HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

NOUVEAU BAC
PROGRAMME 2020

GÉOPOLITIQUE & SCIENCES POLITIQUES

+ PRÉPARATION AU GRAND ORAL

Tle

SPÉCIALITÉ

Pour s'entraîner et réviser :

- 50 pages de méthodes Bac
- Des cartes et des schémas-bilans interactifs

Accès libre :
Mon manuel toujours accessible en ligne sur mesmanuels.fr/4600356

Manuel numérique

Ressources numériques

hachette ÉDUCATION

Les États dans le monde

Océan Arctique
RUSSIE
FINLANDE
ESTONIE
LETTONIE
LITUANIE
BIÉLORUSSIE
UKRAINE
MOLDAVIE
ROUMANIE
BULGARIE
GÉORGIE
TURQUIE
CHYPRE
SYRIE
ISRAËL
JORDANIE
IRAK
IRAN
KOWEÏT
QATAR
É. A. U.
ARABIE SAOUDITE
OMAN
YÉMEN
ÉGYPTE
SOUDAN
ÉRYTHRÉE
DJIBOUTI
ÉTHIOPIE
SOUDAN DU SUD
SOMALIE
OUGANDA
KENYA
TANZANIE
SEYCHELLES
COMORES
MALAWI
ZAMBIE
MOZAMBIQUE
ZIMBABWE
MADAGASCAR
MAURICE
ESWATINI
LESOTHO
KAZAKHSTAN
MONGOLIE
OUZBÉKISTAN
KIRGHIZISTAN
TURKMÉNISTAN
TADJIKISTAN
AFGHANISTAN
PAKISTAN
NÉPAL
BHOUTAN
INDE
BANGLADESH
SRI LANKA
MALDIVES
CHINE
CORÉE DU NORD
CORÉE DU SUD
JAPON
TAÏWAN
MYANMAR
LAOS
THAÏLANDE
VIETNAM
CAMBODGE
PHILIPPINES
BRUNEI
MALAISIE
SINGAPOUR
INDONÉSIE
Océan Indien
Océan Pacifique
PALAOS
MICRONÉSIE
ÎLES MARSHALL
KIRIBATI
NAURU
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE
TIMOR-ORIENTAL
TUVALU
ÎLES SALOMON
VANUATU
FIDJI
AUSTRALIE
NOUVELLE-ZÉLANDE
11 KOSOVO
12 LIBAN
13 LIECHTENSTEIN
14 LUXEMBOURG
15 MACÉDOINE DU NORD
16 MONACO
17 MONTÉNÉGRO
18 RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
19 RWANDA
20 SAINT-MARIN
21 SERBIE
22 SLOVAQUIE
23 SLOVÉNIE
24 TERRITOIRES PALESTINIENS
25 VATICAN

Thème 1 De nouveaux espaces de conquête

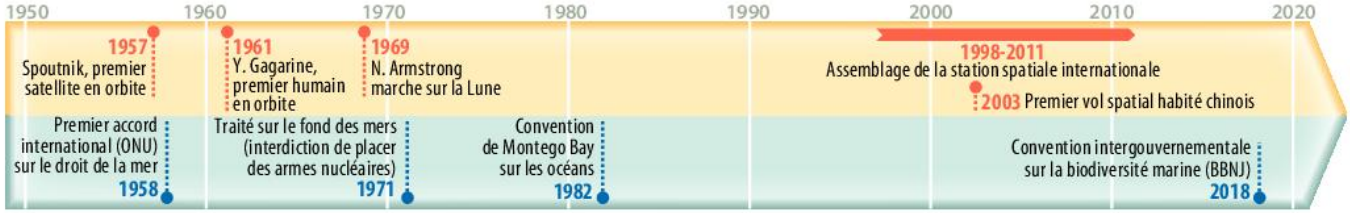

Thème 2 Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution

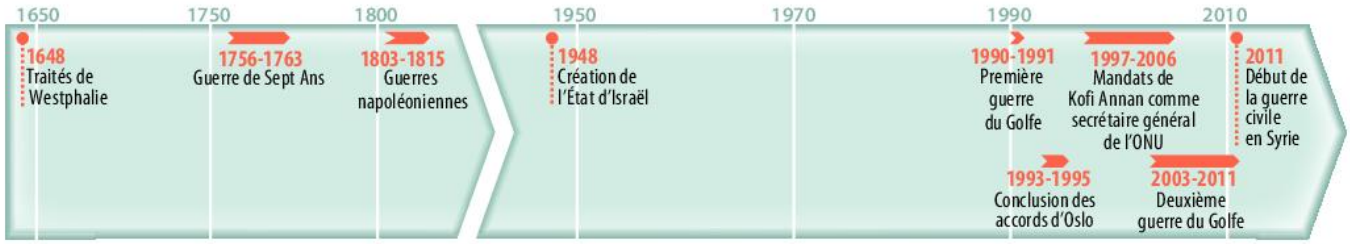

Thème 3 Histoire et mémoires

Thème 4 Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

Thème 5 L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire

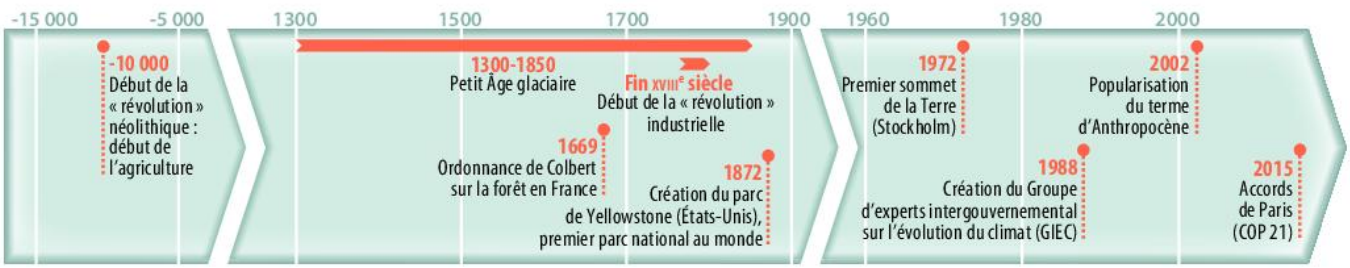

Thème 6 L'enjeu de la connaissance

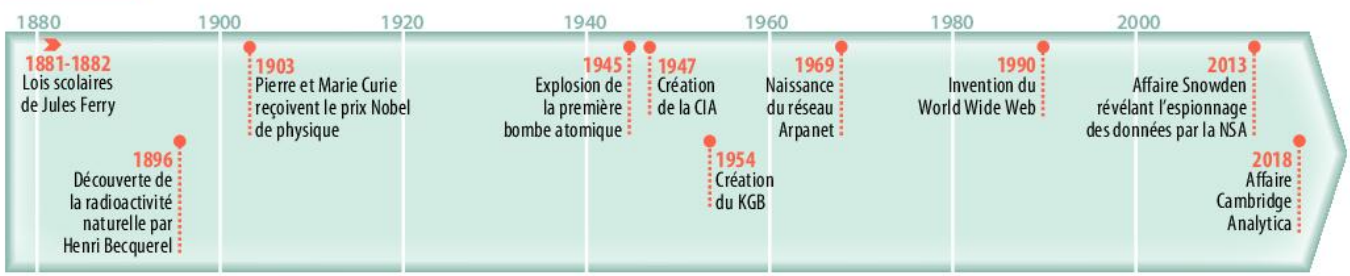

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE GÉOPOLITIQUE & SCIENCES POLITIQUES

NOUVEAU BAC PROGRAMME 2020

Tle SPÉCIALITÉ

DIRECTEURS D'OUVRAGE

Anne Gasnier,
Lycée Marguerite-Yourcenar, Le Mans (72)

Fanny Maillo-Viel,
Lycée Christophe-Colomb, Sucy-en-Brie (94)

Michaël Navarro,
INSPE de Lyon
Université Lyon 1 (69)

Henri Simonneau,
Professeur en CPGE
Lycée Marcelin-Berthelot,
Saint-Maur-des-Fossés (94)

Stéphane Vautier,
Académie de Rouen (76)

Pascal Boniface,
Directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), Paris (75)

Philippe Rekacewicz,
Géographe et cartographe
Université d'Helsinki (Finlande)

Franciane Allaire,
Lycée Albert-Châtelet, Douai (59)

Christian Birebent,
Lycée François-Couperin, Fontainebleau (77)

Valérie Bodineau,
INSPE de Nantes
Université de Nantes (44)

Riselaine Chapel,
Lycée Aimé-Césaire, Clisson (44)

Christophe Counil,
Lycée Marguerite-Yourcenar, Le Mans (72)

Julien Dochez,
Académie de Lille (59)

Géraldine Féaux,
Lycée Robert-Garnier, La Ferté-Bernard (72)

Thomas Gangneux,
Professeur en CPGE,
Lycée Descartes, Tours (37)

Matthieu Gosse,
Lycée Marcel-Cachin, Saint-Ouen (93)

Nicolas Marichez,
Lycée Anatole-France, Lillers (62)

Laurence Nouvion,
Lycée La Folie Saint-James,
Neuilly-sur-Seine (92)

Émilie Peckre,
Lycée Aristide-Briand, Évreux (27)

Julien Picollier,
INSPE de Grenoble (38)

Ugo Rollin,
Lycée La Folie Saint-James,
Neuilly-sur-Seine (92)

Paul Voha,
Université de Paris 1 (75)

hachette ÉDUCATION

Nous remercions tous les enseignants qui ont bien voulu contribuer à la conception de cet ouvrage et, en particulier les relectrices pédagogiques, Véronique Alexis (professeur d'histoire-géographie au lycée Saint-Charles, Saint-Brieuc), Christine Cauhapé (professeur d'histoire-géographie au lycée Le Verrier, Saint-Lô), Irène Dietrich-Strobbe (professeur d'histoire-géographie au lycée Johannes Gutenberg, Créteil) et Anaïs Gaidon (professeur d'histoire-géographie au lycée Madame De Staël, Saint-Julien-en-Genevois) pour leurs précieux conseils et suggestions.

Les auteurs remercient Églantine Assez et Nicolas Simon.
Les auteurs remercient plus particulièrement Julie Avendano pour son écoute et ses précieux conseils.

Maquette de couverture : Guylaine Moi
Maquette d'intérieure : Anne-Danielle Naname et Archipel Studio
Mise en page : Frédérique Buisson
Iconographie : Élisabeth Sourdillat et Souâd Mechta
Cartographie : Légendes Cartographie
Infographie : AFDEC
Fabrication : Miren Zapirain et Victor Grimaldi
Responsable de projet : Julie Avendano
Suivi éditorial : Nicolas Simon (thèmes 2 et 6), Églantine Assez (thème 6), Archipel Studio (pages méthodes)
Stagiaire éditoriale : Lorraine Kleindienst

www.hachette-education.com
© Hachette Livre 2020, 58, rue Jean-Bleuzen, 92178 Vanves Cedex.

ISBN : 978-2-0170-8811-0
ISBN à utiliser pour toute commande de l'ouvrage

PAPIER À BASE DE FIBRES CERTIFIÉES

hachette s'engage pour l'environnement en réduisant l'empreinte carbone de ses livres. Celle de cet exemplaire est de : 2500 g éq. CO_2 Rendez-vous sur www.hachette-durable.fr

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.
Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L.122-4 et L.122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usages privé du copiste et non destinées à une utilisations collective » et, d'autre part, que « les analyses et les courtes citations » dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite ».
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par l'article L335-2 du Code de la propriété intellectuelle.

SOMMAIRE

Programme 12
Les ressources multimédia de votre manuel papier 14
Les méthodes et exercices de votre manuel 15

ÉPREUVES DU BAC
- La dissertation 16
- L'étude critique de document(s) 18
- Le grand oral 20

THÈME 1
De nouveaux espaces de conquête (26-28 heures) 22

INTRODUCTION
Océan et espace : quelles spécificités ? 24

REPÈRES Des limites océaniques et spatiales toujours repoussées 24
ÉTUDES • L'exploration des abysses 26
• La connaissance des océans : les travaux de Tara Océan 27
• La Lune, terrain d'expérimentation de la conquête de l'espace ORAL 28
LEÇON **Océan et espace : quelles spécificités ?** **30**

AXE 1
Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités 32

JALON *Les enjeux géopolitiques d'une conquête : la course à l'espace des années 1950 à l'arrivée de nouveaux acteurs*
REPÈRES 1 L'espace, terrain d'affirmations de puissance et de rivalités 34
ÉTUDES • La course à l'espace, un enjeu de la guerre froide ORAL 36
• Les puissances émergentes et leur programme dans l'espace 38
• L'espace, nouveau terrain de conquête des grandes entreprises ? ORAL 39

JALON *Affirmer sa puissance à partir des mers et des océans*
REPÈRES 2 L'affirmation de la puissance à partir des mers et des océans 40
ÉTUDES • La dissuasion nucléaire et les océans 42
• Défendre la liberté de circulation sur les mers, un enjeu pour les États-Unis 44
• La Méditerranée, un espace stratégique pour les puissances maritimes 45
LEÇONS 1 **La conquête des océans et de l'espace, un enjeu géopolitique** **46**
2 **L'affirmation des puissances dans les océans et l'espace** **47**
3 **Les rivalités de puissance dans les océans et l'espace** **48**

L'ESSENTIEL Axe 1 49

AXE 2
Enjeux diplomatiques et coopérations 50

JALON *Coopérer pour développer la recherche : la station spatiale internationale*
REPÈRES 1 La station spatiale internationale (ISS), une coopération scientifique internationale 52
ÉTUDES • L'ISS, reflet du multilatéralisme dans un monde multipolaire 54
• L'ISS, facteur de puissance pour les États-Unis ? ORAL 56
• La médiatisation de Thomas Pesquet, un enjeu de puissance pour la France ORAL 57

JALON *Rivalités et coopérations dans le partage, l'exploitation et la préservation des ressources des mers et des océans*
REPÈRES 2 L'exploitation et la préservation des ressources maritimes 58
ÉTUDES • L'UE, acteur majeur de la pêche en Afrique de l'Ouest ORAL 60
• Vers une gestion durable des ressources minérales sous-marines ? 61
• Concilier exploitation des ressources et préservation de la biodiversité 62

SOMMAIRE

LEÇONS 1 Un défi diplomatique : créer de nouvelles règles pour de nouveaux territoires 64
2 Une coopération en construction dans l'espace et les océans 65
3 Les limites de la coopération dans l'espace et les océans 66

L'ESSENTIEL Axe 2 67

OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF
La Chine : à la conquête de l'espace, des mers et des océans 68

REPÈRES La Chine, nouvel acteur de la conquête des océans et de l'espace 70

JALON *Une volonté politique d'affirmation (discours, investissements, appropriations…)*

ÉTUDES • Le « rêve chinois », moteur de la politique maritime et spatiale chinoise ORAL 72
• Une grande muraille chinoise en mer de Chine ? 74
• La Chine dans la course à l'espace 75

JALON *Des enjeux économiques et géopolitiques considérables pour la Chine et le reste du monde*
• Les routes maritimes de la soie, un enjeu majeur à toutes les échelles 76
• La Chine, une menace pour la supériorité maritime des États-Unis ? 78
• La Lune, des ressources au service de l'économie chinoise ? 79

LEÇONS 1 **La conquête de l'espace et des mers : un enjeu d'affirmation de puissance pour la Chine** 80
2 **La Chine entre rivalités et nouveaux défis dans l'espace et sur les mers** 82

L'ESSENTIEL Objet de travail conclusif 83

RÉVISION THÈME 1 84

MÉTHODES BAC
• La dissertation 86
• L'étude critique de document(s) 88
• Le grand oral 92

THÈME 2
Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution (26-28 heures) 94

INTRODUCTION
Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel 96

REPÈRES Des guerres d'un type nouveau 96
ÉTUDES • Russie-Ukraine, le retour de la guerre froide ? 98
• Une guerre civile, le conflit au Darfour (Soudan) ORAL 99
• Les difficultés de la « guerre contre le terrorisme » : la mission Barkhane 100
LEÇON **Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde** 102

AXE 1
La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux 104

JALON *La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) : de la guerre de Sept Ans aux guerres napoléoniennes*
REPÈRES 1 Carl von Clausewitz et la théorie de la guerre moderne 106
ÉTUDES • La guerre de Sept Ans, le premier conflit mondial 108
• Les guerres napoléoniennes, modèles de la guerre moderne ? 110

SOMMAIRE

JALON *Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des « guerres irrégulières » : d'Al-Qaïda à Daech*

REPÈRES **2** Les guerres contemporaines, la fin des guerres interétatiques ? 112

ÉTUDES • Al-Qaïda, le terrorisme au cœur de la géopolitique mondiale ORAL 114

• Daech, le nouveau visage de la guerre au Moyen-Orient 116

LEÇONS **1 « La guerre, continuation de la politique par d'autres moyens » 118**

2 Les guerres de nations, des guerres révolutionnaires à la Seconde Guerre mondiale 119

3 Depuis 1945, l'émergence des enjeux transnationaux 120

L'ESSENTIEL Axe 1 121

AXE 2

Le défi de la construction de la paix 122

JALON *Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie (1648)*

REPÈRES **1** Les traités de Westphalie, le premier congrès de paix européen 124

ÉTUDES • La paix de Westphalie, des négociations longues et complexes ORAL 126

• Mettre en œuvre la paix dans une Europe en guerre ORAL 128

JALON *Faire la paix par la sécurité collective : les actions de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997-2006)*

REPÈRES **2** Kofi Annan, un artisan de la paix à la tête de l'ONU 130

ÉTUDES • L'ONU, une institution centrale de la sécurité collective 132

• L'indépendance du Timor oriental, un processus pacifique sous la protection de l'ONU 134

• L'invasion de l'Irak en 2003, un échec de la diplomatie onusienne ORAL 135

LEÇONS **1 Le traité de paix, moment essentiel de toute négociation 136**

2 Envisager la paix de façon collective 137

3 Envisager la paix sur le long terme 138

L'ESSENTIEL Axe 2 139

OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF

Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non étatiques) 140

JALON *Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien : les tentatives de résolution, de la création de l'État d'Israël à nos jours*

REPÈRES **1** 1948-1995 : un demi-siècle de tensions 142

ÉTUDES • Israël face aux États arabes (1948-1979) 144

• L'intifada, un conflit israélo-palestinien (1987-1995) 146

JALON *Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique*

REPÈRES **2** L'Irak, un pays au cœur des tensions du Moyen-Orient 148

ÉTUDES • 1990-1991 : la première guerre du Golfe ORAL 150

• 2003, l'invasion de l'Irak : victoire militaire, victoire politique ? 152

• L'Irak, un pays en voie de désintégration depuis 2003 153

LEÇONS **1 Une région stratégique qui attise les convoitises des puissances internationales 154**

2 L'implication des acteurs internationaux lors des conflits interétatiques de 1945 à 1991 155

3 Depuis les années 1990, des conflits asymétriques de plus en plus complexes 156

L'ESSENTIEL Objet de travail conclusif 157

RÉVISION THÈME 2 158

MÉTHODES BAC

• La dissertation 160

• L'étude critique de document(s) 162

• Le grand oral 166

SOMMAIRE

THÈME 3
Histoire et mémoires (26-28 heures) 168

INTRODUCTION
Histoire et mémoire, histoire et justice 170

REPÈRES Histoire, mémoire et justice 170
ÉTUDES • Différencier histoire et mémoire 172
• L'élaboration des notions de génocide et de crime contre l'humanité 173
LEÇON **Histoire et mémoire, histoire et justice** 174

AXE 1
Histoire et mémoires des conflits 176

JALON *Un débat historique et ses implications politiques : les causes de la Première Guerre mondiale*
REPÈRES 1 Les causes de la Première Guerre mondiale, un problème complexe, majeur et durable 178
ÉTUDES • Les causes de la Première Guerre mondiale dans l'opinion publique (1914-1939) 180
• Les causes de la Grande Guerre, l'historien et le politique 182

JALON *Mémoires et histoire d'un conflit : la guerre d'Algérie*
REPÈRES 2 La guerre d'Algérie et ses mémoires 184
ÉTUDES • L'évocation des violences de la guerre en France et en Algérie 186
• Histoire et mémoire des exilés : les harkis ORAL 188
• Histoire et mémoire de la guerre en Algérie 190
LEÇONS 1 **Les mémoires des conflits, facteurs de division** 192
2 **Les mémoires des conflits, facteurs de rapprochement et d'unité** 194

L'ESSENTIEL Axe 1 195

AXE 2
Histoire, mémoire et justice 196

JALON *La justice à l'échelle locale : les tribunaux gacaca face au génocide des Tutsi*
REPÈRES 1 Le génocide des Tutsi au Rwanda (1994) 198
ÉTUDES • Les *gacaca* : juger pour pacifier 200
• Les *gacaca* : ce que les procès révèlent sur le déroulement du génocide ORAL 202

JALON *La construction d'une justice pénale internationale face aux crimes de masse : le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY)*
REPERES 2 De l'unité de la Yougoslavie à la guerre civile 204
ÉTUDES • Faire justice après une guerre civile : l'installation du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie 206
• Un difficile processus judiciaire : le procès de Radovan Karadzic ORAL 208
LEÇONS 1 **Rendre la justice dans les sociétés ayant connu des crimes de masse** 210
2 **Des tribunaux d'exception pour des crimes d'exception** 211
3 **Justice et mémoire dans les sociétés ayant connu des crimes de masse** 212

L'ESSENTIEL Axe 2 213

SOMMAIRE

OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF

L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes 214

JALON *Lieux de mémoire du génocide des Juifs et des Tsiganes*

REPÈRES 1 Le génocide des Juifs et des Tsiganes dans l'espace européen 216

ÉTUDES • Auschwitz, lieu de mémoire, lieu d'histoire 218

• La mémoire récente du génocide des Tsiganes 220

• Le Mémorial de la Shoah à Paris 222

JALON *Juger les crimes nazis après Nuremberg*

REPÈRES 2 Le procès de Nuremberg, la mise en place d'une justice internationale 224

ÉTUDES • Eichmann : le procès d'un responsable de la Shoah 226

• Juger les crimes nazis en Allemagne après Nuremberg 228

JALON *Le génocide dans la littérature et le cinéma*

ÉTUDES • Le génocide dans les œuvres littéraires ORAL 230

• Représenter le génocide au cinéma ORAL 232

LEÇONS 1 **L'émergence de la mémoire du génocide des Juifs et des Tsiganes** **234**

2 **Faire vivre la mémoire collective du génocide des Juifs et des Tsiganes** **235**

3 **Le génocide, la littérature et le cinéma** **236**

L'ESSENTIEL Objet de travail conclusif 237

RÉVISION THÈME 3 238

MÉTHODES BAC

• La dissertation 240

• L'étude critique de document(s) 242

• Le grand oral 246

THÈME 4

Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques (26-28 heures) 248

INTRODUCTION

Construction et élargissement de la notion de patrimoine 250

REPÈRES Du patrimoine transmis aux générations futures à la patrimonialisation des traces du passé 250

ÉTUDES • Les poteries de Sejnane : un patrimoine mondial immatériel 252

• Angkor, un patrimoine mondial protégé par l'Unesco 254

LEÇON **La construction et l'élargissement de la notion de patrimoine** **256**

AXE 1

Usages sociaux et politiques du patrimoine 258

JALON *Réaménager la mémoire. Les usages de Versailles de l'Empire à nos jours*

ÉTUDES • Versailles, un haut lieu de la diplomatie française et de la vie politique ORAL 260

• Versailles, une vitrine de la France 262

JALON *Conflits de patrimoine. La frise du Parthénon depuis le XIXe siècle*

ÉTUDES • Les Panathénées, un patrimoine universel ORAL 264

• Faire revenir les Panathénées à Athènes ORAL 266

LEÇONS 1 **Les usages sociaux du patrimoine** **268**

2 **Le patrimoine, au cœur d'usages politiques** **270**

L'ESSENTIEL Axe 1 271

SOMMAIRE

AXE 2

Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences 272

JALON *Urbanisation, développement économique et préservation du patrimoine. Paris entre protection et nouvel urbanisme*

REPÈRES 1 Patrimoine et urbanisme à Paris 274

ÉTUDES
- Paris, entre ville musée et nouvel urbanisme 276
- L'urbanisme haussmannien, une source d'inspiration pour l'urbanisme futur ? 278
- La reconstruction de Notre-Dame de Paris, un projet qui divise ORAL 279

JALON *La destruction, la protection et la restauration du patrimoine, enjeu géopolitique. La question patrimoniale au Mali*

REPÈRES 2 Patrimoine et tensions politiques au Mali 280

ÉTUDES
- Destruction et restauration de Tombouctou : un enjeu de pouvoir 282
- La protection du patrimoine au Mali : un champ d'expérimentation 284

JALON *Le tourisme culturel, entre valorisation et protection. Venise, entre valorisation touristique et protection du patrimoine*

REPÈRES 3 Venise, un exceptionnel site touristique 286

ÉTUDES
- La fréquentation touristique menace-t-elle le patrimoine de Venise ? 288
- Les financements étrangers, un atout pour le patrimoine vénitien ? ORAL 290
- Réinventer le tourisme à Venise 291

LEÇONS
1 **Protection et valorisation du patrimoine** **292**
2 **La valorisation du patrimoine, source de tensions et concurrences** **294**

L'ESSENTIEL Axe 2 295

OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF

La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection 296

REPÈRES Une richesse patrimoniale valorisée 298

JALON *La gestion du patrimoine français : évolutions d'une politique publique*

ÉTUDES
- La grotte de Lascaux : entre protection et valorisation 300
- Les Terres australes et antarctiques françaises au patrimoine naturel de l'Unesco 302
- L'évolution de la mise en valeur des rives de la Garonne à Bordeaux 303

JALON *La patrimonialisation, entre héritage culturel et reconversion. Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais*

ÉTUDES
- De la stigmatisation à la patrimonialisation du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais ORAL 304
- La mise en tourisme du patrimoine du bassin minier 306
- Faire renaître le patrimoine minier : le cas de la Cité des Électriciens 307

JALON *Le patrimoine, facteur de rayonnement culturel de la France dans le monde et objet d'action diplomatique*

ÉTUDES
- Le repas gastronomique, facteur du rayonnement culturel de la France ORAL 308
- Le repas gastronomique, un outil de la diplomatie française 310

LEÇONS
1 **Conserver et protéger le patrimoine** **312**
2 **Valoriser et rendre visible le patrimoine** **313**
3 **Faire vivre le patrimoine** **314**

L'ESSENTIEL Objet de travail conclusif 315

RÉVISION THÈME 4 316

MÉTHODES BAC
- La dissertation 318
- L'étude critique de document(s) 320
- Le grand oral 324

SOMMAIRE

THÈME 5
L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire (26-28 heures) 326

INTRODUCTION
Qu'est-ce que l'environnement ? 328

REPÈRES L'environnement, une notion en évolution 328
ÉTUDES • Une approche environnementale du Rhône ORAL 330
LEÇON **Qu'est-ce que l'environnement ?** 332

AXE 1
Exploiter, préserver et protéger 334

JALON *Exploiter et protéger une ressource « naturelle » : la forêt française depuis Colbert*
REPERES 1 L'évolution de la forêt en France : entre exploitation et protection 336
ÉTUDES • La forêt française : une ressource essentielle à exploiter aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles 338
• Les forêts en Île-de-France : des espaces au service des citadins 340
• L'exploitation des résineux en France au XXI^e^ siècle, source de tensions 341

JALON *Le rôle des individus et des sociétés dans l'évolution des milieux : « révolution néolithique » et « révolution industrielle », deux ruptures ?*
REPERES 2 Deux étapes majeures dans l'histoire des hommes et de leur environnement 342
ÉTUDES • Le tournant du Néolithique dans les rapports hommes/milieux 344
• Révolution industrielle et changements environnementaux ORAL 346
LEÇONS 1 **Le rôle des individus et des sociétés dans l'évolution des milieux** **348**
2 **Exploiter et préserver les ressources** **349**
3 **Protéger l'environnement** **350**

L'ESSENTIEL Axe 1 351

AXE 2
Le changement climatique : approches historique et géopolitique 352

JALON *Les fluctuations climatiques et leurs effets : l'évolution du climat en Europe du Moyen Âge au XIX^e^ siècle*
REPERES 1 Les fluctuations climatiques en Europe du Moyen Âge au XIX^e^ siècle 354
ÉTUDES • Les variations climatiques et leurs effets au Moyen Âge 356
• La perception du Petit Âge glaciaire par les contemporains : l'exemple de l'hiver 1709 358
• Événements climatiques et Révolution française ORAL 359

JALON *Le climat, enjeu des relations internationales : les accords internationaux (Sommets de la Terre, COP…)*
REPÈRES 2 Le changement climatique contemporain et ses conséquences 360
ÉTUDES • Des accords internationaux sur le climat aux résultats inégaux ORAL 362
• Chine et France, les leaders de la gouvernance climatique ? 364
• Vers la reconnaissance d'une dette climatique ORAL 365
LEÇONS 1 **Les changements climatiques et leurs effets depuis le Moyen Âge en Europe** **366**
2 **Le climat, enjeu des relations internationales contemporaines** **368**

L'ESSENTIEL Axe 2 369

SOMMAIRE

OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF

Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes 370

REPÈRES L'environnement et ses acteurs aux États-Unis 372

JALON *L'environnement aux États-Unis : entre protection de la nature, exploitation des ressources et transformation des milieux depuis le XIXe siècle ; les rôles respectifs de l'État fédéral et des États fédérés*

ÉTUDES
- L'exploitation pétrolière aux États-Unis depuis le XIXe siècle et ses conséquences environnementales 374
- Les grands parcs naturels, une collaboration entre État fédéral et États fédérés 376
- L'État de l'Alaska, entre protection et exploitation des ressources 377

JALON *Les États-Unis et l'environnement à l'échelle internationale (États, firmes transnationales, ONG…)*

ÉTUDES
- Les États-Unis dans les conférences internationales de négociation pour le climat 378
- États fédérés, ONG, firmes… contre la politique internationale de l'État fédéral ? ORAL 380
- La Californie, un État fédéré opposé à la politique internationale américaine sur le climat 381

LEÇONS
1 **Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes** **382**
2 **Les États-Unis et l'environnement à l'échelle internationale** **384**

L'ESSENTIEL Objet de travail conclusif 385

RÉVISION THÈME 5 386

MÉTHODES BAC
- La dissertation 388
- L'étude critique de document(s) 389
- Le grand oral 394

THÈME 6

L'enjeu de la connaissance (26-28 heures) 396

INTRODUCTION

Transmettre et partager la connaissance 398

REPÈRES La « société de la connaissance » 398

ÉTUDES
- Une coopération politique et scientifique en Antarctique 400
- Les acteurs et la circulation de la connaissance : l'exemple de la neutralité du net 402

LEÇON **Vers une société de la connaissance** **404**

AXE 1

Produire et diffuser des connaissances 406

JALON *Donner accès à la connaissance : grandes étapes de l'alphabétisation des femmes du XVIe siècle à nos jours dans le monde*

REPÈRES 1 La progression de l'alphabétisation des femmes depuis l'époque moderne 408

ÉTUDES
- La lente alphabétisation des femmes à l'époque moderne ORAL 410
- La scolarisation des filles dans l'enseignement primaire en France au XIXe siècle 412
- Malala Yousafzai, un combat pour la scolarisation des filles aujourd'hui ORAL 414

JALON *Produire de la connaissance scientifique : recherche et échanges des hommes et des femmes de science sur la question de la radioactivité de 1896 aux années 1950*

REPÈRES 2 La radioactivité 416

ÉTUDES
- Les Curie et la question de la radioactivité de la fin du XIXe siècle aux années 1930 418
- Le projet Manhattan, un projet américain, une collaboration internationale 420

SOMMAIRE

LEÇONS 1 L'alphabétisation, le premier pas vers la diffusion du savoir 422
2 La diffusion des savoirs 423
3 La collaboration scientifique à l'échelle mondiale 424

L'ESSENTIEL Axe 1 425

AXE 2
La connaissance, enjeu politique et géopolitique 426

JALON *Le renseignement au service des États : les services secrets soviétiques et américains durant la guerre froide*
REPÈRES 1 La guerre froide du renseignement 428
ÉTUDES • CIA et KGB, deux agences concurrentes durant la guerre froide 430
• Berlin, une ville au cœur du renseignement 432
• Les « cinq de Cambridge » 433

JALON *Circulation et formation des étudiants, transferts de technologie et puissance économique : l'exemple de l'Inde*
REPÈRES 2 La connaissance, un enjeu géopolitique pour l'Inde 434
ÉTUDES • La diaspora étudiante indienne ORAL 436
• La maîtrise des savoirs informatiques, facteur de puissance en Inde ? 438
• Les transferts de technologie, un enjeu de puissance pour l'Inde 439
LEÇONS 1 **Détenir la connaissance : un enjeu politique pour être une puissance 440**
2 **Acquérir la connaissance : un enjeu pour devenir une puissance 442**

L'ESSENTIEL Axe 2 443

OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF
Le cyberespace : conflictualité et coopération entre les acteurs 444

REPERES Le cyberespace : acteurs et territoires 446

JALON *Le cyberespace, entre réseaux et territoires (infrastructures, acteurs, liberté ou contrôle des données…)*
ÉTUDES • Les États-Unis, leader du cyberespace ORAL 448
• Des données personnelles menacées sur Internet ? 450
• La Chine : contrôler les données et s'affirmer dans le cyberespace 451

JALON *Cyberdéfense, entre coopération européenne et souveraineté nationale : le cas français*
ÉTUDES • La stratégie française de cyberdéfense 452
• La France dans la coopération européenne de cyberdéfense ORAL 454
LEÇONS 1 **Le cyberespace : un nouveau défi géopolitique 456**
2 **Une coopération indispensable entre les acteurs du cyberespace 458**

L'ESSENTIEL Objet de travail conclusif 459

RÉVISION THÈME 6 460

MÉTHODES BAC
• La dissertation 462
• L'étude critique de document(s) 464
• Le grand oral 468

Lexique 470
Biographies 476
Atlas 480

PROGRAMME

THÈME 1 (26-28 HEURES) **De nouveaux espaces de conquête**	L'étude de ce thème a un double objectif : identifier, au-delà des territoires terrestres, les possibilités d'affirmation et de développement des États liées à la conquête de l'espace et de l'océan ; comprendre les défis et rivalités qui en découlent avec l'entrée en jeu de nouveaux acteurs, notamment les entreprises privées.
Introduction **Océan et espace : quelles spécificités ?**	• Une connaissance et une maîtrise en constante évolution. • Les dernières frontières ?
Axe 1 **Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités**	• JALON Les enjeux géopolitiques d'une conquête : la course à l'espace des années 1950 à l'arrivée de nouveaux acteurs (Chine, Inde, entreprises privées…). • JALON Affirmer sa puissance à partir des mers et des océans : la dissuasion nucléaire et les forces de projection maritimes.
Axe 2 **Enjeux diplomatiques et coopérations**	• JALON Coopérer pour développer la recherche : la station spatiale internationale. • JALON Rivalités et coopérations dans le partage, l'exploitation et la préservation des ressources des mers et des océans : de la création des zones économiques exclusives (Convention de Montego Bay) à la gestion commune de la biodiversité (conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine, BBNJ : *Biological diversity beyond national juridiction*).
Objet de travail conclusif **La Chine : à la conquête de l'espace, des mers et des océans**	• JALON Une volonté politique d'affirmation (discours, investissements, appropriations…). • JALON Des enjeux économiques et géopolitiques considérables pour la Chine et le reste du monde.

THÈME 2 (26-28 HEURES) **Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution**	L'étude de ce thème a un double objectif : comprendre les logiques des affrontements armés ; étudier les modalités de construction de la paix.
Introduction **Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel**	• Panorama des conflits armés actuels. • Essai d'une typologie : nature des conflits, acteurs et modes de résolution.
Axe 1 **La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux**	• JALON La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) : de la guerre de Sept ans aux guerres napoléoniennes. • JALON Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des « guerres irrégulières » : d'Al-Qaïda à Daech.
Axe 2 **Le défi de la construction de la paix**	• JALON Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie (1648). • JALON Faire la paix par la sécurité collective : les actions de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997-2006).
Objet de travail conclusif **Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non étatiques)**	• JALON Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien : les tentatives de résolution, de la création de l'État d'Israël à nos jours. • JALON Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique.

THÈME 3 (26-28 HEURES) **Histoire et mémoires**	L'étude de ce thème a un double objectif. Le premier est de montrer comment les conflits et leur histoire s'inscrivent dans les mémoires des populations ; le second est d'étudier quel rôle jouent la connaissance historique et la justice dans la manière dont les sociétés et les États se reconstruisent après des conflits majeurs.
Introduction **Histoire et mémoire, histoire et justice**	• La différence entre histoire et mémoire. • Les notions de crime contre l'humanité et de génocide, et le contexte de leur élaboration.
Axe 1 **Histoire et mémoires des conflits**	• JALON Un débat historique et ses implications politiques : les causes de la Première Guerre mondiale. • JALON Mémoires et histoire d'un conflit : la guerre d'Algérie.
Axe 2 **Histoire, mémoire et justice**	• JALON La justice à l'échelle locale : les tribunaux *gacaca* face au génocide des Tutsi. • JALON La construction d'une justice pénale internationale face aux crimes de masse : le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).
Objet de travail conclusif **L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes**	• JALON Lieux de mémoire du génocide des Juifs et des Tsiganes. • JALON Juger les crimes nazis après Nuremberg. • JALON Le génocide dans la littérature et le cinéma.

THÈME 4 (26-28 HEURES) **Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques**	Ce thème a un double objectif : connaître ce que recouvre aujourd'hui la notion de patrimoine, matériel et immatériel, dans ses dimensions historiques et géographiques, et comprendre les enjeux géopolitiques qui lui sont associés.
Introduction	• La construction et l'élargissement de la notion de patrimoine : de la transmission entre individus à l'héritage au profit de l'humanité. • Le « patrimoine mondial » de l'Unesco : une construction des États et de la communauté internationale, de plus en plus diversifiée mais spatialement concentrée.
Axe 1 **Usages sociaux et politiques du patrimoine**	• JALON Réaménager la mémoire. Les usages de Versailles de l'Empire à nos jours. • JALON Conflits de patrimoine. La frise du Parthénon depuis le XIXe siècle.
Axe 2 **Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences**	• JALON Urbanisation, développement économique et préservation du patrimoine. Paris entre protection et nouvel urbanisme. • JALON La destruction, la protection et la restauration du patrimoine, enjeu géopolitique. La question patrimoniale au Mali. • JALON Le tourisme culturel, entre valorisation et protection. Venise, entre valorisation touristique et protection du patrimoine.
Objet de travail conclusif **La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection**	• JALON La gestion du patrimoine français : évolutions d'une politique publique. • JALON La patrimonialisation, entre héritage culturel et reconversion. Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. • JALON Le patrimoine, facteur de rayonnement culturel de la France dans le monde et objet d'action diplomatique (un exemple du patrimoine immatériel : le repas gastronomique des Français).

THÈME 5 (26-28 HEURES) **L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire**	L'étude de ce thème a un double objectif : analyser l'évolution des rapports entre les sociétés et leurs milieux, et notamment les changements environnementaux non désirés qu'ils induisent ; en comprendre les enjeux géopolitiques.
Introduction **Qu'est-ce que l'environnement ?**	• Définitions, représentations, évolutions de la notion d'environnement : une construction historique, sociale et politique. • Un regard sur l'histoire de l'environnement.
Axe 1 **Exploiter, préserver et protéger**	• JALON Exploiter et protéger une ressource « naturelle » : la forêt française depuis Colbert. • JALON Le rôle des individus et des sociétés dans l'évolution des milieux : « révolution néolithique » et « révolution industrielle », deux ruptures ?
Axe 2 **Le changement climatique : approches historique et géopolitique**	• JALON Les fluctuations climatiques et leurs effets : l'évolution du climat en Europe du Moyen Âge au XIXe siècle. • JALON Le climat, enjeu des relations internationales : les accords internationaux (Sommets de la Terre, COP…)
Objet de travail conclusif **Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes**	• JALON L'environnement aux États-Unis : entre protection de la nature, exploitation des ressources et transformation des milieux depuis le XIXe siècle ; les rôles respectifs de l'État fédéral et des États fédérés. • JALON Les États-Unis et l'environnement à l'échelle internationale (État, firmes transnationales, ONG…).

THÈME 6 (26-28 HEURES) **L'enjeu de la connaissance**	Ce thème a un double objectif : mettre en avant les conditions nationales et internationales de la construction de la connaissance, en particulier de la connaissance scientifique, et expliquer la manière dont les États favorisent ou contrôlent, entre coopérations et conflits, la production ou la diffusion de celle-ci.
Introduction	• La notion de « société de la connaissance » (Peter Drucker, 1969), portée et débats. • La notion de communauté savante, communauté scientifique en histoire des sciences. • Les acteurs et les modalités de la circulation de la connaissance.
Axe 1 **Produire et diffuser des connaissances**	• JALON Donner accès à la connaissance : grandes étapes de l'alphabétisation des femmes du XVIe siècle à nos jours dans le monde. • JALON Produire de la connaissance scientifique : recherche et échanges des hommes et des femmes de science sur la question de la radioactivité de 1896 aux années 1950.
Axe 2 **La connaissance, enjeu politique et géopolitique**	• JALON Le renseignement au service des États : les services secrets soviétiques et américains durant la guerre froide. • JALON Circulation et formation des étudiants, transferts de technologie et puissance économique : l'exemple de l'Inde.
Objet de travail conclusif **Le cyberespace : conflictualité et coopération entre les acteurs**	• JALON Le cyberespace, entre réseaux et territoires (infrastructures, acteurs, liberté ou contrôle des données…). • JALON Cyberdéfense, entre coopération européenne et souveraineté nationale : le cas français.

Les ressources numériques de votre manuel papier en accès direct

Pour apprendre et s'entraîner efficacement, en classe comme à la maison !

Accédez rapidement et facilement aux différentes ressources de votre manuel grâce aux QR-codes ou en vous rendant directement sur le site de la collection.

COMMENT FAIRE ? DEUX SOLUTIONS :

1 Flashez le QR-code

Avec l'appareil photo de votre smartphone ou de votre tablette, flashez le QR-code présent en début de chaque thème. Vous accéderez immédiatement aux ressources du thème concerné.

2 Rendez-vous sur le site de la collection

Dans votre navigateur, saisissez l'URL de la collection, présent à proximité de chaque QR-code :
lycee.hachette-education.com/ hg-scpo/tle

Le QR-code et le site lycee.hachette-education.com/ hg-scpo/tle vous mèneront directement à toutes les ressources du manuel :

- Des vidéos
- Des cartes interactives
- Des schémas-bilans interactifs

Retrouvez également ces ressources dans le manuel numérique !

Les méthodes et exercices de votre manuel

Retrouvez tout au long de votre manuel des méthodes progressives et des exercices pour vous entraîner !

1 La dissertation

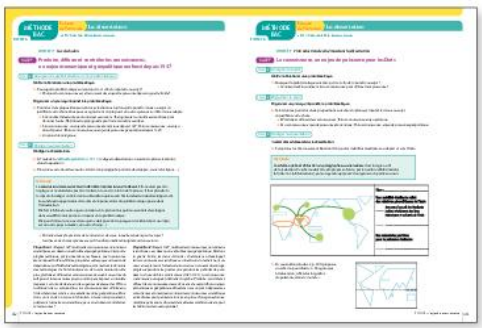

Présentation de l'épreuve 16
Analyser le sujet 86
Élaborer une problématique 87
Construire un plan 160, 161
Rédiger une introduction 240, 241
Rédiger la dissertation 318
Rédiger les transitions entre les parties 388
La conclusion 462
L'introduction de schémas dans la dissertation 463
Bac blanc 91, 165, 245, 321, 393, 466

2 L'étude critique de document(s)

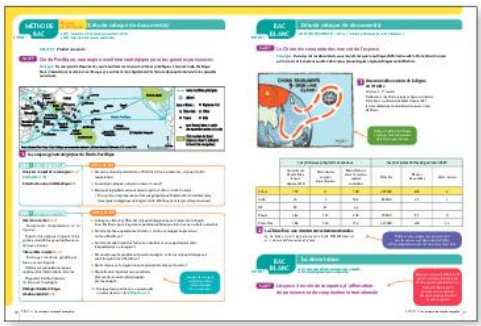

Présentation de l'épreuve 18
Analyser le sujet et la consigne 88
Étudier une carte 90
Identifier et comprendre les différents types de document : le texte théorique 162
Identifier et comprendre les différents types de document : le tableau 163
Identifier et comprendre les différents types de document : la carte 164
Sélectionner et interpréter les informations de deux textes sur un même sujet 242
Étudier une œuvre artistique 244
Analyser de manière critique des documents 320
Analyser un dessin de presse 389
Rédiger l'introduction et la conclusion 390
Confronter deux documents 464
Bac blanc 91, 165, 245, 322, 323, 392, 393, 466, 467

3 Le grand oral

Présentation de l'épreuve 20
Élaborer/formuler la question à présenter 92
Mener le travail de recherche documentaire pour préparer le sujet 166
Organiser son plan 246
Rédiger l'introduction et la conclusion 324
Réussir son oral 394
Préparer la présentation orale sur la perspective « Vers le supérieur » 468

ÉTAPE 1 Analyser le sujet et trouver une problématique

(10 minutes)

Le sujet n'est pas problématisé : c'est à vous de le faire.

Le sujet de dissertation porte sur l'un des axes ou sur l'objet conclusif d'un thème (thèmes 1, 2, 3 et 5 les années paires ; thèmes 2, 4, 5 et 6 les années impaires).

1. Identifier les notions clés

2. Délimiter les bornes spatiales et chronologiques du sujet

– Quelle échelle ? (monde / continent / État / ville…)
– Quel type d'espace ? (urbain / rural / maritime / désert…)
– Quelle période ? Pourquoi ce bornage chronologique ?

SUJET

Les États-Unis et la question d'une gouvernance mondiale environnementale aujourd'hui.

En quoi ce pays est-il particulièrement important à étudier sur cette question ?

Définir avec précision la notion et ce qu'elle englobe.

Le sujet interroge le plus souvent sur la situation actuelle. Pourquoi sera-t-il cependant nécessaire de recourir à des connaissances historiques pour expliquer la politique américaine sur ce sujet ?

3. Comprendre les enjeux de la problématique : que faut-il démontrer pour traiter ce sujet ?

Problématique possible : quel rapport les États-Unis d'Amérique entretiennent-ils de nos jours avec les autres puissances mondiales sur le sujet de la gestion des problèmes environnementaux ?

ÉTAPE 2 Préparer la dissertation

Organisez votre plan au brouillon sous forme visuelle : carte mentale, tableau…

4. Organiser ses idées *(15 minutes)*

- En les plaçant dans les grandes parties d'un plan (deux ou trois parties).
- En les hiérarchisant : idée générale, argument, exemple.

Exemple 1 :

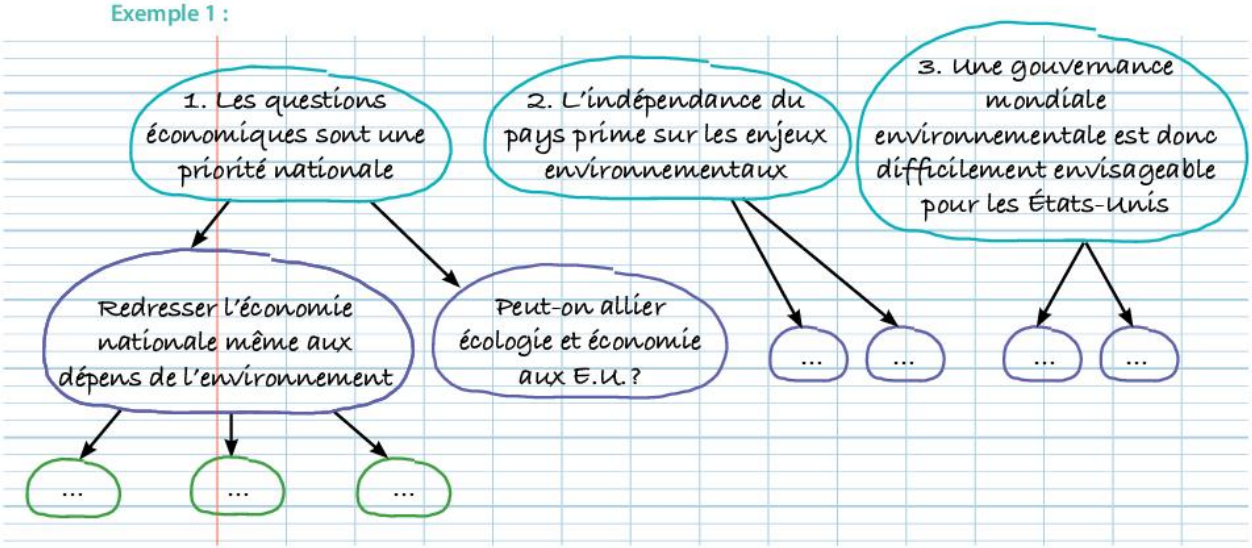

Exemple 2 :

Partie 1 : Les questions économiques sont une priorité nationale	Partie 2	Partie 3
A. Redresser l'économie nationale même aux dépens de l'environnement	A. …	A. …
B. …	B. …	B. …

ÉTAPE 3 Rédiger la dissertation

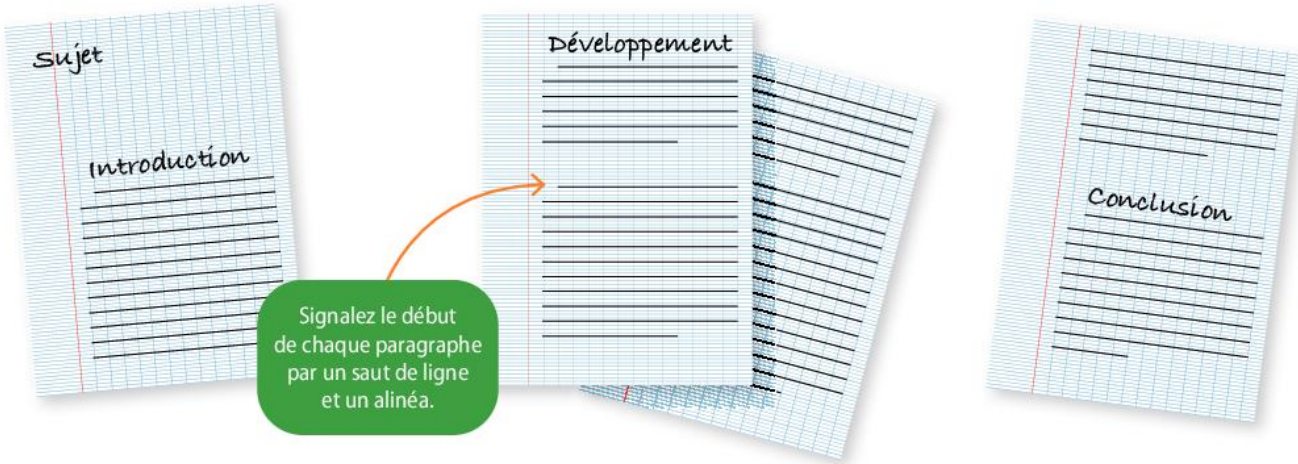

5. Rédiger l'introduction *(5 minutes)*

- Amorcer la dissertation avec une phrase d'accroche en partant d'un événement, d'un fait d'actualité, d'un chiffre clé ou d'une citation.
- Définir le sujet et en dégager les enjeux.
- Formuler la problématique qui doit couvrir l'ensemble du sujet.
- Annoncer le plan suivi.

6. Rédiger les grandes parties de la dissertation *(1h15)*

- Rédiger en suivant l'organisation mise en place dans l'étape 2 de la méthode.
- Utiliser des connaissances et des exemples précis : toute idée développée doit s'appuyer sur un fait, un exemple qui l'éclaire.
- Soigner les liaisons entre les grandes parties, pour montrer la cohérence de votre démonstration.
- La réalisation d'une illustration en appui du propos (croquis, schéma, etc.) apportera une valorisation de la note ; un fond de carte pourra être fourni si cela est adapté au sujet. La réalisation de cette production graphique n'a aucun caractère obligatoire, et son absence ne peut aucunement pénaliser le candidat.

Exemple :

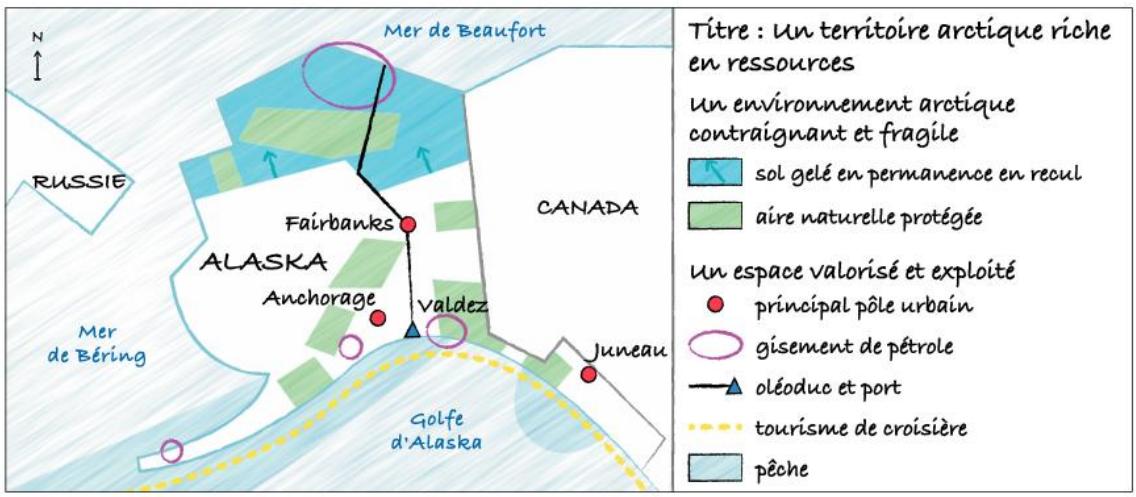

7. Rédiger la conclusion *(5 minutes)*

- Rappeler l'apport de chaque partie à la réponse de la problématique.
- Formuler une réponse finale à la problématique.
- Proposer une ouverture en lien avec le sujet à travers un thème proche, une autre période ou un autre espace.

8. Relire attentivement la dissertation pour éviter les fautes d'orthographe *(10 minutes)*

Bac épreuve de Terminale

L'étude critique de document(s)

■ DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures

L'étude porte sur les jalons d'un thème (thèmes 1, 2, 3 et 5 les années paires ; thèmes 2, 4, 5 et 6 les années impaires).

Vous devez, en spécialité, réaliser l'étude critique d'un ou de deux documents. Celle-ci peut comporter :

- Un titre, qui indique le thème général du ou des document(s).
- Une consigne qui vise à orienter le travail.

En histoire, en géographie, en sciences politiques et en géopolitique, faire preuve d'un esprit critique est essentiel. Il faut donc analyser avec précision tout document, quelle que soit sa nature, quelle que soit sa provenance, quel que soit son auteur.

ÉTAPE 1 Préparer l'étude critique de document(s) en travaillant d'abord au brouillon

(1/3 du temps consacré à l'exercice)

1. Lire et comprendre le sujet et la consigne

- Lire attentivement le sujet et la consigne et repérer les mots-clés de ceux-ci.

Exemple : les mots-clés du sujet sont à questionner pour permettre l'étude critique du document fourni.

SUJET Le patrimoine, enjeu géopolitique dans les conflits

- Identifiez les sites patrimoniaux présentés sur le dessin.
- Comment le patrimoine devient-il l'objet de tensions géopolitiques ? Illustrez votre réponse par des exemples.
- Présentez en quelques mots le contexte géopolitique décrit dans le dessin.

Exemple : voici les mots-clés de la consigne qu'il faudra définir pour permettre l'étude critique du document fourni.

Consigne **En analysant le document, vous montrerez que, malgré la protection internationale, certains sites patrimoniaux restent vulnérables dans le monde.**

2. Prendre connaissance du ou des documents

- Identifier le document de manière précise : nature, auteur, date, source, cadre spatial ou contexte historique, idée principale développée.
- Lire attentivement et plusieurs fois les documents.

3. Prélever les informations des documents et les confronter à ses connaissances personnelles sur le sujet

- Surligner les notions clés, les arguments principaux, les exemples importants et définir l'idée principale du document en utilisant des couleurs différentes.
- Lister sur le brouillon les idées principales évoquées, avec les notions, dates, lieux principaux, personnages… Ne noter que quelques mots à chaque fois, il ne faut pas rédiger au brouillon pour maîtriser son temps.
- Mentionner les limites du document proposé : aspects non évoqués ou passés rapidement, parti pris de l'auteur…

Exemple : analyse d'un document iconographique.

Entourez en rouge sur le document les éléments qui vous semblent importants puis expliquez-en le sens en apportant en vert des connaissances du cours (cela évitera de faire une dissertation ou de paraphraser un document).

Expliquez le propos du djihadiste.

Comment la guerre est-elle suggérée sur ce dessin ?

Quel acteur est désigné par le panneau ? Pourquoi son action semble-t-elle dérisoire ?

La destruction du patrimoine au Mali

Source : Chapatte, *Le Temps*, 3 juillet 2012

ÉTAPE 2 Rédiger l'étude critique de document(s)

(2/3 du temps consacré à l'exercice)

4. Rédiger l'introduction

L'introduction doit présenter le document de manière précise et poser la problématique sous-entendue par le sujet.

5. Rédiger le développement en plusieurs paragraphes

Penser à s'appuyer sur le texte en citant entre guillemets le passage commenté ou à bien décrire tout le document iconographique. S'appuyer sur son cours et sur les pages du manuel consacrées au thème étudié pour argumenter, justifier, voire critiquer le document.

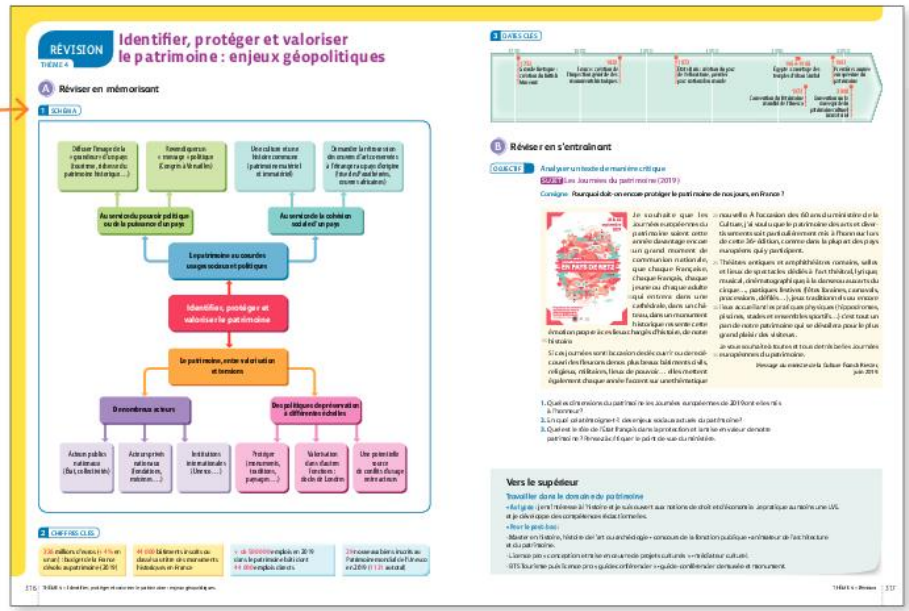

Pensez à utiliser les pages « Révision » en fin de thème, notamment le schéma fléché.

6. Rédiger la conclusion

La conclusion doit répondre à la problématique et dresser un bilan. Si on ne l'a pas fait auparavant, il faut présenter ici les limites du document étudié.

7. Soigner la présentation

Il est essentiel de faire attention à l'orthographe, à la grammaire, au niveau de langue utilisé ; il est donc nécessaire de toujours relire sa copie avant de la rendre.

Il faut également prendre soin de la mise en forme, en commençant un nouveau paragraphe pour chaque idée, par exemple comme ceci :

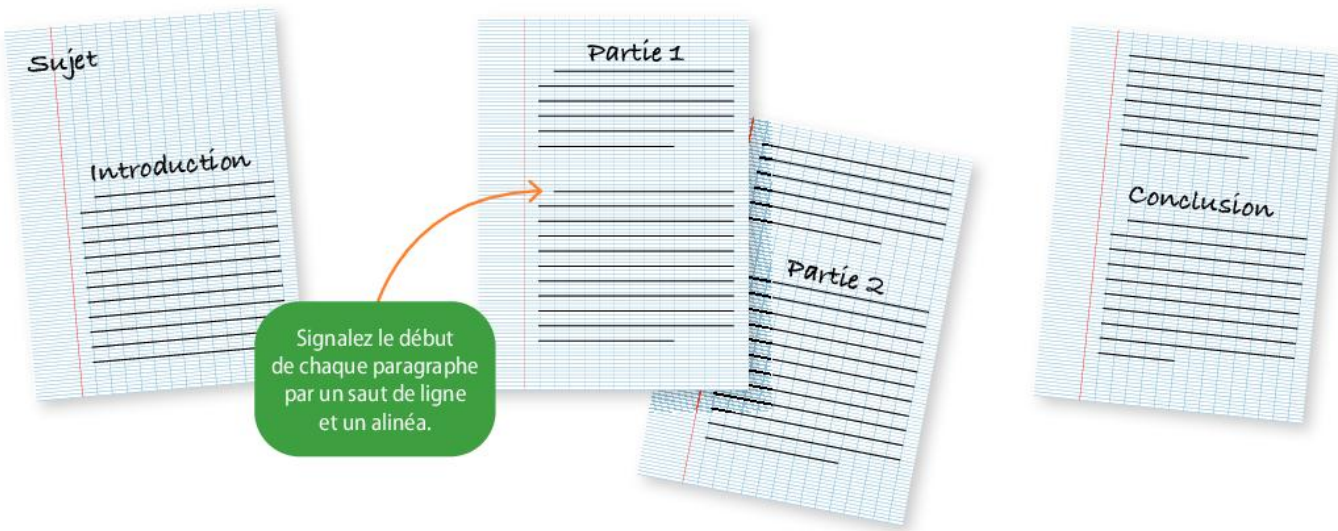

Signalez le début de chaque paragraphe par un saut de ligne et un alinéa.

■ DURÉE DE L'ÉPREUVE : 20 minutes

Vous devrez réaliser une présentation orale au bac à partir d'un travail de recherches personnelles. Le grand oral se prépare sur toute l'année car toute intervention orale s'apprend et se travaille.

Reportez-vous également à la méthode présentée sur le rabat de l'ouvrage.

1re partie : préparer sa question pour le jury

ÉTAPE 1 Élaborer la question dans l'objectif du grand oral → Voir méthode thème 1 p. 92-93

Ce travail doit être mené avec une grande rigueur car il va conditionner votre confiance en vous lors du passage.

1. Choisir un domaine qui suscite particulièrement son intérêt

■ Dans la spécialité Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques ou qui concerne les deux spécialités de Terminale.

2. Formuler la question à présenter

Exemple, pour le thème 1 : « La Chine sera-t-elle le futur maître des océans ? »

■ La formulation doit couvrir l'ensemble du sujet qui va être traité.

■ La formulation doit soulever un problème, parfois un paradoxe, et induire une démonstration logique. Elle repose donc souvent sur la question des limites.

ÉTAPE 2 Organiser la réponse à la question choisie → Voir méthode thème 2 p. 166-167

3. Définir les termes du sujet et les limites de celui-ci

Penser à analyser les mots-clés et à fixer le cadre chronologique et spatial de la question posée.

4. Faire une recherche bibliographique pour trouver des arguments et des exemples qui viendront étayer le propos

■ Rechercher dans le cours, le manuel, sur Internet ou au CDI toutes les informations qui peuvent être utiles au sujet.

■ Privilégier les recherches sur des sites de références, soit historiques (lhistoire.fr, herodote.net, histoire-image.org), soit géographiques ou géopolitiques, soit de bibliothèques ou de musées (classes.bnf.fr, carnavalet.paris.fr).
Il est aussi possible de consulter des journaux spécialisés comme courrierinternational.com ou plus généraux : lemonde.fr, lefigaro.fr, liberation.fr

■ Ne pas négliger les ressources papier à sa disposition : les livres scientifiques, les revues, les journaux, sont des ressources essentielles pour les recherches.

■ Utiliser des vidéos, par exemple celles disponibles sur le site de l'INA.

5. Développer l'argumentation et les exemples précis qui permettent de traiter le sujet avant de les regrouper dans deux ou trois grandes parties qui constitueront le plan de la présentation orale de la question

Pensez à vous appuyer sur des faits récents pour montrer que votre sujet est toujours d'actualité.

6. Lister les grandes notions qui doivent être explicitées lors de la présentation

ÉTAPE 3 Organiser le plan → Voir méthode thème 3 p. 246-247

Un plan simple, en deux ou trois parties, est souhaitable.

Lister les principales idées à développer ensuite dans chacune des parties définies ; donner à chaque fois au moins un argument accompagné d'un exemple précis pour illustrer le propos.

ÉTAPE 4 Rédiger l'introduction et la conclusion → Voir méthode thème 4 p. 324-325

7. **L'introduction est le premier élément que le jury va entendre.** Elle donne la première impression sur la prestation orale. Elle doit comporter différents éléments incontournables :

- L'approche du sujet : partir d'un exemple récent, pertinent, pour commencer l'introduction.
- L'amorce : définir les enjeux du sujet choisi en précisant les mots-clés.
- La reformulation de la problématique et l'annonce du plan choisi pour la présentation orale.

8. **La conclusion laisse au jury la dernière impression sur la présentation.** Elle ne doit pas être négligée. Il faut donc prendre le temps de bien la structurer à la fin du travail. Elle doit comporter des éléments incontournables :

- La réponse claire à la problématique posée en introduction.
- Le bilan de l'argumentation reprenant les points essentiels.
- L'ouverture, à la fin, sur un autre sujet lié.

ÉTAPE 5 S'entraîner à l'oral → Voir méthode thème 5 p. 394-395

Soigner sa prise de parole, adopter une bonne attitude…

2e partie : se préparer aux questions précises que le jury peut poser selon le sujet choisi

À vous de réfléchir aux questions possibles à partir de votre sujet !

- Pourquoi des groupes terroristes s'en sont-ils pris aux statues de Tombouctou ou aux vestiges de Palmyre ? (Thème 4)
- Comment la Chine développe-t-elle les nouvelles routes maritimes de la soie ? (Thème 1)
- Face au retrait américain, quels pays ou régions du monde pourraient prendre le leadership dans la mise en place d'une gouvernance planétaire environnementale ? (Thème 5)

3e partie : s'orienter après le bac → Voir méthode thème 6 p. 468-469

À partir du sujet que l'on a choisi, il faut montrer en quoi on se prépare à des études post-bac précises et à un parcours professionnel.

- Choisir une formation post-bac qui vous convient et, si possible, un métier qui vous attire, en lien avec la thématique retenue pour votre grand oral (infographiste dans le domaine de…, commercial dans le domaine du transport maritime…).
- Faites des recherches pour vous documenter sur ce métier, par exemple sur le site de l'Onisep : www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers
- Découvrez les principales formations qui vous permettront d'accéder à ce métier et sélectionnez-en une ou deux.

THÈME 1

De nouveaux espaces de conquête

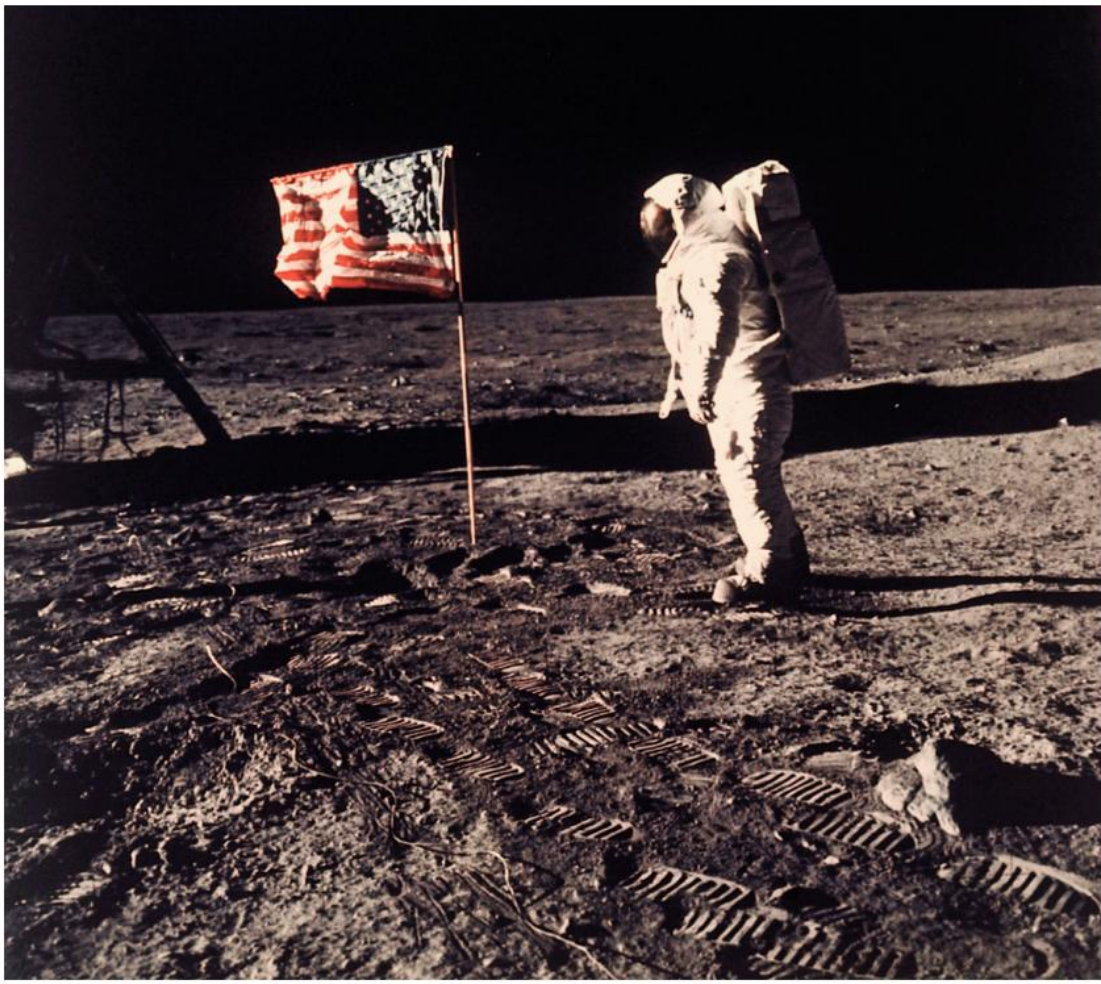

1 Une conquête au service de l'affirmation des États-Unis pendant la guerre froide

Le 21 juillet 1969, l'astronaute Neil Armstrong plante le drapeau américain dans le sol lunaire. Les États-Unis signent alors un exploit technologique majeur qui consacre leur supériorité mondiale.

RAPPEL DU PROGRAMME • THÈME 1

› **Introduction :** Océan et espace : quelles spécificités ? 24
– Une connaissance et une maîtrise en constante évolution
– Les dernières frontières ?

› **Axe 1 :** Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités ...32
– Les enjeux géopolitiques d'une conquête : la course à l'espace des années 1950 à l'arrivée de nouveaux acteurs (Chine, Inde, entreprises privées…) 34
– Affirmer sa puissance à partir des mers et des océans : la dissuasion nucléaire et les forces de projection maritimes 40

› **Axe 2 :** Enjeux diplomatiques et coopérations 50
– Coopérer pour développer la recherche : la station spatiale internationale 52
– Rivalités et coopérations dans le partage, l'exploitation et la préservation des ressources des mers et des océans : de la création des zones économiques exclusives (Convention de Montego Bay) à la gestion commune de la biodiversité (conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine, BBNJ : *Biological diversity beyond national juridiction*) 58

› **Objet de travail conclusif :** La Chine : à la conquête de l'espace, des mers et des océans 68
– Une volonté politique d'affirmation (discours, investissements, appropriations…) 72
– Des enjeux économiques et géopolitiques considérables pour la Chine et le reste du monde 76

RESSOURCES EN
Sur le site collection lycee.hachette-education.com/hg-scpo/tle

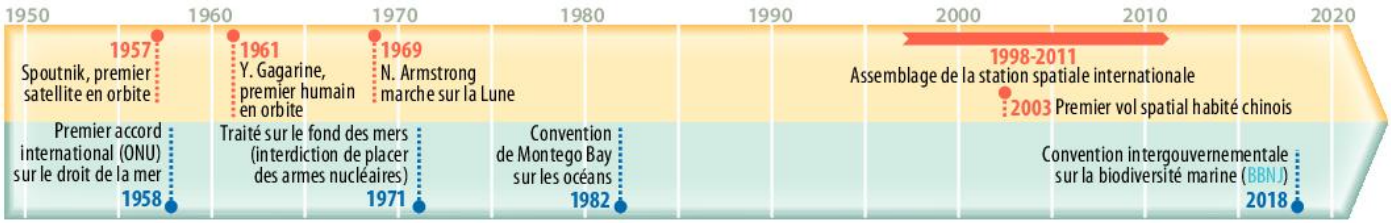

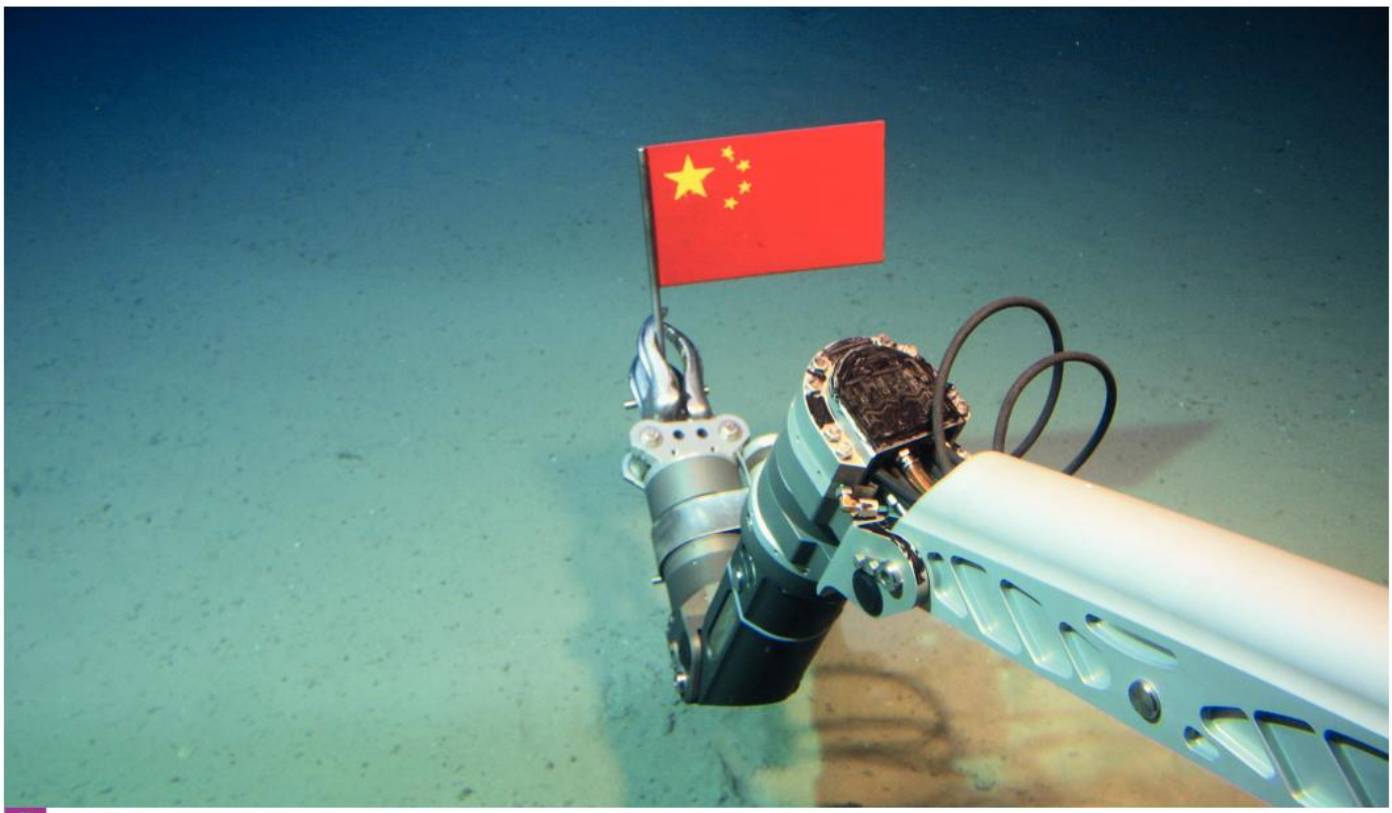

2 Une conquête au service de l'affirmation de la puissance émergente chinoise

En 2010, la Chine a planté son drapeau au fond de la mer de Chine méridionale à 3 759 m de profondeur comme la Russie l'avait fait en 2007 dans l'Arctique.
La Chine affirme alors qu'elle est capable d'atteindre 70 % des fonds océaniques de la planète.

Vocabulaire

- BBNJ (*Biological diversity beyond national juridiction* – en français, Conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale) : cycle de réunions de l'ONU visant à assurer la protection de la biodiversité en haute mer.

Vidéo : « À la conquête des océans et de l'espace »

Conférence de Christian Buchet, géopolitologue et Michel Tognini, astronaute (APM, 2019, durée : 1'10) :
– géopolitique de l'océan (de 28' à 38') ;
– géopolitique de l'espace (de 38' à 45').

Vidéo

QUESTIONS

1. Formulez des hypothèses pour expliquer que la conquête et la maîtrise de l'océan et de l'espace sont des facteurs de puissance. (doc. 1, 2 et frise)
2. Comment les documents illustrent-ils les difficultés de conquête de ces nouveaux espaces ? (doc. 1, 2 et vidéo)
3. Comment la Chine affirme-t-elle ses ambitions dans cette double conquête ? (doc. 2, frise et vidéo)

Océan et espace : quelles spécificités ?

REPÈRES

Des limites océaniques et spatiales toujours repoussées

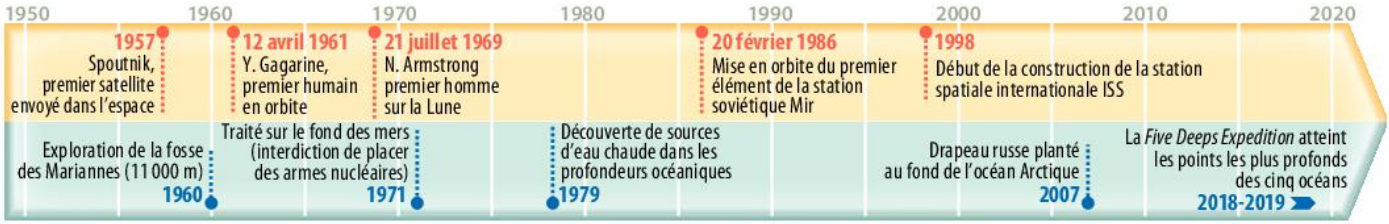

A Une meilleure connaissance des profondeurs océaniques à partir des années 1950

L'exploration des grandes profondeurs océaniques est récente puisqu'elle date des années 1950.

Après la période de la découverte de la surface océanique (du XV^e^ au XIX^e^ siècle), puis celle des grandes campagnes océanographiques mondiales (du XIX^e^ siècle aux années 1950), les progrès techniques autorisent l'exploration des grands fonds marins. En 1956, Jacques-Yves Cousteau prend en photo les grands fonds de l'Atlantique à plus de 6 000 m de profondeur. Mais ces explorations ont été freinées pendant la guerre froide, les grandes puissances préférant l'aventure spatiale. Le XXI^e^ siècle connaît un renouveau pour les grands fonds. Leur connaissance permet de soutenir des intérêts géopolitiques (accès aux ressources marines, terres rares, etc.) et scientifiques (connaissance des séismes, sources chaudes, changement climatique).

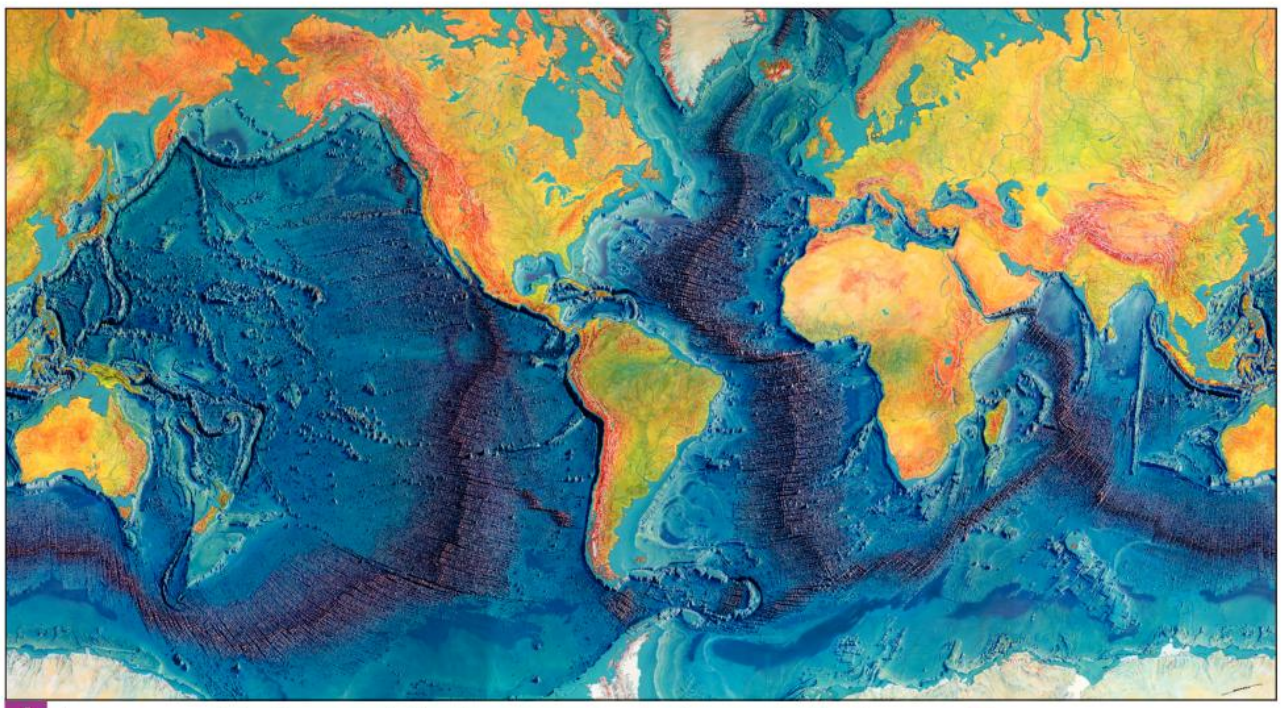

1 La cartographie des grands fonds : une avancée récente de l'océanographie

Première carte des fonds océaniques de Bruce C. Heezen et Marie Tharp, 1977.

Les fonds marins sont constitués de reliefs comme les fosses océaniques, les monts sous-marins, les zones de fracture. L'océanographie moderne est née des travaux de scientifiques européens depuis l'expédition britannique du *Challenger* (1873-1876). Mais ce n'est qu'un siècle plus tard que la première carte des fonds océaniques est réalisée.

B Une connaissance de l'espace qui commence dans les années 1950

La guerre froide marque le début de l'exploration spatiale.

Dans les années 1950, l'objectif premier est la maîtrise de la satellisation afin de développer les missiles balistiques intercontinentaux puis, à partir des années 1960, les satellites de télécommunications. Le second objectif de l'exploration spatiale est l'envoi de vols habités en orbite, puis sur la Lune pour en rapporter des roches à analyser. Depuis les années 1970, l'exploration spatiale est ponctuée par l'envoi de stations orbitales habitées, ainsi que par l'envoi de sondes de plus en plus lointaines pour explorer les planètes du système solaire ou les astéroïdes, et en connaître les ressources exploitables. L'envoi de satellites se poursuit aujourd'hui pour mieux connaître l'état de la Terre ou pour des objectifs militaires. Demeure enfin la volonté d'envoyer des hommes sur Mars ou sur la Lune, mais la question du coût de ces projets et des capacités de résistance du corps humain en freine la réalisation.

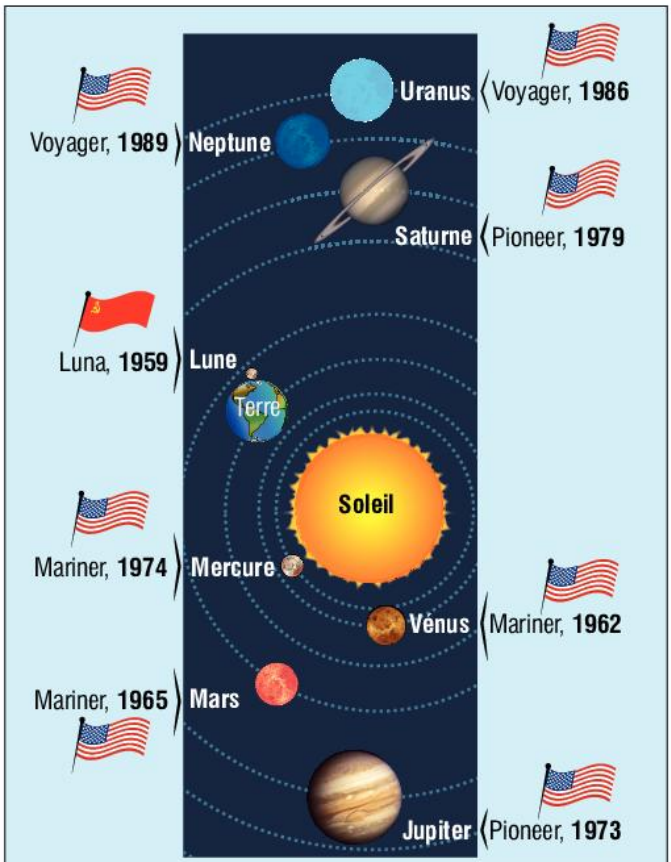

Source : Olivier Zajec, *Frontières*, Chronique Éditions, 2017.

2 Des frontières spatiales sans cesse repoussées

Vocabulaire

- **Nouvelle frontière :** idée de repousser les limites des connaissances sur de nouveaux terrains d'expérimentation géographiques et scientifiques (espace, mers et océans, cerveau humain, cyberespace…) au service du développement des sociétés.
- **Océanographie :** étude scientifique des mers et océans qui relève des mégasciences, centrée sur la cartographie des fonds marins, la connaissance des courants marins et de la biodiversité.

C Les océans et l'espace, les dernières frontières géographiques à explorer

Les océans et l'espace sont considérés comme de nouvelles frontières à atteindre et exploiter.

Entre 1957 et 1966, en réponse à la conquête spatiale, des géologues américains lancent le projet Mohole afin de forer la croûte océanique. Mais dans le contexte de la guerre froide, il est vite abandonné par les États-Unis au profit du projet spatial Apollo. Aujourd'hui, le retard pris dans la connaissance des fonds marins se résorbe lentement : 95 % des ressources sous-marines restent à découvrir. Il est toujours plus facile d'envoyer un homme sur la Lune qu'au fond des abysses. Le défi de la protection de ces nouveaux territoires est aussi posé.

3 Les grands fonds océaniques de l'Arctique : une nouvelle frontière géopolitique

Dessin de Kal publié dans *20 minutes*, mars 2012.

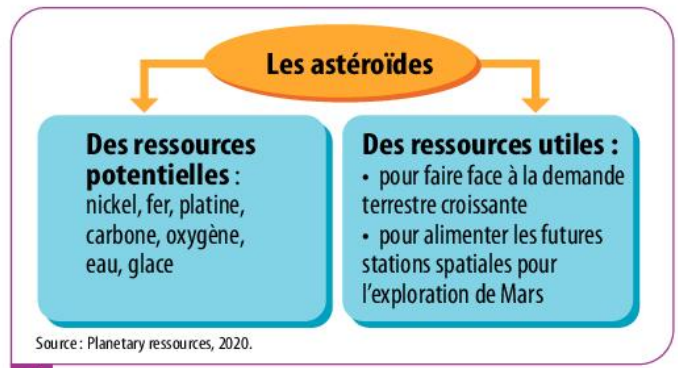

Source : Planetary ressources, 2020.

4 Les astéroïdes, le nouvel eldorado spatial ?

QUESTIONS

1. Quel est le principal but de l'océanographie ? Montrez que la connaissance des océans a progressé depuis les années 1950. (doc. 1 et frise)
2. Quelles sont les grandes étapes de la découverte de l'espace ? (doc. 2 et frise)
3. Montrez que l'exploration des océans et celle de l'espace n'avancent pas au même rythme. (doc. 2, 3 et frise)
4. Pourquoi les océans et l'espace sont-ils les nouvelles frontières de l'humanité ? (doc. 1, 2, 3 et 4)

ÉTUDE L'exploration des abysses

Patrimoine commun de l'humanité, les grands fonds océaniques sont moins connus que la surface de la Lune. Si 95 % des **abysses** restent à explorer, on n'y cherche plus les monstres marins comme au XVIe siècle, mais des ressources minérales et biologiques.

Comment l'enjeu scientifique de l'exploration des abysses est-il devenu aussi un enjeu géopolitique ?

Enjeux	Exemples de retombées existantes ou possibles
Scientifiques : • Connaissance du relief sous-marin, sismologie, volcanologie • Étude d'une faune et flore adaptées à l'absence de lumière, aux hautes pressions et à des températures extrêmes • Étude du milieu océanique : courants, évolution des températures	→ Tracé des câbles sous-marins, prévision des séismes → Biotechnologies : cosmétique (crème à bronzer, lessive, etc.), médicaments (régénération des os), alimentation → Prévision climatique à long terme
Économiques : • Exploration des **ressources halieutiques** • Pose de câbles sous-marins • Exploration des ressources minérales	→ Nouvelles espèces de poissons comestibles par la pêche profonde (empereur) → Minéraux rares utilisés dans l'informatique, l'électronique, etc.

1 Les abysses, la dernière frontière ?

Source : Ifremer, 2020.

2 Les abysses, une course à l'exploitation

La course aux ressources minérales oppose tout d'abord des pays développés. La France se lance dans l'aventure dès 1970 dans le Pacifique et notamment en Polynésie française. Elle côtoie dans cette zone la RFA[1], l'URSS, le Canada, la Belgique, l'Inde ou le Japon et les États-Unis. La Chine, intéressée dès le milieu des années 1970, sera longtemps limitée par ses moyens technologiques. La montée en puissance des émergents joue aujourd'hui un rôle : une demande croissante pèse sur les ressources des métaux de base qui tendent à se raréfier à terre. Il s'agit désormais, pour les nations qui comptent, de s'assurer des réserves stratégiques en mer. Les projets foisonnent aux quatre coins du monde : France, Nouvelle-Zélande, Canada, Équateur, Japon ou encore Arabie Saoudite mènent tous des campagnes d'exploration dans leurs eaux territoriales. Et la dynamique est identique en haute mer où les permis délivrés par l'Autorité internationale des fonds marins se partagent entre la Chine, la Russie, la France, la Corée du Sud, le Japon sans oublier l'Inde qui se concentre sur son océan. Si les pays pionniers conservent un avantage du fait d'un savoir-faire et d'outils performants – flottes océaniques notamment –, le rattrapage est en cours du côté des émergents et laisse augurer une lutte sans merci pour s'approprier les secteurs les plus prometteurs.

Centre d'études stratégiques de la Marine, *Études marines – Abysses*, juin 2015.

1. RFA : République fédérale d'Allemagne entre 1949 et 1990.

Vocabulaire

- **Abysses :** ensemble des zones océaniques très profondes, commençant entre 3 000 et 4 000 m de profondeur, qui se caractérisent par une absence totale de lumière, un grand froid et de très hautes pressions.
- **Ressources halieutiques :** ressources vivantes (animales et végétales) des milieux aquatiques exploitées par l'homme (pêche, aquaculture).

3 Les enjeux géopolitiques des abysses

Vidéo « Les abysses : un enjeu géopolitique »
Un entretien avec Cyrille Poirier-Coutansais, directeur de recherches au Centre d'études stratégiques de la Marine. (IRIS, 2015, durée : 4'42)

Vidéo

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Montrez que l'exploration des abysses est d'abord un enjeu scientifique. (doc. 1 et doc. 2 p. 31)
2. Pourquoi peut-on dire que les fonds marins sont un enjeu géopolitique pour les États ? (doc. 2 et 3)
3. Pourquoi les enjeux scientifiques de l'exploration des mers et des océans inaugurent-ils une collaboration internationale pour des intérêts communs ? (doc. 1 et 3)

Vers le bac - Dissertation

■ Analyser le sujet

À l'aide des documents, analysez le sujet de dissertation : **L'exploration des mers et océans, un enjeu géopolitique.**

Aide Définissez précisément les termes du sujet (exploration, océans, mers, enjeu, géopolitique) et établissez des liens entre eux.

ÉTUDE

La connaissance des océans : les travaux de Tara Océan

Depuis 2004, la Fondation Tara Océan est un acteur majeur des avancées de la connaissance scientifique des espaces maritimes. Les onze expéditions menées (Arctique, Méditerranée, Pacifique, etc.) ont permis de renforcer la légitimité de cet acteur de la géopolitique environnementale mondiale.

Comment les équipes du voilier Tara participent-elles à une meilleure connaissance des océans ?

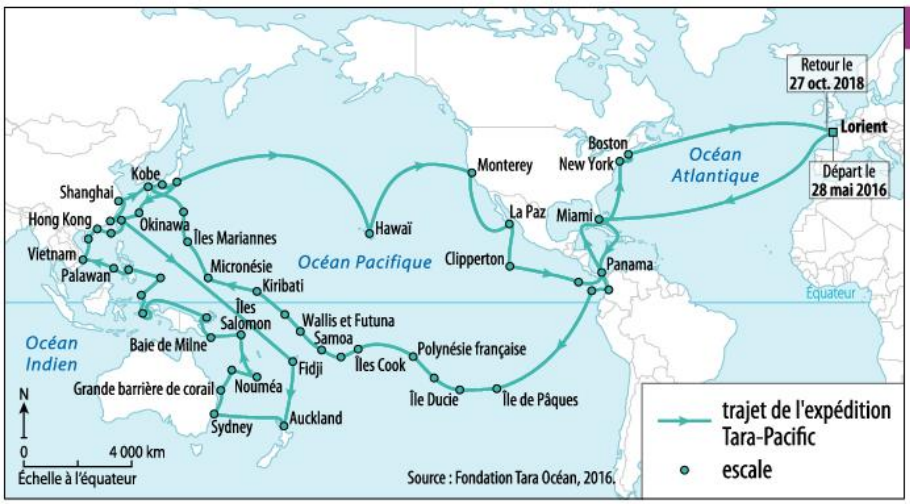

1 L'expédition Tara-Pacific du voilier *Tara*

L'expédition Tara-Pacific a parcouru plus de 100 000 km pour explorer cet océan.

Vocabulaire

- **Fondation :** association reconnue d'utilité publique financée par des entreprises privées (Agnès B pour la fondation Tara par exemple).

2 Une expédition au service de la connaissance des coraux

Du canal de Panama au Japon (2016-2017), puis de la Nouvelle-Zélande à la Chine (2017-2018), Tara aura effectué plus de 36 000 prélèvements dans 32 sites coralliens. Dès novembre 2016, à Ducie Island, à l'ouest de l'île de Pâques, les scientifiques ont observé les premiers récifs impactés par le réchauffement climatique. Un blanchissement qui a atteint 30 à 50 % dans certaines îles en Polynésie, voire 90 % aux îles Samoa. La santé des récifs coralliens observés s'avère en fait très contrastée, ils répondent différemment aux stress globaux et locaux. Tara Pacific offre ainsi l'opportunité de dissocier les effets des perturbations locales (pollutions, urbanisation, sédimentation due à l'érosion des sols, techniques de pêche invasives…) de l'incidence des changements globaux (réchauffement climatique global, acidification de l'océan…) et de mesurer l'état de santé de populations coralliennes soumises à ces deux types de perturbations. Grâce à cette expédition, il sera ainsi possible d'identifier les conditions optimales permettant d'assurer la survie des coraux. Autre caractère spécifique de cette expédition : son approche multidisciplinaire, associant biologistes coralliens, généticiens, océanographes, spécialistes du plancton et des poissons de récifs, bio-informaticiens et même médecins !

D'après « Retour de l'expédition Tara Pacific : des constats inattendus sur un patchwork corallien », CNRS, 27 octobre 2018.

3 Le voilier *Tara* devant le siège de l'ONU à New York en 2012

QUESTIONS

▪ Sélectionner des informations

1. Comment l'expédition Tara-Pacific participe-t-elle au recul des frontières océaniques ? (doc. 1 et 2)
2. Pourquoi la Fondation Tara Océan est-elle un acteur de la géopolitique environnementale mondiale ? (doc. 2 et 3)

ÉTUDE

ORAL

La Lune, terrain d'expérimentation de la conquête de l'espace

Distante de 384 400 km de la Terre, la Lune en est l'unique satellite et fascine les hommes depuis des siècles. De l'envoi des premières sondes en 1959 à l'alunissage raté de l'Inde en 2019, elle reste une priorité pour les grandes agences spatiales.

Pourquoi la Lune constitue-t-elle le terrain privilégié de la conquête spatiale ?

1 **Les débuts de l'exploration lunaire par des sondes célébrés par des timbres commémoratifs.**

Après six échecs, la sonde soviétique Luna 2 est le premier objet fabriqué par l'homme à atteindre la Lune le 14 septembre 1959. Ce succès consacre la domination de l'URSS dans l'exploration de l'environnement lunaire.

2 **Le programme Apollo, une étape majeure de l'exploration lunaire**

Outre les premiers pas de l'homme sur la Lune le 21 juillet 1969, le programme spatial américain Apollo perfectionne les connaissances scientifiques grâce aux roches lunaires rapportées sur Terre et aux données collectées par les instruments scientifiques.

3 Les roches lunaires, un outil de la connaissance spatiale

Les 150 milliards de dollars actuels investis dans le programme Apollo n'ont pas été perdus pour la science. 382 kilos de roche lunaire ont été rapatriés dans les laboratoires terrestres et les instruments installés sur la Lune ont envoyé des mesures des années durant. Les premières missions se sont contentées du strict minimum, à l'image d'Armstrong le 20 juillet 1969. L'astronaute se penche et ramasse quelques graviers, n'importe où, n'importe lesquels, juste pour avoir de quoi mettre sous le microscope au cas où un problème soudain obligerait les astronautes à rentrer sur Terre en urgence. En plus, les scientifiques avaient demandé qu'on emmène seulement les expériences capables de produire des résultats en dix minutes, toujours en cas d'abandon précoce de la sortie lunaire. Finalement, Aldrin et Armstrong ont installé un sismographe, une bannière chargée de capter l'énergie du vent solaire et un réflecteur capable de mesurer la distance Terre-Lune avec une précision inédite. Grâce aux bannières, on connaît la composition du vent solaire. Grâce aux réflecteurs, on sait que la Lune s'éloigne de 3,8 centimètres par an. Grâce aux sismomètres, on a découvert que des tremblements de terre secouent la Lune, pourtant dépourvue de plaques tectoniques. Mission après mission, les sorties extravéhiculaires se sont allongées, les expériences scientifiques sont devenues plus complexes et complètes. Les roches d'Apollo ont ouvert la voie à des études sur la structure, la composition et l'origine de la Lune.

Camille Gévaudan, « Apollo, des échantillons de géant pour l'humanité », *Libération*, 12 juillet 2019.

5 Les objectifs de l'exploration lunaire pour les États-Unis

En tant que chef de file international dans le domaine spatial depuis 60 ans, la NASA a accompli des exploits en matière d'exploration, de découverte, de science et de technologie. Nous avons changé la façon dont le monde vole, communique, prédit le temps, et plus encore. Le budget de la NASA pour 2020 du président Trump est l'un des plus solides jamais enregistrés. Pour la première fois en dix ans, la NASA dispose d'un budget pour poursuivre ses activités sur la surface lunaire. Nous avons fait appel à des entreprises américaines[1] pour concevoir et développer des atterrisseurs lunaires capables de transporter des humains. Grâce à ce budget, nous entreprendrons la première mission aller-retour sur Mars. Bon nombre des progrès technologiques que nous réaliserons vers la Lune fourniront des données essentielles pour les futures missions sur Mars aussi bien pour des humains que pour des robots. Nous approfondirons notre compréhension de la Terre et mettrons en œuvre des programmes ambitieux pour étudier l'étendue de notre système solaire et au-delà. Nous explorerons, découvrirons et inspirerons, et toute l'humanité bénéficiera de nos efforts.

D'après le discours de Jim Bridenstine, administrateur de la NASA, 11 mars 2019.

1. La NASA a fait appel à onze sociétés privées parmi lesquelles Boeing, Space Systems Loral, Blue Origin et SpaceX.

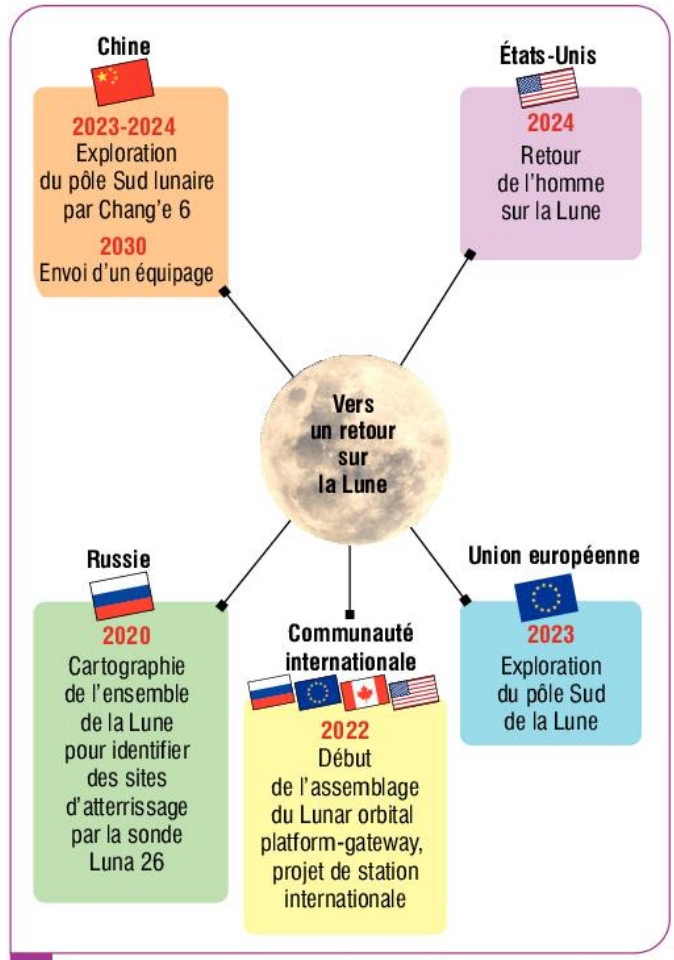

4 Les nouveaux projets d'exploration lunaire

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Par quels moyens s'effectue l'exploration de la Lune entre 1957 et 1969 ? Quels en sont les objectifs ? (doc. 1, 2 et 3)
2. Pourquoi peut-on parler d'un retour sur la Lune depuis les années 2000 ? (doc. 4)
3. Expliquez les motivations des différents acteurs. (doc. 4 et 5)
4. Montrez que l'exploration lunaire a des objectifs multiples. (doc. 4 et 5)

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ■ Présenter un exposé **ORAL**

À l'aide des réponses aux questions, vous présenterez un exposé oral évoquant les moyens et les étapes de l'exploration lunaire, ses difficultés et ses réussites sans oublier les enjeux géopolitiques passés et présents de cette exploration.

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ■ Organiser un débat **ORAL**

Divisez la classe en deux groupes. Le premier soutient, à partir des documents, que la conquête de la Lune est surtout un enjeu géopolitique qui relève du symbole ; le second défend la thèse de l'utilité scientifique et économique de la conquête lunaire.

LEÇON 1

Océan et espace : quelles spécificités ?

Comment la conquête et la maîtrise des océans et de l'espace ont-elles sans cesse repoussé leurs frontières ?

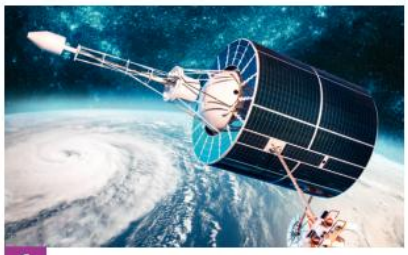

1 Les satellites, un observatoire du réchauffement climatique

Sur les 2 000 satellites actuellement en orbite, près de 800 sont dédiés à l'observation et la surveillance de la Terre : constitution et parcours de cyclones, enregistrement de températures, etc.

A Une maîtrise des océans en constante évolution

- **La connaissance des océans a progressé parallèlement aux techniques.** L'expédition du *Challenger* (1872-1876) marque les débuts de l'océanographie moderne, permettant de mieux connaître la circulation des courants marins et la faune des abysses. Ces études sont poursuivies par les États (Institut océanographique de Paris créé en 1906, Institut australien des sciences marines en 1972) et mises en réseau par l'Unesco (1960). L'océanographie est devenue une mégascience.
- **À partir des années 1950, l'exploration des abysses prend un tour nouveau grâce aux progrès techniques.** Mais les exploits (D. Walsh et J. Piccard dans le Pacifique, 1960) sont freinés pendant la guerre froide, les grandes puissances préférant se concentrer sur la découverte spatiale. Au XXIe siècle, la conquête reprend, servant la connaissance scientifique et des intérêts géopolitiques. Pourtant, les plongées records restent rares. Une dizaine de sous-marins seulement sont capables de descendre à plus de 3 000 m de profondeur.
- **La connaissance et la maîtrise des océans ont permis l'affirmation des puissances.** Après une longue période de supériorité britannique (XIXe siècle), la hiérarchie des puissances maritimes est aujourd'hui dominée par les États-Unis (première marine de guerre, première ZEE). Pourtant, au XXIe siècle, la puissance maritime américaine doit faire face à l'ascendance de la Chine : la maîtrise des océans est devenue un enjeu de la puissance chinoise sur la scène mondiale.

B Une connaissance de l'espace relativement récente

- **Jusqu'au milieu du XXe siècle, la connaissance de l'espace se limite à son observation** qui s'améliore dès le XVIIe siècle (télescope de Newton, 1672). Mais c'est la mise au point des fusées V2 par l'armée allemande (1944-1945) qui est à l'origine des premières technologies de lanceurs dans l'espace développées dans les années 1950.
- **Avec la course à l'espace, la guerre froide permet l'exploration spatiale.** L'URSS envoie le premier satellite en orbite, le Spoutnik, en 1957, puis le premier homme dans l'espace, Youri Gagarine, en 1961, permettant les premières photographies exactes de la Terre. Les Américains atteignent la Lune le 21 juillet 1969 et en rapportent des roches. Dans la période 1970-1980, l'envoi de sondes et de stations orbitales habitées fait progresser la connaissance de l'espace et de la formation des planètes.
- **Aujourd'hui, les puissances établies dominent l'espace, mais d'autres se lancent dans la course.** Les États-Unis restent l'hyperpuissance spatiale (40 milliards de dollars par an pour le programme spatial civil et militaire) et les vaisseaux russes Soyouz sont le seul moyen d'acheminer les astronautes depuis 2011. En parallèle s'opère une démocratisation de l'espace (soixante pays ont une agence spatiale). Tous ne construisent pas de satellites, mais certains lancent des programmes ambitieux (Inde, Chine).

C L'océan et l'espace : de nouvelles frontières convoitées à explorer

- **Les océans apparaissent comme une nouvelle frontière à dépasser pour que l'humanité subvienne à ses ressources.** Selon l'ONU, le monde connaîtra un pic démographique à 9,7 milliards de personnes en 2050. Dès lors, l'océan est

Vocabulaire

- Abysses : ensemble des zones océaniques très profondes, commençant entre 3 000 et 4 000 m de profondeur, qui se caractérisent par une absence totale de lumière, un grand froid, et de très hautes pressions.
- Mégascience : science nécessitant de lourds investissements financiers (États, groupements internationaux, entreprises privées), des équipes scientifiques nombreuses, des instruments et des laboratoires de grandes dimensions. La mégascience concerne essentiellement la recherche océanique.
- Océanographie : étude scientifique des mers et océans qui relève des mégasciences, centrée sur la cartographie des fonds marins, la connaissance des courants marins et de la biodiversité.

un réservoir potentiel de ressources (sables marins, terres rares) et d'énergies nécessaires (éoliennes, hydroliennes, solaires). Dans ce but, les connaissances progressent avec l'océanographie par satellites et l'exploration des abysses.

- **L'espace peut constituer un enjeu pour l'avenir de la Terre.** Réservoir potentiel de ressources gazières (hélium 3) et minières (platine), d'eau et d'énergies solaires, l'espace attire les grandes puissances et notamment les émergentes (projet d'une centrale solaire chinoise en orbite pour 2050). Surveillant en permanence la Terre, les satellites sont la principale source d'information de l'état de la planète, en particulier du changement climatique (prévisions météorologiques, contrôle du niveau des mers, gestion des risques naturels).

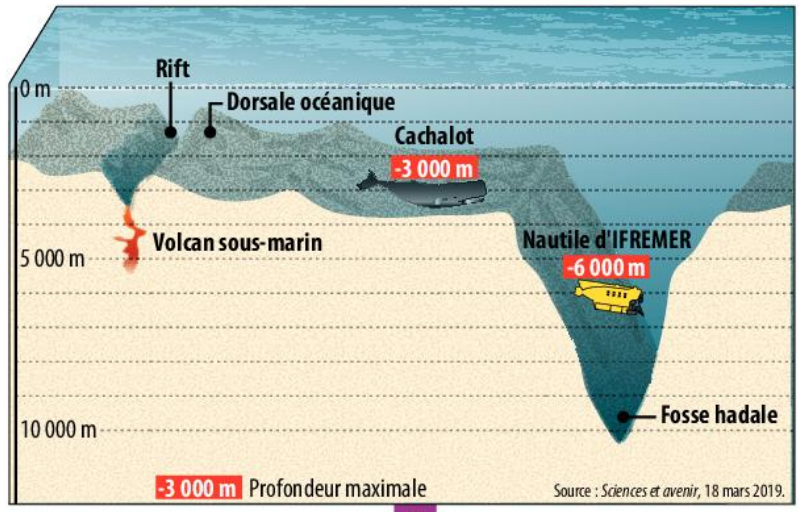

2 Les limites de la conquête des profondeurs

Source : *Sciences et avenir*, 18 mars 2019.

Situées de -6 000 à -11 000 mètres, les zones les plus profondes restent à découvrir.

- **De nouveaux acteurs contribuent à une meilleure connaissance de l'océan et de l'espace.** Des ONG (Greenpeace, Fondation Tara Océan) explorent les océans et se posent en lanceurs d'alerte sur les effets du changement climatique. Des entreprises privées exploitent les océans (le groupe danois VESTAS dans l'éolien *offshore*). L'espace devient aussi un terrain de conquête pour les entreprises. Elles souhaitent abaisser le coût de l'accès à l'espace (SpaceX, Blue Origin), y envoyer des touristes, ou créer une station spatiale privée (Axiom).

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

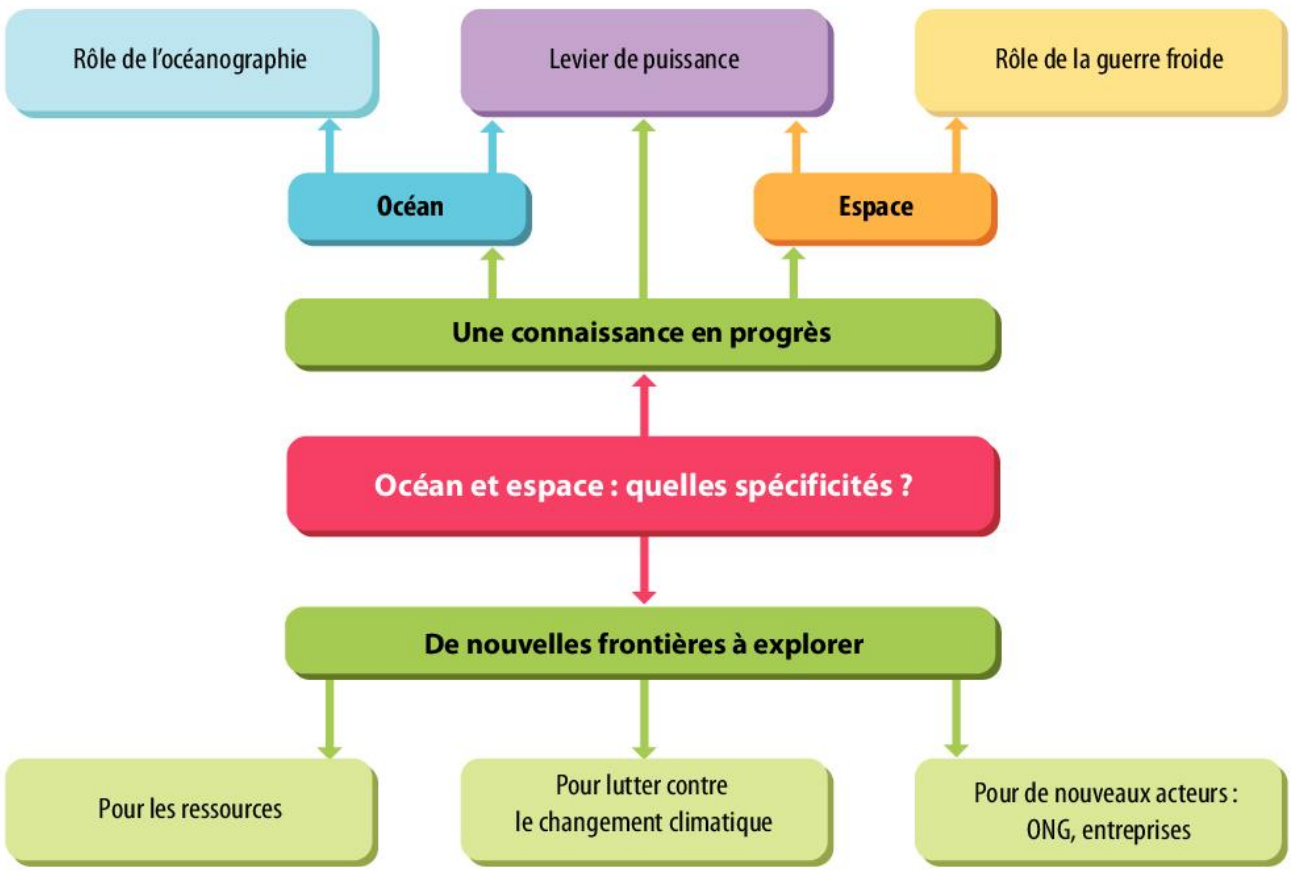

Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités

Comment la conquête des océans et de l'espace a-t-elle stimulé les rivalités entre les puissances ?

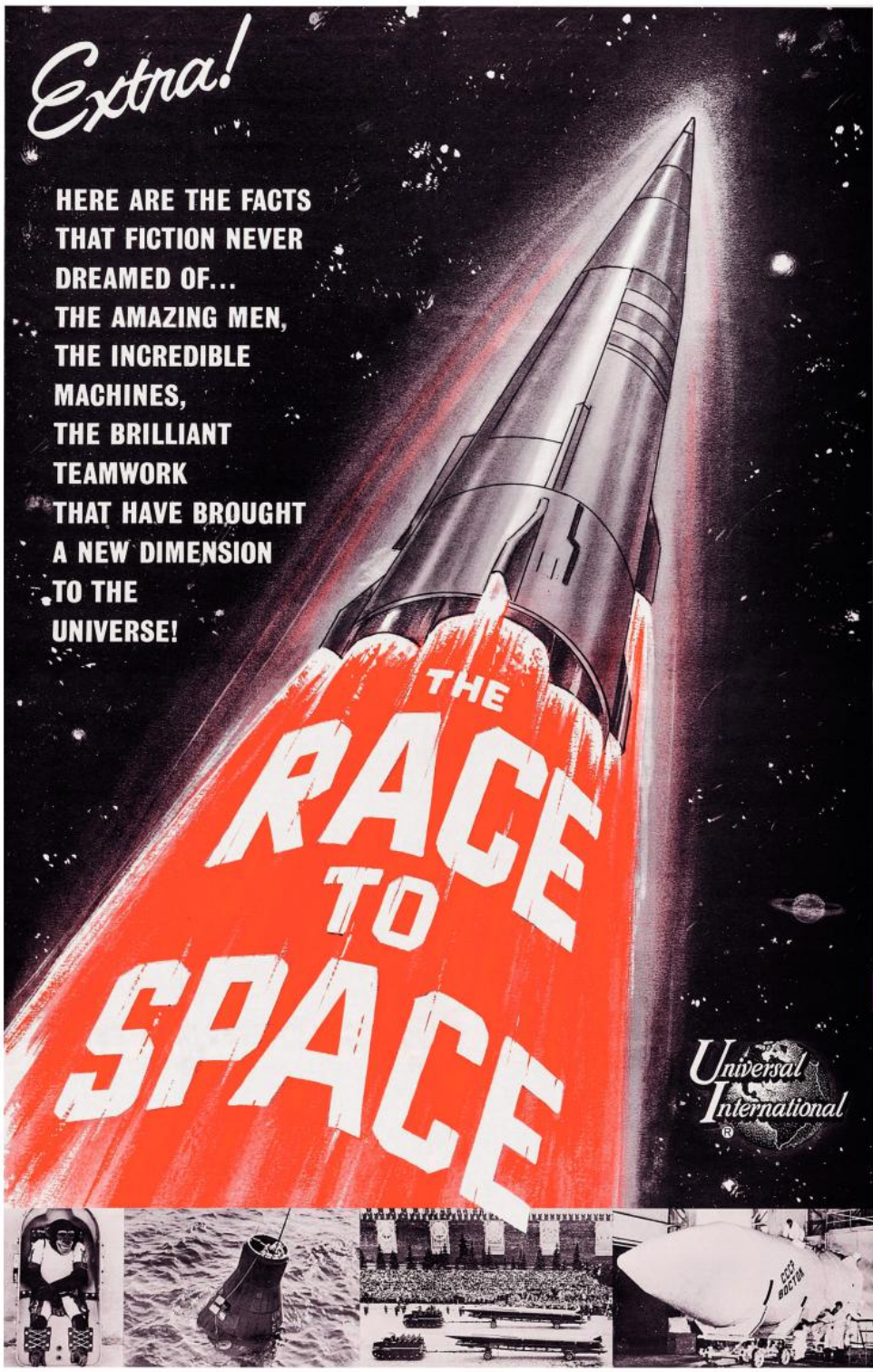

1 La course à l'espace durant la guerre froide

Poster américain de la fin des années 1950.

Traduction : « Quand la réalité dépasse la fiction... Les hommes extraordinaires, les machines incroyables, le travail d'équipe formidable qui ont donné une nouvelle dimension à l'univers ! »

La société cinématographique américaine Universal international célèbre les exploits soviétiques mais également les prouesses américaines (envoi du chimpanzé Ham dans l'espace en 1959).

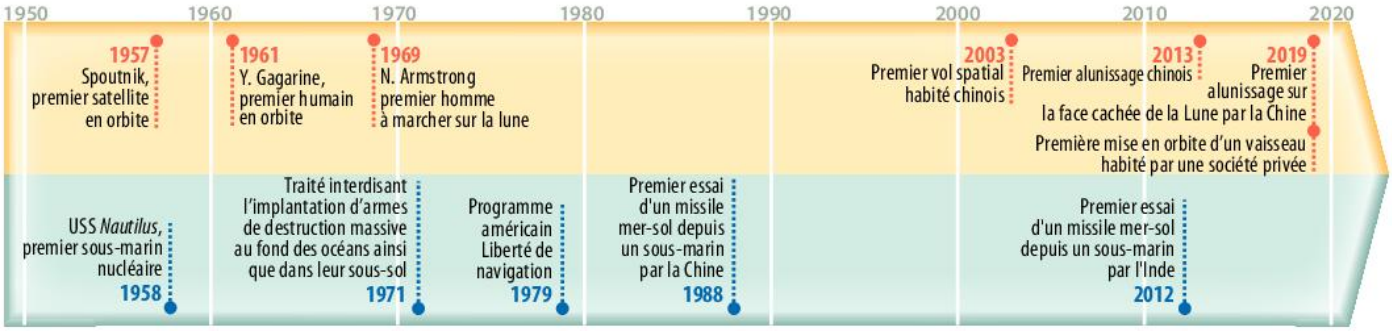

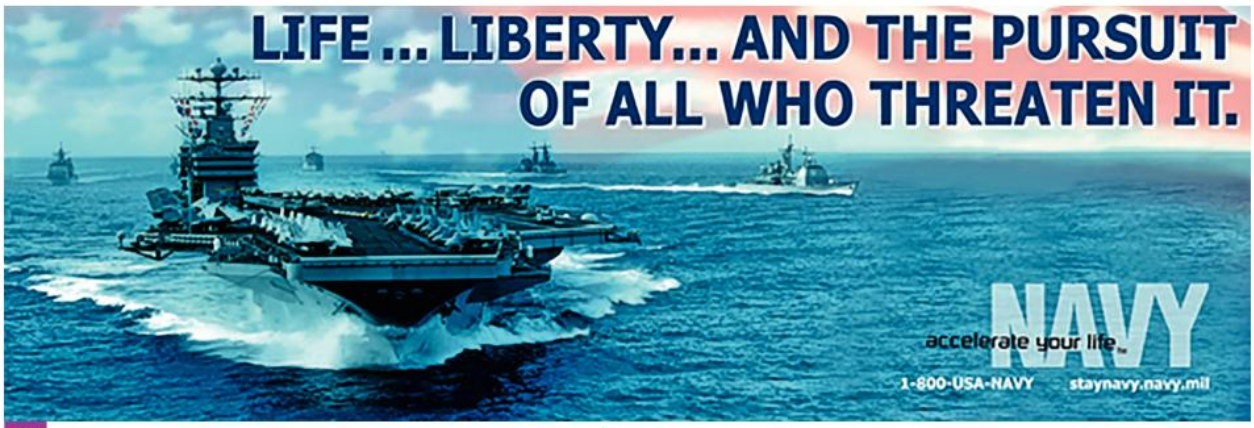

2 L'affirmation de la puissance maritime des États-Unis

Affiche de recrutement de l'US Navy (2019). Traduction : « La vie… La liberté… et la poursuite de tous ceux qui la menacent » (une formule proche du 1er article de la Déclaration d'indépendance des États-Unis).
Avec 967 navires et 6 millions de tonneaux (unité de mesure de volume) de bâtiments de combat, la flotte américaine demeure, et de loin, la première puissance navale mondiale devant la Russie (956 navires et un tonnage de 1,9 million) et la Chine (871 navires pour un tonnage de 1,4 million).

3 L'affirmation de la puissance maritime de la Russie

En octobre 2013, avant les Jeux d'hiver de Sotchi, la Russie médiatise l'arrivée de la flamme olympique au pôle Nord à bord d'un brise-glace à propulsion nucléaire parti de Mourmansk.
Sous couvert de l'internationalisme olympique, la Russie réalise un tour de force géopolitique : affirmer au monde entier l'appropriation de l'océan Arctique, de son littoral au pôle Nord.

Vidéo : « Pourquoi veut-on retourner sur la Lune ? »

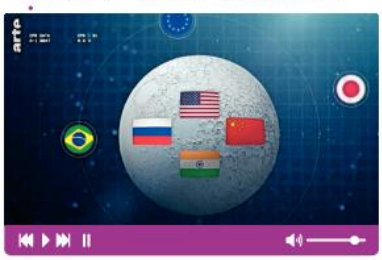

Vidéo

Les grandes agences spatiales et quelques milliardaires, les acteurs de la nouvelle course vers la Lune.
(Arte, 15 juillet 2019, durée : 3'28)

QUESTIONS

1. Montrez les permanences et les mutations des acteurs de la conquête spatiale. (doc. 1, 2 et 3)
2. Montrez que, depuis le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis se sont assignés un rôle de contrôle des océans. Pourquoi ? (doc. 2 et frise)
3. Pourquoi les océans et l'espace sont-ils des territoires d'affirmation de puissance ? (doc. 1 à 3, vidéo et frise)

JALON

REPÈRES 1

Les enjeux géopolitiques d'une conquête : la course à l'espace des années 1950 à l'arrivée de nouveaux acteurs

L'espace, terrain d'affirmations de puissance et de rivalités

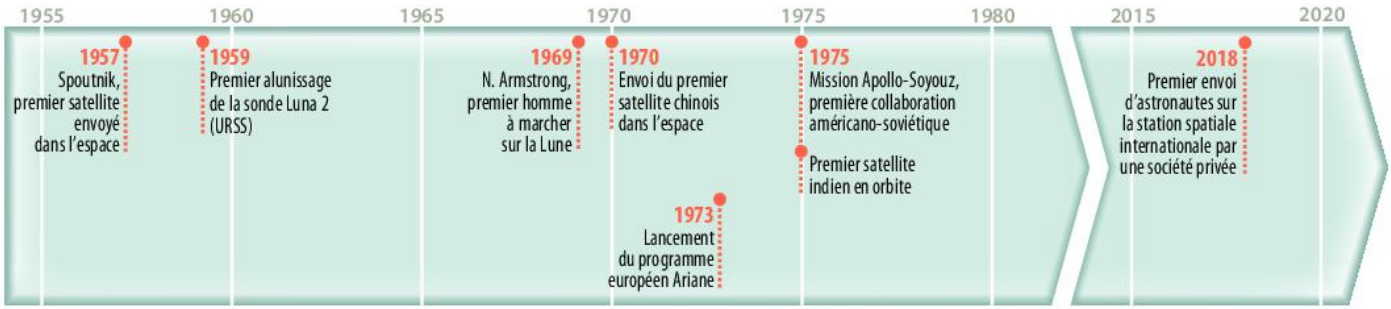

LE POINT SUR...

… l'affirmation de puissance dans l'espace

L'espace fascine les hommes depuis des siècles. Le rêve de conquête prend vie aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale grâce aux innovations technologiques. Dans un premier temps et dans le contexte de guerre froide, seuls les États-Unis et l'URSS partent à l'assaut de l'espace. Une compétition se joue entre les deux Grands à travers l'envoi des premiers satellites et des premiers hommes dans l'espace. À partir des années 1970, de nouveaux États, tels la Chine ou l'Inde, et des pays européens, entrent dans cette course. L'espace devient un moyen pour les États d'affirmer leur puissance et leur supériorité aux yeux du monde, nourrissant dès lors un climat de compétitions et de rivalités. Si à ce jour, seuls des Américains ont marché sur la Lune, ce sont 36 nationalités différentes d'astronautes qui ont séjourné dans l'espace. Depuis le tournant du siècle, les acteurs privés s'affirment sur la scène spatiale internationale. Ce sont des sociétés, souvent issues du monde du numérique, qui voient la conquête spatiale comme un nouvel eldorado pour renforcer la puissance de leur entreprise. Ces sociétés révolutionnent la conquête spatiale, en particulier en offrant la possibilité d'envoyer des satellites dans l'espace à un prix attractif et en jouant sur l'innovation de leurs produits, grâce à la réutilisation des fusées de lancement.

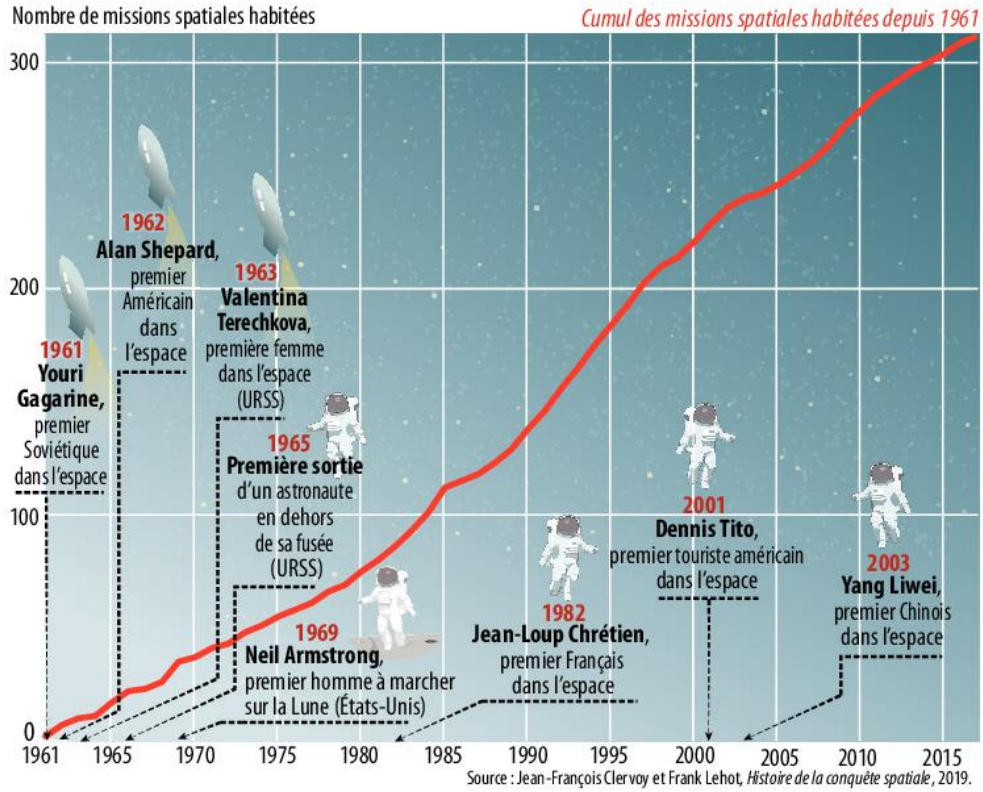

Source : Jean-François Clervoy et Frank Lehot, *Histoire de la conquête spatiale*, 2019.

1 La présence humaine dans l'espace

Vocabulaire

- Espace (ou cosmos) : milieu extraterrestre.
- Puissance : capacité, généralement d'un État, à agir sur le monde qui nous entoure, grâce à son poids territorial, démographique, économique, diplomatique et culturel, lui permettant d'avoir une influence durable sur nos sociétés.
- Satellite : engin construit par l'homme, transporté dans l'espace par une fusée, et placé en orbite autour d'un astre, en particulier de la Terre.

2 Puissance économique et conquête spatiale

Carte interactive

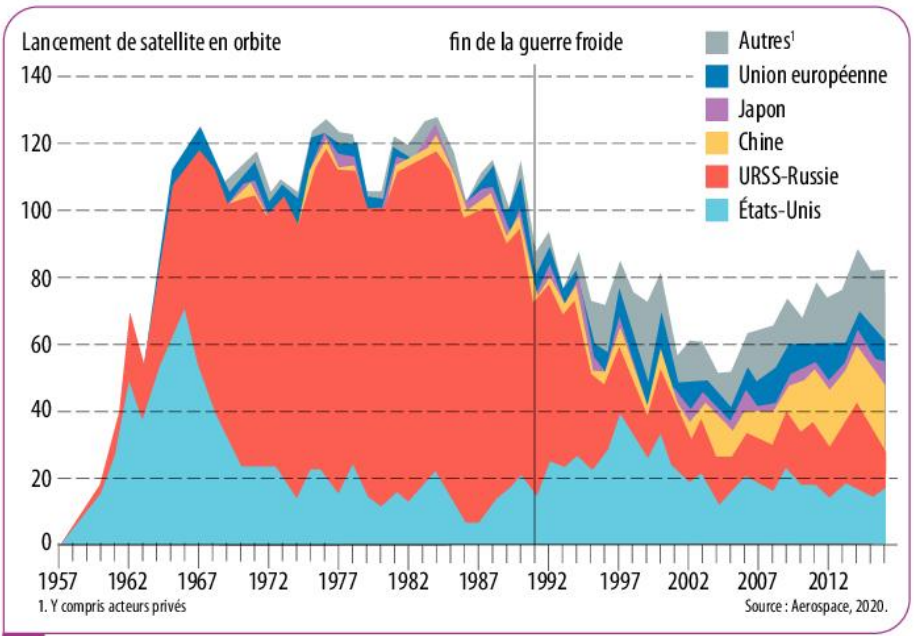

3 Des acteurs spatiaux de plus en plus nombreux

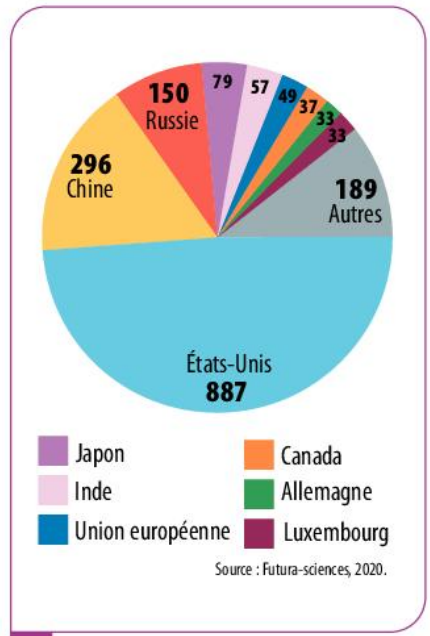

4 Les satellites en orbite dans l'espace en 2019

POUR COMPRENDRE

Depuis le milieu du XX[e] siècle, l'exploration et la conquête spatiale sont devenues des marqueurs de la puissance et du rayonnement international des États. Mais, au XXI[e] siècle, l'exploration spatiale fait rêver un nombre croissant d'acteurs.

1. **Comment la puissance spatiale d'un État se mesure-t-elle ?** (doc. 1, 2 et 4)
2. **À l'aide de la chronologie et des documents 1 et 3, montrez l'évolution des acteurs de la conquête spatiale.**
3. **Montrez que différentes formes de rivalités peuvent apparaître.** (doc. 3 et 4)

JALON

Les enjeux géopolitiques d'une conquête : la course à l'espace des années 1950 à l'arrivée de nouveaux acteurs

ÉTUDE

ORAL

La course à l'espace, un enjeu de la guerre froide

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, États-Unis et URSS profitent des avancées des ingénieurs allemands pour se lancer dans une course à l'espace. L'exploration spatiale et les avancées scientifiques sont un moyen pour les deux Grands d'affirmer leur supériorité et leur puissance.

Pourquoi la guerre froide accélère-t-elle la conquête de l'espace ?

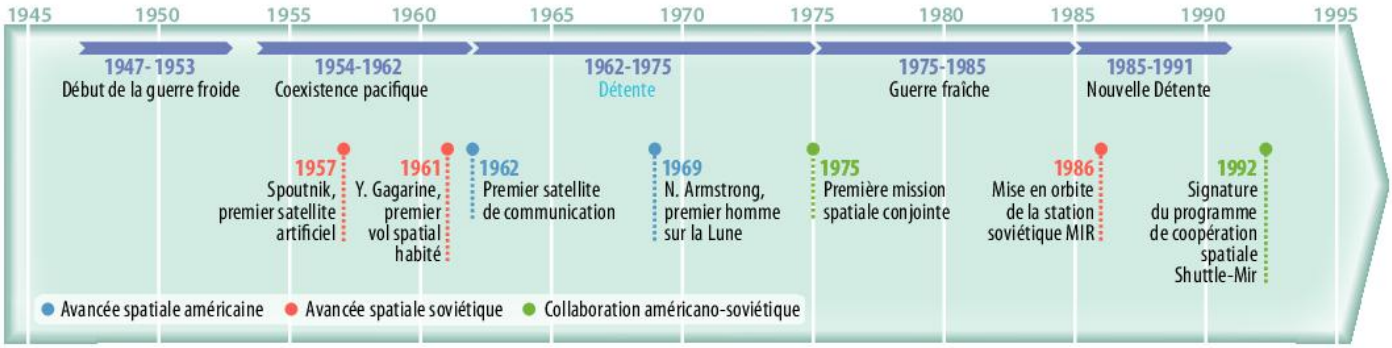

1 Le premier homme en orbite, Youri Gagarine

Affiche commémorative du premier vol habité.

Traduction : « Vive le premier cosmonaute soviétique Youri Alexeïevitch Gagarine ! » 12 avril 1961

2 Les ambitions américaines face à l'avance soviétique

Au siège de la NASA, à Houston, le président américain John F. Kennedy annonce les projets américains pour contrer l'avance soviétique.

Les yeux du monde sont dorénavant tournés vers l'espace, vers la Lune et les planètes au-delà, et nous avons fait vœu de ne pas voir cet espace gouverné par l'étendard hostile de la conquête, mais par la bannière de la liberté et de la paix. […] Nous hissons les voiles sur cette nouvelle mer car il s'y trouve de nouvelles connaissances à conquérir, et de nouveaux droits à gagner, et ils doivent être gagnés et utilisés pour le progrès de tous les peuples. Lors de ces derniers 19 mois, pas moins de 45 satellites ont circulé autour de la Terre. Près de 40 d'entre eux furent « fabriqués aux États-Unis d'Amérique », et étaient bien plus sophistiqués, transmettaient bien plus de connaissances aux peuples du monde, que ceux de l'Union soviétique. Les satellites de positionnement aident nos navires à sécuriser leurs trajets. Les satellites Tiros nous ont transmis des alertes sans équivalent sur les ouragans et les tempêtes, et feront de même pour les feux de forêt et les icebergs. Nous avons connu des échecs, mais les autres aussi, même s'ils refusent de l'admettre et qu'ils évitent d'en faire étalage. Ce qui est sûr, c'est que nous sommes dominés, et que nous serons dominés encore quelque temps en ce qui concerne les vols habités. Mais nous n'avons pas l'intention de rester derrière, et dans cette décennie, nous rattraperons le retard et continuerons à avancer.

Discours du président américain John Fitzgerald Kennedy, 12 septembre 1962.

Vocabulaire

- **Détente :** nom donné à la période 1962-1975 pendant laquelle les tensions entre les États-Unis et l'URSS s'apaisent, permettant un rapprochement dans différents domaines (militaire, commercial, etc.).

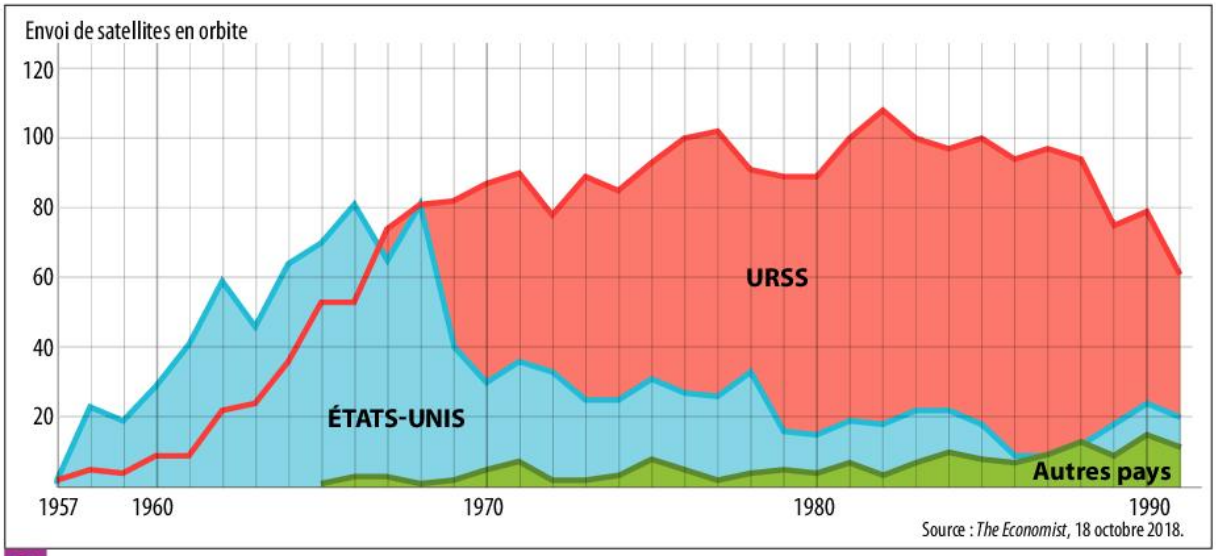

Source : *The Economist*, 18 octobre 2018.

3 L'évolution du nombre d'envoi de satellites en orbite

4 L'ANALYSE DE LA GÉOGRAPHE — Explorer l'espace, une compétition de la guerre froide

Le 4 octobre 1957 est lancé le Spoutnik, événement vu comme un point fort de la compétition États-Unis - Union soviétique. Les journaux américains sont alors choqués de voir que l'homme envoie pour la première fois un objet dans l'espace, mais que cet objet est soviétique. C'est un problème dans le contexte de guerre froide où les États-Unis avaient jusque-là montré leur supériorité dans le domaine de la science et de la technologie. Les Américains sont persuadés que le Spoutnik peut être un objet militaire, tandis que la presse soviétique se réjouit de ce succès. Le « spatial » devient une image de puissance : il s'agit pour l'URSS de repousser les limites du monde connu dans un contexte de décolonisation où les pays doivent se choisir un modèle ; tandis que le programme américain Apollo entre dans le contexte idéologique de la « Destinée manifeste » avec pour rôle de conduire le monde entier vers le progrès. Au moment de lancer le programme Apollo, le président Kennedy a appelé l'URSS à s'associer à Apollo. Les Soviétiques n'ont jamais répondu à cette offre. La Détente se traduit dans l'espace par la mission Apollo-Soyouz de 1975 dont le but est de faire rencontrer l'équipage du vaisseau Apollo avec l'équipage du vaisseau Soyouz. Ce programme est compliqué à gérer entre les choix techniques totalement différents des deux nations et le carcan de secrets imposés par les instances soviétiques compliquant les échanges de données dont ils ont besoin pour réaliser la mission.

Conférence d'Isabelle Sourbès-Verger, « Programmes spatiaux, de la guerre froide à nos jours », France Culture, 4 octobre 2016.

Vidéo de la conférence d'Isabelle Sourbès-Verger citée dans le doc. 4 . (durée : 2"02)

Vidéo

5 Le programme Apollo-Soyouz en 1975, un exemple de la Détente

Source : NASA, 2020.

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ▪ Préparer un exposé **ORAL**

À l'aide des documents, préparez par groupe une présentation orale d'une quinzaine de minutes répondant au sujet :
La course à l'espace, un enjeu de la guerre froide.

▪ **Préparer l'oral**

1. Pourquoi États-Unis et URSS sont-ils en rivalité dans l'espace ? (doc. 2 et 3)
2. À l'aide des doc. 1 et 4, expliquez pourquoi la conquête spatiale est devenue un outil de propagande pendant la guerre froide.
3. Pourquoi et dans quelle mesure la conquête spatiale devient-elle ensuite un instrument de la Détente ? (doc. 4 et 5)

▪ **Organiser sa prise de parole**

4. Répartissez-vous les différents points à aborder : qui dit quoi ? Quel temps de parole pour chacun ?
5. Prévoyez une introduction avec une accroche pertinente pour intéresser et captiver d'emblée le public.
6. Veillez à parler distinctement et pas trop rapidement afin de ne pas perdre l'attention de l'auditoire.

Pour aller plus loin

Utilisez les planches de la bande dessinée *La Guerre secrète de l'espace* (Régis Hautière et Damien Cuvillier, Delcourt, 2012, tome 2) pour répondre au sujet :
Quelles visions de la course à l'espace pendant la guerre froide la bande dessinée donne-t-elle ?

JALON

Les enjeux géopolitiques d'une conquête : la course à l'espace des années 1950 à l'arrivée de nouveaux acteurs

ÉTUDE

Les puissances émergentes et leur programme dans l'espace

La maîtrise des activités et technologies spatiales est reconnue comme un élément déterminant de la puissance d'un État. À ce titre, les puissances émergentes souhaitent aujourd'hui intégrer le cercle restreint des nations spatiales pour affirmer leur nouveau statut international.

Comment les pays émergents font-ils de l'espace le terrain de projection de leur puissance ?

	Lancements de satellites réussis depuis 2010	Vols habités réalisés depuis 2010 (hors station spatiale internationale)	Astronautes envoyés dans l'espace	Main d'œuvre dans le secteur spatial, en milliers
Chine	175	5	11	100
Inde	33	1	2	16,2
Brésil	0	0	1	-
UE	65	0	41	2,2
Russie	242	17	121	238
États-Unis	188	15	339	17,2

1 Les efforts spatiaux des pays émergents

Sources : AEB, Administration spatiale nationale chinoise, ESA, ISRO, NASA, Roscosmos, 2020.

2 L'ANALYSE DE LA GÉOGRAPHE — Les ambitions spatiales de la Chine et de l'Inde

La conquête spatiale renforce l'image de puissance d'un État. C'est pourquoi la Chine souhaite multiplier les premières comme l'alunissage d'un robot sur la face cachée de la Lune en janvier 2019. Le point fort du programme spatial chinois reste avant tout l'ampleur des besoins nationaux à satisfaire, en particulier en infrastructures de télécommunications, et la réforme de l'armée chinoise qui prévoit la création de forces spatiales et la multiplication du nombre de satellites à des fins militaires. L'outil spatial est aussi mis en avant par les nouvelles routes de la soie, avec un « corridor de l'information spatiale » qui couvre la navigation et les télécommunications. De son côté, la politique spatiale indienne s'est construite sur la volonté de développer le pays. Les missions lunaires de 2008 et martienne de 2013 ont consacré l'Inde comme puissance spatiale et sont la preuve du chemin parcouru par l'Inde depuis son sous-développement jusqu'à son nouveau statut international. La décision d'un vol habité prise en 2018 marque la vitalité de l'activité spatiale indienne déclinant toutes les compétences, à l'exception des activités militaires qui ne donnent pas lieu à des programmes spatiaux spécifiques. Enfin, le spatial indien bénéficie de la création de quelques sociétés privées par de jeunes ingénieurs souvent formés dans les universités américaines, alors que les sociétés privées chinoises sont soumises à un contrôle étroit de leurs activités par le gouvernement.

D'après Isabelle Sourbès-Verger, « Chine, Russie, Inde, Japon : essai de typologie de leurs ambitions spatiales en 2019 », *Annales des Mines*, mai 2019.

3 Une conquête spatiale source de rivalités

Source : *PGurus* (média indien), 16 février 2017.

Traduction :
- ISRO : agence spatiale indienne
- L'Indien dit : « Pas seulement Mars. On peut vous projeter jusque dans les étoiles ! »
- Sur la vitrine du café : « Club des élites spatiales »
- Sur la pancarte suspendue : « Vaches et Indiens interdits »
- Sur le journal au sol : « Record mondial, l'Inde a lancé 104 satellites »

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Analysez les formes et les ambitions de la conquête spatiale pour les pays émergents (doc. 1 et 2)
2. Montrez à l'aide du doc. 3 que l'arrivée des pays émergents dans la conquête spatiale est source de rivalités.

Vers le bac - Dissertation

■ Organiser des connaissances de manière à traiter le sujet

La conquête spatiale, un outil d'affirmation de puissance pour les pays émergents ?

Aide Rédigez votre réponse à partir des deux idées suivantes :
- Les pays émergents, des acteurs de l'espace (doc. 1 et 2).
- Un *space power* incomplet et source de tensions (doc. 2 et 3).

JALON

ÉTUDE

ORAL

L'espace, nouveau terrain de conquête des grandes entreprises ?

Les États ne sont plus les seuls à investir dans le secteur spatial. Aujourd'hui, ce sont de nombreuses entreprises privées, américaines pour la plupart, regroupées sous le terme de *New Space*, qui mettent en œuvre tous les moyens pour conquérir l'espace.

Pourquoi les entrepreneurs privés se lancent-ils aujourd'hui dans la conquête spatiale ?

Vidéo

« New Space : les acteurs du spatial » (CNES, 2016, durée : 4'57).

1 L'essor du *New Space*

Google, Apple, Facebook, Amazon… Depuis quelques années, ces célèbres entreprises ont un nouveau terrain de jeu : l'espace. Elles rêvent de fabriquer des lanceurs réutilisables, d'envoyer des touristes dans l'espace, de connecter le monde entier à Internet ou de filmer n'importe quel point de la terre en haute définition grâce aux satellites. Leurs premiers essais, fructueux, sont déconcertants. […]

Gilles Ragain (chargé de la prospective et de la stratégie au Centre national d'études spatiales) : « Le *New Space* désigne l'apparition de ces nouveaux entrepreneurs privés, principalement aux États-Unis, qui brutalement arrivent dans le domaine de l'espace et le révolutionnent. […] Ce mélange de rêveurs – mais qui sont cependant des entrepreneurs sérieux, des milliardaires –, d'une volonté de la NASA d'abaisser les coûts d'accès à l'espace[1], de jeunes issus du post-Apollo et de la transition numérique, interagit et lance le *New Space*. Deux sociétés sont particulièrement présentes : Google, associée avec Elon Musk, fondateur de PayPal connu aujourd'hui principalement par SpaceX, et Amazon, à travers Jeff Bezos, lui aussi passionné par l'espace, qui a créé la société Blue Origin. […] On considère aujourd'hui, aux États-Unis, qu'il y a plus de mille entreprises qui sont dans le domaine du *New Space*, domaine qui recouvre l'accès à l'espace mais aussi des projets comme des constellations de satellites pour observer la Terre ou diffuser Internet à l'ensemble de la planète. »

D'après une interview de Gilles Ragain, « New Space : les acteurs du spatial », CNES, 2016.

1. En 2018, un lancement d'un satellite en orbite coûte 13 400 dollars/kilo par la NASA, contre 8 100/kilo par Ariane 6 (lanceur européen) et 2 700 par SpaceX.

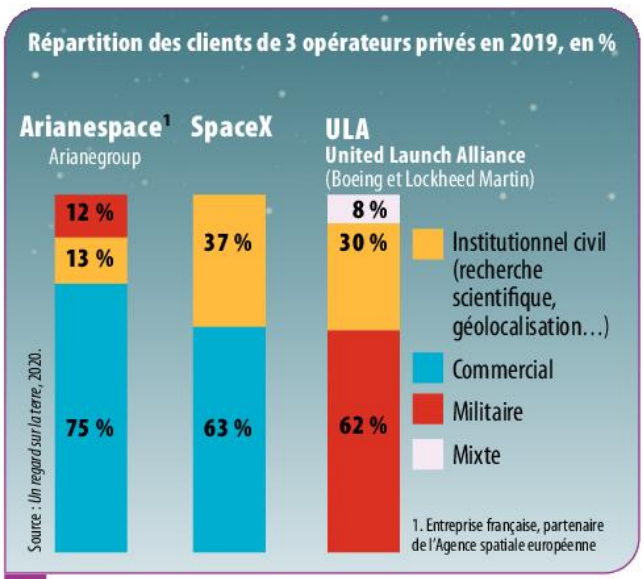

2 Des entreprises aux clients diversifiés

Vocabulaire

- *New Space* : terme désignant l'arrivée de nouveaux entrepreneurs privés, souvent issus de l'économie numérique, pour développer des technologies spatiales, en opposition au *Old space* (États et institutions publiques comme la NASA).

PARCOURS 1

▪ Sélectionner des informations, les hiérarchiser, les expliciter

1. Qui sont les acteurs du *New Space* ? Quand sont-ils apparus ? (doc. 1 et 2)
2. Sur quels atouts les entreprises privées peuvent-elles compter pour affirmer leur puissance dans l'espace ? (doc. 1 et 2)
3. Pourquoi ces atouts peuvent-ils susciter des tensions, voire des rivalités avec les acteurs spatiaux traditionnels ? (doc. 1 et 2)

Bilan

Le *New Space* constitue-t-il une menace pour les acteurs traditionnels de l'espace ? (doc. 1 et 2)

PARCOURS 2 ORAL

Constituez des groupes. Chaque groupe s'attribue l'une des sociétés mentionnées dans les documents (SpaceX, Blue Origin, Boeing). Effectuez une recherche personnelle pour compléter les informations trouvées dans les documents et faites-en une présentation orale de 5 minutes.

Aide Donnez d'abord quelques éléments biographiques du fondateur de l'entreprise (naissance et origine sociale, éducation, parcours). Expliquez ensuite l'importance de cette personnalité et de cette société par rapport à la conquête spatiale. Enfin, présentez une réalisation précise de la société.

JALON

REPÈRES 2

Affirmer sa puissance à partir des mers et des océans

L'affirmation de la puissance à partir des mers et des océans

A Maîtriser les mers

LE POINT SUR...

… l'affirmation des puissances sur les océans

Depuis la seconde moitié du XX[e] siècle, les menaces sur et dans les océans sont des enjeux forts pour les grandes puissances maritimes traditionnelles (États-Unis, Royaume-Uni, France). Les défis sont triples : faire face à la recomposition de la dissuasion nucléaire, notamment sous-marine ; assurer la liberté de navigation sur toutes les mers du globe ; composer avec l'émergence de puissances maritimes régionales qui bousculent la géopolitique océanique traditionnelle. Ce qui se joue ici, c'est le passage de la protection du territoire à la projection de puissance.

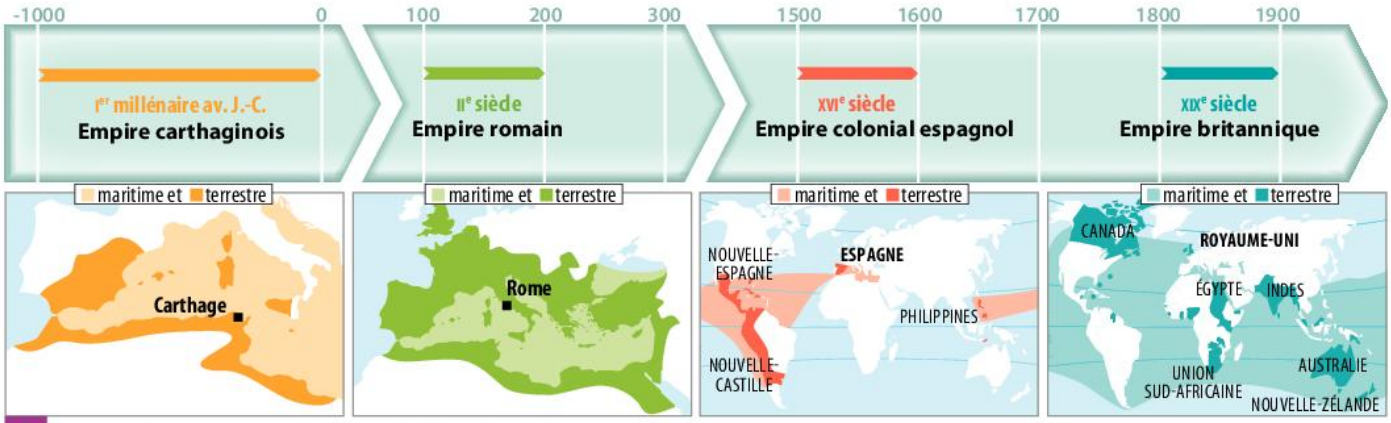

1 Les puissances maritimes de l'Antiquité au XIX[e] siècle

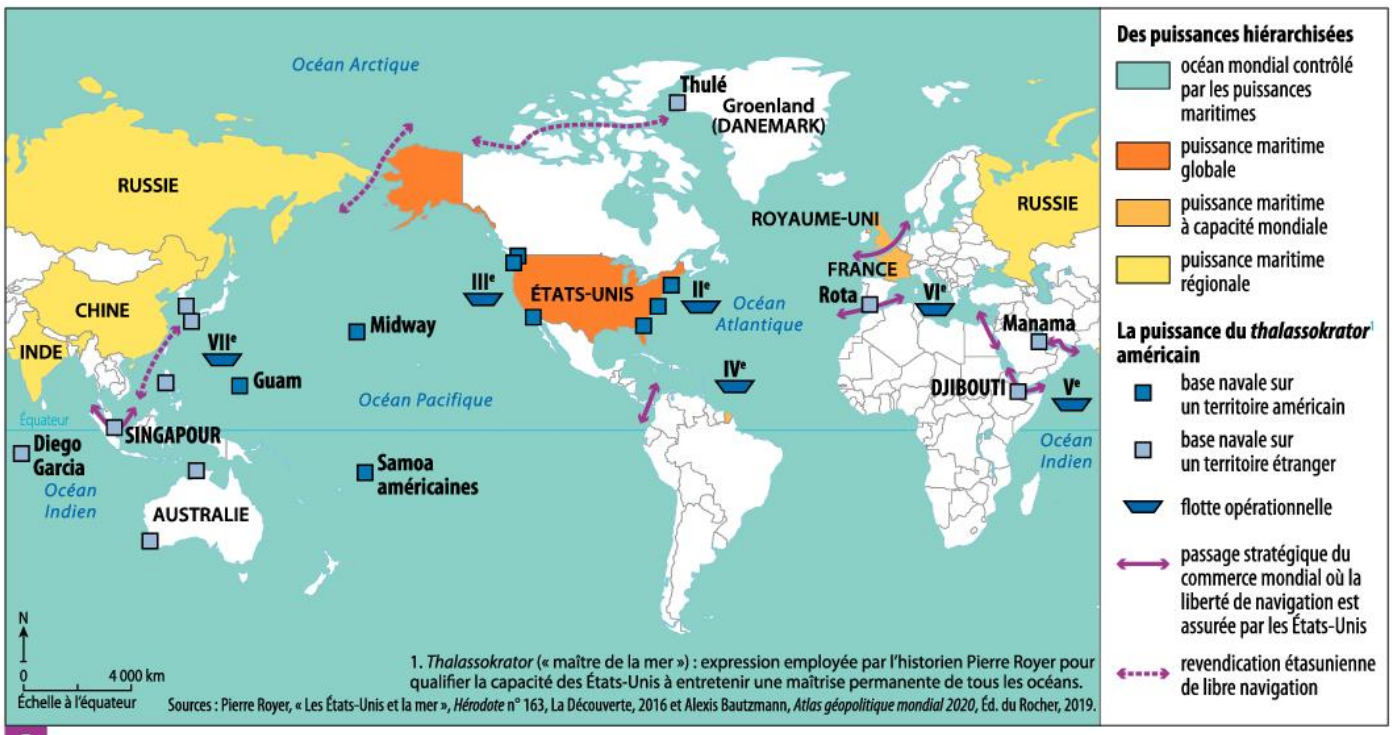

1. *Thalassokrator* (« maître de la mer ») : expression employée par l'historien Pierre Royer pour qualifier la capacité des États-Unis à entretenir une maîtrise permanente de tous les océans.

Sources : Pierre Royer, « Les États-Unis et la mer », *Hérodote* n° 163, La Découverte, 2016 et Alexis Bautzmann, *Atlas géopolitique mondial 2020*, Éd. du Rocher, 2019.

2 Les puissances maritimes d'aujourd'hui

Carte interactive

B Frapper les terres depuis la mer

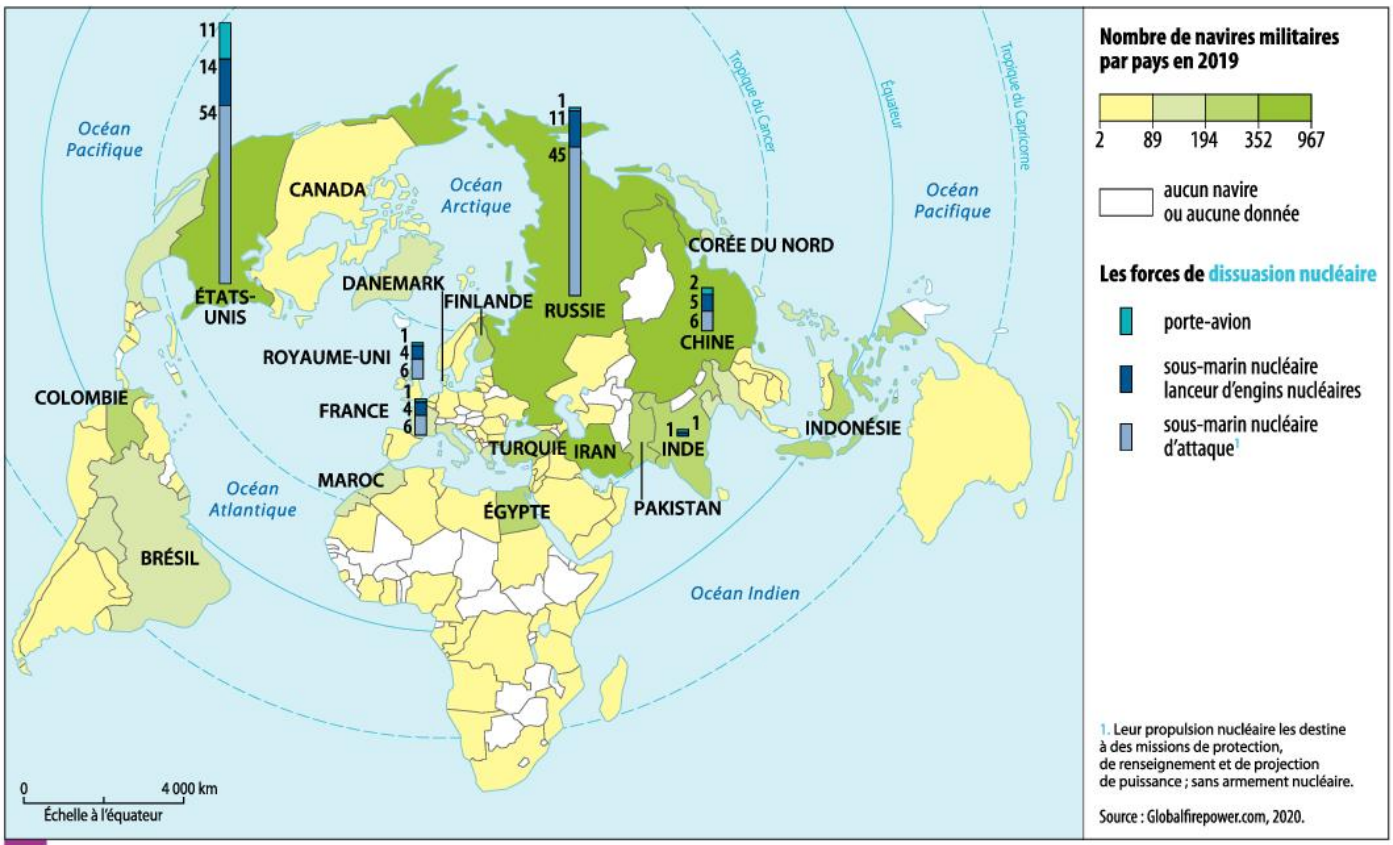

3 Les forces navales dans le monde

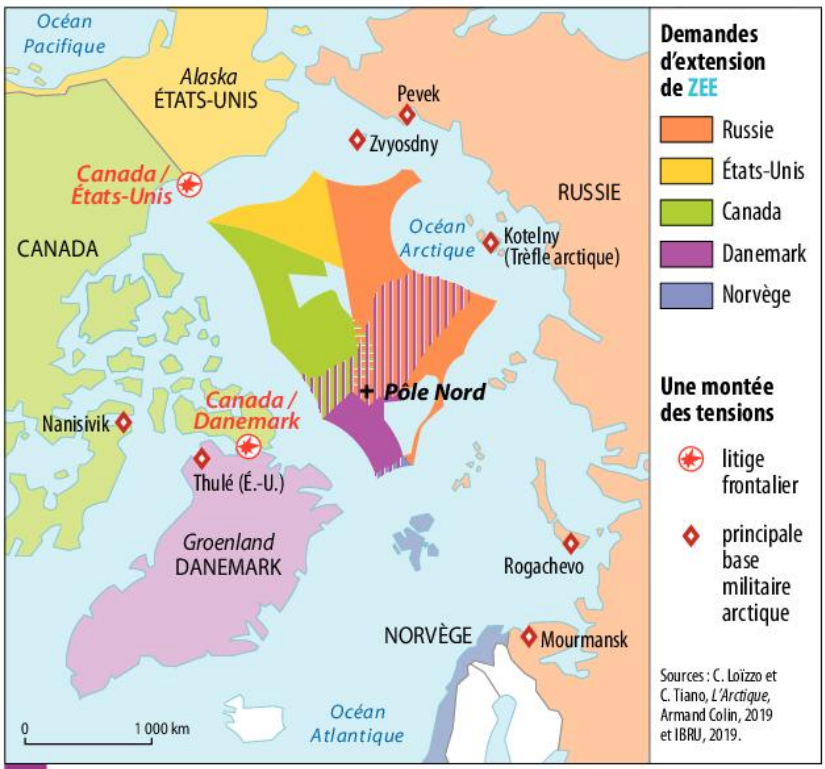

4 L'Arctique, un espace maritime en cours d'armement

Vocabulaire

- **Dissuasion nucléaire :** capacité à faire peur à l'ennemi en se fondant sur le recours à l'arme nucléaire. La crainte de destructions massives dissuade ainsi d'agresser un pays doté d'armes nucléaires.
- **Projection :** intervention militaire d'un État en dehors de ses frontières.
- **ZEE (Zone économique exclusive) :** espace marin large de 200 milles nautiques (370 km) dans lequel l'État côtier dispose de droits exclusifs sur l'exploration et l'exploitation des ressources.

QUESTIONS

1. Pourquoi les enjeux géopolitiques majeurs se concentrent-ils désormais davantage dans l'océan Pacifique que dans l'océan Atlantique ? (doc. 1, 2 et 3)
2. Pourquoi la puissance maritime ne se mesure-t-elle pas seulement au nombre de navires ? (doc. 2 et 3)
3. Montrez que l'océan Arctique est un espace en cours de militarisation. Quelle puissance semble le dominer ? (doc. 3 et 4)

ÉTUDE La dissuasion nucléaire et les océans

La dissuasion nucléaire est la forme ultime de la prévention, composée des forces nucléaires sous-marines et aériennes.

Pourquoi la dissuasion nucléaire est-elle dépendante de la mer ?

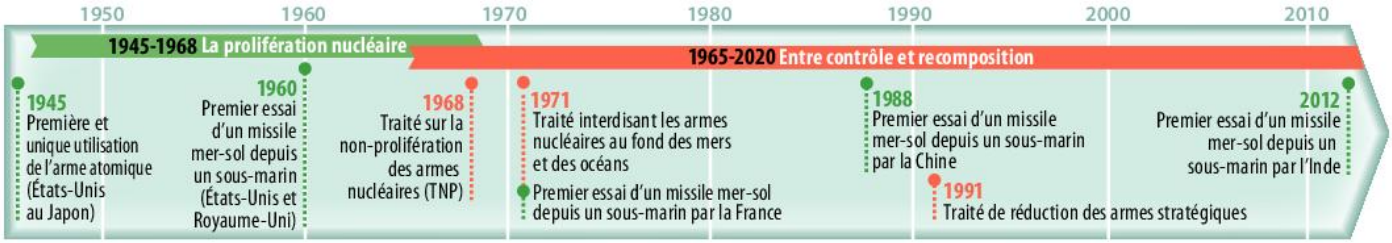

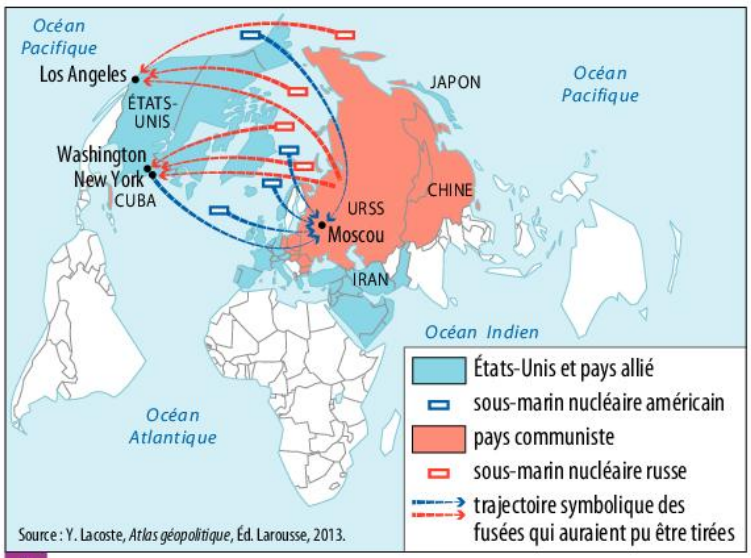

1 La dissuasion nucléaire sous-marine pendant la guerre froide

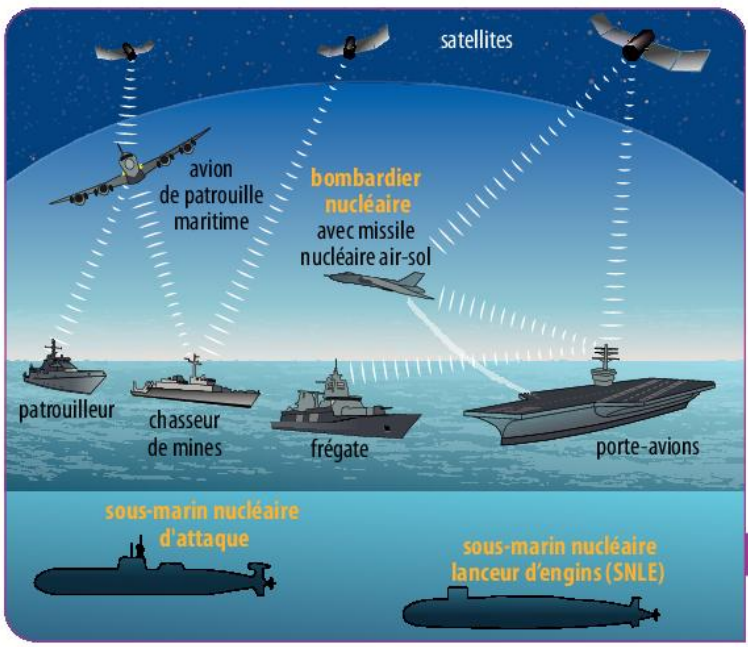

3 Les forces de la dissuasion nucléaire océanique

Source : Marine nationale française, 2020.

2 L'ANALYSE DU GÉOPOLITOLOGUE

Les atouts de la composante océanique de la dissuasion nucléaire

Il n'existe pas aujourd'hui d'alternative crédible à la dissuasion nucléaire pour la protection des intérêts d'un État. […] L'arme nucléaire s'affirme, de plus en plus, comme un instrument au service des politiques de puissance (Russie, Chine, Inde, Pakistan, Corée du Nord…). Ces États valorisent leurs capacités nucléaires pour impressionner leurs adversaires, y compris par des essais, des manœuvres ou des démonstrations de force. Les atouts de la composante océanique sont au nombre de trois : la capacité de frapper en second en toutes circonstances, même si un adversaire avait procédé à des destructions massives sur le territoire national ; la capacité d'exercer des « dommages inacceptables » à tout État, même une puissance majeure ; la capacité de frapper tout adversaire ayant porté atteinte aux intérêts vitaux, même géographiquement distant. La composante océanique est l'essence même d'une dissuasion stable. Ce n'est pas un hasard si tous les pays disposant d'armes nucléaires qui ne disposaient pas d'une composante océanique s'en sont dotés, ou cherchent à en disposer. Le Royaume-Uni et les États-Unis ont décidé le renouvellement de leurs SNLE. La Russie et la Chine sont en passe de mettre en œuvre une nouvelle génération de bâtiments. L'Inde travaille activement à se doter d'une telle composante, le Pakistan affirme vouloir faire de même, et la Corée du Nord teste des missiles destinés à être tirés depuis un sous-marin.

Bruno Tertrais, « La pérennisation de la composante océanique : enjeux et perspectives », *Note de la Fondation pour la Recherche Stratégique*, 2017.

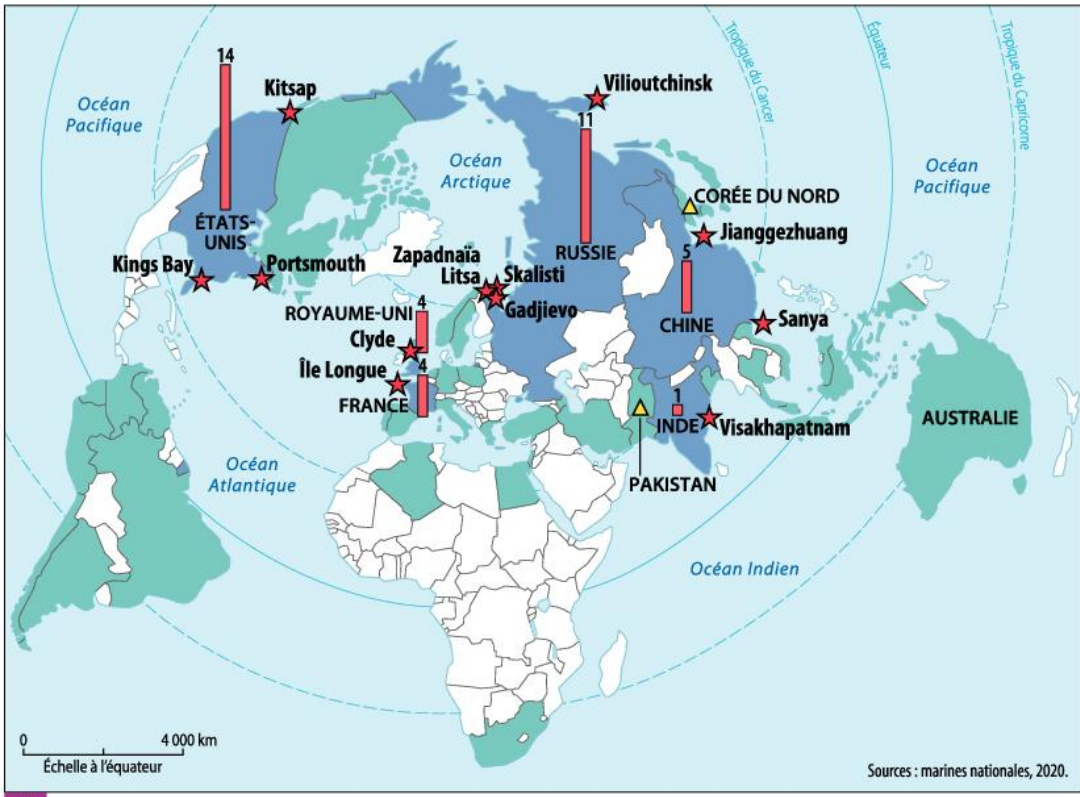

4 La dissuasion nucléaire océanique aux mains de quelques puissances

Carte interactive

Vocabulaire

- **SNLE :** sous-marin nucléaire lanceur d'engins à propulsion nucléaire (destiné à la seule dissuasion nucléaire).

5 L'ANALYSE DU POLITOLOGUE — La composante océanique de la « Posture nucléaire 2018 » des États-Unis

La NPR (*Nuclear Posture Review*, « examen de posture nucléaire ») désigne cinq menaces nucléaires croissantes pour la sécurité des États-Unis : la Russie, la Chine, la Corée du Nord, l'Iran et les groupes terroristes. Surtout, elle rappelle que le rôle des armes nucléaires est de dissuader une attaque nucléaire et de prévenir une guerre du même type de grande ampleur entre États.

Concernant la force océanique de la dissuasion nucléaire, le programme *Columbia* produira un minimum de douze sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), entre 2021 et 2030, en remplacement des sous-marins de classe Ohio qui forment actuellement l'ensemble des SNLE américains (depuis 1981).

Face aux scénarios d'« escalade nucléaire limitée », est d'abord prévu le maintien, voire l'augmentation, du nombre des bombardiers nucléaires avec le projet de bombardier stratégique furtif très longue distance (B-21 *Raider*). Puis sera envisagé à long terme le lancement d'un programme d'acquisition d'un missile de croisière naval nucléaire. Le développement de cette nouvelle capacité pourra être reconsidéré si la Russie réduit son arsenal et adopte un comportement général plus coopératif et moins agressif.

D'après Benjamin Hautecouverture, « États-Unis : de nouvelles options nucléaires ? », *Politique étrangère*, 2018.

PARCOURS 1

■ Porter un regard critique

Les analyses de B. Tertrais et de B. Hautecouverture, chercheurs à la Fondation pour la recherche stratégique, permettent de saisir l'évolution du rôle des océans dans la dissuasion nucléaire.
À l'aide des documents, complétez le tableau ci-dessous pour répondre à la question : Pourquoi la dissuasion nucléaire est-elle dépendante de la mer ?

	Analyse de B. Tertrais (doc. 2)	Analyse de B. Hautecouverture (doc. 5)	Documents complémentaires (doc. 1, 3, 4 et p. 40-41)
Permanences du rôle des océans dans la dissuasion nucléaire			
Évolution du rôle des océans dans la dissuasion nucléaire			

PARCOURS 2

■ Rédiger un texte pertinent

Rédigez un paragraphe pour répondre au sujet :
Pourquoi les océans sont-ils des espaces stratégiques de la dissuasion nucléaire ?

Aide Répondez à la question posée en évoquant tout d'abord la formation de cette dissuasion pendant la guerre froide, puis le renforcement de sa composante océanique.

JALON Affirmer sa puissance à partir des mers et des océans

ÉTUDE

Défendre la liberté de circulation sur les mers, un enjeu pour les États-Unis

En 1982, la convention de Montego Bay établit l'obligation pour les États d'autoriser le libre passage sur leurs eaux territoriales à tous les types de navires tant qu'ils sont inoffensifs. Les États-Unis, qui n'ont pourtant pas signé cette convention, ne cessent d'affirmer leur attachement à cette liberté.

Comment les États-Unis renforcent-ils leur rôle de gendarme des mers ?

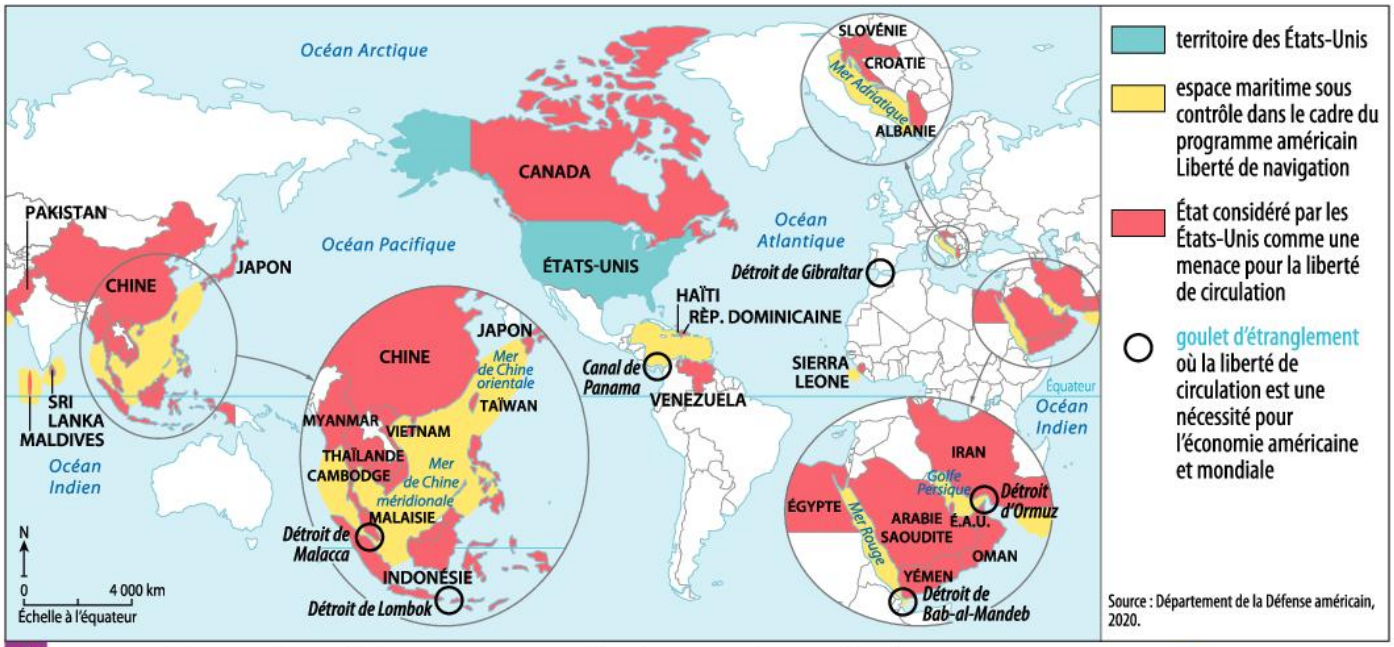

1 Le contrôle de la liberté de navigation sur l'océan mondial par les États-Unis

Carte interactive

2 La liberté de navigation, une idéologie ancienne pour les États-Unis

Après l'indépendance, l'une des premières missions de l'US Navy[1] était de défendre les navires commerciaux américains dans l'océan Atlantique et la mer Méditerranée contre les pirates. Puis, les États-Unis sont entrés en guerre en 1812[2], en partie pour défendre le droit de ses citoyens à commercer sur les mers. Un siècle plus tard, en 1918, le président W. Wilson a désigné « la liberté absolue de la navigation sur les mers » comme l'un des principes universels pour lesquels les États-Unis et d'autres nations ont combattu pendant la Première Guerre mondiale. De même, avant la Seconde Guerre mondiale, le président F. Roosevelt a déclaré que nos forces militaires avaient le « devoir de maintenir la politique américaine de la liberté des mers », tandis que R. Reagan a dit en 1983 que les États-Unis « ne pourront accepter des actes unilatéraux d'autres États visant à limiter les droits et libertés de la communauté internationale en matière de navigation et de survol ». Dans ce but, les États-Unis « exerceront et feront valoir leurs droits, leurs libertés et leurs utilisations de la mer à l'échelle mondiale d'une manière compatible avec l'équilibre des intérêts » reflétés dans le droit de la Convention sur la mer. Aujourd'hui, les États-Unis expriment leur résistance aux demandes maritimes excessives des États à travers le programme de Liberté de navigation.

Rapport annuel 2018 sur la liberté de navigation, département américain de la Défense, mars 2019.

1. Nom de la marine de guerre états-unienne. 2. Contre l'Empire britannique.

Vocabulaire

- **Goulet d'étranglement :** passage stratégique en matière de transports. Les goulets d'étranglement maritimes (détroits, canaux) sont étroits, peu profonds et leur traversée limite la capacité des navires.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Quels sont les espaces maritimes concernés par les opérations de liberté de navigation menées par les États-Unis en 2018 ? (doc. 1)
   Pourquoi d'après vous ?
2. Comment le Département de la Défense justifie-t-il ces actions ? (doc. 2)

Pour aller plus loin

Cherchez dans la presse des réactions d'États face au passage des navires américains le long de leurs littoraux.

JALON

ÉTUDE

La Méditerranée, un espace stratégique pour les puissances maritimes

Artère commerciale entre l'Orient et l'Occident, théâtre du conflit syrien, espace de transit de migrations irrégulières, nouvel eldorado gazier, la Méditerranée est aujourd'hui au cœur d'un repositionnement géopolitique des puissances maritimes.

Comment les puissances maritimes projettent-elles leur puissance en Méditerranée orientale ?

1 La Méditerranée orientale, un espace maritime de compétition stratégique

En Méditerranée orientale, la Russie a consolidé un pivot logistique à Tartous[1] où elle a basé deux sous-marins classiques et s'affranchit ainsi du verrou des détroits turcs (Dardanelles, Bosphore) pour accéder aux mers chaudes. Sa flotte rayonne désormais bien au-delà des côtes syriennes. En septembre 2018, lors d'un grand exercice, elle a voulu ainsi montrer sa capacité à refuser momentanément l'accès à cette zone, qu'elle considère comme son pré carré. Les Russes ont acquis un véritable espace de manœuvre qui s'étend désormais jusqu'au sud de la Crète. Les puissances russe et américaine continuent de se toiser ponctuellement dans le canal de Syrie. […] La France s'y déploie en permanence loin de ses bases. […] La Méditerranée orientale est donc le principal laboratoire du monde : une alliance inédite entre l'Égypte, la Grèce, Chypre et Israël prend forme autour des gisements gaziers découverts dans leurs ZEE ces dix dernières années. Dans le même temps, les marines des rives sud et est de la Méditerranée s'arment. En 2021, la Turquie se dotera d'un porte-avions. Le Maroc, l'Algérie et l'Égypte renouvellent leurs flottes et s'aguerrissent dans le domaine de la lutte sous la mer. Ces croissances capacitaires portent des messages adressés aux voisinages régionaux : la Turquie à la Grèce et à Chypre, l'Égypte à la Turquie, le Maroc à l'Algérie et réciproquement.

Charles-Henri de La Faverie du Ché (vice-amiral d'escadre de la marine nationale), « Avant-propos - Que l'Europe se réapproprie la Méditerranée ! », *Revue Défense Nationale*, 2019.

1. En Syrie.

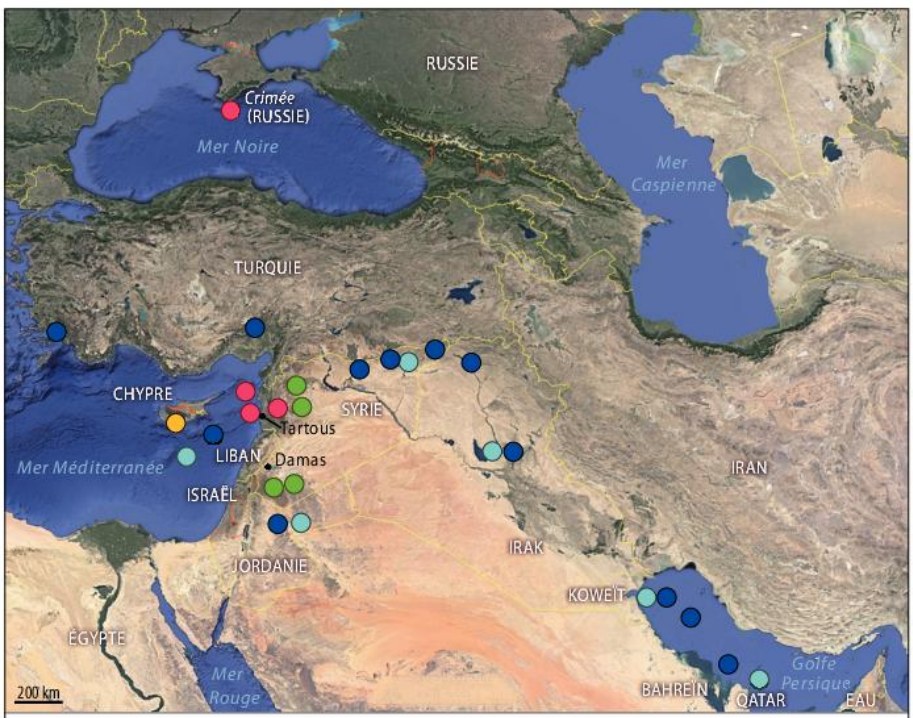

Forces de soutien à la Syrie de Bachar el-Assad
- base ou flotte russe
- base du Hezbollah ou de l'Iran

Forces opposées à la Syrie de Bachar el-Assad
- base ou flotte américaine
- base ou flotte française
- base ou flotte britannique

Sources : US Navy, 2020, OTAN, 2020 et Google Earth, 2020.

2 La Méditerranée orientale, un espace couvert par des forces de projection maritimes (2018)

QUESTIONS

■ Sélectionner des informations

1. Quelles tensions géopolitiques divisent les États riverains de la Méditerranée orientale ? (doc. 1 et 2)
2. Quel rôle les forces océaniques jouent-elles dans les conflits régionaux ? (doc. 1)
3. Montrez que la Méditerranée orientale est un espace de projection de nombreuses puissances maritimes internationales. (doc. 1, 2 et 2 p. 40)

Vers le bac - Dissertation

■ Rédiger un texte pertinent

Rédigez un paragraphe de dissertation sur l'importance stratégique de la Méditerranée orientale pour les puissances maritimes.

LEÇON 1

La conquête des océans et de l'espace, un enjeu géopolitique

Quelles ont été les grandes étapes de la conquête des océans et de l'espace ?

1 La naissance de la géopolitique des océans

Retour du Nouveau Monde de sir Walter Raleigh, huile sur toile de Franck Bennett (1942).

La géopolitique des océans remonte à sir W. Raleigh (1552-1618), ici représenté avec la reine Élisabeth Ire : « Quiconque contrôle la mer contrôle le commerce ; quiconque contrôle le commerce mondial contrôle les richesses du monde, et conséquemment le monde en soi. »

2 Mars, la prochaine frontière

Le robot Opportunity roulait sur Mars depuis 2004. Il a officiellement été déclaré mort mercredi 13 février 2019 par la NASA, succombant à une tempête de sable.

Vocabulaire

- **Comptoir :** cité commerciale ou coloniale littorale favorisant les échanges commerciaux entre une puissance dominante et une région associée ou soumise.

A Une conquête ancienne des océans

- **De l'Antiquité au XIXe siècle, la conquête des océans est essentiellement coloniale et commerciale.** D'abord tournées vers les littoraux, les puissances créent des comptoirs (fondation de Marseille vers 600 av. J.-C. par des marchands grecs, fondation du Cap en 1652 en Afrique du Sud par les Hollandais). La multiplication des échanges à partir du XVIe siècle (commerce des esclaves, flux de produits tropicaux) concrétise la conquête de l'Atlantique par les Européens.
- **Pour contrôler les circulations maritimes, des armées maritimes se développent.** Au XVIe siècle, avec son Armada, l'Espagne contrôle la Méditerranée et des couloirs de circulation dans les océans Atlantique et Pacifique. La Royal Navy britannique, du XVIIe siècle à 1914, consolide l'Empire des Indes et son économie de comptoirs (Hong Kong, Calcutta). Aujourd'hui, les puissances se positionnent sur les littoraux stratégiques : ainsi Djibouti, entre l'océan Indien et la Méditerranée, abrite cinq bases étrangères.

B Une conquête récente de l'espace

- **De l'Antiquité au XIXe siècle, l'espace est un rêve hors de portée.** Faute de moyens techniques, la connaissance de l'espace est alors basée sur une observation empirique. Les voyages spatiaux n'existent que dans les légendes et sous la plume de romanciers (Alexandre Dumas, Jules Verne). La réalité ne prend vie qu'au début du XXe siècle, notamment grâce au physicien américain Robert H. Goddard qui fait décoller la première fusée en 1926. C'est alors le ciel qui commence à être conquis plutôt que l'espace lui-même.
- **La guerre froide repousse les limites de la conquête spatiale.** Elle commence en 1957 avec l'envoi par l'URSS du premier satellite dans l'espace, le Spoutnik, puis l'envoi de sondes, soviétiques ou américaines (la Lune en 1959, Vénus en 1962, Mars en 1964, etc.). La conquête spatiale prend une nouvelle dimension avec le vol habité de Youri Gagarine en 1961. Neil Armstrong marche sur la Lune en 1969 et y plante le drapeau américain, symbole de la conquête lunaire par les États-Unis et de leur supériorité dans la course à l'espace.

JALON p. 34-39

C Au XXIe siècle, repousser les frontières

- **L'Arctique et les abysses font figure de nouvelles frontières océaniques.** L'agence géologique américaine estime que 13 % du pétrole et 30 % du gaz naturel restant à découvrir sur Terre sont en Arctique. Les abysses renfermeraient trois fois plus de ressources minières que la surface terrestre. Dès lors, les symboles d'appropriation et de conquête se multiplient. En 2007, la Russie plante son drapeau sous le pôle Nord à 4 261 m de profondeur. En 2013, elle y fait passer la flamme olympique à bord d'un brise-glace à propulsion nucléaire.
- **Les années 2000 marquent un regain d'intérêt pour l'espace.** Malgré de multiples inconnues (coût des missions, endurance psychologique des équipages), Mars fait figure de nouvelle frontière (envoi des premières missions habitées américaines pour 2024, projet européen d'un village lunaire, préalable à une mission martienne, en 2030). S'ajoute l'exploitation des ressources pour résoudre les problèmes énergétiques terrestres (gaz rares, ressources minières des astéroïdes). L'eau lunaire intéresse aussi pour ravitailler les stations spatiales.

LEÇON 2 L'affirmation des puissances dans les océans et l'espace

Comment les puissances s'affirment-elles dans l'espace et les océans ?

1 Dissuasion nucléaire : US Navy en route vers la péninsule coréenne (2017)

2 GI utilisant un système satellite en Afghanistan (2006)

A Océans et espace : des instruments de la puissance

- **Surveiller les océans et l'espace est un enjeu géopolitique.** Les puissances développent la surveillance des lieux stratégiques du commerce maritime mondial (US Navy à Singapour, nouvelles routes de la soie chinoises) et des flux irréguliers (migratoires en Méditerranée, drogue dans le bassin caraïbe). La Russie développe actuellement ses bases militaires arctiques afin de sécuriser ses exportations d'hydrocarbures. La surveillance depuis l'espace est tout aussi essentielle. Les satellites permettent le contrôle des activités balistiques sur Terre et des activités maritimes.
- **Les États cherchent aussi à mieux assurer leur souveraineté dans leur ZEE.** L'objectif est double : garantir l'exploitation de leurs ressources et défendre leur territoire terrestre depuis la mer. En 2019, l'Italie se dote de trois nouveaux avions pour des missions de surveillance des trafics de drogue et des opérations de sauvetage. En 2019, dix demandes d'extension de ZEE sont examinées (Russie en Arctique, France dans l'océan Indien) par la commission spécialisée de l'ONU.
- **Le *space power* est un nouveau moyen d'affirmer la puissance d'un État.** À la fois enjeu d'image et corollaire de la puissance politique, économique ou culturelle, la doctrine américaine du *space power* fait de l'espace un atout tactique depuis la guerre du Golfe de 1990-1991 (satellites de télécommunication, de géolocalisation et d'observation) : l'espace devient un théâtre d'opérations qui doit être contrôlé au même titre que les océans et l'espace aérien. La hausse des budgets de nombreux États (Chine, Inde) montre combien la maîtrise de l'espace et les programmes d'exploration renforcent le prestige d'un pays.

B Vers une militarisation des océans et de l'espace

JALON p. 40-45

- **Dans les océans, le *sea power* s'affirme.** Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, les marines de guerre avaient trois missions : la guerre d'escadre (l'action contre les flottes ennemies), la guerre de course (s'attaquer au commerce de l'ennemi) et l'action contre la terre (bombardements isolés depuis un navire). Aujourd'hui, la marine devient essentielle pour préparer une opération terrestre : présence dissuasive pendant la gestion diplomatique d'une crise, embargo, projection de troupes (guerre du Golfe, 1990) et dissuasion nucléaire.
- **Avec la complexification des missions des marines de guerre, les moyens navals se recomposent depuis 1945.** Les porte-avions, qui facilitent la projection des troupes à terre et les frappes aériennes à distance, sont devenus les navires centraux de la puissance. Six puissances en sont dotées (onze pour les États-Unis, deux pour la Chine) et quatre sont en cours d'équipement (Turquie). Ils sont soutenus par 145 sous-marins nucléaires renforçant les puissances maritimes par la dissuasion nucléaire.
- **Les risques d'une militarisation de l'espace se précisent.** Alors que le programme avorté d'Initiative de défense stratégique de Ronald Reagan en 1983 visait à protéger les États-Unis d'une attaque de missiles lancés depuis le sol, se développent aujourd'hui les lasers et missiles antisatellites (Russie et Chine depuis 2015) et les tentatives de brouillage de satellites (Corée du Nord, Iran). Certains États envisagent une armée pour dominer l'espace (Chine, États-Unis, France, Russie) et dissuader les attaques ennemies.

Vocabulaire

- Balistique : relatif aux mouvements des projectiles, essentiellement des armes à feu.
- Embargo : dans le domaine maritime, interdiction de libre circulation faite aux navires, généralement étrangers, de quitter ou de rejoindre un port sans autorisation.
- *Sea power* (« pouvoir maritime ») : expression américaine désignant la capacité des États-Unis à contrôler les mers par la puissance navale, le commerce océanique et l'industrie maritime. Par extension, elle est parfois utilisée pour d'autres États.
- *Space power* (« pouvoir spatial ») : capacité d'un État à se projeter dans l'espace pour satisfaire ses besoins en termes d'applications civiles (satellites de télécommunications) et/ou militaires (géolocalisation, envoi de missiles).

LEÇON 3 Les rivalités de puissance dans les océans et l'espace

Comment les rivalités de puissance dans les océans et l'espace s'expriment-elles ?

1 L'armada alliée en Normandie en 1944

2 Le lanceur de SpaceX Falcon Heavy en 2008, au Kennedy Space Center (Floride).

Créée en 2002 par le milliardaire américain Elon Musk, la société SpaceX a réussi son premier lancement dans l'espace en 2008. En 2020, elle emploie plus de 6 000 salariés.

Vocabulaire

- *New Space* : terme désignant l'arrivée de nouveaux entrepreneurs privés, souvent issus de l'économie numérique, pour développer des technologies spatiales, en opposition au *Old Space* (États et institutions publiques comme la NASA).
- *Thalassokrator* (« maître de la mer ») : expression employée par l'historien Pierre Royer pour qualifier la capacité des États-Unis à entretenir une maîtrise permanente de tous les océans.

A Au XXe siècle, un enjeu des relations internationales

Le rôle des océans a été décisif durant la Seconde Guerre mondiale et la guerre froide. La Seconde Guerre mondiale s'est jouée sur mer : convois de l'Atlantique (guerre de course), débarquements en Afrique du Nord, en Normandie et en Provence (capacité de projection), combats de la guerre du Pacifique (guerre d'escadre). La guerre froide s'est jouée, quant à elle, sur et sous les mers. Les océans deviennent un théâtre stratégique dans les domaines de la dissuasion nucléaire et du renseignement : lancement de l'USS *Nautilus*, un sous-marin nucléaire, en 1958, premières opérations d'écoutes de câbles de communications militaires sous-marins en mer d'Okhotsk par le USS *Halibut* en 1972.

JALON p. 40-45

Durant la guerre froide, l'espace est le théâtre de la rivalité américano-soviétique. L'avance soviétique est manifeste (Spoutnik en 1957, Youri Gagarine, premier homme en orbite en 1961, Valentina Terechkova, première femme dans l'espace en 1963). L'URSS détient alors tous les records (nombre de vols, nombre de sorties extravéhiculaires). Avec l'impulsion de J. F. Kennedy et le programme Gemini, les USA rattrapent leur retard à partir de 1966. Le premier vol autour de la Lune en 1968 et l'alunissage de Neil Armstrong en 1969 consacrent la suprématie spatiale américaine, bien que l'URSS ait créé la première station spatiale en 1971.

JALON p. 34-39

B Au XXIe siècle, le reflet du basculement géopolitique du monde

Héritage de l'histoire de la conquête océanique et spatiale, les puissances traditionnelles sont toujours dominantes. Dans le domaine maritime, les États-Unis sont toujours le *thalassokrator*, avec une marine globale présente sur tous les océans. La France et le Royaume-Uni sont des marines à capacité mondiale, pouvant intervenir sur tous les océans. Avec un satellite sur quatre en orbite, les États-Unis restent l'« hyperpuissance » spatiale, mais le club spatial s'élargit à une soixantaine d'États. L'Europe spatiale, constituée à partir de 1975, a le troisième budget mondial.

Aujourd'hui des puissances émergentes s'affirment sur les océans et l'espace. Dans le domaine maritime, des puissances régionales se reconstruisent (Russie en Arctique et en mer Noire) et naissent (Chine en mer de Chine, Chine et Inde dans l'océan Indien). Ainsi, cet océan est aujourd'hui le théâtre du développement de la marine indienne (5 bases navales) face à la présence d'acteurs majeurs comme les États-Unis (île de Diego Garcia), le Royaume-Uni, la Chine et la France. Des pays émergents se dotent de programmes spatiaux ambitieux depuis les années 2000 (programmes lunaires indiens et chinois) pour intégrer le cercle des puissances spatiales et afficher leurs ambitions internationales.

JALON p. 34-39

Les entreprises privées deviennent les maîtres du *New Space* et les nouvelles actrices de la conquête spatiale. Souvent originaires des États-Unis et de l'économie numérique, elles cherchent à exploiter les richesses de l'espace. Elon Musk, dirigeant de SpaceX, souhaite envoyer des vaisseaux sur Mars d'ici à 2022, puis mettre en place des missions habitées en 2024 pour y établir des colonies. Planetary Ressources souhaite exploiter les ressources minières des astéroïdes. Les anciennes puissances spatiales peinent à faire face aux ambitions et aux capacités financières de cette nouvelle concurrence.

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

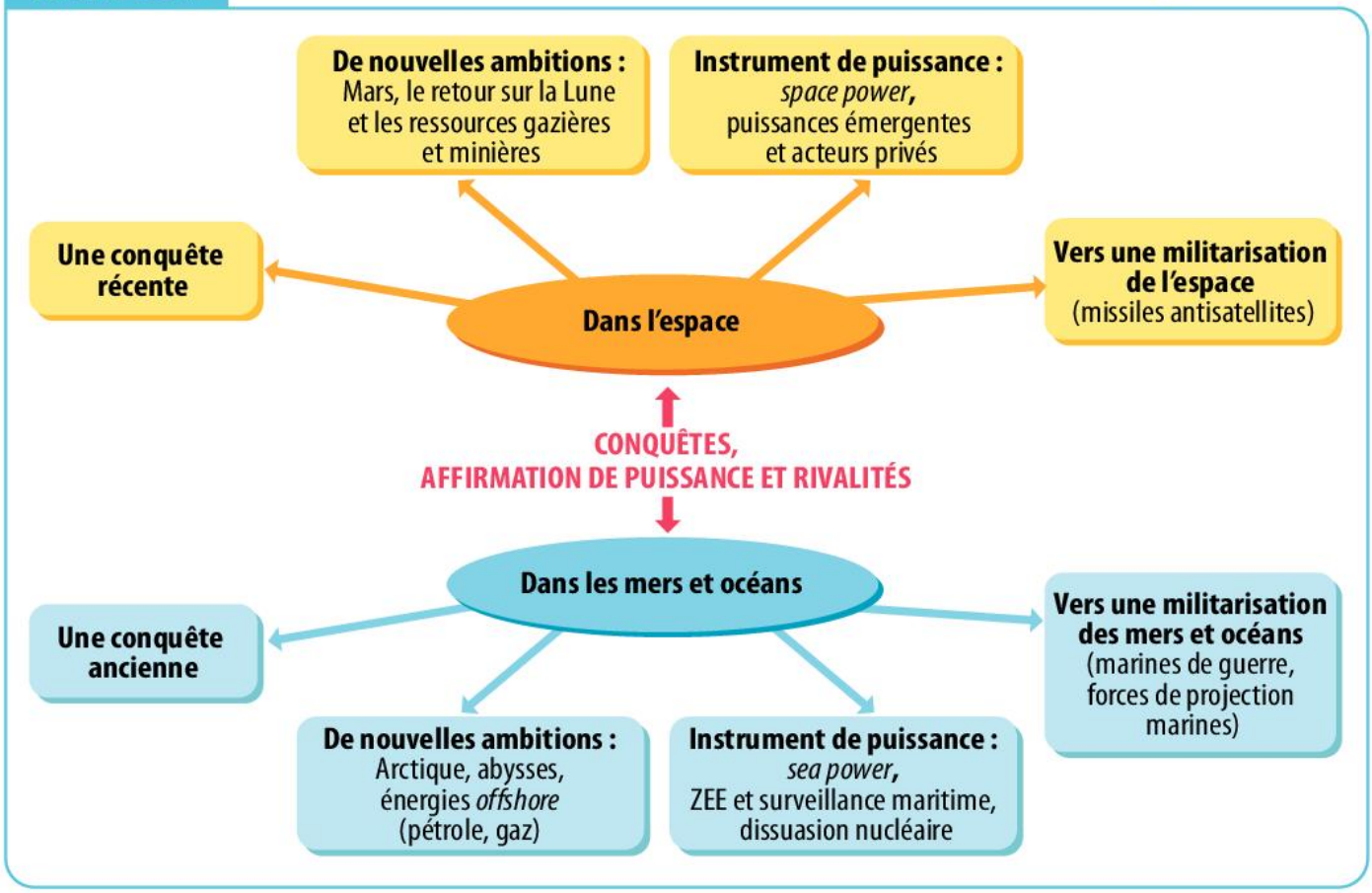

Réviser en se documentant

À LIRE

- *La Grande Histoire vue de la mer*, C. Buchet, Le Cherche midi, 2017 : livre alliant rigueur scientifique et accessibilité au grand public.
- *Vingt Mille Lieues sous les mers*, J. Verne, 1870, Folio, 2005 : un classique de la littérature alliant sciences, fiction et géographie.
- *Histoire de la conquête spatiale*, J.-F. Clervoy et F. Lehot, De Boek Supérieur, 2019 : une rétrospective de l'histoire spatiale de la guerre froide à nos jours.
- *La Conquête de l'espace*, Régric, P.-E. Paulis et J. Martin, Casterman, 2019 : une bande dessinée qui retrace la course à l'espace.

À VOIR

- *À la poursuite d'Octobre rouge*, de J. McTiernan, 1990 : la dissuasion nucléaire en action à bord d'un sous-marin, en pleine guerre froide.
- *Le Chant du loup*, de A. Baudry, 2019 : un thriller dans le monde de la dissuasion nucléaire et de la désinformation à bord d'un sous-marin nucléaire français.
- *First Man*, de D. Chazelle, 2018 : biopic sur l'astronaute Neil Armstrong.

SUR LE WEB

- Une sélection d'articles et vidéos sur la géopolitique des océans sur le site de l'IRIS (Institut de relations internationales et stratégiques) : https://www.iris-france.org/search/océans
- Une sélection d'articles et vidéos sur la conquête spatiale sur le site de l'IRIS (Institut de relations internationales et stratégiques) : https://www.iris-france.org/search/conquête%20spatiale/all/post?
- Une vidéo du site *Terra Bellum* (chaîne YouTube de géopolitique) sur la géopolitique des océans et les marines de guerre : https://www.youtube.com/watch?v=zkldsmiGK2w
- Une sélection de podcasts sur la conquête spatiale, par France Culture : https://www.franceculture.fr/theme/conquete-spatiale

Enjeux diplomatiques et coopérations

Comment l'occupation par les hommes de nouveaux espaces hostiles mais stratégiques transforme-t-elle les rapports entre États ?

1 La coopération spatiale, une pratique bien établie

Comme beaucoup de puissances spatiales, la France promeut la coopération de son agence spatiale, le CNES, avec de nombreux États étrangers.

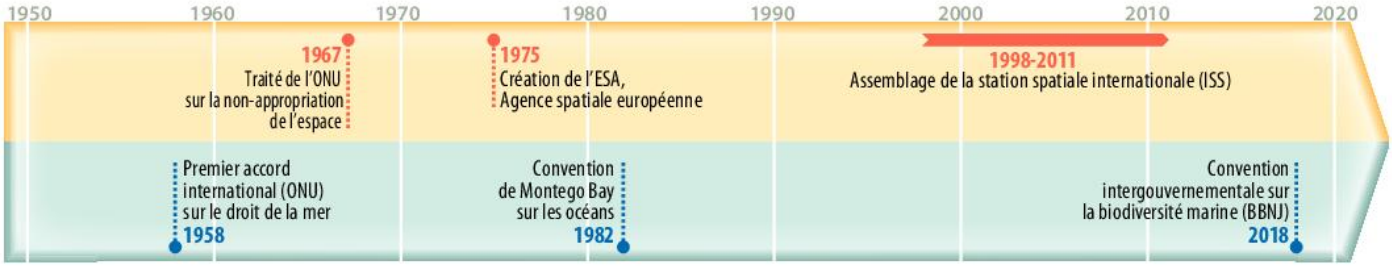

2 La gestion des mers au cœur des préoccupations de l'ONU

La première conférence des Nations Unies pour les océans s'est déroulée à New York en 2017. L'objectif 14 des Objectifs de développement durable fait de la préservation des océans et de la vie aquatique une priorité de l'ONU jusqu'en 2030.

Vidéo : « CFOSat, une coopération spatiale franco-chinoise pour mieux comprendre les océans »

« CFOSAT : un satellite franco-chinois pour scruter les océans » (CNES, 2018, durée : 3'46). La coopération franco-chinoise permet notamment, par le biais du satellite CFOSat, de scruter la houle et les vents de surface en mer pour comprendre ces mécanismes et leur impact sur le climat et les milieux terrestres.

Vidéo

QUESTIONS

1. Quelles raisons motivent le développement de la coopération dans l'espace ? (doc. 1)
2. Pourquoi les océans sont-ils importants pour l'avenir des hommes ? (doc. 2)
3. Comment les documents 1, 2 et la vidéo mettent-ils en valeur la coopération et l'action diplomatique dans l'espace et sur les océans ?

JALON

REPÈRES 1

Coopérer pour développer la recherche : la station spatiale internationale

La station spatiale internationale (ISS), une coopération scientifique internationale

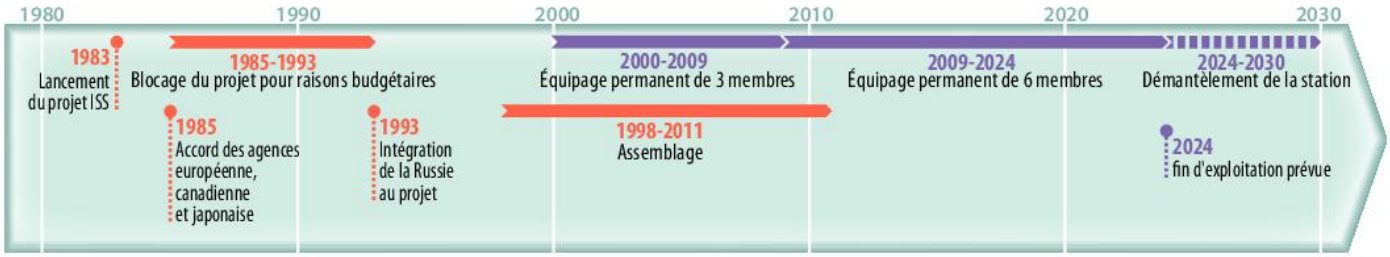

LE POINT SUR...

… la station spatiale internationale (ISS)

Construite à partir de 1998 sous l'impulsion de la NASA, la station spatiale internationale (ISS) incarne le contexte international d'après-guerre froide et les nouveaux objectifs pacifiques des relations interétatiques. Construite, financée et gérée internationalement par cinq agences spatiales, cette structure importante tourne en orbite basse à 400 km de la Terre. Elle y accueille une présence humaine permanente chargée, depuis le passage à six membres permanents en 2009, de réaliser des expériences scientifiques en apesanteur. Elle permet également de mieux comprendre le fonctionnement du corps humain lors de séjours prolongés dans l'espace, ce qui constitue une étape indispensable pour se lancer à la conquête d'espaces plus lointains comme Mars. L'ISS représente l'exemple le plus abouti des coopérations spatiales. Elle réunit en effet les États-Unis et leurs alliés de toujours avec la Russie, dans un système imposant un partage des responsabilités et décisions.

En 2019, des astronautes de 17 nationalités différentes y ont séjourné, et 3 600 chercheurs du monde entier ont profité de ses expériences. Toutefois, le coût extrêmement élevé du projet (150 milliards de dollars en 2019) et le vieillissement de la station, qui laisse prévoir une augmentation des coûts de maintenance, expliquent que la NASA prévoit de retirer son financement à partir de 2024, mais aussi d'ouvrir régulièrement le séjour à des touristes payants dès 2020.

A Une coopération géopolitique

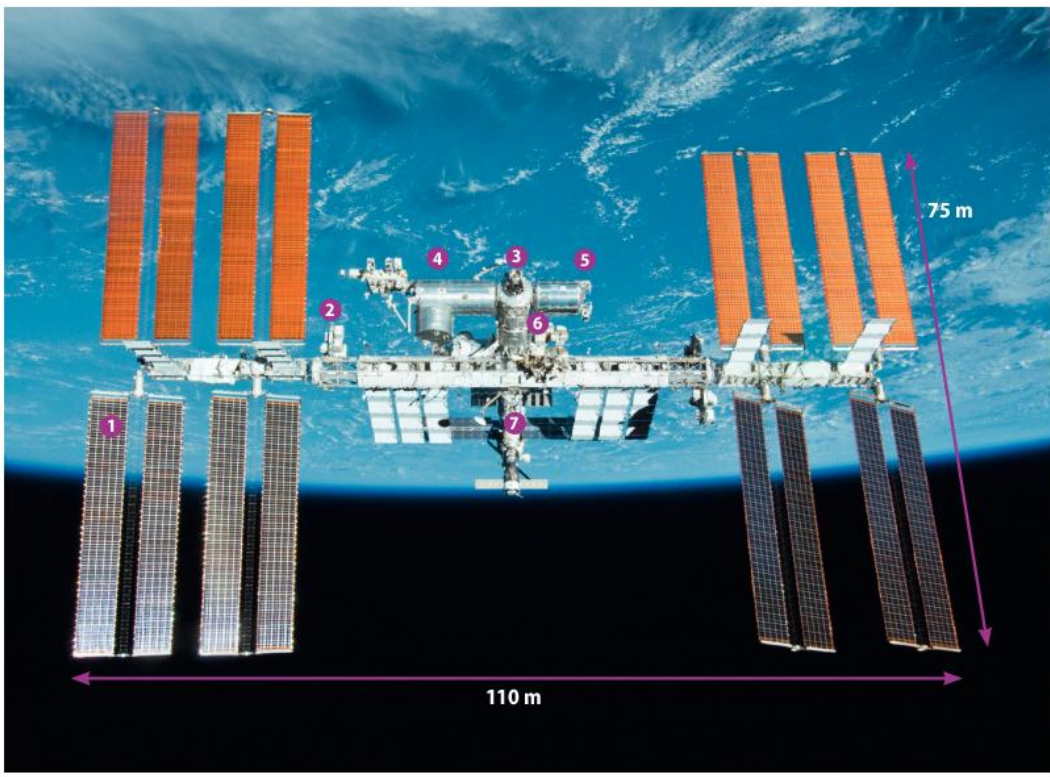

1 L'ISS, la station internationale habitée

1. Panneaux solaires alimentant la station en énergie
2. Bras de manipulation
3. Laboratoire américain Destiny
4. Laboratoire japonais Kibo
5. Laboratoire européen Colombus
6. Module de vie Tranquility
7. Modules russes (commandement, vie et expérimentation)

2 Une coopération entre puissances spatiales

B Une coopération scientifique

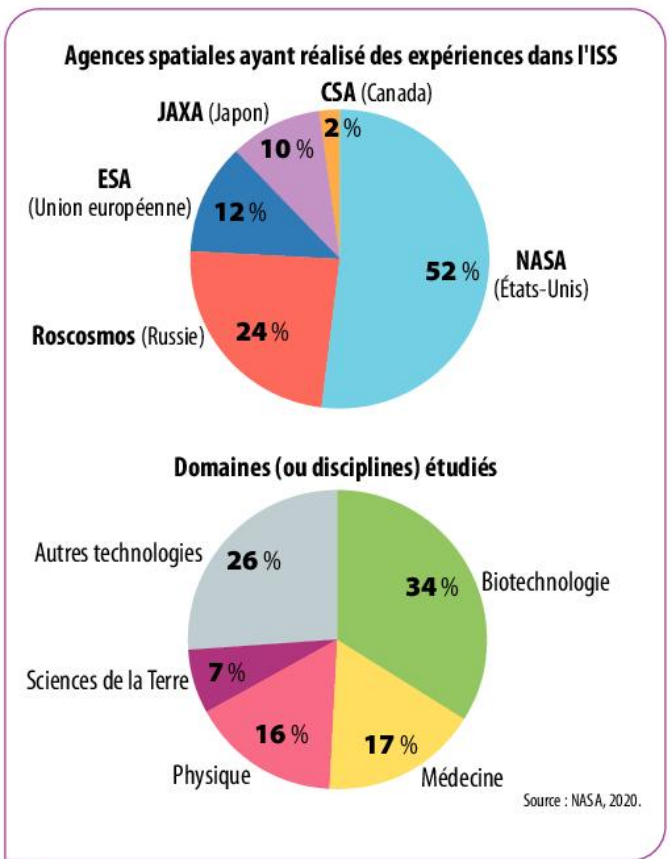

3 Des recherches scientifiques diversifiées

Vocabulaire

- **Agence spatiale :** organisme qui coordonne les activités spatiales d'un pays ou d'un groupe de pays, comme la NASA (États-Unis) ou l'Agence spatiale européenne ESA.
- **Apesanteur :** situation dans laquelle les objets sont trop éloignés des corps célestes pour ressentir la gravité.
- **ISS (en anglais, *International space station*) :** station spatiale internationale développée par les États-Unis en coopération avec d'autres pays.

POUR COMPRENDRE

1. L'ISS est l'exemple le plus poussé des multiples coopérations qui se sont développées dans le domaine spatial. **Quels États coopèrent et sous quelle forme ?** (doc. 1 et 2)
2. **Montrez que les puissances n'ont cependant pas toutes la même importance.** (doc. 2 et 3)
3. Ses objectifs sont purement pacifiques et scientifiques. **Quel genre de recherches est mené et par qui ?** (doc. 3)

ÉTUDE

L'ISS, reflet du multilatéralisme dans un monde multipolaire

Née de la fin de la guerre froide et de la réconciliation des États-Unis et de la Russie, la station spatiale internationale ISS incarne une coopération poussée entre les puissances spatiales. Pourtant, les règles de gestion commune établies entre les États ne masquent pas les rivalités de puissance.

Comment l'ISS reflète-t-elle le multilatéralisme ?

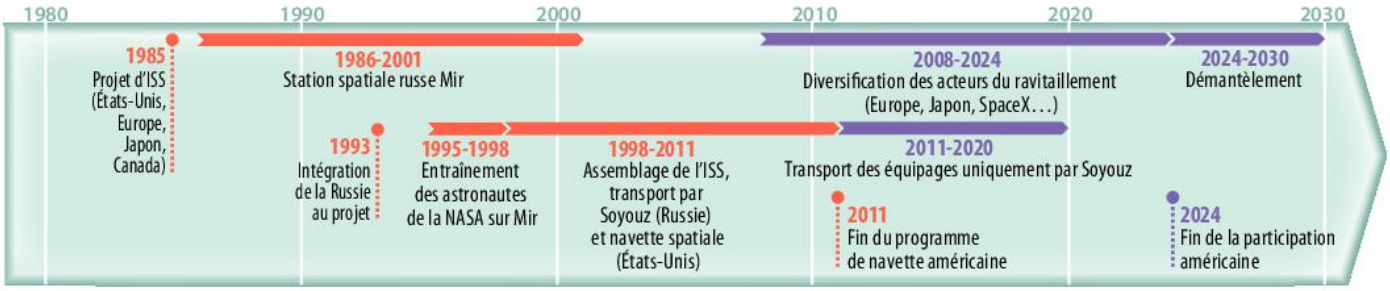

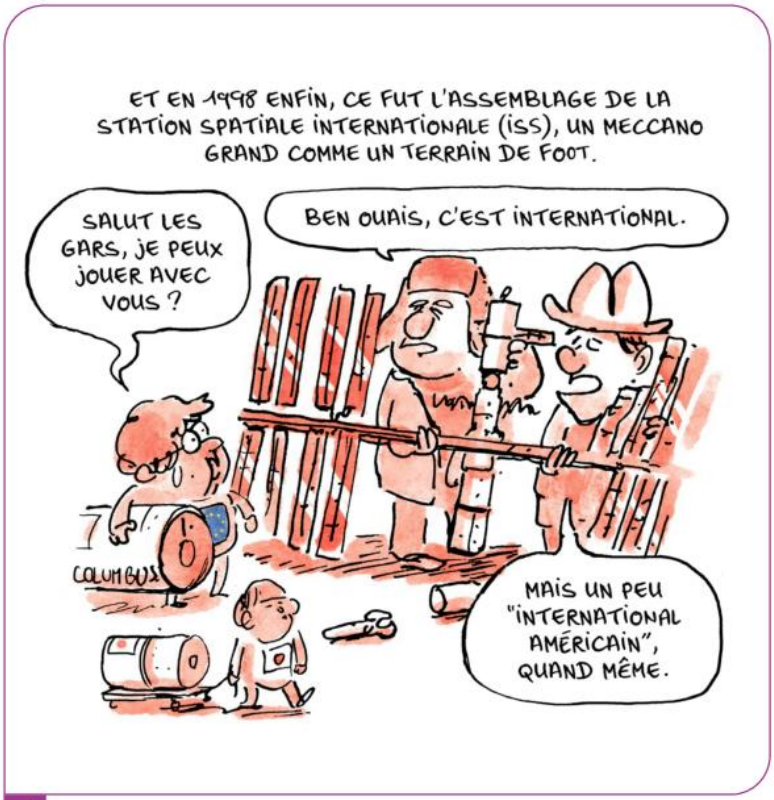

1 **Un projet multilatéral**

Marion Montaigne, *Dans la combi de Thomas Pesquet*, 2017.

2 L'ANALYSE DE L'ANTHROPOLOGUE

L'ISS, symbole de la coopération spatiale

La majeure partie de la diplomatie spatiale est axée sur une coopération entre parties prenantes et non sur une confrontation. La station spatiale internationale (ISS) en est un parfait exemple. L'ISS, majoritairement financée par les États-Unis (à la hauteur de 98 milliards de dollars depuis le début du projet), accueille la plupart des puissances spatiales comme l'Europe, la Russie, le Japon ou le Canada… dans un objectif de paix et de coopération. Cependant, le leadership américain est majeur car les États-Unis sont à l'initiative du projet et financent son existence en grande partie. La présence de la Russie est aussi prépondérante car elle a permis le transfert de la technologie spatiale soviétique à la suite de la dissolution de l'URSS en 1991. La débâcle administrative qui a suivi la chute du bloc de l'Est risquait de liquider son savoir-faire spatial par manque de fonds. Washington a donc multiplié les partenariats avec la nouvelle fédération de Russie afin d'acquérir ses technologies et de préserver un savoir scientifique spatial mondialement reconnu.

D'après Cyril Touboulic, *Les Enjeux politiques de l'espace pour les États*, masterccs.hypotheses.org, 21 juin 2019.

Nationalité	Américains	Russes	Japonais	Canadiens	Italiens	Français	Allemands	Britanniques	Autres
Membres d'équipage (1998-2020)	54	41	6	3	3	2	2	2	3

3 **L'équipage de l'ISS, reflet des équilibres mondiaux**

Source : NASA, 2020.

4 Le transport des équipages vers l'ISS confié à la Russie

À la cité des étoiles, près de Moscou, un équipage incluant le premier astronaute des Émirats arabes unis (Hazzaa Ali Almansoori 1), un Russe (Oleg Skripochka 2) et une États-Unienne (Jessica Meir 3) s'entraîne en 2019 dans le simulateur Soyouz 4, sous le portrait de Gagarine 5.
La capsule Soyouz doit être commandée par un Russe, impliquant la présence permanente de deux d'entre eux dans la station.

5 Des coopérations limitées par les enjeux de puissance

En moins de deux décennies, la Chine a envoyé dans l'espace un humain, sa propre station spatiale et même une sonde sur la Lune. Pourtant, les États-Unis ne collaborent pas avec la Chine dans l'espace, ce qui peut surprendre de la part d'un pays qui a construit une station spatiale internationale avec 15 pays, y compris la Russie, son ancien principal rival. La décision de bannir la Chine des programmes américains remonte à l'amendement Wolf de 2011 qui a interdit à la NASA de collaborer avec la Chine sur toute activité scientifique, pour ne pas la laisser profiter des technologies américaines. Depuis, beaucoup ont demandé à retirer l'interdiction. L'astronaute Clayton Anderson invoque le partenariat avec la Russie sur la station spatiale, qui a été bénéfique pour les deux pays, et pointe la réduction des risques de conflit qui en résulterait. Des progrès ont pourtant été faits : en 2018, une expérience chinoise a été admise dans la partie américaine de la station spatiale. Elle porte sur l'ADN et cherche à voir si l'absence de gravité cause des mutations sur les gènes. Mais un vrai partenariat ne pourra être lancé avant la suppression de l'amendement Wolf par le Congrès.

Alex Stuckey, « Le programme spatial chinois progresse mais la NASA travaillera-t-elle un jour avec eux ? », *The Houston Chronicle*, 13 juin 2019.

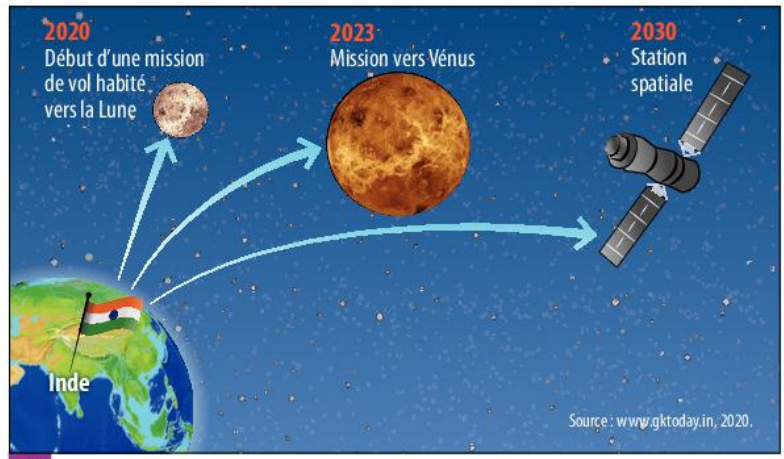

6 L'émergence de projets rivaux, la station indienne

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Comment les doc. 1, 3 et 4 illustrent-ils la supériorité des États-Unis et de la Russie héritée de la guerre froide ?
2. Comment la coopération internationale s'exerce-t-elle autour de l'ISS ? (doc. 1, 2, 4 et 5)
3. Montrez les réussites et les limites de l'ouverture de la station à de nouveaux acteurs. (doc. 4, 5 et 6)

Vers le bac - Dissertation

■ Organiser des connaissances

À l'aide des documents, discutez l'idée suivante : **La Station spatiale internationale est un exemple de multilatéralisme.**

Pour aller plus loin

Visionnez la vidéo « ISS : Visite guidée »
(Stardust, la chaîne air & espace, 2017, durée : 11'03).

Vidéo

Repérez les différents éléments qui montrent la coopération internationale sur l'ISS.

Vocabulaire

- **Capsule :** engin spatial contenant des hommes ou du ravitaillement, lancé à l'aide d'une fusée.
- **Multilatéralisme :** mode de relations interétatiques visant à établir des règles communes.

ÉTUDE ORAL

L'ISS, facteur de puissance pour les États-Unis ?

Symbole de la domination des États-Unis dans la conquête spatiale et dans les relations internationales, la station spatiale internationale pose depuis les années 2010 de nouvelles questions économiques et politiques à la puissance américaine.

L'ISS, atout ou frein à la puissance américaine dans l'espace ?

1 Un atout scientifique majeur

La NASA compare l'ADN de Scott Kelly (à gauche sur la photographie) après un an dans l'ISS à celui de son frère jumeau resté au sol (à droite). Ces recherches ont ouvert la voie à de nouveaux traitements anticancéreux testés depuis par les hôpitaux américains.

3 Une dépendance aux capsules russes Soyouz pour le transport depuis 2011

Source : Marian Kamensky

Traduction : « Heureusement, Sergei nous a prêté sa machine à laver 1 pour revenir de l'ISS ! »
« Y a aussi des Russes sympas[2] ! »

1. Allusion au confort rudimentaire (espace très réduit, vibrations) des capsules Soyouz.
2. Le voyage coûte en réalité 81 millions de dollars par personne en 2019.

2 Une ouverture aux intérêts commerciaux

Vingt ans après la Russie[1], la NASA veut se faire rémunérer pour accueillir des touristes de l'espace dans la station spatiale internationale (ISS). Elle autorisera jusqu'à deux missions courtes d'astronautes privés par an. Ils pourront être de n'importe quelle nationalité, mais devront être transportés exclusivement par les sociétés américaines qui développent les futures capsules pour la NASA, SpaceX et Boeing. Ces sociétés factureront le voyage, de l'ordre de 58 millions de dollars par aller-retour. Les touristes paieront en outre la NASA pour tout le système de support de vie à bord (eau, oxygène, etc.), développé depuis des décennies par les contribuables américains. En effet, l'ISS n'appartient pas à la NASA mais les États-Unis ont financé et contrôlent la majorité des modules[2]. Le changement de politique inclut aussi l'ouverture des parties américaines de la station à des entreprises privées pour des « activités commerciales et marketing » par exemple des start-up qui développent la fabrication de matériaux en apesanteur, par exemple les fibres optiques, d'une qualité inégalée lorsqu'elles sont fabriquées ainsi. L'objectif est de voir le secteur privé reprendre un jour l'ISS, que les États-Unis devraient arrêter de financer à la fin des années 2020. L'agence spatiale veut dégager des moyens financiers pour la mission Artémis de retour sur la Lune en 2024, et l'envoi des premiers humains sur Mars, peut-être dans la décennie suivante. Mais la rentabilité d'activités commerciales en orbite terrestre reste à prouver, en raison du coût encore très élevé du transport.

« La NASA va louer la station spatiale internationale à tous les touristes », *Capital.fr*, 7 juin 2019.

1. L'homme d'affaires américain Dennis Tito fut, en 2001, le premier touriste envoyé dans l'espace.
2. La participation des États-Unis est estimée à 78 % du coût total.

QUESTIONS

▪ Sélectionner des informations, les hiérarchiser

1. Quels éléments font de l'ISS un outil de la puissance américaine ? (doc. 1, doc. 1 et 3 p. 54)
2. Quels sont les faiblesses et les atouts des États-Unis dans le transport vers l'ISS ? (doc. 2 et 3)
3. Quels défis les États-Unis doivent-ils relever à l'avenir ? (doc. 2 et 3)

Pour aller plus loin ORAL site Internet

Écoutez le podcast « États-Unis : NASA - SpaceX, plus près des étoiles, plus loin de Moscou ? » (France Culture.fr, 2019, durée : 10 mn).
Faites un compte rendu à la classe présentant les enjeux pour la puissance américaine de la prise en charge du transport vers l'ISS.

JALON

ÉTUDE

ORAL

La médiatisation de Thomas Pesquet, un enjeu de puissance pour la France

Thomas Pesquet, 10e astronaute français dans l'espace et 2e dans la station spatiale internationale, a fait l'objet d'une médiatisation intense non seulement durant sa mission (novembre 2016 à juin 2017), mais aussi après. Il illustre ainsi les enjeux de la coopération spatiale pour la France.

Comment la médiatisation de Thomas Pesquet révèle-t-elle les enjeux de puissance spatiale pour la France ?

20 minutes
GRAND PARIS

Jeudi 20 juin 2019 https://www.20minutes.fr N° 3435

« La Lune est un grand rêve »

A un mois du 50e anniversaire du premier pas sur la Lune, Thomas Pesquet se dit prêt à rallier l'astre dans une future mission. P.8

Au salon du Bourget, lundi.

Travaux
Cet été, ça va coincer dans les transports en commun P.5

Sécurité routière
Les mauvais réflexes au volant ont prospéré en quinze ans P.10

Musique
Entrez dans toutes les danses du festival Hellfest P.16

Coupe du monde
Faut-il dire « football » ou « football féminin », telle est la question P.20

Imprimé sur papier recyclé, ne jetez pas ce journal sur la voie publique : donnez-le ou recyclez-le. Merci !

1 Thomas Pesquet, un atout médiatique pour la politique spatiale française (2019)

Thomas Pesquet a multiplié les événements pendant et après son retour de l'espace. Il est notamment apparu 86 fois dans les journaux télévisés français entre 2009 et 2018, contre 36 fois durant la même période pour J.-F. Clervoy, président de Novespace (entreprise spatiale), 20 fois pour J.-Y. Le Gall, président du CNES et 14 fois pour E. Musk, dirigeant américain de SpaceX (entreprise spatiale).

2 Une stratégie de médiatisation élaborée

Plus de deux ans après sa première mission[1], Thomas Pesquet demeure une star. Cela tient pour une part importante aux nouvelles technologies. Lors des six mois de sa mission, on l'a vu jongler avec des macarons en état d'apesanteur ou encore chantonner pour le nouvel hymne des Enfoirés dans une séquence qui sera intégrée au clip de *Juste une petite chanson*. Emblème de la génération 2.0., Thomas Pesquet n'en est pas l'unique représentant. Une même stratégie est appliquée aux cinq autres spationautes de sa promotion (Luca Parmitano en Italie, etc.). Tous ont le même profil : excellents ambassadeurs, ils sont devenus des stars dans leur pays et restent des inconnus hors de leurs frontières. Au siège de l'ESA, une équipe recueille en temps réel les photos des spationautes, les sélectionne, les recadre si besoin, avant de les diffuser sur les comptes Instagram et Twitter. La page Facebook de Thomas Pesquet compte 1,4 million d'abonnés. Les enjeux de cette offensive médiatique sont aussi économiques et politiques : il faut rendre compte de la façon dont on dépense l'argent public, mais aussi attirer vers la science les cerveaux partis vers la finance. L'engouement pour le spatial doit beaucoup aux talents oratoires de Thomas Pesquet, un critère retenu au moment de sa sélection.

Aurélie Jacques, « Thomas Pesquet : retour vers les étoiles », *L'Express*, 4 décembre 2019.

1. Une seconde mission sur l'ISS est programmée en 2021.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Quelles formes prend la médiatisation de la mission de Thomas Pesquet sur l'ISS ? (doc. 1 et 2)
2. Quel usage est fait de l'exemple de Thomas Pesquet par les autorités françaises et européennes ? (doc. 2)
3. Quelle image le doc. 2 donne-t-il de la puissance spatiale française ? Nuancez-la à l'aide des doc. 1 et 3 p. 54.

Pour aller plus loin ORAL

Au CDI, cherchez la BD *Dans la combi de Thomas Pesquet*, de Marion Montaigne (Dargaud, 2017) et recherchez-y les signes des enjeux de puissance autour de l'ISS, pour la France comme pour les autres pays. Sélectionnez la planche qui vous a le plus marqué et présentez devant le reste de la classe les enjeux de puissance qu'on y trouve.

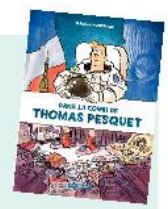

JALON

REPÈRES 2

Rivalités et coopérations dans le partage, l'exploitation et la préservation des ressources des mers et des océans

L'exploitation et la préservation des ressources maritimes

LE POINT SUR...

… les rivalités et coopérations dans le partage des ressources marines

Les mers et océans constituent un formidable potentiel de ressources alimentaires (eau, pêche), génétiques (médicaments), énergétiques (hydrocarbures *offshore*, EMR) ou encore minérales. Ils constituent un maillon essentiel de la régulation des climats. Pourtant, les activités humaines et la surexploitation de leurs ressources ont considérablement fragilisé leur équilibre mettant en péril la biodiversité marine.

Soucieux de répondre aux besoins croissants de leur population, les États ont progressivement fait des mers et des océans une priorité de leur développement pour accaparer les ressources marines. Depuis la Convention de Montego Bay en 1982, le tracé des ZEE est devenu une source de rivalités entre des États ayant la volonté d'étendre leur domaine maritime. La haute mer constitue également un enjeu important entraînant des rivalités dans le partage et l'exploitation des ressources halieutiques et minérales.

Pourtant, les États ont progressivement mis en œuvre des mécanismes d'arbitrage de leurs rivalités maritimes et de coopération pour l'exploitation et la préservation des ressources des mers et des océans. Toutefois, cette coopération reste fragmentée et limitée. L'urgence face au changement global et la nécessité de préserver la biodiversité ont conduit l'ONU à créer en 2018 une Conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine (BBNJ). Son objectif est de mettre en œuvre à l'horizon 2021 une réelle gouvernance mondiale des océans.

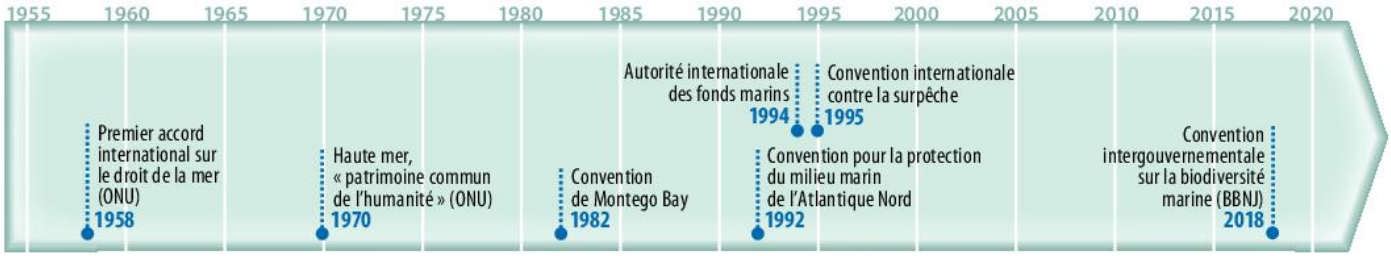

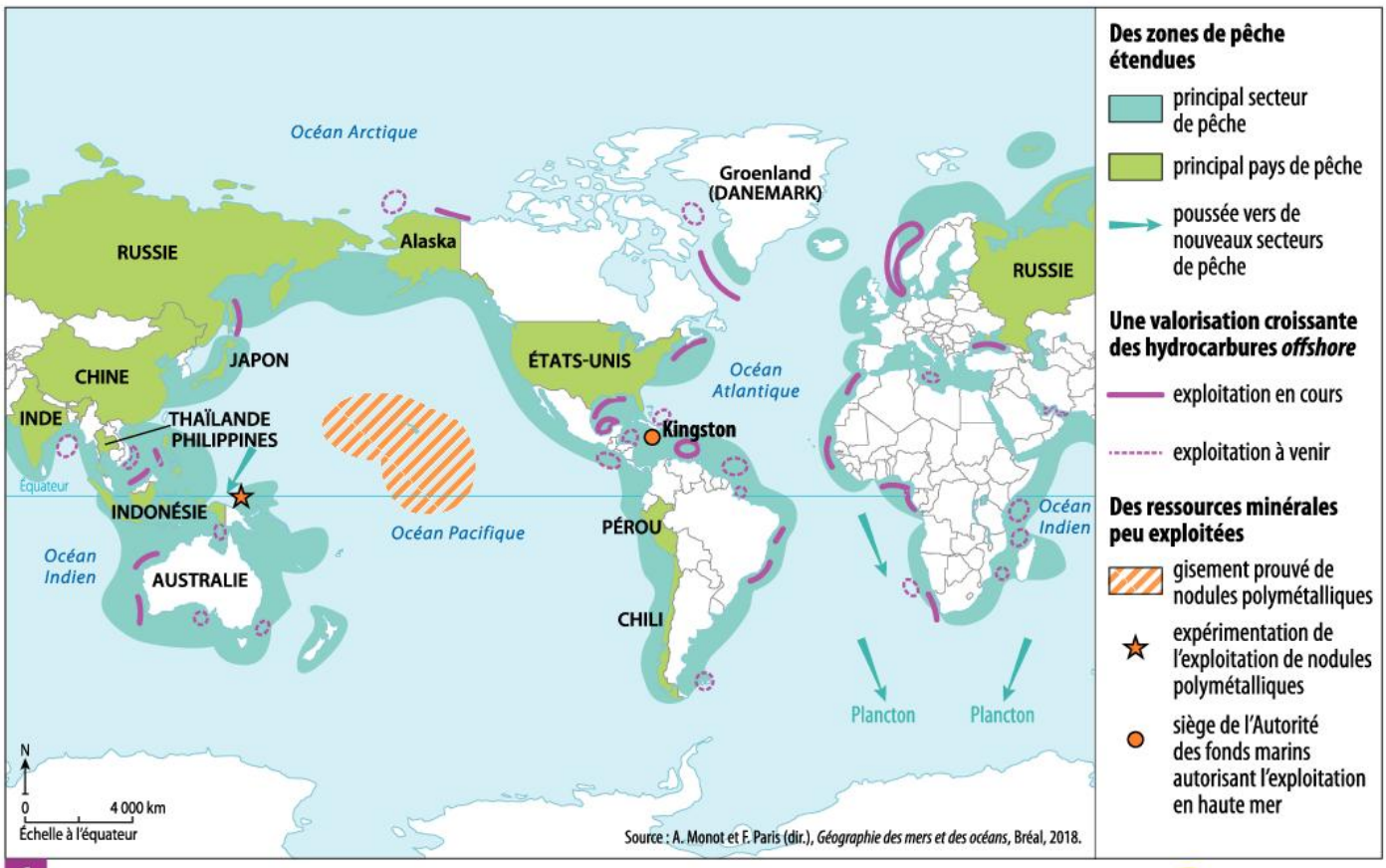

Source : A. Monot et F. Paris (dir.), *Géographie des mers et des océans*, Bréal, 2018.

1 Les principales ressources marines

Carte interactive

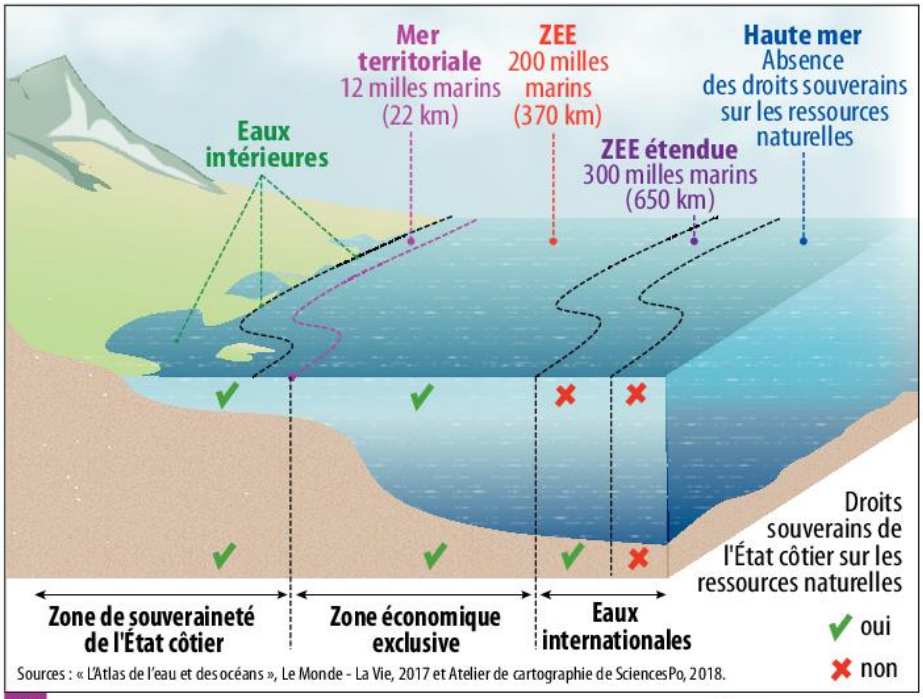

Sources : « L'Atlas de l'eau et des océans », Le Monde - La Vie, 2017 et Atelier de cartographie de Sciences Po, 2018.

2 Une exploitation différenciée des ressources en fonction des espaces maritimes

Carte interactive

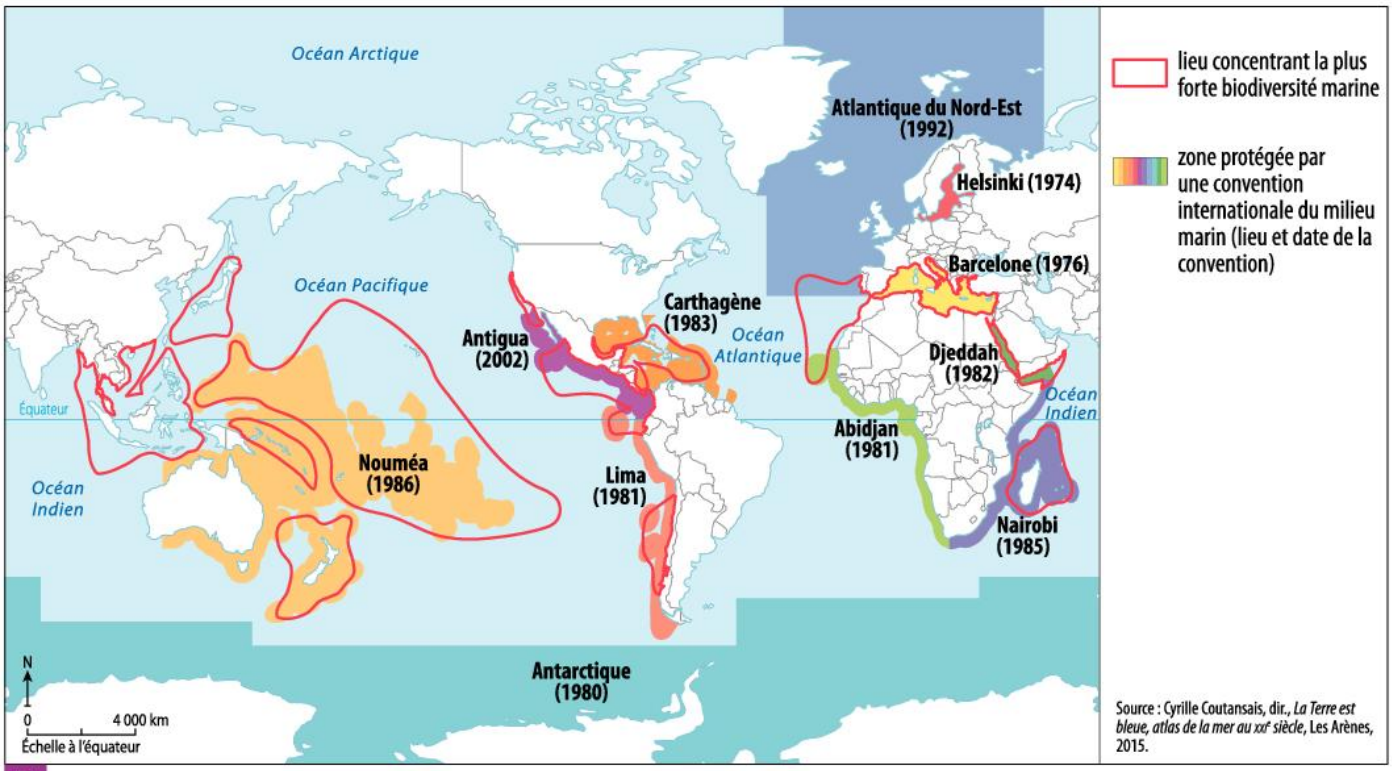

Source : Cyrille Coutansais, dir., *La Terre est bleue, atlas de la mer au XXIe siècle*, Les Arènes, 2015.

3 Une protection du milieu marin fragmentée

Vocabulaire

- **BBNJ** (*Biological diversity beyond national juridiction* – en français, Conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale) : cycle de réunions de l'ONU visant à assurer la protection de la biodiversité en haute mer.
- **EMR (Énergies marines renouvelables)** : technologies permettant de produire de l'électricité à partir du milieu marin (vents, courants marins, etc.).
- **Ressources halieutiques** : ressources vivantes (animales et végétales) des milieux aquatiques exploitées par l'homme (pêche, aquaculture)
- **ZEE (Zone économique exclusive)** : espace marin large de 200 milles nautiques (370 km) dans lequel l'État côtier dispose de droits exclusifs sur l'exploration et l'exploitation des ressources.

POUR COMPRENDRE

1. À l'origine, les ZEE devaient permettre à tous les pays, notamment les plus pauvres, de protéger leurs ressources de l'accaparement des autres pays. **Identifiez les principales ressources des mers et océans, et montrez comment les États cherchent à les accaparer.** (doc. 1 et 2)
2. Le changement global est marqué dans les océans : acidification, élévation du niveau de la mer, fonte accélérée de la banquise. **Pourquoi la coopération entre les États est-elle devenue un enjeu majeur face à ce défi global ? Quelles formes prend-elle ?** (chronologie et doc. 3)

ÉTUDE
ORAL

L'UE, acteur majeur de la pêche en Afrique de l'Ouest

Fortement exploitées, les ressources halieutiques de l'Afrique de l'Ouest sont convoitées par les entreprises de pêche des grandes puissances, à commencer par celles de l'Union européenne. Cette dernière signe avec certains États des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable.

Pourquoi la politique de la pêche de l'UE en Afrique de l'Ouest est-elle contestée ?

1 Deux visions différentes de l'action de l'UE en Afrique de l'Ouest

a Plus de 135 millions d'euros sont consacrés par l'UE aux Accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) dont 46 % doivent être consacrés à des pratiques durables de pêche (lutte contre la pêche illicite, soutien à la pêche artisanale). Les APPD ont créé 3 500 emplois directs dans les pays partenaires : 50 à 60 % des membres d'équipage à bord des navires de l'UE sont des ressortissants de pays partenaires et 70 % des captures y sont transformées. Enfin, les APPD favorisent la préservation des ressources océaniques en limitant les captures des navires européens aux stocks halieutiques excédentaires non capturés par les flottes des États côtiers.

Accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable, 2018.

b Saint-Louis (Sénégal) se trouve au cœur d'une des zones de pêche les plus riches du monde. Cependant des chalutiers européens et asiatiques y ont raclé les côtes entraînant une surpêche défavorable aux pêcheurs locaux qui doivent aller plus loin en mer du fait de l'épuisement de la ressource. De plus, l'interdiction faite aux Sénégalais de pêcher dans les eaux mauritaniennes réservées aux Européens a fait chuter les prises des pêcheurs de Saint-Louis de 80 %. Pourtant, au risque de leur vie, ils sont nombreux à continuer de pêcher illégalement en Mauritanie. Cette année, un jeune pêcheur a été tué par les gardes-côtes mauritaniens, provoquant à Saint-Louis des émeutes et le pillage de boutiques appartenant à des Mauritaniens. Pour améliorer la situation, la Mauritanie a autorisé 400 bateaux sénégalais à pêcher dans ses eaux mais c'est un petit nombre sur les milliers de bateaux de Saint-Louis.

« Les poissons disparaissent des côtes du Sénégal », BBC, 1er novembre 2018.

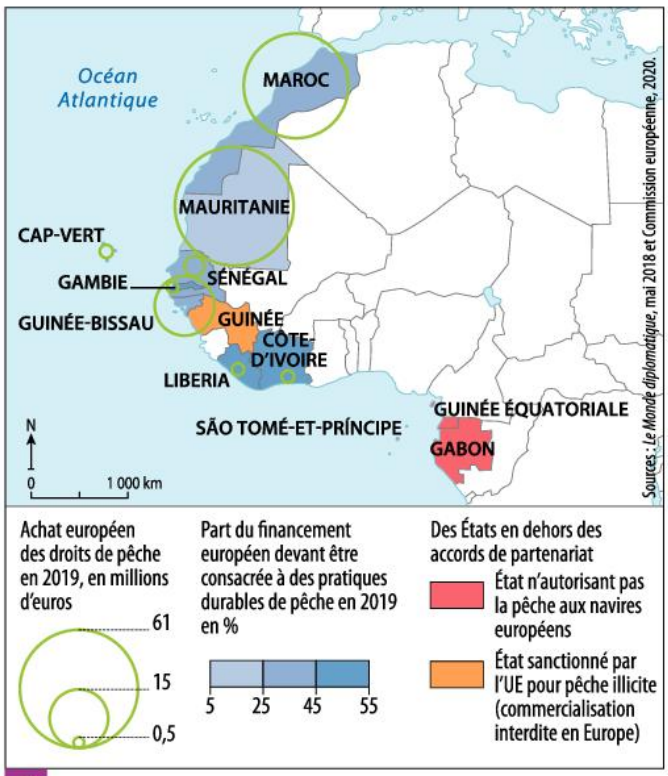

2 Les droits de pêche de l'UE en Afrique de l'Ouest

Carte interactive

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ▪ Préparer un débat **ORAL**

Vous participez à un débat sur le partage, l'exploitation et la préservation des ressources des mers des océans.

▪ Préparer le débat

1. Organisez la classe en deux groupes : le premier soutient que l'exploitation des ressources est durable du point de vue économique, social et environnemental ; le second dénonce les effets de l'exploitation des océans.
2. Délimitez le sujet en vous appuyant sur les documents pour montrer comment fonctionnent les APPD (page 60) et expliquer comment l'AIFM entend promouvoir une gestion durable des ressources minérales marines (page 61).
3. Puis, préparez votre argumentation en sélectionnant les arguments en fonction du point de vue à défendre.

▪ Organiser le débat

4. Désignez un président de séance qui introduit les termes du débat et répartit les prises de parole de manière équitable.

Vers le bac - Étude critique de documents

▪ Porter un regard critique

Après avoir présenté les documents 1 et 2, vous montrerez comment l'UE cherche à promouvoir une gestion durable de la pêche en Afrique puis les limites de son action.
Votre étude devra prendre compte la dimension critique des documents.

JALON

ÉTUDE

Vers une gestion durable des ressources minérales sous-marines ?

Les entreprises minières sont aujourd'hui nombreuses à mener des tests sur les procédés industriels d'extraction des ressources minérales sous-marines (sulfures et nodules polymétalliques). Les États cherchent donc à créer un cadre juridique pour encadrer cette activité dans le respect de la biodiversité marine.

Comment la coopération internationale tente-t-elle de mettre en place une gestion durable des ressources minérales des grands fonds marins ?

1 L'AVIS DE LA JURISTE — Une gestion internationalisée des grands fonds marins

Les fonds marins en haute mer sont administrés par l'AIFM qui a par exemple déjà accordé 29 permis d'exploration dans la zone de Clairon-Clipperton (océan Pacifique). Toutefois, aucune demande d'exploitation n'a été déposée car les technologies minières ne sont pas encore matures. Le canadien Nautilus Minerals envisage néanmoins dès 2020 une extraction au large de la Papouasie à 1 600 m. de fond par des robots reliés à un navire. Cet entrain de la part du secteur industriel amène à adapter les cadres juridiques. Depuis 2014, l'AIFM travaille en lien avec le TIDM, les États et les ONG à un règlement relatif à l'exploitation des ressources minières pour obliger les entreprises à déposer un plan détaillant leurs actions et les quantités extraites.

Alors que de nombreux projets scientifiques ont mis en avant la fragilité du milieu des grands fonds marins, ce règlement vise à doter l'AIFM d'un pouvoir de contrôle des activités, notamment pour limiter les impacts sur la biodiversité. L'AIFM a également souhaité définir des zones d'intérêt environnemental particulier dans les zones d'extraction où l'exploration est interdite. La prise en compte des enjeux environnementaux en amont et pendant les phases d'exploitation constitue donc un nouveau modèle de gestion des ressources internationales, qui laisse à penser que leur exploitation peut se dérouler autrement que ce qui a pu être mené jusqu'ici pour la pêche en haute mer.

D'après Alix Roellinger, *Les Grands Fonds marins, quel avenir pour les ressources minérales ?*, ISEMAR, 2019.

2 Une exploitation qui inquiète

Au nom du principe de précaution, plusieurs ONG dont la German NGO demandent un moratoire concernant les exploitations minières sous-marines.

Vocabulaire

- **AIFM (Autorité internationale des fonds marins) :** organisme dépendant de l'ONU chargé d'accorder des permis d'exploration et d'exploitation des fonds marins.
- **TIDM (Tribunal international de droit la mer) :** juridiction internationale dépendante de l'ONU chargée de régler les litiges liés à l'interprétation et l'application de la convention de Montego Bay.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Identifiez les formes prises par la coopération internationale dans le partage et l'exploitation des ressources minérales des fonds marins en haute mer. (doc. 1)
2. Comment l'AIFM entend-elle favoriser une gestion durable de ces ressources ? Montrez que son action est critiquée par les ONG. (doc. 1 et 2)

Pour aller plus loin — site Internet

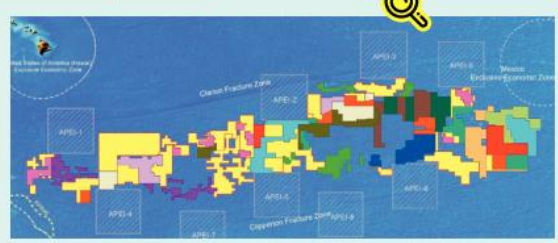

Complétez cette étude en consultant la carte des permis d'exploration accordés par l'AIFM dans la Clarion-Clipperton Zone.

JALON

Rivalités et coopérations dans le partage, l'exploitation et la préservation des ressources des mers et des océans

ÉTUDE

Concilier exploitation des ressources et préservation de la biodiversité

Pollution, surexploitation, acidification, les maux dont souffrent les océans sont de plus en plus importants. Face à ce constat, de nombreux acteurs mettent en œuvre, à toutes les échelles, des mesures visant à concilier l'exploitation des ressources marines et la protection de la biodiversité.

La coopération internationale, un moyen efficace de concilier l'exploitation des ressources et la préservation de la biodiversité à toutes les échelles ?

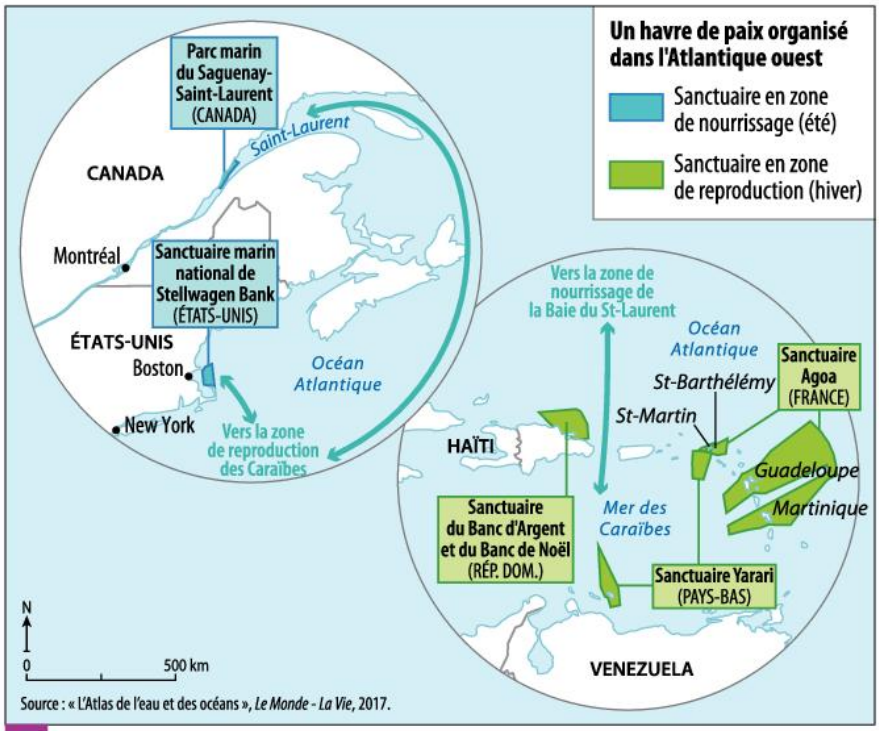

Source : « L'Atlas de l'eau et des océans », *Le Monde - La Vie*, 2017.

1 À l'échelle régionale, une coopération interétatique pour concilier activités humaines et biodiversité

La protection des mammifères marins de l'Atlantique donne lieu à un partenariat régional entre plusieurs États dont la France, le Canada et les États-Unis.

1972 La Conférence sur l'environnement souligne l'importance vitale des océans pour l'humanité.

1974 L'ONU lance le programme de protection des mers régionales pour préserver le milieu marin (doc. 3 p. 59).

1982 La convention de Montego Bay accorde aux « États le droit souverain d'exploiter leurs ressources naturelles avec l'obligation de préserver le milieu marin ».

1995 L'ONU adopte le programme mondial d'action pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres.

2010 La Conférence sur la diversité biologique de Nagoya fixe pour objectif de classer 10 % des zones marines en aires protégées en 2020 (3,5 % de réalisé en 2017).

2018 Ouverture de la Conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine (BBNJ) qui vise à créer un outil juridique de protection de la biodiversité marine.

2 À l'échelle mondiale : l'ONU, un acteur majeur

Source : ONU, 2020.

3 La BBNJ, un outil de gestion de la biodiversité marine

En août 2019, la 3e session de la Conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine (BBNJ) a permis de faire avancer le projet de création d'un instrument international juridiquement contraignant destiné à « la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale ». Le projet de traité comprend plusieurs volets concernant les ressources génétiques marines, les outils de gestion (dont les aires marines protégées), les études d'impact sur l'environnement et le transfert de techniques marines entre États.

Le Forum des îles du Pacifique[1] a plaidé en faveur d'un texte « plus ambitieux et pratique » reconnaissant la situation particulière des petits États insulaires en développement. Le G77[2] et la Chine ont demandé que le principe de patrimoine commun de l'humanité soit à la base du nouveau régime juridique de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité marine. En outre, de nombreux groupes régionaux et délégations ont appelé à allouer suffisamment de ressources au fonds spécial de la Conférence pour garantir un niveau suffisant de participation des pays en développement aux négociations.

D'après « Biodiversité marine : malgré des vents contraires, l'avant-dernier cycle de négociation arrive à bon port », ONU, 2019.

1. Créé en 1971, le Forum des îles du Pacifique est une organisation internationale rassemblant 16 États d'Océanie particulièrement menacés par les conséquences du changement climatique.
2. Créé en 1964, le Groupe des 77 coordonne l'action de 77 pays en développement pour leur permettre de peser plus fortement face aux grandes puissances dans les discussions de l'ONU.

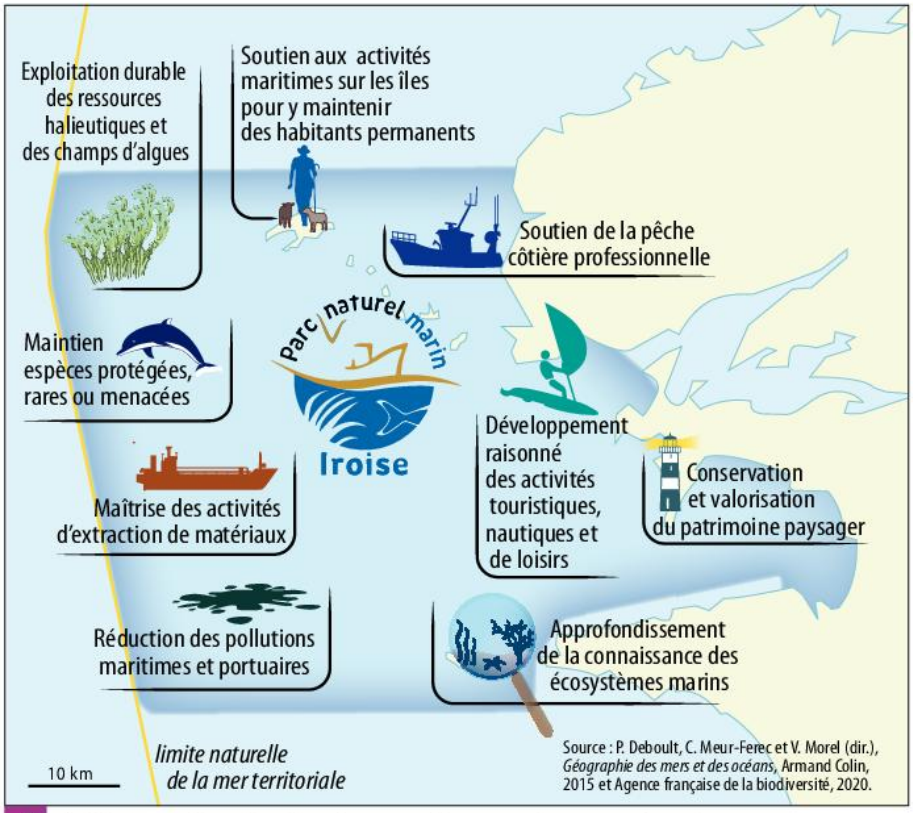

Source : P. Deboult, C. Meur-Ferec et V. Morel (dir.), *Géographie des mers et des océans*, Armand Colin, 2015 et Agence française de la biodiversité, 2020.

4 À l'échelle locale, des formes de coopération réussies : l'exemple de la mer d'Iroise (France)

Vocabulaire

- **BBNJ (en français, Conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale) :** cycle de réunions de l'ONU visant à assurer la protection de la biodiversité en haute mer.
- **Ressource génétique :** ressource liée au potentiel génétique des organismes vivants présentant un intérêt pour l'élaboration de traitements médicaux.

5 Des rivalités entre protection et valorisation

L'Australie a recommandé d'ouvrir davantage ses parcs marins à la pêche industrielle. Le gouvernement a expliqué avoir émis cette proposition qui concerne 44 parcs après une évaluation scientifique indépendante. Elle permettra une approche plus équilibrée de la protection des océans et de la pêche durable tout en développant l'écotourisme, assure-t-il. Les surfaces où la pêche industrielle est autorisée dans les parcs seront augmentées de 17 %. Les zones où la pêche de loisirs est possible seront également agrandies. Mais les zones où les groupes miniers sont autorisés à opérer seront réduites, avec 200 000 km² de fonds marins protégés supplémentaires. WWF-Australia a dénoncé « le déclassement le plus important de zone protégée du monde ». « La mer de Corail, considérée comme la porte d'entrée de la Grande Barrière de Corail, est la région la plus durement touchée, avec une baisse de 50 % des zones protégées », a déclaré Richard Leck, chargé des océans chez WWF. Cette mer largement intacte sera vulnérable « à des pratiques commerciales destructives comme la pêche au chalut, au filet maillant et à la palangre ».

« L'Australie envisage d'augmenter de 17 % les surfaces de pêche industrielle de ses parcs protégés », *Polynésie la 1re*, 21 mars 2018.

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ▪ Confronter les documents

▪ Sélectionner des informations, les expliciter

Complétez le tableau suivant.

De nouveaux outils mis en œuvre	À l'échelle mondiale (doc. 2 et 3)	À l'échelle régionale (doc. 1, 2 et 5)	À l'échelle locale (doc. 4 et 5)
Quels sont les outils juridiques mis en œuvre ?			
Qui sont les acteurs qui interviennent ?			
Dans quels buts favorisent-ils la coopération ?			
Comment sont-ils confrontés à des rivalités freinant leur mise en œuvre ?			

Vers le bac - Dissertation

▪ Rédiger un texte pertinent

À l'aide du tableau complété dans l'activité ci-dessus, rédigez un paragraphe d'une dissertation montrant la volonté et les limites de la coopération pour préserver les ressources.

Pour aller plus loin

site Internet

Suivre l'avancement des négociations de la Conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine (BBNJ) à travers le site Internet de la Conférence.

LEÇON 1

Un défi diplomatique : créer de nouvelles règles pour de nouveaux territoires

Dans quels buts la mise en valeur des océans et de l'espace oblige-t-elle les États à créer de nouvelles règles juridiques ?

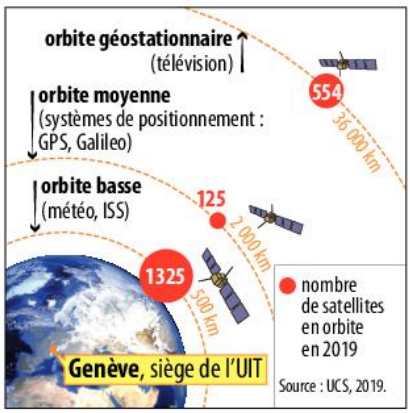

Les orbites, une ressource à gérer

A Organiser la souveraineté des États

- **Les premières bases du droit de la mer remontent au XIXe siècle** mais il faut attendre la première conférence de l'ONU sur le droit de la mer (1958) pour qu'un accord international définisse la méthode de délimitation des espaces maritimes nationaux. En 1970, l'ONU fait de la haute mer (deux tiers de la superficie des océans) un « patrimoine mondial ».
- **En 1982, la convention des Nations unies sur le droit de la mer de Montego Bay crée les ZEE**, étape majeure dans la territorialisation des océans. Les États côtiers ont aujourd'hui la possibilité d'étendre leur ZEE s'ils peuvent démontrer que leur territoire terrestre se prolonge sur le fond des océans. En 2015, la France a ainsi agrandi son emprise maritime de 579 000 km² (Antilles, Nouvelle-Calédonie).
- **Dès 1967, l'ONU établit l'absence de propriété et de souveraineté de l'espace** (Traité sur l'espace). Le traité sur la Lune de 1979 encadré par l'ONU, bien que non ratifié par les puissances spatiales, considère les objets célestes comme « patrimoine commun de l'humanité ».

B Garantir la libre circulation

- **Le droit de la mer garantit la libre circulation des navires.** Chaque État doit accorder aux navires, y compris militaires, un droit de passage dans les eaux placées sous sa souveraineté. Ce passage ne doit pas menacer la sécurité ou enfreindre les lois de l'État côtier qui a le pouvoir d'exercer des droits de police pour lutter contre les flux irréguliers (marchandises, migrations). La liberté de poser des câbles et des conduites y est également assurée.
- **La circulation dans l'espace est libre et ouverte à tous.** L'accord de l'ONU sur le sauvetage des astronautes de 1968 leur garantit une assistance dans l'espace et au retour sur Terre quelle que soit leur nationalité. Quant aux satellites, ils peuvent survoler tous les territoires, à condition d'être immatriculés, car les États sont responsables de leurs dégâts éventuels, comme ceux liés à la perte de contrôle de l'ancienne station chinoise Tiangong-1 depuis 2017.

C Encadrer l'exploitation des ressources

- **Les ressources des océans aiguisent les appétits des États et des entreprises.** La convention de Montego Bay accorde à l'État propriétaire d'une ZEE des droits souverains d'exploitation de toutes les ressources naturelles, des eaux, des fonds marins et des sous-sols. En haute mer, les ressources sont considérées comme « patrimoine commun de l'humanité » et leur exploitation est encadrée. Ainsi, l'Autorité internationale des fonds marins de l'ONU est chargée de réguler leur exploitation.
- **Dans l'espace, l'exploitation des ressources est plus floue.** Le traité de non-appropriation de 1967 limite au domaine scientifique l'exploitation des échantillons spatiaux. Cependant, les États-Unis (*Space Act* de 2015) et le Luxembourg en 2017 tentent de dissocier appropriation et exploitation, sur le modèle de la haute mer, dans l'espoir de voir se développer leurs entreprises. L'Union internationale des télécommunications (UIT) gère en revanche les orbites, considérées comme une ressource naturelle limitée à laquelle tous les pays ont droit.

JALON p. 58-63

Vocabulaire

- Astronaute : être humain qui voyage au-delà de l'atmosphère terrestre (il reçoit un nom différent selon les cultures : spationaute pour la France, cosmonaute pour l'URSS/Russie, taïkonaute pour la Chine).
- Conduite : assemblage de tuyaux permettant le transport de matières premières ou énergétiques (aqueduc transportant l'eau, oléoduc transportant le pétrole, etc.).
- Orbite : trajectoire dessinée par les satellites autour de la Terre.

LEÇON 2 Une coopération en construction dans l'espace et les océans

Comment les coopérations internationales se développent-elles aussi bien sur les océans que dans l'espace ?

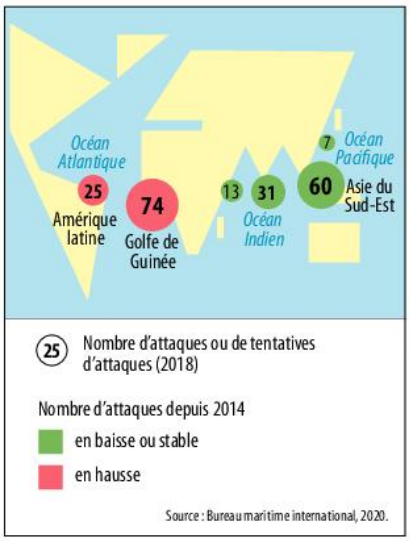

Un succès inégal dans la lutte contre la piraterie dans le monde

A Une coopération, reflet des relations internationales

- **Les coopérations en mer se sont longtemps limitées aux questions sécuritaires.** L'Angleterre a ainsi assumé tout au long du XIXe siècle le coût de la police des mers, avec l'accord tacite des autres États impuissants dans le domaine. Durant la Première Guerre mondiale, les navires de l'Entente naviguent en convois pour faire face aux attaques allemandes.
- **Les coopérations spatiales reflètent la logique des blocs durant la guerre froide** : l'URSS et les États-Unis coopèrent avec leurs alliés respectifs. La Détente se traduit par une collaboration dans la mission Apollo-Soyouz (1975). Avec la fin de la guerre froide, pour exploiter l'avance de l'URSS dans les stations spatiales, les États-Unis intègrent la Russie au projet d'ISS.

JALON p. 52-57

B Des coopérations pour réguler les activités en mer

- **La coopération internationale visant à sécuriser les routes maritimes est souvent la plus efficace.** En Asie du Sud-Est, la piraterie a baissé de 57 % depuis 2014 grâce à l'action commune des pays riverains de la mer de Chine. En revanche, elle a progressé de 72 % en Afrique de l'Ouest du fait, notamment, de la faiblesse de la coopération régionale.
- **La valorisation des ressources maritimes appelle aussi à des règles communes.** Si la pêche est libre en haute mer, une convention de 1995 lutte contre la surexploitation par la promotion d'une pêche responsable (quotas par espèces, contrôles coordonnés). Depuis 1994, l'Autorité internationale des fonds marins organise l'exploration et l'exploitation des minerais sous-marins des eaux internationales.
- **La collaboration dans la protection de l'environnement maritime est encore limitée.** Face aux atteintes environnementales, des aires marines protégées sont gérées internationalement en haute mer, comme la Convention Ospar dans l'Atlantique par 15 États européens. À l'échelle mondiale, la BBNJ vise depuis 2015 à créer un cadre juridiquement contraignant pour préserver la biodiversité marine.

JALON p. 58-63

C Des coopérations spatiales en reconfiguration

- **Les coopérations spatiales se renforcent**, permettant l'accès à l'espace à de nouveaux États : les Émirats arabes unis ont envoyé leur premier astronaute dans l'espace en 2019. Pour les puissances spatiales, le recours aux savoir-faire étrangers limite le coût et la durée des programmes, c'est pourquoi les sondes américaines et chinoises recourent aux outils scientifiques français.
- **Ces coopérations se diversifient en même temps que les acteurs.** Les partenariats entre les 22 États qui participent à l'ESA depuis 1975 ont fait de l'Europe un leader des lancements de satellites. De nouvelles collaborations émergent avec les entreprises spatiales privées, comme SpaceX et Boeing, à qui la NASA a confié le futur transport vers l'ISS.
- **L'ISS symbolise les coopérations pacifiques et scientifiques.** Les États-Unis, la Russie, l'ESA, le Japon et le Canada l'occupent et y mènent en commun des expériences. Son financement reste majoritairement américain, mais le transport des équipages est assuré par la Russie depuis 2011.

JALON p. 52-57

Vocabulaire

- ESA (en français, Agence spatiale européenne) : agence distincte de l'Union européenne chargée de l'étude et des usages civils de l'espace. Elle regroupe 22 pays européens.
- ISS (en anglais, *International Space station*) : station spatiale internationale.
- NASA : agence spatiale américaine.

LEÇON 3 Les limites de la coopération dans l'espace et les océans

Pourquoi la coopération dans les océans et dans l'espace doit-elle se renforcer ?

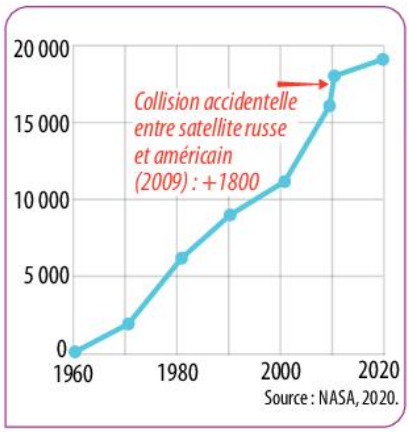

Nombre de débris spatiaux supérieurs à 10 cm

A Des intérêts nationaux encore prioritaires

JALON p. 58-63

- **Dans les océans, la défense des intérêts économiques et stratégiques des puissances reste prioritaire** aux dépens de l'intérêt général. La coopération n'est réellement efficace que lorsque les intérêts des grandes puissances sont menacés (lutte contre la piraterie). Malgré la bonne volonté affichée par la BBNJ, certains États continuent à soutenir des pratiques peu respectueuses de la biodiversité, comme la pêche électrique pratiquée par les Pays-Bas.
- **Dans l'espace, les États souhaitent garder le contrôle de données sensibles.** La réglementation ITAR interdit le transfert de technologies américaines vers la Chine, l'excluant de toute coopération spatiale avec les États-Unis et les États utilisateurs de technologies américaines. Au sein de l'ESA, les projets de surveillance de l'espace (satellites, débris spatiaux, etc.) sont bloqués, car certains États membres craignent que l'on dévoile des informations stratégiques sur leurs propres satellites nationaux de défense.

B L'urgence du changement global

- **Les océans sont au cœur du changement global** : acidification des océans, surpêche, pollutions ou espèces invasives (algues vertes, méduses). La mer possède pourtant le potentiel pour répondre aux besoins de l'humanité. Réserve de nourriture, d'eau, de minerais, les océans constituent également un potentiel énergétique (EMR) et génétique (médicaments, aliments) encore peu exploité.
- **Dans ce contexte, la coopération scientifique est une priorité.** Ainsi, les travaux du GIEC cherchent à mieux comprendre les interactions entre les activités humaines et les océans car ces derniers sont à la fois témoins (élévation du niveau de la mer) et régulateurs (stockage de CO_2) du changement climatique. Les ONG comme Greenpeace ou Sea shepherd mobilisent l'opinion publique contre les pratiques destructrices.
- **Pour lutter contre le changement climatique, coopérations spatiale et maritime deviennent dépendantes** : CFOSat, première coopération franco-chinoise lancée en 2006, mesure vagues et vents pour comprendre les échanges entre l'atmosphère et l'océan qui jouent un rôle majeur dans le système climatique.

C Les lacunes de la gouvernance

JALON p. 58-63

- **L'appropriation territoriale des mers par les États suscite de nombreuses tensions.** Si des accords de délimitation ont été conclus, notamment devant la CIJ, des contentieux persistent. Ainsi, le refus de la CIJ de statuer sur la demande bolivienne d'accès à la mer a ravivé les tensions avec le Chili (2018).
- **Les programmes de préservation de la biodiversité marine sont encore limités.** Pour y remédier, l'ONU multiplie les initiatives : Conférence mondiale sur les océans (2017), session annuelle de la BBNJ (depuis 2018). Toutefois, l'émergence d'une réelle gouvernance mondiale des océans reste encore incertaine.
- **Dans l'espace, la sécurité des satellites stratégiques n'est plus garantie** face à la prolifération des débris spatiaux et à la militarisation de l'espace. Chine et Russie veulent y interdire les armes, contre l'avis des États-Unis. L'Europe soutient en vain un code de conduite incitant les puissances à s'informer mutuellement.

Vocabulaire

- Changement global : ensemble des modifications environnementales (climat, pollution) causées par les activités humaines depuis le début du XX[e] siècle.
- CIJ (Cour internationale de justice) : organe judiciaire de l'ONU chargée d'arbitrer les litiges entre les États. Elle siège à La Haye.
- Débris spatiaux : ensemble des vieux satellites inactifs et des pièces issues des objets spatiaux qui demeurent en orbite.
- EMR (Énergies marines renouvelables) : technologies permettant de produire de l'électricité à partir du milieu marin (vents, courants marins …).
- GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) : organisme intergouvernemental créé par l'ONU pour étudier les effets du changement climatique.

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

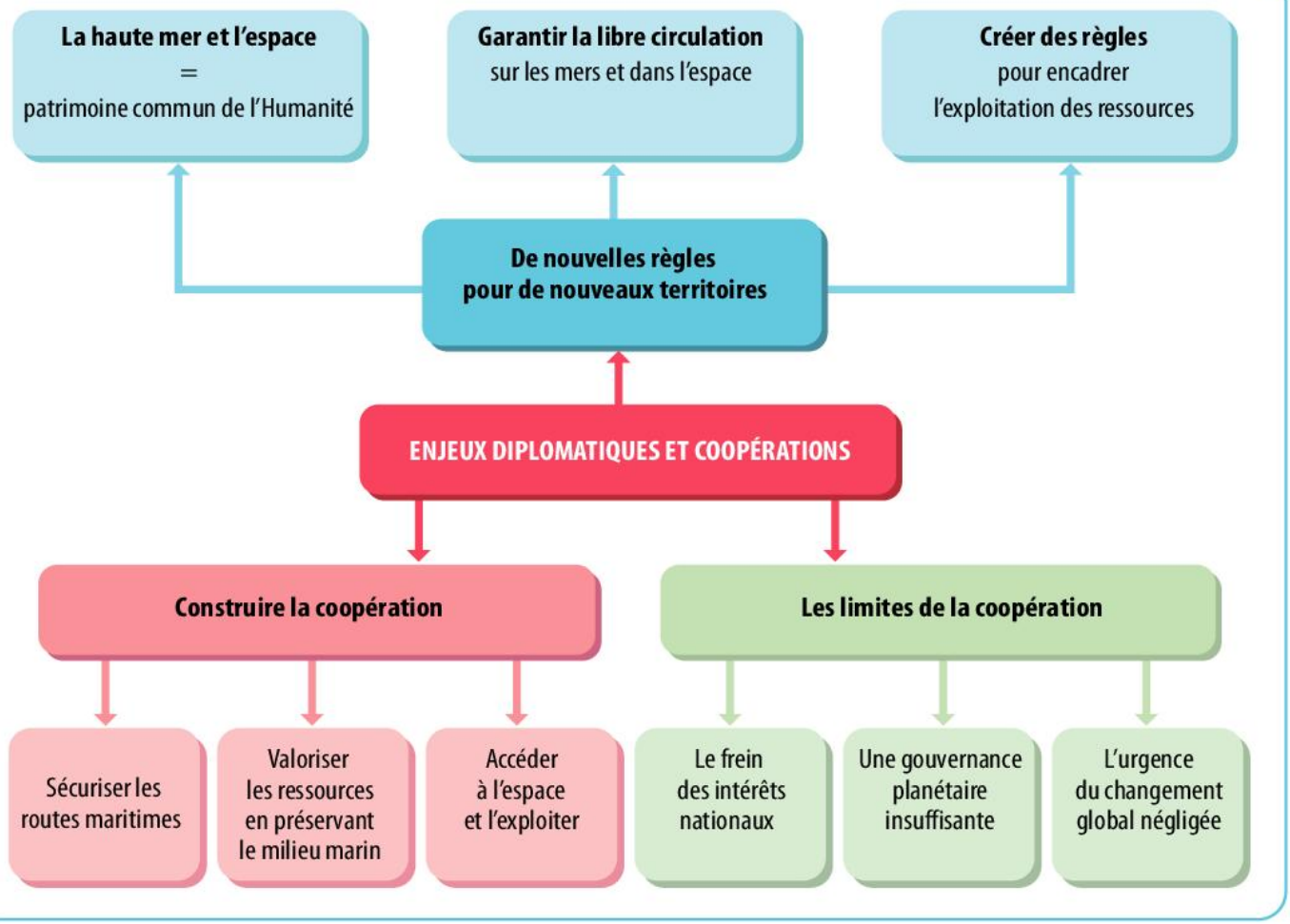

Réviser en se documentant

À VOIR

- *16 levers du soleil*, de P.-E. Le Goff, 2018 : film sur les travaux de recherche menés lors de la mission Proxima, ainsi que sur le quotidien de l'astronaute Thomas Pesquet.
- *Planète océan*, de Y. Arthus-Bertrand et M. Pitiot, 2012 : film documentaire qui nous entraîne dans le sillage des missions scientifiques Tara.
- *L'Odyssée*, de J. Salle, 2016 : biopic retraçant la vie de l'explorateur et océanographe français Jacques-Yves Cousteau.
- *Océans*, de J. Perrin, 2010 : film documentaire sur la diversité et la beauté du monde sous-marin.
- *Gravity*, de A. Cuarón, 2013 : film d'aventures autour de la station spatiale internationale.

À LIRE

- *Le Grand Marin*, C. Poulain, L'Olivier, 2016 : une plongée dans le monde des pêcheurs au large de l'Alaska.

SUR LE WEB

- Site de l'ONU, rubrique « Les océans et le droit de la mer » : https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/oceans-and-law-sea/
- Dossier sur la politique spatiale de la France : https://www.franceculture.fr/geopolitique/la-france-dans-lespace-independance-et-cooperations
- Site de l'Agence spatiale européenne : http://www.esa.int/
- Site de la fondation Tara océans : https://oceans.taraexpeditions.org/
- Site de l'Autorité internationale des fonds marins : https://www.isa.org.jm/fr

La Chine : à la conquête de l'espace, des mers et des océans

Comment la conquête des mers, des océans et de l'espace est-elle devenue un moyen pour la Chine d'affirmer sa puissance dans le monde ?

1 Campagne du gouvernement chinois pour défendre la conquête d'îles en mer de Chine

Affiche dans une rue de Weifang en 2016.
Traduction : « La mer du Sud, notre magnifique territoire bleu, jamais nous ne céderons un centimètre du territoire de la Chine ! »
Depuis quelques années, la Chine aménage des îlots en mer de Chine méridionale qu'elle appelle « mer du Sud ».

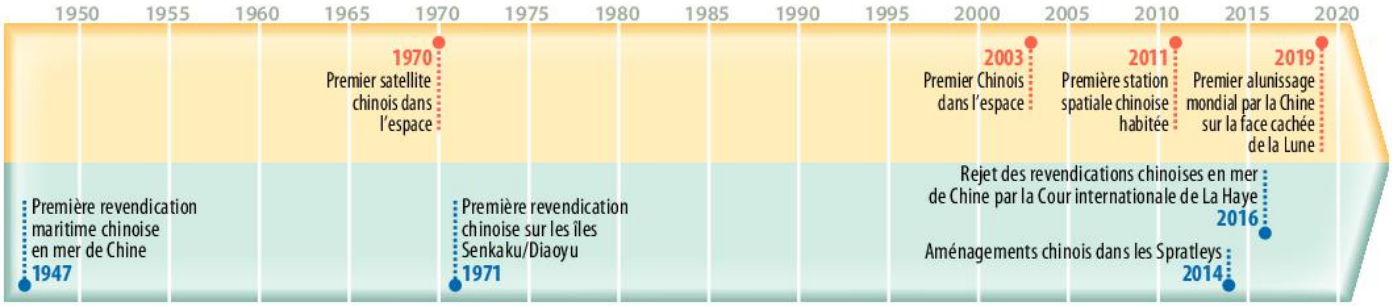

2 **Campagne du gouvernement chinois pour soutenir le programme spatial**

Affiche pour une exposition sur l'espace dans une rue de Shanghai en 2007.
Traduction du texte principal : « S'envoler dans l'espace ».

Vidéo : « Le "rêve chinois", moteur de la nouvelle conquête des mers, des océans et de l'espace »

Reportage sur les grandes lignes du « rêve chinois » et les moyens mis en œuvre par la Chine pour devenir la première puissance mondiale.
(Journal télévisé, Arte, 2017, durée : de 2'03 à la fin)

Vidéo

QUESTIONS

1. Dans quel but ces affiches sont-elles utilisées ? (doc. 1 et 2)
2. Quels moyens sont mobilisés pour appuyer le propos de ces affiches ? (doc. 1 et 2)
3. De quelles façons les conquêtes des océans et de l'espace s'intègrent-elles dans le « rêve chinois » du président chinois Xi Jinping ? (vidéo)

REPÈRES

La Chine, nouvel acteur de la conquête des océans et de l'espace

A La Chine à la conquête des mers et des océans

Source : Igor Gauquelin, *La Chine maritime et navale : les aventures de Zheng He*, Asialyst.com, 1er octobre 2019.

1 Une puissance maritime ancienne : les voyages de Zheng He

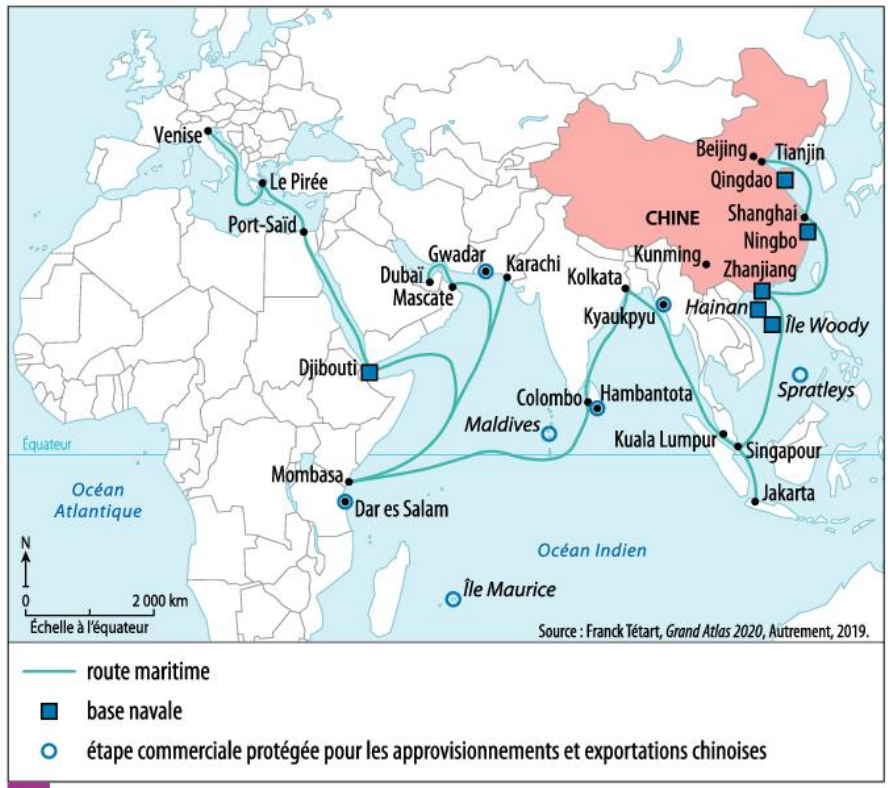

Source : Franck Tétart, *Grand Atlas 2020*, Autrement, 2019.

2 Une puissance maritime retrouvée : les nouvelles routes de la soie maritimes (depuis 2013)

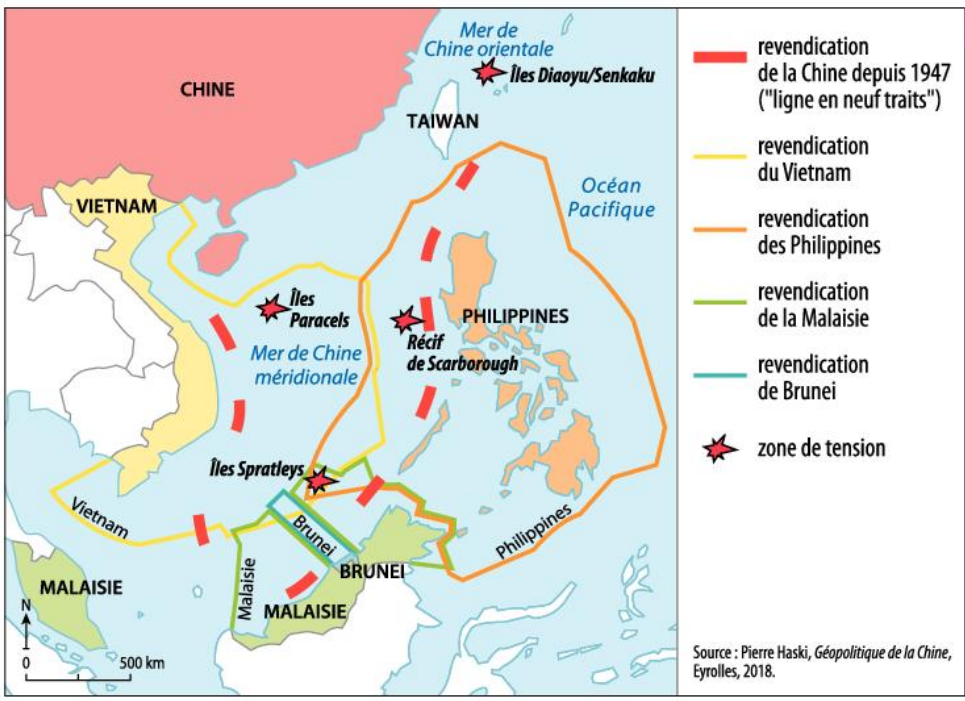

Source : Pierre Haski, *Géopolitique de la Chine*, Eyrolles, 2018.

3 Une puissance maritime dans un espace régional disputé

Zheng He (1371-1433)
Explorateur chinois du XIVe siècle, Zheng He a effectué sept voyages jusqu'au Moyen-Orient et en Afrique de l'Est. Sa figure est aujourd'hui utilisée par le régime pour symboliser la puissance maritime chinoise. En 2017, Xi Jinping le décrit comme un « pionnier » et « un émissaire de l'amitié » lors de son discours de présentation des nouvelles routes de la soie qui empruntent les mêmes voies que Zheng He.

B La Chine à la conquête de l'espace

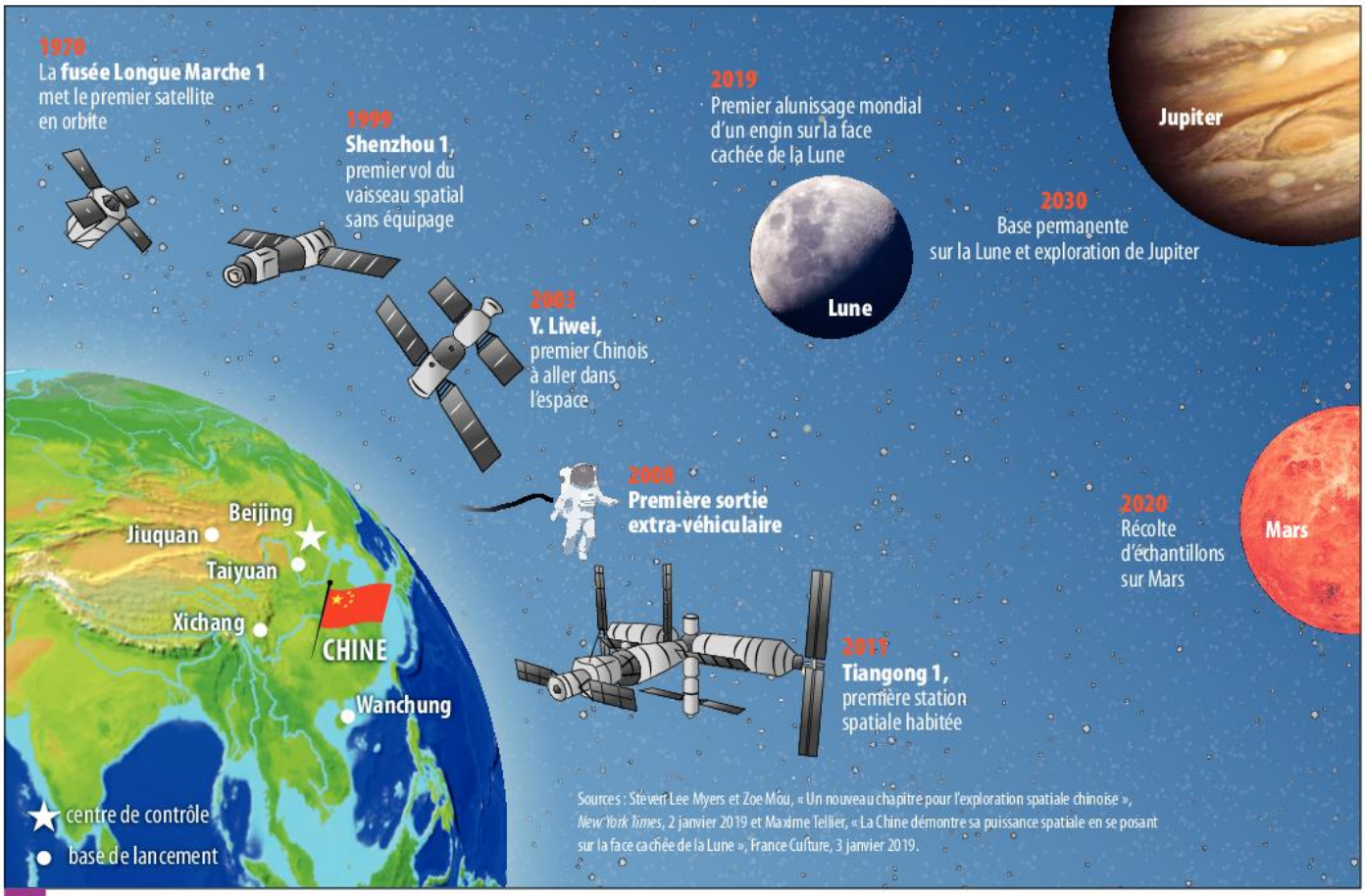

4 Une nouvelle puissance spatiale

5 Une puissance spatiale mondiale, l'achèvement du « rêve chinois »

Source : CGTN Africa, 9 novembre 2016.

Novembre 2016, retransmission télévisée de l'appel du président Xi Jinping aux deux taïkonautes de la station spatiale Tiangong-2 lancée un mois plus tôt. Il les félicite pour la réussite du programme spatial habité.

Vocabulaire

- Nouvelles routes de la soie (en anglais *Obor : One belt, one road*) : programme chinois dévoilé en 2013 visant à développer les infrastructures de transport entre la Chine, l'Europe et l'Afrique grâce à des partenariats avec les États traversés. Il vise notamment à sécuriser l'approvisionnement énergétique chinois, faciliter ses exportations et renforcer son influence.

QUESTIONS

1. Pourquoi, selon vous, le gouvernement chinois remet-il en lumière la figure de Zheng He ? (doc. 1)
2. Montrez que la politique maritime chinoise vise aussi à étendre la domination chinoise sur la mer de Chine. (doc. 2 et 3)
3. Le « rêve chinois » de Xi Jinping ambitionne, notamment, à faire de la Chine la première puissance spatiale d'ici 2045. Montrez que le programme spatial chinois est ancien mais qu'il connaît une accélération en vue d'atteindre cet objectif. (doc. 4 et 5)

JALON Une volonté politique d'affirmation (discours, investissements, appropriations…)

ÉTUDE ORAL

Le « rêve chinois », moteur de la politique maritime et spatiale chinoise

Étroitement lié au président Xi Jinping, le slogan du « rêve chinois » conduit depuis 2013 les politiques intérieure et extérieure de la Chine. Inspiré de l'expression « rêve américain », il vise à restaurer la puissance de la Chine en misant sur la fierté nationale.

Comment le « rêve chinois » guide-t-il la stratégie maritime et spatiale de la Chine depuis 2013 ?

Ingram Pinn 2019 Financial Times / FT.com 16 May 2019
Used under licence from the Financial Times.
All Rights Reserved

1 La maîtrise des mers par la Chine, vue par un journal américain

Source : Ingram Pinn, *Financial Times*, 16 mai 2019.

Face à la supériorité militaire des États-Unis sur les océans, la Chine investit dans des infrastructures portuaires (nouvelles routes de la soie) et dans le déploiement militaire.

2 Les ambitions de Xi Jinping en 2017

Camarades,

À l'heure actuelle, la situation tant intérieure qu'extérieure connaît des changements profonds et complexes […]. Durant les cinq dernières années, visant la réalisation du « rêve chinois », nous avons élaboré des principes stratégiques militaires adaptés à la conjoncture nouvelle, et déployé tous nos efforts pour faire progresser la modernisation de la défense nationale et de l'armée. […] Dans le cadre du projet « nouvelle route de la soie », nous avons pris l'initiative de créer la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures et mis sur pied le Fonds de la route de la soie. […]

La nation chinoise est une grande nation avec une civilisation vieille de plus de 5 000 ans et une brillante culture qui lui est propre. Elle a apporté une contribution considérable à l'humanité […] et doit réussir ce grand renouveau. Dans cet objectif, la première phase ira de 2020 à 2035, pendant laquelle la Chine verra sa puissance économique, scientifique et technologique accroître considérablement. […] La deuxième phase va de 2035 au milieu du siècle ; phase pendant laquelle la Chine se hissera au premier rang du monde en termes de puissance globale et de rayonnement international. […] Nous appelons l'ensemble de notre peuple à s'unir étroitement autour du Comité central du Parti pour réaliser le « rêve chinois » du grand renouveau national et satisfaire l'aspiration du peuple à une vie toujours plus belle !

Xi Jinping, *Rapport du XIX^e^ congrès national du Parti communiste chinois*, 18 octobre 2017.

3 Les fondements de la politique extérieure de Xi Jinping

Le gouvernement chinois propose à la vente en ligne ce poster reprenant les grands thèmes du rêve chinois.

4 La conquête de l'espace : le « rêve spatial »

Près de cinquante ans après le premier pas sur la Lune, la Chine est la première puissance spatiale à explorer la face cachée de la lune. Au lendemain du premier satellite Spoutnik lancé par l'URSS en 1957, le fondateur de la République populaire de Chine, Mao Zedong, avait annoncé que la Chine aussi « *lancera des satellites* ». Depuis, Pékin a accroché le wagon de la course aux étoiles et, désormais, le président Xi Jinping n'hésite pas à parler de « rêve spatial », en adéquation avec son « rêve chinois », censé redorer le blason de la nation. Et l'espace est devenu un objectif de conquête pour redonner fierté au peuple chinois. Doté d'un budget de 6 milliards de dollars par an alloué à son programme spatial contre 40 milliards pour son homologue américain, Pékin tente de rattraper son retard sur les États-Unis et la Russie. Preuve de ses ambitions spatiales grandissantes, Pékin a propulsé 38 fusées dans l'espace en 2018. C'est plus que n'importe quel autre pays.

Zhifan Liu, « La Chine, une nation au pouvoir croissant », *Libération*, 3 janvier 2019.

Xi Jinping

Né en 1953, il est secrétaire général du Parti communiste chinois depuis 2012 et président de la République populaire de Chine depuis 2013. Il est réélu pour un nouveau mandat en 2018. Sa présidence est marquée par la volonté de restaurer la grandeur de la Chine.

Vocabulaire

- **Rêve chinois :** slogan et politique développés en Chine depuis 2013 par le président Xi Jinping. Il repose sur la mise en valeur de la grandeur chinoise.

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ■ Préparer un oral **ORAL**

À l'aide des documents, préparez une présentation orale d'une quinzaine de minutes répondant au sujet :
Le « rêve chinois », moteur des politiques maritime et spatiale de la Chine ?

■ **Préparer l'exposé oral**

1. Quels sont les objectifs du « rêve chinois » de Xi Jinping ? Montrez que ce slogan relève de la propagande. (doc. 2 et 3)
2. Comment la conquête spatiale et la maîtrise des mers contribuent-elles à ces ambitions ? (doc. 1, 2 et 4)
3. En utilisant les doc. 2 p. 35 et 3 p. 41, montrez les limites de la puissance maritime et spatiale chinoise comparée à la puissance américaine.

■ **Organiser la prise de parole**

4. N'inscrivez que des notes. Regardez l'assemblée pour la convaincre.
5. Marquez des pauses, jouez sur l'intonation et la gestuelle.

Vers le bac - Étude critique de document

■ Porter un regard critique

À l'aide du doc. 3, montrez l'affirmation de la Chine dans la conquête et la maîtrise de l'espace.

Aide Repérez dans l'affiche les éléments qui illustrent le texte (représentation, slogan).

JALON Une volonté politique d'affirmation (discours, investissements, appropriations…)

ÉTUDE

Une grande muraille chinoise en mer de Chine ?

Revendiquée depuis 1947, la mer de Chine méridionale est considérée comme un espace national par la Chine qui y multiplie les interventions militaires, scientifiques et qui développe des projets de construction titanesques sans tenir compte des condamnations internationales.

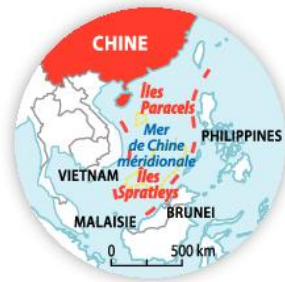

Pourquoi la mer de Chine méridionale est-elle au cœur des enjeux de puissance chinois ?

1 L'AVIS DES GÉOGRAPHES — La mer de Chine méridionale, un enjeu stratégique pour la Chine

La Chine œuvre pour obtenir la maîtrise de la mer de Chine méridionale (MCM), qui est pour elle une source d'intérêts géopolitiques. Si les contentieux en MCM s'expliquent en partie par la richesse de cet espace en ressources halieutiques[1] et en hydrocarbures, la MCM représente en réalité un intérêt vital pour Beijing en tant que ligne de communication maritime stratégique pour son approvisionnement en matières premières et pour ses exportations. Or cette route est très vulnérable par sa configuration de mer semi-fermée et ses passages obligés par des détroits propices à la piraterie, au terrorisme, aux accidents ou à un blocus conduit par la marine d'un État. Beijing perçoit également la MCM comme vitale dans sa stratégie de défense nationale, particulièrement pour ses sous-marins faisant partie de ses capacités de dissuasion nucléaire. Cependant, le rayon d'action des sous-marins est fortement restreint par une première chaîne d'îles (Taïwan, Philippines, Indonésie, Malaisie) qui constitue un verrou stratégique pour l'accès de ces derniers aux eaux profondes des océans Pacifique et Indien qui offrent une plus grande discrétion, surtout face aux capacités de détection sous-marines, de surface, aéroportées et spatiales des puissances adverses. Ainsi l'accélération, visible depuis l'été 2014, de la poldérisation de nombreux récifs sur des îles des Spratleys vise à renforcer les moyens de surveillance et d'intervention, mais aussi à sécuriser cette zone difficile à naviguer et comprenant une route sous-marine qui offrirait un accès vers l'océan Indien et le golfe Persique.

Éric Mottet, Frédéric Lasserre et Barthélémy Courmont, *Géopolitique de la mer de Chine méridionale. Eaux troubles en Asie du Sud-Est*, Presses de l'Université du Québec, 2017.

1. Ressources halieutiques : ressources vivantes (animales et végétales) des milieux aquatiques exploitées par l'homme (pêche, aquaculture).

2 Le tourisme patriotique chinois dans les îles Paracels

Pour affirmer sa souveraineté sur ces îles, la Chine encourage les visites touristiques de ses ressortissants, fiers d'afficher le drapeau chinois, particulièrement depuis le rejet de ses revendications à la Cour internationale de justice de la Haye en 2016.

Vocabulaire

- **Poldérisation :** action de gagner des terres sur la mer.

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ■ Confronter les documents

■ Sélectionner des informations, les hiérarchiser

Complétez le tableau suivant.

Intérêts (doc. 1)	Acteurs concernés (doc. 1 et 2)	Rivalités et tensions (doc. 1 et doc. 3 p. 70)
- Économiques : *« ressources halieutiques »*		
- …		

Vers le bac - Dissertation

■ Rédiger un texte pertinent

En vous appuyant sur les documents, rédigez un paragraphe de dissertation sur la présence chinoise en mer de Chine méridionale.

Pour aller plus loin

Nathalie Fau et Benoît de Tréglodé, *Mers d'Asie du Sud-Est, Coopérations, intégration et sécurité*, CNRS Éditions, 2018.

JALON

ÉTUDE

La Chine dans la course à l'espace

En 1956, Mao Zedong, fondateur de la République populaire de Chine, annonce : « la Chine ne sera une grande puissance que si c'est une puissance spatiale ». Le 24 avril 2016, Xi Jinping déclare : « En instituant la Journée de l'espace, nous commémorons l'histoire, nous transmettons son esprit et stimulons l'enthousiasme populaire. Devenir une puissance aérospatiale a toujours été un rêve auquel nous aspirons. »

Quels moyens la Chine a-t-elle mis en œuvre pour être une puissance spatiale ?

1 Les ambitions spatiales de la Chine

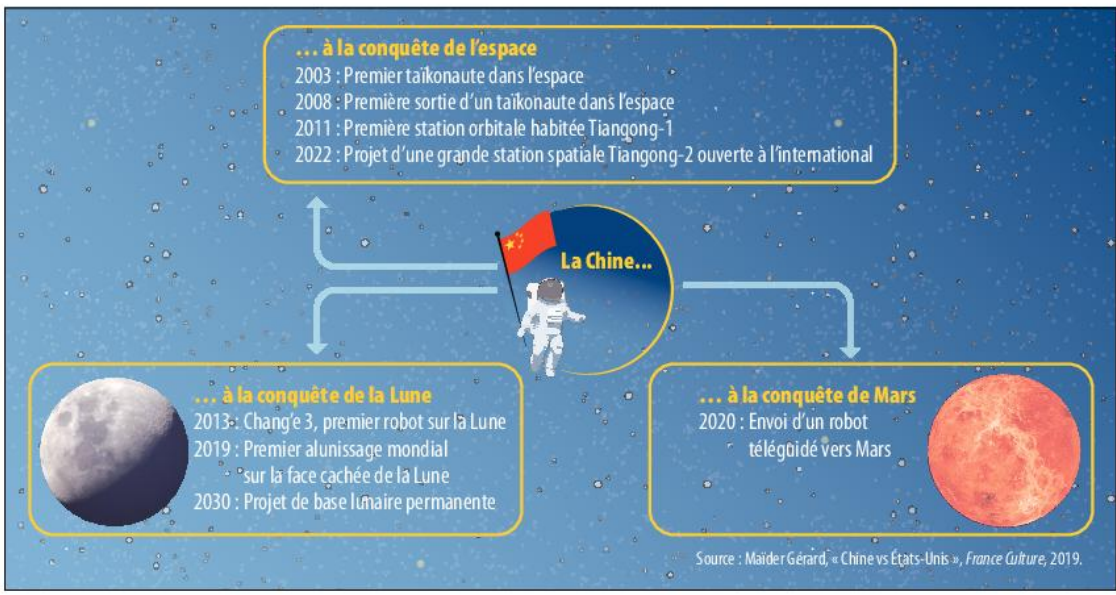

Source : Maider Gérard, « Chine vs États-Unis », *France Culture*, 2019.

2 Des acteurs chinois de plus en plus nombreux dans l'espace

Au début des années 2000, la Chine a pris un « ticket » dans le programme européen Galileo, destiné à fournir une alternative au GPS américain. Les retards pris par le programme européen ont poussé la Chine à aller de l'avant seule et à lancer son propre système de géolocalisation. Et comme elle n'est handicapée ni par le manque de fonds, ni par les processus de décision, son système baptisé « Beidou » (le nom chinois de la Grande Ourse) est devenu opérationnel avant Galileo, au moins sur l'immensité du territoire chinois. Depuis 2013, son utilisation a été rendue obligatoire par le gouvernement de Pékin dans tous les bus longue distance et dans tous les camions neufs, une première brèche dans la toute-puissance du GPS en Chine. L'une des questions les plus sensibles concernant l'espace est sa militarisation, et le développement d'armes terrestres ou spatiales susceptibles de pouvoir détruire les satellites de renseignement ou de géolocalisation en orbite autour de la Terre, et qui sont devenus les accessoires indispensables de la guerre moderne. Si le programme spatial chinois est d'abord l'affaire de l'État, et singulièrement de son armée, le secteur privé, comme aux États-Unis, s'y intéresse de près. Roger Zhang est l'équivalent chinois d'Elon Musk et son programme *Space X* : sa start-up *LandSpace* travaille sur ses propres lanceurs spatiaux, destinés à capturer une part du marché des lancements de satellites dans le monde, un marché hypercompétitif. Certains analystes occidentaux estiment toutefois que ces opérateurs privés sont étroitement liés à l'État chinois.

Pierre Haski, *Géopolitique de la Chine*, Eyrolles, 2018.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Pourquoi peut-on dire que le projet de conquête spatiale est un projet ancien ? (doc. 1 et 4 p. 73)
2. Dans quelle mesure le « rêve chinois » de Xi Jinping donne-t-il une nouvelle impulsion au programme spatial ? (doc. 1 et vidéo)
3. Dans le doc. 2 et la vidéo ci-dessous, quels sont les moyens mis en œuvre par le gouvernement pour faire de la Chine, une puissance spatiale ?

Pour aller plus loin

Pourquoi la présence dans l'espace est-elle si importante pour le gouvernement chinois ? Pour répondre à cette question, visionnez la vidéo d'Isabelle Sourbès-Verger, chercheuse au CNRS : « La Chine, premier pays à se poser sur la face cachée de la Lune ». (TV5 Monde, 3 janvier 2019, durée : 4'35)

Vidéo

JALON

Des enjeux économiques et géopolitiques considérables pour la Chine et le reste du monde

ÉTUDE

Les routes maritimes de la soie, un enjeu majeur à toutes les échelles

Lorsqu'en 2013, Xi Jinping lance son « rêve chinois », il en précise les modalités concrètes. L'une d'elles repose sur la constitution de **nouvelles routes de la soie** destinées à sécuriser les approvisionnements et exportations de l'économie chinoise, tout en bâtissant un solide réseau d'alliance.

Pourquoi les nouvelles routes de la soie font-elles des océans un enjeu géopolitique majeur pour la Chine et le reste du monde ?

1 L'AVIS DU GÉOGRAPHE — Un outil au service d'une puissance globale

Alors que la Chine avait disparu comme acteur majeur de la scène mondiale depuis le XVIII[e] siècle, son retour bouleverse les équilibres géopolitiques, géoéconomiques et géostratégiques asiatiques et mondiaux. En 2013, Pékin a lancé son grand projet de nouvelles routes de la soie qui consiste en la construction de grands corridors terrestres (routes, chemins de fer, oléoducs) et maritimes dans plus de 60 pays. Son objectif est triple : sécuriser ses exportations et approvisionnements ; créer des couloirs économiques dynamiques stimulant la croissance ; nouer des alliances politiques et diplomatiques durables avec les États bénéficiaires. Cette stratégie s'inscrit dans un dessein plus général : s'affirmer comme une puissance continentale et mondiale et modifier l'ordre mondial en défendant ses intérêts et en devenant de manière pragmatique un des leaders du monde non occidental. Elle mobilise pour cela toute une gamme de leviers d'influence géopolitique, géoéconomique, financière et culturelle.

Laurent Carroué, *Atlas de la mondialisation*, Autrement, 2018.

2 Sécuriser les étapes portuaires : la base navale de Djibouti

Lorsque la Chine inaugure sa première base militaire internationale à Djibouti, elle rejoint sur ce petit territoire les grandes puissances comme les États-Unis, le Royaume-Uni et la France qui souhaitent contrôler le passage vers la mer Rouge depuis l'océan Indien. Il s'agit donc à la fois d'un enjeu géopolitique et économique pour la puissance chinoise.

3 Une menace pour la cohésion de l'Union européenne ?

Source : dessin de Paresh Nath, 28 mars 2019.

En signant en 2019 un partenariat dans le cadre des nouvelles routes de la soie, l'Italie bénéficie de la part de la Chine d'un investissement immédiat de 2,5 milliards d'euros, et potentiel de 20 milliards. Ainsi, après le port du Pirée (Grèce) en 2016, ce sont les ports de Gênes et Trieste qui deviennent des étapes pour les navires à destination ou en provenance de la Chine.

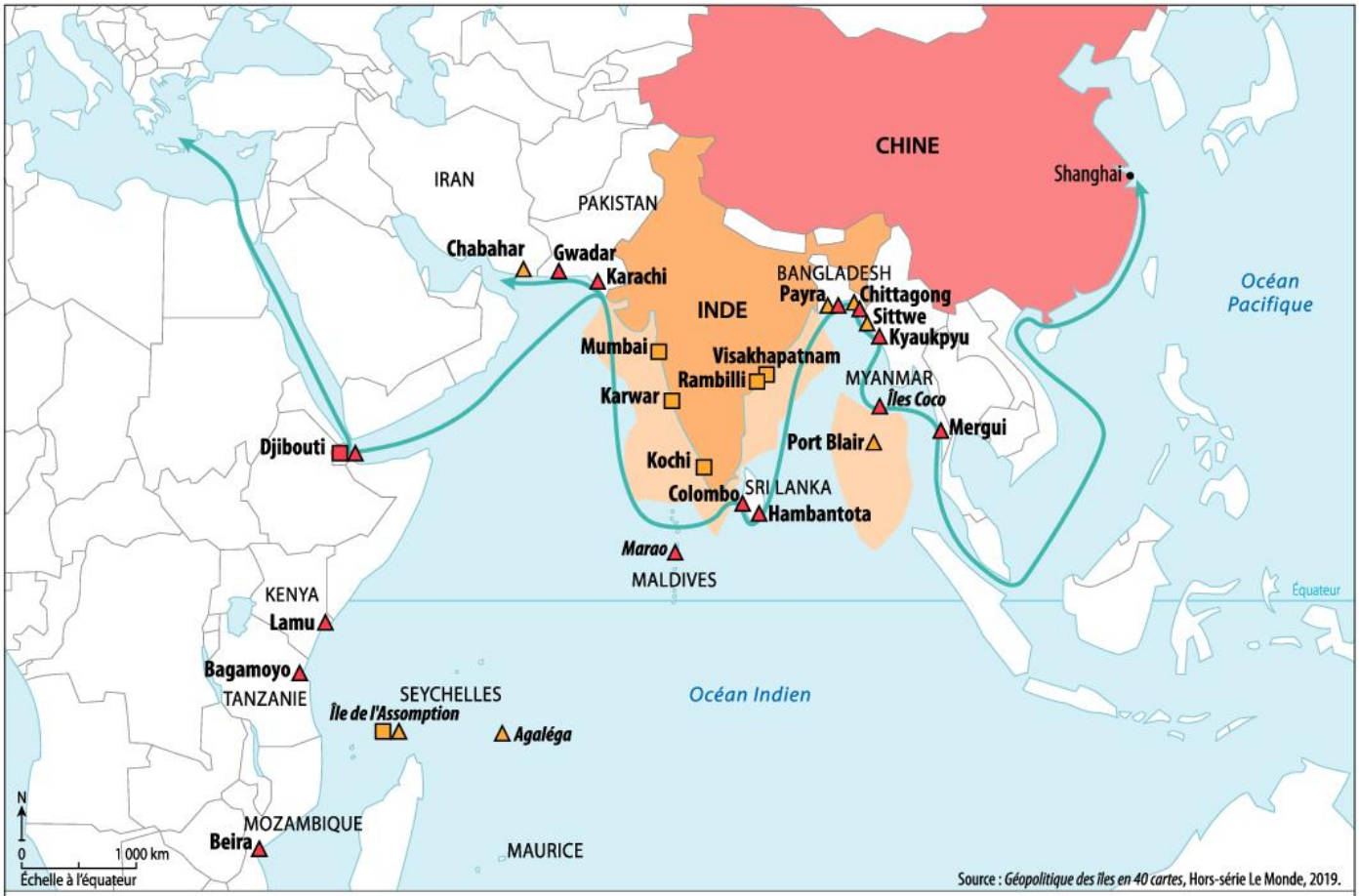

Source : *Géopolitique des îles en 40 cartes*, Hors-série Le Monde, 2019.

La montée en puissance de la Chine

- nouvelle route de la soie maritime
- port construit ou en projet où la Chine dispose de facilités d'attache (achat, location, partenariat)
- base militaire

La reconquête par l'Inde de l'océan Indien

- ZEE indienne
- port construit ou en projet où l'Inde dispose de facilités d'attache (investissements, partenariat)
- base militaire existante ou en projet

4 Une montée des rivalités dans l'océan Indien : le contre-projet indien

Carte interactive

Vocabulaire

- **Nouvelles routes de la soie (en anglais *Obor : One belt, one road*)** : programme chinois dévoilé en 2013 visant à développer les infrastructures de transport entre la Chine, l'Europe et l'Afrique grâce à des partenariats avec les États traversés. Il vise notamment à sécuriser l'approvisionnement énergétique chinois, faciliter ses exportations et renforcer son influence.

PARCOURS 1

■ Sélectionner des informations

Complétez le tableau suivant pour répondre au sujet : Les nouvelles routes maritimes de la soie, un enjeu majeur pour la Chine et le reste du monde.

	Pour la Chine	Pour le reste du monde
Du point de vue économique (doc. 1 et 2)		
Du point de vue financier (doc. 3 et 4)		
Du point de vue géopolitique (doc. 1, 2, 3 et 4)		

PARCOURS 2

■ Rédiger un texte pertinent

À l'aide des documents, rédigez un texte d'une quinzaine de lignes pour répondre à la question : **Pourquoi les nouvelles routes de la soie font-elles des océans un enjeu géopolitique majeur pour la Chine et le reste du monde ?**

Pour aller plus loin

Frédéric Lasserre, Barthélémy Courmont et Éric Mottet, *Les Nouvelles Routes de la soie, géopolitique d'un grand projet chinois*, Presses de l'Université du Québec, 2019.

JALON Des enjeux économiques et géopolitiques considérables pour la Chine et le reste du monde

ÉTUDE

La Chine, une menace pour la supériorité maritime des États-Unis ?

Traditionnellement puissance terrestre, la Chine s'affirme de plus en plus comme une puissance maritime incontournable, en mer de Chine et au-delà depuis 2013.

Comment les océans deviennent-ils le théâtre de la compétition entre les États-Unis et la Chine ?

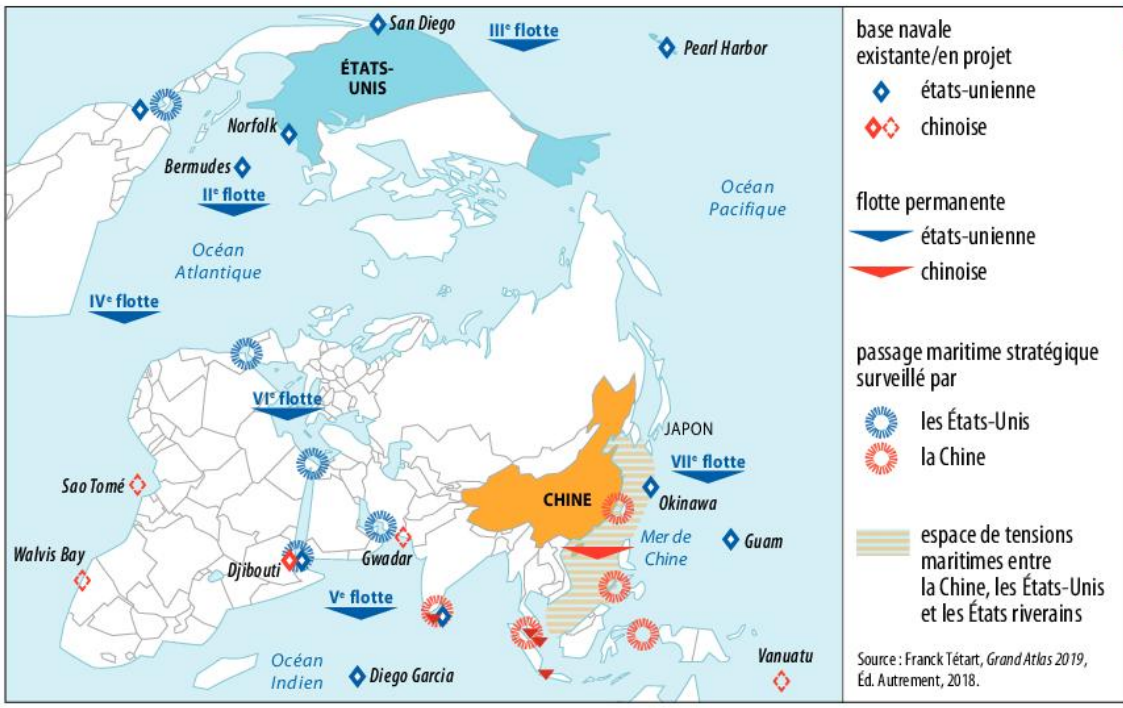

Source : Franck Tétart, *Grand Atlas 2019*, Éd. Autrement, 2018.

1 La rivalité sino-américaine sur les océans

Carte interactive

2 L'AVIS DES GÉOPOLITOLOGUES — Des rapports de force en mutation

D'un côté, la Chine menace l'« hégémon américain » sur un plan régional notamment (mer de Chine méridionale). De l'autre, des États-Unis cherchent à confirmer leur capacité à intervenir sur l'intégralité du globe, asseoir leur domination maritime universelle et leur capacité à défendre leurs alliés. La ZEE chinoise représente une surface 0,4 fois plus grande que son territoire terrestre, autrement dit une superficie bien plus réduite. En revanche, les États-Unis disposent des plus vastes zones maritimes représentant 1,2 fois plus de mer que de terre. Voici une première source de crispation chinoise. Ensuite, l'économie et sécurité énergétique de la Chine dépendent indéniablement des routes maritimes de l'océan Indien passant par un point de passage principal : le détroit de Malacca. Cette dépendance suscite la crispation et donc la réaction de la Chine qui décide de gonfler ses forces armées et son poids économique dans la région de l'océan Indien jusqu'à la mer de Chine méridionale. Pour accomplir le « rêve chinois », la Chine mise sur la mer. Pour mener à bien sa nouvelle route de la soie, la Chine mise sur ses forces navales que sont la Marine, mais aussi la garde côtière et la milice maritime. Si les États-Unis contrôlent l'essentiel des mers du monde, la domination du « Thalassokrator » est menacée par la puissance en perpétuelle croissance : la Chine. Si l'*US Navy* conserve les moyens financiers et les capacités d'aujourd'hui, elle restera le plus grand corps des marines du monde. Cependant, de par les ambitions chinoises, ce piédestal semble tanguer.

Hugues Eudenine, Pierre Royer et Thomas Marier d'Unienville, *Diploweb* (revue de géopolitique en ligne), 23 juillet 2019.

Vers le bac – Étude critique de documents

■ Porter un regard critique

À l'aide des documents 1 et 2, montrez que l'affirmation dans la maîtrise des océans devient un enjeu géopolitique majeur pour la Chine et le reste du monde.

Aide Pour apporter un regard critique sur les documents, montrez par quels moyens graphiques la carte oppose la puissance chinoise à la puissance états-unienne.

Pour aller plus loin

Vidéo

Une vidéo sur les ambitions stratégiques sur les océans : « Domination des océans ? L'US Navy et les enjeux Chine/États-Unis. » (Hugues Eudeline, Pierre Royer, Thomas Marrier d'Unienville, durée : 1'01)

JALON

ÉTUDE

La Lune, des ressources au service de l'économie chinoise ?

Alors que les États-Unis et l'Inde se tournent vers Mars, la Chine développe des programmes d'exploration lunaire. En janvier 2019, Chang'e 4 se pose sur la face cachée de la Lune, une première mondiale qui affirme l'ambition chinoise de conquérir la Lune et d'exploiter ses ressources.

Pourquoi la Lune est-elle un nouvel enjeu pour la Chine ?

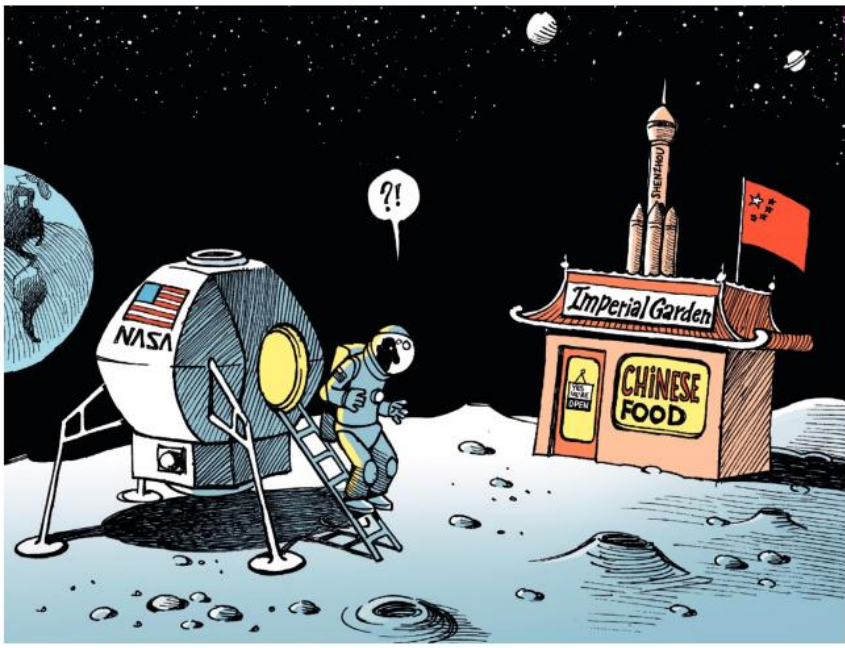

1 Le projet de base permanente chinoise sur la Lune

Source : Chapatte, *Herald Tribune*, 14 octobre 2005.

Les projets lunaires de la Chine (installation d'une base permanente, exploitation des ressources) inquiètent les États-Unis dont les astronautes restent, en 2020, les seuls hommes à avoir marché sur la Lune.

2 L'AVIS DE LA GÉOPOLITOLOGUE — La Lune, un nouvel espace riche en ressources pour la Chine

À la différence du programme Apollo, l'objectif du programme chinois d'exploration lunaire n'est pas de laisser « des drapeaux et des empreintes de pas ». L'objectif est d'exploiter ses ressources minières comme le titane, l'uranium et le minerai de fer, ainsi que sa glace d'eau pour fabriquer sur place des fusées et du carburant. Avoir des unités de fabrication dans l'espace est capital pour la Chine si elle veut mener à bien ses projets d'exploitation de l'espace, comme l'extraction des minerais des astéroïdes et la construction d'une centrale solaire en orbite d'ici à 2050. Pour la Chine, il n'est pas raisonnable de dépendre de ressources non renouvelables d'origine terrestre pour alimenter l'économie chinoise ; par conséquent, développer la capacité d'accéder aux vastes ressources de l'espace est une voie à suivre. En 2002, Ouyang Ziyuan, scientifique en chef du programme d'exploration lunaire de la Chine, déclarait : « La Lune pourrait servir de nouveau et formidable fournisseur d'énergie et de ressources pour les êtres humains. […] Ceci est crucial pour le développement durable des êtres humains sur Terre. […] Celui qui parviendra à conquérir la Lune le premier, en bénéficiera le premier. » Les objectifs spatiaux sur 30 ans de la Chine (2019-2049), propulsés par le « rêve chinois » du président Xi Jinping et concrétisés dans le cadre de sa stratégie d'intégration civilo-militaire, placent clairement Beijing en tête en matière de production d'énergie renouvelable dans l'espace, d'industrialisation et d'utilisation des ressources.

Namrata Goswami, « La Chine a une longueur d'avance dans la course au *New Space* », *The Diplomat*, 29 mai 2019.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Présentez le **doc. 1** et expliquez le point de vue du dessinateur sur les missions lunaires chinoises.
2. Quelle phrase du **doc. 2** pourrait illustrer le **doc. 1** ?
3. D'après le **doc. 2**, quels sont les objectifs de la Chine sur la Lune ?

Pour aller plus loin

À l'aide de ces deux liens, expliquez pourquoi l'alunissage d'un engin sur la face cachée de la Lune est un tournant dans la conquête spatiale chinoise.

Vidéo

« La Chine démontre sa puissance spatiale en se posant sur la face cachée de la Lune » (Maxime Tellier, *France Culture*, 3 janvier 2019, durée : 1'22).

« La Chine s'est posée sur la face cachée de la Lune » (*Le Monde*, 3 janvier 2019, durée : 1'58).

LEÇON 1

La conquête de l'espace et des mers : un enjeu d'affirmation de puissance pour la Chine

Pourquoi l'espace, les mers et les océans sont-ils des espaces stratégiques pour la Chine ?

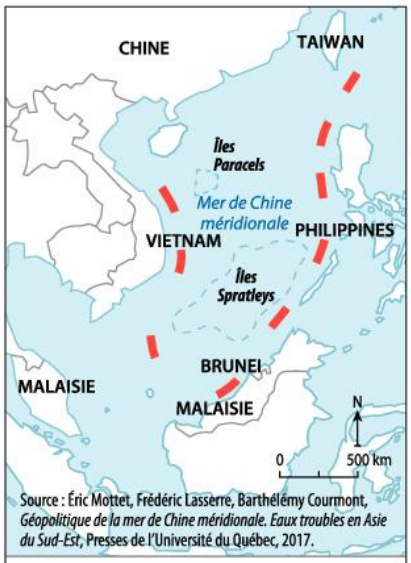

1 Les revendications maritimes chinoises en mer de Chine

Dessinée en 1947, la « ligne en neuf traits » symbolise depuis cette date les revendications maritimes chinoises.

A De nouvelles ambitions pour la Chine

JALON p. 72-75

Instauré par Xi Jinping lors de son discours d'investiture en 2013, le « rêve chinois » est un programme politique qui vise à faire de la Chine une grande puissance mondiale. Ce « rêve chinois » guide les politiques intérieures et extérieures du pays et s'appuie sur des piliers comme le nationalisme, la puissance militaire et la croissance économique. Ces ambitions s'affirment ainsi à travers de nouvelles conquêtes des mers, des océans mais également de l'espace, nouvelle frontière pour la Chine. Ces espaces doivent permettre à la Chine d'affirmer sa puissance militaire mais également scientifique par la réalisation de premières mondiales.

Ainsi la Chine entend devenir un empire maritime. Le discours du président Xi Jinping s'appuie sur le passé glorieux de la Chine, ses grands navigateurs tel Zheng He (1371-1435) dont les sept voyages sont mis en parallèle avec le tracé des nouvelles routes de la soie. Ces routes ont vocation à sécuriser les approvisionnements et les exportations chinoises à travers le monde. La maîtrise des mers et des océans devient alors un enjeu essentiel, notamment en mer de Chine méridionale où chaque intervention chinoise est justifiée comme la défense de ses « intérêts vitaux ». Sa configuration de mer semi-fermée avec des passages obligés comme les détroits de Malacca, Singapour ou la Sonde en font donc un espace vulnérable dont la sécurité est cruciale pour la Chine.

Mais la Chine cherche aussi à devenir un véritable « empire céleste ». Les discours de Xi Jinping associent cette conquête de l'espace au « rêve chinois » en insistant sur le lien entre la Chine et l'espace. En effet, le « Céleste empire » est le nom que les Chinois donnaient à leur pays dans l'Antiquité et les empereurs de Chine étaient surnommés « les Fils du ciel ». Pendant la guerre froide déjà, Mao Zedong affichait sa volonté de faire de la Chine une puissance spatiale. Aujourd'hui Xi Jinping s'inscrit dans cet héritage et entend accomplir cette ambition en devenant la première puissance spatiale mondiale d'ici 2045. Ainsi, depuis 2018, le programme spatial chinois, qui est géré par l'Armée populaire de libération, est celui qui envoie le plus de fusées en orbite.

B Des espaces convoités par la Chine

JALON p. 76-79

La maîtrise de l'espace et des océans doit permettre à la Chine de sécuriser ses approvisionnements. Les principaux couloirs maritimes mondiaux longent les mers qui bordent la Chine avec près de 100 000 navires par an (un tiers du commerce mondial). Ils fournissent notamment le pays en pétrole mais exportent aussi les produits manufacturés fabriqués dans « l'usine du monde ». Cependant, le transport y est risqué car les navires traversent des zones sensibles à cause de la piraterie (détroit de Malacca) ou des tensions entre les États. Les approvisionnements concernent aussi les flux numériques véhiculés par les nombreux câbles sous-marins qui relient la Chine au reste du monde. Dans l'espace, les satellites (données de localisation, militaires, télécommunications) deviennent de plus en plus indispensables pour un territoire aussi vaste que la Chine. Le pays développe ainsi son propre système de navigation et de positionnement par satellites chinois appelé Baidu : il permet de déterminer une position comme le font déjà les systèmes américain (GPS) et européen (Galileo).

Vocabulaire

- Nationalisme : doctrine qui tend à exalter l'appartenance nationale au sein d'un État.
- Poldérisation : action de gagner des terres sur la mer.

JALON p. 72-75

- **Les ressources des océans sont très convoitées par la Chine.** Le pays est le premier producteur et exportateur de poisson de la planète. Les eaux riches en ressources halieutiques de la mer de Chine méridionale sont particulièrement prisées mais les pêcheurs chinois sont également très nombreux le long des côtes africaines. Premier consommateur mondial de poisson, la Chine rachète des droits de pêche à d'autres États (Madagascar, Île Maurice) pour satisfaire la demande croissante de sa population. Pour approvisionner son économie, elle exploite les minerais et hydrocarbures : le gisement de Pinghu est par exemple relié à Shanghai par un oléoduc de 300 km. Elle s'intéresse aussi à des ressources plus lointaines comme celles de l'Arctique, au point de faire partie des membres observateurs du Conseil de l'Arctique depuis 2013.
- **Les ressources potentielles de l'espace sont au cœur du programme spatial chinois.** Face à l'épuisement progressif des ressources terrestres, la Chine compte sur les ressources potentielles de la Lune pour alimenter son économie (titane, hélium-3). De plus, la Chine ambitionne de fabriquer des centrales solaires orbitales qui pourraient s'avérer très rentables en interceptant des rayons 35 à 70 % plus puissants que sur Terre. Ces centrales pourraient être construites à partir de matériaux lunaires, ce qui coûterait bien moins cher que de transporter des matériaux depuis la Terre : le coût de fabrication de cette énergie solaire passerait alors à 250 dollars le kilo contre 50 000 sur Terre.

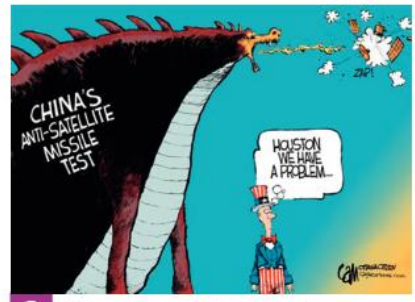

2 Vers une militarisation de l'espace

Source : warnewsupdates.blogspot.com, 3 octobre 2013.

La destruction par la Chine de deux de ses satellites météorologiques dans l'espace inquiète. En effet, sa capacité à détruire des objets dans l'espace atteste de sa volonté de développer sa puissance militaire spatiale.

C Des moyens déployés pour mener les conquêtes

- **Pour marquer sa présence, la Chine met en avant sa montée en puissance militaire.** Depuis les années 2000, et surtout 2010, elle développe des bases navales jusque dans l'océan Indien et déploie sa marine de guerre, notamment ses sous-marins à propulsion nucléaire, le long de ses principales routes d'approvisionnement. L'inauguration de la base de Djibouti en 2016 et la construction de nouveaux porte-avions (elle en possède actuellement 2, le troisième devrait être livré en 2020 et le quatrième en 2025) en sont des illustrations. Cette force militaire est aussi utilisée dans l'espace. La Chine procède par exemple à des tests, comme la destruction depuis le sol chinois d'un de ses satellites en orbite en 2007, pour afficher sa capacité à faire face à une menace.
- **Sur les mers, la Chine mène des opérations d'appropriations territoriales.** Se référant à une ancienne carte dite de la « ligne en neuf traits », la Chine revendique l'extension de sa ZEE qui lui garantirait l'accès aux ressources. Déboutée par la justice internationale en 2016, elle s'approprie d'ailleurs illégalement des territoires revendiqués par d'autres États comme le Vietnam ou la Malaisie. Des travaux titanesques sont lancés pour draguer le sable autour des récifs convoités. Des îlots habitables avec pistes d'atterrissage et autres infrastructures se multiplient comme à Misechief Reef dans les Spratleys ou Woody Island dans les Paracels. Enfin, depuis quelques années, on assiste à l'essor d'un tourisme patriotique sur ces îlots où les Chinois viennent de plus en plus nombreux. Depuis 2013, des circuits de croisières dans les Paracels (appelées Xisha par les Chinois) sont organisés depuis l'île chinoise d'Hainan.
- **Dans l'espace, la Chine multiplie les coups d'éclat et tente des premières mondiales.** Elle affiche ainsi sa puissance, sa capacité à rivaliser avec les États-Unis ou l'Europe. Gardé secret par crainte d'un éventuel échec, l'alunissage de l'engin Chang'e 4 sur la face cachée de la Lune le 3 janvier 2019 est une première mondiale qui installe définitivement la Chine parmi les grandes puissances spatiales mondiales. Forte de ce succès, elle prévoit d'envoyer une capsule afin de récolter des échantillons du sol lunaire, voire d'être le premier pays à installer une base permanente sur la Lune d'ici 2030. Ces exploits se multiplient grâce à un budget en augmentation : 11 milliards de dollars en 2018, le deuxième au monde derrière celui de la NASA (19,5 milliards).

3 La poldérisation de l'atoll de Fiery Cross Reef dans les Spratleys

Pour matérialiser ses revendications et sa présence en mer de Chine, la Chine installe des infrastructures militaires sur des îlots inhabités.

LEÇON 2

La Chine entre rivalités et nouveaux défis dans l'espace et sur les mers

Comment la maîtrise de l'espace, des mers et des océans permet-elle à la Chine de devenir une puissance globale ?

Vers un affrontement sino-japonais autour des îles Diaoyu/Senkaku ?

The Economist, 28 septembre 2012.

Les tensions sont récurrentes et vives entre la Chine et le Japon autour des îles Diaoyu/Senkaku, pourtant minuscules. Elles alimentent un fort nationalisme dans les deux États.

A Gérer les tensions

JALON p. 76-79

- **Même si la Chine a signé la convention de Montego Bay, elle peine à en respecter les termes**, notamment pour le tracé de la ZEE. En conséquence, les Philippines ont fait appel à la Cour permanente d'arbitrage pour statuer sur ses droits en mer de Chine méridionale. Cette dernière a donné raison aux Philippines en 2016 mais la Chine a immédiatement rejeté cet arbitrage.
- **Les mers de Chine méridionale et orientale sont donc le principal théâtre des tensions**, notamment autour des archipels. La Chine se dispute celui des Spratleys avec cinq autres États riverains, celui des Paracels avec deux autres, et l'archipel Senkaku/Diaoyu avec le Japon, mais également des îlots avec la Corée du Sud. Des pêcheurs sont d'ailleurs régulièrement interpellés par les marines nationales chinoise et japonaise autour de cet archipel.
- **Dans l'espace, les récentes réussites chinoises accentuent les tensions avec les États-Unis.** Deux mois après l'alunissage sur la face cachée de la Lune d'un engin chinois, les États-Unis ont annoncé un retour sur la Lune en 2024, avançant le calendrier de la NASA de quatre ans.

B Dominer la compétition économique

JALON p. 76-79

- **La Chine renforce sa maîtrise des mers à travers sa puissance commerciale.** La flotte commerciale chinoise représente désormais 18 % du trafic de conteneurs mondial. Cosco est le troisième armateur mondial et a obtenu l'exploitation d'une partie du port de marchandises du Pirée en Grèce.
- **La Chine s'affirme également comme une puissance économique spatiale.** Le gouvernement encourage le développement de nouvelles entreprises privées. Ainsi, LandSpace, iSpace et OneSpace font partie des dizaines de start-up chinoises qui se développent depuis 2010, et se spécialisent dans le lancement et la mise en orbite de satellites.

C S'engager dans une coopération internationale

JALON p. 76-79

- **La sécurité de la navigation est une priorité pour la Chine.** En novembre 2002, l'ASEAN et la Chine s'engagent à coopérer par l'échange d'informations, la prévention mais aussi l'élimination de la piraterie. La Chine s'appuie d'ailleurs sur ces accords pour justifier le déploiement de sa flotte dans ces mers et jusque dans l'océan Indien.
- **La Chine coopère également dans la protection environnementale des zones maritimes.** Elle participe notamment au Partenariat pour la gestion environnementale des mers d'Asie du Sud-Est, qui vise à lutter contre la pollution par les navires ou celle résultant de l'immersion des déchets. Néanmoins, les tensions régionales (Taïwan, Japon) limitent ces efforts de coopération.
- **L'espace est finalement le domaine le plus propice à la coopération.** La Chine et la France coopèrent depuis 1997 autour de programmes spatiaux, notamment pour étudier les océans. De plus, la course à l'espace est un moyen pour la Chine de montrer qu'il faut désormais faire avec elle. La Chine ambitionne de faire de sa station spatiale habitée Tiangong-2, prévue pour 2022, le prochain centre de recherche permanent dans l'espace, en remplacement de l'ISS, la station spatiale internationale.

Vocabulaire

- **ASEAN (Association des nations de l'Asie de Sud-Est) :** organisation politique, économique et culturelle fondée en 1967 et regroupant 10 États d'Asie du Sud-Est : Brunei, la Birmanie, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam.
- **ZEE (Zone économique exclusive) :** espace marin large de 200 milles nautiques (370 km) dans lequel l'État côtier dispose de droits exclusifs sur l'exploration et l'exploitation des ressources.

L'ESSENTIEL Objet de travail conclusif → Leçons 1 à 2

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

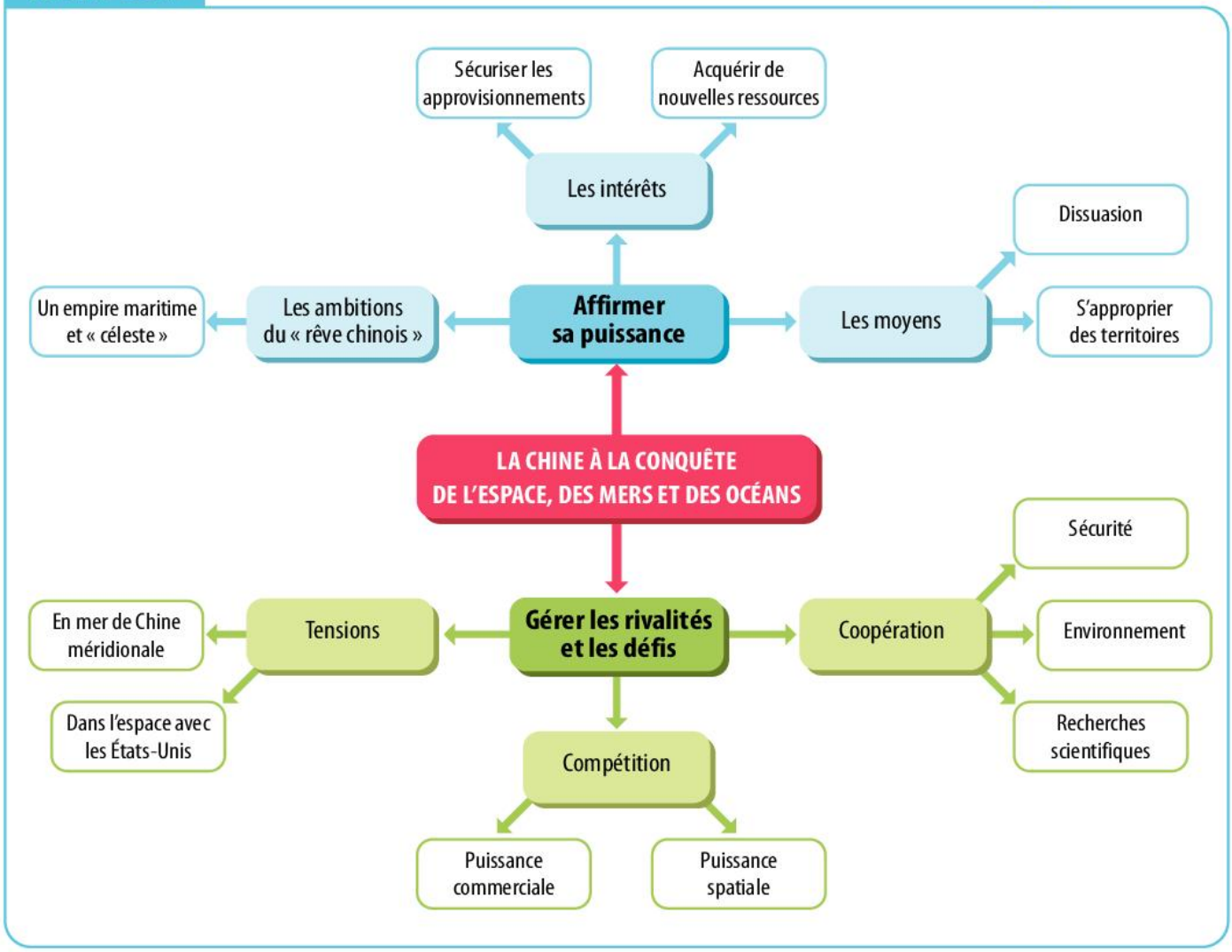

Réviser en se documentant

À VOIR

- Le Dessous des Cartes, 2019 : « Mer de Chine : bataille navale ? » : la Chine, principale puissance de la région, étend son emprise sur la mer de Chine ce qui entraîne des tensions. https://www.arte.tv/fr/videos/083964-021-A/le-dessous-des-cartes-mer-de-chine-bataille-navale/
- Chaîne YouTube d'Hugo Lisoir, dossier sur le programme spatial chinois : une présentation de l'histoire et des objectifs du programme spatial chinois. https://www.youtube.com/watch?v=MbdW4O7SxSU&list=PLE7ORBTlOjGPy6y_lCvnEjrb8lg9OXFNe&index=3

À LIRE

- *Géopolitique de la Chine*, P. Haski, Eyrolles, 2018, ancien correspondant à Pékin, Pierre Haski propose 40 fiches sur la Chine dont une sur les tensions en mer de Chine et une sur l'espace.

SUR LE WEB

- Site du *think tank* « Asia Maritime Transparency Initiative » : https://amti.csis.org/island-tracker/china/
- Le dossier « La Chine, puissance maritime » sur le site Asialyst : https://asialyst.com/fr/2019/10/18/chine-superpuissance-maritime-hier-aujourd-hui-demain/
- Site de l'Administration spatiale nationale chinoise : http://www.cnsa.gov.cn/
- Site du Centre National d'Études Spatiales, « Conquête de l'espace : la Chine toujours plus ambitieuse » : https://jeunes.cnes.fr/fr/conquete-de-lespace-la-chine-toujours-plus-ambitieuse-0

RÉVISION
THÈME 1

De nouveaux espaces de conquête

A Réviser en mémorisant

1 SCHÉMA

	MERS ET OCÉANS		ESPACE
CONQUÊTES, AFFIRMATION DE PUISSANCE ET RIVALITÉS	Une conquête ancienne	≠	Une conquête récente
	Un outil de puissance : affirmation de souveraineté dans les ZEE, militarisation des océans (*sea power*)	+	Un outil de puissance : *space power*
	↓		↓
	Rivalités anciennes : thalassocraties, puissances émergentes	+	Des rivalités de la guerre froide à celles d'aujourd'hui (essor des puissances émergentes ou de nouvelles puissances spatiales)
	≠		≠
ENJEUX DIPLOMATIQUES ET COOPÉRATIONS	Encadrer la souveraineté : ZEE, haute mer		Garantir l'absence de souveraineté pour les États
	Libre circulation à faire respecter		
	Réguler l'exploitation des ressources dans les ZEE (Montego Bay), dans la haute mer (BBNJ)		Des convoitises grandissantes (ressources, sciences)
	Conventions internationales pour concilier les activités et la protection des océans		Coopérations en recomposition (ISS, ouverture aux acteurs privés)
	↓		↓
LA CHINE, À LA CONQUÊTE DE L'ESPACE ET DES OCÉANS	Une volonté d'affirmation (nouvelles routes de la soie, mer de Chine méridionale)		L'affirmation d'un *space power* chinois (station spatiale, vols habités)
	Une puissance entre rivalités et coopérations		

2 CHIFFRES CLÉS

- **6** hommes en permanence dans l'ISS
- **2 000** satellites en orbite en 2020
- **967** navires militaires américains (1re force navale en 2020)
- 1re ZEE au monde : États-Unis (2e : France) en 2020

3 DATES CLÉS

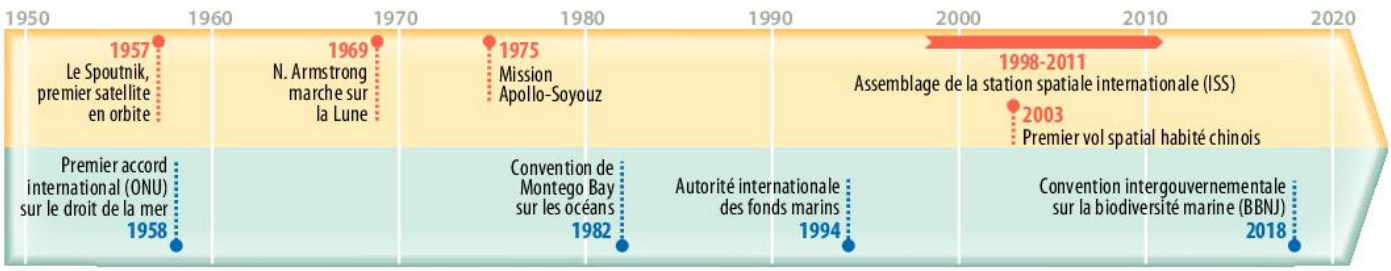

B Réviser en s'entraînant

OBJECTIF 1 Étudier un document iconographique

SUJET L'arrivée de nouveaux acteurs dans la conquête spatiale

Consigne **En analysant ce document, vous montrerez comment le journal *New York Times* présente l'arrivée de nouveaux acteurs dans l'espace. Confrontez ce document au doc. 3 p. 38 pour comprendre la réaction indienne à la publication de ce dessin de presse.**

Source : *New York Times*, 15 février 2017.

Faites une recherche pour comprendre pourquoi le *New York Times* a présenté ses excuses après la publication de ce dessin.

OBJECTIF 2 Étudier un tableau de données

SUJET L'espace, un outil au service de la protection des océans

Consigne **En analysant le document, vous montrerez que la conquête spatiale a permis la mise en œuvre d'outils au service de la surveillance et de la protection des océans.**

Des satellites pour aider à la navigation		
LRIT		Contrôler l'activité des navires de commerce et détecter un éventuel détournement.
Globalstar 48 satellites		Donner aux navires en mer l'accès aux moyens de communication moderne.
Galileo 30 satellites		Permettre aux navires de connaître leur position exacte en temps réel et en continu.
Cospas-Sarsat 11 satellites	Programme international	Détecter des balises de détresse et communication avec les naufragés.
Des satellites pour préserver les océans		
Copernicus 6 satellites		Recueillir des données physiques sur les océans (températures, courants, salinité…).
Argos		Permettre le suivi de balise installée sur une bouée dérivante ou sur des animaux marins.
ERS		Recueillir les captures des bateaux de pêche.

Les liens renforcés entre les océans et l'espace

C. Coutansais (dir.), *La terre est bleue, atlas de la mer au XXIe siècle*, Les Arènes, 2015.

Montrez que la coopération entre les acteurs internationaux est dynamique dans l'espace.

Expliquez les liens entre espace et océan.

Vers le supérieur

Travailler dans le domaine de la logistique

- **Au lycée :** je m'intéresse à la géographie, je suis ouvert aux notions de droit, de gestion, j'aime les langues vivantes. J'aime travailler en groupe.
- **Pour le post-bac :**
  - Master en géographie ou en logistique
  - DUT gestion logistique et transport

OBJECTIF *Analyser le sujet*

SUJET La conquête de l'espace : un outil d'affirmation des puissances ?

ÉTAPE 1 Analyser le sujet

Définir précisément chaque terme du sujet et les associer entre eux, puis à des connaissances personnelles (notions, exemples) :

1. Recopiez intégralement le sujet au milieu d'une feuille de brouillon et entourez chaque mot-clé.
2. Cherchez dans le manuel les mots pour les définir et reportez-les dans le schéma de la question 4.
3. Pourquoi les mots « conquête » et « outil » peuvent-ils être rapprochés ?
4. Associez vos connaissances à chaque mot-clé du sujet en complétant les encadrés (définition, idées et exemples associés).

Utilisez un code couleur (feutres d'écriture, surligneurs) pour associer les termes entre eux.

Définition : il s'agit de l'action de se rendre maître de quelque chose, en l'occurrence ici l'espace, au prix d'efforts importants (financiers, technologiques, etc.). Elle permet la domination de l'objet convoité.
Idées et exemples associés : progrès techniques, héritage des fusées V2, compétition des États-Unis et de l'URSS dans la guerre froide, projet d'installation sur la Lune, d'envoi de sondes vers Uranus et Neptune…

Définition : …
Idées et exemples associés : …

La **conquête** de l'**espace** : un outil d'**affirmation** des **puissances** ?

Définition : …
Idées et exemples associés : …

Définition : …
Idées et exemples associés : …

Définir le cadre géographique et les limites chronologiques en s'appuyant sur les précisions données dans le sujet ou sur ses connaissances.

5. Le sujet proposé ici ne précise pas le cadre géographique. À quelle échelle un sujet qui ne précise pas le cadre spatial doit-il être compris ?
6. Le sujet proposé ici ne précise pas les limites chronologiques. Quelle date peut être considérée comme le début de la conquête de l'espace ? Justifiez votre réponse.

Les éléments essentiels de l'analyse du sujet listés au brouillon seront utilisés dans l'introduction de la dissertation pour présenter les enjeux du sujet.

Élaborer une problématique

7. Pourquoi la problématique suivante permet-elle de couvrir l'ensemble du sujet ?

Comment les États utilisent-ils la conquête spatiale pour affirmer leur puissance ?

ÉTAPE 2 Construire et rédiger la dissertation

Organiser un plan qui répond à la problématique

8. À l'aide de la méthode p. 16, classez les idées relevées dans la question 4 en deux ou trois parties.

Rédiger la dissertation

9. À l'aide de la méthode p. 17, rédigez la dissertation.

OBJECTIF *Élaborer une problématique*

SUJET La Chine sur les mers et océans : affirmation de puissance, enjeux politiques et économiques

ÉTAPE 1 Analyser le sujet

Définir les termes du sujet (méthode page ci-contre)

1. Recopiez le sujet au centre d'une feuille de brouillon et définissez les mots-clés (définition, idées et exemples associés).

Définir le cadre géographique et les limites chronologiques (méthode page ci-contre)

2. À quelle échelle le sujet doit-il être traité : Chine, mer de Chine, monde ? Justifiez votre réponse.

3. Pourquoi le sujet proposé est-il à étudier à partir des années 2000 ?

Élaborer une problématique : trouver ce que l'on veut que vous étudiiez. Pour cela, il est nécessaire de dégager les enjeux soulevés par chaque terme du sujet (y compris, parfois, la ponctuation).

4. Répondez aux questions suivantes pour dégager les enjeux soulevés par le sujet.

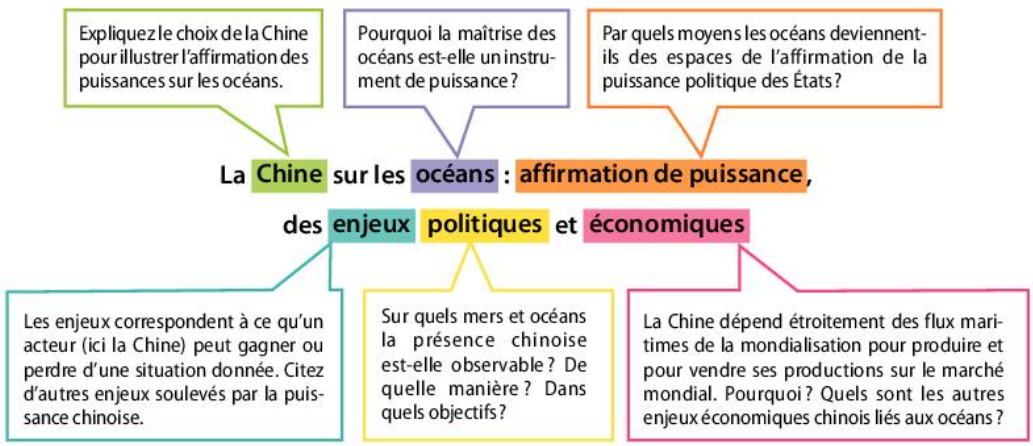

5. Parmi les propositions suivantes, choisissez la problématique qui convient le mieux au sujet. Justifiez votre choix.
   - → *Comment la Chine affirme-t-elle sa puissance sur les mers et océans ?*
   - → *Comment les mers et océans deviennent-ils des enjeux pour la puissance économique et politique de la Chine sur la scène mondiale ?*
   - → *Quels sont les enjeux économiques et politiques de la puissance maritime chinoise ?*

Une bonne problématique ne se contente pas de reformuler le sujet : elle doit montrer que vous avez su dégager ses enjeux forts. C'est une question complexe à partir de laquelle vous allez ensuite développer une réflexion.

ÉTAPE 2 Construire et rédiger la dissertation

L'introduction

6. Rédigez l'introduction en intégrant la problématique sélectionnée dans la question 5.

Le développement

7. Rédigez le développement en suivant le plan suivant :
I. Des espaces stratégiques pour la puissance économique chinoise.
II. Des espaces stratégiques pour la puissance politique de la Chine.
III. Des limites à la puissance maritime de la Chine.

La conclusion

8. Rédigez une conclusion qui montre l'apport de chaque partie à la réponse de la problématique, puis ouvre le sujet sur une autre thématique.

Il est possible d'ouvrir la conclusion sur une autre puissance maritime émergente (l'Inde, par exemple) ou sur un autre territoire d'affirmation de puissance (l'espace, par exemple).

OBJECTIF *Analyser le sujet et la consigne*

SUJET L'exploration de la Lune : de la guerre froide à l'émergence de nouveaux acteurs

Consigne **En analysant les documents, vous montrerez que l'exploration lunaire est un symbole de la conquête spatiale et qu'elle en reflète les grandes évolutions géopolitiques.**

1 Une compétition de la guerre froide

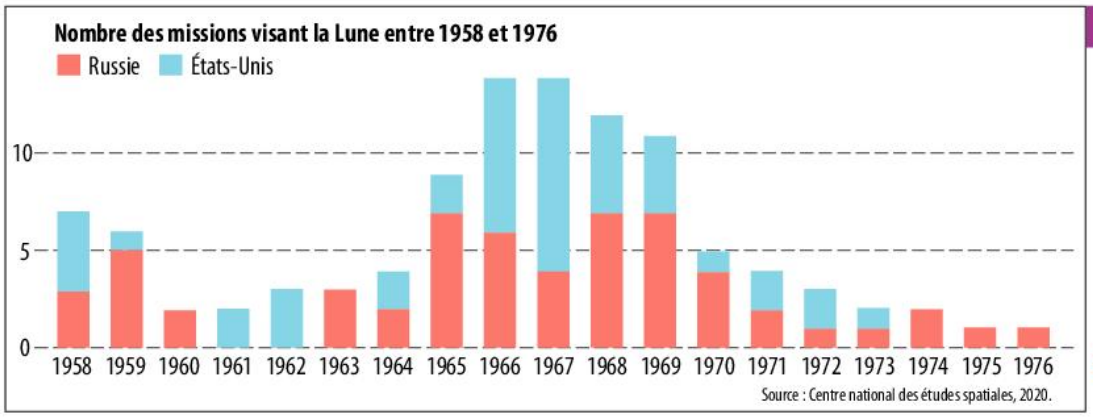

Aidez-vous de l'étude sur la conquête de la Lune pour expliquer l'évolution du nombre de missions.

2 La Lune, future station internationale pour les pays asiatiques ?

Cinquante ans après la mission Apollo 11, la Lune fait de nouveau rêver : terrain de jeu des États voulant montrer leur savoir-faire et des start-up qui cassent les coûts des missions spatiales ; base d'entraînement en attendant le grand bond vers Mars… Ainsi, l'Inde est en route vers le pôle Sud lunaire qui renferme, dans ses cratères perpétuellement ombragés, des réserves d'eau glacée. La Nasa compte faire débarquer des astronautes en 2024 avec les missions Artemis. La zone pourrait même se révéler idéale pour l'installation d'une base lunaire habitée. La Chine a décroché récemment sa grande première en atterrissant sur la face cachée de la Lune. Cela fait près de vingt ans maintenant que la Chine réplique, méthodiquement, toutes les étapes de l'exploration spatiale dans le sillage des pionniers. Premier taïkonaute, première station spatiale, premier amarrage manuel d'un vaisseau… les premiers pas lunaires de taïkonautes sont prévus pour les années 2030. Les Chinois lancent désormais plus de fusées que n'importe quel autre pays (39 en 2018, contre 34 pour les États-Unis et 20 pour la Russie). La Chine est aujourd'hui seule à occuper le territoire lunaire et connaîtra bientôt le pôle Sud comme sa poche. Or, on croisera peut-être, sur cette base lunaire, de nouveaux pays asiatiques… Le Japon est en train d'élargir son programme d'exploration planétaire à la Lune avec un planning chargé : un atterrisseur en 2022, puis un retour d'échantillons, et enfin une présence humaine. Même la Corée du Sud veut lancer une sonde lunaire fin 2020. L'ère de l'ISS avec sa cour de récré sur invitation compte ses derniers jours. Sur la Lune, où personne ne filtre l'entrée, il faudra compter avec toutes les nouvelles puissances spatiales.

Camille Gévaudan, « Inde, Chine : leur part du croissant lunaire », *Libération*, 2 août 2019.

ÉTAPE 1 Analyser le sujet et la consigne

Définir les termes, le cadre géographique et les limites chronologiques du sujet (**1, 2, 3**)

APPLICATION

1. À l'aide de la **méthode p. 18**, définissez les mots-clés du sujet. Que sous-entend l'expression « nouveaux acteurs » ?
2. Sélectionnez dans les informations suivantes celle(s) qui conviennent pour délimiter le cadre spatial du sujet :
   - *le cadre géographique du sujet est la Lune ;*
   - *le cadre géographique du sujet est la Terre ;*
   - *le cadre géographique du sujet comprend à la fois la Terre et le prolongement des puissances sur la Lune ;*
   - *le cadre géographique du sujet est l'univers.*
3. Rappelez les bornes chronologiques de la guerre froide.

Analyser la consigne : elle vise à orienter le travail, en proposant éventuellement un plan à suivre (4)

Construire une problématique qui interroge sur l'apport du document ou dans la réponse au sujet (5)

4. Répondez aux questions suivantes pour comprendre la consigne.

Les documents doivent être au cœur de votre démarche. Pourquoi et comment se complètent-ils pour répondre au sujet ?

Listez au brouillon les grandes étapes de l'exploration lunaire, ses acteurs, les formes qu'elle a prises.

En analysant les documents, vous montrerez que l'**exploration lunaire** est un **symbole de la conquête spatiale** et qu'elle en reflète les **grandes évolutions géopolitiques**.

Pourquoi la Lune est-elle devenue un symbole de la conquête spatiale ? Pourquoi en est-elle encore un aujourd'hui pour les nouvelles puissances spatiales ?

Comment la conquête lunaire illustre-t-elle l'évolution des relations entre les grandes puissances ? Quelles étapes suggérées par le titre guideront l'étude critique de documents ?

5. Terminez la formulation de la problématique suivante en reformulant le sujet à traiter : en quoi les documents proposés à l'étude illustrent-ils… ?

ÉTAPE 2 Étudier les documents

Identifier et comprendre les documents (6, 7)

Sélectionner, hiérarchiser et expliciter les informations des documents (8)

Développer un regard critique sur le document (9)

Rédiger l'étude critique de documents (10)

APPLICATION

6. Qu'est-ce que le CNES ? Cette source vous semble-t-elle fiable ?

7. Identifiez la nature du texte à l'aide de sa source. Faites une petite recherche sur la journaliste Camille Gévaudan (spécialité, formation, médias pour lesquels elle travaille).

8. Sélectionnez dans les documents les informations en fonction du plan suivant :
I. Un symbole de la guerre froide.
II. L'affirmation de nouvelles puissances spatiales : entre rivalités et coopérations.

9. Sélectionnez dans la liste suivante les aspects de l'exploration lunaire qui ne sont pas abordés dans les documents : *difficulté technique de l'alunissage ; ambition d'en faire une station spatiale internationale ; course aux premiers pas sur la Lune entre les deux Grands ; recueil d'échantillons géologiques ; échec indien de 2019 de se poser sur la face cachée de la Lune.*

10. Rédigez l'étude critique de documents en vous aidant de la méthode p. 19.

POUR VOUS ENTRAÎNER ▪ AXE 2 : Enjeux diplomatiques et coopérations

SUJET La préservation de la biodiversité marine, un enjeu majeur favorable à la coopération internationale

Consigne **En analysant le document, vous montrerez que la biodiversité marine est un enjeu majeur pour l'avenir de la planète. Puis, identifiez les acteurs encourageant la coopération internationale pour la préserver.**

Programme de recherche européen « Human Sea » de l'université de Nantes, qui porte sur la refondation notionnelle du droit maritime

MÉTHODE BAC

Épreuve de Terminale

L'étude critique de document(s)

- AXE 1 : Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités
- AXE 2 : Enjeux diplomatiques et coopérations

OBJECTIF *Étudier une carte*

SUJET ## L'Indo-Pacifique, une région maritime stratégique pour les grandes puissances

Consigne **En analysant le document, vous montrerez les enjeux maritimes spécifiques à l'espace Indo-Pacifique. Vous présenterez ensuite les rivalités qui s'y expriment mais également les formes de coopération entre les grandes puissances.**

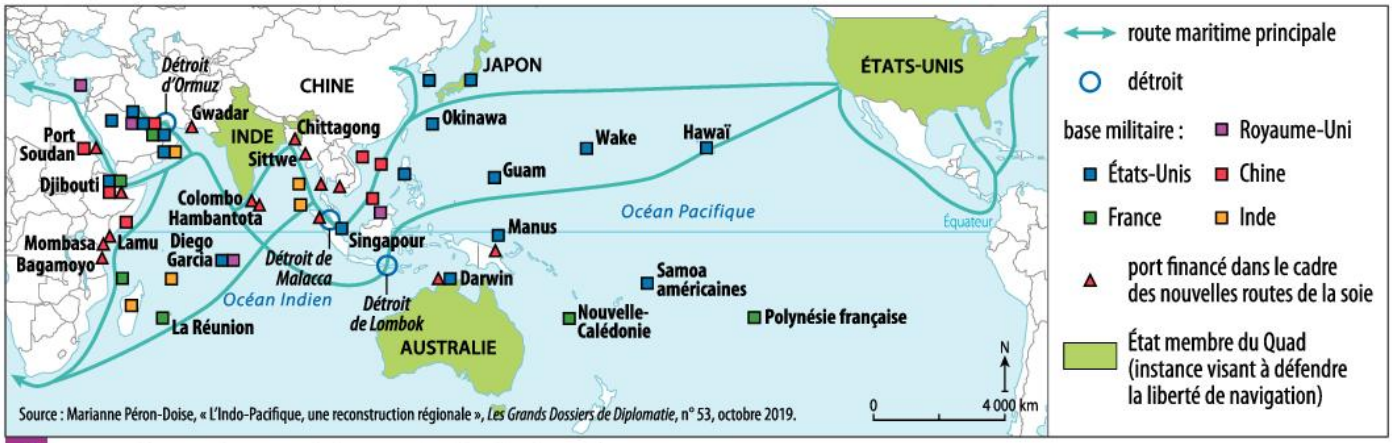

Source : Marianne Péron-Doise, « L'Indo-Pacifique, une reconstruction régionale », *Les Grands Dossiers de Diplomatie*, n° 53, octobre 2019.

1 Les enjeux géostratégiques de l'Indo-Pacifique

ÉTAPE 1 Analyser le sujet

Analyser le sujet et la consigne (1, 2) (méthode p. 18)

Construire une problématique (3)

APPLICATION

1. Accordez un soin particulier à définir les termes : puissance, enjeux, rivalité, coopération.
2. La consigne propose un plan d'étude. Lequel ?
3. Pourquoi la problématique suivante permet-elle de traiter le sujet :

→ *En quoi la carte proposée par la revue géopolitique* Diplomatie *rend-elle compte des enjeux stratégiques de la région Indo-Pacifique pour les grandes puissances ?*

ÉTAPE 2 Analyser la carte

Décrire la carte (4 à 7)

– Comprendre l'organisation de la légende.

– Repérer les espaces majeurs et les grands ensembles géographiques en lien avec le sujet.

Interpréter la carte (8, 9)

– Interroger les choix graphiques : fond de carte, figurés…

– Utiliser ses connaissances pour expliquer les informations relevées.

– Organiser les informations en lien avec la consigne.

Rédiger l'étude critique de document(s) (10)

APPLICATION

4. La légende liste les différents enjeux stratégiques que représente la région Indo-Pacifique pour les grandes puissances. Groupez-les en deux ou trois domaines.
5. Comment chaque puissance cherche-t-elle à développer sa présence en Indo-Pacifique ?
6. Comment s'expriment les formes de rivalités et de coopérations entre les puissances de la région ?
7. Par quels moyens graphiques la carte souligne-t-elle les enjeux stratégiques dans la région Indo-Pacifique ?
8. Quels enjeux de la région ne sont pas représentés sur la carte ?
9. Organisez les réponses aux questions précédentes dans le plan proposé par la consigne.
10. Rédigez l'étude critique de documents en vous aidant de la méthode p. 19.

Lorsque la consigne suggère un plan, il est préférable de s'y conformer.

BAC BLANC

THÈME 1

L'étude critique de document(s)

■ OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF : La Chine : à la conquête de l'espace, des mers et des océans

SUJET La Chine à la conquête des mers et de l'espace

Consigne **En analysant les documents, vous montrerez que la politique d'affirmation de la Chine dans l'espace, sur les mers et les océans soulève des enjeux économiques et géopolitiques considérables.**

1 Une nouvelle version de la ligne en 9 traits

Deng Coy Miel, 1er mars 2019.

Traduction : « La Chine rajuste sa ligne en 9 traits ». Cette ligne en 9 traits symbolise depuis 1947 les revendications territoriales chinoises en mer de Chine.

Utilisez le **doc. 2 p. 79** pour expliquer l'intérêt croissant de la Chine pour la Lune.

	Les principaux programmes spatiaux			Les principales flottes de guerre en 2019		
	Lancements de satellites réussis depuis 2010	Astronautes envoyés dans l'espace	Main d'œuvre dans le secteur spatial, en milliers	Effectifs	Navires de combat	Porte-avions
Chine	175	11	100	255 000	496	2
Inde	33	2	16,2	55 000	91	1
UE	65	41	2,2	-	-	-
Russie	242	121	238	70 000	57	0
États-Unis	188	339	17,2	337 000	290	13

2 La Chine face aux concurrences internationales

Sources : AEB, Administration spatiale nationale chinoise, ESA, ISRO, NASA, Roscosmos et ministères de la Défense de chaque État, 2020.

Utilisez vos connaissances pour montrer que les océans sont désormais le théâtre d'une compétition entre la Chine et les États-Unis.

BAC BLANC

THÈME 1

La dissertation

■ AXE 1 : Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités
■ AXE 2 : Enjeux diplomatiques et coopérations

SUJET L'espace : terrain de conquête, d'affirmation de puissance et de coopération internationale

Appuyez-vous sur le **doc. 4 p. 71** pour revoir les grandes étapes de la conquête spatiale chinoise.
Utilisez le **doc. 2 p. 75** pour montrer la diversité des acteurs qui participent à cette conquête.

Épreuve de Terminale

Le grand oral

Rappels sur les attendus de l'épreuve :
- Une question sur les grands enjeux du programme de spécialité (ou des deux spécialités), avec interrogation par le jury sur la présentation du candidat et sur ses connaissances sur le sujet.
- Une ouverture vers le supérieur, montrant les liens avec l'orientation post-bac choisie.

1re partie : la présentation au jury du sujet préparé

Rappel : le sujet du grand oral est choisi par l'élève, en concertation avec ses enseignants de spécialité(s).

ÉTAPE 1 Élaborer la question dans l'objectif du grand oral

Choisir un domaine qui suscite particulièrement votre intérêt.

Méthode : pour délimiter la question, suivre le cheminement suivant

À toutes les étapes de votre réflexion, appuyez-vous sur les conseils de vos professeurs

Phase 1 — Ma préférence va-t-elle à…
- … un sujet **disciplinaire** (la spécialité HGGSP) ?
- … un sujet **transdisciplinaire** (2 spécialités : HGGSP + ?) ?

Phase 2 — Choisir un thème du programme qui suscite particulièrement mon intérêt…

La préparation de la question nécessitera un grand investissement. Il est donc conseillé de choisir un sujet qui vous plaît !

… en veillant à croiser les 2 spécialités

Phase 3 — Choisir de préférence un sujet qui …
- … permet une démarche personnalisée (il s'agira de mobiliser des connaissances du cours et le résultat de recherches personnelles)
- … permet une démarche originale : éviter les sujets trop larges ; n'hésitez pas à cibler un thème du programme mais en l'abordant à travers un exemple, une approche différente, etc.

Il est important de pointer un aspect précis du thème pour pouvoir cibler la question.

Formulation de la question

1. En suivant le schéma ci-dessus, reconstituez le parcours d'un élève qui travaille sur la question suivante : « La Chine sera-t-elle le futur maître des océans ? ».

Formuler la question à présenter

2. En justifiant vos réponses, sélectionnez dans les propositions suivantes les questions qui conviennent pour un élève voulant travailler sur l'affirmation des puissances dans l'espace, dans une dimension chronologique depuis 1950. Cet élève est passionné par tout ce qui concerne les civilisations asiatiques et souhaiterait pouvoir travailler, au moins en partie, sur des pays d'Asie.

- *Pourquoi peut-on dire que l'affirmation des puissances dans l'espace depuis 1950 reflète le passage d'un monde bipolaire à un monde multipolaire ?*
- *Comment la guerre froide s'est-elle traduite dans l'espace ?*
- *La Chine parviendra-t-elle à son objectif de prendre le leadership spatial avant 2045 ?*
- *Quelles ont été les étapes de l'affirmation des puissances dans l'espace depuis 1950 ?*
- *Comment la conquête spatiale s'est-elle élargie à un nombre d'acteurs croissant depuis 1950 ?*

Méthode : formuler la question à présenter
- La formulation doit couvrir l'ensemble du sujet que vous souhaitez traiter.
- La formulation doit soulever un problème, parfois un paradoxe, et induit une démonstration logique.
- Elle repose donc souvent sur la question des limites (à la puissance spatiale d'un État, à l'exemplarité d'une situation comme celle de la Chine…).

3. Suivant le modèle donné dans l'énoncé **1**, proposez une formulation problématisée des questions suivantes qui ne le sont pas suffisamment.

Quelle est la place de la Chine sur les océans ?	→ *La Chine sera-t-elle le futur maître des océans ?*
Comment fonctionne la station spatiale internationale ?	→ …
Quel rôle joue la conquête spatiale durant la guerre froide ?	→ …
Comment protéger la biodiversité dans les océans ?	→ …

ÉTAPE 2 **Organiser la réponse au sujet choisi** → Voir méthode thème 3 p. 246-247

Exemple de sujet choisi : « La Chine sera-t-elle le futur maître des océans ? »

4. Faites une recherche dans votre cours et le manuel et listez les idées qui étayent votre propos.

5. Consultez notamment la rubrique « Pour aller plus loin » des pages 74, 77 et 78 du manuel pour développer vos exemples.

6. Complétez votre recherche sur Internet en tapant des mots-clés comme « nouvelles routes de la soie », « projection maritime chinoise »…

Pour vous aider, voici quelques idées à développer :

– En coopérant avec les pays riverains et les grandes puissances depuis 2016 sur la sécurisation du détroit de Malacca, la Chine montre que lorsque ses intérêts sont en jeu, elle participe aux efforts internationaux ;

– La Cour internationale de La Haye a débouté la Chine dans son contentieux avec les Philippines au sujet de la possession des îles Paracels et Spratleys ;

7. Classez vos idées dans un plan en deux ou trois parties afin de répondre à la question.

Exemple de plan possible :

I. *Des ambitions maritimes anciennes réactivées dans le discours politique depuis 2013*

II. *Une présence maritime croissante*

III. *Des limites à la puissance maritime chinoise*

8. Listez les principales idées que vous pourriez développer dans chacune des parties proposées et donnez à chaque fois au moins un argument accompagné d'un exemple précis qui illustre votre propos.

2e partie : se préparer aux questions du jury

Exemples de questions précises que le jury peut poser sur ce sujet :

→ *Pouvez-vous définir la « ligne en 9 traits » ?*

→ *Pourquoi la figure du navigateur Zheng He est-elle mise à l'honneur depuis 2013 ?*

→ *Citez des formes concrètes d'appropriation en mer de Chine par la Chine.*

À vous de réfléchir à d'autres questions possibles !

3e partie : s'orienter après le bac

Un exemple de métier lié à l'aérospatial : acheteur

• **Que fait-il ?** En assurant l'achat de pièces ou de prestations de services, il est l'interface privilégiée entre l'entreprise aéronautique et spatiale et les fournisseurs. Cette activité s'exerce chez les avionneurs, motoristes, équipementiers, ou dans les entreprises spécialisées dans le spatial. Il doit par ailleurs maîtriser l'anglais car le marché des fournisseurs est international.

• **Quelles études ?** Un DUT « Techniques de commercialisation » suivi d'une Licence professionnelle « Logistique et achats industriels » peut donner accès à un Master « Achat industriel ».
On peut aussi suivre une formation dans une école de commerce avec une spécialisation en achat industriel en 5 ans.

Des exemples de sujets possibles en lien avec le thème 1 :

→ *Comment la conquête spatiale devient-elle l'objet de propagande pendant la guerre froide ?*

→ *La haute mer peut-elle être protégée des convoitises humaines ?*

→ *Pourquoi l'espace devient-il le terrain de jeu des entreprises privées ?*

→ *Les opérations de liberté de navigation menées par les États-Unis ou la France sont-elles des actes de provocation géopolitiques ?*

→ *Des années 1960 à aujourd'hui, l'exploration lunaire n'est-elle qu'un symbole ?*

→ *Les aires marines protégées n'ont-elles qu'un objectif environnemental pour les grandes puissances ?*

THÈME 2

Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution

1 Le 11 septembre 2001, la prise en compte d'une nouvelle forme de guerre

Unes de trois journaux britanniques, *The Daily Telegraph*, *The Times* et *The Guardian*, 12 septembre 2001.

Le 11 septembre 2001, quatre attentats-suicides sont perpétrés simultanément aux États-Unis par des membres du réseau djihadiste Al-Qaïda. Ces attaques font près de 3 000 morts. Le gouvernement américain décide de lancer une vaste « guerre contre le terrorisme », notamment en Afghanistan dès octobre 2001, puis en Irak en mars 2003.

RAPPEL DU PROGRAMME • THÈME 2

› **Introduction :** Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel 96
– Panorama des conflits armés actuels
– Essai d'une typologie : nature des conflits, acteurs et modes de résolution

› **Axe 1 :** La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux 104
– La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) : de la guerre de Sept Ans aux guerres napoléoniennes 106
– Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des « guerres irrégulières » : d'Al-Qaïda à Daech 112

› **Axe 2 :** Le défi de la construction de la paix 122
– Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie (1648) 124
– Faire la paix par la sécurité collective : les actions de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997-2006) 130

› **Objet de travail conclusif :** Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non étatiques) 140
– Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien : les tentatives de résolution, de la création de l'État d'Israël à nos jours 142
– Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique 148

RESSOURCES EN +

Sur le site collection lycee.hachette-education.com/hg-scpo/tle

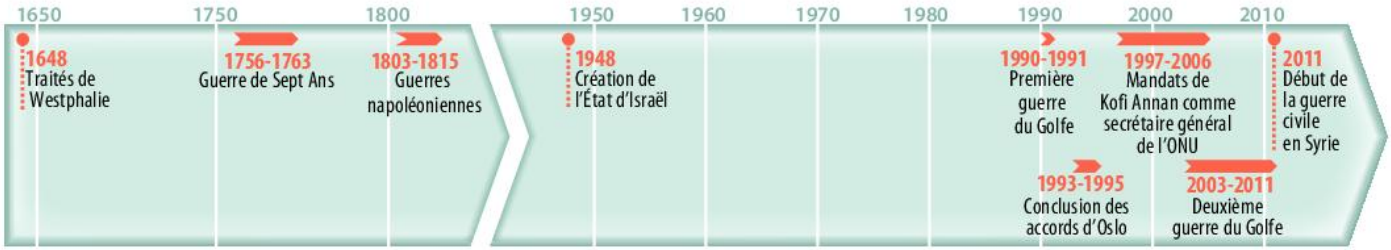

2 La signature d'un accord de paix entre l'Éthiopie et l'Érythrée, 16 septembre 2018

Le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed (à droite) et le président érythréen Isaias Afwerki (à gauche) lors de la cérémonie de signature de l'accord de paix à Djeddah (Arabie Saoudite), le 16 septembre 2018. Les discussions se sont faites à l'invitation du roi saoudien, Salman ben Abdelaziz Al Saoud (au centre et sur le portrait). En octobre 2019, le Premier ministre éthiopien a reçu le prix Nobel de la Paix.

Vidéo : « Quelles guerres dans les années 2020 ? »

Le géopolitologue Pascal Boniface effectue un tour d'horizon des conflits contemporains et des principaux foyers de menaces.
(Arte, 2019, durée : 8'50)

Vidéo

QUESTIONS

1. Pourquoi les attentats du 11-Septembre marquent-ils une guerre d'un mode nouveau ? (doc. 1)
2. Comment cette photographie illustre-t-elle le multilatéralisme et l'intervention d'acteurs extérieurs dans la résolution des conflits ? (doc. 2)
3. Quelles sont aujourd'hui les nouvelles formes de conflictualités ? (vidéo)

Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel

REPÈRES Des guerres d'un type nouveau

A Un monde de guerres

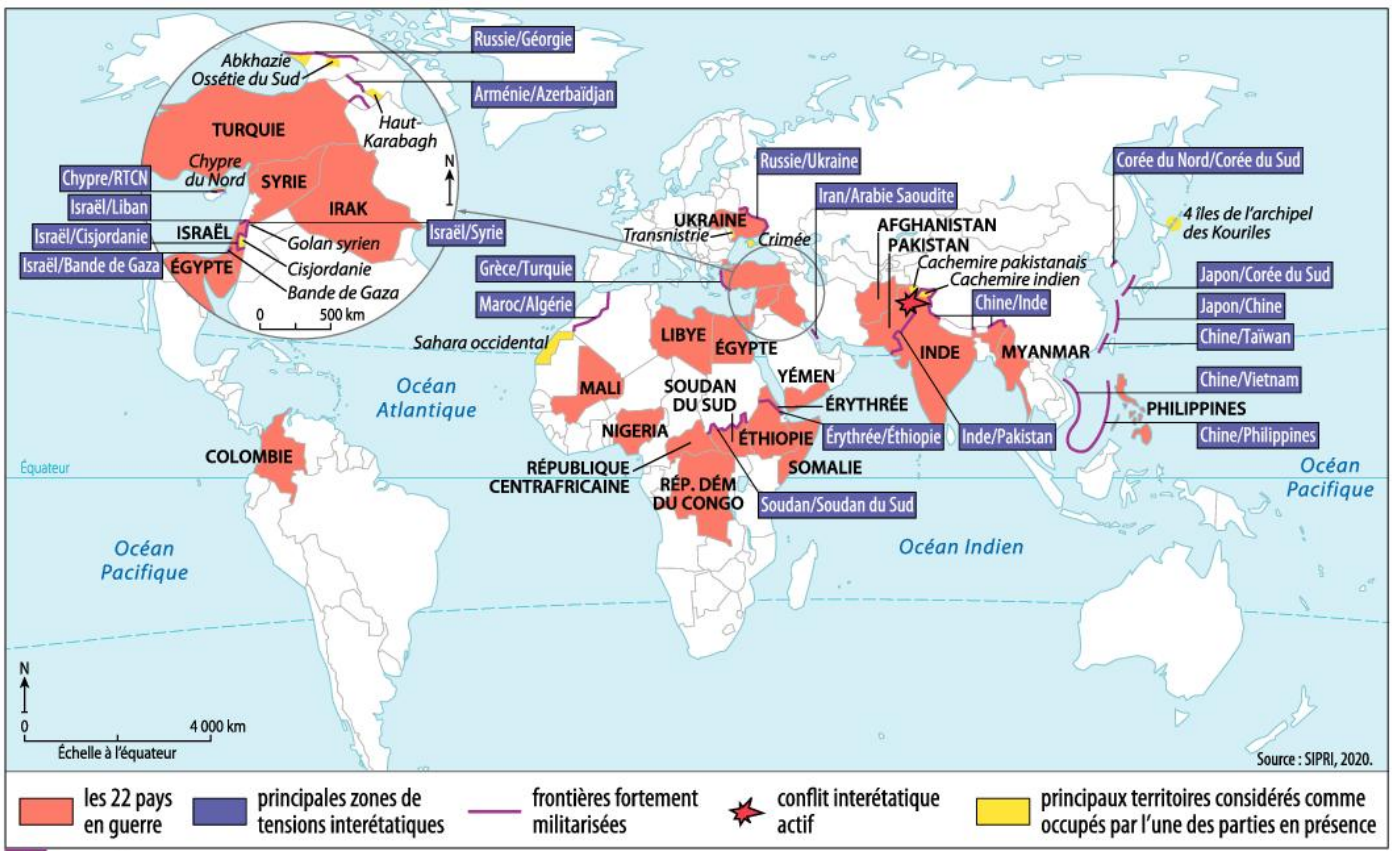

1 Les États en guerre au 1er janvier 2020

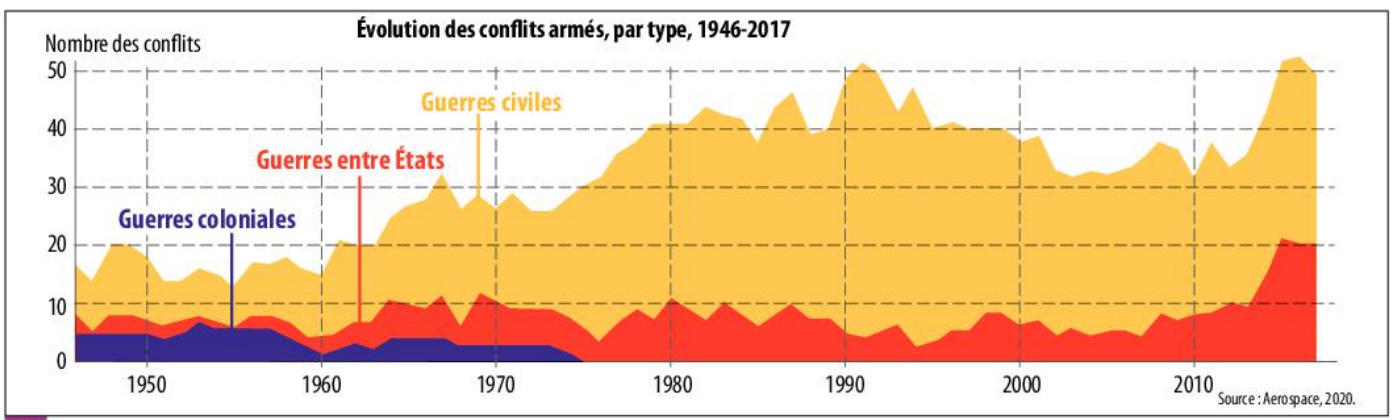

2 L'évolution du nombre de conflits armés dans le monde depuis 1945

B Les guerres interétatiques

L'image la plus traditionnelle de la guerre est celle qui oppose les États, les guerres interétatiques.

Dans ce cadre, l'armée régulière est le principal acteur de la guerre. Mais depuis la fin de la guerre froide, rares ont été les conflits qui rentrent dans ce cadre, comme par exemple l'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990. Ces guerres se font par armées interposées et résultent souvent d'un conflit territorial ou au sujet du tracé d'une frontière. Si c'est l'image la plus traditionnelle de la guerre, le nombre de conflits interétatiques est cependant très faible aujourd'hui. Leur résolution se fait souvent par l'arbitrage d'un pays tiers ou de l'ONU.

3 La « Guerre des Trente-Trois Jours » entre Israël et le Liban

L'artillerie israélienne bombarde des positions au Sud-Liban, 2006.

C Les guerres civiles

Aujourd'hui, les guerres civiles ou intraétatiques sont le modèle le plus courant de conflits dans le monde.

Elles opposent des populations d'un même pays, souvent entre le gouvernement central et un groupe rebelle. L'armée n'est donc pas le seul acteur impliqué, les populations civiles le sont aussi. Les enjeux de ces guerres peuvent être une volonté d'indépendance ou d'autonomie, comme dans le cas du Soudan, au Darfour et au Soudan du Sud (indépendant en 2011), mais aussi de tensions avec une communauté en particulier, comme dans le cas de la persécution des Rohingyas en Birmanie depuis 2016. Le développement de certains pays est considérablement enrayé par la guerre civile.

4 La guerre civile en République démocratique du Congo

Les soldats de la milice M23 combattent l'armée régulière.

D La lutte contre le terrorisme international

La lutte des États contre le terrorisme international est ancienne. De nombreux groupes comme l'ETA au Pays basque utilisaient cette stratégie de guerre pour défendre leurs intérêts. Al-Qaïda, en 1993, avait déjà perpétré un attentat contre le World Trade Center. Mais les attentats du 11 septembre 2001 ont marqué un bouleversement dans la réaction des États. Ainsi, l'administration américaine de George W. Bush a évoqué l'entrée dans la « guerre contre le terrorisme » qui a justifié le renversement du gouvernement taliban en Afghanistan en octobre 2001 et celui de Saddam Hussein en Irak en 2003. Depuis les Printemps arabes, de nombreuses régions sont déstabilisées par des organisations terroristes, comme Daech en Syrie et en Irak. Les tentatives de paix contre les organisations terroristes sont rendues compliquées par le fait qu'il n'y a pas d'interlocuteur avec qui négocier et qu'il s'agit souvent de groupes très informels, très mobiles qui peuvent intervenir partout dans le monde (attentats de Paris du 13 novembre 2015).

Vocabulaire

- **Terrorisme :** usage de la violence (sabotages, attentats, assassinats, prise d'otages…) à des fins politiques, en dehors du droit de la guerre, en vue de créer un climat de peur dans un pays donné. L'utilisation du terme soulève la question de la légitimité de la violence, car beaucoup de terroristes politiques estiment combattre à des fins de résistance.

POUR COMPRENDRE

Aujourd'hui, la guerre prend des formes très différentes. Les conflits interétatiques sont de moins en moins nombreux au profit de guerres civiles ou de conflits contre des organisations terroristes. De plus, certaines régions sont beaucoup plus instables que d'autres et les conflits armés s'y multiplient.

1. **À l'aide des documents 2, 3 et 4, expliquez quelle a été l'évolution des différents types de guerre depuis la fin de la guerre froide en 1991.**
2. **Quelles sont en 2020 les régions les plus touchées par les conflits armés (doc. 1) ?**

ÉTUDE

Russie-Ukraine, le retour de la guerre froide ?

La révolution ukrainienne de février 2014 aboutit à la destitution du président pro-russe Viktor Ianoukovytch et à l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement intérimaire dirigé par des pro-européens. Dès cette période, la région russophone du Donbass entre en guerre contre le pouvoir ukrainien, soutenue par la Russie qui annexe une autre région ukrainienne : la Crimée.

Pourquoi la guerre du Donbass, qui oppose la Russie et l'Ukraine, fait-elle ressurgir le spectre de la guerre froide ?

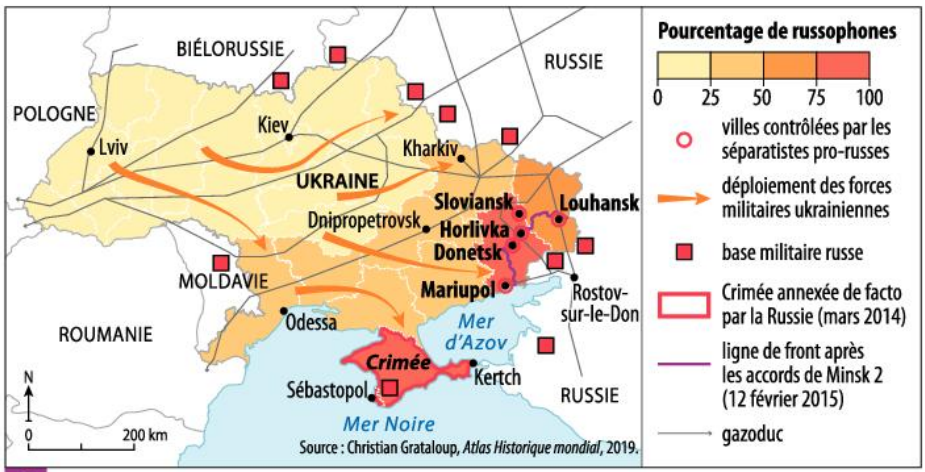

1 La situation du Donbass, 2014-2015

Vocabulaire

- **Accords de Minsk 2 :** sommet organisé à Minsk (Biélorussie) les 11 et 12 février 2015 entre les dirigeants de l'Ukraine, de la Russie, de la France et de l'Allemagne afin de faire respecter le cessez-le-feu dans la région du Donbass prononcé le 5 septembre 2014.
- **OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique nord) :** organisation politico-militaire créée en 1949 mettant en place une forme d'alliance militaire entre les États-Unis, le Canada et des pays d'Europe de l'Ouest. Après la fin de la guerre froide, elle s'est élargie à des nombreux pays d'Europe de l'Est, comme l'Ukraine.

2 Le Donbass au cœur des tensions Est-Ouest

La Russie s'inquiète de ce que des pays avec lesquels elle a vécu une histoire commune se rapprochent sur le plan stratégique de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et se fondent économiquement dans le moule de l'Union européenne. C'est pourquoi elle a revendiqué une « zone d'intérêts privilégiés », que les Européens et les États-Unis ont refusé de lui reconnaître. Voisin oriental de l'Union européenne et « étranger proche » de la Russie, l'Ukraine s'est trouvée soumise à un écartèlement géopolitique qui a réveillé ses polarités territoriales Est-Ouest. Cette lutte pour l'influence a fait le lit d'une crise dont l'emballement a conduit à la guerre dans le Donbass. Les marches de l'escalade sont aujourd'hui difficiles à redescendre. [...] Depuis la bataille de Debaltsevo, la crise s'est muée en un conflit de basse intensité qui revêt des allures de guerre de positions. Les armes lourdes – censées être retirées de la ligne de contact en vertu des derniers accords de Minsk – parlent occasionnellement, lorsque les belligérants souhaitent « tester » les défenses adverses. Les provocations émanant des deux côtés du front sont quotidiennes, mais n'ont débouché sur aucune escalade majeure, hormis la bataille d'Avdiïvka (28 janvier - 5 février 2017), au cours de laquelle les séparatistes ont tenté – en vain – un coup de force pour se saisir de ce nœud ferroviaire.

Igor Delanoë, « Le Donbass, une carte entre les mains de Moscou », *Manière de voir* n° 159, juin-juillet 2018.

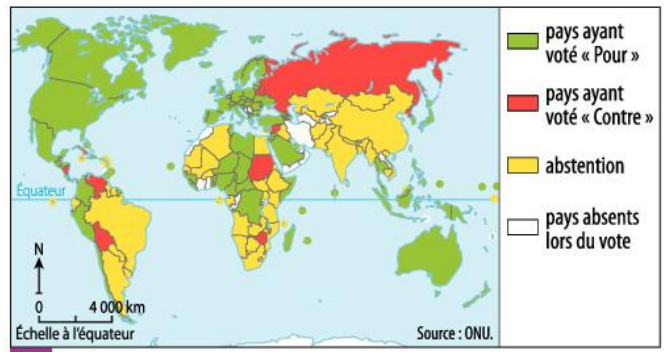

3 La position des Nations unies

Résolution du 27 mars 2014 condamnant l'annexion de la Crimée par la Russie.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Quelles sont les origines du conflit ? (doc. 1)
2. Pourquoi parle-t-on d'un retour de la guerre froide pour caractériser le conflit au Donbass ? Quelles sont les limites d'une telle expression ? (doc. 2 et 3)

Vers le bac - Étude critique de document

■ Comprendre le sens général des documents

Montrez à l'aide du document 3 en quoi le conflit au Donbass est à la fois une guerre civile, mais aussi un enjeu entre grandes puissances.

ÉTUDE

ORAL

Une guerre civile, le conflit au Darfour (Soudan)

La guerre au Darfour est un conflit armé qui a débuté en février 2003 par l'insurrection du Front de libération du Darfour, qui s'oppose au gouvernement central soudanais de Khartoum. Si le gouvernement soudanais ne reconnaît la mort que d'environ 10 000 personnes dans le Darfour, les estimations des Nations unies évoquent 300 000 morts et plus de 2,7 millions de déplacés. La commission d'enquête de l'ONU parle de crimes contre l'humanité.

Comment la multiplicité des acteurs et des enjeux rend la sortie de guerre complexe au Darfour ?

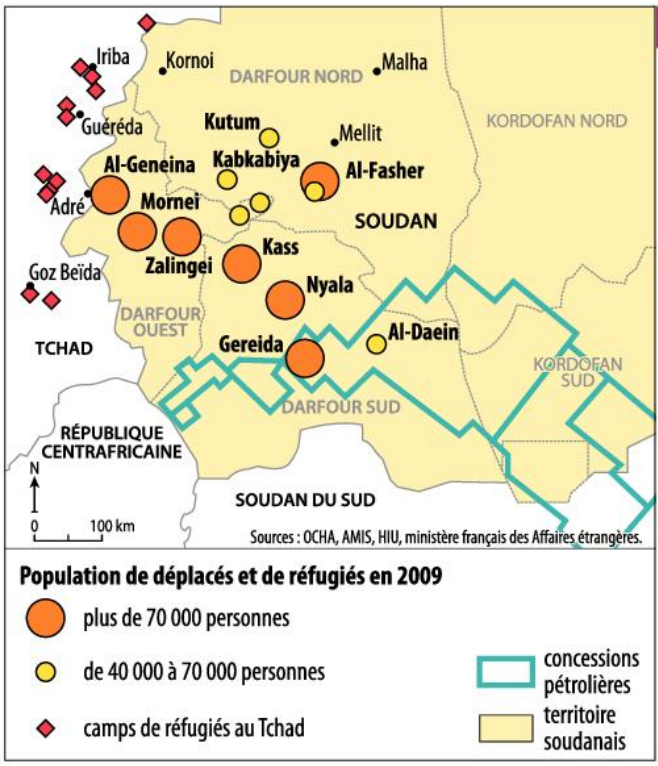

1 Des enjeux multiples qui dépassent les frontières de la région

2 Une guerre civile aux conséquences dramatiques

Des dizaines de milliers de civils qui ont fui d'intenses combats entre les forces gouvernementales et les rebelles dans la région de Jebel Marra au Darfour, dans l'ouest du Soudan, sont dans une situation humanitaire « désespérée ». [...]

Les déplacés vivent dans des conditions « assez désespérées. Ils manquent pratiquement de tout », a déclaré à l'AFP la coordinatrice humanitaire de l'ONU au Soudan, Marta Ruedas. [...] « Nous ne pouvons pas connaître le nombre exact de personnes déplacées, nous avons seulement pu vérifier un petit pourcentage » à cause d'un accès limité à la région en conflit, a indiqué Mme Ruedas. Selon le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha), quelque 38 000 personnes auraient fui vers l'État du Darfour-Nord. Dans le Darfour-Centre, il est encore plus difficile d'évaluer le nombre de déplacés, estimés à quelque 50 000 personnes. [...]

Jebel Marra est considérée comme un fief du SLA-AW, l'un des groupes rebelles combattant le régime de Béchir. En 2003, des rebelles non arabes se sont soulevés pour réclamer la fin de la « marginalisation économique » du Darfour et un partage du pouvoir avec le gouvernement de Khartoum dominé par les Arabes[1]. [...]

M. Béchir est recherché depuis 2009 par la CPI[2] pour des accusations de crimes de guerres, crimes contre l'humanité et génocide dans cette région. Le conflit au Darfour a fait plus de 300 000 morts et 2,5 millions de déplacés depuis 2003, selon l'ONU.

Source : AFP, 7 février 2016.

1. Les habitants du Darfour s'estiment délaissés par le gouvernement central et ne bénéficient pas des revenus de l'exploitation du pétrole au sud de la région.

2. Cour pénale internationale, installée à La Haye, compétente pour juger les personnes accusées de génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ▪ Réaliser un exposé **ORAL**

Sélectionnez dans les documents les informations utiles à l'exposé qui doit répondre au sujet :
Comment la multiplicité des acteurs et des enjeux rend la sortie de guerre complexe au Darfour ?

▪ Préparer l'oral

1. Classez-les dans un tableau réalisé sur ce modèle.

	Un conflit territorial	Des conséquences sur les populations
Acteurs		
Enjeux		

▪ Organiser sa prise de parole

2. Lors de votre passage à l'oral, sélectionnez et projetez la carte pour appuyer votre démonstration.
3. Pour trouver de plus amples informations, vous pouvez aussi vous faire des recherches sur le site de l'ONU sur la mission de maintien de la paix au Darfour : https://peacekeeping.un.org/fr/mission/minuad.

Vocabulaire

- **Crime contre l'humanité :** violation délibérée des droits fondamentaux d'un individu ou d'un groupe d'individus inspirée par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux.

ÉTUDE

Les difficultés de « la guerre contre le terrorisme » : la mission Barkhane

L'opération Barkhane est une opération militaire menée au Sahel principalement par l'armée française, avec l'aide d'autres troupes africaines et européennes, afin de lutter contre les groupes terroristes islamistes qui sont réfugiés dans cette région et lancent régulièrement des attaques contre des villages au Mali, au Burkina Faso ou au Niger. Cette opération suscite cependant des interrogations sur la légitimité, mais aussi la capacité des armées françaises à lutter contre le terrorisme dans une guerre qualifiée d'asymétrique.

Comment une armée régulière peut-elle durablement lutter contre des groupes terroristes disséminés dans plusieurs pays ?

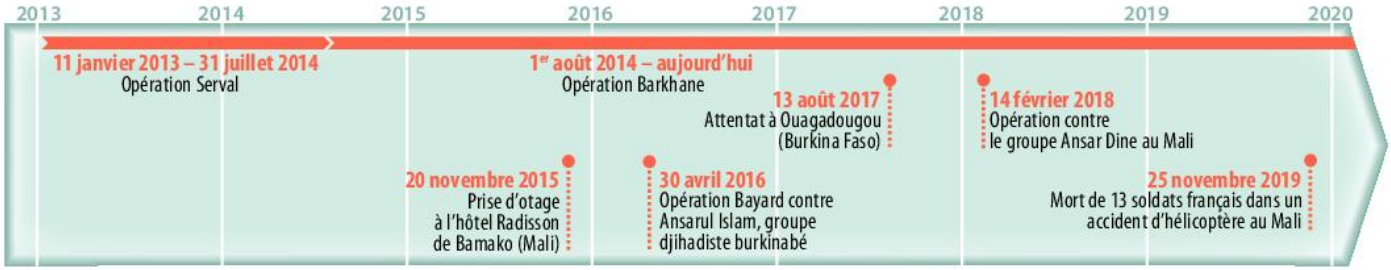

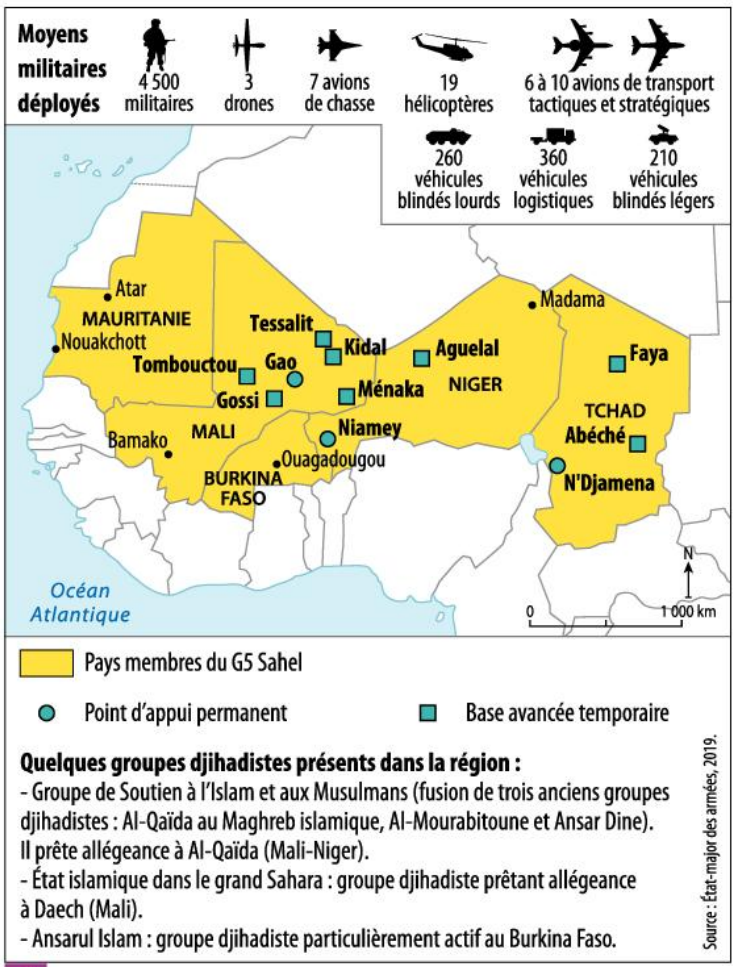

1 Les forces françaises de la mission Barkhane

2 Les missions de l'opération Barkhane

L'opération Serval s'est achevée le 31 juillet 2014[1]. Déclenchée le 11 janvier 2013 à la demande du gouvernement malien, cette intervention militaire a permis de stopper l'offensive djihadiste qui menaçait Bamako, de mettre fin à l'organisation industrielle du terrorisme qui s'était développée dans le désert du Nord Mali et de transférer la mission de stabilisation du Mali aux partenaires maliens ainsi qu'aux forces de l'ONU (MINUSMA[2]). Le caractère transfrontalier de la menace terroriste, notamment lié à la nature désertique de la zone sahélienne, requiert d'agir dans une zone vaste comme l'Europe par une approche régionale pour traiter les ramifications de l'organisation terroriste et contrer des mouvements transfrontaliers dans la bande sahélo-saharienne.

Cette approche doit permettre :
– d'appuyer les forces armées des pays partenaires de la bande sahélo-saharienne ;
– de renforcer la coordination des moyens militaires internationaux ;
– d'empêcher la reconstitution de zones refuges terroristes dans la région.

C'est dans cet esprit que l'opération Barkhane a été lancée le 1er août 2014.

Source : ministère des Armées, novembre 2019.

1. Opération militaire menée au Mali par la France pour aider l'armée malienne à lutter contre les groupes djihadistes au nord du pays.
2. MINUSMA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali.

3 S'appuyer sur des forces militaires africaines

L'Union européenne (UE), par la voix de sa haute représentante pour les Affaires étrangères, Federica Mogherini, a annoncé, mardi 9 juillet, à Ouagadougou, l'attribution de 138 millions d'euros supplémentaires au G5 Sahel. Une rallonge qui doit permettre de renforcer les capacités militaires de cette alliance formée en février 2014 par le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

Celle-ci intervient alors que, comme l'a indiqué le lendemain, à Nairobi, le secrétaire général des Nations unies (ONU), Antonio Guterres : « Malheureusement, nous constatons que le terrorisme progresse. »

Le G5 Sahel est une structure à deux faces : développement d'un côté et sécurité de l'autre. Or, côté militaire, la force conjointe G5 Sahel, lancée en 2015, est sous perfusion de bailleurs de fonds qui pourraient finir par se lasser devant le manque de résultats opérationnels.

Constituée de bataillons mis à disposition par les cinq pays membres, cette force est en effet toujours en phase d'installation et n'a encore mené aucune action militaire d'envergure et autonome. Pire, l'un de ses principaux postes de commandement, celui de Sévaré, au Mali, a été détruit en 2018 par les djihadistes.

Christophe Châtelot, « En cinq ans, le G5 Sahel a échoué à faire ses preuves », *Le Monde*, 12 juillet 2019.

4 L'ANALYSE DE LA GÉOPOLITICIENNE — Derrière le « terrorisme », des réalités multiples

Qu'est-ce qui explique que les groupes terroristes parviennent à maintenir un pouvoir de déstabilisation dans la région, alors même qu'une opération militaire d'envergure de lutte contre cette menace sécuritaire est en place depuis plusieurs années ?

Pour l'instant les explications tardent à s'imposer. Le rapport de force est asymétrique. D'un côté, il y a des armées professionnelles entraînées, rompues à l'exercice militaire, disposant d'outillages modernes voire de nouvelles technologies, tandis que de l'autre, et par contrepoint des moyens déployés, l'organisation semble artisanale. Et pourtant ce sont les terroristes qui sont à l'initiative. Ils imposent leur calendrier, contraignant les forces légales à la réaction. [...]

On observe néanmoins, depuis 2018, une évolution. Le volet militaire a été renforcé par un volet développement, englobant la notion de sécurité humaine. La catégorie « terroristes » recouvre, en effet, différentes réalités et ne doit pas masquer la pluralité des motivations de celles et ceux qui s'y agrègent ou qui y sont agrégés. Si la motivation peut être religieuse, la tentation du djihad peut aussi être opportuniste, voire monétaire. Nous disposons actuellement de témoignages de personnes qui racontent s'être enrôlées pour gagner de l'argent, ce qui signifie qu'une économie s'est développée dans le sillage du terrorisme. De tels cas interrogent les modèles étatiques et de développement qui, aujourd'hui, n'offrent pas de perspectives d'avenir.

Entretien avec Caroline Roussy, « La présence française au Sahel : quel avenir pour l'opération Barkhane ? », iris-france.org, 8 novembre 2019.

5 Une opinion publique qui s'interroge face aux décès des militaires, novembre 2019

Damien Glez est un dessinateur franco-burkinabé, membre de la fondation *Cartooning for Peace*.

Le 25 novembre 2019, 13 soldats de l'armée française ont péri dans une collision entre deux hélicoptères. Au total, 31 soldats français sont morts depuis le début de l'opération Barkhane.

Vocabulaire

- **Djihadisme :** idéologie politique et religieuse, islamiste, qui prône l'utilisation de la violence pour développer l'Islam ou lutter contre ses adversaires désignés.
- **G5 Sahel :** cadre de coordination et de coopération régionale en matière de sécurité et de développement qui regroupe la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad.
- **Guerre asymétrique :** guerre qui oppose des combattants dont les forces humaines et matérielles sont incomparables, par exemple l'armée d'un État contre des groupes terroristes.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Pourquoi parle-t-on d'une guerre « asymétrique » ? (doc. 1, 2 et 4)
2. Comment la France agit-elle avec les pays directement concernés ? (doc. 3)
3. À quelles difficultés la mission Barkhane se heurte-t-elle ? (doc. 4 et 5)

Vers le bac - Dissertation

■ Analyser le sujet et élaborer une problématique

Analysez les mots clés et formulez une problématique répondant au sujet suivant :

Comment une armée régulière peut-elle durablement lutter contre des groupes terroristes disséminés dans plusieurs pays ?

LEÇON 1 Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel

En quoi les nouvelles formes de conflits impliquent-elles une résolution multilatérale ?

1 Fresque de l'IRA à Belfast, 1982

On peut lire autour du dessin « IRA, OLP, une seule lutte ».

A Depuis 1991, de plus en plus de guerres civiles

- **Depuis la fin de la guerre froide et l'implosion de l'URSS en 1991, des conflits latents depuis plusieurs décennies reprennent de la vigueur.** C'est tout d'abord la tension entre Corée du Nord et Corée du Sud, avec la multiplication des essais nucléaires nord-coréens, mais c'est aussi de façon plus dramatique encore les guerres en ex-Yougoslavie entre 1991 et 2001, qui ont fait environ 150 000 morts dont les deux tiers de civils. Ce sont des conflits hérités de la guerre froide.
- **Depuis 1991, les guerres interétatiques sont de moins en moins nombreuses.** En effet, les conflits autour des questions de frontières restent marginaux. On peut néanmoins citer l'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990 ou la guerre du Cenepa, qui oppose en janvier-février 1995 le Pérou et l'Équateur pour le contrôle d'une région frontalière. Ces guerres entre armées font souvent relativement peu de victimes, et principalement des militaires.
- **En revanche, les guerres civiles se multiplient depuis cette période, et elles sont souvent très mortifères.** Ainsi, le massacre des Tutsi au printemps 1994 fait selon l'ONU 800 000 victimes en seulement trois mois. De même, les conflits intraétatiques qui ont éclaté suite aux Printemps arabes à partir de décembre 2010 ont fait des milliers de victimes, que ce soit en Libye, en Syrie ou au Yémen. La guerre civile yéménite qui est déclenchée en 2014 s'accompagne notamment d'une gigantesque famine.

B La montée en puissance du terrorisme international

- **Le terrorisme comme mode de lutte est ancien.** Le terme de guérilla, « petite guerre » date de la période de l'occupation napoléonienne en Espagne. Au XX[e] siècle, les actions terroristes sont utilisées par exemple dans la lutte des Chinois contre l'occupation japonaise dans les années 1930 ou 1940. Il existe de même des mouvements armés qui organisent des attentats pour défendre leur cause politique (IRA en Irlande du Nord, ETA dans le Pays basque, les deux mouvements ayant déposé les armes).
- **Les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis marquent une rupture importante dans l'histoire de la lutte contre le terrorisme.** En effet, le gouvernement américain, qui se considère comme une victime du terrorisme international et islamique en particulier, déclare « la guerre contre le terrorisme », ce qui a pour conséquence de justifier l'intervention armée en Afghanistan dès octobre 2001, afin de renverser le gouvernement taliban et en Irak en mars 2003, afin de détruire les « armes de destruction massive » prétendument détenue par Saddam Hussein.
- **Le mouvement des Printemps arabes** qui avait pour but de renverser les dictateurs au pouvoir et établir plus de liberté dans les pays a eu pour corollaire le développement de groupes se réclamant de mouvances terroristes (Al-Qaïda et Daech en particulier). Ainsi, en Tunisie, en Libye, en Égypte, en Syrie ou au Yémen, les attentats islamistes se sont multipliés, à tel point que l'organisation Daech a proclamé en juin 2014 l'instauration d'un califat sur l'Irak et la Syrie. Depuis, ce territoire a été reconquis par les troupes de la coalition internationale.

Vocabulaire

- IRA : Armée républicaine irlandaise, groupe paramilitaire luttant contre la présence britannique en Irlande du Nord. Divisés en différents groupes, certains ont décidé de déposer les armes, tandis que d'autres dénoncent les accords de paix avec la Grande-Bretagne.
- OLP : Organisation de libération de la Palestine, créée en 1964 à l'initiative des pays de la Ligue Arabe. Elle regroupe des mouvements de résistance palestiniens face à Israël.

C Un règlement des conflits de plus en plus multilatéral

- **Une des particularités des conflits contemporains est qu'ils concernent des acteurs de plus en plus nombreux**, des États bien sûr mais aussi des groupes politiques dissidents et des acteurs extérieurs, membres de la communauté internationale, concernés soit parce qu'un des belligérants est leur allié, soit parce que le territoire en guerre recèle des intérêts économiques importants, comme la présence de matières premières stratégiques (pétrole, minerais…).
- **Aujourd'hui, l'Organisation des Nations unies joue un rôle de plus en plus important dans la résolution des conflits ou le maintien de la paix.** Au nom du principe de sécurité collective, elle souhaite d'une part maintenir un degré de violence le plus bas possible dans les tensions internationales, mais aussi permettre le règlement des conflits par voie politique. Si ce n'est pas possible, la forme armée des Casques Bleus peut intervenir.
- **Le rôle des alliances régionales reste très important et peut être une alternative à l'ONU.** Ainsi, dans le conflit yougoslave, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord est intervenue pour bombarder Belgrade alors que l'ONU semblait incapable de trouver une issue satisfaisante au conflit. De même, alors que l'ONU a dénoncé l'intervention en Irak en 2003, les États-Unis ont décidé de passer outre les préconisations de l'ONU.

2 La difficile lutte contre le terrorisme

Un soldat allemand de l'ONU recherche des engins explosifs artisanaux sur un axe routier au Mali, 2 août 2018.

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

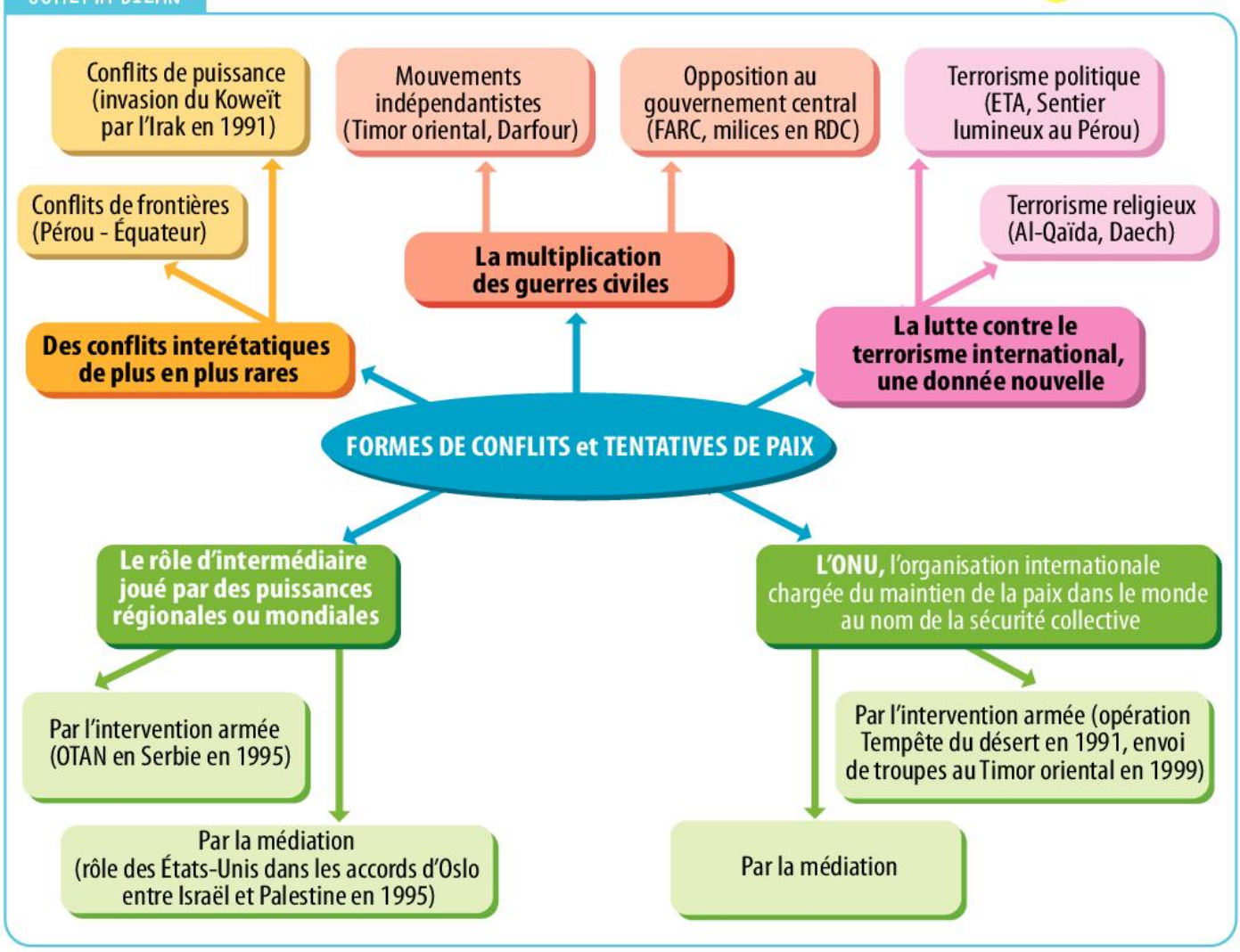

THÈME 2 – AXE 1

La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux

Comment les enjeux politiques de la guerre ont-ils basculé d'une opposition entre États à des conflits globaux ?

1 **La bataille d'Austerlitz, le 2 décembre 1805**

François Gérard, *La bataille d'Austerlitz*, 1810, Musée national du château de Versailles.

La bataille d'Austerlitz, dite aussi « bataille des trois empereurs », est la plus célèbre des victoires napoléoniennes. Alors que la troisième coalition menace la France, la Grande Armée de Napoléon Ier parvient à faire capituler l'armée autrichienne à Ulm le 20 octobre 1805, puis les troupes russes à Austerlitz le 2 décembre suivant.
Les Français sont ici à droite, tandis que le général Rapp apporte à Napoléon les drapeaux et canons pris à l'ennemi et lui présente le prince Repnine entouré de prisonniers russes. On peut aussi distinguer par leurs vêtements les soldats mamelouks qui combattent aux côtés des Français (à gauche du tableau).

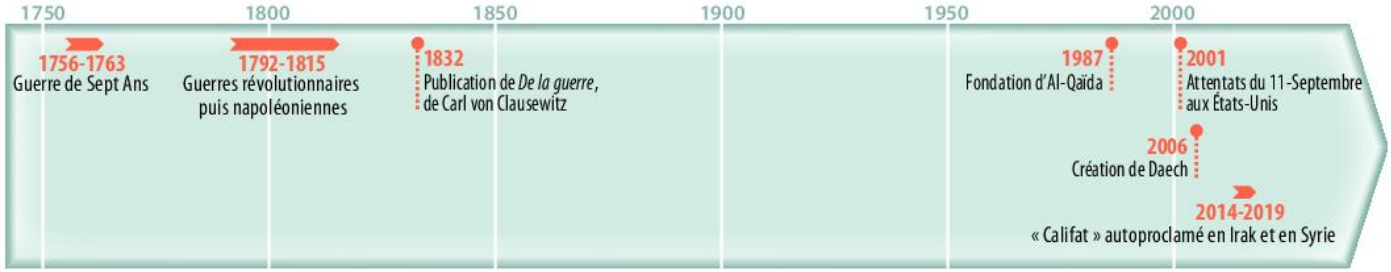

2 Les shebabs, un mouvement terroriste se réclamant d'Al-Qaïda

Sur les drapeaux sont inscrits en arabe : « Il n'y a de dieu qu'Allah ».

En Somalie, les shebabs sont un mouvement terroriste islamiste très actif. Ils sont soupçonnés d'entretenir des liens très étroits avec la direction d'Al-Qaïda au Pakistan et d'accueillir de nombreux djihadistes étrangers, dont certains en provenance d'Europe et des États-Unis. En janvier 2019, ils sont responsables d'un attentat dans un hôtel de Nairobi, au Kenya, qui a fait 21 morts.

Vidéo : « Al-Qaïda et Daech, deux organisations rivales au Moyen-Orient »

Un décryptage en cartes du djihadisme global à travers la lutte entre les deux principales organisations terroristes. (*Le Monde*, mise à jour 29 juin 2015, durée : 4'53)

Vidéo

QUESTIONS

1. Comment le peintre souligne-t-il que les guerres napoléoniennes sont des guerres de nations ? (doc. 1)
2. Quels éléments permettent de voir que ce mouvement terroriste dépasse la dimension nationale ? (doc. 2 et vidéo)
3. Quel basculement dans les modalités de la guerre s'opère entre le début du XIX[e] siècle et le début du XXI[e] siècle ? (doc. 1, 2 et vidéo)

JALON

REPÈRES 1

La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) : de la guerre de Sept Ans aux guerres napoléoniennes

Carl von Clausewitz et la théorie de la guerre moderne

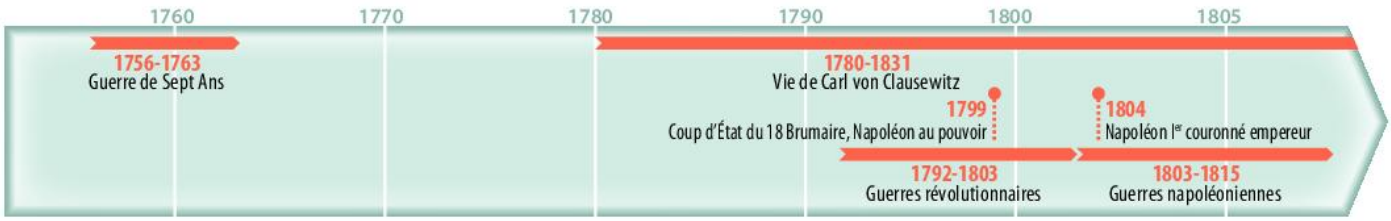

Carl von Clausewitz (1780-1831)

Carl von Clausewitz est né dans une famille de la classe moyenne. Son père avait servi durant la guerre de Sept Ans. À l'âge de 13 ans, Clausewitz entre comme porte-enseigne dans un régiment d'infanterie prussien. Il participe aux campagnes contre Napoléon. En 1812, suite à la conquête de la Prusse par les troupes de Napoléon, il refuse de collaborer militairement avec les Français et rejoint l'armée russe. Il participe à la bataille de Waterloo. Son traité, *De la guerre*, est publié après sa mort par sa femme. L'ouvrage, inachevé, reste sous forme de notes, mais devient un classique de la théorie stratégique moderne. Dans cet ouvrage, il cherche à étudier la théorie de la guerre et la confronte à la pratique. Il développe plusieurs idées qui sont restées célèbres jusqu'à aujourd'hui.

A « Guerre absolue » et « guerre réelle »

Du concept à la prise en compte du contexte

Dans *De la guerre*, Carl von Clausewitz fait une différence bien nette entre la guerre absolue et la guerre réelle. La « guerre absolue » est le pur concept de guerre, c'est l'idée que l'objectif de la guerre est l'anéantissement de l'adversaire, avec un usage illimité de la force. Cependant, la guerre n'est pas un concept théorique, elle s'applique à un contexte politique particulier, c'est ce qu'il appelle la « guerre réelle ». Le rôle du stratège, celui qui mène la guerre, est d'une part de mesurer quel est l'objectif politique de la guerre en cours, et d'autre part de prendre en compte le contexte, afin de mener à bien l'objectif politique, sans forcément mener à l'anéantissement de l'adversaire, qui n'est pas nécessaire ni même souhaitable. Il donne comme exemple la capacité de la Prusse à défendre ses intérêts dans la guerre de Sept Ans alors qu'elle est en difficulté dans les campagnes militaires.

B « La continuation de la politique par d'autres moyens »

Les objectifs de la guerre

Pour Clausewitz, la guerre est un phénomène social, elle est régie par des êtres humains et répond donc à des objectifs politiques. C'est pourquoi la guerre doit être menée en fonction de ces objectifs. Le spectre de la guerre est très large et multiforme, entre la simple mission d'interposition ou d'observation jusqu'à la destruction totale de l'ennemi. La guerre est ainsi un moyen de pression qui permet aux politiques de mener leur action avec plus d'efficacité envers l'ennemi. Les guerres révolutionnaires et impériales de Napoléon Ier ont ainsi permis d'affirmer les nouvelles doctrines politiques françaises dans l'ensemble de l'Europe.

1 La destruction de Berlin en 1945

2 Richard Nixon expliquant devant la télévision l'intervention américaine au Cambodge, avril 1970

C La guerre de Sept Ans et les guerres napoléoniennes, d'une ampleur sans précédent

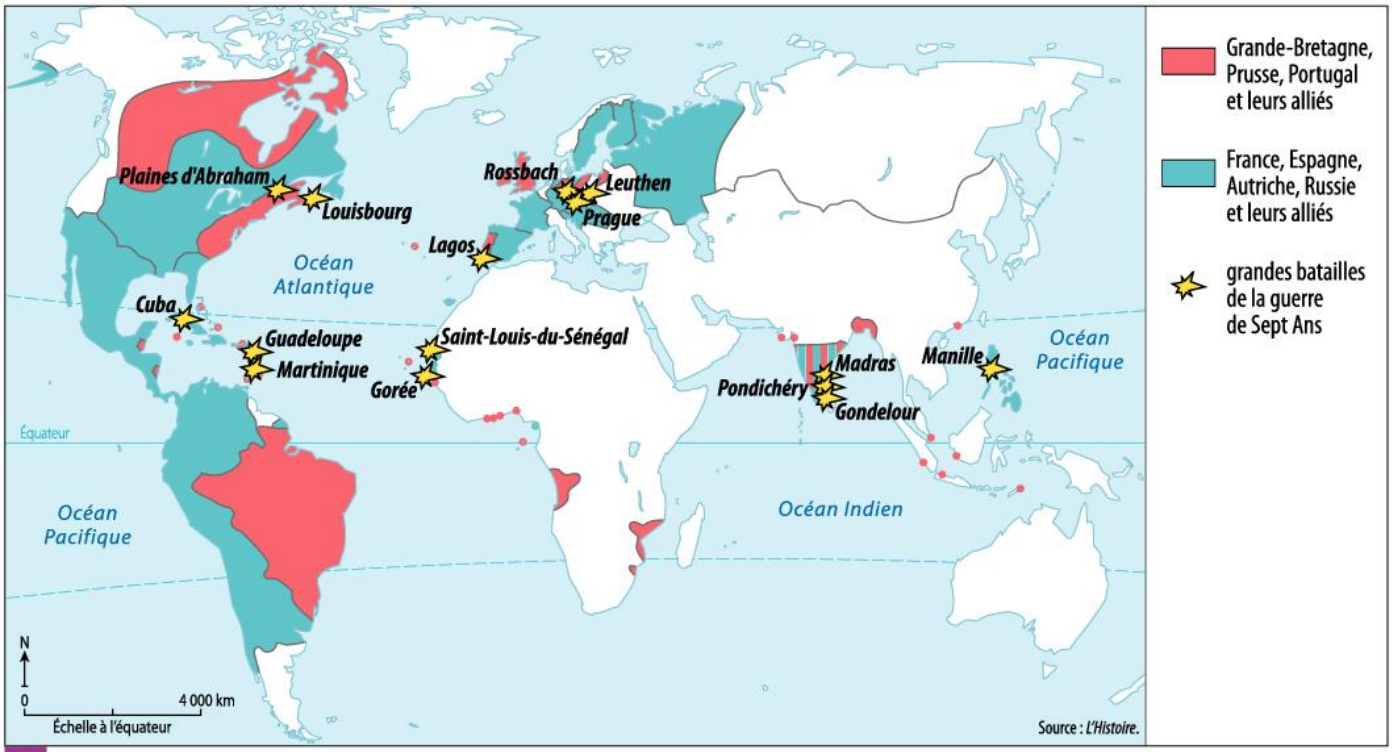

3 La guerre de Sept Ans (1756-1763), une guerre d'ampleur mondiale

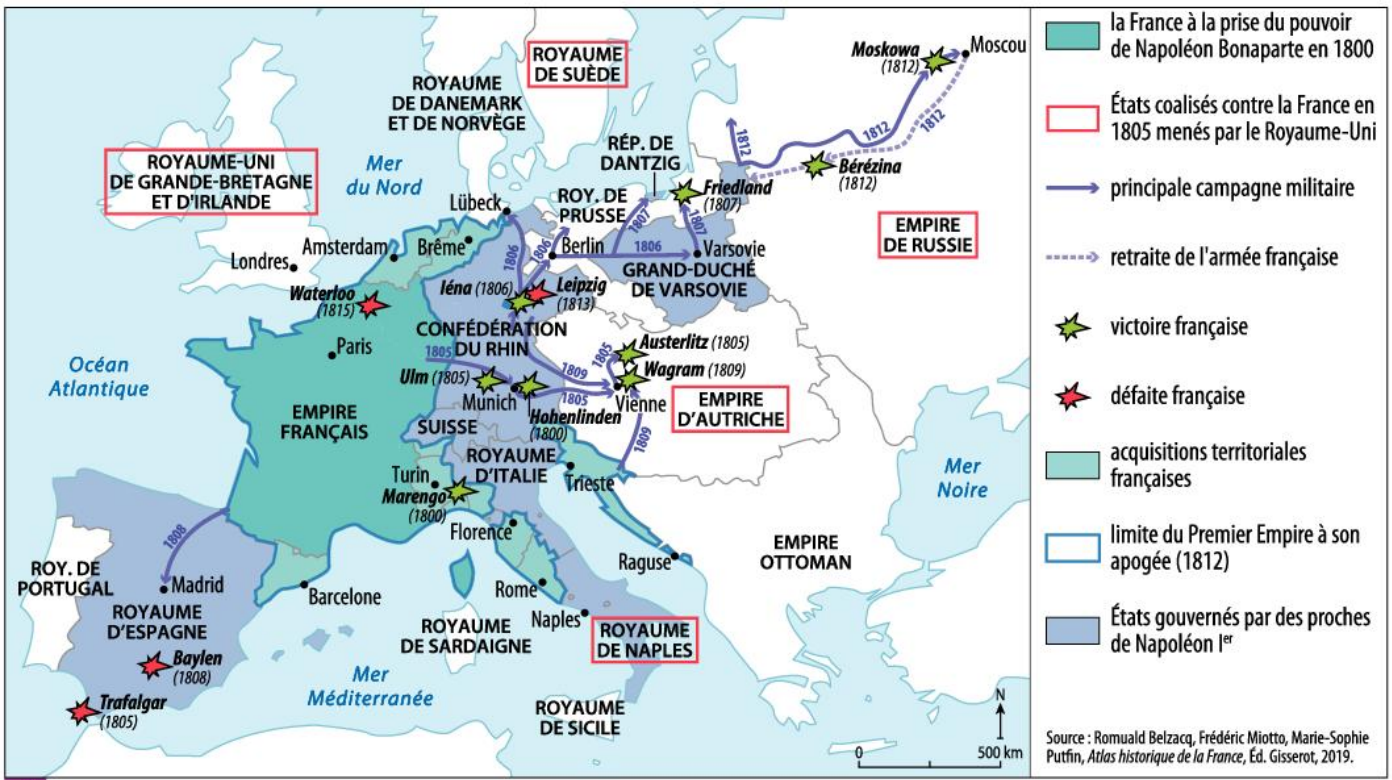

4 Les principales campagnes de Napoléon Ier en Europe (1804-1815)

Carte interactive

QUESTIONS

1. Montrez que la guerre de Sept Ans est un conflit d'ampleur mondiale. (doc. 3)
2. Montrez que Napoléon a réussi au début du XIXe siècle à soumettre une grande partie de l'Europe grâce à ses conquêtes. (doc. 4)

JALON

La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) : de la guerre de Sept Ans aux guerres napoléoniennes

ÉTUDE

La guerre de Sept Ans, le premier conflit mondial

En 1756 éclate la guerre dite de Sept Ans, qui peut être qualifiée de premier grand conflit mondial : les combats ont lieu en Amérique du Nord, en Europe et même en Inde. Elle oppose deux grands ensembles de puissances, d'un côté la France, l'Autriche et leurs alliés, et de l'autre la Grande-Bretagne, la Prusse et leurs alliés. Si cette guerre inspire Clausewitz dans son traité, c'est qu'elle annonce les conflits mondiaux contemporains.

En quoi la guerre de Sept Ans correspond-elle au modèle clausewitzien de « la continuation de la politique par d'autres moyens » ?

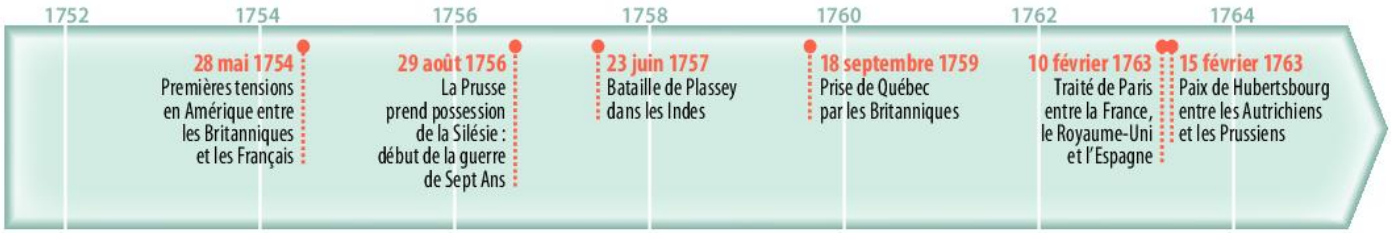

1 Une guerre mondiale animée d'enjeux multiples

La guerre de Sept Ans oppose deux larges alliances : d'une part la Grande-Bretagne, la Prusse et leurs alliés, et de l'autre la France, l'Autriche, la Russie et leurs alliés. Les raisons de la guerre sont multiples et répondent à des enjeux de puissance sur les différents continents.

Régions d'affrontements	Raisons des tensions	Principaux adversaires
Europe	• Tensions entre la Prusse et l'Autriche autour de la possession de la Silésie. • 16 janvier 1756 : alliance anglo-prussienne. • 1er mai 1756 : alliance franco-autrichienne contre la Prusse. • Russie inquiète du développement de la Prusse.	France, Autriche et Russie contre Grande-Bretagne et Prusse
Amérique du Nord	• Tensions entre Français et Britanniques sur les possessions en Amérique, notamment dans les Treize colonies britanniques, au Canada et en Louisiane.	France contre Grande-Bretagne
Inde	• Tensions entre les compagnies commerciales françaises et britanniques sur le contrôle des routes commerciales vers l'Inde. • Princes indiens qui cherchent à réduire la domination étrangère dans la région.	France contre Grande-Bretagne

2 De nouvelles alliances, Français et Amérindiens

En Amérique, la guerre de Sept Ans s'appelle la « French and Indian War » (la guerre des Français et des Indiens) car elle a vu l'alliance des deux peuples contre les troupes britanniques.

Lorsque les sauvages furent tous assemblés en demi-cercle, le commandant du détachement français qui présidait ce conseil leur parla ainsi : « Je suis envoyé auprès de vous de la part de votre père Ononthio[1], pour vous dire qu'il aime tous ses enfants et qu'il veut leur en donner une preuve par les présents que je suis chargé de vous remettre en son nom, mais aussi, il m'a chargé de lui rapporter vos intentions en vous engageant de lever la hache pour aller avec vos frères les Français combattre les Anglais ; que votre père Ononthio a appris que vous avez écouté les mauvais conseils en vous engageant à tourner vos armes contre vos frères les Français qui sont aussi nombreux que les feuilles des arbres, et que vous ne voyez dans ceux qui m'environnent qu'une petite branche du grand arbre. » Après ce discours transmis par les interprètes dans les différentes langues de ces nations, chaque chef s'étant levé, ils parlèrent les uns après les autres et tous leurs discours tendirent au même but : c'est-à-dire qu'ils étaient et seraient toujours prêts à marcher aux ordres de leur père Ononthio et qu'ils lèveraient tous leurs jeunes gens pour aller en guerre contre les Anglais qui les avaient déjà trompés et qu'ils ne les écouteraient plus. […]

On présente encore pour la paix et l'union des calumets ; quand il est accepté, c'est un bon augure. Il y a des nations qui le présentent pour marcher à la guerre ; et alors, au lieu du calumet, c'est le casse-tête dans lequel on fume également […].

J.-C. Bonnefons, *Voyage au Canada fait depuis l'an 1751 jusqu'en l'an 1761*, Aubier, 1978.

1. Ononthio signifie « grande montagne » en langue huronne. Les nations amérindiennes ont adopté ce mot pour désigner le gouverneur général de la Nouvelle-France, et lorsqu'ils veulent parler du roi, ils le qualifient de « Grand Ononthio ».

3 La guerre de Sept Ans, « continuation de la politique par d'autres moyens »

La guerre n'exige pas toujours que l'on se batte jusqu'à l'anéantissement de l'un des deux camps. Dans une conjoncture de motifs et de tensions très faibles, on peut imaginer qu'une probabilité légère, à peine perceptible, suffise pour pousser à capituler celui auquel elle est défavorable. Or, si l'autre camp en est à l'avance persuadé, il est naturel qu'il concentre tout son effort sur la réalisation de cette probabilité, sans même chercher à emprunter le détour d'une défaite complète de l'ennemi.

L'évaluation de l'énergie déjà dépensée et de celle qu'il faudra encore déployer pèse d'un poids encore supérieur sur la décision de conclure la paix. Comme la guerre n'est pas un acte de fureur aveugle, mais un acte dominé par la fin politique, la valeur de cette fin politique doit décider de l'ampleur des sacrifices aux prix desquels nous voulons l'acquérir. Cela ne vaut pas seulement pour leur étendue, mais aussi pour leur durée. Donc, dès que la dépense d'énergie devient trop importante pour être équilibrée par la valeur de la fin politique, cette dernière doit être abandonnée et la paix doit s'ensuivre. […]

Durant la guerre de Sept Ans, Frédéric le Grand n'aurait jamais été en mesure de défaire la monarchie autrichienne ; et eût-il cherché à le faire, à la manière d'un Charles XII[1], qu'il serait allé immanquablement à sa perte. Mais lorsqu'une sage économie de ses forces, et le talent avec lequel il sut les employer, eut montré pendant sept ans aux puissances liguées contre lui que leur dépense de force excédait largement leurs prévisions initiales, elles conclurent la paix.

Carl von Clausewitz, *De la guerre*, livre I, chapitre 2, trad. N. Wauquet, 2006.

1. Charles XII (1682-1718), roi de Suède, est resté célèbre pour avoir été un grand chef de guerre.

4 L'ANALYSE DE L'HISTORIENNE — Frédéric II, la victoire par l'usure

À plusieurs reprises, alors que la situation semble désespérée, Frédéric II est sauvé par les hésitations et les maladresses de ses adversaires. Les Russes envahissent la Prusse orientale et entrent au Brandebourg. Ils sont arrêtés à Zorndorf, le 25 août 1758, lors d'une bataille meurtrière. Cette victoire n'est qu'un répit pour Frédéric II, les Russes et les Autrichiens faisant leur jonction et lui infligeant une cuisante défaite à Künersdorf le 12 août 1759. Mais une nouvelle division des alliés joue en faveur de Frédéric II. Les Autrichiens laissent les Russes en Prusse orientale sur la Saxe et la Silésie, ce qui laisse Frédéric II reconstituer une partie de ses forces. [...]

En 1761, une nouvelle offensive est menée par les Russes et les Autrichiens alors que les ressources de la Prusse s'épuisent. Un changement dynastique sauve une nouvelle fois le roi de Prusse du désastre. En janvier 1762, la tsarine Élisabeth Ire décède, laissant le trône à Pierre III, souverain d'origine allemande et grand admirateur de Frédéric II. Le nouveau tsar décide d'arrêter la guerre ; il signe la paix avec la Prusse le 5 mai 1762 et rend à son ancien adversaire la Prusse orientale. Un mois plus tard, il s'allie avec lui, lui fournissant 20 000 hommes. [...] La Suède, isolée, abandonne aussi le combat et restitue la Poméranie à la Prusse. [...] En novembre 1762, Marie-Thérèse, affaiblie et isolée, est prête à négocier la paix avec la Prusse.

A. Conchon et F. Laferme-Falguières, *Le XVIIIe siècle*, Hachette, 2007.

5 Les conséquences géopolitiques de la guerre de Sept Ans

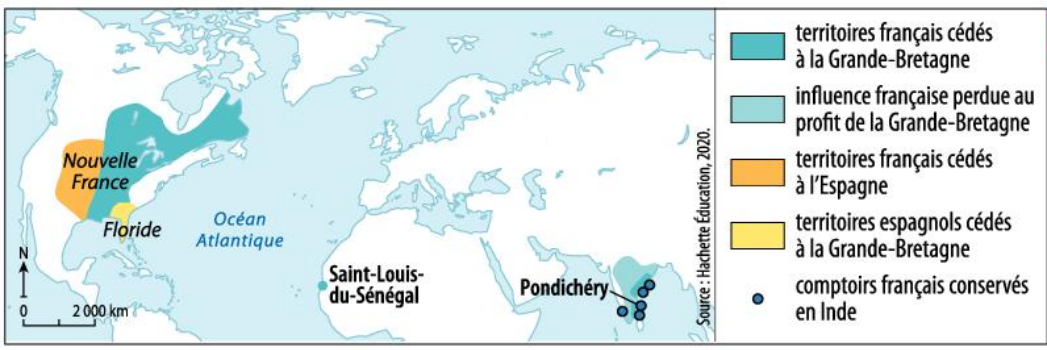

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Expliquez en quoi la guerre de Sept Ans puise ses origines dans un conflit de puissances entre monarchies européennes. (doc. 1)
2. Montrez que la guerre de Sept Ans est nouvelle par son ampleur mondiale et ses réseaux d'alliances complexes. (doc. 1 à 3)
3. Pourquoi selon Clausewitz la guerre de Sept Ans est-elle une guerre éminemment politique ? (doc. 4)
4. Quelles sont les conséquences territoriales de la guerre de Sept Ans ? (doc. 5)

Vers le bac - Dissertation

■ Comprendre le sens général des documents

Expliquez pourquoi la guerre de Sept Ans pourrait correspondre à cette célèbre citation de Carl von Clausewitz :
« La guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens ».

Aide Rédigez votre réponse à partir des trois idées suivantes :
1. Des tensions européennes qui génèrent des alliances à l'échelle mondiale (doc. 1 et 2)
2. Le poids de la dimension politique dans la conduite de la guerre de Sept Ans (doc. 3 et 4)
3. Les conséquences géopolitiques de cette guerre (doc. 5)

JALON

La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) : de la guerre de Sept Ans aux guerres napoléoniennes

ÉTUDE

Les guerres napoléoniennes, modèles de la guerre moderne ?

Carl von Clausewitz a été impressionné par l'efficacité de la Grande Armée napoléonienne face à la coalition européenne. Dans son traité *De la guerre*, il explique toute la modernité de Napoléon Ier dans la mobilisation de ses hommes, mais aussi les raisons de son échec en 1815.

Pourquoi les guerres napoléoniennes correspondent-elles au schéma de la guerre moderne selon Clausewitz ?

	Bataille de Valmy 20 septembre 1792	Bataille d'Austerlitz 2 décembre 1805	Bataille de Leipzig 16-19 octobre 1813
Troupes françaises	47 000 hommes	65 0000 hommes	195 000 hommes
Troupes coalisées contre la France	34 000 hommes	Entre 100 et 110 000 hommes	330 000 hommes

Source : *Les 1001 batailles qui ont changé le cours de l'histoire*, Flammarion, 2014.

1 L'émergence d'une guerre de masse

2 Déclaration de Napoléon à l'armée, 26 octobre 1806

Soldats !

Vous avez justifié mon attente et répondu dignement à la confiance du peuple français. Vous avez supporté les privations et les fatigues avec autant de courage que vous avez montré d'intrépidité et de sang-froid au milieu des combats. Vous êtes les dignes défenseurs de l'honneur de ma couronne et de la gloire du grand peuple ; tant que vous serez animés de cet esprit, rien ne pourra vous résister. [...]

Une des premières puissances militaires de l'Europe, qui osa naguère nous proposer une honteuse capitulation, est anéantie. Les forêts, les défilés de la Franconie, la Saale, l'Elbe, que nos pères n'eussent pas traversés en sept ans, nous les avons traversés en sept jours, et livré dans l'intervalle quatre combats et une grande bataille. Nous avons précédé à Potsdam, à Berlin, la renommée de nos victoires.

Cependant, tandis que nous marchons au-devant des Russes, de nouvelles armées, formées dans l'intérieur de l'empire, viennent prendre notre place pour garder nos conquêtes. Mon peuple tout entier s'est levé, indigné de la honteuse capitulation que les ministres prussiens, dans leur délire, nous ont proposée. Nos routes et nos villes frontières sont remplies de conscrits qui brûlent de marcher sur vos traces. Nous ne serons plus désormais les jouets d'une paix traîtresse ; et nous ne poserons plus les armes que nous n'ayons obligé les Anglais, ces éternels ennemis de notre nation, à renoncer au projet de troubler le continent, et à la tyrannie des mers. [...]

Lettre de Napoléon à ses soldats, camp impérial de Potsdam, 26 octobre 1806.

3 L'analyse de la guerre napoléonienne selon Clausewitz

Tous les moyens traditionnels ont été bousculés par la fortune et l'audace de Bonaparte, et des États de premier ordre furent anéantis presque d'un seul coup. Les Espagnols ont montré par leur combat opiniâtre ce que l'armement de la nation et les moyens insurrectionnels à grande échelle étaient capables de faire en dépit de leur faiblesse et de leur porosité à petite échelle. La Russie nous a appris par sa campagne de 1812, premièrement, qu'un empire de vastes dimensions ne peut être conquis (ce que l'on aurait pu raisonnablement prévoir), deuxièmement, que la probabilité du succès ne diminue pas toujours à mesure que l'on perd des batailles, des provinces et des capitales (ce qui était auparavant un principe irréfutable pour tous les diplomates, et qui les poussait à signer sur-le-champ une médiocre paix temporaire). Elle nous apprit au contraire que l'on est souvent le plus fort au milieu de son propre pays, lorsque la force offensive de l'ennemi est déjà épuisée, et que la défense jaillit en offensive avec une immense puissance. En outre, la Prusse a montré en 1813 que des efforts soudains peuvent sextupler les forces ordinaires d'une armée par l'intervention de la milice et que celle-ci est aussi efficace à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays. Tous ces événements ont indiqué la part colossale du cœur et des sentiments d'une nation dans la puissance de l'État, de la guerre et de ses forces armées.

Carl von Clausewitz, *De la guerre*, livre III, chapitre 17, trad. N. Wauquet, 2006.

4 La résistance de la population espagnole à la présence française

Francisco de Goya, *Tres de Mayo*, 1814, Musée du Prado (Madrid).

Ce tableau de Goya célèbre le martyre des révoltés du 2 mai 1808 contre l'occupation française dans le pays.

5 La réaction des habitants de Hambourg devant l'occupation française

La réunion à la France des contrées qui se trouvent entre le Rhin, la mer du Nord et la Baltique jusqu'au Holstein avait été bien décidée, et Hambourg devait devenir le chef-lieu du département des Bouches-de-l'Elbe ; mais on ne se pressait pas de mettre ce décret impérial à exécution… Enfin, les lois françaises furent promulguées et la population apprit un beau matin qu'elle faisait partie de l'Empire français, que sa jeunesse aurait l'honneur de combattre sous les drapeaux du grand Napoléon, et que l'Elbe, le principe vital de sa prospérité, lui serait fermée sans retour. On donna aux Hambourgeois, en échange de leur liberté perdue, les douanes, les droits réunis, une police tracassière et soupçonneuse, et tout l'attirail de nos lois fiscales…

Je me rappellerai toujours l'étonnement des Hambourgeois, lorsqu'ils furent envahis par cette nuée de préposés français qui, sous toutes les formes, faisaient des perquisitions dans leur domicile et venaient y appliquer les prétentions multipliées du fisc… On ne peut se figurer le désespoir des habitants assujettis à des visites perpétuelles et exposés à des contraventions dont ils ne pouvaient pas même se douter.

Jean François Alexandre de Puymaigre, *Souvenirs sur l'émigration*, 1884.

QUESTIONS

Vers le bac - Dissertation

■ Acquérir des capacités d'analyse et de réflexion

Rédigez une réponse au sujet « Les guerres napoléoniennes, des guerres modernes ».

Aide Pour y répondre, vous vous appuierez sur le plan suivant :

1. Une guerre de masse
2. Les nations en arme
3. La résistance des populations civiles

Pour aller plus loin — site Internet

Le Musée de l'Armée, situé dans l'hôtel des Invalides à Paris, et qui accueille le tombeau de Napoléon Ier à l'intérieur de l'église du Dôme, propose sur son site Internet des ressources pédagogiques concernant les objets de sa collection : musee-armee.fr/accueil.html

Montrez comment Napoléon Ier valorise la guerre au sein de la société française.

JALON

REPÈRES 2

Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des « guerres irrégulières » : d'Al-Qaïda à Daech

Les guerres contemporaines, la fin des guerres interétatiques ?

A Al-Qaïda et Daech, deux groupes terroristes concurrents

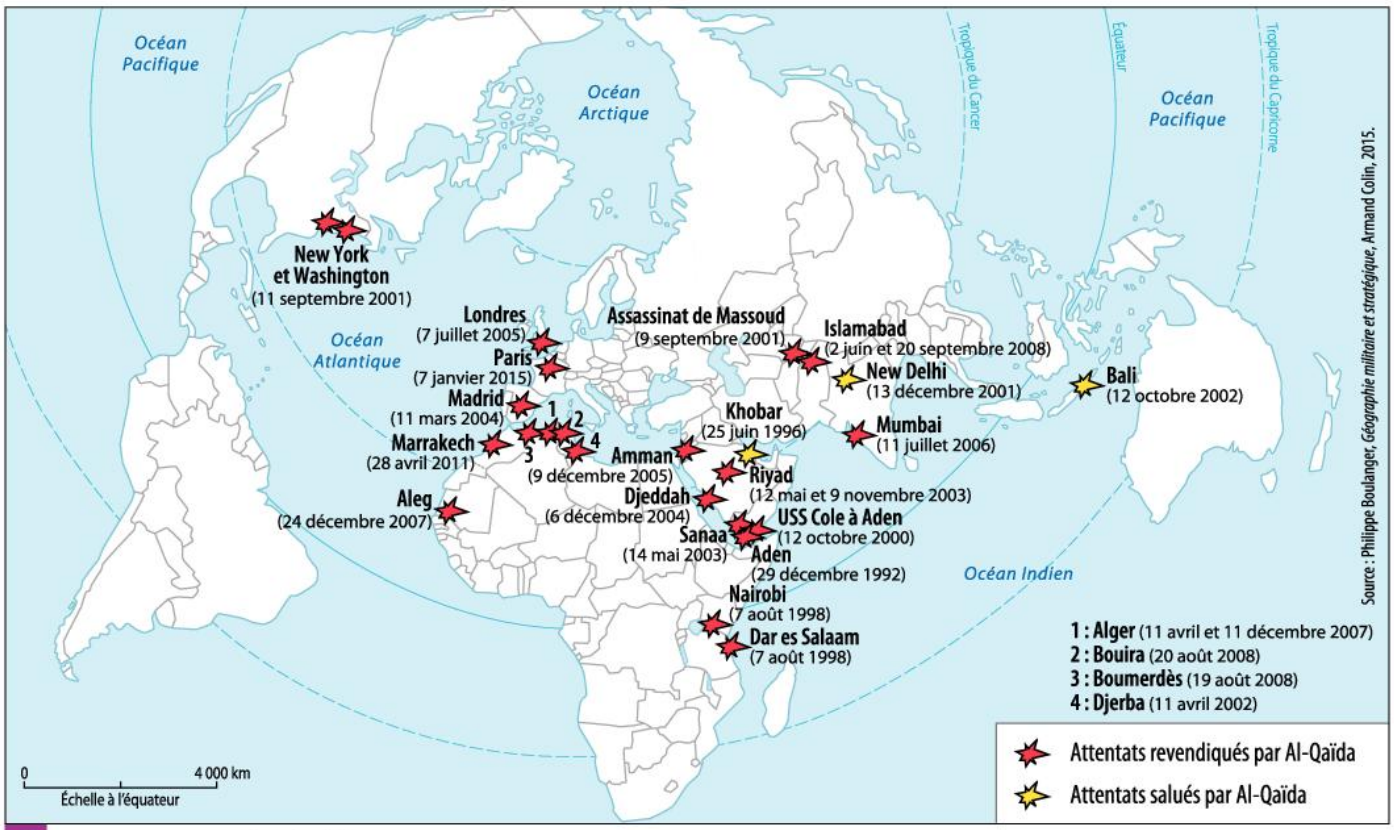

1 Les attentats d'Al-Qaïda entre 1992 et 2015

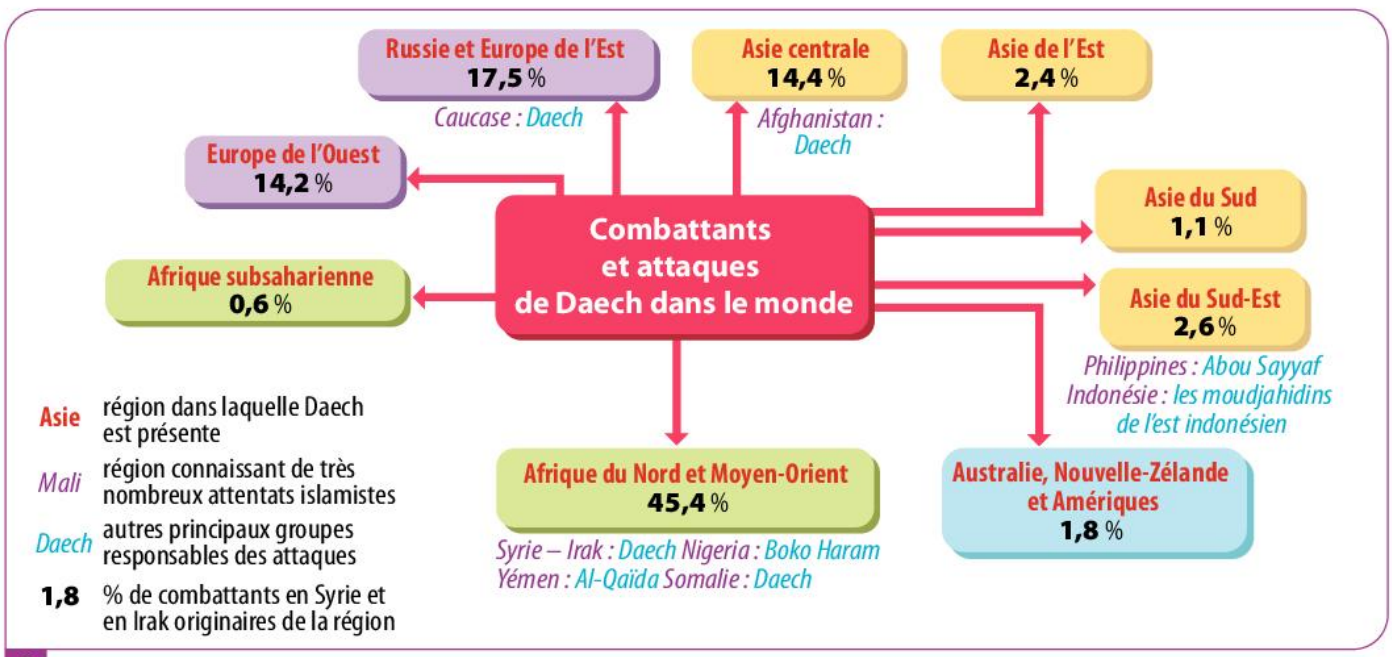

2 Daech, un réseau djihadiste à l'échelle mondiale

B La guerre irrégulière

Un conflit hors du cadre de la guerre traditionnelle

La guerre irrégulière est à la fois une guerre sans front et une guerre sans frontière. Elle est sans front car elle sort des grandes opérations militaires traditionnelles, celles qui opposent des armées. C'est une guerre sans frontière car elle abolit les distinctions entre civils et militaires. D'un point de vue juridique, la guerre irrégulière s'oppose aux notions traditionnelles de droit de la guerre : il n'y a ni respect des règles de déclaration de guerre, ni respect du droit de la guerre (protection des prisonniers, des civils…). D'un point de vue stratégique, elle ne respecte pas les principes de la guerre traditionnelle, par la mise en œuvre de la guérilla et la pratique des attentats.

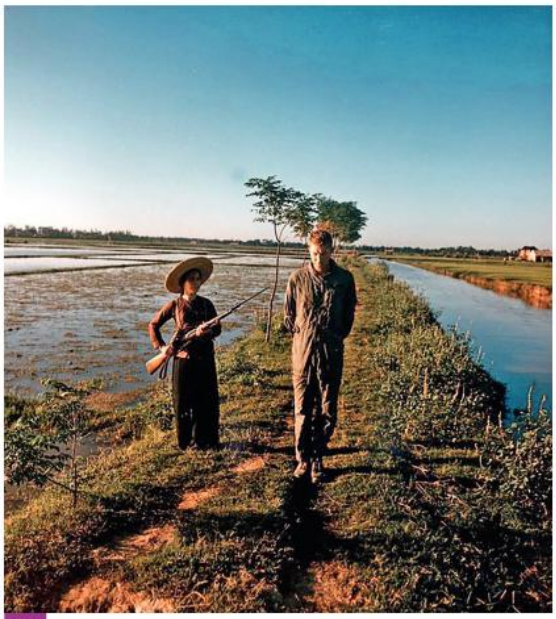

3 Soldate de l'armée populaire vietnamienne, 1967

Le capitaine d'aviation Dewey W. Waddell fait prisonnier après que son avion a été abattu près de Hanoï, 5 juillet 1967.

Vocabulaire

- **Djihadiste :** soldat qui justifie son combat contre des non-musulmans par une invocation des textes sacrés de l'Islam.
- **Droit de la guerre :** ensemble des lois et des pratiques qui entourent traditionnellement la guerre : respect des prisonniers et des civils, respect des trêves et des traités, non-utilisation de la torture...
- **Guérilla :** terme emprunté à l'espagnol utilisé pour décrire des combats d'unités mobiles et flexibles pratiquant une guerre de harcèlement, d'embuscades, de coups de main, menée par des unités irrégulières ou des troupes de partisans, sans ligne de front.

C Al-Qaïda

Le recours massif au terrorisme

Al-Qaïda (« La base » en arabe) est une organisation terroriste islamiste fondée en 1987 par le cheikh Abdullah Yusuff Azzam et Oussama ben Laden. Elle combat les États occidentaux et leurs alliés qu'elle qualifie de « croisés », qu'elle considère interférer dans les affaires intérieures des États musulmans et choisit de les combattre par le recours au terrorisme. Al-Qaïda revendique de multiples attentats à travers le monde, dont les plus retentissants sont ceux du 11 septembre 2001 aux États-Unis, Bali en 2002, Casablanca en 2003, Madrid en 2004 ou Londres en 2005. À la suite des attentats du 11-Septembre, les États-Unis entrent en guerre en Afghanistan pour combattre Al-Qaïda, où les principaux chefs du mouvement sont retranchés. Oussama ben Laden est tué par les forces spéciales américaines le 2 mai 2011, au Pakistan.

4 Combattant d'Al-Qaïda tenant le drapeau du groupe terroriste devant le palais du gouverneur d'Idleb (Syrie), 2015

D Daech

Un « État » autoproclamé né des guerres civiles

Daech, acronyme arabe de l'État Islamique, est une **organisation terroriste djihadiste ayant proclamé le 29 juin 2014 l'instauration d'un « califat »** sur les territoires qu'il contrôlait, en Syrie et en Irak. Cet État autoproclamé s'est développé entre l'été 2014 et le printemps 2019, en profitant des guerres civiles qui ravageaient l'Irak et la Syrie. Daech a pour origine une branche d'Al-Qaïda en Irak jusqu'à ce que son chef, Abou Bakr al-Baghdadi (tué par l'armée américaine en octobre 2019), entre en dissidence avec Al-Qaïda. Les actions armées de Daech dépassent les frontières du Moyen-Orient, puisque l'organisation revendique la responsabilité de nombreux attentats, dont ceux du 13 novembre 2015 à Paris.

QUESTIONS

1. Quelles sont les cibles des groupes terroristes Al-Qaïda et Daech ? (doc. 1 et 2)
2. Pourquoi ces groupes sont-ils considérés comme menant une « guerre irrégulière » ? (doc. 1 et 2)
2. Montrez que dans la seconde moitié du XXe siècle, les guerres dites irrégulières ont progressivement remplacé les guerres entre États. (doc. 1, 3 et 4)

ÉTUDE ORAL

Al-Qaïda, le terrorisme au cœur de la géopolitique mondiale

Les attentats du 11 septembre 2001 ont été un véritable traumatisme dans le monde occidental. Ils ont montré que les organisations terroristes pouvaient attaquer le cœur d'une grande puissance comme les États-Unis. Mais c'est aussi un tournant dans la conception de la lutte internationale contre le terrorisme.

Comment l'émergence d'Al-Qaïda transforme-t-elle la façon de faire la guerre ?

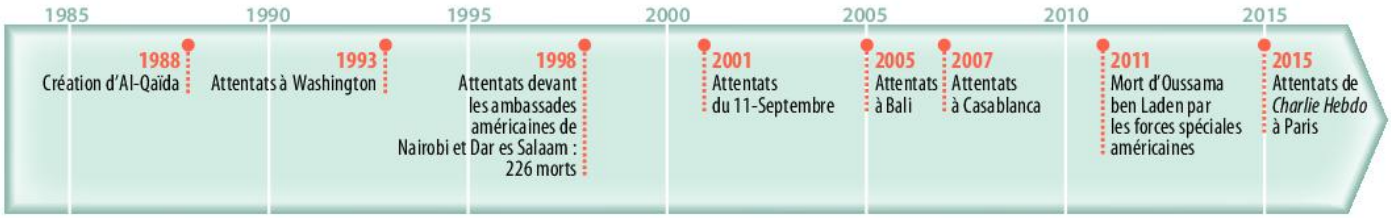

Oussama ben Laden (1957-2011)

Oussama ben Laden est un djihadiste saoudien né dans une famille proche de la famille royale saoudienne. Il participe dans les années 1980 à la guerre en Afghanistan contre l'invasion soviétique, puis en 1987 fonde Al-Qaïda. Il reste pendant près de 25 ans à la tête de l'organisation terroriste, et revendique l'organisation de très nombreux attentats. Il est tué le 2 mai 2011 par les forces spéciales américaines.

World Trade Center 2 753 victimes et 10 terroristes	Tours jumelles	2 606 victimes dont 343 sapeurs-pompiers et 60 policiers
	Vol AA11	76 passagers, 11 membres de l'équipage et 5 terroristes
	Vol UA175	51 passagers, 9 membres d'équipage et 5 terroristes
Pentagone 184 victimes et 5 terroristes	Bâtiment	125 civils et militaires
	Vol AA77	53 passagers, 6 membres d'équipage et 5 terroristes
Shanksville 40 victimes et 4 terroristes	Vol UA93	33 passagers, 7 membres d'équipage et 4 terroristes
Total	**2 977 victimes et 19 terroristes**	

1 Bilan humain des attentats du 11 septembre 2001

Source : The 9/11 Commission Report.

Le 26 février 1993, le World Trade Center avait déjà été le théâtre d'un attentat à la voiture piégée revendiqué par Al-Qaïda, dans le parking de la Tour Nord. Il avait fait six morts et plus d'un millier de blessés.

2 George Bush et la « guerre contre le terrorisme »

Le 11 septembre, les ennemis de la liberté ont commis un acte de guerre contre notre pays. Les Américains ont connu des guerres, mais depuis cent trente-six ans, ces guerres ont toujours eu lieu à l'étranger, à l'exception d'un certain dimanche 1941[1]. Les Américains ont subi des pertes humaines causées par la guerre, mais non pas dans le centre d'une grande ville par un matin calme. Les Américains ont connu des attaques surprises, mais jamais auparavant contre des milliers de civils. Tout cela nous est arrivé en un seul jour, et la nuit est tombée sur un monde différent, un monde où la liberté elle-même fait l'objet d'une attaque. […]

Notre guerre contre le terrorisme commence par Al-Qaïda mais elle ne se termine pas là. Elle ne se terminera que lorsque chaque groupe terroriste capable de frapper à l'échelle mondiale aura été repéré, arrêté et vaincu. […]

Nous consacrerons toutes les ressources à notre disposition – tous les moyens diplomatiques, tous les outils du renseignement, tous les instruments des forces de l'ordre, toutes les influences financières et toute arme nécessaire de guerre – à la dislocation et à la défaite du réseau terroriste mondial. […]

Chaque pays, dans chaque région, doit maintenant prendre une décision. Ou bien vous êtes avec nous, ou bien vous êtes avec les terroristes. À partir de maintenant, tout pays qui continue d'abriter ou de soutenir le terrorisme sera considéré par les États-Unis comme un régime hostile. […]

Cette lutte n'est cependant pas celle de la seule Amérique. Et son enjeu n'est pas seulement la liberté de l'Amérique. Cette lutte est celle du monde entier. C'est une lutte de civilisation. C'est la lutte de tous ceux qui croient au progrès et au pluralisme, à la tolérance et à la liberté.

Discours de George Bush, 20 septembre 2001.

1. Référence à l'attaque japonaise sur Pearl Harbor le 7 décembre 1941.

3 Les mesures de l'ONU contre Ben Laden et ses soutiens en Afghanistan

Le Conseil de sécurité,

Rappelant les conventions internationales contre le terrorisme pertinentes, et en particulier l'obligation qu'ont les parties à ces instruments d'extrader ou de poursuivre les terroristes, condamnant avec force le fait que des terroristes continuent d'être accueillis et entraînés, et que des actes de terrorisme soient préparés, en territoire afghan, en particulier dans les zones tenues par les Talibans, [...] déplorant que les Talibans continuent de donner refuge à Oussama ben Laden et de lui permettre, ainsi qu'à ses associés, de diriger un réseau de camps d'entraînement de terroristes à partir du territoire tenu par eux et de se servir de l'Afghanistan comme base pour mener des opérations terroristes internationales, [...]

Exige que les Talibans remettent sans plus tarder Oussama ben Laden aux autorités compétentes soit d'un pays où il a été inculpé, soit d'un pays qui le remettra à un pays où il a été inculpé, soit d'un pays où il sera arrêté et effectivement traduit en justice ;

Décide en outre qu'afin d'assurer l'application du paragraphe 2 ci-dessus, tous les États devront :

Geler les fonds et autres ressources financières, tirés notamment de biens appartenant aux Talibans ou contrôlés directement ou indirectement par eux, ou appartenant à, ou contrôlés par, toute entreprise appartenant aux Talibans ou contrôlée par les Talibans, [...] et veiller à ce que ni les fonds et autres ressources financières en question, ni tous autres fonds ou ressources financières ainsi identifiés ne soient mis à la disposition ou utilisés au bénéfice des Talibans ou de toute entreprise leur appartenant.

ONU, résolution 1267 (1999).

4 Les transformations des modes opératoires d'Al-Qaïda

Après des années 2002-2003 où, de Bali à Mombassa, des cibles étrangères avaient été visées par des activistes dépêchés par Al-Qaïda, puis après les attaques du 16 mai 2003 à Casablanca où toutes les victimes étaient marocaines et musulmanes, l'année 2004 s'ouvrit par une sorte de remake sur le sol européen du 11-Septembre : le 11 mars à Madrid, quatre trains de banlieue qui se dirigeaient vers la station d'Atocha sautèrent quasi simultanément. [...]

Si l'attaque de Madrid s'inscrivait explicitement dans la stratégie du djihad contre « l'ennemi lointain » et pouvait se targuer après le retrait espagnol de Mésopotamie, l'assassinat du vidéaste hollandais Theo van Gogh à Amsterdam le 2 novembre suivant participait déjà d'une autre logique : la victime avait été poignardée par un jeune d'origine marocaine pour avoir « blasphémé » par son clip Soumission, qui dénonçait la condition des femmes dans l'islam en projetant les versets coraniques incriminés sur des chairs féminines nues. Le meurtrier n'avait pas été formé à dessein par Al-Qaïda : socialisé dans le milieu djihadiste néerlandais, il était passé à l'acte selon un processus inconnu après avoir été mis en condition par le formatage doctrinal qui lui était inculqué.

Ce schéma de la « punition du blasphémateur » fera florès ensuite à l'occasion de la campagne lancée contre les caricatures du Prophète (publiées en septembre 2005 par un quotidien danois en réaction à l'affaire Van Gogh) et finalement lors du massacre de la rédaction de *Charlie Hebdo* par les frères Kouachi à Paris le 7 janvier 2015.

Gilles Kepel, *Sortir du chaos. Les crises en Méditerranée et au Moyen-Orient*, Gallimard, 2018.

5 Al-Qaïda, un groupe terroriste d'ampleur mondiale

Le 6 mai 2011, quelques jours après l'annonce de la mort d'Oussama ben Laden au Pakistan, des centaines de manifestants se réunissent devant l'ambassade des États-Unis au Caire.

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ▪ Réaliser un exposé **ORAL**

À l'aide des documents, préparez une présentation orale répondant au sujet : **Comment la montée en puissance d'Al-Qaïda sur la scène internationale change-t-elle la façon de faire la guerre ?**
Pour vous aider, répondez aux questions suivantes.

1. Quelles sont les cibles d'Al-Qaïda ? (doc. 1, 4 et 5)
2. Comment s'organise la lutte contre Al-Qaïda ? (doc. 2 et 3)
3. Pourquoi est-ce si compliqué de lutter contre un mouvement terroriste comme Al-Qaïda ? (doc. 3 et 5)

Aide Lors de votre présentation orale, utilisez le diaporama pour présenter vos idées principales, intégrez des schémas ou des illustrations que vous commenterez.

Pour aller plus loin

Kathryn Bigelow, *Zero Dark Thirty*, 2012 : film d'espionnage qui retrace la traque d'Oussama ben Laden par la CIA, jusqu'à sa mort en 2011.

Quels sont les moyens déployés par les services de renseignement américains pour trouver Oussama ben Laden après le 11 septembre 2001 ?

ÉTUDE

Daech, le nouveau visage de la guerre au Moyen-Orient

Daech est un groupe terroriste islamiste né en 2006 de la volonté de recréer un État islamiste en Irak, et de recréer le « califat » au Moyen-Orient. Il est dirigé par Abou Bakr al-Baghdadi, qui rompt rapidement avec Al-Qaïda dont il est issu pour se proclamer calife le 29 juin 2014 sur les territoires qu'il contrôle, en Irak et en Syrie. C'est la première création d'un pseudo-État né du terrorisme islamique.

Comment Daech cherche-t-il à imposer une nouvelle forme de terrorisme ?

Abou Bakr al-Baghdadi (1971-2019)

Membre d'Al-Qaïda en Irak après le début de la guerre d'Irak en 2003, il est arrêté une première fois par l'armée américaine en 2004. Il devient en 2010 le chef du groupe terroriste État islamique d'Irak, qui rompt avec Al-Qaïda. Il est proclamé « calife » par Daech le 29 juin 2014. À partir de cette date, il dirige le territoire contrôlé par Daech. Il est tué par l'armée américaine le 27 octobre 2019.

1 Daech, une nouvelle conception du djihadisme

Le 9 juin 2014, la deuxième ville d'Irak, Mossoul, est tombée aux mains de l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL), devenu État islamique (EI) le 29 juin en proclamant un « **califat** » sur un territoire à cheval entre l'Irak et la Syrie. Il est dirigé par un ancien officier **baasiste**, Abou Bakr al-Baghdadi. Ces deux événements ont remis en cause une séquence historique commencée en 1916, lorsque les accords Sykes-Picot ont façonné la carte du Moyen-Orient post-ottoman selon les intérêts des puissances françaises et britanniques.

Outre la charge symbolique de ce « califat », la percée des djihadistes en Irak et en Syrie crée une situation sans précédent. Pour la première fois, une ancienne branche d'Al-Qaïda s'est dissoute pour se fondre dans une structure plus importante, marquant ainsi le passage du « djihadisme global » en « djihadisme national ». Un ancrage territorial qui n'est pas sans rappeler l'existence talibane en Afghanistan (1996-2001), mais reste différent. Ici, la stratégie d'implantation locale d'Abou Bakr al-Baghdadi est le fruit du ralliement conjoncturel de plusieurs tribus sunnites à l'EI, dont certaines avaient pourtant combattu Al-Qaïda au milieu des années 2000.

Tigrane Yégavian, « Quel avenir pour le « djihadistan » ? », in *Carto*, n° 25, septembre-octobre 2014.

2 La proclamation du « califat » par Abou Bakr al-Baghdadi

3 Une autre forme de guerre, la destruction du patrimoine prémusulman

Un soldat de l'État islamique détruit à coups de masse les bas-reliefs de la cité antique de Hatra en Irak.

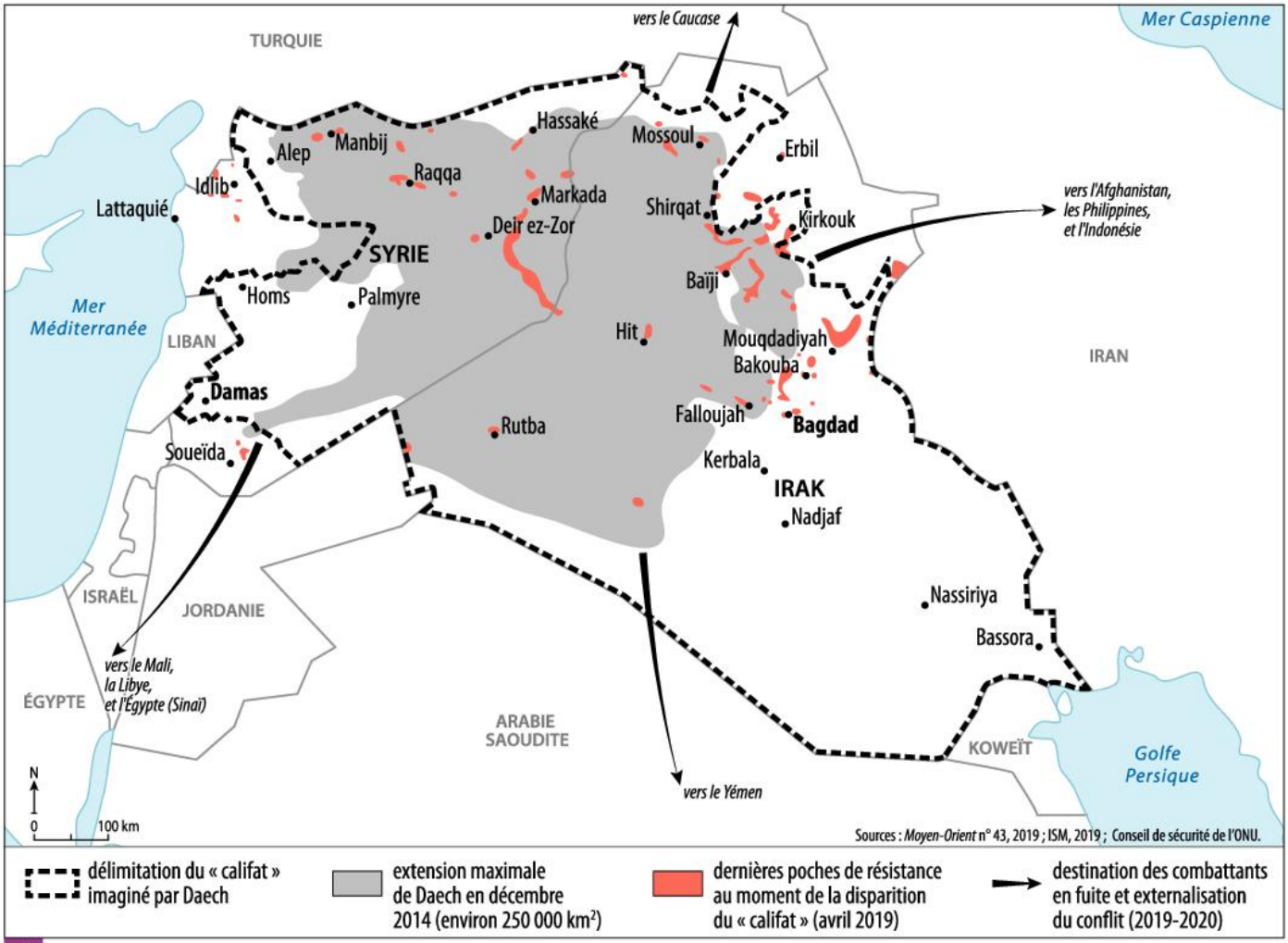

4 L'évolution du « califat » de Daech en Irak et en Syrie

5 Après la défaite territoriale, la réorganisation de Daech

Quand le « califat » fut proclamé, en juin 2014, l'EI s'étendait sur environ 135 000 km² entre la Syrie et l'Irak, et avait été rejoint par quelque 40 000 combattants étrangers venus de 80 pays. Cinq ans plus tard, la force de frappe de la coalition et des armées locales a mené à une défaite militaire de Daech. Toutefois, déclarer victoire serait prématuré. L'engagement idéologique de ses combattants reste entier : l'organisation compterait entre 14 000 et 18 000 combattants, dont 3 000 étrangers, et disposerait de réserves financières allant de 50 millions à 300 millions de dollars, selon un rapport du Conseil de sécurité de l'ONU paru en février 2019.

L'affaiblissement ressenti reflète une phase de réorganisation. Si le retour à un contrôle territorial d'envergure est peu probable, l'EI revient à une logique transnationale, clandestine et insurrectionnelle sur le modèle d'autres groupes djihadistes, tel Al-Qaïda. Selon l'ONU, Daech est présent dans 13 pays, et ses modes d'action sont multiformes : raids et centres d'entraînement en Libye, affiliation d'anciens groupes comme Ansar Beit al-Maqdis dans le Sinaï égyptien, constitution de cellules dormantes en Irak, en Syrie et en Afghanistan. La menace de l'organisation est d'autant plus importante qu'elle conserve un accès à ses financements et à des réseaux d'armements importants. La porosité des frontières ajoutée à la fragilité politique de certains États renforce également ses capacités de réorganisation.

Camille Braccini et Guillaume Fourmont, « Le Moyen-Orient en 2019 », in *Moyen-Orient* n° 43, juillet-septembre 2019.

Vocabulaire

- **Baasiste :** membre du parti Baas, mouvance politique nationaliste arabe, à la tête du pouvoir en Irak (sous Saddam Hussein) et en Syrie.
- **Califat :** territoire vivant sous l'autorité d'un calife, dont le titre fut fondé par les successeurs du prophète Mahomet. Le calife détient les pouvoirs politiques et religieux. Le dernier califat ottoman a été aboli en 1924.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Quelles sont les nouvelles formes de lutte qu'impose Daech ? (doc. 1 et 2)
2. Quels sont ses objectifs ? (doc. 1 et 3)
3. Quelles sont les dimensions internationales de Daech ? (doc. 4 et 5)

Vers le bac - Étude critique de documents

■ Sélectionner des informations, les hiérarchiser, les expliciter

À travers l'étude des documents 2 et 5, montrez comment les modes d'action de Daech se transforment en fonction du contexte.

LEÇON 1 « La guerre, continuation de la politique par d'autres moyens »

Comment l'analyse de Clausewitz met-elle la politique au cœur des conflits ?

Au Moyen-Âge, des guerres entre seigneurs

Bataille de Grandson, *Chronique de Diebolt Schilling*, XV[e] siècle.

A La transformation de la guerre à l'époque moderne

- **Au Moyen-Âge, la guerre est aux mains d'un groupe de combattants, la noblesse, qui forme aussi l'élite politique du royaume.** Ainsi, le roi ne maîtrise-t-il pas totalement sa puissance militaire. Il n'existe pas avant l'extrême fin du Moyen-Âge d'armée permanente, et les souverains sont dépendants des princes et des grands seigneurs, qui défendent aussi leurs intérêts.
- **À partir de la fin du Moyen-Âge et de la Renaissance, la construction des États modernes amène à une transformation majeure de la place des armées.** Elles sont désormais permanentes, nombreuses et obéissent directement au roi. Les rois sont les chefs des armées et utilisent la force pour mettre en place leur politique, notamment extérieure.

B Le poids de la politique dans la guerre moderne

- **Mais Carl von Clausewitz, dans *De la guerre*, souligne que la force pure n'est pas le seul élément à prendre en compte dans le déclenchement d'une campagne militaire.** C'est la distinction qu'il fait entre « guerre absolue » et « guerre réelle ». Un élément fondamental à prendre en compte est l'objectif final du combat et les moyens que le belligérant (qu'il attaque ou qu'il défende) est prêt à mettre en œuvre pour y arriver.
- **Ainsi, à l'époque moderne, rares ont été les guerres qui ont mené à la destruction totale de l'adversaire** (sinon la disparition de la Pologne en 1795 entre les appétits russes, autrichiens et prussiens). Le plus souvent, les souverains, affaiblis par une guerre coûteuse, décident de négocier afin de faire valoir leurs intérêts, en position de force ou de faiblesse selon qu'ils sont vainqueurs ou vaincus : des indemnités de guerre sont versées ou des territoires sont conquis, mais l'adversaire est rarement annihilé.

C La guerre de Sept Ans selon Clausewitz

- **Pour Clausewitz, la guerre de Sept Ans, à laquelle son père a participé dans les rangs de la Prusse, représente une illustration de ses théories.** D'une part il souligne que les alliances sont conclues en fonction d'intérêts politiques. Ainsi, les deux alliances se font en fonction des inimitiés : Russie et Autriche s'inquiètent du développement de la Prusse, alliée de l'Angleterre, principal concurrent de la France en Amérique du Nord et en Inde. Mais les alliances peuvent se renverser.
- **Ainsi, le « miracle de la maison de Brandebourg » consiste en la mort de la tsarine Élisabeth Ire le 25 décembre 1761**, à qui lui succède Pierre III, prussophile. Une des premières décisions du nouveau souverain est d'évacuer tous les territoires conquis sur la Prusse et de signer un traité de paix. Si Pierre III est renversé quelques mois plus tard, la Prusse est désormais en position de force.
- **Clausewitz souligne alors que l'intérêt des belligérants n'est plus de s'enfoncer dans une guerre toujours plus longue**, qui pour la guerre de Sept Ans se déroule sur plusieurs continents. C'est là l'importance de la dimension politique de la guerre. L'objectif n'est pas d'annihiler son adversaire, mais de défendre au mieux ses intérêts personnels.

Vocabulaire

- Belligérant : acteur qui prend part à une guerre.

LEÇON 2

Les guerres de nations, des guerres révolutionnaires à la Seconde Guerre mondiale

Comment les guerres nationales se transforment-elles en guerres de masse ?

Le massacre de Chios, 1822

Eugène Delacroix, *Scènes de massacres de Scio*, 1824.

Eugène Delacroix peint en 1824 une représentation des massacres de Chios en soulignant l'oppression ottomane sur la civilisation grecque lors de la guerre d'indépendance grecque contre l'Empire ottoman.

A L'apparition des armées nationales, une révolution pour Clausewitz

JALON p. 106-111

- **Pour Clausewitz, les guerres napoléoniennes marquent un tournant dans les guerres modernes.** Napoléon Bonaparte a su mobiliser une armée qui a compté à son maximum plus de 650 000 hommes. Ce qui fait la particularité de l'armée napoléonienne, c'est qu'elle combat non pas pour un souverain, mais pour des idéaux, à savoir la défense des idées de la Révolution française et la fin de l'Ancien Régime.
- **Mais Clausewitz souligne que les campagnes napoléoniennes ont aussi suscité un grand nombre d'**insurrections dans les pays occupés. Ainsi, en 1808, Madrid se soulève contre l'armée française stationnée dans la capitale espagnole. Francisco de Goya immortalise cette insurrection dans Dos de Mayo et Tres de Mayo. De même, en 1813, la Prusse et de nombreux États allemands se sont soulevés, soutenus par une population qui vit mal l'occupation française.

B Les guerres d'indépendance, une nouvelle forme de radicalité

- **Au XIXe siècle, les guerres d'indépendance, que ce soit en Amérique ou en Europe, changent la conception de la guerre.** En effet, les guerres ne sont plus entre États, mais à l'intérieur d'un État, entre la puissance au pouvoir et une partie de la population qui revendique l'indépendance. Ainsi, les insurgés créent une nouvelle forme d'armée, organisée non pas autour des cadres traditionnels mais de civils mobilisés dans un but bien précis.
- **Dans les décennies qui précèdent la Première Guerre mondiale**, les Balkans sont ainsi le théâtre de guerres fratricides entre jeunes nations (Bulgarie, Serbie, Grèce, Roumanie…) qui s'affrontent pour mettre en place de véritables États-nations dans lesquels les frontières correspondent aux régions de peuplement des différentes communautés. En 1912-1913, les guerres balkaniques font plus de 120 000 morts dans la région.

C Guerres de masse et guerres totales

- **Les deux conflits mondiaux sont des guerres nationales.** La Première Guerre mondiale est une guerre entre États-nations qui placent la défense de la nation comme objectif suprême de la guerre. Ainsi, en France, en 1914, la Première Guerre mondiale est d'abord appelée « la guerre du droit » par certains écrivains comme Émile Hinzelin. C'est donc une guerre totale où l'ensemble de la société est engagé dans le conflit, sur le front comme à l'arrière.
- **La Seconde Guerre mondiale est aussi une guerre entre États, mais dans laquelle la dimension idéologique est importante.** C'est autant une guerre de militaires qu'une guerre entre civils. D'ailleurs, plusieurs historiens (Ernst Nolte, Enzo Traverso) utilisent pour la période 1914-1945 l'expression de « guerre civile européenne » pour expliquer l'ampleur des violences envers l'ensemble de la population.

Vocabulaire

- Guerre de masse : guerre qui mobilise une part importante de la population dans les combats.
- Guerre totale : conflit armé qui mobilise toutes les ressources disponibles d'un État, sa population, l'économie, la politique et la culture.
- Insurrection : soulèvement d'une partie de la population pour renverser le pouvoir en place.

LEÇON 3

Depuis 1945, l'émergence des enjeux transnationaux

Comment le processus de paix doit-il s'envisager au-delà de sa simple dimension militaire ?

Le massacre de Srebrenica, 1995

Un charnier découvert près de Srebrenica (Bosnie-Herzégovine) en 1996.

A Le développement des idéologies, facteur d'éclatement des frontières

- **Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le nombre de conflits entre États est en baisse importante**, grâce notamment à l'ONU et au rôle des grandes puissances pour résoudre ces tensions. En revanche, les tensions globales et les guerres civiles sont en forte augmentation. En effet, durant la guerre froide, les guerres civiles opposant les partisans du communisme et ceux du bloc de l'Ouest sont nombreuses : en Grèce de 1946 à 1949, en Chine jusqu'en 1949, au Guatemala de 1960 à 1996 ou en Angola de 1975 à 2002.
- **Une des conséquences de cette nouvelle donne géopolitique est la dimension globale des conflits**, mais aussi la partition de certains pays en fonction de leur idéologie. C'est le cas de la Corée jusqu'à aujourd'hui, mais aussi du Vietnam entre 1954 et 1975 ou de l'Allemagne entre 1949 et 1990.

B Des guerres civiles aux guerres transnationales

- **La fin de la guerre froide marque un renouveau des guerres civiles et des tensions nationales** : dès 1991, la Yougoslavie implose pour donner naissance à de nouveaux États, mais donne lieu aussi à de très violents combats entre communautés : ainsi, le terme d'« épuration ethnique » a été utilisé pour évoquer les crimes visant à faire disparaître par les assassinats ou des déplacements de population des communautés de territoires contestés.
- **Mais la dimension nationale s'efface aussi face au développement d'**acteurs transnationaux, non étatiques mais capables de mener des conflits de grande ampleur. Ainsi, au Mexique, les cartels de la drogue, dont l'activité dépasse les frontières du pays, sont en état de véritable guerre avec l'État.

C Le terrorisme international, nouveau facteur de violence

- **Le terme de « guerre irrégulière » s'est progressivement imposé pour caractériser les guerres contemporaines dans lesquels les États ne sont pas les seuls acteurs engagés.** La guerre irrégulière est à la fois une guerre « sans front » et une guerre « sans frontière. » Elle n'oppose plus des armées régulières entre elles et il n'existe plus de respect du traditionnel droit de la guerre, qui protège prisonniers et civils.
- **Depuis de nombreuses décennies, le terrorisme est un mode d'action utilisé par des groupes armés pour accentuer la pression sur les adversaires** : c'est le cas de l'IRA en Irlande du Nord, d'ETA dans le Pays basque ou de groupes armés palestiniens contre Israël. Ce mode d'action dépasse le cadre traditionnel de la guerre mais la théorie de Clausewitz s'y applique : il s'agit ici d'utiliser la violence dans un but politique. D'ailleurs, tous ces mouvements sont l'émanation d'un parti politique.
- **En revanche, ces dernières années, le terrorisme islamiste qui s'incarne à travers Al-Qaïda ou Daech est de nature différente** : selon des modes opératoires différents, les deux groupes et ceux qui y sont affiliés veulent l'instauration de régimes islamistes dans le monde musulman, mais la négociation politique disparaît au profit de la multiplication d'attentats à l'échelle planétaire.

Vocabulaire

- Acteur transnational : personne ou organisation non gouvernementale présente dans plusieurs pays.

JALON p. 112-117

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

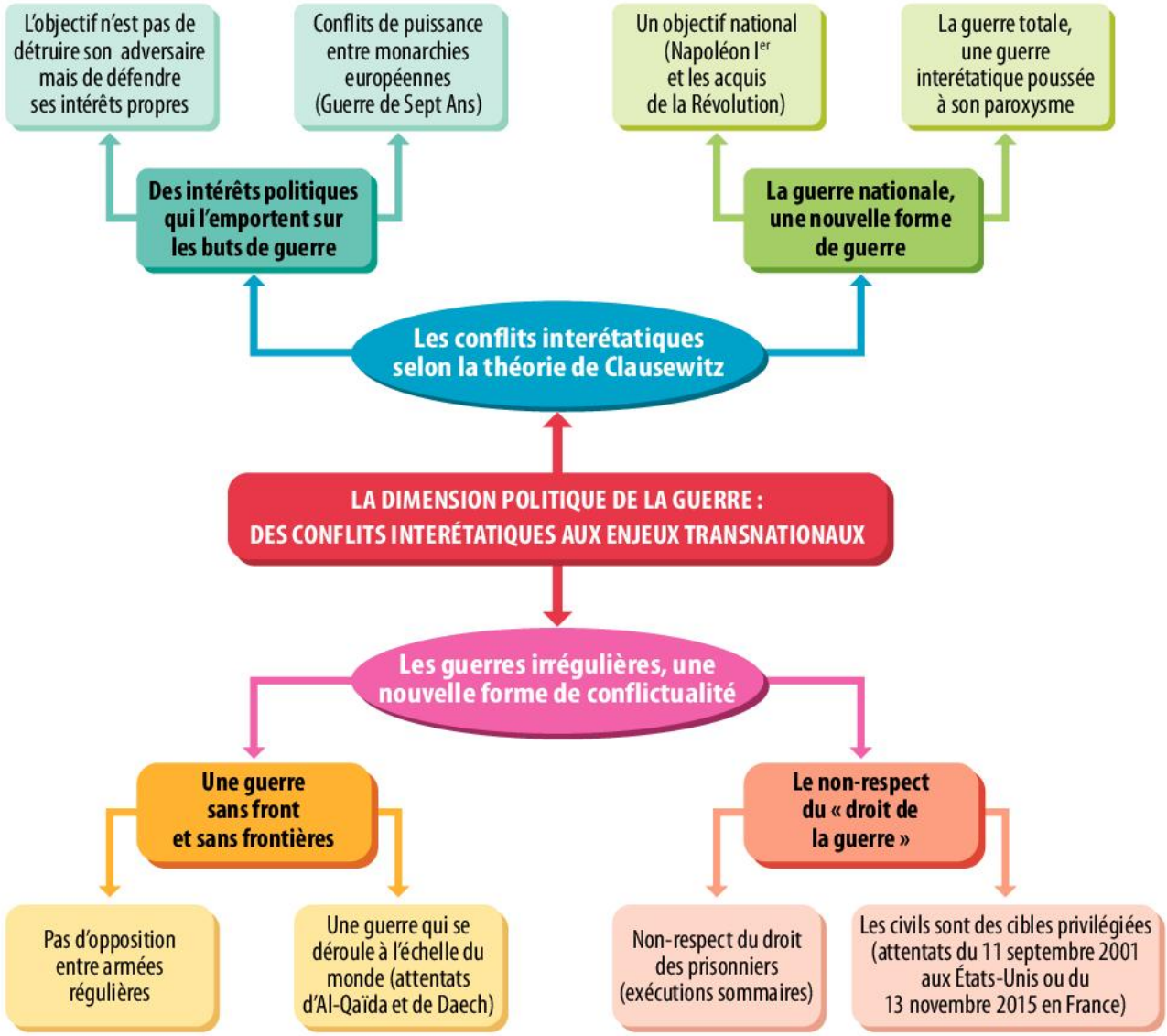

Réviser en se documentant

À VOIR

- Stanley Kubrick, *Barry Lyndon*, 1975 : pour les scènes de guerre qui se déroulent pendant la guerre de Sept Ans.
- Kathryn Bigelow, *Zero Nine Thirty*, 2012 : un film sur la traque d'Oussama ben Laden par la CIA, qui mène à son assassinat le 2 mai 2011.

À LIRE

- Gilles Kepel, *Sortir du chaos*, Gallimard, 2018 : une analyse du développement du terrorisme islamiste depuis 1979.

SUR LE WEB

- Une analyse de l'IRIS sur la chute de Daech et ses conséquences : https://www.iris-france.org/111708-la-chute-de-letat-islamique-marque-t-elle-la-fin-du-phenomene-djihadiste/

THÈME 2 – AXE 2

Le défi de la construction de la paix

Comment imposer une paix durable ?

1 **La ratification du traité de Münster[1], 1648**

Gerard Ter Borch, *La ratification du traité de Münster 15 juin 1648*, Rijksmuseum, Amsterdam, huile sur cuivre, 1648.

Ce tableau représente le moment du serment qui suit la ratification de la paix entre les Espagnols et les Flamands, à l'hôtel de ville de Münster le 15 mai 1648. Le peintre a lui-même assisté à la cérémonie, qui rassemble soixante-dix-sept personnes. Le texte est lu avec la main posée sur la Bible.

1. Le traité de Münster, ville située dans le Saint-Empire romain germanique, est une des étapes des traités de Westphalie qui mettent fin à la guerre de Trente Ans (1618-1648).

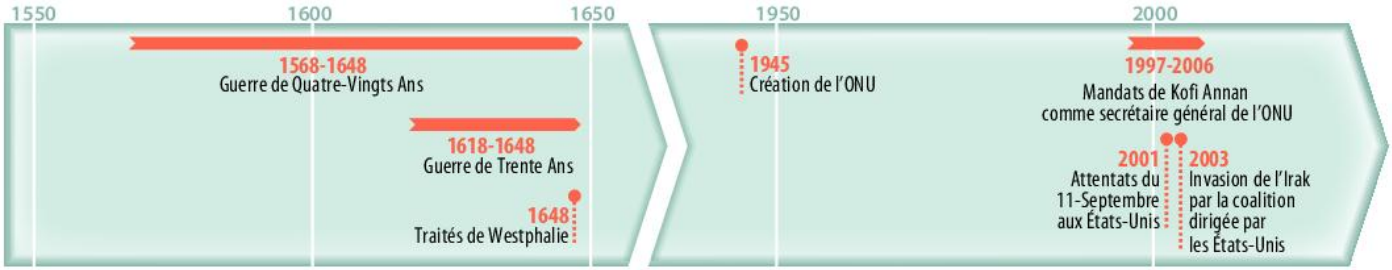

2 Kofi Annan et l'ONU reçoivent le prix Nobel de la paix, 2001

En décembre 2001, Kofi Annan reçoit le prix Nobel de la paix, conjointement avec l'ONU, pour leur action commune pour la paix et la justice dans le monde. Le comité a notamment souligné que le secrétaire général « a été en pointe pour insuffler une nouvelle vie à l'organisation » en relevant de nouveaux défis comme la lutte contre le terrorisme international.

Vidéo : « Les débats à l'ONU autour de la situation de l'Irak, février 2003 »

Discours de Dominique de Villepin et Colin Powell à l'ONU.
(France 3, 14 février 2003, durée : 3'42)

Vidéo

QUESTIONS

1. Pourquoi le peintre a-t-il choisi de représenter ce moment pour évoquer la fin de la guerre entre Espagnols et Flamands ? (doc. 1)
2. Pourquoi la remise du prix Nobel à Kofi Annan est-elle un symbole fort pour le rôle de l'ONU dans le monde ? (doc. 2)
3. Comment ces deux illustrations soulignent-elles la complexité du processus de pacification à l'échelle internationale ? (doc. 1, 2 et vidéo)

JALON

REPÈRES 1

Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie (1648)

Les traités de Westphalie, le premier congrès de paix européen

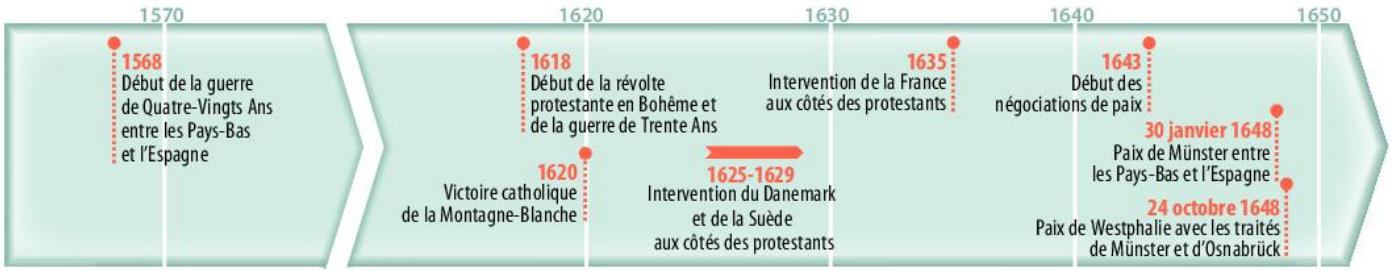

LE POINT SUR...

… 1648, une date importante dans les relations internationales

La guerre de Trente Ans est une suite de conflits armés qui ont lieu en Europe de 1618 à 1648. Né d'un soulèvement des protestants tchèques contre l'empereur Habsbourg catholique, le conflit a embrasé l'Europe pour devenir à la fois un combat entre catholiques et protestants mais aussi entre l'empereur germanique et ses puissances rivales. Ainsi, la France, pourtant catholique, combat aux côtés des princes protestants pour affaiblir la puissance des Habsbourg.

1648 marque une date importante pour la paix en Europe. C'est tout d'abord la fin de la guerre de Quatre-Vingt Ans entre les Pays-Bas et l'Espagne à propos de l'indépendance des Pays-Bas protestants. C'est enfin la conclusion de la guerre de Trente Ans. La paix de Westphalie qui a mis fin aux tensions est aussi le premier grand congrès diplomatique international dans lequel on reconnaît la souveraineté de chaque État, base de nouvelles relations internationales à l'échelle de l'Europe.

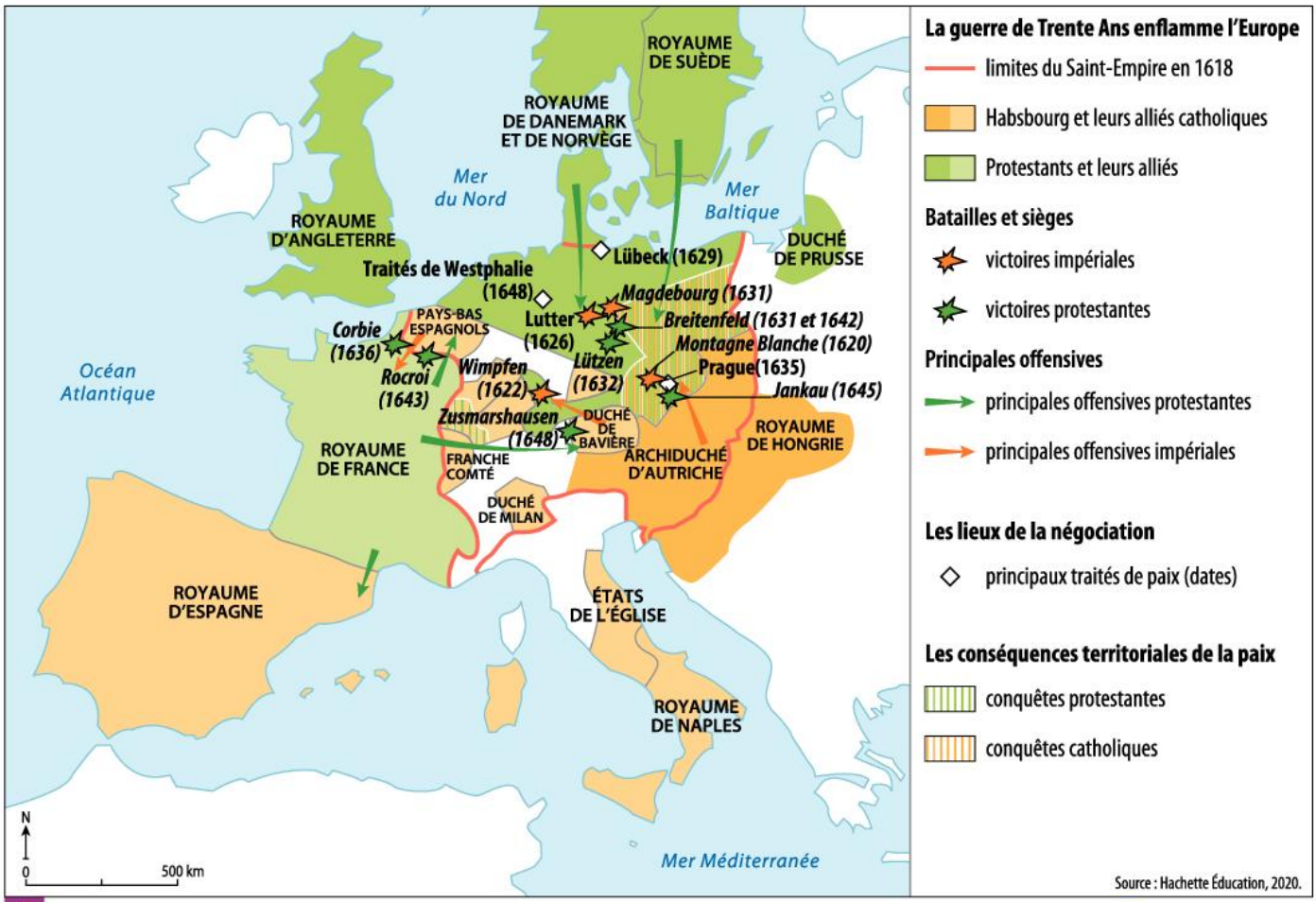

1 Sortir de la guerre de Trente Ans

Carte interactive

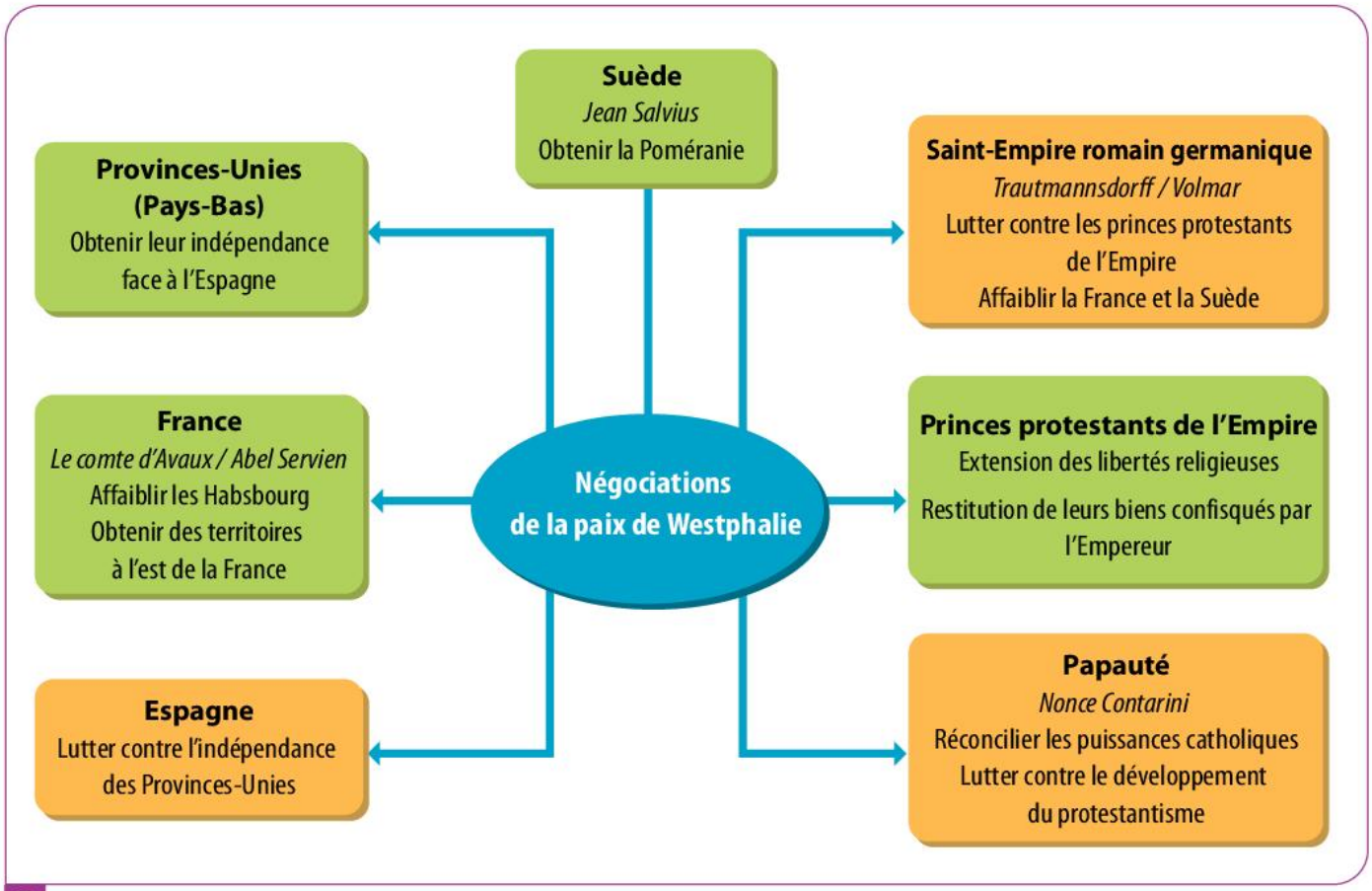

2 Les principaux acteurs du congrès et leurs revendications

Conséquences territoriales	Conséquences religieuses	Conséquences impériales et allemandes
• La Suisse et les Provinces-Unies obtiennent leurs indépendances. • La France obtient les Trois-Évêchés (Metz, Toul et Verdun), Pignerol, une partie de l'Alsace. • La Suède reçoit la Poméranie antérieure et une partie du Mecklembourg. • Le Brandebourg reçoit la Poméranie orientale et l'archevêché de Magdebourg. • La Bavière devient un électorat[1].	• Les traités ne s'intéressent qu'aux conséquences civiles des clivages religieux : restitutions des biens ecclésiastiques, ce qui est la demande des protestants. • Extension des libertés religieuses : les calvinistes[2] obtiennent les mêmes droits que les luthériens[3] et les catholiques. Les sujets peuvent être d'une autre religion que leurs princes, liberté de culte privé et public là où ce droit existait en 1624. Cela crée de la mixité religieuse quasiment partout.	• Les États allemands reçoivent la suprématie territoriale : autorité complète sur leur territoire, possibilité de conclure des traités avec des princes étrangers s'ils ne sont pas dirigés contre l'empereur ou le Saint-Empire. • Les princes, vassaux de l'empereur, restent investis par lui et soumis à sa justice.

3 Les conséquences de la paix

1. Électorat : territoire dont le souverain a un droit de vote pour l'élection du roi des Romains, qui devient empereur une fois sacré par le pape.
2. Branche du protestantisme fidèle à l'enseignement de Jean Calvin (principalement en France, en Suisse et aux Pays-Bas).
3. Branche du protestantisme fidèle à l'enseignement de Martin Luther (principalement en Allemagne et en Europe du Nord).

QUESTIONS

1. Pourquoi qualifie-t-on souvent la guerre de Trente Ans de premier conflit européen ? (doc. 1 et 2)
2. Montrez que les conséquences des traités de Westphalie sont fondamentales pour l'histoire européenne. (doc. 3)

Aide Montrez les conséquences géopolitiques majeures des traités de Westphalie pour la constitution des différents États européens.

ÉTUDE ORAL

La paix de Westphalie, des négociations longues et complexes

La conclusion des paix de Westphalie donne lieu à une des plus grandes conférences diplomatiques européennes qui n'ait jamais eu lieu, dans deux villes de Westphalie, Münster et Osnabrück. Ces négociations durent pendant près de cinq ans ; des centaines de négociateurs sont présents et participent à la résolution de ce conflit dévastateur en Europe.

Comment négocier entre puissances pendant le premier congrès de paix européen ?

Abel Servien (1593-1659)
Homme d'État et diplomate français. De 1643 à 1648, il est nommé plénipotentiaire pour la France et prend une part essentielle aux négociations. Il signe les traités de Westphalie au nom de la France.

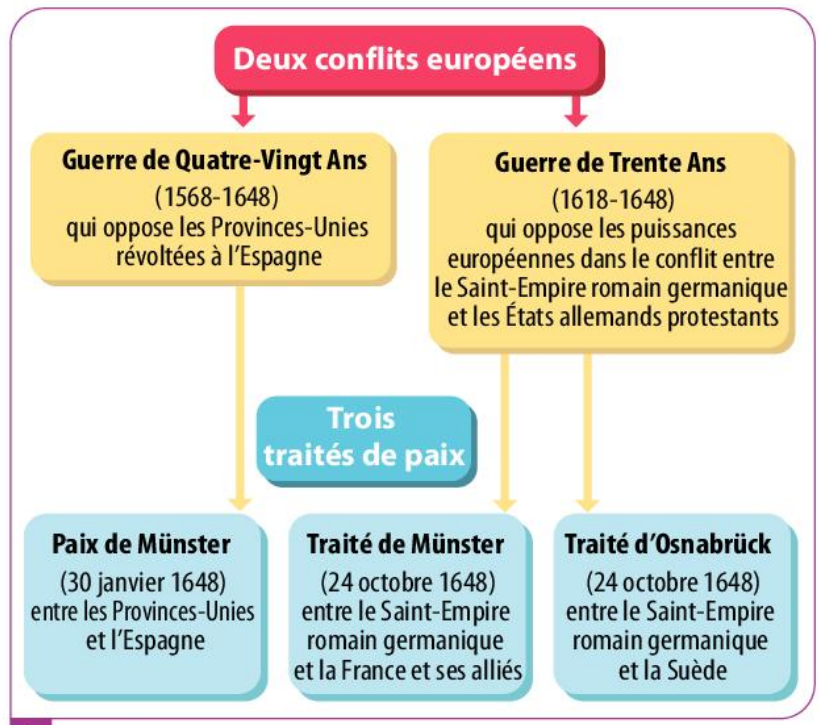

1 Une paix, deux conflits, trois traités

2 Maîtriser les langues, une nécessité ?

Le comte d'Avaux, ambassadeur français à Münster, critique l'absence de maîtrise des langues étrangères de Monsieur Servien, qui représente la France.

« Monsieur Servien […] fait aussi injure à l'université de Paris et a tant d'aversion pour la langue latine qu'il traite avec mépris ceux qui l'enseignent et ceux qui la savent. En cet endroit Madame, je me sens obligé de vous dire très véritablement qu'elle n'est pas pourtant à mépriser […] et il est hors de doute que sans parler latin ou allemand, il est impossible de bien servir le roi en Allemagne, ni dans tout le Nord. Il n'y a que le seul Monsieur Servien qui s'en puisse passer : il n'appartient qu'à lui de faire honneur et service à la France dans un pays d'où il ne sait pas la langue ni aucun usage d'une autre qui y est fort commune, et lequel par son propre aveu il ne connaît que dans la carte. Ce n'est pas Madame, que je veuille faire parade d'un peu de connaissance que j'ai des langues étrangères, […] et j'avoue […] que cette faculté n'est pas rare, ni excellente, mais je soutiens […] qu'elle est nécessaire aux ambassadeurs du roi. »

Lettre du comte d'Avaux à la reine, Münster, 18 août 1644, dans *Lettres de Messieurs d'Avaux et Servien, ambassadeurs pour le Roy de France en Allemagne.*

Vocabulaire

- **Plénipotentiaire :** agent diplomatique doté des pleins pouvoirs pour accomplir une mission.

3 Avec qui négocier ?

François Ogier, aumônier du comte d'Avaux, participe au congrès de Münster. Il laisse dans son journal un témoignage essentiel sur la complexité des négociations

Enfin Messieurs les Impériaux, qui avaient toujours refusé de communiquer leurs pouvoirs à Osnabrück, l'ont fait et ils ont reçu ceux des Suédois, sur lequel toutefois, encore qu'ils l'approuvent et n'y trouvent rien à redire, ils ne veulent pas donner de réponse avant qu'ils n'aient envoyé à Vienne et su le sentiment de leur maître. Voilà d'étranges plénipotentiaires qui n'ont aucune puissance, et qui n'ont pas la possibilité d'approuver un pouvoir auquel ils ne trouvent rien à redire. Si dans le fond de l'affaire ils usent de longueurs proportionnées à celle-ci, nous pouvons bien nous résoudre de vieillir et de mourir en ce pays-ci, et je ne sais pas si l'enfant qu'attend M^me^ Servien pourrait espérer de voir se conclure un traité où nos adversaires apportent des délais si extraordinaires.

François Ogier, *Journal du Congrès de Münster*, Paris, Plon, 1893.

4 Accélérer les négociations par des cadeaux

Le cardinal Mazarin, inquiet de la situation intérieure en France (c'est le début de la Fronde, épisode de guerre civile entre la monarchie et une partie de la noblesse), écrit à Abel Servien afin qu'il accélère les négociations avec les ambassadeurs suédois.

Il est impossible que ni présentement ni jamais à l'avenir je ne puisse avoir plus de passion pour la conclusion de la paix ; mais il pourra bien arriver que cet État en ait plus de besoin qu'il n'en ait eu jusqu'ici. […]

Je connais et je conviens avec vous de l'absolue nécessité qu'il y a de vous envoyer dans cette crise d'affaires, un fonds pour employer aux dépenses extraordinaires et à gagner des députés des princes et des États de l'Empire, afin qu'ils nous soient favorables dans nos intérêts. Je travaille aussi, depuis la réception de votre lettre, à assembler diverses choses que faire les présents que nous avons promis à Messieurs Oxenstierna et Salvius et fais état, dans la semaine prochaine, de vous envoyer en argenterie, tapisseries, diamants ou en argent jusqu'à cent mille livres, dont il pourra y en avoir environ quarante mille argents comptants. Tout cela sera à votre disposition pour en user ainsi que vous le jugerez à propos et donner à messieurs Oxenstierna et Salvius et autres, selon que vous jugerez le devoir faire et qu'ils vous y obligeront ou que vous espérerez que leurs Majestés en seront servies.

Lettres de Mazarin à Abel Servien, 14 août 1648, dans M.-A. Cheruel, *Lettres du cardinal Mazarin*, t. III, 1883.

5 Des négociations marquées par le contexte de guerre

Les Fruits de la paix, gravure allemande, 1648-1649.

Cette gravure représente avec beaucoup d'ironie le contexte tendu de la signature de la paix et l'omniprésence de la guerre, ici lors des négociations de départ des troupes de Nuremberg.

1. Un paysan laboure avec une lame d'épée en guise de charrue.
2. L'enseigne de l'auberge est un étendard d'armée.
3. Des femmes se servent d'armes pour rincer leur lessive.
4. Des casques servent de plats pour la cuisine.
5. Les poulets sont rôtis sur un feu attisé par les fûts et les crosses des mousquets.
6. Des hommes négocient le départ des troupes de Nuremberg.

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ▪ Réaliser un exposé **ORAL**

Préparez une présentation orale répondant au sujet :
Pourquoi les négociations de la paix de Westphalie ont-elles été aussi complexes ?

Vous pourrez organiser votre réflexion autour du plan suivant :
– la difficulté d'envisager la paix à l'échelle européenne (doc. 1) ;
– les difficultés concrètes du dialogue (doc. 2 et 3) ;
– le climat de guerre (doc. 4 et 5).

Vers le bac - Étude critique de document

Montrez comment le document 5 tente de synthétiser les difficultés du processus de paix suite à la paix de Westphalie.

ÉTUDE ORAL

Mettre en œuvre la paix dans une Europe en guerre

La signature d'un accord de paix ne préjuge en rien de son application. En effet, il faut tout d'abord avoir la capacité de faire respecter ces accords auprès de toutes les parties impliquées. Ensuite, il faut être capable de mettre en place un climat de paix, et notamment avoir la capacité d'empêcher les hommes de guerre de continuer les violences.

Comment réussir à appliquer la paix à l'échelle d'un continent après trente ans de violences ?

1 La publication de la paix à travers l'Europe

« Messager parti le 25 du mois des vendanges (octobre) de l'année 1648 ». Gravure sur bois colorée, XVII^e siècle.

La paix de Westphalie a été signée le 24 octobre. Mais pour être appliquée, elle doit être publiée, c'est-à-dire criée publiquement, dans tous les États concernés. Il est donc important que la nouvelle se diffuse au plus vite.

3 Appliquer la paix auprès des gens de guerre

Ayant, comme chacun sait, été entre autres choses convenu dans le traité de la paix d'Allemagne qui par la grâce de Dieu a été conclue et publiée à Münster et Osnabrück dans la Westphalie entre les Plénipotentiaires de Sa Majesté impériale et ceux de sa majesté suédoise que le licenciement des troupes et la restitution des places se feraient avec l'ordre et aux termes qui seraient prescrits par les généraux des deux armées : à cet effet, le duc d'Amalfi, lieutenant général pour sa Majesté impériale et le Prince Palatin Généralissime pour sa Majesté Suédoise se sont trouvez en cette ville de Nuremberg où après diverses assemblées et conférences, ils ont d'un commun consentement […] proposé ce qui suit.

1. Que le licenciement des troupes et la restitution des places fortes se feront dans trois termes : le premier desquels se terminera au 20 juin 1649, le second au 30 juin et le troisième au mois de juillet suivant. […]

2. Que dans le premier terme fixé au 20 juin, l'une et l'autre partie retirera les garnisons de toutes les places situées dans les cercles de la Souabe, de la haute Saxe et de la Bavière : comme aussi de celle du Palatinat et du royaume de Bohême. […]

D'après la *Gazette*, 1649.

2 Le banquet, moment de célébration

Bartholomeus van der Helst, *Banquet de la garde civile d'Amsterdam fêtant la paix de Münster*, Rijksmuseum, Amsterdam, 1648.

À l'annonce de la conclusion du traité, des banquets sont organisés à Amsterdam pour célébrer l'indépendance des Provinces-Unies. Sur ce tableau, Jan Wits, capitaine de la garde civile d'Amsterdam, serre la main de son lieutenant.

4 La difficulté d'empêcher la violence des soldats

Lors de la conclusion de la paix d'Osnabrück, l'archevêché de Brême a été remis au roi de Suède. Cependant, la population de la ville résiste à la présence des Suédois dans la ville.

Il file tous les jours de nouvelles troupes suédoises vers l'archevêché de Brême, venant de la province de Poméranie, pour grossir le corps d'armée du général Konigsmark, lequel bat incessamment la ville de Brême […]. La garnison de la ville, voyant que les Suédois s'opiniâtrent de telle sorte devant cette place qu'il n'y avait aucune apparence qu'elle leur pût échapper, vues les forces qui leur venaient journellement de Suède et de Poméranie et l'impossibilité de pouvoir être secouru, l'a abandonnée […]. Les Suédois exigent tous les mois 5 richedales[1] et une charge de blé de contribution pour chacun paysan de cet archevêché, où est naguère arrivé un député de l'Électeur de Brandebourg afin de moyenner une suspension d'armes jusqu'à l'arrivée des députés de quelques autres princes et États pour décider à l'amiable le différend qui est entre la couronne de Suède et cette ville.

D'après la *Gazette*, 1654.

1. Monnaie frappée en Allemagne.

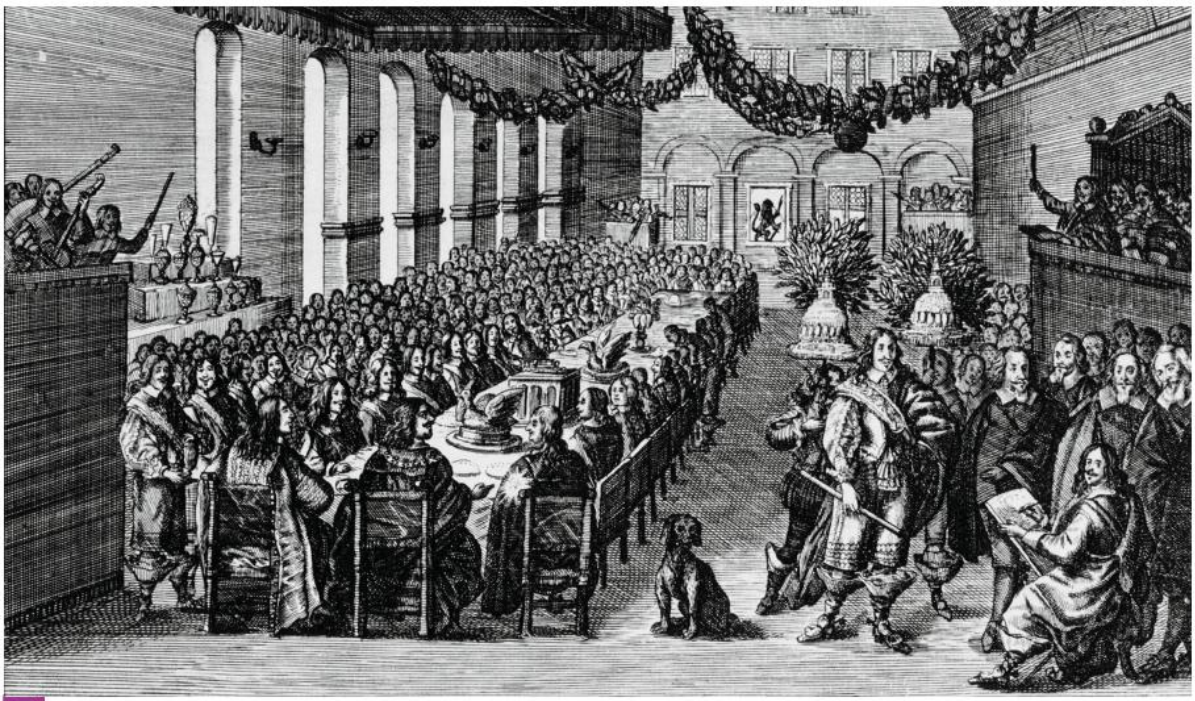

5 Célébrer la paix pour mettre fin aux combats

Gravure anonyme, sans lieu ni date, d'après Joachim von Sandrart, eau-forte et burin, 305 × 394 mm, Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art.

Afin de sceller la réconciliation entre les différents belligérants, Charles Gustave, héritier de la couronne de Suède, organise à Nuremberg, à l'automne 1649, un gigantesque banquet. Les trente années de guerre sont représentées par trente sortes de fleurs et de fruits.

ACTIVITÉ OBJECTIF ▪ Réaliser un exposé ORAL

À l'aide des documents, préparez une présentation orale répondant au sujet :

Quels sont les enjeux de l'application de la paix après la conclusion des traités de Westphalie ?

Vous pouvez organiser vos idées à partir du tableau suivant :

Aide Lors de votre passage à l'oral, sélectionnez certains des documents iconographiques pour en proposer un commentaire précis.

	Accepter et reconnaître la conclusion de la paix	Parvenir à faire cesser les violences liées à trente années de guerre
Acteurs		
Moyens mis en œuvre		
Limites		

Vers le bac - Dissertation

▪ Organiser des connaissances de manière à traiter le sujet

À l'aide des documents et de vos connaissances, expliquez en quoi la paix de Westphalie est une entreprise de pacification à l'échelle de l'Europe inédite par son ampleur et sa complexité.

Aide Vous pouvez vous appuyer sur les questions suivantes.

1. Pourquoi la paix met-elle du temps à être publiée à travers toute l'Europe ? (doc. 1)
2. Pourquoi la question du retrait des militaires est-elle sensible ? (doc. 3 et 4)
3. À quoi servent les banquets qui s'organisent à travers toute l'Europe ? (doc. 2 et 5)

JALON

REPÈRES 2

Faire la paix par la sécurité collective : les actions de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997 – 2006)

Kofi Annan, un artisan de la paix à la tête de l'ONU

A L'action de l'ONU à travers le monde

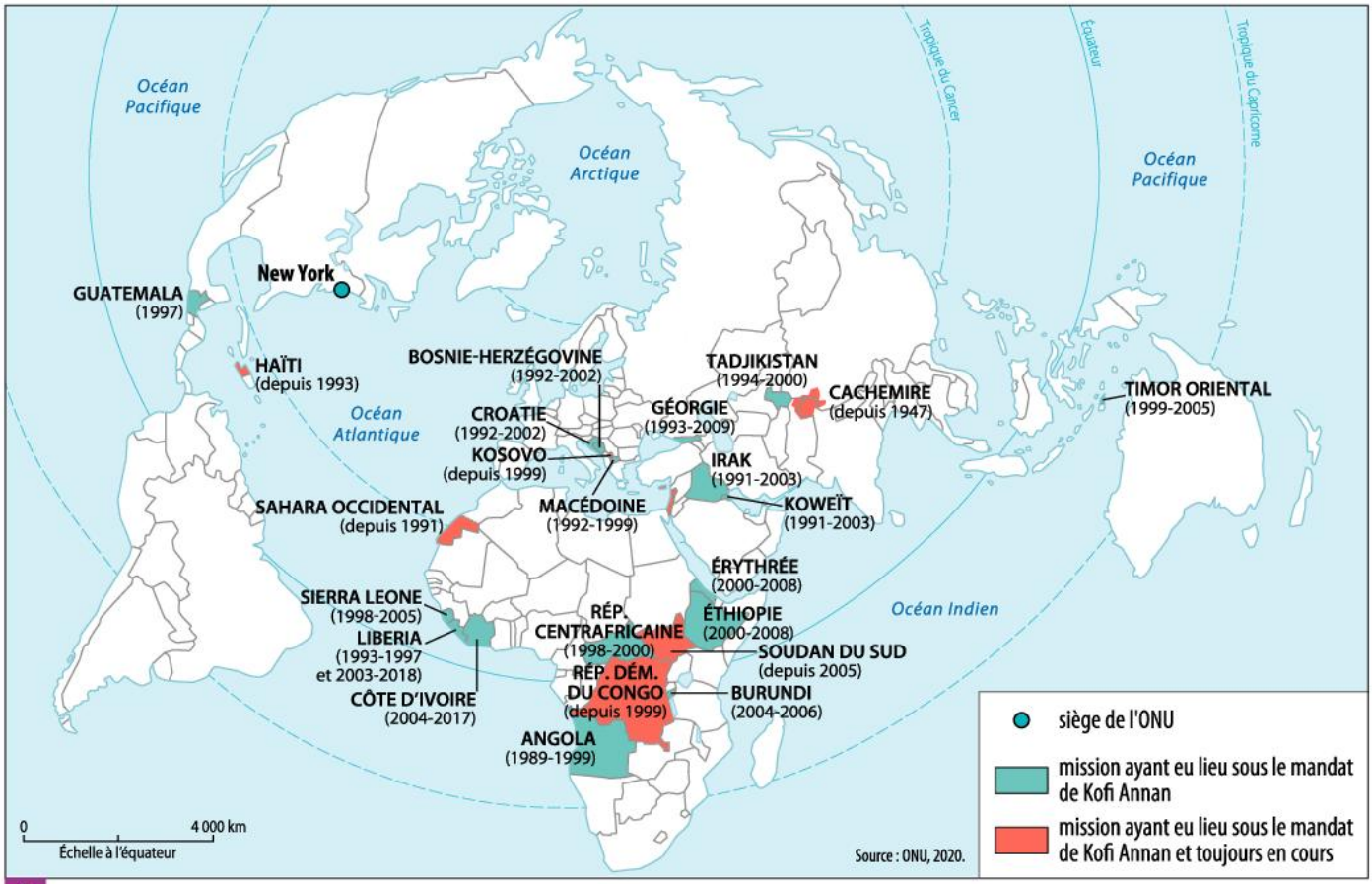

1 Les actions de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan

Carte interactive

Kofi Annan (1938-2018)

Kofi Annan est un diplomate ghanéen. Il commence à travailler en 1962 pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), puis dans divers organes de l'ONU. Il devient sous-secrétaire général de l'ONU en 1993, puis secrétaire général du 1er janvier 1997 au 31 décembre 2006. Durant son mandat, il doit notamment gérer l'intervention américaine en Irak en 2003. Il reçoit en 2001 le prix Nobel de la paix.

Vocabulaire

- **Conseil de sécurité :** un des principaux organes de l'ONU. En tant qu'organe exécutif, il est chargé du maintien de la paix à travers le monde. Il est composé de quinze membres, dont cinq permanents. Les dix membres non permanents sont élus pour deux ans, avec un renouvellement par moitié chaque année.
- **Sécurité collective :** notion selon laquelle des États concluent un accord considérant que la sécurité de l'un d'entre eux est l'affaire de tous les autres, qui répondent donc collectivement aux atteintes et aux menaces d'atteinte à la paix.

B Les moyens du processus de paix

Les Casques bleus

La Force de maintien de la paix de l'Organisation des Nations unies (appelée Casques bleus en référence à la couleur des casques de ses soldats) est une force militaire composée de soldats des différents pays membres de l'ONU mis à disposition pour des missions bien précises. Elle est le bras armé de la sécurité collective. Son rôle peut être de surveiller l'application d'un cessez-le-feu, de désarmer ou démobiliser des combattants, de protéger des populations civiles ou d'assurer le maintien des droits humains. Elle agit avec un mandat de l'ONU, c'est-à-dire une définition précise de la mission et des objectifs. Depuis les années 2000, le nombre de Casques bleus n'a cessé d'augmenter pour atteindre environ 100 000 personnes.

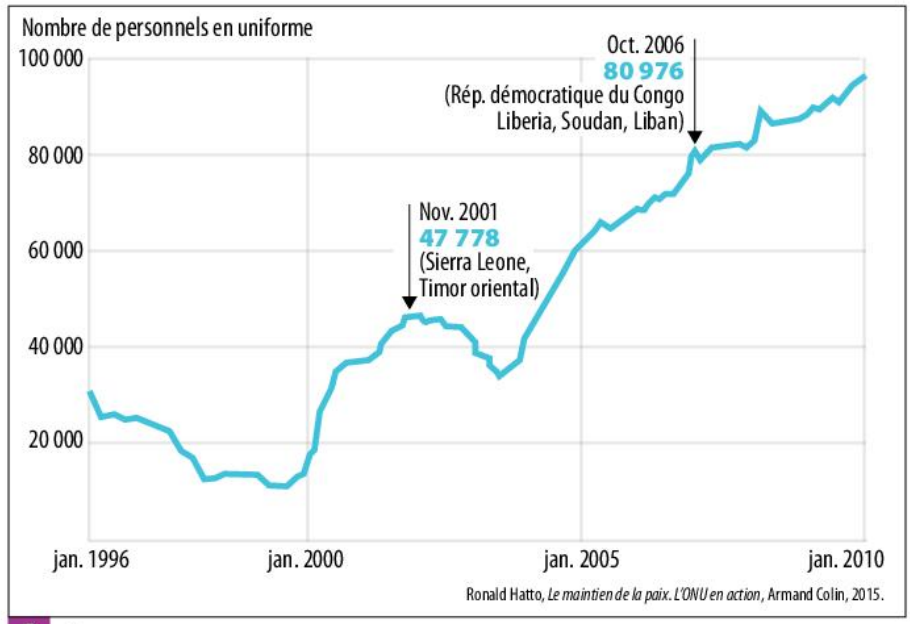

Ronald Hatto, *Le maintien de la paix. L'ONU en action*, Armand Colin, 2015.

2 Évolution du nombre de soldats sous Kofi Annan

C Les différentes opérations de maintien de la paix

Une augmentation conséquente après la guerre froide

La première intervention des Casques bleus a eu lieu en 1956, lors de la crise de Suez. Mais durant la guerre froide, du fait de l'opposition des États-Unis et de l'URSS au Conseil de sécurité, les missions de la paix sont peu nombreuses, seulement 15 entre 1948 et 1988. En revanche, la fin de la guerre froide marque la montée en puissance des missions de maintien de paix de l'ONU avec 48 missions entre 1989 et 2009, notamment en Irak, en ex-Yougoslavie ou en Afrique. Au 1er janvier 2020, plusieurs missions de maintien de la paix sont encore en cours, au Kosovo, en Bosnie-Herzégovine, en Afghanistan, en Somalie ou en Libye. Mais toutes ne permettent pas de mettre véritablement fin aux combats.

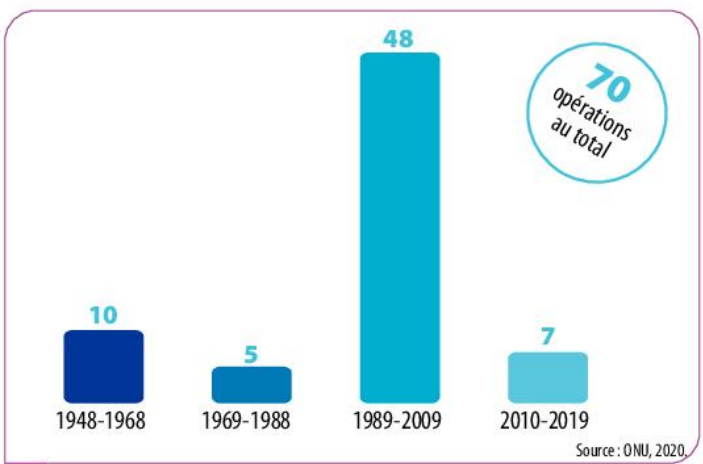

Source : ONU, 2020.

3 Opérations de maintien de la paix de l'ONU

D Le processus de maintien de la paix

Des rôles et actions multiples

Dans le processus de maintien de la paix, l'ONU peut intervenir dans des contextes très différents. Tout d'abord, elle agit en prévention des conflits, c'est-à-dire au niveau de son rôle diplomatique, mais aussi d'éducation. Quand un conflit a éclaté, l'ONU peut intervenir en envoyant des soldats, mais aussi par la pression diplomatique afin de trouver une issue au conflit pour le rétablissement de la paix. Enfin, la mission de l'ONU ne s'arrête pas à la fin des combats. En effet, le maintien de la paix se poursuit avec l'envoi de troupes mais aussi, si nécessaire, un soutien à la reconstruction politique et économique des pays belligérants pour consolider la paix et empêcher une reprise du conflit.

POUR COMPRENDRE

L'Organisation des Nations unies, créée en 1945, a pour objectif de régler les différends entre pays en évitant la guerre. Sous le mandat de Kofi Annan, les Casques bleus de l'ONU sont intervenus à de nombreuses reprises pour éviter les guerres. (doc. 1, 2 et 3)

1. **Quelles sont les régions qui ont vu le plus d'interventions des troupes de l'ONU entre 1997 et 2006 ?**
2. **Pourquoi peut-on dire que l'ONU prend une responsabilité de plus en plus grande dans la résolution des conflits ?**

JALON

Faire la paix par la sécurité collective : les actions de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997 – 2006)

ÉTUDE

L'ONU, une institution centrale de la sécurité collective

Sous le mandat de Kofi Annan, les interventions de l'ONU dans le cadre du maintien de la paix sont nombreuses, notamment en Afrique. Si elles répondent à des logiques différentes, le principe central est celui de l'imposition de la paix par la sécurité collective.

Comment l'ONU sous Kofi Annan cherche-t-elle à imposer la paix par le multilatéralisme ?

1 Le chapitre 7 de la charte des Nations unies

Chapitre VII : action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression

Article 39. Le Conseil de sécurité constate l'existence d'une menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression et fait des recommandations ou décide quelles mesures seront prises conformément aux articles 41 et 42 pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales. […]

Article 41. Le Conseil de sécurité peut décider quelles mesures n'impliquant pas l'emploi de la force armée doivent être prises pour donner effet à ses décisions, et peut inviter les membres des Nations Unies à appliquer ces mesures. Celles-ci peuvent comprendre l'interruption complète ou partielle des relations économiques et des communications ferroviaires, maritimes, aériennes, postales, télégraphiques, radioélectriques et des autres moyens de communication, ainsi que la rupture des relations diplomatiques.

Article 42. Si le Conseil de sécurité estime que les mesures prévues à l'article 41 seraient inadéquates ou qu'elles se sont révélées telles, il peut entreprendre, au moyen de forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales. Cette action peut comprendre des démonstrations, des mesures de blocus et d'autres opérations exécutées par des forces aériennes, navales ou terrestres de membres des Nations unies.

ONU, 26 juin 1945.

2 L'intervention des soldats de l'ONU à la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie

Véhicule blindé de transport de troupe de la Mission des Nations unies en Éthiopie et en Érythrée patrouillant au bord de la frontière entre les deux pays.

En 1993, l'Érythrée (ancienne colonie italienne puis britannique annexée par l'Éthiopie en 1962) a déclaré son indépendance, mais les conflits avec l'Éthiopie sont restés nombreux. En 1998 éclate une nouvelle guerre entre les deux pays. La Mission des Nations unies en Éthiopie et en Érythrée a été créée en juin 2000 pour faire respecter les accords de paix. Elle a pris fin en juin 2008.

3 L'achèvement de la mission de l'ONU au Sierra Leone

La Sierra Leone a connu une guerre civile entre 1991 et 2002. La Mission des Nations unies en Sierra Leone avait pour objectif de permettre une transition vers la paix.

« La Mission des Nations unies en Sierra Leone (MINUSIL) aura achevé avec succès son mandat le 31 décembre 2005. La mission a été en mesure de surmonter de nombreux défis d'ordres politique et militaire afin de devenir une opération de maintien de la paix efficace, qui quitte une Sierra Leone dont la situation est bien meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a cinq ans », affirme le secrétaire général dans un message transmis aujourd'hui par son porte-parole. Parmi les nombreux succès de la mission, rappelle Kofi Annan, il importe de souligner le désarmement, la démobilisation et la réintégration de quelque 75 000 ex-combattants ; le rôle central joué dans la préparation et la tenue des élections de 2002 et 2004 ; l'assistance cruciale apportée à la sécurité et la formation dispensée à ce secteur ; le soutien à la Commission vérité et réconciliation[1] ; l'assistance au gouvernement dans la prise de contrôle et la gestion des mines de diamants ; et enfin la protection apportée au Tribunal spécial pour la Sierra Leone.

« Le peuple de la Sierra Leone, assisté par la communauté internationale, a engagé le pays sur le chemin de la reconstruction économique. Cependant beaucoup reste à faire », insiste le secrétaire général.

« L'Organisation des Nations unies restera active dans le pays, en assistant le gouvernement et le peuple sierra-léonais à trouver des solutions aux causes profondes du conflit et à développer le potentiel du pays ».

ONU, 2005.

1. Créée en 1999 à la fin du conflit, cette commission mise en place dans le cadre d'une justice transitionnelle doit permettre de panser les plaies de la guerre, dans un but de réconciliation.

4 Le désarmement, une mission centrale de l'ONU

Un membre de la MONUSCO passe en revue l'armement des rebelles des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) qui viennent de se rendre, Kateku (RDC), le 30 mai 2014.

Vocabulaire

- **Multilatéralisme :** mode de relations interétatiques visant à établir des règles communes.

5 Les échecs de la diplomatie onusienne

À la fin du mois d'octobre 2008, dans la province du Nord-Kivu, à la frontière du Rwanda et de la république démocratique du Congo (RDC), un seigneur de la guerre du nom de Laurent Nkunda a en quelques semaines défait l'armée congolaise, provoqué une crise humanitaire, commis des violations des droits de l'Homme, démontré l'inefficacité complète des 17 000 Casques bleus de la MONUC et mis échec et mat le processus de paix sponsorisé par la communauté internationale dans la région depuis 2002. […]

Contrairement à une opinion très répandue, l'est congolais n'est pas victime d'un manque d'intérêt de la communauté internationale car celle-ci n'a pas lésiné sur les moyens pour promouvoir la paix dans une des régions les plus violentes de la planète. L'ONU y a déployé sa plus grande mission de maintien de la paix, ce pays, avec le Soudan et l'Afghanistan, est l'un des points de concentration des ONG internationales dans le monde. […]

Loin d'aboutir à des accords de paix durables, les nombreux parrains du processus de paix et la multiplication des forums de dialogue ont fini par former un véritable labyrinthe international où diplomatie officielle et diplomatie officieuse s'entrecroisent, où la rivalité entre les institutions, les États et les ego diplomatiques est de règle et où le système décisionnel international devient opaque. Pas moins de trois médiateurs (un pour l'ONU, un pour l'UA (Union africaine) et un pour la Communauté de développement d'Afrique australe) sont mandatés pour résoudre la crise du Nord-Kivu, sans compter les émissaires secrets et les envoyés spéciaux déjà désignés.

Thierry Vircoulon,
« Congo-RDC : l'échec des faiseurs de paix »,
Libération, 6 février 2009.

6 Le regard sceptique de l'Afrique sur la mission de l'ONU

Caricature de Glez, *Courrier international*, 10 décembre 2014.

Depuis 2010, la MONUSCO (Mission de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo) a pris le relais de la MONUC, qui jusque-là effectuait des missions au nom de l'ONU.

QUESTIONS

■ Confronter des documents

1. Quel est le rôle de l'ONU dans le cadre d'un conflit armé ? (doc. 1)
2. Quelles missions peut-elle concrètement remplir ? (doc. 2 et 3)
3. Quelles sont les réussites et les limites de l'intervention des Casques bleus en République démocratique du Congo ? (doc. 4, 5 et 6)

Pour aller plus loin

site Internet

À partir du site de l'ONU, sélectionnez dans le moteur de recherche une des missions de l'ONU sous le mandat de Kofi Annan et rédigez une fiche bilan de l'une de ces interventions de l'ONU, son objectif, ses moyens et les résultats.
https://peacekeeping.un.org/fr/past-peacekeeping-operations

Quelles sont aujourd'hui les principales actions de l'ONU dans les processus de maintien de la paix ?

https://vk.com/club154894262

ÉTUDE

L'indépendance du Timor oriental, un processus pacifique sous la protection de l'ONU

Ancienne colonie portugaise, le Timor oriental fut annexé par l'Indonésie en 1976. Cette annexion ne fut jamais reconnue par l'ONU, laquelle organisa un référendum d'autodétermination en août 1999 qui conduisit à la pleine indépendance du Timor oriental en 2002.

Comment l'ONU a-t-elle permis une indépendance pacifique du Timor oriental ?

1 Le mandat de l'ONU au Timor oriental

1. Stabilité, démocratie et justice : apporter une assistance aux structures administratives qui sont vitales pour assurer la stabilité politique et la viabilité du Timor oriental ;

2. sécurité publique et maintien de l'ordre : assurer provisoirement le maintien de l'ordre et la sécurité publique, et aider à la mise en place d'un nouvel organisme chargé de l'ordre public au Timor oriental, le Service de police du Timor oriental ;

3. sécurité extérieure et contrôle des frontières : contribuer au maintien de la sécurité extérieure et intérieure du Timor oriental.

ONU (mission Manuto), 2020.

3 La présence des troupes de l'ONU au Timor oriental

Un soldat portugais de la mission au Timor oriental discute avec un groupe d'enfants lors de sa patrouille dans un quartier de Dili, mars 2000.

2 Rapport du secrétaire général de la mission de l'ONU au Timor oriental, 2002

Ce rapport marque la fin d'une étape importante du processus conduisant à l'indépendance, qui durant les deux années et demie écoulées a permis au Timor oriental de passer d'un état de dévastation généralisé à la mise en place des fondements nécessaires à l'administration d'un nouveau pays et au relèvement des infrastructures de base à même d'appuyer l'activité économique et sociale. Il rappelle que les premières élections présidentielles se sont déroulées le 14 avril 2002 et que le premier président de la République démocratique du Timor oriental prendra ses fonctions le 20 mai prochain.

Toutefois, le rapport note un certain nombre de questions qui posent problème à court et moyen terme au niveau de la sécurité et de la stabilité du nouvel État qui n'ont pas encore été pleinement réglées. Ces questions vont de la démarcation de la frontière, du retour des réfugiés et de la réglementation des activités commerciales dans la zone frontalière jusqu'au renforcement des structures gouvernementales naissantes, y compris l'institution de maintien de l'ordre et le système judiciaire, ainsi que la consolidation du cadre de développement économique et social. Il est par conséquent essentiel, précise le rapport, que la communauté internationale reste engagée au Timor oriental pour un certain temps après l'indépendance afin d'assurer la stabilité [du pays].

ONU, 2020.

QUESTIONS

■ Sélectionner des informations, les hiérarchiser, les expliciter

1. Quel est le fondement de la mission de l'ONU au Timor oriental ? (doc. 1 et 2)
2. Quels sont les moyens engagés dans cette mission ? (doc. 2 et 3)
3. Pourquoi peut-on considérer cette mission comme un succès ?

Vers le bac - Dissertation

■ Analyser le sujet et élaborer une problématique

Rédigez un paragraphe répondant à la problématique suivante : **Quels sont les enjeux de l'intervention de maintien de la paix au Timor oriental ?**

JALON

ÉTUDE

ORAL

L'invasion de l'Irak en 2003, un échec de la diplomatie onusienne

En 2003, après de nombreux débats à l'Assemblée générale des Nations unies, les États-Unis décident unilatéralement d'intervenir militairement en Irak pour renverser le régime de Saddam Hussein. Cette guerre marque un véritable échec pour l'ONU, qui n'a pas réussi à imposer son principe multilatéraliste.

Pourquoi l'invasion américaine de l'Irak souligne-t-elle les limites de l'action de l'ONU ?

1 La critique du multilatéralisme par George W. Bush, 2002

Au lendemain du 11 septembre 2001, le président des États-Unis déclare dans un discours prendre ses distances avec le multilatéralisme.

Les États-Unis se réservent depuis longtemps le recours à des actions préventives pour affronter une menace importante pour leur sécurité nationale. Plus la menace est grande, plus il est dangereux de rester inactif – et plus des actions d'anticipation se justifient pour défendre notre pays, même si le moment et le lieu précis de l'attaque ennemie demeurent incertains. Pour anticiper ou empêcher de tels actes hostiles de la part de nos adversaires, les États-Unis agiront donc de manière préventive si nécessaire.

Discours de George W. Bush, The National Security Strategy of the United States of America, septembre 2002.

3 Kofi Annan condamne l'intervention américaine en Irak

Le secrétaire général des Nations unies n'a eu aucune hésitation face au journaliste de la BBC qui lui demandait s'il jugeait l'entrée en guerre contre l'Irak illégale. « Oui, si vous voulez. J'ai signalé qu'elle n'était pas conforme à la Charte de l'ONU de notre point de vue et qu'elle était donc illégale de ce point de vue », a-t-il expliqué. « Je suis l'un de ceux qui croient qu'il y aurait dû y avoir une deuxième résolution du Conseil de sécurité pour donner le feu vert à l'invasion de l'Irak par les États-Unis », a également ajouté Kofi Annan. La Charte des Nations unies autorise en effet les États à faire usage de la force armée mais avec l'accord du Conseil dans le but de faire respecter les règles ou les résolutions de l'organisation internationale. […] Or dans le cas de l'Irak en 2003, les États-Unis ont abandonné l'idée d'obtenir l'aval du Conseil de sécurité dès lors qu'il était clair qu'une résolution allant dans ce sens n'avait aucune chance d'aboutir à cause notamment de la position de la troïka européenne – France, Allemagne et Russie –, Paris ayant également menacé d'user de son droit de veto. […]

Plus gênant pour Washington aura été le scepticisme affiché par Kofi Annan quant à l'organisation en janvier prochain d'élections générales en Irak. Dans son interview à la BBC, le secrétaire général a en effet été très clair. « On ne peut pas avoir d'élections crédibles si les conditions de sécurité restent ce qu'elles sont aujourd'hui », a-t-il affirmé jugeant très « improbable » que le gouvernement d'Iyad Allaoui soit capable d'organiser un tel scrutin.

Mounia Daoudi, « La guerre en Irak "illégale" pour Kofi Annan », rfi.fr, 16 septembre 2004.

2 L'argument des « armes de destruction massive »

En février 2003, Colin Powell, secrétaire d'État américain, cherche à convaincre le Conseil de sécurité de l'ONU de la présence d'armes de destruction massive en Irak en présentant des preuves qui se révèlent fausses.

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ▪ Organiser un débat **ORAL**

▪ Préparer le débat

Organisez la classe en deux groupes : le premier groupe soutient que l'ONU doit avoir une place prépondérante et prioritaire dans les débats internationaux concernant la sécurité collective, tandis que le deuxième groupe soutient que les intérêts particuliers des États membres doivent être invoqués en premier.

▪ Organiser votre prise de parole

1. Désignez une ou un président de séance qui répartit équitablement les prises de parole.
2. Présentez vos arguments dans l'ordre en les illustrant d'exemples précis ou de données chiffrées.
3. Respectez les règles d'écoute des interlocuteurs (ne pas couper la parole, prendre des notes sur les interventions pour pouvoir y répondre).

Vers le bac - Étude critique de document

▪ Comprendre le sens général du document

Présentez et analysez la prise de position de Kofi Annan. (doc. 3)

1. Expliquez pourquoi il considère l'intervention américaine comme illégale.
2. Comment Kofi Annan envisageait-il une action possible contre l'Irak ?
3. Pourquoi Kofi Annan est-il inquiet sur la poursuite du processus électoral en Irak ?

LEÇON 1

Le traité de paix, moment essentiel de toute négociation

Pourquoi et comment le traité de paix devient-il un outil central pour mettre en place les conditions de la pacification ?

Le Congrès de Vienne, 1815

« Le grand congrès de Vienne pour la restauration de la paix et du droit en Europe », eau-forte, Musée de la ville de Vienne.

Le Congrès de Vienne réunit les représentants diplomatiques des grandes puissances européennes pour régler le sort des territoires repris à Napoléon.

A La longueur des négociations à l'époque moderne

JALON p. 124-129

- **À l'époque moderne, les conférences et tractations qui mènent à la signature des traités de Westphalie sont la première expérience d'une conférence internationale pour le règlement d'un conflit européen.** L'Europe sort alors d'une guerre de trente ans qui amène les pays à négocier la paix. À l'époque moderne, les négociations sont rendues extrêmement longues car les souverains ne sont pas sur place mais représentés par des plénipotentiaires.
- **Toute conclusion officielle d'un traité doit donc passer par des messagers qui sillonnent l'Europe :** il faut 10 à 12 jours pour aller de Münster à Paris, et près d'un mois pour Madrid. Il faut ainsi près de trois ans pour que la paix soit signée entre les négociateurs. Mais par ailleurs, les diplomates qui sont présents sont en voie de professionnalisation : en effet, parmi ceux qui sont présents en Westphalie, 40 % ont déjà une expérience diplomatique et 40 % ont reçu une formation universitaire.

B Les difficultés de l'application de la paix

- **Un des enjeux de la conclusion de la paix reste son application effective.** En effet, une des grandes difficultés des États est de réussir à maintenir la paix. Au Moyen-Âge, durant la guerre de Cent Ans, les souverains français ont beaucoup de mal à empêcher les soldats, désormais démobilisés, de piller le territoire et de rançonner les habitants. En effet, les hommes de guerre, une fois la paix conclue, ne sont plus payés.
- **C'est pourquoi les États mettent progressivement en place des armées permanentes afin de faire la guerre mais aussi d'assurer l'ordre en temps de paix.** Un des enjeux de la signature du traité de paix est que l'ensemble des belligérants soient pris en compte, afin d'assurer une paix acceptable pour tout le monde. Ainsi, durant le congrès de Vienne en 1815, à la suite des guerres révolutionnaires et impériales, Napoléon n'est pas invité mais les Français sont représentés afin d'envisager l'après-guerre.

C Les guerres sans traité de paix

- **Cependant, toutes les guerres ne s'achèvent pas avec un traité de paix.** En effet, par exemple, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, devant la disparition de l'Allemagne nazie, aucun traité de paix n'a pu être signé avec ce pays. De même, dans de nombreuses guerres civiles, le conflit ne se termine pas par un traité en bonne et due forme mais par l'arrêt des combats ou la destruction d'un des adversaires. Ainsi, en 2005, l'Armée républicaine irlandaise (IRA), groupe paramilitaire qui luttait contre la présence britannique en Irlande du Nord, a décidé unilatéralement de déposer les armes afin de mettre fin au conflit. Mais aucun traité de paix n'a été signé entre les différentes parties.
- **Enfin, certains conflits comme celui la Corée du Nord et la Corée du Sud sont toujours officiellement en cours**, même si un armistice a été signé entre les deux pays.

Vocabulaire

- Armistice : arrêt des combats.
- Armée républicaine irlandaise (IRA) : rassemblement de plusieurs groupes paramilitaires luttant contre la présence britannique en Irlande du Nord. Certains groupes ont cessé le combat après l'accord avec la Grande-Bretagne de 1997, mais d'autres ne reconnaissent pas la légalité de ce dernier.

LEÇON 2 Envisager la paix de façon collective

En quoi le retour à la paix implique-t-il de nombreux acteurs ?

Signature de la Charte de San Francisco, 25 juin 1945

La délégation américaine signe la Charte des Nations unies lors de la conférence de San Francisco, le 26 juin 1945.

A La SDN, première expérience d'une institution internationale

- **Créée en 1919, à l'occasion de la signature du traité de Versailles qui met fin à la Première Guerre mondiale, la Société des Nations est la première institution internationale qui vise à établir la paix de façon multilatérale.** La SDN a pour but d'essayer de régler les différends entre États par la diplomatie et l'arbitrage de la communauté internationale. Si le projet suscite énormément d'espoir dans les années 1920, il pâtit de nombreuses faiblesses. En 1919, les pays vaincus lors de la Première Guerre mondiale ne sont pas invités à rejoindre la SDN, et le Congrès américain refuse d'y adhérer.
- **De plus, si la mise en place de référendums permet de régler certains conflits territoriaux (Haute-Silésie en 1922, Sarre en 1935), elle ne possède pas d'armée** et ne pèse guère sur la montée en puissance des totalitarismes en Europe. La SDN ne parvient pas à mettre fin à l'intervention italienne en Éthiopie en 1935 ou à l'expansion territoriale de l'Allemagne nazie dans les années 1930. Néanmoins, si la SDN n'a pas réussi à empêcher la Seconde Guerre mondiale, elle a mis en place une culture de la résolution des conflits de façon multilatérale.

B L'ONU, la principale organisation de maintien de la paix

JALON p. 130-135

- **Pendant la Seconde Guerre mondiale, à l'initiative des États-Unis, le projet d'une institution internationale pour le règlement des conflits est évoqué. La Charte des Nations unies est approuvée le 26 juin 1945 à San Francisco, et donne naissance à l'Organisation des Nations unies.** Elle compte 50 membres en 1945, 193 aujourd'hui, soit la quasi-totalité des États du monde. Elle est organisée autour d'une Assemblée générale, dans laquelle chaque État possède une voix, et d'un Conseil de Sécurité dans lequel certains possèdent le droit de veto (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni et Russie).
- **Durant la guerre froide, l'ONU ne peut pas pleinement effectuer ses missions à cause de l'utilisation de ce droit de veto** par les deux puissances concurrentes que sont l'URSS et les États-Unis. Mais depuis 1991, elle prend une place de plus en plus importante dans la résolution des conflits, que ce soit en Irak en 1991 à la demande du Koweït, ou dans des missions d'interposition, en ex-Yougoslavie ou à plusieurs reprises en Afrique.

C L'arbitrage des grandes puissances

- **Cependant, l'existence de l'ONU n'empêche pas l'arbitrage des grandes puissances dans le règlement des conflits.** En effet, des pays comme les États-Unis, la Russie ou ceux de l'Union européenne pèsent de tout leur poids dans des conflits dans lesquels ils ne sont pas forcément engagés. Ainsi, dans les années 1970, le président Jimmy Carter a organisé des réunions entre le Premier ministre israélien Menahem Begin et le président égyptien Anouar el-Sadate : cette démarche a donné naissance au premier traité de paix entre Israël et un pays arabe, signé en 1979.
- **Plus récemment, en septembre 2018, le roi d'Arabie Saoudite Salman ben Abdelaziz Al Saoud a servi d'intermédiaire dans la signature du traité de paix entre l'Éthiopie et l'Érythrée.** Ces puissances peuvent ainsi se porter caution pour chacune des parties des engagements de chacun. Cette intermédiation permet souvent d'accélérer un processus de paix engagé mais fragile.

Vocabulaire

- **Droit de veto à l'ONU :** capacité pour un pays de refuser une résolution de l'ONU par sa seule opposition. Elle est réservée aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni et Russie).
- **Référendum :** vote qui permet à l'ensemble des citoyens d'approuver ou de rejeter une mesure proposée par le pouvoir exécutif.

LEÇON 3

Envisager la paix sur le long terme

Comment surmonter les difficultés pour imposer une paix durable ?

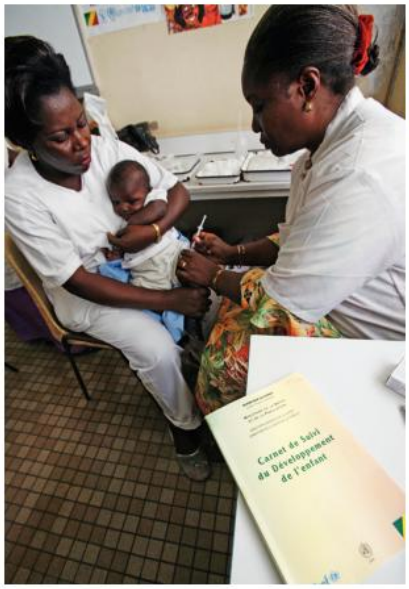

L'action de l'UNICEF

Campagne de vaccination de l'UNICEF contre le tétanos en République démocratique du Congo, septembre 2008.

A Accompagner le processus de paix

JALON p. 130-135

- **Signer un accord de paix n'est pas suffisant pour ramener le calme dans un pays.** Il faut en effet souvent accompagner ce processus pour que la paix puisse se développer de façon durable. C'est le rôle de l'Organisation des Nations unies dans un conflit comme celui qui a opposé l'Indonésie et le Timor oriental en 2002. Afin d'accompagner l'indépendance, l'ONU a mis à disposition son expertise afin de mettre en place des structures administratives qui puissent être pérennes.
- **De même, les Casques bleus, force armée de l'ONU, restent souvent sur place des mois voire des années après la résolution du conflit afin que les tensions qui ont mené à la guerre ne reprennent pas.** La consolidation de la paix post-conflit et la prévention de la reprise du conflit sont des missions essentielles de l'action de l'ONU. Ainsi, aujourd'hui, l'ONU est toujours présente au Kosovo alors que l'indépendance du pays a été proclamée en 2008. Ses missions sont l'aide humanitaire, mais aussi le renforcement de la démocratie et le développement économique.

B Répondre aux attentes

- **Une paix durable ne peut être envisageable que si les conditions d'un bien-être social et économique sont réunies.** C'est pourquoi d'autres institutions interviennent à l'issue des conflits pour permettre un développement économique et social, comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'UNICEF ou un certain nombre d'organisations non gouvernementales (ONG).
- **Cependant, le processus de paix reste extrêmement fragile, et dans de nombreux cas, la fin du conflit ne signifie pas la fin des tensions.** Ainsi, l'intervention américaine en Irak en 2003 s'est conclue par une désorganisation totale du pays et une dégradation de la situation économique, qui a permis le développement de groupes terroristes dans la région.

C Comment négocier sans négociateurs ?

- **Un des problèmes les plus importants aujourd'hui dans le processus de paix est l'absence d'interlocuteurs pour mettre fin aux combats.** Dans les conflits qui opposent des États à des groupes terroristes, comme Al-Qaïda, AQMI dans les zones sahéliennes, ou Daech au Moyen-Orient, les négociations sont rendues impossibles car les interlocuteurs ne souhaitent pas discuter avec les grandes puissances ou les chefs d'État.
- **De même, certains conflits comme la guerre civile syrienne qui ravage le pays depuis 2011 engagent de nombreux acteurs** aux intérêts divergents, qui rendent toute résolution du conflit complexe. Ainsi, en Syrie, de nombreux acteurs s'affrontent, que ce soient des États, des communautés (comme les Kurdes) ou des groupes terroristes comme Daech ou le Front Al-Nosra. Devant l'impossibilité de trouver des accords de paix entre le gouvernement central de Bachar el-Assad et des groupes insurgés, de même qu'entre les différentes grandes puissances, comme les États-Unis, la Russie ou la Turquie, le processus de paix est dans l'impasse.
- **De plus, les conséquences des guerres civiles** (déplacements de population, misère, famines, etc.) ne permettent pas d'envisager la pacification de ces régions sur le long terme, ce qui crée une forme de défiance des populations contre les gouvernements et les membres de la communauté internationale.

Vocabulaire

- UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) : agence de l'ONU créée en 1946 et consacrée à l'amélioration et à la promotion de la condition des enfants.

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

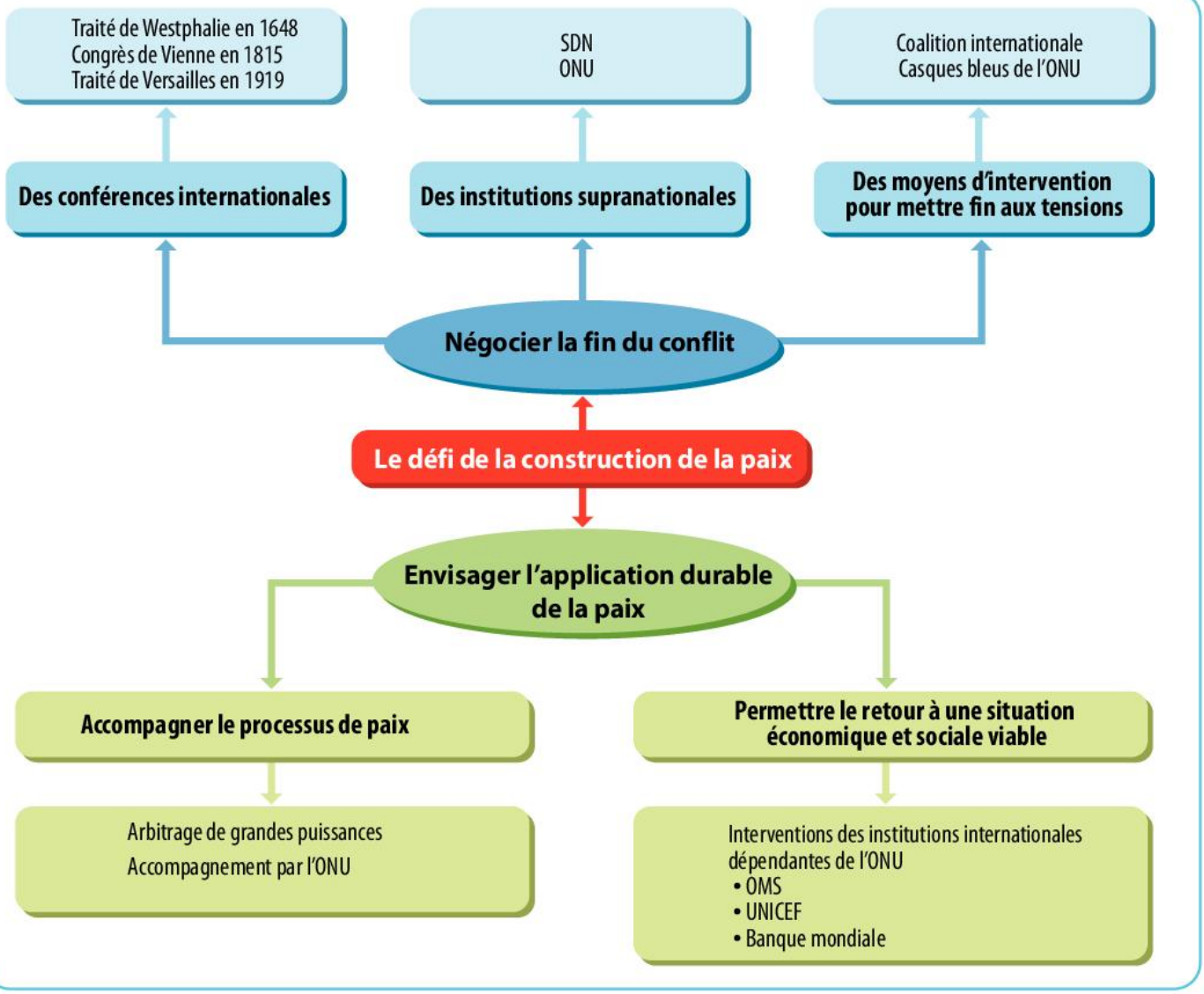

Réviser en se documentant

À VOIR

- Peter Kosminsky, *Warriors*, 2000. Film de guerre suivant deux militaires britanniques engagés en tant que Casques bleus en Bosnie-Herzégovine en 1992, alors que la guerre fait rage.

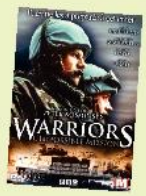

À LIRE

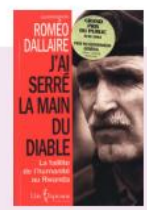

- *J'ai serré la main du diable*, Roméo Dallaire, éd. Libre Expression, 2003 : un ancien commandant de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda décrit l'échec de l'ONU pour éviter le génocide dans ce pays en 1994.
- *Le maintien de la paix. L'ONU en action*, Ronald Hatto, Paris, Armand Colin, 2015. Un manuel très clair et complet sur l'action de l'ONU fait par un enseignant à Sciences-Po Paris et ancien Casque bleu.
- Chloé Maurel, *Une brève histoire de l'ONU au fil de ses dirigeants*, éditions du Croquant, 2017. Pour les pages sur Kofi Annan.

SUR LE WEB

- Le site de l'ONU sur ses actions de maintien de la paix dans le monde, avec les différentes missions en cours : https://peacekeeping.un.org/fr

THÈME 2 – OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF

Le Moyen-Orient

Conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non étatiques)

Pourquoi les conflits récents au Moyen-Orient parviennent-ils difficilement à aboutir à un processus de paix durable ?

1 **Soldats de la coalition lors de la libération du Koweït, février 1991**

Au mois de février 1991, une coalition de 35 États dirigés par les États-Unis et sous mandat de l'ONU intervient pour libérer le Koweït de l'invasion irakienne. Au premier plan, des soldats de la coalition devant des véhicules détruits ; à l'arrière-plan, des champs de pétrole en feu.

2 **La poignée de main historique entre Yitzhak Rabin et Yasser Arafat, le 13 septembre 1993**

Cette rencontre historique a eu lieu à la Maison Blanche, à Washington, en présence de Bill Clinton, président des États-Unis. Cette poignée de main vient sceller les accords d'Oslo, qui mettent en place un processus de paix entre Israël et la Palestine.

Vidéo : « Comprendre la situation en Israël en 5 minutes »

Le 14 mai 1948, Israël proclamait sa naissance. 70 ans plus tard, la région reste l'un des points les plus sensibles du Proche-Orient. (*Le Monde*, mise à jour 29 janvier 2020, durée : 6'22)

Vidéo

QUESTIONS

1. Comment la crise née de l'invasion du Koweït par l'Irak est-elle résolue au début de l'année 1991 ? (doc. 1)
2. Quelles sont les conséquences de l'intervention de la coalition ? (doc. 1)
3. Que symbolise cette poignée de main ? (doc. 2)
4. Montrez que les enjeux de la paix au Moyen-Orient dépassent le simple cadre régional. (doc. 1, 2 et vidéo)

JALON

REPÈRES 1

Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien : les tentatives de résolution, de la création de l'État d'Israël à nos jours

1948-1995 : un demi-siècle de tensions

A La Palestine sous mandat britannique (1923-1948)

Territoire hérité de la Palestine ottomane et administré par le Royaume-Uni à partir de 1923, la Palestine sous mandat britannique est composée majoritairement d'Arabes musulmans, mais aussi d'Arabes chrétiens et de Juifs arabophones. Depuis la fin du XIXe siècle, des populations juives originaires d'Europe de l'Est s'installent en Palestine mandataire. Fuyant les persécutions antisémites en Europe, la proportion de Juifs en Palestine passe de 10 à 30 % entre 1919 et 1939.

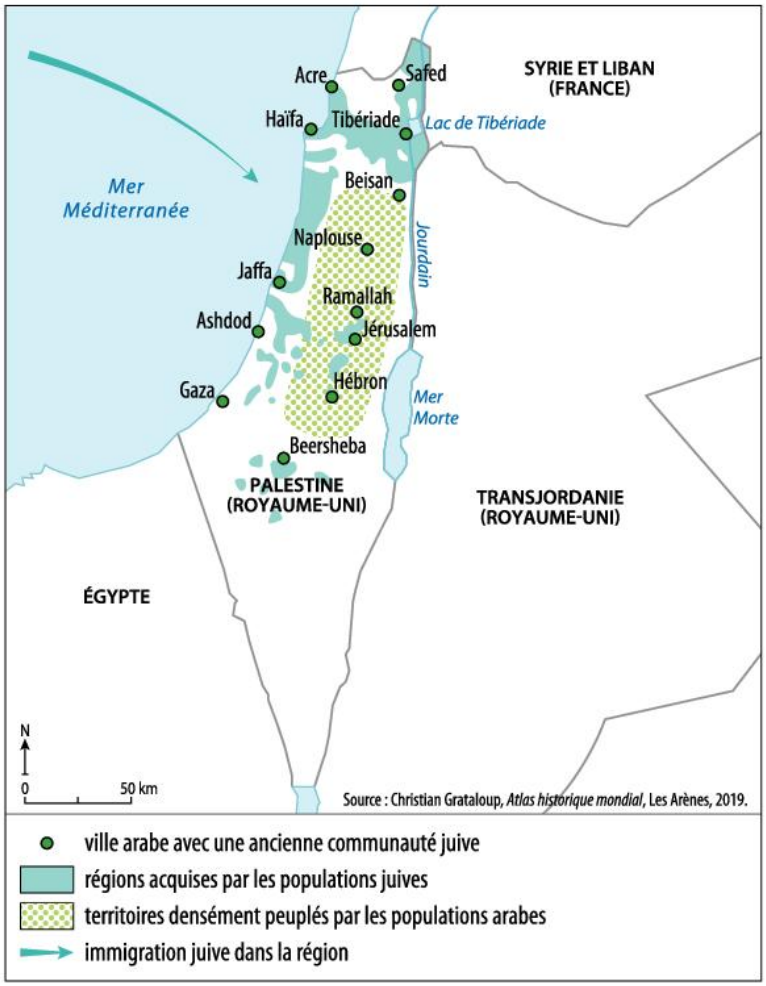

B Le plan de partage proposé par l'ONU en 1947

En 1947, il a 600 000 juifs en Palestine (un tiers de la population) pour 1,2 million d'Arabes palestiniens (deux tiers de la population). Alors que la fin du mandat britannique sur la Palestine approche, l'ONU propose un plan de partage du territoire entre un État juif (55 %, dont le désert du Néguev), un État arabe (35 % du territoire) et une zone internationale pour Jérusalem. Ce plan est accepté par les organisations sionistes mais refusé par les États arabes.

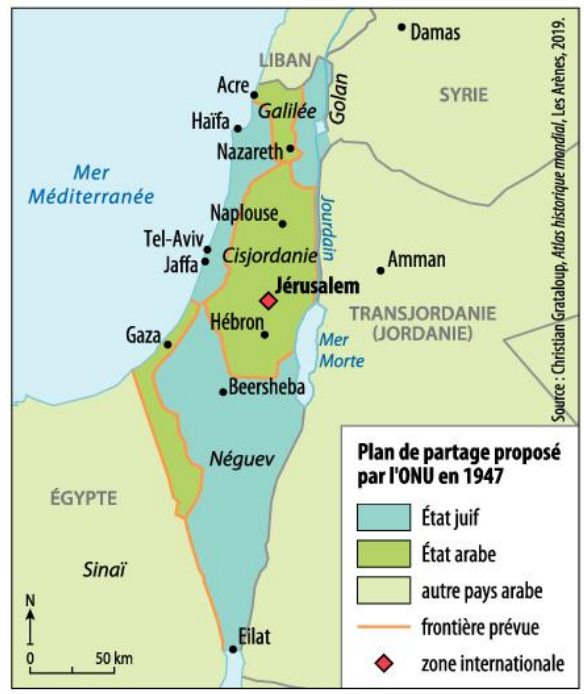

Vocabulaire

- **Mandat :** autorité sur un territoire confiée à un État par une institution internationale (SDN puis ONU après 1945).
- **Nakba :** « catastrophe » en arabe. Désigne pour les adversaires d'Israël le déplacement des populations arabes lié à la création de l'État d'Israël en 1948.

C Les territoires au lendemain du premier conflit israélo-arabe (1949)

À l'issue de la première guerre israélo-arabe (1948-1949), l'accord d'armistice donne 77 % du territoire au nouvel État israélien. Gaza et la Cisjordanie (23 %) sont respectivement annexés et administrés par l'Égypte et la Jordanie. Jérusalem est partagée entre autorités israéliennes et jordaniennes. La frontière fixée sur la « green line » est restée la frontière internationalement reconnue. 700 000 réfugiés palestiniens de la « nakba » doivent quitter leurs villages, sans possibilité de retour.

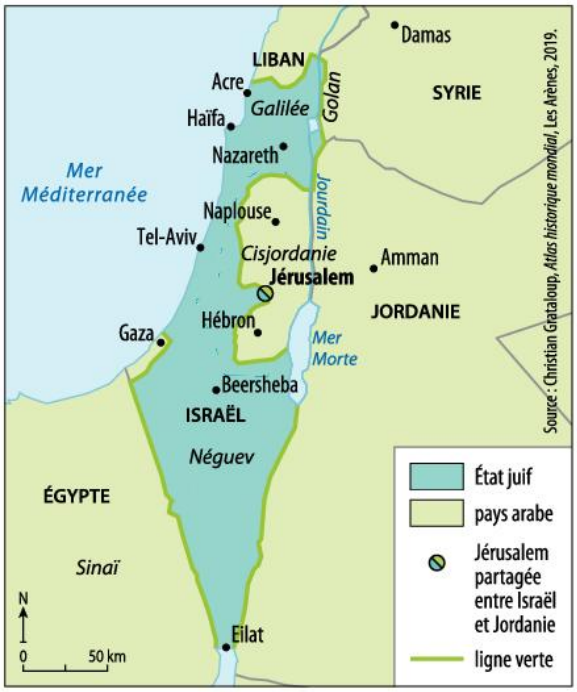

D Les conséquences de la guerre des Six Jours (1967)

À la suite du blocus égyptien sur le détroit de Tiran, un nouveau conflit oppose Israël à l'Égypte, la Syrie, la Jordanie et le Liban. Les armées arabes subissent des défaites catastrophiques qui ont pour conséquence l'annexion et l'occupation par Israël du Sinaï (restitué ensuite) et de la bande de Gaza, de la Cisjordanie, de Jérusalem-Est et du plateau du Golan.

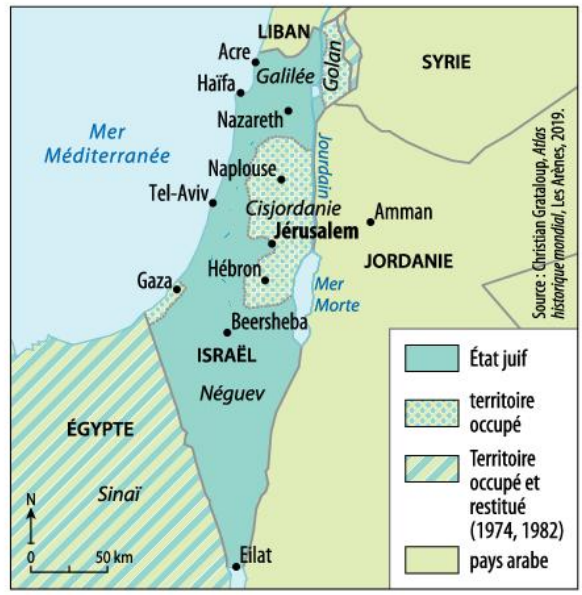

E Israël et les territoires palestiniens après les accords d'Oslo

Au lendemain des accords d'Oslo (1993-1995) qui voient la reconnaissance mutuelle de l'État d'Israël et d'une autorité palestinienne, l'autorité nationale palestinienne administre des territoires de Cisjordanie et la bande de Gaza (libérée par Israël depuis 2005). Le plateau du Golan ainsi qu'une grande partie de la Cisjordanie (dont Jérusalem-Est) restent sous occupation israélienne.

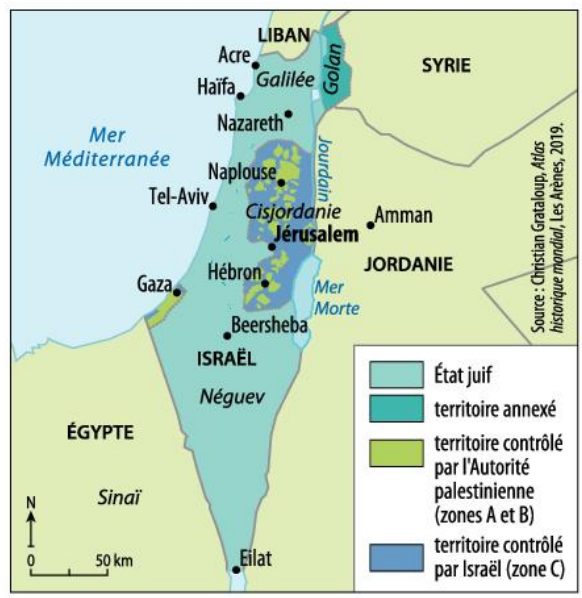

POUR COMPRENDRE

Les relations conflictuelles qui existent entre Israël et la Palestine depuis la création de l'État d'Israël en 1948 ont connu de multiples épisodes violents, que ce soit à la suite de la constitution de l'État en 1948 ou des nombreuses guerres israélo-arabes qui se sont succédé.
Mais les troupes israéliennes sont aussi présentes en dehors de leurs frontières.

1. **Quelles ont été les conséquences des épisodes conflictuels sur l'évolution des frontières de l'État d'Israël ?** (cartes A, B et C)
2. **Comment les accords d'Oslo ont-ils permis le développement d'une autorité palestinienne ?** (cartes D et E)

JALON

Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien : les tentatives de résolution, de la création de l'État d'Israël à nos jours

ÉTUDE

Israël face aux États arabes (1948-1979)

Le 14 mai 1948, David Ben Gourion proclame l'indépendance de l'État d'Israël dans un contexte d'extrême tension entre colons sionistes et Arabes palestiniens. Cette proclamation entraîne l'attaque conjointe des États arabes voisins : Liban, Syrie, Égypte, Transjordanie, Irak. Cette première guerre israélo-arabe inaugure une série de quatre conflits interétatiques sur trois décennies et structure durablement le conflit israélo-palestinien.

Quels sont les différents enjeux des conflits israélo-arabes ?

1 David Ben Gourion proclame l'indépendance d'Israël le 14 mai 1948

« Nous, membres du Conseil national représentant le peuple juif du pays d'Israël et le mouvement sioniste mondial, réunis aujourd'hui, jour de l'expiration du mandat britannique, en assemblée solennelle, et en vertu des droits naturels et historiques du peuple juif, ainsi que de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies, proclamons la fondation de l'État juif dans le pays d'Israël, qui portera le nom d'État d'Israël. »

Discours de proclamation de l'indépendance d'Israël, David Ben Gourion, 14 mai 1948.

David Ben Gourion (debout, au centre), proclame l'indépendance d'Israël sous un portrait de Theodor Herzl (1860-1904), fondateur du sionisme.

David Ben Gourion (1886-1973)

Né en Pologne, David Ben Gourion émigre en Palestine en 1906. Il proclame l'indépendance de l'État d'Israël en 1948 avant d'en devenir le Premier ministre.

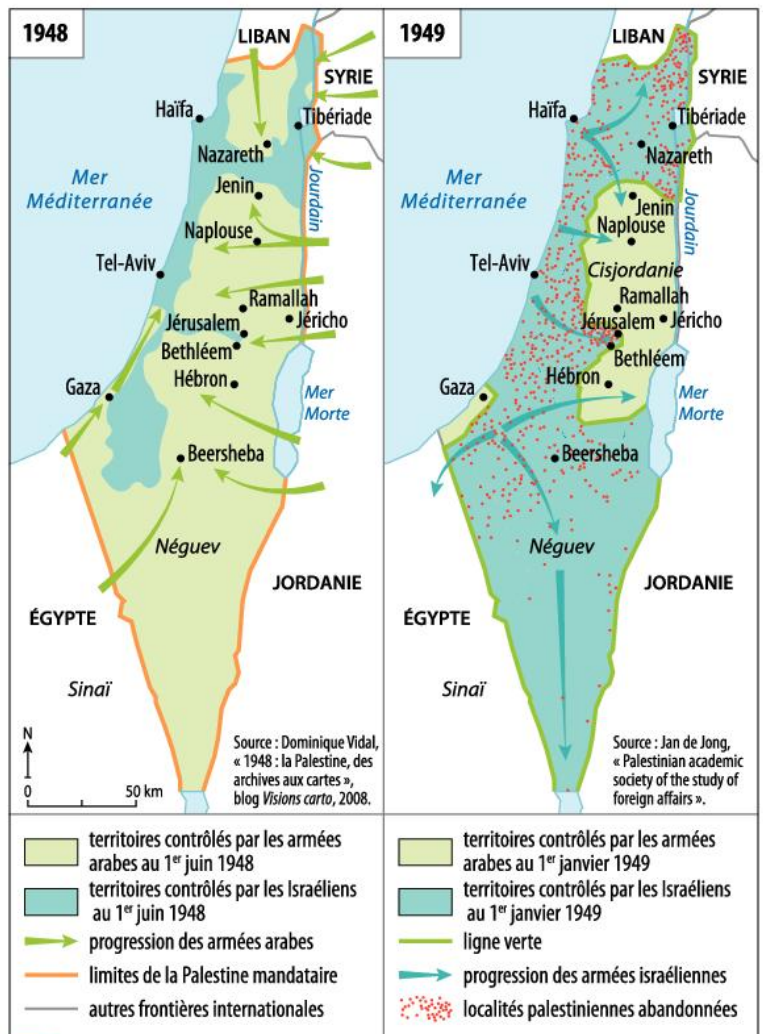

2 1948-1949, le premier conflit israéloarabe et l'exode palestinien

Au lendemain de la déclaration d'indépendance, les armées des pays arabes voisins attaquent et font reculer les forces armées du nouvel État israélien. Entre juin 1948 et janvier 1949, les armées israéliennes prennent le dessus sur les armées arabes. Les pertes de territoires entraînent l'expulsion de plus de 700 000 Palestiniens qui se réfugient en Cisjordanie ou dans les pays voisins.

Vocabulaire

- **Conflit interétatique** : conflit opposant les armées régulières de deux États.
- **Sionisme** : doctrine politique fondée par Theodor Herzl (*L'État des Juifs*, 1896) ayant pour objectif l'implantation d'un foyer national juif en Palestine passant par la migration des Juifs vers la Palestine ottomane puis mandataire. Après 1948, les principaux partis politiques (Parti travailliste, Likoud notamment) se réclament tous du sionisme, mais leurs lectures en sont différenciées en fonction de leurs opinions politiques.

3 La résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU au lendemain de la guerre des Six Jours

Au lendemain de la Guerre des Six Jours, les armées arabes ont subi des défaites spectaculaires.

« Le Conseil de sécurité, exprimant l'inquiétude que continue de lui causer la grave situation au Moyen-Orient ;
Soulignant l'inadmissibilité de l'acquisition de territoire par la guerre et la nécessité d'œuvrer pour une paix juste et durable permettant à chaque État de la région de vivre en sécurité ; […]

1. Affirme que l'accomplissement des principes de la Charte exige l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient qui devrait comprendre l'application des deux principes suivants :
– Retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés lors du récent conflit ;
– Cessation de toutes assertions de belligérance ou de tous états de belligérance et respect et reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque État de la région et leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues à l'abri de menaces ou d'actes de force.

2. Affirme en outre la nécessité :
– De garantir la liberté de navigation sur les voies d'eau internationales de la région ;
– De réaliser un juste règlement du problème des réfugiés ;
– De garantir l'inviolabilité territoriale et l'indépendance politique de chaque État de la région, par des mesures comprenant la création de zones démilitarisées. »

Résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU, 22 novembre 1967.

Anouar el-Sadate (1918-1981)
Président de la République d'Égypte de 1970 à 1981. Il lance son pays dans la guerre du Kippour en 1973 afin de reprendre le désert du Sinaï. À partir de 1977, il initie un processus de paix avec Israël conclu par un traité en 1979.

4 1977, Anouar el-Sadate s'adresse à la Knesset[1]

« Personne n'imaginait que le chef d'État du plus grand pays arabe, sur les épaules de qui reposent la plus grande partie du fardeau et la responsabilité principale dans le problème de la guerre et de la paix au Proche-Orient, pourrait se déclarer disposé à aller sur la terre de l'adversaire alors que nous étions encore dans un état de guerre et que nous souffrons toujours des effets de quatre guerres en trente ans. [...] Je suis venu chez vous pour qu'ensemble nous puissions construire une paix permanente et juste et éviter que soit versée une seule goutte de sang d'un seul Arabe ou d'un seul Israélien. [...]
Je vous dis, en vérité, que la paix ne sera réelle que si elle est fondée sur la justice et non sur l'occupation des terres d'autrui. Il n'est pas admissible que vous demandiez pour vous-mêmes ce que vous refusez aux autres. Franchement, dans l'esprit qui m'a poussé à venir aujourd'hui chez vous, je vous dis : vous devez abandonner une fois pour toutes vos rêves de conquêtes. Vous devez abandonner aussi la croyance que la force est la meilleure façon de traiter avec les Arabes. Vous devez comprendre les leçons de l'affrontement entre vous et nous. [...]
Qu'est-ce que la paix pour Israël ? Vivre dans la région avec ses voisins arabes en sûreté et en sécurité. À cela, je dis oui. Vivre à l'intérieur de ses frontières, à l'abri de toute agression. À cela je dis oui. Obtenir toutes sortes de garanties qui sauvegarderaient ces deux points. À cette demande, je dis oui. [...] Il y a de la terre arabe qu'Israël a occupée et qu'il continue à occuper par la force des armes. Nous insistons sur un retrait complet de ce territoire arabe, y compris Jérusalem arabe. »

Anouar el-Sadate, discours devant la Knesset, 20 novembre 1977.

1. Parlement de l'État d'Israël.

5 Anouar al-Sadate, Jimmy Carter et Menahem Begin signant le traité de paix, 1979

Le traité de paix, issu des accords de Camp David prévoit la reconnaissance mutuelle d'Israël et de l'Égypte, ainsi que l'évacuation du Sinaï par Israël. L'initiative de Sadate est très impopulaire dans le monde arabe (notamment en Syrie et Jordanie). Cependant, cette paix négociée avec l'Égypte met un terme à la série des conflits armés entre Israël et les armées des États arabes.

QUESTIONS

■ Sélectionner des informations, les hiérarchiser, les expliciter

1. Quelles sont les conséquences territoriales des guerres israélo-arabes ? (doc. 1 et 2)
2. Quel rôle joue l'ONU dans les tensions israélo-arabes ? (doc. 3)
3. Quelles sont les ruptures que provoque le traité de paix israélo-égyptien ? (doc. 4 et 5)

Pour aller plus loin

Vidéo

Des vidéos d'époque sur les conflits israélo-arabes :
• La guerre des Six Jours : enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000000186/la-guerre-des-six-jours.html
• La guerre de Kippour : enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000000190/la-guerre-du-kippour.html

À l'aide de ces deux vidéos, montrez comment les informations françaises présentent la guerre des Six Jours et la guerre du Kippour.

JALON

Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien : les tentatives de résolution, de la création de l'État d'Israël à nos jours

ÉTUDE

L'intifada, un conflit israélo-palestinien (1987-1995)

À partir des années 1980, le conflit israélo-arabe devient le conflit israélo-palestinien : Israël n'est plus en conflit avec des États arabes mais avec les acteurs politiques issus des territoires palestiniens. À partir de 1987, l'« intifada », large insurrection palestinienne, puis l'émergence de l'OLP comme acteur politique sur la scène internationale changent les données du conflit.

Pourquoi l'intifada marque-t-elle un tournant du conflit israélo-palestinien ?

1 De l'intifada à l'offensive diplomatique de l'OLP

Le 9 décembre 1987, un camion israélien percute un taxi palestinien dans la bande de Gaza et fait quatre morts. La rumeur se répand qu'il s'agirait en fait d'un attentat perpétré par des colons israéliens. Des émeutes populaires éclatent dans les jours suivants et se propagent à la Cisjordanie. C'est le début de l'intifada (soulèvement) ou encore de la « guerre des pierres ». Les insurgés se font connaître par des jets de pierres contre la présence israélienne. […]

L'intifada s'organise autour de comités populaires, professionnels ou locaux chargés de mettre en œuvre les [actions] : grèves, boycott des marchandises israéliennes, refus de payer les taxes israéliennes. Le soulèvement fait en moyenne un mort palestinien par jour. Environ 15 000 Arabes sont emprisonnés. […] Le 22 décembre 1987, la résolution 605 du Conseil de sécurité […] déplore « les politiques et pratiques d'Israël qui violent les droits du peuple palestinien dans les territoires occupés ». Alors que l'image d'Israël est ternie par le soulèvement palestinien, l'OLP déclenche une formidable offensive diplomatique. […]

L'intifada rehausse le prestige de l'OLP dans le monde arabe. […] L'organisation redevient un interlocuteur privilégié des régimes en place. Bénéficiant donc d'un fort soutien régional, Arafat décide de mettre en œuvre sa politique de modération. Le 14 septembre 1988, devant le Parlement européen, il réitère son engagement à ne pas avoir recours au terrorisme et son acceptation de la légalité internationale. C'est une reconnaissance implicite des résolutions onusiennes. Il affirme être prêt à une coexistence avec Israël.

Vincent Cloarec et Henri Laurens, *Le Moyen-Orient au 20e siècle*, Armand Colin, 2000.

Vocabulaire

- **Intifada :** soulèvement au cours duquel de nombreux Palestiniens affrontent les forces armées israéliennes au cours de violentes émeutes.
- **Organisation de libération de la Palestine (OLP) :** organisation politique armée palestinienne fondée en 1964 et pratiquant la lutte armée contre Israël. Entre 1964 et le début des années 1990, l'OLP nie la légitimité de l'existence de l'État israélien, ce dernier considère l'OLP comme une organisation terroriste. Au cours de l'intifada, la reconnaissance mutuelle de ces deux acteurs politiques ouvre la voie aux accords d'Oslo.

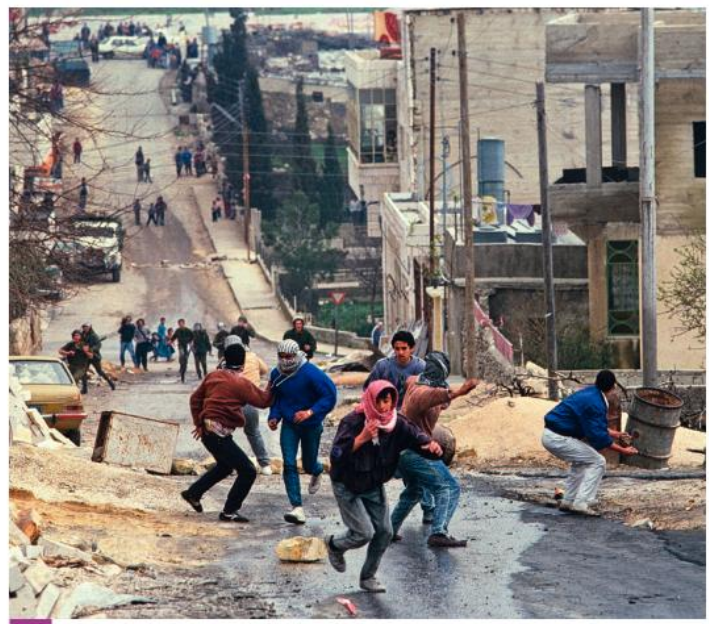

2 L'intifada, « la guerre des pierres »

L'intifada est essentiellement le fait d'une jeune génération de Palestiniens protestant contre l'occupation des territoires. La photographie a été prise à Ramallah (Cisjordanie) le 28 février 1988 soit lors du paroxysme de l'intifada. Elle donne à voir des jeunes Palestiniens portant le keffieh jetant des pierres (premier plan) sur des soldats israéliens en contrebas.

Année	Victimes palestiniennes des territoires occupés	Victimes israéliennes
1987 (décembre)	22	0
1988	289	10
1989	285	9
1990	125	7
1991	91	8
1992	134	25
1993	154	45
Total 1987-1993	1 100 civils	104 (47 soldats, 57 civils)

3 Le bilan humain de la première intifada selon l'ONG Btselem

Btselem est une ONG israélienne défendant les droits des Palestiniens.

Yasser Arafat (1929-2004)

Dirigeant de l'OLP dès les années 1960, Yasser Arafat négocie les accords d'Oslo (1993-1995) avec Yitzhak Rabin. À la suite de ces accords, il devient le premier président de l'Autorité nationale palestinienne jusqu'à sa mort en 2004.

Yitzhak Rabin (1922-1995)

Né à Jérusalem, Yitzhak Rabin est militaire de carrière. Il mène ensuite une carrière politique au sein du parti travailliste. Il devient Premier ministre de 1974 à 1977, puis de 1992 à 1995. Au lendemain de la première intifada, il participe aux accords d'Oslo négociés avec Yasser Arafat (1993-1995), ce qui inaugure le processus de paix. Il meurt assassiné par un extrémiste israélien.

4 Les accords d'Oslo 1993-1995

En juillet 1992, le travailliste Yitzhak Rabin arrive au pouvoir. Depuis l'intifada, l'OLP est de plus en plus reconnue sur la scène internationale. Alors que la première « charte nationale palestinienne » de l'OLP (1964) ne reconnaissait pas l'État israélien, Yasser Arafat déclare reconnaître son existence à plusieurs reprises, ce qui ouvre la voie aux accords d'Oslo (1993-1995).

« Monsieur le Premier ministre, […]
L'OLP reconnaît le droit de l'État d'Israël à vivre en paix et dans la sécurité. […]
L'OLP renonce à recourir au terrorisme et à tout autre acte de violence et assumera la responsabilité sur l'ensemble des éléments et personnels de l'OLP, afin d'assurer le respect de cet engagement, d'en prévenir les violations et de prendre des mesures disciplinaires contre les contrevenants.
Dans la perspective d'une ère nouvelle et de la signature de la Déclaration de principes, et du fait de l'acceptation par les Palestiniens des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, l'OLP affirme que les articles et les points de la Charte palestinienne qui nient le droit d'Israël à exister, ainsi que les points de la Charte qui sont en contradiction avec les engagements de cette lettre sont désormais inopérants et non valides. […]
Sincèrement,
Yasser Arafat, Président de l'OLP »

Lettre de Yasser Arafat, président de l'OLP, adressée à Yitzhak Rabin, Premier ministre israélien, 9 septembre 1993.

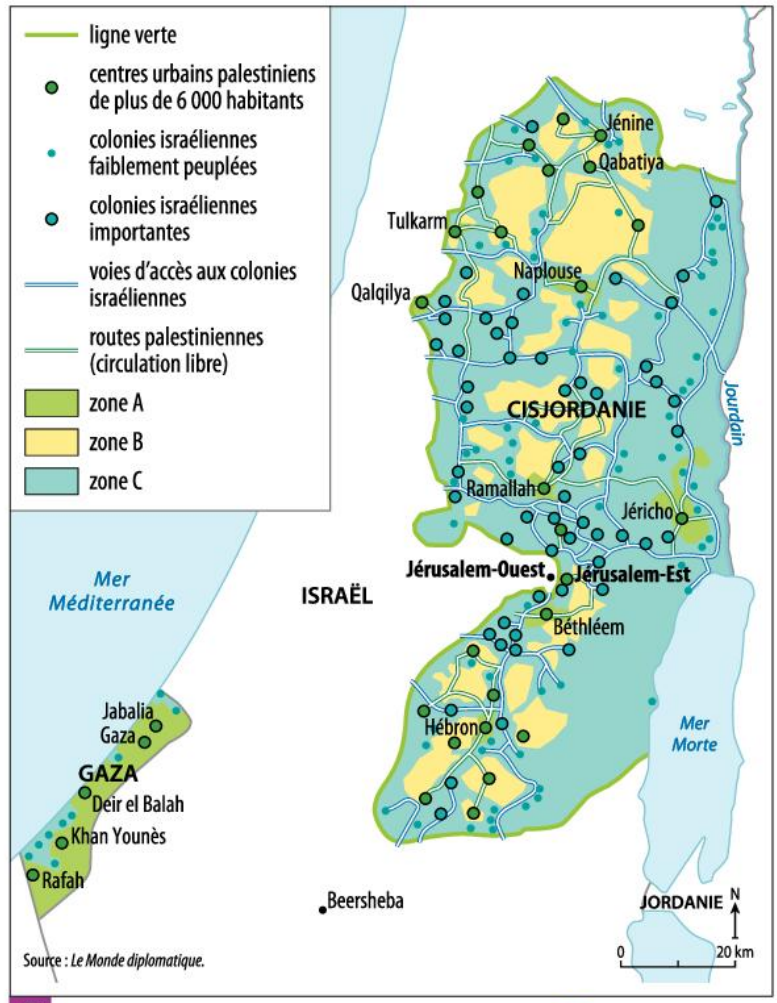

5 Les territoires palestiniens selon les accords d'Oslo II (1995)

Carte interactive

Zone A : grandes villes palestiniennes sous contrôle civil et militaire palestinien.
Zone B : autres localités sous régime mixte avec un contrôle sécuritaire conjoint.
Zone C : sous contrôle d'Israël.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Quelles sont les raisons du déclenchement de l'intifada ? (doc. 1, 2 et 3)
2. Quelles sont les principales décisions prises lors des accords d'Oslo ? (doc. 4)
3. À quelles limites le processus de paix envisagé lors des accords d'Oslo se heurte-t-il ? (doc. 5)

Vers le bac - Dissertation

■ Organiser des connaissances de manière à traiter le sujet

En vous appuyant sur les documents, rédigez un paragraphe répondant au sujet suivant :
Comment les accords d'Oslo tentent-ils d'apporter une réponse à l'intifada ?

Aide Pour vous guider, rédigez votre réponse à partir des réponses aux questions ci-dessus.

JALON

REPÈRES 2

Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique

L'Irak, un pays au cœur des tensions du Moyen-Orient

LE POINT SUR...

...les guerres du Golfe

En août 1990, l'Irak envahit le Koweït afin de prendre possession de ses champs pétrolifères. L'ONU réagit en soumettant l'Irak à un ultimatum pour quitter le territoire koweïtien, qui expire le 15 janvier 1991. Le lendemain, une coalition internationale mandatée par l'ONU et sous commandement des États-Unis intervient militairement. Cette opération « Tempête du désert » met fin à l'occupation du Koweït par l'Irak.

Au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis accusent Saddam Husseinde ne pas respecter les termes de la paix de 1991, de protéger des terroristes islamistes et de cacher des « armes de destruction massives ». En 2003, les États-Unis cherchent à convaincre l'ONU de soutenir l'invasion, en vain. Déclenchée le 20 mars 2003, l'opération « Liberté irakienne » aboutit à la chute du régime irakien le 9 avril ; Saddam Hussein est capturé le 13 décembre. La présence américaine en Irak se poursuit jusqu'en 2011.

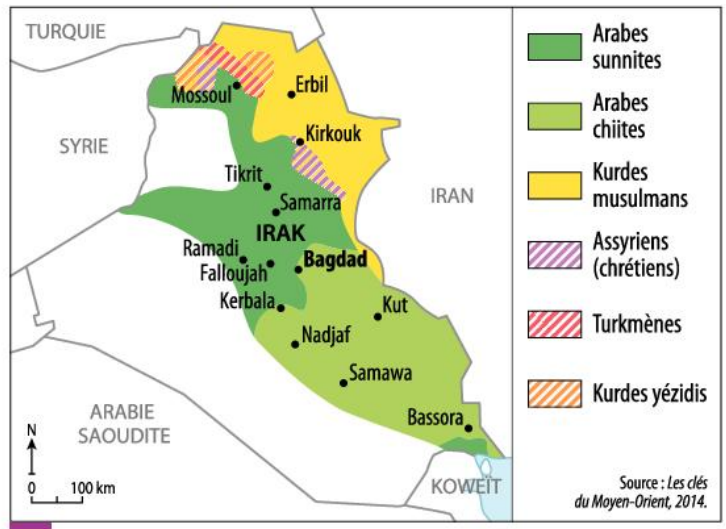

1 L'Irak, un pays multiconfessionnel

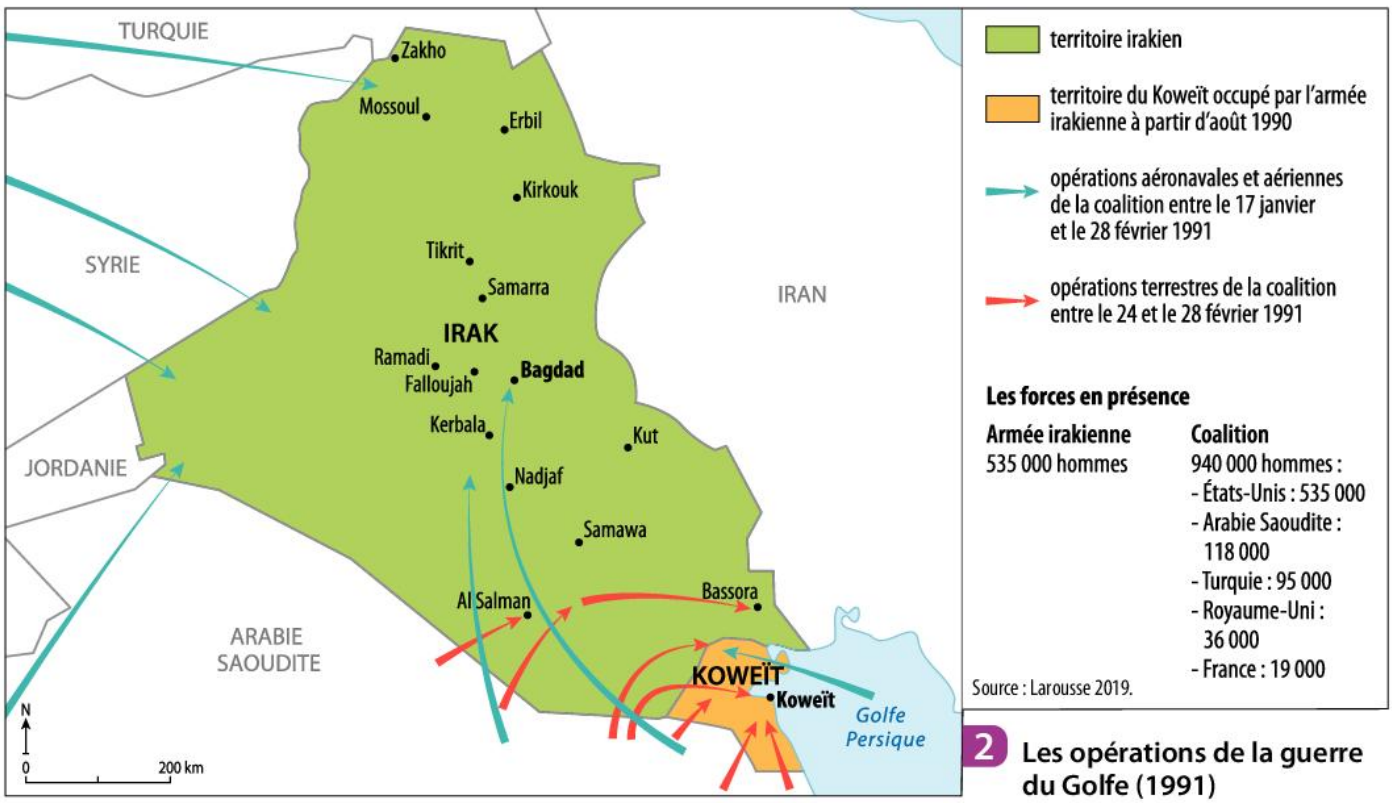

2 Les opérations de la guerre du Golfe (1991)

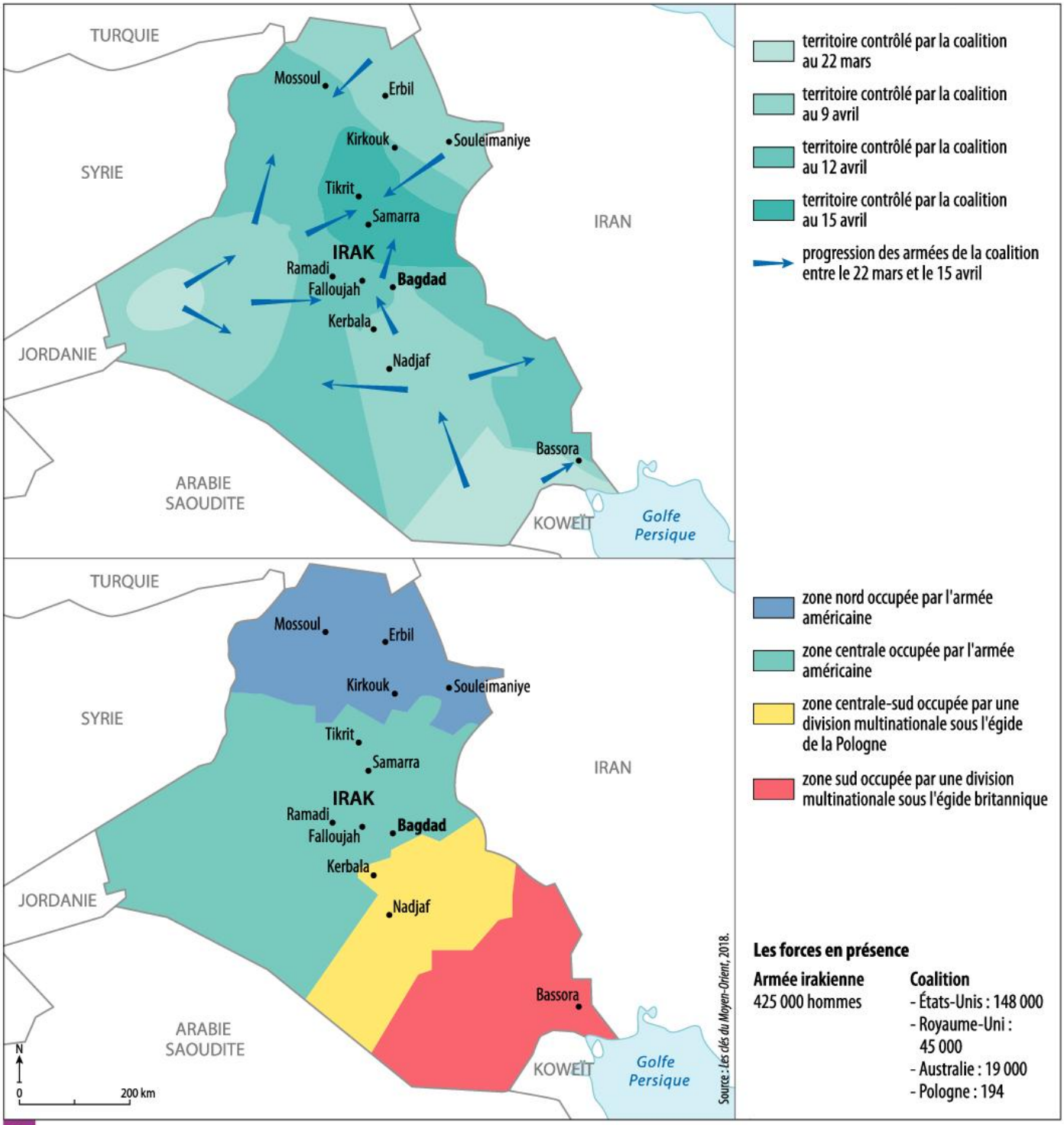

3 **L'invasion et l'occupation de l'Irak (2003)**

Carte interactive

Saddam Hussein
(1937-2006)
Président à la tête du régime autoritaire irakien entre 1979 et l'invasion irakienne de 2003. Il envahit le Koweït en 1990 puis subit une défaite en 1991. Il perd le pouvoir à la suite de l'invasion américaine de 2003. Il est exécuté par les nouvelles autorités irakiennes en 2006.

QUESTIONS

1. Montrez que l'Irak est un pays où le peuplement est très hétérogène. (doc. 1)
2. Dans quelles régions les combats se concentrent-ils lors de la première guerre du Golfe ? (doc. 2)
3. Quelles sont les conséquences de l'invasion de l'Irak par les troupes de la coalition en 2003 ? (doc. 3)

JALON

Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique

ÉTUDE

ORAL

1990-1991, la première guerre du Golfe

L'invasion du Koweït par les armées irakiennes à l'été 1990 est suivie d'une réaction immédiate de la communauté internationale. Sous mandat de l'ONU, une large coalition dominée par les États-Unis intervient contre les armées irakiennes à partir de janvier 1991 et obtient le retrait du Koweït après 42 jours de combat.

Comment une coalition internationale sous l'égide de l'ONU a-t-elle pu mettre fin aussi rapidement à l'invasion irakienne du Koweït ?

1 29 novembre 1990, l'ONU impose un ultimatum à l'Irak

« Notant qu'en dépit de tous les efforts déployés par les Nations unies l'Irak refuse de s'acquitter de son obligation d'appliquer la résolution 660[1] et les résolutions ultérieures susvisées, défiant ouvertement le Conseil,

Ayant à l'esprit les devoirs et les responsabilités que la charte des Nations unies lui assigne pour ce qui est de veiller au maintien et à la préservation de la paix et de la sécurité internationales,

Résolu à faire pleinement respecter ses décisions,

Agissant en application du chapitre VII[2] de la charte des Nations unies,

1. Le Conseil exige que l'Irak se conforme pleinement à la résolution 660 (1990) et à toutes les résolutions pertinentes ultérieures et, sans revenir sur aucune de ses décisions, décide de lui accorder une période de grâce pour lui laisser une dernière chance de la faire,

2. Autorise les États membres qui coopèrent avec le gouvernement du Koweït, si au 15 janvier 1991 l'Irak n'a pas pleinement appliqué les résolutions susmentionnées conformément au paragraphe 1 ci-dessus, à user de tous les moyens nécessaires pour faire respecter et appliquer la résolution 660 (1990) du Conseil de sécurité et toutes les résolutions pertinentes ultérieures, ainsi que pour rétablir la paix et la sécurité internationales dans la région,

3. Demande à tous les États d'apporter l'appui voulu aux mesures envisagées au paragraphe 2 de la présente résolution. »

« Résolution 678 » du Conseil de sécurité de l'ONU, 29 novembre 1990.

1. Résolution prise lors de l'invasion irakienne du Koweït en août 1990 et ordonnant aux troupes irakiennes de quitter le territoire koweïtien.
2. Chapitre concernant les actions en cas de menace contre la paix.

George Bush (1924-2018)
Président des États-Unis (1989-1993) issu du parti républicain. Il dirige l'opération « Tempête du désert » (1991) sous mandat de l'ONU afin de mettre un terme à l'occupation irakienne du Koweït.

2 La domination des airs

Entre le 16 janvier et le 28 février, les 2 400 avions de combat de la coalition maîtrisent totalement l'espace aérien et larguent 88 000 tonnes de bombes. Les forces irakiennes incendient plus de 700 puits de pétrole afin d'obscurcir le ciel et d'empêcher, sans succès, les opérations aériennes de la coalition. L'image montre des avions états-uniens F-15 et F-16 survolant des puits de pétrole incendiés.

3 « Les armes vont parler » : François Mitterrand annonce la participation de la France à la guerre du Golfe

Le 16 janvier 1991 à 20 h, le président de la République François Mitterrand annonce la participation de la France (19 000 soldats) à l'opération « Tempête du désert ».

« Françaises, Français, mes chers compatriotes,

Lorsque je vous ai adressé mes vœux le 31 décembre, je ne vous ai pas caché la gravité de la situation créée par le refus obstiné de l'Irak d'évacuer le Koweït et de respecter le droit international qu'il avait approuvé, comme nous, en signant la Charte des Nations unies. Je vous ai dit alors quels étaient les devoirs de la France, quelles propositions nous avions faites en son nom, notre action au Conseil de sécurité et ailleurs, pourquoi nous avions appliqué les résolutions des Nations unies, notamment par l'envoi d'une force armée dans la région du Golfe. Je vous ai dit aussi que rien ne serait négligé par la France pour tenter de sauver la paix. Or, depuis ce matin, la crise internationale est entrée dans une phase décisive. Le délai accordé par les Nations unies à la réflexion, et autant que possible au dialogue entre ceux qui pouvaient infléchir le destin est maintenant dépassé. Sauf événement imprévu, donc improbable, les armes vont parler. […]

Les résolutions adoptées par les Nations unies, que nous avons votées, représentent à mes yeux la garantie suprême d'un ordre mondial fondé sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. De ce droit, nous avons le plus grand besoin. Nos libertés, notre indépendance, notre sécurité sont à ce prix. Il faut que vous en soyez sûrs : protéger le droit dans le Golfe, au Moyen-Orient, aussi loin de nous qu'ils semblent sur une carte de géographie, c'est protéger notre pays. Ne laissons jamais à la loi du plus fort le soin de gouverner le monde. Un jour ou l'autre elle s'installerait chez nous. »

François Mitterrand, allocution présidentielle télévisée, 16 janvier 1991.

François Mitterrand (1916-1996)
Président de la République française (1981-1995). Il décide de la participation des armées françaises à la guerre du Golfe (1991), menée sous mandat de l'ONU.

4 Une victoire rapide

L'intensité des bombardements aériens qui détruisent l'essentiel des véhicules blindés irakiens couplée à la rapidité de l'offensive terrestre (24 février) provoque la reddition rapide de dizaines de milliers de soldats irakiens.

5 Un bilan de la première guerre du Golfe

Victimes directes. Entre 30 000 et 100 000 selon les sources (surtout des civils) côté irakien ; près de 450 morts dans les rangs des coalisés.

Victimes indirectes. Plus de 100 000 « décès excessifs » (dont environ 70 000 enfants de moins de 15 ans) pour raisons sanitaires […] ; près d'un million de morts dus à l'embargo international […].

Destructions matérielles : les deux tiers du potentiel militaire irakien, 92 % des centrales électriques, 80 % des raffineries, la quasi-totalité des complexes pétrochimiques, des centres de télécommunications, des ponts, des voies de communication. […]

Remodelage des frontières : partition de la base navale d'Oum Qasr (unique débouché maritime de l'Irak), perte du champ pétrolifère de Rumailah, à la frontière irako-koweïtienne ; création d'un espace démilitarisé entre l'Irak et le Koweït ; établissement d'une zone de sécurité au nord du 36e parallèle, afin de protéger les populations kurdes.

« Ces guerres qu'on dit humanitaires », *Manière de voir* n° 120, décembre 2010-janvier 2011.

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ■ Réaliser un exposé **ORAL**

À l'aide des documents, préparez une présentation orale d'une quinzaine de minutes répondant au sujet : **Comment l'invasion du Koweït par l'Irak a-t-elle été rapidement arrêtée par l'intervention de la coalition internationale ?**

■ Préparer l'oral

1. En quoi l'intervention militaire de 1991 est-elle légitime du point de vue du droit international ? Quels sont les arguments avancés par François Mitterrand afin de justifier la participation des armées françaises ? (doc. 1 et 2)
2. Quels ont été les facteurs de la rapidité de la victoire de la coalition ? (doc. 3, 4 et 5)

■ Organiser sa prise de parole

3. Prévoyez une introduction avec une accroche pertinente pour intéresser d'emblée votre auditoire.
4. Veillez à parler distinctement et pas trop rapidement afin de ne pas perdre l'attention du public.

Vers le bac - Dissertation

■ Rédiger un texte pertinent

Rédigez un paragraphe de dissertation sur le rôle de l'ONU dans la première guerre du Golfe.

JALON

Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique

ÉTUDE

2003, l'invasion de l'Irak : victoire militaire, victoire politique ?

En 2003, George Bush et son administration prennent la décision d'envahir l'Irak afin de renverser Saddam Hussein dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme » lancée après les attentats du 11 septembre 2001. L'intervention provoque la chute rapide du régime de Saddam Hussein.

L'invasion de 2003 suivie de l'occupation de l'Irak peuvent-elles être considérées comme une victoire politique états-unienne ?

1 Le « non » de la France aux États-Unis

Nous nous sommes trouvés dès l'origine face à un problème. Un Irak qui, à l'évidence, possédait des armes de destruction massive, entre les mains d'un régime indiscutablement dangereux et qui présentaient par conséquent un risque certain pour le monde. Il était donc essentiel de désarmer ce régime, ce pays, d'éliminer ses armes de destruction massive. […] Pour le désarmer, il y avait deux voies. La voie de la guerre, naturellement, mais aussi la voie du contrôle et de la contrainte, celle qui consistait à aller sur place, avec l'autorité de l'ONU, pour maîtriser ces armements, les trouver et les détruire. Et la communauté internationale, à l'unanimité, en votant au Conseil de sécurité la résolution 1441, a pris une décision qui consistait à dire : « Nous allons désarmer l'Irak de manière pacifique, c'est-à-dire par les inspections. […]

[Les États-Unis souhaitent proposer une nouvelle résolution au Conseil de sécurité qui donnerait un ultimatum à l'Irak]. Autrement dit, on passe d'un système qui était celui de la poursuite des inspections pour désarmer l'Irak à un autre système qui consiste à dire : « Dans tant de jours, on fait la guerre ». […] Ma position, c'est que, quelles que soient les circonstances, la France votera non parce qu'elle considère ce soir qu'il n'y a pas lieu de faire une guerre pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé, c'est-à-dire le désarmement de l'Irak.

Entretien télévisé entre les journalistes Patrick Poivre d'Arvor et David Pujadas et le président de la République Jacques Chirac, 10 mars 2003.

Jacques Chirac (1932-2019)
Président de la République française (1995-2007). Il s'oppose à l'intervention états-unienne de 2003 au Conseil de sécurité des Nations unies. L'invasion de l'Irak a donc lieu sans mandat de l'ONU ni participation de la France.

2 La prise de Bagdad

Renversement des statues colossales de Saddam Hussein lors de la prise de Bagdad, le 9 avril 2003.

3 1er mai 2003, « *Mission accomplished* »

« Les principales opérations de combat ont cessé en Irak. Lors de la bataille d'Irak, les États-Unis et leurs alliés l'ont emporté. Désormais, notre coalition est engagée dans la sécurisation et la reconstruction du pays.

Désormais, nous avons la capacité de libérer une nation en détruisant un régime dangereux et agressif. Grâce à de nouvelles tactiques et des armes précises, nous pouvons remplir des objectifs militaires sans que les civils n'aient à subir de violence. […]

La transition entre la dictature et la démocratie prendra du temps, mais ces efforts ne sont pas vains. Notre coalition restera jusqu'à ce que ce travail soit terminé. Puis nous partirons, laissant derrière nous un Irak libre.

Discours du président George W Bush proclamant la « mission accomplie », 1er mai 2003.

George W. Bush (né en 1946)
Président des États-Unis (2000-2008) issu du parti républicain. Il lance la « guerre contre le terrorisme » au lendemain des attentats du 11-Septembre. En 2003, il décide d'envahir l'Irak et de renverser le régime de Saddam Hussein sans mandat de l'ONU.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Comparez les arguments employés par les deux présidents pour justifier, respectivement, leur non-intervention et l'invasion de l'Irak. (doc. 1 et 3)
2. En quoi les documents témoignent-ils de la puissance états-unienne ? (doc. 1, 2 et 3)

Pour aller plus loin

Generation Kill (2008), une série de sept épisodes de David Simon sur le 1er bataillon de reconnaissance du Corps des marines américains.

À l'aide de cette mini-série, décrivez le quotidien du premier bataillon de reconnaissance durant la prise de Bagdad.

JALON

ÉTUDE

L'Irak, un pays en voie de désintégration depuis 2003

Alors que George Bush a revendiqué la victoire après un mois d'opérations militaires, l'occupation de l'Irak, théoriquement destinée à assurer la transition démocratique du pays, ne se traduit pas par une baisse des tensions. La chute du régime de Saddam Hussein ouvre la voie à une période de chaos, dont l'Irak n'est toujours pas sortie à la fin des années 2010.

Pourquoi l'intervention américaine en Irak n'a-t-elle pas réussi à installer une paix durable ?

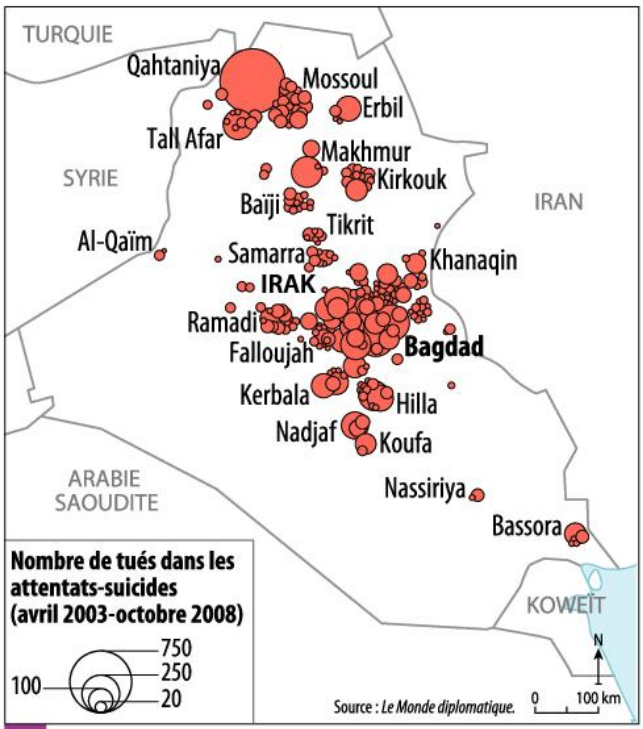

1 Les attentats-suicides en Irak, 2003-2008

À la suite de la chute du régime de Saddam Hussein, l'armée états-unienne devient une force d'occupation dont l'ambition est de permettre la reconstruction du pays et la mise en place d'un nouvel État démocratique irakien. Le pays sombre dans la violence, les attentats visant l'armée états-unienne, le nouvel État irakien et les violences intercommunautaires se multiplient.

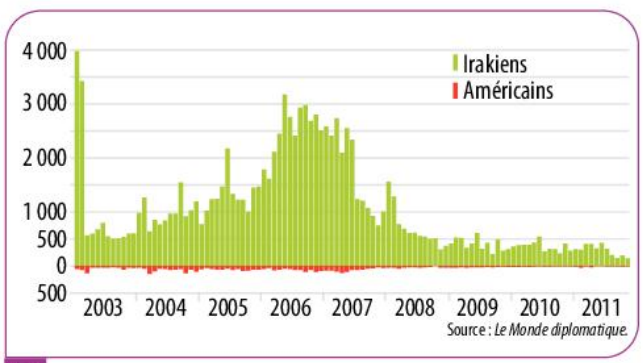

2 Les décès liés à au conflit, 2003-2011

3 Le bilan de l'intervention états-unienne

Les dernières troupes combattantes américaines ont quitté l'Irak. […] Cette guerre d'agression, non provoquée, déclenchée sous le faux prétexte de chercher des armes de destruction massive, est d'abord une violation des principes des Nations unies […].

Le bilan de la guerre américaine, menée sans l'aval des Nations unies, est accablant :

– Destruction du pays, de ses structures étatiques et administratives. Il n'existe plus d'État irakien qui fonctionne. […]

– Le bilan humain est terrible. Si on connaît précisément les pertes américaines (environ 4 400 tués), celles des Irakiens ont fait l'objet d'évaluations très diverses : on ne recense pas un mort « arabe » comme on recense un mort « occidental » ; seul ce dernier a un visage. Entre cent mille et plusieurs centaines de milliers de personnes tuées, des milliers de disparus, des centaines de milliers de personnes déplacées et de réfugiées […], des centaines de milliers de blessés.

– Malgré les coups qui lui ont été portés depuis 2007, Al-Qaïda, qui, rappelons-le, était absente d'Irak jusqu'en 2003, s'y est implantée. […]

Personne n'affirme plus que les États-Unis ont gagné la guerre en Irak, surtout si l'on se reporte aux objectifs initiaux du président George W. Bush : installation à Bagdad d'un gouvernement allié, prêt à collaborer avec Washington, à lui accorder des bases et disposé à établir des relations diplomatiques avec Israël ; ouverture des ressources de l'Irak au marché libre ; démocratisation du Proche-Orient ; isolement du régime iranien.

Alain Gresh, « Guerre d'Irak, le crime », blog « Nouvelles d'orient », *Le Monde diplomatique*, 31 août 2010.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Quelles sont les conséquences à moyen terme de l'invasion de l'Irak ? (doc. 1 et 2).
2. Quel bilan tire Alain Gresh de l'intervention américaine en Irak ? (doc. 3)

Vers le bac – Étude critique de document

En analysant les documents 2 et 3, vous montrerez que le bilan de l'intervention américaine en Irak n'a pas réussi à ramener la paix dans le pays.

LEÇON 1

Une région stratégique qui attise les convoitises des puissances internationales

Pourquoi les grandes puissances s'intéressent-elles de près au Moyen-Orient ?

Jérusalem, une ville religieuse

Le Mur des Lamentations (au premier plan) et le dôme du Rocher.

A Une région au cœur des échanges mondiaux

- **Le Moyen-Orient occupe une position stratégique à l'échelle du monde.** Au milieu du XXe siècle, la région est, pour l'Empire britannique, une zone intermédiaire entre l'Europe et l'Inde, colonie britannique. L'expression même de « Moyen-Orient » évoque cette situation intermédiaire entre l'Europe et l'Asie. Depuis les années 1980, qui ont vu l'accélération et l'intensification des échanges maritimes dans le processus de la mondialisation, les passages stratégiques du Moyen-Orient (notamment le canal de Suez) sont traversés par la voie maritime la plus fréquentée au monde reliant la Chine à l'Europe.
- **Cette situation géographique au cœur des flux les plus intenses de la mondialisation** est un premier facteur d'intérêt de la part des puissances internationales pour lesquelles le passage des navires de commerce dans la région est vital.

B Des ressources pétrolières gigantesques

- **Les ressources en hydrocarbures du Moyen-Orient sont également d'une grande importance stratégique** pour les puissances internationales. Des pays du Moyen-Orient détiennent la moitié des réserves mondiales connues de pétrole et sont actuellement parmi les premiers producteurs de pétrole au monde : Arabie Saoudite, Iran, Irak, Émirats arabes unis, Koweït.
- **En 1973 (guerre de Kippour/guerre du Ramadan) et 1979 (Révolution iranienne), des troubles survenus dans la région ont occasionné des** « chocs pétroliers » qui ont précipité de nombreux pays développés dans la crise économique. Le pétrole étant vital pour le fonctionnement des sociétés des pays développés, les puissances internationales surveillent la région et tentent d'y maintenir une stabilité politique. Dans le Golfe arabo-persique, le détroit d'Ormuz séparant l'Iran de l'Arabie saoudite est une artère vitale pour l'approvisionnement en pétrole du monde. Celui-ci est particulièrement surveillé.

C Le berceau des trois grandes religions monothéistes

- **Enfin, la région contient également des lieux saints dont le poids symbolique est fort.** On trouve au Moyen-Orient les lieux les plus saints des religions du livre (judaïsme, christianisme, islam) : Jérusalem (pour les trois religions), La Mecque (pour l'islam). Ces lieux saints sont la destination de pèlerinages et leur contrôle est un enjeu géopolitique. L'espace urbain de la vieille ville de Jérusalem est un espace restreint qui concentrent l'esplanade des mosquées (Dôme du rocher, mosquée al-Aqsa), le Saint-Sépulcre (tombeau de Jésus-Christ) et le mur des lamentations. Israël occupe Jérusalem-Est qui contient la vieille ville de Jérusalem.
- **Israël et Jérusalem sont depuis le début du XXe siècle un enjeu géopolitique majeur** avec la déclaration Balfour (1917), dans laquelle le gouvernement britannique soutient le projet sioniste de construction d'un État juif en Palestine. Cependant, le conflit israélo-palestinien n'est pas un conflit religieux, mais territorial et politique.

Vocabulaire

- « Chocs pétroliers » : soudaine augmentation des prix du pétrole en 1973 et 1979 liée à des événements géopolitiques (guerre de Kippour en 1973 et révolution en Iran en 1979).
- Lieu saint : dans une religion, lieu ou ville qui jouit d'un statut particulier, d'une grande religiosité.

LEÇON 2

L'implication des acteurs internationaux lors des conflits interétatiques de 1945 à 1991

Comment les grandes puissances se sont-elles impliquées dans les conflits au Moyen-Orient depuis 1945 ?

Une armée irakienne dépassée par la force de la coalition

Photographie de la « *Highway of Death* », où les véhicules irakiens qui se replient sont bombardés par les troupes de la coalition.

A Des conflits interétatiques entre Israël et les États arabes voisins

- **Les conflits armés de la période courant de 1948 à la décennie 1990 sont essentiellement des conflits interétatiques :** ce sont les armées régulières des États qui s'affrontent. On peut ainsi citer le conflit israélo-arabe à propos des territoires israélo-palestiniens (1948-1979), la guerre Iran-Irak (1980-1988) et la guerre du Golfe (1990-1991).
- **Si les conflits opposent toujours, au moins dans un premier temps, les acteurs régionaux, l'implication des acteurs internationaux est systématique mais peut varier dans ses modalités.** Elle peut consister dans le vote de résolutions au Conseil de sécurité de l'ONU afin de faire respecter divers principes fondateurs du droit international, particulièrement la souveraineté des États sur leurs territoires. L'implication des puissances peut également se traduire par une intervention militaire directe sous mandat du Conseil de sécurité de l'ONU, comme lors de la guerre du Golfe (1990-1991).

B La question des frontières israéliennes et palestiniennes

JALON p. 142-147

- **Le conflit israélo-arabe a pour objet la souveraineté sur les territoires de l'ex-Palestine mandataire** sous contrôle britannique jusqu'en 1948. Les différents moments du conflit israélo-arabe (1948-1949, 1956, 1967, 1973) voient l'opposition de l'armée israélienne aux armées des États arabes voisins : Égypte, Jordanie, Syrie, Liban. Les forces armées israéliennes l'emportent sur les armées arabes lors de ces conflits. Après 1967, Israël occupe tous les territoires palestiniens auparavant administrés par les États arabes : bande de Gaza, Cisjordanie dont Jérusalem-Est.
- **Le président des États-Unis Jimmy Carter joue un rôle de premier plan dans la conclusion du traité de paix entre Israël et l'Égypte**, puisque les négociations entre Anouar el-Sadate et Menahem Begin ont lieu en 1978 dans sa résidence de Camp David aux États-Unis. Le traité de paix est signé à Washington en 1979 en la présence du président Carter.

C La première guerre du Golfe : l'Irak contre la coalition internationale

JALON p. 148-153

- **La guerre du Golfe (1990-1991) est un exemple type de conflit interétatique impliquant des acteurs régionaux et internationaux.** L'Irak de Saddam Hussein envahit le territoire du Koweït en août 1990. L'invasion condamnée par la communauté internationale donne lieu à des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU demandant au pouvoir irakien d'évacuer le Koweït.
- **Une large coalition de 34 pays dirigée par les États-Unis attaque l'armée irakienne. Les lourdes pertes subies par les armées irakiennes** lors des opérations de janvier et février 1991 contraignent l'Irak à évacuer le Koweït. La guerre du Golfe voit donc la résolution d'un conflit interétatique régional (Irak-Koweït) par l'intervention d'une coalition majoritairement composée d'armées extérieures à la région sous mandat du Conseil de sécurité des Nations unies.

Vocabulaire

- **Droit international :** ensemble de règles et de lois qui définissent les relations entre États ou mises en place par des organisations internationales, telles l'ONU.
- **Souveraineté :** capacité d'un État d'être autonome et reconnu comme tel par les autres États.

LEÇON 3

Depuis les années 1990, des conflits asymétriques de plus en plus complexes

Quelles ont été les caractéristiques des conflits dans la région au cours des trois dernières décennies ?

La Syrie détruite par la guerre civile

La ghouta orientale (Syrie) assiégée et bombardée, 5 mars 2018.

A L'intifada, une guerre civile

JALON p. 142-147

La première intifada (1987-1993) confirme la mutation du conflit étatique israélo-arabe en conflit asymétrique israélo-palestinien. L'intifada (ou « guerre des pierres ») est un soulèvement de la population palestinienne et des organisations politiques des territoires occupés depuis 1967. L'armée israélienne n'est pas opposée à une autre armée mais à une population et à des organisations politiques armées (OLP, Hamas à Gaza).

La première intifada trouve une issue dans les accords d'Oslo (1993-1995) sous l'égide du président américain Bill Clinton. L'assassinat de Yitzhak Rabin (1995), la seconde intifada (2000-2006) et le retour régulier des violences (l'opération « plomb durci » à Gaza en 2008-2009, notamment) provoquent le durcissement et la radicalisation des positions des deux parties. L'administration Trump (depuis 2017) a un parti pris résolument pro-israélien : le processus de paix est au point mort.

B L'impossible pacification de l'Irak

JALON p. 148-153

L'intervention états-unienne en Irak de 2003 sans mandat de l'ONU est un tournant dans l'histoire des conflits dans la région. La coalition dirigée par les États-Unis obtient une victoire rapide contre l'armée irakienne. Cependant, l'installation d'un pouvoir proaméricain à Bagdad et l'occupation de l'Irak produisent une situation de guerre civile. Les États-Unis quittent l'Irak en 2011 laissant un pays meurtri, instable et profondément divisé.

C Les conséquences des printemps arabes au Moyen-Orient

À la suite des printemps arabes de 2011 qui ont vu le soulèvement de populations contre des dictateurs au pouvoir (Tunisie, Égypte, Syrie), une guerre civile éclate en Syrie. La guerre civile syrienne oppose le président au pouvoir à divers groupes rebelles. À partir de 2014-2015, le chaos syrien s'étend à l'Irak, provoquant une situation d'une très grande complexité impliquant les gouvernements d'États effondrés (Irak, Syrie), des organisations terroristes contrôlant des territoires (Daech, front al-Nusra), des forces régionales (Kurdes du PYD syrien, Kurdes du KRG irakien), les puissances régionales (Iran, Arabie saoudite, Turquie) et des puissances internationales antagonistes (Russie, États-Unis). La guerre civile au Yémen (depuis 2014) oppose ainsi les houthis, des rebelles chiites soutenus par l'Iran, au gouvernement sunnite soutenu par l'Arabie saoudite.

Les puissances extérieures à la région sont impliquées dans le conflit irako-syrien mais sont divisées voire opposées. La Russie étant opposée à la France et aux États-Unis, tous trois membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU ayant un droit de veto, aucune résolution décisive ne peut être adoptée aux Nations unies. Le conflit irako-syrien devient un symbole de l'incapacité de l'ONU et de la communauté internationale à agir efficacement afin de garantir la paix dans la région.

Vocabulaire

- **Chiite :** branche minoritaire de l'islam, présente principalement en Iran et au nord de l'Irak, organisée autour d'un clergé, qui estime que l'autorité dans l'islam doit être aux mains des descendants du prophète Muhammad.
- **Conflit asymétrique :** conflit opposant les forces armées d'un État à un groupe aux capacités militaires moindres. Le rapport de force militaire étant déséquilibré, le groupe « faible » évite les affrontements frontaux et privilégie des stratégies de ruse ou de harcèlement.
- **Sunnite :** branche majoritaire de l'islam (elle représente 90 % des musulmans), qui interprète l'islam uniquement en fonction des actes du prophète Muhammad compilés dans les hadiths.

L'ESSENTIEL Objet de travail conclusif → Leçons 1 à 3

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

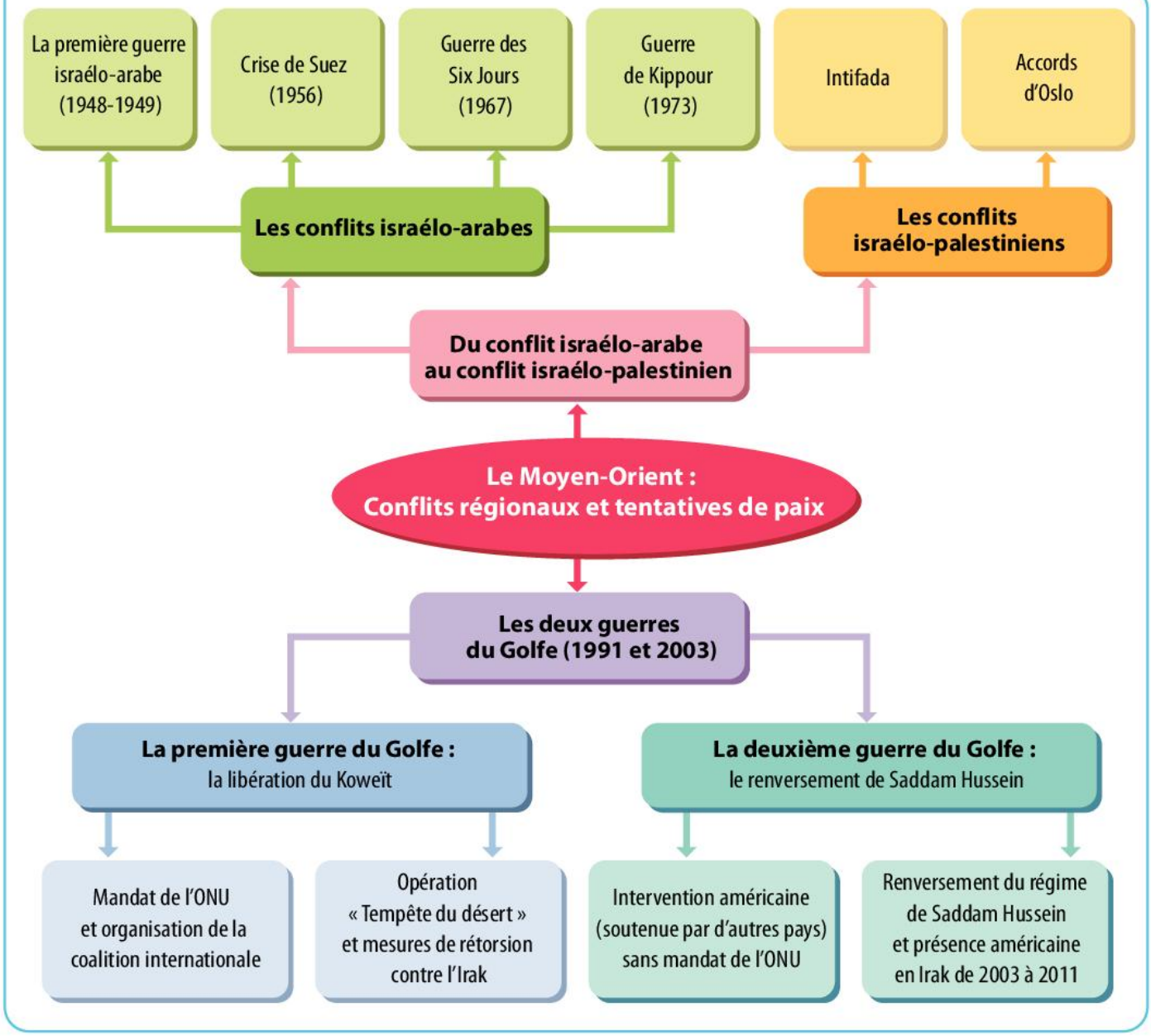

Réviser en se documentant

À VOIR

- Kathryn Bigelow, *Démineurs*, 2009 : Oscar du meilleur film en 2009, suit l'unité de déminage de l'armée américaine à Bagdad.

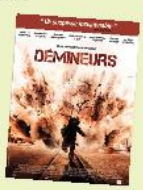

À LIRE

- Vincent Cloarec, Henri Laurens, *Le Moyen-Orient au 20e siècle*, Armand Colin, 2003. Un manuel qui replace les grands enjeux de la région jusqu'au début du XXIe siècle.

SUR LE WEB

- Un site avec de nombreux articles de qualité entièrement consacré à la compréhension de la région : https://www.lesclesdumoyenorient.com/

RÉVISION
THÈME 2

Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution

A Réviser en mémorisant

1 SCHÉMA

	TYPOLOGIE DES CONFLITS	ACTEURS ET MODES DE RÉSOLUTION
LA DIMENSION POLITIQUE DE LA GUERRE	« Guerre absolue » et « guerre réelle » (Clausewitz)	Souverains (guerre de Sept Ans)
	Guerres interétatiques à l'époque moderne (guerre de Sept Ans et guerres napoléoniennes)	Gouvernements
	« Guerres irrégulières » (d'Al-Qaïda à Daech)	Groupes terroristes
LE DÉFI DE LA CONSTRUCTION DE LA PAIX	Conflits à l'échelle européenne (guerre de Trente Ans)	Sommets internationaux (traités de Westphalie)
	Guerres d'indépendance	Médiation de l'ONU
	Guerres civiles	
LE MOYEN-ORIENT : CONFLITS RÉGIONAUX ET TENTATIVES DE PAIX	Conflits israélo-arabes et israélo-palestiniens	États
	Les deux guerres du Golfe	Médiation des grandes puissances et de l'ONU
		Coalition de grandes puissances en Irak, avec ou sans mandat de l'ONU

2 CHIFFRES CLÉS

680 000 hommes dans les armées de Napoléon Ier en 1812, au début de la campagne de Russie

80 000 Casques bleus de l'ONU en 2006, à la fin du mandat de Kofi Annan

35 % la part des États-Unis dans le total des dépenses militaires mondiales (moyenne entre 2015 et 2018)

3 DATES CLÉS

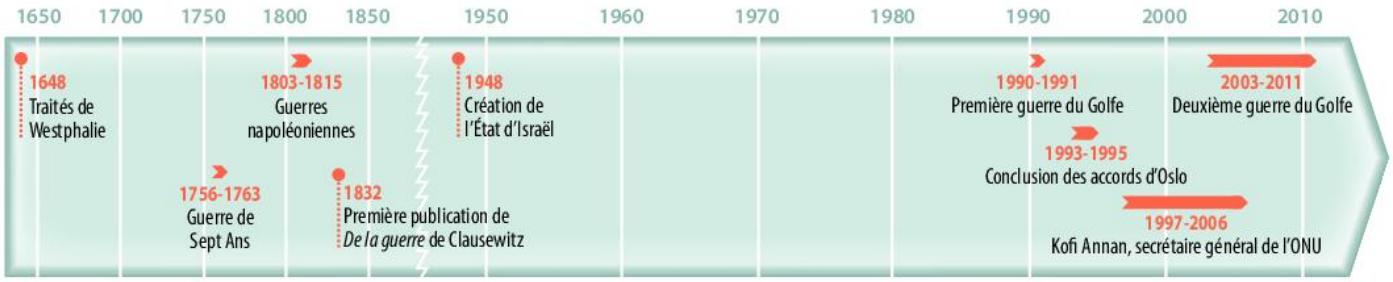

B Réviser en s'entraînant

OBJECTIF 1 Étudier deux graphiques

SUJET Les dépenses mondiales d'armement en 2018

Consigne **À partir des deux documents suivants, montrez que les grandes puissances restent les nations qui investissent la part de budget la plus importante dans les dépenses militaires, mais que de nouvelles puissances se militarisent.**

Classement des dix plus importants budgets militaires
En milliards de dollars, en 2018

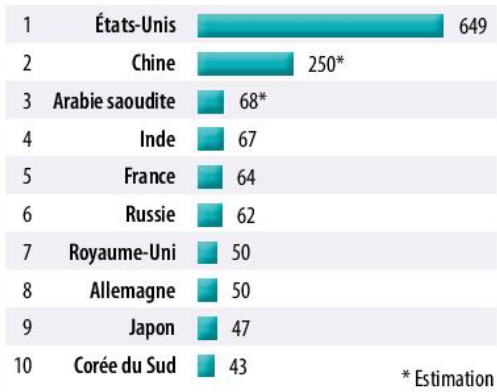

Évolution des dépenses militaires par grande région, entre 2017 et 2018 (en %)

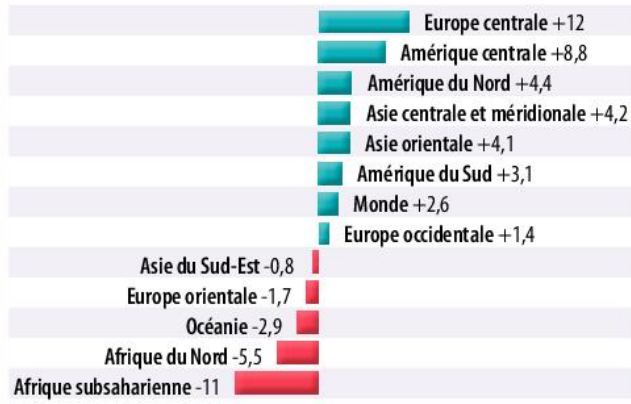

Source : Institut international de recherche sur la paix de Stockholm / *Le Monde*, 2019.

OBJECTIF 2 Étudier un texte

SUJET Imposer une paix durable en Irak

Consigne **Montrez que la défaite militaire de Daech en Irak et le retrait des troupes américaines en Irak ne sont pas suffisants pour ramener une situation de paix dans le pays.**

Faire des pronostics sur ce qui attend l'Irak [dans les mois qui viennent] revient à s'aventurer dans un palais des glaces. La réalité est déformée, la vision troublée et si l'on prend le mauvais couloir on risque de s'écraser contre une paroi de verre. Depuis 2003 [et l'invasion américaine du pays], rares sont les prévisions faites en début d'année qui se sont révélées exactes. Il en sera très probablement de même pour 2019. Trop de variables, d'acteurs extérieurs et de facteurs échappent à tout contrôle pour que l'on se risque à jouer au devin. […] Un an après que le groupe Daech a été pratiquement vaincu en Irak, le pays continue de souffrir de violences ponctuelles perpétrées par les derniers combattants de l'organisation ou de ses sympathisants. L'exaspération de la population, en proie à des difficultés quotidiennes persistantes, a également provoqué de violentes émeutes dans le Sud [et notamment dans la ville de Bassora, à l'été 2018]. Car seize ans après la guerre de « libération », les Irakiens ont certes gagné une certaine démocratie, mais ils continuent de manquer de services de base tels que l'eau potable, l'électricité et des soins de santé corrects, ainsi que des perspectives d'emploi. Daech a peut-être été vaincu, mais cela ne met pas de la nourriture dans les assiettes, ni de l'eau propre dans les puits, ni un toit sur la tête des gens.

Tanya Goudsouzian, « Après Daech, qu'est-ce qui attend l'Irak ? », *Courrier international*, 8 mars 2019.

Vers le supérieur

Travailler dans le domaine de la Défense

• **Au lycée :** je m'intéresse à l'histoire et à la géopolitique. Je pratique au moins une LVE et j'ai un goût pour les questions de relations internationales et les questions militaires.

• **Pour le post-bac :**
- Études de géopolitique et de relations internationales dans des Instituts d'études politiques (IEP) à expert au sein des organisations internationales publiques, privées ou non gouvernementales, fonction publique internationale et européenne, carrières diplomatiques.
- École spéciale militaire de Saint-Cyr à cadre dirigeant de l'Armée de Terre.

OBJECTIF *Choisir un plan*

SUJET Comment construire la paix au début du XXIe siècle ?

ÉTAPE 1 Analyser le sujet et choisir un type de plan

Comprendre le sujet et élaborer une problématique

1. À l'aide de la **méthode générale pages 16-17**, analysez le sujet (définissez les termes, les bornes chronologiques) et élaborez une problématique.
➜ Ici, il s'agit de définir les **modalités** de la construction de la paix depuis les deux dernières décennies.

> **Méthode**
> En histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques, plusieurs plans sont possibles pour répondre à une problématique mais le plus souvent, les sujets peuvent être traités selon l'un des deux plans suivants :
> - plan thématique : le sujet est traité en fonction des grands thèmes qu'il recouvre ; il peut parfois être dialectique en confrontant une double approche (exemple : réussites et limites du rôle de l'ONU) ;
> - plan chronologique, particulièrement adapté dans les sujets d'histoire où il s'agit d'étudier l'évolution d'une situation ou d'un processus (exemple : l'évolution du rôle de l'ONU depuis 1945).

2. Complétez les deux propositions suivantes et associez-les au type de plan concerné.
➜ *On peut envisager de traiter le sujet en fonction du processus de paix, depuis la prise de contact entre les belligérants pour envisager la fin du conflit, la signature d'un traité de paix, puis…*
➜ *On peut envisager de traiter le sujet en présentant différentes manières de terminer une guerre : vouloir imposer la paix par l'intervention armée, imposer la médiation de la communauté internationale ou…*

ÉTAPE 2 Construire un plan

Organiser un plan qui réponde à la problématique

3. Complétez chacune des parties du plan organisé autour du processus de paix.

I – Envisager la fin du conflit

- C'est tout d'abord l'évolution militaire du conflit qui détermine l'issue. Ainsi, l'opération « Liberté en Irak » de 2003 consacre la supériorité de l'alliance américaine face aux armées de Saddam Hussein.

- Cela peut aussi être lié à…

II – Signer le traité de paix

- Le traité de paix est le moment qui consacre le passage de la guerre à la paix. C'est un moment extrêmement important du retour à une situation normale. Ainsi, …

- …

III – …

- …

Veillez à utiliser des exemples variés pour appuyer votre propos.

ÉTAPE 3 Rédiger la dissertation

Rédiger l'introduction, le développement et la conclusion

4. À l'aide de la **méthode générale pages 16-17**, rédigez la dissertation en suivant le plan sélectionné dans la question **3**.

5. Présentez votre travail avec soin et clarté (un paragraphe par idée développée, sauter des lignes...).

OBJECTIF *Construire un plan chronologique*

SUJET Le Moyen-Orient, un foyer de conflit depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale

ÉTAPE 1 Analyser le sujet

Comprendre le sujet et élaborer une problématique

1. À l'aide de la méthode générale pages 16-17, analysez le sujet (définissez les termes, les bornes chronologiques) et élaborez une problématique.
→ Ici, il faut essayer de comprendre pourquoi le Moyen-Orient est l'objet de tensions et de conflits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

ÉTAPE 2 Construire un plan

Organiser un plan qui réponde à la problématique

> **Méthode**
> Dans un plan chronologique, il faut trouver les ruptures temporelles qui permettent de comprendre le passage d'une période à l'autre.
> Les dates de rupture doivent être choisies avec soin et justifiées car elles donnent du sens à la démonstration.

Organiser les idées à l'intérieur des parties du plan

2. Sélectionnez dans la liste suivante les différentes périodes qui pourraient structurer le plan :

- *les guerres en Irak et l'enjeu central du pétrole des années 1980 aux années 2000 ;*
- *les tensions des deux Grands au Moyen-Orient durant la guerre froide ;*
- *les guerres entre Israël et les pays arabes voisins, de 1948 à la fin des années 1970 ;*
- *la question palestinienne de 1948 à nos jours ;*
- *le nouvel enjeu du développement du terrorisme dans la région depuis le début des années 2010 ;*
- *les tensions entre les puissances du Moyen-Orient (Arabie saoudite, Iran...) depuis les années 1990.*

3. Reconstituez le titre des parties et complétez le plan suivant en utilisant vos connaissances.

Replacez chacun de ces conflits dans leur contexte international et local.

I – ...

- L'enjeu de la création de l'État d'Israël : ancienneté du projet sioniste, situation aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, plan de partage de l'ONU et création de l'État d'Israël le 14 mai 1948, déclenchement de la première guerre israélo-arabe jusqu'au cessez-le-feu de l'été 1949.

- L'intervention des grandes puissances dans les conflits israélo-arabes, dans un contexte de guerre froide…

II – ...

- Ancienneté des intérêts pétroliers dans la région…

- Première guerre du Golfe…

- Deuxième guerre d'Irak…

III – ...

- Les « printemps arabes » qui se développent à partir de la fin de l'année 2010 ont des conséquences importantes au Moyen-Orient…

- La guerre contre le « califat » autoproclamé de Daech est une nouvelle forme de conflit dans la région…

ÉTAPE 3 Rédiger la dissertation

Rédiger l'introduction, le développement et la conclusion

4. À l'aide de la méthode générale pages 16-17, rédigez la dissertation en suivant le plan sélectionné dans la question 3.

5. Présentez votre travail avec soin et clarté (un paragraphe par idée développée, sauter des lignes...).

MÉTHODE BAC

Épreuve de Terminale

L'étude critique de document(s)

OBJECTIF *Identifier et comprendre les différents types de document : le texte théorique*

SUJET La guerre populaire selon Clausewitz

Consigne En analysant le document, vous montrerez comme l'analyse de la « guerre populaire » selon Clausewitz correspond à certains modes de guerre contemporains.

Vous devez vous appuyer sur l'analyse du document tout en mobilisant vos connaissances pour expliciter le sens des informations tirées du document.

La guerre populaire, une menace pour les armées traditionnelles

La guerre populaire, telle que nous la concevons, pareille à un brouillard, à une nuée, ne doit jamais se concrétiser en un corps solide ; l'ennemi dirige sinon sur ce noyau dur une force proportionnée, le détruit et fait de nombreux prisonniers. Alors le courage s'effondre, chacun croit que la question du conflit est tranchée, que tout effort supplémentaire est vain, et le peuple lâche les armes. D'un autre côté, il est pourtant nécessaire que ce brouillard se condense en certains points et s'épaississe en masses compactes, pour former des nuages menaçants d'où peut enfin jaillir un éclair terrible. Ces points se situent principalement sur les ailes du théâtre de guerre ennemi, comme nous l'avons déjà dit. Les insurgés doivent alors s'y regrouper en ensembles plus grands et plus ordonnés, appuyés sur un petit supplément de troupes régulières, pour leur donner l'apparence d'une armée régulière et la capacité de se lancer dans des entreprises plus ambitieuses. Plus elle s'éloigne de ces points, moins la milice doit être dense afin d'atteindre les arrières de l'ennemi, là où il est le plus vulnérable. Les masses les plus denses ont pour mission de fondre sur les garnisons plus importantes que l'ennemi envoie pour renforcer ses positions. En outre, elles instillent la crainte et l'inquiétude, elles amplifient l'impact moral de l'insurrection ; sans elles, cette impression d'ensemble n'aurait pas assez de force et la situation générale ne serait pas assez inquiétante pour l'ennemi.

Carl von Clausewitz, *De la guerre*, livre VI, chapitre 26, trad. N. Wauquet, 2006.

ÉTAPE 1 Analyser la consigne et comprendre le sens général du document

Définir les termes du sujet (1, 2 et 3)

APPLICATION

1. « En analysant le document » : cherchez les passages du document les plus pertinents pour répondre à la consigne.

2. « La "guerre populaire" » : à partir du document et de vos connaissances, définissez au mieux ce que Clausewitz appelle la « guerre populaire ».

3. « Modes de guerre contemporains » : il s'agit ici de comparer le traité de Clausewitz (1780-1831), qui est publié pour la première fois en 1835, avec la situation des guerres contemporaines. Il faut donc voir si la théorie correspond à une réalité contemporaine.

ÉTAPE 2 Interpréter et porter un regard critique sur le document

Cette étape est essentielle pour comprendre ce qu'il est demandé et définir ensuite les idées à intégrer dans le développement.

Dégager des axes qui vont guider l'étude à partir de l'analyse de la consigne (4 et 5)

Utiliser ses connaissances personnelles pour les confronter aux informations trouvées (6)

APPLICATION

4. Avant de pousser l'analyse dans la période contemporaine, il est indispensable de réfléchir à la nature du document proposé :
- qui est Clausewitz ?
- pourquoi écrit-il ?
- quelles notions développe-t-il dans son ouvrage ?

5. Puisque c'est un ouvrage théorique, montrez quels éléments de cet extrait caractérisent la « guerre populaire » selon l'auteur.

6. Confrontez cette analyse à la situation contemporaine, en évoquant par exemple la situation en Irak au lendemain de l'intervention américaine de 2003, ou le concept même de terrorisme.

ÉTAPE 3 Rédaction de l'étude critique de document

Élaborer un plan et rédiger l'étude critique du document (7)

APPLICATION

7. À l'aide de la méthode générale pages 18-19, rédigez l'étude critique de document.

Épreuve de Terminale

L'étude critique de document(s)

OBJECTIF *Identifier et comprendre les différents types de document : le tableau*

Vous devez vous appuyer sur l'analyse du document tout en mobilisant vos connaissances pour expliciter le sens des informations tirées du document.

SUJET Napoléon et la « nation en armes »

Consigne Vous montrerez comment le peintre cherche à représenter l'union entre l'empereur et son armée.

Jacques-Louis David, *Serment de l'armée fait à l'Empereur après la distribution des aigles, 5 décembre 1804*
1810, huile sur toile, 610 × 970 cm.
Château de Versailles.

ÉTAPE 1 Analyser la consigne et comprendre le sens général du document

Définir les termes du sujet (1, 2 et 3)

APPLICATION

1. « Le peintre » : grâce à vos recherches, présentez Jacques-Louis David.
2. « L'union » : comment est-elle représentée dans ce tableau (construction d'ensemble, couleurs) ?
3. « L'empereur et son armée » : repérez les différents groupes de personnages, les éléments qui permettent de les identifier ainsi que leur posture.

ÉTAPE 2 Interpréter et porter un regard critique sur le document

Cette étape est essentielle pour comprendre ce qu'il est demandé et définir ensuite les idées à intégrer dans le développement.

Prélever les informations dans le document (4 et 5)

Utiliser ses connaissances pour expliquer les éléments identifiés précédemment (6)

APPLICATION

4. Il est tout d'abord important de s'intéresser au contexte de création de l'œuvre. Quand a-t-elle été produite ? Pour qui Jacques-Louis David la réalise-t-il ?
5. Décrivez la scène :
- qui sont les personnages ?
- quel est le moment immortalisé ?
- quelles sont les couleurs les plus utilisées ? pourquoi ?
- interprétez les symboles omniprésents sur le tableau (aigle, drapeau tricolore).
6. Montrez que la prestation de serment des soldats envers leur empereur marque une forme d'unité de la nation dans la guerre.

ÉTAPE 3 Rédaction de l'étude critique de document

Élaborer un plan et rédiger l'étude critique du document (7)

APPLICATION

7. À l'aide de la méthode générale pages 18-19, rédigez l'étude critique de document.

MÉTHODE BAC — Épreuve de Terminale — L'étude critique de document(s)

OBJECTIF *Identifier et comprendre les différents types de document : la carte*

SUJET La première guerre du Golfe, une coalition internationale contre l'Irak

Consigne **En analysant le document**, vous montrerez comment **l'intervention de la coalition internationale contre l'Irak en 1990-1991** traduit **une guerre asymétrique.**

Vous devez vous appuyer sur l'analyse du document tout en mobilisant vos connaissances pour expliciter le sens des informations tirées du document.

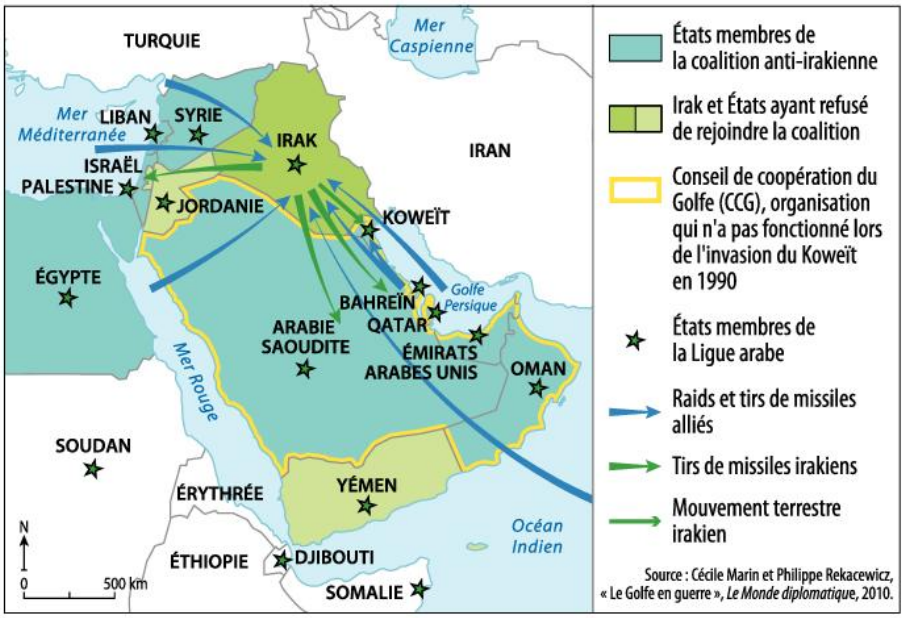

Source : Cécile Marin et Philippe Rekacewicz, « Le Golfe en guerre », *Le Monde diplomatique*, 2010.

Le Moyen-Orient pendant la guerre du Golfe (1990-1991)

ÉTAPE 1 Analyser la consigne et comprendre le sens général du document

Définir les termes du sujet (1, 2 et 3)

APPLICATION

1. « En analysant le document » : pourquoi faut-il commencer par lire le titre et la légende dans une carte historique ?
2. « L'intervention de la coalition internationale contre l'Irak en 1990-1991 » : quels acteurs doivent être évoqués dans cette étude ?
3. « Une guerre asymétrique » : rappelez le sens de cette expression.

ÉTAPE 2 Interpréter et porter un regard critique sur le document

Cette étape est essentielle pour comprendre ce qu'il est demandé et définir ensuite les idées à intégrer.

Présenter le document (4)

Prélever les informations dans le document et mettre en avant ses limites (5 et 6)

Utiliser ses connaissances personnelles pour les confronter aux informations trouvées (7)

APPLICATION

4. Ce document est une carte, c'est-à-dire une création de géographes qui choisissent de faire apparaître certains éléments ou de ne pas en représenter d'autres.
5. Il faut souligner ici l'extrême isolement de l'Irak. Quels sont les alliés de l'Irak ? Quels sont les pays qui interviennent contre l'Irak ?
6. D'après la légende, comment se déroule cette guerre ? Quelles en sont les grandes étapes ?
7. Grâce au document et à vos connaissances, montrez quels acteurs ont tenté d'éviter ou de résoudre le conflit. Rappelez quel a été le rôle de l'ONU.

ÉTAPE 3 Rédaction de l'étude critique de document

Élaborer un plan et rédiger l'étude critique du document (8)

APPLICATION

8. À l'aide de la méthode générale pages 18-19, rédigez l'étude critique de document.

THÈME 2

BAC BLANC

L'étude critique de document(s)

■ AXE 2 : Le défi de la construction de la paix

SUJET L'équilibre du monde selon Kofi Annan

Consigne **En analysant ce document, vous montrerez comment Kofi Annan, à la fin de son mandat, envisage les relations internationales et le rôle de l'ONU.**

Le bilan de Kofi Annan à la fin de son mandat

Il est facile de demander des comptes aux pays pauvres et faibles, qui dépendent de l'assistance étrangère. Quant aux États puissants, dont les actes sont lourds de conséquence pour les autres, ils ne peuvent être comptables de leurs actions que devant leur propre peuple, à travers leurs institutions nationales. Les peuples et les institutions de ces États puissants sont donc moralement tenus de prendre en compte, outre leurs intérêts nationaux, ceux du reste de la planète et aujourd'hui, plus particulièrement, les vues de ceux que nous appelons, dans le jargon de l'ONU, les acteurs non étatiques. Je veux parler des entreprises, des organismes de bienfaisance et des groupes de pression, des syndicats, des fondations philanthropiques, des universités et des centres de réflexion – c'est-à-dire de la myriade de groupes auxquels des personnes adhèrent volontairement pour réfléchir à l'état du monde ou essayer de le changer.

Aucun de ces groupes ne devrait être autorisé à se substituer à l'État ou au processus démocratique par lequel les citoyens choisissent leur gouvernement et décident de la politique à mener. Cependant, ils peuvent tous peser sur le processus politique, tant au niveau international qu'au niveau national. Les États qui seraient tentés de l'ignorer pratiqueraient la politique de l'autruche. […]

Tels sont les quatre premiers enseignements. Permettez-moi de vous les rappeler brièvement.

Premièrement, nous sommes tous responsables de la sécurité des uns et des autres.

Deuxièmement, nous pouvons et nous devons mettre la prospérité du monde à la disposition de tous.

Troisièmement, la sécurité et la prospérité reposent sur le respect des droits humains et la primauté du droit.

Quatrièmement, dans leur action internationale, les États sont responsables les uns devant les autres, mais ils le sont aussi devant un large éventail d'acteurs non étatiques.

Le cinquième et dernier enseignement découle inévitablement des quatre précédents. Tous ces objectifs, nous ne pouvons les réaliser qu'en agissant ensemble dans le cadre du multilatéralisme et en tirant le meilleur parti de l'instrument unique que Harry Truman et ses contemporains nous ont légué : l'ONU.

Discours d'adieu à l'ONU de Kofi Annan, Truman Presidential Museum & Library (Independance, Missouri), 11 décembre 2006.

Voir la biographie de Kofi Annan, p. 130.

Montrez ce que dénonce ici Kofi Annan.

À quel État Kofi Annan pourrait-il ici faire référence ?

THÈME 2

BAC BLANC

La dissertation

■ AXE 1 : La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux

SUJET Faire la guerre et la paix à l'heure du terrorisme

Montrez comme le développement de mouvements terroristes à l'échelle internationale transforme la façon de faire la guerre.

Épreuve de Terminale

Le grand oral

Rappels sur les attendus de l'épreuve :
- Une question sur les grands enjeux du programme de spécialité (ou des deux spécialités), avec interrogation par le jury sur la présentation du candidat et sur ses connaissances sur le sujet.
- Une ouverture vers le supérieur, montrant les liens avec l'orientation post-bac choisie.

1re partie : exemple de sujet possible :

Pourquoi le conflit israélo-arabe dure-t-il depuis 1948 ?

Rappel : le sujet du grand oral est choisi par l'élève, en concertation avec ses enseignants de spécialité(s). On est ici sur l'objet conclusif du programme.

ÉTAPE 1 Analyser le sujet proposé

1. Définissez les termes du sujet et les limites de celui-ci.

Pourquoi le conflit israélo-arabe dure-t-il depuis 1948 ?

Pourquoi : cet adverbe suggère que seuls les facteurs des conflits seront évoqués dans l'exposé.
Conflit israélo-arabe : définir ce qu'on entend par ce terme, au cœur de l'objet conclusif.
Dure-t-il : comprendre les raisons de l'enlisement de ce conflit.
Depuis 1948 : cela fournit les limites chronologiques du sujet.

2. Faites une recherche bibliographique pour trouver des arguments et des exemples qui viendront étayer votre propos.

Méthode : mener le travail de recherche documentaire pour préparer le sujet

Cette recherche documentaire est essentielle. Elle passe par la consultation de ressources variées.

- Rechercher dans le cours, le manuel, sur Internet ou au CDI toutes les informations qui peuvent être utiles. Regarder toujours attentivement les sites qui sont proposés pour vérifier leur fiabilité. Préférer les sites institutionnels aux blogs.
- Privilégier les recherches sur des sites de référence, soit historiques (lhistoire.fr, herodote.net, histoire-image.org), soit géographiques ou géopolitiques, soit de bibliothèques ou de musées (classes.bnf.fr, carnavalet.paris.fr). Consulter aussi des journaux spécialisés comme courrierinternational.com ou plus généraux : lemonde.fr, lefigaro.fr, liberation.fr.
- Ne pas négliger les ressources papier à votre disposition : les livres scientifiques, les revues, les journaux sont des ressources essentielles pour les recherches.
  Exemples d'ouvrages :
  – Alain Dieckhoff, *Le Conflit israélo-palestinien : 20 questions pour vous faire votre opinion*, Armand Colin, 2017.
  – Jean-Claude Lescure, *Le Conflit israélo-palestinien en 100 questions*, Tallandier, 2018.
  Exemple de revue :
  – *Courrier international* n° 1435-1436 du 3 mai 2018 « 70 ans d'Israël, une histoire à deux voix ».
- Penser également à des vidéos, dont vous avez vérifié la fiabilité (ina.fr par exemple, pour des archives vidéo de ce conflit très médiatisé).
  Exemple : « Rétro, les 25 ans d'Israël », vidéo du 7 mai 1973, en 2 parties : www.ina.fr/index.php/video/CAF96072610/retro-israel-25-ans-2eme-partie-video.html

3. Développez votre argumentation et les exemples précis qui permettent de traiter le sujet avant de les regrouper dans trois grandes parties qui constitueront le plan de la présentation orale de la question.

Pour vous aider, voici quelques exemples d'idées à développer :
- *La naissance d'Israël*
- *La guerre des Six Jours*
- *La première intifada*
- *(…)*

Pensez à vous appuyer sur des éléments vus en cours, sur des informations fournies par votre manuel, mais aussi sur les événements récents pour montrer que votre sujet est toujours d'actualité.

4. Listez également les grandes notions qui doivent être explicitées lors de votre présentation.

Exemples : « Terre sainte », « territoires occupés », OLP…

ÉTAPE 2 Organiser le plan → Voir méthode thème 3 p. 246-247

Exemple de plan possible :

I. *Un conflit qui oppose Israël et les pays arabes (1948-1967)*

II. *Un conflit qui se recentre sur la question palestinienne (1967-1988)*

III. *Un processus de paix en panne depuis le début des années 1990*

Listez les principales idées que vous pourriez développer dans chacune des parties proposées et donnez à chaque fois au moins un argument accompagné d'un exemple précis qui illustre votre propos.

ÉTAPE 3 **Rédiger l'introduction et la conclusion** → Voir méthode thème 4 p. 324-325

5. Rédigez entièrement votre introduction et votre conclusion pour être efficace le jour de l'oral et éviter le stress.

ÉTAPE 4 **S'entraîner à l'oral** → Voir méthode thème 5 p. 394-395

6. Soignez votre prise de parole, adoptez une bonne attitude…

2e partie : se préparer aux questions du jury

Exemples de questions précises que le jury peut poser sur ce sujet :

→ *Pourquoi les États-Unis soutiennent-ils Israël dans ce conflit ?*

→ *Qui est Yasser Arafat et quelle a été son action ?*

À vous de réfléchir à d'autres questions possibles !

3e partie : s'orienter après le bac

Préparer la présentation orale sur la perspective « Vers le supérieur » (métiers, domaines de formation possibles…). À partir du sujet que vous avez choisi, il faut montrer en quoi vous vous préparez à des études post-bac précises et à un parcours professionnel.

Un exemple de métier de la Défense : correspondant de guerre

• **Que fait-il ?** C'est un journaliste chargé de rapporter les faits relatifs à un conflit.

Le reportage de guerre doit permettre de donner à l'opinion publique une image de la guerre la plus proche de la vérité, sans laisser aux belligérants le monopole de l'information sur le sujet.

– Il peut se trouver dans les zones de combat, être intégré aux forces armées ou situé à l'arrière du front.

– Il peut rédiger ses reportages sous différents supports : presse écrite, radio, télévision, voire même documentaire ou blog.

– C'est cependant un métier qui reste dangereux devant les menaces qui pèsent sur ces hommes et femmes, pourtant protégés dans le droit de la guerre.

• **Quelles études ?** Il faut, après le baccalauréat, intégrer une école de journalisme. Beaucoup des grandes écoles de journalisme reconnues par la profession peuvent être intégrées après deux ans de licence.
On peut donc, après le bac, s'engager dans une filière universitaire littéraire (langues, lettres, histoire, géographique) ou dans une classe préparatoire littéraire.
Il est aussi possible de s'engager dans un DUT « Information-communication » avec une option journalisme.

• **Autres métiers possibles :** analyste pays / région ou manager des opérations au niveau régional, analyste du renseignement militaire, exploitant renseignements de l'armée, officier de carrière…

Des exemples de sujets possibles en lien avec le thème 2 :

→ *Comment construire la paix du XVIIe au XXe siècles ?*

→ *Le conflit israélo-arabe, un conflit de religions ?*

→ *L'histoire du conflit israélo-palestinien*

→ *Combattre le terrorisme*

→ *Comment l'OTAN et l'ONU peuvent-ils agir pour maintenir ou rétablir la paix ?*

→ *La guerre selon le modèle de Clausewitz*

→ *Quelles actions ont été menées pour ramener la paix au Moyen-Orient depuis 1948 ?*

→ *Les deux guerres du Golfe, d'une guerre défendue par l'ONU à une guerre voulue par les États-Unis.*

THÈME 3

Histoire et mémoires

1 Omaha Beach en Normandie le 8 juin 1944, deux jours après le débarquement des troupes alliées

Après plus de dix heures de terrible combat, la plage d'Omaha Beach est prise par les troupes américaines alliées. Entre 1 000 et 3 000 Américains y perdent la vie. C'est par cette plage que sont ensuite acheminés les troupes américaines et le matériel.

RAPPEL DU PROGRAMME • THÈME 3

› **Introduction :** Histoire et mémoire, histoire et justice 170
- La différence entre histoire et mémoire
- Les notions de crime contre l'humanité et de génocide, et le contexte de leur élaboration

› **Axe 1 :** Histoire et mémoires des conflits 176
- Un débat historique et ses implications politiques : les causes de la Première Guerre mondiale 178
- Mémoires et histoire d'un conflit : la guerre d'Algérie 184

› **Axe 2 :** Histoire, mémoire et justice 196
- La justice à l'échelle locale : les tribunaux *gacaca* face au génocide des Tutsi 198
- La construction d'une justice pénale internationale face aux crimes de masse : le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) 204

› **Objet de travail conclusif :** L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes 214
- Lieux de mémoire du génocide des Juifs et des Tsiganes 216
- Juger les crimes nazis après Nuremberg 224
- Le génocide dans la littérature et le cinéma 230

RESSOURCES EN +

Sur le site collection lycee.hachette-education.com/hg-scpo/tle

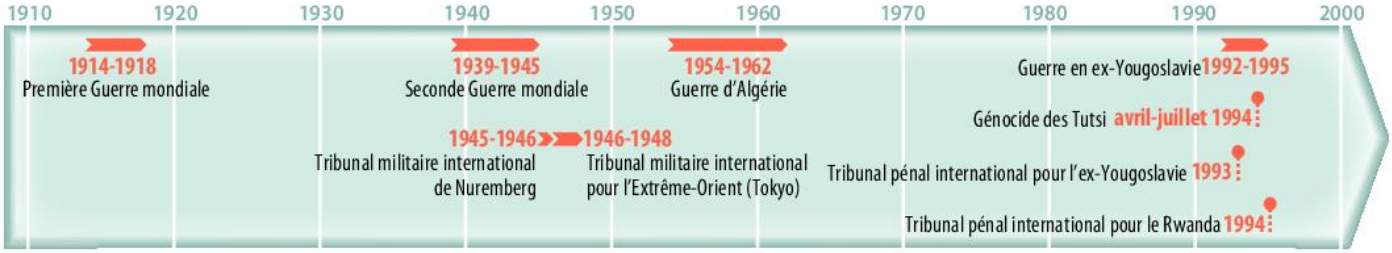

2 La plage d'Omaha Beach en 2020 : un lieu de mémoire

Le monument Les Braves, d'Anilore Banon, sur la plage d'Omaha Beach, rend hommage aux soldats alliés tués lors du débarquement en juin 1944. Il a été inauguré le 5 juin 2004, à la veille du 60e anniversaire du débarquement de Normandie. Œuvre éphémère, *Les Braves* était appelée à disparaître à l'automne 2004, mais a finalement été conservée.

Vidéo : « L'inflation mémorielle »

L'historien Denis Peschanski évoque la question du besoin de mémoire dans les sociétés contemporaines. (Réseau Canopé, 15 avril 2016, durée : 5'20)

Vidéo

QUESTIONS

1. Montrez que les lieux d'histoire peuvent devenir des lieux de mémoire. (doc. 1 et 2)
2. Qu'est-ce qui permet de lire dans le paysage qu'il s'agit d'un lieu de mémoire ? (doc. 2)

THÈME 3 – INTRODUCTION

Histoire et mémoire, histoire et justice

REPÈRES

Histoire, mémoire et justice

A L'histoire

L'histoire est une discipline savante qui se consacre à l'étude des événements du passé.

Il s'agit d'établir la connaissance la plus objective possible de ce qui relève du passé, sur des bases scientifiques. Elle est produite par les historiens à partir d'un travail approfondi fondé sur différentes archives (documents écrits, iconographiques, objets matériels). L'historien se doit de croiser ces sources afin d'être au plus près possible de la réalité du passé. Un travail d'historien implique donc une distanciation nécessaire vis-à-vis des sources qui peuvent être subjectives et partielles. Si l'historien n'est pas absolument objectif, car il analyse le passé selon une interprétation qui lui est propre, la méthode historique se doit d'être critique et de prendre en compte différents points de vue.

1 Le fort de Douaumont, un lieu d'histoire

Des soldats français dans une tranchée après la reconquête du fort de Douaumont, le 24 octobre 1916. Douaumont était un point stratégique du réseau de fortifications de la région de Verdun. Il est pris par les Allemands en février 1916 puis repris par les Français en octobre de la même année.

B La mémoire

La mémoire est le vécu d'événements par des individus ou des groupes.

Les souvenirs et représentations du passé, lorsqu'ils sont transmis, sont accompagnés d'une charge émotionnelle. La personne, ou le groupe de personnes, choisit plus ou moins consciemment les événements qu'il veut se remémorer. La mémoire est donc sélective, et par conséquent subjective. C'est pour cela que l'on parle plus volontiers « des mémoires » au pluriel, puisqu'un même événement peut donner lieu à différents souvenirs. Par conséquent, cela signifie que les mémoires peuvent également être l'objet d'une étude historique. Elles doivent alors être étudiées avec un recul critique. Les mémoires peuvent se matérialiser par les monuments commémoratifs, les cérémonies, l'art et la littérature. L'étude par les historiens de nouvelles thématiques prenant davantage en considération les populations civiles ou les victimes des crises, l'évolution de l'enseignement, ainsi que la présence croissante des médias, contribuent à faire évoluer le rapport des populations à leurs mémoires.

2 Verdun, un lieu de mémoire

Le 22 septembre 1984, à Verdun, le président de la République française, François Mitterrand (à droite), et le chancelier de la République fédérale d'Allemagne (RFA), Helmut Kohl (à gauche), rendent hommage aux soldats des deux nations morts au combat durant la Première Guerre mondiale.

C Le crime de génocide

Selon la Convention des Nations unies du 9 décembre 1948, un génocide est un « acte commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux » (art. II).

Plusieurs massacres de masse ont été considérés comme génocides par des instances internationales dépendant de l'ONU : le génocide arménien dans l'Empire ottoman en 1915, le génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994.

Les instances de jugement du crime de génocide furent d'abord des tribunaux créés pour la circonstance, comme le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, et le Tribunal pénal international pour le Rwanda. Mais des tribunaux nationaux peuvent désormais être déclarés compétents. Une instance internationale a été créée en 1998 pour remplacer les tribunaux occasionnels : il s'agit de la Cour pénale internationale qui siège à La Haye (Pays-Bas).

3 Photographies de personnes tuées lors du génocide des Tutsi en 1994, Mémorial du génocide de Kigali, Rwanda

Pour rendre plus concrète la réalité du génocide alors que de nombreux corps sont demeurés introuvables, le Mémorial du génocide de Kigali affiche les photographies de victimes.

D Le crime contre l'humanité

Le crime contre l'humanité définit tous les crimes touchant aux droits fondamentaux de l'humain.

La notion de crime contre l'humanité est apparue dans la Charte de Nuremberg de 1945. Cette notion a depuis évolué, et, en 1992, l'article 7 du Statut de la Cour pénale internationale distingue notamment, comme crime contre l'humanité : l'extermination, la déportation, l'esclavage, l'enlèvement, les violences sexuelles, la torture et l'apartheid. L'entente pour commettre de tels crimes est également considérée comme un crime contre l'humanité. Les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles.

Ils peuvent être commis en temps de guerre et ne visent pas forcément un groupe, il peut s'agir d'individus. Souvent perpétrés dans le cadre d'une politique d'un État, les crimes contre l'humanité peuvent aussi être provoqués par des groupes armés non étatiques, des forces paramilitaires.

4 Des enfants-soldats en République démocratique du Congo

L'enrôlement d'enfants-soldats est considéré comme un crime contre l'humanité. Dans le cadre des conflits qui se succèdent en République démocratique du Congo, de nombreux enfants sont enlevés et intégrés dans les diverses forces combattantes. Ici, en 2009, des enfants-soldats capturés attendent d'être envoyés dans des centres de réhabilitation.

Vocabulaire

- **Apartheid :** politique ségrégationniste menée par un État. Il s'agit d'exclure de la société toute une partie de la population par une inégalité en droits. La minorité blanche d'Afrique du Sud a ainsi mené une politique d'apartheid entre 1948 et 1991.
- **Charte de Nuremberg :** document annexé à l'accord de Londres du 8 août 1945 qui décide de la mise en place d'un Tribunal militaire international. Cette charte, aussi appelée Charte de Londres, fixe « la constitution, la juridiction et les fonctions du tribunal de Nuremberg » (art. 2 de la Charte de Nuremberg).
- **Cour pénale internationale :** première et seule juridiction pénale universelle et permanente créée par le Statut de Rome en 1992 (entré en vigueur en 2002). Elle est ainsi chargée de juger les personnes accusées de génocide, de crime contre l'humanité, de crime d'agression et de crime de guerre.
- **Imprescriptibilité :** principe juridique garantissant qu'un crime pourra être jugé à n'importe quel moment. Contrairement à la plupart des crimes et délits pour lesquels un individu ne peut plus être jugé passé un certain délai, les crimes contre l'humanité peuvent être jugés tant que la personne soupçonnée d'y avoir participé est vivante.
- **Mémorial :** monument dédié à la mémoire d'un événement ou d'une personne.
- **Tribunal pénal international :** juridiction créée dans le cadre des Nations unies au milieu des années 1990 et qui fait suite à des violations du droit humanitaire international. Ces tribunaux sont chargés d'identifier et de punir les responsables de ces crimes. Ces tribunaux disparaissent une fois les crimes jugés.

QUESTIONS

1. Comment se construisent les mémoires ? (doc. 1 et 2)
2. Pourquoi a-t-il été nécessaire de créer des nouvelles catégorisations de crimes après la Seconde Guerre mondiale ? (doc. 3)
3. Montrez que les crimes contre l'humanité ne se limitent pas aux seuls massacres. (doc. 4)

ÉTUDE

Différencier histoire et mémoire

Les historiens insistent sur la nécessaire distinction entre histoire et mémoire alors que les États pratiquent de plus en plus « le devoir de mémoire » et cherchent à créer une mémoire collective officielle. Si mémoire et histoire sont liées, elles ne doivent pas être confondues.

Comment différencier ce qui relève de l'histoire et ce qui relève de la mémoire ?

1 L'ANALYSE DE L'HISTORIENNE — L'objectivité de l'histoire face à la subjectivité de la mémoire

Isabelle Veyrat-Masson est directrice de recherche au CNRS, historienne et sociologue des médias :

Ce qui différencie la mémoire collective et l'histoire me semble venir essentiellement de leurs points de vue respectifs. L'histoire se veut objective, scientifique, elle recherche la vérité. Même si elle reconnaît être fille de son temps, elle convient qu'il faut prendre des distances par rapport à son « temps ». Elle est forcément érudite, elle s'appuie sur des documents qui fonctionnent comme des preuves car, même si elle s'en défend, elle est « positiviste »[1]. Elle se méfie donc de l'imaginaire, du récit, de la reconstruction et de l'anachronisme, elle se méfie finalement de […] la *mémoire*. Car la mémoire, elle, est subjective, c'est moins la vérité que les traces de celle-ci qui l'intéresse. Loin de favoriser « *un effort vers le mieux connaître* » (Bloch[2], 1941), […] comme l'explique Pierre Nora[3] (1984) : elle « filtre, accumule, capitalise et transmet ; la mémoire collective efface et recompose à son gré en fonction des besoins du moment, des lois de l'imaginaire et du retour du refoulé […] Elle relève de la croyance qui n'assimile que ce qui la conforte elle-même ». L'histoire, c'est la lutte contre l'oubli alors que la mémoire fonctionne, elle, en termes d'oubli : l'oubli lui est même constitutif. Le flou chronologique est essentiel à la mémoire alors qu'il est l'ennemi « héréditaire » des sciences historiques. La science historique est abstraite ce qui lui permet d'être omniprésente alors que la mémoire s'accroche à des lieux et qu'elle est fragilisée par cette dépendance structurelle (que les lieux soient détruits ou se déplacent et la mémoire disparaît...).

Isabelle Veyrat-Masson, « Entre mémoire et histoire, l'histoire de la Seconde Guerre mondiale à la télévision », in *Hermès* 8-9, 1990.

1. Courant philosophique du XIXe siècle dominé par Auguste Comte qui soutient que la compréhension du monde passe par l'étude des sciences, par un examen attentif des faits, de ce qui est concret.
2. Marc Bloch (1886-1944) : historien, il s'engage dans la résistance. Il est arrêté et exécuté en 1944.
3. Pierre Nora (1931) : historien et académicien, a dirigé l'ouvrage *Les Lieux de mémoires* (1984-1992), qui a pour ambition de faire l'inventaire des lieux, des moments, des objets où a pu s'incarner la mémoire nationale.

2 Des mémoires multiples autour de la Seconde Guerre mondiale

Ces plaques commémoratives sont apposées sur les murs de la gare de l'Est à Paris – la principale gare parisienne qui dessert l'est de la France et l'Allemagne –, depuis laquelle sont partis de nombreux convois entre 1942 et 1944 dans le cadre du travail forcé ou des déportations.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Expliquez sur quelles bases scientifiques se construit le travail des historiens. (doc. 1)
2. Montrez qu'un même événement ou un même lieu peut être intégré différemment dans la mémoire de groupes distincts. (doc. 2)
3. Expliquez dans quelle mesure la mémoire peut être un objet d'étude historique. (doc. 1 et 2)

Vers le bac - Dissertation

■ Rédiger un texte pertinent

À l'aide des deux documents, vous écrirez un bref paragraphe qui explique ce qui différencie l'histoire de la mémoire.

ÉTUDE

L'élaboration des notions de génocide et de crime contre l'humanité

La notion de génocide apparaît en 1944 : c'est un juriste, Raphael Lemkin, qui crée ce mot. Comme la notion de crime contre l'humanité, elle est utilisée lors des procès de Nuremberg en 1945 et s'inscrit alors dans un contexte précis, celui du jugement des plus hauts responsables nazis.

Pourquoi et comment les notions de génocide et de crime contre l'humanité se sont-elles imposées dans le droit international ?

1 La notion de génocide définie par Rafaël Lemkin[1]

D'une façon générale, le génocide […] signifie la mise en œuvre de différentes actions coordonnées qui visent à la destruction des fondements essentiels de la vie de groupes nationaux, en vue de leur anéantissement. Une telle politique a pour objectifs la désintégration de leurs institutions politiques et sociales, de leur culture, de leur langue, de leur conscience nationale, de leur religion et de leur existence économique, la destruction de leur sécurité, de la liberté, de la santé, de la dignité individuelle et de la vie même des individus. Le génocide est dirigé contre un groupe national en tant qu'entité, et les actions sont menées contre les individus non pour ce qu'ils sont, mais pour leur appartenance à un groupe. [...] Les techniques de génocide [...] représentent un système élaboré, presque scientifique, d'une ampleur jamais égalée par aucune nation. D'où la signification du terme génocide et la nécessité de revoir le droit international à la lumière des pratiques allemandes de guerre actuelle. [...]

En raison des implications particulières du génocide dans les relations internationales, le principe de répression universelle devra être adopté pour le crime de génocide.

Rafaël Lemkin, *Qu'est-ce qu'un génocide ?*, (trad. Alain Spiess), Éditions du Rocher, 2008 (première édition 1944).

1. Juriste juif polonais puis américain, il définit le concept de génocide en s'appuyant sur ceux des Arméniens et des Juifs.

2 La notion de crime contre l'humanité en droit

L'article 6 (c) du statut du tribunal militaire international de Nuremberg (1945-1946) définit les chefs d'inculpation contre les prévenus, dont celui de crime contre l'humanité.

Les crimes contre l'humanité : c'est-à-dire l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation, et tout autre acte inhumain commis contre toutes populations civiles, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux lorsque ces actes ou persécutions, qu'ils aient constitué ou non une violation du droit interne du pays où ils ont été perpétrés, ont été commis à la suite de tout crime rentrant dans la compétence du Tribunal, ou en liaison avec ce crime.

Article 6 (c) du tribunal militaire international de Nuremberg - Les chefs d'inculpation (1945)

3 La mise en place d'une justice internationale dans la seconde moitié du XXe siècle

Carte interactive

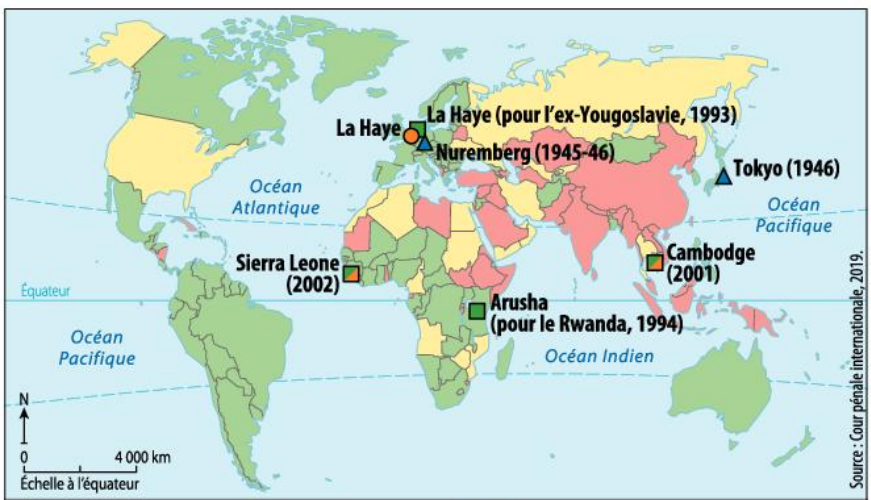

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Quels critères distinguent le crime de génocide des autres types de crimes contre l'humanité ? (doc. 1 et 2)
2. Peut-on affirmer que la justice pénale internationale se généralise ? (doc. 3)
3. Émettez une hypothèse : quelles sont les raisons qui peuvent conduire certains pays à ne pas s'engager dans la CPI ? (doc. 3)

Vers le bac - Étude critique de document

■ Sélectionner des informations

À partir du document 1 vous expliquerez les raisons et l'intérêt de la définition du crime de génocide.

Aide Les grandes idées : le contexte de sa définition ; un crime existant alors non défini dans le droit ; l'utilisation de ce concept nouveau par la justice.

LEÇON 1

Histoire et mémoire, histoire et justice

En quoi histoire et mémoire sont-elles complémentaires dans la compréhension du passé ?

1 La commémoration du souvenir de l'esclavage

Cérémonie du 10 mai 2013, à Paris, en présence du chef de l'État français François Hollande devant la sculpture *Le Cri, l'écrit* de Fabrice Hyber. Cette œuvre symbolise l'esclavage et son abolition. Le 10 mai est la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition depuis 2006. Cette date a été choisie en référence au jour où les élus de la République ont adopté la loi Taubira du 10 mai 2001 faisant de l'esclavage un crime contre l'humanité.
Cette loi est une loi mémorielle.

Vocabulaire

- **Conseil de sécurité des Nations unies :** organe exécutif de l'Organisation des Nations unies. Il est composé de quinze membres dont cinq membres permanents qui disposent d'un droit de veto (États-Unis, Royaume-Uni, Russie, Chine, France) et dix membres élus par l'Assemblée générale des Nations unies pour une durée de deux ans.
- **Crime de masse :** concept forgé pour désigner la mise à mort massive de populations décidée par des organisations gouvernementales ou liées à un État.
- **Gestapo :** (*Geheime Staatspolizei*, littéralement, « police secrète d'État »), police politique allemande durant la période nazie.
- **Loi mémorielle :** loi affirmant le point de vue officiel d'un État sur un événement historique.

A Les liens complexes entre histoire et mémoire

- **Le métier d'historien consiste à comprendre le passé à travers des sources diverses.** L'historien, afin de rester neutre et impartial, se doit de croiser les documents sur le sujet étudié.
- **La mémoire est la faculté pour un individu de se rappeler des connaissances ou des faits.** Elle suppose un lien affectif avec des souvenirs et donc une représentation subjective du passé. Le témoignage est ainsi un élément qu'il faut manipuler avec précaution. L'historien a le devoir de confronter les témoignages aux faits historiques mais également de confronter les témoignages entre eux. Il faut qu'il puisse disposer d'archives.
- **Mémoire et histoire sont liées car l'historien par son travail critique peut contribuer à faire évoluer la mémoire.** Ainsi, le travail des historiens peut changer la politique mémorielle menée par un État. En 1962, l'étude du génocide juif est introduite dans les programmes scolaires de RFA, appuyée sur le travail des historiens, ce qui fait évoluer la mémoire de toute une génération.

B De la mémoire aux mémoires

- **La mémoire est propre à chaque individu et à chaque groupe** en fonction des événements vécus en commun. Les groupes sociaux sélectionnent les événements qui font le plus consensus, ce qui contribue à créer un sentiment d'appartenance.
- **La mémoire officielle, celle qui est reconnue par un État, s'exprime par différentes actions :** elle se traduit concrètement par la présence de mémoriaux et par des cérémonies commémoratives.
- **Les mémoires peuvent être conflictuelles.** L'événement, lorsqu'il est traumatique, crée en effet des tensions fortes au sein d'une société ou entre États, et les mémoires de l'événement entrent alors en conflit. Ainsi, en 1990 Lech Walesa alors président de la Pologne dépose une gerbe à Jedwabne, lieu d'un terrible pogrom antijuif commis par des Polonais en 1941, mais la responsabilité polonaise reste source de tension au sein même de cette société. C'est pour éviter la négation de l'existence de certains crimes, comme celui de la Shoah, que des lois mémorielles ont été promulguées.
- **L'évolution de la perception d'un événement**, la façon dont il est perçu par telle ou telle partie de la population est également l'objet d'études historiques. Ainsi les événements de la guerre civile espagnole sont perçus différemment suivant la région ou l'époque concernée, autant de facteurs qui font évoluer les mémoires communes et qui peuvent être étudiés.

C Des nouvelles catégories de crimes

- **Ce sont des juristes qui se sont penchés les premiers, après la Seconde Guerre mondiale, sur ces nouveaux crimes.** Les crimes de masse prennent une ampleur nouvelle au XX^e siècle notamment par la mise en place de programmes destinés à éliminer méthodiquement toute une partie de la population du fait de ses origines religieuses ou culturelles. Cela a impliqué une réflexion juridique nouvelle.

- **La notion de crime contre l'humanité a évolué depuis les procès de Nuremberg.** On le définit en 1945 par l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et la persécution commis dans un contexte de guerre. La création de deux tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie en 1993 et pour le Rwanda en 1994 a permis au Conseil de sécurité des Nations unies d'étoffer cette notion en y ajoutant la torture, le viol, et les emprisonnements. De plus, la nécessité d'un lien entre le crime contre l'humanité et l'existence d'un conflit armé disparaît en 1994.
- **Ces crimes étant reconnus comme imprescriptibles, ils peuvent parfois être jugés longtemps après les faits, ce qui implique pour les juges de bien comprendre le contexte d'une époque.** C'est pourquoi ils peuvent faire appel à des historiens pour éclairer l'opinion publique et la justice. Robert O. Paxton, historien américain spécialiste du régime de Vichy, est ainsi appelé à témoigner en 1997 lors du procès de Maurice Papon, ancien secrétaire général de la Préfecture de Gironde de 1942 à 1944, poursuivi pour crimes contre l'humanité. Henry Rousso, cité à la requête de la défense, a préféré refuser pour éviter une manipulation de sa déposition. Jean-Noël Jeannenay défendait, lui, la responsabilité de l'historien en tant que citoyen. L'historien, lorsqu'il comparaît en tant que témoin lors d'un procès, n'est pas celui qui a vu et vécu les événements mais un « témoin » qui vient expliquer la réalité

2 Mémoire d'un procès

Archives départementales du Rhône

Affiche de l'exposition tenue en 2017-2018 dédiée au procès de Klaus Barbie, chef de la Gestapo à Lyon entre 1942 et 1944. Le procès s'est déroulé en 1987 à Lyon.

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

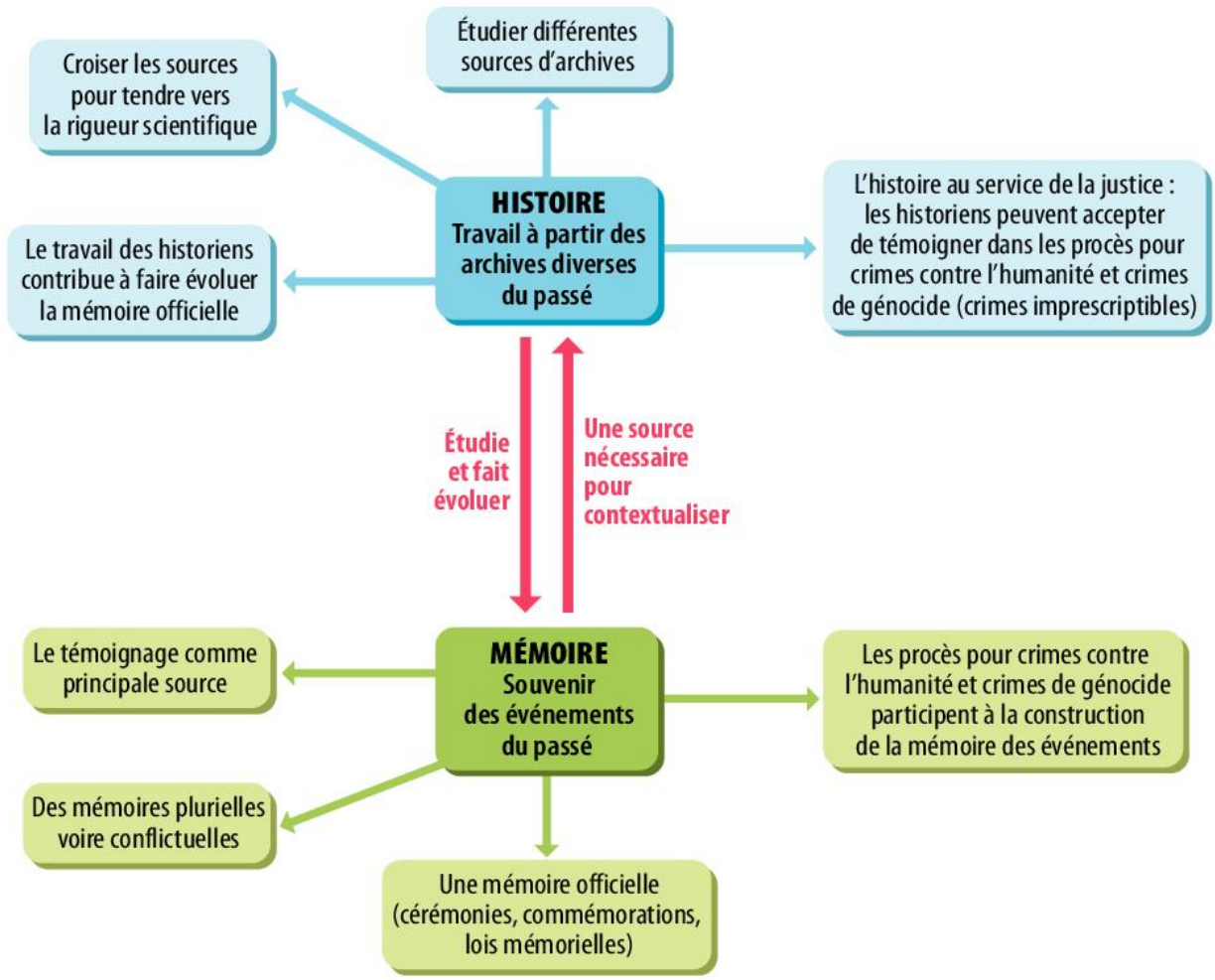

THÈME 3 – AXE 1

Histoire et mémoires des conflits

Comment les conflits s'inscrivent-ils dans l'histoire et les mémoires des populations ?

1 **La mise en valeur en 1958 des troupes coloniales ayant participé aux deux guerres mondiales**

Défilé des anciens combattants algériens sur les Champs-Élysées, 14 juillet 1958.

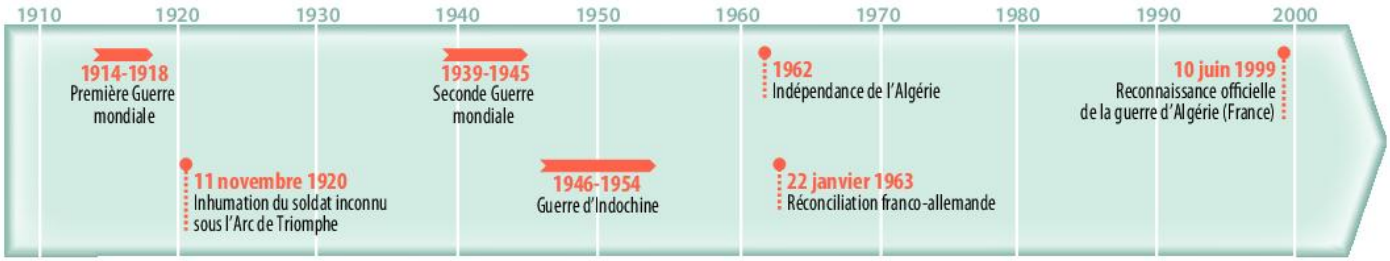

2 Le défilé de l'indépendance à la fin de la guerre d'Algérie

Carte postale représentant le défilé des troupes de l'Armée de libération nationale, boulevard Carnot, à Alger, en juillet 1962.

Vidéo : « Les grandes étapes de la guerre d'Algérie »

Un résumé rapide du déroulé de la guerre d'Algérie. (TV5Monde, 2012, durée : 1'42)

Vidéo

QUESTIONS

1. Pourquoi en 1958 les autorités françaises ont-elles choisi de mettre en valeur les anciens combattants des colonies et de quelle manière le font-elles ? (doc. 1)
2. Quel est le message transmis par cette carte postale à propos de l'indépendance de l'Algérie ? (doc. 2)
3. En confrontant les documents 1 et 2, montrez la complexité de la réalité algérienne dans les années 1950 et 1960.
4. Identifiez les principales étapes de la guerre d'Algérie de 1954 à 1962. (vidéo)
5. Quelle place semble tenir l'armée dans cette période ? (doc. 2 et vidéo)

JALON

REPÈRES 1

Un débat historique et ses implications politiques : les causes de la Première Guerre mondiale

Les causes de la Première Guerre mondiale, un enjeu complexe

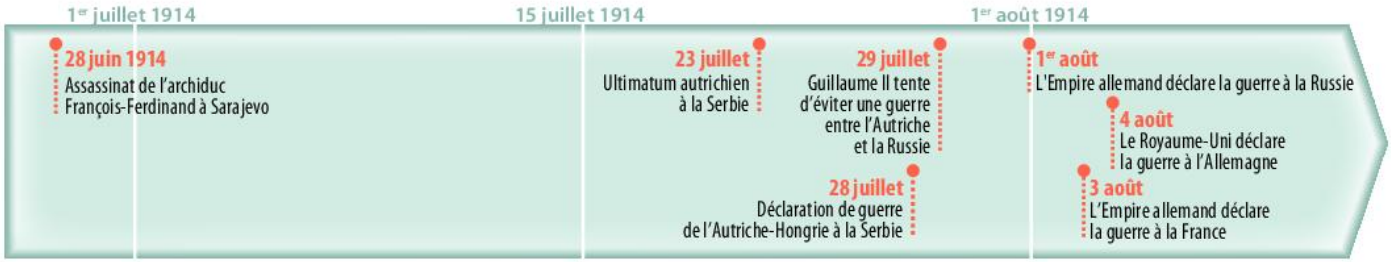

A Les systèmes d'alliances

En 1914, les systèmes d'alliances ne permettent plus de maintenir l'Europe dans la situation de paix armée existant depuis une dizaine d'années.

La Triple Alliance (depuis 1896) et la Triple Entente (depuis 1907) ne sont pas censées être offensives et assurent un équilibre précaire. Mais les ambitions et craintes des puissances concurrentes alimentent des tensions régulières et une course aux armements dangereuse. La recherche d'alliés et d'avantages diplomatiques les pousse à se mêler des affrontements entre les petits États des Balkans – Serbie, Bulgarie, Roumanie, Grèce – qui manifestent une forte volonté d'indépendance et veulent s'agrandir. Le jeu diplomatique ne parvient plus à contrôler les crises toujours plus dangereuses en Europe comme dans le monde colonisé. Des accès de nationalisme se développent partout, même si la diffusion des idées pacifistes montre que l'ensemble des populations ne souhaitent pas la guerre.

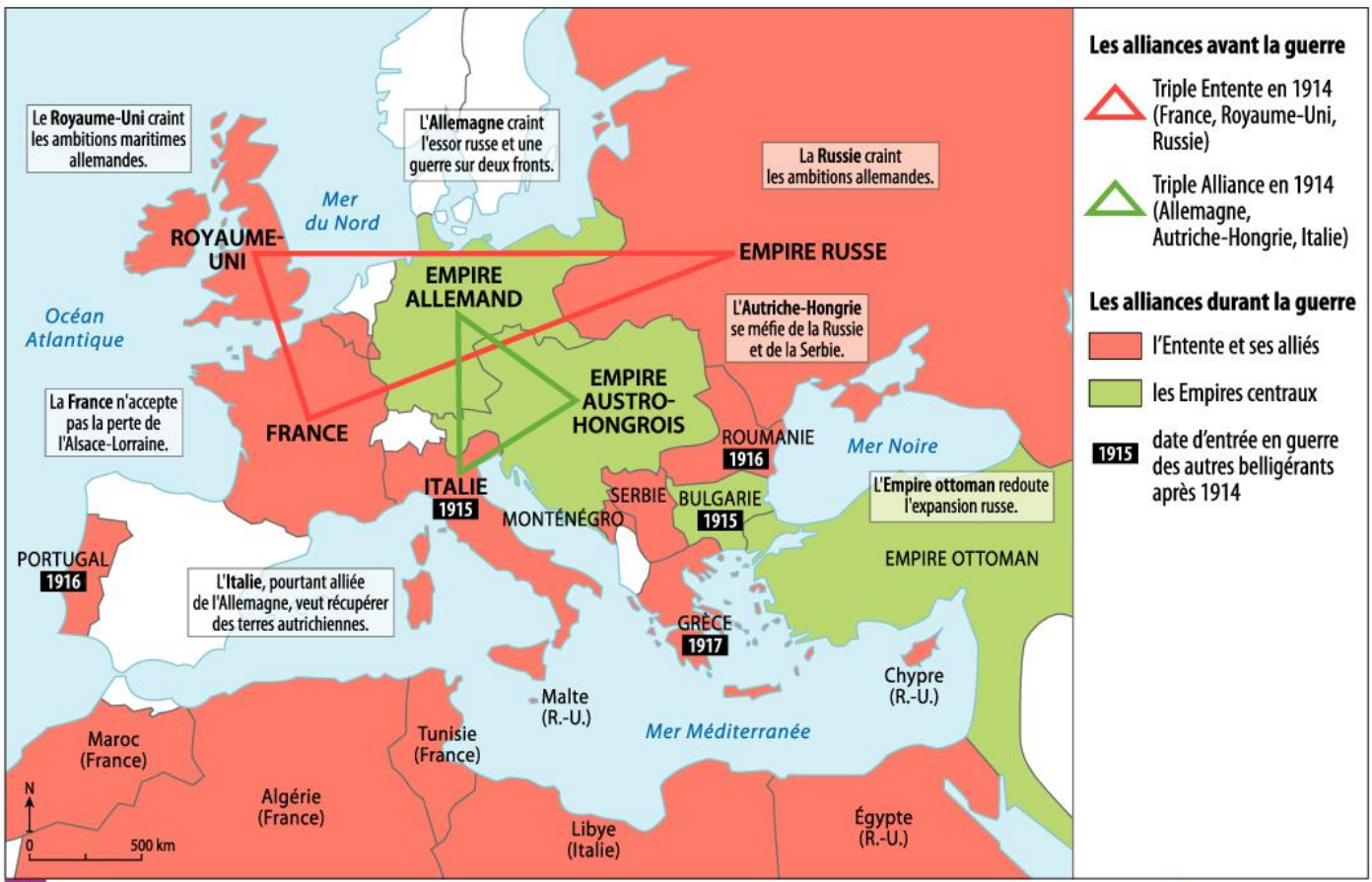

1 Les peurs et les ambitions des puissances européennes

Carte interactive

B Des causes de guerre multiples

Les causes de la Première Guerre mondiale sont multiples, et ne peuvent pas se résumer à l'assassinat de l'archiduc héritier François-Ferdinand à Sarajevo.

Les rivalités coloniales et économiques, les oppositions politiques et nationalistes, la course aux armements entre les systèmes d'alliances constituent les causes profondes du conflit. L'enchaînement rapide des entrées en guerre, le caractère massif du conflit qui touche la quasi-totalité de l'Europe et le fait qu'aucun dirigeant n'en revendique la responsabilité font que la question des causes est posée dès 1914. Chacun est persuadé de mener une guerre juste car défensive. C'est pourquoi au cours de l'été 1914, l'expression de « guerre du droit » apparaît pour définir la guerre, chacun des deux camps se plaçant comme le défenseur du droit. Le traité de Versailles en 1919 cherche justement à définir les responsabilités de chacun, et en particulier des puissances défaites.

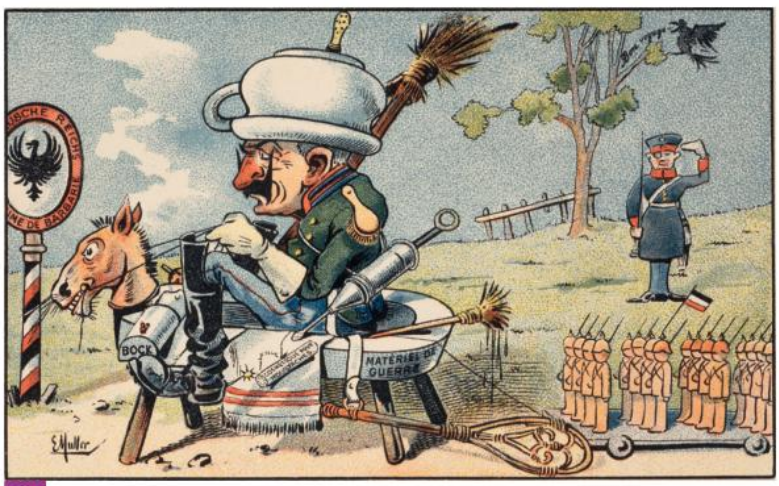

2 L'Allemagne responsable de la guerre pour les Français

Carte postale française, vers 1914. « Guillaume part en guerre. »

Guillaume II est l'empereur d'Allemagne entre 1888 et 1918, date de son abdication. Il est ici moqué comme étant agressif mais à la tête d'une armée mal équipée.

Vocabulaire

- *Diktat* : mot allemand signifiant « chose imposée ». Ce terme est utilisé dès 1919 pour désigner le traité de Versailles que l'Allemagne n'a pas pu négocier. En Allemagne, il est dénoncé par toutes les forces politiques de l'extrême droite aux pacifistes.

QUESTIONS

1. Pourquoi tous les pays en guerre estiment-ils mener une guerre défensive qu'ils n'ont pas voulue ? (doc. 1 et 2)
2. Relevez les éléments montrant que l'entrée en guerre est considérée comme une agression allemande. (doc. 2)
3. Que révèle cette image sur le sentiment de l'opinion publique allemande dans l'entre-deux-guerres ? (doc. 3)

C Un armistice mal compris en Allemagne

L'Allemagne, défaite mais non écrasée en 1918, est obligée d'accepter l'armistice.

Bouleversée par la révolution et les troubles politiques qui la traversent, l'Allemagne n'est pas invitée aux négociations de paix à Paris. L'annonce des clauses du traité de Versailles, notamment de l'article 231 la désignant comme seule responsable du conflit, entraîne de nombreuses manifestations. Mais elle est obligée de signer ce traité le 28 juin 1919. Il apparaît comme un *Diktat*, injuste puisque la population allemande n'a pas l'impression d'avoir perdu la guerre (pas de combat sur son sol). Une grande partie de l'opinion publique allemande et internationale juge ce traité comme une insulte à l'Allemagne. D'ailleurs, une grande partie du programme du parti nazi au début des années 1930 consiste à le dénoncer.

Art. 231 du traité de Versailles : « Les Gouvernements alliés et associés déclarent et l'Allemagne reconnaît que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les Gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre, qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés. »

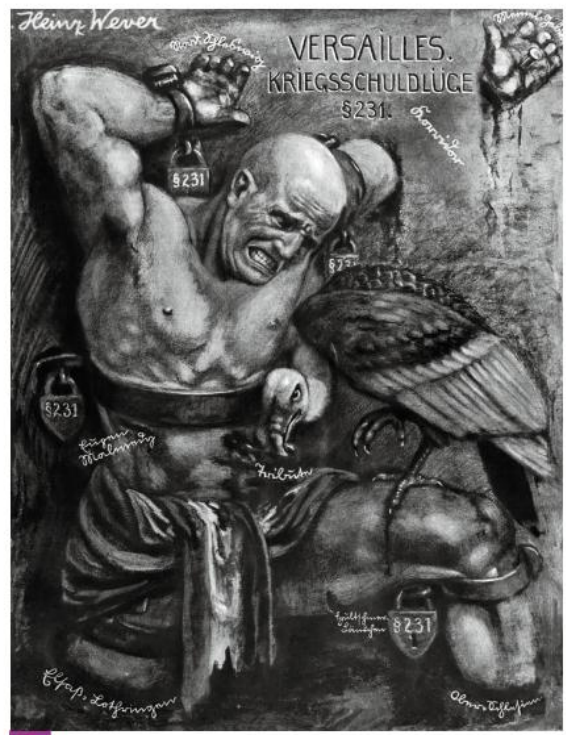

3 L'opinion publique allemande refuse la responsabilité du conflit

Heinz Wever, affiche contre le traité de Versailles, 1932.

Versailles. Kriegsschuldlüge – 231.
Traduction : « Versailles. Guerre du mensonge – 231 ».
Le numéro 231 qui apparaît sur les cadenas fait référence à l'article 231 du traité de Versailles.

ÉTUDE

Les causes de la Première Guerre mondiale dans l'opinion publique (1918-1939)

Les controverses autour des causes de la guerre commencent dès 1914. Elles impliquent les dirigeants, les militaires, les diplomates, l'opinion publique et les historiens. Tous sont d'abord mobilisés par les propagandes pour valider les thèses des belligérants. Mais la recherche historique contribue à modifier les perceptions de l'entrée en guerre.

Pourquoi les causes de la Grande Guerre sont-elles l'objet de controverses pendant l'entre-deux-guerres ?

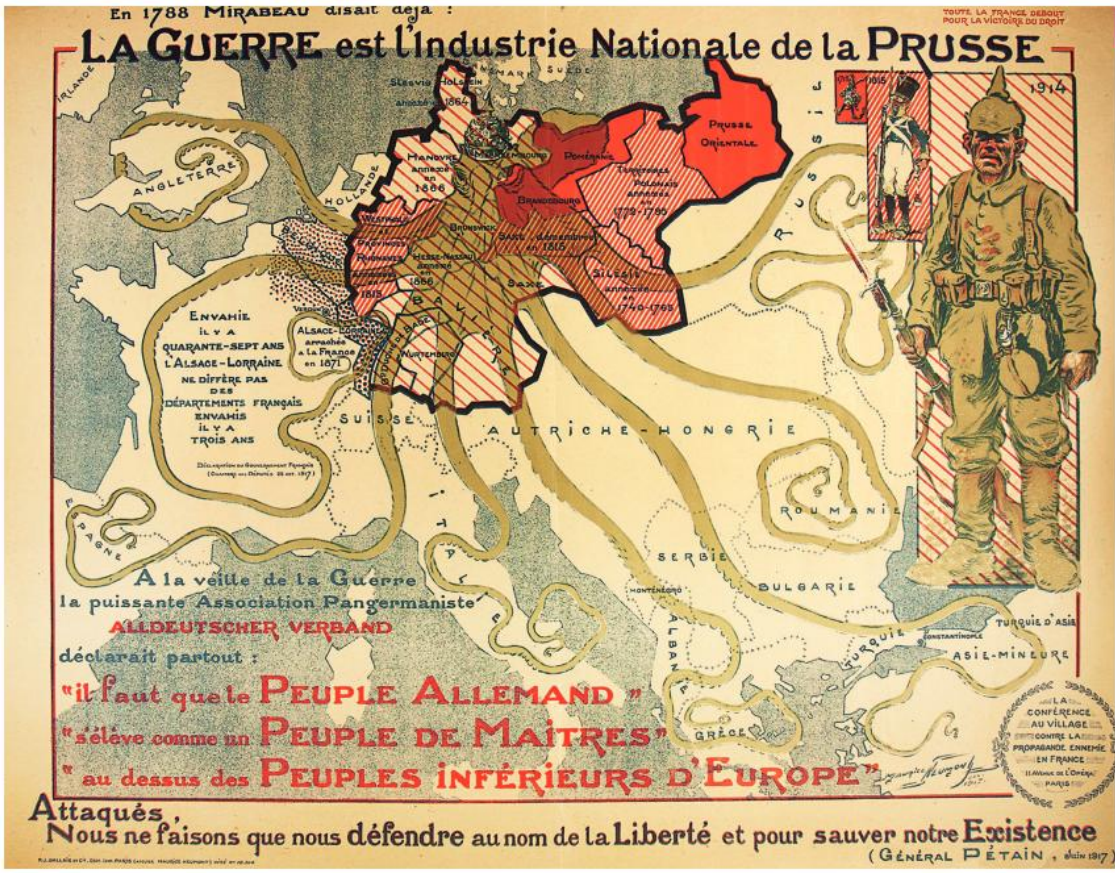

1 La responsabilité allemande

Affiche patriotique française, 1917.

Vocabulaire

- **Panslavisme** : volonté de rassembler dans un même ensemble tous les peuples slaves sous l'autorité de la Russie.

2 L'innocence allemande

Remarques de la délégation allemande au sujet du rapport de la Commission des gouvernements alliés et associés sur les responsabilités des auteurs de la guerre

Les soussignés sont d'avis que la question de la responsabilité de la guerre ne peut pas être décidée d'un seul côté, qui est à la fois juge et partie, mais que seule une Commission d'enquête, reconnue des deux côtés comme impartiale, qui aurait toutes les archives à sa disposition, et […] pourrait se permettre d'essayer de porter un jugement sur la part respective de responsabilité qui incombe à chaque Gouvernement dans le fait que la catastrophe redoutée de tous les peuples s'est déchaînée sur l'humanité. […] Bien que le risque de cette guerre ait été envisagé par elle, la guerre mondiale n'a pas été voulue par l'Allemagne. Pendant plus de quarante ans, le Gouvernement allemand, selon les propres termes du rapport de la Commission, a été le « champion de la paix ». […] Il en a été autrement en Russie. Les projets des milieux dirigeants panslavistes ne pouvaient être réalisés que dans une guerre.

Rapport rédigé par une « Commission d'Allemands indépendants », composée de quatre historiens, adressé par Brockdorff-Rantzau à Clemenceau (président du Conseil en France), le 28 mai 1919.

3 L'Allemagne se perçoit comme victime d'une injustice

Thomas Heine, *Simplicissimus* (hebdomadaire satirique allemand), 3 juin 1919.

Traduction : « Vous avez droit à l'autodétermination. Souhaitez-vous que vos poches soient vidées avant ou après votre mort ? »
Les bourreaux sont le président des États-Unis Wilson, le président du Conseil Français Clemenceau et le premier ministre Britannique Lloyd George.

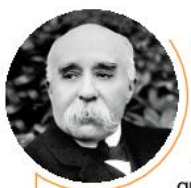

Georges Clemenceau (1841-1929)
Homme politique français, républicain et radical, il est président du Conseil de 1906 à 1909 puis de 1917 à 1920, donc au moment de la fin de la guerre et des discussions sur les responsabilités de l'Allemagne dans le conflit.

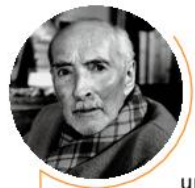

Jules Isaac (1877-1963)
Célèbre historien français de la IIIe République, à l'origine d'un manuel scolaire très utilisé dans la première moitié du XXe siècle, il œuvre pour un rapprochement avec les Allemands. En 1940, comme Juif, il est révoqué de l'enseignement par le gouvernement de Pétain.

4 Les responsabilités partagées

Jules Isaac expose le point de vue des historiens sur les responsabilités de la guerre.

Peu enclin pour ma part à prononcer « le jugement de l'Histoire », je suis tenté de redire aujourd'hui ce que je disais hier : « L'Histoire n'est pas une Cour de Cassation[1], mais un pauvre petit juge d'instruction, perpétuellement occupé à réviser ses dossiers et à recommencer ses enquêtes. » M'accusera-t-on de vouloir esquiver ce que les Allemands appellent la *Kriegsschuldfrage*, la brûlante question des « responsabilités » de la guerre ? Les thèses de la responsabilité unilatérale – qu'elles visent les Empires centraux, le groupe franco-russe ou la Triple Entente – paraissent insoutenables, débordées qu'elles sont par la réalité historique, c'est-à-dire l'ensemble des faits actuellement acquis à l'Histoire. Bon gré mal gré, avec la grande majorité des historiens, il faut consentir au partage (inégal) des responsabilités. […] La stricte équité oblige à reconnaître que « l'Europe » n'a pas semblé très récalcitrante. Les Empires centraux lui ont offert délibérément la guerre ; elle l'a délibérément acceptée avec une promptitude dont l'adversaire même fut surpris. En dernière analyse, avouons-le : un pareil déchaînement ne se résume pas en une ligne (ou en une phrase). Mieux vaut donc s'abstenir de toute formule tranchante, et, pour un tel scrupule, accepter le risque (inévitable) de ne contenter ni les uns ni les autres.

Jules Isaac, *Un Débat historique. Le problème des origines de la Guerre*, Rieder, 1933.

1. Juridiction la plus élevée chargée de vérifier la conformité des décisions prises par les tribunaux.

PARCOURS 1

■ Maîtriser et sélectionner des connaissances

1. Montrez que la question des causes de la guerre est importante pour les États adversaires durant le conflit et l'immédiat après-guerre. (doc. 1 et 2)
2. Montrez que l'Allemagne refuse d'assumer la responsabilité du conflit. (doc. 2 et 3)
3. À partir des doc. 1 et 4, étudiez l'évolution de la perception de l'Allemagne en France.

PARCOURS 2

■ Maîtriser et sélectionner des connaissances

Classez les éléments issus des documents et de vos connaissances selon trois thématiques :
I. Le rejet de la responsabilité sur l'autre
II. Des conditions de paix perçues comme injustes
III. Un début de regard objectif

Vers le bac - Dissertation

■ Rédiger un texte pertinent

Rédigez une introduction comportant une problématique et une conclusion correspondant au sujet suivant :
L'évolution de la perception des causes de la Première Guerre mondiale en Europe entre 1914 et 1939.

Pour aller plus loin

Vidéo

Les Coulisses du traité de Versailles.
(Mission centenaire, 2019, durée : 10'28)

Travaillez de manière autonome à partir du documentaire.

1. Montrez que pour les Français la signature du traité de paix à Versailles met fin à une injustice.
2. Relevez les éléments de la cérémonie qui ont pu être considérés comme une humiliation par les Allemands.

ÉTUDE

Les causes de la Grande Guerre, l'historien et le politique

La question des causes de la Première Guerre mondiale suscite toujours des débats chez les historiens. Le centenaire du conflit a entraîné la publication d'ouvrages avec des approches différentes. Des chercheurs s'intéressent aux causes de la guerre, tandis que les responsables politiques tentent de réconcilier les peuples depuis 1945.

Comment les recherches historiques sur la Grande Guerre impactent-elles les sociétés et les décisions politiques ?

1 La thèse de Fritz Fischer (1961)

En République fédérale d'Allemagne, alors que la thèse dominante est que l'Allemagne a mené de 1914 à 1919 une guerre défensive, et que la plupart des historiens sont alors d'accord sur l'idée de responsabilités partagées, Fritz Fischer, un historien allemand, provoque un scandale en affirmant que l'impérialisme allemand a été responsable du conflit.

Il est incontestable que, dans ce heurt d'intérêts politiques et militaires, de ressentiments et d'idées qui atteignent leur maximum pendant la crise de juillet [1914], tous les gouvernements des pays européens engagés n'aient eu leur part de responsabilité au déclenchement de la guerre mondiale.

Une fois de plus, il faut souligner que sous l'effet des tensions internationales de l'année 1914, provoquées partiellement par la politique d'expansion de l'Allemagne qui avait entraîné déjà trois crises graves en 1905/1906, 1908/1909 et 1911/1912, chaque guerre localisée en Europe à laquelle se trouverait mêlée une grande puissance devait presque inévitablement provoquer une conflagration générale. L'Allemagne, confiante dans sa supériorité militaire, ayant voulu, souhaité et appuyé la guerre austro-serbe, prit sciemment le risque d'un conflit militaire avec la France et la Russie. Le gouvernement allemand portait ainsi la part décisive de la responsabilité historique de la guerre mondiale […].

Les politiciens allemands et avec eux la propagande allemande pendant la guerre ainsi que l'historiographie allemande d'après-guerre – surtout après Versailles – soutinrent la thèse selon laquelle l'Allemagne fut contrainte de faire la guerre, ou au moins que la part de responsabilité allemande ne fut pas plus grande que celle des autres.

Fritz Fischer (trad. Geneviève Migeon et Henri Thiès), *Les Buts de guerre de l'Allemagne impériale 1914-1918*, Éditions de Trévise, 1970 (première édition 1961).

Fritz Fischer (1908-1999)
Professeur à l'université de Hambourg en 1942, membre du parti nazi, il est pourtant à l'origine de controverses après la guerre en soulignant la continuité d'une politique étrangère allemande expansionniste.

2 L'impact de la thèse de Fischer

Qu'en est-il alors de la question de la culpabilité ? En affirmant que l'Allemagne et ses alliés étaient moralement responsables du déclenchement de la guerre, l'article 231 du traité de Versailles a eu pour conséquence de mettre la culpabilité au cœur du débat sur les origines de la guerre. Rechercher le coupable : ce jeu-là n'a jamais perdu de son attrait. La formulation la plus influente de cette tradition est la fameuse « thèse Fisher ». […] D'après cette thèse, […] les Allemands n'étaient pas entrés en guerre par accident, ni par entraînement. C'était un choix délibéré – pire encore, ils l'avaient planifié à l'avance dans l'espoir de devenir une puissance mondiale. Des études récentes de la controverse Fischer ont mis en lumière les liens entre ce débat et le processus complexe, difficile, semé d'embûches par lequel les intellectuels allemands ont fait face à l'héritage moralement délétère de la période nazie, et les arguments développés par Fischer ont fait l'objet de maintes critiques. Il n'en reste pas moins que sous une version moins radicale, cette thèse domine toujours les études sur l'entrée en guerre de l'Allemagne.

Christopher Clark (trad. Marie-Anne du Béru), *Les Somnambules*, Flammarion, 2013.

3 Faire du symbole de la destruction celui de la réconciliation

En 1931, des anciens combattants de divers pays posent ensemble en compagnie d'une veuve de guerre devant la cathédrale de Reims, pour militer pour la paix.

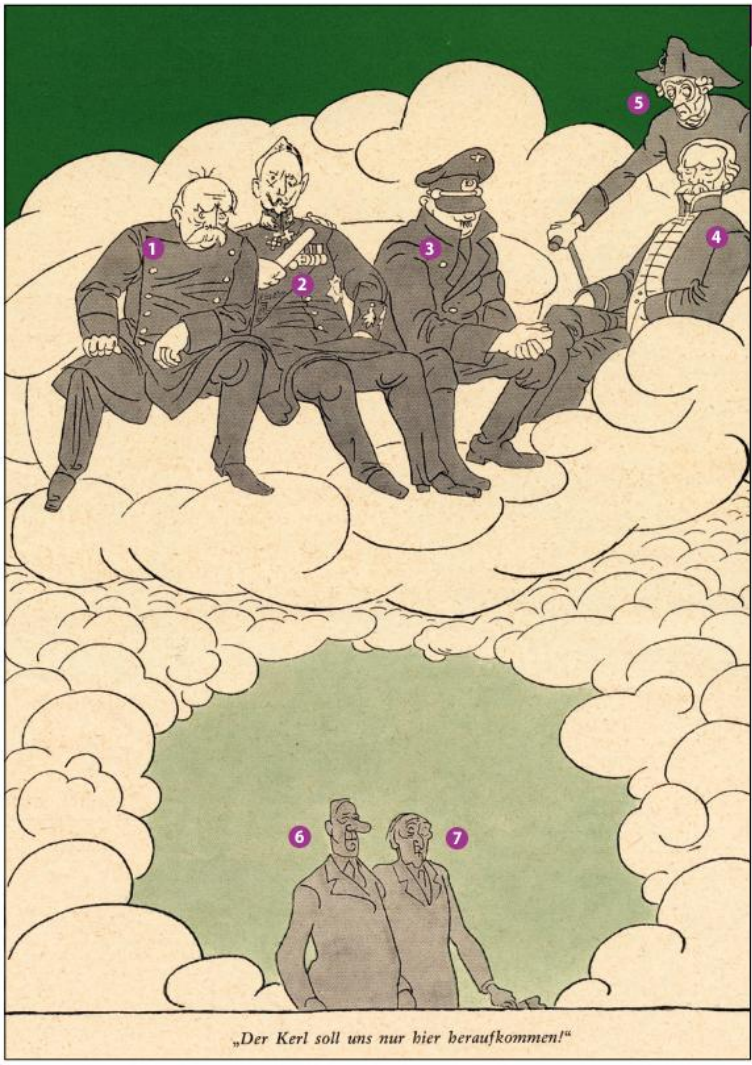

4 La visite de Konrad Adenauer en France en 1962 vue dans un journal satirique allemand

Der Simplicissimus (hebdomadaire satirique allemand), 28 juillet 1962.

Traduction : « Qu'il ose seulement venir ici, le salaud ! »
En 1962, le chancelier allemand Adenauer rencontre de Gaulle alors président de la République française. C'est le début de la réconciliation franco-allemande.

1. Bismarck (1815-1898), chancelier impérial d'Allemagne (1871-1890)
2. Guillaume II (1859-1941), empereur d'Allemagne (1888-1918)
3. Hitler (1889-1945), Führer du Reich allemand (1934-1945)
4. Guillaume Ier (1797-1888), empereur d'Allemagne (1871-1888)
5. Frédéric le Grand (1712-1786), roi de Prusse (1740-1786)
6. De Gaulle (1890-1970), président de la République française (1959-1969)
7. Adenauer (1876-1967), chancelier fédéral d'Allemagne (1949-1963)

5 Une mémoire de la guerre qui rassemble

Il ne s'agit plus aujourd'hui de juger et encore moins de rejuger, il s'agit de se souvenir, de comprendre, comme le préconise le rapport remis au Gouvernement par le comité d'historiens […]. Il n'est pas de reconnaissance plus forte que celle de la connaissance. Et s'il y a un principe que je retiens, c'est que la mémoire ne divise pas, jamais, elle rassemble. Elle rassemble toute la nation, au-delà même de son armée. Car les combattants de la Grande Guerre n'étaient pas tous des soldats. « L'arrière », dont on a dit beaucoup de choses après ou pendant, n'était pas un abri. C'est le pays dans son entier qui souffrait, luttait, tenait, malgré les privations et les destructions. C'est le peuple sans armes qui, en assurant le fonctionnement de l'économie, a permis la victoire. Et dans ce peuple, les femmes, par leur labeur, leur engagement, leur vaillance apportèrent une contribution essentielle à la conduite de la guerre. […] Commémorer la Première Guerre mondiale, c'est également prononcer un message de paix. Les victimes n'ont plus d'uniformes. Elles reposent, à égalité de respect. Le Centenaire n'a pas vocation à exhumer les combats d'hier, mais à réunir tous les belligérants. Réconcilier, c'est fait. Les rassembler dans la même évocation et nous rapprocher encore davantage de nos amis allemands.

Discours prononcé par François Hollande, président de la République française, le 7 novembre 2013, pour le lancement des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Pourquoi l'ouvrage de Fritz Fischer a-t-il suscité des débats lors de sa publication en République fédérale d'Allemagne en 1961 ? (doc. 1)
2. Quelle est l'influence du contexte allemand dans la rédaction et la compréhension de la thèse de Fischer ? (doc. 1 et 2)
3. Montrez qu'aujourd'hui le souvenir de la Première Guerre mondiale contribue au rapprochement franco-allemand. (doc. 3 et 5)
4. Comment l'histoire est-elle utilisée pour critiquer ou appuyer les décisions politiques ? (doc. 4 et 5)

Vers le bac – Étude critique de documents

■ Porter un regard critique

Une fois ce contexte maîtrisé et en vous remémorant les éléments appris en Première ainsi que ceux concernant la perception des responsabilités du conflit, vous analyserez les documents 1 et 2 et répondrez à la consigne suivante :
Montrez en quoi la thèse de l'historien Fritz Fischer fut polémique.

Pour aller plus loin

Vidéo

« Origines de la Première Guerre mondiale : enjeux d'un débat historiographique » (université de Nantes, 2015, durée : 58'44)

Dans cette conférence, Stanislas Jeannesson (professeur d'histoire contemporaine à l'université de Nantes), précise les différents points de vue historiographiques sur les responsabilités de la guerre. Dressez la liste de ces historiens et résumez en quelques lignes la position de chacun d'entre eux.

JALON

REPÈRES 2

Mémoires et histoire d'un conflit : la guerre d'Algérie

La guerre d'Algérie et ses mémoires

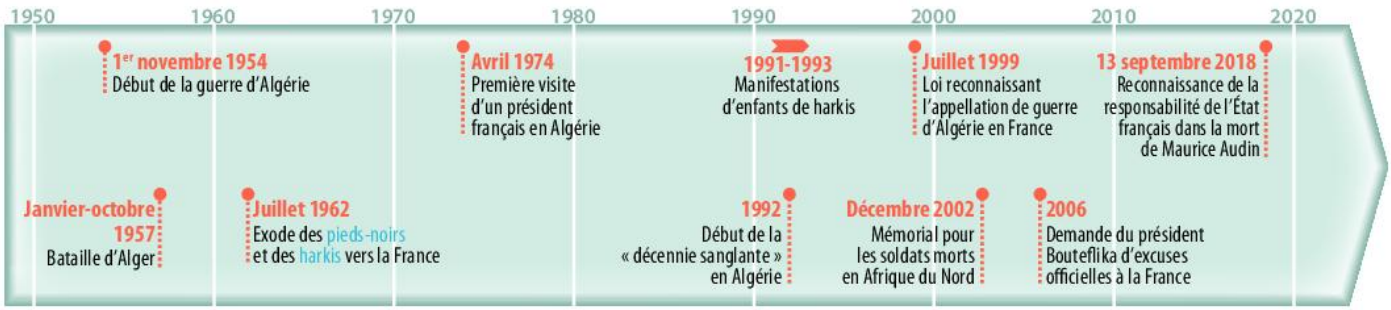

A Les lieux du conflit

La guerre d'Algérie a été le conflit de décolonisation qui a eu le plus d'implications pour la France.

L'Algérie est française depuis 1830 mais les Algériens n'ont pas les mêmes droits que la minorité européenne. Face au blocage, des nationalistes créent le FLN et organisent l'insurrection de novembre 1954. Les gouvernements de la IVe République n'envisagent pas de négocier l'indépendance, en raison notamment du refus des Européens d'Algérie. La France fournit un effort militaire important avec l'envoi des appelés du contingent, c'est-à-dire des jeunes hommes effectuant leur service militaire. Les exactions se multiplient : actions de guérillas, recours au terrorisme, utilisation de la torture et répression. Elle touche aussi la métropole : le FLN et les autorités se disputent le contrôle des travailleurs algériens. Le général de Gaulle, soutenu dans un premier temps par l'armée et les partisans de l'Algérie française, finit par négocier avec le FLN. Les actions de l'OAS en France et en Algérie contre des Algériens et les partisans de la paix contribuent aux violences tardives.

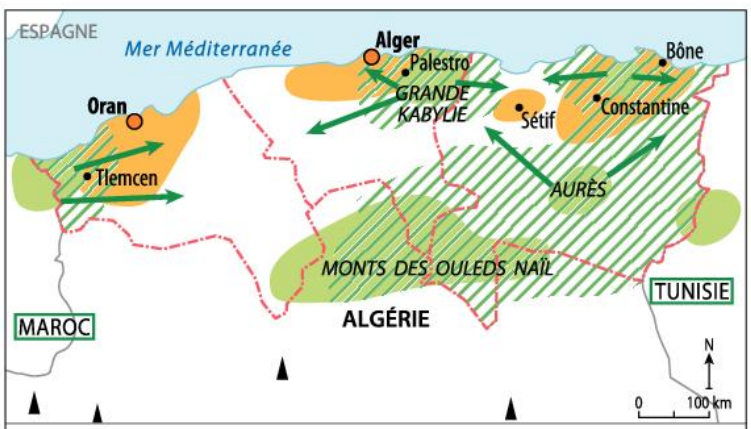

1 L'Algérie en guerre

Carte interactive

B Les victimes de la guerre d'Algérie, un bilan controversé

Le bilan humain de la guerre d'Algérie suscite encore des controverses.

Le nombre de victimes devient un enjeu mémoriel et politique dès la fin de la guerre. Si dans les rangs de l'armée française il est aisé de les décompter, c'est beaucoup plus complexe pour les victimes civiles ou pour celles de l'Armée de libération nationale (armée du FLN), puisque cette organisation est clandestine. Les différents groupes peuvent avoir intérêt à mettre en avant un nombre de victimes élevé pour prouver le prix de leur engagement et pour obtenir la reconnaissance de l'opinion publique. Le travail des historiens dans ce domaine n'est pas facile mais par recoupements de sources et grâce à des évaluations en fonction des situations, ils peuvent proposer des chiffres vraisemblables. À cela s'ajoute la question des « disparus », c'est-à-dire des personnes qui ne sont pas réapparues après le conflit mais dont on n'a pas de preuve de leur décès.

Soldats français tués (1954-1962)	24 614 (source : Armée française)
Combattants algériens	141 000 (source : Armée française) 132 290 (source : Armée de libération nationale)
Civils algériens	de 250 000 à 430 000 (d'après les universitaires) « 1 500 000 *martyrs* » (discours du président Boumédiène, 1970)
Européens d'Algérie	2 788 tués, 3 000 à 9 000 disparus
Harkis	60 000 à 150 000[1]

2 Le bilan du conflit

D'après Sylvie Thénault, *Algérie : des « événements » à la guerre. Idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne*, Le Cavalier Bleu, 2012 ; Guy Pervillé, *Atlas de la guerre d'Algérie*, Autrement, 2003 ; Benjamin Stora, *La Gangrène et l'Oubli. La Mémoire de la guerre d'Algérie*, La Découverte, 1998 ; « Guerre d'Algérie, combien de morts ? », *L'Histoire*, janvier 1991.

1. Les historiens évaluent les victimes entre 60 000 et 80 000, certaines associations de harkis avancent le chiffre de 150 000.

C Représenter la guerre au cinéma

Le cinéma et la guerre d'Algérie entretiennent des relations complexes en France.

La représentation au cinéma d'un conflit facilite son inscription dans la mémoire collective. Les films sur la guerre d'Algérie sont bien moins nombreux en France que ceux sur le Vietnam aux États-Unis, mais ils existent néanmoins. En revanche, leur audience a toujours été assez limitée et du fait de la censure il a fallu attendre les années 1970 pour qu'un discours critique puisse être tenu au cinéma sur ce sujet.

La Bataille d'Alger est un bon exemple du parcours d'une œuvre cinématographique sur la guerre d'Algérie. Il a été réalisé par Gilles Pontecorvo après l'indépendance de l'Algérie. Il est adapté de l'ouvrage de Yacef Saadi, ancien responsable politique et militaire du FLN, *Souvenirs de la bataille d'Alger* et tourné à Alger même. Le film obtient le Lion d'Or en 1966 au festival de la Mostra de Venise. Diffusé brièvement en France en 1970, il est censuré et ne sort véritablement qu'en 1971. Au début des années 1980, deux cinémas qui projetaient ce film sont la cible d'attentats.

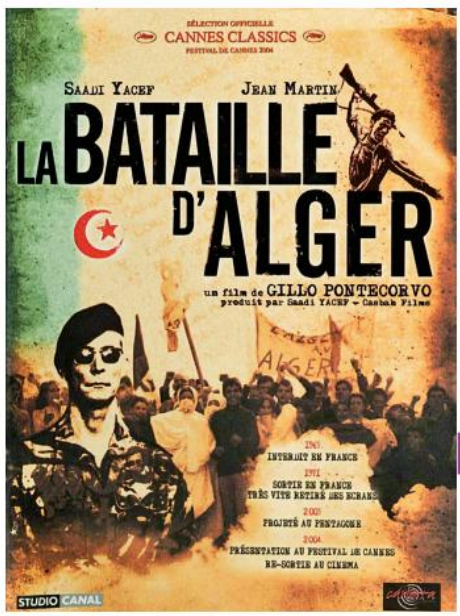

3 Affiche du film *La Bataille d'Alger*, 1966

La bataille d'Alger est un ensemble d'opérations militaires menées par la 10e division de parachutistes contre le FLN, dans la ville d'Alger, tout au long de l'année 1957. L'officier au premier plan est le colonel Mathieu joué par Jean Martin. Ce personnage fictif représente les différents colonels de la 10e division parachutiste intervenue à Alger en 1957.

Vocabulaire

- **FLN (Front de libération nationale) :** parti politique créé dans la clandestinité en octobre 1954 pour demander l'indépendance de l'Algérie. Il organise une armée : l'Armée de libération nationale (ALN).
- **Harkis :** combattants supplétifs de l'Armée française recrutés parmi les Algériens, notamment d'anciens rebelles. Ils jouent un rôle majeur dans les grandes opérations contre l'ALN en 1958-1959. Accusés de trahison par le FLN en 1962, ils subissent de violentes représailles.
- **OAS (Organisation de l'armée secrète) :** mouvement politique et terroriste créé en février 1961 pour conserver l'Algérie française. Il recrute d'anciens militaires refusant la politique de de Gaulle et dispose de soutiens parmi les Européens d'Algérie.
- **Pieds-noirs :** expression à l'origine péjorative utilisée par les Arabes pour désigner les Européens. Elle est reprise par les Européens d'Algérie voulant manifester leur appartenance à cette terre.

D L'évolution du regard sur le conflit

L'utilisation de la torture est un sujet resté longtemps tabou.

Le recours à la torture est connu durant la guerre d'Algérie et fait l'objet de polémiques au sein de l'opinion publique. Henri Alleg, arrêté en 1957 avec Maurice Audin[1], tous deux militants communistes, témoigne dans *La Question* (Éditions de Minuit, 1958), des sévices subis. Les autorités et les militaires rejettent ces accusations. Le journaliste et écrivain Yves Courrière avait raconté dès 1969 l'action de celui qu'il nommait « Commandant O » dans son témoignage publié en 1969 *Le Temps des léopards*. En 2000, le général Aussaresses (1918-2013) (le « commandant O » de Courrière) reconnaît l'utilisation systématique de la torture et les exécutions sommaires de plusieurs milliers de militants algériens.

Depuis les années 1990, des historiens se sont penchés sur ce sujet et ont permis de mettre en évidence des témoignages et des documents officiels sur l'utilisation de la torture.

1. Assistant en mathématiques à l'université d'Alger, militant pour l'indépendance de l'Algérie et membre du parti communiste, Maurice Audin disparaît après son arrestation par l'armée française en 1957. Le 13 septembre 2018, l'État français reconnaît sa responsabilité dans la mort de Maurice Audin.

LE POINT SUR...

... la France et la décolonisation de l'Algérie

La décolonisation ne s'est pas uniquement réalisée grâce à des conflits armés, mais la guerre d'Algérie (1954-1962) en est un des plus longs et des plus sanglants. Ces années de lutte constituent le creuset de l'Algérie contemporaine. Après l'indépendance (1962), la France accueille les pieds-noirs et des harkis tout en essayant de tourner rapidement cette page. Mais les deux États et les sociétés demeurent liés par des relations complexes en raison notamment d'une histoire commune et d'une communauté algérienne venue en France au moment où les industries recherchaient de la main-d'œuvre. Cette relation est marquée par l'alternance de phases de rapprochement et de tensions où le souvenir de la guerre d'Algérie est souvent convoqué. Celle-ci fait l'objet d'un intérêt croissant en France même.

QUESTIONS

1. Montrez que la guerre d'Algérie s'est déroulée dans l'ensemble du pays. (doc. 1)
2. Quel est le bilan humain de ce conflit ? (doc. 2)
3. Pourquoi la bataille d'Alger apparaît-elle comme un épisode majeur dans une guerre longue ? (doc. 3)
4. Montrez que la mémoire de la guerre d'Algérie suscite des débats aujourd'hui encore. (doc. 2)

ÉTUDE

L'évocation des violences de la guerre en France et en Algérie

La mémoire des combattants morts joue un rôle essentiel dans l'Algérie des années 1960, tandis que la France se détourne rapidement du conflit même si des films, des livres l'évoquent. La « fin de l'amnésie » en France passe par la redécouverte d'actes de violence dont furent victimes des civils et des prisonniers du FLN. Les recherches trouvent un écho dans l'opinion publique.

Comment les études historiques ont-elles proposé une nouvelle approche des violences durant la guerre d'Algérie ?

1 L'ANALYSE DE L'HISTORIEN — Témoignages de militaires et travaux d'historiens

Comme on le sait notamment grâce à plusieurs livres de Pierre Vidal-Naquet[1] et au récit d'Yves Courrière[2], la torture par ingestion forcée d'eau et par décharges électriques, faisait partie des moyens autorisés, voire recommandés. Le général Massu[3] s'en est défendu dans son livre, préférant parler de « question par force », et excluant tout sadisme. […] Le général Massu a également présenté dans son livre un grand nombre de ses subordonnés, mais il n'a pas dit que son adjoint, le lieutenant-colonel Roger Trinquier, avait dans ses livres […] publiés après son départ de l'armée, justifié comme dernier recours l'usage de la torture. […] Et surtout le général n'a presque rien dit d'un certain « commandant O », – Aussaresses – qu'Yves Courrière avait présenté dans son livre *Le Temps des léopards* paru en 1969 comme le chef d'une équipe secrète d'exécuteurs des basses œuvres, chargé de liquider tous les prisonniers trop importants ou trop mal traités pour pouvoir être ensuite remis à la justice.

Guy Pervillé, *Histoire iconoclaste de la guerre d'Algérie et de sa mémoire*, Vendémiaire, 2018.

1. Pierre Vidal-Naquet : historien, il fut résistant durant la Seconde Guerre mondiale puis s'engagea publiquement contre l'utilisation de la torture en Algérie.
2. Yves Courrière : grand reporter, il couvre la guerre d'Algérie dont il publie à partir de 1968 la première grande histoire.
3. Le général Massu : combat au sein des Forces françaises libres, sert en Indochine puis en Algérie où il commande la 10e division parachutiste. Les autorités françaises lui confient les pouvoirs de police afin de briser le FLN à Alger en 1957.

2 La vision de la guerre d'Algérie dans un manuel d'histoire algérien

Extrait du manuel de 4e publié par le ministère de l'Éducation nationale algérien (2006).

Traduction : « Cherche à travers ces photographies les principes : liberté – égalité – fraternité, les droits de l'homme et du citoyen, et la démocratie. »

3 La torture en Algérie, une histoire

Raphaëlle Branche, historienne, a écrit sa thèse sur la torture pendant la guerre d'Algérie. Elle livre ses réflexions sur ce sujet au cours d'une interview.

Nonfiction.fr : Depuis les années 2000 – et la publication de votre thèse[1] semble avoir joué un grand rôle –, les discussions sur la guerre d'Algérie portent souvent sur la question de la torture : a-t-elle joué un rôle particulier dans cette guerre-là précisément, et si oui, lequel ?

Raphaëlle Branche : Pour comprendre la place de la torture dans la guerre, il faut revenir à son statut. C'est une violence interdite. Tout le monde le sait et elle est néanmoins pratiquée. C'est très complexe dès lors que l'armée est censée appliquer les lois de la République. […] En même temps, l'armée est soutenue et elle n'est pas sanctionnée en tant qu'institution, comme les soldats ne sont pas sanctionnés en tant qu'individus. C'est un indice de sa place : la torture n'est pas marginale, il ne s'agit pas de bavures. […] Je pense qu'elle est très largement la violence qui correspond le mieux au projet politique qu'on veut mettre en œuvre en Algérie, à savoir garder l'Algérie française dans un contexte où le FLN gagne en puissance et en résonance.

« Les violences de guerre, avec Raphaëlle Branche », nonfiction.fr, Pierre-Henri Ortiz, 28 mars 2012.

1. Raphaëlle Branche, *La Torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie*, Éditions Gallimard, 2001.

4 L'ANALYSE DE L'HISTORIENNE — L'histoire de la violence en Algérie

[Les] explications des violences de la décennie noire[1] et de la guerre d'indépendance ont été élaborées dans l'analyse « à chaud » de ces événements, dans un souci de compréhension des violences commises grâce à un retour sur le passé. Reprises dans l'ordre chronologique et mises bout à bout, cependant, ces explications produisent un récit de l'histoire de l'Algérie entièrement placée sous le signe de la violence. Celle-ci aurait été un trait permanent de l'histoire du pays, aux XIXe et XXe siècles : pendant la guerre de conquête et les insurrections […] ; sous la colonisation dans sa longue durée, avec une violence imprégnant profondément la société elle-même ; pendant la lutte pour l'indépendance, avec l'exercice d'une violence révolutionnaire régénératrice ; puis après 1962, avec la valorisation de cette violence exercée dans le combat contre le colonisateur, une violence légitimée, devenue fondatrice de la nation algérienne. […]

Ce constat, d'abord, risque de donner lieu à un fatalisme de mauvais aloi. Nul ne peut, d'évidence, déduire l'avenir du passé. Ce n'est pas parce que la violence fut très présente dans l'histoire de l'Algérie qu'elle continuera à marquer son histoire. […]

Il est du reste possible de nuancer le récit plaçant l'histoire de l'Algérie sous le signe de la permanence de la violence. […] Omar Carlier[2] insiste ainsi sur le fait que l'histoire de l'Algérie connut deux moments de « créativité culturelle et associative remarquable ». Dans les années 1920, d'abord, lorsque prit naissance le militantisme algérien, à la faveur de l'urbanisation, dans les organisations collectives de diverses natures. […] Outre l'entre-deux-guerres, ce dernier voit dans l'effervescence de l'après-1945, un foisonnement prometteur vaincu par « la conjonction du blocage colonial et de la guerre [d'indépendance] ».

Sylvie Thénault, *Algérie : des « événements » à la guerre. Idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne*, Le Cavalier Bleu, 2012.

1. Période durant laquelle des groupes terroristes, AIS (Armée islamique du salut) et GIA (Groupe islamique armé) s'attaquent, en Algérie, aux civils ne partageant pas leurs vues et aux forces de sécurité. Cette guerre civile fait des dizaines de milliers de victimes jusqu'en 1999.
2. Omar Carlier : historien, spécialiste des sociétés du Maghreb, a enseigné en Algérie et en France.

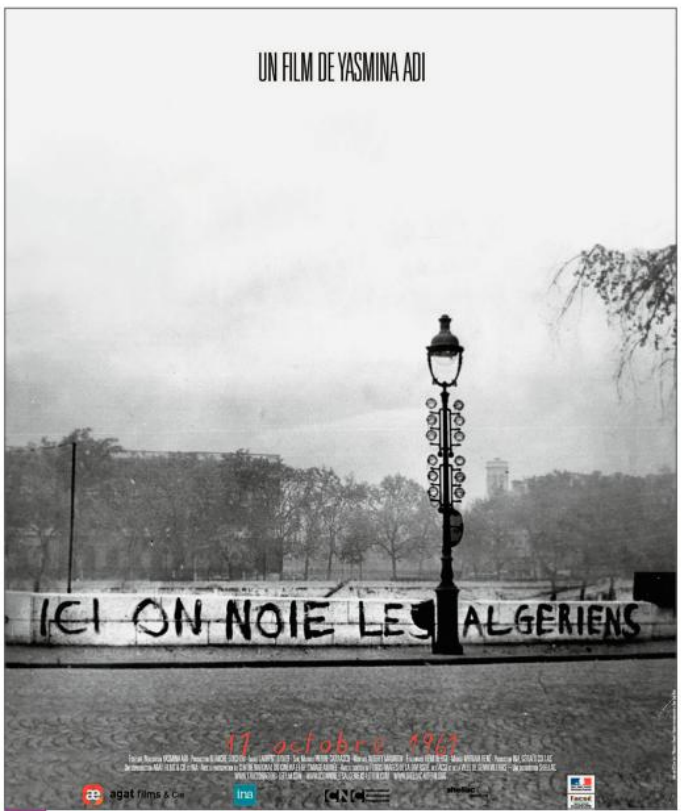

5 « Massacre » ou « répression » : faire connaître les événements du 17 octobre 1961

Affiche du documentaire de Yasmina Adi, *Ici on noie les Algériens*, 2011.

Ce film évoque la mort violente de nombreux Algériens venus manifester pacifiquement à Paris (probablement entre 100 et 150 morts à cette occasion, et 300 en trois mois). Les autorités dissimulent alors la réalité des faits. En 2012, un communiqué du président François Hollande reconnaît la réalité de la « sanglante répression » du 17 octobre 1961. Le terme de « massacre » fait alors débat, ce qui n'enlève rien à la violence de la répression et au nombre de victimes, certaines jetées dans la Seine.

QUESTIONS

■ Sélectionner des informations

1. Montrez le rôle essentiel des historiens dans la mise en évidence des actes de violence pendant ce conflit. (doc 1 et 3)
2. Comment l'histoire de la violence peut être utilisée en Algérie ? (doc 2)
3. Pourquoi peut-on considérer que la mémoire sur la question des violences de guerre a évolué ? (doc. 1 et 3)
4. À partir de l'argumentaire de l'historienne Sylvie Thénault, montrez que l'histoire de l'Algérie ne se résume pas à une histoire de la violence ? (doc. 4)
5. Pourquoi certaines violences sont-elles dissimulées tandis que d'autres sont mises en avant ? (doc 1, 2, 3 et 5)

Vers le bac - Dissertation

■ Rédiger un texte pertinent

À l'aide des documents, de la vidéo et d'éventuelles lectures complémentaires, rédigez une partie de dissertation dont le sujet principal est : l'évolution de la perception des événements de la guerre d'Algérie depuis 1962. Une des parties évoque la mémoire des violences qui se sont déroulées pendant la guerre d'Algérie.

Pour aller plus loin

Vidéo

« Torture pendant la guerre d'Algérie : réactions de soldats » (France 2, INA, 2000, durée : 2'50)

ÉTUDE ORAL

Histoire et mémoire des exilés : les harkis

Les accords d'Évian (18 mars 1962) prévoient que les Français d'Algérie ont trois ans pour choisir entre la nationalité algérienne et la nationalité française, mais n'évoquent pas le sort des 70 000 supplétifs. Alors que la fin de la guerre d'Algérie vient d'être signée, les violences entre les communautés se multiplient : tueries d'Oran en août 1962, premiers massacres de harkis. Le départ vers une métropole inconnue apparaît pour la plupart comme la seule solution.

Quelle place les harkis ont-ils acquise en France depuis la guerre d'Algérie ?

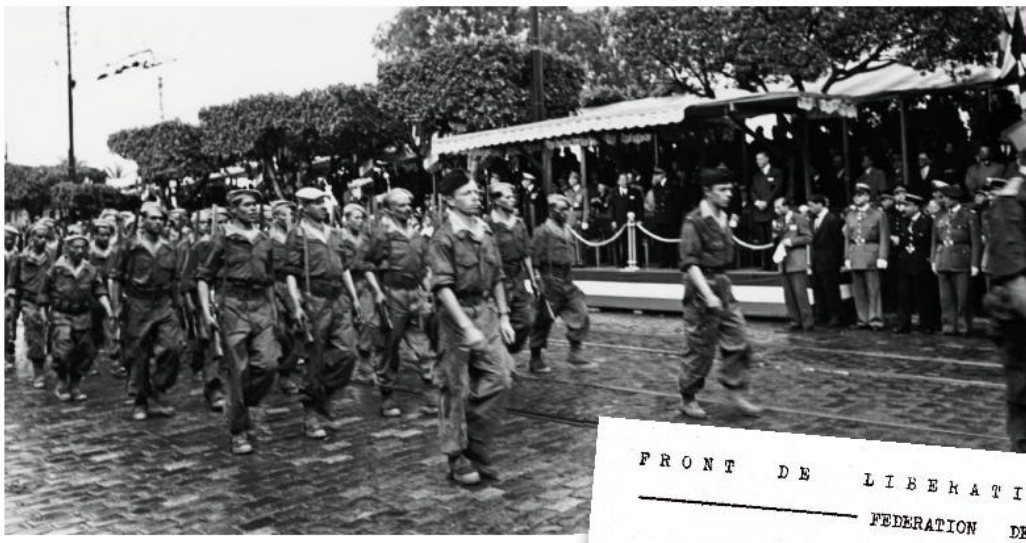

1 Les harkis pendant la guerre d'Algérie

En 1957, des troupes harkis défilent à Alger devant les autorités françaises.

2 Le FLN s'adresse aux harkis et aux Calots bleus

Document fac-similé, Henri Alleg (dir.), *La Guerre d'Algérie*, Temps actuels, 1981.

Tract de la Fédération de France du FLN, du 14 juillet 1960.

FRONT DE LIBERATION NATIONALE
FEDERATION DE FRANCE

HARKIS - "CALOTS BLEUS"

MEMBRES DES " FORCES DE POLICE AUXILIAIRE " !

Fidèle à sa tradition, la France colonialiste économise le sang de ses enfants, et comme toujours, elle utilise le sang étranger dans ses guerres contre les peuples qu'elle veut maintenir sous sa domination.

La Fédération de France du Front de Liberation Nationale a fait échouer regulièrement les diverses manoeuvres du Gouvernement français. Elle a répondu avec succès à toutes les provocations dirigées contre l'Emigration Algérienne, dont elle a réalisé et cimenté l'union définitive.

Nous pourrions - comme nous avons été contraints de le faire dans le passé en mettant hors d'état de nuire de nombreux agents de l'ennemi : traitres, mouchards, etc ... - réagir avec les mêmes moyens devant l'opération dont vous êtes les exécutants inconscients. La presse française parlerait alors de "règlement de compte entre algériens", pretendant prouver la division dans nos rangs et notre incapacité de prendre en main notre destin.

Responsables de la sécurite de nos compatriotes émigrés en France la Fédération de France du F.L.N. tout en ne tolérant aucune atteinte à cette sécurité, saura éviter de faire le jeu de l'ennemi.

HARKIS ! "CALOTS BLEUS" !

MEMBRES DES " FORCES DE POLICE AUXILIAIRE " !

Nous savons dans quelles conditions vous avez été obligés ou amenés à vous enrôler.

Nous savons de quels subterfuges, de quelles pressions, de quels chantages vous avez été l'objet de la part de ceux qui vous exposent délibérément à tomber sous les coups de vos compatriotes.

MAIS POURQUOI ALORS SERIEZ-VOUS MORTS ? Vous devez tout de suite vous poser la question.

Parce que vous êtes les victimes de ceux-là mêmes qui torturent et assassinent vos pères et vos frères, brutalisent et violent vos mères

Vocabulaire

- Calots bleus : force de police auxiliaire – ou harkis de Paris – créée par le préfet de police Maurice Papon pour lutter contre le FLN dans la région parisienne.
- Moghaznis : Algériens envoyés dans les zones rurales par l'administration française pour promouvoir l'« Algérie française » grâce à des actions de développement.
- Nizam : organisation politico-administrative du FLN, clandestine, présente en Algérie et parmi les communautés immigrées en France.
- Supplétifs : combattants ne faisant pas partie des forces régulières françaises. Ils ne se limitent pas aux harkis (moghaznis, assas).

3 L'ANALYSE DE L'HISTORIENNE — L'histoire tragique des harkis

[Les harkis] ne se sentaient-ils pas menacés ? Ils ont pourtant participé à la lutte contre l'ALN et les réseaux du *nizam*, avec les violences de toutes sortes qui l'accompagnaient. Les Nationalistes, en outre, ont soufflé le chaud et le froid à leur égard, appels à la désertion et au double jeu coexistant avec les menaces et accusations de traîtrise. […] Ils ne sentaient pas – et n'avaient pas été – d'indéfectibles collaborateurs de la cause française.

Les officiers français qui les encadraient, instruits par le précédent indochinois, où les supplétifs ont été laissés sur place, ont été profondément affectés par le sort que leur réservaient les autorités françaises : pas de venue en France en dehors du plan général prévu pour les rapatriements d'Algérie. […]

[À la fin de la guerre,] la question des supplétifs est en passe de devenir l'ultime combat des partisans de l'Algérie française. […] Cette exploitation politique, cependant, n'enlève rien à la réalité des horreurs subies par les supplétifs restés sur place – des hommes forcés d'avaler leurs décorations militaires ou brûlés dans des drapeaux français…

Sylvie Thénault, *Histoire de la Guerre d'indépendance algérienne*, Flammarion, 2005.

4 De Gaulle et l'accueil des harkis et des moghaznis

« On ne peut pas accepter de replier tous les musulmans qui viennent à déclarer qu'ils ne s'entendront pas avec leur gouvernement ! Le terme de rapatriés ne s'applique évidemment pas aux musulmans : ils ne retournent pas dans la terre de leurs pères ! Dans leur cas, il ne saurait s'agir que de réfugiés ! Mais on ne peut les recevoir en France comme tels, que s'ils couraient des dangers. »

Déclaration du général de Gaulle lors du Conseil des ministres du 25 juillet 1962.

5 Les revendications des harkis après la fin de la guerre

Manifestation de harkis à Paris en juillet 1991. Oubliés des autorités, vivant le plus souvent dans une grande pauvreté, les harkis et leurs descendants manifestent à de nombreuses reprises à partir de 1976, notamment en juillet 1991. En 2003, le président Jacques Chirac instaure une Journée nationale d'hommage aux harkis et aux autres membres des formations supplétives, le 25 septembre. En 2016, François Hollande reconnaît « les responsabilités des gouvernements français dans l'abandon des harkis, des massacres de ceux restés en Algérie ».

ACTIVITÉ — OBJECTIF ▪ Présentation orale — ORAL

PARCOURS 1

▪ Sélectionner des informations

Sélectionnez dans les documents les informations utiles à l'exposé et classez-les dans le tableau suivant :

La situation des harkis…	… du point de vue du FLN	… du point de vue de la France	(de leur propre point de vue) ?
Pendant la guerre			
Après la guerre			

PARCOURS 2

▪ Organiser des informations

1. Qui sont les harkis ? (doc. 1 et vidéo)
2. Quelle est leur situation à l'issue du conflit ? (doc. 2 et 3)
3. Comment la France a-t-elle accueilli les harkis après la fin de la guerre ? (doc. 3, 4 et 5)

Bilan

Réaliser un exposé de 10 minutes présentant la place des harkis en France depuis 1962. Lors de votre passage à l'oral, utilisez et commentez les photographies. (doc. 1 et 5)

Aide Proposition de problématique : quelle reconnaissance la France a-t-elle montrée aux harkis ?

Pour aller plus loin

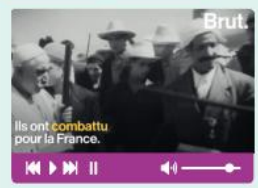

Vidéo

« Ils sont algériens et ont combattu pour la France »
(Franceinfo, 2018, durée : 2'16)

Brève présentation des harkis et témoignages.

ÉTUDE

Histoire et mémoire de la guerre en Algérie

L'Algérie moderne est née de la lutte. Aussi la mémoire de la guerre d'indépendance est-elle importante dans le processus de création de l'État à partir de 1962. Les dirigeants qui se succèdent et le FLN, qui domine jusque dans les années 1990, cherchent à construire une histoire légitimant leur rôle dans cette guerre. Mais la perception de ce conflit évolue aujourd'hui en raison des changements dans un pays où la majeure partie de la population est jeune.

Quelle est la place de la guerre dans la construction de l'Algérie contemporaine ?

1 Le monument aux martyrs : célébrer la lutte armée et la révolution algérienne

Le monument aux martyrs à Alger est inauguré en 1982, vingt ans après l'indépendance. Des statues représentant des moudjahidin (combattants de l'Armée de libération nationale) et des soldats algériens sont au pied du monument.

2 Un intellectuel algérien explique le lien entre la mémoire du conflit et la confiscation du pouvoir

L'événement du 1er novembre [1954][1], défini hier comme étant l'an 1 d'une révolution[2], un événement fondateur, peut nous apparaître aujourd'hui comme le prélude d'un régime militaire. D'où plusieurs conséquences telle la négation du conflit social, comme instrument de régulation de la vie politique, la négation de la diversité sociale et culturelle, la trahison des promesses démocratiques, en un mot la mort du politique et l'absence d'une société civile. Ce régime militaire s'est approprié la souveraineté sur le pays et sur ses ressources. La plupart des officiers sont convaincus d'être investis d'une mission : rétablir l'ordre et sauver la patrie des idéologies étrangères […]. Or « l'ordre dans l'armée, c'est la discipline, le respect des règles disciplinaires et bien sûr l'absence de prise de position et d'engagements politiques » autant que de comportements qui, le putsch du 19 juin[3] consommé, sont exigés des échelons inférieurs de l'Armée nationale populaire. Le pouvoir du commandement sera dès lors dictatorial. […] Chacun sait que le FLN n'a été qu'un écran à la militarisation de l'État.

Déclaration de Mohammed Harbi, 31 octobre 2019.

1. 1er novembre 1954 : série d'attentats menés par le FLN marquant le début de la guerre d'Algérie.
2. Révolution algérienne : autre nom de la guerre d'Algérie, dénomination employée en Algérie.
3. Le 19 juin 1965, le colonel Boumédiène (1932-1978) et l'armée renversent le président Ben Bella.
Tous deux ont été des acteurs majeurs de la lutte des nationalistes algériens contre la présence française.

3 L'ANALYSE DE L'HISTORIEN Le travail des historiens en Algérie

Les années 1970 et 1980 ont vu apparaître une première génération d'historiens algériens, que symbolisent trois grands noms (Mahfoud Kaddache, Belkacem Saadallah, Mohammed Harbi). […]

Les historiens algériens formés dans un cadre francophone continuent d'animer en Algérie une vie intellectuelle à travers des revues […]. Mais leur influence dans leur pays a été limitée depuis 1966 par l'arabisation de l'enseignement primaire et secondaire de l'histoire, puis par celle de l'enseignement supérieur qui fait peser le risque d'une marginalisation des recherches et des publications menées en français et d'une coupure entre enseignants francophones et arabophones alors que l'arabe est la langue officielle. […] Mais le plus grave problème est la subordination de l'histoire à la politique dans un État encore récent qui doit son existence même à la Révolution algérienne.

Guy Pervillé, *Histoire iconoclaste de la guerre d'Algérie et de sa mémoire*, Vendémiaire, 2018.

Mohammed Harbi (1933-)

Militant du FLN et historien. Conseiller de Ben Bella, premier président algérien, il est arrêté en juin 1965 lors du coup d'État contre Ben Bella puis exilé en France. Son œuvre sur l'Algérie contemporaine est très importante : *Aux origines du FLN. Le populisme révolutionnaire en Algérie* (1975), *1954, La guerre commence en Algérie* (1984), *La Guerre d'Algérie* (2004) avec Benjamin Stora.

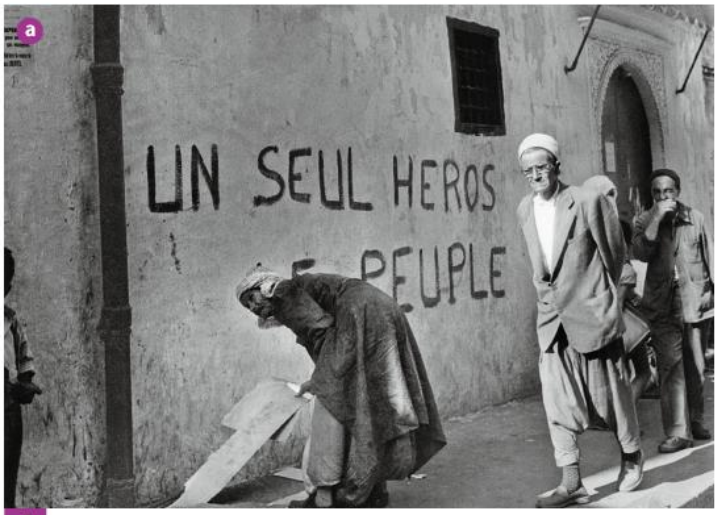

4 Un slogan qui traverse le temps

Slogan du FLN sur les murs d'Alger, photo prise par le célèbre photographe Marc Riboud (1923-2016) en juin 1962 a.
Ce slogan sera constamment utilisé par le FLN au pouvoir. Il est repris lors des manifestations contre l'annonce de la volonté du président algérien Bouteflika de se présenter pour un 5e mandat en 2019 b.

5 L'ANALYSE DE L'HISTORIEN — Des historiens étudient l'instrumentalisation de la mémoire de la guerre

Au temps du président Chadli Bendjedid, après sa nomination en 1979, la guerre livrée contre la présence coloniale française reste le moment central de légitimation symbolique de la nation, mais aussi de l'État. Cette séquence est représentée comme le rassemblement de tout un peuple, sans différenciations sociales, politiques ou culturelles. La mise en scène d'une mémoire unanimiste[1] construit les fondements d'un populisme puissant à l'œuvre dans l'idéologie officielle. […]

La présentation sur le mode héroïque des faits d'armes, la geste[2] militaire servant à justifier la place de l'armée dans l'État depuis l'indépendance, voilà qui incline tout particulièrement à promouvoir le genre biographique. […] Ce discours cérémonial, où l'éloge domine, a pour fonction de célébrer la construction de l'État algérien par l'intermédiaire de « héros » donnés en exemple. Dans la mise en place de la mémoire collective, le répertoire des figures héroïques tient une place centrale pour cultiver l'intensité du souvenir, lutter contre l'oubli dans un pays qui sort d'une « longue période d'occupation coloniale ».

Renaud de Rochebrune, Benjamin Stora, *La Guerre d'Algérie vue par les Algériens*, tome 2, Folio Histoire, 2016.

1. Qui fait l'unanimité, qui rassemble toute la population.
2. Histoire glorifiante.

Benjamin Stora (1950-)
Historien français né en Algérie et spécialiste de l'histoire de l'Algérie contemporaine. Il a également été à la tête du musée de l'Histoire de l'immigration à Paris.

Vocabulaire

- **Populisme :** discours politique qui cherche à séduire le plus grand monde en opposant le peuple et les élites.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Montrez que l'histoire de la guerre d'Algérie est durablement confisquée par le pouvoir militaire en Algérie. (doc. 2 et 5)
2. Quels sont les objectifs de cette histoire officielle de la guerre d'Algérie ? (doc. 1 et 5)
3. Montrez que les Algériens utilisent la mémoire de la guerre d'Algérie pour réclamer plus de démocratie. (doc. 4)
4. Montrez que cette histoire de l'indépendance algérienne demeure importante pour les Algériens, mais est difficile à faire. (doc. 4 et 3)

Vers le bac - Dissertation

■ Analyser le sujet

À l'aide des documents et de vos connaissances, vous analyserez le sujet de dissertation suivant et proposerez un plan y répondant :
Quelle place la guerre d'Algérie occupe-t-elle dans la mémoire des Algériens ?

Aide Pour analyser le sujet, définissez les termes du sujet, le cadre chronologique et spatial, puis les éléments à évoquer.

Pour aller plus loin

Renaud de Rochebrune, Benjamin Stora, *La Guerre d'Algérie vue par les Algériens*, Folio Histoire, 2016.

LEÇON 1

Les mémoires des conflits, facteurs de division

Dans quelles conditions les mémoires des conflits européens ont-elles fragilisé les sociétés ?

A Des mémoires sources de rancœur

- **Certains conflits s'appuient sur les mémoires des guerres anciennes qui ont laissé des traces dans les sociétés.** Dans l'Europe balkanique, la férocité des combats des deux conflits mondiaux, qui ont succédé à une série de guerres de la fin du XIXe jusqu'à 1918, laisse de profondes blessures. Alors que les questions des nationalités n'ont jamais été réglées, les heurts et les violences ressurgissent à la faveur des bouleversements politiques, notamment à l'occasion de la disparition du bloc communiste, comme lors des guerres de Yougoslavie dans les années 1990. En Allemagne, au cours des années 1930, les références au premier conflit mondial sont nombreuses pour entretenir un esprit de revanche.
- **La fin des conflits ne constitue pas toujours une solution.** Ainsi l'armistice de 1918 et la paix de 1919 ne résolvent pas tous les problèmes. En effet, les tensions entre les sociétés européennes en deuil ne s'apaisent pas pour autant. La question de la responsabilité de la guerre, et donc des dédommagements pour les destructions, posée dès le début du conflit, aboutit au traité de Versailles qui est vécu comme une profonde injustice et un Diktat en Allemagne. Dans ce climat, les efforts de rapprochements d'associations d'anciens combattants, qui rejoignent à partir de 1924-1925 les mouvements pacifistes modérés pour soutenir l'action de la Société des Nations (SDN), sont vains. Ils ne peuvent stopper la montée des tensions entre les États dans les années 1930.

JALON p. 178-183

- **L'expérience combattante peut être un facteur aggravant.** Comme l'a montré l'historien américain George L. Mosse (1918-1999), un phénomène de diffusion de la brutalité guerrière, aussi appelée brutalisation, s'est répandu dans les sociétés des États vaincus (Allemagne, Hongrie) ou mécontents (Italie) après la Grande Guerre. Ce point de vue est discuté par d'autres historiens, mais peut expliquer l'acceptation relative des violences politiques en Allemagne et en Italie dans les années 1920 et 1930. Cela ne se vérifie pourtant pas en France ni au Royaume-Uni, États vainqueurs aux institutions démocratiques plus anciennes et plus solides.

1 « Une manifestation d'anciens combattants contre la guerre à Berlin » (traduction du titre) en 1924

Traduction des pancartes : « Plus jamais la guerre » et « Fédération nationale des mutilés et des rescapés de guerre, district du Nord ».

B Des mémoires en concurrence

- **La perception des conflits est nécessairement différente selon les belligérants.** À l'issue des guerres civiles, vainqueurs et vaincus se construisent des mémoires divergentes. Pendant très longtemps, le régime franquiste en Espagne réprime de manière féroce les Républicains vaincus, exécutant plusieurs dizaines de milliers de personnes après 1939, et impose sa vision du conflit. En Algérie, les éléments retenus du conflit d'indépendance (héroïsation des combattants, mise en évidence des souffrances subies par les combattants de l'Armée de libération nationale) ne sont pas les mêmes que ceux qui sont célébrés en France, où l'usage de la torture par l'armée est longtemps passé sous silence. Les différentes communautés peuvent également avoir une perception différente du conflit. C'est ainsi le cas des harkis, algériens qui ont combattu aux côtés de l'armée française et qui demandent davantage de reconnaissance de la part de l'État français.

JALON p. 184-191

- **La mémoire de la guerre peut être instrumentalisée pour mobiliser les opinions publiques.** Le parti nazi, dans l'opposition durant les années 1920-1930, se présente comme l'héritier des combattants de la Grande Guerre qui auraient été

Vocabulaire

- Brutalisation : concept forgé par l'historien états-unien Georges L. Mosse en 1990 désignant la banalisation de la violence après la Première Guerre mondiale qui tend à imprégner certaines sociétés, notamment en Allemagne, en Italie, en Hongrie.
- Historiographie : terme qui désigne la façon de construire et d'écrire l'histoire.
- Mémoire : souvenirs des événements vécus par des individus et des groupes, reposant sur des expériences particulières, et donc subjectifs.

trahis par la révolution de novembre 1918 (fin de l'Empire et tentatives de soulèvements communistes à Berlin) et dans toute l'Allemagne. Après son arrivée au pouvoir, Hitler multiplie les cérémonies rendant à la fois hommage aux anciens combattants et aux militants nazis tués lors des combats de rue contre les Communistes. Sa propagande est délibérément ambiguë s'appuyant sur le rejet unanime du Traité de Versailles, valorisant le souvenir des combattants mais affichant une volonté de paix au nom des souffrances subies par ceux-ci. Il s'agit de rassurer les Allemands et les puissances étrangères tout en réarmant.

Des mémoires peuvent s'opposer dans un pays à la suite d'un conflit avec un autre État. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la Grèce bat les envahisseurs italiens puis subit une occupation allemande terrible. Une résistance active se développe, mais elle est divisée entre communistes et monarchistes. Cette division se transforme en une longue guerre civile de 1946 à 1949, alors que la guerre froide commence. Après la défaite communiste, la mémoire de l'action de ces résistants antinazis est oubliée, voire attaquée, jusqu'à une reconnaissance officielle et tardive en 1982, après le retour de la démocratie.

2 Inhumation de l'ancien président de l'Allemagne

Paul von Hindenburg est inhumé le 2 octobre 1935 en présence d'Hitler, dans l'enceinte du monument célébrant la victoire de Tannenberg contre les Russes en 1914.

C L'historiographie, un rôle majeur

Le travail de l'historien des conflits est particulièrement difficile. Le chercheur a parfois été lui-même un soldat, très souvent il appartient à une société, à une nation marquées par cette épreuve, et il peut être « utilisé » par les autorités pour défendre les positions de son pays. Ainsi en mai 1919, un rapport rédigé par une « Commission d'Allemands indépendants », comprenant quatre historiens, est adressé à Clemenceau pour contester l'idée d'une responsabilité allemande. Le gouvernement français fait appel à l'historien Pierre Renouvin (1893-1974) pour donner un autre avis sur cette question. Malgré le fait qu'il ait été blessé pendant le conflit, il réalise une véritable œuvre de recherche et non un document de propagande. Mais l'historien n'a souvent accès qu'à une partie des archives, certaines n'étant pas encore accessibles au moment où il travaille. Mais il peut aussi faire face à une surabondance de mémoires de militaires et de diplomates, d'ouvrages engagés et partiaux.

JALON p. 178-183

En effet le travail des historiens est primordial pour présenter les conflits de manière objective. Ils recherchent les informations, les sources disponibles, les confrontent tout en pointant les contradictions, les manques. Ainsi ils peuvent émettre des hypothèses, donner des explications qui ne correspondent pas nécessairement aux attentes des autorités, voire des populations. Aussi, leurs travaux ne sont pas toujours bien reçus. Jules Isaac (1877-1963), le grand historien de la IIIe République, explique dès l'entre-deux-guerres que le déclenchement de la Grande Guerre ne s'explique pas par la politique agressive d'un seul pays, mais que les responsabilités sont partagées par les différents belligérants. Au début des années 1960, un historien allemand, Fritz Fischer, provoque une vive polémique en affirmant que la responsabilité de l'Allemagne est grande dans le déclenchement de la guerre. Il heurte l'opinion publique qui préférait penser que la responsabilité était bien partagée entre tous les belligérants.

JALON p. 178-183

3 Parade des troupes royales grecques engagées contre les communistes

À Athènes, en juin 1948, le roi Paul Ier passe en revue une unité récemment formée à Athènes.

Le travail des historiens permet également de mettre à jour des événements ou des pratiques dont le souvenir est resté tabou. À propos de la guerre d'Algérie, Raphaëlle Branche met en évidence le fait que le recours à la torture par l'armée française n'a pas été marginal, mais qu'il s'est inscrit dans une politique destinée à conserver l'Algérie à tout prix. Il a fallu néanmoins attendre le début du XXIe siècle, soit plus de quatre décennies après la fin de la guerre pour que ce pan de l'histoire émerge et soit connu du grand public.

JALON p. 184-191

LEÇON 2 Les mémoires des conflits, facteurs de rapprochement et d'unité

Comment la mémoire des conflits peut-elle contribuer à l'émergence de la paix ?

Visite du chancelier Adenauer à Reims en 1962

Le 8 juillet 1962, au pied de la cathédrale brûlée par un bombardement allemand en septembre 1914, le chancelier d'Allemagne de l'Ouest Adenauer rencontre de Gaulle, président de la République française.

A La mémoire des conflits, un facteur de paix

JALON p. 178-183

La mémoire des souffrances endurées peut permettre de dépasser les haines ancestrales. De 1919 à 1939, les rapprochements entre les peuples furent des tentatives isolées. Après 1945, les opinions publiques et les gouvernements utilisent les symboles des destructions pour rétablir des relations apaisées. La France et l'Allemagne recourent aux souvenirs anciens de la Grande Guerre pour sceller leur rapprochement. De Gaulle rencontre Adenauer devant la cathédrale de Reims, détruite par les Allemands. Le voyage du chancelier Willy Brandt dans la Pologne communiste en 1970, son geste de s'agenouiller devant le mémorial du ghetto de Varsovie contribuent au rapprochement des deux pays.

Les mémoires des conflits peuvent aussi conduire à des rapprochements institutionnels. En Europe de l'Ouest, les destructions et les massacres de la Seconde Guerre mondiale conduisent à prendre conscience de la nécessité d'une unité. Les dirigeants français Jean Monnet et Robert Schuman, en 1950, mettent en œuvre le Plan Schuman créant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Il s'agit d'éviter le retour de la guerre. La mémoire des conflits apaise les relations internationales à l'échelle d'une partie de l'Europe.

B Les mémoires, des facteurs d'unité nationale

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le mythe résistancialiste restaure l'unité perdue en France. Les forces politiques majeures de l'après-guerre, les gaullistes et les communistes, valorisent la résistance face aux Nazis. Cette mémoire dominante permet de faire oublier des événements douloureux, de surmonter les divisions dans un pays meurtri et affaibli.

JALON p. 184-191

Les mémoires des conflits sont au fondement d'États indépendants depuis peu. En Algérie, le Front de libération nationale occupe durablement le pouvoir et reste toujours très influent. Les références à la guerre sont omniprésentes dans les discours, sur les monuments, lors des commémorations. Mais la mémoire de la guerre est aussi instrumentalisée. Pour les opposants politiques et des intellectuels algériens, le pouvoir a confisqué la mémoire de la guerre, en a donné une vision simplificatrice qui ne montre pas l'existence de courants différents parmi les nationalistes.

C La connaissance des conflits, un facteur d'apaisement

JALON p. 184-191

Les travaux des historiens peuvent avoir une influence. Grâce à un travail objectif, scientifique, ils permettent de comprendre le déroulement des faits replacés dans leur contexte et de mettre en évidence des événements oubliés ou cachés. Les spécialistes de l'Algérie étudient la question des disparus, les formes de violence. En parallèle aux actions de commémorations, le travail des historiens permet de faire vivre une mémoire plus sereine.

La culture a aussi un rôle essentiel dans la diffusion des différentes mémoires et dans la compréhension mutuelle. L'évolution du cinéma occidental en témoigne. Durant l'entre-deux-guerres il met en valeur la colonisation. Depuis plusieurs décennies, des films évoquent la résistance des colonisés comme *Zulu* (1964) de Cyril R. Endfield évoquant la lutte contre les Anglais en Afrique du Sud en 1879.

Vocabulaire

- Résistancialisme : terme et notion utilisés par l'historien Henry Rousso pour désigner le mythe d'une France massivement résistante pendant la guerre. Il est discuté par d'autres historiens.
- Front de libération nationale : organisation créée en 1954 en Algérie pour obtenir l'indépendance. Devenu parti politique, le FLN exerce le pouvoir en Algérie depuis l'indépendance.

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

- les historiens
  - Ouvrages universitaires
  - Émissions grand public
  - Musées
- les anciens combattants
  - Vie associative
  - Cérémonies
- le pouvoir
  - Cérémonies
  - Monuments (mémoriaux, musées…)

les historiens / les anciens combattants / le pouvoir → **entretenue par** → **La mémoire des conflits**

La mémoire des conflits → **rapproche grâce à**
- l'objectivation des responsabilités
- la reconnaissance des victimes
- l'écoute de la souffrance

La mémoire des conflits → **éloigne dans le cas**
- du refus de reconnaître ses responsabilités
- de l'absence de reconnaissance de victimes
- de l'instrumentalisation de la souffrance

Réviser en se documentant

À VOIR

- *Diên Biên Phu*, de P. Schoendoerffer, 1992 : la défaite de l'armée française à Diên Biên Phu en Indochine en 1954 reconstituée par un cinéaste ancien combattant de cette guerre.
- *La Guerre sans nom*, de B. Tavernier, 1991 : témoignages d'appelés envoyés en Algérie.
- *Chronique des années de braise*, de M. Lakhdar-Hamina, 1975 : film algérien décrivant la montée des revendications indépendantistes entre 1939 et 1954.
- *L'Ennemi intime*, de P. Rotman, 2002 : documentaire sur le comportement de l'armée française en Algérie pendant la guerre.
- *Mon colonel*, de L. Herbiet, 2006 : la question de la torture développée dans un film sur la mémoire de la guerre d'Algérie.
- *Zulu*, de C. Endfield, 1964 : film de guerre historique décrivant la résistance des Zoulous lors de la colonisation britannique de l'Afrique du Sud.

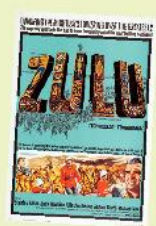

À LIRE

- *Les Somnambules*, C. Clark, Flammarion, 2013 : un ouvrage qui interroge les raisons de l'aveuglement des États Européens au début du XX[e] siècle.
- *Le Feu aux poudres : Qui a déclenché la guerre en 1914 ?*, G. Krumeich, Belin, 2014 : un ouvrage important sur les causes de la Première guerre mondiale, par un historien allemand.
- *Histoire dessinée de la guerre d'Algérie*, B. Stora, S. Vassant, Seuil, 2016 : un ouvrage accessible par l'un des chercheurs les plus réputés sur la question.
- *Histoire iconoclaste de la guerre d'Algérie et de sa mémoire*, G. Pervillé, Vendémiaire, 2018 : une lecture nouvelle du conflit algérien.

SUR LE WEB

- Site de la mission centenaire 14-18 : www.centenaire.org
- Une exposition numérique sur la guerre d'Algérie : https://www.onac-vg.fr/une-exposition-numerique-sur-les-memoires-de-la-guerre-algerie

THÈME 3 – AXE 2

Histoire, mémoire et justice

Comment la justice peut-elle répondre au défi des violences de masse et ainsi aider à la construction de l'histoire et à l'apaisement des mémoires ?

1 **Une séance *gacaca* au Rwanda en mars 2005**

Face au nombre très importants de suspects en lien avec le génocide des Tutsi de 1994, la justice rwandaise a créé des cours de justice villageoises appelées *gacaca*. Les accusés y sont jugés par des magistrats non professionnels.

Vocabulaire

- **Cour pénale internationale (CPI) :** juridiction internationale instituée par le Statut de Rome en 1998 et mise en place le 1er juillet 2002. Elle juge les auteurs accusés de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité, de crimes d'agression et de génocide.
- ***Gacaca* :** cour de justice villageoise mise en place entre 2002 et 2012 pour juger les acteurs locaux du génocide de 1994 contre les Tutsi du Rwanda (prononcez « gatchatcha » ce qui signifie « gazon » ; cela sous-entend un tribunal à même le sol).
- **Mécanisme :** organe créé par l'ONU pour poursuivre l'action des Tribunaux pénaux internationaux après leurs fermetures.
- **Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) :** instance judiciaire de l'Organisation des Nations unies chargée de juger les responsables du génocide des Tutsi.
- **Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) :** instance judiciaire de l'Organisation des Nations unies chargée de juger les auteurs de crimes de guerre commis pendant les conflits des années 1990 dans les Balkans.

2 Le cimetière et le mémorial de Srebrenica

Entre le 11 et le 22 juillet 1995, environ 8 000 hommes et adolescents bosniaques sont tués par l'armée des Serbes de Bosnie dans la ville de Srebrenica, située à l'est de la Bosnie. Il s'agit du plus important massacre en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale.

Vidéo : « Ce jour-là : 17 juillet 1998, Création de la Cour pénale internationale (CPI) »

Une présentation de la justice pénale internationale à travers la création de ses institutions. (diplomatie.gouv.fr, 2018, durée : 2'20)

Vidéo

QUESTIONS

1. Comment ces deux photographies illustrent-elles la dimension génocidaire des massacres de 1994 au Rwanda et de 1995 en Bosnie ? (doc. 1 et 2)
2. Comment cherche-t-on à préserver la mémoire dans ces deux situations ? (doc. 1 et 2)

JALON

REPÈRES 1

La justice à l'échelle locale : les tribunaux *gacaca* face au génocide des Tutsi

Le génocide des Tutsi au Rwanda (1994)

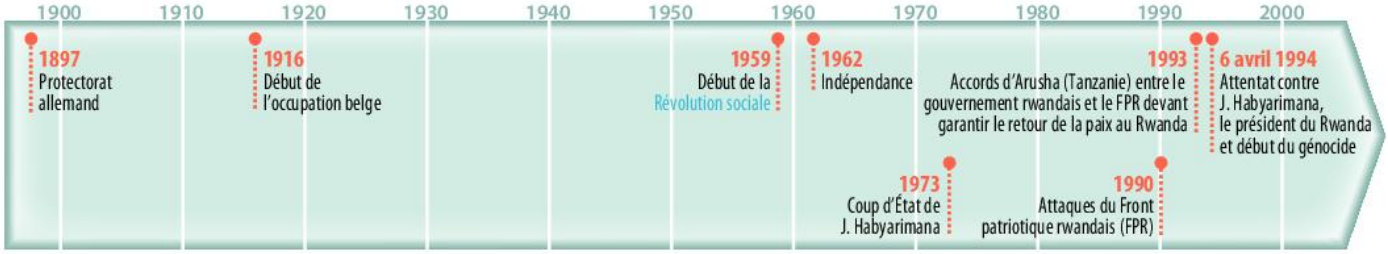

A Distinguer les populations entre ethnies

Au cours du XXe siècle, le colonisateur puis les autorités rwandaises divisent la population en deux catégories : les Hutu et Tutsi.

En colonisant le Rwanda, les Allemands, puis les Belges découvrent une société organisée où la famille royale est issue d'une minorité d'éleveurs que l'on désigne comme étant les Tutsi, tandis que ceux qui exercent plutôt la fonction d'agriculteurs sont désignés par le terme de Hutu. Les Belges favorisent cette situation pour contrôler plus facilement le pays en s'appuyant sur la communauté tutsi. En 1959, peu de temps avant l'indépendance, une révolution renverse la monarchie. L'administration coloniale apporte son soutien à ce nouveau pouvoir principalement composé de Hutu, espérant ainsi conserver son influence et limiter la volonté d'indépendance. Entre-temps, d'une catégorisation sociale et culturelle, la distinction Hutu/Tutsi est devenue une distinction ethnique, appuyée sur l'idée fausse que les Tutsi seraient d'origine éthiopienne.

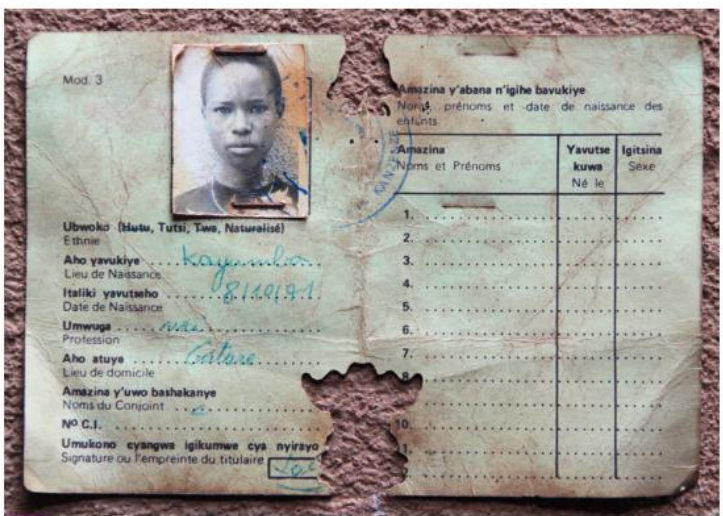

1 Carte d'identité avec la mention ethnique

Carte d'identité retrouvée près de l'église de Ntarama, Rwanda.

Sur la première ligne : « Ethnie : Hutu, Tutsi, Twa, Naturalisés (étrangers naturalisés Rwandais) ». La mention non barrée indique que cette personne est Tutsi. La mention ethnique apparaît dès les années 1930. En 1981, les cartes d'identité sont obligatoires pour tous les Rwandais de plus de 16 ans. Pendant le génocide, ces cartes sont utilisées pour décider ou non de la mise à mort de leurs propriétaires. Le 15 avril 1994, près de 5 000 personnes ont été tuées sur le site de l'église de Ntamara, devenu depuis un mémorial.

B Les premières violences contre les Tutsi

Les violences contre les Tutsi apparaissent bien avant le début du génocide. De nombreux massacres ont lieu dans les années 1960, conséquences des politiques de divisions de la population rwandaise.

Face aux difficultés sociales et politiques, et pour conserver le pouvoir, le gouvernement systématise la mise à l'écart de la population tutsi en développant l'argument de « l'ennemi intérieur ». Les premières violences (pillages et massacres) commencent dès la fin des années 1950 et poussent des centaines de milliers de Tutsi à s'exiler, notamment vers l'Ouganda où certains créent le Front patriotique rwandais (FPR), pour pouvoir exiger le droit au retour dans leur pays d'origine. Comme la pression militaire du FPR est forte et que ces troupes sont composées de Tutsi forcés à l'exil dans les années précédentes, le gouvernement laisse entendre que tous les Tutsi encore présents aux Rwanda sont des complices. Les médias (presse et radio) sont utilisés pour répandre cette idée.

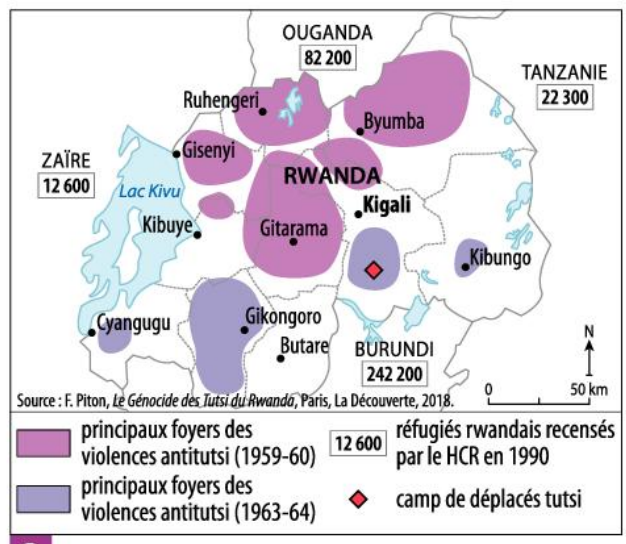

2 Les violences contre les Tutsi dans les années 1960

Dans les années 1960, de nombreux Tutsi sont contraints à l'exil alors que la violence à leur encontre se développe partout dans le pays.

C Guerre et génocide (1994)

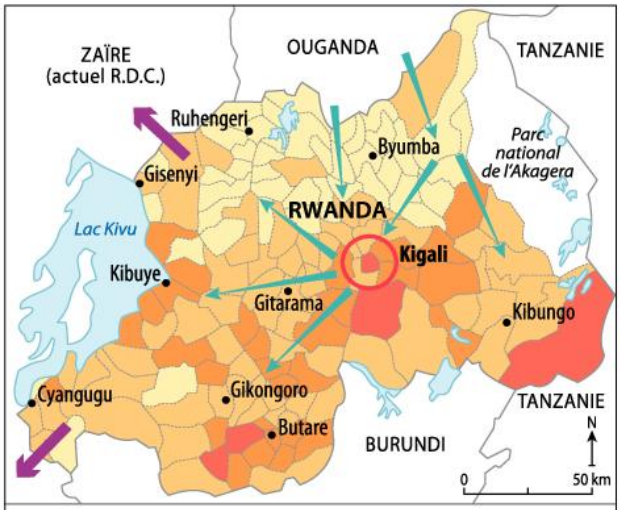

3 Le génocide dans un Rwanda en guerre

Le génocide, préparé de longue date, commence le jour même de l'assassinat du président Juvénal Habyarimana, issu des Hutu, le 6 avril 1994. Il dure environ 100 jours et n'est interrompu que par l'avancée du FPR qui prend le contrôle du pays à la mi-juillet 1994.

Estimation du nombre de victimes	Entre 800 000 et 1 300 000
Proportion de la population tutsi assassinée	75 %
Proportion des victimes tuées lors des trois premières semaines du génocide (avril 1994)	Plus de la moitié
Estimation du nombre de Hutu tués parce qu'opposés au génocide (d'après le décompte de Gérard Prunier – chercheur)	Entre 10 000 et 30 000

4 Le bilan du génocide

D'après Florent Piton, *Le Génocide des Tutsi du Rwanda*, Paris, La Découverte.

Vocabulaire

- **Hutu, Tutsi :** termes utilisés pour caractériser les différents groupes sociaux que le colonisateur découvre en arrivant au Rwanda à la fin du XIXe siècle.
- **Révolution sociale :** mouvement populaire et politique qui a conduit, en 1959, avant même l'indépendance, au renversement du système monarchique au Rwanda.
- **Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) :** instance judiciaire de l'Organisation des Nations unies chargée de juger les responsables du génocide des Tutsi.

D Juger les responsables : décideurs et exécuteurs du génocide

Après le génocide se pose la question de la justice, puisqu'une partie importante de la population a participé aux massacres.

Après la fin du génocide, le nouveau pouvoir se trouve face à une situation complexe puisqu'au nombre très important de victimes correspond un nombre également très important de présumés coupables. Pour permettre aux populations de vivre à nouveau ensemble, il est nécessaire de juger rapidement tous ceux qui ont activement participé au génocide. Les tribunaux classiques ne suffisant pas, le gouvernement imagine de créer des cours de justice locales (les *gacaca*), où les juges sont des villageois, ce qui permet, avec des textes cadrant strictement les peines en fonction des crimes, de juger un grand nombre de personnes en quelques années seulement. Tandis que les principaux responsables politiques qui ont pu être capturés sont jugés par le Tribunal pénal international pour le Rwanda installé à Arusha (Tanzanie), les *gacaca*, installés dans les villages, s'occupent de juger les coupables locaux.

5 L'ouverture d'une session du Tribunal pénal international pour le Rwanda

Le TPIR à Arusha (Tanzanie), en 2009.

« Il y a 25 ans, le génocide au Rwanda »
Retour sur le déroulement du génocide au Rwanda.
(L'Express.fr, 2019, durée : 3'21).

Vidéo

QUESTIONS

1. Montrez que les origines du génocide sont anciennes (doc. 1 et 2).
2. Montrez que toutes les régions du Rwanda sont touchées par les massacres et par la guerre (doc. 3)
3. À partir du bilan des victimes et de la carte, mettez en évidence la dimension génocidaire des massacres (doc. 3 et 4)
4. Comment la société rwandaise peut-elle surmonter le génocide ? (doc. 5)

ÉTUDE

Les *gacaca* : juger pour pacifier

Expérimentées en 2005, généralisées en 2006, les cours *gacaca* sont des tribunaux villageois destinés aux jugements des crimes en lien avec le génocide de 1994. Cette justice originale se termine en 2012.

Comment ramener la paix civile dans un pays où bourreaux et victimes se côtoient au quotidien ?

1 Le déroulement d'un procès *gacaca*

En plein air ou dans des locaux scolaires, les cours *gacaca* siègent en présence d'une assemblée de villageois parfois importante ❶. L'accusé ❷ est directement confronté aux victimes et aux témoins ❸ et chacun se défend oralement, sans avocat, face à des juges ❹ issus de la communauté villageoise (reconnaissables à leur écharpe aux couleurs du Rwanda).

2 Les *gacaca*, naissance d'une justice de proximité originale

L'objectif affiché est de « refaire société » en permettant de faire éclater la vérité sur le génocide, d'opérer un travail de justice et de remettre à plat les relations sociales afin d'assurer la réconciliation. 12 000 juridictions sont créées en suivant le découpage administratif […]

Les juges ne sont pas des professionnels mais élus par la population : une justice de voisins pour un génocide de voisins en quelque sorte. La mise en scène des procès est minimaliste : des bancs, une table derrière laquelle s'assoient les juges. Les seuls signes distinctifs sont l'écharpe aux couleurs nationales des juges et les tenues roses des accusés incarcérés […] Contrairement à un tribunal ordinaire en revanche, la scène judiciaire est ouverte et perméable à l'environnement extérieur, d'où la présence particulièrement importante d'enfants dans un public relativement nombreux […]

Les *gacaca* ont fait l'objet de critiques : collectes d'informations uniquement à charge, absence d'avocats et de juges professionnels, et plus généralement non-respect des règles juridiques fondamentales et du droit à un procès équitable [...] Du côté des rescapés, il y a eu au départ une crainte que les *gacaca* ne constituent, par la place accordée à l'aveu et aux réductions de peine, qu'une forme d'amnistie déguisée. L'expérience des procès a par ailleurs pu être douloureuse et réactiver le traumatisme.

Quoi qu'il en soit, les *gacaca* ont été l'un des espaces privilégiés où a pu s'exprimer une parole sur le génocide, contribuant à faire émerger des récits circonstanciés des massacres et à identifier, parfois, les noms et les corps des disparus.

Florent Piton, *Le Génocide des Tutsi du Rwanda*, La Découverte, 2018.

Type de crime, catégories	Peines appliquées par les tribunaux classiques avant la création des *gacaca*	Peines appliquées par les tribunaux gacaca (à partir de 2007) (La peine varie selon le fait que l'accusé fait des aveux ou refuse de reconnaître ses torts)
1. Organisateurs 2. Autorités (encadrement) 3. Violences sexuelles 4. Meurtriers de grand renom	Peine de mort	De 20 ans à la peine de mort (supprimée en 2008) puis perpétuité
5. Tortures 6. Actes dégradants sur les cadavres	Qualification inexistante dans le Code pénal rwandais d'avant le génocide	20 ans à perpétuité Possibilité de peines transformées pour moitié du temps en TIG en cas d'aveux, voire en sursis (un tiers du temps de la peine)
7. Homicides	7 ans à perpétuité	8 ans à 19 ans Possibilité de peines transformées pour moitié du temps en TIG en cas d'aveux, voire en sursis (un tiers du temps de la peine)
8. Tentatives de meurtres	Peine du Code pénal en fonction avant le génocide	8 ans à 19 ans Possibilité de peines transformées pour moitié du temps en TIG en cas d'aveux, voire en sursis (un tiers du temps de la peine)
9. Violences sans intention de donner la mort	Peine du Code pénal en fonction avant le génocide	1 à 7 ans dont une partie en sursis et une partie en TIG
10. Pillages	Réparation ou arrangement à l'amiable	Réparation ou arrangement à l'amiable

3 L'évolution de l'encadrement des peines

Source : Journal officiel de la République du Rwanda, d'après Florent Piton, *Le Génocide des Tutsi du Rwanda*, La Découverte, 2018.

Catégories des crimes et délits examinés en *gacaca*	Nombre de cas	% d'accusés déclarés coupables
Organisation, violences sexuelles	60 552 (3,5 %)	88
Meurtres, tortures, violences physiques	577 528 (29 %)	63
Pillages	1 320 634 (67,5 %)	96
Total	1 958 714	86

4 Le bilan des *gacaca*

Source : Rwandapédia, « Gacaca », rwandapedia.rw, in Florent Piton, *Le Génocide des Tutsi du Rwanda, Paris*, La Découverte, 2018.

Vocabulaire

- **Travail d'intérêt général (TIG) :** possibilité pour un condamné d'effectuer une partie de sa peine sous la forme d'un travail bénéficiant à la communauté (entretien des routes, des terres, etc.).

PARCOURS 1

■ Maîtriser et sélectionner des connaissances

1. Pour quelles raisons le gouvernement rwandais a-t-il créé les tribunaux *gacaca* ? (doc. 2)
2. Quel est leur mode de fonctionnement ? (doc. 1 et 2)
3. Comparez les peines appliquées par les *gacaca* avec les précédentes. Que constatez-vous ? (doc. 3)
4. Quelles particularités permettent aux *gacaca* de rétablir la paix civile dans un contexte postgénocide ? (doc. 1 et 4)

PARCOURS 2

■ Organiser des connaissances de manière à traiter le sujet

En vous aidant des documents, classez les éléments qui peuvent :

1. Permettre d'expliquer pourquoi les *gacaca* ont été créées.
2. Montrer comment ces tribunaux ont été organisés.
3. Décrire les difficultés que ces tribunaux ont rencontrées.

Vers le bac - Dissertation

■ Rédigez un texte pertinent

À l'aide des documents de cette étude, rédigez un paragraphe qui réponde à la question : comment les *gacaca* se sont-elles adaptées à la réalité d'une société qui a traversé un génocide ?

Pour aller plus loin

Vidéo

Un extrait de *Rwanda, les collines parlent*, film documentaire dans lequel on suit trois bourreaux au moment de leur procès[1]. (Bernard Bellefroid, 2005, durée : 8'39).

À partir de cette vidéo, établissez la liste des participants et leurs rôles. Définissez la ligne de défense de l'accusé, expliquez le jugement du tribunal.

1. Le mot *Interahamwe*, utilisé dans la vidéo, désigne une milice armée hutu.

ÉTUDE ORAL

Les *gacaca* : ce que les procès révèlent sur le déroulement du génocide

Les procès, qui se sont déroulés entre 2005 et 2012, sont cadrés par un code de procédure. Ils laissent une grande place à l'oral : témoignage des victimes, justification des accusés, mais aussi réactions du public autorisé à prendre la parole.

Comment le témoignage judiciaire peut-il faire émerger l'histoire d'un « génocide de proximité » ?

1 Campagne d'affichage pour inciter les tueurs à témoigner

Une affiche dans les collines rwandaises en 2003 invitant les génocidaires à se dénoncer aux juridictions *gacaca*. Traduction : « Si vous avouez vos crimes, vous serez pardonnés ou bénéficierez d'une réduction de peine. »

Vocabulaire

- Génocide de proximité : expression forgée par les historiens pour mettre en évidence l'implication d'une partie importante de la population dans le processus génocidaire, les victimes étant souvent des connaissances des tueurs dans les campagnes.
- *Interahamwe* : principale milice hutu qui a participé au génocide des Tutsi. Ce nom signifie « ceux qui travaillent ensemble ». Le terme de « travail » était employé pour désigner les massacres.

2 L'ANALYSE DE L'HISTORIENNE **Une idéologie meurtrière qui condamne les enfants**

Lors du procès de Gabriel Mbuguje, plusieurs témoins rapportèrent les ordres d'extermination lancés contre les enfants de la cellule[1] de Nyarurama. Certains d'entre eux se sont souvenus des mots prononcés par les tueurs lorsqu'ils ratissaient les maisons afin de s'emparer des enfants, cachés dans des familles hutu du voisinage. Ces propos, repris d'une déposition à l'autre, décrivent une véritable dynamique d'éradication. […] L'ensemble des propos prêtés à l'accusé est limpide : tuer les enfants, c'est en finir définitivement avec les Tutsi. Les appels au meurtre des enfants mettent à leur tour en lumière l'autonomie des voisins/tueurs qui s'appuient sur leur connaissance des liens familiaux et sociaux pour désigner leurs victimes. […] Parce que les enfants ne possèdent pas de carte d'identité et sont moins aisément assignables à une appartenance « ethnique », c'est l'inscription dans leur ascendance[2] qui forme le marqueur identitaire. Dans un tel contexte, la connaissance des liens familiaux se trouve mise à contribution par les voisins, seuls capables de décliner précisément la généalogie des petites victimes. Plusieurs récits mettent en lumière une autre forme de mobilisation des voisins/tueurs. Il semble que des parents – probablement guidés par le souvenir des massacres passés et inspirés par la confiance d'autrefois - ont espéré sauver leurs enfants en les confiant à des voisins hutu dont ils étaient les plus proches. Les voisins possédaient donc une parfaite connaissance des différents endroits où les enfants avaient été cachés. On ne saurait expliquer autrement la précision avec laquelle ils se rendirent dans les familles pour les réclamer.

Hélène Dumas, *Le Génocide au village*, Le Seuil, 2014.

1. Circonscription administrative au Rwanda. Chaque cellule est divisée en villages.
2. Déduction de leur « ethnie » en fonction de celle de leurs parents.

3 Armes utilisées lors du génocide (1994)

Des outils agricoles détournés de leur fonction première ou de simples massues en bois ont constitué une part essentielle de l'armement des tueurs dans les campagnes.

5 Les relations entre les tueurs et l'armée

Intervention spontanée d'une femme rescapée présente dans le public, séance gacaca *du 4 septembre 2008 :*

Eh bien, moi, il y a quelque chose que je sais. Théoneste est venu chez nous avec quatre autres jeunes, ils avaient des fusils et étaient habillés en tenue militaire et puis ils portaient des grenades sur leurs cuisses. C'était le matin, entre 9 et 10 heures. Ils sont venus chez nous et se sont partagé les fenêtres de notre maison. Le jour où ils sont venus nous attaquer, on les a vus avec des grenades et ils criaient à tue-tête. Ils nous ont demandé de l'argent, mais nous avons dit que nous nous n'avions rien. Ils nous ont répondu qu'ils pouvaient prendre des chèvres et des poules en échange et puis ils nous ont dit : « Nous, on veut bien vous pardonner et ne pas vous tuer. Mais Bishyushya a ordonné qu'il ne voulût plus jamais avoir un Tutsi sous ses yeux. Il nous a envoyés pour vous tuer mais on vous pardonne. » Ils nous ont épargnés parce qu'ils avaient aperçu Béatrice avec laquelle ils avaient étudié. Deux jours après, ces jeunes sont revenus. Nous avons vu une Toyota blanche remplie d'*Interahamwe* arriver chez nous. Ils avaient des grenades… Ils sont venus nous tuer. Moi, je me demande comment ces gens avaient des grenades et des fusils ?!

Hélène Dumas, *Le Génocide au village*, Le Seuil, 2014.

6 Le regard d'un représentant d'Ibuka, association de rescapés, sur l'action des *gacaca*

De façon remarquable, les juridictions *gacaca* ont toutefois permis aux rescapés d'avoir des informations qui ont rendu possible la localisation des corps de leurs proches. Évidemment, toutes les informations n'ont pas été données, ce qui serait d'ailleurs impossible. Les informations recueillies pendant les procès *gacaca*, même si elles étaient parfois incomplètes, ont néanmoins facilité la reconstitution des événements et l'éclatement de la vérité à certains endroits. Cet accès aux informations a sensiblement apaisé les rescapés qui ont d'ailleurs accordé le pardon à ceux qui l'ont demandé avec sincérité. Cet apaisement peut être considéré comme un élément majeur ayant ouvert la voie à l'amélioration des activités de commémoration. Au fur et à mesure que les *gacaca* progressaient, on a d'ailleurs constaté de plus en plus de participation aux cérémonies commémoratives. Les liens sociaux se sont peu à peu renoués.

Jean-Pierre Dusingizemungu, *Rwanda, 1994-2014. Histoire, mémoires et récits*, Les Presses du réel, 2017.

Victimes tuées	% des victimes
– avec une machette	37,9
– avec une massue	16,8
– par arme à feu	14,8
– noyées	4,2
Par torture	17,6
Absence de données et personnes disparues	8,7

4 De quelles façons les victimes ont-elles été tuées ?

(*Ministry of Local Government*) 2004, in Florent Piton, *Le Génocide des Tutsi du Rwanda*, La Découverte.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Comment le gouvernement rwandais essaie-t-il d'encourager les témoignages ? (doc. 1)
2. Quels éléments des témoignages permettent de mettre en évidence le caractère génocidaire de ces crimes ? (doc. 2 et 5)
3. Pourquoi peut-on affirmer à partir de ces documents qu'il s'agit d'un génocide de proximité encadré par l'armée ? (doc. 2, 3, 4 et 5)
4. Comment cette justice peut-elle aider les victimes à construire leur mémoire ? (doc. 1, 4, 5 et 6)

Vers le bac – Étude critique de documents

■ Comprendre le sens général des documents

À partir de l'étude des documents 3 et 5, vous montrerez ce que peuvent apporter les éléments présentés lors des procès *gacaca* pour la compréhension du génocide des Tutsi.

Pour aller plus loin ORAL

Réalisez une fiche de lecture : Jean Hatzfeld, journaliste, a été l'un des premiers à s'intéresser à la parole des victimes et des bourreaux du génocide des Tutsi. À partir de l'un de ses ouvrages (par exemple *Dans le nu de la vie*, Seuil, 2000, ou *Une Saison de machettes*, Seuil, 2003), présentez devant la classe l'un des témoignages qui vous aura particulièrement intéressé. Vous ferez apparaître les informations qu'il fournit pour comprendre le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994.

JALON

REPÈRES 2

La construction d'une justice pénale internationale face aux crimes de masse : le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY)

De l'unité de la Yougoslavie à la guerre civile

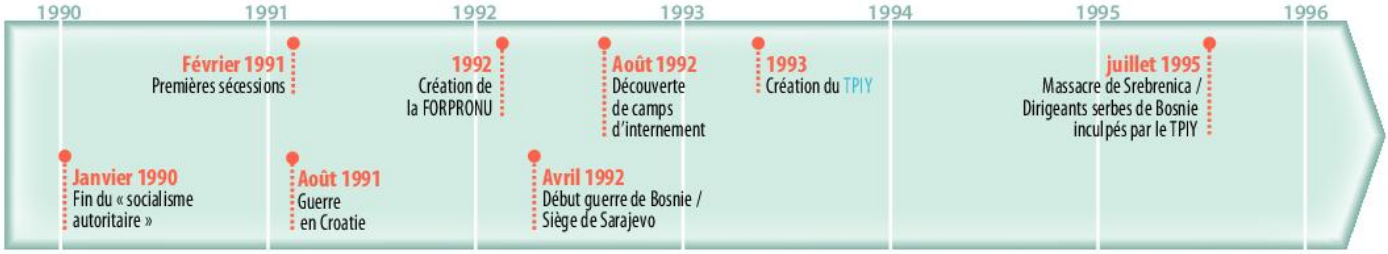

LE POINT SUR...

… l'éclatement de la Yougoslavie

Tito, dirigeant communiste de la Yougoslavie mais ayant rompu avec l'URSS, décède en 1980. C'est la première fragilisation d'un pays né en 1945 qui, sous la main de fer du parti communiste, rassemblait de multiples nationalités.

Dès 1981, la fédération qui encadrait les différentes républiques qui constituaient la Yougoslavie perd de sa force. La crise économique conduit les républiques les plus riches (Croatie, Slovénie) à prendre leur distance avec la fédération ce qui conduit à une crispation du pouvoir central dirigé par les Serbes. La disparition de l'URSS en 1991 accélère les tendances centrifuges et les crispations nationalistes. Le toit commun yougoslave s'effondre.

Par des discours de haine, les leaders rendent responsables de leurs difficultés les autres nations composant la Yougoslavie, ce qui conduit les peuples à se dresser les uns contre les autres. Mais dans chaque république de l'ex-Yougoslavie plusieurs nationalités se côtoient, ce qui provoque de fortes tensions internes, comme en Croatie et en Bosnie. Quant aux nationalistes Serbes, ils souhaitent freiner les élans indépendantistes notamment pour constituer une grande confédération serbe. C'est ainsi que les Serbes de Bosnie, soutenus par le gouvernement de la Serbie, vont chercher à créer leur propre État. Une longue période de violence s'ouvre alors en Bosnie-Herzégovine.

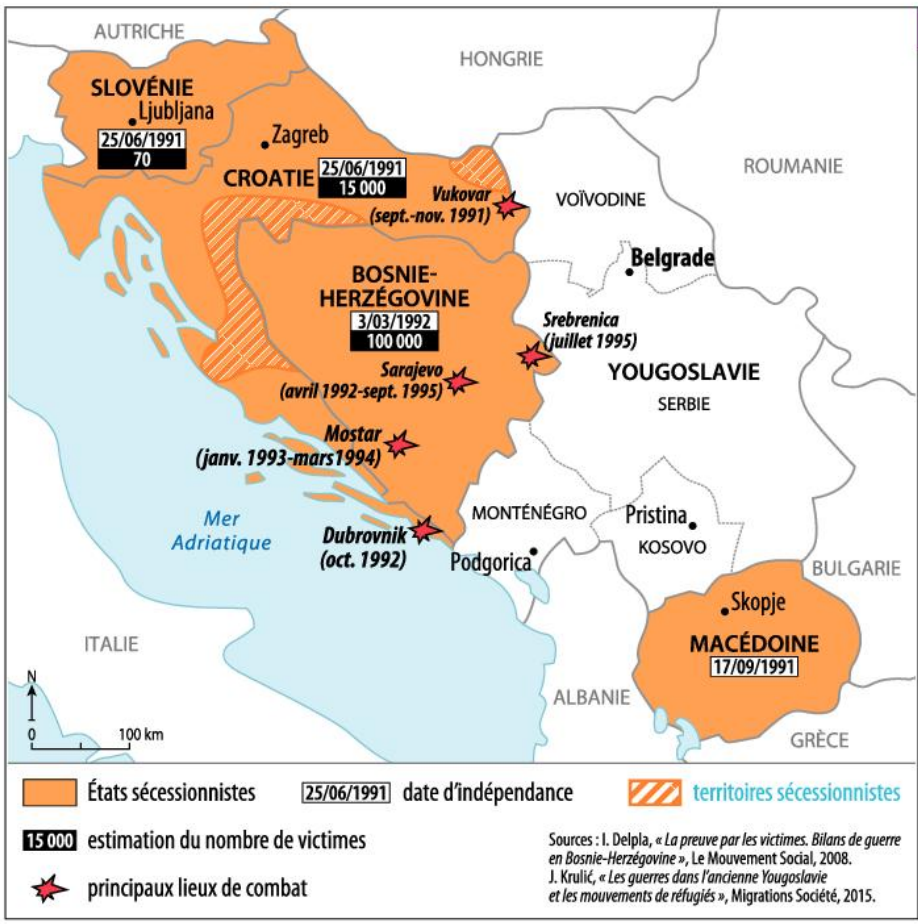

Sources : I. Delpla, « *La preuve par les victimes. Bilans de guerre en Bosnie-Herzégovine* », Le Mouvement Social, 2008. J. Krulić, « *Les guerres dans l'ancienne Yougoslavie et les mouvements de réfugiés* », Migrations Société, 2015.

1 L'éclatement de la Yougoslavie dans la guerre

Vocabulaire

- « Purification ethnique » : expression désignant les déplacements forcés de populations par les autorités pour obtenir un peuplement culturellement « homogène ». Cette action s'effectue par la destruction des habitations et par l'exécution des réfractaires pour que le sentiment de terreur pousse les habitants à fuir d'eux-mêmes.
- Territoire sécessionniste : territoire qui se déclare indépendant sans accord du pouvoir central.
- TPIY (Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie) : instance judiciaire de l'Organisation des Nations unies chargée de juger les auteurs de crimes de guerre commis pendant les conflits des années 1990 dans les Balkans. Le Tribunal s'est tenu de 1993 à 2017.

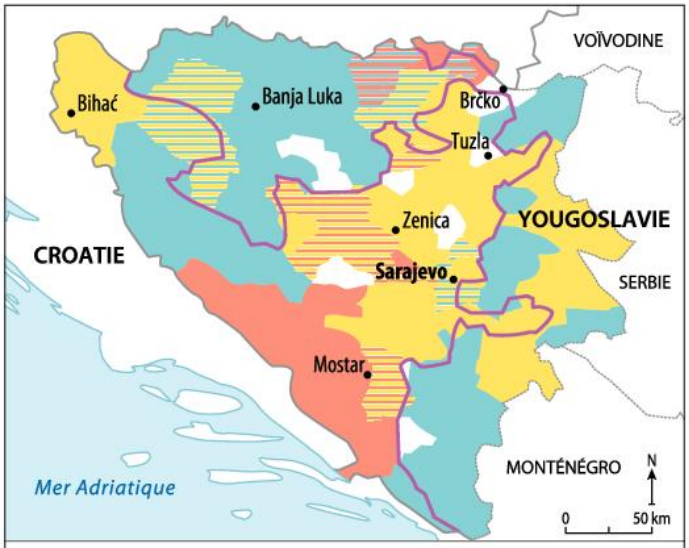

Situation en 1991

- ligne frontière inter-entités (IEBL)[1]
- Serbes > à 50 %
- Croates > à 50 %
- Bosniaques > à 50 %
- Serbes et Croates
- Serbes et Bosniaques
- Bosniaques et Croates
- Autres configurations

1. Ligne séparant la République Serbe de Bosnie et la Fédération de Bosnie-Herzégovine.

Situation en 1996

- ligne frontière inter-entités (IEBL)[1]
- Serbes > à 66 %
- Croates > à 66 %
- Bosniaques > à 66 %
- Bosniaques > à 50 %
- Bosniaques < à 50 %

Source : L. Robin-Hunter, *« Le nettoyage ethnique en Bosnie-Herzégovine : buts atteints ? »*, Revue Géographique de l'Est, 2005.

2 Conséquences du conflit en Bosnie : la « purification ethnique »

Les Serbes, les Croates et les Bosniaques sont trois communautés qui se distinguent par leur culture et notamment par leur origine religieuse : les Serbes sont de culture orthodoxe, les Croates sont de culture catholique, les Bosniaques sont de culture musulmane. Les Serbes de Bosnie chassent les autres nationalités des territoires où ils sont majoritaires. L'idée de certains d'entre eux est de créer une « Grande Serbie » qui rassemblerait tous les territoires peuplés de Serbes.

Condamnés

Ratko Mladic
Ancien chef militaire des Serbes de Bosnie

- Arrêté en mai 2011
- Condamné à perpétuité pour génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité en 2017

Biljana Plavsic
Ancienne vice-présidente des Serbes de Bosnie

- Condamnée à 11 ans de prison en 2003 après avoir plaidé coupable

Radovan Karadzic
Ancien président des Serbes de Bosnie

- Arrêté en 2008
- Condamné à perpétuité pour génocide et 9 autres chefs d'inculpation en 2019

Vojislav Seselj
Leader extrémiste serbe

- Condamné en appel en 2018 à 10 ans de prison pour crimes contre l'humanité

Acquitté

Ante Gotovina
Ancien général croate

- Condamné en première instance à 24 ans de prison
- Acquitté en appel en 2012

Décédés avant d'être jugés

Slobodan Milosevic
Ancien président de la Serbie

- Décédé en prison en 2006 pendant son jugement pour génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité

Alija Izetbegovic
Leader politique des Musulmans de la Bosnie

- A fait l'objet d'une enquête pour crimes de guerre. Décédé en 2003

Franjo Tudjman
Ancien président de la Croatie

- Meurt en 1999 avant d'être inculpé de crimes de guerre par le TPIY

Zeljko Raznatovic, alias Arkan
Chef d'un des principaux groupes paramilitaires pro serbes

- Inculpé en 1997 pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Tué en 2000 avant d'être jugé

3 Politiques et militaires face à la justice pénale internationale pour l'ex-Yougoslavie

Source : D'après AFP, Conflit des Balkans : la fin de l'impunité en héritage, *La Croix*, 23 novembre 2017.

QUESTIONS

1. Quelles sont les différentes étapes qui ont amené à l'éclatement de la fédération de Yougoslavie ? (chronologie, doc. 1)
2. À l'issue du conflit comment sont réparties les communautés ? (doc. 2)
3. Que sont devenus les leaders politiques et militaires de ce conflit ? (doc. 3)

JALON

La construction d'une justice pénale internationale face aux crimes de masse : le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY)

ÉTUDE

Faire justice après une guerre civile : l'installation du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie

En 1993, alors même que la guerre en Bosnie est toujours en cours, l'ONU décide et met en place un tribunal pénal international. Il se tient à La Haye (Pays-Bas) et doit juger les responsables des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis lors de cette guerre civile. Il clôt ses travaux en 2017.

Comment imposer une justice internationale dans un pays où les tensions ne sont pas apaisées ?

1 L'impossibilité de juger un responsable dans son pays

Ratko[1] Mladic est un héros pour les Serbes qui ont longtemps souffert. « C'est un homme qui a défendu son pays, et pas seulement son pays, mais son peuple, la communauté, et la manière que nous avions de tous vivre ensemble », explique Slobodan[2]. Beaucoup comme lui voient de l'injustice dans l'arrestation de Mladic. Une injustice comparée aux crimes rarement punis contre les Serbes de Croatie et de Bosnie. L'arrestation de Ratko Mladic le mois dernier divise les dix millions d'habitants.

Certains ont le sentiment que la Serbie a injustement porté le fardeau de la responsabilité des guerres qui ont suivi l'éclatement de la Yougoslavie. Pour d'autres cette arrestation tire un trait sur le passé et montre que l'avenir de la Serbie se trouve à l'Ouest avec l'intégration à l'Union européenne.

Dejan Santovac[2] partage cette opinion. Restaurateur à Belgrade, il fait partie de la génération qui a quitté la Serbie juste avant l'éclatement de la Yougoslavie. Rentré de Moscou en 2002, il pense qu'extrader Mladic vers le tribunal pénal international est la seule manière de rapprocher la Serbie de l'Europe.

Nemanja Dzelajilija[2] fait partie des quelque 250 000 Serbes qui ont fui la Croatie pendant la guerre. Il n'y retournera jamais, mais il ne blâme pas celui qu'on surnomme « le boucher des Balkans » : « Je pense que Mladic était un homme et un officier honorable et je pense qu'il n'aurait pas dû être arrêté. Il a aidé beaucoup de musulmans[1] pendant la guerre en les protégeant des meurtres par vengeance. Il était un patriote honnête, qui a servi son peuple. Je viens de la même région de Yougoslavie que lui et je me considère comme un patriote au même titre que lui. »

« Les Serbes divisés après l'arrestation de Ratko Mladic », *Euronews*, 10 juin 2011.

1. Ratko Mladic, chef militaire des Serbes de Bosnie, a été reconnu coupable de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide en 2017. Il est le principal responsable du massacre de Srebrenica où 8 000 civils bosniaques musulmans (hommes et adolescents) ont été tués.
2. Témoin du conflit.

2 Les tensions dans la population lors des procès du TPIY

a Manifestantes réclamant justice devant le TPIY à La Haye en 2017
Traduction : « Association des femmes de Podrinja »
« Coupable de tout !!! »

b Manifestation de soutien à Radovan Karadzic en 2008
Le mot « Serbe » est inscrit sur son portrait.

Vocabulaire

- **Tribunal pénal international :** structure judiciaire créée par l'ONU pour juger des responsables de crimes majeurs (de génocide, de guerre et contre l'humanité) dans des conflits contemporains.

3 Le TPIY, l'heure du bilan

Installé par les Nations unies, le TPIY est chargé de juger les responsables de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis pendant ces conflits. Pionnier dans l'établissement de la jurisprudence en droit pénal international, le TPIY peut se targuer d'un bilan sans faute sur le plan des accusés : chacune des 161 personnes recherchées a été arrêtée et a comparu devant ses juges. Le Tribunal lui-même se vante d'avoir « radicalement transformé le paysage du droit international humanitaire et permis aux victimes d'être entendues, de témoigner des atrocités et de décrire leurs souffrances ». Bien que l'ancien président serbe Slobodan Milosevic soit mort dans sa cellule en 2006, avant la fin de son procès, 80 autres personnes ont été condamnées, dont la majorité à de longues peines.

Le travail du Tribunal a été essentiel, selon Serge Brammertz[1], car les tribunaux nationaux n'auraient pas été capables de fournir le même travail, dans les secousses de l'après-guerre. Il a également joué un rôle primordial dans les enquêtes de terrain sur les atrocités, même au cœur du conflit, amassant plus de 9 millions de pages de documents.

Aurore Coulaud, « À quoi sert le Tribunal pour l'ex-Yougoslavie », *Libération*, 24 mars 2016.

1. Magistrat, nommé procureur du TPIY en 2008, il devient procureur du Mécanisme (organe créé par l'ONU pour poursuivre l'action des Tribunaux pénaux internationaux après leur fermeture) en 2016.

4 À quoi a servi le TPIY ?

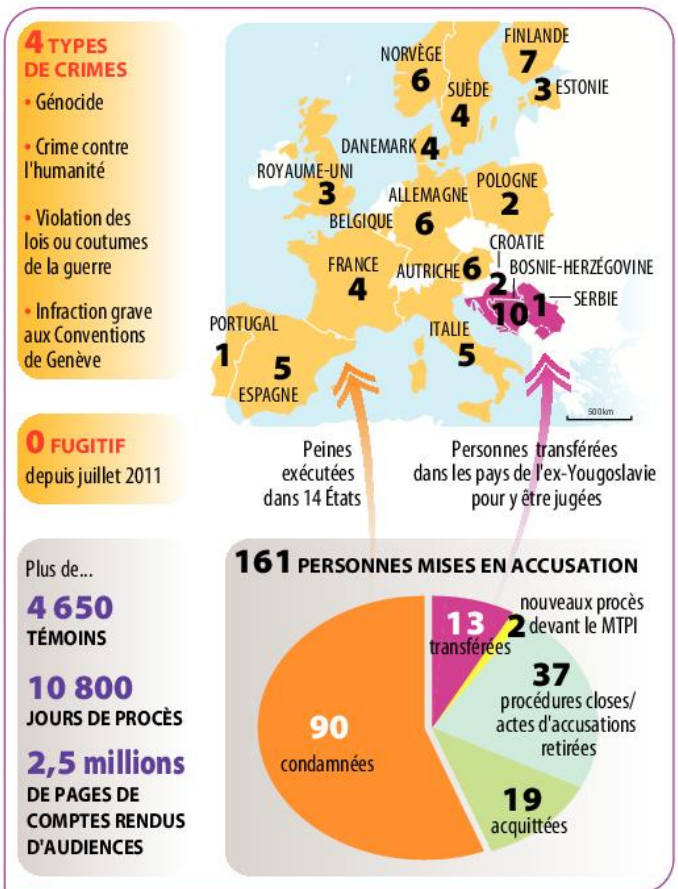

Source : Nations unies, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

5 L'ANALYSE DE L'HISTORIEN — Une justice rejetée par une partie de la population

Tous [les leaders nationalistes], après leur libération, ont été accueillis dans leurs pays comme des héros […]. Dario Kordic, […] ancien chef militaire des Croates de Bosnie-Herzégovine, condamné à 25 ans de prison en 2001 pour des crimes commis contre la population civile bosniaque, n'a d'ailleurs jamais été acquitté : il a été libéré, conformément à la pratique du TPIY, après avoir effectué les deux tiers de sa peine. Jamais la justice internationale n'a donc remis en cause la réalité des crimes commis ni la responsabilité personnelle de Dario Kordic, ce qui ne l'a pas empêché d'être accueilli comme un héros, tant par les autorités civiles que religieuses […].

Cette dangereuse glorification des criminels de guerre s'accompagne bien entendu toujours d'une remise en question des crimes commis, d'un révisionnisme historique fort équitablement partagé entre tous les pays de la région. Cet étonnant retournement de valeurs a été orchestré tant par les médias que par les gouvernements locaux.

Jean-Arnault Dérens, « Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie : une faillite annoncée ? », *Politique étrangère*, n° 4, 2015.

PARCOURS 1

■ Sélectionner des informations, les expliciter

1. Précisez dans quel contexte et pour quelle raison le TPIY a été créé. (doc. 1, 2, 3 et 4)
2. Quels sont les grands principes qui ont guidé le fonctionnement du TPIY ? (doc. 3, 4 et vidéo Pour aller plus loin)
3. Montrez que le bilan du TPIY va au-delà du simple jugement des responsables du conflit. (doc. 3 et 4)
4. Quelles limites la justice internationale rencontre-t-elle en Yougoslavie ? (doc. 1 et 5)

PARCOURS 2

■ Organiser des connaissances

En vous aidant des documents, classez les éléments qui peuvent :

1. Permettre d'expliquer dans quel contexte le TPIY a été créé.
2. Montrer comment il s'est organisé.
3. Évoquer son bilan.

Vers le bac - Dissertation

■ Rédigez un texte pertinent

En vous aidant des documents de cette étude, rédigez un paragraphe organisé d'une page où vous expliquerez l'organisation et le rôle du Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie.

Pour aller plus loin

« Le Tribunal en bref » : Une présentation vidéo du TPIY. (icty.org, 2015, durée : 7'31) — Vidéo

JALON

La construction d'une justice pénale internationale face aux crimes de masse : le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY)

ÉTUDE ORAL

Un difficile processus judiciaire : le procès de Radovan Karadzic

Après 11 années de fuite, Radovan Karadzic, le président des Serbes de Bosnie, est arrêté en 2008. Il est jugé au TPIY situé à La Haye comme principal responsable des différents crimes perpétrés durant la guerre civile en Bosnie, et notamment à Srebrenica.

Comment le procès de Radovan Karadzic illustre-t-il les difficultés du TPIY à faire appliquer une justice internationale ?

1 Radovan Karadzic lors de son procès en 2016

Né en 1945, Radovan Karadzic devient psychiatre. Condamné en 1985 pour une affaire de détournement de fonds, il fonde en 1990 le Parti nationaliste serbe et devient en 1992 le président de la République serbe de Bosnie. Dans la guerre civile, son armée reçoit l'aide de la Serbie. C'est sous son autorité que les crimes de guerre vont être commis par ses troupes en Bosnie. Inculpé par le TPIY dès 1995, il prend la fuite en 1997 et demeurera introuvable jusqu'à son arrestation en 2008.

2 L'acte d'accusation

Extrait de l'acte d'accusation de Radovan Karadzic :

Radovan Karadzic voit sa responsabilité pénale individuelle engagée pour avoir planifié, incité à commettre, ordonné, commis ou aidé et encouragé les crimes qui lui sont imputés dans le présent acte d'accusation. Par le terme « commettre », le procureur ne veut pas dire ici que l'accusé a matériellement commis les crimes qui sont mis à sa charge. Ce terme s'entend de la participation de l'accusé à une entreprise criminelle commune.

Radovan Karadzic et, à partir de mai 1992, Ratko Mladic[1], étaient les principaux participants à une entreprise criminelle commune qui a duré depuis octobre 1991 au moins et jusqu'au 30 novembre 1995. Cette entreprise avait pour objectif de chasser à jamais les musulmans et les Croates de Bosnie du territoire revendiqué par les Serbes de Bosnie. À différents moments de l'existence de l'entreprise criminelle commune, Radovan Karadzic et Ratko Mladic ont participé à trois entreprises criminelles communes ayant pour objectifs : 1) de répandre la terreur parmi la population civile de Sarajevo par une campagne de tirs isolés et de bombardements ; 2) d'éliminer les musulmans de Bosnie de Srebrenica ; 3) de prendre en otages des soldats de l'Organisation des Nations unies.

Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, *verbatim* du procès Karadzic, Extrait de l'acte d'accusation, 27 février 2009.

1. Ratko Mladic était le chef militaire des Serbes de Bosnie.

Karadzic (à droite) aux côtés de Mladic (chef de l'armée serbe de Bosnie) en Bosnie-Herzégovine en avril 1995.

3 L'ANALYSE DE L'HISTORIEN — Les difficultés de l'arrestation

Pourquoi a-t-il fallu treize ans pour que le gouvernement de Belgrade s'implique dans la traque des criminels de guerre ?

Jean-Arnaud Dérens [historien et journaliste spécialiste des Balkans] : Du côté serbe, il n'y avait pas, jusqu'à peu, de volonté politique d'arrêter M. Karadzic. Celui-ci avait en effet d'importants réseaux de protection et de soutien, au sein des services secrets, civils et militaires, ainsi qu'au sommet de l'appareil politique. Cela était évident à l'époque de Slobodan Milosevic[1], mais également lorsque son successeur était Premier ministre et contrôlait les services de sécurité.

Depuis les élections qui ont eu lieu le 11 mai 2008, les choses ont radicalement changé. […] M. Karadzic a été immédiatement arrêté : cela signifie qu'il aurait pu être arrêté ces derniers mois, mais aussi que le précédent gouvernement ne souhaitait pas le faire.

Comment comprendre que désormais, le nouveau gouvernement serbe s'investisse à ce point ?

Jean-Arnaud Dérens : Le nouveau gouvernement dirigé par le Parti démocratique a été élu pour permettre à la Serbie d'accélérer son processus d'intégration européenne. Le principal obstacle à cette intégration était la coopération avec le Tribunal pénal international. Le gouvernement serbe a dès lors affirmé sa volonté de coopérer, et il a tenu parole.

Les Occidentaux ont-ils tout de même joué un rôle dans cette opération ?

Jean-Arnaud Dérens : […] On sait que dans la seconde moitié des années 1990, à plusieurs reprises, les troupes de l'OTAN, et notamment les soldats français, ont été en mesure – physique et technique – d'arrêter Radovan Karadzic. Ils ne l'ont pas fait, parce qu'ils n'avaient pas l'ordre de le faire.

Laurent Checola, « Les soldats de l'OTAN, notamment les Français, ont été "plusieurs fois en mesure d'arrêter Karadzic" », Le Monde, *22 juillet* 2008.

1. Slobodan Milosevic était le président de la République de Serbie (1989-2000).

4 Un témoin raconte le massacre de Srebrenica (11-22 juillet 1995) lors du procès de Radovan Karadzic

Propos introductifs du procureur lors du procès Karadzic.

Les forces serbes de Bosnie ont utilisé des mégaphones pour appeler les Bosniaques musulmans qui étaient dans les bois[1] à se rendre. Cet après-midi-là [le 13 juillet 1995] aux environs de 15 heures, le témoin et d'autres ont décidé de se rendre aux soldats serbes qui les appelaient à le faire. Ces prisonniers, qui se sont retrouvés au nombre d'un millier environ, ont été alignés en rang dans une prairie. Cet après-midi-là, le général Mladic est arrivé dans la prairie, a parlé aux prisonniers, auxquels il a promis qu'ils seraient échangés. Les prisonniers ont applaudi le général Mladic lorsqu'il a dit cela.

Les prisonniers entendaient dire qu'on les emmenait vers le camp de Bijeljina alors qu'ils montaient dans les camions. Mais ces camions se contentaient de couvrir une distance très courte jusqu'à un champ où on disait aux prisonniers de descendre des camions. Les hommes étaient alignés en rang et abattus. Le témoin a réussi à survivre en faignant d'être mort parce que plusieurs cadavres étaient entassés au-dessus de son corps. Il a remarqué que toutes les 10 à 15 minutes un nouveau camion plein de prisonniers arrivait, et tous les prisonniers étaient tués dans les mêmes conditions.

Nations unies, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, compte rendu du procès Karadzic, séance du 21 avril 2010.

1. La veille, comprenant que la ville de Srebrenica allait être prise par l'armée serbe, une partie des hommes bosniaques quittent la ville pour se réfugier dans les bois. Le nombre total de victimes, capturées dans la ville et dans les bois, difficile à établir, est aux alentours de 8 000.

5 Camp de prisonniers gardé par l'armée serbe de Bosnie

Photographie de prisonniers musulmans bosniaques prise en 1992. Des images de ce type furent utilisées comme pièces à conviction lors du procès Karadzic.

Vocabulaire

- **République serbe de Bosnie :** territoire de la Bosnie majoritairement peuplé de Serbes. Il fait sécession lorsque la Bosnie prend son indépendance de la fédération de Yougoslavie et entre en guerre contre le gouvernement bosniaque en avril 1992.

ACTIVITÉ — OBJECTIF — ORAL

▪ Préparer une présentation orale

À la manière du procureur du TPIY, rassemblez les éléments qui permettent de mettre en évidence la culpabilité de Radovan Karadzic et caractérisez ses crimes.

Classez les informations suivant les trois axes proposés :

– Preuves (preuves matérielles, témoignages).

– Liens avec les tueurs.

– Caractérisation des crimes.

Présentez devant la classe votre réquisitoire en quelques minutes.

Aide Présentez d'abord l'accusé, puis expliquez en quoi il est d'après vous coupable, et concluez en caractérisant les crimes reprochés.

Vers le bac - Étude critique de document

▪ Comprendre le sens général du document

À partir du **document 2**, expliquez pourquoi la justice estime Radovan Karadzic responsable des crimes qui ont été commis à cette période.

Pour aller plus loin — Vidéo

Les événements de Srebrenica dans l'actualité française de l'époque. (France 2, 13 juillet 1995, durée : 4'15)

LEÇON 1

Rendre la justice dans les sociétés ayant connu des crimes de masse

Pourquoi est-il difficile de rendre la justice dans le cas des crimes de masse ?

Une prison au Rwanda après la fin du génocide

Les accusés sont tellement nombreux qu'il est nécessaire de mettre en place une justice beaucoup plus rapide et de proposer des peines qui n'obligent pas à l'incarcération pour les délits les moins graves.

A Un nombre de victimes et de coupables hors du commun

La justice est conçue, dans les démocraties, pour individualiser au mieux les peines en fonction de la responsabilité de chacun. Ce fonctionnement, qui implique une certaine lenteur, devient difficile à mettre en place lorsque les victimes se comptent par milliers, voire par millions comme dans le cas de la Shoah, et lorsque les présumés coupables sont eux aussi plusieurs centaines de milliers. Ainsi, au Rwanda, ce sont entre 800 000 et 900 000 personnes qui sont condamnées pour des actes allant du pillage aux meurtres multiples.

B La place de l'État dans l'organisation des meurtres

JALON p. 198-203

Le second défi de ces justices d'après conflit est lié à la nature même des crimes qui y sont jugés. Perpétrés dans un contexte de guerre, ils ont été la plupart du temps encouragés voire ordonnés par un État qui a parfois utilisé la contrainte, et toujours l'endoctrinement. C'est le cas au Rwanda où les autorités font tout pour assimiler la minorité tutsi au danger de l'invasion par les troupes du FPR. C'est également le cas dans l'ex-Yougoslavie où chaque nouvelle république a désigné les autres communautés minoritaires comme responsables de leurs difficultés

Lorsque la guerre civile est enclenchée, l'implication de l'armée et des forces de l'ordre peut amener de simples citoyens à obéir aux ordres sous la contrainte. Il faut par conséquent parvenir à faire la part des choses entre cette contrainte et le libre choix des différents acteurs dans la perpétration de crimes. Ainsi quelle est la responsabilité du soldat, du chef militaire, de l'homme politique dans l'exécution de civils pendant la guerre de Bosnie ? Comment considérer un animateur de radio qui, au Rwanda, encourage la haine mais explique ensuite qu'il n'a jamais tué personne ?

C Les accusés se déclarent innocents

JALON p. 204-209

Les bourreaux l'ont bien compris arguant très souvent de cette obligation qui leur fut faite de commettre des crimes qu'ils disent avoir réprouvés. C'est fréquent dans les procès *gacaca* du génocide des Tutsi, c'est également la ligne de conduite d'Eichmann lors de son procès en 1961, l'un des principaux acteurs du génocide des Juifs. À la Haye, Radovan Karadzic explique qu'il n'a jamais donné d'ordre conduisant à la violence en Bosnie en 1994, ce que les multiples témoignages ont contredit.

Par ailleurs, ces crimes sont d'une violence qui les rend difficiles à comprendre, mettant en évidence une cruauté qui témoigne de la déshumanisation des victimes. Les discours de haine, dans toutes les régions où des crimes de masse ont été perpétrés, ont précédé les massacres. Plus un groupe identifié par ses origines ou par ses pratiques culturelles est présenté comme un danger, plus les violences qui se déchaînent ensuite sont inhumaines. Pour juger les responsabilités dans des situations aussi complexes, la justice classique est insuffisante et il convient de recourir à des tribunaux d'exception.

Vocabulaire

- Crime de masse : concept forgé pour désigner la mise à mort massive de populations décidée par des organisations gouvernementales ou liées à un État.
- FPR (Front patriotique rwandais) : parti politique créé en Ouganda en 1987 par les exilés tutsi.
- Shoah : mot hébreu signifiant « catastrophe » et utilisé pour désigner le processus génocidaire à l'encontre des Juifs entre 1939 et 1945. Il s'est imposé après la parution du documentaire filmé de Claude Lanzmann en 1985.
- Tribunal d'exception : tribunal créé pour juger certains crimes précisément définis par une loi spécifique.

LEÇON 2 Des tribunaux d'exception pour des crimes d'exception

Pourquoi est-il nécessaire de créer des tribunaux d'exception ?

Au Cambodge, la justice internationale à l'œuvre

Kang Kek Ieu lors de son procès (2009-2012)

Kang Kek Ieu, dit Douch, fut directeur de la principale prison du Cambodge pendant la dictature des Khmers rouges (1975-1979). Environ 18 000 personnes ont été torturées et assassinées dans ce lieu. Il est condamné à la prison à vie en 2012 pour crime contre l'humanité par un tribunal à la fois cambodgien et international qui se tient au Cambodge.

A Une justice classique inadaptée

- **Dans le cadre des sorties de guerres civiles ou de situation de crimes de masse, la justice ordinaire peut ne pas être suffisante.** Tout d'abord, il faut envisager le jugement des principaux responsables politiques et militaires. Le fait que ces hommes et femmes se défendent en expliquant qu'ils n'ont pas personnellement tué et que leurs ordres ont pu être mal compris nécessite des magistrats spécialisés et ayant beaucoup de temps pour recueillir toutes les preuves. Les corps des victimes ont par ailleurs été dissimulés, les archives détruites par ceux-là mêmes qui ont commis les crimes, ce qui rend les enquêtes complexes.

B Juger les principaux responsables

JALON p. 204-209

- **Par ailleurs, les responsables sont à la tête des États et des administrations, et souvent soutenus par une large partie de la population.** Si bien que rendre justice dans le pays même où les actes ont eu lieu est parfois impossible. C'est ainsi que le TPIY (Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, 1993-2017) s'est installé à La Haye, aux Pays-Bas, tandis que le TPIR (Tribunal pénal international pour le Rwanda, 1994-2015), mis en place pour juger les principaux responsables du génocide Tutsi, s'est installé à Arusha, en Tanzanie.
- **Pour que cette justice puisse se tenir dans le pays même de ces crimes de masse, il faut que le gouvernement et l'administration soient parfaitement neutres.** Au Cambodge, c'est seulement vingt ans après le génocide perpétré par les Khmers rouges (1975-1979) que les procès des responsables ont pu se tenir depuis 2009 avec l'aide de l'ONU. Au Rwanda, le nouveau gouvernement a tout fait pour garantir une justice rapide et impartiale, mais il s'est vite heurté au nombre impressionnant de présumés coupables.
- **Depuis 2002, la Cour pénale internationale siège de façon permanente.** Elle est chargée de juger les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, les crimes d'agression et les responsables de génocides. Sa compétence est universelle.

C Juger les acteurs locaux

JALON p. 198-203

- **Des tribunaux locaux peuvent juger les acteurs locaux de ces violences**, parfois pour des crimes plus secondaires (pillages), parfois pour des crimes d'une grande sauvagerie (viols, assassinats de personnes désarmées, tortures). Au Rwanda, le choix a été fait de recourir à des cours de justice villageoises, les *gacaca*, où la justice est organisée et rendue par des citoyens, et où les victimes rescapées peuvent directement s'exprimer.
- **Ce mode de justice peut soulever des questions.** Dans les *gacaca*, les juges ne sont pas des professionnels et les témoins risquent de subir des pressions. Ces cours ont cependant permis, grâce à un cadre national bien défini et grâce à des procédures d'appel, de juger environ 900 000 personnes en quelques années seulement.
- **S'assurer que tous les coupables effectuent bien leur peine n'a pas été simple compte tenu du nombre de personnes concernées.** Comme les prisons étaient insuffisantes au Rwanda, un système de conversion d'une partie des peines en travaux d'intérêt généraux a alors été mis en place, afin de ne pas donner le sentiment que les bourreaux ne payaient pas pour leurs crimes.

Vocabulaire

- *Gacaca* : cours de justice villageoise mises en place entre 2002 et 2012 pour juger les acteurs locaux du génocide de 1994 contre les Tutsi du Rwanda.
- Khmers rouges : groupe politique d'obédience communiste qui a voulu faire disparaître toute une partie de la population pour imposer son idéologie au Cambodge (1975-1979).
- Procédure d'appel : possibilité pour un condamné de faire revoir son jugement par d'autres juges.

LEÇON 3 Justice et mémoire dans les sociétés ayant connu des crimes de masse

Comment la justice permet-elle de pacifier ces sociétés ?

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

Le tribunal en charge du jugement des derniers responsables Khmers rouges encore vivants est organisé conjointement par l'ONU et par le Cambodge.

A L'articulation d'une justice locale et d'une justice internationale

- **Une relative rapidité pour rendre la justice est l'une des conditions de la pacification de ces sociétés**, car au quotidien victimes et bourreaux vivent dans les mêmes lieux. Les gouvernements n'ont alors que deux solutions : ou bien promulguer des lois d'amnistie qui ont le double inconvénient de donner l'impression que l'on nie la souffrance des victimes et que l'on donne l'impunité aux bourreaux, ou bien juger un maximum de responsables de ces crimes dans un minimum de temps.
- **Le rôle de la justice internationale est de ne pas laisser les principaux responsables impunis**, qu'ils soient restés sur le lieu de leurs crimes et protégés par la population, ou qu'ils soient en fuite dans un autre pays. Elle a aussi pour but d'éviter qu'ils ne cherchent à corrompre la justice de leur propre pays. Les tribunaux locaux, grâce à leurs connaissances plus fines des contextes et des acteurs locaux, sont les mieux à même de juger les responsabilités des simples citoyens lorsqu'ils ont participé à ces événements.

B La justice permet de construire la mémoire

- **Ces tribunaux essaient de rendre compréhensible des événements qui, par leur brutalité, sont impossibles à accepter.** Les viols, les assassinats d'enfants et de civils, les tortures sont des comportements totalement incompréhensibles pour les victimes, même lorsqu'il s'agit d'un contexte de guerre.
- **Les tribunaux parviennent à faire ressortir les responsabilités**, à mettre en évidence le rôle de l'embrigadement, la manipulation des foules par les discours de haine et la diffusion de fausses informations. Les discours de certains responsables politiques peuvent être ainsi mieux étudiés pour montrer de quelle façon ils contribuent à diviser les sociétés et à déshumaniser une partie de la population.
- **Les débats sont l'occasion de redonner une légitimité et une dignité aux victimes**, d'entendre leurs douleurs, leurs difficultés à vivre. C'est aussi à cette occasion que l'on parvient parfois à identifier des corps. Cela permet à la mémoire de ces différents groupes sociaux de se construire et de s'apaiser, ce qui est indispensable à la pacification les relations sociales.

C La justice permet de construire l'histoire

- **La justice pose également quelques jalons pour la construction de l'histoire de ces tragiques événements.** L'historien peut obtenir de précieuses informations sur le déroulement des faits et sur l'élaboration du processus de violence, notamment en écoutant les témoins qui décrivent ce qu'ils ont vécu ou en recoupant les informations issues des enquêtes. Ces témoignages sont ainsi une source importante qui permet de comprendre le génocide des Tutsi de 1994 au Rwanda, ou de construire l'histoire des guerres de l'ex-Yougoslavie.
- **Les historiens sont également parfois conviés comme témoin pour replacer dans leur contexte des événements anciens et complexes.** C'est le cas d'Hélène Dumas, historienne spécialiste du génocide des Tutsi qui est conviée dans les procès de génocidaires réfugiés en France.

Vocabulaire

- Embrigadement : processus consistant, par des discours répétés, à faire en sorte qu'une large part de la population se mette à penser d'une certaine façon.
- Loi d'amnistie : loi qui permet de suspendre les sanctions et les poursuites.
- Pacification : action de permettre un retour aux conditions de paix pour rendre la vie quotidienne de nouveau possible.

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

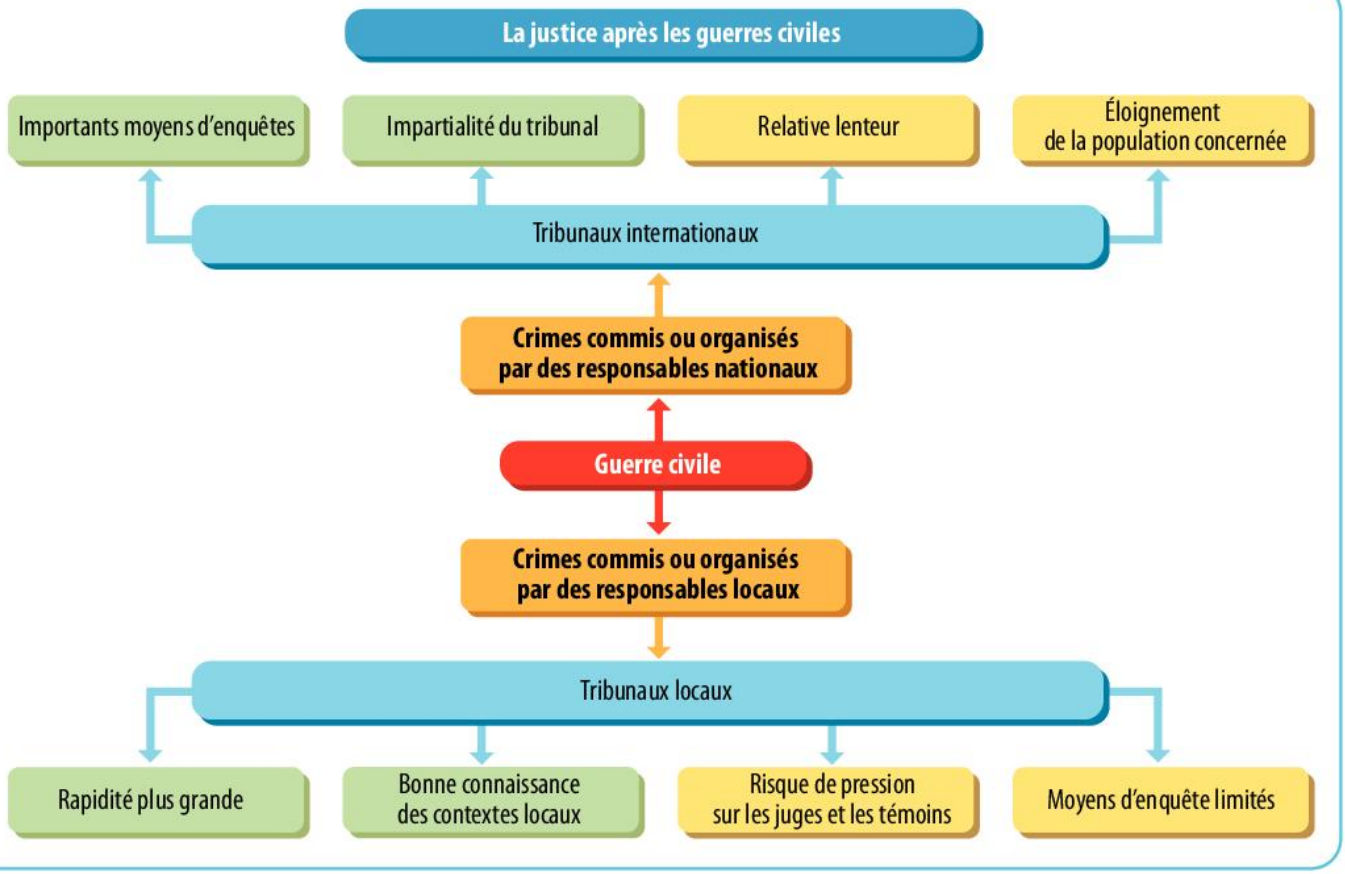

Réviser en se documentant

À VOIR

- *Sympathie pour le diable*, de G. de Fontenay, 2019 : le siège de Sarajevo décrit au plus près des populations assiégées.
- *Duch, le maître des forges de l'enfer*, de R. Panh, 2012 : reportage sur l'un des responsables du génocide perpétré par les Khmers rouges.
- *S21, la machine de mort khmère rouge*, R. Panh, 2003 : reportage sur le principal camp de torture et d'exécution du régime Khmer rouge.
- *La liste de Carla*, de M. Schüpbach, 2007 : le combat d'une femme procureur au TPIY pour la justice.

À LIRE

- *Petit Pays*, G. Faye, Grasset, 2016 : le drame du Rwanda vu par les yeux d'un enfant, adapté au cinéma par Éric Barbier en 2020.
- *Dans le nu de la vie*, J. Hatzfeld, Seuil, 2000 : témoignages des survivants du génocide.
- *Fax de Sarajevo, correspondance de guerre*, J. Kubert, Vertige graphic, 1997 : une bande dessinée sur le drame de Sarajevo.
- *Gorazde : la guerre en Bosnie orientale 1993-1995*, J. Sacco, Rackam, 2004 : la guerre de Bosnie en bande dessinée.

SUR LE WEB

- La page du Mémorial de la Shoah consacrée au génocide au Rwanda : http://www.memorialdelashoah.org/archives-et-documentation/genocides-xx-siecle/genocide-tutsi-rwanda.html
- Brève présentation du TPIY : https://www.youtube.com/watch?v=mZNhwJ0T4bM
- Srebrenica vu par le TPIY : https://www.youtube.com/watch?v=U8iB0AiXVps

L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes

1 **Arrestation dans le ghetto de Varsovie, 1943**

Cette photographie a été prise par des soldats allemands lors de la répression de l'insurrection juive du ghetto de Varsovie (Pologne), du 19 avril au 16 mai 1943. Elle est restée confidentielle jusqu'au procès de Nuremberg où elle fut exposée comme pièce à charge contre les accusés.

Vocabulaire

- **Commémoration :** cérémonie destinée à se souvenir.
- **Mémorial :** ce terme désigne un monument commémoratif ou un livre relatant des faits mémorables.
- **Roms :** terme employé pour désigner les peuples tsiganes vivant en Europe centrale.
- **Shoah :** mot hébreu signifiant « catastrophe » et utilisé pour désigner le processus génocidaire à l'encontre des Juifs entre 1939 et 1945. Il s'est imposé après la parution du documentaire de Claude Lanzmann en 1985.
- **Sintis :** terme désignant les peuples tsiganes vivants en Europe de l'Ouest.

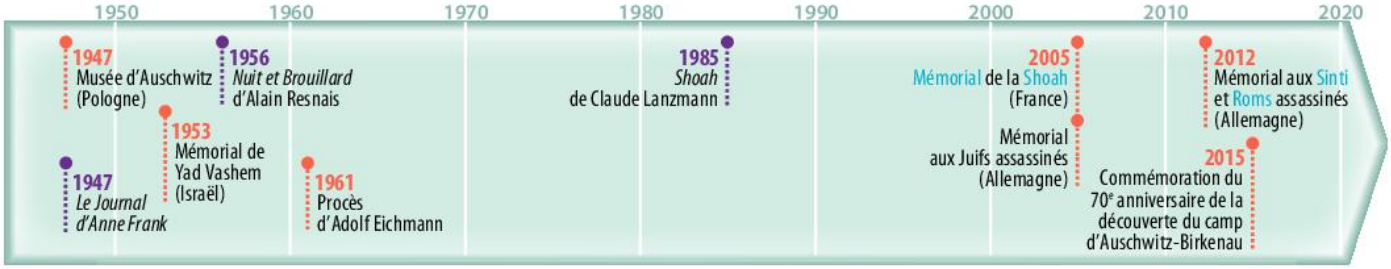

2 **Commémoration du 60e anniversaire de la découverte du camp d'Auschwitz-Birkenau, 27 janvier 2005**

Simone Veil (au centre) et Jacques Chirac alors président de la République française (à droite) se rendent aux commémorations en Pologne et visitent le camp d'Auschwitz-Birkenau.

Simone Veil (1927-2017)

Déportée à l'âge de 15 ans à Auschwitz-Birkenau, Simone Veil survit au génocide, mais perd ses parents et son frère. Ministre de la Santé en 1974, elle défend le vote de la loi qui porte son nom sur l'autorisation de l'avortement. Elle est la première femme présidente du Parlement européen en 1979.

Vidéo : « *Shoah*, les témoignages »

Vidéo

Un rescapé membre des *Sonderkommandos* (prisonniers chargés notamment de s'occuper de faire brûler les corps des victimes gazées) raconte comment il a pu survivre à Auschwitz.
(Extrait de *Shoah*, 1985, durée : 2'02)

QUESTIONS

1. Pour quelles raisons cette image est-elle devenue emblématique de la persécution des Juifs ? (doc. 1)
2. Montrez que les États peuvent avoir un rôle dans la construction des mémoires. (doc. 2)
3. D'après le témoignage de ce rescapé, comment a-t-il survécu à Auschwitz ? (vidéo)

JALON

REPÈRES 1

Lieux de mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes

Le génocide des Juifs et des Tsiganes dans l'espace européen

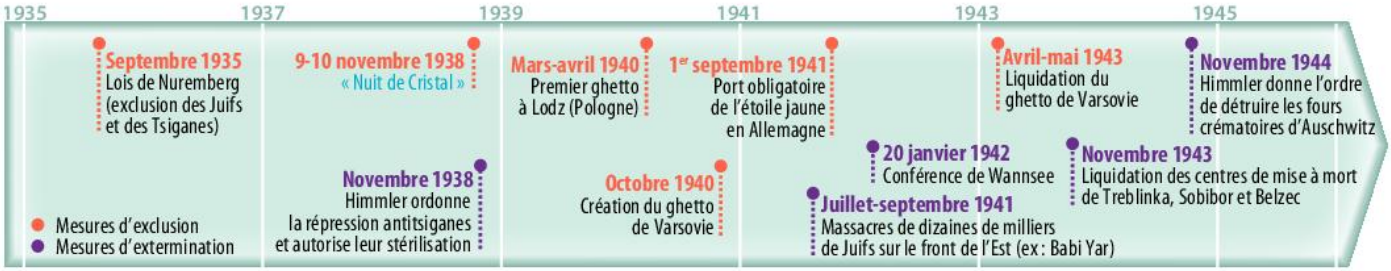

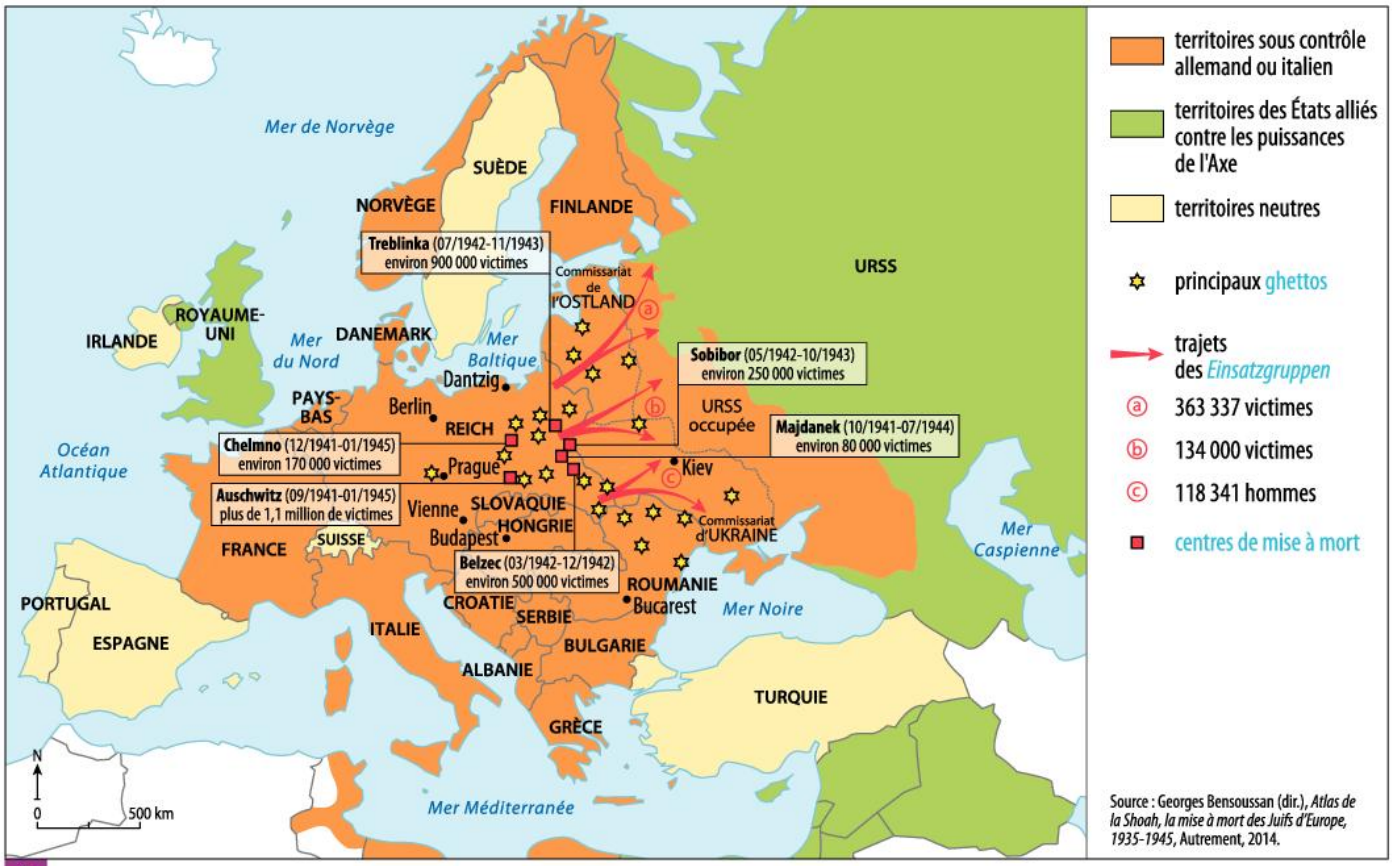

Source : Georges Bensoussan (dir.), *Atlas de la Shoah, la mise à mort des Juifs d'Europe, 1935-1945*, Autrement, 2014.

1 De l'exclusion à l'extermination, 1940-1945

Vocabulaire

- **Centre de mise à mort :** lieu créé par les nazis pour exterminer le plus grand nombre de personnes en un minimum de temps.
- ***Einsatzgruppen* :** unités mobiles d'intervention lors de l'invasion de l'URSS, plus particulièrement chargées de l'assassinat des opposants et des Juifs dans les territoires nouvellement conquis. Les *Einsatzgruppen* ont tué à l'Est plus de 700 000 personnes.
- **Ghetto :** quartier fermé et surveillé par l'armée de l'occupant nazi, où les Juifs et les Tsiganes étaient obligés de résider.
- **Nomades :** personnes inscrites sur le registre des nomades de la loi française de 1912. Ces personnes doivent avoir un carnet anthropométrique (photographies de face et de profil, empreintes digitales, mesures du corps).
- **« Nuit de Cristal » :** assassinat et pillages de magasins juifs les 9 et 10 novembre 1938 en Allemagne. Le bilan est d'une centaine de morts, l'incendie de plusieurs synagogues et le pillage d'environ 7 500 magasins. Près de 30 000 hommes juifs sont déportés en camps de concentration.
- **Tsiganes :** populations présentes en Europe et qui sont originaires du nord de l'Inde. Ces populations ont migré entre le IVe siècle et le Xe siècle vers les Balkans puis au XVe siècle en Europe occidentale.

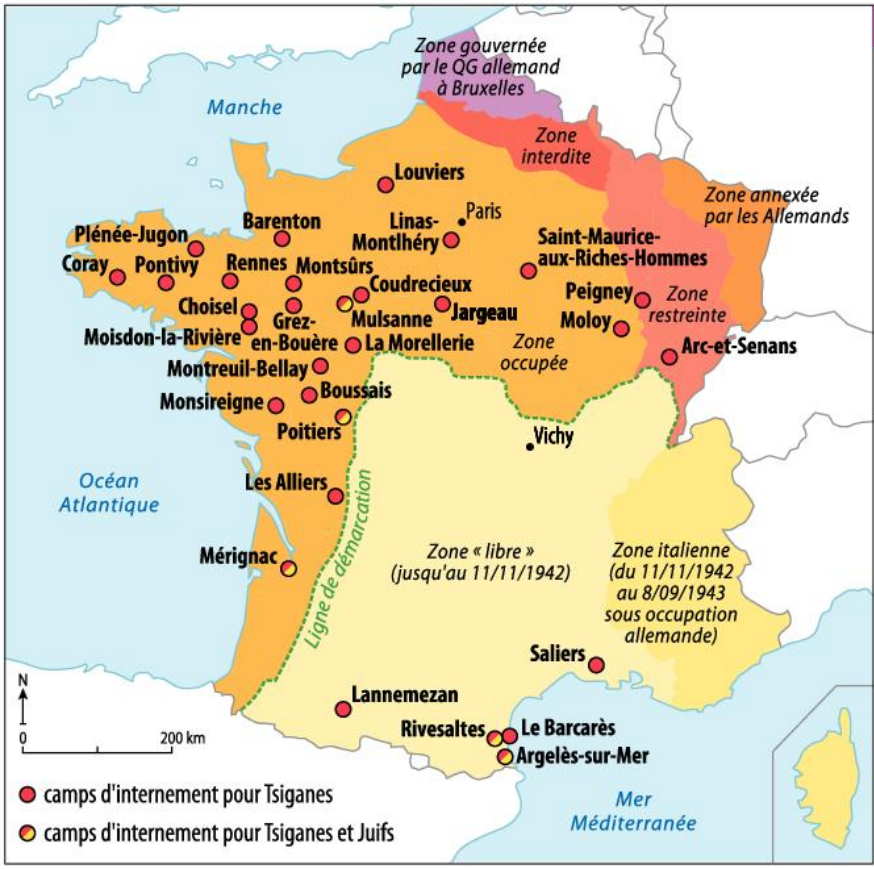

2 Les camps d'internement des Tsiganes en France

Le décret du 6 avril 1940 interdit la circulation des nomades sur le territoire français.
À partir du 4 octobre 1940 le gouvernement de Vichy interne les Tsiganes de la zone occupée pour les surveiller, à la demande des nazis.
En revanche, l'internement des Tsiganes en zone « libre » est un choix du régime de Vichy.
Les historiens estiment qu'environ 3 000 Tsiganes ont été internés en France dans 27 camps entre 1940 et 1946.

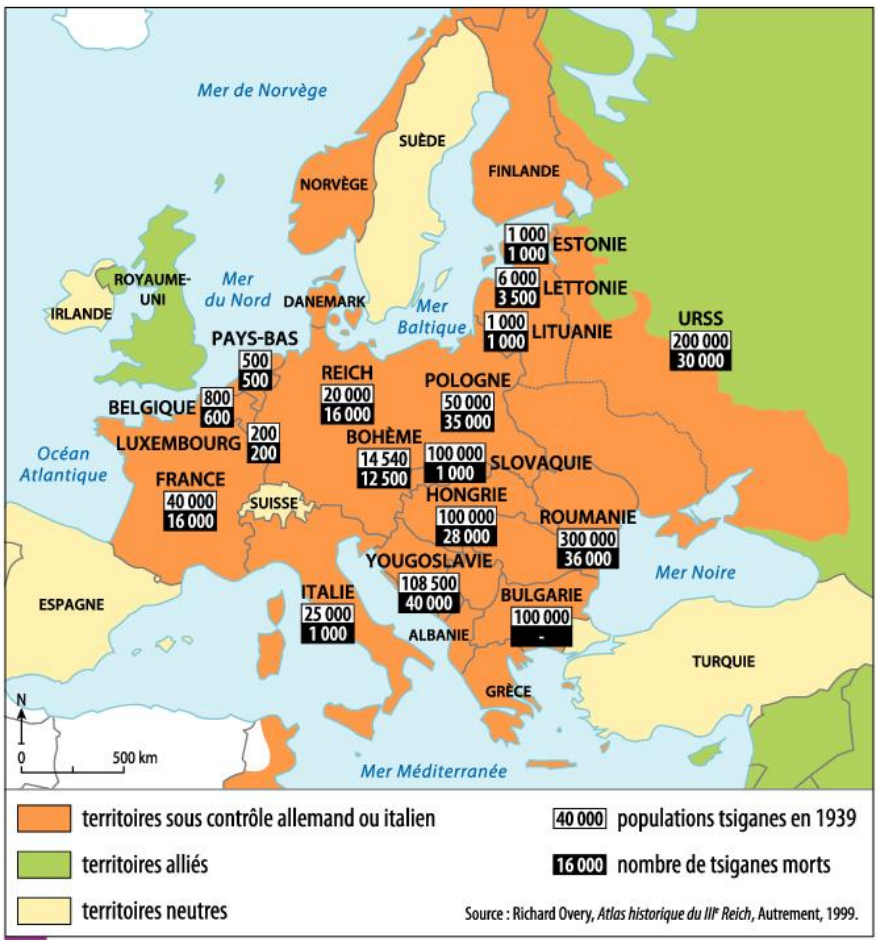

Source : Richard Overy, *Atlas historique du IIIe Reich*, Autrement, 1999.

3 Le génocide des Tsiganes en Europe entre 1939 et 1945

4 Nombre de victimes du génocide

Juifs : de 5 100 000 à 6 000 000 morts
dont :
– ghettos et privations : 800 000
– massacres en dehors des camps dont *Einsatzgruppen* : 1 300 000
– centres de mise à mort : 2 700 000
– autres camps : 300 000
55 à 65 % de la population juive vivant en Europe

Tsiganes : 240 000 morts
34 % de la population tsigane vivant en Europe

Sources : D'après Raul Hilberg, *La Destruction des Juifs d'Europe*, Fayard, 2006 et Mémorial de la Shoah.

QUESTIONS

1. Comment s'organise spatialement le massacre et la mise à mort des Juifs et des Tsiganes en Europe ? (doc. 1 et 3)
2. En quoi les mesures prises à l'encontre des Juifs et des Tsiganes par les nazis se radicalisent-elles graduellement ? (chronologie, doc. 1, 2 et 3)
3. Montrez que les mesures prises par les nazis à l'encontre des Juifs et des Tsiganes relèvent du processus génocidaire. (doc. 1, 3 et 4)

ÉTUDE

Auschwitz, lieu de mémoire, lieu d'histoire

Entre 1942 et 1944, Auschwitz-Birkenau devient le plus vaste camp de concentration et le principal centre de mise à mort des Juifs et des Tsiganes d'Europe. Ce site historique, grâce aux vestiges d'Auschwitz I et de Birkenau (Auschwitz II), est un témoignage essentiel de la mise en œuvre de la « Solution finale ». C'est désormais un lieu à la croisée de l'histoire et de la mémoire.

Pourquoi Auschwitz-Birkenau occupe-t-il une place centrale dans la mémoire du génocide des Juifs et des Tsiganes ?

1 Sélection de Juifs hongrois sur la deuxième rampe en été 1944

Source : *L'Album d'Auschwitz*, Yad Vashem, Jérusalem, Israël.

Cette photographie fait partie de *L'Album d'Auschwitz* : c'est un ensemble de clichés pris à l'été 1944 par deux SS chargés de prendre des photos.

« Les deux albums d'Auschwitz », webdocumentaire portant sur deux albums de photographies du camp d'Auschwitz-Birkenau

www site Internet

Vocabulaire

- Camp de concentration : lieu où sont enfermés dans de très mauvaises conditions tous les opposants au régime nazi. Le travail forcé conduisant à la mort était la règle.
- Centre de mise à mort : lieu créé par les nazis pour exterminer le plus grand nombre de personnes en un minimum de temps.
- « Solution finale » : expression utilisée par les nazis pour désigner leur projet d'extermination des Juifs d'Europe.

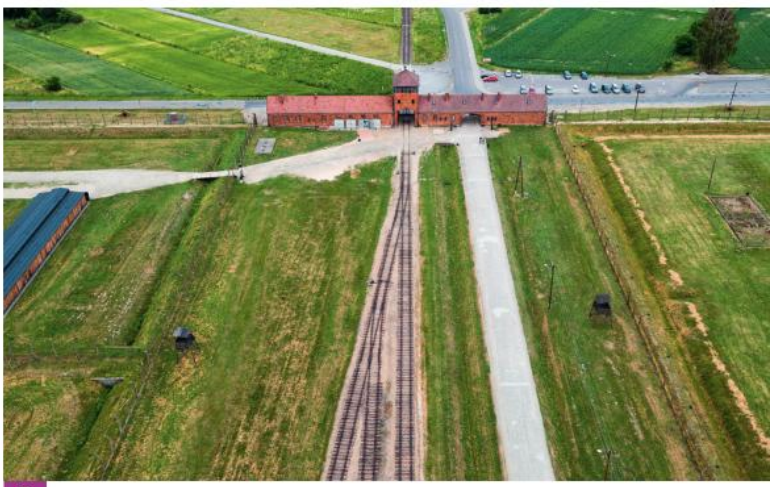

2 La deuxième rampe de sélection à l'entrée du site de Birkenau de nos jours

Cette deuxième rampe a été construite en 1944 afin de rendre la mise à mort des déportés plus rapide.

3 Une rescapée revient à Auschwitz-Birkenau

Ginette Kolinka est une rescapée d'Auschwitz. Elle témoigne de son expérience :

Fermez les yeux, c'est devenu un décor de carton-pâte. Oui, s'il vous plaît, fermez les yeux, je vais vous raconter ce qu'il s'est vraiment passé sur ces terres. J'aimerais qu'il neige, qu'il fasse -10 °C. J'aimerais que vos pieds soient recouverts de vase crasseuse. C'est terrible de dire ça ? Non, pas tant que ça. Parce que j'aimerais vous faire ressentir ce qu'on a vécu. Le pourrai-je un jour ? Sans doute jamais. Pourtant, depuis près de vingt ans, je m'y emploie. Je vous montre les niches en dur sur lesquelles on dormait à six, elles ont été reconstituées de ce côté et ne sont plus tout à fait aux proportions. Fermez les yeux, je vous parle du froid glacial, des latrines, de l'humiliation, des kapos, des coups, de la nudité, de la terreur. Pendant que je vous parle, je revois ces images, celles de la mort, et je les ressens dans ma chair, ces images. Vous pouvez le comprendre ? Peut-être. Le ressentir vraiment ? Je ne le crois pas.

« Ginette Kolinka, retour à Auschwitz », *Paris Match*, 23 février 2019.

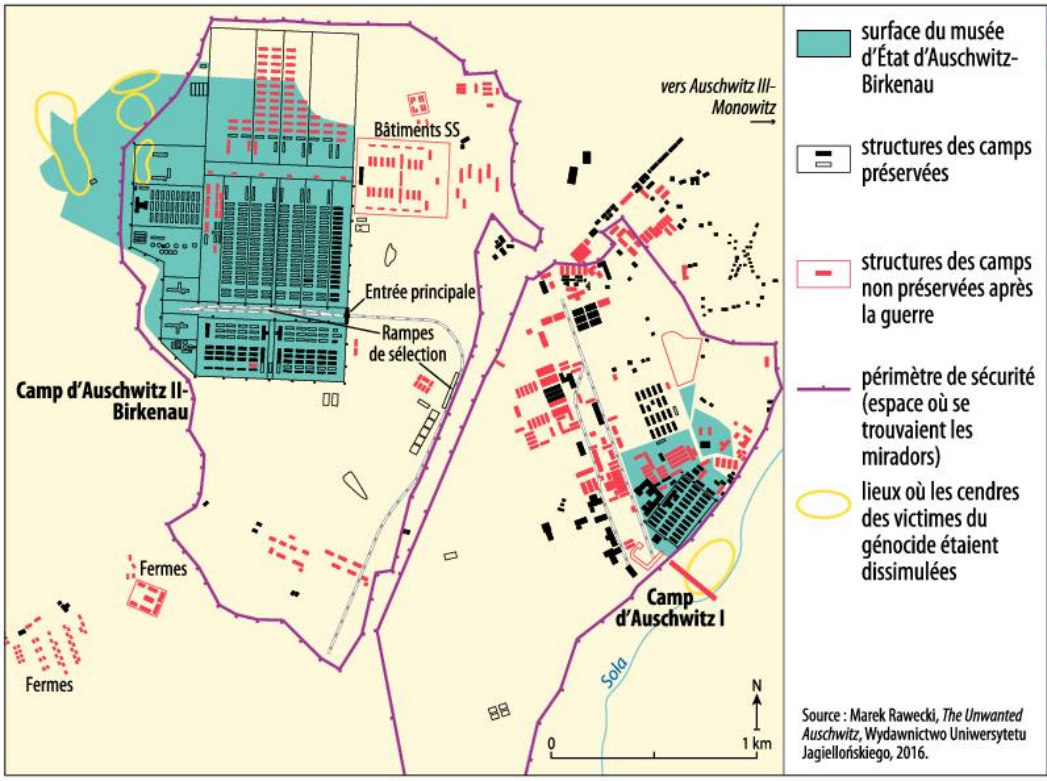

4 L'évolution du site d'Auschwitz-Birkenau depuis 1945

La localité d'Auschwitz, en Pologne, a abrité trois camps dirigés par les Allemands.
Le camp créé en 1940 (Auschwitz I) était au départ un camp de concentration.
Une extension de ce camp (Auschwitz II-Birkenau) est créée pour devenir le principal lieu de mise à mort des Juifs déportés à Auschwitz. Auschwitz III (ou Monowitz-Buna), créé en 1942, a servi de lieu de mise à mort et de lieu de travail. La proximité de ces lieux est unique.

6 La redécouverte du site de Birkenau

Longtemps, les institutions juives, en France ou ailleurs, se sont désintéressées du site d'Auschwitz dans son ensemble et de Birkenau en particulier. Seules les Amicales[1], celle d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie, celle de Buna Monowitz[2], organisaient des pèlerinages pour les anciens ou pour les familles. Pourtant, la commémoration s'est toujours déroulée à Birkenau, d'abord au mois d'avril, date commune pour la libération de tous les camps, puis le 27 janvier. De même, les manifestations de masse, comme la grande messe papale de 1979. Ce choix est sans doute symbolique : Birkenau conserve les stigmates de l'assassinat industriel, avec la voie ferrée amenant les êtres à tuer au plus près du lieu de leur assassinat et les ruines des crématoires-chambres à gaz. Par ailleurs, et l'un n'exclut pas l'autre, le choix de Birkenau se justifie parce que l'espace est si vaste qu'il permet le rassemblement de dizaines, voire de centaines de milliers de personnes. À la fin des années 1980, la polémique sur l'installation de carmélites[3] à proximité des bâtiments du musée a modifié la perception des lieux. Le monde juif, au-delà des survivants de la déportation, fut ému comme s'il découvrait alors qu'Auschwitz était un lieu réel, existant toujours, et s'indignait du délaissement de Birkenau. Car si Auschwitz I avait été « muséifié », entretenu, Birkenau, tout en appartenant au périmètre du musée, était retourné à la friche.

Annette Wieviorka, *Auschwitz, mémoire d'un lieu*, Fayard, 2005.

1. Associations d'anciens déportés ou de leurs familles.
2. Ou Auschwitz III.
3. Ordre religieux. En 1984, une dizaine de religieuses s'installent dans l'un des bâtiments du camp, ce qui provoque une polémique avec les membres de la communauté juive. Les carmélites quittent les lieux en 1993.

5 Nombre de visiteurs du site d'Auschwitz-Birkenau en 2018 par nationalités

Nationalités	Nombre de visiteurs
Polonais	405 000
Britanniques	281 000
Américains	136 000
Italiens	116 000
Espagnols	95 000
Allemands	76 000
Français	69 000
Israéliens	65 000
Autres nationalités	909 000

Source : « Pologne. Un nombre record de visiteurs au musée d'Auschwitz en 2018 », *Ouest-France*, 4 janvier 2019.

Total des visiteurs sur l'année 2018 : 2,152 millions soit 50 000 personnes de plus qu'en 2017, l'année record précédente selon le musée.

QUESTIONS

■ Sélectionner les informations, les hiérarchiser, les expliciter

1. Montrez que le site d'Auschwitz a connu de nombreuses transformations depuis la fin de la guerre. (doc. 2, 4 et 6)
2. Pourquoi cette photographie d'Auschwitz a-t-elle marqué les mémoires ? (doc. 1)
3. Comment a évolué la mémoire autour du site de Birkenau ? (doc. 5 et 6)

Vers le bac - Étude critique de document

■ Comprendre le sens général d'un document

À partir du document 3, expliquez pourquoi il est difficile pour Ginette Kolinka d'évoquer son expérience et ainsi de transmettre ses souvenirs ?

ÉTUDE

La mémoire récente du génocide des Tsiganes

Assimilés d'abord aux Aryens mais considérés aussi comme « asociaux » par les nazis, les Tsiganes d'Europe ont été victimes d'un génocide. À l'est de l'Europe, durant la Seconde Guerre mondiale, les *Einsatzgruppen* ont été chargés de leur élimination méthodique. Dans le reste de l'Europe, ils étaient convoyés dans les centres de mise à mort en train.

Comment et depuis quand la mémoire du génocide des Tsiganes s'est-elle construite ?

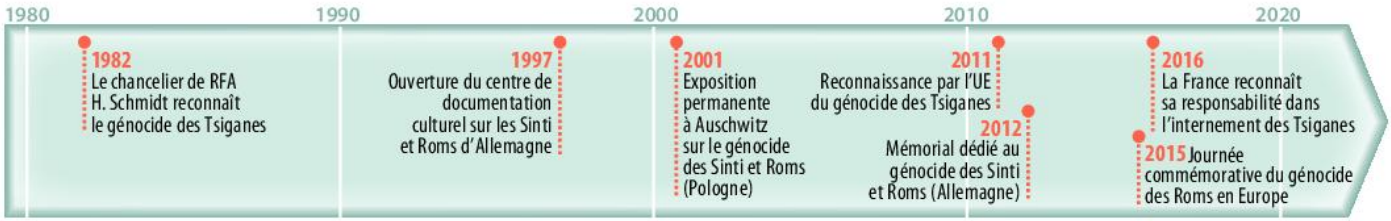

1 Le camp des familles tsiganes à Auschwitz-Birkenau aujourd'hui

Dans la nuit du 2 au 3 août 1944, les nazis décident de la liquidation des derniers Tsiganes du camp d'Auschwitz-Birkenau.
Cette date du 2 août a été retenue pour la journée européenne de commémoration de l'holocauste des Roms.

2 Une prise de conscience tardive

Le travail[1] […] fut soutenu par la collecte des témoignages et le dépouillement de la documentation rejoignant les conclusions de la nouvelle historiographie allemande du génocide. Le professeur Waclaw Dlugoborski, du musée d'État d'Auschwitz, est un ancien déporté politique polonais qui a consacré sa vie à collecter les données sur le génocide des Tsiganes. Il contribua à la publication du *Memorial Book* en donnant la liste nominative des déportés tsiganes à Birkenau. Au *symposium* du Musée de l'Holocauste de novembre 2000 consacré aux victimes oubliées, Michael Zimmermann, l'un des meilleurs spécialistes, parla de 90 000 personnes tuées dans les territoires contrôlés directement par les Allemands. Depuis cette date, l'exploitation des archives de Moscou et l'ouverture progressive des fonds locaux font apparaître une persécution radicale et systématique dans les territoires promis à la réorganisation du Grand Reich et par ailleurs elles mettent en lumière le rôle des autorités satellites comme en Roumanie, en Croatie ou en Slovaquie[2]. La concurrence des mémoires n'est pas inéluctable même si la bataille a été longue. Ainsi, en France, la Fondation pour la *Mémoire de la Shoah* a établi dans ses statuts la nécessité de promouvoir les recherches sur la persécution des Tsiganes.

Henriette Asséo, « L'avènement politique des Roms (Tsiganes) et le génocide. La construction mémorielle en Allemagne et en France », *Le Temps des médias*, 2005/2 (n° 5).

1. Le travail de recherche.
2. On estime le nombre de victimes dans toute l'Europe compris entre 250 000 et 500 000, soit entre 25 et 50 % de la population Tsigane d'avant-guerre.

3 La mémoire des lieux à travers la peinture

Ceija Stojka, *Bergen-Belsen, 1945*, 1994.

Bergen-Belsen fut un camp de concentration détruit lors de sa libération par les Britanniques pour mettre fin à une épidémie de typhus. De nombreux survivants d'Auschwitz y ont été conduits par les nazis en raison de l'avancée des troupes soviétiques.

Ceija Stojka (1933-2013)
Née en Autriche dans une famille de marchands de chevaux roms, elle est une rescapée des camps. Elle témoigne de son expérience par des livres et par sa peinture à partir de 1988. Elle produit des centaines de peintures et de dessins sur la déportation et la vie dans les camps.

4 La redécouverte des lieux du génocide des Tsiganes

En Europe centrale, le travail de mémoire émerge à peine. Les pouvoirs publics eux-mêmes sont poussés à agir. Ainsi, le 4 septembre, le gouvernement de République tchèque a débloqué 111 millions de couronnes (4,3 millions d'euros) pour la démolition d'une porcherie industrielle installée depuis les années 1970 à quelque 80 km au sud de Prague. Il faut dire que l'endroit avait un lourd passé : avant la porcherie, il avait accueilli le camp de Lety, antichambre d'Auschwitz pour les Sintis et Roms de Bohême-Moravie. À la suite d'une intense campagne internationale […], le gouvernement avait racheté le site en 2017. « Nous voulons que des fouilles archéologiques soient réalisées à cet endroit », exige Miroslav Broz, membre de Konexe[1]. « Au début, Lety était un camp de travail forcé. En août 1942, il a été transformé en camp rom et a fermé en mai 1943, lorsque les dernières familles ont été déportées. Puis il a été brûlé. » […] Officiellement, Lety était un lieu de transit. Quelque 1 300 Roms – hommes, femmes, enfants y ont été détenus. Le camp était administré par le ministère tchèque des Affaires intérieures, sous supervision germanique. À la Libération, le commandant tchèque de Lety est emprisonné et inculpé. Malgré les témoignages de rescapés évoquant les meurtres arbitraires, il est acquitté puis libéré, la parole des déportés n'étant pas jugée crédible. Il se dit alors que si des Roms sont morts ici, c'est à cause d'une épidémie de typhus et des mauvaises conditions d'hygiène […] Jusqu'en 1993, cette histoire a été oubliée. Cette année-là, un militant américain de la cause rom, Paul Polansky, tombe sur les archives de Lety, qui reposaient sur une étagère de la mairie. « En s'appuyant sur ces documents, on a découvert des fosses communes dans les forêts des environs, explique Miroslav Broz. Les nouveau-nés étaient jetés vivants dans un lac voisin. Les Tchèques se présentent toujours comme des victimes du IIIe Reich, mais beaucoup de mes concitoyens ont profité de cette période pour tenter d'exterminer une minorité qu'ils détestaient. »

Blaise Gauquelin, « Le génocide oublié des Tziganes », *Le Monde*, 3 octobre 2018.

1. Konexe est une association tchèque pour la défense de la dignité rom.

Vocabulaire

- **Tsiganes :** populations présentes en Europe et qui sont originaires du nord de l'Inde. Ces populations ont migré entre le IVe siècle et le Xe siècle vers les Balkans puis au XVe siècle en Europe occidentale.

QUESTIONS

▪ Sélectionner les informations, les hiérarchiser, les expliciter

1. Montrez que l'émergence d'une mémoire du génocide des Tsiganes a été tardive. (doc. 2 et 4)
2. Comment cette mémoire s'est-elle développée ? (doc. 2, 3 et 4)
3. Comment la mémoire du génocide des Tsiganes s'élabore-t-elle autour de lieux de mémoire qui lui sont propres ? (doc. 1 et 4)

Vers le bac - Dissertation

▪ Rédiger un texte pertinent

Rédigez un paragraphe organisé répondant à la question :
« Comment la mémoire du génocide des Tsiganes a-t-elle émergé ? »

Pour aller plus loin

L'œuvre de Ceija Stojka exposée. Comment peut-on décrire les paysages de Ceija Stojka ?

www site Internet

JALON Lieux de mémoire du génocide des Juifs et des Tsiganes

ÉTUDE

Le Mémorial de la Shoah à Paris

En 1956 le Mémorial du martyr juif inconnu est inauguré à Paris. Ce lieu de recueillement lié à la mémoire de l'ensemble des victimes juives est créé alors que la mémoire du génocide des Juifs a encore peu de place dans la politique mémorielle. Ce lieu de mémoire a fortement évolué pour devenir le Mémorial de la Shoah en 2005.

Comment le Mémorial de la Shoah permet-il de concilier Histoire et devoir de mémoire ?

1 Le Mur des Noms au Mémorial de la Shoah (Paris)

Jacques Chirac et Simone Veil devant le Mur des Noms sur le parvis du Mémorial le 25 janvier 2005. Les noms des 76 000 Juifs français déportés y sont gravés par année de déportation et par ordre alphabétique.

Les activités avec les scolaires au sein du Mémorial en 2018

En 2018, le Mémorial a reçu 2 619 groupes d'élèves du CM1 à la Terminale, soit 1782 à Paris et 407 à Drancy. Les groupes venus au Mémorial de la Shoah de Paris ont majoritairement suivi une visite guidée (1 690). Près de la moitié des groupes était de la région Île-de-France. Parmi les nouvelles activités proposées cette année : un parcours intermusées pour les élèves de la Seconde à la Terminale avec le Mémorial des martyrs de la déportation et un atelier pour les élèves de CM2 intitulé « Musique en résistance ? ».

Dépenses : 16,4 millions d'euros

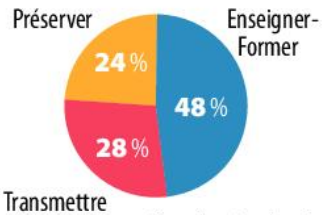

Source : *Rapport moral annuel du Mémorial de la Shoah*, 2018.

Source : *Rapport moral annuel du Mémorial de la Shoah*, 2018.

3 Les activités et le fonctionnement du Mémorial de la Shoah

2 L'inauguration du Mémorial de la Shoah en 2005

Ce matin, c'est une nouvelle fois la mémoire qui nous rassemble. Le simple héroïsme du témoin, l'humble fierté de la mémoire, la puissance du souvenir et le refus de l'oubli, sont l'ultime défaite de la barbarie. Le mémorial de la Shoah invite la France à se souvenir de ceux que Malraux appelait « nos frères dans l'ordre de la nuit ». Son inauguration est l'aboutissement d'un long cheminement, ouvert au plus sombre de l'horreur nazie. Quand chaque jour des convois précipitaient vers les usines de mort des hommes, des femmes, des enfants, promis à la terrible destinée de l'oubli, un homme décida qu'il fallait commencer à consigner les événements et les faits, collecter des documents, rassembler des archives. Accumuler des preuves pour les produire un jour devant le tribunal des hommes et pour que tombe le jugement de l'Histoire. Prendre des notes au cœur de l'Apocalypse, rassembler papiers et témoignages, face à la mécanique inexorable de l'extermination, tel fut le défi relevé par Isaac Schneersohn[1]. Symbole émouvant de l'héroïsme et admirable illustration du travail de l'historien. En créant à Grenoble, en avril 1943, le Centre de documentation juive contemporaine, Isaac Schneersohn accomplissait un acte d'une authentique résistance. Celle de la mémoire. […] Je veux ici témoigner, solennellement et fraternellement, ma reconnaissance à toutes celles et à tous ceux qui ont poursuivi son œuvre jusqu'à l'inscrire aujourd'hui dans l'immuable réalité de la pierre. Sur ce mur, 76 000 noms rendent une dignité posthume à des vies brisées. Une mémoire ineffable à un peuple martyrisé.

Extrait du discours de Jacques Chirac, président de la République française, prononcé au Mémorial de la Shoah à Paris le 25 janvier 2005.

1. Isaac Schneersohn (1881-1969) : industriel d'origine russe, il rassemble dans la clandestinité de nombreuses archives pour témoigner des persécutions.

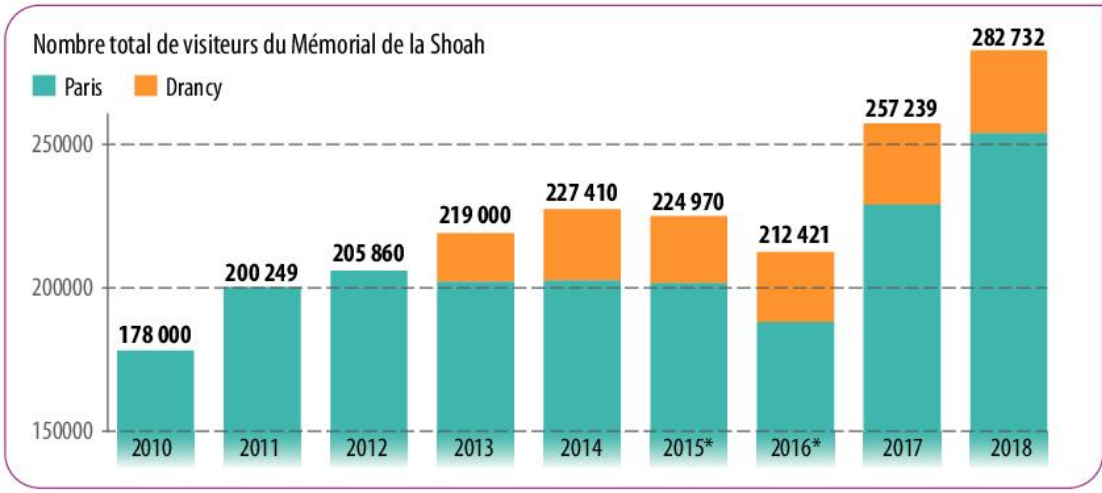

4 La fréquentation du Mémorial de la Shoah en hausse

D'après le *Rapport moral du Mémorial de la Shoah*, 2018.

* La baisse de 2015 et 2016 est liée au contexte de risque d'attentats en France qui a limité les déplacements scolaires.

5 Le combat de Serge et Beate Klarsfeld au Mémorial de la Shoah

Sans les archives du Mémorial de la Shoah à Paris et du Centre de documentation juive contemporaine (CDJC), Serge et Beate Klarsfeld n'auraient pu retrouver la trace de nombreux déportés juifs de France, ni poursuivre en justice d'anciens nazis restés impunis. Le couple n'aura cessé de témoigner sa reconnaissance aux équipes du Mémorial pour leur aide précieuse. Celui-ci leur rend aujourd'hui hommage à son tour, en consacrant une exposition foisonnante aux combats qu'ils ont menés entre 1968 et 1978. Cette scansion[1] chronologique s'avère pertinente à plus d'un titre. Elle permet tout d'abord de resserrer le propos sur une période décisive pour les Klarsfeld : pendant celle-ci, ils renouvellent leur pratique militante et deviennent des figures de premier plan de la mémoire de la Shoah. Ce parti pris donne également l'occasion au Mémorial de mettre en perspective deux anniversaires : les 50 ans de la campagne menée contre le chancelier ouest-allemand Kurt Kiesinger – le 7 novembre 1968, en plein congrès de la CDU, Beate Klarsfeld administrait une gifle à celui qui fut, sous le IIIe Reich, le directeur adjoint de la propagande radiophonique – et les 40 ans de la publication du *Mémorial de la déportation des Juifs de France*, de Serge Klarsfeld, fruit d'un travail colossal de recensement des 75 500 Juifs de France déportés.

Flandrin Antoine, « Exposition : 1968-1978, une décennie décisive pour les Klarsfeld », *Le Monde*, 7 mars 2018.

1. Manière de réciter un texte. Ici signifie mettre en valeur cette période.

Serge Klarsfeld (1937)

Historien et avocat, fils de déporté, Serge Klarsfeld milite contre l'impunité des anciens nazis. En 1979 il fonde l'association des Fils et filles des déportés juifs de France. Il est l'un des avocats des parties civiles dans le procès Papon en 1987. Il a également publié le *Mémorial de la déportation des Juifs de France* qui répertorie les 75 500 Juifs français déportés.

Beate Klarsfeld (1939)

Militante antinazie née en Allemagne. En 1968, Beate Klarsfeld gifle le chancelier de RFA (République fédérale d'Allemagne), Kurt Kiesinger, un ancien membre du parti nazi. Elle fait également campagne dans les médias contre plusieurs autres personnalités ayant échappé à la condamnation dans l'après-guerre.

Vocabulaire

- **Devoir de mémoire :** expression qui désigne la nécessité pour une société de se souvenir d'un événement.
- **Juste ou « Juste parmi les Nations » :** plus haute distinction civile créée par l'État d'Israël et décernée aux personnes non juives ayant aidé les Juifs sous l'occupation nazie au péril de leur propre vie.
- **Lieu de mémoire :** espace qui s'inscrit dans la mémoire collective.

site Internet

Site de l'exposition dédiée à Serge et Beate Klarsfeld, Mémorial de la Shoah

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Montrez que la création et l'évolution du Mémorial de la Shoah répondent à une volonté de préserver la mémoire des victimes des génocides. (doc. 1, 2 et 5)
2. Quels éléments montrent que ce mémorial occupe une place particulière dans la politique mémorielle française ? (doc. 1, 2 et 3)
3. Montrez que le Mémorial de la Shoah a des fonctions multiples au niveau national et international. (doc. 3, 4 et 5)

Vers le bac – Étude critique de document

■ Sélectionner des informations

À partir de l'extrait de discours du président Jacques Chirac (doc. 2), montrez que dès son origine, le Mémorial de la Shoah lie l'histoire et la mémoire.

JALON

REPÈRES 2

Juger les crimes nazis après Nuremberg

Le procès de Nuremberg, la mise en place d'une justice internationale

Mai 1945 | Juil. 1945 | Sept. 1945 | Nov. 1945 | Jan. 1946 | Mars 1946 | Mai 1946 | Juil. 1946 | Sept. 1946

- **8 mai 1945** — Capitulation allemande
- **20 juin 1945** — La Cour suprême des États-Unis met en place le procès avec les Alliés
- **18 octobre 1945** — Liste définitive des accusés établie lors de la séance inaugurale
- **20 nov. 1945** — Ouverture officielle du procès et lecture des chefs d'accusation
- **13 mai 1946** — Parole donnée à la défense : Göring témoigne en premier
- **30 sept.-1er oct** — Verdict

A Le crime contre la paix

Le crime contre la paix désigne les actions ayant entraîné une situation de guerre. Il s'agit d'une nouvelle qualification en 1945.

Le crime contre la paix est défini comme « la direction, préparation, déclenchement ou poursuite d'une guerre d'agression ou d'une guerre en violation des traités, assurances ou accord internationaux ou la participation à un plan concerté ou à un complot pour l'accomplissement de l'un quelconque des actes qui précèdent » (Art. 6 du statut du tribunal militaire international de Nuremberg). Les personnes poursuivies pour ce crime sont donc essentiellement les dirigeants d'un pays ou les plus hauts officiers militaires.

Tout responsable qui contribue au déclenchement d'une guerre est donc susceptible de répondre de ce crime. L'Allemagne de 1939, tout comme le Japon, étant à l'origine des agressions contre leurs voisins, les dirigeants politiques et militaires allemands et japonais sont jugés pour ce crime. Ces deux pays s'étaient engagés en 1928, aux côtés de soixante et un autres à renoncer à la guerre comme moyen de règlement des différends internationaux (pacte Briand-Kellogg 1928).

B Le crime de guerre

Le crime de guerre qualifie les actes de violence commis en dehors des situations classiques de combats entre soldats. Cette notion est discutée depuis la fin du XIXe siècle.

Le crime de guerre est défini comme « l'assassinat, mauvais traitements, déportation pour travaux forcés ou autre but de populations civiles dans les territoires occupés, assassinat ou mauvais traitement des prisonniers de guerre, exécution des otages, pillage des biens publics ou privés, destruction sans motif de villes ou villages » (Art. 6 du statut du tribunal militaire international de Nuremberg).

Ce n'est donc pas la violence entre combattants qui est condamnée dans le cadre d'une guerre, mais la violence qui ne serait pas justifiée par un motif de légitime défense. S'attaquer aux civils, éliminer des prisonniers ou les maltraiter, piller et détruire les territoires est donc une action criminelle. Or, les armées allemandes et japonaises se sont rendues coupables de tels crimes, avec l'assentiment de leurs supérieurs. Ces chefs et dirigeants politiques sont donc responsables de ces crimes.

1 Soldats allemands arrachant symboliquement la barrière de la frontière germano-polonaise

Le 1er septembre 1939, l'Allemagne envahit la Pologne, ce qui entraîne l'entrée en guerre de la France et du Royaume-Uni contre l'Allemagne.

2 Le massacre de Lidice (Tchécoslovaquie)

Le 10 juin 1942, un détachement de SS pénètre dans le village tchèque. 263 adultes sont fusillés et 198 autres sont déportés. Le village est incendié et rasé.

C Le crime contre l'humanité

La qualification de crime contre l'humanité s'applique à tous les crimes commis envers les populations civiles pour des motifs que le tribunal de Nuremberg précise. Il s'agit d'une nouvelle qualification en 1945.

Le crime contre l'humanité est défini comme « l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tout autre acte inhumain commis contre toutes populations civiles avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux » (Art. 6 du statut du tribunal militaire international de Nuremberg).

Inexistante auparavant, cette définition permet d'étendre les crimes cités aux périodes de paix, et élargit les motifs à tous les actes qui pourraient porter préjudice aux populations victimes. Cette qualification permet de juger les responsables de ces crimes même lorsqu'ils se sont déroulés en période de paix et dans les frontières d'un État souverain, ce qui était nécessaire pour juger les responsabilités des dirigeants nazis. En effet, une grande partie des crimes, notamment la déportation et le génocide, se sont produits dans des territoires qui n'étaient pas ou qui n'étaient plus en guerre.

3 Les *Einsatzgruppen*

Membres d'un *Einsatzgruppe* faisant feu sur des hommes debout au fond d'une tranchée vers 1941-1942 (localisation inconnue).

QUESTIONS

1. Pourquoi a-t-on créé de nouvelles catégories de crimes pour le procès de Nuremberg ? (doc. 1, 2 et 3)
2. Qui est jugé au procès de Nuremberg ? (doc. 4)
3. En quoi le procès de Nuremberg est-il fondateur d'une nouvelle justice internationale ? (doc. 1, 2 et 3)

Pour aller plus loin

Vidéo

Extrait : Le procès de Nuremberg, les nazis face à leurs crimes. (Christian Delage, 2006, durée : 8'58)

À partir de cette vidéo sur le procès de Nuremberg, montrez comment le tribunal essaie de faire reconnaître leurs responsabilités aux accusés.

D Le tribunal de Nuremberg

Le tribunal de Nuremberg juge les plus hauts dirigeants nazis à l'issue de la guerre.

Le procès de Nuremberg s'ouvre le 20 novembre 1945 et se referme le 1er octobre 1946 : c'est le procès des plus hauts responsables nazis. Ils sont ainsi 22 à devoir répondre des accusations de crime contre la paix, crime de guerre et crime contre l'humanité. Ce tribunal militaire international de Nuremberg marque aussi la mise en place d'une justice pénale internationale. À l'issue de ce procès, douze peines de mort sont prononcées. Le « procès de Tokyo » est l'équivalent du procès de Nuremberg pour les responsables politiques et militaires japonais.

4 Le box des accusés au procès de Nuremberg

Quelques-uns des principaux accusés
Fonctions et verdict

1. **Hermann Göring**, maréchal du Reich
   Peine de mort ; se suicide en prison
2. **Joachim Von Ribbentrop**, ministre des Affaires Étrangères
   Peine de mort
3. **Wilhelm Keitel**, chef d'État-major de la Wehrmacht
   Peine de mort
4. **Ernst Kaltenbrunner**, chef de l'Office Suprême de Sécurité du Reich *Peine de mort*
5. **Alfred Rosenberg**, ministre des Territoires de l'État, idéologue *Peine de mort*
6. **Fritz Sauckel**, responsable de la réquisition de la main d'œuvre dans les territoires occupés *Peine de mort*
7. **Alfred Jodl**, général et chef des opérations militaires
   Peine de mort
8. **Albert Speer**, ministre de l'Armement et architecte d'Hitler
   20 ans de prison, libéré en 1966
9. **Rudolf Hess**, idéologue, proche d'Hitler *Prison à vie*
10. **Karl Dönitz**, grand amiral, chef de la Marine *10 ans de prison, libéré en 1956*

ÉTUDE

Eichmann : le procès d'un responsable de la Shoah

Ce procès se tient à Jérusalem du 11 avril au 15 décembre 1961. Il examine la responsabilité d'Adolf Eichmann qui a participé à l'élaboration de la « Solution finale ». Il a aussi organisé la déportation des Juifs polonais et celle de 400 000 Juifs hongrois en 1944. Ce procès – le premier d'un responsable qui comparaît seul – décrit le génocide des Juifs comme un événement distinct du reste de la guerre.

Comment le procès d'Adolf Eichmann fait-il entrer la Shoah dans la mémoire collective ?

1 L'accusé : Adolf Eichmann

Adolf Eichmann protégé par une cage de verre. Le procès est entièrement filmé et diffusé dans le monde. Il se déroule à la Maison du peuple à Jérusalem : cette salle de spectacle a été transformée en tribunal afin de pouvoir accueillir un public nombreux.

Adolf Eichmann (1906-1962)

Officier SS, ayant adhéré au parti nazi dès 1932, il coordonne à partir de 1941 les déportations des Juifs d'Europe, en particulier celle des Juifs polonais puis hongrois vers Auschwitz-Birkenau en 1944. Réfugié en Argentine, il est enlevé par le Mossad (les services secrets israéliens) puis exfiltré vers Israël. Son procès se tient à Jérusalem. Reconnu coupable de crime contre le peuple juif, de crime contre l'humanité et de crime de guerre en 1961, il est exécuté par pendaison en 1962.

Hannah Arendt (1906-1995)

Philosophe allemande d'origine juive, Hannah Arendt a fui le nazisme dès 1933. En 1961, elle est envoyée en tant que journaliste par *The New Yorker* pour assister au procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem. Elle en tire un livre intitulé *Eichmann à Jérusalem*, dans lequel elle développe le concept de « banalité du mal ».

2 Eichmann et la « banalité du mal »

Hannah Arendt, philosophe d'origine juive allemande et envoyée par le journal The New Yorker, *assiste au procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem.*

Mis à part un zèle extraordinaire à s'occuper de son avancement personnel, il n'avait aucun mobile. Et un tel zèle en soi n'était nullement criminel ; il n'aurait certainement jamais assassiné son supérieur pour prendre son poste. Simplement il ne s'est jamais rendu compte de ce qu'il faisait, pour le dire de manière familière. […] C'est la pure absence de pensée – ce qui n'est pas du tout la même chose que la stupidité – qui lui a permis de devenir un des plus grands criminels de son époque. Et si cela est « banal » et même comique, si, avec la meilleure volonté du monde, on ne parvient pas à découvrir en Eichmann la moindre profondeur diabolique ou démoniaque, on ne dit pas pour autant, loin de là que cela est ordinaire.

Hannah Arendt, *Les Origines du totalitarisme. Eichmann à Jérusalem*, © Éditions Gallimard, 2002.

3 La « banalité » d'Eichmann remise en cause

L'idée qu'Eichmann aurait simplement suivi les ordres sans y penser, comme Hannah Arendt l'a soutenu, relève bel et bien du mythe. […] Lors de la conférence de Wannsee de janvier 1942, tous les génocides locaux furent coordonnés au sein d'une entreprise unique monstrueuse, et il fut annoncé que l'Europe allait être « passée au peigne fin » pour la débarrasser des Juifs, de l'Ouest jusqu'à l'Est. Eichmann aida à l'organisation de la conférence et il en rédigea le compte rendu. C'est là qu'il franchit véritablement le Rubicon[1], et, comme il le dit plus tard, il en ressentit une certaine « satisfaction ». L'une des raisons qu'il évoqua pour expliquer cette émotion surprenante tenait au fait que la décision du génocide avait été prise par les « pontes » du parti et qu'en tant que simple subordonné, il pouvait se laver les mains de toute responsabilité […] Il y avait cependant une autre raison, que l'intéressé passa sous silence : une fois qu'il allait accepter sa fonction d'administrateur de génocide, il pourrait être sûr de sa position et de son rôle.

À la suite d'une difficile période de transition dans les politiques menées et de réorganisation, Eichmann présida entre 1942 et 1944, la machinerie de la déportation.

David Cesarani, *Adolf Eichmann, comment un homme ordinaire devient un meurtrier de masse*, Tallandier, 2014.

1. Franchir le Rubicon : faire un choix irréversible.

4 Un procès suivi dans le monde

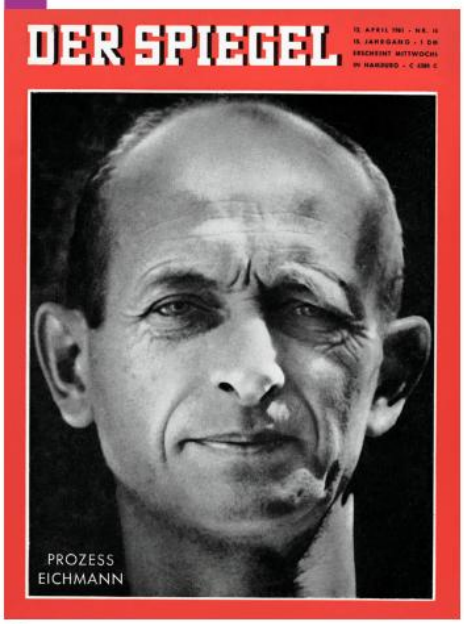

a Dans la presse allemande

Une de *Der Spiegel*, avril 1961.

Traduction : « Procès Eichmann »

b Dans la presse italienne

Une de la *Domenica del Corriere*, 23 avril 1961.

Traduction : « Eichmann devant les juges. Le procès de l'exterminateur de 6 millions de Juifs a commencé au tribunal de Jérusalem. »

c Dans la presse française

Une de *France Soir*, 12 avril 1961.

5 Un procès fondateur

Tous les observateurs constatent en termes pratiquement analogues l'importance du procès dans la prise de conscience de ce que fut la destruction des Juifs. [...] Le procès établit de manière définitive, et plaça en pleine lumière, la terrible histoire de l'antisémitisme nazi et de la « solution finale ». Les postérités du procès sont nombreuses. Elles dessinent les modalités de la présence de la Shoah dans l'espace public et les thèmes des débats pour les cinquante années qui le suivirent. Dans sa foulée s'ouvre la discussion sur la prescription[1] de vingt ans des crimes contre l'humanité. À l'approche de la date fatidique de 1965, on s'émeut à l'idée que des hommes comme Mengele[2] ou même Hitler et Bormann[3], s'ils étaient encore vivants, pourraient réapparaître sans être l'objet d'aucun jugement. À des dates variables (1964 pour la France par décision unanime du Parlement), le crime contre l'humanité devient imprescriptible. [...] Le temps des procès a commencé. À la fin des années 1970 s'engagent en France des procédures qui aboutiront à trois procès pour crime contre l'humanité : Barbie (1987), Touvier (1994), Papon (1998). [...] Le procès Eichmann marque aussi l'avènement du témoin. « Pour toucher le cœur des hommes », le procureur israélien avait décidé de faire reposer l'acte d'accusation « sur deux piliers et non un seul ; les pièces à conviction et les dépositions des témoins ». Ces derniers ont en charge de dire l'histoire et de donner ainsi « au fantôme du passé une dimension de plus, celle du réel ». L'essence du procès Eichmann est la litanie des témoins.

Annette Wieviorka, « Le procès qui fait entrer la Shoah dans l'histoire », *L'Histoire*, n° 362, mars 2011.

1. Durée à partir de laquelle une action en justice n'est plus recevable.
2. Josef Mengele était médecin à Auschwitz et a procédé à de nombreuses expériences sur les détenus.
3. Martin Bormann était le secrétaire particulier d'Adolf Hitler.

QUESTIONS

■ Développer une approche critique des documents

1. Analysez les différentes interprétations qui ont pu exister au sujet de la responsabilité d'un individu comme Adolf Eichmann dans le processus génocidaire. (doc. 2 et 3)
2. Par quels moyens le procès d'Adolf Eichmann a-t-il pu toucher largement l'opinion publique ? (doc. 1 et 4)
3. Pourquoi peut-on dire que le procès d'Eichmann est une source importante pour l'histoire de la Shoah ? (doc. 5)

Vers le bac - Dissertation

■ Rédiger un texte organisé

À l'aide des documents et des réponses aux questions, rédigez un paragraphe organisé expliquant pourquoi le procès d'Adolf Eichmann peut être considéré comme le « Nuremberg du peuple juif » (expression de David Ben Gourion, Premier ministre israélien et organisateur de l'enlèvement d'Eichmann), et comment il a contribué à la construction d'une conscience collective de la Shoah.

Pour aller plus loin

Vidéo

À partir de cet extrait du procès Eichmann filmé, décrivez quelle ligne de défense l'accusé semble adopter. (Paris.fr, 1961, durée : 3'33)

ÉTUDE

Juger les crimes nazis en Allemagne après Nuremberg

Dès la fin de la guerre se pose la question du jugement des acteurs locaux allemands de la « Solution finale ». Les tribunaux militaires alliés vont juger les responsables locaux en parallèle des tribunaux civils.

Comment la justice allemande s'est-elle saisie de la question de la poursuite des anciens nazis ?

Les tribunaux et les procès	Verdicts
Le procès militaire quadripartite (juges issus des États-Unis, Royaume-Uni, URSS et France) de Nuremberg : – 24 personnes jugées – 4 organisations nazies : le parti nazi, la SS, le SD (service du renseignement), la *Gestapo*	• 12 condamnations à mort • 3 peines de prison à perpétuité • 1 peine de vingt ans de réclusion • 1 peine de quinze ans de réclusion • 2 peines de dix ans de réclusion • 3 acquittements • (1 accusé se suicide pendant le procès et 1 autre est estimé inapte à être jugé pour cause de maladie)
Les procès militaires alliés menés séparément dans chaque zone d'occupation : 177 personnes jugées : – procès des juristes – procès de l'économie SS – procès de IG-Farben (entreprise qui fournissait le zyklon B) – procès de l'office de la politique raciale – procès Krupp AG (entreprise qui a produit les armes de l'armée allemande) – procès du haut commandement de la Wehrmacht	• 24 condamnations à mort (12 exécutions effectives) • 118 peines de prison (dont 20 à perpétuité) • 35 acquittements
Tribunaux militaires américains de Dachau, Darnstadt, Ludwigsburg : 1 517 membres du personnel des camps de concentration.	• 324 condamnations à morts • 247 peines de réclusion à perpétuité • Les autres peines sont plus légères.
Les tribunaux civils allemands : – les *Spruchkammern* (tribunaux des zones occidentales) : 5 528 personnes jugées (la majorité dans la zone britannique) – les *Sonderstrafkammern* (cours spéciales créées dans la zone soviétique) : 12 500 personnes jugées	• 5 187 « principaux coupables » ou « individus compromis » (les trois quarts d'entre eux seront ensuite réhabilités). • Plus de 100 condamnations à mort et 200 à 300 peines de réclusion à perpétuité dans la zone soviétique (les autres peines sont plus légères).

1 En Allemagne, un processus judiciaire de grande ampleur (1945-1949)

D'après Marie-Bénédicte Vincent (dir.), « Punir et rééduquer : le processus de dénazification (1945-49) », in *La Dénazification*, Tempus, 2008, p. 14-22.

2 Les catégories de coupables

Les instances créées par les Alliés (chambres de dénazification instaurées en mars 1946 par les Américains et en 1947 par les Français et les Britanniques) avaient à charge de classer la population selon cinq grandes catégories : les « principaux coupables » […], les individus « compromis » […], les individus « peu compromis » […], les « suiveurs » […] et les individus « exonérés » […]. Or, selon l'expression désormais consacrée de Lutz Niethammer, les chambres de dénazification sont devenues une gigantesque « fabrique de suiveurs » […]. D'après un bilan établi en 1949-50, ces chambres ont en effet classé moins de 3 % des individus ayant comparu […] dans les deux principales catégories de coupables, alors que la catégorie des « suiveurs » rassemble 51 % des cas traités en zone américaine, 45 % en zone française et 11 % en zone britannique (où près de 60 % des individus sont « exonérés »). Ainsi, la dénazification s'est transformée en un processus de réhabilitation qui facilite la réintégration des agents initialement évincés, en particulier dans les administrations.

Marie-Bénédicte Vincent, « De la dénazification à la réintégration des fonctionnaires, comment construire une éthique de la fonction publique en Allemagne de l'Ouest après 1945 ? », in *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n° 121, 2014.

Vocabulaire

- **Dénazification :** politique visant à épurer la société allemande de tous ses éléments nazis. C'est un processus qui se déroule dans le domaine judiciaire, politique, économique et culturel.

3 L'efficacité du processus judiciaire questionnée

Dans cette lettre du 11 mai 1949 adressée au général Clay (gouverneur général de la zone d'occupation américaine), Walter Dom, historien américain et conseiller auprès du gouvernement militaire américain en Allemagne (1945-1949), fait un bilan de la dénazification.

1. Si la dénazification voulait être efficace dans toute l'Allemagne, il aurait fallu la mener de manière uniforme dans les quatre zones d'occupation. […] Il ne suffisait pas de condamner un ancien membre du parti dans l'une des zones s'il pouvait occuper une haute fonction publique dans une autre. […]

2. Il n'a jamais été possible de prouver que la dénazification était l'obstacle principal à la reprise économique[1], comme le pensaient tant d'hommes d'affaires américains […].

3. […] À mon avis, nous aurions eu plus de succès si le gouvernement militaire avait déterminé de manière arbitraire le nombre de 100 000 cas à juger (les cas les plus graves) ; s'il avait rassemblé les preuves à charge et avait soumis ces personnes à des tribunaux allemands [*plutôt qu'aux tribunaux militaires alliés*].

Klaus-Jörg Ruhl, *Neubeginn und Restauration, Dokumente zur Vorgeschichte der Bundesrepublik Deutschland, 1945-1949*, Munich, Deutscher Taschenbuch-Verlag, 1982.

1. Comme partout en Europe, l'après-guerre se traduit par une vigoureuse reprise économique.

5 Le regard de Serge Klarsfeld sur la justice allemande face aux anciens nazis

Disons-le haut et fort : la chasse aux criminels de guerre nazis est un mythe. […] Il faut savoir regarder la vérité en face et séparer lucidement la fiction de la réalité, si triste et décevante soit-elle. Seule la trop brève période de coopération entre l'Est et l'Ouest, de 1945 à 1947, donna lieu à une « chasse » digne de ce nom. […] La guerre froide y mit un point final. Elle fut une véritable bénédiction pour les criminels nazis, très souvent graciés et parfois rapidement libérés, notamment par les Américains. […] De 1949 à 1970, les tribunaux allemands, peuplés de nombreux magistrats au passé nazi, ont battu des records de lenteur et d'indulgence à l'égard des criminels de guerre. Ils ont multiplié les instructions interminables qui se finirent par des non-lieux, les procès interrompus par la santé prétendument défaillante des accusés, les demandes d'extradition délivrées au compte-gouttes et négociées si lentement qu'elles permettaient au criminel visé de prendre toutes ses dispositions pour quitter le pays qui l'hébergeait. Sur plus de 80 000 instructions, 6 425 criminels seulement ont été condamnés, dont 151 à la prison à vie. Les sentences furent, le plus souvent, bien clémentes.

Serge Klarsfeld, *La Traque des criminels nazis*, Tallandier, 2015.

4 Le jugement tardif d'un gardien d'Auschwitz en 2016

Sergent SS Reinhold Hanning (assis à droite), 94 ans, jugé en Allemagne pour sa fonction de gardien à Auschwitz, le 17 juin 2016. Condamné à cinq ans de prison, il meurt le 30 mai 2017, avant que le procès en appel ait pu se tenir.

PARCOURS 1

■ Sélectionner des informations

1. Comment la justice s'inscrit-elle dans le processus de dénazification ? (doc. 1 et 2)
2. Montrez que le processus judiciaire n'est pas un processus uniforme sur tout le territoire allemand. (doc. 1, 2 et 3)
3. Qu'est-ce qui peut expliquer les lenteurs de la justice envers les anciens nazis ? (doc. 5)
4. À quelle difficulté se heurte la justice actuellement ? (doc. 4)

PARCOURS 2

■ Rédiger un texte pertinent

Dans un tableau présentant chaque document, indiquez les éléments des documents qui relèvent de l'un des deux points de vue.

	Une justice qui s'est investie dans la poursuite des anciens nazis	De nombreuses entraves à la justice
Doc. 1		
…		

Rédigez une synthèse exposant les deux points de vue.

Vers le bac - Dissertation

■ Rédiger un texte pertinent

Rédigez un paragraphe qui réponde à la question : comment la justice allemande s'est-elle saisie de la question de la poursuite des anciens nazis ?

ÉTUDE

Le génocide dans les œuvres littéraires

ORAL

Écrire sur le génocide peut permettre de dire l'inimaginable ainsi que le deuil impossible des survivants. Toutefois, l'œuvre littéraire montre également les difficultés d'élaboration de la mémoire et de la transmission de cette mémoire.

Comment la mémoire du génocide peut-elle être transmise par la littérature ?

A Le témoignage

1 Extrait du *Journal d'Anne Frank*

Dans son journal, Anne Frank s'adresse à une amie imaginaire.

Samedi 20 juin 1942

À partir de mai 1940, c'en était fini du bon temps, d'abord la guerre, la capitulation, l'entrée des Allemands, et nos misères, à nous les Juifs, ont commencé. Les lois antijuives se sont succédé sans interruption et notre liberté de mouvement a été de plus en plus restreinte. Les Juifs doivent porter l'étoile jaune ; les Juifs doivent rendre leurs vélos, les Juifs n'ont pas le droit de prendre le tram ; les Juifs n'ont pas le droit de circuler en autobus, ni même dans une voiture particulière ; les Juifs ne peuvent faire leurs courses que de trois heures à cinq heures, les Juifs ne peuvent aller que chez un coiffeur juif ; les Juifs n'ont pas le droit de sortir dans la rue de huit heures du soir à six heures du matin ; les Juifs n'ont pas le droit de fréquenter les théâtres, les cinémas et autres lieux de divertissement ; les Juifs n'ont pas le droit d'aller à la piscine, ou de jouer au tennis, au hockey où à d'autres sports ; les Juifs n'ont pas le droit de faire de l'aviron ; les Juifs ne peuvent pratiquer aucune sorte de sport en public. Les Juifs n'ont plus le droit de se tenir dans un jardin chez eux ou chez des amis après huit heures du soir ; les Juifs n'ont pas le droit d'entrer chez les chrétiens ; les Juifs doivent fréquenter des écoles juives, et ainsi de suite, voilà comment nous vivotions et il nous était interdit de faire ceci ou de faire cela.

Anne Frank, *Le Journal d'Anne Frank*, © 1992, 2001, 2017, Calmann-Lévy, Paris pour la traduction française par Philippe Noble et Isabelle Rosselin.

2 La voix d'une enfant devenue symbole de la Shoah

Le Journal d'Anne Frank, version originale (premier carnet).

Anne Frank (1929-1945)

Jeune fille juive d'origine allemande vivant à Amsterdam, elle se cache à partir de 1942 avec sa famille pour échapper aux persécutions nazies. Elle tient un journal qu'elle écrit en néerlandais et où elle décrit sa vie quotidienne. Anne Frank est arrêtée le 4 août 1944 avec toute sa famille. Après être passée par le camp d'Auschwitz, elle meurt du typhus au début de l'année 1945 dans le camp de Bergen-Belsen où elle avait été transférée par les Allemands en raison de l'avancée soviétique.

3 Un journal traduit et publié dans le monde

Le Journal d'Anne Frank est publié pour la première fois aux Pays-Bas en 1947. Il est tiré à 3 000 exemplaires. Le livre paraît en 1950 en RFA et en France. *Le Journal d'Anne Frank* a depuis été traduit en 70 langues et vendu à plus de 30 millions d'exemplaires dans le monde.

B La fiction

4 Les difficultés de la fiction sur le génocide

Les Bienveillantes de Jonathan Littell a rencontré l'un des plus étonnants succès de l'histoire littéraire française, aussi bien auprès des critiques que des lecteurs. Malgré ses 900 pages et la répulsion que suscite son évocation de la violence nazie, le livre a obtenu le Grand prix de l'Académie française et le prix Goncourt. Dans la situation de crise que traverse l'édition française, les ventes sont exceptionnelles[1] […]

Disons-le d'emblée, le narrateur des *Bienveillantes*, Maximilian Aue, est un personnage complètement invraisemblable pour qui est familier de l'histoire du national-socialisme. On pardonnera facilement au romancier la liberté qui permet à son héros, un officier du *Sicherheitsdienst* le SD, service secret de la SS, de se trouver toujours là où il se passe quelque chose durant la Seconde Guerre mondiale […]

Après tant d'ouvrages littéraires, historiques ou cinématographiques sur l'extermination industrielle, un des intérêts de ce roman est d'attirer l'attention sur un aspect de la Shoah bien étudié par les historiens ces dernières années mais encore méconnu du grand public : l'ampleur de la « Shoah par balles[2] », que le lecteur découvre avec les yeux de Max Aue. Jonathan Littell voudrait faire entrer le lecteur dans la mentalité d'un bourreau, créer une identification entre lui et son narrateur SS. Beaucoup ont abandonné le livre et refusé de se laisser entraîner là où ils ne voulaient pas aller.

Édouard Husson, « La vraie histoire des *Bienveillantes* », *L'Histoire*, n° 320, 2007.

1. Le livre fin 2007 avait été vendu à plus de 700 00 exemplaires.
2. Massacres des Juifs par fusillades.

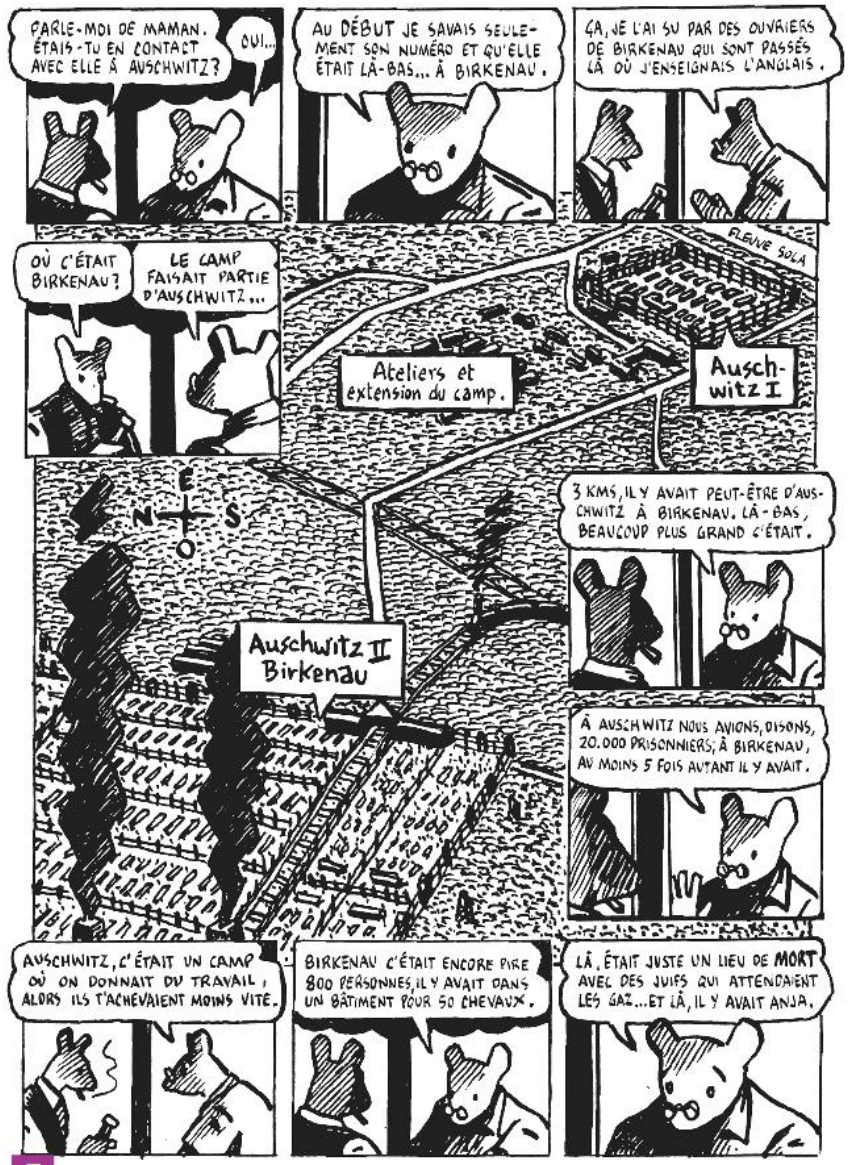

5 La Shoah dans la bande dessinée

Art Spiegelman, *Maus*, Flammarion, 2012.

Les deux tomes de *Maus* sont publiés en 1986 et 1991. L'auteur, Art Spiegelman, y relate les événements vécus par son père Vladek, rescapé juif du camp d'Auschwitz. À ce récit se superpose celui d'Art Spiegelman qui raconte comment son père lui a transmis son histoire. Dans cet ouvrage, les Juifs sont représentés par des souris, les Polonais par des cochons et les nazis par des chats.

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ▪ Préparer une chronique littéraire audio **ORAL**

À partir d'un ouvrage de votre choix ayant pour thématique le génocide des Juifs et des Tsiganes, construisez une chronique littéraire audio de trois minutes que vous enregistrerez (présentation de l'auteur, bref exposé de la trame narrative, ce que cette œuvre vous semble avoir d'original, avis subjectif).

Aide Les questions suivantes vous aideront à réfléchir à la représentation du génocide en littérature.

1. Montrez que le témoignage est une forme littéraire importante pour les victimes et pour le public dans l'après-guerre. (docs 1, 2 et 3)
2. À travers l'exemple des *Bienveillantes*, montrez comment la fiction peut se saisir de la thématique de la Shoah. (doc 4)
3. Quel procédé le personnage principal de *Maus* utilise-t-il pour raconter les souvenirs de son père ? Pour quelles raisons ? Expliquez ses choix. (doc 5)

Pour aller plus loin

Primo Levi, *Si c'est un homme*, Julliard, 1987 :
le témoignage d'un rescapé juif Italien du camp d'Auschwitz.

ÉTUDE

Représenter le génocide au cinéma

ORAL

Le cinéma s'est progressivement emparé du sujet de la Shoah et de nombreux films et documentaires ont pour sujet le génocide pendant la Seconde Guerre mondiale. L'image est ainsi devenue un outil pédagogique. Mais faire un documentaire sur la Shoah, ou en faire l'objet d'une fiction demeure sujet de discussion et débats.

La Shoah sur grand écran : est-il possible de représenter l'indicible ?

Extraits de la scène d'ouverture (images 1 à 5) de Nuit et Brouillard *d'Alain Resnais, et début de la scène 2 (image 6). Le commentaire des images en voix off (retranscrit sous les images ci-contre) est de l'écrivain Jean Cayrol, résistant français déporté à Mathausen[1] en 1943.*

1. Camp de concentration en Autriche.

1 1'15 mn : « Même une prairie avec vols de corbeaux, des moissons et des feux d'herbe […] même un village de vacances avec une foire et un clocher.

2 1'35 mn : […] peuvent conduire à un camp de concentration.

3 1'40 mn : Le Struthof, Oranienburg, Auschwitz Neuengamme, Belsen, Ravensbrück Dachau furent des noms comme les autres sur les cartes et les guides.

4 1'47 mn : Le sang a caillé, les bouches se sont tues. Les blocs ne sont plus visités que par une caméra […].

5 1'55 mn : Le courant ne passe plus dans les fils électriques. Plus aucun pas que le nôtre.

6 2'07 mn : 1933 : la machine se met en marche.

1 *Nuit et Brouillard* (1956) d'Alain Resnais, entre images actuelles et images d'archives

2 *Nuit et Brouillard*, le documentaire et la censure

Jean-Michel Frodon (dir.), « Le cinéma et la Shoah », *Cahiers du cinéma*, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 2007.

Cette image de 1941 a montrant le camp de transit de Pithiviers (Loiret) est présente dans *Nuit et Brouillard*. Les Juifs arrêtés en France étaient regroupés à Pithiviers ou d'autres camps de transit avant leur déportation. La censure française exige alors de masquer la présence à gauche d'un gendarme français surveillant le camp. L'image d'origine b est rétablie en 1997 dans la version vidéo.

3 De *Nuit et Brouillard* à *Shoah*

Dans une interview donnée sur France Inter le 22 janvier 2015, Claude Lanzmann, le réalisateur de Shoah *(1985), explique les différences entre son film et celui réalisé par Alain Resnais en 1955 :*

Nuit et Brouillard est un film sur la déportation. *Shoah* n'est pas un film sur la déportation. *Shoah* est un film sur la destruction des Juifs spécifiquement par les nazis, c'est-à-dire un film sur l'extermination, sur la radicalité de l'extermination, sur la radicalité de la mort. Ce qui m'a frappé quand j'ai revu *Nuit et Brouillard*, c'est que le mot « juif » par exemple n'est jamais prononcé. En effet, ce n'était pas le propos de Resnais. Moi, j'ai pris très grand soin d'établir la différence radicale entre ce que l'on appelle les camps de concentration et les camps d'extermination[1]. Tout mon film a été fait précisément à partir de la non-existence de traces, de l'absence de traces, c'est-à-dire à partir de rien. *Shoah* est un film de topographe et d'arpenteur d'une certaine façon. Resnais a tourné uniquement à Auschwitz […] c'était le plus grand de tous les camps de concentration et en même temps, c'était aussi un camp d'extermination avec Birkenau. J'ai été frappé dans le film de Resnais, il y a une sorte de révélation massive de l'horreur mais la question du comment de la machinerie de mort et de destruction n'est jamais posée. »

Interview de C. Lanzmann, France Inter, le 22 janvier 2015.

1. Le terme de « camp d'extermination » n'est plus employé aujourd'hui. Désormais, on parle de « centre de mise à mort ».

Claude Lanzmann (1925-2018)
Journaliste, écrivain et cinéaste, il est issu d'une famille juive d'Europe de l'Est et c'est un ancien résistant communiste français. Ayant grandi en dehors de la culture juive, il s'intéresse cependant à ses racines dans l'après-guerre. Il est le réalisateur d'un documentaire monumental (9 h 30 de film) sur la Shoah, dans lequel il prend le parti de n'utiliser aucune image d'archives.

4 Une comédie dramatique sur la Shoah : *La Vie est belle* de Roberto Benigni (1997)

Extraits de la scène d'exécution de Guido. Déguisé en prisonnière, Guido part à la recherche de sa femme Dora mais il se fait repérer, arrêter et exécuter.

Un libraire italien, Guido, est déporté avec son fils et sa femme. Dans le camp, le père veut cacher l'horreur à son fils en lui faisant croire que soldats comme prisonniers participent à un jeu. Le film a obtenu le Grand prix du jury au festival de Cannes.

5 Shoah et fiction

Roberto Benigni conçoit son film comme une évocation stylisée de la Solution Finale. Ce choix, qui ne revient pas à négliger la réalité de l'extermination, le réalisateur le justifie par la nécessité d'éviter tout réalisme insupportable et par la conviction que le rire est la meilleure arme contre le mal. […] L'imagination et le rêve, la poésie et la littérature dont ils gardent encore la mémoire – tous les déportés qui ont écrit l'ont souligné – sont nécessaires à la survie dans de telles conditions. De plus, comme le remarque Jorge Semprun[1], il n'y aura bientôt plus de témoins. Pour perpétuer la mémoire de la Shoah, pour des raisons pratiques, sans doute faudra-t-il imaginer des œuvres de fiction, sauf à ne plus produire de films (parti pris de C. Lanzmann). Si jusqu'à présent les meilleurs films portant sur la Shoah (*Nuit et Brouillard* et *Shoah* entre autres) ont été réalisés à partir de sources orales directes et écrites, il paraît difficile de s'y limiter et de refuser par principe toute fiction.

Cécile Vigour, « Étude comparée de *Shoah* de Claude Lanzmann et *La Vie est belle* de Roberto Benigni », *Terrains et Travaux*, 2002.

1. Jorge Semprun est un écrivain. Il entre dans la résistance française communiste mais, arrêté par la Gestapo en 1943, il est déporté au camp de concentration de Buchenwald.

PARCOURS 1 ORAL

■ Maîtriser et sélectionner des connaissances

À l'aide des documents préparez une présentation orale de 10 minutes répondant au sujet suivant :
Dans quelle mesure les œuvres littéraires et cinématographiques permettent-elles de mieux comprendre la Shoah ?

Pour vous aider, répondez aux questions suivantes :

1. Que révèlent ces extraits sur la façon dont est perçue l'extermination des Juifs dans les années 1950 ? (doc. 1, 2 et 3)
2. Qu'apporte à la construction de la mémoire la perspective singulière adoptée par Claude Lanzmann dans son film ?
3. En quoi la fiction peut-elle être un moyen de représenter le génocide et quels débats cela peut-il susciter ? (doc. 4 et 5)

PARCOURS 2

■ Maîtriser et sélectionner des connaissances

Préparez une présentation orale de 10 minutes répondant au sujet suivant : **En quoi l'approche du génocide des Juifs est-elle différente entre *Nuit et Brouillard* et *Shoah* ?**

Sélectionner au CDI des extraits d'une minute de *Nuit et Brouillard* et de *Shoah*. Rappelez le contexte de leur réalisation et montrez les différences d'approches.

LEÇON 1

L'émergence de la mémoire du génocide des Juifs et des Tsiganes

Comment la mémoire officielle du génocide des Juifs et des Tsiganes s'est-elle construite ?

Le chancelier de la RFA Willy Brandt à Varsovie

En visite officielle en Pologne, alors démocratie populaire du bloc de l'Est, le chancelier d'Allemagne de l'Ouest s'agenouille devant le mémorial des morts du ghetto de Varsovie le 7 décembre 1970.

A Le silence relatif de l'après-guerre

JALON p. 224-229

- **Le procès de Nuremberg qui doit juger les hauts dignitaires nazis s'ouvre en novembre 1945 en Allemagne et s'achève le 1er octobre 1946.** De 1946 à 1949, douze autres procès sont organisés en Allemagne contre des industriels, des haut gradés de l'armée, etc. Le crime de génocide est abordé lors de ces procès mais il est dilué dans la masse des crimes nazis. La destruction par les nazis de nombreuses preuves matérielles rend également le travail des enquêteurs complexe.
- **Dans l'après-guerre, la priorité est donnée à la reconstruction et aux réconciliations nationales.** Les États européens mettent en avant la Résistance et les déportés politiques. En France, la République cherche à oublier la collaboration du régime de Vichy avec l'occupant nazi (lois d'amnistie de 1947 et 1951-1952) et entretient le « mythe résistancialiste ».

B L'éveil de la mémoire de la Shoah dans les années 1960-1970

JALON p. 224-229

- **En 1961 en Israël à lieu le procès d'Adolf Eichmann, responsable de la « question juive » sous le Troisième Reich.** Réfugié en Argentine, il est capturé par les services secrets israéliens. Le témoignage d'anciens déportés juifs permet de ne plus occulter la spécificité du génocide des Juifs.
- **Certains États reconnaissent les victimes de génocide.** En 1962, le génocide des Juifs est étudié dans les programmes scolaires de RFA (République fédérale d'Allemagne) et en 1970, le chancelier de ce pays, Willy Brandt, s'agenouille devant le monument du ghetto de Varsovie. Dans les années 1980, en Pologne, lieu d'installation des centres de mise à mort, la Shoah est introduite dans les programmes scolaires.

C Le temps du devoir de mémoire à partir des années 1980

JALON p. 224-229

- **L'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité permet que, près de quarante ans après, se tiennent** les procès de certains responsables. Klaus Barbie, chef de la Gestapo de Lyon, est condamné à perpétuité en 1987. Maurice Papon, l'ancien secrétaire général de la préfecture de Gironde, est condamné à dix ans de réclusion en 1998 pour l'arrestation et la déportation de 3 000 Juifs bordelais.
- **Des États reconnaissent leur responsabilité et leur participation au processus génocidaire.** En 1982, le chancelier allemand Helmut Schmidt reconnaît officiellement le génocide des Tsiganes. En 1995, Jacques Chirac, président de la République française, reconnaît la responsabilité de l'État français dans la Rafle du Vel' d'Hiv'. Ce travail de reconnaissance se poursuit : il faut attendre 2011 pour que l'Union européenne reconnaisse le génocide des Tsiganes.
- **Le négationnisme est souvent condamné par les États.** En France, la loi Gayssot de 1990 permet de lutter contre les discours qui nient ou minimisent les crimes contre l'humanité. Il s'agit d'une loi dite « mémorielle » puisqu'elle encadre la construction de la mémoire d'un événement. L'Allemagne et la Belgique ont des lois similaires.

Vocabulaire

- Imprescriptibilité : terme qui, en droit, signifie qu'il n'y a pas de durée limite pour une action en justice et que toute personne peut être poursuivie pour ces crimes jusqu'à sa mort. En France, depuis 1964, les crimes planifiés et réalisés contre des populations civiles sont imprescriptibles.
- Mythe résistancialiste : expression forgée par l'historien Henry Rousso en 1987. Elle désigne le mythe développé dans l'après-guerre d'une France majoritairement et unanimement résistante entre 1939 et 1945.
- Négationnisme : volonté de nier la réalité du génocide ou d'en minimiser les effets.

LEÇON 2

Faire vivre la mémoire collective du génocide des Juifs et des Tsiganes

Comment la mémoire collective du génocide des Juifs et des Tsiganes s'incarne-t-elle ?

A Les lieux du génocide deviennent des lieux de mémoires

JALON p. 216-223

- **Il y a peu de traces du génocide sur les lieux mêmes où il a été commis.** Les ghettos ont été vidés de leurs habitants. Les centres de mise à mort ont été détruits à partir de 1943. Les nazis ont voulu effacer les preuves du processus génocidaire et seul Auschwitz-Birkenau fonctionne jusqu'en janvier 1945. Ils quittent alors le camp après avoir détruit les fours crématoires et incendié les bâtiments. Les corps des victimes ont été enfouis dans des fosses communes ou brûlés.
- **Le musée d'Auschwitz ouvre le 14 juin 1947.** Essentiel dans la mémoire collective, le site est complexe car à la fois camp de concentration et centre de mise à mort. Au départ, le musée met l'accent sur les conditions de vie des détenus. Il faut attendre 1990 pour que ces génocides soient présentés plus amplement.
- **D'autres lieux d'exécution sont investis par la mémoire du génocide grâce à des plaques, des mémoriaux ou des monuments** : bords du Danube à Budapest où de nombreux Juifs ont été fusillés, centres de mise à mort, lieux de rassemblement des victimes.

La salle des noms au Mémorial de Yad Vashem à Jérusalem

La salle des Noms rassemble plus d'un million de feuilles de témoignages, des listes des convois de déportation, des registres des camps et des ghettos, des photos de victimes.

B Des musées à la mémoire des victimes du génocide

- **Des archives sur le génocide sont cachées et préservées dès la période de guerre afin de servir de témoignages.** Certains documents conservés dans le ghetto de Varsovie entre 1940 et 1943 témoignent des conditions de vie des Juifs dans le ghetto. En France, le Centre de documentation juive contemporaine est créé pendant la guerre : son but est de préserver les preuves des exactions nazies à l'encontre de la communauté juive.

JALON p. 216-223

- **Des mémoriaux, à la fois lieux de recherche et musées, sont créés.** Yad Vashem ouvre en 1953 à Jérusalem afin de devenir le centre mondial de documentation, de recherche, d'éducation et de commémoration de la Shoah. En 1956, le Mémorial du martyr juif inconnu est inauguré à Paris et l'ensemble du site devient le Mémorial de la Shoah en 2005.

C Les commémorations rassemblent officiels et populations

- **De nombreuses commémorations célèbrent la mémoire des victimes du génocide.** En 1993, en France, la journée du 16 juillet devient une journée consacrée à la mémoire « des persécutions racistes et antisémites ». En 2002, le 27 janvier, jour de la découverte du camp d'Auschwitz en 1945, devient sous l'égide du Conseil de l'Europe « la journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité ».
- **Des plaques et monuments rappellent la mémoire des victimes au sein des villes.** Certains sont construits en souvenir des victimes du génocide, comme celui dédié aux victimes Sinti et Roms inauguré par Angela Merkel en 2012 à Berlin. Les *Stolpersteine* sont des pavés avec une face en laiton. Ils sont placés depuis quelques années devant les maisons où résidaient des personnes juives qui furent déportées.

LEÇON 3

Le génocide, la littérature et le cinéma

Comment les œuvres littéraires et cinématographiques peuvent-elles rendre compte du génocide ?

A Écrire sur le génocide

JALON p. 230-233

Le témoignage est une source de connaissances essentielles sur le génocide. L'ouvrage du déporté et rescapé juif italien Primo Levi *Si c'est un homme*, relatant sa vie à Auschwitz-Birkenau entre février 1944 et 1945, est d'abord publié à un tirage confidentiel. Le succès de ce livre ne viendra qu'en 1963 et il ne sera traduit en français qu'en 1987. Comme dans de nombreuses autres œuvres relatant l'expérience concentrationnaire rédigées par des survivants, le sentiment de culpabilité est omniprésent. *Le Journal d'Anne Frank*, journal intime d'une jeune juive hollandaise, paru en 1947 pour la première fois, obtient un succès international.

Différentes formes littéraires s'approprient le génocide. Paul Ceylan ou Charlotte Delbo choisissent la poésie pour exprimer leur propre expérience des camps. Des romans de fiction comme *Le Choix de Sophie* de William Styron en 1978, ou le plus polémique *Les Bienveillantes* de Jonathan Littel paru en 2006, permettent d'ancrer le génocide dans la mémoire collective.

La littérature permet aussi d'illustrer la transmission de la mémoire du génocide. Art Spiegelman choisit la forme de la bande dessinée dans *Maus* pour relater l'histoire de son père rescapé du camp d'Auschwitz, mais aussi pour décrire les difficultés de la transmission de la mémoire.

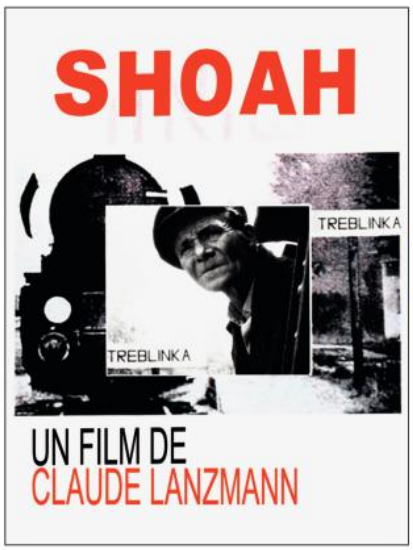

***Shoah*, le témoignage au cœur du documentaire**

Claude Lanzmann, *Shoah*, 1985.

L'affiche du documentaire de 9 h 30 de Claude Lanzmann : au centre, le chauffeur du train qui menait au camp de Treblinka.

B Documenter le génocide

JALON p. 230-233

La forme du documentaire est utilisée dans l'après-guerre mais elle élude le génocide dans un premier temps. En 1956, *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais a pour sujet les camps de concentration et les centres de mise à mort, mais le caractère racial de l'extermination n'est pas différencié des déportations politiques. Le film n'échappe pas à la censure de l'État français qui préfère taire la collaboration.

En 1985, un documentaire sans image d'archives marque les esprits. *Shoah*, un film de Claude Lanzmann d'une durée de 9 h 30 s'intéresse aux témoins. L'objectif du réalisateur est de raconter l'indicible par la non-représentation. Il préfère interroger les victimes et également les bourreaux. L'œuvre devient un outil pédagogique dans l'enseignement de la Shoah en classe.

Le Mémorial de la Shoah met l'accent sur la création de films documentaires. En raison de la disparition progressive des témoins survivants, recueillir leurs mots devient essentiel.

C Montrer le génocide à la télévision et au cinéma

JALON p. 230-233

Une série américaine sur la Shoah connaît un succès mondial : *Holocauste* (1978) relate la vie de deux familles allemandes. L'une est juive et l'autre adhère à l'idéologie nazie. Cette œuvre a marqué de nombreuses générations.

Le génocide devient un sujet de film plus grand public. Le tabou essentiel était la représentation des chambres à gaz : en 1993, le film de Steven Spielberg *La Liste de Schindler* fait polémique avec une scène de mise à mort pourtant suggérée. Dans *La Vie est belle*, le réalisateur Roberto Begnini choisit de traiter l'extermination sans la montrer, pour éviter la sidération du spectateur tout en le rendant plus sensible au sort des victimes. La relation entre le cinéma et le génocide demeure donc complexe.

Vocabulaire

- **Holocauste :** expression utilisée dans le monde anglo-saxon pour désigner le génocide des Juifs mais qui signifie au départ en hébreu moderne un sacrifice religieux par le feu. Les historiens européens lui préfèrent le terme de Shoah.

L'ESSENTIEL Objet de travail conclusif → Leçons 1 à 3

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

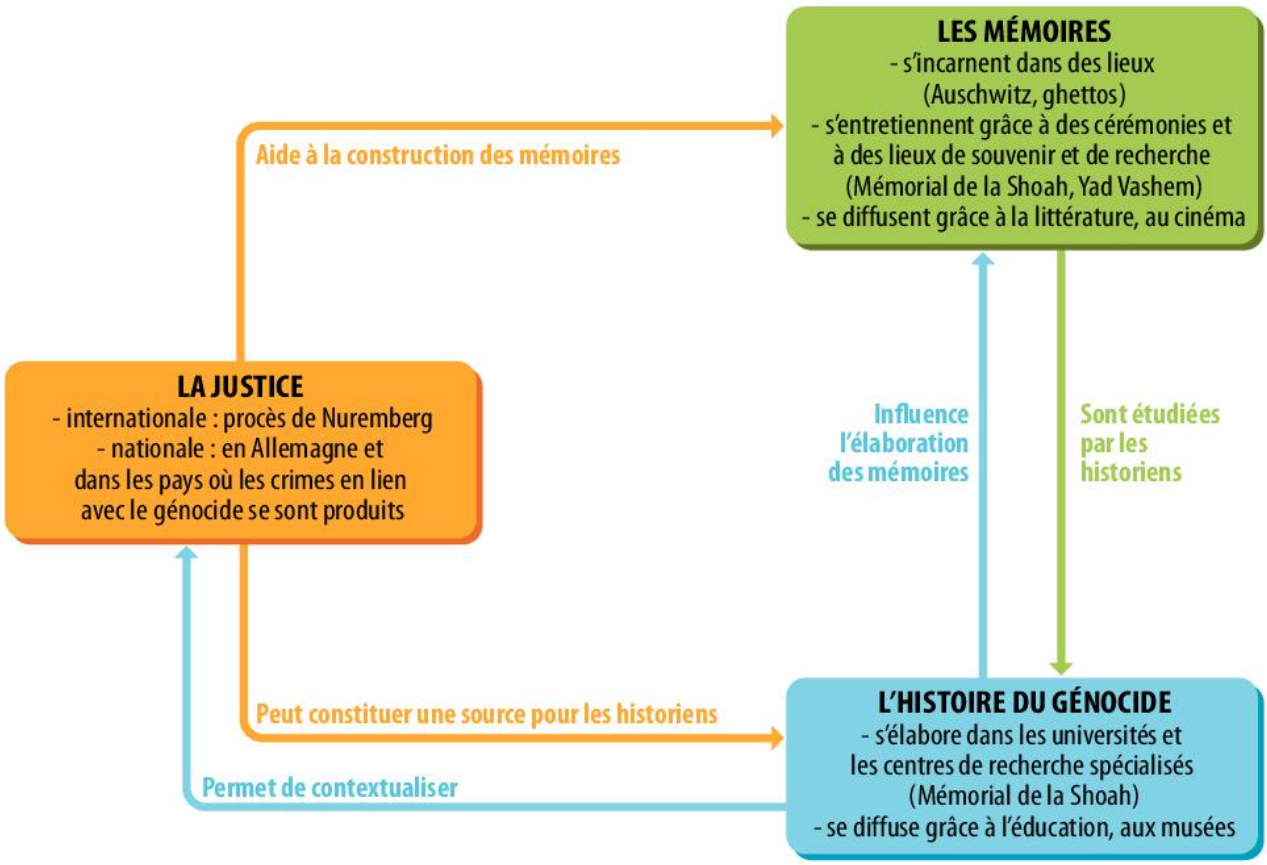

Réviser en se documentant

À LIRE

- *Journal*, 1942-1944, H. Berr : le journal d'une étudiante juive à Paris pendant l'Occupation.
- *Auschwitz*, P. Croci, Éditions du Masque, 2000 : un album réalisé à partir des témoignages de rescapés d'Auschwitz.
- *Les Tsiganes en France. Un sort à part (1939-1946)*, E. Filhol, M.-C. Hubert, Perrin, 2009 : une mise en lumière du sort des Tsiganes en France pendant la Seconde Guerre mondiale.
- *Deuxième génération. Ce que je n'ai pas dit à mon père*, M. Kichka, Dargaud, 2012 : le père de Michel Kichka est le seul rescapé de la Shoah de sa famille. Son fils, « Mitchi », raconte ici la difficulté de grandir à l'ombre de ce drame sans pouvoir s'en affranchir réellement.

À VOIR

- *La Petite Prairie aux bouleaux*, de M. Loridan-Ivens, 2003 : l'histoire d'une rescapé qui revient à Auschwitz.
- *Le Fils de Saul*, de L. Nemes, 2015 : le quotidien d'un *Sonderkommando*.
- *Eichmann, un procès*, de M. Prazan et A. Wieviorka, 2014 : un film documentaire sur le procès.
- *La Liste de Schindler*, de S. Spielberg, 1993 : le grand succès de Spielberg racontant comment un industriel allemand a sauvé des Juifs.

SUR LE WEB

- Site du Mémorial de la Shoah avec ses nombreuses ressources : http://www.memorialdelashoah.org/
- Site de l'émission *La Grande Table*, avec un numéro sur la transmission de la mémoire : https://www.franceculture.fr/emissions/la-grande-table-2eme-partie/comment-transmettre-la-memoire-de-la-shoah

RÉVISION

THÈME 3

Histoire et mémoires

A Réviser en mémorisant

1 SCHÉMA

Histoire et mémoires

HISTOIRE ET MÉMOIRES DES CONFLITS

DES MÉMOIRES MULTIPLES ET CONTRADICTOIRES

L'histoire dépend de son contexte et de ses utilisateurs mais permet de faire converger les mémoires

↓

Les mémoires sont subjectives et peuvent être facteurs de tension ou d'apaisement ; l'histoire se doit d'être objective

HISTOIRE, MÉMOIRE ET JUSTICE

Histoire et justice

La justice internationale s'inscrit dans un processus de construction qui remonte à la fin de la Seconde Guerre mondiale

Justice internationale et justice locale poursuivent les mêmes objectifs : établir les responsabilités des coupables, se garantir contre l'impunité, pacifier les sociétés

L'historien peut utiliser la justice comme source
Les historiens sont conviés comme témoins

L'HISTOIRE ET LES MÉMOIRES DU GÉNOCIDE DES JUIFS ET DES TSIGANES

HISTOIRE ET MÉMOIRES

↓

Mémoires traumatisées, en partie enfouies, d'où la nécessité d'un travail d'histoire pour les aider à émerger et à s'affirmer

HISTOIRE ET JUSTICE

↓

Lorsque les faits sont anciens comme dans le cadre des procès concernant le génocide des Juifs et des Tsiganes, le travail de l'historien s'avère incontournable pour que la justice passe

2 DATES CLÉS

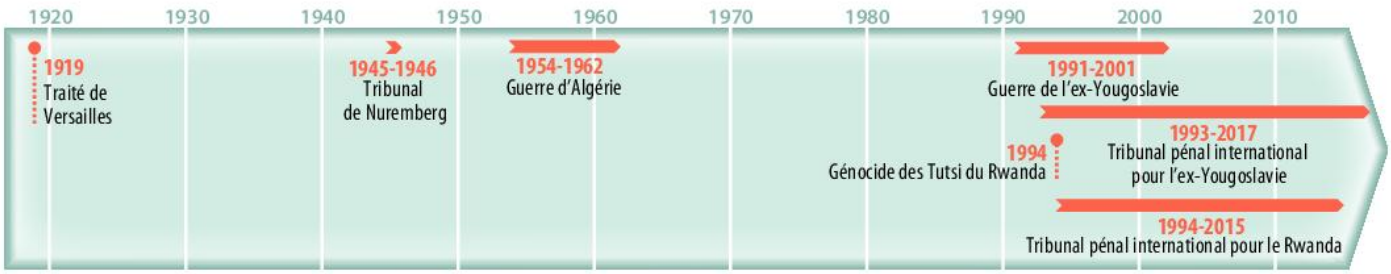

B Réviser en s'entraînant

OBJECTIF 1 Étudier un texte

SUJET La diversité des mémoires de la guerre d'Algérie en France

Consigne **En analysant ce document, vous décrirez la diversité des mémoires de la guerre d'Algérie en France.**

Après la guerre d'Algérie, la France rassemble sur son territoire national l'ensemble des acteurs de celle-ci, porteurs d'autant de mémoires différentes du conflit. C'est en premier lieu, par leur nombre, près d'un million et demi, la mémoire des anciens combattants : appelés, rappelés et engagés ; celle de ceux que l'on désigne par l'expression « pieds-noirs » avec près d'un million de personnes […] ; ou celle de ceux que l'on nomme par le terme générique de « harkis », avec près de 150 000 personnes si on y englobe toutes les catégories d'Algériens ou « *musulmans français* » rangés du côté de l'État ou de l'Armée française durant la guerre.

D'autres porteurs de mémoire sont aussi présents après l'indépendance en France : les militants anticolonialistes, des militants et combattants du Front de libération nationale (FLN) et du MNA (Mouvement national algérien), des militants/combattants de l'Organisation armée secrète (OAS) ou des familles des victimes du FLN, de l'Armée française ou de l'OAS. Après l'indépendance, plusieurs millions de personnes, acteurs ou témoins, se retrouvent ainsi sur le territoire français, avec autant de descendants (in)directement concernés, et finalement toute la société française, tout autant (in)directement affectée par ce conflit de décolonisation et ses aspects parfois méconnus de guerre(s) civile(s).

Au sein de ces groupes, les mémoires sont tout autant hétérogènes avec des expériences de la guerre diverses.

Abderahmen Moumen, « Comment enseigner la guerre d'Algérie ? », *Le Nouvel Observateur*, 28 novembre 2019.

1. Quelle est l'origine de la diversité de ces mémoires ?
2. Montrez en quoi l'expérience de la guerre peut créer des mémoires divergentes.

OBJECTIF 2 Étudier un lieu de mémoire

SUJET Les chaussures sur le Danube

Consigne **En analysant le document, vous montrerez comment cet épisode du génocide des Juifs et des Tsiganes est remémoré.**

Chaussures au bord du Danube à Budapest (Hongrie)

Mémorial dédié aux victimes juives de la Shoah à Budapest, créé et conçu par Can Togay et Gyula Pauer en 2005. En 1944, les Juifs sont d'abord fusillés sur les bords du Danube avant que les nazis ne conduisent les victimes suivantes vers Auschwitz.

1. Commencez par décrire l'image (que représentent ces sculptures, où sont-elles situées) en expliquant ce qu'elles commémorent.
2. Après avoir fait quelques recherches, montrez ensuite l'importance des enjeux de mémoire en Hongrie.

Vers le supérieur

Travailler dans le domaine de la justice internationale, dans la résolution de conflit

• **Au lycée :** je m'intéresse à l'histoire, à la géopolitique, à la géographie, aux conflits contemporains ; je suis ouvert aux notions de droit, d'économie… ; je développe mes compétences rédactionnelles et linguistiques.

• **Pour le post-bac :**

- Droit, Instituts d'études politiques, master en droit, sciences politiques ; cabinets d'avocats spécialisés, organisations internationales (nombre limité d'emplois), ONG, centres de recherche.

OBJECTIF *Rédiger une introduction*

SUJET Violence de masse et justice dans la seconde moitié du XXe siècle

ÉTAPE 1 Analyser le sujet et élaborer une problématique

Définir les termes du sujet et ses bornes spatio-temporelles

1. À l'aide de la **méthode p. 16-17**, analysez le sujet (définir les termes, les bornes chronologiques…).

Élaborer une problématique

2. Selon vous, pourquoi la problématique suivante est-elle adaptée au sujet ?
➜ *Comment la justice a-t-elle permis aux sociétés qui ont subi des violences de masse dans la seconde moitié du XXe siècle de se reconstruire ?*

La problématique est une question large qui se pose dans le cadre du sujet. Elle ressort de l'analyse de celui-ci.

ÉTAPE 2 Organiser le plan

Lister les idées utiles au sujet et les classer selon un plan structuré

3. À l'aide de la **méthode p. 160-161**, trouvez les sous-parties du plan suivant :

I. *De nouvelles catégories de crimes*
…
…
II. *Justice et crime de masse dans l'ex-Yougoslavie*
III. *Justice et génocide au Rwanda*

ÉTAPE 3 Rédiger l'introduction

Trouver une phrase d'accroche
Elle peut prendre des formes différentes : un chiffre clé, un exemple, une situation précise, une citation…

4. Sur le modèle proposé ci-dessous, proposez deux autres phrases d'accroche possibles pour ce sujet de dissertation.

Accroche 1 : *1945 : l'opinion publique mondiale prend conscience de l'étendue des crimes perpétrés par les nazis en Europe et par les troupes japonaises en Asie.*
Accroche 2 : …
Accroche 3 : …

Définir le sujet
Définissez des mots-clés, des bornes spatio-temporelles, des enjeux du sujet.

5. Repérez dans le paragraphe suivant les éléments présentant le sujet.

Si les crimes contre les civils ne sont pas nouveaux dans l'histoire, leur mise en place méthodique atteint une dimension encore inconnue. Reprenant les réflexions des juristes, les notions juridiques de génocide et de crime contre l'humanité s'imposent à côté de la notion de crime de guerre. Néanmoins, 1945 ne marque pas la fin des violences contre les civils et d'autres situations vont à nouveau les exposer fortement à la violence, que ce soit lors des guerres de l'ex-Yougoslavie ou lors du génocide des Tutsi du Rwanda en 1994.

6. Recopiez la problématique justifiée dans la question **2**.

On ne saute pas de ligne dans l'introduction, mais on va à la ligne avant de présenter le plan.

Annoncer le plan

7. Rédigez la présentation du plan en vous aidant du travail réalisé dans la question **3**.

8. À l'aide de la **méthode p. 318-319**, rédigez le reste de la dissertation.

OBJECTIF *Rédiger une introduction*

SUJET L'évolution de la mémoire du génocide des Juifs et des Tsiganes

ÉTAPE 1 Analyser le sujet et élaborer une problématique

La problématique est une question large qui se pose dans le cadre du sujet. Elle ressort de l'analyse de celui-ci.

Définir les termes du sujet et ses bornes spatio-temporelles

1. À l'aide de la méthode p. 16-17, analysez le sujet (définir les termes, les bornes chronologiques…).

Élaborer une problématique

2. Montrez que la problématique suivante est adaptée au sujet proposé :

Comment la mémoire du génocide des Juifs et des Tsiganes a-t-elle évolué de l'après-guerre à nos jours ?

ÉTAPE 2 Organiser le plan

Lister les idées utiles au sujet et les classer selon un plan structuré

3. À l'aide de la méthode p. 160-161, trouvez les sous-parties du plan suivant, agrémentées d'exemples :

I. *Immédiat après-guerre, une mémoire qui peine à se faire une place*
…
…
II. *Années 1960-1970 : éveil d'une mémoire spécifique*
III. *Depuis les années 1980 : le devoir de mémoire*

ÉTAPE 3 Rédiger l'introduction

Trouver une phrase d'accroche

Il s'agit de partir d'un exemple révélateur, d'un événement de l'actualité récente ou d'une situation précise pour amener le sujet.

4. Rédiger l'introduction en distinguant la phrase d'accroche, la définition du sujet, l'annonce de la problématique puis celle du plan.
Il faut définir les termes clés notamment celui de « mémoire » et de « génocide ».
Prenez appui sur les définitions données dans le cours.

Rédaction de l'introduction

5. L'introduction débute par la phrase d'accroche puis expose le sujet.

Le 27 janvier 2020, le président de la République française Emmanuel Macron a inauguré le Mur des Noms rénové au Mémorial de la Shoah à Paris. Ce mur symbolique exprime la mémoire des victimes françaises de la Shoah.

La mémoire est la faculté de se souvenir, il s'agit donc d'un regard subjectif sur le passé. Dans sa dimension collective, la mémoire est le regard d'une société à un moment donné sur son passé. Elle est donc amenée à évoluer. Le génocide est la destruction intentionnelle et méthodique d'un groupe d'êtres humains : son caractère exceptionnel et de grande ampleur rend donc la mémoire du génocide particulièrement difficile et émotionnelle.

La problématique est ensuite recopiée ainsi que l'exposé du plan :

*La période de l'après-guerre, celle d'une mémoire récente et immédiate, donne la priorité à la mémoire résistante plutôt qu'à la mémoire du génocide **(I)**. Mais dans les années 1960-1970, on observe l'éveil d'une mémoire du génocide des Juifs tandis que la spécificité du génocide des Tsiganes est encore peu connue **(II)**. Enfin, des années 1980 à nos jours, on peut évoquer une période de devoir de mémoire **(III)**.*

OBJECTIF *Sélectionner et interpréter les informations de deux textes sur un même sujet*

SUJET Le traité de Versailles vu par deux anciens dirigeants, allemand et français

Consigne **En analysant les documents, vous montrerez comment le traité de Versailles est perçu de très diverses manières suivant les acteurs.**

1 Le traité de Versailles vu par un ancien chancelier allemand

Jamais n'a été infligée à un peuple, avec plus de brutalité, une paix aussi accablante et aussi ignominieuse qu'au peuple allemand la paix honteuse de Versailles. Dans toutes les guerres des derniers siècles, des négociations entre vainqueur et vaincu avaient précédé la conclusion de la paix. […]

Mais une paix sans négociations préalables, une paix dictée comme celle de Versailles, est aussi peu une vraie paix qu'il n'y a transfert de propriété quand un brigand renverse à terre un malheureux et le contraint ensuite à remettre son porte-monnaie. […] Pour garder le géant enchaîné, on a mis deux sbires à ses flancs, la Pologne et la Tchécoslovaquie, qui ont reçu le droit, conservé aussi par les États vainqueurs, d'augmenter librement leurs forces militaires, tandis que notre armée, autrefois la plus forte et la plus brave du monde, était réduite à n'être qu'une force de police à peine suffisante pour maintenir l'ordre intérieur.

Bernhard von Bülow, *Mémoires du chancelier prince de Bülow*, t. 3, trad. Henri Bloch et Paul Roques, Plon, 1931.

Bernhard von Bülow (1849-1929)
Diplomate et homme politique allemand, il est chancelier de 1900 à 1909 et mène une politique étrangère agressive. Durant la guerre, il est chargé d'une mission auprès de l'Italie mais ne parvient pas à éviter son ralliement aux Alliés.

2 Le traité de Versailles vu par ses rédacteurs

Dans son dernier ouvrage, Georges Clemenceau répond aux attaques du Maréchal Foch tout en rédigeant une sorte de testament politique.

Quelles rencontres de sensations, de 1871 à 1919, au vif des Allemands revenus à Versailles, dans cette même galerie des Glaces, pour mettre leur propre sceau à la déchéance de ce même empire germanique proclamé hier au même endroit, parmi les chamarrures théâtrales d'uniformes guerriers, les *Hoch* ! les chocs de talons, les cris de victoire, les cliquetis de l'or et du fer !

Un demi-siècle pour le total effondrement d'un rêve « *colossal* » dissipé dans les meurtrières incohérences d'un impérial dégénéré !

Hier, le chef de leur délégation, le comte de Brockdorff-Rantzau venait nous demander notre projet de traité. Le Germain, debout, tout raidi d'insolence, nous lisait une page qui commençait ainsi : « Enfin, vous allez donc satisfaire votre haine… » et M. Lloyd George de me dire tout bas :

« Qu'allez-vous lui répondre ? »

À quoi ma réplique fut :

« Je vais lui mettre mon papier sous le nez en lui disant : « Voilà ce que vous aurez à signer. » Ce qui fut fait. […]

Tout à coup, un sursaut de la foule muette. Sur un banc de velours, entre deux fenêtres, on venait de placer, bien en vue, trois grimaçantes figures de l'infernale tragédie, yeux exorbités, mâchoires tordues, visages ravinés de toutes les balafres – trois grands blessés de guerre, invités à la place d'honneur, en rappel d'affreuses tortures héroïquement acceptées.

Georges Clemenceau, *Grandeurs et misères d'une victoire*, Plon, 1930.

ÉTAPE 1 Analyse du sujet

Définir les termes du sujet (1)

APPLICATION

1. À l'aide la méthode p. 18-19, définissez les mots du sujet.
En analysant les documents, vous montrerez comment le traité de Versailles est perçu de façons très différentes suivant les acteurs.
L'étude des documents doit être au centre de votre démarche, il est important de partir des éléments qui ressortent de votre analyse.
Il conviendra de préciser ce qu'est ce traité.
Le sujet vous encourage à aller au-delà des simples faits et à essayer de comprendre comment ce traité s'inscrit dans une perception personnelle.
Les deux acteurs sont de camps opposés qui incarnent une histoire différente selon leur pays.

Définir le cadre géographique / limites chronologiques (2 et 3)

2. Rappelez ce qu'est le traité de Versailles et quand il est signé.

3. Un double contexte doit être pris en compte : la signature du traité de Versailles, sa perception dix ans plus tard.

Le sujet vous invite à confronter les documents et à ne pas les étudier successivement.

ÉTAPE 2 Analyser de manière critique le(s) document(s)

Identifier et comprendre le(s) document(s) (4 et 5)

Sélectionner et interpréter les informations du ou des document(s) (6 à 8)

Développer un regard critique sur le(s) document(s) (9)

APPLICATION

4. Identifiez les auteurs.
→ *Quelles sont les qualités des auteurs au moment où ils écrivent ?*

Clemenceau apporte une dimension supplémentaire à l'évocation du traité de Versailles.

5. Identifier la nature et la portée des documents.
→ *Quelle différence notez-vous dans la forme des textes ?*
→ *À qui s'adressent ces textes ?*
→ *Quels sont leurs objectifs ?*

Les auteurs cherchent à défendre leur action politique.

6. Montrez que les deux auteurs font appel à la justice pour justifier leur point de vue.
→ *Relevez les termes qui font référence au droit.*
→ *Montrez que Clemenceau et von Bülow n'ont pas la même conception de la justice.*

7. Quels liens établissent-ils entre le traité de Versailles et l'histoire ?
→ *Relevez les références aux conflits passés.*
→ *À quelle guerre précise fait allusion Clemenceau ?*
→ *Pour von Bülow, quelle évolution légitime a connu l'Allemagne jusqu'en 1914 ?*

8. Comment chacun des deux acteurs qualifie-t-il le traité de Versailles ? Les réponses aux questions précédentes vous permettent de caractériser le traité d'après les auteurs.

9. Utilisez vos connaissances pour prendre du recul par rapport aux documents.
→ *Quelle est la situation des auteurs quand ils rédigent leurs textes ?*
→ *Quelle politique mènent la France et l'Allemagne de Weimar depuis 1924 ?*
→ *En utilisant vos connaissances, donnez un exemple qui montre que l'opinion de von Bülow n'est pas isolée en Allemagne.*

ÉTAPE 3 Rédaction de l'étude critique de document(s)

L'introduction (10 à 12)
L'introduction doit présenter l'ensemble du ou des document(s), le contexte et les auteurs. Donnez la problématique et l'annonce de plan.

Le développement (13)

La conclusion (14)
La conclusion doit répondre à la problématique.

APPLICATION

10. Présentez les deux documents en insistant sur le rôle des auteurs et sur le contexte de la rédaction de ces textes.

11. Montrez que les approches de ces deux textes sont contradictoires et présentez leurs limites.

12. Rédigez la problématique : elle s'appuie sur la consigne. Proposition de problématique :
« Nous comparerons ces deux documents pour voir dans quelle mesure ce traité a été perçu très différemment de part et d'autre du Rhin ».

13. À l'aide de la méthode p. 320-321, rédigez l'étude critique des documents en organisant vos idées selon le plan suivant :

I. *Le traité de Versailles veut affaiblir l'Allemagne*

Une analyse commune à partir de choix divergents

II. *Le traité de Versailles, une paix par le droit ?*
III. *Un moment majeur dans l'histoire de l'Europe et de ses conflits*

14. Dans la conclusion, montrez que ces deux personnages ont une vision de la responsabilité de la guerre opposée et qu'en cela, ils reflètent bien l'opposition des opinions publiques.

OBJECTIF *Étudier une œuvre artistique*

SUJET Représenter l'extermination

Consigne **Vous montrerez comment cette œuvre participe à la construction de la mémoire du génocide des Juifs.**

David Olère, *Les Inaptes au travail,*
huile sur toile, 131 × 162 cm, réalisée après 1945.
United States Holocaust Memorial Museum, Washington.

David Olère
(1902-1985)
David Olère est un peintre et sculpteur juif polonais. Installé à Paris, il est naturalisé français en 1937. Il est arrêté par la police française en 1943 et déporté à Auschwitz où il porte le matricule 106144. D'abord terrassier, il est ensuite membre des Sonderkommando du Crématorium III de Birkenau, des unités de prisonniers chargées d'éliminer les cadavres du camp. Il est évacué du camp d'Auschwitz-Birkenau vers Buchenwald en Allemagne en 1945 et survit aux marches de la mort. Il témoigne dans l'après-guerre de cette expérience particulière à travers ses dessins.

ÉTAPE 1 Analyser le sujet et la consigne

Comprendre le sujet et la consigne (1)

APPLICATION

1. Lisez attentivement la consigne et faites le lien avec l'œuvre étudiée.

Deux mots importants ressortent : « représenter » et « mémoire », ils devront être expliqués dans l'introduction et doivent guider votre regard sur l'œuvre.

ÉTAPE 2 Analyser l'œuvre

Identifier le document (2)

Décrire l'œuvre (3)

Interpréter l'œuvre (4 à 8)

APPLICATION

2. Présentation de l'œuvre (nature, époque de la réalisation, auteur, format).
3. Observez précisément l'image.
Comprendre son sens global, mais aussi le choix des détails ou des postures voulus par l'artiste, décrire les couleurs, les personnages, les lignes de forces de l'image.
4. De quel moment particulier du processus génocidaire cherche à témoigner le peintre ?
5. Qu'aperçoit-on du lieu ici représenté ?
6. Quels sens donner à chacun des gestes des personnages ?
7. Comment l'artiste mêle-t-il réalisme et symbolisme ?
8. Quel message laisse entendre le peintre sur le sort de ces personnages ? Comment le peintre fait-il en sorte que le spectateur puisse s'identifier aux personnages ?

ÉTAPE 3 Rédiger l'étude critique du document

L'introduction (9 et 10)

Le développement (11)

La conclusion (12)

APPLICATION

9. Présentez succinctement l'œuvre en insistant sur le peintre et sur le contexte de la réalisation.

10. Proposez une problématique qui reprend la consigne.

11. Rédigez un développement qui peut s'appuyer sur la proposition de plan suivante :

I. *Description de l'image*
II. *Une représentation crue et symbolique de la mise à mort des Juifs*
III. *Comment l'artiste parvient à ce que celui qui regarde l'œuvre s'y sente intégré*

12. Rédiger une courte conclusion qui réponde à la problématique de l'introduction.

BAC BLANC

THÈME 3

L'étude critique de document(s)

■ AXE 2 : Histoire, mémoire et justice

SUJET

Le procès de Radovan Karadzic*

Consigne **En analysant le document, vous montrerez comment Radovan Karadzic manipule les faits et l'histoire pour assurer sa défense.**

Radovan Karadzic conteste sa responsabilité dans la guerre devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie

Depuis longtemps jusqu'à cette affaire-ci, on n'a pas connu de situation où un grand nombre de personnes honorables, essentiellement des Serbes, ont été condamnées à de longues peines d'emprisonnement qu'ils purgent dans différents pays européens, loin de leurs pays ; et, en même temps, il y a eu tellement d'auteurs de crimes contre des Serbes, des assassins, qui sont libres. Alors, on peut évidemment faire semblant que ça ne s'est pas produit, mais ça s'est produit et on s'en souviendra bien plus longtemps encore que l'affaire Dreyfus. Ça fera l'objet d'études ; on se tournera sur les événements et on verra comment la justice a été rendue. […]

Il n'y a pas eu une seule famille qui n'a pas, en son sein, des témoins ou des personnes qui ont été tuées pendant la Deuxième Guerre mondiale. Et il aurait donc été juste que le Procureur dise que s'il n'y avait pas eu de génocide contre les Serbes en Bosnie-Herzégovine et en Croatie il y a 50 ans, peut-être même plus encore, mais disons, je dirais qu'en 1990 il y avait 50 ans de cela, à ce moment-là, des gens comme Karadzic ou d'autres n'auraient pas eu à se défendre. […]

Beara [le colonel qui avait la responsabilité des prisonniers bosniaques musulmans à Srebrenica] a fait référence à deux présidents ou à deux chefs [avec qui il aurait échangé], mais un témoin a déclaré que Beara voulait impressionner les autres et leur montrer qu'il était lié à un commandant, mais le témoin lui-même n'y a pas cru et il n'a pas pu trouver de lien avec moi. Franz Kos [autre chef militaire] est également venu déposer ici, et il a déclaré qu'il n'avait jamais entendu aucune référence au président Karadzic comme ayant ordonné que ces unités participent à des crimes quels qu'ils soient, c'est-à-dire des exécutions.

Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, audiences du 1er et 7 octobre 2014.

*Radovan Karadzic (né en 1945) fut le président des Serbes de Bosnie (1992-1996).

BAC BLANC

THÈME 3

La dissertation

■ AXE 2 : Histoire, mémoire et justice

SUJET

La mémoire de la Première Guerre mondiale a-t-elle été facteur de paix ou facteur de guerre depuis 1918 ?

Faites un plan chronologique en distinguant deux ou trois périodes. Aidez-vous des documents du premier jalon de l'axe 1.

Rappels sur les attendus de l'épreuve :
- Une question sur les grands enjeux du programme de spécialité (ou des deux spécialités), avec interrogation par le jury sur la présentation du candidat et sur ses connaissances sur le sujet.
- Une ouverture vers le supérieur, montrant les liens avec l'orientation post-bac choisie.

1re partie : exemple de sujet possible :

Comment les mémoires du génocide des Juifs ont-elles été mises en lumière par le cinéma depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ?

Rappel : le sujet du grand oral est choisi par l'élève, en concertation avec ses enseignants de spécialité(s). On est ici sur l'objet conclusif du programme.

ÉTAPE 1 Analyser le sujet proposé

→ Voir méthode thème 2 p. 166-167

1. Définissez les termes du sujet et les limites de celui-ci.

Comment les mémoires du génocide des Juifs ont-elles été mises en lumière par le cinéma depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ?

Les mémoires : le pluriel invite à s'interroger sur ce terme qui sous-entend une charge émotionnelle, une reconstruction par celui qui se souvient, une vision par définition subjective du passé.
Génocide des Juifs : définir ce qu'on entend par cette notion centrale.
Mises en lumière par le cinéma : on étudie ces mémoires par le prisme du cinéma, un vecteur important de transmission de la mémoire.
Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale : il s'agit de montrer une évolution dans le temps.

2. Faites une recherche bibliographique pour trouver des arguments et des exemples qui viendront étayer votre propos.
- Rechercher dans le cours et les documents du manuel (par exemple, l'étude qui porte sur le génocide dans le cinéma p. 232-233).
- Rechercher sur Internet, en utilisant des mots-clés, comme « mémoires du génocide juif », « mémoires de la Shoah », « le cinéma et le génocide des Juifs »…

Exemple : *La Rafle*, de Rose Bosch (2009).

3. Développez votre argumentation et les exemples précis qui permettent de traiter le sujet avant de les regrouper dans trois grandes parties qui constitueront le plan de la présentation orale de la question.

Pour vous aider, voici quelques exemples d'idées à développer :
- *Les premiers films qui ont abordé le génocide des Juifs*
- *La rafle du Vél' d'hiv dans le cinéma*
- *La reconstitution des camps dans le cinéma*
- *(…)*

Pensez à vous appuyer sur des éléments vus en cours, sur des informations fournies par votre manuel, mais aussi sur l'actualité récente du cinéma.

4. Listez également les grandes notions qui doivent être explicitées lors de votre présentation.

Exemples : Shoah, génocide, collaboration…

ÉTAPE 2 Organiser le plan

Méthode : organiser son plan

Même si votre présentation devant le jury ne va durer que 5 minutes, elle doit être organisée et structurée, pour montrer que vous avez envisagé tous les aspects du sujet et que votre pensée est construite et réfléchie. Un plan en trois parties est à envisager. Ici, la dimension chronologique est à privilégier, car elle permet de réfléchir à l'évolution des mémoires. L'intérêt du sujet est donc de lier les films à ce qui se passe dans la sphère politique et sociétale de leur époque.

Exemple de plan possible :

I. Une mémoire du génocide refoulée (1945-1960)

– Dans l'espace politique et social : la mémoire juive est cachée par celle de la Résistance qui refoule et dissimule le génocide juif.

– Et donc dans le cinéma : support possible Nuit et Brouillard *(1955) d'Alain Resnais, commandé par des associations de résistants, et qui présente le sort des déportés qu'ils soient politiques ou raciaux de manière unitaire.*

II. Une mémoire du génocide retrouvée (1960-1980)

– Dans l'espace politique et social : le procès d'Eichmann en Israël en 1961 met le génocide sur le devant de la scène internationale et la mémoire de la Shoah devient un facteur d'identité des Juifs.

– Et donc dans le cinéma : on peut partir de Holocauste *(1978) de Marvin J. Chomsky qui présente pour la première fois le sort des Juifs, des persécutions à l'extermination planifiée et systématique.*

III. Une mémoire juive mieux reconnue depuis 1980

– Pour faire face aux théories négationnistes comme celles de R. Faurisson en décembre 1980 : Shoah *(1985) de Claude Lanzmann, qui décortique en 9h30 l'ensemble des mécanismes du génocide, avec de nombreux témoins, juifs ou nazis.*

– Suite à la reconnaissance de la responsabilité de l'État français (J. Chirac, 1995) : le film La Rafle *(2009) de Rose Bosch.*

– Pour faire connaître les maisons de l'espoir, qui ont accueilli des enfants juifs en 1944 dans la France rurale : La Maison de Nina *(2005) de Richard Dembo.*

Listez les principales idées que vous pourriez développer dans chacune des parties proposées et donnez à chaque fois au moins un argument accompagné d'un exemple précis qui illustre votre propos.

ÉTAPE 3 Rédiger l'introduction et la conclusion → Voir méthode thème 4 p. 324-325

5. Rédigez entièrement votre introduction et votre conclusion pour être efficace le jour de l'oral et éviter le stress.

ÉTAPE 4 S'entraîner à l'oral → Voir méthode thème 5 p. 394-395

6. Soignez votre prise de parole, adoptez une bonne attitude…

2e partie : se préparer aux questions du jury

Exemples de questions précises que le jury peut poser sur ce sujet :

→ *Pourquoi les cinéastes ont-ils mis du temps à aborder la question du génocide ?*

→ *Quel apport le film* La Rafle *a-t-il permis ?*

→ *Les cinéastes français sont-ils plus timides que les Anglo-Saxons pour aborder le génocide ?*

À vous de réfléchir à d'autres questions possibles !

3e partie : s'orienter après le bac

Un exemple de métier de l'audiovisuel : chargé de production

• **Que fait-il ?** Il est chargé de superviser la production et d'assurer la logistique des tournages, des enregistrements, des répétitions. Il travaille au sein de sociétés de production, de chaînes de télévision. Il est le responsable des dépenses et des recettes, il gère la logistique, il recrute l'équipe technique et artistique, il se charge de faire respecter le planning et les enjeux initiaux. C'est une activité très variée.

• **Quelles études ?** Un BTS « Métiers de l'audiovisuel, option Gestion de production », éventuellement complété par une Licence professionnelle (1 an) ; 5 ans pour un Master ou un diplôme d'école d'audiovisuel. Par exemple à l'école nationale supérieure de l'audiovisuel, de l'université de Toulouse.

• **Autres métiers possibles :** scénariste, présentateur, conseiller historique, monteur, cadreur…

Des exemples de sujets possibles en lien avec le thème 3 :

→ *Devoir de mémoire, devoir d'histoire, une même finalité ?*

→ *Les différentes mémoires de la guerre d'Algérie*

→ *La mémoire de la Première Guerre mondiale a-t-elle changé après la commémoration du centenaire ?*

→ *La guerre d'Algérie vue par les Algériens*

→ *Le génocide rwandais : rendre la justice à l'échelle locale et à l'échelle internationale*

→ *Le TPIY face aux crimes de guerre*

THÈME 4

Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

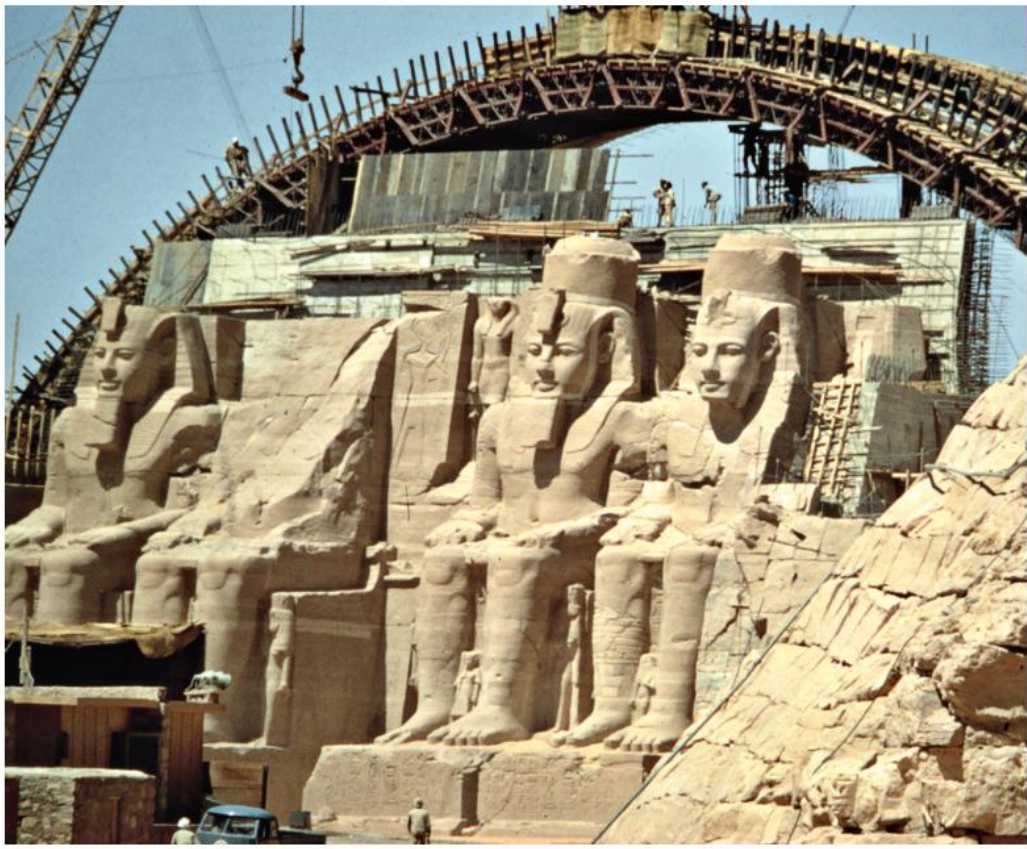

1 Le sauvetage des temples d'Abou Simbel, un tournant dans la mondialisation du patrimoine

Chantier mis en œuvre pour le déplacement du grand temple d'Abou Simbel.

Entre 1964 et 1968, une campagne internationale pilotée par l'Unesco permet le déplacement des temples d'Abou Simbel (constitués d'un petit et d'un grand temple), menacés par la mise en eau du barrage d'Assouan (Égypte). Cette opération contribue à l'émergence de la notion de patrimoine mondial de l'humanité et à la rédaction de la Convention du patrimoine mondiale de l'Unesco en 1972.

Vocabulaire

- **Convention :** accord de droit international signé par des États qui s'engagent ainsi à respecter les règles qu'elle établit.

RAPPEL DU PROGRAMME • THÈME 4

› **Introduction :** Construction et élargissement de la notion de patrimoine 250
- La construction et l'élargissement de la notion de patrimoine : de la transmission entre individus à l'héritage au profit de l'humanité
- Le « patrimoine mondial » de l'Unesco : une construction des États et de la communauté internationale, de plus en plus diversifiée mais spatialement concentrée

› **Axe 1 :** Usages sociaux et politiques du patrimoine 258
- Réaménager la mémoire, les usages de Versailles de l'empire à nos jours 260
- Conflits de patrimoine. Les frises du Parthénon depuis le XIXe siècle 264

› **Axe 2 :** Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences 272
- Urbanisation, développement économique et préservation du patrimoine. Paris, entre protection et nouvel urbanisme 274
- La destruction, la protection et la restauration du patrimoine, un enjeu géopolitique. La question patrimoniale au Mali 280
- Le tourisme culturel, entre valorisation et protection. Venise, entre valorisation touristique et protection du patrimoine 286

› **Objet de travail conclusif :** La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection 296
- La gestion du patrimoine français : évolutions d'une politique publique 300
- La patrimonialisation, entre héritage culturel et reconversion. Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais 304
- Le patrimoine, facteur de rayonnement culturel de la France dans le monde et objet d'action diplomatique (un exemple du patrimoine immatériel : le repas gastronomique des Français) 308

RESSOURCES EN +

Sur le site collection lycee.hachette-education.com/hg-scpo/tle

2 La fontaine de Trevi à Rome, haut lieu du tourisme

Depuis 2017, des policiers régulent le flot quotidien des milliers de touristes qui se pressent pour admirer ce chef-d'œuvre de l'art baroque (1732-1762) impressionnant par ses dimensions (50 m de large et 26 m de haut).

Vidéo : « Le patrimoine mondial expliqué »

Une vidéo du site de l'Unesco qui explique ce qu'est le patrimoine mondial. (unesco.org, 23 octobre 2019, durée : 2'08)

Vidéo

QUESTIONS

1. Comment l'exemple du sauvetage des temples d'Abou Simbel illustre-t-il les enjeux géopolitiques liés à la conservation du patrimoine ? (doc. 1)
2. Pourquoi la valorisation du patrimoine constitue-t-elle un défi pour sa préservation ? (doc. 2)
3. Montrez que la définition, la protection et la valorisation du patrimoine à l'échelle nationale ou mondiale constituent des enjeux à la fois politiques et économiques. (doc. 1 et 2)

Construction et élargissement de la notion de patrimoine

REPÈRES

Du patrimoine transmis aux générations futures à la patrimonialisation des traces du passé

A Le patrimoine

Le patrimoine est un ensemble de biens et de pratiques représentatifs de l'histoire passée des sociétés, chargés d'une valeur symbolique suffisamment forte pour exiger sa transmission aux générations suivantes.

Dérivé du latin *patrimonium* (biens hérités du père), le patrimoine est d'abord une notion juridique désignant la transmission des biens acquis au sein d'une famille. Mais dès l'Antiquité, des biens acquièrent une dimension collective par leur représentation sacrée (reliques, symboles royaux). Cependant, à la fin du XVIII[e] siècle, la Révolution française contribue à désacraliser les traces monumentales du passé en considérant qu'elles font partie des biens de la nation.

La notion tend à s'élargir à la fin du XIX[e] siècle, englobant des objets et des pratiques du quotidien (artisanat) ainsi que des sites naturels. À partir des années 1970, l'Unesco, avec le label « patrimoine mondial », introduit un changement d'échelle en universalisant comme un héritage commun de l'humanité certains biens culturels ou naturels, des pratiques sociales et des cultures immatérielles (fêtes, chants, danses, etc.).

1 Rites initiatiques des jeunes garçons massaïs (Kenya)

Inscrits par l'Unesco en 2018 sur la liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente, les rites marquant le passage à l'âge adulte des jeunes garçons massaïs sont considérés comme des traditions et « expressions vivantes » devant être sauvegardées.

B La patrimonialisation

La patrimonialisation est un processus de reconnaissance, par lequel un groupe social attribue à des traces du passé un statut emblématique qui traverse le temps et lui confère une valeur.

Il contribue à en faire un « bien commun » support d'une mémoire collective, ce qui exige sa conservation afin de la transmettre aux générations futures. La « mise en patrimoine » suppose donc des choix opérés par des acteurs institutionnels (États, sociétés savantes) ou privés (associations, entreprises), mais également un processus de valorisation consistant à faire connaître et à mettre en valeur ces traces du passé. La patrimonialisation constitue donc un enjeu social, politique et économique, outil de promotion touristique et territorial mais aussi d'affirmation identitaire.

2 La prison d'Alcatraz dans la baie de San Francisco

Fort et prison militaire devenue prison fédérale en 1934, popularisée par l'incarcération d'Al Capone, Alcatraz est fermée en 1963. Classée dès 1976 au registre national des sites historiques par l'État, sa patrimonialisation renforce sa valeur pour l'exploitation touristique (plus d'un million de visiteurs par an).

C Un patrimoine mondial qui s'étend

Une concentration géographique

nombre de biens culturels et naturels inscrits au patrimoine mondial en 2019

1 10 20 30 55

aucune donnée

siège de l'Unesco

Un patrimoine fragilisé par les tensions et les conflits

biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial en péril

bien naturel (parc national, réserve naturelle)

bien culturel (site archéologique, centre historique)

3 Le patrimoine mondial de l'Unesco

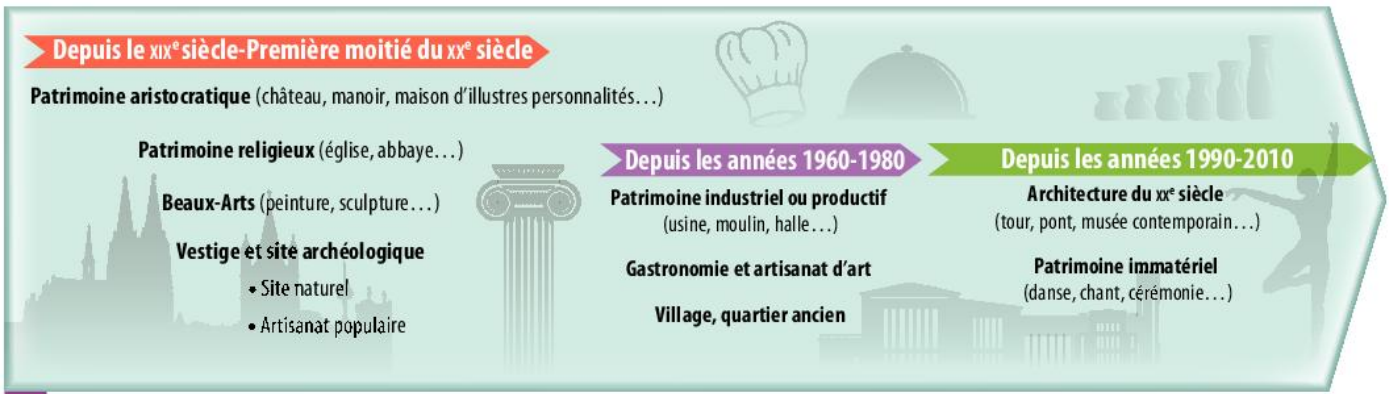

4 L'élargissement de la notion de patrimoine

QUESTIONS

1. Comment la notion de patrimoine s'est-elle élargie au cours du XXe siècle ? (doc. 1, 2 et 3)
2. Quels sont les acteurs institutionnels et privés qui participent à la définition du patrimoine ? (doc. 1 et 2)
3. Montrez que l'Unesco joue un rôle majeur dans la reconnaissance internationale et la sauvegarde du patrimoine. (doc. 1 et 3)

ÉTUDE

Les poteries de Sejnane : un patrimoine mondial immatériel

La tradition des poteries de Sejnane (ou Sejnène), transmise de génération en génération, est devenue un élément du patrimoine tunisien valorisé par l'État qui en assure la promotion. Inscrite en 2019 au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, cette reconnaissance de leur savoir-faire donne aux potières de Sejnane une visibilité internationale.

Comment la reconnaissance internationale du savoir-faire traditionnel des potières de Sejnane témoigne-t-elle de l'élargissement de la notion de patrimoine ?

1 Une activité domestique transmise de génération en génération

Les poteries en terre cuite de Sejnane, destinées d'abord aux besoins domestiques (bols, plats, jarres, objets de décoration), sont réalisées par les femmes qui transmettent leur savoir-faire aux jeunes filles de la famille. Elles en tirent des revenus d'appoint en les vendant sur le bord des routes avoisinantes et sont organisées depuis 2012 dans un groupement d'intérêt économique.

2 Assurer la transmission du patrimoine de Sejnane

Parmi les centaines de potières des vallons verdoyants de la région, rares sont celles qui vivent de leur travail : c'est avant tout un revenu d'appoint. […] Sabiha, qui n'a pas d'enfant, a formé sa belle-sœur Khadija et plusieurs potières de la région. Elle compte transmettre son art à la future épouse de son neveu, qui doit quitter l'usine pour s'installer à la ferme après son mariage. Elle veut que toutes ses techniques restent dans la famille. […] « C'est comme ça qu'on fabriquait tous les ustensiles de cuisine quand j'étais petite », explique Sabiha qui montre fièrement une vaste jarre modelée par sa grand-mère. […] Pour pouvoir continuer d'exercer leur savoir-faire, « les artisanes ont su s'adapter au changement des modes de vie, faisant passer leur production de l'utilitaire au décoratif », précise un chercheur en patrimoine, Naceur Baklouti. Les potières ont alors installé de petites échoppes le long de la route pour y faire commerce de leurs créations, souvent décoratives. Et certaines ont été invitées dans des ventes artisanales à Tunis, puis en Europe. […] Pour éviter que les poteries de Sejnane ne soient victimes de leur succès, et pour protéger et transmettre le savoir-faire local et les techniques ancestrales, un complexe de plusieurs hectares est en projet à Sejnane, rassemblant un musée et un centre de formation.

D'après « En Tunisie, Sabiha Ayari fait perdurer l'art millénaire des potières de Sejnane », francetvinfo.fr, 7 août 2019.

Des objectifs variés	De nombreuses actions	Des acteurs variés
Protéger	**2009 :** inventaire des collections de poteries de l'Institut national du patrimoine. **2016 :** inscription du savoir-faire des potières à l'inventaire du patrimoine national **2017 :** dépôt du dossier au Comité du patrimoine immatériel de l'Unesco	Ministère des Affaires culturelles
	2018 : inscription sur la liste du patrimoine immatériel mondial	Unesco
Financer – Exposer	**2010-2011 :** partenariat pour la production artistique de poteries	Association des potières/artistes de Nice
	2012-2013 : production commercialisée au marché international de la Céramique d'Aubagne	Association des potières/ville d'Aubagne
	2019 : exposition à l'aéroport international de Tunis	Ministère du Tourisme et des Transports

3 Une reconnaissance nationale et internationale

Sources : Inventaire du patrimoine national tunisien, 2016 ; Unesco, 2019.

4 Une promotion à l'international soutenue par l'État

La Fondation de la maison de la Tunisie (1947), soutenue par le ministère des Affaires culturelles tunisien, a pour vocation d'accueillir des étudiants en France mais également de promouvoir la culture en offrant, comme dans le cas présent, une visibilité aux potières à l'étranger.

Vocabulaire

- **Patrimoine immatériel :** notion apparue au début des années 1990 pour protéger les cultures traditionnelles et officialisée en 1993 par une conférence internationale de l'Unesco. Le concept de patrimoine oral de l'humanité a été défini en 1997 à Marrakech. Et la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a été adoptée par l'Unesco en 2003.

ACTIVITÉ OBJECTIF

■ **Rédiger une argumentation**

■ Comprendre le sens général du (ou des) document(s)

1. En vous aidant des documents, complétez le tableau ci-dessous.

Une pratique populaire locale… (doc. 1)	… patrimonialisée par l'État tunisien… (doc. 2 et 3)	… qui acquiert une reconnaissance nationale et internationale (doc. 3 et 4)
– Matière première utilisée ? – Type d'objets et usages ? – Mode de transmission ?	– Actions visant à une reconnaissance ? – Actions visant à la préservation et à la transmission ?	– Acteurs ? – Modalités ?

2. Appuyez-vous sur vos réponses dans le tableau pour démontrer, dans un paragraphe construit et argumenté, que la reconnaissance nationale et internationale de cette tradition locale témoigne d'une évolution majeure de la construction de la notion de patrimoine.

Pour aller plus loin

Vidéo

« Jannet, potière de Sejnane » (Paradoxe films/Section 9, avril 2013, durée : 12'07)

1. Comment l'argile est-il travaillé par Jannet ?
2. Comment obtient-elle des couleurs pour ses poteries ?
3. Dans quelles conditions Jannet vit-elle ?

ÉTUDE

Angkor, un patrimoine mondial protégé par l'Unesco

Inscrit depuis 1992 sur la liste du patrimoine mondial, le site d'Angkor fait l'objet d'une sauvegarde sous l'égide de l'Unesco et du gouvernement cambodgien. La protection et l'exploitation d'un patrimoine culturel d'une telle ampleur (400 km²) ont rendu nécessaire une gestion internationalisée, afin de le protéger tout en permettant son exploitation.

Comment la reconnaissance mondiale du patrimoine d'Angkor permet-elle sa protection tout en assurant son attractivité ?

1 Des visiteurs toujours plus nombreux

2 L'AVIS DE L'HISTORIENNE

Les temples d'Angkor, une protection internationale

À la suite de la première guerre d'Indochine, la France perd tout pouvoir sur ses colonies indochinoises : le Cambodge est indépendant en 1953. Angkor devient le théâtre des représentations diplomatiques et le décor des films du prince Norodom Sihanouk de 1955 à 1969. Des archéologues, conservateurs, restaurateurs et chercheurs cambodgiens sont formés par l'Université royale des beaux-arts de Phnom Penh en partenariat avec l'EFEO (École française d'Extrême-Orient), invitée par le Prince à continuer ses chantiers et ses recherches à Angkor. La guerre civile balaie l'ensemble des efforts fournis. […] Les intellectuels qui ne sont pas parvenus à fuir sont systématiquement assassinés par le régime des Khmers rouges […] de 1975 à 1979. En 1992, Angkor est inscrit à la liste du patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco, ouvrant les travaux à l'ensemble des pays du monde. En vingt-cinq ans, dix-neuf pays et plus de soixante projets interviennent à Angkor, en partenariat avec l'Autorité nationale pour la protection du site et l'aménagement de la région d'Angkor (APSARA) et le suivi du Comité international de coordination (CIC). Beaucoup se concentrent sur la restauration des temples, confrontés aux nouveaux défis du tourisme de masse […]. La prospérité des chantiers et des programmes de recherches coïncide avec les liens diplomatiques et économiques tissés par le Cambodge à l'étranger.

Sophie Biard, *Angkor, l'archéologie au service de la diplomatie*, février 2019, L'Asie en 1 000 mots, Centre d'études asiatiques, université de Montréal.

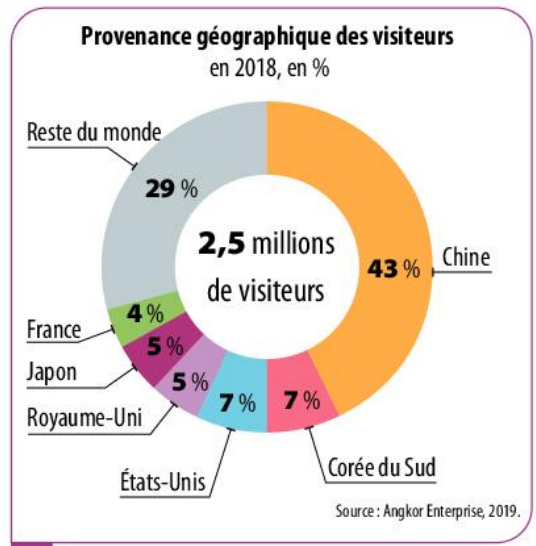

3 Une fréquentation internationale

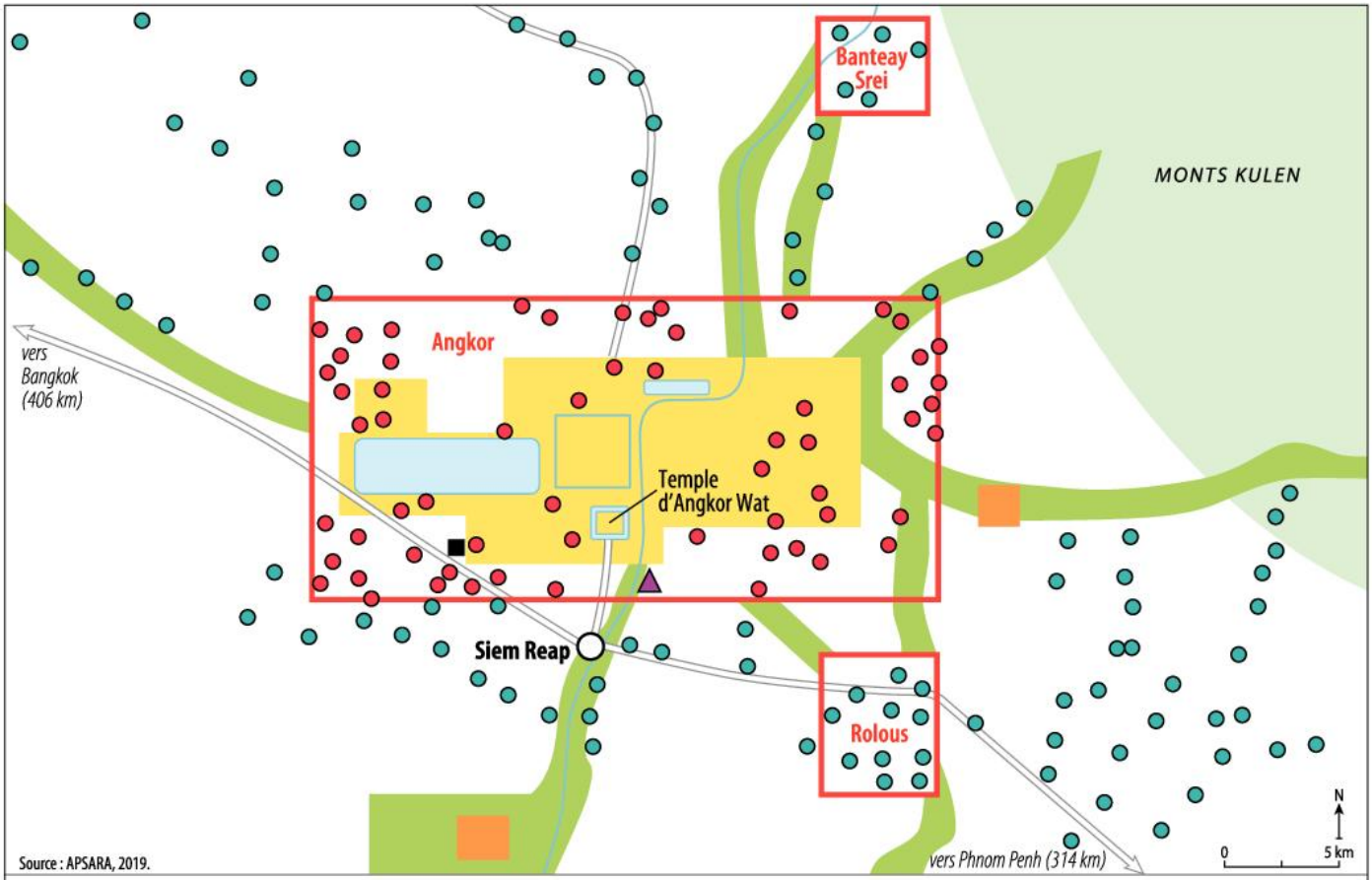

4 Un patrimoine moteur de développement

	Acteurs	Missions
1992	Unesco	Inscription sur la liste du patrimoine mondial
1993	Conférence intergouvernementale sur Angkor tenue à Tokyo et réunissant une trentaine de pays, l'Union européenne, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement	Création du Comité international de coordination pour la sauvegarde et le développement du site d'Angkor (CIC) coprésidé par la France et le Japon : – coordonne tous les projets nationaux ou internationaux de restauration et de conservation.
1995	État cambodgien	Création de l'Autorité pour la protection du site et l'aménagement de la région d'Angkor (APSARA) : – exécute les projets avec les partenaires internationaux ; – assure la protection, l'entretien et la mise en valeur du site et le développement touristique ; – lutte contre la déforestation, l'occupation illégale de terrains.

5 La reconnaissance d'un patrimoine mondial : une co-gestion du site

Source : Patrimondi, 2019.

Vers le bac - Dissertation

■ Acquérir des capacités d'analyse et de réflexion

Rédigez un paragraphe autour de la problématique suivante : Comment l'internationalisation de la gestion du patrimoine d'Angkor permet-elle une plus grande protection du site, tout en assurant son attractivité touristique ?

Aide Préparez votre argumentation en répondant aux questions suivantes.

1. À partir du doc. 2, montrez que la sauvegarde du site d'Angkor a d'abord été un enjeu international puis national. (doc. 1 et 4)
2. Comment Angkor est-il devenu un patrimoine mondialisé ? (doc. 2, 3 et 5)
3. Quelles sont les limites des politiques de gestion du site ? (doc. 1, 3 et 4)

LEÇON 1

La construction et l'élargissement de la notion de patrimoine

Comment la notion de patrimoine a-t-elle évolué pour devenir un enjeu mondial ?

1 Le « paysage culturel », un patrimoine mondial

Le parc national d'Uluru-Kata Tjuta, classé depuis 1994 comme « patrimoine et paysage culturel », est un lieu sacré pour les Aborigènes d'Australie. Le parc est géré, depuis 1985, en partenariat entre l'État et les Aborigènes qui, en octobre 2019, ont interdit définitivement l'escalade de ce rocher.

A Une lente construction sociale et politique

- **Le patrimoine est avant tout une notion juridique et individuelle.** Il désigne la transmission de biens par héritage au sein d'une famille. Cependant, très tôt, le caractère sacré et politique de certains biens les inscrit dans un processus de transmission collective comme c'est le cas pour les *regalia*, les reliques des saints, les archives royales et religieuses. À la Renaissance, les premières collections artistiques ne concernent qu'une élite aristocratique qui accumule tableaux et sculptures pour montrer leur richesse et témoigner de leur goût de l'art.
- **Dès l'époque moderne, les voyages et l'imprimerie contribuent à construire un nouveau regard sur les traces du passé.** En Europe, le Grand Tour, les voyages des artistes et leur goût pour les ruines antiques d'Italie participent à l'invention du « monument historique ». Les premiers guides en Allemagne (1784), en France (1823) et en Angleterre (1853) sélectionnent ce qui doit être vu et participent à la patrimonialisation. Les guides de voyages de la maison britannique Murray (1836-1901), avec leur célèbre couverture rouge, mettent en valeur les richesses touristiques de la Hollande, de la Belgique et de la région du Rhin, et proposent les premiers itinéraires pour les voyageurs.
- **La Révolution française constitue un tournant.** La confiscation des biens du clergé en fait des biens nationaux et l'inventaire dressé en 1794 par l'État contribue à une prise de conscience européenne de leur valeur esthétique et historique à protéger du « vandalisme révolutionnaire ». Au XIXe siècle, ils mettent en place des politiques de recensement et de conservation de monuments emblématiques.

B Une internationalisation et une démocratisation du patrimoine

- **Les destructions des guerres mondiales font de la sauvegarde du patrimoine une préoccupation internationale.** Des ONG internationales s'engagent dans la protection des patrimoines culturel et naturel. Le Conseil international des monuments et sites historiques dans le monde (ICOMOS), fondé en 1965, a pour mission la protection des monuments et des sites historiques dans le monde. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est créée en 1948 à Fontainebleau.
- **À partir des années 1970, le terme de « patrimoine » s'impose dans les institutions internationales.** En 1972, la Convention du « patrimoine mondial » par l'Unesco contribue à la mondialisation du patrimoine, faisant de la protection de la nature et des biens culturels un héritage commun de l'humanité. En 2019, 1 121 biens sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial mais près de 50 % des sites sont en Amérique du Nord et en Europe.
- **À partir de la fin du XIXe siècle, les citoyens deviennent des acteurs de la patrimonialisation.** Aux États-Unis, des associations se mobilisent pour préserver des bâtiments historiques (Hall de l'Indépendance à Philadelphie, maisons de George Washington et Thomas Jefferson). Au Royaume-Uni, le National Trust fondé en 1894 rassemble 3,6 millions de membres et près de 55 000 bénévoles assurent les visites des 220 propriétés qui lui sont cédées comme le manoir de Eastbury dans la banlieue de Londres. L'engouement du public a contribué à l'élargissement de la notion de patrimoine.

Vocabulaire

- Grand Tour : voyage destiné à faire l'éducation des jeunes aristocrates d'Europe entre le XVIIe siècle et le début du XIXe siècle.
- Patrimonialisation : processus de reconnaissance attribué à des traces du passé qui en font un « bien commun » support d'une mémoire collective, exigeant sa conservation pour les générations futures.
- Paysage culturel : paysage représentatif des relations d'une société avec son environnement, inscrite dans un temps long.
- *Regalia* : ensemble des objets et symboles d'une royauté (vêtements, couronnes, sceptres, etc.).

C Une extension croissante du champ de la patrimonialisation

- **Des objets et des pratiques, marqueurs des cultures du quotidien, deviennent dignes d'intérêt.** L'Unesco, avec la Convention de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003), élargit la notion de « patrimoine mondial ». Près de 400 pratiques ou expressions culturelles sont patrimonialisées, dont le repas en 2010. Les techniques agraires ou industrielles (vignobles, mines, etc.) sont patrimonialisées et valorisées par leur mise en tourisme (écomusées, circuits).
- **La patrimonialisation s'étend à des paysages ruraux ou urbains.** Les premiers parcs nationaux sont institués aux États-Unis (Yellowstone en 1872 et Yosemite en 1890). En 1962, en France, la loi Malraux étend la notion de patrimoine à des quartiers historiques (le quartier du Marais à Paris ou le quartier du Vieux-Lyon). L'Unesco créé en 1992 une nouvelle catégorie, les paysages culturels.
- **Depuis les années 1980, le processus de patrimonialisation s'élargit à des sites plus récents.** En 1987, Brasília (capitale du Brésil), bâtie entre 1956 et 1960, est inscrite à l'Unesco. Il est de même en 2005 pour la ville du Havre, reconstruite après la Seconde Guerre mondiale. En 1999, la France crée un label « Patrimoine du XXe siècle » (appliqué au viaduc de Millau ou à la Grande Motte).

2 La piscine du Rhône, patrimoine du XXe siècle

Conçue pour la candidature de Lyon aux Jeux olympiques d'été de 1968 et inaugurée en 1965, la piscine du Rhône, reconnaissable à ses pylônes lampadaires sans équivalent, a été rénovée entre 2012 et 2015. Elle est inscrite au patrimoine du XXe siècle dès 2003.

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

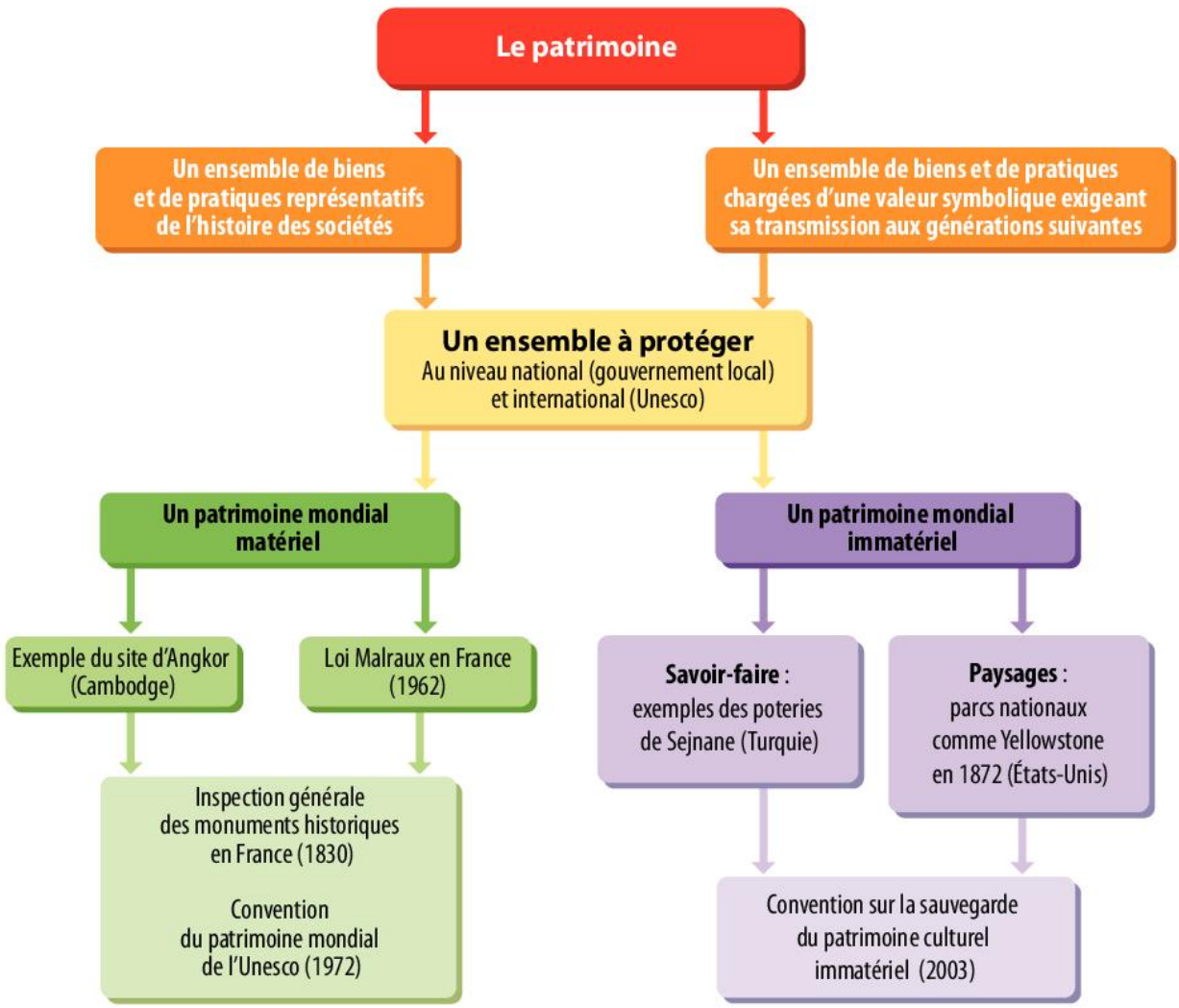

THÈME 4 – AXE 1

Usages sociaux et politiques du patrimoine

En quoi le patrimoine est-il devenu à la fois un enjeu géopolitique et un ciment des sociétés contemporaines ?

1 Le président de la République s'adresse au Parlement réuni en Congrès à Versailles

Depuis la réforme constitutionnelle de 2008, le président peut réunir le Congrès et faire une déclaration de politique générale. Emmanuel Macron l'a ainsi fait à l'été 2017 et en juillet 2018.

Vocabulaire

- **Congrès :** réunion de l'ensemble des parlementaires français, députés et sénateurs, placés à Versailles par ordre alphabétique et non par groupe politique, pour adopter une réforme constitutionnelle ou, depuis 2008, écouter une déclaration présidentielle.

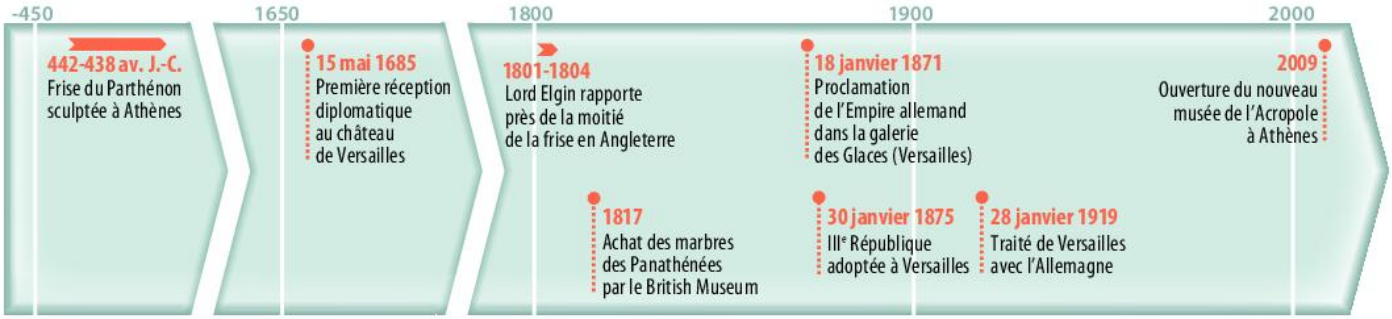

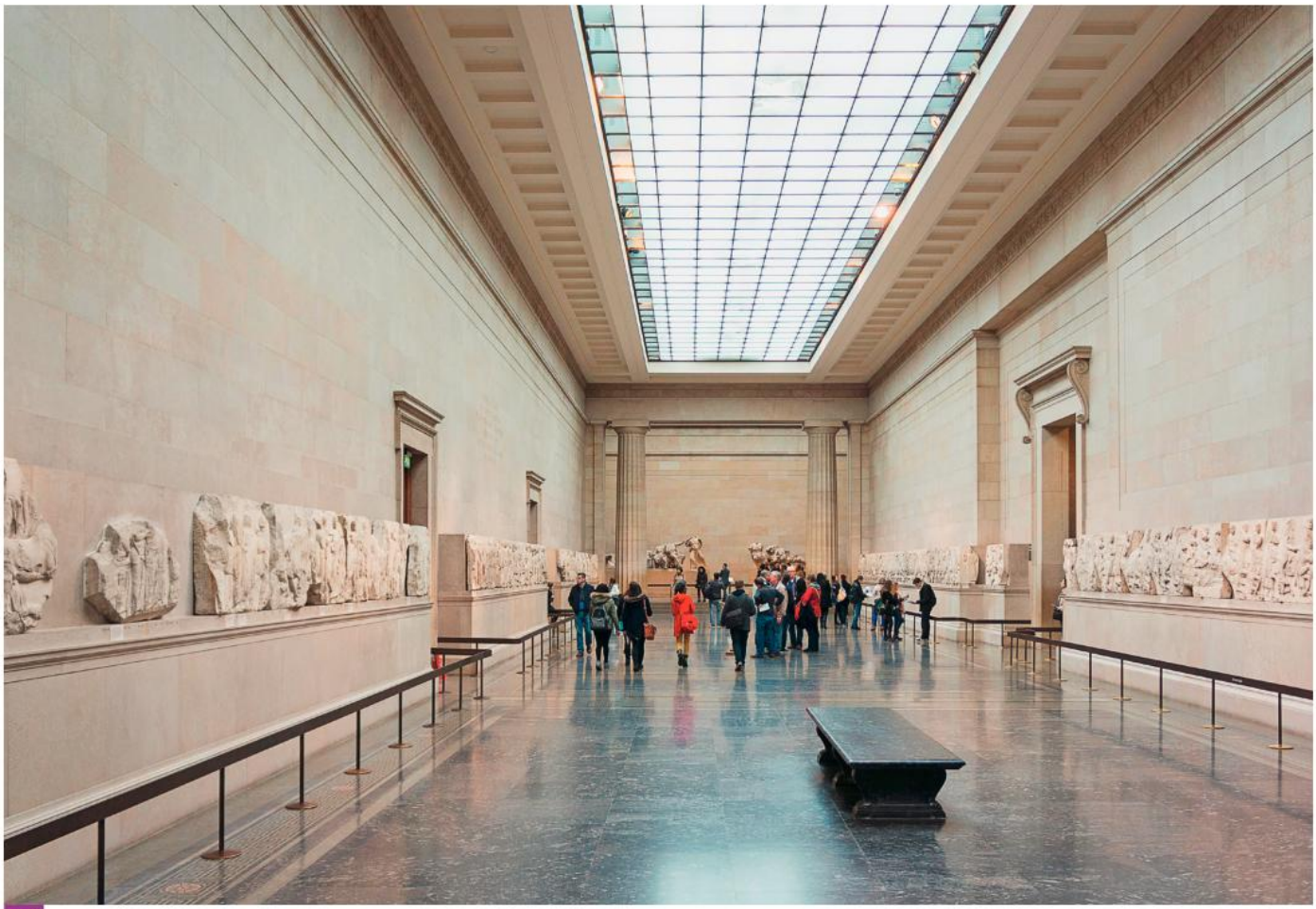

2 La frise du Parthénon exposée au British Museum

Le musée londonien, qui accueille 6 millions de visiteurs par an, permet aux touristes, aux scolaires et aux amateurs d'art de profiter d'une muséographie pensée pour l'accueil d'une grande partie de la célèbre frise. Le gouvernement grec voudrait récupérer tous ces fragments pour les exposer à Athènes.

Vidéo : « Athènes et Londres se disputent la frise du Parthénon »

Un reportage sur l'histoire de la frise du Parthénon et les revendications du gouvernement grec. (Journal télévisé, France 2, 5 juillet 2008, durée : 3'06)

Vidéo

QUESTIONS

1. Émettez des hypothèses pour expliquer pourquoi la réunion du Congrès se fait à Versailles. (doc. 1)
2. En analysant la photographie, expliquez comment les fragments de la frise sont présentés aux touristes dans ce musée. (doc. 2)
3. Comment ces deux exemples permettent-ils de montrer les liens qui unissent le patrimoine et la politique ? (doc. 1 et 2)

JALON Réaménager la mémoire, les usages de Versailles de l'Empire à nos jours

ÉTUDE ORAL

Versailles, un haut lieu de la diplomatie française et de la vie politique

Dès la mise en chantier du grand Versailles voulu par Louis XIV, le château a pour vocation de promouvoir la France aux yeux du monde. C'est à Versailles que sont reçus, avec tous les honneurs, les plus grands chefs d'État et que la diplomatie mondiale prend parfois ses quartiers. C'est enfin Versailles qui représente le mieux le rayonnement de la France à l'étranger.

Pourquoi le château de Versailles continue-t-il à être un haut de lieu de la politique française depuis le XIXe siècle ?

1 Le second Empire allemand est proclamé dans la galerie des Glaces (18 janvier 1871)

Anton von Werner, *La Proclamation de l'empire allemand*, huile sur toile, 1885, musée Bismarck, Friedrichsruh.

Suite à la défaite française et à la capture de Napoléon III à Sedan, le 2 septembre 1870, le roi de Prusse victorieux est proclamé empereur d'Allemagne à Versailles. L'objectif affiché est clair : humilier la France et renforcer la grandeur de l'Allemagne unifiée. Bismarck a réussi à réunir l'ensemble des États allemands sous le commandement prussien grâce à cette victoire sur la France.

2 L'ANALYSE DE L'HISTORIEN — Versailles, un haut lieu de la vie politique française

À l'issue des tragédies de 1870-1871, Versailles retrouve dans la fièvre sa vocation de siège du gouvernement[1]. L'installation de la République est marquée par la construction en 1875, au centre de l'aile du Midi, d'une salle pour accueillir la Chambre[2]. Dans ce retour du palais à sa fonction initiale de siège du pouvoir, on distingue mal ce qui ressortit de la simple opportunité d'un réemploi (il faut disposer, près de la capitale, d'espaces suffisamment vastes et majestueux pour la bonne marche des institutions) et ce qui relève de la volonté de donner un lieu de mémoire au nouveau pouvoir. […] L'État-nation issu de 1789 s'est donc installé à Versailles, et l'identification du pays au château royal se trouve confirmée lors des conflits avec l'Allemagne. La proclamation de l'Empire allemand le 18 janvier 1871 est un affront au palais louis-quatorzien ; il sera vengé en 1919 par la signature du traité de paix dans la galerie des Glaces, épisode lui-même effacé en 1940 avec la visite éclair de Hitler victorieux dans un château démeublé. La Ve République garde la disposition de Versailles pour les éventuelles tenues du Congrès, les visites d'hôtes illustres, les entretiens présidentiels les plus prestigieux… De la commémoration du centenaire des États généraux en mai 1889 à la célébration médiatique et planétaire du sommet des « pays les plus industrialisés »[3] en 1982, le château a ainsi régulièrement servi de cadre aux grandes fêtes officielles. Mais cet usage paraît toujours usurper peu ou prou[4] la légitimité ancienne du bon plaisir royal et, plus fondamentalement sans doute, réunir à tort deux images soigneusement séparées par les représentations collectives : celle du Versailles royal, ancien et prestigieux, et celle du palais de la République, fonctionnel et prosaïque, dont les ors ne sont que tolérés par des citoyens fiers de leurs élus, mais aussi contribuables soucieux de l'emploi de leurs deniers.

Dominique Poulot, « Versailles, lieu de mémoires », *Les Collections de l'Histoire*, juillet 1998.

1. Le 2 septembre 1870, dans le cadre de la guerre contre la Prusse, Napoléon III a abdiqué. Le 4 septembre, la IIIe République a été proclamée, mais de mars à mai 1871, Paris est secouée par la Commune insurrectionnelle.
2. Chambre des députés, nom porté par l'assemblée législative élue au suffrage universel.
3. Aussi appelé G7. 4. Plus ou moins.

3 Le traité de Versailles conclut la Première Guerre mondiale (1919)

Georges Clemenceau signant le traité de Versailles le 28 juin 1919 dans la galerie des Glaces. L'Allemagne doit rétrocéder à la France l'Alsace et la Moselle qu'elle occupait depuis 1871. Elle perd en tout 15 % de son territoire, cède toutes ses colonies et doit payer de lourdes réparations de guerre. La signature se fait en présence du président américain Wilson, du Premier ministre britannique Lloyd George et du président du Conseil des ministres italien Orlando. L'Allemagne est représentée par son ministre des Affaires étrangères, Müller, et par le ministre des Transports, Bell.

Versailles LE CONGRÈS DU PARLEMENT

C'est quoi ?
Réunion des **2 chambres** (Assemblée nationale + Sénat)

Où ?
Dans la salle du Congrès du **château de Versailles**
Président du Congrès : le président de l'Assemblée nationale

Pourquoi ?
Voter une révision de la constitution ou approuver l'adhésion d'un pays à l'UE, ou auditionner une déclaration du président de la République (depuis 2008)

SOUS LA Ve RÉPUBLIQUE

5 Le Congrès de Versailles sous la Ve République

4 Emmanuel Macron et la réunion du Congrès à Versailles

Emmanuel Macron a décidé de transformer en rendez-vous annuel une disposition offerte par la réforme constitutionnelle de juillet 2008. Votée lors du mandat de Nicolas Sarkozy, la réforme prévoit notamment que le président de la République peut s'adresser directement aux parlementaires. Emmanuel Macron s'inscrit ainsi dans les pas de son prédécesseur, dont la réforme constitutionnelle de 2008 s'inscrivait déjà dans une volonté de « rénovation des pratiques des institutions de la République ». […] Emmanuel Macron a rapidement annoncé une rupture avec ses prédécesseurs qui ont respecté jusqu'ici une certaine parcimonie dans leur recours au Congrès à Versailles. Dès juillet 2017, le président s'exprime devant les parlementaires dans l'aile du Midi du château de Versailles pour « dresser un bilan et tracer des perspectives générales pour le pays ». Après le rendez-vous de l'été 2018, il est prévu de réunir de nouveau le Congrès, mais cette fois dans le cadre d'une révision de la Constitution.

Pour le chantre du « Nouveau Monde »[1], Versailles n'est pas qu'un symbole du fonctionnement des institutions démocratiques de la France. Le président se sert du lieu pour rayonner à l'international. […] Les critiques qui visent les dérives monarchiques de l'utilisation par le président du château de Versailles oublient que le lieu est aussi un symbole du pouvoir républicain. L'utilisation protocolaire du lieu par le président Macron n'est pas une nouveauté. « De Gaulle et ses successeurs immédiats, Pompidou et Giscard, ont énormément utilisé le château de Versailles pour des fonctions de représentations et de communication politique nationale ou internationale » (Fabien Opperman, historien et auteur du livre *Le Versailles des présidents*).

Abdelhak El Idrissi, « Congrès à Versailles : "La République est chez elle" », France Culture, 9 juillet 2018.

1. Expression désignant la volonté de rompre avec les pratiques des générations précédentes.

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ▪ Préparer un oral **ORAL**

Présentez à l'oral un exposé d'une dizaine de minutes répondant à la problématique :
Comment le château de Versailles, chef-d'œuvre du patrimoine français, est-il utilisé comme une seconde capitale par les hommes politiques ?

Dans votre présentation orale, pensez à illustrer votre propos par des images projetées, voire des extraits vidéos.

Aide Pensez à aborder les points suivants :
1. Montrez que le château est utilisé en temps de guerre à des fins diplomatiques (doc. 1, 2 et 3)
2. Pourquoi les hommes politiques français utilisent-ils le château de Versailles ? (doc. 2, 4 et 5)
3. Quel paradoxe certains commentateurs voient-ils dans le fait d'utiliser Versailles comme symbole du pouvoir français ? (doc. 2 et 5)

ÉTUDE

Versailles, une vitrine de la France

Le château de Versailles est d'abord un lieu politique incontournable, utilisé par les rois et les présidents pour développer le prestige de la France et marquer les esprits des invités prestigieux. Mais c'est aussi aujourd'hui un patrimoine largement mis en valeur à des fins touristiques, la renommée du château dépassant les frontières de la France et de l'Europe.

Comment le château de Versailles est-il un symbole de la France dans le monde ?

1 Une destination privilégiée des touristes

Pour la première fois, le château de Versailles a dépassé les 8 millions de visiteurs en 2018, dont 80 % de touristes étrangers. C'est le troisième site le plus visité de France.

Pays d'origine	Nombre de touristes
France	1 274 000
États-Unis	925 000
Chine et Taïwan	613 000
Italie	276 000
Brésil	221 000
Japon	214 000
Corée du Sud	208 000

2 Des touristes venus du monde entier

Source : rapport d'activité du château de Versailles, 2018.

3 Un patrimoine historique qui profite du mécénat des entreprises

Nous célébrons en effet ce soir bien plus qu'un partenariat, aussi exemplaire et innovant soit-il. Bien plus qu'une opération de mécénat, même si elle est exceptionnelle par son ampleur. Nous célébrons une véritable aventure humaine, née autour de l'un des joyaux de Versailles.

Le groupe Vinci ne s'est pas en effet contenté de financer l'entière restauration de la galerie des Glaces, il a également offert son expertise dans la conduite de projet, et la compétence de ses entreprises spécialisées dans le patrimoine [...]. Hymne à la toute-puissance et à la gloire de Louis XIV, la galerie des Glaces était aussi une démonstration éclatante de la virtuosité des artistes et des artisans français. Où que nos regards se tournent, nous pouvons lire tout le génie du Grand Siècle [...].

La renaissance de la galerie était un défi à la mesure de celui qui inspira sa création. Rendre, près de trois siècles et demi plus tard, à ce chef-d'œuvre son éclat et sa splendeur d'origine, retrouver, sous les usures du temps et les restaurations successives, ce chapitre de l'histoire de France, tel que Louis XIV souhaita l'écrire, tel que Jules Hardouin-Mansart l'orchestra, et tel que Charles Le Brun l'immortalisa, nécessitait la mobilisation de toutes les compétences, de toutes les énergies et de tous les talents.

Extraits du discours prononcé par la ministre de la Culture, Christine Albanel, le 25 juin 2007 à Versailles pour l'inauguration de la galerie des Glaces restaurée entièrement par le groupe français Vinci.

Vocabulaire

- **Galerie des Glaces :** conçue et réalisée à Versailles par l'architecte Jules Hardouin-Mansart de 1678 à 1684, longue de 73 m et large de 13 m, elle compte 357 glaces, un record absolu pour l'époque. Elle est aujourd'hui l'emblème du château de Versailles.
- **Mécénat :** action de protection et de promotion des arts par un particulier ou une entreprise. Pour le ministère de la Culture, depuis 1989, il s'agit du soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

4 La marque Dior, mécène de Versailles

Dès 2013, la présidente de l'établissement, Catherine Pégard, a personnellement demandé l'aide de Bernard Arnault et de Sidney Toledano, l'ancien P-DG de Dior, pour contribuer à la rénovation du Hameau de la Reine, ce paradis bucolique créé de toutes pièces pour Marie-Antoinette entre 1783 et 1787. La marque, dont le fondateur vouait un culte au style néo-Louis XIV et qui, en 2007, a fêté ses 60 ans dans l'Orangerie, a investi quelque 5,5 millions d'euros pour redonner à ce village d'opérette son lustre d'antan. Et permettre au public de visiter, pour la première fois depuis deux siècles, cette reproduction grandeur nature d'un petit village normand. Plus récemment, Christian Dior a de nouveau mis la main à la poche pour réhabiliter la Maison de la Reine, cette chaumière installée au centre du Hameau, qui servait de lieu de réception à la souveraine.

C'est aussi tout naturellement que Christian Dior met à profit le château et ses jardins comme cadres pour ses campagnes publicitaires, comme la série Secret Garden, tournée depuis 2012 au domaine, ou le célèbre spot mettant en scène l'actrice américaine Charlize Theron dans la galerie des Glaces […]. Décidément, « le château de Versailles, icône du luxe et de l'art de vivre à la française, est un lieu Dior par excellence ».

« Le château de Versailles, l'écrin favori des marques de luxe », *Les Carnets du luxe*, 3 avril 2019.

5 Versailles, lieu de tournage

Le cadre du château et du domaine de Versailles est idéal pour les prises de vues et les documentaires, les longs et courts métrages et les fictions pour la télévision.

Des tournages très nombreux

2018	250 autorisations accordées, dont : – un documentaire sur Marie-Antoinette, réalisé par ZED pour Arte : 2 ans de tournage, 50 jours sur le domaine – un documentaire sur l'histoire de la construction du château, de Gédéon Programmes, 20 jours de tournage
2017	317 autorisations accordées, dont : – un documentaire de France 3 pour *Des Racines et des ailes*, « Rois et bâtisseurs depuis Versailles » : tournage mars-août – un documentaire de Fabrice d'Alemeida pour RMC Découverte, « Les châteaux font de la résistance » : tournage mars-mai 2017 – un documentaire pour *Reportages*, sur TF1, « Quatre saisons au château de Versailles »
2016	169 autorisations

Quelques célèbres films tournés sur place

2005	Le film *Marie-Antoinette*, de Sofia Coppola
1995	Le film *Ridicule*, de Patrice Leconte
1982	Le film *Danton*, d'Andrzej Wajda
1953	Le film *Si Versailles m'était conté*, de Sacha Guitry

Source : site du château de Versailles.

6 La marque Versailles : le luxe à la française

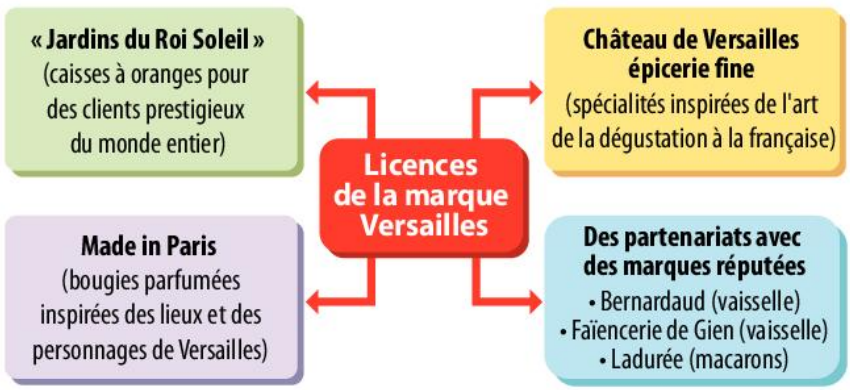

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général du (ou des) document(s)

1. Émettez des hypothèses : quelle place le château de Versailles occupe-t-il dans l'imaginaire des touristes étrangers ? (doc. 1 et 2)
2. Pour quelles raisons les entreprises investissent-elles dans le château de Versailles ? (doc. 3 et 4)
3. Pourquoi le château a-t-il besoin des entreprises pour maintenir son statut de vitrine de la France et de haut lieu touristique ? (doc. 4, 5 et 6)
4. Comment l'image de Versailles est-elle utilisée par la marque « château de Versailles » pour augmenter ses revenus ? (doc. 5 et 6)

Vers le bac - Dissertation

■ Organiser des connaissances de manière à traiter le sujet

Montrez comment le château de Versailles, haut lieu de la politique française depuis sa création, est encore aujourd'hui une vitrine de la France.

Aide Pensez à aborder les aspects économiques, politiques et culturels de la question.

ÉTUDE ORAL

Les Panathénées, un patrimoine universel

C'est en profitant de l'alliance entre l'Empire ottoman et l'Angleterre que lord Elgin, ambassadeur britannique, récupère des pièces de l'Acropole. Il emporte en Angleterre 60 % de la frise du Parthénon (ou frise des Panathénées) entre 1801 et 1804. En 1817, elle est achetée par le British Museum, qui refuse encore à ce jour de les restituer à la Grèce malgré ses demandes répétées.

Pourquoi depuis le XIXe siècle la frise du Parthénon est-elle considérée comme un patrimoine universel ?

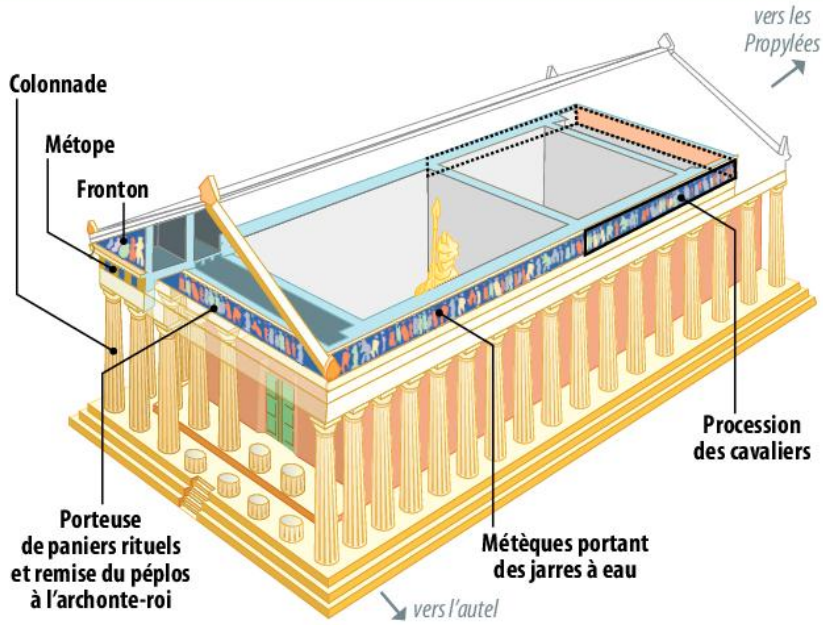

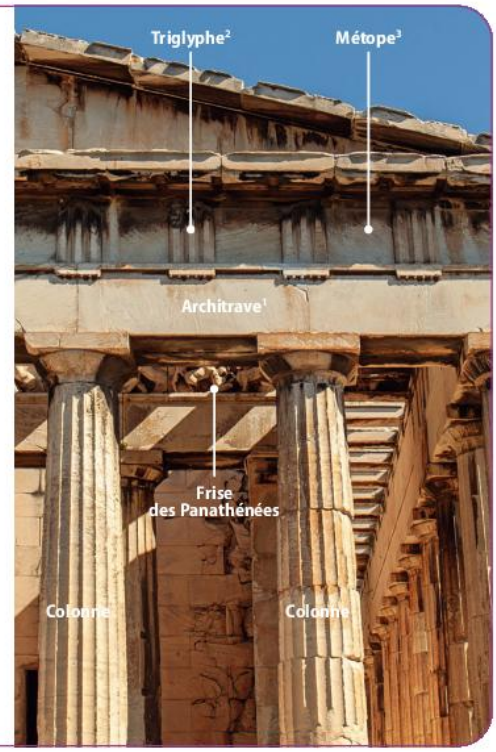

1. Partie située entre le chapiteau de la colonne et la corniche.
2. Ornement de la frise qui sépare les métopes. Il est composé de cannelures verticales.
3. Panneau architectural de forme rectangulaire décoré de motifs et placé sur une frise.

1 La frise du Parthénon au Ve siècle av. J.-C., un décor central du temple

Vocabulaire

- **Panathénées :** frise réalisée sous la direction de Phidias entre 447 et 432 av. J.-C. et placée à l'intérieur du temple du Parthénon, sur l'Acropole d'Athènes. Longue de 160 m, elle comportait 245 animaux et 378 figures humaines. Elle célèbre la fête des Grandes Panathénées, fête civique et religieuse en l'honneur de la déesse Athéna.
- **Philhellénisme :** attachement à l'indépendance nationale de la Grèce au XIXe siècle face à l'Empire ottoman et, plus généralement, à la culture et au passé grecs.

2 Un philhellénisme très développé au XIXe siècle en Europe

*Dans cet extrait d'*Itinéraire de Paris à Jérusalem, *paru en 1811, François-René de Chateaubriand raconte son « rêve athénien ».*

Je me figurais qu'on m'avait donné l'Attique en souveraineté. Je faisais publier dans toute l'Europe que quiconque était fatigué des révolutions et désirait trouver la paix vînt se consoler sur les ruines d'Athènes, où je promettais repos et sûreté ; j'ouvrais des chemins, je bâtissais des auberges, je préparais toutes sortes de commodités pour les voyageurs ; j'achetais un port sur le golfe de Lépante, afin de rendre la traversée d'Otrante à Athènes plus courte et plus facile. On sent bien que je ne négligeais pas les monuments : les chefs-d'œuvre de la citadelle étaient relevés sur leurs plans et d'après leurs ruines ; la ville, entourée de bons murs, était à l'abri du pillage des Turcs. Je fondais une université, où les enfants de toute l'Europe venaient apprendre le grec littéral et le grec vulgaire. J'invitais les Hydriottes à s'établir au Pyrée, et j'avais une marine. Les montagnes nues se couvraient de pins pour redonner des eaux à mes fleuves ; j'encourageais l'agriculture ; une foule de Suisses et d'Allemands se mêlait à mes Albanais ; chaque jour on faisait de nouvelles découvertes, et Athènes sortait du tombeau.

François-René de Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris*, Bernardin-Béchet, Paris, 1867.

3 Le départ de la frise du Parthénon (1801-1804) raconté par la ministre grecque de la Culture

Nous sommes à la fin du XVIIIe siècle. Le révérend Hunt[1] va à Constantinople voir Lord Elgin[2]. Il demande que les documents mentionnent le fait que les artistes – notez bien le mot – sont au service de l'ambassadeur extraordinaire de Grande-Bretagne. Elgin va voir le sultan, il obtient son firman[3]. Sitôt le firman transmis à Athènes, une attaque en règle, fiévreuse, terrifiante, est menée contre un édifice que, jusqu'à nos jours, beaucoup considèrent comme le plus pur, le plus beau de la création humaine. Lorsqu'on s'attaqua au portique des Caryatides de l'Erechteion[4], la fièvre monta tellement que le révérend Hunt émit l'idée que la totalité de l'édifice pourrait être emportée si seulement on pouvait dépêcher pour le prendre un gros navire de guerre britannique.

Raconter toutes ces horreurs demanderait beaucoup de temps et beaucoup de maîtrise de soi. Les mots « pillage », « dilapidation », « dévastation impudente », « écrasement et ruine lamentables » ne sont pas de moi maintenant. Ils ont été prononcés par les contemporains d'Elgin.

Discours de Melina Mercouri[5], ministre de la Culture en Grèce à l'Oxford Union, 1986.

1. Prêtre anglican, membre de l'ambassade de Lord Elgin.
2. Ambassadeur britannique à Constantinople.
3. Décret impérial ottoman.
4. Galerie couverte de statues de femmes, dans un temple de l'Acropole.
5. Actrice exilée en France après le coup d'État des colonels en Grèce, elle est devenue le symbole de la résistance à la dictature. Avec le retour de la démocratie, elle se lance en politique et devient ministre de la Culture de 1981 à 1989, puis de 1993 jusqu'à sa mort en 1994.

5 La muséographie du British Museum au service de la culture grecque

Le musée de Londres a travaillé avec sérieux et rigueur afin de créer un écrin spécifique pour la frise des Panathénées. Il considère aujourd'hui comme un acte créatif cette muséographie, faisant ainsi des Panathénées une pièce maîtresse du musée et une création artistique britannique. Plus de la moitié de la frise se trouve aujourd'hui conservée à Londres.

Dans le cadre de cette collection incomparable, les sculptures du Parthénon constituent une représentation importante de la culture de l'Athènes antique. Des millions de visiteurs du monde entier admirent chaque année la beauté des sculptures – gratuitement. Ils comprennent également comment la Grèce antique a influencé et a été influencée par les autres civilisations rencontrées.

Le musée de l'Acropole permet d'apprécier les sculptures du Parthénon à Athènes dans le contexte de l'histoire grecque et athénienne antique. Cette exposition ne modifie pas l'opinion des administrateurs du British Museum selon laquelle les sculptures font partie du patrimoine commun de tous et transcendent les frontières culturelles. Les administrateurs restent convaincus que l'emplacement actuel des sculptures du Parthénon permet de raconter des histoires différentes et complémentaires sur les sculptures survivantes, soulignant leur importance pour la culture mondiale et affirmant l'héritage universel de la Grèce antique.

Site du British Museum, consulté le 9 octobre 2019.

4 La frise au British Museum : une muséographie étudiée.

Aujourd'hui, un peu plus de la moitié de la frise se trouve à Londres. Le British Museum s'appuie sur l'ancienneté de la présence de la frise et sur sa mise en scène vue comme une création artistique pour justifier le fait de la garder au Royaume-Uni.

ACTIVITÉ **OBJECTIF**
▪ Préparer un oral **ORAL**

Racontez sous la forme d'un exposé d'une dizaine de minutes comment la plus grande partie de la frise du Parthénon a pu se retrouver au British Museum depuis plus de 200 ans et peut représenter aujourd'hui un exemple de patrimoine universel convoité. Vous devez prendre parti, vous engager, dans le sens des Grecs ou des Britanniques.

Aide

1. Qu'est-ce que la frise du Parthénon ? (doc. 1)
2. Comment les fragments sont-ils arrivés en Angleterre ? (doc. 3 et 4)
3. De quelle manière le British Museum justifie-t-il le fait qu'il les conserve encore de nos jours ? (doc. 5)
4. Ces pièces ont-elles été légalement acquises par le musée britannique ? (doc. 3 et 4)
5. Comment l'hellénisme se manifeste-t-il au XIXe siècle dans toute l'Europe ? (doc. 2)
6. D'après les arguments avancés, les Panathénées font-elles, d'après vous, partie d'un patrimoine universel ou d'un patrimoine culturel grec ? (doc. 3 à 5)

JALON

Conflits de patrimoine, la frise du Parthénon depuis le XIXe siècle

ÉTUDE ORAL

Faire revenir les Panathénées à Athènes

Le départ de plus de la moitié de la frise du Parthénon en Angleterre est vu par les Grecs comme un pillage en règle. Dès l'indépendance de la Grèce obtenue en 1830, des voix s'élèvent pour obtenir le retour des fragments de la frise. L'ouverture du nouveau musée de l'Acropole en 2009 offre un magnifique écrin aux Panathénées. Mais celles-ci sont toujours au Royaume-Uni...

Comment les Grecs se mobilisent-ils pour obtenir le retour à Athènes de la frise du Parthénon ?

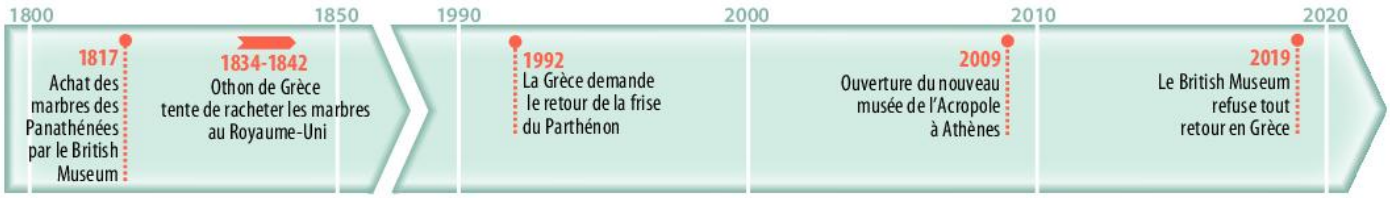

1 Les Panathénées doivent être conservées sur l'Acropole

Conçu par l'architecte franco-suisse Bernard Tschumi, ce musée tout en transparence et lumière naturelle avec une vue sur le Parthénon, se veut avant tout un renouvellement de « l'appel » pour le retour d'une grande partie des fameuses frises du Parthénon, exposées à Londres.

« En ce jour important pour ce site historique nous appelons tous ceux dans le monde entier qui croient aux valeurs et aux idées nées sur les versants de l'Acropole à se joindre à la quête pour le rapatriement des marbres du Parthénon », a déclaré le ministre grec de la Culture, Antonis Samaras, en présentant vendredi le musée aux médias étrangers.

Construit sur trois niveaux et d'une superficie de 14 000 m² de salles où sont exposés des sculptures et vestiges de l'Acropole, le musée met en vedette la salle dite « du Parthénon », située au dernier niveau.

Dans cette pièce avec vue panoramique sur Athènes et l'Acropole, la frise orientale du temple a été reconstituée grâce à une quarantaine de plaques conservées à Athènes et à des copies des 56 autres se trouvant au British Museum.

Le visiteur « aura pour la première fois une vision de l'ensemble de l'œuvre dispersée entre Londres et Athènes », a noté le président du musée et professeur d'archéologie Dimitrios Pandermalis [...]. « L'enlèvement de ces sculptures n'est pas seulement une injustice pour les Grecs mais pour tout le monde, même pour les Britanniques, car cette œuvre a été conçue comme une continuité, quelque chose qui ne peut pas se réaliser alors que la moitié reste en otage au British Museum », affirme M. Samaras.

Un appel international pour « le retour des marbres à l'occasion des Jeux olympiques de 2012 » à Londres, lancé vendredi à Athènes par l'Association pour le regroupement des sculptures du Parthénon (IARPS) représentant 17 pays dans le monde, est venu renforcer les aspirations grecques.

Hélène Colliopoulou [journaliste à Athènes pour l'AFP], « Inauguration du nouveau musée de l'Acropole », *la Presse.ca*, 20 juin 2009.

2 Un nouvel écrin : la salle des Panathénées dans le nouveau musée de l'Acropole (2009)

Il s'agit ici de 160 m de frise (plaques originales ou moulages) reproduisant à l'identique les proportions du Parthénon.

3 AVIS DU SPÉCIALISTE EN DROIT INTERNATIONAL — Des arguments pour le retour des fragments de la frise

Les marbres du Parthénon, par exemple, restent attachés à perpétuelle demeure[1] au temps et à l'espace, géographique et intellectuel, grecs : ils semblent ainsi disposer d'un intérêt culturel majeur (notion plus subjective qu'objective) justifiant leur retour, ceci avant même la justification d'une atteinte purement esthétique à l'intégrité de l'ensemble. Et pour cause, en dépit des efforts muséographiques déployés par le British Museum de Londres pour les mettre en valeur, un sentiment d'incongruité envahit le visiteur des salles qui leur sont consacrées. Malgré une scénographie relativement réussie, un réel effort d'abstraction est exigé du visiteur pour reconstituer une harmonie d'ensemble. […] N'importe quelle muséographie, aussi réussie soit-elle, ne parviendra donc pas à justifier un emplacement ailleurs que près du Parthénon, lieu de mémoire universel, attachant frises, métopes et autres sculptures à un espace spécifique, spatial et temporel. L'attraction culturelle vers Athènes est à tous égards, sauf juridique, plus forte que la muséographie du British Museum et de l'assimilation psychologique anglophone. Le cas des marbres du Parthénon semble réunir à lui seul les motifs justifiants d'accorder aux objets en exil ce statut culturel qui leur fait défaut pour assurer la restitution.

Xavier Perrot, *La Restitution internationale des biens culturels aux XIXe et XXe siècles*, vol. 1 [thèse de doctorat], Pascal Texier (dir.), université de Limoges, 2005, p. 340-341.

1. définitivement, pour toujours. Désigne ici un bien non susceptible d'être déplacé.

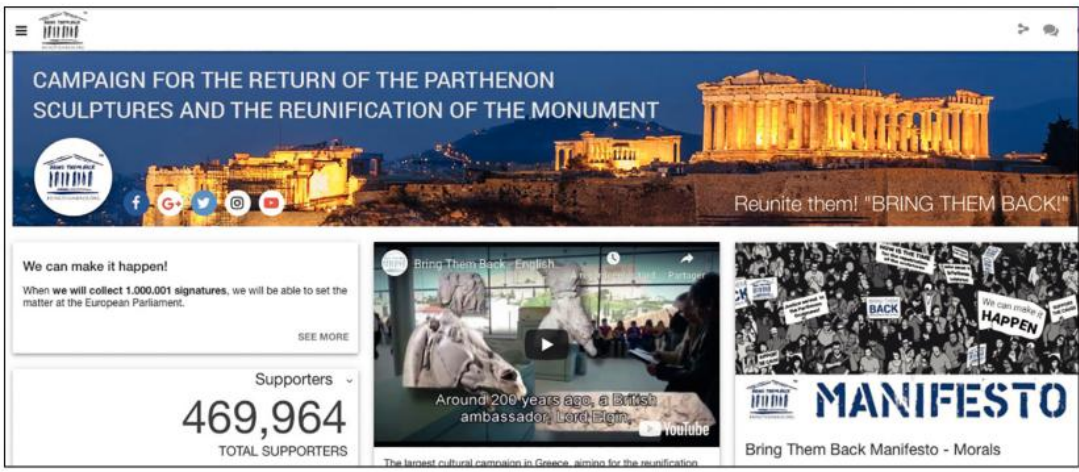

4 Une campagne internationale pour le retour de la frise en Grèce

Source : Site Internet de la campagne « Bring them back ».

Près de 470 000 personnes ont signé cette pétition en ligne au 14 mars 2020. L'objectif est d'en avoir le plus possible pour faire pression sur le Parlement européen.

5 Le Vatican et l'Italie ont rendu des fragments des Panathénées

Le musée du Vatican a restitué mercredi 5 novembre à la Grèce un fragment provenant de la frise nord du Parthénon et réclamé par Athènes depuis 18 ans, a indiqué le ministre grec de la Culture, Michalis Liapis. Officiellement « prêtée » sans date de restitution et sans contrepartie, la pièce de marbre, de 24 cm de haut sur 25 cm de large, représente la tête d'un jeune homme participant à la procession des Panathénées, fêtée pendant l'Antiquité à Athènes en l'honneur de la déesse Athéna. « Cette restitution est un exemple à imiter en vue de restituer un jour intégralement et définitivement les frises du Parthénon », a souligné M. Liapis. Le ministre faisait allusion à la campagne lancée par la Grèce en 1982 pour la restitution de ces frises célèbres, détenues en partie par le British Museum. Cette campagne n'a toutefois eu aucun résultat jusqu'ici.

Détaché pendant le siège vénitien de l'Acropole en 1687, ce fragment avait été acquis au début du XIXe siècle par un consul britannique en Sicile, avant d'être offert au Vatican par sa femme en 1804.

Fin septembre, l'Italie avait rendu à la Grèce un autre fragment de la frise du Parthénon, détenu par le musée de Palerme. De 35 cm de haut sur 34 cm de large, ce fragment représente le pied de la déesse antique Artémis et provient d'une partie de la frise orientale où figurent les douze dieux antiques de l'Olympe.

« Le Vatican rend à la Grèce un fragment du Parthénon », *La Croix*, 5 novembre 2008.

QUESTIONS

■ Sélectionner des informations, les hiérarchiser, les expliciter

1. Quels arguments sont avancés par le directeur du nouveau musée de l'Acropole pour récupérer la frise du Parthénon ? (doc. 1 et 2)
2. Quel point de vue est défendu par l'auteur du droit ? (doc. 3)
3. Qu'en pense l'opinion publique ? (doc. 4)
4. Pourquoi certains musées ont-ils rendu des fragments de la frise ? (doc. 5)

Vers le bac – Étude critique de document

■ Sélectionner des informations, les hiérarchiser, les expliciter

Après avoir présenté les arguments utilisés par l'auteur dans le doc. 3 pour justifier le retour de la frise à Athènes, nuancez ses propos au regard des arguments apportés par les Britanniques.

Pour aller plus loin — ORAL

Organisez un débat autour de la question : **À qui appartient le patrimoine mondial ?**

Aide **1.** Centrez-vous sur le cas des Panathénées avant d'élargir sur d'autres sujets : où doit-on conserver ces frises et pour quelles raisons ?
2. Pensez au sens moral, à l'intérêt historique et l'importance touristique du patrimoine.

LEÇON 1

Les usages sociaux du patrimoine

Comment les hommes choisissent-ils les traces de leur passé qui leur semblent essentielles à transmettre et pourquoi les protègent-ils ?

1 Le carnaval de Rio (du 21 au 26 février 2020)

A Une volonté de la société de protéger le patrimoine

Le patrimoine doit d'abord être protégé pour assurer la pérennité des pratiques ou des traces du passé. Si on n'y prend pas garde, des monuments, des objets anciens sont victimes peu à peu de l'usure du temps et se dégradent irrémédiablement. Les hommes héritent d'un passé qu'ils veulent transmettre aux générations futures pour qu'elles puissent à leur tour l'étudier et l'enrichir de leur analyse. C'est aussi vrai pour les coutumes transmises oralement qui peuvent avoir du mal à se perpétuer. Les fêtes locales sont très prisées car elles permettent de raffermir des identités collectives : c'est le cas notamment de l'*Oktoberfest* de Munich (la fête de la bière), créée en 1810, qui attire près de 7 millions de visiteurs chaque année.

On essaie d'attirer les touristes du monde entier, car le tourisme est une activité économique majeure pour de nombreux pays et de nombreuses régions. Les recettes touristiques de l'Égypte, basées sur le patrimoine hérité des pharaons, ont progressé de près de 30 % sur un an en 2019 et font ainsi vivre de très nombreux Égyptiens. Le tourisme est une des principales activités économique à Venise, à Angkor ou dans des villes historiques importantes comme Delphes, Épidaure, Arles, Barcelone ou Istanbul. Le patrimoine sert aussi de vitrine offerte aux yeux des touristes. Chaque ville, chaque pays met en avant un monument, un lieu, comme emblème, comme signe de reconnaissance. On associe ainsi Moscou à la place Rouge et au Kremlin, Athènes au Parthénon et à la frise des Panathénées, San Francisco au Golden Gate Bridge.

JALON p. 264-267

Le patrimoine concerne ainsi des champs très différents, des biens matériels au patrimoine immatériel, qui regroupe l'ensemble des pratiques caractérisant un groupe social ou une région : danses traditionnelles, fêtes locales ou rituelles. À Versailles, le spectacle des Grandes Eaux rappelle la magnificence de la cour du Roi Soleil. Le 1er mai à Athènes, la fête de Protomagia célèbre le printemps, la victoire sur l'hiver, depuis l'Antiquité. Certaines traditions orales sont désormais codifiées, ce qui peut transformer certains usages (danse traditionnelle, recette de cuisine…). Ainsi, certaines danses se transmettent aujourd'hui non par la tradition mais par l'enseignement lors de stages ou d'ateliers de pratiques.

JALON p. 260-263

B Une protection du patrimoine récente

C'est à partir du XVIe siècle que la notion de préservation du patrimoine est réellement perçue comme fondamentale. Dans le contexte de la Renaissance, il s'agit de sauver de la destruction des monuments antiques afin de s'en servir de base pour un renouveau artistique. Mais protéger ne signifie pas toujours respecter l'intégrité des bâtiments : ainsi, à Rome, les papes du XVIe siècle modifient les édifices antiques pour les christianiser : la colonne Trajane est, par exemple, surmontée d'une statue de saint Pierre. Encore aujourd'hui, on réhabilite de nombreux bâtiments sans les restaurer totalement : certains gardent leur apparence, mais changent ainsi de destination pour leur donner une seconde vie. Ce fut le cas de La Sucrière à Lyon, ancienne usine et entrepôt de sucre construit dans les années 1930 et devenue aujourd'hui un lieu d'expositions et d'événements artistiques. Protéger le patrimoine ne signifie pas le figer pour l'éternité.

Pour protéger le patrimoine, la France a agi très tôt. Dès 1790, instruction est donnée aux départements et à la mairie de Paris de dresser la liste et de veiller à

Vocabulaire

- **Monument :** édifice choisi par une société pour constituer son patrimoine. Souvent ancien, il est perçu comme le témoin majeur du passé religieux, historique et politique d'une société.
- **Patrimoine immatériel :** notion apparue au début des années 1990 pour protéger les cultures traditionnelles et officialisée en 1993 par une conférence internationale de l'Unesco. Le concept de patrimoine oral de l'humanité a été défini en 1997 à Marrakech. La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a été adoptée par l'Unesco en 2003.
- **Traces du passé :** il s'agit de l'ensemble des vestiges laissés par les hommes, par leurs activités et leur mode de vie, dans l'espace qu'ils occupent encore ou dans un espace qu'ils ont occupé autrefois.

la conservation des monuments, des églises et maisons devenus biens communaux. Le terme de « classement » pour les monuments apparaît en 1837, et la première liste des monuments classés est publiée en 1840 par Prosper Mérimée. La loi de 1913 sur les monuments historiques est toujours la base de la protection et de la sauvegarde des biens patrimoniaux en France. En 1962, la loi Malraux permet le classement et la protection de secteurs urbains sauvegardés : la première ville concernée fut Sarlat, en Dordogne. Cela concerne aujourd'hui aussi bien la cité de Briançon et ses fortifications Vauban que les centres historiques de La Rochelle, d'Avignon ou du Vieux Lyon. Mais dès 1993, une loi protège également les paysages. Les cascades de Gimel, en Corrèze, ont été le premier site naturel protégé en France, en 1898. Rejointes depuis par les gorges de l'Ardèche, la baie du Mont-Saint-Michel, la baie de Somme ou les calanques de Marseille.

- **À l'échelle mondiale, l'Unesco protège, en 2019, 1 073 sites du patrimoine mondial, dans 167 pays.** Cela couvre des sites aussi exceptionnels que les pyramides de Gizeh, le centre historique de Macao en Chine, le Taj Mahal en Inde ou le Kremlin à Moscou. Le patrimoine mondial immatériel concerne, quant à lui, aussi bien le chant polyphonique géorgien (classé en 2008) que le reggae de Jamaïque (2018). Ces cultures sont ainsi préservées et mises à la disposition de tous.

2 **Le musée du Louvre Abu Dhabi**

Ouvert au public le 11 novembre 2017, ce musée participe au rayonnement culturel de la France grâce au partenariat signé entre les Émirats arabes unis et la France.

C De nouvelles manières de profiter du patrimoine

- **La fréquentation des musées ou monuments ne cesse d'augmenter.** Le Louvre est le plus visité (10 millions en 2018), suivi du musée national de Chine à Pékin et du British Museum de Londres. Le succès des expositions exceptionnelles ne se dément pas : celle sur Toutânkhamon à Paris (2019) a battu tous les records de fréquentation avec 1,4 million de visiteurs. Cet engouement correspond à un développement des visites individuelles grâce à une plus grande curiosité des citoyens mais aussi à la volonté des responsables de collections de créer des événements pour susciter l'intérêt d'un nombre croissant de visiteurs. De nouveaux musées apparaissent, comme le Louvre Abu Dhabi (2017), le musée national du Qatar (2019) ou les musées de la région d'Al Ula en Arabie Saoudite qui vont ouvrir à partir de 2024 : ces pays ont désormais les moyens de mettre en valeur leur patrimoine et ont compris l'intérêt pour eux de le faire.
- **De plus en plus de personnes utilisent également les outils numériques pour profiter du patrimoine mondial.** Que ce soit sur place, avec des tablettes qui permettent d'accompagner le visiteur en reconstituant l'intérieur des bâtiments, ou à domicile, avec des visites virtuelles organisées de plus en plus performantes et immersives. Aujourd'hui, le patrimoine est accessible à tous, depuis son domicile, grâce à la numérisation du patrimoine. Des sites et des œuvres qui étaient peu connus jusque-là peuvent être découverts et appréciés par les internautes. Les ouvrages et les pièces d'art peuvent être examinés dans leurs moindres détails, dévoilant ainsi la richesse exceptionnelle du patrimoine et les qualités des artistes qui les ont créées.
- **Le patrimoine s'ouvre donc à des usages variés** : l'historien étudie le patrimoine pour comprendre et expliquer le passé et les évolutions des sociétés, car il profite ainsi de sources riches et variées. L'urbaniste peut s'inspirer du travail des anciens, comme avec le plan hippodamien de l'Antiquité repris à Manhattan ou à Barcelone. Le touriste et le citoyen peuvent prendre comme patrimoine d'une époque des œuvres en fait beaucoup plus récentes : la sculpture de la louve de Rome, par exemple, ne date pas de l'Antiquité mais du XIIIe siècle. Et les contemporains peuvent critiquer fortement une nouvelle œuvre, avant de la juger, avec le temps, fondamentale et patrimoniale, comme la tour Eiffel en 1889 ou la pyramide du Louvre en 1989.

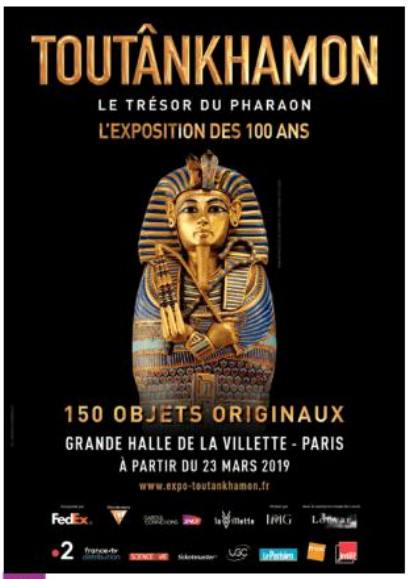

3 **L'exposition « Toutânkhamon, le trésor du pharaon » tenue à Paris (23 mars-22 septembre 2019)**

Cercueil miniature canope de Toutânkhamon.

Cette exposition a rencontré un très grand succès (plus de 1,4 million de visiteurs en France). Itinérante, l'exposition va passer par Los Angeles, Londres, Boston, Sydney, Tokyo et Osaka.

LEÇON 2 Le patrimoine, au cœur d'usages politiques

Comment le patrimoine est-il utilisé à des usages politiques très divers ?

Des statues royales d'Abomey rendues par la France au Bénin

À la suite de la demande du Bénin, le président Macron a décidé le 23 novembre 2018 de rendre 26 œuvres d'art, prises de guerre de l'armée française en 1892 et exposées au musée du quai Branly-Jacques Chirac. Le Bénin construit un musée pour pouvoir les exposer en 2021.

A Un écrin pour les grandes manifestations politiques

- **Le patrimoine peut servir à accueillir de grandes manifestations internationales, des conférences ou des sommets.** Ainsi, celui de 1989 a eu lieu dans l'Arche de la Défense, inaugurée pour l'occasion et placée sur l'axe historique qui part du Louvre et passe par la place de la Concorde pour arriver à la Défense. Et, en juin 2018, le G7 a eu lieu au Québec, au manoir Richelieu à la Malbaie.
- **En France, le château de Versailles**, construit sous Louis XIV, sert d'écrin à de nombreuses réceptions officielles. François Mitterrand invite Mikhaïl Gorbatchev en 1985 et Nicolas Sarkozy le colonel Kadhafi en 2007. Emmanuel Macron ne déroge pas à la règle, avec le président russe Vladimir Poutine (2017) et Nahurito, le prince héritier du Japon (2018).

JALON p. 260-263

- **De plus, Versailles est le lieu où se réunit le Congrès.** Ainsi, en 1993, c'est à Versailles qu'est acceptée la création de la Cour de justice de la République. C'est également à Versailles que, par deux fois, le président Macron s'est adressé à l'ensemble des parlementaires le 3 juillet 2017 et le 9 juillet 2018.

B Une arme géopolitique

- **Le patrimoine est de plus en plus source de conflits entre les pays.** Il peut s'agir de biens considérés comme volés par un autre état, comme pour la frise du Parthénon dont l'essentiel est encore aujourd'hui exposé au British Museum de Londres malgré les demandes répétées de restitution de la Grèce. En 2012, la France avait rendu une vingtaine de têtes maories à la Nouvelle-Zélande.

JALON p. 264-267

- **Des États africains réclament aussi le retour d'objets exposés dans les musées européens depuis l'époque coloniale.** Ils veulent utiliser leur patrimoine pour renforcer leur cohésion nationale et s'affirmer en tant qu'États souverains. Le Bénin vient d'obtenir de la France le retour de nombreux objets. Il s'agit donc de trouver un compromis permettant la circulation des œuvres, leur exposition sur leurs terres d'origine, leur restitution quand il s'agit d'un vol avéré ou quand un accord est trouvé entre les pays. Les débats sur la translocation patrimoniale se multiplient.

C Un moyen d'action politique

- **À l'échelle d'un pays, le patrimoine peut être utilisé pour affirmer des idées politiques.** Ainsi, à Jérusalem, le patrimoine est un moyen de soutenir des revendications concurrentes pour prouver l'ancienneté de l'implantation entre patrimoine juif et patrimoine arabo-musulman.
- **De même, des habitants vont combattre la patrimonialisation de leur ville.** En effet, la forte fréquentation touristique fragilise les œuvres anciennes et parfois le site lui-même comme à Venise. La vie quotidienne est aussi fortement perturbée par la présence des touristes comme à Barcelone ou à Florence. Certains veulent donc lutter contre la transformation de leur cité en ville-musée.
- **Au contraire, d'autres citoyens vont s'opposer à toute transformation de leur ville, voulant garder intact l'aspect qu'elle avait dans l'histoire.** Cela mène à une ville figée, incapable de se moderniser, et à la réduction du patrimoine à un usage de simple décor comme à Venise.

Vocabulaire

- Congrès : réunion de l'ensemble des parlementaires français, députés et sénateurs, placés à Versailles par ordre alphabétique et non par groupe politique, pour adopter une réforme constitutionnelle ou, depuis 2008, écouter une déclaration présidentielle.
- Cour de justice de la République : juridiction spéciale créée en 1993 permettant de juger les crimes et délits commis dans l'exercice de leur fonction par des membres du gouvernement.
- Patrimonialisation : processus socio-culturel, juridique ou politique par lequel un espace, un bien ou une pratique se transforme en objet du patrimoine digne de conservation et de restauration.
- Translocation patrimoniale : analyse des problèmes relatifs au déplacement forcé d'œuvre patrimoniale. Expression inventée par l'historienne française Bénédicte Savoy.

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

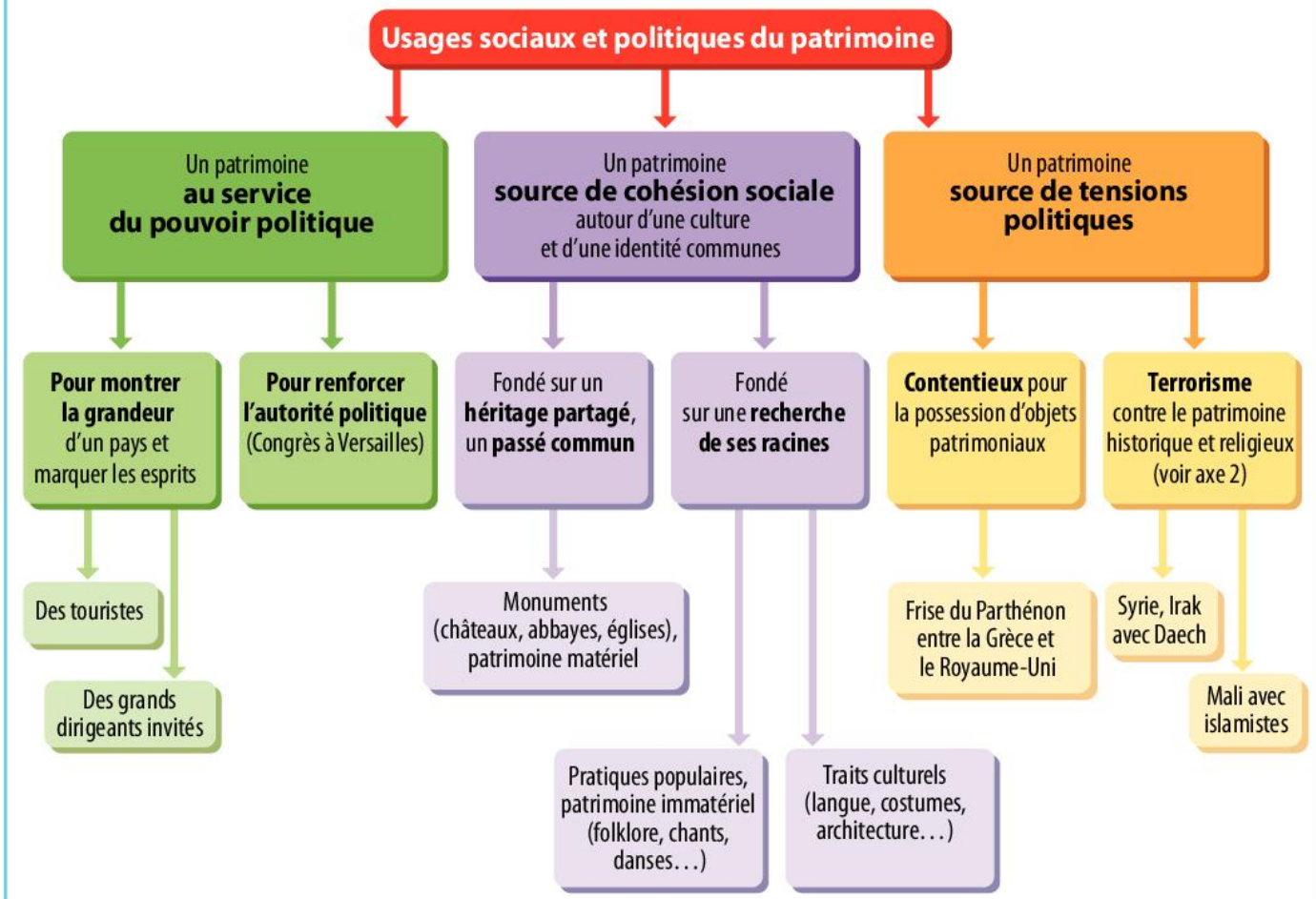

Réviser en se documentant

À LIRE

- *Histoire de Versailles*, J.-F. Solnon, Perrin, 2003.
- *Le Figaro* hors-série, « Athènes éternelle », n° 116, 23 mai 2019.

À VOIR

- *Versailles*, série tournée en partie au château lui-même, 2015-2018.
- *Marie-Antoinette* de S. Coppola, 2006 : évocation de la vie de la jeune reine d'origine autrichienne, épouse de Louis XVI, qui fut guillotinée en 1793.

SUR LE WEB

- Découvrez Versailles en 3D : www.versailles3d.com/fr/decouvrez-les-maquettes-3d/
- Le château de Versailles en chiffres (J.T. de France 2, 30 août 2015) de la construction à la fréquentation touristique : https://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu07032/le-chateau-de-versailles-en-chiffres.html
- Pour voir de près et en 3D la frise des Panathénées, le site du musée de l'Acropole : www.parthenonfrieze.gr/home
- Le conflit anglo-grec sur les Panathénées (reportage de France 2 du 5 juillet 2008) : https://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu05330/athenes-et-londres-se-disputent-les-frises-du-parthenon.html
- Le site du musée d'Athènes, pour en savoir plus sur le Parthénon et son histoire : www.theacropolismuseum.gr

THÈME 4 – AXE 2

Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences

Pourquoi la préservation du patrimoine peut-elle être à la fois source de développement local et de tensions ?

1 **Luang Prabang (Laos), la mise en valeur touristique récente du patrimoine architectural**

Le Laos, un des pays les plus pauvres de la planète, longtemps fermé sur lui-même, s'ouvre aujourd'hui aux flux extérieurs, et notamment au tourisme. Le site de Luang Prabang, classé au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2015, incarne cette ouverture encouragée par l'État.

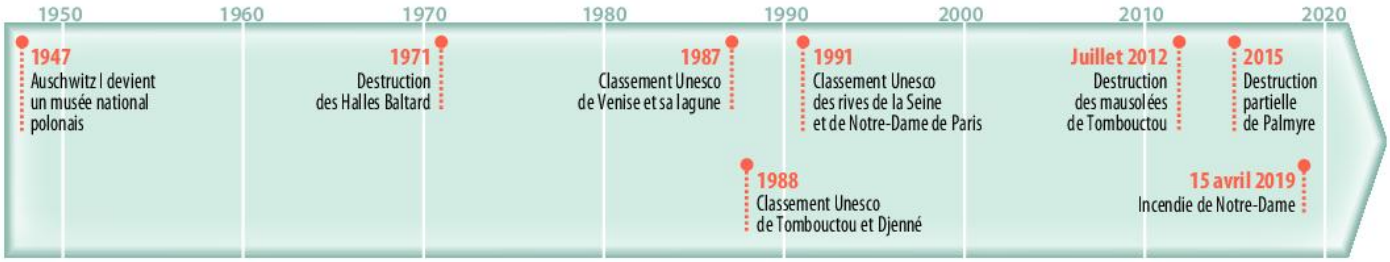

2 Le tourisme de masse à Dubrovnik, Croatie

Avec 4,2 millions de touristes par an, la ville de Dubrovnik (43 000 habitants) est victime du tourisme de masse, notamment des croisiéristes. Sous la pression de l'Unesco, la ville a limité son ouverture à 4 000 visiteurs par jour en 2019.

Vidéo : « Risques, synergies, défis : tourisme et développement dans les sites du patrimoine mondial »

Conférence de Maria Gravari-Barbas, géographe, Cité de l'architecture et du patrimoine. (26 avril 2018, durée : 1'54")

Vidéo

QUESTIONS

1. Comment la préservation du patrimoine de Luang Prabang se traduit-elle dans le paysage ? (doc. 1)
2. Pourquoi, selon vous, l'Unesco a-t-elle fait pression pour instaurer des quotas de visiteurs dans la ville de Dubrovnik ? (doc. 2)
3. Avec quels autres acteurs les professionnels du tourisme peuvent-ils entrer en conflit ? (doc. 2)
4. Proposez un classement des menaces pesant sur le patrimoine mondial listées par Maria Gravari-Barbas dans les 10 premières minutes de sa conférence. Pourquoi ces menaces s'additionnent-elles souvent entre elles sur un même territoire ? (vidéo)

JALON

REPÈRES 1

Urbanisation, développement économique et préservation du patrimoine
Paris, entre protection et nouvel urbanisme

Patrimoine et urbanisme à Paris

LE POINT SUR...

… les liens entre développement économique et préservation du patrimoine à Paris

Paris est aujourd'hui une grande métropole européenne et une ville de rayonnement planétaire. Pourtant, contrairement à ses rivales (Londres, New York, Tokyo) dont le centre-ville est hérissé de grands buildings contemporains (la City, Manhattan, Shinjuku), l'urbanisme de la capitale française est largement un héritage de la période haussmannienne (deuxième moitié du XIXe siècle). Les formes les plus récentes d'architecture sont plutôt concentrées dans les périphéries de ville, comme dans le quartier d'affaires de la Défense, ce qui n'empêche pas l'apparition de grands monuments contemporains (le Centre Pompidou en 1977, la bibliothèque François-Mitterrand en 1996 ou la rénovation des Halles de Paris en 2016). Paris développe depuis plusieurs décennies une politique de préservation de son patrimoine. En effet, la valorisation patrimoniale, la préservation d'un héritage architectural et urbain exceptionnel sont à l'origine d'une source de développement économique, notamment à travers l'activité touristique : les visiteurs du monde entier viennent chercher à Paris un patrimoine urbain unique par son histoire et sa relative homogénéité. L'enjeu est désormais pour la capitale de la France de porter aussi des projets architecturaux et urbains innovants, capables de dynamiser les activités économiques sans compromettre l'identité unique de la ville. C'est le cas par exemple dans la réhabilitation des Halles Freyssinet au service de la première pépinière de start-up européennes, la station F, ou bien dans la transformation de l'Hôtel-Dieu destiné à accueillir des activités médicales innovantes.

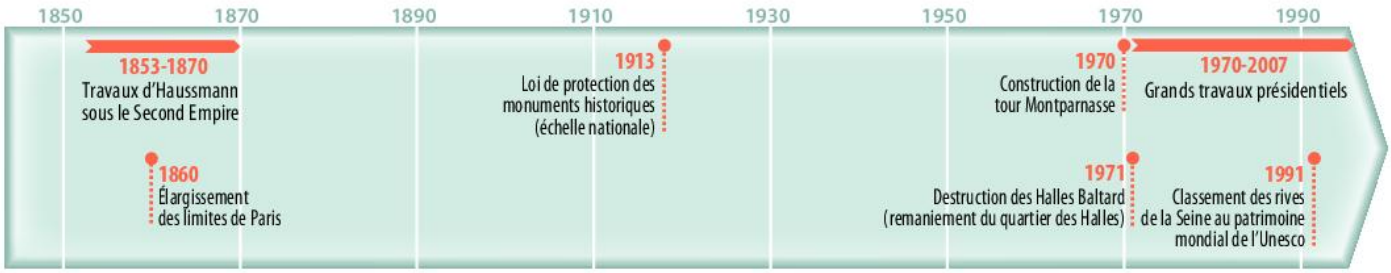

A Un patrimoine ancien à protéger

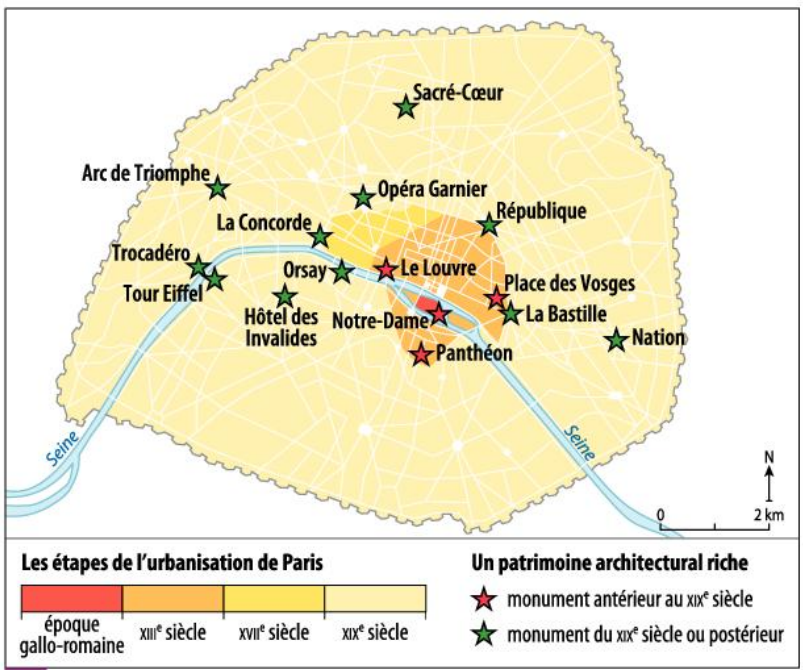

1 Une urbanisation ancienne

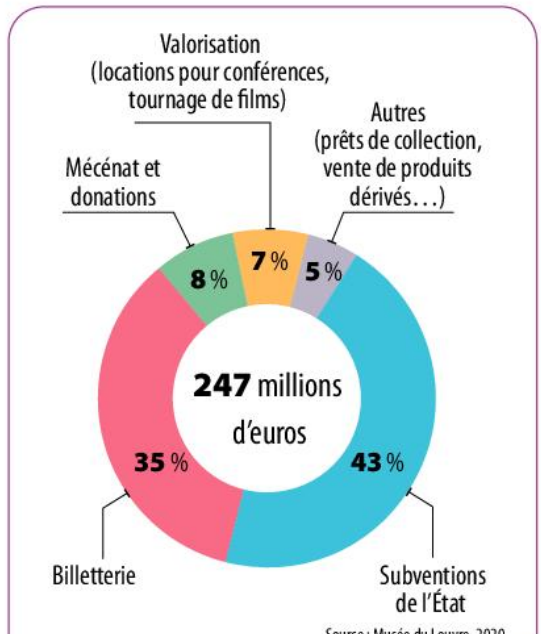

Source : Musée du Louvre, 2020.

2 Les acteurs de la préservation du patrimoine parisien : l'exemple du budget du Louvre

B Vers un nouvel urbanisme parisien ?

3 De nouveaux enjeux d'urbanisme

Vocabulaire

- **Urbanisme :** ensemble des arts et techniques permettant d'adapter l'espace urbain aux besoins de leurs habitants.

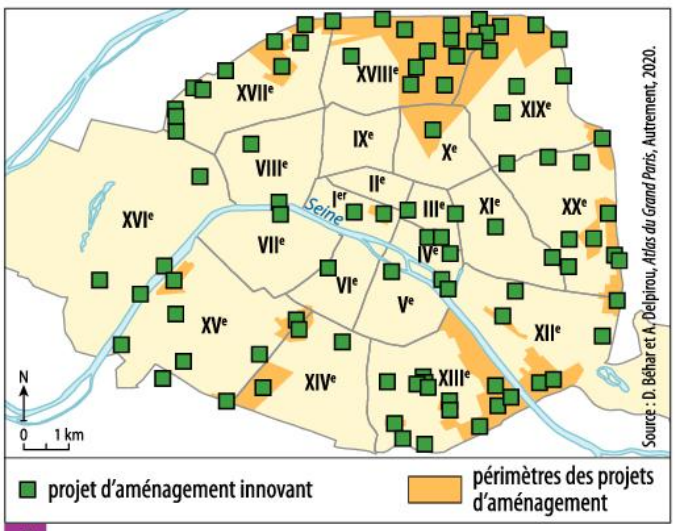

4 De nombreux projets d'aménagements

POUR COMPRENDRE

1. Héritage de l'histoire, le patrimoine architectural de Paris est une source de développement économique porté par de nombreux acteurs.
Comment le patrimoine parisien est-il valorisé ? Par quels atouts ? (doc. 1 et 2)
2. Face aux enjeux de la transition environnementale, de la fracture sociale et de la compétition internationale, Paris doit s'adapter.
Montrez que les projets d'urbanisme en cours tentent de répondre à ces objectifs. Sont-ils compatibles avec la protection du patrimoine ? Justifiez votre réponse. (doc. 3 et 4)

ÉTUDE

Paris, entre ville musée et nouvel urbanisme

« Ville lumière », Paris ne manque pas de surnom vantant son urbanisme et son architecture uniques. La préservation de son patrimoine apparaît comme essentiel mais semble parfois s'opposer à sa modernisation.

Un nouvel urbanisme est-il possible pour concilier le développement économique de Paris et la préservation de son patrimoine exceptionnel ?

1 Une ville décor paralysée ?

En faisant de la protection du patrimoine l'alpha et l'oméga de la redynamisation des centres historiques, la muséification transforme la ville en décor. Le traumatisme de la destruction des Halles de Baltard contribue au revirement général et c'est dans la seconde partie des années 1970 que la ville se tourne avec un respect inédit vers son passé. Le mouvement peut être daté du choix de Valéry Giscard d'Estaing de conserver la gare d'Orsay que Georges Pompidou envisageait de remplacer par une tour. Aujourd'hui, le futur n'a plus la cote. L'obsession de préserver le passé, de le protéger contre les atteintes du présent aboutit logiquement à une vitrification de la ville. La construction de logements et plus largement de bâtiments neufs devient de moins en moins acceptable et par conséquent de plus en plus difficile. La muséification transforme des quartiers entiers en résidences touristiques par la grâce des sites de locations pour les particuliers comme Airbnb.

Franck Gintrand, *Chroniques d'architecture*, 14 mai 2019.

2 Les réticences pour l'urbanisme vertical

Sources à venir

Contrairement aux autres villes mondiales, le centre de Paris n'a pas accueilli de gratte-ciel depuis la construction de la tour Montparnasse au début des années 1970. Face aux nombreuses oppositions, les projets de tours sont réservés aux territoires périphériques de la ville (La Défense, Bercy).

3 La Tour Triangle, un projet qui divise les Parisiens

Si les projets immobiliers font souvent irruption dans le débat public parisien, la construction de la Tour Triangle, bâtiment de 42 étages aux portes de la capitale, est l'objet d'une controverse depuis près de 10 ans. Il s'agit d'une tour de 180 mètres de haut (42 étages). Une élévation hors norme, qui ferait du bâtiment le 3e édifice le plus haut de la capitale après la tour Eiffel (324 m) et la tour Montparnasse (209 m). Si les projets immobiliers sont généralement loin de laisser le voisinage indifférent, un bâtiment d'une telle envergure apporte sans surprise son lot de complexités et de controverses. D'autant que ce type de construction est inhabituel pour la capitale : la tour Montparnasse, dont les travaux ont débuté en 1969, reste le dernier projet de tour parisienne à avoir vu le jour. Outre l'aspect esthétique et la peur de voir Paris « défigurée », plusieurs points sont mis en avant par les opposants au projet. Le premier est que la tour Triangle n'est pas en ligne avec le plan climat adopté par la ville de Paris. Selon eux, le bâtiment consommera trop d'énergie. Deuxième argument contre la tour, le fait que Paris n'ait pas besoin de bureaux supplémentaires. La ville disposerait déjà d'un parc de 3 millions de m² de bureaux vides. En construire de nouveaux serait un non-sens. Autre source de litige, l'ombre que les 42 étages du bâtiment vont projeter sur le quartier. La mairie et le promoteur expliquent quant à eux que la tour redonnera de l'attractivité à Paris et permettra de créer 5 000 emplois.

Caroline Courvoisier, « Pourquoi le projet immobilier de la Tour Triangle divise », *Idéal investisseur* (magazine spécialisé dans l'investissement immobilier), 14 mai 2019.

Un opposant à la Tour Triangle lors d'une manifestation à Paris le 18 janvier 2014.

4 Un urbanisme et une architecture exceptionnels et protégés

Paris bénéficie d'une grange homogénéité de l'urbanisme, issue notamment des travaux haussmanniens (grandes avenues bordées d'immeubles de taille standardisée sur la photographie). Son architecture est également très riche (sur la photographie : arc de Triomphe de l'Étoile, Champs Élysées).

5 Bercy Village, un exemple d'urbanisme conciliant attractivité économique et patrimonialisation

1 Anciens entrepôts vinicoles.
2 Voie ferrée rappelant le passé industriel.

Vocabulaire

- Gentrification : afflux d'une population aisée dans un quartier auparavant populaire, à la suite d'opérations immobilières.

6 Vers un nouvel urbanisme ?

À quoi doit ressembler Paris dans les prochaines décennies ? C'est la question que se pose l'adjoint à l'urbanisme de la mairie de Paris. Dès 2020, il estime possible de réserver une voie du périphérique aux véhicules propres, au covoiturage et aux transports en commun. Une autre voie pourra être plantée, consacrée aux vélos et aux circulations douces. La mairie de Paris propose également d'aménager les dernières emprises ferroviaires parisiennes. Il faut faire de ces lieux des « lieux de vie » plutôt que des « lieux de destination ». Il faut aussi continuer à construire dans Paris en cherchant « une densité raisonnée » qui permettrait d'éviter la gentrification dans la capitale. Il faut surtout éviter le zonage : « Un quartier ne vit bien que lorsqu'il est mixte. C'est à la Défense qu'il faudrait arrêter de construire des bureaux, au profit de logements ». L'adjoint à la mairie de Paris plaide pour plus de rénovation que de destruction. Il propose notamment de mieux réemployer les matériaux en prenant l'exemple d'une crèche du 12e arrondissement, où 97 % des déchets issus de la déconstruction seront recyclés. Enfin l'élu plaide pour végétaliser la ville en mettant en place des forêts urbaines. De tels projets ont déjà été lancés par la Ville en juin 2019 sur le parvis de l'Hôtel de Ville, derrière l'opéra Garnier, gare de Lyon et sur les berges. L'objectif est de créer des îlots de fraîcheur mais aussi de réduire les tensions urbaines.

Thomas Pontillon, « Périphérique, logements, transports », Francetvinfo.fr, 18 septembre 2019.

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ▪ Préparer un exposé

▪ Sélectionner des informations, les hiérarchiser, les expliciter

Vous présentez un exposé qui doit répondre au sujet : **Comment Paris peut-elle concilier son développement économique et la préservation de son patrimoine exceptionnel ?**

Pour cela, utilisez l'ensemble des documents proposés et complétez le tableau suivant pour vous aider.

	Le développement de Paris s'appuie sur son patrimoine exceptionnel qu'il faut protéger	Un nouvel urbanisme est possible tout en préservant le patrimoine
… du point de vue des habitants		
… du point de vue des activités économiques		

Vers le bac - Étude critique de documents

▪ Sélectionner et hiérarchiser des informations

Comment les documents 1 et 2 soulèvent-ils la question de la difficile modernisation de l'architecture et de l'urbanisme de Paris ? Cette vision doit-elle être nuancée ?

Aide Pour répondre à la dernière partie de la consigne, aidez-vous du doc. 2 p. 278.

JALON

Urbanisation, développement économique et préservation du patrimoine
Paris, entre protection et nouvel urbanisme

ÉTUDE

L'urbanisme haussmannien, une source d'inspiration pour l'urbanisme futur ?

Sous le Second Empire, Paris connaît de profondes mutations dans son architecture et son urbanisme. Les rues étroites de la ville médiévale sont remplacées par de larges artères et de nombreux aménagements sont mis en place pour moderniser la ville.

Comment l'urbanisme haussmannien offre-t-il une forme de modernité renouvelée au XXIe siècle ?

Haussmann Georges-Eugène, baron (1809-1891)
Homme politique et préfet de la Seine (1853-1870). Nommé préfet de la Seine de 1853 à 1870, Georges-Eugène Haussmann fut chargé par Napoléon III d'assainir et d'embellir Paris pour en faire une capitale moderne. De grandes avenues aérées sont percées, des immeubles réguliers sont construits, des parcs sont aménagés, etc.

1 Les Grands Boulevards sous le Second Empire

Créé en 1865, le Printemps est un des grands magasins inaugurés sous le Second Empire. Avec le Bon Marché et la Samaritaine, il introduit une nouvelle forme commerce jugée plus moderne que les boutiques traditionnelles (libre circulation dans le magasin, soldes, produits d'appel, campagnes publicitaires…). Plus largement, c'est l'ensemble du quartier ui est modernisé par Haussmann avec la percée des Grands Boulevards, facilitant ainsi la circulation.

Pour aller plus loin — Vidéo

« Paris, la révolution Haussmann »
(*Le Dessous des cartes*, 2016, durée : 12'12)

À l'aide de l'émission vidéo, montrez que les travaux haussmanniens ont contribué au rayonnement économique mondial de la ville de Paris.

2 L'urbanisme du Paris d'Haussmann, modèle pour la ville durable ?

Avec plus de 20 000 habitants au km², Paris est la ville la plus dense d'Europe et figure dans le top 5 des villes les plus denses du monde. Mais cette caractéristique, loin d'être insupportable, est ressentie de façon positive. C'est là l'héritage du paysage urbain haussmannien qui imprègne encore fortement la capitale. Or, celui-ci ne se résume pas aux grandes percées : un vaste réseau secondaire, fin et ramifié, permet l'accès aux îlots et la circulation en leur sein. Ces multiples dessertes font de Paris l'une des villes d'Europe où l'on marche le plus : près de la moitié des déplacements dans la capitale s'effectuent à pied. Compacts, les îlots haussmanniens forment un agrégat d'immeubles mitoyens mais relativement étroits et peu profonds. L'étroitesse des plans favorise une double ou triple orientation des logements. Et permet ainsi un accès important à la ventilation et à la lumière naturelles. La hauteur sous plafond, de 3 mètres au minimum, accroît cette pénétration de la lumière. Ce sont des qualités de confort qui rendent acceptable la densité. D'un point de vue thermique, la mitoyenneté des bâtis joue un rôle naturel d'isolation.

Au fil du temps, ces bâtiments ont démontré leur capacité à s'adapter à d'importantes transformations, sans démolition ni reconstruction lourde. La taille des appartements a pu être réduite pour augmenter le nombre d'habitants. Des étages, voire des immeubles entiers, ont changé d'affectation : habitations à l'origine, devenues bureaux, puis de nouveau logements.

Le modèle haussmannien est donc porteur d'un ensemble de caractéristiques qui rendent possibles plusieurs équilibres fondamentaux : entre mobilité de longues et courtes distances, entre densité et viabilité, entre flexibilité et résilience, entre homogénéité et diversité. Il est ainsi une source d'inspiration pertinente pour penser et concevoir la ville durable.

Laëtitia Van Eeckhout, « L'urbanisme du Paris d'Haussmann, modèle pour la ville durable ? » *Le Monde*, 1er février 2017.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Quelles sont les transformations apportées par Haussmann ? (doc. 1)
2. Pourquoi les travaux haussmanniens permettent-ils un développement économique de la ville au XIXe siècle ? (doc. 1 et 2)
   Selon vous, comment contribuent-ils au développement économique actuel ?
3. Pourquoi le modèle haussmannien peut-il inspirer un nouvel urbanisme plus durable ? (doc. 2)

JALON

ÉTUDE

ORAL

La reconstruction de Notre-Dame de Paris, un projet qui divise

Le 15 avril 2019, sous les caméras du monde entier, la toiture de Notre-Dame de Paris s'enflammait, entraînant l'effondrement de la flèche et de la charpente. Après un mouvement d'émotion de dimension planétaire, l'heure de la reconstruction soulève de nombreuses questions.

Pourquoi les modalités de la reconstruction de Notre-Dame de Paris sont-elles sources de tensions ?

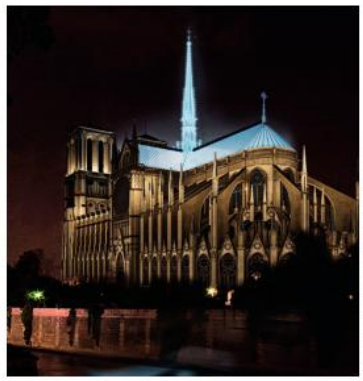

1 La reconstruction de Notre-Dame soumise à un concours architectural (trois projets)

2 Une reconstruction qui divise

a Il faut reconstruire Notre-Dame à l'identique, comme on le fait très souvent pour des grands monuments historiques. C'est un édifice tellement chargé d'histoire qu'il ne faut pas y toucher. Mais l'incendie est aussi un événement formidable pour les charpentiers. Ça va relancer l'apprentissage. Je crois qu'il faut un architecte des Bâtiments de France pour piloter le chantier. Certains monuments, on peut les oublier et passer à autre chose, mais d'autres, une fois qu'on les a identifiés comme étant à ce point important, on se doit de les respecter et les reconstruire à l'identique. Aucun intérêt non plus à garder une trace de l'incendie. En cinq ans, on peut y arriver, en limitant les contraintes administratives.

Interview de Roland Castro, architecte, par Pauline Conradsson, « Faut-il reconstruire Notre-Dame de Paris à l'identique », *Le Parisien*, 18 avril 2019.

b Reconstruire à l'identique, c'est impossible si on ne veut pas avoir un chantier qui s'éternise, sur des dizaines d'années. Pour refaire une charpente en bois, il faut aller couper une forêt, tailler et faire sécher les arbres, c'est un travail colossal. Pour la charpente, une structure métallique, c'est 50 % moins lourd que le bois. Et puis elle ne se verra même pas, car elle sera en dessous de la voûte. Sur la toiture, on peut remplacer le plomb par du titane, car le titane pèse trois fois moins lourd que le plomb. On ne va pas revenir à des méthodes anciennes, les cathédrales ont été reconstruites régulièrement et ces stratifications de l'histoire sont visibles, il faut se positionner dans le futur. Quant à la flèche, elle a eu son époque. Il en faut une nouvelle. Il faut marquer cet événement. C'est un symbole qui aurait tout à fait sa place dans l'axe qui va de Notre-Dame à l'Arche de La Défense en passant par le Louvre et sa Pyramide. Cette Pyramide justement ! Tout le monde l'a critiquée et aujourd'hui, on s'en sert comme l'image de la France. Et puis l'objectif, c'est de faire vite. Annoncer une reconstruction dans les cinq ans, c'est une réaction forte, une réaction de fierté et de volonté.

Interview de Jean-Michel Wilmotte, architecte, par Pauline Conradsson, « Faut-il reconstruire Notre-Dame de Paris à l'identique », *Le Parisien*, 18 avril 2019.

ACTIVITÉ OBJECTIF

■ Préparer un débat ORAL

Vous participez à un débat sur le thème de : Notre-Dame de Paris doit-elle être restaurée à l'identique pour l'accueil des JO de 2024 ?

■ **Préparer le débat**

1. Sélectionnez dans les doc. 1 et 2 les informations utiles et classez-les dans le tableau suivant.

	Pour	Contre
Une restauration à l'identique		
Une restauration rapide		

2. Complétez ces arguments avec une recherche dans les articles de presse.

■ **Organiser le débat**

3. Désignez un président de séance qui introduit les termes du débat et répartit les prises de parole ainsi que deux secrétaires qui établissent le compte rendu final.

4. Pendant le débat, présentez vos arguments en les illustrant d'exemples précis, tout en respectant les règles d'écoute des interlocuteurs.

Vers le bac - Dissertation

■ Rédiger un texte pertinent

Montrez la multiplicité des enjeux de la restauration de Notre-Dame de Paris en confrontant les arguments apportés par les deux architectes (doc. 2).

JALON

REPÈRES 2

La destruction, la protection et la restauration du patrimoine, enjeu géopolitique
La question patrimoniale au Mali

Patrimoine et tensions politiques au Mali

LE POINT SUR...

… les enjeux géopolitiques du patrimoine au Mali

Le Mali d'aujourd'hui a hérité d'un patrimoine matériel et immatériel exceptionnel provenant en partie du puissant empire médiéval du Mali né au XII[e] siècle. Fondé selon la légende par Soundiata Keita, il constituait un riche empire connecté aux réseaux commerciaux et culturels entre le nord du Sahara et les régions du Sud. De nombreux vestiges témoignent de son islamisation. Cependant, le Mali doit faire face à des défis sécuritaires depuis le coup d'État militaire de 2012 et l'occupation du nord du pays par des groupes djihadistes. La stabilisation politique est d'autant plus difficile que le pays connaît un très faible développement : en 2018, il est classé par l'ONU au 182[e] rang de l'IDH (Indice de développement humain) sur 188 pays. Dans ce contexte, le Mali fait de la sauvegarde de son patrimoine matériel et immatériel une priorité pour favoriser la paix et la cohésion entre ses différentes communautés, avec le soutien de la communauté internationale.

1 Patrimoine de l'Unesco et conflits au Mali

A Un riche patrimoine à protéger

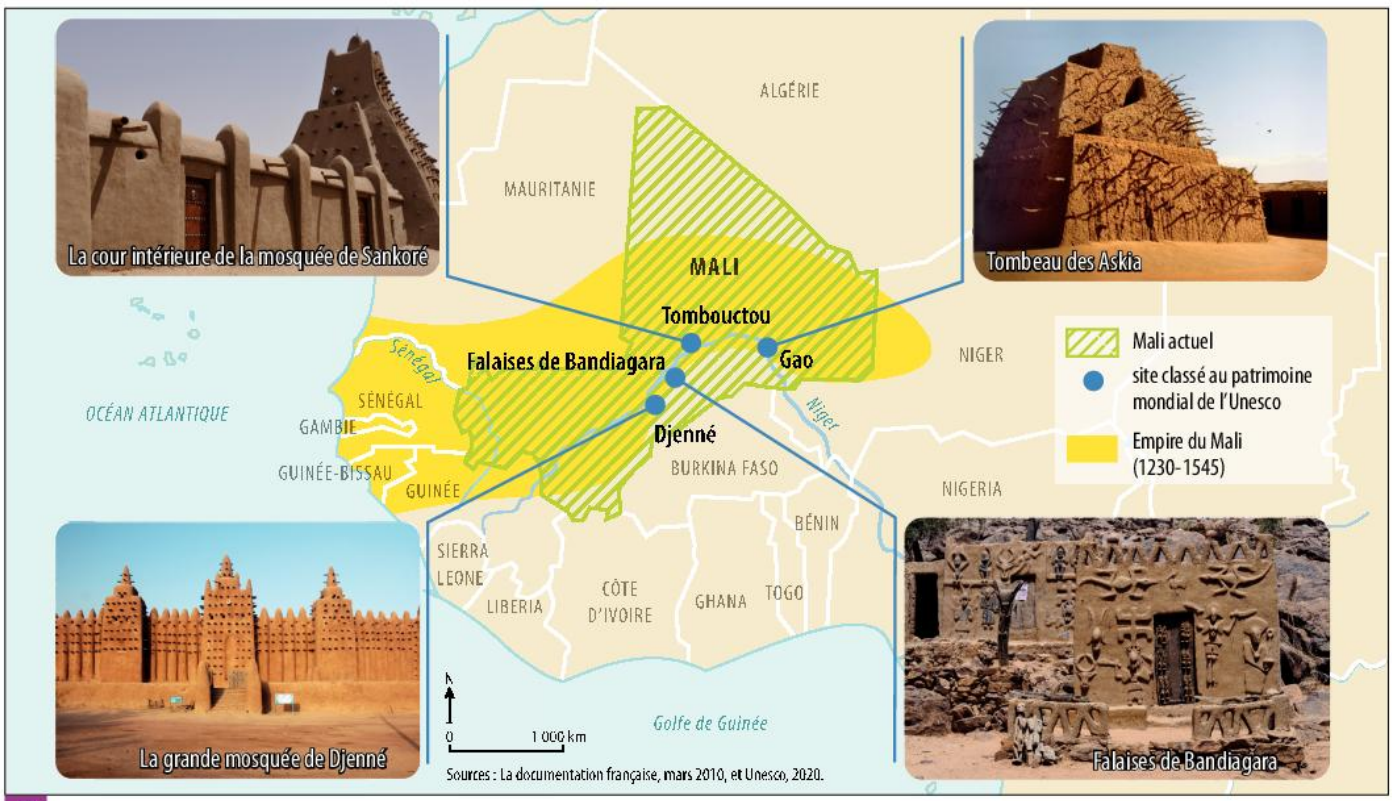

2 Un patrimoine architectural hérité de l'empire du Mali

B Un pays sous tensions

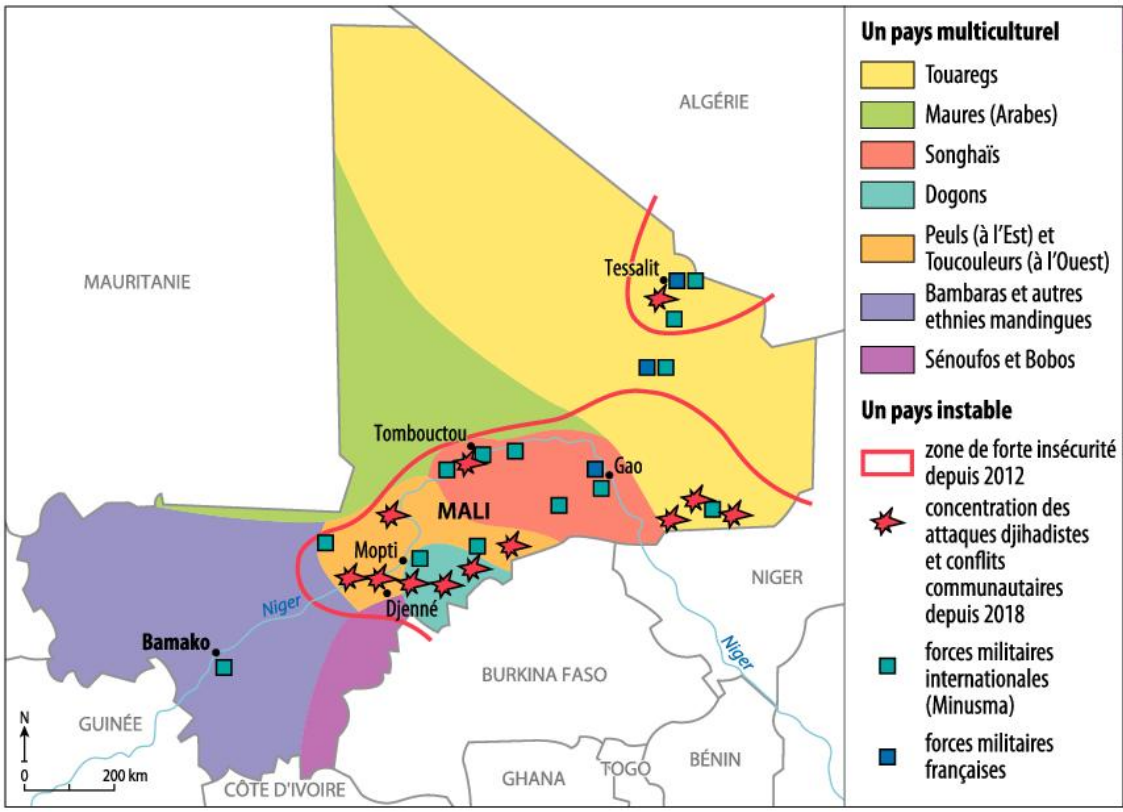

3 Un pays multiculturel sous tensions

Carte interactive

C Un patrimoine immatériel menacé par les conflits

Certaines pratiques culturelles sont aujourd'hui en danger dans les zones de tensions : rituels, savoir-faire, festivals, musique ou danse traditionnelle. En effet, les habitants hésitent ou renoncent à perpétuer certaines traditions qui sont autant de signes identitaires. Ils craignent des représailles liées aux conflits communautaires (notamment entre les Peuls et les Dogons dans le centre du pays) et à la présence de groupes djihadistes qui imposent leur idéologie.

4 Danse traditionnelle dans le pays Dogon au Mali

QUESTIONS

1. Quelles sont les grandes caractéristiques du patrimoine matériel et immatériel malien ? (doc. 1, 2 et 4)
2. En quoi l'instabilité politique du Mali représente-t-elle un danger pour le patrimoine matériel et immatériel du pays ? (doc. 1 et 3)

ÉTUDE

Destruction et restauration de Tombouctou : un enjeu de pouvoir

En 2012, une coalition entre des rebelles Touaregs et les djihadistes liés à Al-Qaïda tente de conquérir le nord du Mali. La ville de Tombouctou tombe début avril. Ses habitants, son patrimoine classé au patrimoine de l'Unesco et ses manuscrits anciens sont pris pour cible. La forte médiatisation de ces destructions mobilise alors l'État malien et la communauté internationale.

Comment le patrimoine de Tombouctou est-il devenu un enjeu politique et culturel au Mali ?

1 Tombouctou au cœur d'un conflit politique et culturel

Chapatte, 3 juillet 2012, *Le Temps*.

Pour aller plus loin Vidéo

(Journal TV de France 2, 2 juillet 2012, durée : 2'42).

Quatorze des mausolées ont été détruits par des groupes djihadistes au nom de la lutte contre « l'idolâtrie ». Ils ne toléraient pas que des mausolées d'imams soient adorés. Politiquement, ces destructions montrent que l'État malien n'a plus aucun pouvoir sur le nord du pays.

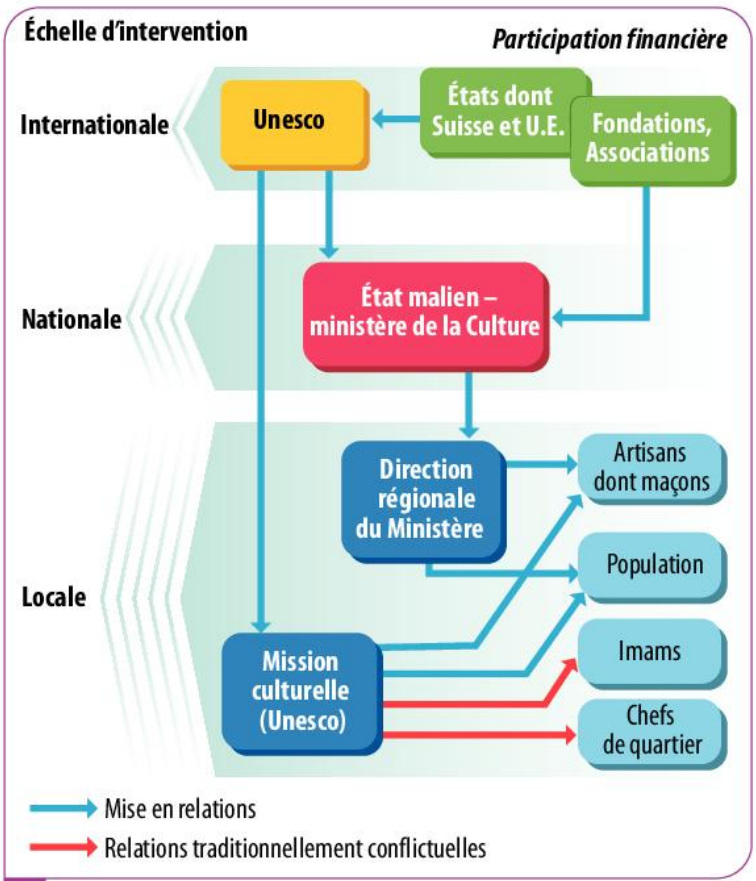

2 Des acteurs mobilisés pour la reconstruction de Tombouctou

3 La reconstruction du patrimoine, un outil de paix

La réhabilitation des sites du patrimoine mondial à Tombouctou souligne l'intégration sans précédent de la conservation du patrimoine aux efforts de consolidation de la paix. Le succès de ce projet en cours s'explique en grande partie par la mobilisation des communautés locales qui mènent toutes les opérations de reconstruction. Ces communautés ont conservé leurs connaissances traditionnelles remontant à plusieurs siècles, ce qui a permis de reconstruire les 14 mausolées des saints et de réhabiliter les mosquées et les bibliothèques qui protègent les manuscrits anciens. Leur détermination et leur engagement constituent une réponse audacieuse à toutes les formes d'extrémisme. Cette coopération a démontré le potentiel unificateur du patrimoine et le rôle essentiel de sa conservation dans le rétablissement et le maintien de la sécurité et de la paix en période de crise. À cet égard, les résultats obtenus au Mali sont historiques. L'accent mis sur le patrimoine culturel est essentiel pour les efforts de réconciliation nationale.

Message de Mme Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco lors des Journée du patrimoine mondial africain, 5 mai 2017.

4 La réinstallation de la porte sacrée Sidi Yahia en 2016

La reconstruction des mausolées a été faite à l'identique à partir des restes de murs, en consultant des photos et en interrogeant des anciens. Cette porte est considérée comme un symbole protecteur de la ville.

5 La destruction de biens culturels considérée comme un crime de guerre

Pour « avoir dirigé intentionnellement des attaques » contre des monuments classés au patrimoine mondial de l'humanité à Tombouctou, le djihadiste malien Ahmad Al-Faqi Al-Mahdi a été condamné à neuf ans de prison par la Cour pénale internationale. « La sentence se voulait exemplaire, elle l'a été », écrit JournalduMali.com. Condamné le 27 septembre à neuf ans de prison par la Cour pénale internationale, Ahmad AlFaqi Al-Mahdi est le premier accusé dans le cadre du conflit malien. C'est aussi la première fois que la destruction de biens culturels est considérée comme un crime de guerre. Le condamné, âgé d'environ 40 ans, avait rejoint les rangs d'Ansar Dine, l'un des groupes djihadistes liés à Al-Qaida qui ont semé la terreur dans le nord du Mali en 2012. En tant que chef de la Hisbah, la brigade islamique des mœurs, « il aurait ordonné et participé à la destruction des mausolées à coups de pioche et de houe », rappelle le site malien. La procureure de la CPI, a déclaré qu'il s'agit d'« un crime de guerre très grave et [que ceux qui commettent ce crime] seront tenus pour responsables ».

Pour JournalduMali.com, même si « le procès laissera un goût amer aux ONG », puisque Al-Mahdi est le seul djihadiste à avoir comparu à La Haye pour une telle accusation, « la condamnation de ce terroriste repenti est une grande avancée pour la défense du patrimoine ».

« Destruction des mausolées de Tombouctou : une condamnation historique », *Courrier International*, le 28 septembre 2016.

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ▪ Rédiger une argumentation

▪ Sélectionner des informations, les hiérarchiser, les expliciter

1. Montrez que la destruction de Tombouctou est perçue comme un acte de guerre politique et culturelle. (doc. 1 et 2)
2. Expliquez le choix de reconstruire les mausolées à l'identique. (doc. 3 et 4)
3. Remplissez le tableau suivant pour montrer les enjeux politiques et les modalités de la reconstruction.

	Échelle internationale (doc. 2 et 5)	Échelle nationale (doc. 2 et 5)	Échelle locale (doc. 2 et 4)
Enjeux politiques de la reconstruction			
Acteurs			
Formes de participation à la reconstruction			

Vers le bac - Dissertation

▪ Maîtriser et sélectionner des connaissances

Rédigez un paragraphe pour répondre au sujet :
Comment le patrimoine de Tombouctou est-il devenu un enjeu politique et culturel au Mali ?

Pour aller plus loin **Dossier**

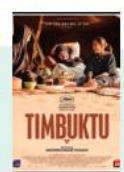

Timbuktu, un film de Abderrahmane Sissako (2015). À partir de quelques extraits du film (zerodeconduite.com) et de vos recherches, analysez comment ce film de fiction présente la prise de contrôle culturelle des djihadistes à Tombouctou en 2012.

ÉTUDE

La protection du patrimoine au Mali : un champ d'expérimentation

Les destructions de 2012 dans le nord du Mali ont souligné la vulnérabilité du patrimoine malien, mais aussi sa forte valeur symbolique et économique. Face aux tensions politiques et sociales actuelles, les formes de protection se renouvellent impliquant des acteurs de plus en plus nombreux.

Comment les tensions politiques obligent-elles les acteurs à renouveler leurs formes de protection du patrimoine malien ?

1 Des casques bleus formés à la protection du patrimoine

Depuis 2013, les casques bleus de la Minusma (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali) remplissent également une mission patrimoniale. Ils doivent à la fois sécuriser et soutenir les programmes de réhabilitation des monuments et des événements culturels. Une telle formation est aujourd'hui dispensée à des militaires et des policiers maliens.

2 La sensibilisation des jeunes à la protection de leur patrimoine

À Djenné, les habitants sont conviés à l'entretien de la grande mosquée tous les ans. Les liens communautaires sont ainsi entretenus et les plus jeunes sont initiés à la préservation de ce patrimoine en terre, particulièrement fragile.

3 La création de banques culturelles

Nous avons proposé de construire dans le village un petit bâtiment à l'intérieur duquel les habitants pourraient déposer des objets culturels de valeur en échange d'un microcrédit : l'importance du prêt ne serait pas déterminée par la valeur esthétique de l'objet, mais plutôt par sa valeur historique et culturelle. Ce microcrédit servirait à financer des activités génératrices de revenus. La première Banque culturelle a vu le jour en 1997 à Fombori, les deux suivantes en 2003 à Dimbal et Kola, puis la dernière en 2007 à Dégnékoro. L'objet déposé reste la propriété de celui qui l'a déposé et nous l'accompagnons également par de la formation. Un musée classique reçoit des objets, mais n'accorde pas de crédit, tandis que les banques qui proposent du microcrédit n'acceptent pas d'objet culturel comme garantie. Désormais, les habitants ne vendent plus leurs objets précieux à vil prix, alors qu'ils vivent dans la pauvreté, et ne laissent plus leurs biens se détériorer à cause de la poussière, l'humidité ou la chaleur. Ce qui s'est passé en 2012 a été une alerte. Nous ciblons des zones où le patrimoine culturel est menacé, exposé au trafic illicite des biens culturels et au pillage de sites archéologiques. Installer des Banques culturelles dans ces endroits sensibles permet d'informer les populations locales. Elles doivent veiller à ce que les biens culturels contribuent au développement économique et social au lieu d'être bradés. Avec les Banques culturelles, nous allons organiser des expositions qui prônent davantage le dialogue, l'acceptation de l'autre et la paix.

Entretien avec Aldiouma Yattara, fondateur des banques culturelles au Mali, « Les banques culturelles sont les musées de nos villages », *Le Point*, 9 décembre 2015.

4 Un patrimoine immatériel valorisé par le tourisme : l'exemple de la culture Dogon

Le patrimoine culturel Dogon est mis en valeur tous les ans par un festival. Mais à cause des tensions sécuritaires, ce festival a été déplacé à Ogobagna près de Bamako, à plus de 500 km de son berceau natal.

Pour aller plus loin

Vidéo

Présentez les enjeux de la sauvegarde des manuscrits de Tombouctou à partir du documentaire suivant : *Sur la piste des manuscrits de Tombouctou.* (France 5, 2016, durée : 52'44)

5 L'AVIS DE L'HISTORIEN — La sauvegarde des manuscrits de Tombouctou

Après la destruction d'une partie d'entre eux en 2012 par les djihadistes et sous les auspices de l'Unesco et de plusieurs fondations, les manuscrits de Tombouctou sont devenus un objet patrimonial à sauvegarder et à préserver. Thabo Mbeki, le président de l'Afrique du Sud (1999-2008), en a fait, à son tour, un « objet panafricain » au service de la renaissance culturelle du continent, tandis que l'objet scientifique poursuivait son chemin à la faveur de ces différentes initiatives. Or l'exposition médiatique récente de ces manuscrits est à double tranchant. Elle apporte une meilleure visibilité à ces fonds, stimule l'engagement des États et des bailleurs de fonds, tout en faisant monter les enchères locales. Les manuscrits de Tombouctou deviennent un objet d'ostentation, de distinction urbaine, de « business », de géopolitique. La masse des sommes engagées fait entrer encore plus ce patrimoine dans une logique de marché, de surenchères, voire de trafic. Ce patrimoine savant est devenu un capital monnayé de différentes manières. Autour de Tombouctou, c'est la ronde mondialisée des États, des chercheurs, mais aussi des commerçants. Ombres et lumières entourent ainsi les grandes manœuvres déployées pour la sauvegarde et la mise en valeur de ces manuscrits de Tombouctou.

Jean-Louis Triaud, « Autour des manuscrits de Tombouctou. Un état des lieux », *Sociétés politiques comparées* (revue européenne d'analyse des sociétés politiques), janvier-avril 2018.

Les manuscrits de Tombouctou, un héritage culturel daté du XVII^e^ au XIX^e^ siècles

QUESTIONS

▪ Sélectionner des informations, les hiérarchiser, les expliciter

1. Présentez les formes de protection du patrimoine matériel (doc. 1, 2 et 3) et immatériel. (doc. 1 et 4)
2. Comment le conflit de 2012 a-t-il influencé les formes de protection du patrimoine malien ? (doc. 1, 3 et 4)
3. Montrez que ces initiatives poursuivent un but social (favoriser le développement économique) et un but politique (impliquer le citoyen dans la vie locale). (doc. 2, 3 et 4)
4. Quelles en sont cependant les limites ? (doc. 4 et 5)

Vers le bac - Dissertation

▪ Maîtriser et sélectionner des connaissances
▪ Organiser des connaissances de manière à traiter le sujet

Rédigez un paragraphe construit et argumenté permettant de répondre à la question suivante :

Comment le Mali, qui possède un patrimoine d'une grande richesse, utilise-t-il la protection de celui-ci à des fins sociales et politiques ?

JALON

REPÈRES 3

Le tourisme culturel, entre valorisation et protection
Venise, entre valorisation touristique et protection du patrimoine

Venise, un exceptionnel site touristique

1 Les potentialités touristiques de Venise

2 Venise, une destination touristique saturée par le tourisme de masse

Grâce à son patrimoine riche et varié, la ville de Venise est passée de 4,1 millions en 2011 à 5,3 millions de visiteurs accueillis en 2018, faisant de Venise un haut lieu du tourisme mondial. Cependant, dans le même temps, la ville a perdu 15 % de sa population résidente.

La place Saint-Marc
Cœur historique, culturel, politique et religieux de la cité. Immense esplanade entourée de monuments grandioses.

Le palais des Doges
Palais de style gothique et Renaissance, construit en 1340, siège du pouvoir politique des doges de Venise.

Le Grand Canal
Principale artère maritime qui traverse la cité de Venise.

La basilique Saint-Marc
Cathédrale de style byzantin, construite en 828.

Le pont du Rialto
Pont du XIII[e] siècle sur le Grand Canal. Le plus ancien et le plus célèbre de Venise.

3 Les hauts lieux du patrimoine vénitien

Vocabulaire

- **Doge :** premier magistrat de la République de Venise.
- **Surfréquentation :** processus qui se met en place lorsque la pression des visiteurs est telle qu'elle dépasse la capacité du lieu visité à les absorber.

Touristes italiens	706 500
Touristes internationaux	4 549 011
Dont : États-Unis	790 000
Royaume-Uni	376 000
France	361 000
Allemagne	275 000
Chine	234 000

4 Des touristes venus à Venise du monde entier

Source : statistica.regione.veneto.it
Arrivées de touristes selon la provenance géographique, pour l'année 2018 (chiffres publiés en 2019).

POUR COMPRENDRE

1. À l'image de nombreuses grandes villes européennes, Venise ne cesse d'attirer un nombre croissant de touristes chaque année. **À l'aide des doc. 1, 2 et 3, montrez quels sont les atouts de la ville ?**
2. Venise attire une foule de touristes venus du monde entier. **D'où proviennent-ils essentiellement ?** (doc. 4)

LE POINT SUR...

... le tourisme à Venise et ses conséquences

Le palais des Doges, le pont des Soupirs, la place Saint-Marc, Casanova, les vaporettos, la Dolce Vita… autant de noms qui résonnent chez les touristes du monde entier comme une invitation à découvrir Venise et sa lagune. La ville, bâtie sur 118 îlots, est classée au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1987. Son patrimoine architectural, historique et culturel a longtemps été un marqueur de l'identité et de la fierté à la fois locale et nationale. Ce patrimoine est aussi devenu aujourd'hui une ressource économique majeure. En attirant plus de 30 millions de visiteurs chaque année, le patrimoine de la Vénétie est à l'origine de plus de 300 millions d'euros de recettes annuelles. Cependant, si ces retombées économiques sont devenues stratégiques, elles n'en sont pas moins l'objet de critiques et de tensions. Venise connaît aujourd'hui une surfréquentation dont ses habitants dénoncent les multiples méfaits. En effet, Venise accueille chaque année 365 touristes pour un habitant. La destruction de l'économie locale traditionnelle se traduit ainsi par une exploitation commerciale excessive de produits réputés vénitiens, tels les emblématiques masques du carnaval, en réalité importés directement d'Asie. La hausse des prix de l'immobilier est aussi vivement dénoncée : l'arrivée de nouveaux investisseurs transformant les logements en location pour les seuls touristes nuit aux populations locales. Enfin, le manque de respect des bâtiments ou de la propreté de la voie publique, ainsi que le passage quotidien de paquebots géants dans une lagune fragile multiplient les atteintes au patrimoine vénitien. Les autorités locales souhaitent donc mieux encadrer le tourisme et les comportements des touristes en multipliant les campagnes de sensibilisation, et en appelant à la protection de ce patrimoine. En effet, alors que celui-ci tombait en ruines, il a été sauvé par le tourisme. Mais la fragilité de ce patrimoine provoque aujourd'hui des risques importants pour sa conservation en raison de la surfréquentation touristique actuelle.

JALON

Le tourisme culturel, entre valorisation et protection
Venise, entre valorisation touristique et protection du patrimoine

ÉTUDE

La fréquentation touristique menace-t-elle le patrimoine de Venise ?

Avec 5,3 millions de curieux accueillis en 2018, la Sérénissime se transformerait pour certains en une sorte de parc d'attractions pour touristes. Cette fréquentation en hausse régulière, qui a pu paraître d'abord comme un véritable atout économique pour la ville, est aussi synonyme de sa mise en péril, obligeant populations et autorités locales à réagir afin de préserver la cité des Doges.

Comment Venise peut-elle concilier développement économique et préservation du patrimoine ?

1 Le tourisme un atout économique

Venise connaît une croissance de la fréquentation touristique hors du commun. La ville a vu tripler le volume de visiteurs en vingt ans. Ce chiffre s'explique par des événements d'ordre stratégique et économique. Les attentats terroristes ont réorienté les touristes internationaux vers des villes considérées comme sûres. De plus, des investissements publics en infrastructures ont favorisé la venue de foules toujours plus nombreuses. Cela s'appuie sur un pôle aéroportuaire et un sous-réseau d'aéroports secondaires. Ainsi, l'aéroport Marco Polo (10 millions de voyageurs annuels) dessert Trévise et Padoue. Les acteurs publics nourrissent cette croissance en subventionnant les compagnies aériennes et en investissant dans l'infrastructure. Les autres modes d'accès ne sont pas négligés. Outre le mode routier, Venise possède aussi une gare internationale, la Santa Lucia, réaménagée en centre commercial en 2015. Enfin, la desserte maritime s'amplifie avec deux millions d'excursionnistes annuels déversés dans la cité d'autant que les autorités de Venise ont reconverti une partie des chantiers navals de Marghera en armement de navires de croisière et aménagé autour de la *Marittima* un véritable pôle d'échanges multimodal associant parkings et services. Les autorités ont donc créé les conditions au décollage des fréquentations. S'ajoute à cela la création de multiples événements par les pouvoirs publics pour stimuler l'activité comme la Mostra[1] et la Biennale[2] d'architecture. Au final, le tourisme fait vivre 65 % de la population et rapporte à la municipalité 2 milliards d'euros par an.

Édith Fagnoni, *Les Espaces du tourisme et des loisirs*, éditions Armand Colin, 2017.

1. La Mostra est un festival international du film.
2. La Biennale d'architecture est une exposition internationale qui a lieu tous les deux ans.

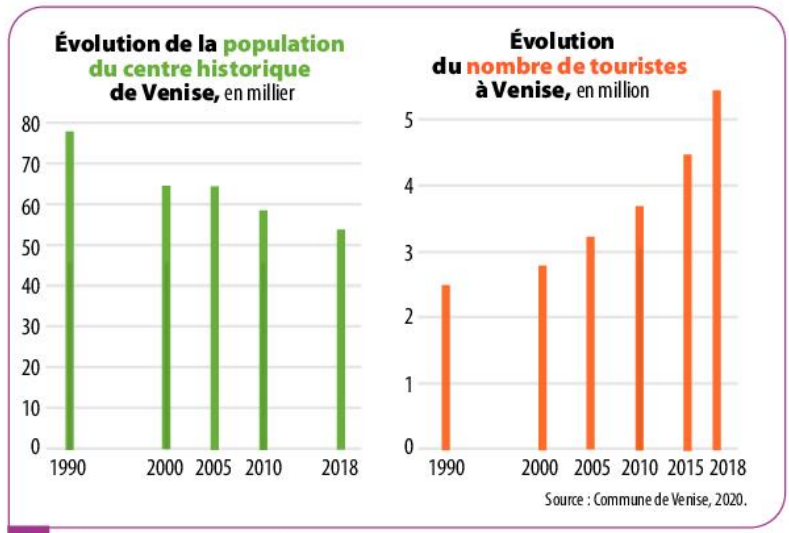

2 Venise, entre surfréquentation et dépopulation du cœur historique

3 De la surfréquentation touristique à la tourismophobie

Venise, le 10 juin 2018. Traduction : « Ce n'est pas Veniseland – tous ensemble pour une cité plus digne ». Une manifestation contre la disneylandisation du centre-ville historique.

Pour les habitants du centre historique de Venise, la surfréquentation touristique est une gêne permanente. Beaucoup protestent contre la transformation de leur cité en une sorte de parc d'attractions, où les touristes regardent les habitants comme si ceux-ci étaient des personnages réels d'une reconstitution historique et culturelle.

4 La cité des Doges menacée par le tourisme

Rançon de la beauté, la lagune de Venise est prise chaque année d'assaut par des millions de touristes. Or, d'après les experts, Venise est désormais en péril : l'érosion des rives, les sites classés surfréquentés, les ruelles saturées… Lors du Carnaval, la ville accueille 100 000 visiteurs quotidiens obligeant la police municipale à demander des renforts pour assurer la circulation sur les ponts les plus empruntés. Les Vénitiens sont exaspérés. Pour accueillir les touristes, les vaporettos[1] doivent circuler deux fois plus, accentuant la houle qui cause des dommages sur les fondations ; sans oublier les bateaux de croisière qui fragilisent les rives et ont causé des éboulements. Contrôler les flux touristiques relève de l'urgence aux yeux de l'association Italia Nostra qui demande un *numerus clausus*[3] pour les touristes, mais aussi pour l'Unesco qui a menacé de classer Venise sur la liste des patrimoines en péril. Pour la municipalité, fermer les portes de la ville aux touristes est impossible, mais elle souhaite mettre en place une réservation obligatoire[2] pour les groupes de touristes pour étaler les arrivées. Pour que Venise ne devienne pas Disneyland, la municipalité promet aussi de limiter les *fast-foods* et d'implanter un label pour certifier les produits réellement vénitiens. Quant aux logements réservés aux touristes, ils se multiplient sans contrôle obligeant les « vrais » Vénitiens à vivre à 10 kilomètres de Venise car les annonces immobilières sont réservées aux non-résidents. L'association Venetia.com propose de défiscaliser les locations en faveur des « vrais » Vénitiens tandis que les manifestations des habitants s'enchaînent.

Mathilde Imberty, « Venise menacée par le tourisme », Franceculture.fr, 20 février 2017.

1. Les vaporettos sont les bateaux-bus circulant sur la lagune.
2. La taxe d'entrée a été mise en place en 2019.
3. Quota.

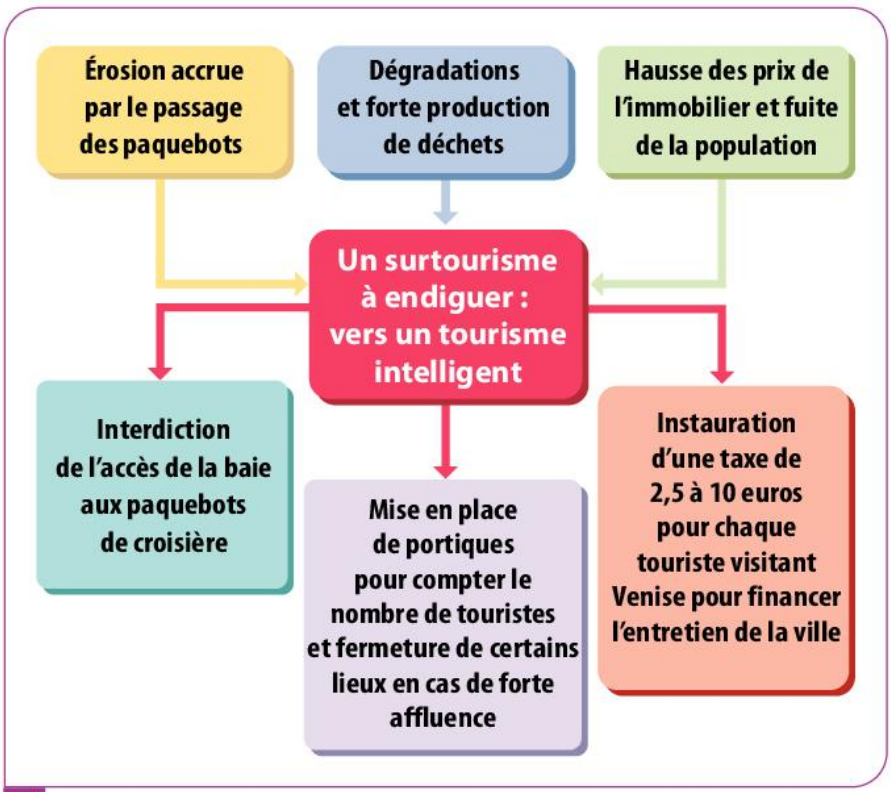

5 Les défis posés par la surfréquentation touristique

Vocabulaire

- **Disneylandisation :** terme popularisé par la géographe Sylvie Brunel désignant la transformation des territoires et des sociétés locales pour répondre aux attentes des touristes.

QUESTIONS

▪ Sélectionner des informations, les hiérarchiser, les expliciter

1. En vous aidant du doc. 1, montrez que le tourisme est un atout économique valorisé par l'État italien et les autorités vénitiennes.
2. Montrez que la surfréquentation touristique a un impact sur le peuplement du centre-ville. (doc. 2)
3. Dans quelle mesure peut-on considérer le tourisme comme une menace pour la ville et son patrimoine ? (doc. 4)
4. Comment la population vénitienne et les autorités locales tentent-elles aujourd'hui de limiter les flux touristiques ? (doc. 3, 4, 5 et vidéo)

Pour aller plus loin

Vidéo

« Venise, une cité lacustre noyée sous les touristes » (Euronews, 22 juillet 2019, durée : 2'32)

1. Pourquoi les touristes sont-ils de plus en plus nombreux ?
2. Dans quelle mesure le tourisme est-il important pour l'économie vénitienne ?
3. Que faire pour rendre les touristes plus responsables ?

Vers le bac - Dissertation

▪ Maîtriser et sélectionner des connaissances
▪ Acquérir des capacités d'analyse et de réflexion

Rédigez un paragraphe construit et argumenté permettant de répondre à la question suivante :
Comment Venise peut-elle concilier développement économique et préservation du patrimoine ?

JALON

Le tourisme culturel, entre valorisation et protection
Venise, entre valorisation touristique et protection du patrimoine

ÉTUDE ORAL

Les financements étrangers, un atout pour le patrimoine vénitien ?

Ville d'art et d'histoire, Venise attire de nombreux capitaux étrangers tant pour l'achat d'un hôtel de luxe ou d'une résidence secondaire que pour financer les onéreux travaux de restauration de son patrimoine.

Quels sont les enjeux du financement étranger pour le patrimoine vénitien ?

1 La vente des palais vénitiens aux investisseurs étrangers

Dans le centre historique, les particuliers ne sont pas les seuls à faire le choix de la spéculation touristique. La mairie de Venise est la première à vendre des immeubles publics, comme le siège de la police, pour en faire des hôtels au profit d'un particulier. Avec son double accès par la terre et par le canal, le bâtiment est idéal pour en faire un hôtel. Mis en vente 14 millions d'euros, il a été acheté en novembre 2017. L'heureux acquéreur de ce palais est Ching Chiat Kwong, l'une des plus grosses fortunes de Singapour. Il a déjà acheté le palais des services sociaux de Venise pour le transformer en hôtel. Ainsi, en dix ans, l'État, la région et la ville ont vendu une trentaine de palais publics et la moitié d'entre eux sont devenus des hôtels. Ce patrimoine détourné au profit du tourisme révolte les Vénitiens car les services publics sont alors contraints de déménager. En 2017, la municipalité a pourtant interdit la création d'hôtels dans le centre-ville et dans les lieux où ils sont déjà nombreux. Cependant, il est très facile d'obtenir une dérogation. Ainsi, un changement d'affectation a bien été accordé pour que le palais de la police soit transformé en hôtel et cette décision a été votée lors du conseil communal et approuvée par le maire lui-même.

Envoyé spécial, « Un été à Venise », France 2, 13 septembre 2018.

2 Des restaurations d'envergure assurées par des mécènes

La restauration du Pont des soupirs de Venise, un chef-d'œuvre de l'art baroque, et de la façade du palais ducal (photo en encart) sur laquelle il s'appuie d'un côté, a pris fin mercredi après trois ans de travaux, a annoncé jeudi la municipalité. Construit au début du XVII[e] siècle, ce petit pont relie le palais ducal à une ancienne prison, dans le centre de la ville lagunaire. Selon la légende, il s'appelle pont des Soupirs parce que les prisonniers poussaient un dernier soupir en le traversant pour entrer au pénitencier. Le coût des travaux de restauration a été de 2,8 millions d'euros, entièrement financés par des mécènes privés et dont environ la moitié provenait des recettes de grandes affiches publicitaires placardées sur le pont, ce qui avait provoqué une polémique dans la cité des Doges. « Il est évident que cela ne fait plaisir à personne de voir les monuments de la ville cachés et utilisés par les publicités. Mais si cela nous permet de les sauvegarder, alors personne ne peut en nier l'utilité », a commenté le maire de Venise, Giorgio Orsoni.

« Venise, fin de la rénovation du pont des Soupirs », lepoint.fr, 1er décembre 2011.

ACTIVITÉ OBJECTIF ▪ Proposer une argumentation ORAL

Présentez un oral argumenté répondant à la problématique de l'étude :
Les financeurs étrangers sont-ils un atout ou une menace pour le patrimoine vénitien ?

Aide Pour organiser votre argumentation, complétez le tableau ci-contre en vous appuyant sur les documents. Pensez également dans votre exposé à préciser la différence entre « mécènes » et « investisseurs », puis à présenter les raisons qui les poussent à intervenir à Venise.

Les investissements embellissent Venise	Les investissements étrangers transforment la vie vénitienne	Des conflits d'usages entre Vénitiens et investissements étrangers
Montrez comment les investissements étrangers peuvent participer à la préservation du patrimoine vénitien.	Analysez dans quelle mesure la présence des investissements étrangers peut modifier le cadre de vie des populations locales.	Expliquez les critiques des Vénitiens à l'égard des financeurs étrangers.

JALON

ÉTUDE

Réinventer le tourisme à Venise

Avec 502 navires de croisière et 1,5 million de croisiéristes accueillis en 2018, Venise est une escale plébiscitée. Cependant, ce tourisme de croisière représente une menace sérieuse pour la ville et son écosystème. Aujourd'hui, de nombreuses associations se battent pour développer un tourisme plus durable, plus respectueux du patrimoine historique et naturel de Venise.

Comment Venise agit-elle pour transformer son modèle touristique ?

1 La place du tourisme de croisière à Venise

Le 2 juin 2019, un accident a remis sous les projecteurs un problème qui empoisonne Venise. Le MSC Opera – 65 000 tonnes et pouvant accueillir 2 700 passagers – a percuté un petit bateau et un quai, faisant quatre blessés. Cinq mille personnes ont manifesté en exigeant l'interdiction de ces *grandi navi*. Composée d'une centaine d'îles habitées, la Sérénissime n'est pas située en mer mais dans une lagune, faite de zones marécageuses, de sable, de sédiments avec rarement plus d'un mètre de fond. Ces bateaux déplacent des masses d'eau considérables ce qui affaiblit les fondations fragiles de la cité et dégrade la lagune qui protège Venise des marées. Aujourd'hui, Venise réfléchit à une « contribution de débarquement » dont devrait s'acquitter toute personne arrivant à Venise. Cependant, la mise en place de cette taxe ne cesse d'être repoussée car les croisières génèrent 5 000 emplois pour Venise selon l'Association internationale des compagnies de croisières. Reste donc à trouver une alternative. Il a été question de dévier les paquebots vers le canal qu'utilisent les pétroliers pour rejoindre le port industriel de Marghera, de les envoyer à Chioggia, plus au sud, ou de construire un nouveau port à la sortie de la lagune. Les voyageurs seraient ensuite conduits en ville par une navette. Les projets s'enchaînent et rien ne se décide.

Benjamin Jérôme, « Tourisme : les croisières n'amusent plus Venise », *Le Parisien*, 15 juin 2019.

2 Promouvoir une nouvelle forme de tourisme à Venise

Venise est un site Unesco patrimoine mondial de l'humanité et représente un bien culturel et naturel d'une valeur inestimable qui requiert d'être préservé et transmis aux générations futures. Pour conserver la beauté extraordinaire et l'unicité de Venise, il faut élaborer un tourisme durable et en harmonie avec la vie quotidienne des résidents qui n'altère pas l'environnement artistique et naturel, et n'empêche pas le développement d'autres activités sociales et économiques. Ainsi, #EnjoyRespectVenezia est la campagne de sensibilisation de la ville de Venise lancée à l'occasion de l'Année internationale du tourisme durable (2017). Son but est d'augmenter la prise de conscience de l'impact du tourisme pour diffuser une manière de voyager responsable qui contribue à l'élaboration d'un développement durable. Les 12 bonnes pratiques pour le visiteur responsable constituent une sorte de vade-mecum de conseils et de recommandations pour devenir des voyageurs plus consciencieux et respectueux de l'environnement, du paysage, des beautés artistiques et de l'identité de Venise. Parmi ces recommandations, on trouve :

3. Goûtez les produits locaux et les plats typiques de la cuisine vénitienne.

4. Visitez les boutiques des artisans des antiques métiers qui existent encore aujourd'hui à Venise. Choisissez uniquement des produits originaux et n'achetez pas d'articles auprès de vendeurs ambulants.

10. Respectez l'environnement et les biens artistiques : ne jetez pas de détritus, n'abîmez pas les murs ou les monuments avec des écrits, des dessins ou des cadenas, ne donnez pas à manger aux pigeons.

Site touristique officiel de la Ville de Venise, 2020.

QUESTIONS

▪ Sélectionner des informations, les hiérarchiser, les expliciter

1. Pourquoi Venise a-t-elle besoin de l'activité touristique ? (doc .1)
2. En quoi le tourisme de croisière est-il une menace pour la ville ? (doc .1)
3. Quelle forme de tourisme la ville cherche-t-elle à développer aujourd'hui ? (doc. 2)

Vers le bac - Étude critique de documents

▪ Sélectionner des informations, les hiérarchiser, les expliciter

En analysant de manière critique les documents 1 et 2, montrez comment Venise, face aux difficultés qu'elle rencontre avec le tourisme de masse, essaie d'inventer de nouvelles formes de tourisme plus respectueuses du patrimoine et de l'environnement.

LEÇON 1

Protection et valorisation du patrimoine

Comment les politiques de préservation du patrimoine transforment-elles les territoires ?

1 Le centre historique de Saint-Louis

La préservation du centre historique de Saint-Louis (Sénégal) bénéficie de l'aide de l'Unesco mais également d'aides de la part de l'Agence française de développement.

A Des politiques de préservation à toutes les échelles

- **Les pouvoirs publics sont les principaux acteurs de la préservation du patrimoine.** Les institutions internationales comme l'Unesco soutiennent des projets de préservation à l'échelle mondiale (collines du vignoble italien du Prosecco, cité de Jaipur au Rajastan classés en 2019 avec 27 autres biens la même année). Mais les acteurs nationaux et locaux sont aussi efficaces, y compris à l'échelle internationale : l'Agence française de développement et la ville de Lille, dans le cadre d'opérations de coopération décentralisée, œuvrent conjointement pour la préservation du patrimoine architectural de Saint-Louis au Sénégal.
- **À l'échelle nationale ou locale, les politiques patrimoniales prennent trois formes** qui le plus souvent s'additionnent. Les subventions directes impliquent la mise en place d'un fonds ciblant une opération précise de restauration d'un monument ou d'un quartier (restauration du site de Luang Prabang par l'État laotien et l'Unesco depuis 1995, reconstruction de Notre-Dame de Paris après l'incendie en 2019). Des subventions indirectes, sous forme d'incitations fiscales (loi Malraux en France), de labellisation, accompagnent souvent les financements directs. Les politiques de régulation agissent en amont : liste de biens protégés, interdiction d'exportation, normes de conservation, lutte contre les trafics illicites. Ainsi, le financement et les lois de protection adoptées par le gouvernement irakien ont permis la labellisation Unesco des ruines de la ville de Babylone en 2019, assurant ainsi une protection du site à long terme.
- **Les acteurs privés jouent un rôle croissant dans la préservation du patrimoine.** Les entreprises, par le biais de fondations, font de leur mécénat un outil de communication. La pratique est ancienne aux États-Unis où il n'existe pas de ministère de la Culture et où la recherche de financements, le *fundraising*, est devenue une spécialité universitaire depuis les années 1970. En France, il est plus récent mais a doublé entre 2010 et 2016 et le patrimoine représente le quart des dons (2e poste derrière les œuvres sociales). À travers des associations ou des opérations de financement participatif, les citoyens contribuent également aux efforts de préservation du patrimoine auquel ils sont attachés localement (patrimoine industriel, comme la préservation des hauts-fourneaux lorrains ou belges ; patrimoine religieux, comme les calvaires bretons ou les mausolées en Afrique du nord) ou mondialement (32 000 donateurs étrangers pour la restauration après l'incendie de Notre-Dame de Paris en 2019).

Vocabulaire

- **Financement participatif :** mise en commun de capitaux pour soutenir un projet. Mis en œuvre hors des circuits traditionnels de financement, il s'opère le plus souvent par le biais d'une plateforme numérique et peut prendre la forme de don, prêt ou investissement en capital.
- **Gentrification :** afflux d'une population aisée dans un quartier auparavant populaire, à la suite d'opérations immobilières.
- **Mécénat :** action d'un acteur (personne, entreprise, fondation) qui finance et encourage le développement des arts et des sciences.

B La protection du patrimoine, vecteur de développement local

JALON p. 286-291

- **Le patrimoine peut être un outil de développement économique local.** Par l'attractivité qu'il génère, le patrimoine devient alors un produit à valoriser dans une logique commerciale. Ainsi, le tourisme de mémoire en Normandie (plages du débarquement, musées relatifs à la Seconde Guerre mondiale) représente 30 % des visites dans la région et génère 44 % du chiffre d'affaires hôtelier et 6 % du PIB régional. Riche de son patrimoine architectural unique (forums et monuments antiques, places et églises de la Renaissance, musées), Rome attire chaque année près de 10 millions de touristes qui représentent la première source de revenus de la ville. Dans les pays en développement, il constitue souvent un facteur d'intégration à la mondialisation et de développement des populations :

JALON p. 286-291

ainsi l'île de Bali qui a misé sur le tourisme culturel (temples hindouistes, rizières patrimonialisées) a un IDH de 0,747 contre une moyenne nationale indonésienne de 0,713. Au Belize, les temples mayas de Altun Ha ou de Lamanai motivent les escales des navires de croisière qui sillonnent le bassin caraïbe.

JALON p. 274-279

Pour favoriser son attractivité, le patrimoine peut faire l'objet de politique de marketing. La labellisation internationale (Unesco) ou locale (Plus beaux villages de France ou son équivalent japonais Utsukushii Mura) devient alors un enjeu économique majeur. L'Association des plus beaux villages du Québec enregistre une hausse de 10 à 50 % de la fréquentation touristique après labellisation. Les politiques de préservation peuvent aussi conduire à la mise en scène du patrimoine (chais de Bercy village à Paris, vieux quartier hanséatique de Bergen en Norvège) ou au gel de toute opération visant à le transformer (relégation de l'urbanisme vertical en périphérie pour préserver l'unité urbaine de Paris). Au Pays basque, seules les couleurs vertes et rouges sont autorisées dans les peintures extérieures des maisons (colombage, volets) pour accentuer l'unité du paysage régional. L'architecture y est ainsi mise en décor, comme dans le village d'Espelette où les guirlandes de piment ornent les façades en toutes saisons pour attirer les touristes, alors que cette pratique agricole traditionnelle est à l'origine seulement automnale.

La préservation du patrimoine est aussi un vecteur de développement durable et d'identité. Dès 2002, le sommet de la Terre de Johannesburg place la culture comme 4e pilier de la durabilité au même titre que l'économie, le développement social et l'environnement. Cet enjeu est réaffirmé dans les Objectifs de développement durable fixés par l'ONU en 2015. Les savoir-faire traditionnels en matière d'architecture, de techniques agricoles sont parfois une réponse aux enjeux globaux comme le changement climatique (habitat traditionnel adapté à la chaleur ou au froid, traditions agricoles et gastronomiques, …). Ainsi, le modèle de la ville compacte (bastides médiévales méditerranéennes, médinas du monde arabe) est une réponse pour limiter l'étalement urbain et l'exposition aux fortes chaleurs.

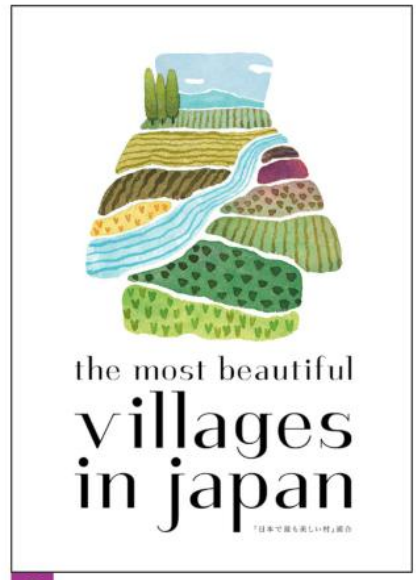

2 Le label des plus beaux villages japonais

Les labels touristiques sont un outil de promotion qui assure une meilleure fréquentation aux sites qui les décrochent.

C La valorisation du patrimoine, à l'origine de mutations territoriales

La gestion du patrimoine est un outil de requalification urbaine. En choisissant de sauvegarder un périmètre urbain ou au contraire de le détruire, les autorités locales déterminent l'évolution d'un territoire. Ainsi, la valorisation des quartiers portuaires de villes comme Baltimore, Londres ou Hambourg, traditionnellement populaires, les a modifiés du point de vue architectural (réhabilitation des entrepôts en lofts), social (gentrification) et fonctionnel (tertiarisation des activités). La transformation du ghetto new-yorkais afro-américain de Harlem a, par exemple, débuté par une valorisation architecturale des *brownstones* (maisons traditionnelles en grès rouge) et urbanistique (requalification de la 125e rue en artère commerçante et artistique), attirant alors une population plus favorisée que les populations originelles. Le black et le spanish Harlem abritent aujourd'hui majoritairement des populations Wasp (descendants des Anglo-Saxons.).

La valorisation du patrimoine rural peut aussi contribuer à dynamiser certains territoires ruraux. La mise en valeur de pratiques traditionnelles agricoles (champs de tabac dans la vallée Vinales à Cuba, rizières en Indonésie) ou récréatives (sources d'eau chaude au Japon, safari-photos dans les parcs nationaux africains) peut conduire à dynamiser ou redynamiser certaines campagnes isolées. De même, la mise en tourisme du patrimoine culturel de certaines sociétés (tribus massaïes au Kenya, Aborigènes en Australie) peut conduire à désenclaver des territoires ruraux marginaux. Ainsi, les infrastructures créées pour l'accessibilité des chutes Victoria et des ruines médiévales du Grand Zimbabwe (aéroport, routes) profitent à la population locale : le tourisme représente en 2018 un peu plus de 7 % du PIB de la Zambie et du Zimbabwe.

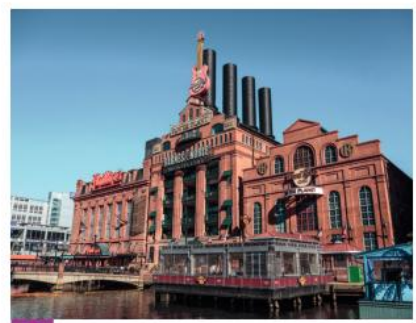

3 La valorisation du patrimoine industriel du port de Baltimore

La centrale électrique du port de Baltimore a été transformée en centre commercial (librairie, restauration). L'architecture extérieure et intérieure a préservé les éléments traditionnels du patrimoine industriel tout en le modernisant et l'adaptant à ses nouvelles fonctions.

LEÇON 2 La valorisation du patrimoine, source de tensions et concurrences

Pourquoi la préservation du patrimoine peut-elle donner naissance à de multiples tensions ?

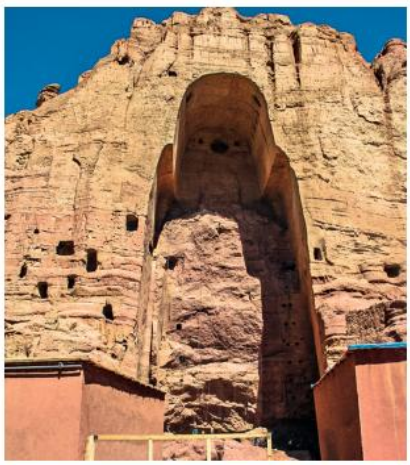

Bouddha de Bamiyan détruit par les Talibans en 2001 en Afghanistan

Détruits par les Talibans en signe de rejet d'une culture profane non musulmane, les bouddhas constituaient trois statues monumentales témoignant de la richesse historique de l'Asie centrale.

A Des concurrences nombreuses autour du patrimoine

- **Les concurrences autour de la valorisation du patrimoine peuvent conduire à des mobilisations** plus ou moins fortes. Ainsi, la restauration de l'habitat populaire (vieille ville de Bayonne ou de Shanghai, ghetto de Harlem) crée des tensions avec les résidents qui doivent quitter le quartier en raison de l'augmentation des loyers. Dans la province chinoise du Shanxi, le déplacement autoritaire de la population dans les années 2000 a conduit à un nettoyage par le vide pour la mise en tourisme des villes d'eau. En Europe, la vente des chapelles et églises par des collectivités locales qui ne peuvent plus les entretenir suscite localement des protestations.

JALON p. 274-279

- **Parfois, la valorisation du patrimoine peut apparaître comme une entrave au développement économique.** Ainsi le label Plus beaux villages de France n'est pas compatible avec le développement d'une zone industrielle ou commerciale sur le territoire communal. Dans les pays en développement, d'autres projets peuvent être jugés prioritaires (construction d'une école ou d'un hôpital) et retarder la protection de certains sites. À l'inverse, le patrimoine devient parfois un outil de lutte contre un projet économique ou d'infrastructure, comme les ruines archéologiques contre le tracé d'une autoroute ou d'un supermarché.

JALON p. 286-291

- **La préservation du patrimoine peut conduire à sa « disneylandisation ».** Perçu d'abord comme créateur d'emplois et de retombées économiques, il est folklorisé et devient le théâtre d'un tourisme de masse dénoncé par les populations locales ou les archéologues : manifestations contre les bateaux de croisière à Venise, contre le projet d'aéroport près du Machu Pichu. Un risque de ville-musée émerge. Dans les villes en développement (Mumbai, Rio de Janeiro), un tourisme de bidonville apparaît, dénoncé par de nombreuses ONG.

B Le patrimoine, enjeu géopolitique

JALON p. 280-285

- **Dans les territoires en guerre, le patrimoine peut être instrumentalisé.** La destruction des bouddhas d'Afghanistan en 2001 ou de la cité de Palmyre en 2015 a été médiatisée à des fins de propagande. L'Unesco a d'ailleurs établi une liste du Patrimoine mondial en péril, notamment pour des raisons géopolitiques (mausolées de Tombouctou, vieille ville de Sanaa au Yémen). Ainsi, jusqu'en 2014, les travaux de restauration de la ville italienne de Pompéi étaient en grande partie contrôlés par la mafia, générant des retards et des coûts importants. Pour maintenir l'activité touristique, certains États en proie à des menaces n'hésitent pas à encadrer militairement les visiteurs : ainsi, jusqu'en 2016, l'accès au site d'Abou Simbel en Égypte n'était possible que par convoi armé.

- **Le retour à la paix et la démocratie soulèvent aussi des interrogations** sur la reconnaissance patrimoniale : mausolée franquiste de Los Caidos en Espagne, œuvres artistiques réclamées par les peuples colonisés. À l'inverse, après 1945, les centres de mise à mort de Belzec ou Treblinka ont longtemps été invisibles, tandis que Auschwitz devenait en 1947 un musée national polonais créé par un régime communiste désireux de mettre en avant le martyr polonais aux dépens de la mémoire de la Shoah.

Vocabulaire

- Disneylandisation : terme popularisé par la géographe Sylvie Brunel désignant la transformation des territoires et des sociétés locales pour répondre aux attentes des touristes.

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

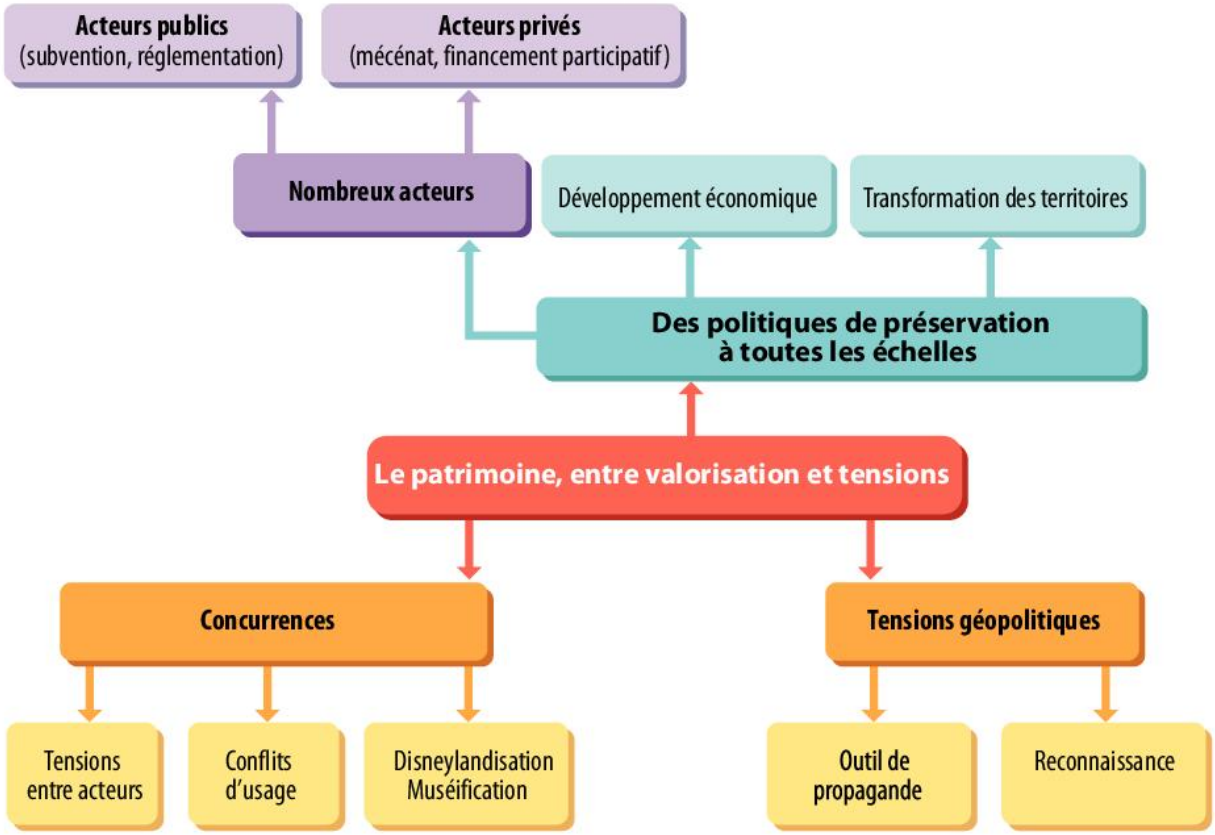

Réviser en se documentant

À LIRE

- *Archi&BD, La ville dessinée*, J.-M. Thévenet et F. Rambert, Monografik/Cité de l'architecture & du patrimoine, 2010 : mise en image des liens entre le patrimoine urbain et la BD.
- *Une maternité rouge*, C. Lax, Futuropolis, 2019 : BD racontant la mission d'un jeune Malien qui doit sauver une statuette de la destruction des djihadistes.
- « La formation des casques bleus à la protection des biens culturels au Mali, une révolution ? », Mathilde Leloup, *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 142, 2019.

À VOIR

- AIMF, Patrimoine culturel et redynamisation des activités socio-économiques à Tombouctou, 2016 : documentaire montrant comment la préservation du patrimoine a été menée à Tombouctou. http://www.aimf.asso.fr/Tombouctou-patrimoine.html
- CAUE de Paris, La ville haussmannienne, 2013 : https://www.caue75.fr/content/ville-haussmannienne

SUR LE WEB

- Site du centre du patrimoine de l'Unesco : https://whc.unesco.org/fr/list/
- Site des Plus beaux villages de France : https://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org/fr/
- Site du département urbanisme de la Ville de Paris : https://www.paris.fr/urbanisme
- Site de l'Office de tourisme de Venise : http://www.venise-tourisme.com

La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection

Comment la France gère-t-elle un patrimoine important et diversifié ?

1 **La chaîne des Puys (Massif central), inscrite au patrimoine de l'Unesco en 2018, et le parc d'attractions Vulcania**

Conçu comme un outil de développement économique, culturel et touristique placé au cœur du parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, le parc à thème Vulcania, ouvert en 2002, a été financé par la Région (85 %), l'Union européenne (10 %) et l'État (5 %). Il vise à mettre en valeur le patrimoine naturel de la région par une approche scientifique et ludique. Il attire entre 300 000 et 350 000 visiteurs par an, mais peine à être rentable.

2 Visite du palais de l'Élysée lors des Journées du patrimoine

Instaurée en 1984 par Jack Lang, ministre de la Culture, la « Journée portes ouvertes dans les monuments historiques » est un tel succès que de nombreux pays européens reprennent l'idée. Le palais de l'Élysée, siège de la présidence de la République française depuis la IIe République, est ouvert sur réservation uniquement lors des Journées du patrimoine. Il attire ainsi 20 000 visiteurs.

Vidéo : « Tout monument doit-il être protégé et restauré ? »

Comment la France entretient-elle son patrimoine ? (France 24, 19 mai 2017, durée : 12')

Vidéo

QUESTIONS

1. Montrez la diversité des actions de valorisation et de protection du patrimoine. (doc. 1 et 2)
2. Quels acteurs interviennent dans la valorisation et la protection du patrimoine ? (doc. 1 et 2)
3. Tout monument doit-il être protégé et restauré ? (vidéo)

REPÈRES

Une richesse patrimoniale valorisée

1900 — 1930 — 1960 — 1990 — 2020

- **1913** Loi de protection du patrimoine
- **1930** Loi sur le patrimoine immatériel
- **1962** Loi Malraux
- **1984** Création des Journées du patrimoine
- **1991** Création de l'Institut national du patrimoine
- **1996** Création de la Fondation du patrimoine
- **2010** Classement à l'Unesco du repas gastronomique des Français
- **2012** Classement du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais par l'Unesco
- **2016** Classement des terrils du Nord-Pas-de-Calais

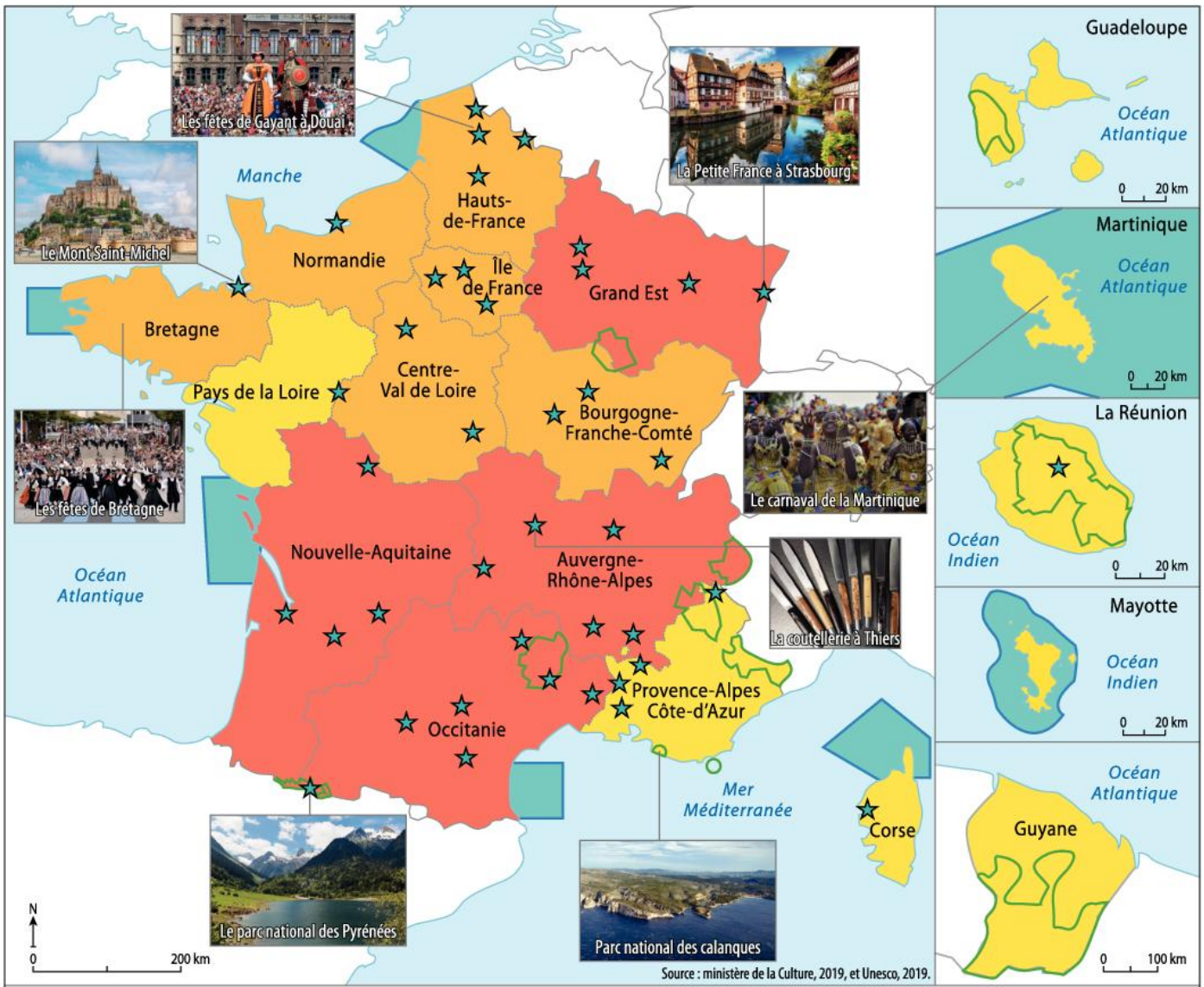

Répartition des monuments historiques classés et inscrits par région en 2017, en % du total

1 5 10 14

★ site classé au patrimoine mondial de l'Unesco en 2019

parc national

parc naturel marin

1 Un patrimoine culturel et naturel important

Fréquentation des monuments historiques en 2018,
en million de visiteurs (% du total)

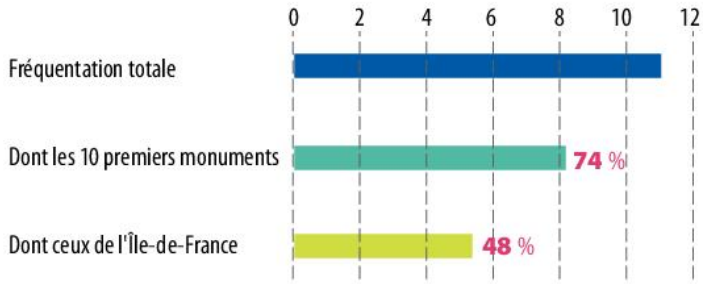

Source : ministère de la Culture, 2019.

2 Une fréquentation du patrimoine polarisée

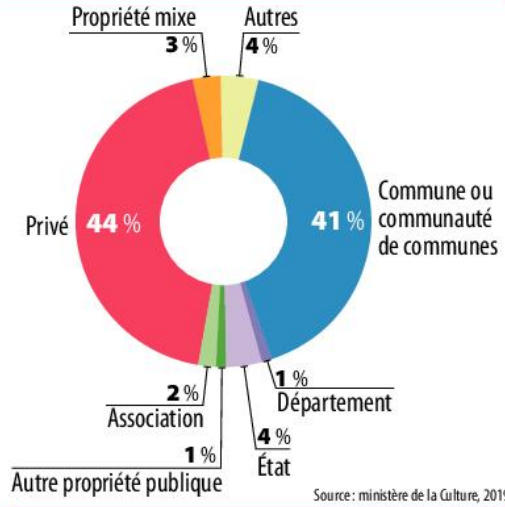

Source : ministère de la Culture, 2019.

3 Répartition de la propriété des monuments historiques, en 2018

Acteurs publics

État : légiférer, classer

Collectivités territoriales : identifier, recenser

Institutions spécialisées : archiver, inventorier, documenter, restaurer

(inspecteurs et architectures nationaux, conservateurs des archives et musées).

Au service de la **PROTECTION** et de la **VALORISATION** du patrimoine

Acteurs privés

Associations : préserver, faire vivre

Propriétaires : entretenir, faire vivre

Entreprises : entretenir, restaurer, mettre en valeur

Mécènes : financer et promouvoir

Visiteurs : faire vivre, financer

4 Une diversité d'acteurs

La Fondation du patrimoine est un acteur important pour recueillir l'argent des mécènes. Mais certains grands mécènes ont leur propre fondation ou investissent à la demande ponctuelle de propriétaires du patrimoine.

5 Un patrimoine transformé

Tous les monuments patrimoniaux ne vivent pas que du tourisme. Certains bâtiments connaissent une nouvelle vie avec une autre fonction. Les bains-douches de la ville du Bouscat, en Gironde, fondés en 1928 et fermés en 1953, sont devenus la bibliothèque de la ville en 1982.

Vocabulaire

- **Fondation du patrimoine :** organisme privé indépendant à but non lucratif créé par la loi du 2 juillet 1996 dans le but de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine français de proximité.
- **Mécène :** personne ou entreprise qui aide et protège financièrement les arts et la culture.

QUESTIONS

1. Montrez que la France possède un patrimoine très diversifié mais que sa valorisation est concentrée géographiquement. (doc. 1, 2 et 4)
2. Comment les différents acteurs se complètent-ils pour assurer au mieux la protection et la valorisation du patrimoine ? (doc. 1, 3 et 5)

ÉTUDE

La grotte de Lascaux : entre protection et valorisation

Menacée par la fréquentation touristique, la grotte de Lascaux a été fermée au public en 1963, ce qui risquait de remettre en cause le développement économique lié à l'exploitation du site. Mais la mobilisation de différents acteurs a permis de mettre en place des répliques de la grotte originale et de son art pariétal grâce à des techniques innovantes.

Comment les politiques publiques mises en œuvre pour gérer Lascaux ont-elles permis sa protection sans entraver sa valorisation ?

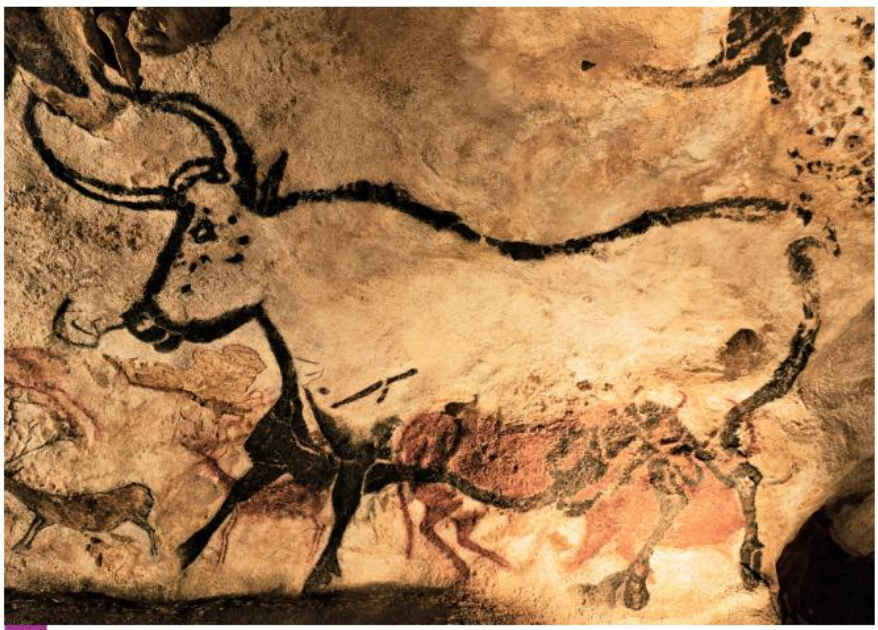

1 Un patrimoine historique magnifique

L'extraordinaire salle des taureaux, datée de -18000 / -15000 avant notre ère. Découverte en 1940, la grotte de Lascaux est immédiatement classée monument historique. Mais l'afflux de touristes oblige l'État à la fermer dès 1963 pour assurer sa protection. En effet, les peintures se dégradaient en raison du gaz carbonique dégagé par la respiration des visiteurs.

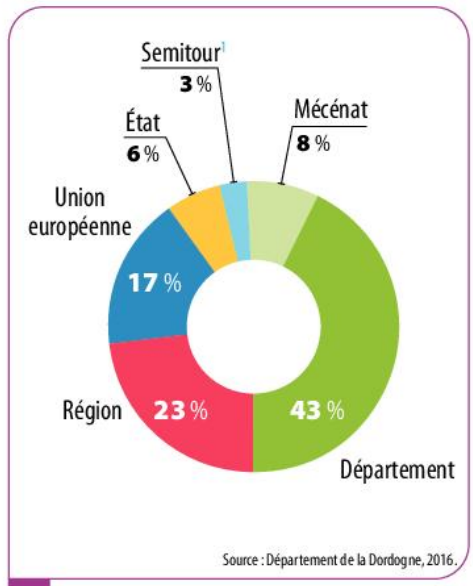

Source : Département de la Dordogne, 2016.

2 Les acteurs du financement de Lascaux IV

La première grotte de Lascaux bénéficiait du financement de l'État (classée monument historique) et du département. Les travaux de Lascaux IV sont aujourd'hui financés par le département de la Dordogne, la région Nouvelle-Aquitaine, le ministère de la Culture et l'Union européenne.

1. La Semitour est la société créée par le conseil départemental de la Dordogne pour l'exploitation touristique des sites culturels majeurs du département, dont Lascaux II, III et IV.

3 Des politiques publiques novatrices qui se sont adaptées au contexte et à la demande sociétale

1940	Découverte de la grotte de Lascaux
1955	Premiers signes d'altérations (30 000 visiteurs par an)
1963	Fermeture par André Malraux, ministre des Affaires culturelles
1979	Inscription au patrimoine mondial
1972-1983	Première réplique de la grotte (90 % des peintures de Lascaux), Lascaux II, ouverte à proximité de la grotte originelle
2003-2012	Deuxième réplique, cette fois itinérante (Lascaux III), avec le soutien de l'Union européenne, pour faire découvrir les richesses du site à travers le monde
2016	Ouverture du Centre international d'art pariétal (Lascaux IV) avec réplique intégrale de la grotte

Vocabulaire

- **Art pariétal :** ensemble des œuvres d'art réalisées par des hommes sur des parois de grottes ou d'abris-sous-roche.
- **Politique publique :** concept de science politique qui désigne l'intervention de l'État ou d'un organisme public dans un domaine particulier (aménagement, protection, développement...).

4 Une valorisation grâce aux nouvelles technologies

D'après le dossier de presse de l'inauguration de Lascaux IV, ministère de la Culture, 10 décembre 2016.

Le Centre international d'art pariétal Lascaux IV a dépassé en juillet 2019 le million de visiteurs. La grotte de Lascaux est quasiment intégralement reproduite grâce à l'utilisation des nouvelles technologies de l'image et du virtuel au service de la médiation. L'atmosphère reconstituée est celle d'une véritable grotte : il fait humide et sombre, les sons sont assourdis.

5 L'exposition itinérante Lascaux III à Shanghai en 2017

L'exposition itinérante de la grotte est un véritable ambassadeur de la Dordogne avec plus de 2 millions de visiteurs depuis 2013. Après l'Amérique (Chicago, Houston, Montréal), l'Asie (Tokyo, Séoul, Shanghai), l'Afrique (Johannesburg), elle est revenue en Europe (Munich en 2019, Naples en 2020). Cette exposition est financée par le conseil départemental de Dordogne, le conseil régional de Nouvelle Aquitaine et le FEDER, le Fonds européen de développement régional.

L'ouverture du site de Lascaux II (FR3, 18 juillet 1983, durée : 2'15)

Vidéo

6 Une protection de la grotte à pérenniser

Aux commandes de Lascaux, la conservatrice du patrimoine Muriel Mauriac se dit « sereine ». « On constate, dit-elle, le bon état de conservation générale de la grotte, sous surveillance constante [...] » : elle a imposé la stricte fermeture aux visiteurs, quels qu'ils soient. Hormis les visites techniques très ponctuelles des agents de surveillance (au total 80 heures de présence par an). […] Dans les 3 000 m³ de la caverne, 150 capteurs permettent de contrôler à distance et en temps réel, via des écrans, tous les paramètres – température, humidité, dioxyde de carbone… Muriel Mauriac avait décidé, dès janvier 2015, l'arrêt total du système de climatisation. […] Un conseil scientifique de Lascaux créé en 2010 fut mis en place par le ministre de la Culture, à la demande de l'Unesco. […] La grotte est un univers perméable. Le massif vieillissant qui la couvre (au total 1 100 pins, chênes et châtaigniers) et sa densité ont un rôle sur sa vulnérabilité. Le risque d'incendie est désormais pris en compte. […] Le programme d'abattage ciblé de 193 arbres, évacués à la brouette pour éviter les vibrations, est lancé. Comme il a été décidé de fermer la route et de déplacer le parking desservant Lascaux II, première réplique de la grotte originale.

Florence Evin, « Lascaux va mieux mais reste convalescente », *Le Monde*, 23 octobre 2017.

QUESTIONS

■ Sélectionner des informations, les hiérarchiser

1. Pourquoi la préservation de Lascaux a-t-elle remis en cause son accessibilité au public ? (doc. 1)
2. Qui sont les acteurs de la protection de la grotte ? Classez-les en fonction de leur rôle dans la protection ou la valorisation du site. (doc. 2 et 3)
3. Pourquoi de plus en plus d'acteurs interviennent-ils ? (doc. 2)
4. Comment ont évolué les mesures de protection du site originel ? (doc. 3 et 6)
5. Comment Lascaux est-elle valorisée aujourd'hui ? (doc. 4, 5 et 6)

Pour aller plus loin

Vidéo

Une visite virtuelle de Lascaux IV qui permet d'en découvrir toutes les richesses.

ÉTUDE

Les Terres australes et antarctiques françaises au patrimoine naturel de l'Unesco

L'archipel Crozet, les îles Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam… les lointaines Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) constituent le sixième site français classé à l'Unesco au titre de patrimoine naturel.

Quels changements l'inscription au patrimoine mondial naturel de l'Unesco peut-elle entraîner pour les TAAF ?

1 Une politique publique française ancienne : entre valorisation et protection

1949 Première base militaire (trois en 2020)

1950 Implantation de stations météorologiques dans les îles Éparses ; Première base scientifique en terre Adélie

1976 Premières mesures pour une pêche raisonnée

2005 Autorisation de prospection pétrolière dans le sous-sol marin

2006 Création de la réserve naturelle des Terres australes françaises

2016 Création de l'aire marine protégée des TAAF

2019 Candidature acceptée à l'inscription au patrimoine de l'Unesco

2 Le classement à l'Unesco, vers une politique internationalisée ?

Interviews menées par France Inter, 5 juillet 2019, au moment de l'annonce du classement des TAAF par l'Unesco.

France Inter : Le site classé des TAAF s'étend sur près de 673 000 km², essentiellement marins, qui correspondent au périmètre de la Réserve naturelle des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF). […] Ils comptent la plus forte concentration d'oiseaux marins au monde, la plus grande diversité d'oiseaux et mammifères marins, des paysages volcaniques prodigieux, et des eaux riches et diversifiées. Il s'agit du plus vaste bien inscrit au patrimoine mondial. En quoi ce classement mondial de l'Unesco est-il important ?

L. Frère-Escoffier (WWF) : Ce classement permet d'avoir une reconnaissance de ce caractère exceptionnel de biodiversité et va permettre de protéger les TAAF. […] Il y a dans cette zone assez peu d'activité économique, à part une activité de pêche plutôt raisonnée, mais il est toujours bon d'avoir un niveau de protection le plus élevé possible afin d'interdire des activités qui pourraient remettre en question le patrimoine de ces terres et mers.

C. Aubel (Agence française pour la biodiversité) : Ces territoires sont importants dans le contexte du dérèglement climatique, car ce sont des laboratoires d'observation, et en même temps il faut les préserver. Certaines espèces d'oiseaux marins sont endémiques, c'est-à-dire qu'elles n'existent que là-bas. Ce classement renforce le regard qu'on a sur ces zones et va aider à mettre en œuvre toutes les mesures de protection. En demandant ce classement, la France prend donc ses responsabilités de préservation de ces zones car l'Unesco surveille ! On peut par exemple avoir besoin de financements, et un tel classement peut y aider.

Célia Quilleret, « Terres australes françaises : que va changer le classement au patrimoine mondial de l'Unesco ? », France Inter, 5 juillet 2019.

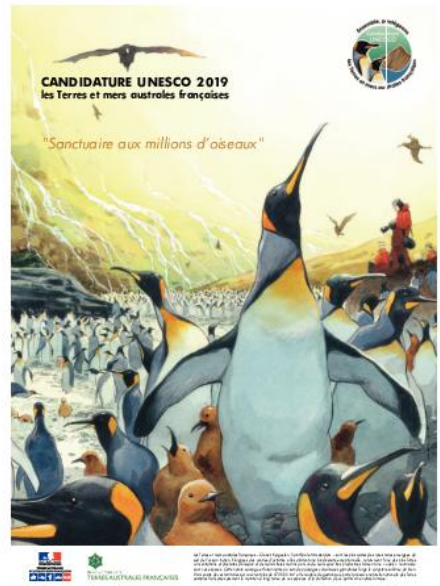

3 Les TAAF, une réserve de biodiversité

Les TAAF constituent le sixième site français classé au patrimoine naturel de l'Unesco.

QUESTIONS

■ Sélectionner des informations, les hiérarchiser

1. Pourquoi les TAAF constituent-elles un patrimoine naturel unique ? Montrez que l'État français y mène depuis longtemps des actions de préservation. (doc. 1 et 2)
2. Comment la classification au patrimoine mondial de l'Unesco peut-elle dynamiser la politique de préservation menée par la France ? (doc. 2 et 3)
3. D'après vos connaissances sur l'Unesco, cette classification est-elle une contrainte pour la valorisation des ressources ? (doc. 1 et 2)

Pour aller plus loin

Sur le site des Réserves naturelles de France, choisissez une action mise en place pour la préservation des TAAF et établissez-en une fiche de présentation. site Internet

JALON

ÉTUDE

L'évolution de la mise en valeur des rives de la Garonne à Bordeaux

Classée au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2007, la ville de Bordeaux valorise un patrimoine architectural de qualité. Pourtant les rives de la Garonne, autrefois dynamisées par l'activité portuaire, sont longtemps restées à l'écart de la valorisation patrimoniale. Aujourd'hui, la ville a renoué avec son fleuve et son héritage portuaire.

Comment la politique de valorisation des rives de la Garonne a-t-elle évolué à Bordeaux ?

1 Les rives de la Garonne lors de la fête du fleuve en 2019

La fête du fleuve est organisée par la mairie de Bordeaux depuis 1999 et dure 4 jours, à la fin du printemps. De nombreux navires sont présents chaque année et ont attiré environ 80 000 personnes en 2019.

2 AVIS DU GÉOGRAPHE

Les rives de la Garonne, un patrimoine redécouvert

L'objectif de repenser l'aménagement des quais de la Garonne témoigne de la volonté de la ville de Bordeaux de renouer avec le patrimoine architectural hérité de la tradition portuaire de la ville (Bordeaux était le 1er port de France à la fin du XVIIIe siècle). Les hangars qui avaient longtemps abrité des activités maritimes étaient en effet en grande partie abandonnés depuis les années 1980, les rives étaient devenues des parkings coupant la ville du fleuve. Le financement de l'opération de renouvellement urbain menée dès le début des années 2000 associe alors des acteurs publics (aménagements des jardins, du miroir d'eau, du skatepark) et privés (aménagement commercial des hangars des quais). L'ambition est de concevoir les quais de la Garonne comme un jardin, entre les façades du XVIIIe siècle qui seront classées au patrimoine mondial de l'Unesco et le fleuve qui porte l'identité urbaine et culturelle de la ville et de la Région [Nouvelle-Aquitaine]. Les entrepôts portuaires sont alors réhabilités, ou plus rarement démolis, entrecoupés d'espaces verts. Leur architecture austère est préservée, la réhabilitation privilégiant la simplicité des matériaux d'origine (bois, verrière). Dans les jardins, des jeux d'eaux, d'ombre et de lumière ouvrent de nouvelles perspectives sur les rives du fleuve. Les fonctions commerciales et ludiques remplacent les fonctions portuaires, et contribuent à faire d'un quartier alors assez marginal de la ville, un espace de vie approprié et pratiqué par les Bordelais mais aussi par les touristes, notamment les croisiéristes. La « mise en patrimoine » bâti et non bâti alterne calmes jardins, espaces de jeux et d'animation, commerces, cheminements doux, etc. La coupure entre le cœur de la ville et la Garonne a donc aujourd'hui disparu sur la rive gauche. Sur la rive droite, côté Bastide, de récents processus de renouvellement urbain (logements, équipements ludiques, *coworking*, tiers lieux, etc.) s'accélèrent depuis la connexion de la LGV avec Paris désormais à 2 heures de distance.

D'après Arnaud Gasnier, *Le commerce dans la ville, entre crise et résilience*, PUR, 2019.

Le quai des Marques, qui regroupe de nombreux magasins d'usine (mode, etc.).

Vers le bac - Dissertation

■ Organiser des connaissances

Rédigez un paragraphe sur l'évolution de la gestion du patrimoine bordelais destiné à illustrer une composition dont le sujet serait :

L'évolution des politiques publiques de valorisation et protection du patrimoine en France.

Aide Organisez vos idées en montrant que les politiques publiques ont d'abord délaissé le patrimoine portuaire de Bordeaux, puis que les opérations de renouvellement urbain ont intégré avec succès les rives de la Garonne.

ÉTUDE ORAL

De la stigmatisation à la patrimonialisation du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais

Pendant trois siècles le charbon a marqué l'économie, la société, les paysages du bassin minier. Quand les mines ferment, la tentation est grande d'éradiquer les friches, stigmates d'un passé douloureux.

Comment la valeur patrimoniale des anciens sites miniers a-t-elle été révélée ?

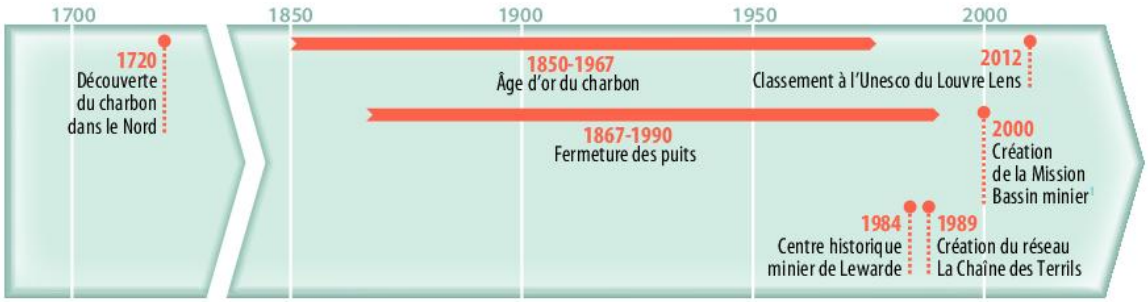

1. Mission bassin minier : organisme chargé de l'aménagement et du développement du bassin minier. Cogestionnaire avec l'État de l'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial.

1 Un changement de regard sur le bassin minier

Pendant près de trois siècles[1], l'industrie charbonnière a façonné un territoire. Avec la désindustrialisation[2], l'image de la mine s'est souvent trouvée rejetée et l'on observa un phénomène de dépatrimonialisation[3]. Il fallait concevoir de nouvelles formes de développement, souvent innovantes. Progressivement, le passage d'une situation de rupture – sociale, paysagère, économique – à une reconnaissance du passé a entraîné un changement d'attitude. Les friches industrielles tendent à devenir objet de patrimonialisation car porteuses d'histoire et source potentielle de développement, notamment touristique. Par une démarche d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial [de l'Unesco], l'objectif est de lutter contre les clichés négatifs, de forger une nouvelle notoriété au territoire. Cette démarche confirme un changement progressif de regard sur les friches industrielles, [et] s'inscrit dans un mouvement de régénération par la culture. Après le traumatisme de toute une population qui avait entraîné une sorte de repli, la région veut aujourd'hui s'ouvrir, affichant une dynamique constructive. Il ne s'agit plus de « tourner la page » et d'effacer les vestiges d'une activité autrefois prospère, mais bel et bien de sauvegarder ces héritages à destination des générations futures afin d'y puiser de nouveaux signes de vitalité humaine, culturelle et économique et ainsi de contribuer à de nouvelles formes de développement pour le territoire.

E. Fagnoni, in M. Gravari-Barbas et al. (dir.), *Patrimoine mondial et développement : au défi du tourisme durable*, Via Tourism Review, 2014.

1. XVIIIe-XXe siècle. 2. À la fin des années 1960.
3. Sur 150 chevalements qui étaient disséminés dans le bassin minier il y a 100 ans, 21 ont survécu. 2/3 des terrils édifiés subsistent.

2 Entre destruction et reconversion des traces du passé

a La destruction d'un chevalement[1] à Fenain en 1979

b Une reconversion en rupture avec le passé : la base de Loisinord et sa piste de ski sur un ancien terril[2] (années 1990)

1. Édifice construit au-dessus d'un puits permettant de faire descendre et monter les mineurs, le matériel, le minerai. 2. Colline artificielle construite avec les résidus de l'exploitation minière à partir de terril.

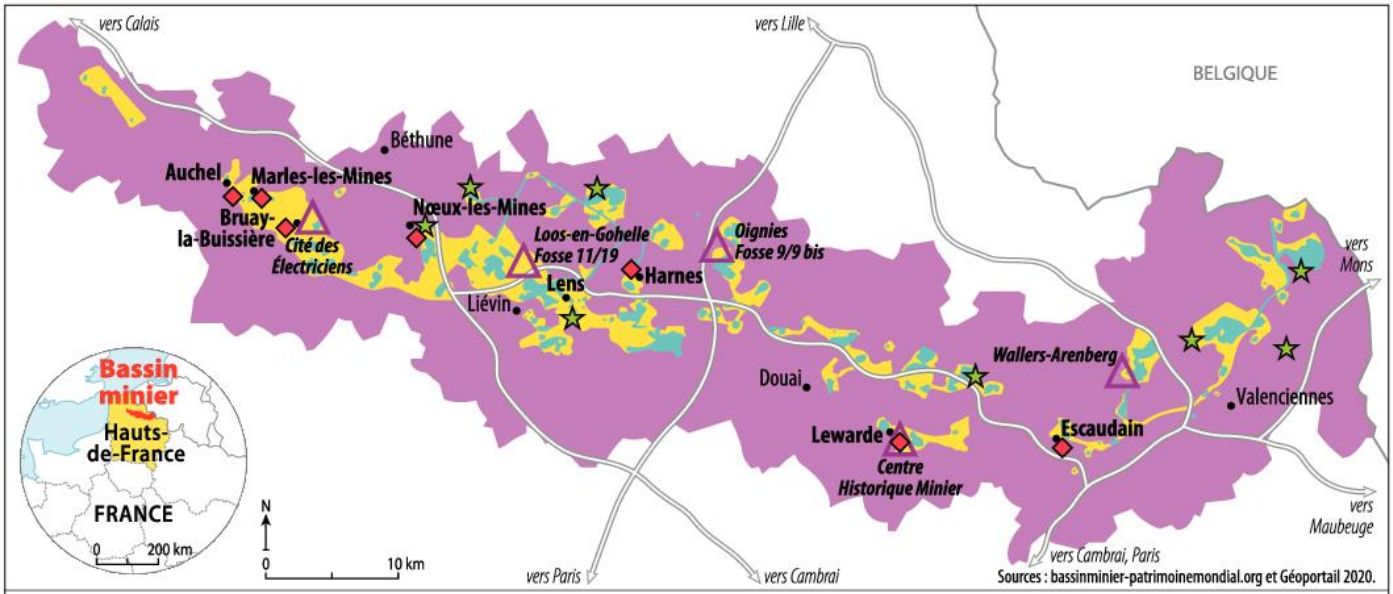

Sources : bassinminier-patrimoinemondial.org et Géoportail 2020.

Un processus de patrimonialisation en cours

- bassin minier du Nord-Pas-de-Calais
- périmètre inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco au titre de « paysage culturel évolutif vivant » (fosses, terrils, chevalements, cités minières, gares, etc.)
- zone tampon[1]

Des pistes de reconversion pour faire vivre le patrimoine

- base de loisirs
- musée de la mine
- grand site de la mémoire accueillant des pôles économiques et culturels régionaux

1. Éléments non classés mais renforçant la cohérence paysagère (préservation des vues sur le patrimoine par exemple).

3 Les espaces patrimonialisés et reconvertis

4 Acteurs et moyens de la reconversion de la fosse d'Arenberg

La fin de l'activité industrielle marque la destruction annoncée du site. Dans les années 1990, les anciens mineurs et la municipalité se mobilisent pour arrêter la démolition. Leur action est renforcée par l'arrivée du réalisateur Claude Berri qui, en 1992, démarre le tournage de *Germinal*. La médiatisation autour du film couplée à la mise en association des anciens mineurs ont largement contribué à sauver le site de la destruction. Celle-ci est définitivement stoppée en 1992, lorsque le site est classé aux Monuments historiques. […] Lieu emblématique du bassin minier patrimoine mondial de l'Unesco, le site minier fait l'objet depuis 2014 de nouveaux investissements visant à le tourner vers sa thématique d'avenir : l'image. L'objectif : faire d'Arenberg un pôle d'excellence en image et médias numériques.

Brochure promotionnelle Arenberg Creative Mine, 2018.

Vocabulaire

- **Bassin minier :** région regroupant un grand nombre de mines.
- **Reconversion :** changement d'usage/de fonction en adaptant le bâti minier à de nouvelles fonctions.

ACTIVITÉ **OBJECTIF ORAL**

▪ **Préparer un exposé**

Vous présentez un exposé qui doit répondre au sujet : **Quels sont les ressorts de la patrimonialisation du bassin minier ?** Pour cela, utilisez l'ensemble des documents proposés et complétez le tableau suivant pour vous aider.

Des biens jugés dignes d'intérêt	Des acteurs qui contribuent au changement de regard	Des mesures de patrimonialisation	Des exemples de reconversion
– Terrils – …	– Associations – …	– Monuments historiques – …	– Monuments historiques – …

5 Une patrimonialisation inachevée

Appel aux dons pour protéger dix éléments (fosse, chevalement, chapelle etc.) du patrimoine minier dont l'état est jugé préoccupant. Si l'essentiel du patrimoine minier sur lequel repose l'inscription au patrimoine mondial (353 éléments) se porte bien, il reste une dizaine de sites problématiques car en propriété privée et/ou par manque de projets financés.

Pour aller plus loin **Vidéo**

Une vidéo sur le tournage du film *Germinal* de Claude Berri à la fosse minière d'Arenberg alors en friche. (INA, 18 janvier 1992, durée : 2')

ÉTUDE

La mise en tourisme du patrimoine du bassin minier

La patrimonialisation des sites miniers a souvent pris la forme de musées (11 dans le bassin). D'abord pensés comme des lieux de mémoire, ils deviennent vite des outils du développement touristique et de la requalification du territoire.

La patrimonialisation du bassin minier favorise-t-elle sa mise en tourisme ?

1 Un pôle touristique important : Lewarde

Ce Centre historique minier attire aujourd'hui 150 000 visiteurs par an.

2 Une volonté d'attirer plus de touristes grâce au patrimoine

Le bassin minier, terre de misère sociale et de pollution industrielle ? Il est temps de dépasser ces projections désormais dépassées. L'ancien territoire minier dispose de cartes maîtresses, insuffisamment valorisées : des sites de mémoire tels la fosse 11-19 de Loos-en-Gohelle ou la fosse 9-9 bis d'Oignies, les chevalements de Wallers-Arenberg, le centre de Lewarde, entre autres. Et un ensemble inscrit depuis 2012 au patrimoine mondial de l'Unesco, gage de visibilité mondiale à côté des pyramides d'Égypte ou de la Grande Muraille de Chine. Mais la traduction n'est pas encore éclatante en termes d'infrastructures touristiques. Le Louvre-Lens, avec ses 450 000 visiteurs, est devenu un lieu phare du bassin minier mais il tarde à produire l'équivalent de « l'effet Guggenheim »[1] qui a permis de régénérer l'économie de Bilbao. Néanmoins, signe encourageant, une résidence hôtelière 4 étoiles va ouvrir en face du musée, aux lieu et place d'anciens logements miniers. Le territoire peut aussi s'appuyer sur le plan de renouveau du Bassin minier pour lequel l'État a fléché 100 millions d'euros.

D'après « Les 6 grands défis de la région », *Éco121* (magazine économique des Hauts-de-France), 27 juin 2018.

Le musée Louvre-Lens et son parc

1. Musée de Bilbao d'art moderne (Espagne) ouvert en 1997 qui a réussi à donner une nouvelle image de la ville alors marquée par un profond déclin de son industrie lourde.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Dans quelle mesure le musée de Lewarde participe-t-il au dynamisme économique régional ? (doc. 1 et 2)
2. Comment un patrimoine peut-il permettre de changer l'image d'une région ? (doc. 2)
3. Quels ont été les effets de l'ouverture du musée Louvre-Lens ? (doc. 2)

Pour aller plus loin

Vous devez organiser une journée de découverte du bassin minier pour des lycéens étrangers. Après une visite du Louvre-Lens, vous proposerez un parcours d'une demi-journée permettant d'aborder le patrimoine minier dans toute sa diversité en justifiant vos choix. Construisez un circuit en vous aidant du doc. 3 p. 305 et du site suivant http://www.bassinminier-patrimoinemondial.org/ (rubrique « découvrir » en particulier).

site Internet

JALON

ÉTUDE

Faire renaître le patrimoine minier : le cas de la Cité des Électriciens

Jadis lieux de vie, les cités minières, meurtries par la crise dès les années 1970, sont souvent devenues des friches marginalisées. La reconnaissance de la valeur patrimoniale de la cité des Électriciens, la plus ancienne cité minière de France, permet de redonner vie à ce territoire et aux corons.

Pourquoi la patrimonialisation de la cité des Électriciens contribue-t-elle à la renaissance du territoire ?

1. Centre d'interprétation sur l'habitat minier.
2. Maisons de mineurs transformées en gîtes ou maisons d'artistes.
3. Potagers, jardins partagés.
4. Corons réhabilités (logements sociaux).
5. Ville de Bruay-la-Buissière.

1 La cité des Électriciens, un nouveau quartier dynamique sur une friche minière

2 Les enjeux du projet

La cité des Électriciens est la plus ancienne cité minière préservée du Nord de la France[1], inscrite aux monuments historiques depuis 2009. Avec l'inscription du bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco au titre de paysage culturel évolutif et vivant le 30 juin 2012, elle devient l'un des cinq grands sites miniers du Nord et du Pas-de-Calais.

Alors que le patrimoine minier du quotidien comme l'habitat est souvent méconnu, malmené voire détruit, la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane et ses partenaires ont fait le choix de donner un nouvel usage à ce monument témoin. Sur une superficie totale de trois hectares, six barreaux[2] ont été réhabilités. L'ancienne cité minière, réhabilitée en équipement culturel et touristique offre un cadre unique. Totalement repensée dans ses usages, elle devient un lieu de référence dans la découverte du paysage, de l'urbanisme et de l'habitat miniers. Vivante, elle favorise l'interaction entre les habitants, touristes de passage et les artistes. Ouverte sur l'extérieur, la cité des Électriciens reste un quartier de la ville qui conserve son rôle social et son authenticité. […]

Brochure promotionnelle La Cité s'affiche, 2019.

1. Créée par la Compagnie des mines de Bruay en 1856, elle est inaugurée en 1861.
2. Alignement de maisons de mineurs.

Vocabulaire

- **Cité minière :** ensemble d'habitations conçues pour accueillir les mineurs. Il en existe de multiples formes : corons, cités-jardins, etc.
- **Coron :** quartier de maisons ouvrières dans les sites miniers.

Vers le bac – Étude critique de documents

- Sélectionner des informations, les hiérarchiser, les expliciter

Analysez les documents 1 et 2 pour répondre au sujet : **Comment le patrimoine a-t-il permis de faire renaître ce territoire en friche ?**

Aide Répondez aux questions suivantes :

1. Quelles traces du passé minier ont été conservées et intégrées dans ce projet ? Comment se manifeste leur patrimonialisation ? (doc. 1)
2. Quels acteurs participent à la reconversion de ce patrimoine ? Comment évitent-ils le risque d'une muséification du patrimoine ? (doc. 2)
3. Pourquoi le patrimoine devient-il un atout pour ce territoire ? (doc. 2)

Pour aller plus loin

Philippe Prost, architecte et urbaniste chargé de la cité des Électriciens, explique son travail. (« Le projet "Cité des électriciens" à Bruay-la-Buissière », 9 décembre 2017, durée : 5'15)

En quoi le classement d'un site au patrimoine mondial de l'Unesco représente-t-il un défi pour les architectes ?

JALON

Le patrimoine, facteur de rayonnement culturel de la France dans le monde et objet d'action diplomatique (un exemple du patrimoine immatériel : le repas gastronomique des Français)

ÉTUDE ORAL

Le repas gastronomique, facteur du rayonnement culturel de la France

La gastronomie et le partage d'un repas sont des éléments essentiels du patrimoine et de l'identité française. En 2010, l'Unesco célèbre cet art de vivre en inscrivant le repas gastronomique des Français au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Comment la reconnaissance du repas gastronomique des Français par l'Unesco participe-t-elle au rayonnement culturel de la France ?

1 Le repas gastronomique des Français, un patrimoine immatériel pour l'Unesco

En 2003, les États membres de l'Unesco adoptent la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, ou patrimoine vivant, constitué de traditions, savoir-faire, pratiques sociales ou événements festifs. C'est à ce titre que le repas gastronomique français, pratique sociale coutumière destinée à célébrer les moments les plus importants de la vie des individus (naissances, mariages, anniversaires...), a été inscrit au patrimoine de l'Unesco. Parmi ses composantes importantes figurent l'achat de bons produits, de préférence locaux, ou la décoration de la table. Le repas se doit de commencer par un apéritif et se terminer par un digestif, avec entre les deux au moins quatre plats (une entrée, du poisson et/ou de la viande avec des légumes, du fromage et un dessert). Le repas gastronomique resserre le cercle familial et amical et renforce les liens sociaux. Ce n'est donc pas la reconnaissance de spécialités régionales, telles que le cassoulet ou la bouillabaisse, mais l'héritage commun des plaisirs de la table que partagent les Français. Ce n'est pas non plus un label commercial, mais l'engagement à respecter un véritable art de vivre qui se manifeste lors des repas festifs. C'est enfin un engagement à faire vivre un aspect essentiel de la culture et du patrimoine des Français par la transmission aux générations futures.

D'après l'Unesco, *Le repas gastronomique des Français*, 2020.

Le repas gastronomique des Français
(French Food and Beverages, 2015, durée : 5'02)

Vidéo

2 Une pratique culturelle ancienne

Albert Fourié, *Repas de noces à Yport*, huile sur toile, 1886. Musée des beaux-arts de Rouen.

Construit à partir de pratiques héritées de la société de cour du Moyen Âge et des fêtes de famille paysannes ou bourgeoises du XIXe siècle, le repas gastronomique constitue un élément du patrimoine culturel et de l'identité pour 95 % des Français. Son contenu s'adapte selon les circonstances, les traditions régionales, les cultures familiales ou encore selon les convictions religieuses.

3 Le repas gastronomique, un facteur de l'attractivité touristique en France

Un tiers des touristes séjournant en France a pour première motivation la cuisine et les vins. L'État et de nombreuses régions développent cette gastrodiplomatie pour stimuler leur attractivité, comme ici en Champagne, au château des Crayères à Reims.

4 Le repas gastronomique, un tremplin pour le rayonnement culturel et économique de la France

Lancé en 2015, l'événement Goût de France / Good France, organisé à l'initiative du chef Alain Ducasse et du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, monte en puissance avec plus de 1 700 chefs y participant dans 150 pays en 2016. Ainsi, de Bangalore à Rio, Moscou, ou Melbourne, des restaurants proposeront des menus spéciaux rendant hommage à la cuisine française. […] L'opération est une vitrine pour montrer la variété de la cuisine française et sa structure typique avec entrée, plat, fromage et dessert. Pour séduire les touristes, la cuisine est devenue un argument choc. Des semaines de la gastronomie française sont aussi organisées à l'international, à Chicago comme en Israël ou encore le festival *So French Délices* à Séoul. Les chefs connus jouent individuellement les ambassadeurs. En œuvrant aussi dans des restaurants à l'étranger, les grands noms français portent la bonne parole. Un nouveau phénomène apparaît : l'ouverture par les cuisiniers d'établissements éphémères loin de leurs bases. René Redzepi, dont le Noma à Copenhague est l'une des tables les plus connues au monde, a déménagé pour dix semaines à Sydney : rien de tel qu'une célébrité pour vanter la créativité d'un pays.

D'après Clotilde Briard, « La gastronomie, un argument touristique en plein essor », *Les Échos*, 16 mars 2016.

Vocabulaire

- **Gastrodiplomatie :** promotion de la gastronomie par un État ou une collectivité territoriale pour renforcer son dynamisme économique (tourisme, vente de produits agroalimentaires).
- **Repas gastronomique des Français :** pratique sociale destinée à célébrer les moments les plus importants de la vie des individus et des groupes (naissances, mariages, anniversaires…) en pratiquant, pour l'occasion, l'art du « bien manger » et du « bien boire ».

5 L'ANALYSE DE L'HISTORIENNE — Le repas gastronomique, un patrimoine menacé ?

Le geste d'un boulanger est un savoir-faire immatériel qui permet de produire un bien matériel, le pain. La question se pose des mesures économiques à prendre pour protéger les savoir-faire des producteurs, des artisans, des métiers qui façonnent la gastronomie, les cuisiniers bien sûr, mais tous, pas seulement les grands chefs. […]

En effet, depuis quelque temps, et plus encore depuis l'inscription à l'Unesco, les grands groupes financiers s'intéressent à la gastronomie. On est en train de faire des traditions françaises du bien manger une branche de l'industrie du luxe. […]

Le risque est grand d'instaurer une alimentation à deux vitesses, une gastronomie avec ses bons produits, soutenue par des groupes financiers pour les touristes et les élites d'un côté, de l'autre une vaste standardisation de produits bas de gamme distribués dans les supermarchés pour nourrir le petit peuple avec des denrées de mauvaise qualité. […]. L'État pourrait créer une section gastronomie dans l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France et coordonner une politique publique. Si le cinéma avait été géré par le seul ministère de l'Industrie et non par celui de la Culture, il n'aurait jamais pu bénéficier de mesures d'exception culturelle[1]. Il en va de même pour la gastronomie qui doit enfin être reconnue comme une industrie culturelle et une marchandise culturelle.

Paule Masson, « Julia Csergo : La France promeut une vision réductrice et élitiste de la gastronomie », *L'Humanité*, 13 janvier 2017.

1. Idée que la création culturelle ne constitue pas un bien marchand comme les autres et que son commerce doit être protégé de la seule loi de marché par des règles.

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ■ Préparer un oral **ORAL**

Présentez un oral argumenté de cinq à dix minutes répondant à la question suivante : **Pourquoi peut-on considérer la labellisation du repas gastronomique à la française comme un outil au service du rayonnement culturel et de l'attractivité touristique de la France ?**

Aide Répondez aux questions suivantes :

1. Pourquoi considère-t-on le repas gastronomique comme un élément structurant de l'identité française ? (doc. 1 et 2)
2. Montrez comment ce patrimoine participe au rayonnement culturel de la France dans le monde et à l'attractivité économique des régions françaises. (doc. 3 et 4)
3. D'après le doc. 5, pourquoi cette inscription au patrimoine de l'Unesco est-elle insuffisante pour protéger ce patrimoine immatériel ?

Vers le bac – Étude critique de documents

■ Sélectionner des informations, les hiérarchiser, les expliciter

À l'aide des doc. 3 et 4, montrez que le repas gastronomique à la française s'affirme comme un facteur de rayonnement culturel.

Aide Cherchez tout d'abord les arguments qui illustrent l'intérêt touristique du repas gastronomique à la française. Ensuite, montrez que le rayonnement culturel du repas gastronomique se lit également à l'échelle mondiale. Concluez en établissant le lien entre rayonnement de la gastronomie et rayonnement touristique.

JALON

Le patrimoine, facteur de rayonnement culturel de la France dans le monde et objet d'action diplomatique (un exemple du patrimoine immatériel : le repas gastronomique des Français)

ÉTUDE

Le repas gastronomique, un outil de la diplomatie française

Le repas diplomatique fait partie de la tradition française. Il a pour but de signer un traité, manifester sa puissance ou calmer les tensions. Du Congrès de Vienne à la COP21, l'histoire de la diplomatie française est marquée par ces grands repas gastronomiques, reflets des rapports entre les puissances.

Dans quelle mesure le repas gastronomique participe-t-il à la diplomatie française ?

1 Une tradition ancienne dans les relations diplomatiques

À la fin du XVI[e] siècle, l'intérêt pour les stratégies diplomatiques devient une des principales préoccupations des hommes politiques. […] Tous s'accordent sur l'importance de la maîtrise de l'art de la table. […] Le premier à comprendre le poids de la gastronomie dans les relations diplomatiques est sans conteste Talleyrand. Avec Antonin Carême, surnommé « le roi des chefs et le chef des rois », ils partent à Vienne pour le Congrès qui suit la chute de Napoléon. […] Ce duo inattendu en 1814, le diplomate et le cuisiner, va rivaliser de moyens pour impressionner les représentants européens réunis. L'un et l'autre usent à merveille de la diplomatie culinaire et des messages non verbaux qu'elle diffuse auprès des puissants du monde d'alors : quantité et qualité des mets servis, service et atmosphère généreuse qui s'en dégage, inventivité des plats, précision de la technique. L'habileté de Talleyrand et le talent de Carême permettent à la France, malgré la défaite de Waterloo, de se ménager une place de choix à l'issue de négociations ardues. […] Aujourd'hui encore, pour le chef doublement étoilé T. Marx, la France, même dans des difficultés majeures, sait tirer son épingle du jeu et continue de rayonner grâce à l'alliance subtile de la diplomatie et de la gastronomie. Et cette tendance subsiste fort heureusement encore aujourd'hui.

Lionel Choukroun, « Le chef et le diplomate », *Géoéconomie*, 2016.

2 Un repas pour masquer les tensions diplomatiques

Le 1er juin 1961, alors que les tensions diplomatiques sont fortes entre les États-Unis et la France, Charles et Yvonne de Gaulle convient le président américain John F. Kennedy et son épouse au palais de l'Élysée pour un dîner. Impressionnés par leur séjour en France, les Kennedy se mobilisent pour encourager les mécènes américains à financer la restauration de Versailles.

Vocabulaire

- Diplomatie culinaire : utilisation des repas pour transmettre un message non verbal dans un contexte de relations entre États.

3 Un repas pour incarner la grandeur de la France

Durant les négociations de la COP21, les présidents Barack Obama et François Hollande ont dégusté un repas au sein d'un restaurant parisien triplement étoilé, accompagnés par la ministre de l'Environnement Ségolène Royal, du ministre des Affaires Étrangères Laurent Fabius et du Secrétaire d'État américain John Kerry.

4 L'ANALYSE DE L'HISTORIEN — Les repas à l'Élysée, reflets des enjeux diplomatiques entre les États

La question des interdits alimentaires s'est régulièrement posée avec plus ou moins d'acuité lors des repas officiels. Au nom des principes de laïcité, le général de Gaulle décide qu'on mangera aussi de la viande le vendredi. Aujourd'hui, le problème ne se pose plus puisque ces réceptions ont généralement lieu un lundi. C'est que le service protocolaire de l'Élysée est très vigilant et s'efforce d'éviter les gaffes diplomatiques gastronomiques […]. La viande de porc est généralement proscrite dans les plats, tout comme l'alcool dans les sauces et les desserts pour éviter les incidents diplomatiques, mais il est en revanche difficile de ne pas proposer des boissons alcoolisées, objet de nombreuses polémiques protocolaires. En avril 1999, la visite en France du président iranien Mohammed Hatami fut ainsi annulée à la dernière minute car les Iraniens exigeaient que le vin disparaisse de la table du banquet officiel […] alors que l'Élysée a pris l'habitude de servir des boissons non alcoolisées à ses hôtes de confession musulmane mais propose toujours du vin aux convives non musulmans. L'Iran réaffirme alors que « les critères islamiques sont clairs et habituellement respectés lors des visites du président à l'étranger » et la visite est finalement reportée en octobre tandis que le dîner est remplacé par un thé à l'Élysée. […] De même le 22 janvier 2004, […] s'est posée de nouveau la question de la présence de bouteille sur la table avec les hôtes iraniens. La France décide de ne pas céder […] Les bouteilles incriminées resteront sur la table durant le repas […]. L'événement passe pour une petite victoire diplomatique tant ce type d'exigences est fréquent et les conflits protocolaires, systématiques.

D'après Jean-Marc Albert, *Aux tables du pouvoir : Des banquets grecs à l'Élysée*, Armand Colin, 2009.

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ■ Rédiger une argumentation

■ Organiser des connaissances pour traiter un sujet

À l'aide des documents, rédigez un paragraphe pour montrer que la France a fait sienne la phrase de Talleyrand à Napoléon : « **Donnez-moi de bons cuisiniers, je vous ferai de bons traités.** »

Aide Répondez aux questions suivantes en vous appuyant sur des exemples précis.

1. Quels sont les objectifs et les formes de la diplomatie culinaire de la France ? (doc. 1, 2 et 3)

2. En quoi reflète-t-elle les rapports de force entre la France et les autres puissances ? (doc. 1 à 4)

Pour aller plus loin

Réalisez une fiche de lecture présentant l'un des grands repas gastronomiques présentés dans l'ouvrage *À la table des diplomates* de l'historien Bruno Fuligni (Folio, 2016).
Montrez quels étaient les objectifs diplomatiques de ce repas et analysez-en les résultats.

Un blog présentant les menus des grands repas officiels de l'histoire de France.

www site Internet

LEÇON 1

Conserver et protéger le patrimoine

Comment les politiques de gestion du patrimoine en France contribuent-elles à sa protection et à sa valorisation ?

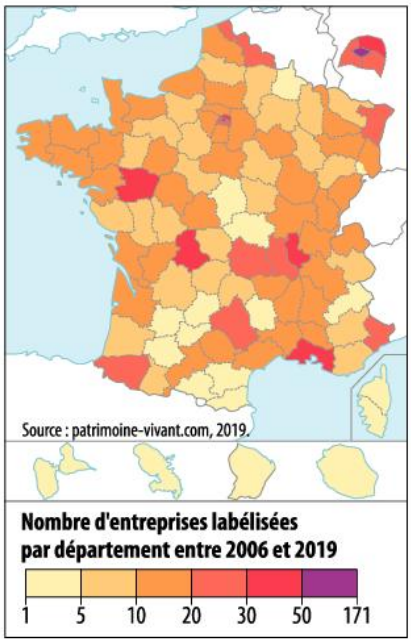

Le label EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant)

Créé en 2005 par le ministère de l'Économie et des Finances, ce label accordé pour 5 ans permet de reconnaître l'excellence à la française.

A L'État, garant de la conservation du patrimoine

JALON p. 300-303

À partir de 1830, l'État identifie et classe les biens à sauvegarder. Avec la création de l'Inspection générale des monuments historiques, Prosper Mérimée, inspecteur général de 1834 à 1870, fait dresser la liste de monuments dont la restauration est prioritaire. Il confie ainsi la restauration de la cité de Carcassonne et du Mont-Saint-Michel à l'architecte Eugène Viollet-le-Duc.

Des institutions sont créées pour former des professionnels du patrimoine. L'École des Chartes, fondée en 1821, forme les conservateurs des Archives. L'École du Louvre, instituée en 1882, et l'Institut national du patrimoine (1991) forment les conservateurs des musées et les techniciens de la restauration du patrimoine. Le corps des Architectes des bâtiments de France, créé en 1946, assure la coordination des restaurations du bâtiment.

L'État distingue les entreprises sauvegardant des savoir-faire patrimonialisés. Le label « Entreprise du patrimoine vivant » donne une visibilité aux métiers d'arts préservant des savoir-faire traditionnels. Des entreprises comme Hermès (maroquinerie), Baccarat (verrerie) ou valorisant des terroirs et des spécialités (porcelaine de Limoges, dentelles d'Alençon…) en bénéficient.

B Des lois assurent la protection du patrimoine

La loi de 1913 constitue un tournant dans la conservation du patrimoine. Ce texte novateur pose une limite inédite au droit de propriété. La loi permet de classer d'office un bien immobilier public ou privé dont la conservation présente un intérêt national artistique ou historique. Les biens classés témoignent de l'inaliénabilité et de l'imprescriptibilité du patrimoine.

JALON p. 300-303

La loi du 2 mai 1930 protège des éléments du patrimoine culturel immatériel. Elle étend la protection à des sites naturels à dimension historique (champs de bataille de la Première Guerre mondiale) ou pittoresque (forêt de Brocéliande). Cependant, il faut attendre la création des parcs nationaux (1960) pour que la protection de la nature soit envisagée au-delà d'un intérêt culturel ou paysager.

À partir de 1962, la notion de patrimoine est étendue au cœur historique urbain. La loi sur les secteurs sauvegardés et la restauration immobilière (loi Malraux) a permis de restaurer le bâti ancien des centres-villes comme Sarlat, La Rochelle, Pézenas, le quartier du Marais à Paris ou le Vieux-Lyon.

C Des acteurs de plus en plus nombreux

JALON p. 300-303

Depuis les années 1980, les lois de décentralisation associent les collectivités territoriales à la gestion du patrimoine. La propriété de nombreux monuments historiques a été transférée aux départements. Depuis 2004, l'inventaire du patrimoine urbain comme rural, immobilier comme mobilier, est une compétence de la région.

De nombreuses associations soutenues par des bénévoles participent à la protection du patrimoine. Ainsi, dès 1882, le Club alpin français contribue à la loi relative à la restauration et la conservation des terrains de montagne.

Le mécénat constitue un moyen de financer la sauvegarde du patrimoine. La Fondation du patrimoine, créée en 1996, finance la sauvegarde d'un patrimoine local très divers (chapelle, fontaine, lavoir, moulin…). Des entreprises financent la restauration de sites prestigieux (le Hameau de la Reine à Versailles par Dior).

Vocabulaire

- Imprescriptibilité : se dit de ce qui ne peut être supprimé dans le temps. Ici, impossibilité de s'approprier un bien du domaine public pour une utilisation privée prolongée.
- Inaliénabilité : impossibilité de céder un bien appartenant au domaine public.
- Mécénat : action de protéger et de soutenir financièrement les arts et la culture.

LEÇON 2 Valoriser et rendre visible le patrimoine

Comment permettre à tous d'accéder à un patrimoine de plus en plus protégé et valorisé ?

1 La grue jaune à Nantes

Elle témoigne du passé industriel de Nantes : les anciens chantiers navals Dubigeon.

A Rendre visible le patrimoine pour le protéger

- **Des labels attribués par le ministère de la Culture permettent la visibilité de sites culturels ou naturels.** Créé en 1985, le label regroupant le réseau des 190 « Villes ou Pays d'art et d'histoire » permet de bénéficier de subventions et de l'aide d'experts du patrimoine en échange d'une politique de sauvegarde et d'accueil du public. Des logos et une signalisation renforcent l'attractivité des sites patrimoniaux. Dès 1954, les monuments historiques sont signalés sur les panneaux routiers.
- **Des territoires valorisent leur patrimoine par la mise en place de circuits de visites.** La mise en réseau des châteaux de la Loire a contribué à l'inscription du Val de Loire sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Les routes des vins valorisent les terroirs de Bourgogne, de Champagne ou du Bordelais.

2 Le financement du patrimoine : un enjeu pour sa sauvegarde

Dix-huit pièces ont été frappées en 2019 pour célébrer les grands personnages de l'histoire de France.

B Sensibiliser le public pour le valoriser

- **La mise en place des Journées du patrimoine en France a eu un retentissement international.** En 1984, la création par le ministère de la Culture des « Journées portes ouvertes des monuments historiques » a été reprise dans une cinquantaine de pays. En 1992, le Conseil de l'Europe a institué des « Journées européennes du patrimoine ».
- **De nouveaux modes de financement font appel aux citoyens.** En 2018, le ministère de la Culture, la Fondation du patrimoine et la Française des jeux ont signé un partenariat pour financer des opérations de sauvegarde de monuments. Un loto du patrimoine a été lancé à l'occasion des Journées du patrimoine.
- **Des émissions de télévision permettent de faire connaître le patrimoine français.** Ces émissions connaissent un succès certain dont témoigne leur longévité : *Chefs-d'œuvre en péril* (1962-1992), *Des racines et des ailes* (depuis 1997). Cependant, elles sont surtout polarisées sur des « patrimoines nobles » (châteaux, cathédrales, abbayes, monuments nationaux).

C Mettre en animation le patrimoine en déclin

JALON p. 304-307

- **La muséification de friches est l'occasion d'une réappropriation de la mémoire de lieux.** Une ancienne usine textile, à Roubaix, est devenue un musée consacré à la mémoire de l'industrie textile. Aux Antilles, des bâtiments d'exploitations sucrières ont été restaurés et rappellent le rôle de l'esclavage dans le fonctionnement de cette économie.
- **D'anciens sites industriels sont reconvertis en espaces culturels.** Les anciens abattoirs de la Villette (Paris), la Manufacture des tabacs (Marseille) ou l'ancien site minier d'Oignies (Pas-de-Calais) sont devenus des lieux d'expositions et de spectacles.
- **Des vestiges industriels monumentaux, autrefois voués à la démolition sont conservés.** À Nantes, la grue Titan est l'un des derniers témoins des anciens chantiers navals. Des outils (marteau-pilon au Creusot, 21 m de haut, presse à emboutir à Gennevilliers, 7 m) deviennent des hauts lieux du tourisme.

LEÇON 3

Faire vivre le patrimoine

Comment les acteurs du patrimoine agissent-ils pour mettre en scène le patrimoine français ?

1 La fête des Lumières à Lyon

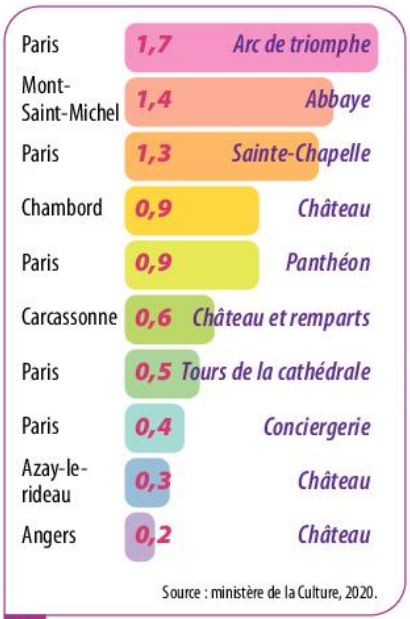

Source : ministère de la Culture, 2020.

2 Les 10 monuments payants du ministère de la Culture les plus visités en 2018 (en million)

Source : ministère de la Culture, 2020.

Vocabulaire

- **Ingénierie culturelle :** ensemble d'actions dans le domaine de la culture utilisant les nouvelles technologies.

A Une ingénierie culturelle au service du patrimoine se développe

- **La mise en lumière des monuments s'est largement diffusée.** La fête des Lumières à Lyon, d'origine religieuse, remonte à 1852. Mais depuis 1989, la municipalité, pionnière dans cette mise en valeur des monuments, en a fait un événement qui attire près de deux millions de visiteurs par an.
- **De nouvelles formes de médiation culturelle se développent.** Audioguides, applications mobiles et bornes interactives jalonnent aujourd'hui le parcours de nombreux sites culturels. Ils permettent de remettre en contexte des lieux ou des objets offrant aux visiteurs une accessibilité facilitée à leur connaissance.
- **Une approche « sensible » valorise des cultures populaires dans des territoires ruraux.** Il s'agit de mettre en scène des modes de vie d'autrefois et sur l'engagement du visiteur-spectateur. L'écomusée d'Alsace, ouvert en 1984, est organisé comme un village alsacien du début du XXe siècle, avec des maisons paysannes sauvées de la démolition.

B La valorisation du patrimoine passe aussi par une mixité des usages

JALON p. 300-303

- **Des événements culturels contribuent à faire vivre le patrimoine.** Des festivals artistiques de renommée internationale ont lieu dans des monuments historiques et contribuent à leur attractivité (art lyrique dans le théâtre antique d'Orange, jazz à Vienne, théâtre à Avignon).
- **Les acteurs privés et publics trouvent de nouvelles sources de financement.** Des monuments historiques peuvent être loués par des entreprises ou des particuliers. C'est le cas de la maison de Victor Hugo ou du château de Versailles pour l'organisation d'événements privés (mariages, séminaires).

JALON p. 300-303

- **Des bâtiments réhabilités sont affectés à de nouveaux usages privés.** Certains sont transformés en hôtels (Relais & Châteaux). D'autres deviennent la vitrine d'entreprises qui en font leur siège social (ancienne chocolaterie Menier, siège de Nestlé France de 1978 à 2020, l'hôpital Laennec, siège du groupe de luxe Kering depuis 2016). D'anciens docks deviennent des centres commerciaux.

C Le tourisme participe à faire vivre le patrimoine

JALON p. 308-311

- **La richesse et la diversité du patrimoine français contribue à l'attractivité de la France.** Avec 45 sites inscrits au patrimoine mondial, plus de 40 000 monuments protégés, 8 000 musées, elle est le premier pôle touristique mondial (près de 90 millions de touristes en 2018). Sa gastronomie participe à son rayonnement international.
- **Le patrimoine privé s'ouvre de plus en plus au tourisme.** 44 % des monuments historiques appartiennent à des propriétaires privés qui mettent en place des visites et des animations. Ces activités marchandes participent au financement et à la sauvegarde du patrimoine.
- **Mais la fréquentation des sites patrimoniaux se concentre sur l'Île-de-France.** Sur les 10 monuments nationaux les plus visités en 2018, 6 sont situés dans en région parisienne. Sur les 32 millions d'entrées des musées nationaux en 2017, Paris en totalise 20 millions.

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

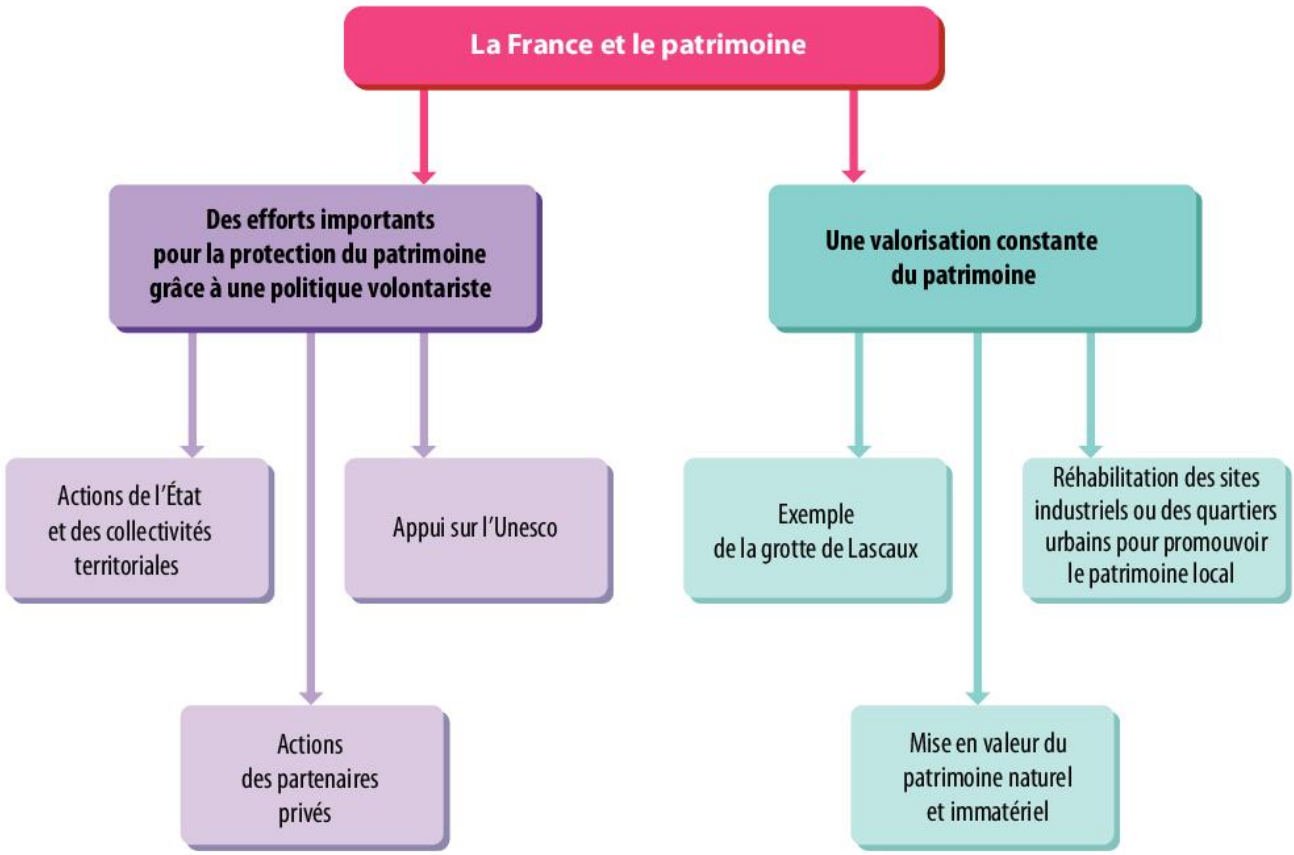

Réviser en se documentant

À LIRE

- *Trésors de l'Unesco en France*, éditions Belles Ballades, 2019 : un livre riche en photos et qui permet d'accéder aussi à des audioguides Géo très complets.
- *Sites et monuments reconstitués en 100 images de synthèse*, Ouest France, 2017 : de magnifiques images pour retrouver les monuments français dans leur forme originelle.
- Bernard Crochet, *Patrimoine retrouvé de France*, Ouest France, 2016 : des édifices disparus ou peu connus, un patrimoine oublié remis en valeur par l'auteur.

À VOIR

- Le patrimoine français à l'honneur, France 24, 2013 : une vidéo sur les journées du patrimoine : https://www.youtube.com/watch?v=OegKP_jo_fA

SUR LE WEB

- Site de la mission Stéphane Bern : www.missionbern.fr/
- Site officiel de la fondation du patrimoine : https://www.fondation-patrimoine.org

RÉVISION
THÈME 4

Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

A Réviser en mémorisant

1 SCHÉMA

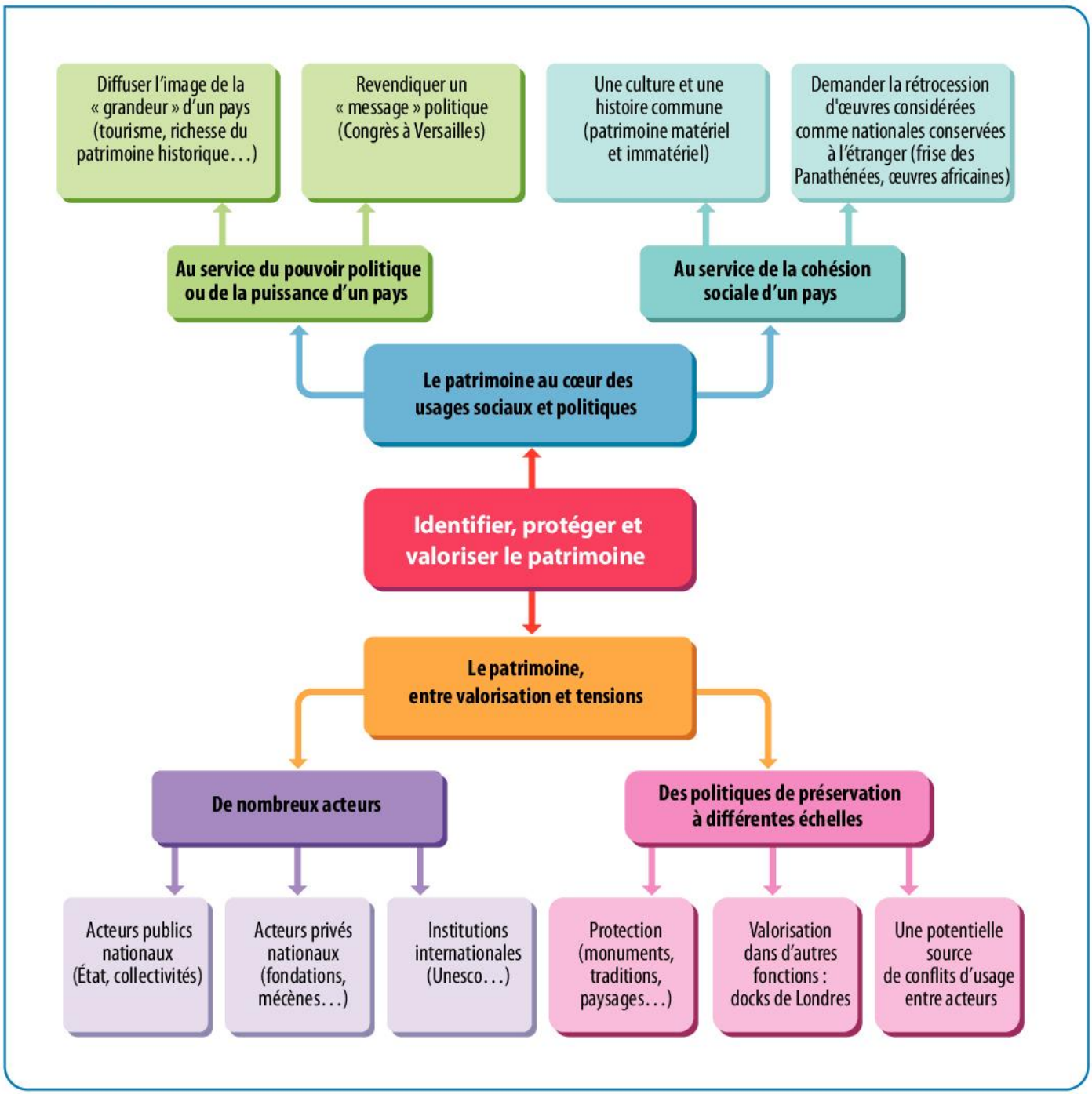

2 CHIFFRES CLÉS

326 millions d'euros (+ 4 % en un an) : budget de la France dévolu au patrimoine (2019)

44 000 bâtiments inscrits ou classés au titre des monuments historiques en France

+ de 500 000 emplois en 2019 dans le patrimoine bâti dont 44 000 emplois directs

29 nouveaux biens inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco en 2019 (1 121 au total)

3 DATES CLÉS

B Réviser en s'entraînant

OBJECTIF **Étudier un texte de manière critique**

SUJET **Les Journées du patrimoine (2019)**

Consigne **Pourquoi doit-on encore protéger le patrimoine de nos jours, en France ?**

Je souhaite que les Journées européennes du patrimoine soient cette année davantage encore un grand moment de communion nationale, que chaque Française, chaque Français, chaque jeune ou chaque adulte qui entrera dans une cathédrale, dans un château, dans un monument historique ressente cette émotion propre à ces lieux chargés d'histoire, de notre histoire.

Si ces journées sont l'occasion de découvrir ou de redécouvrir les fleurons de nos plus beaux bâtiments civils, religieux, militaires, lieux de pouvoir… elles mettent également chaque année l'accent sur une thématique nouvelle. À l'occasion des 60 ans du ministère de la Culture, j'ai voulu que le patrimoine des arts et divertissements soit particulièrement mis à l'honneur lors de cette 36e édition, comme dans la plupart des pays européens qui y participent.

Théâtres antiques et amphithéâtres romains, salles et lieux de spectacles dédiés à l'art théâtral, lyrique, musical, cinématographique, à la danse ou aux arts du cirque…, pratiques festives (fêtes foraines, carnavals, processions, défilés…), jeux traditionnels ou encore lieux accueillant les pratiques physiques (hippodromes, piscines, stades et ensembles sportifs…) c'est tout un pan de notre patrimoine qui se dévoilera pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles Journées européennes du patrimoine.

Franck Riester, ministre de la Culture, juin 2019.

Pour vous aider, répondez aux questions suivantes :

1. Quelles dimensions du patrimoine les Journées européennes de 2019 ont-elles mises à l'honneur ?
2. En quoi cela témoigne-t-il des enjeux sociaux actuels du patrimoine ?
3. Quel est le rôle de l'État français dans la protection et la mise en valeur de notre patrimoine ? Pensez à critiquer le point de vue du ministère.

Vers le supérieur

Travailler dans le domaine du patrimoine

• **Au lycée :** je m'intéresse à l'histoire et je suis ouvert aux notions de droit et d'économie. Je pratique au moins une Langue Vivante Étrangère et je développe des compétences rédactionnelles.

• **Pour le post-bac :**

- Master en histoire, histoire de l'art ou archéologie ; concours de la fonction publique ; animateur de l'architecture et du patrimoine.
- Licence pro « conception et mise en œuvre de projets culturels » ; médiateur culturel.
- BTS Tourisme puis licence pro « guide conférencier » ; guide-conférencier de musée et monument.

OBJECTIF ***Rédiger la dissertation***

SUJET La protection du patrimoine, entre valorisation et tensions

ÉTAPE 1 Préparer la dissertation

Cerner le sujet et élaborer une problématique

1. Recopiez intégralement le sujet au milieu d'une feuille de brouillon et entourez chaque mot-clé.

Pour chaque terme, listez les différentes formes prises par la protection, la valorisation ou les tensions.

2. Pourquoi la problématique suivante permet-elle de couvrir l'ensemble du sujet ?

➜ *Pourquoi la préservation du patrimoine peut-elle conduire à sa valorisation mais également être source de tensions ?*

Organiser un plan qui répond à la problématique

3. Complétez le plan proposé ci-dessous en y hiérarchisant les informations suivantes :

Des politiques de protection à toutes les échelles ; le patrimoine, enjeu géopolitique ; des formes multiples de valorisation ; les enjeux de la protection du patrimoine ; la protection du patrimoine, au service de sa valorisation ; la valorisation du patrimoine, à l'origine de mutations territoriales ; des concurrences nombreuses autour du patrimoine ; les acteurs de la protection du patrimoine ; la protection du patrimoine, source de tensions.

I. Des politiques de protection à toutes les échelles
- *A. Les enjeux de la protection du patrimoine*
- *B. …*

II. …
- *A. …*
- *B. …*

III. …
- *A. …*
- *B. …*

Pour organiser votre propos, identifiez les idées générales et les arguments qui leur sont associés.

ÉTAPE 2 Rédiger la dissertation

Rédiger l'introduction

4. À l'aide de la **méthode p. 240-241**, reconstituez l'introduction de la dissertation à partir des propositions suivantes :

– *Les enjeux de la préservation du patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel, sont non seulement économiques, mais également identitaires ou géopolitiques, et s'articulent à toutes les échelles, du local à l'international.*

– *La réponse à cette question conduit d'abord à présenter les différentes politiques de protection à toutes les échelles, avant de montrer que la préservation du patrimoine est aussi au service de sa valorisation économique, géopolitique, ce qui peut parfois conduire à des tensions.*

– *L'émoi international suscité en 2015 par la destruction de la cité antique de Palmyre par les forces de Daech en Syrie ou par l'incendie de Notre-Dame de Paris en 2019 témoigne de l'importance prise par le patrimoine et sa protection dans les sociétés contemporaines.*

– *Dès lors, il s'agira de s'interroger : pourquoi la préservation du patrimoine peut-elle conduire à sa valorisation mais également être source de tensions ?*

Rédiger le développement de la dissertation

Méthode

1. Commencer chaque partie par une phrase indiquant l'idée générale.
2. Construire chaque partie en paragraphes organisés autour d'une idée générale, présentant des arguments qui s'enchaînent.
3. Terminer chaque partie par une phrase de transition avec la suivante.

5. À l'aide du modèle proposé ci-dessous pour la première partie, rédigez les parties 2 et 3 de la dissertation en vous aidant du modèle proposé ci-dessous pour la première partie :

Les politiques de protection du patrimoine se déclinent à toutes les échelles, à la fois parce que les enjeux qu'elles accompagnent sont multiples et que les acteurs qu'elles mettent en scène sont divers.

En termes d'enjeux d'abord, les objectifs de la protection du patrimoine sont triples. Le premier objectif est d'assurer la pérennité des pratiques ou des traces du passé. Les monuments et les objets anciens sont inévitablement victimes de l'usure du temps et se dégradent irrémédiablement (ruines des châteaux cathares ou des temples cambodgiens, bris de poteries antiques…). De même, les pratiques immatérielles sont oubliées au profit de technologies plus avancées (danses, chants, pratiques artisanales…). Des politiques de préservation et de conservation sont donc initiées pour en conserver les traces. La valorisation économique du patrimoine constitue le second facteur de sa préservation. Dans certains pays, le tourisme est une activité économique majeure, porteuse de développement. Ainsi, l'économie de l'île indonésienne de Bali dépend largement du tourisme qui associe les découvertes des rizières étagées, des temples et des plages tropicales. Protéger le patrimoine sert enfin les enjeux géopolitiques des États. La période coloniale a ainsi permis à la France ou au Royaume-Uni de constituer des trésors patrimoniaux aujourd'hui exposés dans les musées parisiens (le Louvre, musée du quai Branly) ou londoniens (British Museum).

Quant aux acteurs de la protection du patrimoine, ils s'articulent à toutes les échelles. Les pouvoirs publics restent les principaux décideurs de sa préservation. Les institutions internationales comme l'Unesco soutiennent des projets de préservation à l'échelle mondiale (collines du vignoble italien du Prosecco, cité de Jaipur au Rajasthan, toutes deux classées au Patrimoine mondial en 2019 avec 27 autres biens la même année). Mais les acteurs nationaux et locaux sont aussi efficaces, y compris à l'échelle internationale : l'Agence française de développement et la ville de Lille, dans le cadre d'opérations de coopération décentralisée, œuvrent conjointement pour la préservation du patrimoine architectural de Saint-Louis au Sénégal. À l'échelle nationale ou locale, les politiques patrimoniales prennent trois formes qui, le plus souvent, s'additionnent : subvention directe d'un projet, subvention indirecte (incitations fiscales, labellisation) et régulation (liste de biens protégés, interdiction d'exportation, normes de conservation, lutte contre les trafics illicites). En France, à partir de 1830, l'État identifie et classe les biens à sauvegarder. Avec la création de l'Inspection générale des monuments historiques, Prosper Mérimée, inspecteur général de 1834 à 1870, fait dresser la liste de monuments dont la restauration est prioritaire. Il confie ainsi la restauration de la cité de Carcassonne et du Mont-Saint-Michel à l'architecte Eugène Viollet-le-Duc. En Irak, le financement et les lois de protection adoptées par le gouvernement irakien ont permis la labellisation Unesco des ruines de la ville de Babylone en 2019, assurant ainsi une protection du site à long terme. Les acteurs privés, enfin, jouent un rôle croissant dans la préservation du patrimoine. Les entreprises, par le biais de fondations, font de leur mécénat un outil de communication. La pratique est ancienne aux États-Unis où il n'existe pas de ministère de la Culture et où la recherche de financements, le « fundraising », est devenue une spécialité universitaire depuis les années 1970. En France, il est plus récent mais a doublé entre 2010 et 2016, et le patrimoine représente le quart des dons (2e poste derrière les œuvres sociales). À travers des associations ou des opérations de financement participatif, les citoyens contribuent également aux efforts de préservation du patrimoine auquel ils sont attachés localement (patrimoine industriel, par exemple) ou mondialement (32 000 donateurs étrangers pour la restauration de Notre-Dame de Paris après l'incendie d'avril 2019). Des entreprises financent la restauration de sites prestigieux (maison de Victor Hugo à Guernesey par la Fondation Pinault, le hameau de la Reine à Versailles par Dior).

Ainsi, la protection du patrimoine répond à de multiples enjeux portés par de nombreux acteurs à toutes les échelles, notamment dans le cadre de sa valorisation.

Afin de structurer le propos, respectez les sauts de ligne et les alinéas aux endroits adéquats.

Utilisez des mots de liaison pour donner du sens à la démonstration.

Utilisez des exemples précis pour illustrer chaque argument.

Chaque partie se termine par une phrase de conclusion qui en fait le bilan et répond partiellement à la problématique.

Rédiger la conclusion de la dissertation

6. À l'aide de la méthode p. 462, rédigez la conclusion de la dissertation.

MÉTHODE BAC

Épreuve de Terminale

L'étude critique de document(s)

■ AXE 2 : Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences

OBJECTIF *Analyser de manière critique des documents*

SUJET ## S'inspirer du passé, un enjeu du patrimoine

Consigne **En analysant les documents, vous montrerez comment le patrimoine a pu préserver le passé et parfois inspirer l'avenir.**

1 Mussolini fait construire le quartier de l'EUR

Ce Palais de la civilisation italienne, édifié entre 1938 et 1940 pour préparer l'Exposition universelle romaine de 1942, est surnommé « le Colisée carré ». Ce projet lancé par Mussolini, il se veut dans la lignée du patrimoine romain antique.

2 Restaurer, pour concilier protection du patrimoine et modernisation de l'habitat

Au siècle dernier, le patrimoine historique de chaque nation était constitué par un ensemble de monuments. Le monument, l'édifice, était protégé comme une statue ou un tableau. L'État le protégeait en tant qu'ouvrage majeur d'une époque, en tant que chef-d'œuvre.

Mais les nations ne sont plus seulement sensibles aux chefs-d'œuvre, elles le sont devenues à la seule présence de leur passé. Ici est le point décisif : elles ont découvert que l'âme de ce passé n'est pas faite que de chefs-d'œuvre, qu'en architecture un chef-d'œuvre isolé risque d'être un chef-d'œuvre mort ; que si le palais de Versailles, la cathédrale de Chartres appartiennent aux plus nobles songes des hommes, ce palais et cette cathédrale entourés de gratte-ciel n'appartiendraient qu'à l'archéologie ; que si nous laissions détruire ces vieux quais de la Seine semblables à des lithographies romantiques, il semblerait que nous chassions de Paris le génie de Daumier et l'ombre de Baudelaire.

Or sur la plupart de ces quais au-delà de Notre-Dame ne figure aucun monument illustre, leurs maisons n'ont de valeur qu'en fonction de l'ensemble auquel elles appartiennent. Ils sont les décors privilégiés d'un rêve que Paris dispensa au monde, et nous voulons protéger ces décors à l'égal de nos monuments.

C'est relativement facile. L'initiative privée est en train de transformer en appartements de luxe les modestes appartements des quais anciens. Juste à temps, car la façade intacte d'une maison ancienne appartient à l'art, mais l'intérieur intact de la même maison appartient au musée ou au taudis, et plus souvent au taudis qu'au musée.

Sauvegarder un quartier ancien, c'est donc à la fois en préserver l'extérieur et en moderniser l'intérieur, et pas nécessairement au bénéfice du luxe, puisqu'un certain nombre de maisons restaurées de l'îlot rive gauche sont destinées aux étudiants.

Une opération de restauration consiste à conserver au quartier considéré son style propre, tout en transformant les aménagements internes des édifices de façon à rendre l'habitat moderne et confortable.

La restauration concilie deux impératifs qui pouvaient paraître jusque-là opposés : conserver notre patrimoine architectural et historique, et améliorer les conditions de vie et de travail des Français.

André Malraux, ministre de la Culture, discours de présentation du projet de loi sur la protection du patrimoine historique et esthétique, 23 juillet 1962.

ÉTAPE 1 Préparer l'étude critique du ou des document(s)

Lire et comprendre le(s) document(s) et la consigne (1 à 3)

Lire une première fois le(s) document(s) et la consigne.

Lire la question en étant attentif aux mots-clés, aux mots de liaison et à la ponctuation.

APPLICATION

1. Identifiez les documents de manière précise : nature, auteur et/ou source, date, thème, contexte.
2. Veillez à définir les mots-clés utilisés : ici, « patrimoine », « restauration », « monument ».
3. En combien de parties pouvez-vous organiser votre analyse ? Lesquelles ?

ÉTAPE 2 Analyser de manière critique le(s) document(s)

Analyser le(s) document(s) (4 et 5)

Prélever les informations qui, dans les documents, répondent à la consigne.

Mettre ces informations en relation avec vos connaissances.

Porter un regard critique sur le(s) document(s) (6 à 8)

Quels sont les aspects non évoqués par le(s) document(s) et qui sont essentiels pour comprendre le phénomène étudié ?

Quelles sont les exagérations possibles ou les silences choisis par les auteurs ?

APPLICATION

4. Utilisez un code couleur pour le texte, entourez les éléments de réponse sur le document iconographique.

5. Mobilisez les notions, les événements, les exemples étudiés en classe ou que vous connaissez par ailleurs pour expliciter les documents : rappelez depuis quand le patrimoine est protégé en France et dans le monde, ce que l'on considère comme patrimoine, les raisons qui ont poussé à le protéger, les différentes politiques menées dans le monde, et illustrez votre propos d'exemples précis et variés historiquement et géographiquement.

6. Quelle est la nature des deux documents ?

7. Quels arguments peuvent manquer au discours développé dans ces documents ?

8. Quelles sont les exagérations contenues dans les deux documents ? Pensez notamment à analyser le sens politique d'une telle construction par Mussolini.

ÉTAPE 3 Rédiger l'étude critique de document(s)

L'introduction (9)

Elle précise le thème abordé par le(s) document(s) et en fait la présentation.

À la fin de l'introduction, le sujet doit être reformulé sous la forme d'une question.

Le développement (10)

Il est construit en paragraphes.

Chaque paragraphe s'appuie sur des informations tirées du ou des document(s), qui doivent être obligatoirement mises en relation avec des connaissances personnelles.

Si le document est un texte, il faut le citer ; si c'est un document iconographique, il faut le décrire.

La conclusion (11)

Courte, elle répond à la problématique.

On peut y évoquer les limites que comportent le(s) document(s) et élargir le sujet.

APPLICATION

9. Vous pouvez commencer par présenter ce qu'on entend par patrimoine, en insistant sur sa diversité, et sur le rapport que les politiques ont entretenu avec le patrimoine.

10. Organisez votre réponse en suivant ces deux axes :

I. *Le patrimoine, c'est un héritage de notre civilisation que l'on veut préserver pour le transmettre aux générations futures.*

II. *Le patrimoine, c'est quelque chose de vivant, qui s'adapte, qui s'enrichit de nouvelles pièces, ce n'est pas un élément figé pour toujours. On peut penser à la réaction des Français lors de la construction de la pyramide du Louvre inaugurée par le président François Mitterrand en 1988.*

11. Expliquez en quoi ces deux documents montrent que le patrimoine sert à garder les traces du passé mais peut aussi parfois être un fondement pour construire un avenir toujours plus riche.

Veillez à soigner l'orthographe, l'expression écrite et la présentation. Il faut donc vous laisser du temps pour relire attentivement sa copie.

THÈME 4 **BAC BLANC** — La dissertation

https://vk.com/club154894262

■ OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF : La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection

SUJET Utiliser le patrimoine à des fins politiques et sociales, un enjeu actuel ?

Il vous faut définir les différents usages que l'on fait du patrimoine, qu'ils soient politiques ou sociaux. Vous devez ensuite réfléchir sur l'ancienneté de ces usages : sont-ils uniquement contemporains ou déjà présents dans l'histoire ? Y a-t-il de nouveaux usages qui sont apparus ces dernières années ?

BAC BLANC

L'étude critique de document(s)

■ OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF : La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection

SUJET

La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection

Consigne **En analysant les documents, vous montrerez comment le patrimoine est aujourd'hui au cœur d'usages sociaux très variés. Utilisez des exemples extraits de vos connaissances pour illustrer votre argumentation.**

La consigne invite clairement à utiliser les connaissances extraites de l'objet de travail conclusif (la France et le patrimoine), mais également vos connaissances personnelles sur le sujet afin d'illustrer et de renforcer votre propos.

1 Les différents rôles sociaux du patrimoine

Le « patrimoine-bouclier ». Ici nous nous trouvons plutôt dans une démarche défensive. Il s'agit d'établir le caractère patrimonial d'un lieu, monument, quartier, etc. pour bloquer un projet de modernisation ou de destruction. Cette conception est liée au phénomène NIMBY (Not In My Back Yard[1]), venu des États-Unis, mais très réel en France depuis longtemps.

Le « patrimoine-étendard » est celui qui se porte comme un drapeau identitaire et permet à un groupe, une ville, une minorité… de trouver sa place légitime dans la société. Ainsi des chants polyphoniques corses ou de la force basque, pour parler un peu du patrimoine immatériel territorialisé. Le repas gastronomique français, classé au Patrimoine mondial de l'Unesco en 2010 est de cette nature. Le conflit géopolitique autour de Jérusalem utilise cette démarche, tant dans le camp israélien que palestinien.

Le « patrimoine-lien social ». Utilisé par des élus ou dirigeants politiques, il sert à renforcer la cohésion nationale ou locale. La valeur intrinsèque du dit-patrimoine a moins d'importance que son instrumentalisation bien menée. Pensons au rôle joué par la ville de Yamoussoukro pour le président ivoirien Houphouët-Boigny ou ce qui se passe au Kazakhstan autour de la ville d'Almaty (anciennement Alma-Ata). Dans ces deux cas, un dirigeant et son équipe transforment un lieu en ciment national, y compris en usant de méthodes parfois ridicules (la copie de la basilique Saint-Pierre en Côte d'Ivoire ou les gratte-ciel futuristes au milieu du désert). Cette pratique est sans doute plus courante aux échelles locales […].

1. « Surtout pas chez moi ».

Jean-Michel Dauriac, « Patrimoine et politique jeux d'échelles et de pouvoirs », *Geographica, dans la marge*, 15 septembre 2016.

Réfléchissez aux éléments apportés par l'auteur de l'article ; définissez les trois rôles sociaux du patrimoine proposés par l'auteur sans paraphraser le texte.

2 Protéger un patrimoine du quotidien

Cette affiche a été réalisée par la RATP de Paris pour célébrer ses 70 ans lors des Journées du patrimoine de 2019.

Rédigez une phrase de présentation des documents en vous aidant des informations fournies pour les replacer dans leur contexte.

Décrivez les différents éléments de l'affiche : élément central, décor…

THÈME 4

BAC BLANC

L'étude critique de document(s)

- AXE 2 : Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences
- OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF : La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection

SUJET Le patrimoine, une notion en évolution

Consigne **En analysant les documents, vous montrerez comment la politique du patrimoine a évolué en France. Utilisez des exemples extraits de vos connaissances pour illustrer cette évolution.**

La consigne invite clairement à utiliser les connaissances extraites de l'axe 2 (Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences) et de l'objet de travail conclusif (la France et le patrimoine), mais également vos connaissances personnelles sur le sujet.

L'évolution de la politique du patrimoine en France : du Patrimoine aux patrimoines

Les grandes lois qui marquent les années 1960, les Années Malraux, quoique novatrices, témoignent d'une conception assez classique du patrimoine, patrimoine muséal ou monumental assimilé aux chefs-d'œuvre de la France. Deux lois-programmes en 1962 et 1967 engagent ou achèvent la restauration des hauts lieux de l'histoire de France : Versailles, le Louvre, Chambord, Vincennes ; les cathédrales de Reims, de Strasbourg, de Paris, en tout plus d'une centaine de monuments. La loi de 1962 sur les secteurs sauvegardés donne à l'État les moyens juridiques pour assurer la préservation et la mise en valeur des centres urbains anciens. Paris en bénéficiera, qui sera en outre le théâtre d'une importante campagne de nettoyage des monuments publics, transformant assez radicalement l'aspect d'une ville salie par la pollution automobile. Ces améliorations incontestables auront leur effet pervers, aujourd'hui dénoncé par un certain nombre d'observateurs : la muséification de Paris et d'un certain nombre de centres-villes en région, frappante en effet quand on compare la capitale française à ses homologues allemande ou britannique.

Utilisez vos connaissances sur les mutations de l'urbanisme parisien pour illustrer et nuancer le propos de l'auteur.

Des années 1970 aux années 1990 : la notion s'élargit. On passe du Patrimoine aux patrimoines. Différents indices de ce passage peuvent être mentionnés :

1) réhabilitation de l'architecture et de l'art du XIX[e] siècle, en réaction au modernisme des années 1960. Vers 1974-1975, le ministère de la Culture élargit la protection des édifices contemporains.

2) élargissement du sens du patrimoine en direction des objets et décors du quotidien (réouverture en 1972 du musée des Arts et Traditions populaires, charte des éco-musées en 1981…). Les collectivités territoriales affirment leur intérêt pour un patrimoine local, source d'affirmation identitaire… et de revenus touristiques. Une intense politique de communication se met en place en direction du grand public (« Journées portes ouvertes des monuments historiques » à partir de 1984, « année de l'archéologie » en 1989…).

Utilisez vos connaissances sur la patrimonialisation du bassin minier des Hauts-de-France pour expliquer le processus d'élargissement de la notion de patrimoine.

Les années 1990 à aujourd'hui semblent caractérisées par une série de doutes et remises en cause liés au fait qu'en peu d'années, la notion de patrimoine avait connu une formidable extension : chronologique, incluant le temps récent et présent ; topographique, qui a conduit à la protection des sites, des centres-villes, des paysages (comme Bougival pour les impressionnistes ou la côte sauvage à Belle-Île) ; catégorielle, surtout, qui s'attache, parce qu'ils sont typiques d'un monde disparu, à tous les témoignages de la vie quotidienne : fermes, lavoirs, cinémas, boutiques, usines. D'où un changement de sens : la métamorphose de la notion de patrimoine a fait de lui le contraire de ce qu'il était : du plus élevé et du plus rare de la création, il est passé au quotidien le plus traditionnel.

Cette extension voire ce renversement du sens même de ce que l'on entendait autrefois par « patrimoine » s'est accompagnée d'une augmentation considérable des objets patrimoniaux, ce que l'on désigne parfois par le terme d'« inflation patrimoniale ». L'éclatement de la notion suscite donc des interrogations et des inquiétudes (instrumentalisation du patrimoine, risque d'un trop-plein patrimonial, financement…).

D'après Laurent Martin, « Les politiques du patrimoine en France depuis 1959 », *Politiques de la culture*, 29 juin 2015.

MÉTHODE BAC

THÈME 4

Épreuve de Terminale

Le grand oral

Rappels sur les attendus de l'épreuve :

- Une question sur les grands enjeux du programme de spécialité (ou des deux spécialités), avec interrogation par le jury sur la présentation du candidat et sur ses connaissances sur le sujet.
- Une ouverture vers le supérieur, montrant les liens avec l'orientation post-bac choisie.

1re partie : exemple de sujet possible :

Dans quelle mesure la valorisation du patrimoine est-elle devenue aujourd'hui un enjeu pour les États ?

Rappel : le sujet du grand oral est choisi par l'élève, en concertation avec ses enseignants de spécialité(s). On est ici sur l'axe 1 du programme.

ÉTAPE 1 Analyser le sujet proposé

→ Voir méthode thème 2 p. 166-167

1. Définissez les termes du sujet et les limites de celui-ci.

Dans quelle mesure la valorisation du patrimoine est-elle devenue aujourd'hui un enjeu pour les États ?

Valorisation : processus visant à améliorer la valeur d'un objet ou d'un bien.
Patrimoine : définir ce qu'on entend par patrimoine (matériel, immatériel).
Aujourd'hui : ce sujet n'invite pas à la réflexion historique.
Enjeu : définir ce que l'on entend par ce terme, d'un point de vue politique, économique, diplomatique.
Entre les États : ne pas aborder les problèmes intra-étatiques, ou les revendications des minorités nationales.

2. Faites une recherche bibliographique pour trouver des arguments et des exemples qui viendront étayer votre propos.

- Rechercher dans le cours et les documents du manuel (par exemple, sur l'intérêt politique pour le gouvernement grec de faire revenir les Panathénées à Athènes, p. 266-267).
- Rechercher dans les « Pour aller plus loin » (par exemple p. 283, pour voir comment les djihadistes luttent contre le gouvernement malien pour le patrimoine)
- Rechercher sur Internet en utilisant des mots-clés comme « enjeu politique du patrimoine », « État et patrimoine »…

3. Développez votre argumentation et les exemples précis qui permettent de traiter le sujet avant de les regrouper dans trois grandes parties qui constitueront le plan de la présentation orale de la question.

Pensez à vous appuyer sur des éléments vus en cours, sur des informations fournies par votre manuel, mais aussi sur les événements récents pour montrer que votre sujet est toujours d'actualité.

Pour vous aider, voici quelques exemples d'idées à développer :

– Protéger son patrimoine de la sur-fréquentation touristique
Exemple : Venise

– Obtenir la restitution d'œuvres patrimoniales présentes dans des musées d'autres pays
Exemple : la Grèce pour les fragments des Panathénées conservés à Londres au British Museum

– Protéger un patrimoine mondial des exactions de groupes terroristes
Exemple : Palmyre face à l'État islamique
– (…)

Pensez au patrimoine local, proche de chez vous, qu'il soit architectural ou immatériel.

4. Listez également les grandes notions qui doivent être explicitées lors de votre présentation.

Exemples : patrimonialisation, classement, « Disneylandisation » …

ÉTAPE 2 Organiser le plan

→ Voir méthode thème 3 p. 246-247

Exemple de plan possible :

I. *Valoriser son patrimoine pour développer économiquement une région ou une ville*

II. *Valoriser son patrimoine pour conserver les traces de son passé et défendre son identité*

III. *Valoriser son patrimoine pour renforcer son poids international*

Listez les principales idées que vous pourriez développer dans chacune des parties proposées et donnez à chaque fois au moins un argument accompagné d'un exemple précis qui illustre votre propos.

ÉTAPE 3 Rédiger l'introduction et la conclusion

5. Rédigez entièrement votre introduction et votre conclusion pour être efficace le jour de l'oral et éviter le stress.

Méthode : l'introduction

L'introduction est le premier élément que le jury va entendre. Elle donne la première impression sur votre prestation orale. Elle doit comporter différents éléments incontournables :
– L'approche du sujet : partir d'un exemple récent, pertinent, pour commencer votre introduction.
– L'amorce : définir les enjeux du sujet choisi en précisant les mots-clés.
– La reformulation de la problématique et l'annonce du plan choisi pour la présentation orale.

Exemple de début d'introduction :

« C'est au cœur du prestigieux château de Versailles que le président Emmanuel Macron a convié 200 chefs d'entreprise étrangers pour son rendez-vous annuel « Choose France » qui vise à montrer l'attractivité de notre pays pour les firmes internationales : le patrimoine sert à renforcer l'image de la France. En effet, la valorisation du patrimoine, c'est-à-dire son entretien et sa mise en avant »…

À vous de continuer !

Méthode : la conclusion

La conclusion laisse au lecteur la dernière impression sur votre présentation. Elle ne doit pas être négligée. Il faut donc prendre le temps de bien la structurer quand vous avez fini de construire votre travail. Elle doit comporter des éléments incontournables :
– La réponse claire à la problématique posée en introduction.
– Le bilan de votre argumentation en reprenant les points essentiels.
– L'ouverture sur un autre sujet lié.

Exemple de début de conclusion :

« Valoriser le patrimoine est aujourd'hui devenu indispensable pour les États, à la fois pour garder des traces de leur passé et donc renforcer le sentiment d'appartenance à la nation, mais aussi pour assurer ou promouvoir le développement économique » …

À vous de continuer !

ÉTAPE 4 S'entraîner à l'oral → Voir méthode thème 5 p. 394-395

6. Soignez votre prise de parole, adoptez une bonne attitude…

2e partie : se préparer aux questions du jury

Exemples de questions précises que le jury peut poser sur ce sujet :

→ *Pourquoi des groupes terroristes s'en sont-ils pris aux statues de Tombouctou ou aux vestiges de Palmyre ?*

→ *Pourquoi certains habitants combattent-ils la tendance à faire de quartiers des « villes-musées » ?*

À vous de réfléchir à d'autres questions possibles !

3e partie : s'orienter après le bac

Un exemple de métier du patrimoine : médiateur culturel

• **Que fait-il ?** Il assure des activités d'administration, de gestion, de management ou encore de communication qu'il exerce dans une bibliothèque, un musée, une galerie d'art…

• **Quelles études ?** On peut par exemple suivre une Licence pro « Conception et mise en œuvre de projets culturels » à l'université de Bordeaux en trois ans.

• **Autres métiers possibles :** conservateur du patrimoine, guide-conférencier, responsable de projets culturels, archéologue…

Des exemples de sujets possibles en lien avec le thème 4 :

→ *Faut-il interdire la construction de tours à Paris pour préserver le patrimoine historique ?*
→ *Pourquoi le patrimoine est-il une arme pour les groupes terroristes ?*
→ *La valorisation du patrimoine permet-elle le développement économique d'une région ? (sujet croisé spécialités SES / HGGSP)*
→ *Peut-on vivre dans une ville-musée ?*
→ *La protection et la valorisation du patrimoine, une arme diplomatique pour la France ?*

THÈME 5

L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire

1 L'artificialisation des terres

La croissance des villes, bien qu'inégale selon les continents, se manifeste par un fort étalement urbain. Or, les zones pavillonnaires, les infrastructures et les espaces de loisirs (au premier plan un golf) remplacent forêts, friches ou terres cultivables. Cette forte artificialisation des milieux devient une préoccupation majeure compte tenu de ses impacts multiples sur l'eau, la biodiversité ou les sols.

RAPPEL DU PROGRAMME • THÈME 5

- **Introduction :** Qu'est-ce que l'environnement ? 328
  - Définitions, représentations, évolutions de la notion d'environnement : une construction historique, sociale et politique
  - Un regard sur l'histoire de l'environnement
- **Axe 1 :** Exploiter, préserver et protéger 334
  - Exploiter et protéger une ressource « naturelle » : la forêt française depuis Colbert 336
  - Le rôle des individus et des sociétés dans l'évolution des milieux : « révolution néolithique » et « révolution industrielle », deux ruptures ? 342
- **Axe 2 :** Le changement climatique : approches historique et géopolitique 352
  - Les fluctuations climatiques et leurs effets : l'évolution du climat en Europe du Moyen Âge au XIXe siècle 354
  - Le climat, enjeu des relations internationales : les accords internationaux (Sommets de la Terre, COP…)..... 360
- **Objet de travail conclusif :** Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes 370
  - L'environnement aux États-Unis : entre protection de la nature, exploitation des ressources et transformation des milieux depuis le XIXe siècle ; les rôles respectifs de l'État fédéral et des États fédérés 374
  - Les États-Unis et l'environnement à l'échelle internationale (État, firmes transnationales, ONG…) 378

RESSOURCES EN

Sur le site collection lycee.hachette-education.com/hg-scpo/tle

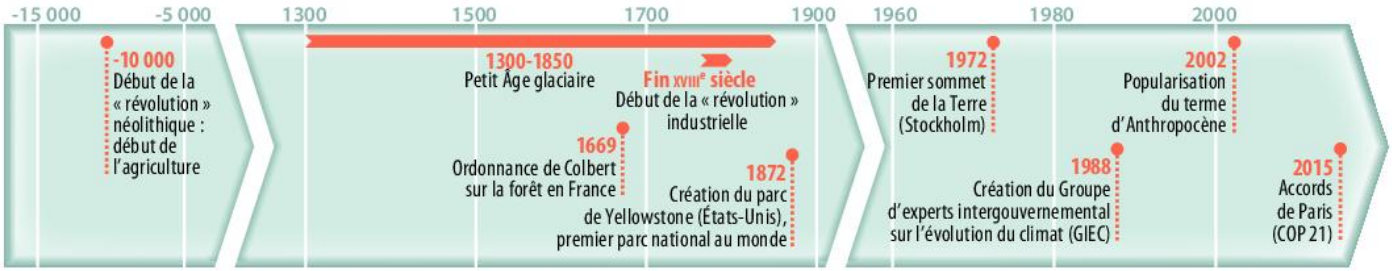

2 Un défi environnemental planétaire : le changement climatique

Les archipels des Kiribati situés dans l'océan Pacifique sont particulièrement vulnérables aux inondations côtières, leur relief étant peu marqué. Les habitants tentent de s'en protéger à l'aide de sacs de sable. En effet, depuis 20 ans, la hausse globale du niveau des mers s'est accélérée. Elle s'explique en partie par la fonte des glaciers continentaux provoquée par l'augmentation générale des températures.

Vidéo : « L'eau, un enjeu géopolitique ? »

Divers spécialistes issus d'institutions et d'associations présentent les enjeux autour de la ressource en eau. (Libération.fr, 14 janvier 2017, durée : 2'13)

Vidéo

QUESTIONS

1. Quels défis environnementaux présentent ces documents ? En quoi sont-ils à la fois locaux et planétaires ? (doc. 1 et 2)
2. D'après vos connaissances, quelles périodes ont contribué à accélérer ces mutations environnementales ?
3. Montrez à travers l'exemple de la ressource en eau que les enjeux environnementaux relèvent à la fois de la géographie et de la géopolitique. (vidéo)

Qu'est-ce que l'environnement ?

REPÈRES

L'environnement, une notion en évolution

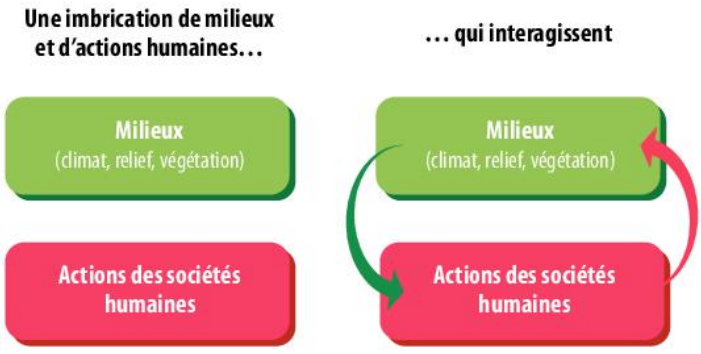

Source : J.-B. Bouron, *Géoconfluences*, 2020.

1 **L'environnement : une relation entre des milieux et des actions humaines**

Vocabulaire

- **Anthropisation :** action de transformation des milieux par les activités des sociétés.
- **Environnement :** ensemble des relations entre les sociétés et les milieux à différentes échelles d'espace et de temps.

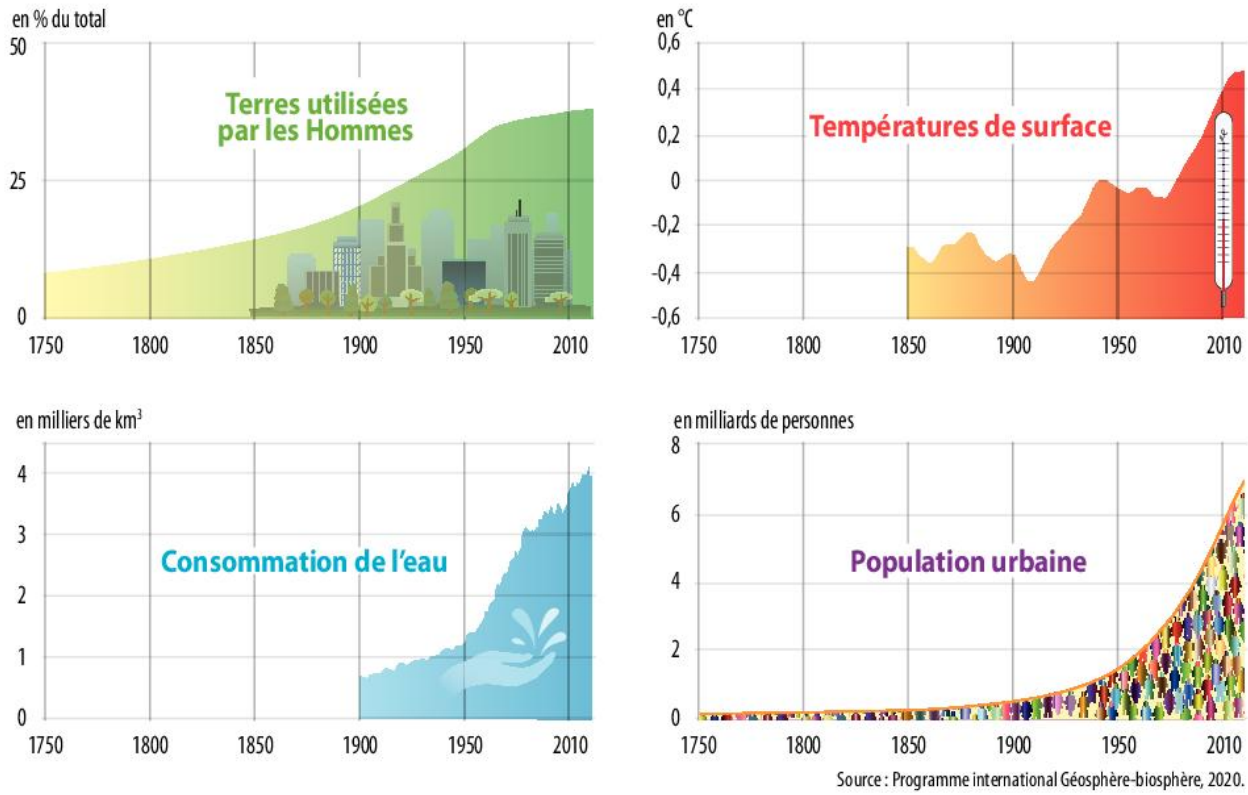

Source : Programme international Géosphère-biosphère, 2020.

2 **Des indicateurs de l'empreinte humaine sur Terre**

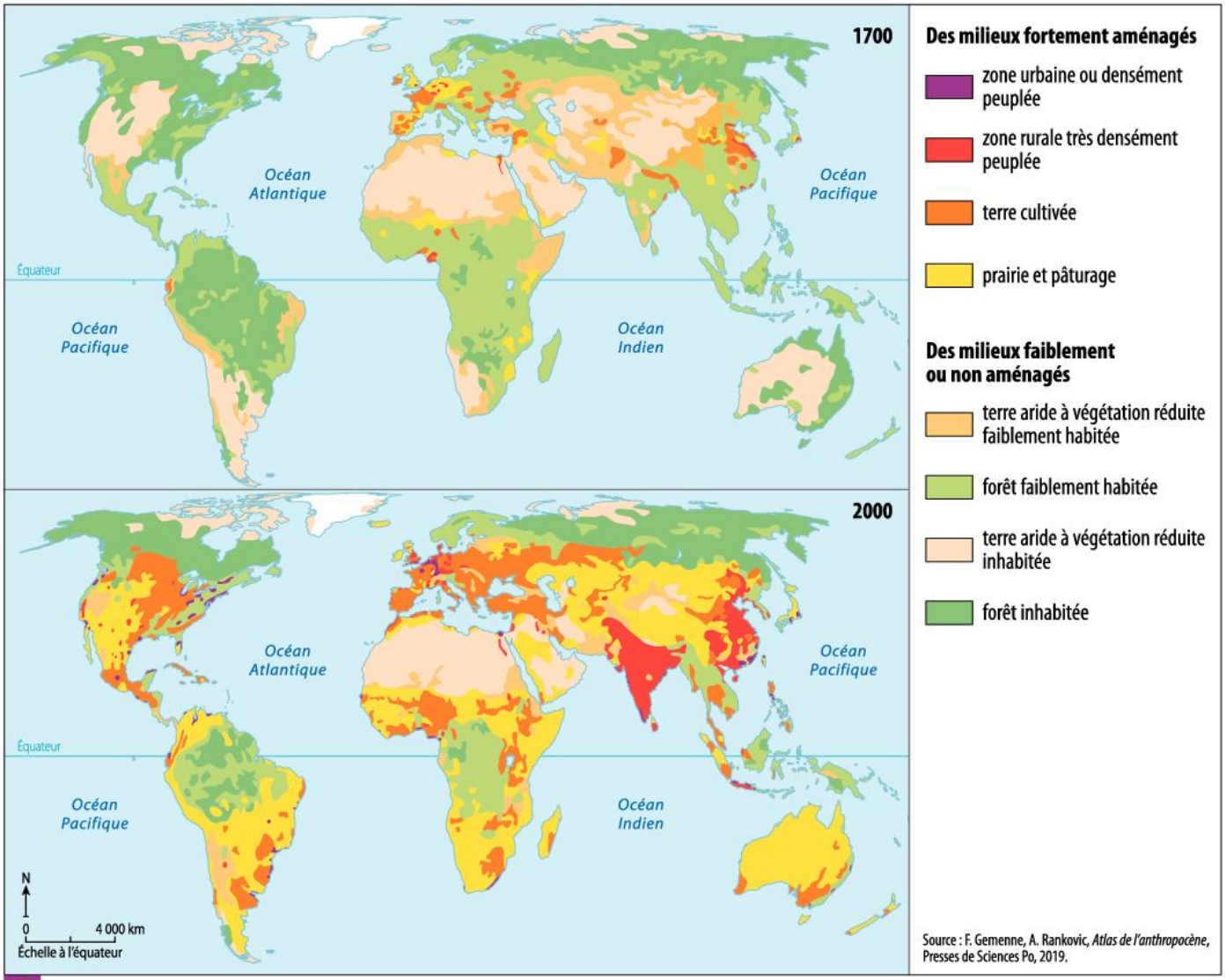

Source : F. Gemenne, A. Rankovic, *Atlas de l'anthropocène*, Presses de Sciences Po, 2019.

3 L'évolution de l'anthropisation des milieux

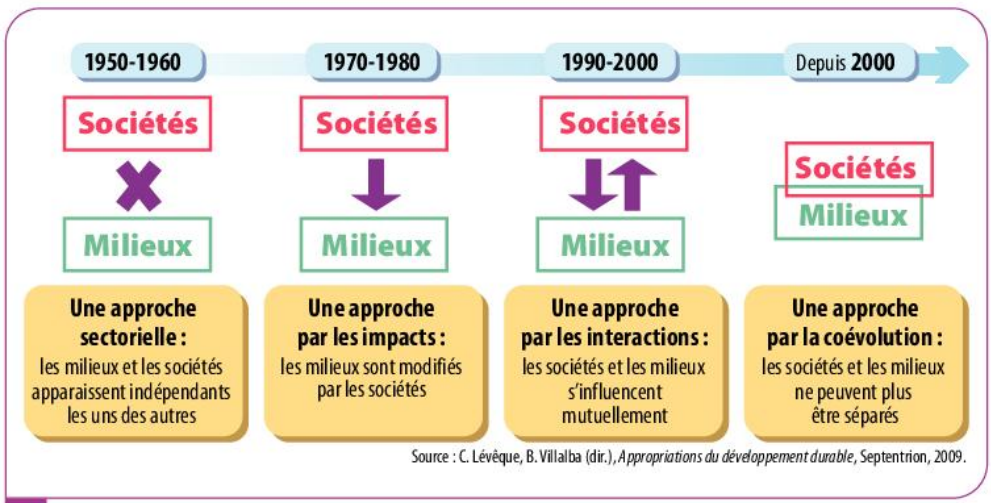

Source : C. Lévêque, B. Villalba (dir.), *Appropriations du développement durable*, Septentrion, 2009.

4 Une évolution des représentations de l'environnement

QUESTIONS

1. Identifiez les éléments qui définissent les notions de milieu et d'environnement et montrez les différences qui existent entre elles. (doc. 1 et 4)
2. Citez des actions humaines qui modifient les différents milieux. À partir de quelle période les indicateurs de l'empreinte humaine sur Terre ont-ils connu une réelle augmentation ? Justifiez votre réponse. (doc. 1 et 2)
3. En croisant les documents 2 et 3, expliquez l'évolution des milieux terrestres entre 1700 et 2000.

ÉTUDE
ORAL

Une approche environnementale du Rhône

Long de 812 km, le Rhône coule des Alpes suisses jusqu'à la mer Méditerranée. Source de danger et servant à de multiples usages pour l'homme, le Rhône a été fortement aménagé et modifié à partir du XIXe siècle. Depuis les années 1990, une nouvelle relation entre les sociétés et le fleuve s'est développée pour lui redonner une nouvelle place.

Que nous apprend le Rhône sur l'évolution des relations entre les hommes et leurs milieux ?

1 Les inondations de Lyon en 1856 (vue sur l'actuel quai Jean-Moulin)

D'après un cliché de L. Froissart, archives municipales, Lyon.

Après cet événement qui entraîne de nombreux dégâts et la mort de 18 personnes à Lyon, les inondations du Rhône ne sont plus perçues comme une fatalité acceptée mais comme un phénomène à maîtriser. Pour la première fois, un plan de prévention est mis en place qui entraîne notamment l'élévation des quais à Lyon.

2 Le fleuve transformé par les aménagements humains

La vallée du Rhône, en particulier en aval de Lyon, constitue l'un des axes majeurs du développement économique de la France. Il en résulte une très forte accumulation d'agglomérations, de voies de communication, d'industries. Le fleuve lui-même représente un symbole de l'utilisation extrême d'un cours d'eau. Jusqu'ici entièrement tournés vers le développement économique, les acteurs de l'aménagement ont longtemps considéré les milieux naturels comme des espaces à conquérir. Ainsi, au cours des 200 dernières années, les activités humaines ont profondément changé le Rhône entre Lyon et la Camargue, mais aussi entre le lac Léman et Lyon. Des digues ont été construites au début des années 1800 afin de protéger les riverains contre les crues. Une seconde série d'endiguements fut ensuite érigée à partir de la seconde moitié du XIXe siècle afin d'améliorer les conditions de navigation. Enfin, ce fut la construction d'aménagements avec dérivations et la canalisation contemporaine du fleuve par la Compagnie nationale du Rhône, destinée à la production hydroélectrique, au développement de la navigation et de l'agriculture irriguée. L'eau du Rhône est également utilisée comme source de refroidissement de plusieurs centrales thermiques et nucléaires. Parallèlement, l'extension de villes telles que Lyon, Valence, Avignon et la présence d'importants complexes pétrochimiques, en particulier à l'aval de Lyon, ont fortement altéré la qualité de l'eau. Depuis quelques années, un certain renversement de tendance semble s'amorcer. Dans un premier temps, quelques sites ont été préservés pour leur intérêt écologique ou paysager ; la prise en compte du patrimoine naturel[1] tend à devenir l'un des éléments d'une politique plus globale de gestion du fleuve.

Jean-François Fruget et Jeanne Dessaix, « Changements environnementaux, dérives biologiques et perspectives de restauration du Rhône français après 200 ans d'influences anthropiques », *VertigO*, 2003.

1. Dans les années 1970-1980, la préservation s'est concentrée sur certains sites avec notamment la création en 1970 du Parc naturel régional de Camargue dans le delta.

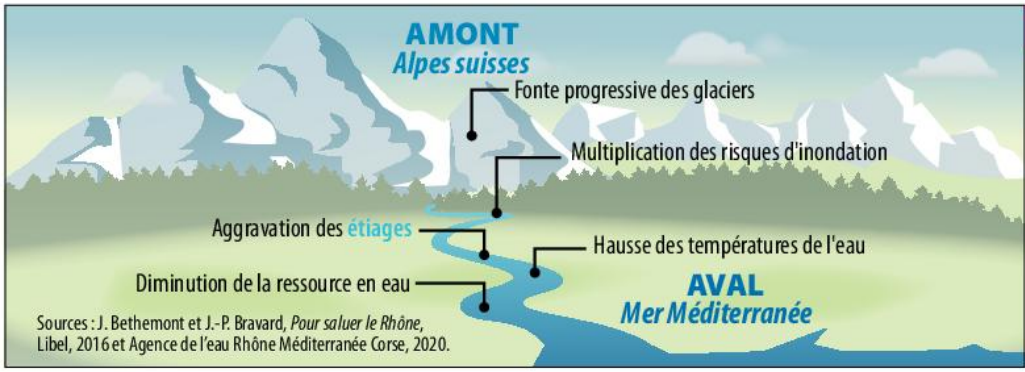

Sources : J. Bethemont et J.-P. Bravard, *Pour saluer le Rhône*, Libel, 2016 et Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, 2020.

3 Les impacts du changement climatique sur le Rhône

Vocabulaire

- **Étiage** : période de l'année où le niveau d'un cours d'eau atteint son point le plus bas.

Sources : G. Bender « Corriger le Rhône et les Valaisans : trois siècles de travaux et de débats », *Revue de géographie alpine*, 2004 et Canton de Vaud, 2020.

4 Vers une mutation des aménagements sur le Rhône suisse

La canalisation du Rhône et l'aménagement de terres agricoles dans la plaine du Valais entre 1863 et 1960 ont dégradé, voire supprimé, certains milieux (la superficie occupée par les forêts a fortement reculé au profit notamment de terres agricoles). Aujourd'hui, de nouveaux travaux ont été engagés pour lutter contre l'artificialisation des sols et les inondations, suscitant l'opposition des agriculteurs hostiles à la disparition de terres agricoles.

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ▪ Présentation orale **ORAL**

À l'aide des documents, préparez une présentation orale répondant au sujet : **Que nous apprend le Rhône sur l'évolution des relations entre les hommes et leurs milieux ?**

Pour vous aider, répondez aux questions suivantes :

1. Montrez que le Rhône est à la fois un cours d'eau utile pour l'homme mais qu'il est également une source de danger. (doc. 1 et 2)
2. Expliquez pourquoi le Rhône a été fortement transformé à partir du XIXe siècle. Quelles sont les conséquences de ces transformations dans les paysages actuels ? (doc. 4)
3. Pourquoi l'artificialisation des sols force-t-elle les sociétés à repenser l'aménagement du Rhône ? (doc. 3 et 4)

Lors de votre passage à l'oral, sélectionnez et projetez deux de ces documents pour appuyer votre démonstration.

Pour aller plus loin Vidéo site Internet

À partir de la bande-annonce du documentaire *Dans le lit du Rhône* (2017) et du dossier de presse qui l'accompagne, répondez aux questions suivantes :

1. Quels acteurs s'opposent à la politique de travaux menée pour corriger le Rhône ? Pourquoi ?
2. Quels acteurs la soutiennent ? Pourquoi ?

LEÇON 1

Qu'est-ce que l'environnement ?

Comment la définition et la place de l'environnement ont-elles évolué jusqu'à devenir un enjeu majeur pour les sociétés ?

1 *L'histoire naturelle* vue par l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert au XVIIIe siècle

Au XVIIIe siècle, l'histoire naturelle est considérée comme une science qui décrit la « nature » grâce à l'observation (plantes, mais aussi roches et animaux).

A L'environnement : une notion en évolution

- **L'environnement est une notion ancienne et scientifique.** Au XIXe siècle, des savants, inspirés par les théories du naturaliste Darwin sur la sélection naturelle entre les espèces, réfléchissent à la place de l'homme face à la nature qui l'entoure. Au terme d'environnement, les géographes français comme Élisée Reclus (1830-1905) préfèrent celui de milieu : ils montrent que les éléments physiques (relief, climat, végétation) peuvent avoir une influence sur l'homme et ses activités.
- **Depuis les années 1970, l'environnement prend une dimension sociale et politique.** Les activités humaines multiplient les impacts sur les milieux (pollution de l'air, marées noires). Cette sensibilité environnementale se traduit, en France, par la création du ministère de l'Environnement en 1971. Les premiers mouvements liés à l'écologie politique et les associations de protection comme Greenpeace (1971) se développent. Alors que la première conférence des Nations Unies sur l'Environnement se tient à Stockholm en 1972, le développement durable fait son apparition en 1987.
- **Aujourd'hui, l'environnement est distingué de la « nature ».** Celle-ci n'apparaît plus comme préexistante aux hommes. Les paysages ont été considérablement transformés avec la multiplication des espaces agricoles et l'urbanisation. Avec l'ancienneté de l'anthropisation, la planète ne porte pas de milieux qui n'aient été, à des degrés divers, modifiés par les sociétés. Même dans la forêt amazonienne, souvent perçue comme un espace vierge, des études archéologiques prouvent que les hommes modifiaient déjà le milieu il y a 10 000 ans.

B L'environnement : un enjeu au cœur des préoccupations contemporaines

- **La géographie de l'environnement étudie de près les impacts de l'homme sur les milieux** : exploitation des ressources naturelles (eau, pétrole), aménagements, gestion des risques et mesures de protection. En rappelant qu'un quart des Français vit dans une zone inondable, des géographes critiquent l'aspect « naturel » de certaines inondations et soulignent le rôle de l'homme dans l'imperméabilisation des sols. D'autres étudient les animaux sauvages comme l'ours blanc pour mieux comprendre les enjeux liés au changement climatique dans l'Arctique.
- **L'environnement est abordé aujourd'hui de manière globale et planétaire.** Avec le changement global, l'homme est devenu une force qui dérègle les équilibres à la fois locaux et globaux. Par exemple, les incendies de la forêt amazonienne ont des conséquences à l'échelle du Brésil mais ils accélèrent aussi le changement climatique à l'échelle mondiale en libérant une très grande quantité de CO_2. Ces impacts suscitent aujourd'hui des mobilisations.
- **La préservation de l'environnement devient un enjeu géopolitique à toutes les échelles.** Les conférences de l'ONU ont montré la nécessité d'une action concertée à l'échelle internationale. Toutefois, la mise en place de mesures globales rencontre des oppositions. Alors que Greenpeace appelle à la protection d'au moins 30 % des océans dans le monde, la Russie et la Chine ont refusé en 2019 la création d'un sanctuaire marin dans l'Antarctique dans le but de défendre leurs droits de pêche. À l'échelle locale, aménageurs et écologistes ont des représentations différenciées de l'environnement.

Vocabulaire

- Changement global : changement multiforme des milieux (changement climatique, urbanisation généralisée, déforestation) par l'action des sociétés.
- Développement durable : développement qui permet de répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la satisfaction des besoins des générations futures.
- Écologie politique : ensemble de courants, largement diffusé depuis les années 1970, qui insiste sur la prise en compte des enjeux environnementaux dans l'action politique et dans l'organisation sociale.
- Paysage : aspect visible d'un espace géographique. Il est le produit du milieu physique et des aménagements humains.

C L'environnement : une nouvelle place dans l'histoire des hommes ?

- **L'histoire environnementale écrit une cohistoire entre l'homme et son environnement.** Elle s'est constituée dans les années 1970 aux États-Unis dans un contexte de fortes dégradations des ressources. Elle vise à analyser les environnements (forestier, climatique, etc.) du passé et à étudier les mouvements et les institutions qui s'intéressent à l'environnement.
- **L'histoire environnementale souligne les paradoxes dans la prise de conscience des dégradations.** Des historiens ont montré que le lien entre déboisement et dégradation climatique faisait l'objet de travaux de réflexion dès la fin du XVIII[e] siècle en France. La pollution était déjà une source de préoccupation à l'âge industriel mais les régulations appliquées au XIX[e] siècle ont surtout encouragé le développement de l'industrialisation plutôt que limité les pollutions. Ainsi, le décret de 1810 qui contrôle l'installation des usines en France leur donne aussi le droit de polluer.
- **Aujourd'hui, cette histoire participe à une nouvelle approche de l'environnement.** Par exemple, depuis 2008, tout citoyen de l'Équateur peut défendre les droits d'un écosystème devant les tribunaux. À l'échelle mondiale, des acteurs militent pour que l'ONU adopte la Déclaration universelle des droits de la Terre mère pour renforcer la protection de l'environnement. Les scientifiques de l'environnement plaident pour une plus grande sévérité envers les entreprises polluantes, l'arrêt de l'agriculture industrielle ou la refonte les modes de transport et d'alimentation.

2 Manifestation devant l'ambassade du Brésil à Paris, le 23 août 2019

En 2019, de nombreux feux ont touché la forêt de l'Amazonie brésilienne. Même si le nombre de feux et la superficie brûlée sont restés inférieurs à ceux des années 2000, des citoyens à travers le monde se sont élevés contre la passivité de certains responsables politiques face aux effets du changement climatique.

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

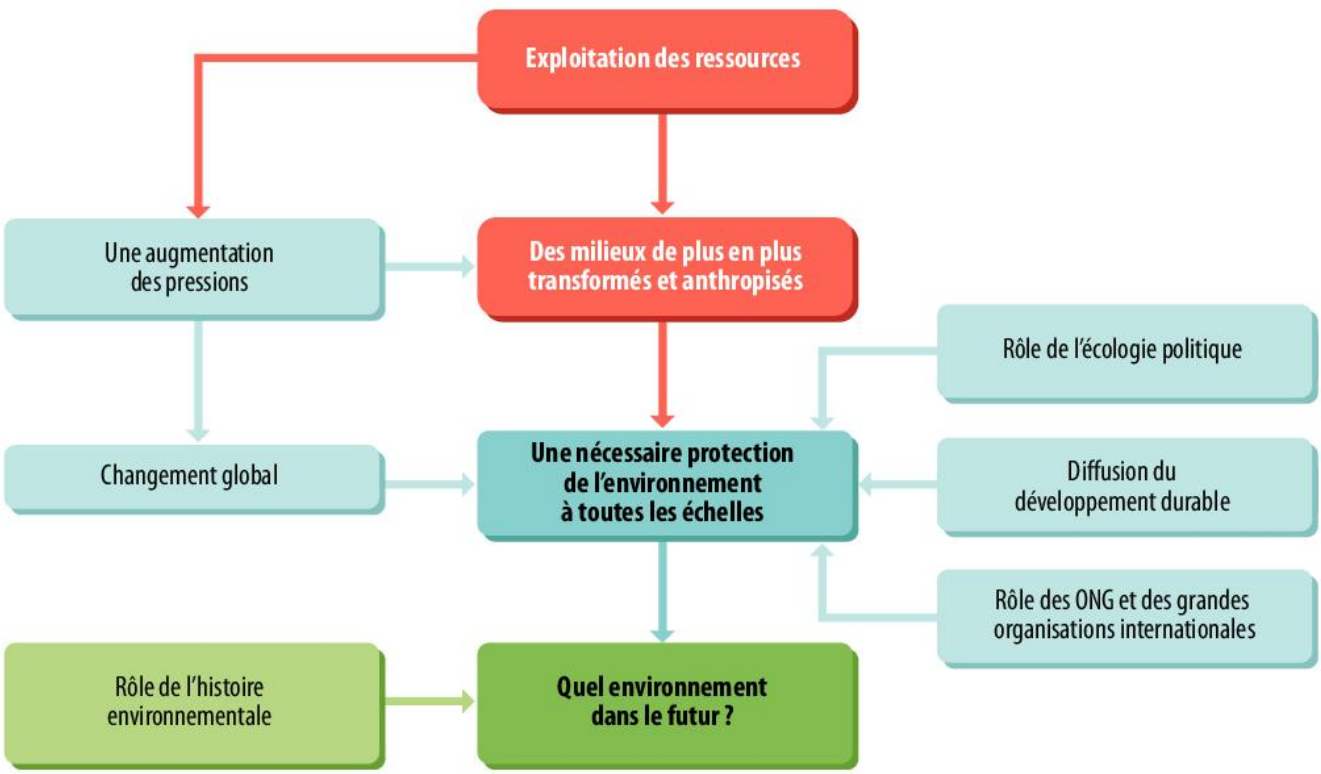

THÈME 5 – AXE 1

Exploiter, préserver et protéger

Comment les sociétés peuvent-elles concilier exploitation et protection de leur environnement ?

1 **Le bois : une ressource exploitée dans la forêt des Landes (France)**

Dominée par le pin maritime, la forêt des Landes de Gascogne, plantée au XIX[e] siècle, est le premier massif résineux d'Europe. Son exploitation génère près de 30 000 emplois. La présence d'une filière de transformation contribue à la protection et au développement de cette forêt.

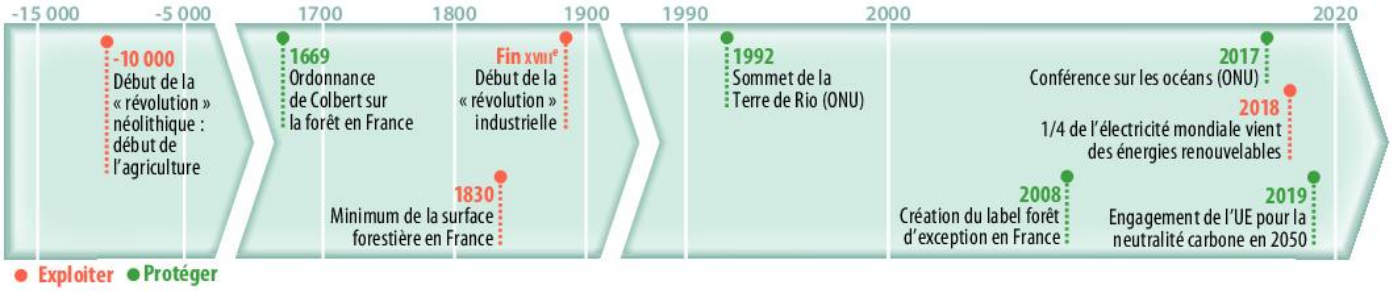

2 Une forêt protégée dans le parc amazonien de Guyane

Le Parc amazonien de Guyane est l'un des onze parcs nationaux de France. Créé en 2007, cet espace protégé est le plus vaste de France et de l'Union européenne (34 000 km²). Il a pour vocation de préserver un massif forestier abritant une biodiversité exceptionnelle.

Vidéo : « Environnement : les forêts françaises gagnent du terrain »

Un reportage qui présente un état des lieux de la forêt française, ainsi que les enjeux de son exploitation et de sa protection. (France 24, mars 2019, durée : 12'31)

Vidéo

QUESTIONS

1. Émettez des hypothèses pour montrer comment l'exploitation de la forêt des Landes participe à sa préservation. (doc. 1)
2. Comment la forêt est-elle protégée en Guyane ? (doc. 2)
3. Montrez que la forêt n'est pas en recul en France aujourd'hui (contrairement à d'autres époques) mais qu'elle est soumise à d'autres types de pression. (vidéo)

JALON

REPÈRES 1

Exploiter et protéger une ressource « naturelle » : la forêt française depuis Colbert

L'évolution de la forêt en France : entre exploitation et protection

LE POINT SUR...

… l'évolution de la forêt en France

L'exploitation et la protection des forêts sont une préoccupation très ancienne de l'État en France. Dès la fin du Moyen Âge, le bois revêt une importance économique et les besoins augmentent, pour la construction navale notamment. Pour ce faire, l'ordonnance de Colbert de 1669 entreprend une grande réforme de l'administration forestière visant à produire durablement du bois, un objectif poursuivi par le Code forestier de 1827. Malgré cela, le recul de la forêt se poursuit jusqu'en 1830. L'abandon du charbon de bois, l'utilisation d'autres moyens de construction, la politique de boisement menée notamment dans les Landes et la déprise agricole expliquent une reprise du couvert forestier. Depuis cette période, la superficie de la forêt en France a doublé pour atteindre 31 % de la surface du pays. Aujourd'hui, l'ONF préserve un quart de la forêt française et assure la production de bois. La France possède également 8,3 millions d'hectares de forêts tropicales dans ses territoires d'outre-mer.

A Une évolution contrastée du couvert forestier

Animation vidéo sur le couvert forestier en Europe de 1900 à 2010.

site Internet

a Les forêts au XVIIIe siècle

b Les forêts en 2020

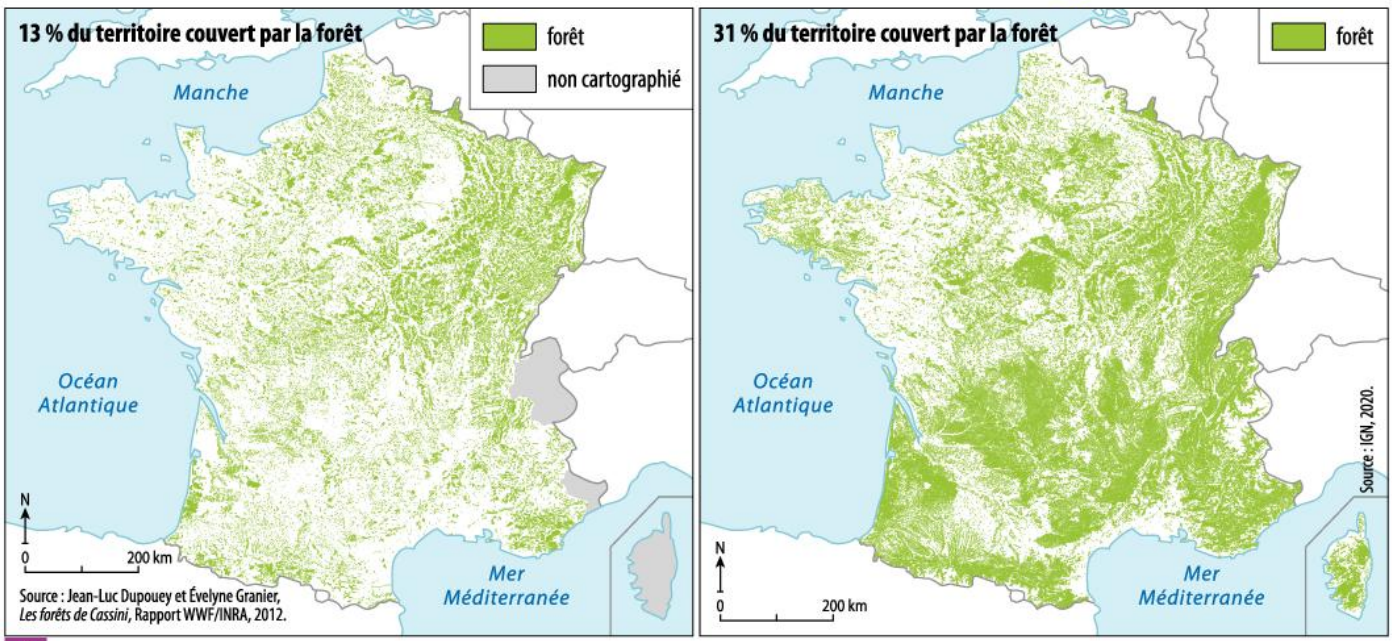

1 L'évolution du couvert forestier en France métropolitaine

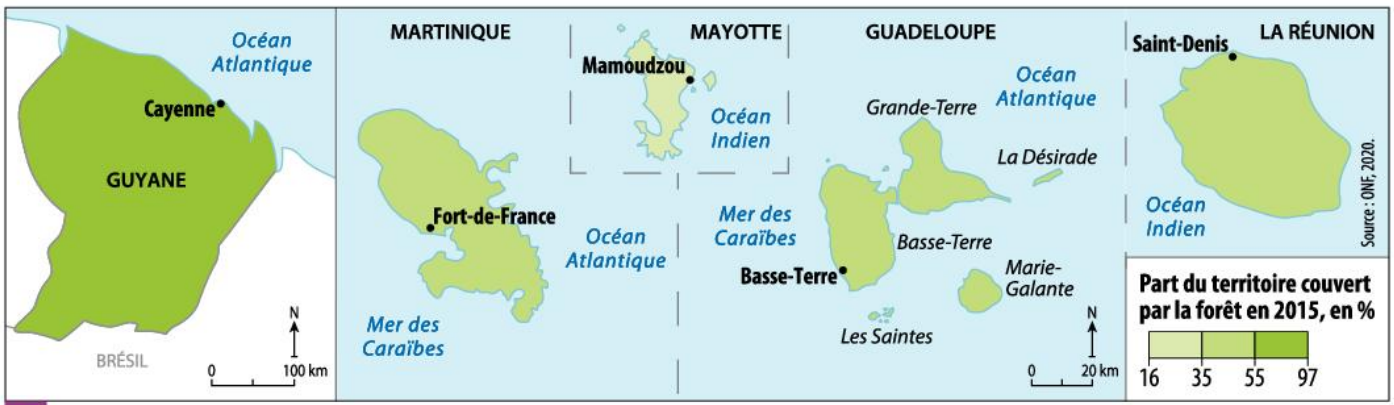

2 Les forêts tropicales des territoires ultramarins

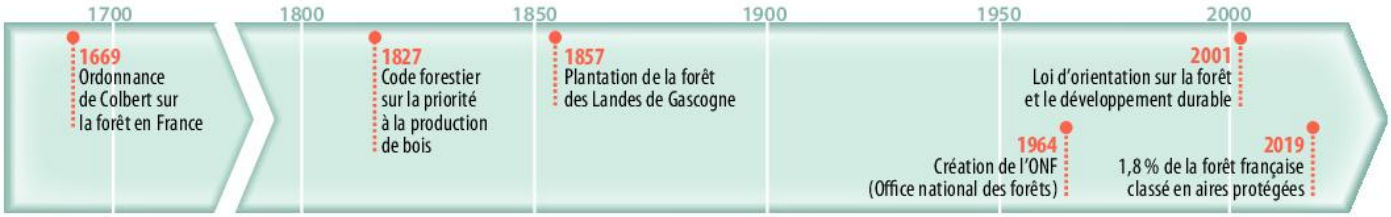

B Une ressource exploitée et protégée

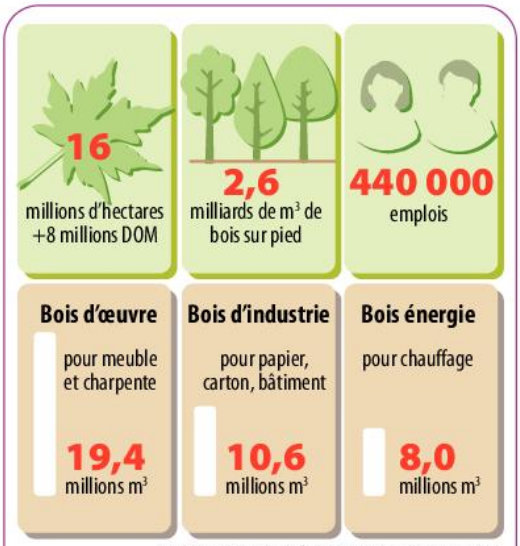

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2018.

3 La production de bois en France métropolitaine

Vocabulaire

- **Déprise agricole :** recul de l'activité agricole qui se traduit par des friches et la progression de la forêt.
- **Forêt :** territoire d'au moins 5 000 m² occupé par un couvert boisé de plus de 10 %.
- **ONF (Office national des forêts) :** établissement public créé en 1964 qui a pour mission la production de bois, la préservation des forêts et l'accueil des publics.
- **Parc naturel :** espace protégé soumis à une réglementation spécifique afin d'y préserver l'environnement tout en favorisant le développement économique (bois, tourisme). Il peut être régional ou national.

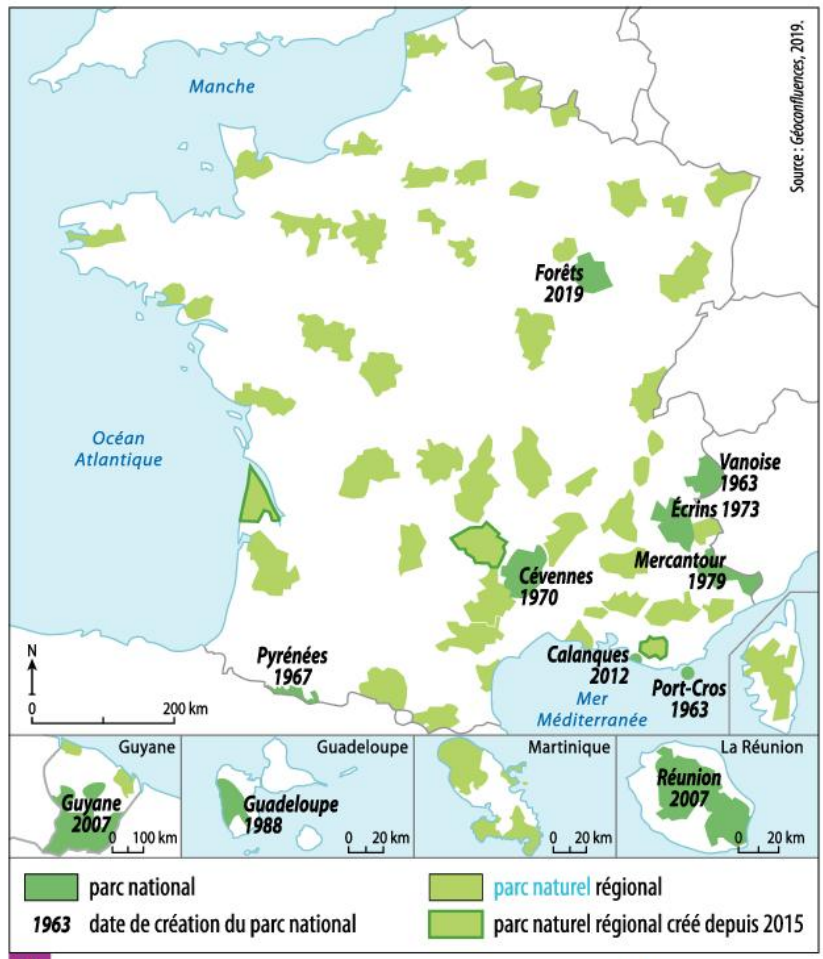

4 La place de la forêt dans les espaces protégés[1] en France

1. Une grande partie des forêts protégées sont incluses dans les parcs naturels qui comprennent également des couvertures non forestières.

POUR COMPRENDRE

1. Sous l'Ancien Régime, des usages multiples (besoins en bois d'œuvre ou de chauffage) ont entraîné un fort recul de la forêt en France. Aujourd'hui, la société française a toujours des besoins en bois mais la superficie couverte par la forêt est bien plus élevée.

Décrivez la répartition de la forêt en France et l'évolution du couvert forestier entre le XVIII^e siècle et 2020 (doc. 1 et 2). Émettez des hypothèses pour expliquer cette évolution.

Montrez que l'exploitation des ressources forestières a une place importante dans l'économie et la société en France (doc. 3 et 4).

2. Les forêts progressent depuis plus d'un siècle dans les parcs naturels, par boisement spontané ou plantation. Elles couvrent aujourd'hui de 15 % à 75 % des parcs nationaux. En outre-mer, la quasi-totalité des cœurs terrestres des parcs nationaux sont soumis au régime forestier.

En confrontant les documents 1 et 4, montrez que l'intégration des forêts dans des espaces protégés est inégale en France.

Émettez des hypothèses pour expliquer comment l'exploitation de la forêt peut être contrôlée ou interdite dans les espaces protégés.

ÉTUDE

La forêt française : une ressource essentielle à exploiter aux XVII^e et XVIII^e siècles

Au Moyen Âge, la société prend conscience que la forêt n'est pas une ressource inépuisable. Mais il faut attendre 1669 pour qu'une ordonnance engage une profonde réforme de la forêt française pour répondre aux demandes croissantes de bois (chauffage, construction), notamment pour la construction navale. Le rôle de l'État est central dans cette nouvelle gestion de la forêt.

Comment la gestion de la forêt en France se développe-t-elle à partir du XVII^e siècle ?

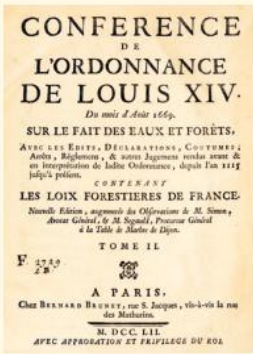
CONFERENCE
DE
L'ORDONNANCE
DE LOUIS XIV.
Du mois d'Août 1669.
SUR LE FAIT DES EAUX ET FORÊTS,
TOME II.
A PARIS.
M. DCC. LII.

1669 : Colbert, *via* une ordonnance, entreprend une grande réforme de l'administration forestière. Elle doit limiter le recul de la forêt et permettre sa gestion durable. Des espaces préservés sont ainsi délimités et l'abattage des arbres est réglementé.

CODE
FORESTIER.
Par M. L. GAGNERAUX,
TOME PREMIER.
A PARIS,

1824 : L'École nationale des Eaux et Forêts est créée. En 1827, un code forestier tend à protéger et restaurer la forêt. Il restreint notamment le droit d'usage des paysans sur les forêts, ce qui entraîne des révoltes.

Office National des Forêts

1964 : L'État met en place l'ONF, établissement chargé de la gestion des forêts publiques dont le rôle est d'assurer la production de bois, d'accueillir le public et d'assurer la protection du territoire et de la forêt.

1 Le rôle de l'État dans la gestion forestière

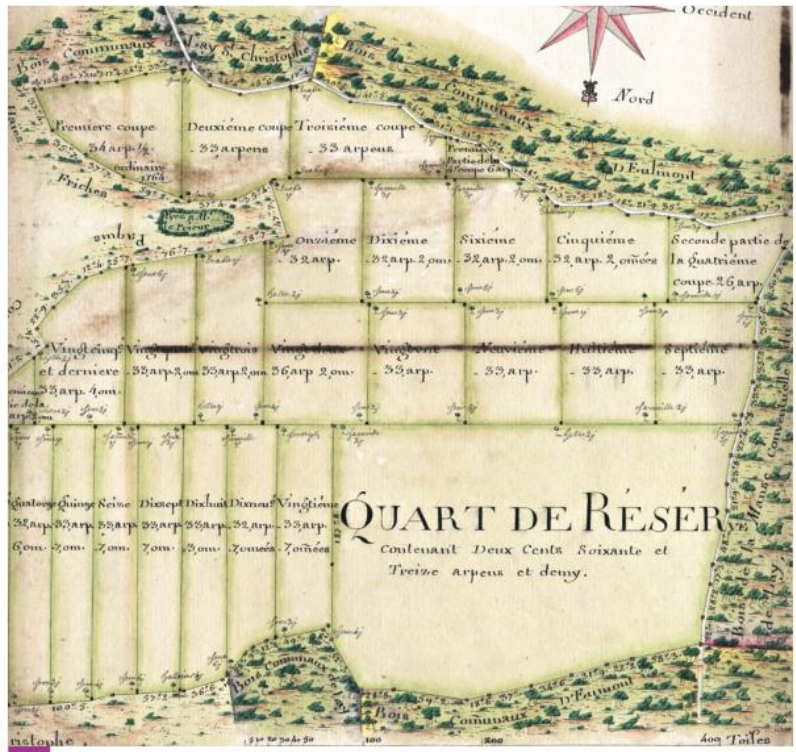

2 Une exploitation réglementée dans les bois communaux de Lorraine au XVIII^e siècle

Cette carte des bois de la commune de Lay-Saint-Christophe (Meurthe-et-Moselle) qui date de 1764 montre une division de la surface forestière. On distingue des parcelles régulièrement exploitées (chauffage) et un bloc forestier mis en réserve appelé « quart en réserve ». Ce dernier a pour but de produire du bois pour la construction qui nécessite des arbres plus âgés.

Vocabulaire

- Code forestier : recueil de textes réglementaires concernant l'exploitation et la protection des forêts.
- Gestion durable : planification pour une utilisation responsable d'espaces ou de ressources pour atteindre des objectifs environnementaux, économiques et sociaux spécifiques.

3 Une gestion durable des forêts pour répondre aux besoins de la marine

Au milieu du XVII[e] siècle, la marine française est dans un piètre état […]. Seuls deux ou trois vaisseaux peuvent affronter la haute mer. La marine doit louer ou acheter des navires étrangers en cas de guerre. Colbert décide alors de réorganiser toute la filière, de la culture du chêne au chantier naval. La construction d'un grand vaisseau nécessite d'abattre jusqu'à 4 000 chênes centenaires. Or à cette époque, il n'existe pas de politique forestière digne de ce nom. Le défrichage et la surexploitation des forêts royales ont provoqué une baisse régulière de la surface boisée. La forêt s'étend alors sur environ 13 millions d'hectares. Le bois de chêne étant insuffisant, on en importe essentiellement d'Italie et d'Albanie. Le pin, utilisé pour le gréement, provient d'Europe du Nord. […] Mais toutes ces importations ne conviennent pas à Colbert. Aux yeux de cet homme d'État, la forêt constitue à la fois une source de richesse importante, « un trésor qu'il faut soigneusement conserver », et une ressource indispensable pour la construction de navires. […] L'ordonnance d'août 1669 scelle une reprise en main vigoureuse des forêts françaises. […] Dans la foulée, les chantiers navals sont réorganisés pour que la fabrication d'un navire prenne un rythme industriel. L'effort est considérable. En 1677, la marine est en possession de 300 vaisseaux et galères. […] C'est la Révolution qui porte un coup à cette politique. La liberté de coupe, restaurée par une loi de 1791, et l'anarchie ambiante livrent les futaies[1] au pillage. Le massif forestier s'en trouve réduit de 500 000 hectares.

Jacques-Marie Vaslin, « Les chênes français, le "trésor" de Colbert », *Le Monde*, 27 avril 2011.

1. Forêt composée d'arbres élevés.

site Internet

La construction navale en bois sous l'Ancien Régime (Site du musée de la Marine).

4 Les forges de Tronçais (Allier)

Dans les années 1780, des forges sont installées au cœur de la forêt de Tronçais. À cette époque, une grande partie de cette forêt fournit le charbon de bois utilisé pour produire la fonte et le fer. Avec la livraison de charbon de terre (houille) à partir des années 1840, les pressions sur la forêt tendent à baisser.

5 L'AVIS DU GÉOGRAPHE L'influence de l'ordonnance de 1669

L'aménagement du territoire, tel qu'on l'entend aujourd'hui, est véritablement consacré par l'ordonnance de Colbert en 1669. Cette réforme instaure un véritable code forestier, unifiant le droit, définissant des règles de gestion sylvicole à appliquer […]. Elle introduit la notion « du bon usage » de la forêt : les pratiques sont sévèrement réglementées, chèvres et moutons sont proscrits dans les forêts royales, nobiliaires et ecclésiastiques. Elle devient un modèle pour toute l'Europe et elle constitue un tournant. La forêt s'inscrit désormais dans une vision cartésienne du monde : « l'homme devient alors maître et possesseur de la nature ». Elle définit aussi des préceptes techniques et pose comme base le principe de planification de la gestion forestière sur cent ans. La définition de l'aménagement moderne remonte donc à l'Ancien Régime où il devient à la fois un règlement d'exploitation et un document fixant les usages et les interdictions en forêt. Il est motivé par la recherche d'une pérennité de la production forestière.

Benoît Boutefeu, « L'aménagement forestier en France : à la recherche d'une gestion durable à travers l'histoire », *VertigO*, 2005.

PARCOURS 1

■ Sélectionner des informations, les hiérarchiser, les expliciter

1. Présentez les objectifs et les principes de l'ordonnance de 1669. (doc. 1, 2 et 3)
2. Montrez que l'ordonnance de 1669 n'a pas empêché totalement l'augmentation des pressions sur la forêt. (doc. 3 et 4)
3. Comment l'ordonnance de 1669 a-t-elle influencé durablement la gestion de la forêt en France ? (doc. 1 et 5)

PARCOURS 2

■ Acquérir des capacités d'analyse et de réflexion

Constituez des groupes de quatre élèves dans lesquels chacun choisit une hypothèse parmi les propositions suivantes. À l'aide des documents et de justifications précises, confirmez ou infirmez l'hypothèse choisie. Confrontez ensuite vos conclusions avec celles des autres membres du groupe.

Hypothèse 1 : L'ordonnance de 1669 cherche à protéger la forêt pour des intérêts économiques et militaires.

Hypothèse 2 : L'État a eu un rôle mineur dans la mise en place d'une gestion durable de la forêt en France.

Hypothèse 3 : L'ordonnance de 1669 a fortement limité les pressions sur les forêts en France.

Hypothèse 4 : La gestion actuelle de la forêt en France doit beaucoup à l'ordonnance de 1669.

ÉTUDE

Les forêts en Île-de-France : des espaces au service des citadins

Les espaces forestiers franciliens sont devenus des interfaces entre ville et campagne depuis le XIXe siècle. Les protéger, notamment de l'urbanisation, et conforter leur fonction de loisirs sont aujourd'hui deux priorités parfois difficiles à concilier.

Comment concilier usages récréatifs et protection des forêts en Île-de-France ?

1 L'allée des Acacias au bois de Boulogne, vers 1900

Carte colorisée.

À l'ouest de Paris, le bois de Boulogne est inauguré en 1852 par Napoléon III avant de connaître de nombreuses extensions.

2 L'ANALYSE DE LA GÉOGRAPHE — Des forêts de plus en plus fréquentées, objets de conflits d'usage

Les forêts franciliennes sont de plus en plus utilisées et aménagées. Elles recevaient 67 millions de visites en 1968, l'ONF en a décompté 92,5 millions en 2012. Deux types principaux dominent désormais : d'un côté les classes moyennes à aisées fréquentent la forêt comme un espace de nature, recherchant le calme et la contemplation, d'un autre côté, les classes populaires demandent davantage d'équipements et de loisirs en forêts. Pour faire face à ces demandes contradictoires, les forêts ouvertes au public sont aménagées avec des cheminements piétonniers, des équipements informatifs et pédagogiques, des parkings, des aires d'accueil pour les pique-niques. Un parc de loisirs a été créé, l'Espace Rambouillet (accrobranches, promenades en poneys), et quatre centres d'initiation à la forêt (Fontainebleau, Sénart, Marly et Hamadryade), qui accueillent 145 000 visiteurs par an. Les associations de protection de la nature veillent. Elles ont une vision très protectrice des espaces forestiers, tout comme l'administration régionale et départementale. Mais en grande couronne parisienne, il faut compter avec d'autres activités qui viennent perturber ces représentations purement urbaines du devenir d'une forêt, telles la chasse ou la production de bois. Des conflits, parfois insolubles, surgissent. Certaines forêts privées demeurent closes, parfois grillagées, et soustraites aux promeneurs, tandis que l'aménagement public, plus classique, vise à concentrer la fréquentation sur quelques espaces.

D'après Alexandra Monot, « Les forêts périurbaines franciliennes, des marges ? », *Bulletin de l'association des géographes français*, 2017.

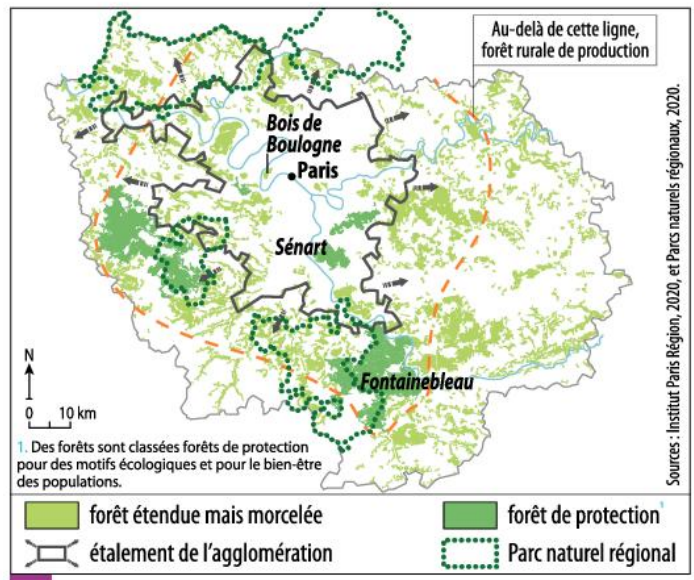

1. Des forêts sont classées forêts de protection pour des motifs écologiques et pour le bien-être des populations.

3 Les forêts périurbaines en Île-de-France : des espaces exploités et inégalement protégés

Vocabulaire

- **Conflit d'usage :** concurrence entre différents acteurs pour le contrôle et l'utilisation d'un espace ou d'une ressource.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Quels sont les usages passés et actuels des forêts franciliennes ? (doc. 1, 2 et 3)
2. Pourquoi les usages récréatifs conduisent-ils à la fois à l'aménagement et la protection des forêts ? (doc. 2 et 3)
3. Pourquoi de nouveaux conflits d'usage émergent-ils dans les forêts franciliennes ? (doc. 2 et 3)

Vers le bac - Dissertation

■ Organiser des connaissances de manière à traiter le sujet

À partir des informations des documents, répondez au sujet : **Les forêts en Île-de-France : des espaces au service des citadins depuis le XIXe siècle.**

JALON

ÉTUDE

L'exploitation des résineux en France au XXIe siècle, source de tensions

L'exploitation actuelle des forêts en France se concentre surtout sur les résineux utilisés notamment comme matériau de construction. Cette industrialisation des forêts françaises inquiète. Certains opposants dénoncent la transformation de massifs forestiers en « usines à bois » et souhaitent développer des alternatives.

Pourquoi l'exploitation actuelle des résineux en France suscite-t-elle un débat ?

1 La promotion du pin Douglas par les professionnels du secteur

Dès les années 1970, le Douglas est devenu l'une des toutes premières essences de reboisement en France, qui détient un massif de 420 000 hectares ainsi que la place de premier producteur européen. Principalement introduite sur les territoires de moyenne montagne à la fin du XXe siècle, cette essence est progressivement devenue source de prospérité et de création d'emplois tout en assurant la transition énergétique avec un matériau de construction vertueux. Les services du ministère français de l'Agriculture ne lui trouvent d'ailleurs que des avantages, comme « sa capacité naturelle à repousser les insectes et autres champignons », les performances mécaniques de son bois et son aptitude au collage. Par ailleurs, le Douglas vert supporte les sécheresses modérées et participe directement à la lutte contre l'effet de serre en absorbant le gaz carbonique atmosphérique et en continuant à le stocker une fois mis en œuvre. Matériau renouvelable disposant à la fois d'excellentes propriétés de durabilité naturelle, le Douglas trouve sa place dans de nombreux domaines d'application : aménagements extérieurs, rénovation du bâti ancien et décoration intérieure. Il s'affirme comme l'un des produits de construction les plus prometteurs des prochaines décennies.

France Douglas, « Le Douglas : une essence vertueuse aux couleurs de la France », 2019.

Vocabulaire

- **Coupe rase :** opération qui consiste à abattre la totalité des arbres présents sur une parcelle forestière.

2 Une critique de la monoculture de résineux[1]

Les monocultures de résineux acidifient et appauvrissent les sols. L'exploitation à l'aide de grosses machines – qui peuvent peser jusqu'à quarante tonnes – peut aussi provoquer des tassements irréversibles. La coupe rase favorise l'érosion qui, en cas de pluie, peut polluer gravement les rivières. Sur le plateau de Millevaches, la grande majorité des cours d'eaux sont ensablés. […] Quand les professionnels replantent les parcelles, ils utilisent encore des engins lourds, type pelle mécanique. La pratique la plus dommageable étant l'arrachage des souches. Généralisée dans le Massif central et les Landes pour faciliter le travail des replanteurs, cette pratique déstructure les sols et retire de la matière organique. À terme, les sols forestiers, souvent fragiles, peuvent devenir stériles. Plus rien ne poussera, mais l'industrie a déjà la solution puisqu'elle introduit des engrais en forêt ! Une aberration. On met sous perfusion un écosystème autonome qui produit, naturellement, son propre humus. Lorsque l'on se balade au sein d'une monoculture, on est aussi frappé par le silence. Il n'y a plus de biodiversité. Ce sont des bois noirs, un désert vert. Les aiguilles par terre ne se décomposent pas. Les oiseaux n'ont plus rien pour nicher. Sans vieux arbres ni arbres morts, tout un cortège d'insectes qui leur sont inféodés ont disparu.

François-Xavier Drouet (réalisateur) « La forêt est un champ de bataille », *Ballast* (revue engagée), 22 octobre 2018.

1. Arbre dont les tissus contiennent de la résine.

Une manifestation dans le Morvan contre la pratique des coupes rases en 2019.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Identifiez les avantages de l'exploitation des résineux comme le pin Douglas. (doc. 1)
2. Quelles sont les principales critiques des opposants à cette monoculture ? (doc. 2)
3. Quels arguments environnementaux mobilisent les auteurs des doc. 1 et 2 ? Montrez qu'ils ne prennent pas en compte les mêmes échelles d'analyse.

Vers le bac - Étude critique de documents

■ Sélectionner des informations, les hiérarchiser, les expliciter

En analysant les doc. 1 et 2, montrez quels arguments sont mobilisés en faveur de l'exploitation des résineux dans les forêts françaises ou pour lutter contre elle.

Pour vous aider, classez les informations dans un tableau en distinguant les arguments économiques, sociaux et environnementaux.

JALON

REPÈRES 2

Le rôle des individus et des sociétés dans l'évolution des milieux : « révolution néolithique » et « révolution industrielle », deux ruptures ?

Deux étapes majeures dans l'histoire des hommes et de leur environnement

LE POINT SUR...

… la « révolution néolithique »

Le Néolithique est une période majeure dans l'histoire de l'environnement. Il y a environ 12 000 ans commence au Proche-Orient une mutation majeure marquée par l'émergence des premières sociétés agricoles sédentaires. Le terme « néolithique » signifie « pierre nouvelle » en grec. Il s'oppose à l'âge qui l'a précédé, dit de la « pierre ancienne », ou Paléolithique, qui est l'époque où les sociétés humaines vivaient exclusivement de chasse, de pêche et de cueillette. Cette mutation a toutefois été très lente (7 000 ans) et sa chronologie diffère selon les différents foyers de néolithisation du monde. Les hommes commencent à se sédentariser et à construire des maisons et, petit à petit, à domestiquer des espèces végétales (blé, orge) et animales (mouton, chèvre). L'agriculture et le stockage permettent un meilleur contrôle des ressources alimentaires qui participe à un boom démographique. La fécondité passe à un enfant par an dans ces sociétés agricoles (mais la mortalité infantile est de l'ordre de 50 %) contre un enfant tous les trois ans chez les chasseurs-cueilleurs nomades.

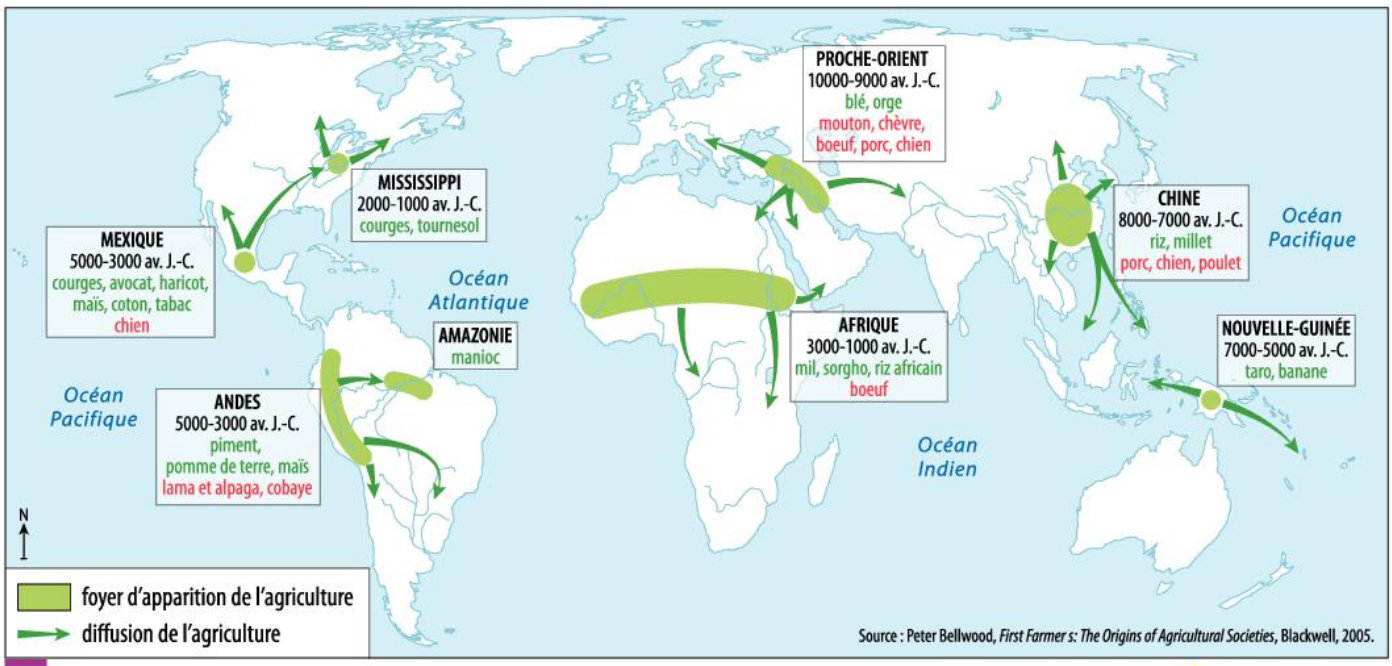

1 Le développement de plusieurs foyers de néolithisation

Carte interactive

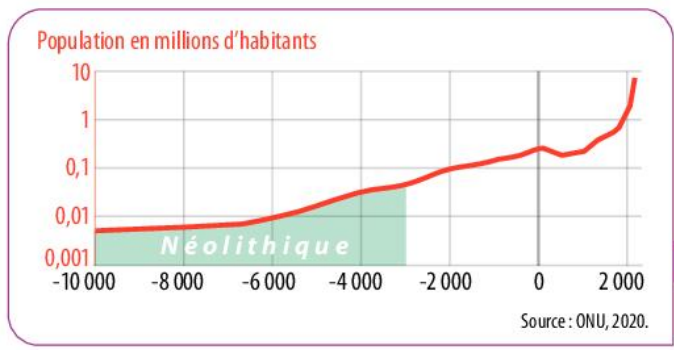

2 Une forte croissance démographique

LE POINT SUR...

… la « révolution industrielle »

L'industrialisation entraîne de profondes mutations socio-économiques et environnementales. Le XIXe siècle est marqué par le basculement – de manière plus ou moins rapide selon les pays et les régions – d'une société à dominante agricole et artisanale vers une société commerciale et industrielle. Commencée en Angleterre dès 1780, cette industrialisation est caractérisée par l'utilisation d'énergies fossiles nouvelles (charbon, puis pétrole à partir de 1870) favorisant la mécanisation de la production (agriculture, textile, métallurgie, puis chimie et automobile à partir de 1880). Des usines sont créées entraînant la concentration de nombreux ouvriers dans les faubourgs des villes, voire l'émergence de nouvelles agglomérations. Le chemin de fer et le bateau à vapeur favorisent des échanges de marchandises et d'hommes de plus en plus lointains ainsi que l'exploitation de nouveaux espaces. Simultanément, l'Europe entame sa transition démographique, qui se manifeste par une baisse de la mortalité et un fort accroissement de la population.

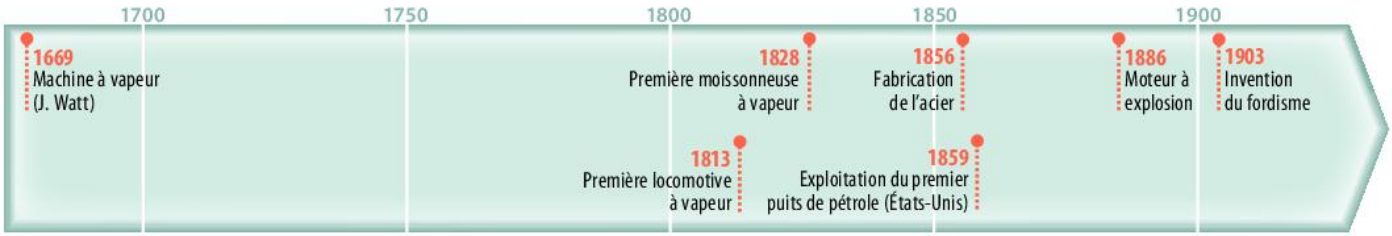

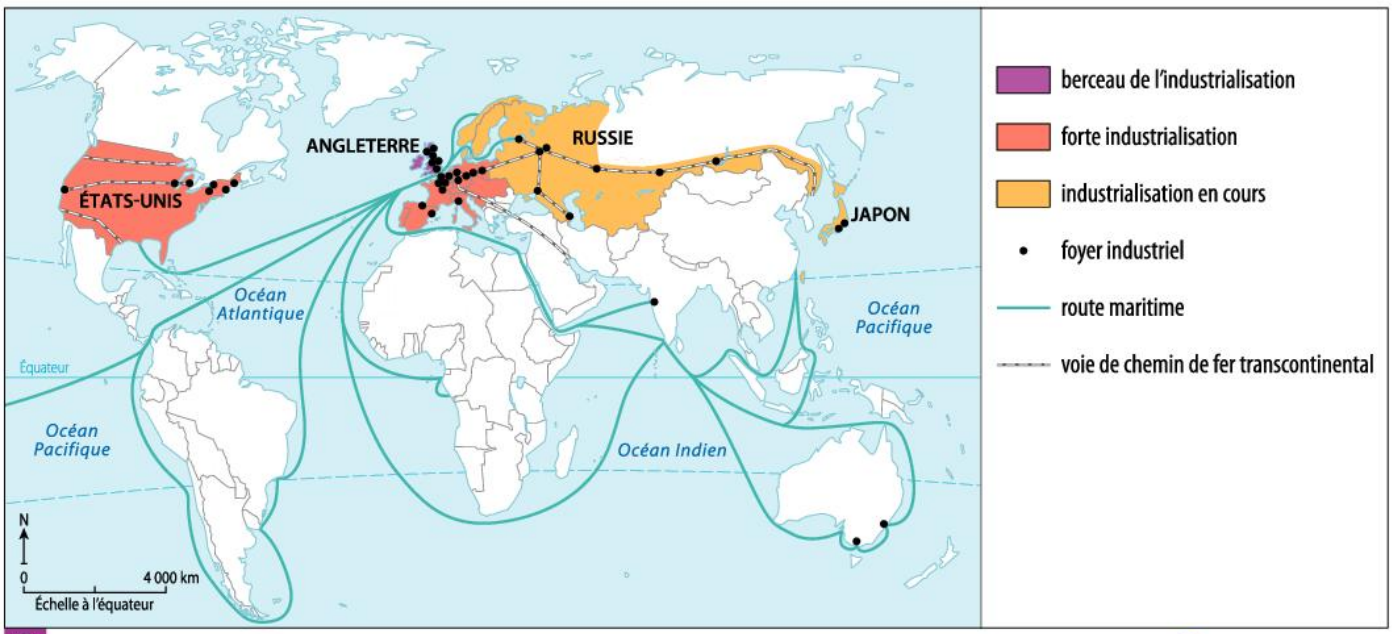

3 Une inégale industrialisation du monde à la fin du XIXe siècle

Carte interactive

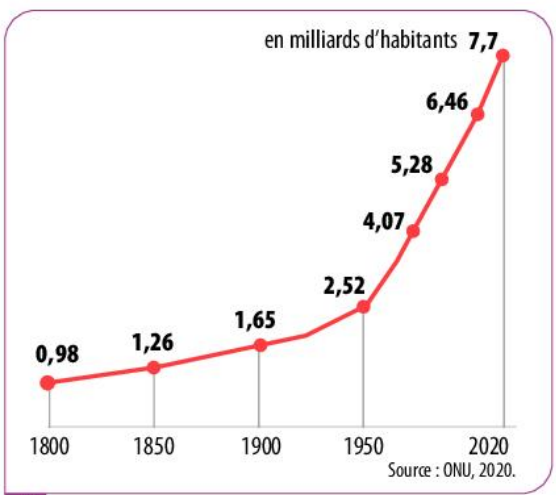

4 Une forte croissance démographique

Vocabulaire

- **Transition démographique :** passage d'un équilibre démographique caractérisé par un taux de natalité et un taux de mortalité élevés, une natalité et une mortalité basses. Elle se caractérise par une forte croissance de la population.

QUESTIONS

1. Rédigez une définition précise de « néolithisation ». (doc. 1 et 2)
2. Identifiez les principaux changements socio-économiques qui ont marqué le XIXe siècle. (doc. 3 et 4)
3. En comparant les deux périodes, montrez qu'elles représentent des mutations profondes dont vous soulignerez les points communs et les différences. (doc. 1 à 4)

JALON

Le rôle des individus et des sociétés dans l'évolution des milieux : « révolution néolithique » et « révolution industrielle », deux ruptures ?

ÉTUDE

Le tournant du Néolithique dans les rapports hommes/milieux

Avec la diffusion de l'agriculture, la fin de la Préhistoire apparaît comme une étape majeure dans les progrès de l'humanité. Mais aujourd'hui, face au changement global, les historiens prennent aussi conscience que l'homme a agi sur son environnement depuis qu'il existe, et plus précisément et fortement depuis le Néolithique.

Le Néolithique, une rupture majeure dans l'histoire de l'impact des hommes sur les milieux ?

1 Un exemple de sédentarisation : le site de Jerf el Ahmar (Syrie)

Ce village, découvert au cours de la décennie 1990, a été occupé pendant 800 ans à partir de - 9000. Les maisons de plain-pied 1 entourent des bâtiments communautaires : salle 2, foyer 3, silo à grain 4 montrant que la consommation et le stockage de la nourriture se font collectivement.

2 L'ANALYSE DU PRÉHISTORIEN **Les impacts environnementaux de la révolution agricole**

L'impact du Néolithique sur l'environnement a été radical. Même si les sociétés postérieures ont marqué de plus en plus leur empreinte dans le paysage – le « forçage », disent les environnementalistes –, celle du Néolithique a été irrémédiable. Il s'agit en particulier des premiers déboisements, par la hache et par le feu, qui font qu'il n'y a pratiquement plus de forêts primaires[1] dans le monde, en tout cas pas en Europe. Si la forêt tempérée a réussi à s'y reproduire au fil du temps, même sous une forme dégradée, la forêt méditerranéenne originelle a presque entièrement disparu – il n'en subsiste en France que le parc naturel de l'île de Port-Cros. Les paysages de garrigues, de maquis, que nous contemplons sur les bords de la Méditerranée, de l'Espagne à la Grèce, sont donc artificiels, dus à l'effet des déboisements intensifs commencés au Néolithique. En outre, l'élevage de chèvres et de moutons a accéléré le processus, ces animaux broutant au fur et à mesure les jeunes repousses des arbres, tandis que les régimes de pluie méditerranéens lessivaient les sols. De fait, l'archéologie retrouve bien, même en dehors des habitats, les traces de ces incendies volontaires, tout comme celles des ravinements des sols. Ces ravinements et les alluvions ainsi entraînées par les précipitations et les cours d'eau vont parfois permettre d'occuper des zones jusque-là marécageuses, qui vont peu à peu être comblées puis exploitées et habitées. La pratique d'une agriculture irriguée introduit aussi des modifications dans le paysage. Mais les régions aux sols les plus fragiles doivent être régulièrement abandonnées.

Jean-Paul Demoule, « La révolution néolithique », *Sciences Humaines*, juin 2011.

1. Écosystème qui n'a jamais connu l'intervention de l'homme au cours de son histoire.

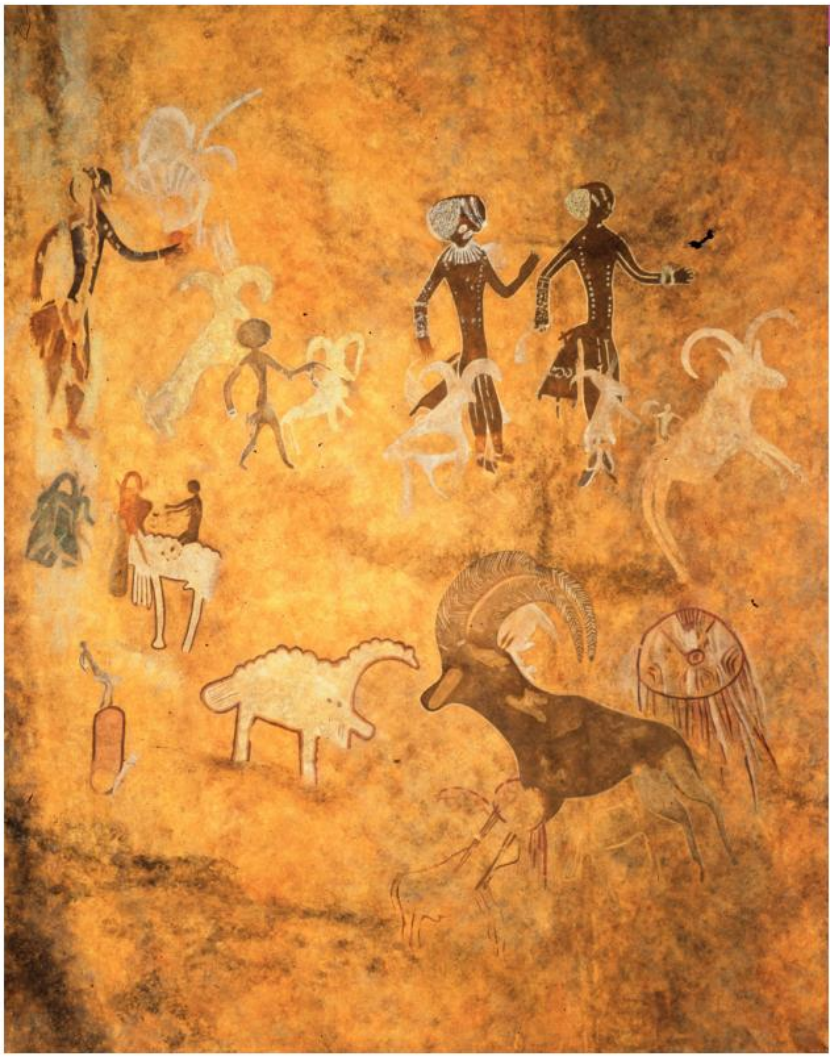

3 La domestication des animaux

Peinture rupestre dans le désert du Tassili N'Ajjer (Algérie).

La domestication des animaux et celle des plantes constituent les premières manipulations sur le vivant. Mais l'élevage engendre de nouveaux problèmes : essor des maladies transmissibles à l'homme, émissions de méthane, diminution des animaux sauvages (tels que les aurochs).

Vocabulaire

- **Anthropocène :** période géologique actuelle, caractérisée par l'impact déterminant des activités humaines sur l'évolution de l'écosystème planétaire. Ce terme fait débat dans les communautés scientifiques (indicateurs, date de début…).

ACTIVITÉ **OBJECTIF**

■ **Construire une argumentation**

Discutez l'affirmation :
« Le Néolithique marque le début de la maîtrise de l'environnement par les hommes. »
Pour vous aider, répondez aux questions suivantes.

■ Comprendre le sens général des documents

1. Par quelles grandes mutations socio-économiques la période néolithique est-elle marquée ? (doc. 1, 2 et 3)
2. Expliquez pourquoi ces changements représentent des progrès pour l'humanité. (doc. 1)
3. Quels impacts ces changements ont-ils eus sur l'environnement ? (doc. 2 et 3)

■ Organiser des connaissances

4. Dans quelle mesure peut-on dire que le Néolithique marque le début de la maîtrise de l'environnement par les hommes ? (doc. 2 et 4)

Vers le bac - Dissertation

■ Rédiger un texte pertinent

À partir des informations extraites des documents, rédigez un paragraphe sur la période néolithique pour répondre au sujet suivant : **L'action des hommes sur leur environnement à travers l'histoire.**

Aide Utilisez également les documents 1 et 2 p. 342 pour nuancer la rupture néolithique.

4 L'ANALYSE DE L'HISTORIEN — Le Néolithique, début de l'Anthropocène ?

Faut-il situer le début de l'Anthropocène quelques millénaires seulement après celui de l'Holocène [période géologique la plus récente qui débuta il y a 10 000 ans] comme le propose William Ruddiman, paléoclimatologue de l'université de Virginie (États-Unis) ? Celui-ci avance qu'il y a déjà 5 000 ans les humains pourraient avoir émis – par la déforestation, les rizières et l'élevage – suffisamment de gaz à effet de serre pour modifier la trajectoire climatique de la terre. Ces émissions, et le réchauffement qu'elles produisent, auraient repoussé le moment de l'entrée dans un nouvel épisode glaciaire. Ainsi, selon cette hypothèse controversée, ce serait dès le Néolithique que l'action humaine aurait contribué à faire de l'Holocène le plus grand intervalle de stabilité du climat depuis 400 000 ans. Cette stabilisation climatique par l'agir humain [l'action des hommes] à l'époque néolithique aurait même permis l'éclosion des civilisations. Le problème de la thèse de Ruddiman est que, en se focalisant sur la (lente) montée des émissions de CO_2 et de méthane et sur les déforestations et les pratiques agricoles au Néolithique, elle ne tient pas compte des changements d'échelle survenus depuis la révolution industrielle [...]. C'est seulement depuis le XIXe siècle que les humains ont transformé la majorité des caractéristiques de la planète.

Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz, *L'Événement Anthropocène. La Terre, l'histoire et nous*, Seuil, 2013.

JALON

Le rôle des individus et des sociétés dans l'évolution des milieux : « révolution néolithique » et « révolution industrielle », deux ruptures ?

ÉTUDE ORAL

Révolution industrielle et changements environnementaux

La « révolution industrielle », fondée sur l'exploitation des énergies fossiles, a longtemps été perçue comme une période de progrès et d'enrichissement. Pourtant cette industrialisation et l'urbanisation qu'elle a engendrée ont profondément transformé l'environnement. Désormais, les historiens s'interrogent de plus en plus sur le rôle de la « révolution industrielle » dans la crise environnementale contemporaine.

La révolution industrielle représente-t-elle une rupture ou une continuité dans l'histoire de l'impact des hommes sur l'environnement ?

1 Les transformations du nord de Paris à la fin du XIXe siècle

Gare et usines à Saint-Denis, Maurice Falliés (1883-1965), huile sur toile, XXe siècle, château de Sceaux.

L'industrialisation est marquée par la naissance des banlieues industrielles et ouvrières. Cet étalement urbain entraîne une forte artificialisation des sols. À Paris, la dissociation entre le lieu de travail et le lieu de résidence devient fréquente, renforçant ainsi la nécessité, pour les ouvriers, d'emprunter la ligne de chemin de fer.

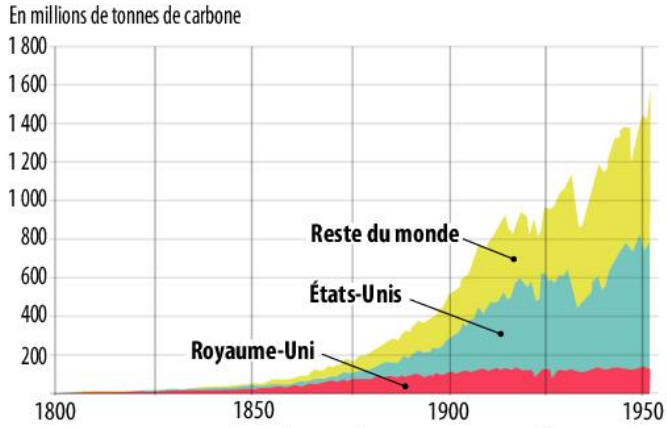

Source : Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz, *L'Événement Anthropocène. La Terre, l'histoire et nous*, Seuil, 2013.

2 L'évolution des GES durant l'industrialisation

3 L'ANALYSE DE L'HISTORIEN — Une certaine prise de conscience des pollutions

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, l'environnement était au cœur des préoccupations médicales. Pour expliquer les maladies, on invoquait la qualité de l'air et de l'eau. L'industrialisation, avec son cortège de pollutions, était fortement critiquée. Des pétitions étaient lancées pour dire : si vous autorisez telle usine, vous causerez des épidémies, des catastrophes sanitaires, la dégénérescence de la population…

En France, l'opposition est forte jusqu'aux années 1830. […] Dans la seconde moitié du XIXe siècle, l'arrivée du chemin de fer rend possible une délocalisation intérieure. Les industries s'étaient d'abord établies dans les villes, près de leurs marchés. Suite aux plaintes, elles se transfèrent dans des villages. Dans ceux-ci, la population en vient rapidement à dépendre de l'usine, ce qui limite ses plaintes. À l'intérieur de chaque pays européen, on sacrifie ainsi une partie du territoire où les habitants ont des moyens plus faibles de s'opposer. […] Au tout début de la révolution industrielle, au XVIIIe siècle, la police exerce un contrôle permanent des processus de production. Les commissaires patrouillent les quartiers, et s'il y a un atelier qui émet trop de fumée ou relâche des liquides nauséabonds, le policier peut mettre une contravention, voire ordonner la fermeture si le problème se reproduit. Mais à partir du XIXe siècle, les industriels ne tolèrent plus ce type de régulation. […]. Suite à un décret de 1810, les industriels doivent demander une autorisation ; une fois que celle-ci est accordée, ils ne courent plus aucun risque de voir leur établissement supprimé, quelles que soient les pollutions.

Entretien avec Jean-Baptiste Fressoz, « Aux origines de la crise écologique », *Le Temps*, 18 octobre 2016.

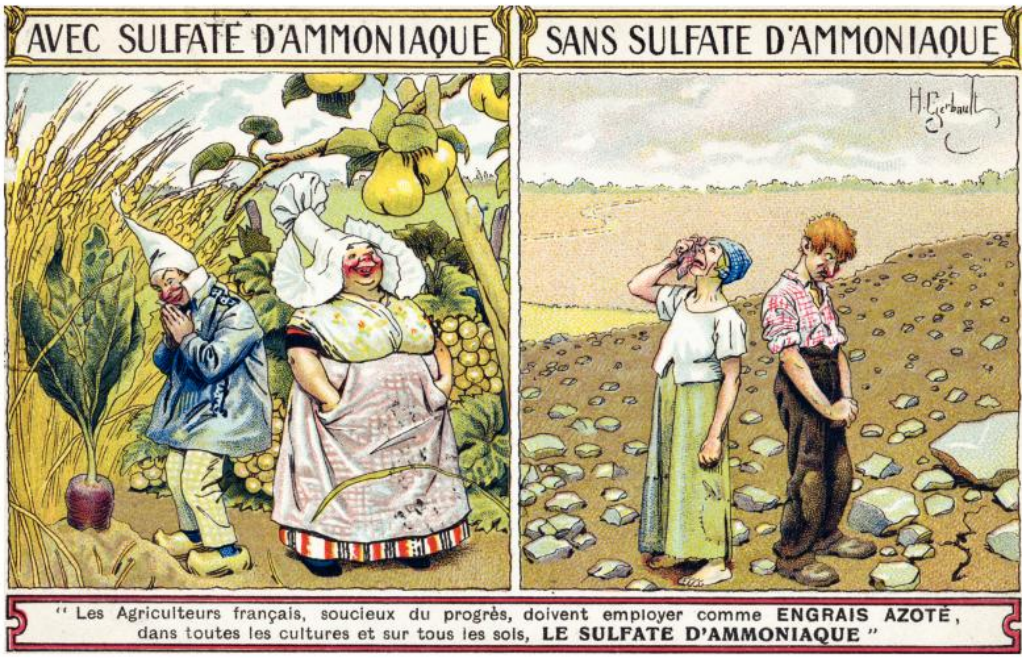

4 Un nouveau rapport à la terre : affiche française de 1910

La modernisation de l'agriculture au XIXe siècle se manifeste par la mécanisation, la sélection de semences et l'usage d'engrais artificiels (comme ici le sulfate d'ammoniaque qui remplace le fumier). L'agriculture s'étend et participe à la simplification des paysages par la sélection des plantes et des animaux tout en favorisant l'érosion des sols.

Vocabulaire

- **Énergie fossile :** énergie non renouvelable produite à partir du pétrole, du gaz, du charbon ou de l'uranium contenus dans le sous-sol.
- **GES (Gaz à effet de serre) :** gaz (CO_2, méthane ou ozone) piégé dans l'atmosphère contribuant au changement climatique.

5 Un impact limité de l'industrialisation du XIXe siècle ?

« De tous les candidats à une date de démarrage de l'Anthropocène, le début de la grande accélération est de loin le plus convaincant du point de vue de la science du système terrestre », affirment Will Steffen[1] et ses collègues. La « grande accélération » ? Il s'agit d'un concept, formalisé au début des années 2000, pour rendre compte de l'impact de plus en plus fort des activités humaines sur le globe. […] [Les chercheurs] ont mis en vis-à-vis deux groupes de douze indicateurs. Le premier décrit, de 1750 à 2010, les grandes *« tendances socio-économiques »* mondiales : population, croissance économique, consommation d'énergie primaire, urbanisation, usage de l'eau, construction de barrages, transports, télécommunications, tourisme international… Le second groupe s'attache, sur la même période, aux *« tendances du système terrestre »* : émissions de gaz à effet de serre (CO_2, méthane et protoxyde d'azote), ozone stratosphérique, hausse des températures, acidification des océans, pertes de forêts tropicales, érosion de la biodiversité, artificialisation des sols… Les résultats sont éloquents : pour la plupart de ces indicateurs, la courbe grimpe en flèche à partir des années 1950, ce qui établit une corrélation directe entre la pression des activités humaines – la production et la consommation de biens – et l'état de santé de la planète.

Pierre Le Hir « L'Homme a fait entrer la Terre dans une nouvelle époque géologique », *Le Monde*, 15 janvier 2015.

1. Chimiste d'origine américaine, membre du Programme International pour la Géosphère et la Biosphère (1987-2015) relatif au changement global.

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ▪ Construire un exposé **ORAL**

▪ **Étape 1**

Par groupe de trois, préparez un exposé sur les effets environnementaux de la révolution industrielle.

Après avoir répondu collectivement aux questions suivantes, chaque élève en prendra une en charge pour la présenter à l'oral, en l'illustrant par un document de son choix.

1. Identifiez les impacts des hommes sur les milieux pendant cette période d'industrialisation. (doc. 1, 2 et 4)

   Aide Comparez plus spécifiquement le doc. 4 avec le doc. 2, p. 344.

2. Montrez que les sociétés ont conscience des pollutions industrielles mais qu'elles n'étaient pas considérées comme un problème environnemental. (doc. 3)
3. Pourquoi l'impact de l'industrialisation du XIXe siècle est-il à nuancer par rapport à la période contemporaine ? (doc. 2 et 5)

▪ **Étape 2**

Puis vous rédigerez collectivement une synthèse à distribuer à vos camarades en guise de conclusion : vous montrerez que l'industrialisation du XIXe siècle transforme bien les relations entre les hommes et leurs milieux mais qu'elle ne représente pas pour autant une rupture.

Pour aller plus loin

Pour illustrer votre synthèse sur la révolution industrielle, choisissez et analysez un tableau du XIXe siècle à partir des deux sites suivants :

- L'histoire par l'image site Internet
- Les musées de la ville de Paris site Internet

LEÇON 1 Le rôle des individus et des sociétés dans l'évolution des milieux

Comment l'impact des sociétés sur leurs milieux s'est-il renforcé sur le temps long ?

L'Anthropocène vu par le dessinateur Pope en 2015

Source : David Pope, 2015.

Traduction :
« On est bientôt arrivés ? »
« Vous quittez l'Holocène »
« Dieu merci pour tous ces gadgets électroniques qui les occupent durant ce long voyage »

JALON p. 342-347

A Une augmentation continue des pressions sur les milieux depuis 10 000 ans

- **Les débuts de l'anthropisation remonteraient à l'époque néolithique avec l'invention de l'agriculture.** Il y a environ dix millénaires, de petits groupes de chasseurs-cueilleurs commencent à domestiquer certains animaux (moutons, porcs, etc.) et certaines plantes (blé, riz, etc.). Cette évolution accélère les défrichements, élimine un grand nombre d'espèces biologiques et permet d'augmenter la population.
- **À partir du XVIIIe siècle, l'industrialisation diffuse un modèle de développement fondé sur les énergies fossiles.** De 1750 à 1950, les émissions cumulées de GES de la Grande-Bretagne et des États-Unis représentent près de 55 % du total des émissions mondiales. Ce n'est qu'en 1980 que le reste du monde dépasse la part de ces deux seuls pays.
- **Mais c'est surtout à partir de 1945 que les pressions sur les milieux augmentent.** Cette « grande accélération » de l'activité humaine (industrialisation, modernisation de l'agriculture) est marquée par une forte consommation d'énergie et de matières premières (phosphate, uranium, etc.). Le pétrole s'impose comme une ressource stratégique dans le secteur du transport.

B Les hommes : principale force de changement ?

- **De nombreux géologues estiment que nous sommes entrés dans une nouvelle époque géologique : l'Anthropocène.** Cette notion se caractérise par l'avènement des hommes comme principal moteur des changements sur Terre, surpassant les forces géophysiques. De nombreux débats entourent cette notion et notamment la date de début de cette période.
- **L'Anthropocène marque un bouleversement global.** Les désordres engendrés par les effets de l'activité humaine sont multiples (artificialisation des sols, acidification des océans). Les transformations imposées à l'environnement par l'Homme sont largement irréversibles. Des indicateurs évaluant les impacts de l'activité humaine sont proposés et utilisés pour alerter la société sur les dégradations environnementales.

C Un rôle inégal des sociétés dans la transformation des milieux

- **Mais la responsabilité de tous les hommes dans ces pressions est à nuancer.** Le terme d'Anthropocène est également critiqué car il masque la responsabilité du capitalisme et du mode de vie occidental (États-Unis) dans les dégradations environnementales.
- **Des signes de ralentissement sont toutefois visibles.** La construction de barrages hydrauliques qui entraîne la perte de terres stagne depuis 15 ans et le « trou » dans la couche d'ozone est en voie de se résorber. Mais malgré leurs engagements dans les conférences internationales sur le climat, les gouvernements continuent de consacrer près de 430 milliards d'euros pour subventionner l'utilisation du pétrole, du charbon et du gaz. L'espèce humaine est ainsi confrontée à un nouveau défi qui est celui d'habiter durablement le monde et d'y poursuivre son développement.

Vocabulaire

- **Anthropisation :** action de transformation des milieux par les activités des sociétés.
- **Anthropocène :** période géologique actuelle, caractérisée par l'impact déterminant des activités humaines sur l'évolution de l'écosystème planétaire. Ce terme fait débat dans les communautés scientifiques (indicateurs, date de début, etc.).
- **Énergie fossile :** énergie non renouvelable produite à partir du pétrole, du gaz, du charbon ou de l'uranium contenus dans le sous-sol.
- **GES (gaz à effet de serre) :** gaz (CO_2, méthane ou ozone) piégé dans l'atmosphère contribuant au changement climatique.

LEÇON 2

Exploiter et préserver les ressources

Comment les sociétés peuvent-elles concilier l'exploitation accrue des ressources et leur préservation ?

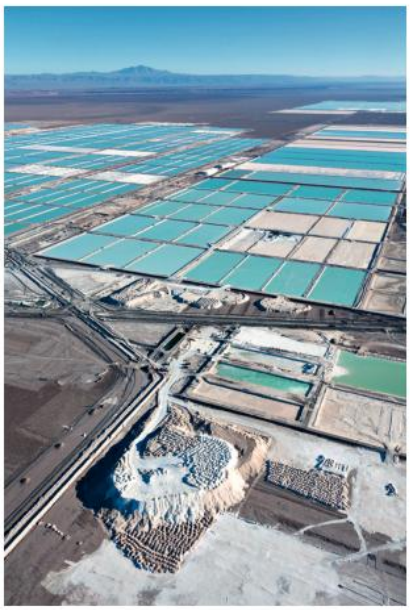

Une mine de lithium dans le désert d'Atacama (Chili)

A Des ressources naturelles variées et de plus en plus exploitées

- **Les ressources naturelles désignent l'ensemble des richesses du sol et du sous-sol qui présentent une utilité pour les sociétés humaines.** La gamme des ressources renouvelables et non renouvelables nécessaires aux activités humaines est très large. Mais les besoins des sociétés évoluent dans le temps. Ainsi, l'usage actuel de nombreuses batteries (automobile, téléphonie) explique la forte demande mondiale en lithium, dont les deux tiers des réserves se trouvent au Chili, en Bolivie et en Argentine.
- **Grâce aux progrès scientifiques, des ressources naturelles jusque-là inaccessibles sont exploitées.** Depuis 2010, 75 % des découvertes de pétrole se font en mer et notamment dans des gisements situés à plus de 1 500 mètres de profondeur au large du Brésil ou de l'Afrique de l'Ouest. Cette course aux matières premières révèle les inégalités entre les États. Par exemple, concernant la pêche, les bateaux usines néerlandais peuvent avoir des rendements 1 000 fois supérieurs à ceux des Français.
- **L'épuisement et la dégradation de certaines ressources représentent un enjeu.** Dans un contexte de croissance démographique et économique mondiale, la fragilisation des sols liée à des pratiques agricoles intensives s'accentue et plus de 80 % des eaux usées dans le monde sont déversées dans l'environnement sans être traitées. La déforestation s'accélère en Asie du Sud-Est. Entre 2000 et 2018, 40 % du couvert forestier de l'île de Bornéo, en Indonésie, a disparu au profit de la culture de palmiers à huile. Selon la multinationale BP, les réserves de pétrole sont estimées à 50 ans de consommation, mais ce chiffre est discuté.

B La nécessité d'une gestion durable des ressources

JALON p. 336-341

- **La gestion durable des ressources n'est pas récente mais ses objectifs ont évolué.** L'ordonnance de 1669 mise en place par Colbert, ministre de Louis XIV, gère la forêt française par intérêt militaire et économique. Le bois est en effet une ressource indispensable pour la construction de navires. Au XIXe siècle, une politique de boisement favorise l'apparition de la forêt des Landes de Gascogne sur des terres pauvres du sud-ouest de la France. Avec de nouveaux objectifs liés au développement durable, les forêts sont également protégées pour leur écosystème fragile comme en témoigne la création du parc national de forêts au nord-est du pays en 2019.
- **La conciliation entre exploitation et préservation des ressources est un défi majeur à toutes les échelles.** En 2015, l'ONU a adopté 17 Objectifs de développement durable (ODD), notamment celui visant une utilisation rationnelle des ressources naturelles d'ici à 2030. Cependant, à l'échelle nationale, ces principes sont difficiles à appliquer. À Madagascar, les trafics de bois précieux, notamment de bois de rose, persistent bien que la coupe et l'exportation soient interdites.
- **Les modèles actuels d'exploitation inquiètent et suscitent des débats.** Le développement de l'économie circulaire est encouragé pour réduire l'empreinte énergétique et environnementale (pollutions, déchets, etc.). Au contraire, d'autres acteurs considèrent que le modèle capitaliste et la société de consommation sont « par nature » incompatibles avec le respect de l'environnement et appellent à la décroissance économique pour sortir de la production infinie. Des citoyens appellent à la désobéissance civile pour lutter contre l'urgence écologique, comme Extinction Rebellion née au Royaume-Uni en 2018.

Vocabulaire

- **Décroissance :** concept (politique, économique et social) qui remet en cause l'idée selon laquelle l'augmentation des richesses produites conduit à l'augmentation du bien-être social.
- **Économie circulaire :** système de production qui vise à utiliser plus efficacement les ressources pour éviter le gaspillage et diminuer les impacts sur l'environnement.
- **Gestion durable :** planification pour une utilisation responsable d'espaces ou de ressources pour atteindre des objectifs environnementaux, économiques et sociaux spécifiques.
- **Ressource renouvelable :** ressource fournie par la nature en quantité illimitée (soleil, vent, eau) ou se régénérant à l'échelle humaine (bois, agrocarburant).
- **Ressource non renouvelable :** ressource dont les quantités sont limitées dans le temps.

LEÇON 3

Protéger l'environnement

Pourquoi la protection de l'environnement représente-t-elle un véritable défi pour les sociétés ?

A Une diffusion de la préservation et de la protection de l'environnement

- **Deux visions de la protection cohabitent à partir du XIXe siècle.** Le premier parc national, créé à Yellowstone (États-Unis) en 1872, visait à sauvegarder une « nature » sauvage perçue comme originelle (la *wilderness*). Il relevait plutôt de la préservation qui implique de soustraire certains espaces à l'action des hommes. Toutefois, une autre vision de la protection s'est développée. Ainsi, la conservation tend plutôt vers un équilibre entre la protection et l'exploitation des milieux. Au Brésil, certains espaces protégés sont exploités par des communautés paysannes qui peuvent subvenir à leurs besoins dans un pays où la pauvreté est encore élevée. Au total, à des degrés divers, 15 % des espaces terrestres sont actuellement protégés dans le monde.
- **Les stratégies de protection de l'environnement cohabitent à toutes les échelles.** À l'échelle mondiale, l'ONU fixe des objectifs à travers les ODD, les accords internationaux sur le climat (COP 21) mais ils n'ont pas de caractère contraignant. Des politiques sectorielles sont mises en œuvre (transition énergétique, protection de la biodiversité). Ainsi, 37 000 espèces sauvages comme la girafe ou l'éléphant ont été ciblées par la Convention de Washington depuis 1973. Des espaces protégés aux réglementations spécifiques sont délimités (parc naturel, réserve de biosphère). À l'échelle nationale, les États relaient les orientations globales en fonction de leurs priorités économiques et sociales (démarche du haut vers le bas) : tourisme durable au Costa Rica, lutte contre le gaspillage alimentaire au Danemark. Les actions à l'échelle locale sont portées par les collectivités locales et l'écocitoyenneté. Ainsi à Surabaya en Indonésie, l'impulsion vient de citoyens ou d'ONG pour traiter les déchets (démarche du bas vers le haut).

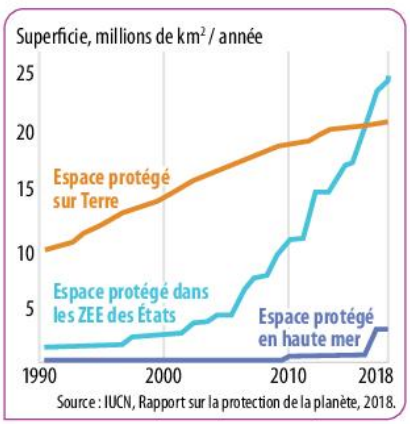

L'évolution de la superficie des espaces protégés

B Les nouveaux enjeux liés à la protection de l'environnement

- **La protection de l'environnement peut être freinée par des choix politiques ou sociétaux.** Par exemple, le gouvernement indonésien a renoncé en 2019 à fermer l'île de Komodo pour protéger les lézards géants face aux oppositions du secteur touristique. Certains espaces protégés peuvent être fragilisés par des aménagements : le lac Turkana (Kenya) voit son niveau d'eau baisser en raison de la construction d'un barrage sur le fleuve Omo qui l'alimente en eau. Parfois, les populations locales remettent en cause la protection de certains espaces. Ainsi, en République démocratique du Congo, des populations pygmées pauvres sont revenues dans le parc naturel de Kahuzi-Biega pour exploiter le charbon de bois.
- **L'adaptation au changement global est lente.** Les États s'engagent dans diverses transitions environnementales (énergétique, agricole, etc.) qui visent des mutations par paliers. Les défenseurs de l'environnement en déplorent la lenteur ou leur détournement à des fins de communication. Certains acteurs politiques et économiques font de l'environnement le support de leurs publicités (*greenwashing*). La gouvernance environnementale divise : restreindre la consommation des ressources pour protéger l'environnement, ou mettre en valeur des ressources pour résoudre techniquement les questions environnementales. L'exploitation des gaz de schiste est un exemple de ce débat.

Vocabulaire

- Écocitoyenneté : comportement individuel ou collectif respectant l'environnement.
- Gouvernance : coordination de l'ensemble des acteurs et des règles qui constituent une autorité pour gérer les affaires publiques.
- *Greenwashing* (ou écoblanchiment) : pratique qui consiste à utiliser des arguments environnementaux parfois trompeurs pour vendre des produits ou défendre une politique.
- Préservation : protection des espaces naturels qui vise à empêcher leur exploitation en excluant les sociétés.
- Transition environnementale : transformations visant à remédier aux changements environnementaux et à en limiter les conséquences.

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

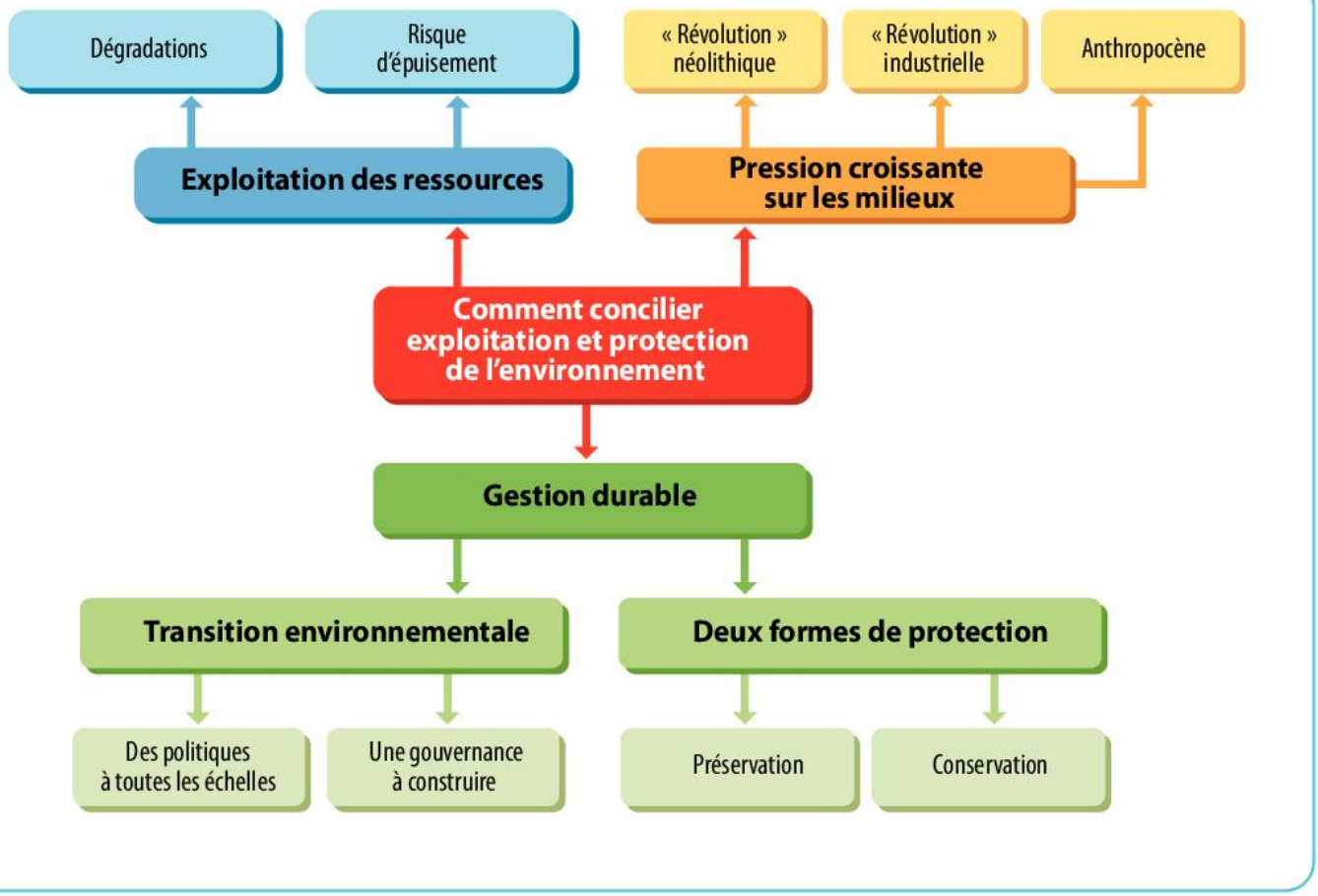

Réviser en se documentant

À LIRE

- *Atlas de l'Anthropocène*, F. Gemenne et A. Rankovic, Presses de Sciences Po, 2019 : un atlas qui permet d'aborder l'ensemble des questions liées à l'Anthropocène.
- *Main basse sur nos forêts*, Gaspard D'Allens, Seuil, 2019 : un livre sur l'industrialisation de la forêt en France.
- *L'Arbre-monde*, Richard Powers, Le Cherche-Midi, 2018 : un roman qui porte sur les arbres autour desquels s'enroulent les destins de neuf personnes.

À VOIR

- *Le Temps des forêts*, de F.-X. Drouet, 2018 : un documentaire qui propose un voyage au cœur de la sylviculture industrielle et de ses alternatives en France.
- *Anthropocène, l'époque humaine*, d'E. Burtynsky, 2019 : un documentaire qui prend le parti de dénoncer spectaculairement les atteintes à l'environnement.

- *L'Homme, destructeur de la Terre*, de J.-R. Viallet, 2019 : de la révolution industrielle à aujourd'hui, un documentaire qui propose un décryptage minutieux de la course au développement.

SUR LE WEB

- Site de l'IUCN (Union internationale pour la conservation de la nature) : https://www.iucn.org/fr
- Site de l'ONF : https://www.onf.fr
- Site de Sciences Po avec une présentation des enjeux liés à l'Anthropocène : http://ceriscope.sciences-po.fr/environnement/content/anthropocene-et-ses-victimes-une-reflexion-terminologique?page=1
- Une présentation de F. Gemenne sur le site vie publique : https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/271086-terre-climat-quest-ce-que-lanthropocene-ere-geologique
- Site du Groupe international d'experts sur les ressources créé en 2007 par l'ONU : https://www.resourcepanel.org/reports/global-resources-outlook

THÈME 5 – AXE 2

Le changement climatique : approches historique et géopolitique

Pourquoi le changement climatique actuel inquiète-t-il davantage la communauté internationale que les variations climatiques précédentes ?

1 **La Seine prise par les glaces en 1880**

Alors que la deuxième moitié du XIXe siècle est marquée par un réchauffement des températures, l'hiver 1879-1880 enregistre 75 jours de températures négatives qui entraînent la prise de la glace sur la Seine. Ce phénomène assez fréquent au XIXe siècle ne s'est pas reproduit depuis 1956.

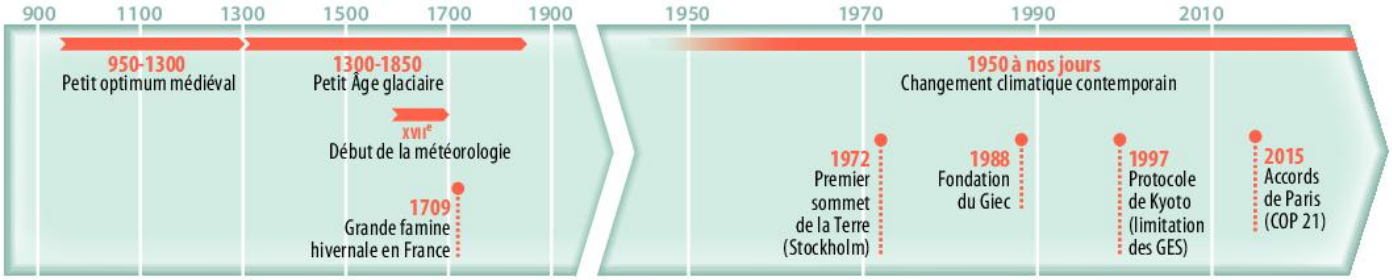

2 Paris : des épisodes caniculaires croissants

Le changement climatique contemporain s'accompagne de vagues de canicules plus nombreuses et plus sévères. Selon Météo France, les températures moyennes estivales ont progressé de 0,3 °C par décennie depuis 1959 et les vagues de chaleur sont plus nombreuses depuis les années 1980.

Vidéo : « Les idées reçues à l'épreuve des chiffres »

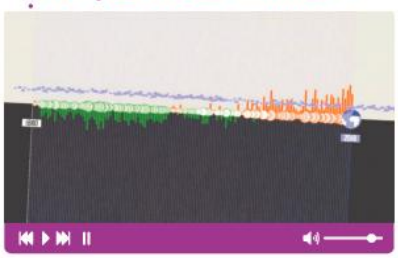

« Data Science *vs* Fake, le réchauffement climatique n'existe pas ». (Arte TV, 30 novembre 2019, durée : 2'24)

Vidéo

QUESTIONS

1. Comment les doc. 1 et 2 illustrent-ils l'évolution du climat à Paris ?
2. Nuancez cette représentation en replaçant chaque document dans son contexte climatique. (frise et vidéo)
3. Montrez que le changement climatique se lit à toutes les échelles. (doc. 1, 2 et vidéo)

JALON

REPÈRES 1

Les fluctuations climatiques et leurs effets : l'évolution du climat en Europe du Moyen Âge au XIXe siècle

Les fluctuations climatiques en Europe du Moyen Âge au XIXe siècle

Dendrochronologie	Étude de la croissance des arbres	Le nombre et l'épaisseur des anneaux des arbres renseignent sur la chaleur ou la fraîcheur.
Météorologie	Étude des séries de mesures de températures, de précipitations ou de pression	Les premières mesures se développent au XVIIIe siècle après la révolution scientifique du XVIIe siècle (invention du baromètre et du thermomètre). Elles permettent d'analyser précisément les variations saisonnières et l'intensité des événements extrêmes.
Phénologie	Étude des dates de maturité des plantes	Par exemple les dates des vendanges renseignent sur le climat du printemps et de l'été car elles dépendent des températures et des précipitations.
Palynologie	Étude des pollens fossilisés	L'étude des pollens donne des indications sur les milieux climatiques et leurs mutations.
Glaciologie	Étude des glaciers	Les poussées et reculs glaciaires sont de bons indicateurs des changements de températures sur le long terme.

1 Les sources spécifiques[1] de l'historien du climat

Source : Emmanuel Le Roy Ladurie, *Abrégé d'histoire du climat du Moyen Âge à nos jours*, Fayard, 2007.

1. Ne sont pas retenus ici les témoignages ou les récits.

a Variations de longueur du glacier en mètres

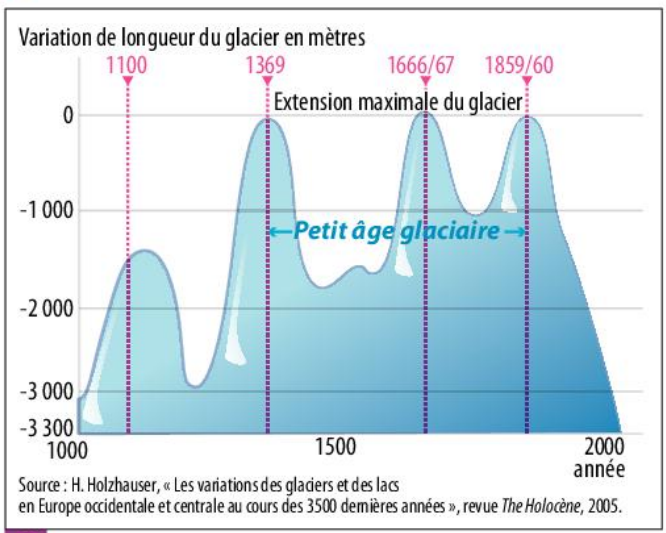

Source : H. Holzhauser, « Les variations des glaciers et des lacs en Europe occidentale et centrale au cours des 3500 dernières années », revue *The Holocène*, 2005.

b Le glacier d'Aletsh en 1860

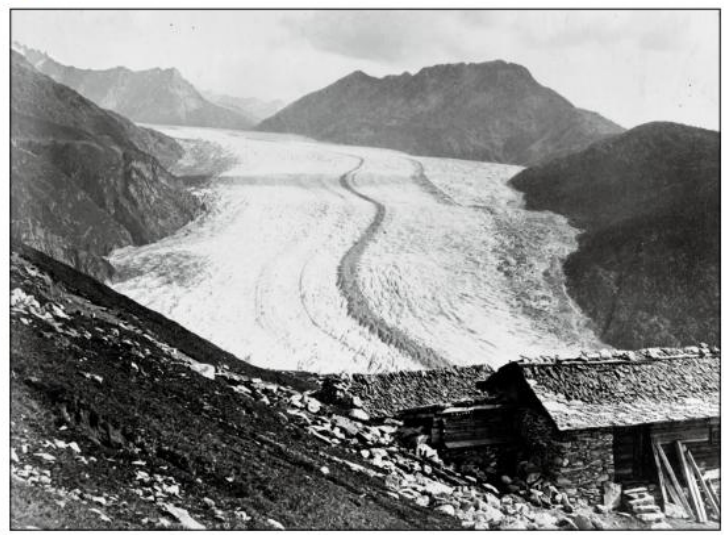

2 Une manifestation des variations climatiques : l'évolution du glacier d'Aletsch (Suisse)

3 Différencier météo et climat

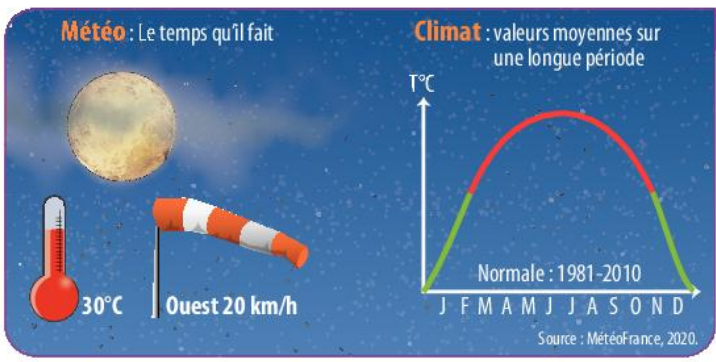

Vocabulaire

- Climat : ensemble de caractéristiques atmosphériques et météorologiques (humidité, températures, pression atmosphérique, etc.) propres à une région sur le temps long.
- Météorologie : science qui donne des informations sur l'état du temps, de l'atmosphère sur un temps court.

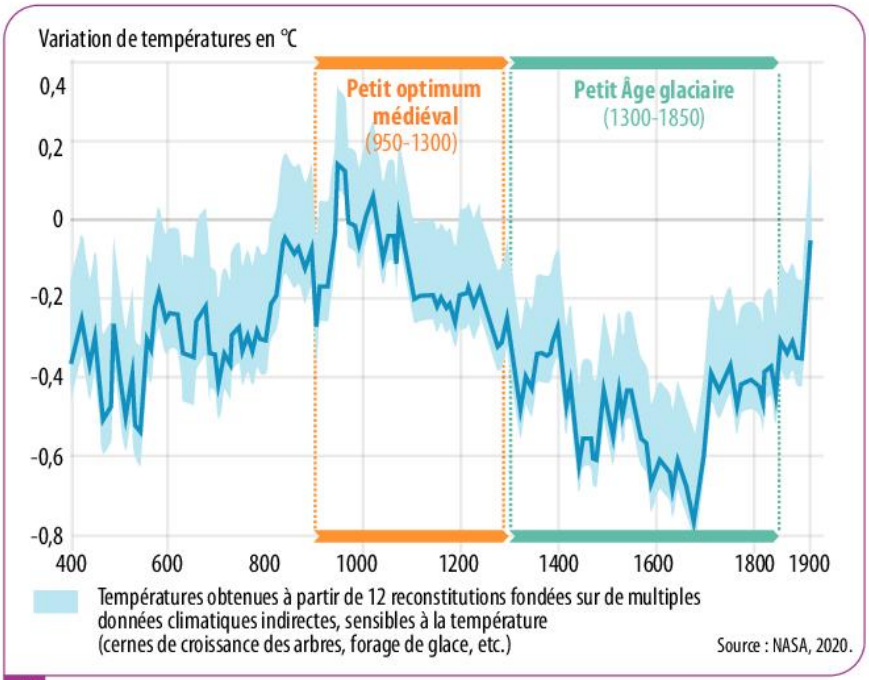

4 **L'évolution de la température en Europe depuis le Moyen Âge**

Réchauffement climatique : comme au Moyen Âge ? (28 minutes - Arte, 16 janvier 2019, durée : 1'43)

Vidéo

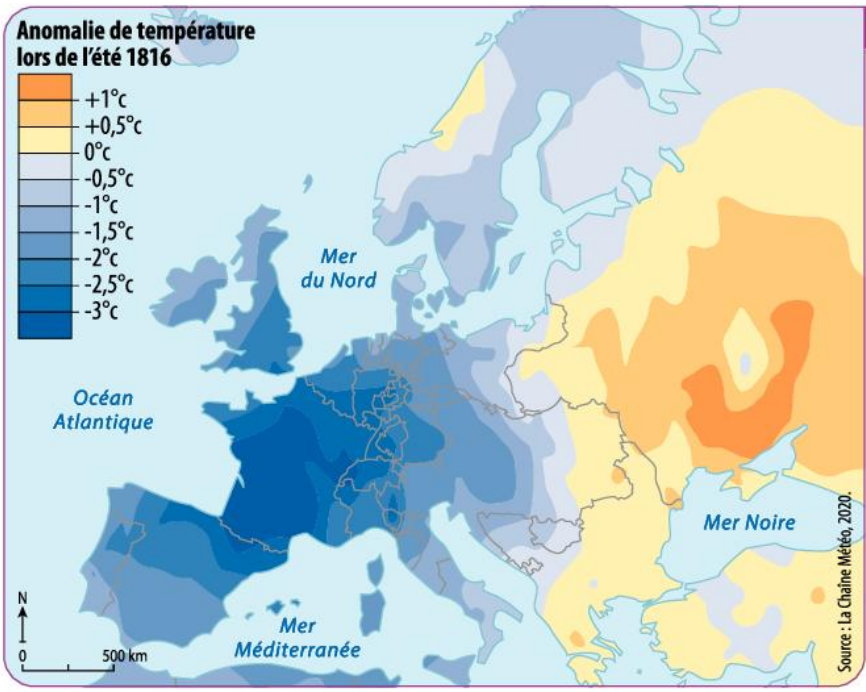

5 **Des variations climatiques expliquées par des phénomènes naturels : l'éruption du volcan Tambora (Indonésie)**

Source : La Chaîne Météo, 2020.

Le 10 avril 1815, le volcan géant de Tambora entre en éruption. Pendant des semaines, le nuage de cendres envoyé dans la stratosphère fait plusieurs fois le tour de la Terre affectant le système climatique mondial. En occultant le rayonnement solaire, il entraîne un refroidissement général. L'année 1816 en Europe fut surnommée « l'année sans été ».

POUR COMPRENDRE

L'histoire du climat est l'étude des liens entre les phénomènes climatiques et les périodes historiques. Elle nous renseigne sur l'évolution du climat et nous offre une réflexion sur nos conditions climatiques actuelles.

1. **Montrez la diversité des sources utilisées par les historiens du climat.** (doc. 1, 2 et 3)

L'histoire du climat fait apparaître des événements climatiques exceptionnels mais aussi des tendances sur plusieurs dizaines d'années.

2. **Quelles grandes périodes observez-vous de 400 à 1900 en Europe ?** (doc. 4)
3. **Justifiez les noms donnés aux deux principales périodes climatiques en analysant les variations climatiques.** (doc. 2 et 4)
4. **Quelle cause des variations climatiques anciennes le document 5 propose-t-il ? Émettez des hypothèses pour en proposer d'autres.**

ÉTUDE

Les variations climatiques et leurs effets au Moyen Âge

Dans des sociétés où l'essentiel des ressources et de la richesse provient de la terre, les hommes sont très dépendants du climat. Les variations sont perçues essentiellement à travers le développement des plantes au rythme des saisons.

Pourquoi les sociétés du Moyen Âge étaient-elles sensibles aux variations climatiques ?

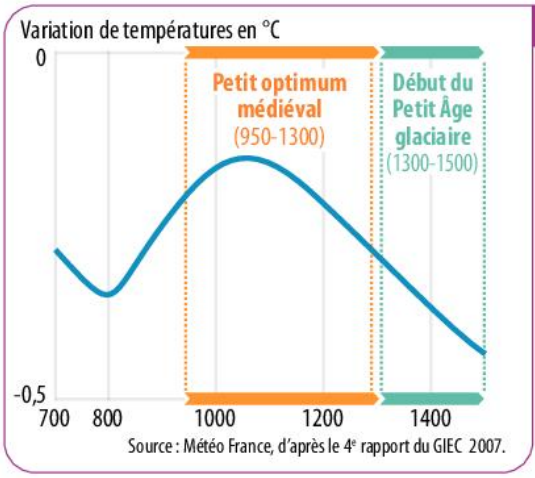

Source : Météo France, d'après le 4e rapport du GIEC 2007.

1 **La variation des températures[1] au Moyen Âge en Europe**

1. Obtenue à partir de 12 reconstitutions fondées sur de multiples données climatiques indirectes, sensibles à la température (cernes de croissance des arbres, forage de glace, etc.).

2 L'ANALYSE DE L'HISTORIEN

Les effets du léger réchauffement climatique (Petit optimum)

La Gaule mérovingienne puis carolingienne est loin d'être florissante : caractérisée par sa faible démographie, elle est en outre accablée de famines et d'épidémies. D'autres fléaux « naturels » sévissent : des inondations, des orages destructeurs de récoltes et des épidémies qui touchaient le bétail se succèdent jusqu'à la relative embellie du Xe siècle. Celle-ci est caractérisée par le réchauffement du climat, qui devient également un peu plus sec. Il y a des conséquences incalculables : les marécages et les forêts difficilement pénétrables qui se plaisent en climat froid et humide reculent. Au contraire, avec les nouvelles conditions climatiques, les feuillus (hêtres, chênes, noisetiers, charmes, ormes) gagnent du terrain. Plus pénétrables, malgré les sous-bois, les nouvelles forêts laissent entrer le bétail qui peut se repaître de glands, d'herbes et d'arbustes. Les inconvénients de l'humidité excessive tendent à s'estomper, ce qui est bon pour les céréales, les labours et les semailles. Dans ce contexte favorable, l'action des êtres humains cesse d'être entravée par le climat et elle bouleverse le paysage rural de la France. C'est l'époque des grands défrichements, qui commencent vers l'an 1050 : la surface cultivée aura progressé d'un tiers à la fin du XIIIe siècle. Une production agricole en augmentation, ce qui favorise une meilleure alimentation et, par endroits, une plus grande salubrité due à la régression des zones humides contribuent à l'augmentation notable de la population française. L'habitat rural se modifie également : l'accroissement de la population, le besoin de sécurité, les contraintes de la distribution commerciale conduisent à concentrer l'habitat. Dès le milieu XIe siècle, « des villes neuves » et des bourgs sont fondés en grand nombre dans le nord et le centre de la France.

Pascal Acot, *Histoire du climat*, Tempus, 2009.

3 **Une représentation de l'opulence au mois d'août, après la moisson**

Enluminure extraite des *Très riches heures du duc de Berry*, XVe siècle.

Cette enluminure représente une image de plein été. Derrière les nobles en promenade, des paysans moissonnent alors que d'autres profitent de la rivière pour se délasser.

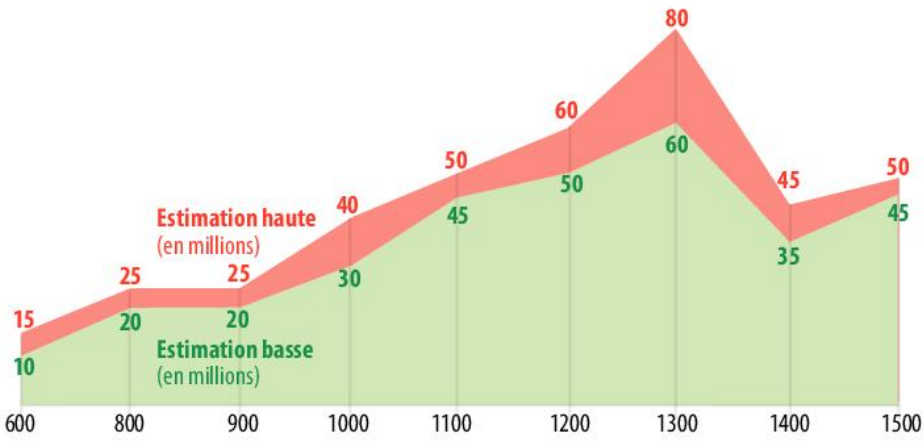

Source : Fabien Paquet, *L'Histoire*, octobre 2016.

4 L'évolution de la population européenne au Moyen Âge

Source : Fabien Paquet, *L'Histoire*, octobre 2016.

À partir du XIVe siècle, la grande famine de 1315-1317, la peste noire et la guerre de Cent Ans participent à la mort de nombreux Européens.

5 L'ANALYSE DE L'HISTORIEN — Le faible rôle du climat dans l'épidémie de peste noire de 1348

Un Petit Âge glaciaire devient évident à partir de 1303 et les hivers suivants. Il se caractérise par des hivers froids, mais aussi des étés pourris, et une poussée glaciaire. Cette première phase du Petit Âge glaciaire se prolonge jusque vers 1380 ; certes la peste noire de 1348 n'est en principe pas déclenchée par le climat, mais par une épidémie (qui vient des grands réservoirs de rats et de puces pesteuses d'Asie centrale) répandue sur la route mongole de la soie jusqu'en Russie du Sud et aux grands ports méditerranéens (Constantinople, Gênes, Venise, Marseille, Barcelone). Mais cette peste bubonique étant devenue pulmonaire en Europe, faut-il penser que ce déplacement du bacille de Yersin vers le poumon est en relation avec les étés pourris des années 1340 ? Le climat, ici comme ailleurs, a pu être un élément provocateur [sans en être à l'origine].

Emmanuel Le Roy Ladurie, *Abrégé d'histoire du climat du Moyen Âge à nos jours*, Fayard, 2007.

La Peste à Tournai en 1349, enluminure extraite d'un manuscrit flamand du XIVe siècle.

La peste noire vue comme un châtiment divin.

ACTIVITÉ — OBJECTIF ▪ Rédiger une argumentation

▪ Organiser des connaissances de manière à traiter un sujet

▪ **Préparer votre argumentation**

1. Identifiez les fluctuations climatiques au cours du Moyen Âge ? (doc. 1 et 2)
2. Caractérisez les effets climatiques et sociaux du Petit optimum médiéval. (doc. 2, 3 et 4) Montrez comment le doc. 3 idéalise cette période.
3. Caractérisez les effets climatiques et sociaux du Petit Âge glaciaire médiéval. (doc. 1, 4 et 5)
4. Pourquoi faut-il nuancer le rôle direct des fluctuations climatiques dans l'évolution démographique du XIVe siècle ? (doc. 4 et 5)

▪ **Rédiger votre argumentation**

À l'aide des réponses précédentes, rédigez plusieurs paragraphes pour répondre à la problématique suivante : **Pourquoi les sociétés du Moyen Âge étaient-elles sensibles aux variations climatiques ?**

Vers le bac - Dissertation

▪ Comprendre le sens général des documents

Montrez comment les documents 2 et 3 rendent compte de l'influence des variations climatiques sur les sociétés médiévales.

Aide Après avoir expliqué le sens général des documents, exposez les apports et les limites de leur confrontation.

Pour aller plus loin

Réalisez une biographie de l'historien Emmanuel Le Roy Ladurie et expliquez son rôle dans l'élaboration de l'histoire du climat européen.

ÉTUDE

La perception du Petit Âge glaciaire par les contemporains : l'exemple de l'hiver 1709

Bien que l'hiver 1709 ne soit pas considéré comme le plus froid du Petit Âge glaciaire en France, il a particulièrement marqué les esprits. Alors que la France est en guerre contre le Saint-Empire romain germanique et la Grande-Bretagne, le nombre de décès liés à ce rude hiver est estimé à 600 000. 600 000 autres personnes périrent de maladies les années suivantes.

Pourquoi l'hiver 1709 est-il resté dans la mémoire collective comme un hiver de référence ?

1 Témoignage d'un contemporain de l'hiver 1709 dans les Ardennes (France)

Les semences étaient bien germées […] et à voir les blés aux environs de Noël, il y avait lieu d'espérer une récolte abondante en 1709 ; mais nos péchés ont tellement attiré sur nous la colère de Dieu, qu'il envoya l'ange évoqué dans l'Apocalypse, avec sa faux aiguë et tranchante pour moissonner cette belle campagne, vendanger ces vignes et jardins, car le sixième janvier de l'année 1709, il y tomba si grande quantité d'eau la nuit que la surface de la terre était remplie d'eau, et à peine cette pluie cessa, que l'on commença à sentir cette faux aiguë, je veux dire un froid terrible, avec une si grande gelée, que toute la surface de la terre n'était qu'une glace ; la gelée prit au point du jour, et avant midi on pouvait marcher sur certaine glace, et trois jours après on pouvait marcher sur celle de la rivière. […] Ce fâcheux hiver dura jusqu'environ le 8 ou le 10 mars, moment où le verglas fut entièrement fondu.

Les laboureurs étaient allés voir leur terre, où ils ne voyaient plus de blés. […] Mon père avait acheté un setier[1] d'orge [en plus de ce qu'il avait déjà], il a ensemencé une partie de nos terres après les blés manqués, ce qui nous a donné à la récolte plus de quarante setiers d'orge.

Il y eut ordre du roi [Louis XIV] que chacun soit obligé de déclarer les grains qu'il possédait, au greffe de leur justice, sous peine de confiscation desdits grains. Il envoya des commissaires pour faire visiter des greniers, pour fournir les grandes villes, afin d'éviter les séditions et révoltes qui commençaient déjà à paraître.

D'après la « Chronique de Jean Taté, de Château-Porcien », publiée par H. Jadart, 1889.

1. Setier : ancienne mesure de grains.

2 « D'Aguesseau sauve la France pendant la famine de 1709 »

À la tête d'une commission spécialisée, Henri François d'Aguesseau, seigneur de Fresnes (1668-1751) et procureur au Parlement de Paris, apparut comme l'un des premiers à prendre conscience de la gravité de la situation. Il prit des mesures d'urgence en veillant à l'alimentation des plus pauvres et à la santé des populations.

QUESTIONS

■ Sélectionner des informations, les hiérarchiser

1. En quoi cet hiver présente-t-il des conditions climatiques extrêmes ? (doc. 1)
2. Quelle cause est évoquée pour expliquer ce rigoureux hiver ? (doc. 1)
3. Montrez comment les autorités et les Français se sont adaptés à cette situation à la fois dans les campagnes et dans les villes (doc. 1 et 2).

Bilan

Rédigez une quinzaine de lignes pour répondre au sujet : **Pourquoi l'hiver 1709 est-il resté dans la mémoire collective comme un hiver de référence ?**

Pour aller plus loin

Comparez cette étude avec la façon dont cet épisode est présenté dans la BD *Hyver 1709*, de Nathalie Sergeef et Philippe Xavier en 2016 aux éditions Glénat.

JALON

ÉTUDE

ORAL

Événements climatiques et Révolution française

On a pu associer la Révolution française aux conditions climatiques qui l'ont précédée : quelques mois avant la prise de la Bastille, deux grands événements météorologiques ont en effet marqué la saison 1788-1789 : « l'orage du 13 juillet 1788 » et « le grand hiver » 1788-1789, alors que l'ensemble du XVIII[e] siècle est encore marqué par le Petit Âge glaciaire.

Pourquoi les événements météorologiques ne peuvent-ils, à eux seuls, expliquer le déclenchement de la Révolution française ?

1 L'orage du 13 juillet 1788

Cet orage fut terrible par ses effets dans différentes provinces de France, où, en moins d'un quart d'heure, il ôta tout espoir de récolte. Tous les pays affectés de cet orage n'offraient plus que le spectacle de pays totalement ruinés et détruits par la grêle. Tout fut enterré, haché, abîmé, déraciné ; les toits découverts, les vitres brisées, les vaches et les moutons tués ou blessés ; le gibier, la volaille périrent. Plusieurs habitants, hommes et femmes reçurent de dangereuses contusions.

Charles-Jospeh Messier, astronome, *Mémoires de mathématiques et de physique*, 1788.

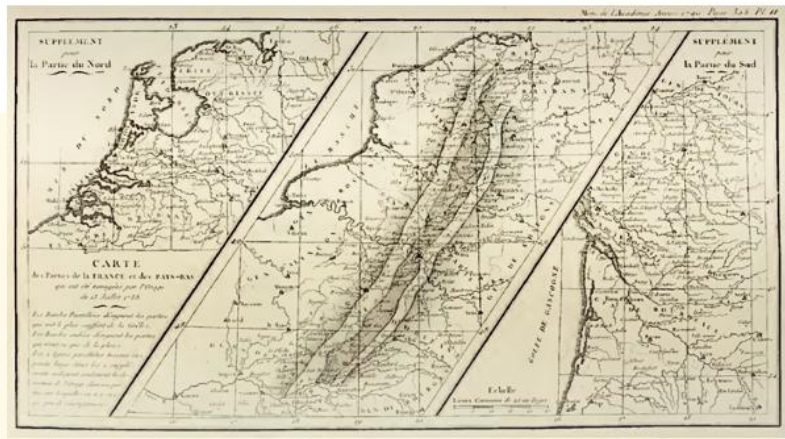

Carte de Buache, 1790 : il s'agit d'une des plus anciennes « cartes d'orage » du monde qui présente sa trajectoire des Landes jusqu'à la Belgique.

2 L'ANALYSE DE L'HISTORIEN — Le rôle des événements météorologiques dans le déclenchement de la Révolution

En juillet 1788, la sécheresse est marquée par un déficit pluviométrique de l'ordre de 40 % dans le nord de la France et dépasse les 80 % dans le Sud-Est. Dès juin, les récoltes sont annoncées comme médiocres […] (20 à 30 % de moins que la normale selon les régions). Il faut remonter à 1774 pour retrouver un tel déficit, qui avait alors été à l'origine de la « guerre des farines », une révolte consécutive à la hausse du prix du pain survenue au printemps 1775. Le 13 juillet 1788, un orage particulièrement violent traverse la France. Mais le plus difficile reste à venir. Le temps glacial qui s'installe sur le pays dès le 25 novembre 1788 se prolongera jusqu'à la mi-janvier 1789. […] La surmortalité de janvier 1789 est estimée à 10 000 morts. Le prix du pain s'envole et 58 émeutes frumentaires ont lieu en 1788, 239 sur les seuls quatre premiers mois de 1789 […]. L'orage de 1788, et plus globalement les conditions météorologiques de 1788-1789, a joué un rôle de « gâchette » dans le déclenchement de la Révolution française, même si les origines en sont beaucoup plus profondes. En France, en 1788, le contexte politique est tendu. Louis XVI s'est résolu à convoquer les états généraux le 5 juillet 1788, sans annoncer cependant de date précise. Il n'identifie pas le risque de pénurie alimentaire […]. Il faut attendre la nomination officielle de Necker, le 25 août 1788, pour que l'exportation des grains soit interdite et qu'un circuit d'importation depuis les États-Unis soit mis en place. […] La question des impôts à payer après les récoltes détruites par l'orage du 13 juillet ou le gel de l'hiver et celle de la cherté du pain reviennent presque systématiquement dans les cahiers de doléances du tiers état. Les émeutes gagnent toute la France, en ville comme à la campagne. Elles se radicalisent. Le petit peuple devient révolutionnaire.

Entretien avec Emmanuel Le Roy Ladurie, « 13/07/1788 : un orage prérévolutionnaire », *Météo France*, juillet 2018.

Vocabulaire

- **Émeute frumentaire :** révolte causée par l'insuffisance des récoltes de blé et l'augmentation du prix de la farine.

ACTIVITÉS — **OBJECTIF ORAL**

- Préparer un oral

À l'aide des documents et en binôme, vous discuterez de la place des phénomènes météorologiques dans le déclenchement de la Révolution française :

– un élève exposera l'ensemble des phénomènes météorologiques qui précèdent la Révolution française (sources, manifestations, effets sociaux) (doc. 1 et 2)

– l'autre montrera que la Révolution résulte de nombreux facteurs en dehors des événements météorologiques. (doc. 2)

JALON

REPÈRES 2

Le climat, enjeu des relations internationales : les accords internationaux

Le changement climatique contemporain et ses conséquences

LE POINT SUR...

… sur le changement climatique contemporain

Le premier jalon a montré que les changements climatiques ont émaillé l'histoire de l'Europe. Mais, au cours du XIXe siècle, une rupture s'opère à l'échelle mondiale. Les modifications climatiques, engendrées par les activités humaines, s'accélèrent à un rythme inédit : l'usage des combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel), par la concentration croissante de CO_2 dans l'atmosphère, augmente l'effet de serre naturel. La concentration des gaz à effet de serre est telle qu'elle modifie le climat. L'usage des énergies fossiles est en effet généralisé et touche directement ou indirectement toutes les activités, économiques ou domestiques (transformation industrielle, production agricole, transport, chauffage...). Or, il s'agit d'un risque global, aux formes et conséquences multiples, qui ne peut être appréhendé que de manière planétaire. La première conférence sur le climat en 1979 a inauguré une série de rencontres internationales qui témoignent des préoccupations grandissantes de la communauté internationale au sujet du climat. À travers le GIEC créé en 1988 par l'ONU, plus de 3 000 scientifiques internationaux mettent en évidence le rôle majeur de l'action humaine sur le système climatique.

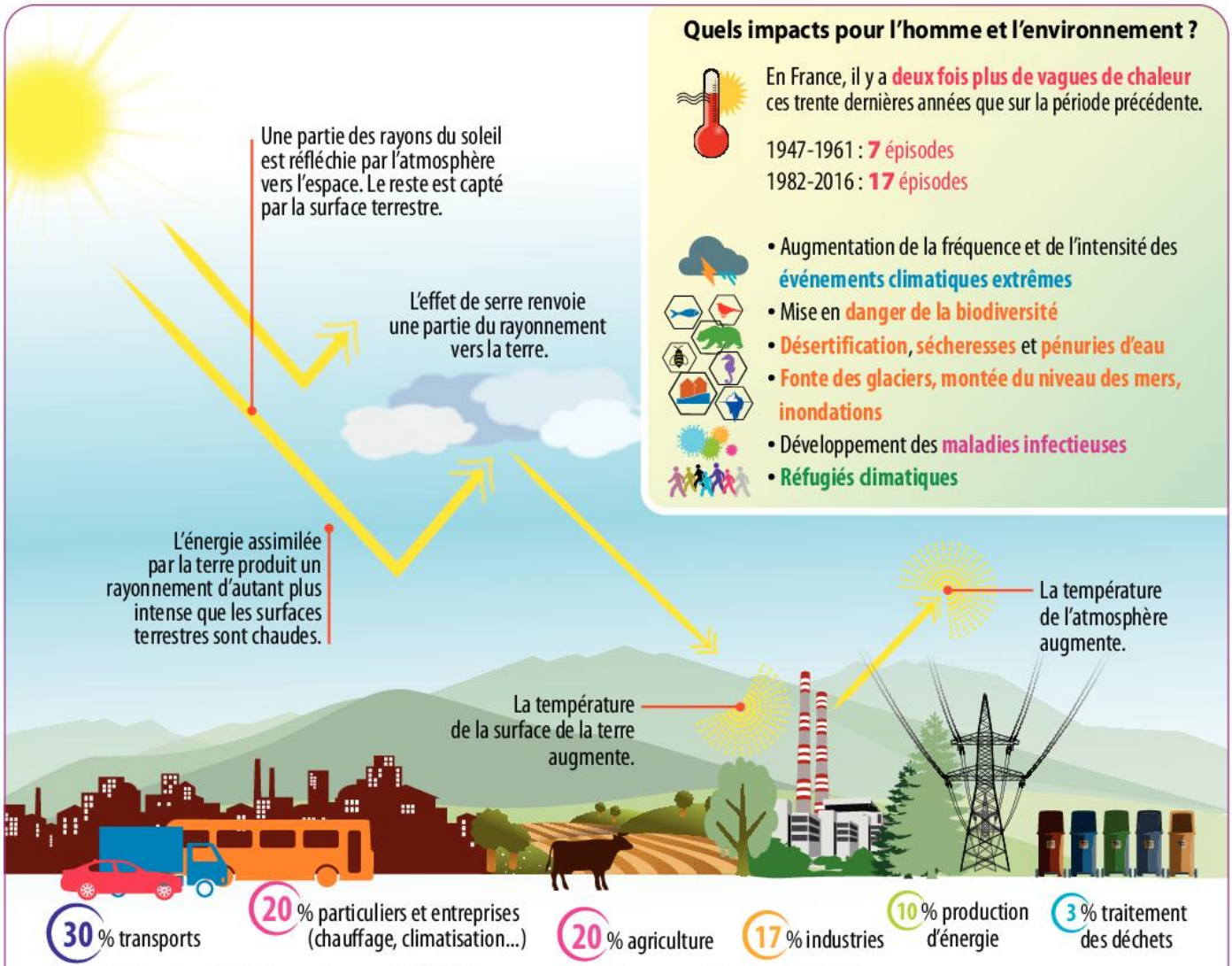

Répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteur, en France en 2016

1 Un facteur essentiel : l'action des hommes

a l'évolution des températures

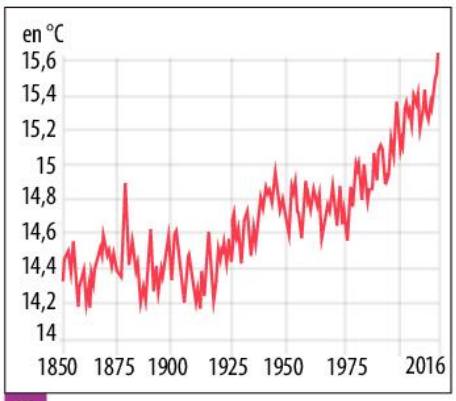

b l'évolution des émissions de CO_2

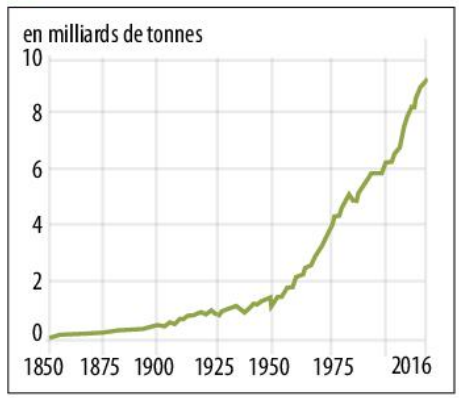

c l'évolution du niveau des océans

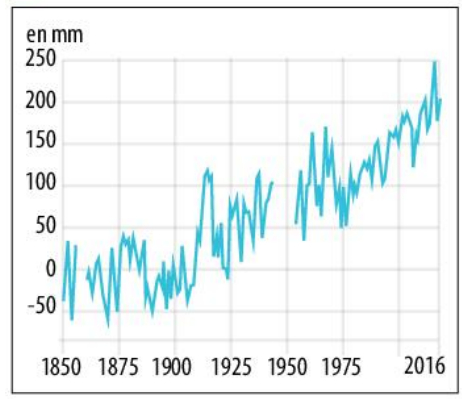

2 Diverses manifestations du changement climatique à l'échelle planétaire

Source : François-Marie Bréon et Gilles Luneau, *Atlas du climat, face aux défis du réchauffement*, Autrement, 2019.

Des conséquences sur l'environnement…

- Fonte des glaces et du pergélisol arctique (partie du sol gelée en permanence qui, en fondant, libère du CO_2 et du méthane)
- Événements météorologiques extrêmes (tempêtes, cyclones, canicules, inondations)
- Montée du niveau des mers
- Sécheresse
- Perte de biodiversité végétale et animale

…qui ont elles-mêmes des conséquences sur les sociétés

- Ouverture de nouvelles voies de communication
- Ouverture de nouveaux territoires de prospection minière

MAIS

- Destructions liées aux catastrophes naturelles
- Migrations climatiques
- Sécurité alimentaire menacée
- Effets sur la santé (liés à la hausse des températures et de la pollution, à la transmission de maladies par les insectes)
- Coûts financiers de la résilience

3 Les conséquences préoccupantes du changement climatique

Sources : François-Marie Bréon et Gilles Luneau, *Atlas du climat, face aux défis du réchauffement*, Autrement, 2019, et Ademe, 2020.

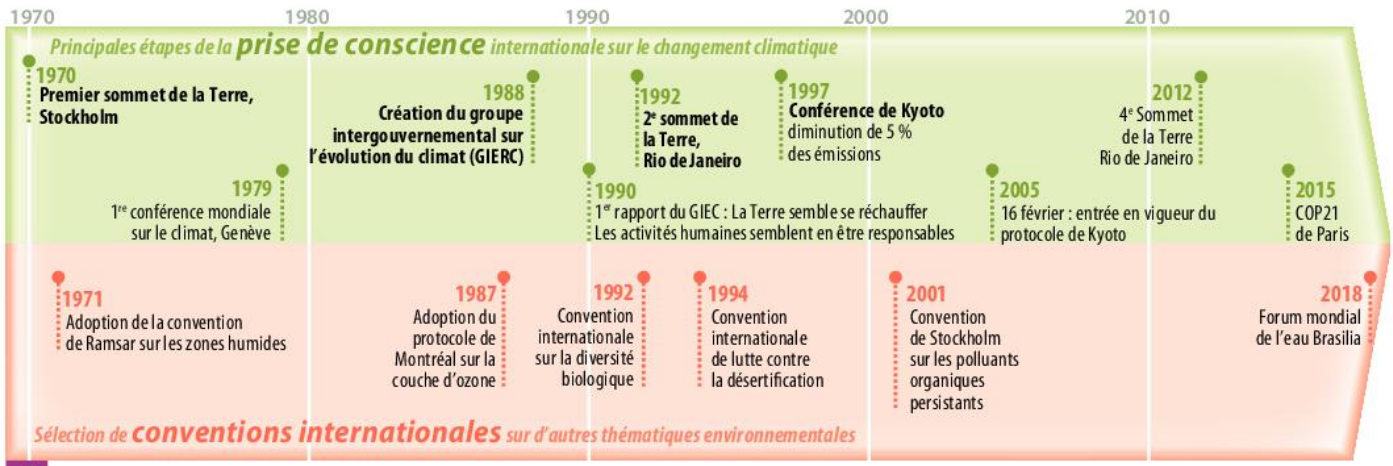

4 Une mobilisation internationale lente

Vocabulaire

- GES (gaz à effet de serre) : gaz (CO_2, méthane ou zone) piégé dans l'atmosphère et contribuant au changement climatique.
- GIEC (Groupement intergouvernemental d'experts sur le climat) : bureau créé par l'ONU en 1988 pour étudier la responsabilité de l'homme dans le changement climatique.
- Résilience : capacité d'un individu ou d'une société à s'adapter ou à atténuer les effets d'un changement ou d'une catastrophe.

QUESTIONS

1. Pourquoi l'expression « réchauffement climatique » est-elle insuffisante pour rendre compte des modifications récentes du climat ? (doc. 2 et 3)
2. Montrez que le changement climatique contemporain est inédit et diffère des épisodes historiques du Moyen Âge au XIXe siècle ? (doc. 1)
3. Comment la communauté internationale s'organise-t-elle face à ce défi ? (doc. 4)

ÉTUDE ORAL

Des accords internationaux sur le climat aux résultats inégaux

Depuis 1972, la communauté internationale se réunit régulièrement au sujet du climat. Mais c'est à partir des années 1990-2000 que le changement climatique inquiète réellement et que les différents acteurs cherchent, ensemble, des solutions alternatives.

Pourquoi le bilan des accords internationaux sur le climat est-il mitigé ?

1 L'ANALYSE DES GÉOGRAPHES — Des conférences aux nombreux acteurs

Les Sommets de la Terre réunis à l'instigation de l'ONU selon un rythme décennal ont pour objectif de résoudre les tensions entre développement et environnement, de promouvoir le développement durable. Aux Sommets de la Terre s'ajoutent les différentes Conférences des parties (COP) liées aux conventions : Convention Climat et Convention sur la diversité biologique, ainsi que les conférences sur la population, l'eau… Ces rencontres, destinées d'abord aux dirigeants mondiaux, mobilisent de nombreux acteurs de la société civile à partir de 1992 à Rio : entreprises, jeunes, peuples autochtones, communauté scientifique, femmes, syndicats, ONG dont le nombre n'a cessé de grandir. Si les conférences permettent d'attirer l'attention sur les questions environnementales, ces grandes réunions offrent des bilans assez minces : les résolutions qui en émanent peuvent ne pas être appliquées ou sont remises en question. Le rôle de la société civile semble aussi assez limité. Néanmoins, elles ont permis de stimuler la réflexion[1] et l'action en faveur du développement durable.

Yvette Veyret et Paul Arnould, *Atlas du développement durable : société, économie, environnement : un monde en transition*, Autrement, 2019.

1. Depuis 1990, le GIEC établit des rapports réguliers sur le climat. En 2001, son 3e rapport énonce les preuves scientifiques du réchauffement climatique et, en 2013, le 5e rapport établit le lien avec les activités humaines.

2 La clôture de la COP21 à Paris, novembre 2015

Lorsque s'achève la COP21 à Paris le 12 décembre 2015, on parle de « sommet historique » puisque la communauté internationale s'engageait dans son ensemble à limiter le réchauffement du climat. Le retrait des États-Unis en 2017 et le non-respect des engagements par de nombreux acteurs ont depuis en partie refroidi les espoirs.

3 La pression de l'opinion publique sur les États

Les 15 et 16 mars 2019, des citoyens du monde entier, particulièrement les jeunes, ont participé à la grève pour le climat et la marche du siècle. Ils réclamaient une plus grande prise en compte des objectifs de la communauté internationale et des sommets mondiaux.

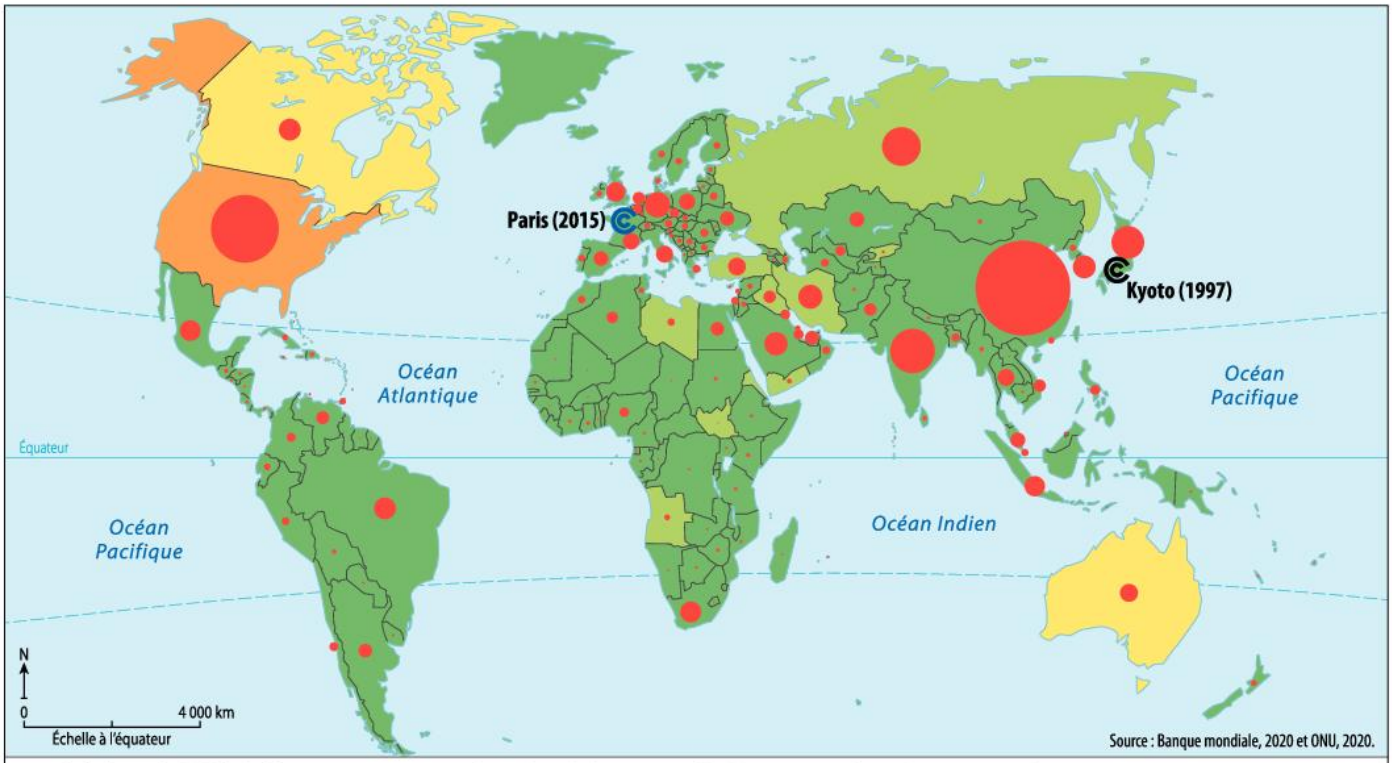

4 La lutte mondiale contre le changement climatique

	Solutions proposées
Atténuation du changement climatique	- Réduction des gaz à effet de serre.
	- Transfert de technologies de la part des pays développés vers les pays en développement.
	- Le protocole de Kyoto autorise les pays riches à acheter des droits à polluer aux pays en développement. L'accord de Paris vise à empêcher ces dysfonctionnements.
Adaptation au changement climatique	- Modification du système énergétique mondial au profit des énergies renouvelables (accord de Paris de 2015 : 66 % en 2050 contre 19 % en 2015).
	- Recherches pour la capture généralisée du CO_2.
	- Efficacité énergétique : réduction de la consommation et du gaspillage énergétique (économie circulaire, habitat durable…).

5 Les mesures encouragées par les accords internationaux

Source : Yvette Veyret et Paul Arnould, *Atlas du développement durable : société, économie, environnement : un monde en transition*, Autrement, 2019.

Pour aller plus loin

site Internet

Analysez la place de l'UE dans les grandes conférences sur le changement climatique à partir du diaporama.

PARCOURS 1 ORAL

Préparez une présentation orale sur le sujet : **Quels sont les résultats des conférences internationales sur le climat ?**
L'organisation de votre présentation peut suivre l'ordre des questions suivantes :

1. Montrez que les conférences sur le climat sont variées, tant dans leur nature que dans les acteurs qu'elles réunissent. (doc. 1 et doc. 4 p. 361)
2. En quoi l'accord de Paris prolonge-t-il le protocole de Kyoto ? (doc. 5)
3. Quelles sont les limites des accords internationaux sur le climat ? (doc. 1, 3 et 4)

PARCOURS 2 ORAL

Constituez un groupe de quatre élèves. En vous appuyant sur les documents, un binôme de deux élèves prépare un relevé des avancées des accords internationaux sur le climat ; le second élabore un argumentaire sur les limites de ces accords. Puis, l'ensemble des élèves du groupe confrontent les arguments lors d'un mini-débat.

ÉTUDE

Chine et France, les leaders de la gouvernance climatique ?

Face à la réticence des États-Unis à participer aux accords internationaux pour le climat, la France et la Chine multiplient les initiatives, parfois conjointes, pour assurer le *leadership* dans le domaine.

Quels sont les atouts et les défis à relever par ces deux pays pour devenir les leaders de la cause climatique ?

1 Le premier satellite franco-chinois d'observation du changement climatique

Lancé en 2018, le satellite Longue Marche 2 a pour mission d'observer les océans, jouant un rôle crucial dans l'évolution du climat.

2 Un *leadership* spatial disputé

La Chine va jouer un rôle de leader dans la gouvernance climatique. Outre son rôle auprès des pays en développement[1], elle noue des alliances avec diverses grandes puissances, UE notamment […]. Pékin apparaît déterminé dans sa lutte contre le changement climatique (promotion de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables ou des véhicules électriques). […] La Chine reste cependant le plus gros producteur et consommateur de charbon de la planète. La légitimité de la Chine dépendra de sa capacité à établir une stratégie responsable de réduction des émissions de GES dans les secteurs liés au charbon. Elle dépendra aussi de sa contribution aux fonds multilatéraux. Mais la France a aussi vocation à jouer un plus grand rôle : Paris a fait de la COP 21 un succès. […] La France peut s'appuyer sur de nombreux acteurs hexagonaux clés : villes, banques actives dans la finance verte, organisations de lutte contre la pollution, entreprises… Paris doit donc aussi poursuivre son activisme, notamment au sein de l'UE : d'abord parce que l'Allemagne, autre leader européen, continue à utiliser du charbon pour 40 % de sa production d'électricité. Ensuite, parce que les objectifs européens de réduction de 40 % de GES en 2030 restent aussi trop modestes. Enfin, la France doit accélérer sa transition énergétique, notamment via les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et en décarbonisant le secteur du transport.

D'après Marc-Antoine Eyl-Mazzega et Thibaud Voïta, « One Planet Summit : la France peut-elle assumer le leadership climatique au côté de la Chine ? », *La Tribune*, 12 décembre 2017.

1. Au sein du G77, groupe de 134 pays en développement (77 à sa création en 1964) désireux de peser dans les relations internationales, la Chine porte l'idée d'une dette climatique des pays riches envers les pays en développement. À ce titre, elle n'a pas accepté de baisser ses émissions de GES lors de la COP21.

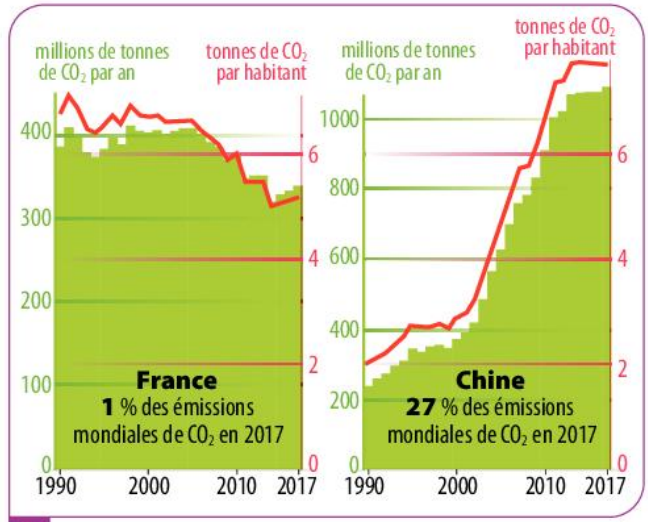

3 Des efforts inégaux dans la lutte contre le changement climatique

Vocabulaire

- **Finance verte :** ensemble des activités financières soutenant des objectifs environnementaux, notamment la transition énergétique.
- **Transition énergétique :** choix d'abandonner les énergies fossiles au profit d'une plus grande efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

QUESTIONS

■ Sélectionner des informations, les expliciter

1. Quelle place particulière la France occupe-t-elle dans la lutte contre le changement climatique ? En quoi est-ce un enjeu de puissance ? (doc. 1 et 2)
2. Montrez que la Chine apparaît comme un des leaders de la lutte contre le changement climatique tout en gardant comme objectif de développer son économie. (doc. 1 et 2)
3. Quelles limites peut-on établir dans la lutte de ces deux pays contre le changement climatique ? (doc. 2 et 3)

Vers le bac - Dissertation

■ Maîtriser et sélectionner des connaissances

En vous appuyant sur les documents, rédigez un paragraphe de dissertation montrant que la lutte contre le changement climatique devient un enjeu géopolitique de puissance.

JALON

ÉTUDE

ORAL

Vers la reconnaissance d'une dette climatique ?

Les effets du changement climatique sont déjà très perceptibles, notamment dans les pays en développement. Or, ces États sont souvent démunis face à un risque global dont ils sont les premières victimes. Dès le Sommet de la Terre de Rio en 1992, apparaît ainsi la notion de « dette climatique » des pays riches envers les pays pauvres.

Comment les négociations climatiques ont-elles modifié les rapports entre pays développés et pays en développement ?

1 L'ANALYSE DE L'HISTORIENNE DES SCIENCES — Une mobilisation croissante des pays en développement

Au début des années 1990, avec l'apogée du multilatéralisme, les questions de l'environnement et du développement s'imposent et sont au cœur du Sommet de Rio en 1992. Pourtant on a laissé les pays en développement, notamment les émergents, se développer sans les aider, avec des pratiques extrêmement prédatrices pour l'environnement. Dans les années 1990, le climatoscepticisme règne dans les pays pauvres qui ont pourtant participé aux premières COP, à la conférence de Kyoto en 1997, mais ne croyaient pas à l'origine humaine du réchauffement[1]. À la fin des années 1990, apparaît une alliance de fait entre les scientifiques (intégration de scientifiques des pays en développement au sein du GIEC, ouverture à des thématiques importantes pour ces pays, notamment en matière d'adaptation), les ONG qui deviennent de plus en plus actives et les pays en développement qui commencent à sentir les effets directs du changement climatique : élévation du niveau des océans, sécheresses, inondations. En 2007, les pays en développement basculent complètement lors de la conférence de Bali : ils deviennent une force qui encourage les négociations parce qu'ils sont les grandes victimes du réchauffement, ont peu d'argent pour s'adapter tandis que les pays émergents (Chine, Inde, Indonésie, Brésil) suivent, notamment au sein du G77 (134 pays en 2019). Au nom de la « dette climatique », ils revendiquent à la fois de l'aide pour s'adapter au changement climatique et le droit au développement et à la consommation.

D'après l'interview d'Amy Dahan, « Environnement, qu'il est dur de convaincre », *France Culture*, 22 octobre 2019.

1. Les analyses du GIEC sont perçues par les pays pauvres comme un frein à leur développement.

2 Manifestation pour la reconnaissance de la « dette climatique »

Les ONG humanitaires comme ici Act!onaid soutiennent la cause de la « dette climatique » par des manifestations de rue ou par la pression lors des négociations internationales sur le climat (accords de Paris de 2015).

Vocabulaire

- **Dette climatique :** concept défendu par des États ou des associations selon lequel les pays anciennement industrialisés seraient responsables du dérèglement climatique contemporain et auraient en conséquence une dette envers les pays en développement, qui en sont les premières victimes.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Pourquoi les pays en développement sont-ils les premières victimes du changement climatique ? (doc. 1 et doc. p. 368)
2. Quels moyens sont mis en œuvre pour mobiliser la communauté internationale à la cause de la « dette climatique » ? (doc. 1 et 2).
   Selon vous, pourquoi leurs résultats restent-ils limités ?

Pour aller plus loin ORAL Vidéo

« Le changement climatique dans le Pacifique ». (PNUD, 18 mars 2015)

À partir de cette vidéo, préparez une présentation orale sur le soutien de l'ONU au Projet d'adaptation au changement climatique des États insulaires du Pacifique.

LEÇON 1

Les changements climatiques et leurs effets depuis le Moyen Âge en Europe

En quoi les variations climatiques depuis le Moyen Âge diffèrent-elles du changement contemporain ?

1 Procession pour faire cesser les fortes pluies sous le règne de Louis X (1315)

Gravure issue de *Histoire des Rois de France depuis Pharamond jusqu'à notre Auguste Monarque Louis Quinze*, 1722, British Library Board.

JALON p. 354-359

A Des fluctuations climatiques anciennes

- **Des fluctuations climatiques sont observées sur le temps long en Europe :** périodes de réchauffement et de refroidissement se succèdent. Alors que le début du Moyen Âge est marqué par le froid, le réchauffement médiéval commence après le règne de Charlemagne et s'étend jusqu'au XIIIe siècle. La vigne est cultivée alors en Écosse à plus de 400 mètres d'altitude et se répand partout en Angleterre, alors que les routes maritimes entre la Norvège, l'Islande et le Groenland sont ouvertes à la navigation. Puis une tendance globale au refroidissement commence au XIVe siècle. Les étés deviennent frais et pluvieux. En montagne, les glaciers gagnent les vallées, tel le glacier d'Argentière dans le massif du Mont-Blanc. Ce Petit Âge glaciaire connaît deux maxima, l'un au XVIIe siècle sous le règne de Louis XIV et l'autre au début du XIXe siècle. À partir de 1850, les étés plus chauds et les hivers moins neigeux contribuent à un réchauffement climatique partout en Europe.
- **Des variations climatiques s'observent également sur des temps courts.** En plus des tendances générales, des fluctuations plus rapides apparaissent. Le réchauffement de 900 à 1300 n'est pas uniforme : un refroidissement se fait ressentir vers 1100 par exemple. De même, la période surnommée le Petit Âge glaciaire est loin d'être homogène dans le temps : des années tièdes alternent avec des années plus fraîches. L'Europe de la fin du XVIIIe siècle est même marquée par de fortes vagues de chaleurs doublées de sécheresses mettant en péril les populations qui évoquent des « canicules ». De plus, ces variations climatiques ne touchent pas toutes les régions d'Europe en même temps. Alors que le Petit Âge glaciaire commence au XIIIe siècle au nord de l'Europe, il ne touche réellement le sud qu'au cours du siècle suivant.
- **Les contemporains perçoivent surtout les événements climatiques extrêmes** (neige, inondations, tempêtes, sécheresse) et les changements saisonniers. Cette perception du climat s'opère essentiellement à travers le développement des plantes et des cultures, et les signes visibles des variations climatiques (hauteurs d'un fleuve ou d'une couche de neige). Mais il n'existe pas réellement de mémoire collective de ces risques climatiques (espérance de vie plus limitée que les cycles climatiques, absence de relevés météorologiques). Au total, les fluctuations sur le temps long n'ont pas été perçues par les contemporains du début du Moyen Âge au XIXe siècle, car les écarts de températures sont relativement faibles (inférieurs à un demi-degré).

B Des phénomènes qui diffèrent du changement climatique contemporain

- **Les causes des variations climatiques jusqu'au XIXe siècle sont liées à des événements naturels.** Malgré les incertitudes, les historiens expliquent en partie les variations de températures par les modifications de l'activité solaire, notamment entre 1645 et 1715. Mais ce n'est pas le seul facteur d'explication des refroidissements. La piste du volcanisme est aussi explorée. Lors des grandes éruptions comme celles du Laki (Islande, 1783) ou de Tambora (Indonésie, 1815), les cendres volcaniques ont pu perturber le rayonnement solaire.

Vocabulaire

- **GES (Gaz à effet de serre) :** gaz (CO_2, méthane ou ozone) piégé dans l'atmosphère et contribuant au changement climatique.
- **GIEC (Groupement intergouvernemental d'experts sur le climat) :** bureau créé par l'ONU en 1988 pour étudier la responsabilité de l'homme dans le changement climatique.
- **Philanthropie :** générosité financière des élites à l'égard des pauvres.
- **Procession :** défilé religieux qui s'accompagne de chants et de prières.

JALON p. 354-359

Les effets sur les sociétés rurales et urbaines sont multiples. Le plus souvent, les inondations ou les tempêtes plongent les populations dans le désarroi. Dans un contexte de forte christianisation, elles apparaissent comme une punition infligée aux chrétiens pour leurs péchés : ils multiplient prières, messes ou processions. Les sociétés rurales, qui vivent de l'agriculture, sont vulnérables aux aléas climatiques et à la famine (600 000 morts lors de l'hiver de 1709 en France). Les sociétés urbaines, nourries par les campagnes, le sont tout autant en raison des difficultés d'approvisionnement (infrastructures, circulation). Il existe donc en milieu urbain une forte dépendance du prix du blé aux variations climatiques. Sur le temps court, celles-ci ont pu jouer une fonction d'accélérateur dans des événements politiques (Fronde 1648-1650, Révolution française 1789).

L'adaptation des sociétés après la « catastrophe » climatique varie selon les époques. Avant le XVIII[e] siècle, les populations sinistrées ne sont pas prises en charge (sauf par la charité chrétienne) et aucun gouvernement ne met en place de mesures spécifiques (à l'exception de la baisse momentanée des impôts). La philanthropie et les premières mesures d'indemnisation de l'État au profit des sinistrés commencent à partir du XVIII[e] siècle. Les aménagements se développent (construction de digues, marquages posés dans la ville pour évaluer les crues par exemple), ainsi que la météorologie. Cependant, si cette prise en compte est tardive, certains historiens montrent que c'est dès l'époque médiévale qu'un discours sur les bouleversements climatiques et son impact sur la « nature » s'est mis en place.

2 Les débuts de la météorologie

Gravure parue dans *Les Merveilles de la science* par Louis Figuier, Librairie Furne, 1867-1891.

Florin Périer (1605-1672) faisant des mesures sur le haut du Puy-de-Dôme.

C Le changement climatique contemporain : une situation inédite

Le changement climatique en cours est inédit par son rythme, son ampleur et son étendue spatiale. Les climatologues ont démontré que la température moyenne s'élève depuis le milieu du XIX[e] siècle (+ 1° au cours de la période 1880-2017, dont plus de la moitié depuis les années 1970). Les vingt premières années du XXI[e] siècle constituent la période la plus chaude qu'ait connue l'hémisphère nord depuis au moins deux mille ans. Le réchauffement observé au cours du XX[e] siècle apparaît donc exceptionnel comparé aux fluctuations précédentes, de faible ampleur thermique et géographique.

JALON p. 360-365

Par rapport aux fluctuations naturelles antérieures, le changement climatique est spécifique par ses causes essentiellement humaines. Les travaux du GIEC, créé en 1988 pour mesurer les mutations en cours, ont établi scientifiquement en 2013 le lien entre les activités humaines et le réchauffement climatique. L'usage des combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel) touche directement ou indirectement toutes les activités économiques et domestiques : transformation industrielle, production agricole, transport des produits finis, construction, éclairage, chauffage, climatisation…, des locaux à usages productifs ou d'habitation, etc. La concentration des gaz à effet de serre qui en découle modifie le climat et les puissances économiques en sont les principales émettrices. La Chine et les États-Unis émettent respectivement 27 % et 14 % des gaz à effet de serre, mais c'est le Qatar qui en émet le plus par habitant.

Le réchauffement climatique a de multiples conséquences planétaires. L'environnement s'en trouve affecté : fonte des glaces, acidification et montée du niveau des océans, augmentation des événements météorologiques extrêmes (cyclones, inondations, sécheresse), perte de biodiversité. Si les sociétés peuvent y trouver quelques bénéfices (ouverture de nouvelles voies de communication et de nouveaux territoires de prospection minière), elles subissent aussi les conséquences de catastrophes plus nombreuses et de la dégradation de leur milieu, et doivent parfois migrer. La Banque mondiale estime que 140 millions de personnes devront migrer pour raisons climatiques, essentiellement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud d'ici 2050.

Évolution entre 1990 et 2017, en %	Gaz à effet de serre	Population
Chine	+ 353 %	+ 20 %
États-Unis	+ 0,4 %	+ 28 %
Union européenne	- 19 %	+ 7 %

3 L'inégale contribution des États aux émissions de GES

Source : Banque mondiale, 2020.

LEÇON 2 Le climat, enjeu des relations internationales contemporaines

Comment les négociations internationales sur le climat deviennent-elles un défi géopolitique ?

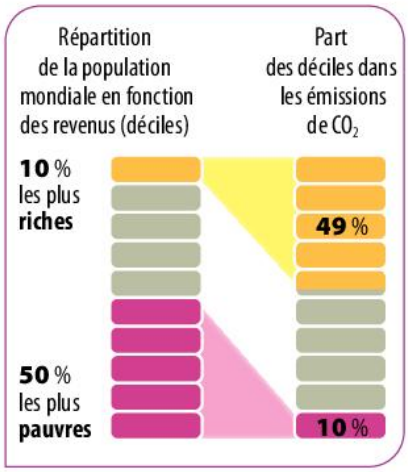

La « dette climatique » vue par une ONG

Source : Oxfam publié dans *Atlas des inégalités*, Hors-série de *Courrier International* août-septembre-octobre 2019.

A Une prise de conscience internationale progressive

- **Le rythme des conférences sur le climat s'accélère depuis les années 1970 :** Sommets de la Terre (Stockholm en 1972, Rio en 1992 et 2012), Conférences des parties (COP) annuelles depuis 1995. Certaines se sont consacrées à la seule question du changement climatique (Kyoto en 1997, Paris en 2015), mais d'autres intègrent la question climatique dans des débats plus larges (Sommets de la Terre, Forums mondiaux de l'eau...). Ces rencontres cherchent, sous l'impulsion de l'ONU, à stimuler les initiatives en faveur du développement durable.
- **Les discussions internationales reflètent l'évolution géopolitique et scientifique.** Le multilatéralisme des années 1990 a permis le succès du protocole de Kyoto alors que l'unilatéralisme actuel constitue un frein (divisions au sein de l'UE, politiques états-unienne ou brésilienne). Les travaux du GIEC ont fait reculer le climatoscepticisme, notamment dans les pays en développement (conférence de Bali en 2007). Ils fixent aussi une hausse des températures de 2 °C à ne pas dépasser comme seuil de sécurité du développement humain.
- **Le *leadership* des négociations climatiques reflète le basculement du monde.** Alors que les États-Unis avaient joué un rôle majeur durant la guerre froide, l'Europe joue le rôle de locomotive des négociations de l'ONU jusqu'à la fin des années 2010. Elle s'efforce de mettre en œuvre des actions concrètes (contraintes sur les entreprises). À partir de 2007, les pays en développement deviennent une force du processus onusien. Ils défendent l'idée d'une prise en charge financière de l'adaptation des pays en développement par les pays riches, au nom de la « dette climatique ». Depuis 2015, la Chine se positionne comme leader de la lutte pour le climat, malgré ses contradictions internes (refus de réduire ses émissions de GES, poids du charbon).

B Un bilan mitigé

- **Les engagements internationaux se sont élargis à l'ensemble de la planète.** Si les engagements du protocole de Kyoto (1997) ne concernaient que les pays développés, la question climatique s'est élargie à l'ensemble de la planète : l'accord de Paris de 2015 a été ratifié par 184 pays, même si certains se sont retirés depuis (États-Unis en 2017, Australie en 2018). De nombreux États s'efforcent de respecter leurs engagements.
- **La gouvernance climatique reste cependant à construire.** La réticence, voire le refus, des plus grands pollueurs limite les efforts (États-Unis, Chine pour le protocole de Kyoto ; États-Unis, Russie pour l'accord de Paris). L'absence de sanctions en cas de non-respect des accords est aussi une limite, tout comme la lenteur de la mise en application. L'examen des engagements de l'accord de Paris de 2015 est par exemple prévu en 2023-2025 seulement.
- **De nouveaux acteurs jouent un rôle croissant.** Lors des conférences, communautés locales, ONG, syndicats, peuples autochtones sont invités à participer aux débats. Les entreprises sont aussi de plus en plus mobilisées, voyant de nouvelles opportunités économiques à développer. Les citoyens surtout exercent une pression croissante sur les dirigeants : marche du siècle en mars 2019, procès contre les États au nom de la justice climatique (condamnation des Pays-Bas en 2018).

Vocabulaire

- Climatoscepticisme : attitude de rejet des théories scientifiques sur le changement climatique en cours, au nom de convictions religieuses ou de la défense des intérêts économiques.
- Gouvernance : coordination de l'ensemble des acteurs et des règles qui constituent une autorité pour gérer les affaires publiques.
- Justice climatique : approche sociale et morale du changement climatique, désignant les acteurs publics et parfois les entreprises comme responsables de l'inaction, et les plus démunis comme victimes.
- Multilatéralisme : mode de relations interétatiques visant à établir des règles communes.

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

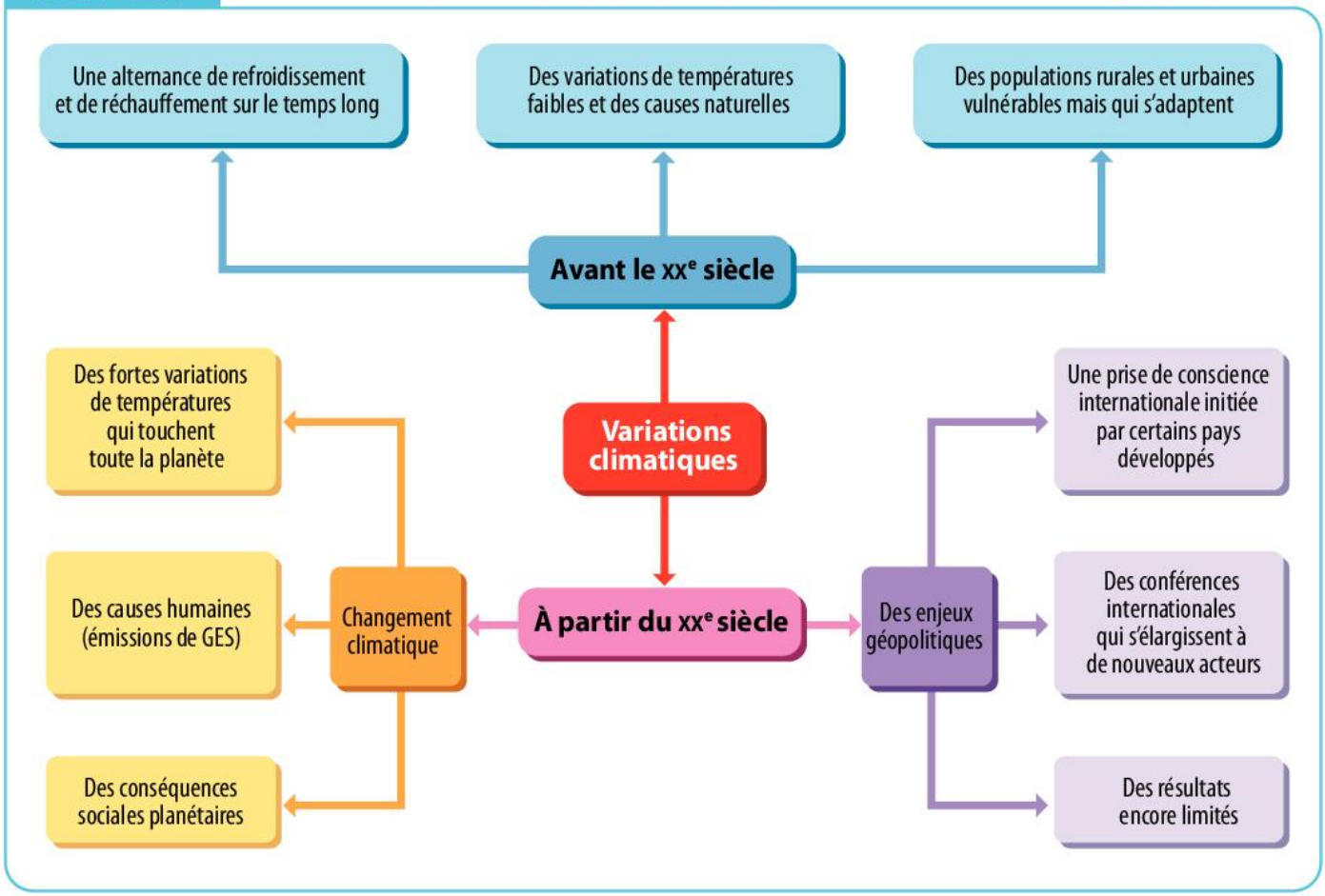

Réviser en se documentant

À LIRE

- *Atlas du climat, face aux défis du réchauffement*, F.-M. Bréon et G. Luneau, Autrement, 2019 : ouvrage présentant de manière cartographique de nombreux aspects liés au changement climatique.
- *Un autre regard sur le climat*, Emma, Massot éditions, 2019 : essai sur les enjeux climatiques contemporains et notamment sur la responsabilité des modes de production.

- *Abrégé d'histoire du climat du Moyen Âge à nos jours*, E. Le Roy Ladurie, Fayard, 2007 : synthèse des fluctuations climatiques en Europe à partir de chapitres courts.
- *L'Hiver au Siècle d'or hollandais : art et climat*, A. Metzger, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2018 : des œuvres d'art mettant en scène les hivers froids du XVIIe siècle en Hollande expliquées par l'histoire du climat.

À VOIR

- *Une suite qui dérange, le temps de l'action*, film documentaire de 2017 qui fait suite au film *Une vérité qui dérange* sorti en 2006 et popularisé par l'ex-vice-président des États-Unis, Al Gore.

SUR LE WEB

- Le site du GIEC présente les différents rapports et travaux du Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat : https://www.ipcc.ch.
- Une histoire du climat réalisée en collaboration avec des historiens sur le site de météo France : http://archivesduclimat.meteofrance.fr/.
- Un podcast sur le Petit Âge glaciaire et ses représentations sur le site de France culture : https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/le-petit-age-glaciaire-les-variations-climatiques-du-passe.

THÈME 5 – OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF

Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes

Pourquoi, aux États-Unis, les différents acteurs de la question environnementale s'opposent-ils ?

1 La mise en valeur touristique des grands parcs naturels : le grand canyon du Colorado

Créé en 1919, le parc national du Grand Canyon est classé au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1979. Son règlement s'efforce d'y concilier activité touristique et respect du milieu naturel.

Vocabulaire

- Parc naturel : espace protégé soumis à une réglementation spécifique pour assurer la sauvegarde de son patrimoine naturel ou/et culturel.

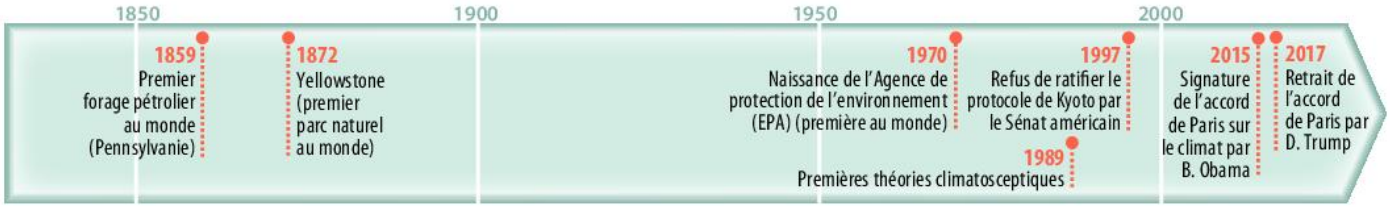

2 **Marche des femmes pour une meilleure justice environnementale dans la ville de Washington (2017)**

Alors que le président Donald Trump a conduit l'État fédéral à renoncer aux engagements internationaux dans la lutte contre le changement climatique des accords de Paris, des manifestations citoyennes ont été organisées comme ici devant le Capitole en septembre 2017.

Vidéo : « Explosion de la plateforme pétrolière Deepwater Horizon »

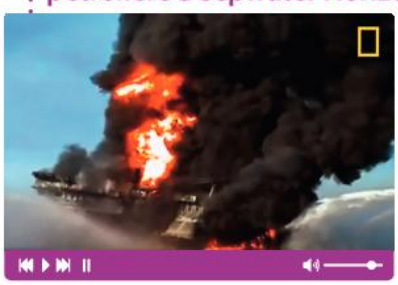

En 2010, cette plateforme située dans le Golfe du Mexique a explosé, entraînant de nombreuses conséquences humaines et environnementales. (Nat Geo France, 28 mai 2019, durée : 2'23)

Vidéo

QUESTIONS

1. Quelles formes d'exploitation de l'environnement le document 1 et la vidéo montrent-ils ?
2. Pourquoi la question environnementale est-elle au cœur des préoccupations sociales ? (doc. 2 et vidéo)
3. Montrez que la politique environnementale des États-Unis a des conséquences aux échelles locale, nationale et au-delà. (doc. 1, 2 et vidéo)

REPÈRES

L'environnement et ses acteurs aux États-Unis

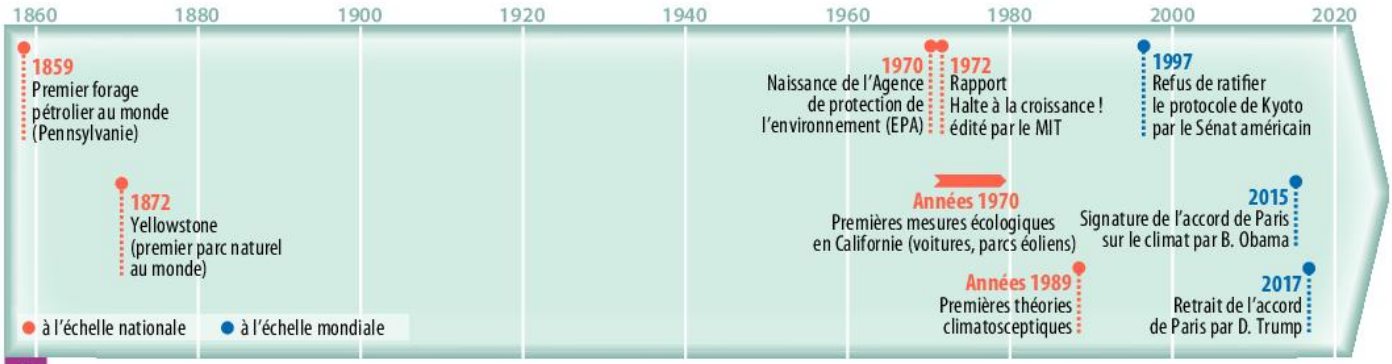

1 L'évolution de la question environnementale aux États-Unis

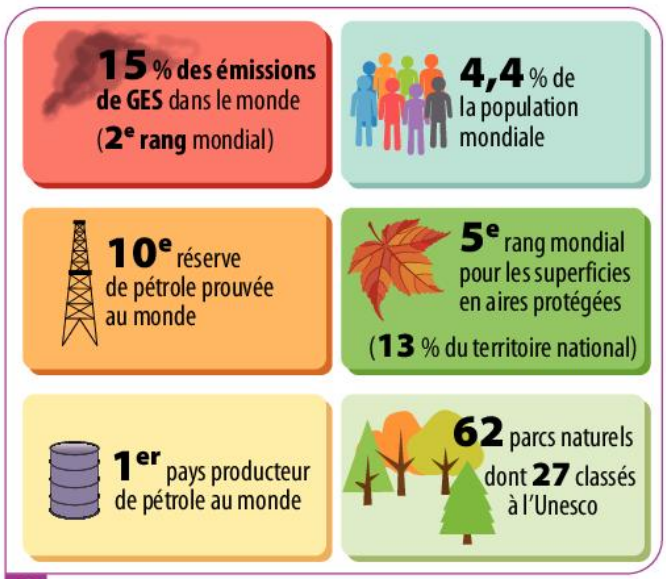

2 Le poids des États-Unis dans l'environnement mondial

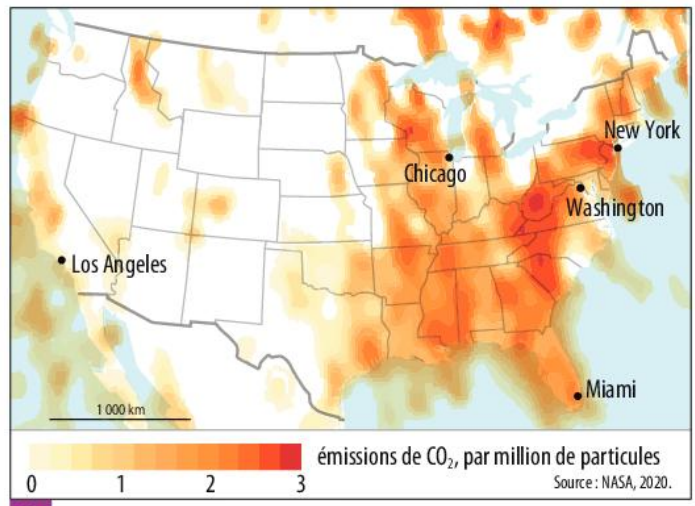

3 La concentration des émissions de CO_2 aux États-Unis

	État fédéral	50 États fédérés
Définition	État composé d'unités autonomes (les États fédérés) où le gouvernement central (Washington DC) a autorité dans quelques domaines (diplomatie, armée…)	Unités autonomes découpant l'État américain dotées de pouvoirs propres (justice, éducation, environnement…) sur leur propre territoire (Californie, Texas, Alaska…)
Rôles à l'échelle des États-Unis	– Décisions sur l'exploitation des ressources – Gestion des parcs nationaux	– Possibilité de mettre en place des mesures de protection des ressources – Éducation à l'environnement – Gestion des parcs d'État
Positions à l'échelle internationale face au changement global	Refus de ratifier les accords internationaux de lutte contre le changement climatique	– 10 États fédérés engagés en appliquant les décisions des accords internationaux – 40 États hostiles ou indifférents à toute contrainte internationale

4 État fédéral et États fédérés face à la question environnementale

Source : Stéphanie Beucher, Marine Boyer et Pascale Nédelec, Festival de géopolitique de Grenoble, 25 mars 2018.

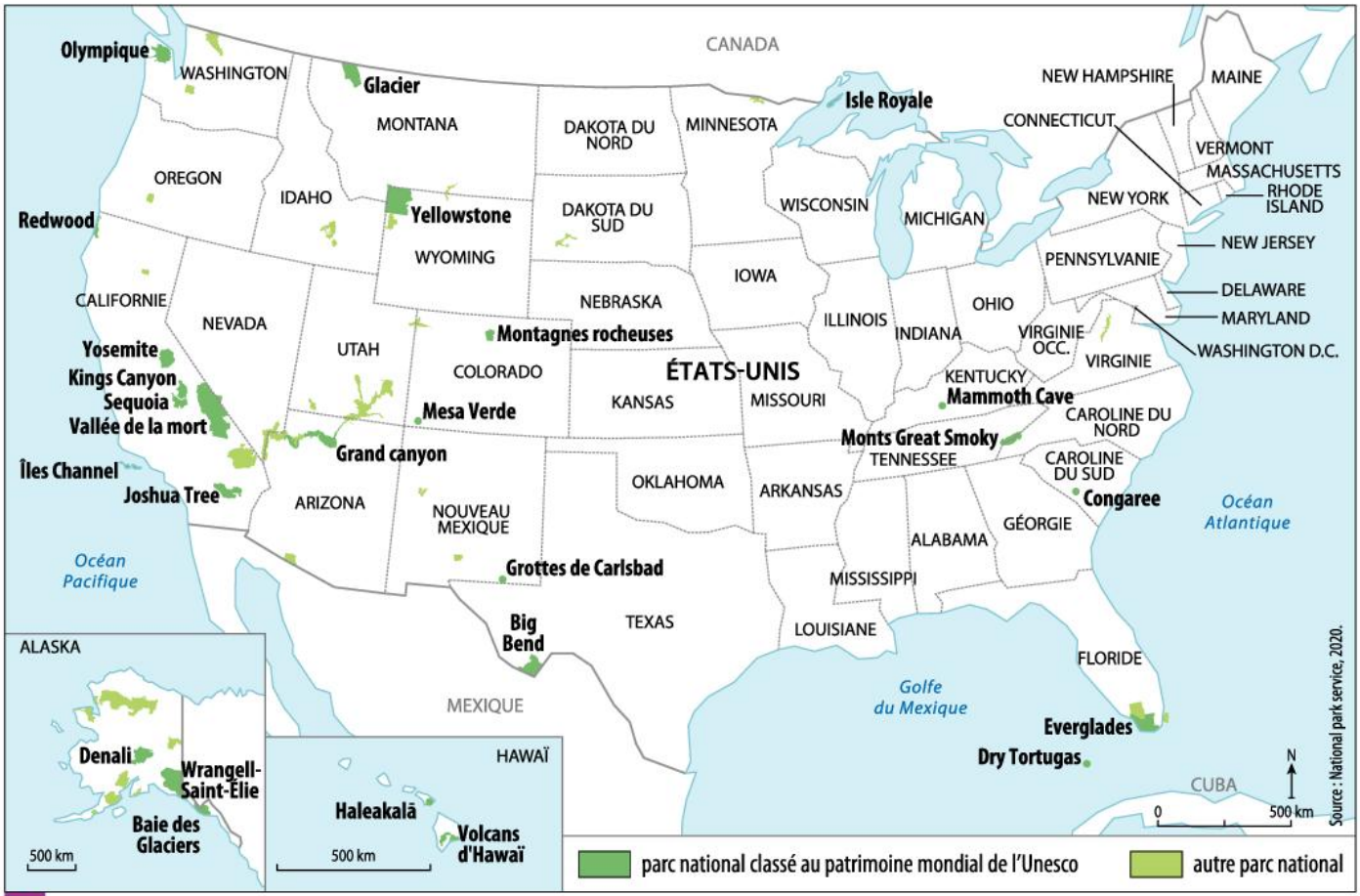

5 Les espaces protégés aux États-Unis

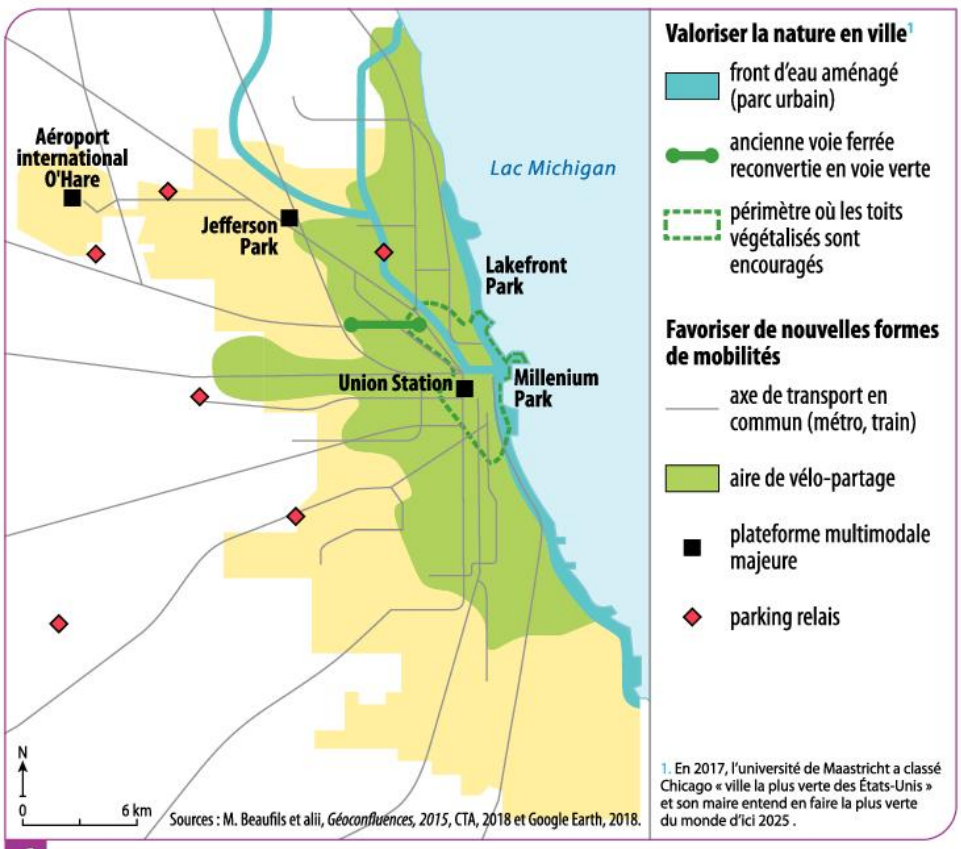

Sources : M. Beaufils et alii, *Géoconfluences, 2015*, CTA, 2018 et Google Earth, 2018.

6 Des initiatives à l'échelle locale : l'exemple de Chicago

Vocabulaire

- **Changement global :** changement multiforme des milieux (changement climatique, urbanisation généralisée, déforestation) par l'action des sociétés.

QUESTIONS

1. Montrez que la protection des espaces naturels est une préoccupation ancienne et importante aux États-Unis. (doc. 1 et 4)
2. Comment l'exploitation des ressources naturelles participe-elle à puissance économique des États-Unis ? Quelles en sont les conséquences environnementales ? (doc. 1, 2 et 3)
3. Montrez que la politique environnementale états-unienne menée à l'échelle mondiale peut paraître en contradiction avec celle menée à l'échelle des États fédérés ou des villes. (doc. 1, 3, 4, 5 et 6)

ÉTUDE

L'exploitation pétrolière aux États-Unis depuis le XIXe siècle et ses conséquences environnementales

Le pétrole a contribué à la seconde Révolution industrielle de la fin du XIXe siècle qui a permis aux États-Unis d'assurer leur puissance économique et de devancer l'Europe. La dépendance du modèle économique à cette énergie explique les stratégies de production mises en œuvre et inquiète les défenseurs de l'environnement.

Comment l'exploitation du pétrole transforme-t-elle l'environnement aux États-Unis depuis le XIXe siècle ?

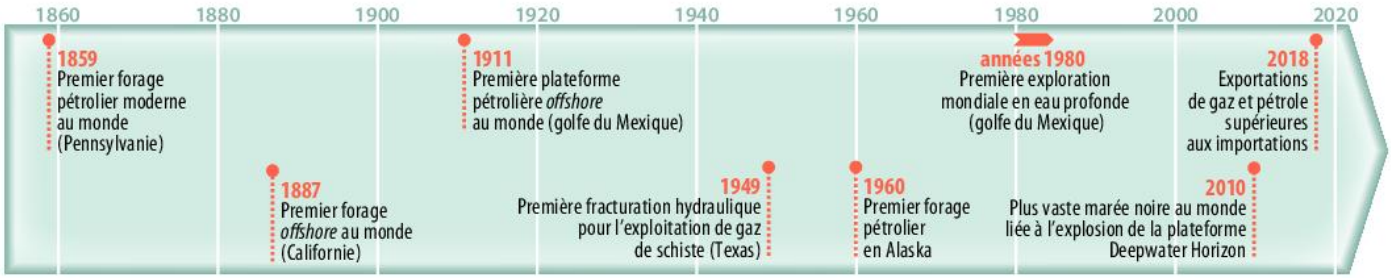

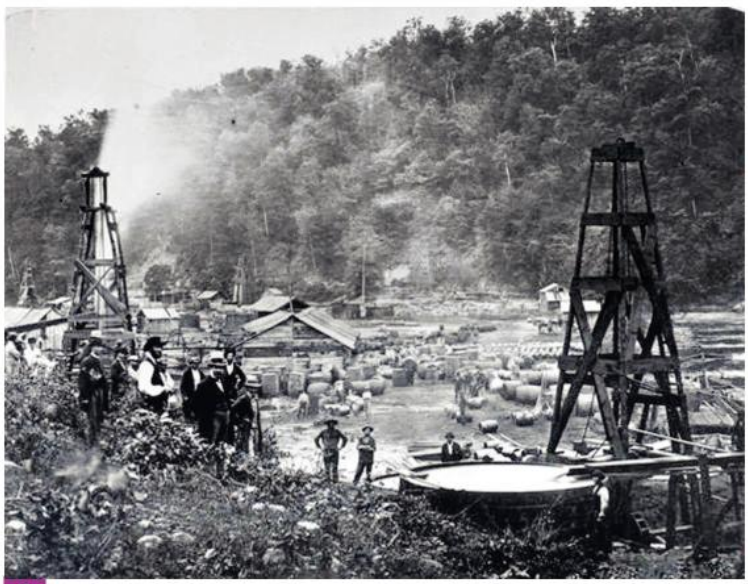

1 Forage pétrolier en Pennsylvanie au XIXe siècle

Le pétrole est connu depuis l'Antiquité mais, c'est la technique du forage inaugurée en Pennsylvanie en 1859 qui ouvre l'ère industrielle de son exploitation. Celle-ci s'est traduite au XIXe siècle par une importante déforestation et la pollution massive des cours d'eau américains.

explosion de la plate-forme pétrolière

étendue approximative de la marée noire

pétrole trouvé sur les côtes

Conséquences environnementales : entre 2 à 4 millions de barils de pétrole déversés ; nombreuses morts d'animaux marins ; impact à long terme sur les écosystèmes.

Conséquences économiques : pertes de 2,5 milliards de dollars pour la pêche ; perte de 3 milliards de dollars pour le tourisme ; perte de14 milliards de dollars pour la compagnie pétrolière BP (lutte contre l'incendie et contre la fuite de pétrole, indemnités dues aux États américains touchés par la marée noire).

2 L'accident de la plateforme Deepwater Horizon (2010) : la plus vaste marée noire au monde

Carte interactive

Vocabulaire

- **Conflit d'usage :** concurrence entre différents acteurs pour le contrôle et l'utilisation d'un espace ou d'une ressource.
- **Pétrole et gaz de schiste :** hydrocarbure piégé dans la roche ou le sable et difficile d'accès, nécessitant des techniques d'extraction complexes qui inquiètent les défenseurs de l'environnement.

3 Une production pétrolière relancée

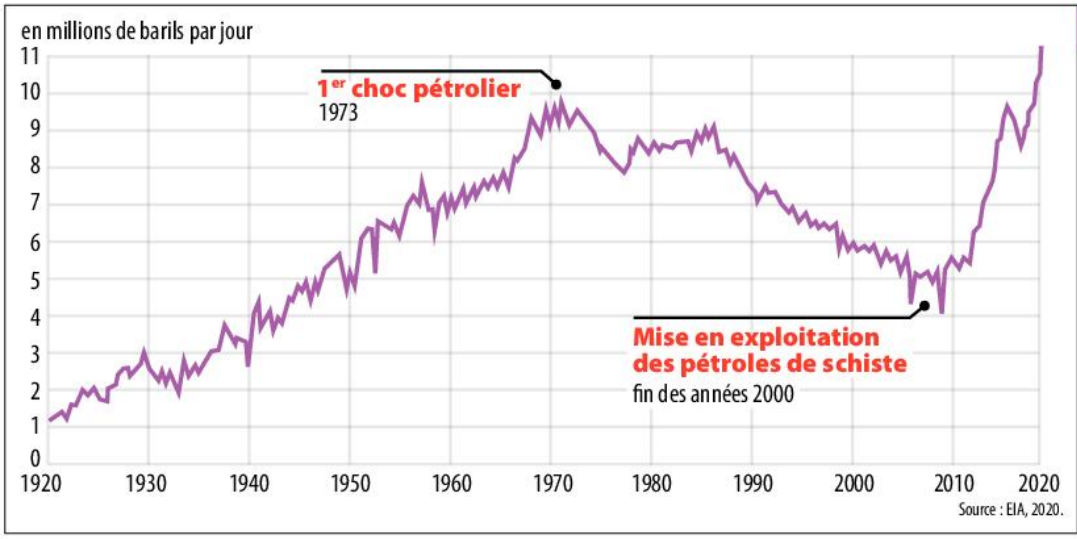

Graphique interactif

4 L'AVIS DU GÉOLOGUE — L'impact local de l'exploitation des pétroles et gaz de schiste

L'impact de l'exploitation des gaz de schiste sur l'environnement local est loin d'être neutre. La technique des forages horizontaux ne permet d'extraire le gaz de schiste que sur quelques km² autour de chaque puits. Il est donc nécessaire de forer un puits tous les 1 à 4 kilomètres. Tout un réseau de voies d'accès devra relier ces puits pendant la période de forage et lors de l'exploitation si le gaz est évacué par camions-citernes. Sinon, tout un réseau de gazoducs devra être construit. De plus, la fracturation hydraulique exige d'énormes quantités d'eau – de l'ordre 15 000 m³ par puits. Cette eau contient, pour les besoins de l'extraction, des additifs parfois très polluants dont la composition est plus ou moins tenue secrète. La dépollution de ces eaux et des boues de décantation est difficile et coûteuse pour éliminer les éventuels métaux lourds.

Pierre Thomas, « gaz de schiste », *Encyclopédia Universalis*, 2020.

Des paysages transformés par l'exploitation des pétrole et gaz de schiste.

5 Une exploration source de conflits d'usage entre acteurs

Début 2017, de nombreuses tribus indiennes ont manifesté à travers les États-Unis contre le pipeline qui traverse des territoires sacrés des Sioux du Dakota du Nord.

QUESTIONS

■ Sélectionner des informations

1. Pourquoi peut-on dire que les États-Unis sont pionniers dans l'histoire de l'exploitation pétrolière ? (frise et doc. 1)
2. Quels sont les effets de l'exploitation pétrolière sur l'environnement des États-Unis ? (doc. 1, 2 et 4)
3. Pourquoi l'exploitation des pétrole et gaz de schiste est-elle à la fois soutenue et critiquée aux États-Unis ? (doc. 3 et 4)
4. Expliquez les conflits d'usage entre les différents acteurs au sujet de l'exploitation et le transport du pétrole. (doc. 5 et doc. 2 p. 377)

Vers le bac - Étude critique de documents

■ Sélectionner des informations, les hiérarchiser

En analysant les documents 3 et 4, vous montrerez que l'exploitation du pétrole de schiste a modifié la situation énergétique des États-Unis.

ÉTUDE

Les grands parcs naturels, une collaboration entre État fédéral et États fédérés

En créant en 1872 le premier parc naturel au monde, le Yellowstone, les États-Unis inaugurent un concept unique visant à protéger des espaces naturels exceptionnels, la *wilderness*.

Comment l'État fédéral et les États fédérés tentent-ils de concilier préservation et valorisation économique de l'environnement ?

1 Mettre en valeur le patrimoine naturel : le Yellowstone, le plus vieux parc naturel au monde

Les paysages naturels spectaculaires du Yellowstone, comme ici les sources chaudes, attirent plus de 4 millions de touristes chaque année.

« L'histoire du parc national de Yellowstone » (National Geographic France, 14 juillet 2019, durée : 4'07)

Vidéo

Vocabulaire

- *Wilderness* : terme anglo-saxon désignant le caractère sauvage de la nature et par extension, certains sites protégés.

2 Concilier préservation et valorisation de l'environnement

Plus de 330 millions de personnes ont visité un parc national en 2017 et ces mêmes visiteurs ont passé plus de 1,4 milliard d'heures dans les parcs. Certains parcs sont aujourd'hui surpeuplés et deviennent même de véritables parcs d'attractions. Or, ces foules ne représentent en rien l'expérience naturelle que les parcs souhaitent offrir à leurs visiteurs. De plus, le stationnement est aussi devenu un problème tandis que les navettes déversent toujours plus de touristes sur les sentiers. Pour tenter de faire face à cette surfréquentation source de nuisances et pollutions, le NSP (Service des parcs nationaux) envisage de mettre en place un système de réservation pour les parcs les plus populaires afin de contrôler quand, où et combien de personnes peuvent y entrer chaque jour. Pour le Grand Canyon, la volonté des autorités du tourisme de l'Arizona est aussi de limiter le nombre de permis délivrés quotidiennement pour faire du rafting sur le fleuve. Ainsi, les professionnels du tourisme espèrent que ce système pourra inciter les visiteurs à se rendre dans les parcs lors des périodes creuses de l'année…

Dan Peltier, « Les Parcs nationaux américains ne savent toujours pas comment gérer le surtourisme », Skift (plateforme commerciale spécialisée dans le tourisme), 2018.

QUESTIONS

▪ Expliciter les informations

1. Quelles activités ont transformé les territoires états-uniens avant la mise en place d'une politique de préservation ? (vidéo)
2. En confrontant le doc. 1 au doc. 4 p. 372, montrez que l'État fédéral joue un rôle historique majeur dans la préservation des espaces naturels aux États-Unis.
3. Pourquoi la fréquentation touristique est-elle à la fois un atout et un risque pour la préservation des parcs naturels ? Comment l'État fédéral et les États fédérés tentent-ils de la réguler ? (doc. 3 et doc. 1 p. 370)

Pour aller plus loin site Internet

Réalisez une enquête sur les premiers combats écologistes américains, et notamment ceux de John Muir qui fonda en 1892 le Sierra Club, considéré comme la première ONG environnementale.

JALON

ÉTUDE

L'État de l'Alaska, entre protection et exploitation des ressources

En raison de la faible diversification de son économie, l'Alaska doit son développement à l'exploitation du pétrole. Mais, face au réchauffement climatique, la question environnementale devient une urgence dans un État au milieu fragile.

Pourquoi l'exploitation des ressources est-elle une source de tensions pour l'État fédéral et l'État fédéré en Alaska ?

1 Un territoire arctique riche en ressources

2 Des ressources à l'origine de conflits d'usage

Le Refuge faunique national arctique est une immense zone naturelle, située au nord de l'Alaska, considérée comme l'un des derniers paradis environnementaux au monde. Elle est le refuge de multiples espèces d'oiseaux, d'ours ainsi que de caribous, et est aussi assise sur une plus grande réserve inexploitée de pétrole du continent. Or, le Congrès a approuvé l'ouverture de l'exploitation de cette zone. Sous l'impulsion de l'administration Trump, de grandes entreprises locales (alaskanes) font du *lobby* pour que les premières licences d'exploitation soient accordées le plus rapidement possible. David Bernhardt a notamment été nommé adjoint du secrétaire d'État à l'Intérieur ; ce lobbyiste avait représenté l'État d'Alaska lors de son procès contre l'État fédéral en 2014, déjà pour l'exploitation de ressources naturelles du 49e État. […] La majorité de la population locale du versant nord de l'Alaska est en faveur de l'exploitation des ressources naturelles. Une opinion relayée par les entreprises locales. Seule la tribu des Gwich'in s'oppose au projet, craignant pour une espèce de caribous, source première de leur alimentation. Steven C. Armstrup, un scientifique engagé pour la sauvegarde des ours polaires, avertit : le Refuge faunique national arctique est une zone de reproduction très importante pour l'espèce. Les tests et les forages pourraient les mettre en danger.

Romain Houeix, « L'administration Trump lorgne sur les ressources en pétrole et en gaz de l'Alaska », *France 24*, 4 décembre 2018.

PARCOURS 1

■ Comprendre le sens général des documents

1. Identifiez les formes d'exploitation et les mesures de protection de l'environnement. (doc. 1)
2. Quels sont les rôles respectifs de l'État fédéral et de l'État fédéré dans la protection de l'environnement ? dans l'exploitation des ressources ? (doc. 2 et doc. 4 p. 372)
3. Expliquez le conflit d'usage présenté dans le doc. 2. À partir du doc. 1, formulez des hypothèses sur d'autres tensions environnementales possibles.

PARCOURS 2

■ Rédiger un texte pertinent

À partir de l'exemple de l'Alaska, rédigez une synthèse d'une dizaine de lignes sur les rôles respectifs de l'État fédéral et l'État fédéré en matière environnementale.

Pour vous aider, appuyez-vous sur le doc. 4 p. 372.

ÉTUDE

Les États-Unis dans les conférences internationales de négociation pour le climat

La signature ou le retrait des grandes conventions internationales relèvent du pouvoir fédéral de Washington. C'est donc le président américain et le Congrès qui autorisent ou non l'engagement du pays dans la coopération environnementale.

Pourquoi Washington refuse-t-il la participation des États-Unis dans la lutte contre le changement climatique depuis les années 1990 ?

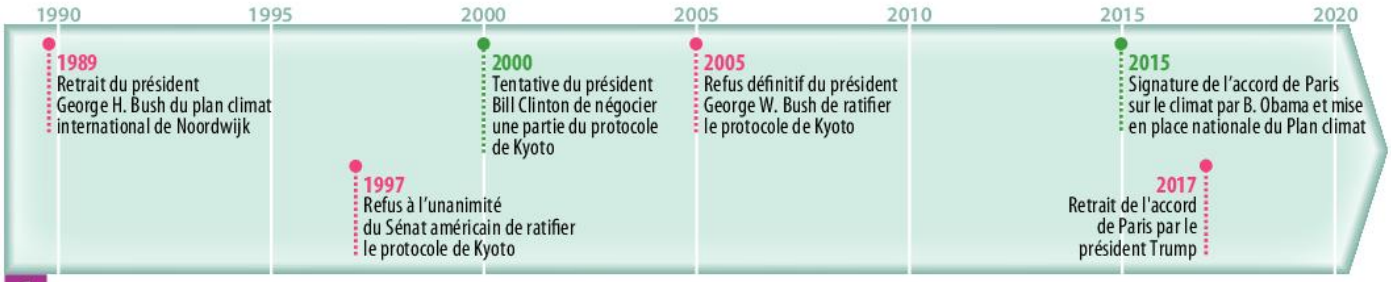

1 Le refus d'un engagement international

2 La politique climatique des États-Unis : du *leadership* international à l'opposition

En 1979, les scientifiques américains sont à la pointe de la question du réchauffement climatique et alertent le monde entier sur le danger qui guette. Entre la présidence de Jimmy Carter qui promeut l'utilisation de l'énergie solaire, la découverte du trou dans la couche d'ozone en 1985 et l'été le plus chaud de l'histoire des États-Unis en 1988, les planètes semblaient alignées pour mettre en place une politique énergétique contraignante. Les géants de l'industrie comme ExxonMobil dépensent des dizaines de milliers de dollars dans la recherche sur le sujet. Mieux, en 1988, Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev signent une déclaration commune incluant un volet sur la lutte contre le réchauffement climatique. En 1989, un accord international pour la baisse des émissions de CO_2 se prépare au sommet climatique de Noordwijk, aux Pays-Bas. Mais alors que le monde entier retient sa respiration, sous l'influence de son conseiller climatosceptique John Sununu, le président George H. Bush retire les États-Unis du plan établi par le GIEC qui contraignait les États à réduire leurs émissions de carbone. Aujourd'hui, les États-Unis représentent le 2e plus gros émetteur de CO_2 dans le monde, derrière la Chine. Entre 2000 et 2016, l'industrie des combustibles fossiles a dépensé plus de 2 milliards de dollars pour contrecarrer les projets de loi liés au réchauffement climatique. Mais la contestation monte : beaucoup d'activistes affirment que le gouvernement trahit la démocratie. La sénatrice démocrate Alexandria Ocasio-Cortez dit même que le gouvernement aura du sang sur les mains. Ce sont des mots qu'on entendait peu jusqu'à maintenant.

Louis Chahuneau, « Quand les États-Unis étaient à la pointe de la lutte contre le réchauffement climatique », *Le Point*, 17 mai 2019.

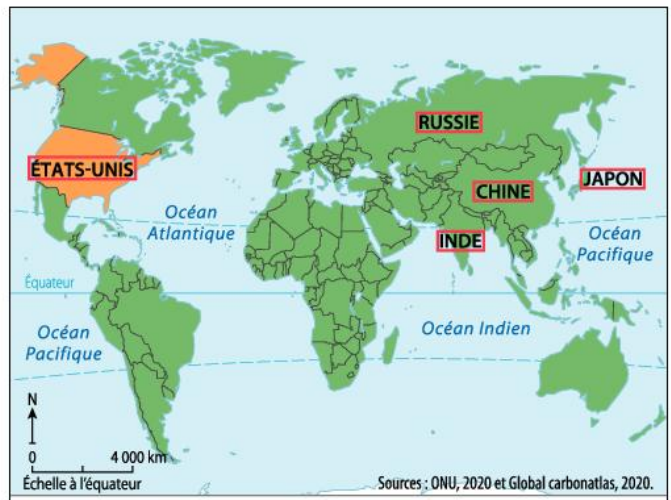

3 Les États-Unis : une position unique dans la question climatique

Carte interactive

Vocabulaire

- **Climatoscepticisme** : attitude de rejet des théories scientifiques sur le changement climatique en cours, au nom de convictions religieuses ou de la défense des intérêts économiques.
- ***Greenwashing*** **(ou écoblanchiment)** : pratique commerciale qui consiste à utiliser des arguments environnementaux parfois trompeurs pour vendre des produits.

4 L'AVIS DU POLITOLOGUE — Le climatoscepticisme aux États-Unis

Le climatoscepticisme trouve sa source dans des divisions raciales, religieuses et idéologiques face aux transformations culturelles, sociales et politiques des années 1960-1970. Le fait que des démocrates progressistes se soient attaqués très tôt au changement climatique et que les solutions proposées soient liées à des mesures étatiques (taxe carbone, économies d'énergie) n'a fait que politiser un peu plus le sujet. Déjà en 2001, le président républicain Bush sort du protocole de Kyoto qu'il juge « injuste et trop coûteux » à l'économie américaine. C'est dans ce contexte très polarisé que Donald Trump peut déclarer que le changement climatique est un « concept créé par les Chinois » pour rendre l'industrie américaine « non compétitive », sans entamer sa crédibilité. La méfiance historique des Américains envers l'État fédéral constitue un facteur important à prendre en compte ici, […] de même que la méfiance envers les institutions internationales. Cela constitue une terre fertile pour les groupes de pression qui sèment le doute dans l'esprit de conservateurs. […] Le président Trump a enfin beaucoup œuvré à attaquer les scientifiques de sa propre administration, censurant leurs résultats, supprimant des programmes de recherche (À l'inverse…), il fait référence à sa croyance en une nature pourvoyeuse de richesse, qui doit contribuer à la prospérité de l'Amérique. De l'Alaska au Minnesota, l'administration Trump se soucie de la nature dans l'objectif d'en exploiter les ressources.

Jérôme Viala-Gaudefroy, « Le climatoscepticisme progresse aux États-Unis », *Slate*, 12 janvier 2020.

5 L'engagement des firmes sur les accords internationaux : *greenwashing* ou nouveau modèle économique ?

De nombreuses firmes américaines (Amazon, Google…) se sont engagées à mettre en œuvre les moyens pour respecter l'accord de Paris sur le climat. Les associations écologistes dénoncent pourtant un *greenwashing*. Ainsi, malgré ces annonces d'engagement, Google s'est retrouvé à financer des associations climatosceptiques.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Montrez qu'après avoir longtemps porté la cause climatique, le gouvernement fédéral américain est devenu un farouche adversaire de toute tentative de coopération internationale. Expliquez cette évolution. (doc. 1, 2 et 3)
2. Pourquoi le climatoscepticisme est-il plus important aux États-Unis qu'ailleurs dans le monde ? Montrez que cette théorie n'est cependant pas partagée par tous les Américains. (doc. 1, 4 et 5)

Vers le bac - Dissertation

■ Rédiger un texte pertinent

En vous appuyant sur les documents, rédigez un paragraphe de dissertation sur la place des États-Unis dans les conférences internationales pour le climat destiné à illustrer une composition dont le sujet serait : **Le changement climatique, enjeu géopolitique majeur.**

Aide Organisez vos idées en montrant que la politique environnementale des États-Unis sur le climat a fluctué ; puis, montrez que des contre-pouvoirs émergent à l'intérieur même du pays.

ÉTUDE ORAL

États fédérés, ONG, firmes… contre la politique internationale de l'État fédéral ?

En 2017, le président Trump renonçait au Plan climat de son prédécesseur et retirait son pays de l'accord de Paris visant à lutter contre le réchauffement climatique.

Comment l'opposition s'organise-t-elle contre la politique internationale de l'État fédéral en matière d'environnement ?

1 Des acteurs publics et privés engagés dans la transition environnementale

Le réseau *We are still in* a recueilli les signatures de près de 4 000 entités américaines dénonçant le retrait des États-Unis de l'accord de Paris sur le climat.

Carte interactive

2 Le soutien des firmes américaines au réseau *We are still in*

Au rang des signataires de cette initiative, on retrouve : Amazon, Apple, Facebook, Google, Hewlett Packard, Intel, Microsoft, Nike, Tesla, Uber, Unilever, Yahoo… « Les signataires assurent que l'accord de Paris est favorable à la création d'emplois et à la prospérité mondiale. L'accélération de la transition énergétique des États-Unis est une opportunité – pas une contrainte – pour créer des emplois, stimuler l'innovation, promouvoir le commerce et assurer la compétitivité américaine. En déclarant « *We are still in* », les signataires servent les intérêts de leurs clients en assurant au reste du monde que le leadership américain sur le changement climatique dépasse largement le gouvernement fédéral », peut-on lire dans cette lettre. « Nous allons faire tout ce que l'Amérique aurait fait si elle était restée engagée », a résumé Michael Bloomberg, l'ancien maire de New York qui coordonne l'initiative. C'est-à-dire qu'ils vont faire en sorte que la réduction des émissions de CO_2 de 26 à 28 % en 2025 par rapport à 2005 promise par les États-Unis soit respectée, voire dépassée. Et il ne s'agit pas que d'une simple intention puisque l'initiative s'est déjà rapprochée de l'ONU pour que leurs efforts soient comptabilisés dans l'accord de Paris. Une tâche qui s'avère par avance complexe puisqu'aujourd'hui les seules parties des négociations climat sont censées être des États.

Ludovic Duplin, « *"We Are Still In"*, l'initiative des poids lourds de l'économie américaine pour défier Donald Trump sur l'Accord de Paris », *Novethic* (quotidien écologique), 6 juin 2017.

PARCOURS 1

■ Sélectionner les informations dans les documents

1. Comment les Américains s'organisent-ils pour lutter contre la politique climatique de Trump ? (doc. 1 et 2)
2. Identifiez des points communs entre les entreprises signataires de *We are still in*. Quels secteurs économiques ne sont pas représentés ? À votre avis, pourquoi ? (doc. 2)
3. Quelles limites peut-on apporter à ces engagements ? (doc. 5 p. 379)

PARCOURS 2 ORAL

■ Se documenter pour une confrontation orale

En consultant le site du réseau *We are still in*, chaque élève de la classe choisit un signataire et mène une recherche pour compléter le tableau suivant. En petits groupes, les élèves confrontent leurs recherches.

WE ARE STILL IN

site Internet

Nom (date de signature)	Statut (ONG, FTN, …)	Actions mises en œuvre
…	…	…

JALON

ÉTUDE

La Californie, un État fédéré opposé à la politique internationale américaine sur le climat

Depuis les années 1970, la Californie s'affirme comme un État soucieux de son environnement et elle a pris la tête de la résistance contre les décisions internationales du gouvernement fédéral, notamment en s'engageant à respecter l'accord de Paris sur le climat abandonné par Washington.

Comment l'État de Californie s'oppose-t-il à la politique fédérale face au changement climatique ?

1 Une production d'énergie solaire développée

Avec 8 des 12 plus puissantes centrales solaires des États-Unis, la Californie produit à elle seule plus du tiers de l'énergie solaire du pays. Le soleil contribue à fournir plus de 19 % de l'électricité de l'État californien.

2 Une transition environnementale en demi-teinte

La Californie a adopté une loi fixant l'objectif de 100 % d'électricité « sans carbone » d'ici à 2045[1]. Cet objectif confirme son ambition de figurer parmi les leaders de la défense du climat et résonne comme un défi à une administration Trump qui détricote les réglementations environnementales. Le Code californien de la construction prévoit aussi qu'à partir de 2020 toutes les nouvelles maisons devront être équipées d'installations photovoltaïques pour la production d'énergie solaire. La Californie, qui doit sa richesse à sa capacité d'innovation, se donne les moyens d'inventer les produits de la révolution de l'énergie. 22 milliards de dollars ont été investis dans les *start-up* de l'énergie verte de 2007 à 2017. Mais il faut noter que l'ambition de la loi ne concerne que la production électrique. Or, l'électricité consommée en Californie ne représente que 16 % des émissions de GES, contre 41 % pour les transports et 23 % pour l'industrie. La Californie est d'ailleurs le 4e État producteur de pétrole des États-Unis. L'État californien vient aussi d'ajouter un décret visant la neutralité carbone en 2045, en faisant référence à des sécheresses historiques, des pluies torrentielles, des températures extrêmes, des menaces pour la santé publique. Mais là encore, il ne s'agit pas forcément d'éradiquer la consommation de combustibles fossiles, mais de neutraliser les émissions. La capture du CO_2 et son stockage dans des réservoirs géologiques profonds pourraient être l'outil majeur de cette neutralité[2]. Déjà les associations, notamment 350.org, demandent à l'administration californienne de ne plus donner de permis d'extraction pétrolière.

Yves Heuillard, « *La Californie est-elle un modèle de transition énergétique ?* », Reporterre (quotidien écologique), 4 octobre 2018.

1. Les énergies renouvelables fournissent déjà 44 % de l'électricité californienne en 2019.
2. La neutralisation du carbone telle qu'elle est proposée par les autorités californiennes conduirait à utiliser du gaz en combustible à la place du pétrole.

ACTIVITÉ **OBJECTIF**

- Rédiger une argumentation

- Rédiger un texte pertinent

En analysant les documents 1 et 2, vous montrerez l'intérêt et les limites de la politique californienne de lutte contre le réchauffement climatique et son originalité par rapport à la politique fédérale internationale sur l'environnement.

Pour aller plus loin

Site de l'Agence californienne de protection de l'environnement.

site Internet

LEÇON 1

Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes

Pourquoi la question environnementale est-elle source de contradictions aux États-Unis ?

A Un environnement riche en ressources et transformé

Production	Rang mondial en 2019
Hydrocarbures	1er
Charbon	2e
Cuivre	3e
Or	4e
Plomb	4e

1 Des ressources naturelles importantes

Sources : BP, 2020 et Statista, 2020.

- **L'immensité du territoire états-unien offre une grande variété de milieux et de ressources naturels.** Outre les ressources liées aux sols (agriculture) et aux richesses hydrauliques (fleuves et lacs), les réserves du sous-sol sont importantes. Excepté pour les terres rares, les États-Unis sont presque autosuffisants, notamment avec la mise en valeur des pétrole et gaz de schiste qui a réduit la dépendance aux hydrocarbures. Alors qu'ils importaient près des deux tiers de leur consommation pétrolière en 2005, ils n'en importent plus qu'un tiers aujourd'hui et sont devenus les premiers producteurs de pétrole au monde.
- **En un peu plus d'un siècle, la conquête du territoire a profondément transformé l'environnement.** Avant l'arrivée des Européens, la forêt couvrait près de la moitié du territoire, contre 30 % du territoire aujourd'hui dont les deux tiers sont exploités (papier, construction). La conquête de l'Ouest s'est accompagnée d'une mise en valeur intensive, suscitant déjà des inquiétudes dès le XIXe siècle (déforestation, pollution). En 1912, la construction de grands barrages hydrauliques en Californie provoque des tensions avec les États voisins, comme l'Arizona qui dénonce les risques sur la ressource en eau. La biodiversité est aussi affectée, comme le symbolise la disparition des bisons, considérés comme des obstacles à l'installation des pionniers. En une génération, la population de bisons passe de près de 30 millions à quelques centaines, bouleversant ainsi le mode de vie des Amérindiens.
- **Le sentiment d'abondance, entretenu par des ressources qui semblaient illimitées, a en effet longtemps prévalu, entraînant une dégradation de l'environnement.** Les ressources ont été gaspillées : érosion accélérée des sols par les pratiques agricoles, appauvrissement des carrières et mines, déforestation sans reboisement. La priorité accordée à la prospérité économique et à la satisfaction du mode de vie américain explique les pollutions (sol, eau, air). Ainsi, les pollutions au dioxyde de soufre et à l'oxyde d'azote émises par les industries de la région des Grands Lacs jusque dans les années 1980 ont acidifié les précipitations et les cours d'eau des régions voisines, canadiennes incluses.

JALON p. 374-377

Vocabulaire

- Économie verte : ensemble des branches de l'économie engagée dans la transition environnementale.
- Lanceur d'alerte : personne ou organisation qui, ayant connaissance d'un danger, risque ou scandale, interpelle l'opinion.
- Terres rares : métaux non ferreux servant à la fabrication de produits électroniques de grande consommation (écrans plats, smartphones) et de technologie verte (moteurs hybrides, éoliennes).
- *Wilderness* : terme anglo-saxon désignant le caractère sauvage de la nature et par extension, certains sites protégés.

B Une politique de protection de l'environnement ancienne

- **Les États-Unis sont des pionniers de la protection de la nature** mais elle s'est longtemps limitée à la préservation d'espaces naturels : les premiers parcs naturels créés aux États-Unis dès la fin du XIXe siècle sont devenus des espaces touristiques majeurs (Yellowstone, Colorado). Ainsi en Californie, le naturaliste John Muir obtient le classement du Yosemite en parc national en 1890. Dans l'objectif de protéger l'ensemble de la Sierra Nevada californienne, il fonde le Sierra Club considéré comme une des plus anciennes organisations non gouvernementales de protection environnementale. Aujourd'hui, la mise en tourisme de la *wilderness* pose des problèmes de pollution et de surfréquentation des sites les plus visités (Grand Canyon, geysers du Yellowstone).

JALON p. 374-377

JALON p. 374-377

Les deux mandats présidentiels de Theodore Roosevelt (1901-1909) réorientent la politique nationale de gestion des ressources. Outre la création de 150 forêts protégées, 5 parcs nationaux et 51 réserves ornithologiques, Roosevelt inaugure un discours s'inquiétant du gaspillage des ressources (forêt, sols, pétrole) pour les générations futures. Face à l'industrialisation croissante des États-Unis et les conséquences de la mise en valeur intensive des ressources, il accroît le rôle de l'État fédéral dans la protection de l'environnement. Ainsi, la gestion de l'eau (construction de barrages, surveillance des cours d'eau) est confiée à une agence fédérale, le *Reclamation Service*, en lien avec l'institut d'études géologiques des États-Unis.

Theodore Roosevelt (1858-1919)
Élu au nom du parti républicain, il est le 26e président des États-Unis entre 1901 et 1909. Grand chasseur et passionné par la nature, Theodore Roosevelt a contribué à la valorisation des parcs nationaux, et plus généralement à la protection de l'environnement.

Aujourd'hui, le gouvernement fédéral reste un acteur majeur de la gestion environnementale à l'échelle nationale. Il possède encore près du quart du territoire états-unien. L'EPA (Agence de protection de l'environnement) et le NSP (Service des parcs nationaux) ont une compétence nationale. Si les États peuvent mettre en place des mesures de protection, comme en Californie face aux pénuries d'eau, l'exploitation des ressources est gérée par Washington (pétrole de l'Alaska, terres rares en Californie). Les désaccords sont d'ailleurs croissants entre État fédéral et États fédérés qui revendiquent une plus grande décentralisation de la politique environnementale. Ainsi, les sénateurs des États de l'Ouest sont parvenus à bloquer l'ouverture des parcs naturels à l'exploitation pétrolière voulue par le président Trump.

C Une opinion publique de plus en plus mobilisée

JALON p. 374-377

À l'issue des Trente Glorieuses, sous l'influence d'acteurs privés, la volonté de développer des pratiques plus respectueuses de l'environnement s'affirme. Les initiatives se multiplient (gestion des déchets et de l'eau, progrès de l'agriculture biologique), portées par des acteurs industriels qui investissent dans l'économie verte : énergie solaire et éolienne, habitat écoresponsable, transports doux… Dans la Silicon Valley californienne, de nombreuses start-up et des entreprises confirmées comme Google ou Tesla investissent dans les technologies innovantes de l'environnement. Des « hubs alimentaires régionaux », encouragés par les États, facilitent la mise en place de circuits courts : les 200 producteurs locaux de celui d'Oklahoma City alimentent 3 800 consommateurs réguliers.

2 Manifestation afro-américaine à New York pour la justice environnementale (2016)
Les manifestations pour réclamer une meilleure justice environnementale se multiplient aux États-Unis, pour dénoncer les scandales écologiques dont les premières victimes sont les plus pauvres, notamment la communauté afro-américaine.

Les ONG de protection de l'environnement sont toujours très actives. L'institut de recherche environnementale Worldwatch édite chaque année un rapport de référence sur l'état de la planète. D'autres ONG états-uniennes sont spécialisées : Conservation International mène des actions pour préserver la biodiversité, Sierra Club vise à protéger les espaces sauvages et préservés de l'action humaine, 350.org lutte contre le changement climatique. L'association Surfrider foundation, créée par un groupe de surfeurs californiens dans les années 1980, a des antennes sur tous les continents dans le but de protéger les océans et les littoraux. Mais les États-Unis accueillent aussi des bureaux des principales ONG environnementales non américaines (WWF, Greenpeace).

Les citoyens se mobilisent pour faire pression pour une meilleure justice environnementale. Comme Erin Brockovich dans les années 1990 alertant sur la contamination au chlore de l'eau potable de la ville de Hinkley en Californie, des lanceurs d'alerte dénoncent les pratiques polluantes. Diverses communautés militent pour une meilleure justice environnementale : communauté noire dès les années 1990, marche des femmes en 2017. La victoire en justice des citoyens de la ville de Flint, majoritairement afro-américains, contre le gouvernement fédéral et l'État du Michigan en 2017, après la mort de 12 personnes empoisonnées au plomb, illustre cette mobilisation.

LEÇON 2 Les États-Unis et l'environnement à l'échelle internationale

Pourquoi les États-Unis sont-ils devenus réticents à toute forme de coopération environnementale à l'échelle mondiale ?

New York, une ville engagée dans la transition environnementale

Membre de plusieurs réseaux environnementaux à l'échelle nationale (*We are still in*) ou international (C40cities), la ville de New York multiplie les initiatives d'adaptation et d'atténuation au changement climatique.

A L'évolution de la politique environnementale de l'État fédéral

JALON p. 378-381

- **Première économie mondiale, les États-Unis ont un impact majeur sur l'environnement à l'échelle planétaire.** Ils consomment 20 % de l'énergie (2e rang mondial) et émettent 15 % des émissions de GES (2e rang mondial). Comme tous les pays développés, en important 23 % des biens qu'ils consomment, ils contribuent à la pollution dans les pays producteurs, aux normes environnementales souvent limitées (Chine, Mexique). Selon l'ONG WWF, si tous les habitants du monde adoptaient le mode de vie américain (surconsommation énergétique, gaspillage alimentaire), il faudrait cumuler les ressources de 5 planètes Terre pour les satisfaire. La contribution des États-Unis à la lutte contre le réchauffement climatique est donc essentielle.
- **Jusque dans les années 1990, les États-Unis endossent la responsabilité morale de protéger la planète.** Dans les années 1960-1970, un consensus politique s'impose, incarné par la création de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) en 1970 dont la mission est de protéger la santé humaine et de sauvegarder les éléments naturels essentiels à la vie. Si le parti écologiste reste minoritaire (0,7 % des voix en 1996), les partis républicain et démocrate intègrent les questions environnementales à leur programme : en 1970, le président républicain Richard Nixon fait adopter le Clean Air Act, tandis que le démocrate Jimmy Carter entérine celui de la protection de l'Alaska en 1980.
- **Pourtant, la politique états-unienne est devenue très réticente aux mesures contraignantes.** Comme tous les producteurs de pétrole et de gaz, les États-Unis craignent les conséquences d'une transition vers une économie bas carbone trop rapide. Les lobbies pétroliers, rejoints par les Églises évangélistes au nom de la méfiance envers les sciences, encouragent le climatoscepticisme. Le président Trump a donc retiré son pays de l'accord de Paris sur le climat en 2017, comme le Sénat avait refusé de ratifier le protocole de Kyoto en 1997. Depuis 2017, l'administration Trump a annulé plus d'une centaine de mesures environnementales, suscitant les protestations de l'opposition démocrate.

B Une prise de conscience locale du risque global

JALON p. 378-381

- **À l'échelle locale, la prise de conscience est néanmoins réelle**, sous l'influence de leaders d'opinion comme Al Gore. Les actions locales se multiplient : de nombreuses villes sont engagées dans le réseau international C40 et mènent des politiques de prévention (mobilités douces à Seattle, toits verts à Chicago) et de résilience (nouvelles normes de construction dans les États exposés aux cyclones, création de zones réservoirs pour faire face aux risques de submersion à New York).
- **Face à la politique fédérale de désengagement dans la lutte internationale contre le changement climatique, l'opposition s'organise.** Si, depuis les années 1980, le budget de l'EPA est en baisse, celui des États fédérés consacré à l'environnement progresse. En contre-pied de la politique fédérale, la Californie, État le plus peuplé, a par exemple fixé l'objectif zéro carbone d'ici 2045. Au total, près de 3 000 entités états-uniennes (États, entreprises, villes, collèges, tribus) ont signé l'engagement pour le climat de la COP 23 de 2017 que l'administration fédérale a refusé.

Vocabulaire

- Climatoscepticisme : attitude de rejet des théories scientifiques sur le changement climatique en cours, au nom de convictions religieuses ou de la défense des intérêts économiques.
- Résilience : capacité d'un individu ou d'une société à s'adapter ou à atténuer les effets d'un changement ou d'une catastrophe.

L'ESSENTIEL Objet de travail conclusif → Leçons 1 à 2

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

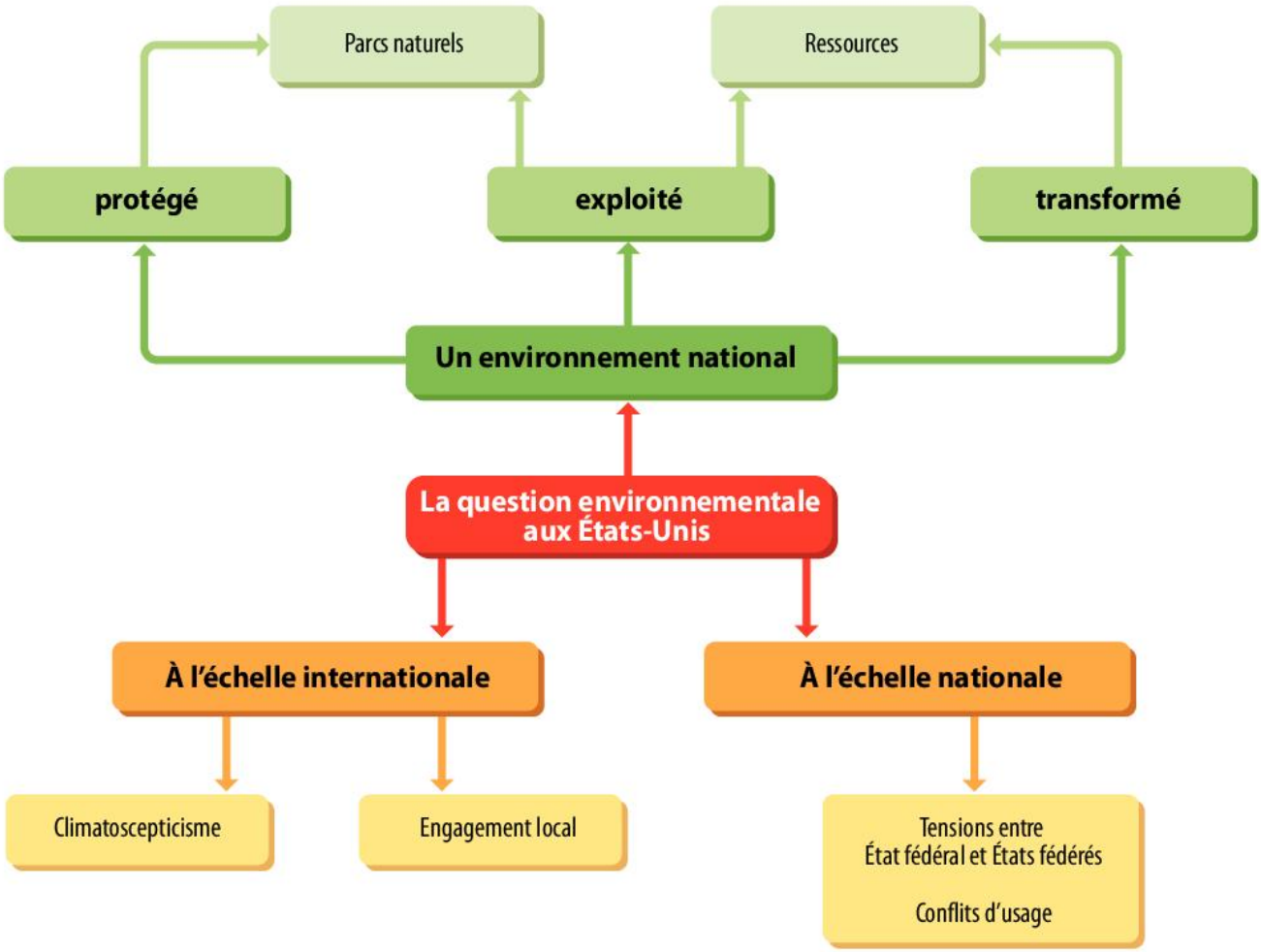

Réviser en se documentant

À VOIR

- « États-Unis : qui sont les climatosceptiques ? » (*Envoyé spécial*, 11 juin 2016, durée : 26'28) : reportage interrogeant sur les ressorts de la montée du climatoscepticisme aux États-Unis.
- *Erin Brockovich, seule contre tous*, S. Soderbergh, 2000 : d'après l'histoire vraie de cette lanceuse d'alerte qui, dans les années 1990, révèle un scandale d'empoisonnement de l'eau potable ayant affecté des centaines de victimes en Californie.

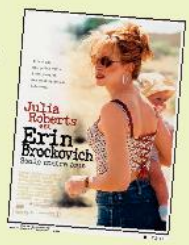

À LIRE

- *Atlas des États-Unis, un colosse aux pieds d'argile*, C. Montès et P. Nédelec, Autrement, 2016 : les cartes de cet atlas présentent tous les aspects de la puissance états-unienne à toutes les échelles.
- « États-Unis, cavalier seul », *Questions internationales*, juillet-août 2019 : ensemble d'articles relatifs au positionnement états-unien sur la scène internationale, notamment du point de vue environnemental.

SUR LE WEB

- Le site du Service des parcs nationaux : https://www.nps.gov/index.htm
- Le site du réseau *We are still in* : https://www.wearestillin.com/about

RÉVISION
THÈME 5

L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire

A Réviser en mémorisant

1 SCHÉMA

	À L'ÉCHELLE MONDIALE	À L'ÉCHELLE DES ÉTATS-UNIS
EXPLOITER, PRÉSERVER ET PROTÉGER		
	Des milieux transformés et inégalement protégés	
	• Mise en valeur précoce (néolithique) et évolutive (industrialisation du XIXe siècle) • Des stratégies de protection de l'environnement à toutes les échelles • Des freins politiques et socio-économiques	• Mise en valeur tardive (Nouveau Monde) mais intensive (dégradations) • Une politique de préservation ancienne sous l'impulsion de l'État fédéral (parcs naturels) • Une opinion publique mobilisée pour davantage de justice environnementale
	Des ressources exploitées	
	• Ressources nombreuses • Besoins croissants • Gestion durable en essor (parfois précoce : forêts en France)	• Sentiment d'eldorado • Gaspillage des ressources (matières premières, sols…) • Pollutions
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE		
	Des changements climatiques antérieurs	
	• Origine naturelle • Faible variation de températures • Des sociétés rurales et urbaines très vulnérables mais qui s'adaptent	
	Un changement climatique contemporain spécifique	
	• Origine humaine • Ampleur du changement • Nécessité d'une gouvernance mondiale • De nouveaux acteurs au rôle croissant (ONG, sociétés civiles…)	• Fortes émissions de GES • Un engagement ancien dans le leadership international • Un engagement remis en cause depuis les années 1980 (présidents Bush et Trump, climato-scepticisme)

2 CHIFFRES CLÉS

31 % du territoire français métropolitain est recouvert de forêt

3 000 scientifiques associés au GIEC

15 % des émissions mondiales de GES

20 % de la consommation mondiale d'énergie

3 DATES CLÉS

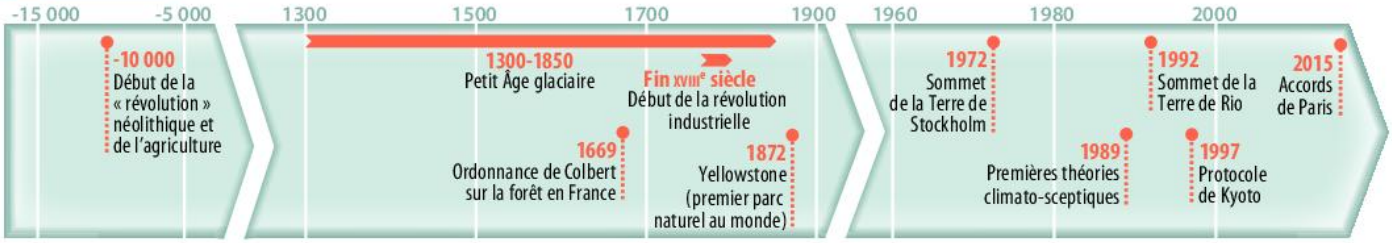

B Réviser en s'entraînant

OBJECTIF 1 Étudier une carte

SUJET Les inégalités face au changement climatique

Consigne **En analysant le document, vous montrerez que la lutte contre le changement climatique constitue un enjeu géopolitique majeur.**

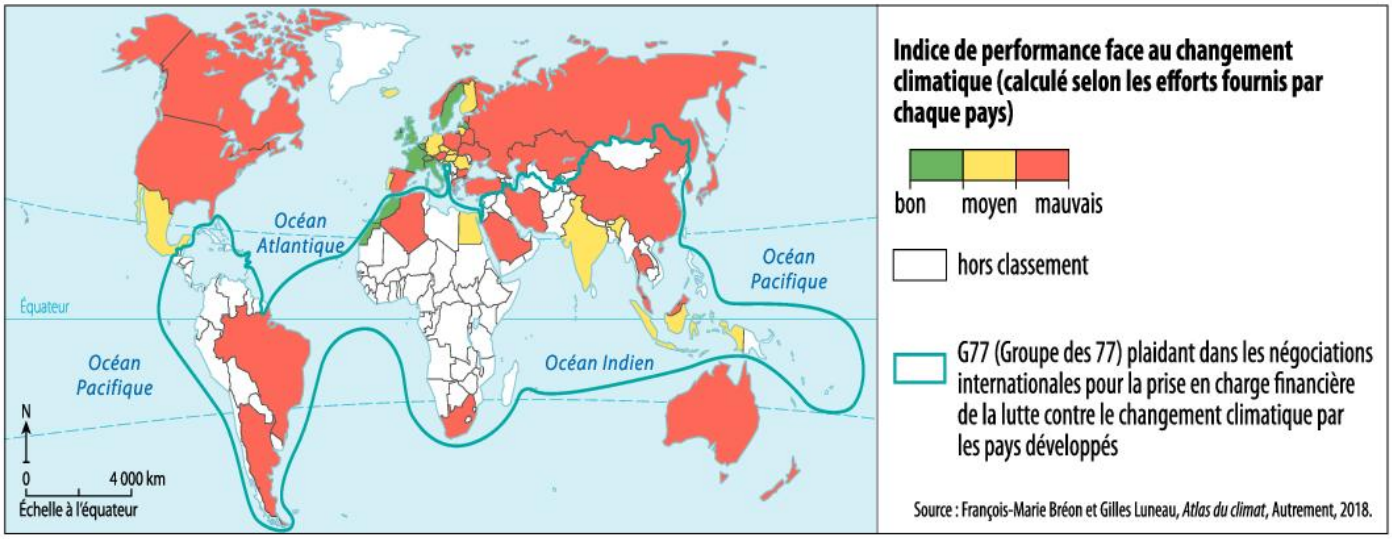

Une fracture environnementale

OBJECTIF 2 Étudier un document iconographique

SUJET Le rôle des sociétés dans l'évolution des milieux

Consigne **En analysant le document, vous montrerez qu'il présente une vision contrastée du rôle de l'homme sur l'environnement entre exploitation, dégradation et protection. Dans quelle mesure cette vision est-elle à nuancer ?**

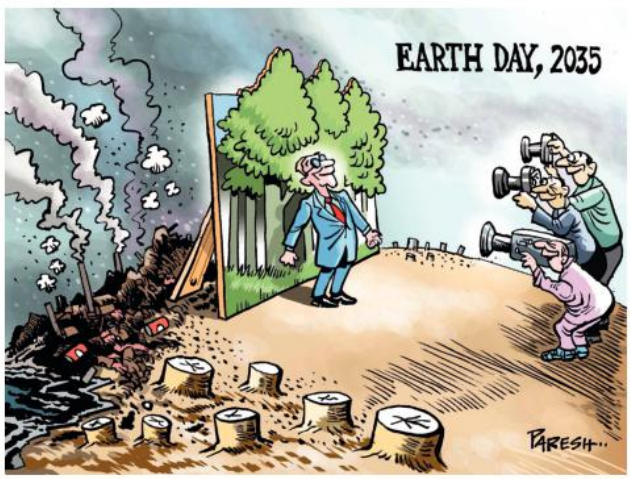

Une vision critique du Jour de la Terre

Célébré le 22 avril, le **Jour de la Terre** est un événement annuel mondial qui sensibilise la société civile à la protection de l'environnement.

Source : Paresh, 2011.
Paresh est dessinateur pour le *Khaleej Times*, quotidien en langue anglaise de Dubaï et des Émirats arabes unis.

Vers le supérieur

Travailler dans le domaine de la responsabilité sociétale et environnementale

- **Au lycée :** je m'intéresse à la géographie et aux questions environnementales. Je suis ouvert aux notions de droit et de gestion. J'aime le travail en groupe.
- **Pour le post-bac :**
  - Master en géographie du développement durable, économie-gestion (ressources humaines, communication), droit
  - DUT communication

OBJECTIF ***Rédiger les transitions entre les parties***

SUJET Les actions de l'homme sur l'environnement : des pressions croissantes

ÉTAPE 1 Analyser le sujet et élaborer une problématique

1. Définissez les mots-clés du sujet (définition, idées et exemples associés) (méthode p. 86).

2. Parmi les propositions suivantes, choisissez la problématique qui convient le mieux au sujet. Justifiez votre choix.

- → *Quelles sont les actions de l'homme sur l'environnement depuis la préhistoire ?*
- → *Comment la pression de l'homme sur l'environnement conduit-elle à des transformations de plus en plus marquées ?*
- → *Quelles sont les interactions de l'homme et de son environnement ?*

Listez les actions de l'homme sur l'environnement ainsi que les formes de pression qu'elles exercent.

ÉTAPE 2 Construire le plan de la dissertation

3. Complétez le plan suivant en listant les idées utiles au sujet.

1re partie : Une pression croissante des actions humaines sur les milieux :
- **A.** Des milieux transformés par l'homme : anthropisation ; …
- **B.** Une pression croissante sur les ressources : …
- **C.** Des conséquences sur les milieux à l'échelle locale : …

2e partie : Des actions humaines aux conséquences globales
- **A.** Un modèle de développement fondé sur les énergies fossiles : …
- **B.** Des conséquences environnementales à l'échelle globale : …

Utilisez les leçons du chapitre pour compléter ces informations.

4. Repérez, dans les informations suivantes, l'idée générale du paragraphe, les arguments et les exemples.

Domestication de certains animaux et certaines plantes ; début de l'anthropisation (néolithique) ; croissance de la population ; défrichement ; Anthropocène ; invention de l'agriculture ; élimination de nombreuses espaces biologiques

5. Replacez ce paragraphe reconstitué dans le plan proposé dans la question **3**.

ÉTAPE 3 Rédiger la dissertation

6. Rédigez l'introduction en choisissant l'une des accroches suivantes et en intégrant la problématique sélectionnée dans la question **2**.

Proposition 1 : Alors que depuis les années 1970, les populations de poissons, mammifères et oiseaux auraient diminué de 60 % selon le journal écologiste Futura Planète, …

Proposition 2 : Même si la date de début et les indicateurs de l'Anthropocène font débat, …

7. Rédigez le développement en suivant le plan complété dans la question **3**.

Méthode

Les transitions permettent de faire progresser la réflexion et la réponse à la problématique. Les transitions prennent deux formes :

- des phrases d'introduction et surtout de conclusion de partie pour répondre à la problématique et faire le lien entre les parties ;
- des mots de liaison entre chaque argument (de même, en conséquence, à l'inverse, enfin…).

8. Identifiez la partie du plan dont voici la conclusion puis, sur ce modèle, rédigez l'autre conclusion de partie.

Ainsi, dès le début de l'anthropisation de la Terre, les sociétés ont marqué de leur empreinte leur environnement à l'échelle locale, tant dans la transformation de leur milieu de vie que dans la pression sur les ressources.

9. Rédigez la conclusion de la dissertation en vous aidant de la méthode p. 462.

MÉTHODE BAC

Épreuve de Terminale

L'étude critique de document(s)

■ AXE 1 : Exploiter, préserver et protéger

OBJECTIF *Analyser un dessin de presse*

SUJET ## Les forêts entre exploitation et protection

Consigne **En portant un regard critique sur le document, vous montrerez quelles menaces pèsent sur les forêts dans le monde. Puis vous vous interrogerez sur la validité de ce dessin pour décrire les évolutions et la situation des forêts en France.**

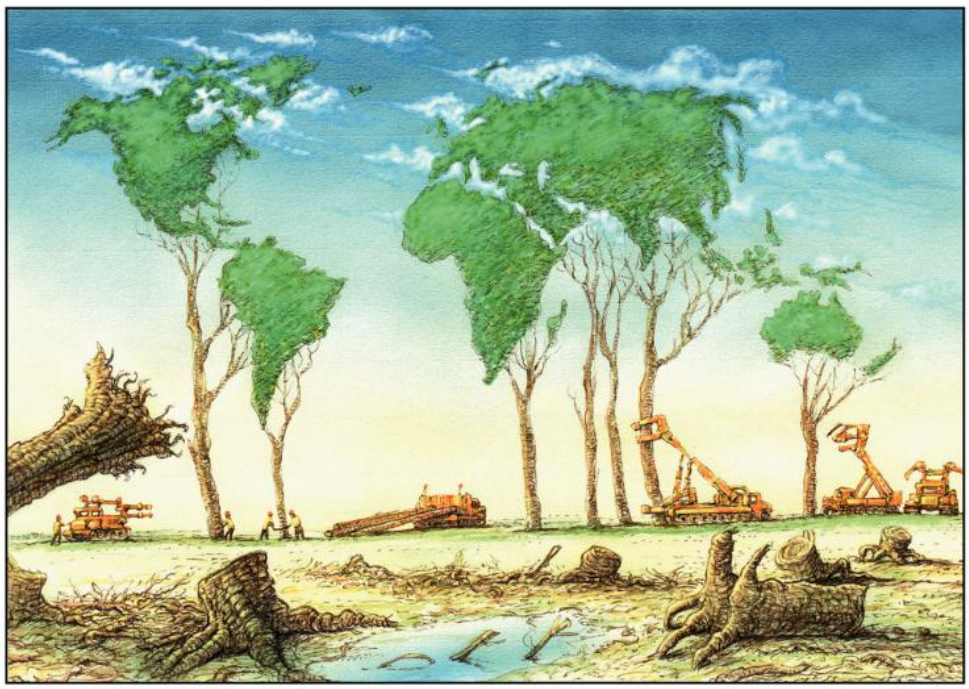

Contexte de publication du dessin :
Le 8 août 2019, le GIEC publie un rapport spécial sur l'appauvrissement de la biodiversité et l'évolution du climat. L'épuisement des ressources et l'exploitation trop intensive des sols et des forêts mettent en péril la condition des êtres vivants. Ce rapport, établi par des chercheurs de 52 pays dont la majorité provient de pays en développement, montre que 72 % des terres habitables sont affectées par l'activité humaine. Le réchauffement climatique risque d'amplifier ce phénomène. Il est urgent d'agir à tous les niveaux : bioénergies, élimination du gaspillage et réduction de la pollution permettraient de freiner cette extinction.

Source : *Le Monde*, 8 août 2019.

Dessin de Mikhaïl Zlatkovsky.

ÉTAPE 1 Comprendre le sens général du document

Présenter le dessin de presse (1).

Décrire le dessin de presse (décors, action, personnages, texte…) (2).

APPLICATION

1. Rédigez une phrase de présentation du dessin en vous aidant des informations fournies avec le document pour le replacer dans son contexte.
2. Identifiez les différents éléments composant le dessin : milieu, véhicules, symboles utilisés.

ÉTAPE 2 Interpréter et porter un regard critique sur le document

Interroger les choix graphiques : point de vue, couleurs, texte … (3).

Utiliser vos connaissances pour expliquer les éléments identifiés précédemment (4).

Porter un regard critique sur le document en interrogeant son point de vue ainsi que ses limites pour répondre au sujet (5 à 7).

APPLICATION

3. Comment la déforestation mondiale est-elle suggérée ?
4. Expliquez les raisons de la déforestation. Vous vous appuierez sur des exemples précis de votre choix.
5. Quel est l'objectif du dessin ?
6. Pourquoi cette représentation n'est-elle pas valide pour décrire l'évolution et la situation des forêts en France ?
7. Dans quelle mesure l'exploitation des forêts peut-elle être aussi source de protection ?

OBJECTIF *Rédiger l'introduction et la conclusion*

SUJET L'impact des choix énergétiques sur les milieux

Consigne **En analysant les documents, vous montrerez comment les choix énergétiques des sociétés ont un impact sur les milieux. Vous discuterez plus particulièrement de la place des « révolutions » néolithiques et industrielles dans ces impacts.**

1 Une succession de transitions énergétiques

La première transition énergétique fut, il y a quelque quatre cent mille ans, la maîtrise du feu. Cette dernière donne un avantage considérable à l'espèce humaine vis-à-vis des autres espèces vivantes. Avec l'invention de l'énergie biomasse[1] par combustion de bois, les hommes prennent un avantage décisif pour leur alimentation, leur abri et leur système de défense.

La seconde transition énergétique fut la domestication des animaux, combinée à la sédentarisation des hommes et à l'irrigation, qui accroît les rendements agricoles et permet de nourrir les bêtes. Liée à la révolution néolithique au Moyen-Orient, cette transition permet d'augmenter fortement la puissance du travail, notamment pour la culture et les transports des récoltes. […] La troisième transition énergétique fait passer l'humanité de la biomasse et de la traction animale aux énergies fossiles et à la mécanisation. Durant cette transition, la première révolution industrielle se caractérise par une forte progression du charbon et une baisse de la biomasse dont le poids reste cependant très important au début du XXe siècle. La deuxième révolution industrielle fonctionne en trois temps : expansion du pétrole et du gaz puis progression de l'hydroélectricité, et, enfin, progression de l'énergie nucléaire. Notons que si la première révolution industrielle se traduit par une forte consommation de l'énergie fossile, le charbon, et une forte baisse d'une énergie renouvelable, la biomasse, la deuxième révolution est plus diversifiée. Elle continue d'utiliser le charbon et s'appuie massivement sur la progression de deux nouvelles énergies fossiles, le pétrole et le gaz. Mais du fait que l'électricité est un des moteurs de la deuxième révolution industrielle, cette dernière invente deux nouvelles énergies, une énergie renouvelable, l'hydroélectricité et une énergie non renouvelable mais faiblement carbonée, l'énergie nucléaire. Par ailleurs, la part de la biomasse, énergie renouvelable, arrête de diminuer à partir des années 1970.

J. Carassus, *Le Choc : révolution industrielle, biosphère, société*, L'Aube, 2019.

1. Matière organique d'origine végétale ou animale utilisable comme source d'énergie.

Au brouillon, listez les grandes idées du texte après votre première lecture.

2 Une prise de conscience contemporaine des impacts de l'homme sur le climat

Source : Jiho, Cartooningforpeace.org, 2017.

Quel paradoxe le dessin souligne-t-il entre la taille des traces de pas et l'ampleur de l'empreinte carbone ?

ÉTAPE 1 Analyser la consigne et comprendre le sens général du document

Analyser la consigne (1)

Présenter les documents (2)

Prélever les informations dans les documents (méthode p. 18 et p. 240-241) (3 à 5)

APPLICATION

1. La consigne ne présente pas de plan mais insiste sur deux périodes en particulier. Pourquoi le plan de l'étude peut-il être chronologique ?
2. Rédigez une phrase de présentation des deux documents.
3. Que signifie ici l'emploi du terme « transition » ?
4. Combien de transitions énergétiques sont évoquées dans ce texte ? Quelles sont leurs caractéristiques ?
5. Identifiez les différents éléments composant le dessin : personnages, éléments du décor.

Utilisez vos connaissances sur l'axe 1 pour situer les périodes évoquées dans les documents.

Classez ces informations dans un tableau pour plus de clarté.

ÉTAPE 2 Interpréter et porter un regard critique sur le document

Utiliser ses connaissances pour expliquer les éléments identifiés précédemment (6 à 8)

Porter un regard critique sur les documents (9, 10)

APPLICATION

6. Quels sont les impacts de ces choix énergétiques sur l'environnement (climat, ressources, biodiversité) ?
7. Pourquoi la période néolithique et celle de l'industrialisation peuvent-elles être considérées comme des étapes majeures dans l'histoire des hommes et de leur environnement ?
8. Pour nuancer l'idée précédente, montrez cependant que les sources d'énergie utilisées s'additionnent plutôt qu'elles sont remplacées l'une par l'autre.
9. Que signifie la phrase du personnage ? Pourquoi faut-il la mettre en lien avec le changement climatique contemporain et la notion débattue d'« Anthropocène » ?
10. Grâce à vos connaissances, citez des exemples de mesures prises pour limiter ces impacts.

ÉTAPE 3 Rédiger l'étude critique de documents

L'introduction (11, 12)

L'introduction doit présenter l'ensemble des documents, leur contexte et les auteurs. Puis elle pose une problématique et annonce le plan.

Le développement (13)

La conclusion (14)

La conclusion doit répondre à la problématique et présenter rapidement les limites des documents pour répondre au sujet.

APPLICATION

11. Choisissez une problématique parmi les 3 suivantes. Justifiez votre choix.
    - → *Comment les transitions énergétiques se succèdent-elles depuis le néolithique ?*
    - → *En quoi ces documents illustrent-ils les impacts des transitions énergétiques sur l'environnement ?*
    - → *Comment les documents montrent-ils que les transitions énergétiques reflètent l'histoire de l'impact des hommes sur leur environnement ?*
12. Rédigez l'introduction en intégrant la problématique choisie dans la question 11.
13. Rédigez l'étude critique du document en organisation vos idées selon le plan suivant :
    - ***I.*** *L'impact des choix énergétiques préhistoriques sur l'environnement.*
    - ***II.*** *L'impact des choix énergétiques des révolutions industrielles sur l'environnement.*
    - ***III.*** *L'Anthropocène : une notion débattue.*
14. Dans la conclusion, montrez que les documents rendent compte des impacts croissants des hommes sur leur environnement mais que la prise de conscience contemporaine permet de mettre en place une nouvelle transition énergétique.

Citez des exemples précis de mesures en faveur des énergies renouvelables mises en place en France et aux États-Unis.

L'étude critique de document(s)

SUJET Les pays en développement face au changement climatique

Consigne **En analysant les documents, vous montrerez la position spécifique des pays en développement face au changement climatique.**

1 La marginalisation des pays en développement lors de la COP25

La COP25, dont le slogan était « Time for action » (« Le temps de l'action ») se voulait la « rampe de lancement » d'une accélération de la lutte contre le dérèglement climatique, alors que les inondations, les ouragans et les incendies se multiplient partout dans le monde. Les signataires de l'accord de Paris sur le climat sont censés revoir à la hausse, au cours de l'année prochaine, leurs objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pourtant, malgré l'urgence, les États n'ont pas été au rendez-vous d'une conférence qui a cruellement manqué de leadership. Quatre-vingts pays se sont engagés à rehausser leurs engagements d'ici à l'an prochain, mais ils ne représentent que 10,5 % des émissions mondiales de CO_2 ; il s'agit essentiellement de nations émergentes et d'îles (Marshall, Costa Rica, Chili ou Maroc), rejointes par l'Afrique du Sud. Les grands émetteurs, à savoir la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Australie, le Japon ou les États-Unis n'ont donné aucun signe indiquant qu'ils seraient prêts à accroître leurs efforts. […]

Parmi les gros émetteurs, seule l'Union européenne (UE) a montré sa bonne volonté. Le Conseil européen a adopté une trajectoire à long terme ambitieuse : atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. La Commission européenne, qui a présenté mercredi un « green deal » afin de permettre une transition écologique radicale du Vieux Continent, a également assuré qu'elle proposerait, en juin 2020, un plan pour accroître les objectifs de réduction des émissions à l'horizon 2030. « Ce sont des bons signes, mais l'UE a manqué de solidarité avec les pays du Sud », regrette Lucile Dufour, responsable des négociations internationales au Réseau Action Climat. Les petits États insulaires se sont particulièrement sentis abandonnés sur le dossier des « pertes et préjudices », c'est-à-dire les dégâts irréversibles – pertes humaines ou économiques – causés par les dérèglements du climat, comme la montée des océans. Alors que ces effets sont en hausse, les pays les plus affectés souhaitaient que l'organe de l'ONU qui régit la question ait accès à un soutien financier spécifique. Une demande refusée par les pays développés, en particulier les États-Unis mais aussi l'UE, qui ont poussé pour que ces dommages soient financés par des fonds déjà existants sur l'adaptation au changement climatique. « Nier que des millions de personnes souffrent du changement climatique dans le monde pourrait être considéré comme un crime contre l'humanité », ont prévenu les îles Tuvalu.

Audrey Garric, « La COP25 s'achève sur des avancées quasi insignifiantes dans la lutte contre le changement climatique », *Le Monde*, 15 septembre 2019.

2 L'évolution de la pauvreté due au changement climatique selon la Banque mondiale

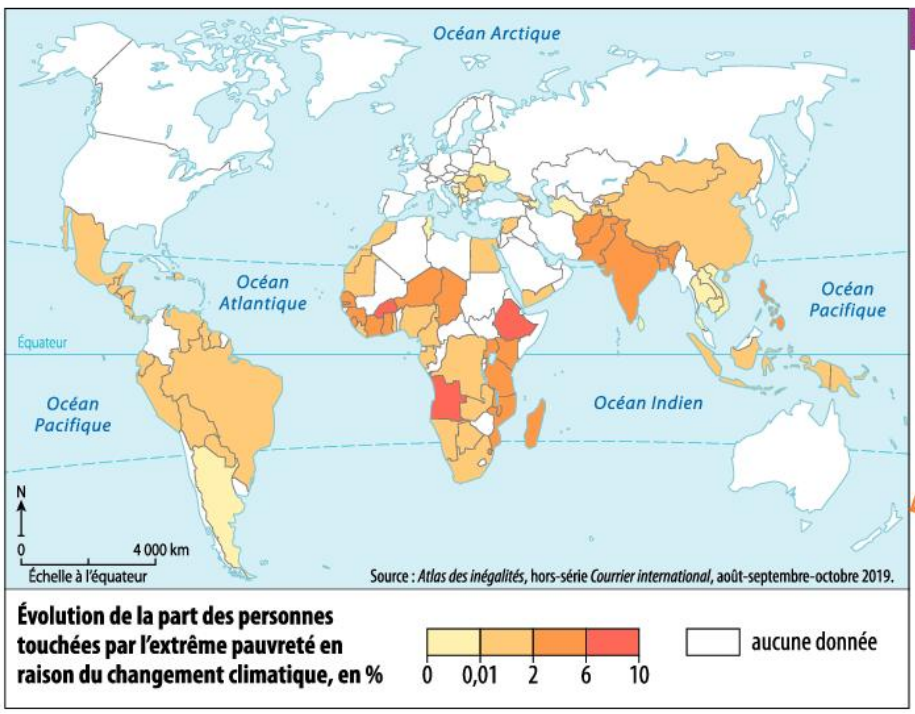

Utilisez ce document pour expliquer les effets possibles du changement climatique dans les pays en développement.

THÈME 5

BAC BLANC

L'étude critique de document(s)

■ Objet de travail conclusif : Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes

SUJET Les contrastes de la question environnementale aux États-Unis

Consigne **En analysant les documents, vous montrerez les paradoxes de la politique environnementale aux États-Unis.**

Utilisez l'étude p. 374-375 pour expliquer le rôle du pétrole dans l'économie et l'environnement des États-Unis.

1 Les paradoxes de la politique énergétique vus par le dessinateur Chapatte Source : Chapatte, *The New York Times*, 2017.

Traduction : « Stop au changement climatique ! »

2 Les oppositions de l'État fédéral aux politiques environnementales fédérées

Donald Trump a profité de sa visite en Californie pour annoncer qu'il révoquait la dérogation de cet État rebelle sur les normes de pollution automobile. L'administration américaine estime que seules les agences fédérales ont autorité pour décider de la réglementation des véhicules. « L'administration Trump révoque l'exemption fédérale de la Californie sur les émissions de CO_2 afin de produire des voitures bien moins chères pour les consommateurs, tout en améliorant sensiblement la sûreté des véhicules ».

Une nouvelle escalade dans la guerre que se livrent le président climatosceptique Donald Trump et la Californie qui se veut à la pointe de la lutte pour le climat. Le Clean Air Act remonte aux années 1970. Cette dérogation avait été signée par deux républicains : le président Richard Nixon et Ronald Reagan alors gouverneurs de la Californie. À l'époque, il s'agissait de libérer Los Angeles de son brouillard étouffant. Alors, quand l'administration Trump décide d'assouplir les obligations imposées par l'administration Obama à l'industrie automobile pour limiter les gaz à effet de serre, la Californie refuse tout net en vertu du Clean Air Act, avec dans son sillage treize autres États. C'est le début d'un énième bras de fer, qui pose cette fois la question des limites du fédéralisme américain et qui devrait donc se régler devant la Cour suprême des États-Unis. « Nous ne pouvons pas nous permettre de revenir en arrière dans notre combat contre le réchauffement climatique », prévient le procureur général de Californie.

Éric de Salve, RFI, 19 septembre 2019.

THÈME 5

BAC BLANC

La dissertation

■ AXE 2 : Le changement climatique : approches historique et géopolitique
■ Objet de travail conclusif : Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes

SUJET Les acteurs de la question environnementale dans le monde : entre tensions et coopérations

Pour cerner le sujet, listez les acteurs publics et les acteurs privés de l'environnement aux États-Unis et ailleurs.

MÉTHODE BAC

Épreuve de Terminale

Le grand oral

Rappels sur les attendus de l'épreuve :

- Une question sur les grands enjeux du programme de spécialité (ou des deux spécialités), avec interrogation par le jury sur la présentation du candidat et sur ses connaissances sur le sujet.
- Une ouverture vers le supérieur, montrant les liens avec l'orientation post-bac choisie.

1re partie : exemple de sujet possible :

Une gouvernance est-elle possible face aux défis environnementaux planétaires ?

Rappel : le sujet du grand oral est choisi par l'élève, en concertation avec ses enseignants de spécialité(s).

Les divergences lors de la COP 21 (Paris, 2015)

Dessin de Caro, 2015

ÉTAPE 1 Analyser le sujet proposé

→ Voir méthode thème 2 p. 166-167

1. Définissez les termes du sujet et les limites de celui-ci.

Une gouvernance est-elle possible face aux enjeux environnementaux planétaires ?

Gouvernance : il s'agit de la coordination de l'ensemble des acteurs et des règles qui constituent une autorité pour gérer les affaires publiques. Lorsqu'elle est planétaire, elle se surimpose aux États. Listez les instances de gouvernance environnementale vues en cours.
Possible : qu'implique cet adjectif sur la situation actuelle de la gouvernance mondiale en matière d'environnement ? Justifiez cette affirmation.
Enjeux : comme dans les jeux de hasard, il s'agit de ce qui peut être gagné ou perdu dans une situation donnée. Quels sont les enjeux environnementaux majeurs ?
Environnementaux : utilisez votre manuel pour définir l'environnement.
Planétaire : pourquoi les enjeux environnementaux nécessitent-ils une gouvernance planétaire ?

2. Faites une recherche bibliographique pour trouver des arguments et des exemples qui viendront étayer votre propos.

- Rechercher dans le cours et les documents du manuel (par exemple, sur les conférences internationales liées au climat p. 362-363).
- Rechercher dans les « Pour aller plus loin » (par exemple p. 365, sur l'action de l'ONU dans les îles Pacifique).
- Rechercher sur Internet, notamment à partir des liens proposés dans la rubrique « Sur le web » de la page 369.

Dans votre recherche, soyez vigilant sur les sources utilisées, notamment sur Internet. Privilégiez les sources publiques (GIEC, ministères, ONU…), les grands médias reconnus francophones (*Le Monde*, France Culture…) ou anglophones (*The Guardian*, *The Times*…), etc.

3. Développez votre argumentation et les exemples précis qui permettent de traiter le sujet avant de les regrouper dans trois grandes parties qui constitueront le plan de la présentation orale de la question.

Pour vous aider, voici quelques exemples d'idées à développer :

– Une prise de conscience internationale se met en place lentement.
Exemple : si le premier sommet de la Terre se tient en 1972, il faut attendre 1988 pour la création du GIEC.

– L'accord de Paris sur le climat en 2015 a constitué une avancée mais de gros pollueurs se sont désengagés depuis. Exemple : États-Unis, Australie, Japon…

– Les pays en développement plaident pour une meilleure justice environnementale.
Exemple : groupe des 77…
- (…)

Pensez à vous appuyer sur des éléments vus en cours, sur des informations fournies par votre manuel, mais aussi sur les événements récents pour montrer que votre sujet est toujours d'actualité.

ÉTAPE 2 **Organiser le plan** → Voir méthode thème 3 p. 246-247

Exemple de plan possible :

I. Une prise de conscience déjà ancienne

II. Une gouvernance environnementale portée par des acteurs multiples

III. Des freins encore nombreux

Listez les principales idées que vous pourriez développer dans chacune des parties proposées et donnez à chaque fois au moins un argument accompagné d'un exemple précis qui illustre votre propos.

ÉTAPE 3 **S'entraîner à l'oral**

4. Soignez votre prise de parole, adoptez une bonne attitude…

Méthode : réussir son oral

– La voix : à adapter en fonction de la salle, sans forcer, en variant le ton et en faisant des phrases courtes.

– Le regard : regarder le public, se détacher des notes.

– La respiration : faire de courtes pauses, gérer le stress.

– La posture : rester debout, face au jury, bien campé sur ses jambes, épaules droites.

– La gestuelle : attention aux gestes parasites, être souriant.

– Et plus généralement : être clair, logique, précis, concis, avec de nombreux exemples appuyant les arguments apportés, en respectant le temps accordé par le jury pour l'épreuve.

2e partie : se préparer aux questions du jury

Exemples de questions précises que le jury peut poser sur ce sujet :

→ *Face au retrait américain, quels pays ou régions du monde pourraient prendre le leadership dans la mise en place d'une gouvernance planétaire environnementale ?*

→ *Quels ont été les résultats de la dernière COP (Conférence sur le climat) ?*

→ *Présentez rapidement le GIEC.*

À vous de réfléchir à d'autres questions possibles !

3e partie : s'orienter après le bac

Un exemple de métier lié à l'environnement : chargé de mission Environnement

• **Que fait-il ?** Il assure des activités de mise en place de projet, de management ou encore de communication. Qu'il exerce dans une collectivité locale, par exemple pour la mise en place du Plan Climat à l'échelle du territoire : traitement des espaces verts, gestion des transports ou des déchets, adaptation des logements, etc.

• **Quelles études ?** On peut par exemple suivre une Licence de géographie ou de sciences environnementales, puis un Master en urbanisme-aménagement, par exemple au Mans-Université.

• **Autres métiers possibles :** écologue, urbaniste.

Des exemples de sujets possibles en lien avec le thème 5 :

→ *La forêt est-elle menacée partout dans le monde ?*

→ *Comment concilier développement socio-économique et protection de l'environnement ? (sujet transdisciplinaire SES-HGGSP)*

→ *Comment les hommes ont-ils transformé les milieux naturels depuis la préhistoire ? (sujet transdisciplinaire SES-SVT)*

→ *À qui sert le climatoscepticisme ?*

→ *La Californie est-elle vraiment un modèle écologique à suivre ?*

→ *La médiatisation de Greta Thunberg sert-elle la prise de conscience internationale sur le changement climatique ?*

THÈME 6

L'enjeu de la connaissance

1 Le développement des échanges internationaux universitaires

Étudiants étrangers soutenant le programme ESN (Erasmus Student Network) à Pardubice (République tchèque), le 7 mai 2019. Les drapeaux sont ceux des différentes nationalités représentées dans la ville tchèque.

RAPPEL DU PROGRAMME • THÈME 6

Introduction : Transmettre et partager la connaissance .. 398
- La notion de « société de la connaissance » (Peter Drucker, 1969), portée et débats
- La notion de communauté savante, communauté scientifique en histoire des sciences
- Les acteurs et les modalités de la circulation de la connaissance

Axe 1 : Produire et diffuser des connaissances 406
- Donner accès à la connaissance : grandes étapes de l'alphabétisation des femmes du XVIe siècle à nos jours dans le monde 408
- Produire de la connaissance scientifique : recherche et échanges des hommes et des femmes de science sur la question de la radioactivité de 1896 aux années 1950 416

Axe 2 : La connaissance, enjeu politique et géopolitique 426
- Le renseignement au service des États : les services secrets soviétiques et américains durant la guerre froide 428
- Circulation et formation des étudiants, transferts de technologie et puissance économique : l'exemple de l'Inde 434

Objet de travail conclusif : Le cyberespace : conflictualité et coopération entre les acteurs 444
- Le cyberespace, entre réseaux et territoires (infrastructures, acteurs, liberté ou contrôle des données…) 448
- Cyberdéfense, entre coopération européenne et souveraineté nationale : le cas français 452

RESSOURCES EN

Sur le site collection lycee.hachette-education.com/hg-scpo/tle

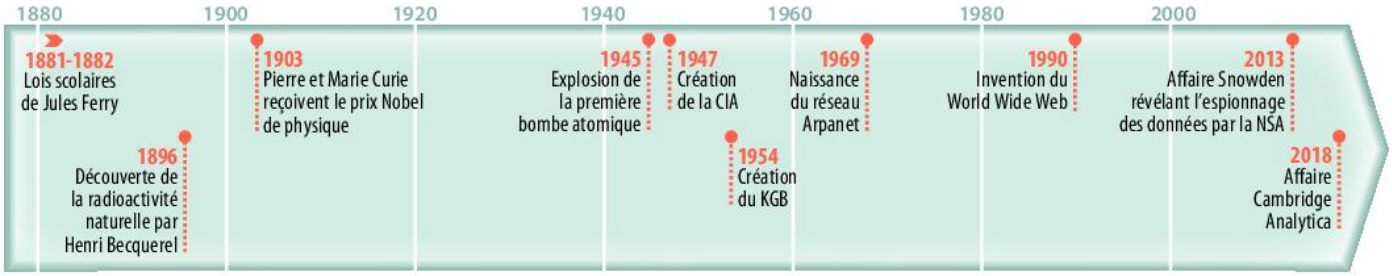

2 *Le Monge*, un des plus grands navires de surveillance au monde

Le Monge est un navire de la marine française inauguré en 1992, dont l'objectif est la surveillance des essais de tirs de missiles. Il participe aussi à l'observation de l'espace avec le CNES et l'Agence spatiale européenne.

Vidéo : « Le programme Erasmus »

Qu'est-ce que le programme Erasmus ? (Destinationerasmus.com, 22 mars 2018, durée : 4' 21)

Vidéo

QUESTIONS

1. Quels sont les arguments en faveur de la mobilité internationale des étudiants ? (doc. 1 et vidéo)
2. Pourquoi la surveillance est-elle un enjeu important pour les grandes puissances ? (doc. 2)
3. Montrez que la connaissance, sous ses différentes facettes, fait partie des piliers de la puissance des États. (doc. 1 et 2)

Transmettre et partager la connaissance

REPÈRES

La « société de la connaissance »

A La « société de la connaissance »

L'expression « société de la connaissance » (*knowledge society*) est introduite par Peter Drucker en 1969. Elle fait du savoir et de sa transmission un facteur de puissance économique. La connaissance est considérée comme une marchandise, dont la circulation est source de prospérité dans la société moderne. Dans un environnement à forte intensité de connaissances comme celui marqué par l'essor des technologies de l'information et de la communication (TIC), le savoir engendre le savoir, permet de développer des compétences et des innovations, qui sont aux sources du progrès technique et de la croissance économique.

Ces bienfaits tiennent à des outils techniques (comme Internet), aux travailleurs de la connaissance qui diffusent leurs savoirs et leur créativité (chercheurs, écrivains, architectes, médecins, avocats, publicitaires, journalistes, bibliothécaires, managers, enseignants, etc.) et s'appuient sur un égal accès de tous à la création de connaissances.

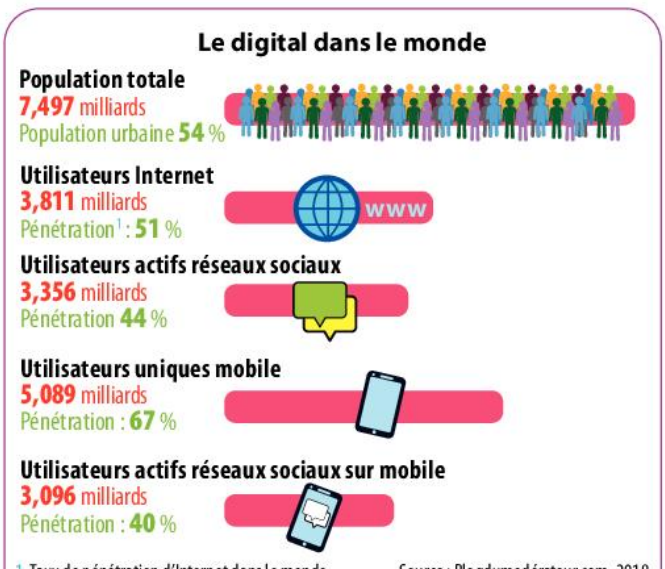

1 Utilisateurs d'internet, de téléphones portables et de réseaux sociaux en 2017 dans le monde

B Le « capital humain », une notion centrale en économie

Sous l'effet de la diffusion du savoir par les réseaux numériques, les entreprises enjoignent les travailleurs à engager toute leur personnalité dans leur activité et à faire preuve d'esprit d'initiative et d'innovation. Elles réclament davantage de « capital humain », notion qui désigne l'ensemble des savoirs (connaissances), savoir-faire (compétences) et savoir-être (qualités et réseaux personnels) mobilisables dans la production.

Comme l'évoque le philosophe Roger Sue, « à l'instar de l'artiste, le vrai travail se fait de plus en plus hors du travail lui-même », pendant ce temps où l'individu peut cultiver son talent, ses connaissances, son employabilité. Ce déplacement du cœur de la richesse du côté de la production du capital humain met particulièrement en lumière des expériences à l'international ou l'investissement dans des associations. Ces expériences façonnent les identités au gré des engagements de l'individu, qui étendent ses savoirs, relations, réseaux, horizons et les possibilités qui s'offrent à lui.

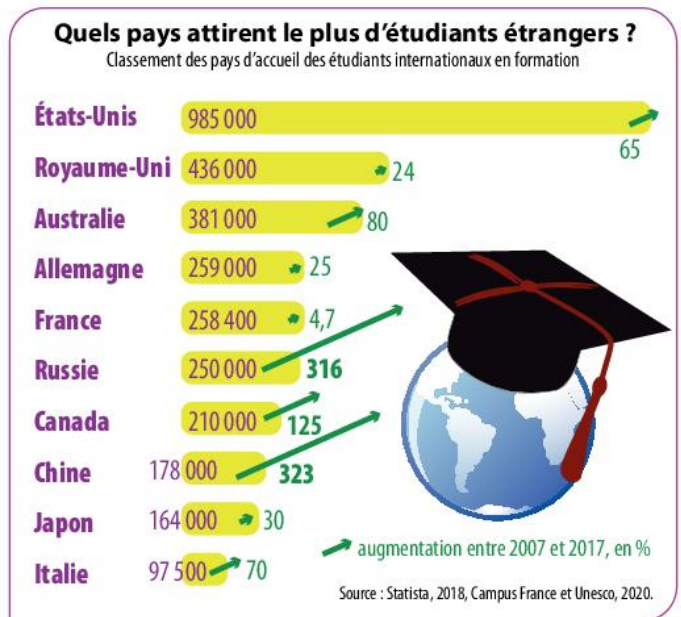

2 La mobilité internationale des étudiants

C Des sociétés savantes à la coopération internationale

Depuis l'Antiquité, des institutions soutenues par les pouvoirs en place ont stimulé le développement des sciences, avec la constitution de bibliothèques ou d'écoles. Au Moyen Âge, la constitution des universités a encouragé la collaboration à l'échelle de l'Europe dans les domaines du droit, de la médecine ou de la théologie. À l'époque moderne, des sociétés savantes comme la Royal Society en Angleterre ou l'Académie des sciences en France ont permis l'émergence de pôles scientifiques majeurs. Toujours très actives aux XIX[e] et XX[e] siècles, les sociétés savantes participent aujourd'hui d'une diffusion de la connaissance en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur, comme les universités ou les grandes écoles. Le développement des cours en ligne comme le développement des échanges internationaux permettent aussi le rayonnement de ces institutions à l'échelle du monde.

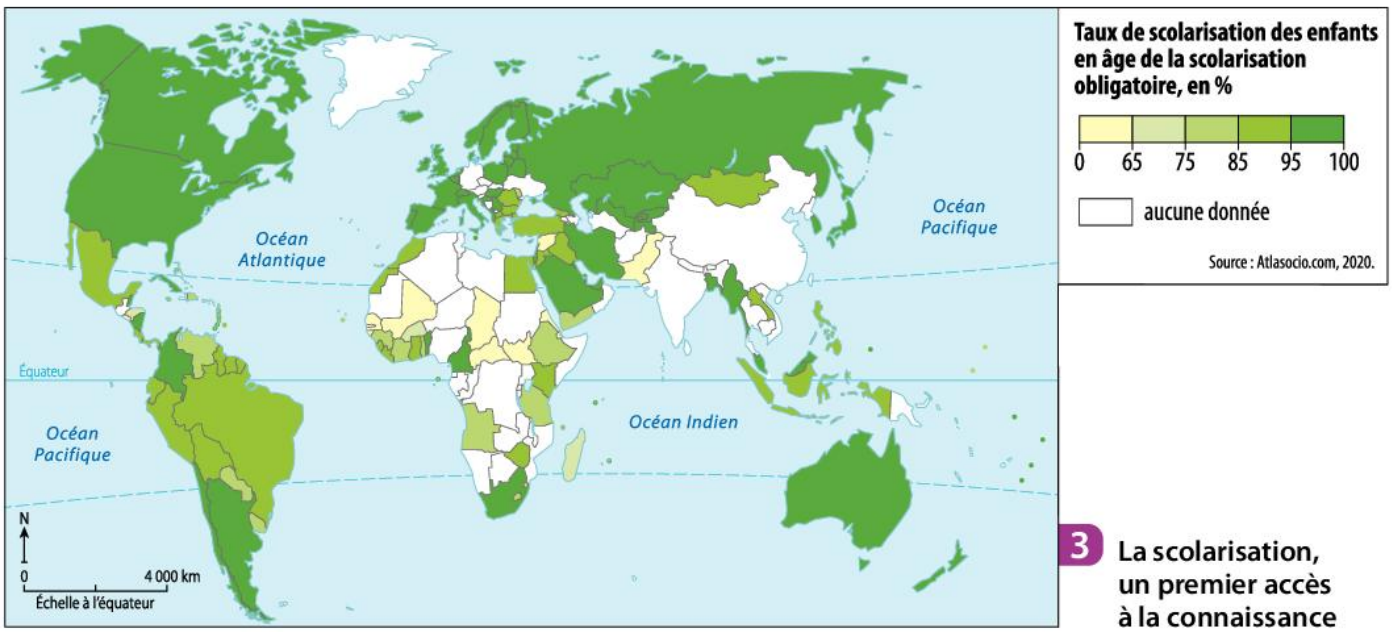

3 La scolarisation, un premier accès à la connaissance

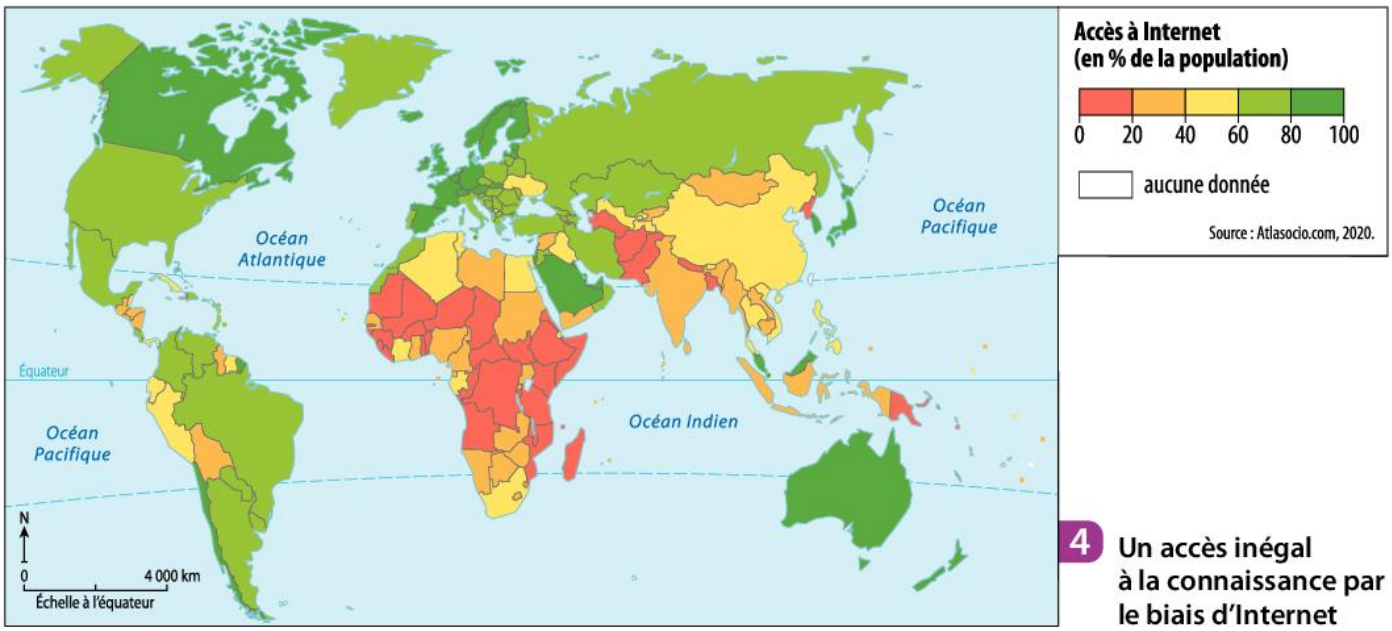

4 Un accès inégal à la connaissance par le biais d'Internet

QUESTIONS

1. Quel lien peut-on établir entre l'essor des nouvelles technologies et l'investissement en capital humain qu'exigent aujourd'hui les entreprises de la part de leurs salariés ? (doc. 1)
2. Montrez que l'accès à l'école et les mobilités étudiantes reflètent les grandes inégalités socio-économiques mondiales. (doc. 2 et 3)
3. Comment cette carte montre-t-elle le développement d'une mondialisation de la connaissance et ses limites ? (doc. 4)

ÉTUDE

Une coopération politique et scientifique en Antarctique

La communauté scientifique trouve un espace de collaboration hors du commun en Antarctique. Les stations scientifiques y sont très nombreuses et l'entraide y est essentielle en raison de la sévérité du climat. Surtout, c'est un cadre international inédit qui permet cette coopération.

Comment l'Antarctique s'impose-t-elle comme un espace commun de recherche internationale ?

1 Le traité sur l'Antarctique, un nouveau cadre de recherche internationale

En 1959, la signature du traité sur l'Antarctique réglemente l'accès au continent antarctique afin qu'il ne soit utilisé qu'à des fins pacifiques.

En premier lieu, seules les activités pacifiques sont autorisées en Antarctique. En conséquence, le traité interdit toutes mesures de caractère militaire (article I). De même, toute explosion nucléaire est interdite, ainsi que l'élimination dans cette région de déchets radioactifs (article V). Il fait ensuite de l'Antarctique un continent dédié à la science, où chaque pays signataire peut librement établir des stations de recherche où bon lui semble sur le continent. Il encourage la coopération scientifique à travers des échanges de chercheurs et la mise à disposition gratuite des résultats scientifiques (articles II et III).

Par ailleurs, le traité gèle les prétentions territoriales. En d'autres termes, il ne demande pas aux sept pays qui « possèdent » une partie du continent de renoncer à leurs revendications, mais il leur impose de ne pas en faire état. De même, il empêche toute nouvelle revendication (article IV).

Enfin, le traité sur l'Antarctique s'applique à l'ensemble de la région située au sud du 60e parallèle sud. Il n'a pas de fin programmée.

Yves Frenet, « Le Traité sur l'Antarctique : une gouvernance unique au service de l'environnement et de la science », *Encyclopédie de l'Environnement*, encyclopedie-environnement.org (2019).

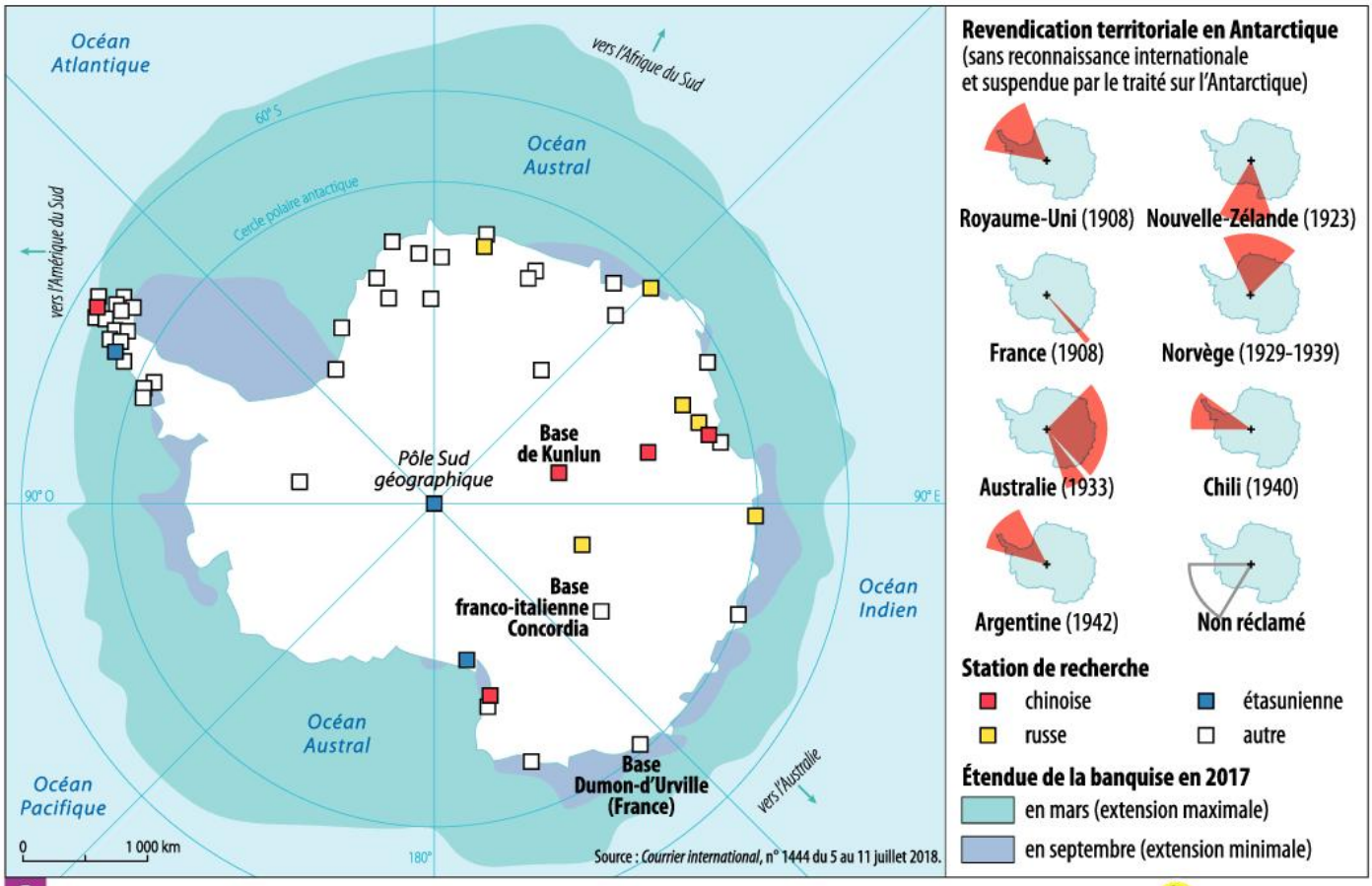

2 La séparation des possessions territoriales en Antarctique

Carte interactive

3 Une communauté scientifique internationale

Panneaux posés par des scientifiques de passage sur la station de recherche franco-italienne permanente de Concordia, en Antarctique.

4 Des tensions autour du traité sur l'Antarctique

Le traité sur l'Antarctique n'a pas de date d'expiration, mais les dispositions qui interdisent l'exploitation minière pourraient évoluer après 2048 – l'année où le protocole relatif à l'environnement doit faire l'objet d'un examen. La hausse du nombre de pays signataires signifie que bien plus de voix s'exprimeront à cette occasion.

« On ignore à quelle vitesse la situation peut évoluer », précise Máximo Gowland, responsable argentin de la politique étrangère en Antarctique. Il rappelle qu'au Cap, en Afrique du Sud, la sévère pénurie d'eau a donné l'idée à certains de proposer de remorquer un iceberg depuis l'Antarctique pour atténuer la crise. Dans sa forme actuelle, le traité peine déjà à protéger les ressources de l'océan Austral, où la pêche au krill est en plein essor. L'opposition de la Chine et de la Russie a plusieurs fois retardé la création de nouvelles zones de protection de la vie marine. La bioprospection – prélever des échantillons biologiques pour les étudier dans un laboratoire – est aussi une question irrésolue. Comme les espèces de l'Antarctique sont adaptées à un froid extrême, elles sont susceptibles de contenir des composés ayant des applications commerciales ou pharmaceutiques précieuses. Il est toutefois impossible de déterminer à qui revient la propriété intellectuelle de ces échantillons, en raison des revendications territoriales nombreuses et variées dont fait l'objet le continent. Si rien n'indique qu'un pays est sur le point de se retirer du traité, il ne faut pas non plus espérer de réformes. Le texte risque plutôt de devenir inutile s'il ne permet pas de relever les défis de ce continent.

Leslie Hook et Benedict Mander, « Y a-t-il quelqu'un pour sauver l'Antarctique ? », *Courrier international* n° 1444, juillet 2018.

5 Concordia, une base de recherche internationale

Concordia est une base de recherche polaire franco-italienne implantée en Antarctique. Seule station européenne au cœur du continent antarctique, elle a pour vocation majeure d'offrir à la communauté scientifique un accès au haut plateau antarctique. […] Concordia accueille 60 chercheurs et techniciens en été et 14 en hiver. Neuf mois par an, la base est isolée du reste du monde. Les recherches conduites à Concordia viennent renforcer les observations de la planète sur un vaste continent qui ne compte que 3 stations de recherche intérieures. Elle permet la réalisation de programmes de recherche et d'observation uniques dans de nombreux domaines scientifiques et technologiques (glaciologie, physique et chimie de l'atmosphère, astronomie, géophysique...), dont bon nombre en lien avec les changements climatiques. Elle abrite également des études soutenues par l'Agence spatiale européenne (ESA) sur la médecine et le comportement humain en milieu confiné. Au-delà de cette valeur scientifique, Concordia remplit un rôle géopolitique important en confortant la présence française en Antarctique et en en faisant l'un des principaux acteurs de la recherche scientifique sur le 6e continent.

« Base antarctique franco-italienne Concordia », enseignementsup-recherche.gouv.fr, mise à jour 2018.

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ■ Confronter des documents

■ Organiser des connaissances de manière à traiter le sujet

Complétez le tableau suivant pour répondre à la question :
Le traité de l'Antarctique protège-t-il efficacement la communauté scientifique et la production de savoir sur ce continent ?

	Prélèvement des informations dans les documents	Compléments, critiques et nuances apportées par les documents
Le traité organise la coopération scientifique internationale		
Les États restent à la manœuvre pour faire valoir leurs intérêts, notamment économiques		

Pour aller plus loin

site Internet

Les bases scientifiques, un enjeu géopolitique
À l'aide de l'article « En Antarctique, les stations deviennent les porte-drapeaux des grandes nations » paru dans *Le Monde* le 24 février 2020, montrez que les stations scientifiques de l'Antarctique sont un enjeu de puissance.

ÉTUDE

Les acteurs et la circulation de la connaissance : l'exemple de la neutralité du net

La « neutralité du net » est le principe selon lequel toutes les données sur Internet doivent bénéficier d'une égalité de traitement. Il exclut par définition toute discrimination positive ou négative à l'égard d'une source. Ce principe né avec Internet a cependant été remis en question aux États-Unis : depuis le 11 juin 2018, ce principe n'existe plus à l'échelle du pays.

Pourquoi la neutralité du net est-elle un principe au cœur de tensions ?

1 Qu'est-ce que la neutralité du net ?

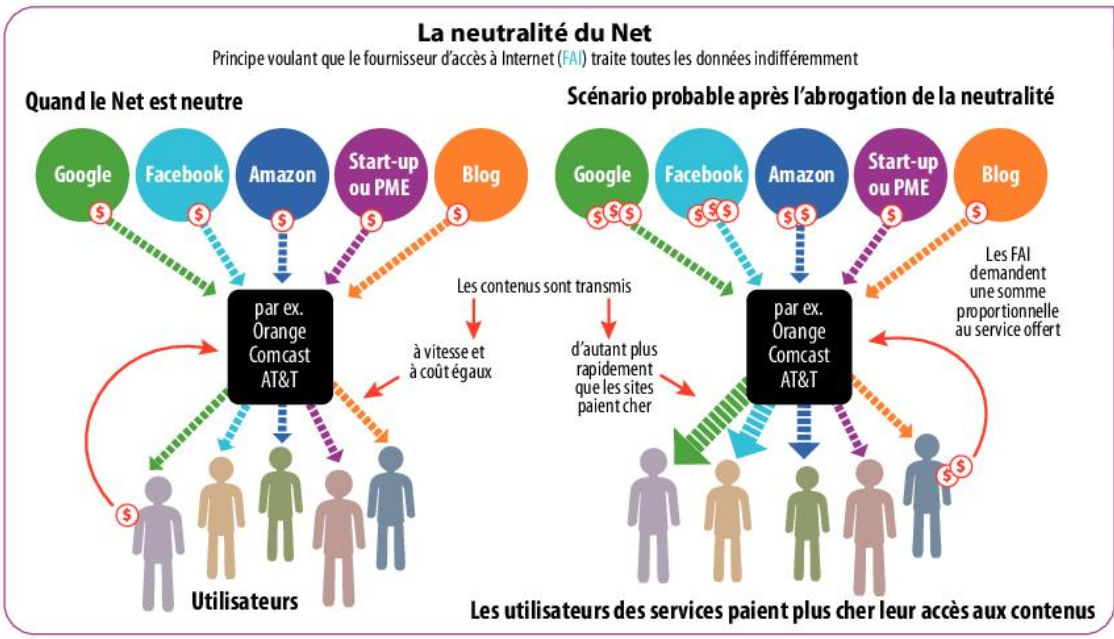

2 La neutralité du net, gage d'égalité entre les acteurs d'Internet

Si deux ordinateurs veulent communiquer entre eux, ils vont concrètement s'envoyer des paquets de données (texte, photo, vidéo, etc.). Ces données devront passer par un fournisseur d'accès à Internet, qui est lui-même connecté à des serveurs. La neutralité du net impose que ces données circulent à la même vitesse, sans discriminer l'expéditeur, le contenu ou le destinataire. […] Par exemple, sans la neutralité du net, un opérateur pourrait vous proposer une offre spéciale vous promettant d'avoir accès à Netflix de manière prioritaire, mais une vitesse réduite sur d'autres services. Les fournisseurs d'accès […] contrôlent l'accès à Internet des internautes et les pressions économiques sont grandes pour différencier les données pour « accélérer » les flux. […]

Les câblo-opérateurs seraient les grands gagnants de la disparition de la neutralité du Net. Ils pourraient rapidement faire monter les enchères entre les services (Netflix, Spotify, YouTube...) pour que ces derniers fassent partie des flux mis en valeur. […] Les postures qu'ils affichent sont d'ailleurs ambivalentes. L'opérateur américain Verizon, qui a combattu dans les tribunaux la neutralité du Net depuis le milieu des années 2000, a affirmé durant l'été être en faveur de ce principe. AT&T a également déclaré son attachement à la neutralité du Net, mais en brouillant sa définition. De même, le P-DG d'Orange Stéphane Richard a affirmé en 2014 que cette question était un « faux » débats, sans pour autant donner précisément sa position sur la question.

La neutralité du net est défendue par une myriade d'acteurs, principalement des défenseurs des libertés sur Internet et des fournisseurs de services. L'*Electronic Frontier Foundation* aux États-Unis, plusieurs navigateurs Internet (Mozilla Firefox, Brave, Duck Duck Go) ou encore Netflix comptent parmi les têtes de pont d'un mouvement très décentralisé. Une journée de mobilisation en faveur de la neutralité du net a ainsi été organisée le 12 juillet 2018 avec des messages ou actions affichés sur près de 70 000 sites Internet. Sans neutralité, ces acteurs craignent que seules les plus grosses entités déjà présentes sur Internet parviennent à subsister. De fait, les petits acteurs ne pourront pas rivaliser avec les sommes en jeu pour être présents dans les « offres » potentielles des fournisseurs d'accès.

Étienne Combier, « La neutralité du net en 4 questions », *Les Échos*, 22 novembre 2018.

3 La fin de la neutralité du net aux États-Unis

C'était l'un des principes fondateurs d'Internet : la Commission fédérale des communications (FCC) a voté mi-décembre l'abrogation de la neutralité du net aux États-Unis. Celle-ci obligeait les fournisseurs d'accès à Internet à traiter de la même manière tous les contenus passant dans leurs « tuyaux » : il leur était en effet interdit de favoriser les flux provenant d'un service (vidéo par exemple) au détriment d'un autre ; ou de demander aux consommateurs de payer davantage pour une meilleure connexion à ce service. Pour les défenseurs de la neutralité du net, la liberté d'expression est en danger et les petits acteurs numériques seront pénalisés. La FCC rétorque que le développement des infrastructures a un coût et défend l'idée de faire payer plus cher les émetteurs de contenus gourmands en bande passante ou les internautes voulant y avoir accès.

Les internautes américains ont pu déjà en constater une des conséquences. Selon une étude des universités de Northeastern et du Massachusetts, les opérateurs ont réduit le débit de plusieurs plateformes : ils ont sanctionné les gros consommateurs de bande passante, soit les plateformes vidéo, au premier rang desquelles YouTube, Netflix, Amazon Prime Vidéo ou encore NBC Sports. Ces services n'ont pas été indisponibles pour les internautes, mais ils ont vu la qualité de la vidéo dégradée par moments.

« États-Unis : feu la neutralité du net ? »,
Alternatives économiques n° 375, janvier 2018.

Consensus autour de la neutralité du net aux États-Unis

Part d'électeurs américains pour/contre la neutralité du net

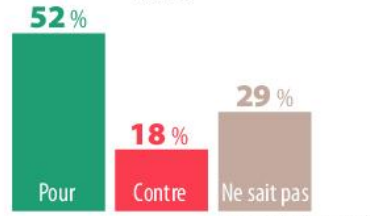

Source : Statista, 2017.

4 Une opinion américaine favorable à la neutralité

Vidéo

Qu'est-ce que la neutralité du net ? (*Le Monde*, 14 décembre 2017, durée : 3'23)

5 La réplique des États contre le gouvernement central américain

La bataille sur la « neutralité du net » continue de sévir aux États-Unis. Le 1er octobre 2019, la cour d'appel fédérale du district de Columbia a tranché. Les États fédérés ont le pouvoir d'adopter leurs propres principes en la matière. La Federal Communications Commission (FCC), le régulateur américain des télécoms, soutenait le contraire au regard de la nouvelle législation applicable à partir du 11 juin 2018 ayant aboli la neutralité du net, soit l'égalité de traitement de tous les flux de données sur Internet. John Bergmayer, directeur juridique de Public Knowledge, a déclaré à Reuters que cette décision « laisse aux États une voie claire pour promulguer des lois nationales sur la neutralité du net afin de protéger les utilisateurs d'Internet ».

Mais ce n'est pas tout. Dans le même temps, les juges américains ont tout de même maintenu l'abrogation de ces règles interdisant aux fournisseurs d'accès internet (FAI) de bloquer ou de ralentir la circulation des contenus pour certaines personnes. La FCC s'est alors félicitée de cette décision sur Twitter. « La décision de la cour est une victoire pour les consommateurs, le déploiement de la fibre et l'Internet libre et ouvert », a déclaré Ajit Pai, directeur de cette institution.

La Californie a été le premier État américain à se rebeller et à voter une loi en octobre 2018 qui rétablissait la neutralité du net abolie quelques mois auparavant. L'administration américaine était immédiatement montée au créneau. Mais la décision rendue par la cour d'appel fédérale ne résout pas ce face-à-face. Dans les mois à suivre, plusieurs tribunaux devraient statuer sur cette question litigieuse. En effet, les défenseurs des libertés numériques sont radicalement opposés à cette situation et continuent de se battre.

Alice Vitard, « La bataille pour la neutralité du net continue de faire rage aux États-Unis », *L'Usine digitale*, 2 octobre 2019.

Vocabulaire

- **Federal Communications Commissions (FCC) :** agence indépendante du gouvernement des États-Unis créée en 1934 chargée de la régulation des contenus (audiovisuel et internet).
- **Fournisseur d'accès à internet (FAI) :** organisme qui assure à l'utilisateur la connexion à internet. Navigateurs web : logiciel qui permet d'accéder au world wide web.

ACTIVITÉ **OBJECTIF**

▪ Confronter des documents

▪ Acquérir des capacités d'analyse et de réflexion

1. Qu'est-ce que la neutralité du net ? (doc. 1 et 2)
2. Pourquoi est-elle en danger ? (doc. 3, 4 et 5)
3. Quels acteurs se mobilisent pour l'attaquer, pour la défendre et pour arbitrer ? Pourquoi ? (doc. 2, 3 et 5)

Aide Complétez le tableau suivant pour répondre à la question.

	Il faut remettre en cause la neutralité du net	Il faut défendre la neutralité du net	Arbitrage
Acteurs			
Motifs			
Moyens mis en œuvre			

LEÇON 1

Vers une société de la connaissance

Quels sont les acteurs de l'élaboration et de la diffusion de la connaissance ?

Louis XIV crée l'Académie des sciences en 1667

Henri Testelin, *Colbert présente à Louis XIV les membres de l'Académie royale des sciences créée en 1666*, huile sur toile, v. 1680, musée du château de Versailles.

A La construction du savoir soutenue par les institutions

- **La science comme activité se développe dès l'Antiquité.** En Mésopotamie, en Égypte, dans la Grèce antique ou dans l'Empire romain, des lieux de savoir (bibliothèques, écoles…) ont émergé pour faciliter le développement de connaissances scientifiques. Mais il faut attendre le Moyen Âge puis surtout l'époque moderne pour que la science s'institutionnalise avec le développement des universités et des académies scientifiques, qui permettent de diffuser le savoir et de le faire perdurer. À partir du XIXe siècle, ce processus s'accélère et permet de créer des disciplines spécialisées et autonomes. La Société chimique de France apparaît en 1857, la Société mathématique de France en 1872 et la Société française de physique en 1873.
- **Grâce à ces institutions, les savants sont soutenus financièrement et peuvent se consacrer à leur science.** Ils ne dépendent plus d'un roi ou de leur richesse personnelle pour mener leurs recherches. Les institutions concourent ainsi à la création de sociétés savantes, composées de savants universalistes, capables de développer des savoirs tant en mathématiques, en économie qu'en philosophie. Au XIXe siècle, le développement des institutions scientifiques amène à une spécialisation disciplinaire. Le savant devient scientifique, chercheur spécialisé. Il forme alors avec ses pairs une communauté scientifique, composée des chercheurs d'une discipline.

B La connaissance rendue accessible au plus grand nombre

- **L'expression de « société de la connaissance » désigne un type de société marquée par le développement de technologies de l'information et de la communication** (TIC) à faible coût, permettant une forte diffusion du savoir. Elle est introduite en 1969 par Peter Drucker dans *The Age of Discontinuity*. Internet en constitue la forme contemporaine la plus importante. Par exemple, le poids de Wikipédia (ses 500 millions de visiteurs mensuels et ses 30 millions d'articles dans 280 langues) peut être comparé à l'impact de la Bible ou de la grande *Encyclopédie des Lumières*.
- **Pourtant, la société de la connaissance n'est pas une société de savants comme elle a pu se constituer depuis le Moyen Âge, mais une société plus savante,** où chacun apporte sa contribution, son expérience ou ses compétences au sein de réseaux interconnectés. Le *crowdsourcing* (qui autorise les anonymes à répondre à des questions), l'essor des réseaux sociaux (Facebook et ses 2,5 milliards d'utilisateurs actifs par mois) ou les logiciels libres (dont les codes sont ouverts aux modifications des utilisateurs) illustrent ce déploiement de la société de la connaissance, dont l'accès égalitaire est garanti par la neutralité du net, conçue en économie comme un véritable bien public.
- **L'accès à la connaissance devient un véritable enjeu économique et géopolitique.** Les MOOC (souvent payants et qui attirent des étudiants du monde entier) se développent dans toutes les universités du monde. Lancé en 2004, le projet Google Books de numérisation des bibliothèques internationales, et en France, la BnF a lancé dès 1997 le projet Gallica de numérisation de ses collections. C'est un enjeu de puissance car ces projets permettent de mettre en valeur les recherches ou la culture de l'un ou l'autre pays.

Peter Drucker (1909-2005)
Économiste et théoricien du management, il est l'auteur de nombreux concepts utilisés dans le monde de l'entreprise et de plus d'une trentaine d'ouvrages.

C L'appropriation de la connaissance

- **Cette démultiplication des sources et des usages de l'information donne une importance primordiale à l'innovation et à la créativité dans la croissance économique et le changement social.** Dans les entreprises, les expériences personnelles sont valorisées et l'efficacité des salariés se mesure toujours plus par le « capital humain » (savoirs, savoir-faire et savoir être mobilisables dans la production). Il en résulte de grandes transformations du travail (flexibilité, polyvalence, travail à domicile, etc.) et de l'emploi (intermittence, externalisation).
- **À l'échelle des États, transmettre et partager au plus grand nombre la connaissance devient un enjeu central** pour rester ou devenir une puissance économique et être compétitif. Depuis les années 1990, certains économistes parlent d'entrée dans « l'économie de la connaissance ». La performance économique des pays dépend de plus en plus du savoir, de l'éducation, de l'information et de la technologie. Par exemple, le classement de Shanghai qui classe les universités du monde entier (en fonction de différents critères dont le nombre de publications) est publié chaque année et souvent perçu comme un reflet de la compétitivité des universités et des États dans la diffusion du savoir.
- **Cependant, le développement de cette société de la connaissance est aussi source d'inégalités à différentes échelles.** Tous les individus n'ont pas la même capacité d'accès à l'école, aux universités (frais d'inscription) ou même à internet. À l'échelle des États, la « fuite des cerveaux » vers les universités prestigieuses à l'échelle mondiale peut priver les États en développement de leurs élites.

Vocabulaire

- **Capital humain :** ensemble des aptitudes, talents, qualifications, expériences accumulées par une personne et qui détermine en partie sa capacité à travailler ou à produire.
- **Économie de la connaissance :** nouveau monde de développement dans lequel la richesse réside désormais dans le savoir et les compétences. Elle correspond à une part croissante de l'immatériel dans l'économie et se caractérise par une accumulation des savoirs et une production de plus en plus collective des connaissances, grâce notamment aux TIC.
- **Fuite des cerveaux :** flux migratoires de scientifiques et de chercheurs vers des pays qui leur offrent de meilleures conditions de vie, d'études ou de rémunérations.
- **MOOC** (*Massive Open Online Courses*) **:** cours d'enseignement diffusé sur internet et pouvant se conclure par la délivrance d'un diplôme ou d'une attestation reconnue.

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

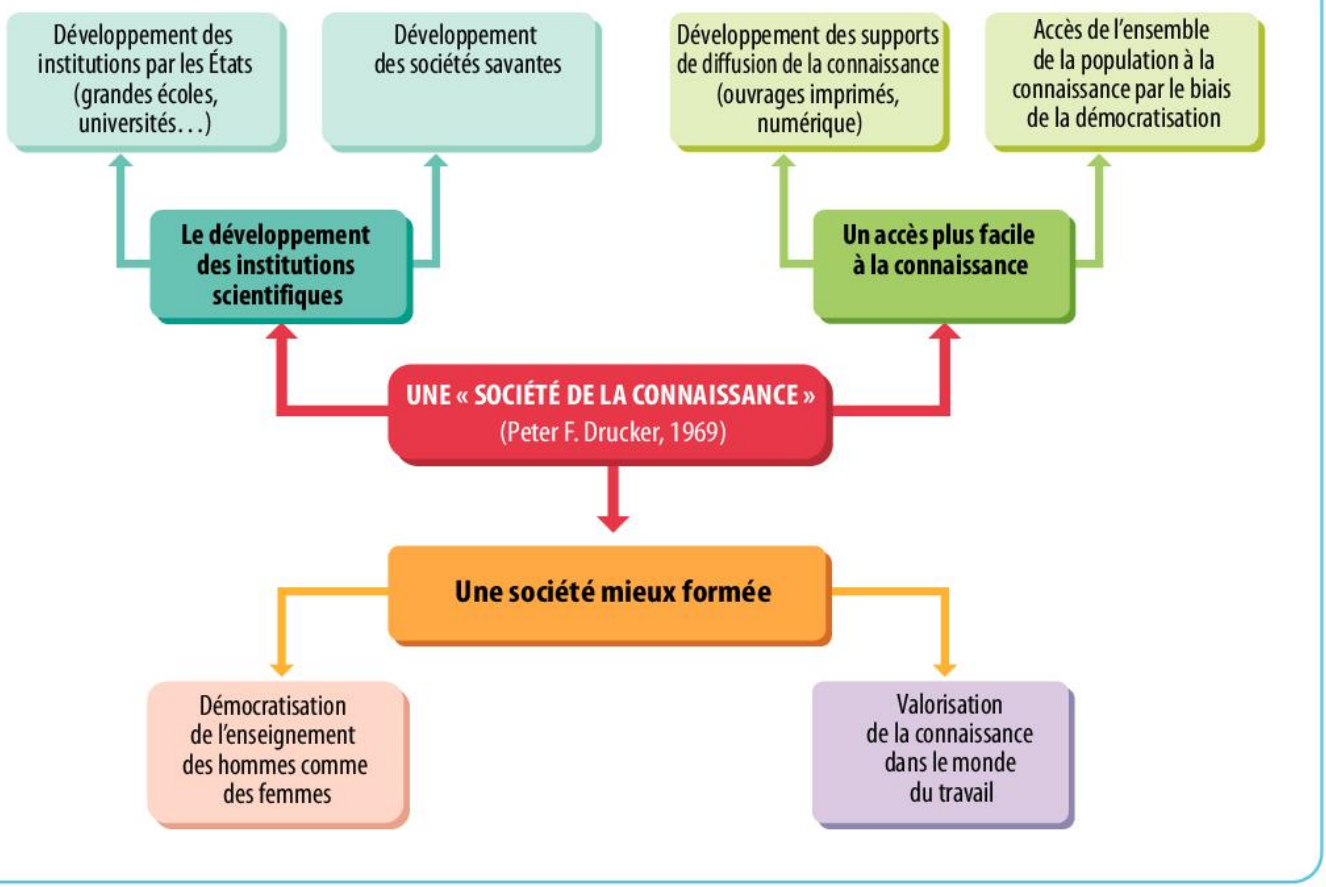

THÈME 6 – AXE 1

Produire et diffuser des connaissances

Comment la production et la diffusion des connaissances deviennent-elles des enjeux majeurs des sociétés contemporaines ?

1 Une classe manuelle de filles en Bretagne (Finistère) au milieu du XIX^e siècle

Richard Hall (1860-1942), *La classe manuelle. École de petites filles* (Finistère), Musée des Beaux-arts de Rennes / RMN Grand Palais.

La culture transmise aux jeunes filles est principalement en rapport avec le rôle que la société leur confie.

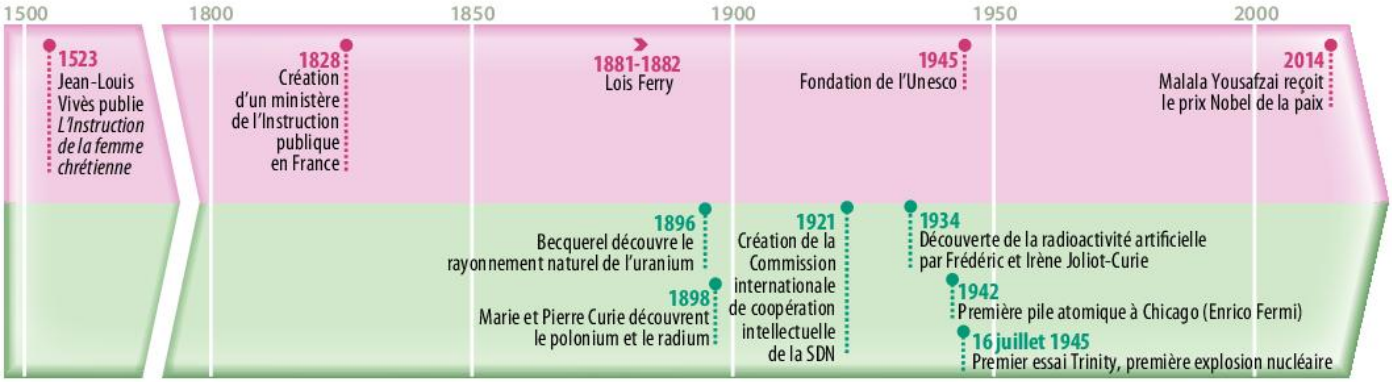

2 **Frédéric Joliot-Curie et toute l'équipe du CEA devant la première pile atomique française**

La culture scientifique, longtemps un monde d'hommes. De gauche à droite : l'administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) Raoul Dautry, le physicien Francis Perrin et le haut-commissaire à l'Énergie atomique Frédéric Joliot-Curie, devant la première pile atomique française Zoé, en décembre 1948.

Vidéo : « La Journée internationale des femmes et des filles de science »

Vidéo de l'ONU présentant le parcours de Katherine Jin, une jeune scientifique. (10 février 2017, durée : 3'54)

Vidéo

QUESTIONS

1. Comment les documents rendent-ils compte de la place de la connaissance à l'école au milieu du XIX^e^ siècle et au milieu du XX^e^ siècle ? (doc. 1 et 2)
2. Comment la confrontation des doc. 1 et 2 illustre-t-elle les inégalités d'accès au savoir dans la société ?
3. Comment la conception et la diffusion de la connaissance peuvent-elles impacter différemment les sociétés contemporaines ? (doc. 1, 2 et vidéo)

JALON

REPÈRES 1

Donner accès à la connaissance : grandes étapes de l'alphabétisation des femmes du XVIe siècle à nos jours dans le monde

La progression de l'alphabétisation des femmes depuis l'époque moderne

LE POINT SUR...

… la scolarisation des jeunes filles à l'époque moderne

À l'époque moderne, les filles dans leur grande majorité ne bénéficient pas de l'enseignement des collèges ou de l'université. L'alphabétisation touche surtout les femmes de la noblesse et de la bourgeoisie, qui apprennent à lire et à écrire par le biais de précepteurs (personnes chargées de l'éducation d'un enfant à domicile). Pourtant, tout au long de la période jusqu'aux lois scolaires de la fin du XIXe siècle, l'éducation des femmes devient un enjeu de société et, notamment dans la moitié nord de la France, de plus en plus de femmes apprennent les rudiments de la lecture. La législation au XIXe siècle intègre progressivement les filles dans l'enseignement primaire : si la loi Guizot de 1833 ne les prend pas en compte, la loi Falloux de 1850 oblige toute commune de plus de 800 habitants d'abriter une école de filles. La loi Duruy de 1867 soutient le développement de l'enseignement féminin, avant que les lois scolaires de 1881-1882 ne le rendent obligatoire. Ces lois permettent de faire quasiment disparaître l'illettrisme chez les Français et en particulier chez les jeunes femmes.

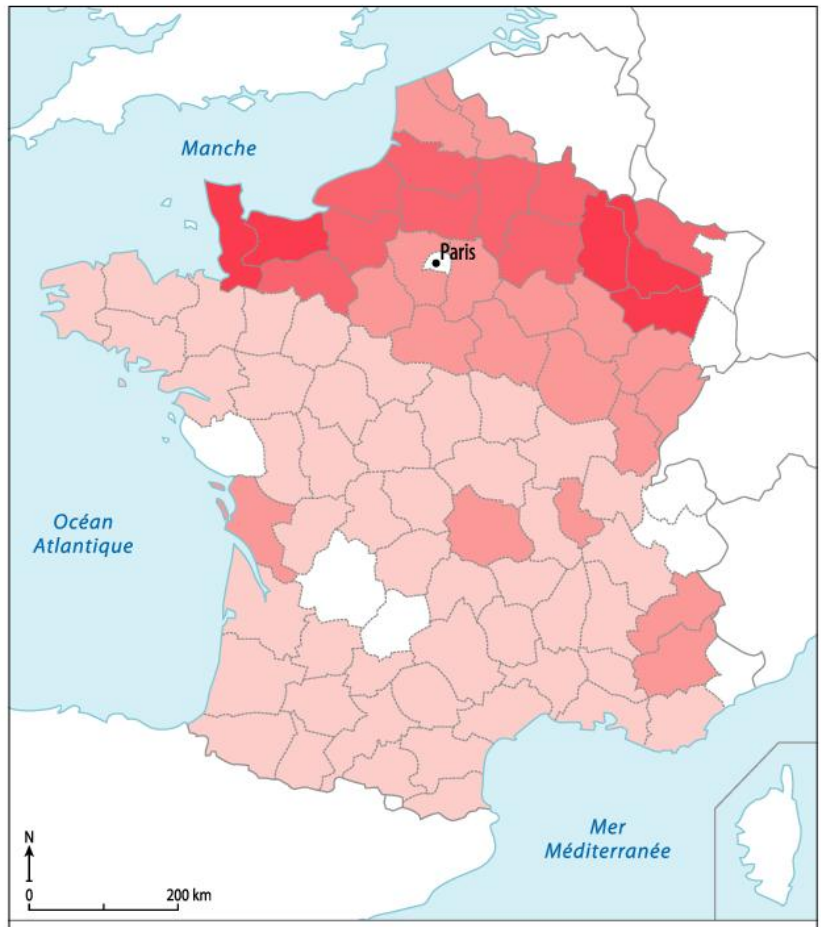

1 **Le développement de l'écriture chez les femmes : l'exemple des signatures**

Entre 1877 et 1880, Louis Maggiolo (1811-1895), recteur honoraire de l'académie de Nancy, étudie les progrès de l'alphabétisation en France depuis le XVIIe siècle grâce à l'analyse des signatures des contrats de mariage. Cette enquête, qui a pourtant de nombreuses limites, permet toutefois d'avoir une représentation approximative de l'état de l'alphabétisation de la France à la fin du XVIIIe siècle.

Vocabulaire

- Analphabétisme : incapacité à lire, écrire et comprendre un texte. L'analphabétisme est souvent dû à un manque d'éducation et de scolarisation.
- Illettrisme : difficulté à lire un texte et à le comprendre, en dépit parfois, d'une éducation et d'une scolarisation.

Source : Our World in Data d'après IOECD et Unesco, 2018.

2 La progression de l'alphabétisation dans le monde depuis le milieu du XIXe siècle

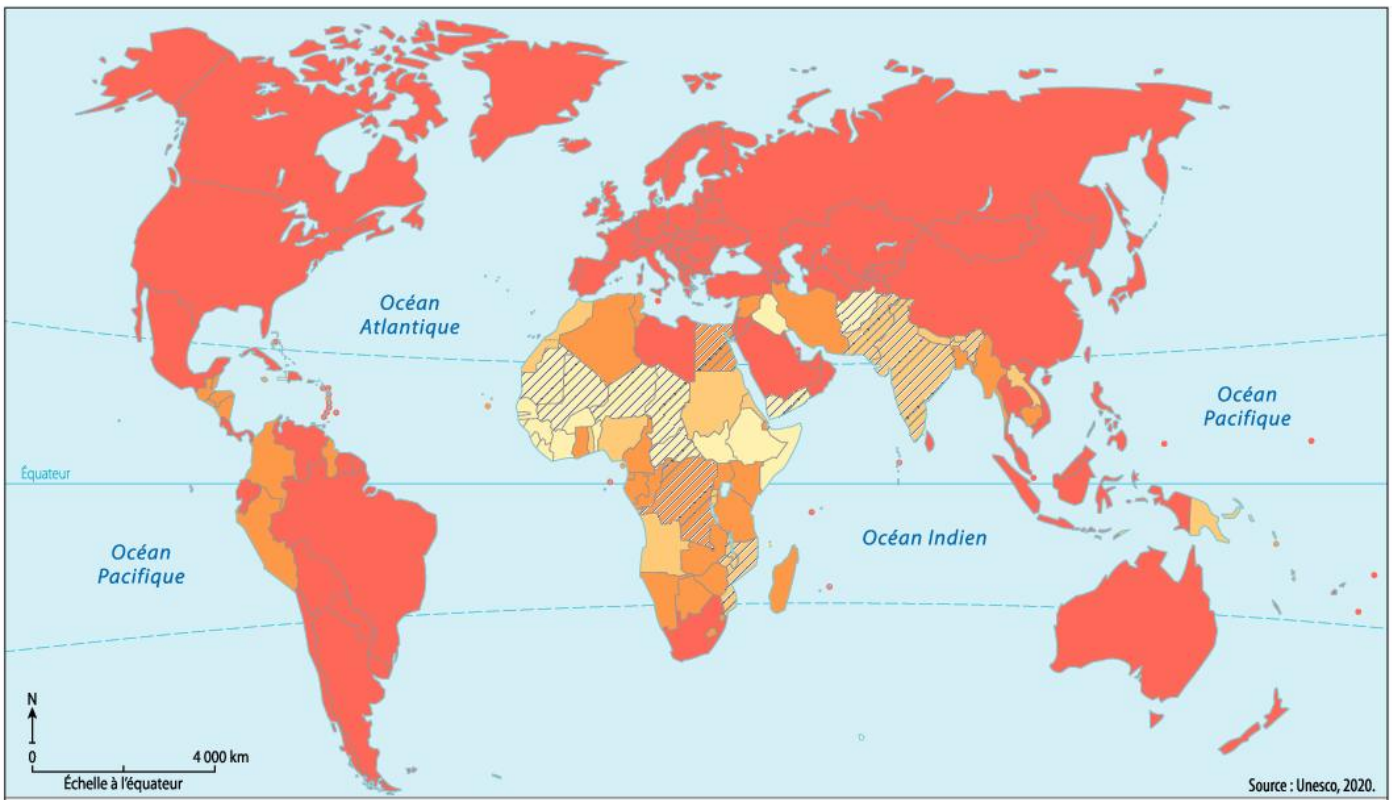

3 L'alphabétisation dans le monde en 2020

Carte interactive

Les inégalités de l'alphabétisation dans le monde
(*Le Monde*, 8 septembre 2017, durée : 1' 51)

Vidéo

QUESTIONS

1. Que révèle l'enquête Maggiolo sur les inégalités face à l'alphabétisation en France à la fin du XVIIIe siècle ? (doc. 1)
2. Quels sont les rythmes de la progression de l'alphabétisation dans le monde depuis 1870 ? Selon vous, pourquoi ? (doc. 2 et vidéo)
3. Pourquoi existe-t-il encore une alphabétisation inégale dans le monde ? Où se trouvent les régions qui concentrent le plus d'analphabètes dans le monde ? Selon vous, pourquoi ? (doc. 3 et vidéo)

JALON

Donner accès à la connaissance : grandes étapes de l'alphabétisation des femmes du XVIe siècle à nos jours dans le monde

ÉTUDE

ORAL

La lente alphabétisation des femmes à l'époque moderne

À l'époque moderne, l'alphabétisation des filles, comme celle des garçons, et plus généralement leur instruction, est rattachée aux Églises. Pour le cas des filles, il s'agit d'une préoccupation nouvelle, portée par l'humanisme et la volonté de former des femmes chrétiennes. Cependant, leur alphabétisation accuse un certain retard lié à un manque manifeste d'écoles, de personnels, et un enracinement des préjugés hérités du Moyen Âge.

Comment l'alphabétisation des filles devient-elle progressivement un enjeu à l'époque moderne ?

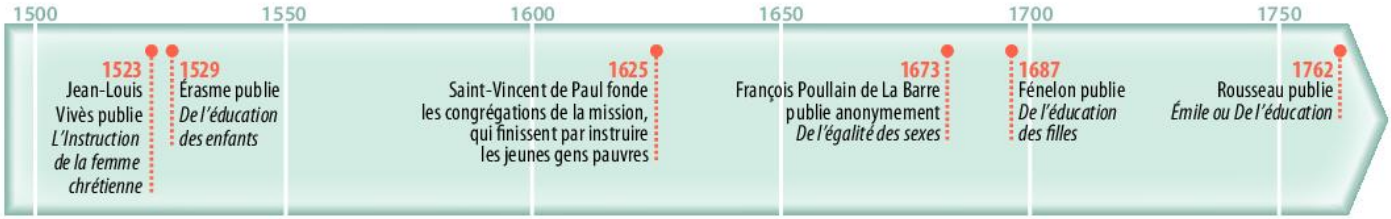

1 L'éducation des jeunes filles selon Jean-Louis Vivès (1523)

Étant en âge qu'il semblera qu'elle soit propre à apprendre les lettres et acquérir la connaissance des choses, il convient que dès lors, la jeune fille commence à apprendre celles qui servent tant à l'ornement de l'esprit qu'au gouvernement de la maison. Je ne détermine aucun temps précis pour ce faire. Les uns ont estimé qu'on doit commencer à sept ans, comme Aristote et Ératosthène ; les autres à quatre ou cinq, comme Chrysippe ou Quintilien ; pour ma part, je remets toute la délibération de cette affaire à la prudence des parents. [...] Mais c'est une très bonne chose qu'être occupée à la lecture des livres. Aussi est-ce ce que je conseille surtout. Mais quand elle sera lasse de lire, je ne peux la voir oiseuse. [...] Si quelqu'un demande quels livres elles doivent lire, je réponds qu'il y en a de biens connus de tous : c'est-à-dire les saints Évangiles du Seigneur, les Actes et épîtres des Apôtres, les histoires et doctrines morales, et principalement de l'Ancien Testament, les livres de saint Cyprien, saint Jérôme, saint Augustin, saint Ambroise, saint Chrysostome, saint Hilaire, saint Grégoire, Boèce, Fulgence, Tertullien, Platon, Cicéron, Sénèque et leurs semblables.

Jean-Louis Vivès, *L'Institution de la femme chrétienne*, 1523.

Vocabulaire

- **Instruction :** ensemble des moyens mis en œuvre pour former et développer un être humain, en vue d'assurer son bonheur futur.
- **Humanisme :** mouvement de pensée qui se fonde sur la redécouverte de l'antiquité gréco-romaine, le retour aux textes originaux et dans la croyance en la perfectibilité de l'être humain.
- **Petite école :** sous l'Ancien Régime, école chargée des bases de l'instruction, lire, écrire et compter.

2 La petite école

Anonyme autrichien, *Maître d'école avec ses élèves*, vers 1750, peinture, Wien Museum Karlsplatz, Vienne.

3 Fénelon défend l'éducation des filles

Rien n'est plus négligé que l'éducation des filles. La coutume et le caprice des mères y décident souvent de tout : on suppose qu'on doit donner à ce sexe peu d'instruction. L'éducation des garçons passe pour une des principales affaires par rapport au bien public ; et quoiqu'on n'y fasse guère moins de fautes que dans celle des filles, du moins on est persuadé qu'il faut beaucoup de lumières pour y réussir. Les plus habiles gens se sont appliqués à donner des règles dans cette matière. Combien voit-on de maîtres et de collèges ! Combien de dépenses pour des impressions de livres, pour des recherches de sciences, pour des méthodes d'apprendre les langues, pour le choix des professeurs ! Tous ces grands préparatifs ont souvent plus d'apparence que de solidité ; mais enfin ils marquent la haute idée qu'on a de l'éducation des garçons. Pour les filles, dit-on, il ne faut pas qu'elles soient savantes, la curiosité les rend vaines et précieuses ; il suffit qu'elles sachent gouverner un jour leurs ménages, et obéir à leurs maris sans raisonner. On ne manque pas de se servir de l'expérience qu'on a de beaucoup de femmes que la science a rendues ridicules : après quoi on se croit en droit d'abandonner aveuglément les filles à la conduite des mères ignorantes et indiscrètes. [...]

Le monde n'est point un fantôme ; c'est l'assemblage de toutes les familles : et qui est-ce qui peut les policer avec un soin plus exact que les femmes, qui, outre leur autorité naturelle et leur assiduité dans leur maison, ont encore l'avantage d'être nées soigneuses, attentives au détail, industrieuses, insinuantes et persuasives ?

Fénelon, *De l'éducation des filles*, chapitre premier, 1687.

5 Instruire les filles selon Condorcet

Il est nécessaire que les femmes partagent l'instruction donnée aux hommes.

Pour qu'elles puissent surveiller celle de leurs enfants. L'instruction publique, pour être digne de ce nom, doit s'étendre à la généralité des citoyens, et il est impossible que les enfants en profitent si, bornés aux leçons qu'ils reçoivent d'un maître commun, ils n'ont pas un instituteur domestique qui puisse veiller sur leurs études dans l'intervalle des leçons, les préparer à les recevoir, leur en faciliter l'intelligence, suppléer enfin à ce qu'un moment d'absence ou de distraction a pu leur faire perdre. Or, de qui les enfants des citoyens pauvres pourraient-ils recevoir ces secours, si ce n'est de leurs mères qui, vouées aux soins de leur famille, ou livrées à des travaux sédentaires, semblent appelées à remplir ce devoir ; tandis que les travaux des hommes, qui presque toujours les occupent au-dehors, ne leur permettraient pas de s'y consacrer ? Il serait donc impossible d'établir dans l'instruction cette égalité nécessaire au maintien des droits des hommes [...] si, en faisant parcourir aux femmes au moins les premiers degrés de l'instruction commune, on ne les mettait en état de surveiller celle de leurs enfants.

Parce que le défaut d'instruction des femmes introduirait dans les familles une inégalité contraire à leur bonheur. D'ailleurs on ne pourrait l'établir pour les hommes seuls sans introduire une inégalité marquée, non seulement entre le mari et la femme mais entre le frère et la sœur et même entre le fils et la mère ; or, rien ne serait plus contraire à la pureté et au bonheur des mœurs domestiques. L'égalité est partout, mais surtout dans les familles, le premier élément de la félicité, de la paix et des vertus.

Nicolas de Condorcet, *Cinq mémoires sur l'instruction publique*, 1791.

Proportion de Lyonnaises pouvant signer un contrat de mariage par activité		
Activités	**Années 1728-1730 (en %)**	**Années 1786-1789 (en %)**
Femmes des classes populaires	82	76
Femmes de cordonniers	69	71
Femmes de boulangers	38	24
Femmes d'ouvriers de soie	57	62

4 L'inégal accès à l'écrit en milieu populaire

Source : Pierre-Yves Beaurepaire, *La France des Lumières 1715-1789*, Paris, 2014.

PARCOURS 1

■ Organiser des connaissances de manière à traiter le sujet

1. Pourquoi considère-t-on l'alphabétisation des filles comme important à l'époque moderne ? (doc. 1, 3 et 5)
2. Quels sont les modes d'alphabétisation des filles à l'époque moderne ? (doc. 1, 2 et 5)
3. Quels sont les freins à l'alphabétisation des filles à l'époque moderne ? (doc. 1 et 4)
4. Quel est le rôle de l'éducation des filles défendu par ses promoteurs ? (doc. 3 et 5)

PARCOURS 2 ORAL

■ Préparer un exposé

À l'aide des documents, préparez une présentation orale d'une quinzaine de minutes répondant au sujet :
« Comment peut-on expliquer la lente alphabétisation des filles entre le XVI^e^ et le XVIII^e^ siècle ? »
Vous pouvez organiser vos idées à partir du tableau suivant :

	Facteurs de la progression de l'alphabétisation des filles	Limites de la progression
Place des femmes dans la société		
Influence des intellectuels sur le développement de l'alphabétisation		
Résultats		

Aide Lors de votre passage à l'oral, sélectionnez certains extraits des documents pour en proposer un commentaire précis.

JALON

Donner accès à la connaissance : grandes étapes de l'alphabétisation des femmes du XVIe siècle à nos jours dans le monde

ÉTUDE

La scolarisation des filles dans l'enseignement primaire public en France au XIXe siècle

Tout au long du XIXe siècle, dans le sillage de la Révolution de 1789, une véritable administration de l'enseignement primaire public émerge. Elle s'affranchit progressivement de la tutelle de l'Église catholique. Les filles font également l'objet de cette politique de scolarisation et rattrapent petit à petit leur retard d'alphabétisation vis-à-vis des garçons.

Comment le développement de l'instruction primaire a-t-il permis l'alphabétisation rapide des filles en France tout au long du XIXe siècle ?

1 La législation sur l'accès à l'éducation des filles

a. La loi Falloux de 1850

Art. 48 – L'enseignement primaire dans les écoles de filles comprend, outre les matières de l'enseignement primaire, les travaux à l'aiguille.

Art. 49 – Les lettres d'obédience tiendront lieu de brevet de capacité aux institutrices appartenant à des congrégations religieuses vouées à l'enseignement et reconnues par l'État.

L'examen des institutrices n'aura point lieu publiquement.

Art. 51 – Toute commune de huit cents âmes population et au-dessus est tenue, si ses ressources lui en fournissent les moyens, d'avoir au moins une école de filles.

Le conseil académique peut en obliger les communes d'une population inférieure à entretenir, si leurs ressources ordinaires le leur permettent, une école, et, en cas de réunion de plusieurs communes pour l'enseignement primaire, il peut, selon les circonstances, décider que l'école de garçons et l'école de filles seront dans deux communes différentes. Il prend l'avis du conseil municipal.

b. Loi Ferry de 1882

Art. 4 – L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus ; elle peut être donnée soit dans les établissements d'instruction primaire ou secondaire, soit dans les écoles publiques ou libres, soit dans les familles, par le père de famille lui-même ou par toute autre personne qu'il aura choisie.

Ferdinand Buisson (1841-1932)

Agrégé de philosophie, il s'intéresse très tôt à la pédagogie. Il est directeur de l'enseignement primaire entre 1879 et 1896. Il publie en 1887 son célèbre *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*. Il est cofondateur de la Ligue des droits de l'Homme en 1898 et reçoit le prix Nobel de la paix en 1927.

2 Une classe de jeune fille à l'école primaire (Est de la France, vers 1900)

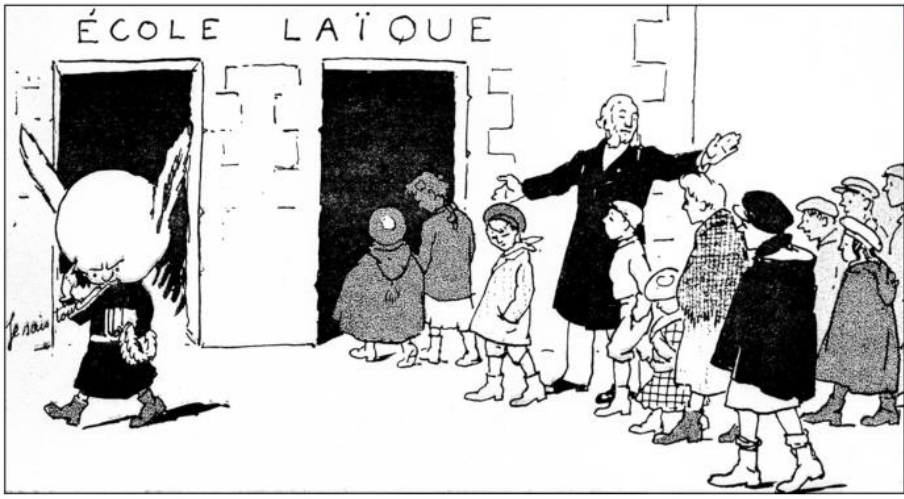

3 Une critique de l'école laïque des filles, 1902

Caricature sur Jules Ferry et l'école laïque, parue dans le magazine satirique *L'assiette au beurre*.

Vocabulaire

- **Congrégation :** groupe de religieux obéissant à une règle particulière. Certaines s'occupent d'éducation des enfants.
- **Enseignement primaire :** premier degré d'enseignement à partir de 6 ans, qui met l'accent sur les apprentissages fondamentaux à savoir la lecture, l'écriture et les bases du calcul.

4 Ferdinand Buisson et la « coéducation des sexes »

À l'origine, c'est la nécessité qui l'impose dans les endroits peu peuplés, là où les enfants sont trop peu nombreux pour qu'il soit possible d'avoir des écoles séparées. Là même où il n'y a pas nécessité absolue, le mélange des sexes permet soit de réaliser d'importantes économies, soit d'obtenir une meilleure distribution des enfants : par exemple, si une localité peut avoir un instituteur et une institutrice, on confiera au premier les enfants les plus avancés, à la seconde la classe enfantine, au lieu de les diviser en garçons et en filles. [...]

Les objections morales seraient en France les plus sérieuses : elles sont presque nulles aux États-Unis. Au contraire, ce sont des raisons morales qu'on invoque pour défendre le régime de l'école mixte. Les Américains pensent qu'en apprenant à se connaître et à se voir de bonne heure, les enfants évitent les inconvénients que présente ailleurs le moment où ils entrent dans la vie : ils estiment que les jeunes gens gagnent ainsi en moralité, en douceur, en générosité, que les jeunes filles prennent plus de sérieux, de sang-froid, de raison, sans rien perdre – au contraire – en retenue et, en modestie. « Dans les campagnes surtout, disent-ils, où les élèves sont frères et sœurs, cousins ou voisins, les influences bienfaisantes de la famille se continuent à l'école ; les élèves plus forts ou plus âgés protègent et conseillent ceux qui sont plus jeunes ou plus faibles. Sous ce régime simple et salutaire, les garçons deviennent moins rudes et moins grossiers, les filles acquièrent plus de courage et de franchise. Les jeunes gens sont à l'école de cinq à six ans jusqu'à seize ans au moins, moment où commencent les devoirs de la vie active. »

Ferdinand Buisson, *Dictionnaire de pédagogie*, 1886.

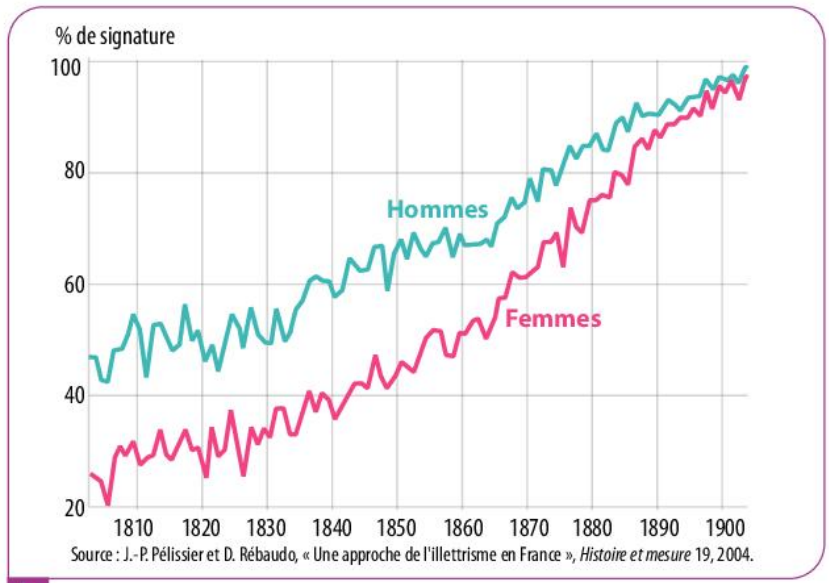

Source : J.-P. Pélissier et D. Rébaudo, « Une approche de l'illettrisme en France », *Histoire et mesure* 19, 2004.

5 L'évolution du taux de signature des contrats de mariage tout au long du XIXe siècle

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Montrez que l'alphabétisation et l'instruction primaire des filles sont une préoccupation des pouvoirs publics au XIXe siècle. (doc. 1 et 4)
2. Quelles sont les conditions matérielles, humaines et scolaires de cette politique volontariste ? (doc. 2)
3. Pourquoi cette situation est-elle critiquée à la fin du XIXe siècle ? (doc. 3)
4. Comment se manifestent les différences entre l'éducation des filles et celle des garçons ? (doc. 4 et 5)

Vers le bac - Dissertation

■ Organiser des connaissances de manière à traiter le sujet

À l'aide des documents et de vos réponses aux questions, rédigez une dissertation organisée autour de la problématique : **Comment le développement d'un secteur public de l'instruction primaire permet-il l'alphabétisation rapide des filles en France tout au long du XIXe siècle ?**

Aide Pour vous guider, organisez votre réponse autour du plan suivant :
1. La mise en place d'une politique volontariste
2. Les critiques face à l'éducation des jeunes filles
3. Les résultats à la fin du XIXe siècle

JALON

Donner accès à la connaissance : grandes étapes de l'alphabétisation des femmes du XVIe siècle à nos jours dans le monde

ÉTUDE ORAL

Malala Yousafzai, un combat pour la scolarisation des filles aujourd'hui

En octobre 2012, la blogueuse pakistanaise Malala Yousafzai, alors âgée de 15 ans, est grièvement blessée par les talibans du nord-Pakistan lors d'une tentative d'assassinat. Elle relate sur son blog, depuis 2009, son expérience de jeune écolière et plus globalement de la difficulté pour les filles de cette région de pouvoir suivre une scolarité normale et paisible. L'attentat commis à son encontre a mis en lumière les épreuves que doivent endurer de nombreuses filles à travers le monde pour sortir de l'analphabétisme.

Comment l'exemple de Malala Yousafzai illustre-t-il le difficile combat pour l'accès à l'école des filles dans certaines régions du monde dans les années 2010 ?

Malala Yousafzai (née en 1997)

Malala Yousafzai naît dans la vallée du Swat, à Mingora, au Pakistan. Dès l'âge de douze ans, elle écrit un blog pour la BBC. Le 9 octobre 2012, elle est blessée par balle à la tête dans un bus par un taliban. Elle est alors transférée au Royaume-Uni. Pour son action en faveur de l'éducation pour les jeunes filles, elle reçoit en 2014 le prix Nobel de la paix. En 2017, elle rentre à l'université d'Oxford.

Superficie : 882 000 km²
Population : 208 000 000 d'habitants (2017)
PIB / hab : 5 500 $ / hab
IDH : 0,560 (152e rang mondial)

1 La situation de l'éducation des filles au Pakistan à la fin des années 2000 selon l'Unesco

Le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Koïchiro Matsuura, a exprimé mercredi son inquiétude face aux menaces qui continuent de peser sur la scolarisation des filles dans la vallée de Swat, au Pakistan. « La situation de l'éducation dans la vallée du Swat est particulièrement inquiétante. Pendant des mois, des attaques ont pris pour cible les institutions éducatives, le personnel enseignant et les élèves. Les écoles pour filles ont été plus particulièrement visées et les deux camps ont établi des postes militaires dans des locaux scolaires. Même si le cessez-le-feu, annoncé en février, semble constituer une bonne nouvelle, la peur règne encore », a souligné M. Matsuura dans un communiqué.

« De nombreux enseignants et des milliers de familles ont déserté la région. Des parents refusent toujours d'envoyer leurs filles à l'école. Seul un accord qui refléterait clairement l'engagement du gouvernement pakistanais en faveur des objectifs de l'Éducation pour tous, y compris celui visant à favoriser l'accès des filles à l'école, pourrait les rassurer. Ce signe fort doit être donné pour que tous et toutes puissent de nouveau bénéficier d'un enseignement qui conditionne leur avenir et celui du pays », a-t-il ajouté. [...] Au cours de l'année 2008, plus de 150 écoles ont été détruites par les talibans et leurs alliés dans la province du nord-ouest du Pakistan. Au moins 99 de ces écoles accueillaient des filles. Dans la vallée de Swat, les talibans ont décrété en décembre 2008 la fermeture de toutes les écoles de filles avant le 15 janvier 2009. Ils ont annoncé que, passée cette date, ils s'en prendraient aux écolières et aux écoles elles-mêmes.

« Pakistan : L'Unesco inquiète au sujet de l'éducation des filles dans la vallée de Swat », news.un.org/fr, 1er avril 2009.

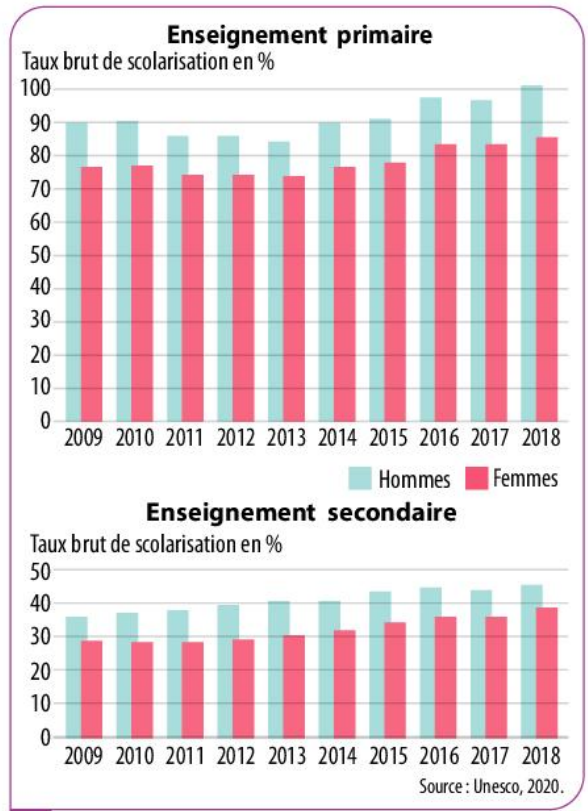

2 L'enseignement par sexe au Pakistan entre 2009 et 2018

Vocabulaire

- **Unesco :** Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, dont le siège est à Paris.
- **Taliban :** mouvement fondamentaliste islamiste présent en Afghanistan et au nord-ouest du Pakistan.

3 L'émergence d'une figure internationale

À seulement 16 ans, après avoir reçu le prix Sakharov jeudi 10 octobre, et alors que son nom figurait sur la liste des candidats au prix Nobel de la paix (prix finalement attribué, vendredi 11 octobre, à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques), Malala Yousafzai est en train de devenir une icône en Occident, dans la lignée d'Aung San Suu Kyi ou de Nelson Mandela. Si la jeune femme se retrouve encensée, elle le doit à son courage et à ses années de combat pour le droit à l'éducation, mais aussi grâce à une campagne médiatique extrêmement bien orchestrée.

Depuis son arrivée dans un hôpital de Birmingham en octobre 2012 après la tentative d'assassinat par les talibans dont elle a été victime, la jeune Pakistanaise a rarement quitté l'œil des médias, qui ont suivi son rétablissement physique, son premier jour dans sa nouvelle école, la signature d'un accord avec un éditeur pour publier son livre… Elle a enchaîné les discours, le plus connu étant son éloquente allocution, très remarquée, aux Nations unies en juin : « Prenons nos cahiers et nos crayons. Ce sont nos armes les plus puissantes », avait alors clamé la jeune femme. [...] La création de l'icône Malala avait cependant débuté bien avant l'activité frénétique de ces derniers jours, et doit beaucoup à son père, Ziauddin Yousafzai. Militant antitalibans, il était propriétaire d'écoles de filles dans la vallée de Swat, au Pakistan. Quand la BBC cherchait en 2009 un jeune écolier pour écrire un journal dans cette région dominée par les islamistes, personne ne s'est proposé et c'est lui qui a poussé sa fille à le faire. Comprenant que celle-ci était une excellente façon de faire passer son message, il l'a conviée à ses côtés lors de conférences de presse et a invité les médias à l'interviewer.

Éric Albert, « Comment Malala Yousafzai est devenue une icône », *Le Monde*, 11 octobre 2013.

4 Martin Schulz remet le prix Sakharov à Malala Yousafzai au Parlement européen de Strasbourg, le 20 novembre 2013

Le prix Sakharov est remis par le Parlement européen depuis 1988 aux personnalités ou aux organisations qui défendent les droits humains et les grandes libertés fondamentales.

5 Discours de Malala Yousafzai prononcé lors de l'Assemblée des Nations unies pour la jeunesse le 12 juillet 2013

Il s'agit du premier discours qu'elle prononce depuis son attaque en octobre 2012.

Monsieur le Secrétaire général, la paix est nécessaire à l'éducation. Dans de nombreuses parties du monde, en particulier au Pakistan et en Afghanistan, le terrorisme, les guerres et les conflits empêchent les enfants d'aller à l'école. Nous sommes vraiment fatigués de ces guerres. Les femmes et les enfants souffrent dans de nombreuses régions du monde à bien des égards. En Inde, des enfants innocents et pauvres sont victimes du travail des enfants. Beaucoup d'écoles ont été détruites au Nigeria. Les gens en Afghanistan ont été empêchés de vivre par l'extrémisme depuis des décennies. Les jeunes filles ont à faire du travail domestique et sont obligées de se marier à un âge précoce. La pauvreté, l'ignorance, l'injustice, le racisme et la privation des droits fondamentaux sont les principaux problèmes rencontrés par les hommes et les femmes.

Chers amis, aujourd'hui je me concentre sur les droits des femmes et l'éducation des filles parce que ce sont elles qui souffrent le plus. Il fut un temps où des femmes militantes ont demandé à des hommes de se lever pour défendre leurs droits. Mais, cette fois, nous allons le faire nous-mêmes. [...]

Chers frères et sœurs, nous voulons des écoles et de l'éducation pour offrir un avenir lumineux à chaque enfant. Nous allons continuer notre voyage vers notre objectif de paix et d'éducation pour tous. Personne ne peut nous arrêter. Nous allons parler de nos droits et nous allons changer les choses par nos paroles. Nous devons croire en la puissance et la force de nos mots. Nos mots peuvent changer le monde.

Parce que nous sommes tous ensemble, unis pour la cause de l'éducation. Et si nous voulons atteindre notre objectif, alors nous nous laisserons renforcer par cette arme qu'est le savoir et nous nous laisserons protéger par l'unité et la solidarité.

Discours prononcé en 2013 à la tribune de l'ONU, à New York.

PARCOURS 1

■ Sélectionner des informations, les hiérarchiser, les expliciter

1. Quelle est la situation scolaire des jeunes filles au Pakistan et dans la vallée du Swat plus particulièrement ? (doc. 1 et 2)
2. Pourquoi Malala Yousafzai est-elle devenue un symbole du combat des filles pour l'instruction et l'éducation, à l'échelle mondiale ? (doc. 3, 4 et 5)
3. Quelles sont les revendications de Malala Yousafzai ? Quelles sont les conséquences de la politique scolaire du Pakistan vis-à-vis des filles ? (doc. 2, 3 et 5)

PARCOURS 2 ORAL

■ Réaliser un exposé

À l'aide des documents et de vos réponses aux questions, vous réalisez une présentation orale organisée pour répondre à la question : **Pourquoi l'exemple de Malala Yousafzai illustre-t-il encore l'importance du retard de l'éducation et de la scolarisation des filles dans certaines régions du monde ?**

JALON

REPÈRES 2

Produire de la connaissance scientifique : recherche et échanges des hommes et des femmes de science sur la question de la radioactivité de 1896 aux années 1950

La radioactivité

A La recherche sur la radioactivité et ses applications

a Becquerel et la radioactivité naturelle de l'uranium

En 1896, Becquerel s'intéresse à la découverte de Röntgen et découvre lui aussi par hasard les propriétés des sels d'uranium, naturellement phosphorescents.

1890

1900

1895 Découverte des rayons X par Röntgen

1896 Découverte de la radioactivité naturelle de l'uranium par Becquerel

1902 Rutherford et Soddy démontrent que le radium possède en lui-même une énergie et reste la seule source de rayonnement.

1898 Découverte du polonium et du radium par Marie et Pierre Curie

1890

En 1898, Marie Curie entame une thèse sur les rayonnements de l'uranium découverts par Henri Becquerel. Elle et son mari Pierre Curie nomment ce phénomène radioactivité, tout en découvrant le polonium et le radium.

b La découverte du polonium et du radium

1910

c La radioactivité artificielle

En 1934, Irène Curie et son mari Frédéric Joliot découvrent la radioactivité artificielle. Plusieurs nouveaux éléments chimiques sont ainsi découverts. On peut créer des éléments artificiellement radioactifs.

1930

1934 Découverte de la radioactivité artificielle par Frédéric et Irène Joliot-Curie.

1933 Après les découvertes de Chadwick et Heisenberg, les scientifiques disposent d'un modèle véritable de la constitution d'un atome.

1937 Accélérateur de particules dans le laboratoire de Joliot-Curie au Collège de France

1930

d Le projet Manhattan

1939-1945 : dans le cadre du projet Manhattan, sous la direction de Robert Oppenheimer, Léo Szilárd a l'idée d'une réaction en chaîne dans la libération de l'énergie radioactive des atomes. Ses découvertes contribuent à la première explosion nucléaire dans le désert du Nevada le 16 juillet 1945.

1938 Découverte de la fission du noyau d'uranium qui dégage de l'énergie

1940

1940

1940 Découverte du plutonium par Glenn Theodore Seaborg

1939-1945 Projet Manhattan

1950

1948 Frédéric et Irène Joliot-Curie créent Zoé, la première pile atomique française.

1942 Première pile atomique (Fermi) à Chicago

16 juillet 1945 Première explosion nucléaire (Trinity)

1950

B La radioactivité

La radioactivité naturelle est le rayonnement émis par la désintégration des noyaux atomiques d'éléments instables comme l'uranium. Elle est découverte par Henri Becquerel. Marie et Pierre Curie découvrent le polonium et le radium dans la Pechblende, une terre provenant d'Europe centrale (Bohême). Les rayonnements du radium sont un million de fois plus importants que ceux de l'uranium. Il faut 400 tonnes de minerais pour en extraire 1 gramme. L'engouement pour le radium est tel, qu'on l'utilise à des fins thérapeutiques en médecine.

La radioactivité artificielle est découverte par Irène Curie, fille de Marie Curie, et son mari Frédéric Joliot. Ils exposent plusieurs composants chimiques aux rayons alpha du polonium et découvrent de nouveaux composants radioactifs qui n'existent pas dans la nature. On peut ainsi fabriquer des éléments radioactifs de façon artificielle, comme le cobalt, l'iridium, le césium ou encore le tritium.

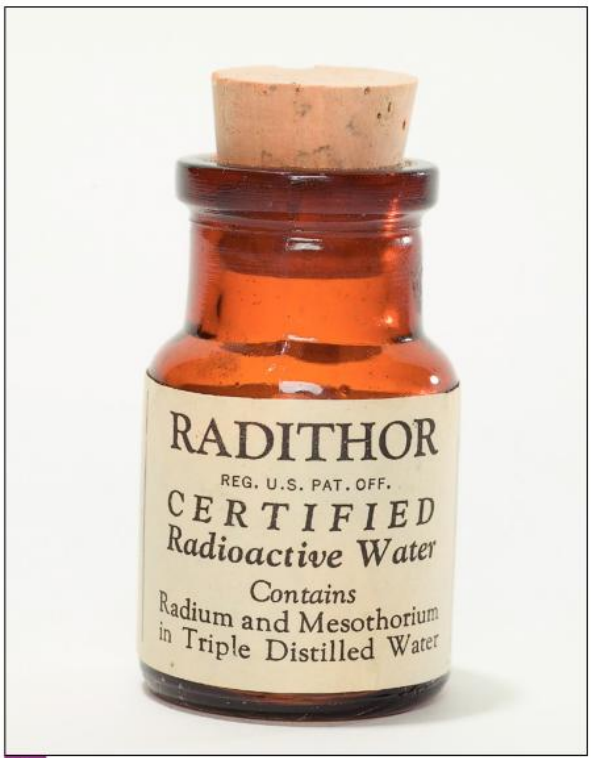

1 **Commercialisation de « remède » radioactif**

Boisson énergétique contenant du radium, destinée à soigner plus de 150 maladies. Distribuée aux États-Unis entre 1925 et 1930.

Vocabulaire

- **Bombe A (ou bombe atomique) :** bombe à fission nucléaire. Il s'agit du premier modèle de bombe nucléaire mis au point en 1945 par les États-Unis.
- **Bombe H (ou bombe à hydrogène) :** bombe à fusion thermonucléaire. Il s'agit d'un modèle plus complexe et plus puissant que la bombe A, mis au point par les États-Unis en 1952.

C Ses principales applications dans la première moitié du XXe siècle

Utilisations militaires

La réactivité a très vite intéressé les grandes puissances qui ont pressenti l'intérêt militaire de ce principe physique qui décuple la force de frappe. L'Allemagne et les États-Unis d'abord, pendant la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis et l'URSS ensuite, durant la guerre froide, se livrent à une course à la maîtrise nucléaire. Celle-ci est dominée par les États-Unis qui mettent au point la bombe A en 1945, tandis que l'URSS y parvient quatre ans plus tard en 1949. Il ne lui faudra en revanche qu'un an (1953) pour rejoindre les États-Unis (1952) dans la mise au point de la bombe H.

Utilisations civiles

Dés les premières découvertes de la radioactivité, l'institut Curie expérimente les **usages médicaux** de cette découverte physique. Ainsi, la curiethérapie, technique de radiothérapie créée en 1901, se développe pour soigner les cancers.

De même, la puissance de la radioactivité est valorisée dans la **production d'énergie nucléaire**. Le premier réacteur nucléaire à production électrique est inauguré dans l'Idaho (États-Unis) en 1951, tandis que le réacteur de Marcoule construit en 1956 précède le choix du nucléaire adopté massivement par la France à partir des années 1960 et surtout 1970.

La radioactivité est également utilisée au service de la **connaissance archéologique et du patrimoine**. C'est en effet grâce à la réactivité que l'Américain Willard Frank Libby effectue en 1949 une première datation au carbone 14 de deux échantillons de bois provenant de tombes égyptiennes.

2 **Marie et Irène Curie dans leur laboratoire en 1909**

QUESTIONS

▪ Sélectionner des informations, les hiérarchiser, les expliciter

1. Quelles sont les grandes étapes dans la recherche scientifique sur la radioactivité ? Pourquoi peut-on dire qu'il s'agit du travail d'une communauté scientifique internationale naissante ?
2. Quelles sont les grandes applications et les conséquences d'une telle découverte dans la première moitié du XXe siècle ?

JALON

Produire de la connaissance scientifique : recherche et échanges des hommes et des femmes de science sur la question de la radioactivité de 1896 aux années 1950

ÉTUDE

Les Curie et la question de la radioactivité de la fin du XIXe siècle aux années 1930

En 1896, Henri Becquerel découvre par hasard le mystérieux rayonnement des sels d'uranium, sur une plaque photographique placée dans l'obscurité. En 1898, Marie et Pierre Curie découvrent des radiations plus grandes dans deux nouveaux éléments chimiques : le polonium et le radium. Ils nomment ces rayons « radioactivité ». Ces travaux sur la radioactivité naturelle sont largement poursuivis par une communauté de physiciens européens et américains, inaugurant ainsi plus d'un demi-siècle de découvertes.

Comment Marie et Pierre Curie, puis leur fille Irène et son mari Frédéric Joliot, ont-ils investi le champ des recherches sur la radioactivité ?

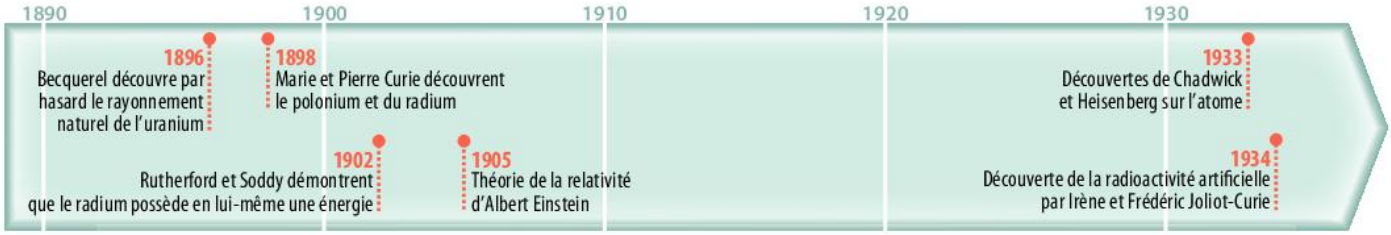

Huit pages : CINQ centimes — Dimanche 10 Janvier

Le Petit Parisien

SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

DIRECTION : 18, rue d'Enghien (10e), PARIS

UNE NOUVELLE DÉCOUVERTE. — LE RADIUM

1 Marie et Pierre Curie découvrent le radium

Source : M. et Mme Curie dans leur laboratoire, une du *Petit Parisien* le 10 janvier 1904.

Marie Curie (1867-1934)

Marie Skłodowska-Curie est une physicienne et chimiste d'origine polonaise, née à Varsovie, qui entreprend en 1897 une thèse sur les rayonnements de l'uranium. Après la découverte du radium et du polonium, elle reçoit une première fois le prix Nobel de physique avec son mari en 1903, puis une seconde fois, seule, le prix Nobel de chimie en 1911. Elle devient une gloire nationale mais ne parvient pas à se faire élire à l'Académie des sciences.

2 La poursuite des travaux sur la radioactivité par la communauté internationale

J'ai à vous entretenir aujourd'hui des propriétés des corps radioactifs et en particulier de celles du radium. Il ne me sera pas possible de vous parler exclusivement de nos recherches personnelles. Au début de nos études sur ce sujet en 1898, nous étions seuls, avec Henri Becquerel, à nous occuper de cette question ; mais depuis, les travaux se sont multipliés et aujourd'hui on ne peut plus parler de radioactivité sans énoncer les résultats des recherches d'un grand nombre de physiciens tels que Rutherford, Debierne, Elster et Geitel, Giesel, Kauffmann, Crookes, Ramsay et Soddy, pour ne citer que quelques-uns de ceux qui ont fait faire des progrès importants à nos connaissances sur les propriétés radioactives. [...] Nous avons, Mme Curie et moi, recherché ces substances nouvelles hypothétiques dans un minerai d'urane, la pechblende. En effectuant l'analyse chimique de ce minéral et en essayant la radioactivité de chaque partie séparée dans le traitement, nous avons d'abord rencontré une première substance fortement radioactive voisine du bismuth par ses propriétés chimiques – que nous avons appelée polonium –, puis (en collaboration avec M. Bémont) une deuxième substance fortement radioactive voisine du baryum que nous avons appelée radium. [...] Enfin dans les sciences biologiques les rayons du radium et son émanation produisent des effets intéressants que l'on étudie actuellement. Les rayons du radium ont été utilisés dans le traitement de certaines maladies (lupus, cancer, maladies nerveuses).

Discours de Pierre Curie du 6 juin 1905 à Stockholm devant l'académie Nobel.

3 Le congrès Solvay de 1911

Il s'agit du premier congrès de physiciens réunis à l'hôtel Métropole de Bruxelles, à l'initiative du chimiste et industriel belge Ernest Solvay.
Assis : Walther Nernst, Marcel Brillouin, Ernest Solvay, Hendrik Antoon Lorentz, Emil Warburg, Jean-Baptiste Perrin, Wilhelm Wien, Marie Curie et Henri Poincaré.
Debout : Robert Goldschmidt, Max Planck, Heinrich Rubens, Arnold Sommerfeld, Frederick Lindemann, Maurice de Broglie, Martin Knudsen, Friedrich Hasenöhrl, Georges Hostelet, Édouard Herzen, James Hopwood Jeans, Ernest Rutherford, Heike Kamerlingh Onnes, Albert Einstein et Paul Langevin.

4 Le succès du radium et son application commerciale dans les années 1920

5 Les craintes d'Irène Juliot-Curie sur la recherche atomique

Irène Juliot-Curie est récompensée, avec son mari Frédéric Joliot-Curie pour la découverte de la radioactivité artificielle.

Ces expériences furent reprises et développées dans plusieurs pays. En Angleterre et aux États-Unis, où les physiciens disposent d'installations de très hautes tensions, divers éléments nouveaux furent préparés à l'aide des projectiles protons et deutons. En Italie, d'abord, et dans d'autres pays ensuite, les chercheurs, en particulier Fermi et ses collaborateurs utilisèrent les neutrons, projectiles de choix, pour provoquer les transmutations [...]. Si, tourné vers le passé, nous jetons un regard sur les progrès accomplis par la science à une allure toujours croissante, nous sommes en droit de penser que les chercheurs construisant ou brisant les éléments à volonté sauront réaliser des transmutations à caractère explosif, véritables réactions chimiques à chaînes. Si de telles transmutations arrivent à se propager dans la matière, on peut concevoir l'énorme libération d'énergie utilisable qui aura lieu. Mais hélas, si la contagion a lieu pour tous les éléments de notre planète, nous devons prévoir avec appréhension les conséquences du déclenchement d'un pareil cataclysme. Les astronomes observent parfois qu'une étoile d'éclat médiocre augmente brusquement de grandeur, une étoile invisible à l'œil nu peut devenir très brillante et visible sans instrument, c'est l'apparition d'une *Novae*. Ce brusque embrasement de l'étoile est peut-être provoqué par ces transmutations à caractère explosif, processus que les chercheurs s'efforceront sans doute de réaliser, en prenant, nous l'espérons, les précautions nécessaires.

Discours d'Irène Joliot-Curie à Stockholm pour la remise du prix Nobel en 1935.

Vocabulaire

- **Polonium et radium :** éléments chimiques découverts en 1898 dans la Pechblende, une terre originaire d'Europe centrale riche en uranium. Ils rejoignent le tableau périodique des éléments (PO 84 et RA 88).
- **Radioactivité naturelle :** rayonnement émis par la désintégration des noyaux atomiques d'éléments instables comme l'uranium, le polonium ou le radium.

QUESTIONS

■ Sélectionner des informations, les expliciter

1. Quelle est l'importance des découvertes de Marie et Pierre Curie ? Quelles en sont les conséquences pratiques ? (doc. 1 et 2)
2. Comment les travaux de Marie et Pierre Curie s'inscrivent-ils dans une démarche de collaboration scientifique internationale ? (doc. 3)
3. Quelles sont les applications de la recherche sur la radioactivité dans les années 1920 et 1930 ? (doc. 4 et 5)
4. Quelles sont les craintes des chercheurs des années 1930 dans les recherches sur la radioactivité ? (doc. 5)

Bilan

À l'aide des documents et de vos réponses aux questions, rédigez un bilan construit sur l'importance des découvertes des Curie et leurs conséquences, dans le domaine de la radioactivité.

Vers le bac - Dissertation

■ Organiser des connaissances de manière à traiter le sujet

À partir des documents proposés et de vos connaissances, montrez comment la recherche atomique est le fruit d'une recherche internationale qui révolutionne le monde de la physique.

JALON

Produire de la connaissance scientifique : recherche et échanges des hommes et des femmes de science sur la question de la radioactivité de 1896 aux années 1950

ÉTUDE

Le projet Manhattan, un projet américain, une collaboration internationale

À la fin des années 1930, au fil des découvertes, les physiciens européens et américains se rendent compte du potentiel formidable de la radioactivité et de l'énergie libérée par les atomes. Celle-ci semble alors inépuisable. Cependant, dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale, une course s'engage entre les Alliés et les Allemands pour mettre au point la première bombe atomique de l'Histoire, qui sera finalement lâchée sur les villes japonaises de Hiroshima et de Nagasaki les 6 et 9 août 1945.

Comment le projet Manhattan illustre-t-il la collaboration réussie d'une équipe de scientifiques internationaux dans un contexte de guerre ?

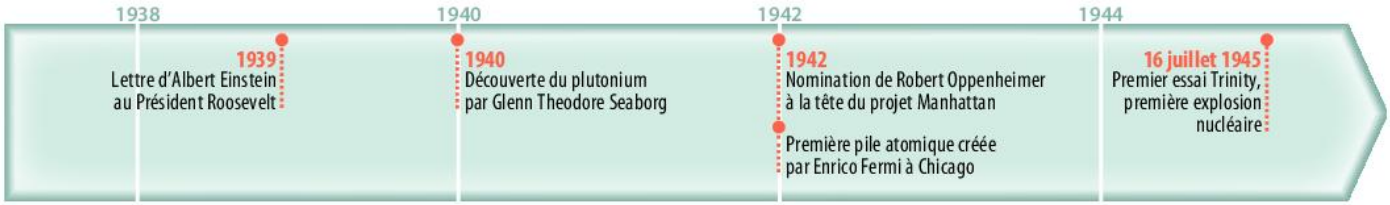

Robert Oppenheimer (1904-1967)
Physicien américain, il fait d'abord des études brillantes en physique à l'université de Harvard, avant de poursuivre des recherches avancées à l'université de Berkeley sur l'atome. En 1943, le général Groves le nomme directeur scientifique du projet Manhattan, qu'il mène à terme, entouré de nombreux savants américains et européens. Il est alors surnommé « le père de la bombe atomique ».

Enrico Fermi (1901-1954)
Physicien italien, qui découvre d'autres éléments radioactifs artificiels. Il reçoit le prix Nobel de physique en 1938. Il émigre aux États-Unis en 1939. Ses recherches sont à la base de la libération de l'énergie atomique. Il conçoit ainsi la première pile atomique en 1942.

Léo Szilárd (1898-1964)
Physicien d'origine hongroise, il est le premier à avoir eu l'idée d'une réaction en chaîne dans la libération de l'énergie radioactive des atomes, et une application militaire de la radioactivité. Il émigre aux États-Unis et participe avec Fermi au projet Manhattan.

1 La collaboration entre les scientifiques et l'administration américaine

Ces quatre derniers mois, il est devenu possible grâce aux travaux de Joliot en France ainsi que ceux de Fermi et Szilárd en Amérique, de déclencher une réaction en chaîne nucléaire avec de grandes quantités d'uranium. Grâce à elle, une grande quantité d'énergie et de grandes quantités de nouveaux éléments similaires au radium pourraient être produites. Maintenant, il semble presque certain que ceci pourrait être atteint dans un très proche avenir.

Ce nouveau phénomène pourrait conduire à la construction de bombes et il est concevable, quoique bien moins certain, que des bombes d'un nouveau type et extrêmement puissantes pourraient être assemblées. Une seule bombe de ce type, transportée par bateau et explosant dans un port, pourrait très bien détruire l'ensemble du port ainsi qu'une partie de la zone aux alentours. […]

Eu égard à ces éléments, vous pouvez penser qu'il serait désirable d'avoir un contact permanent entre l'Administration et l'équipe de physiciens qui travaillent sur les réactions en chaîne en Amérique. Une manière possible de réaliser cela serait de donner mission à une personne qui a votre confiance, et qui pourrait peut-être jouer ce rôle à titre officieux. Sa tâche pourrait consister à :

a) se mettre en rapport avec les départements gouvernementaux, pour les informer des développements à venir, et faire des recommandations pour l'action du gouvernement, en portant une attention particulière au problème de la préservation de l'approvisionnement en minerai d'uranium pour les États-Unis ;

b) accélérer le travail expérimental, qui n'est à présent accompli que dans les limites des budgets des laboratoires universitaires, en fournissant des fonds, si nécessaire, par des contacts avec des mécènes privés ralliés à cette cause, et peut-être aussi en obtenant la coopération de laboratoires industriels possédant les équipements requis.

Lettre d'Albert Einstein au Président Roosevelt, le 2 août 1939.

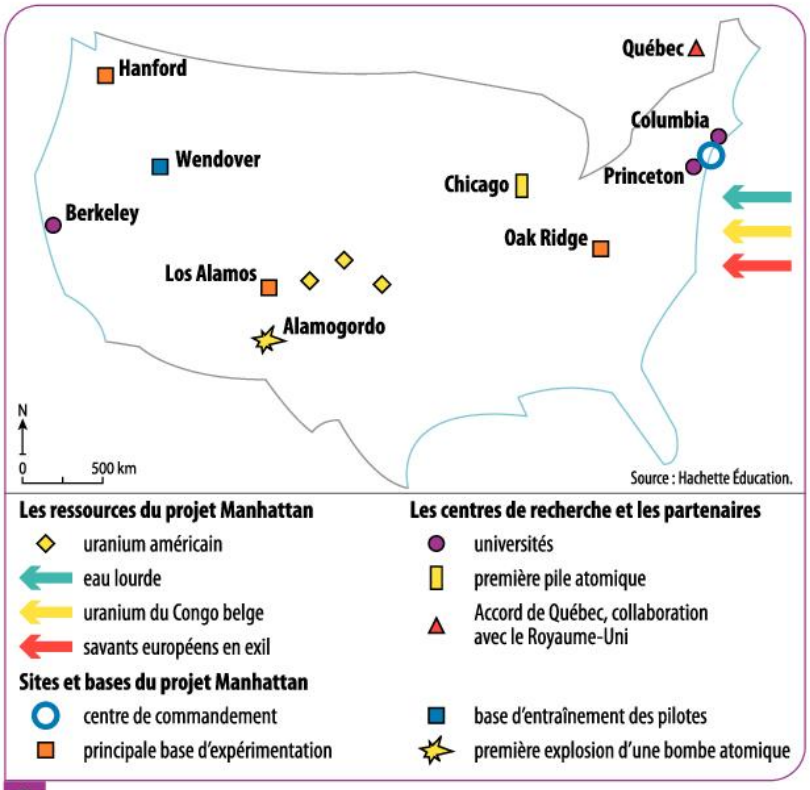

2 Installations du projet Manhattan

4 Des physiciens opposés à l'utilisation de l'arme atomique

Ce rapport a été rédigé et signé par les grands noms de la physique nucléaire de l'époque : James Franck, Léo Szilárd, Eugen Rabinowitch, Glenn Theodore Seaborg, D. Hughes, T. Hogness, G.J. Nickson.

Le développement de l'énergie atomique ne constitue pas seulement un important apport à la puissance technologique et militaire des États-Unis, mais il crée aussi de graves problèmes politiques et économiques pour l'avenir de notre pays.

Il n'est pas possible que la bombe atomique reste une « arme secrète » à la disposition exclusive de notre pays pour plus que quelques années. Les faits scientifiques à la base de sa construction sont bien connus des savants des autres pays. À moins que l'on ne puisse créer un contrôle effectif international des explosifs, la course aux armements atomiques commencera dès que le monde apprendra que nous possédons cette arme. En l'espace d'une dizaine d'années, les autres puissances peuvent avoir des bombes atomiques pesant moins d'une tonne et capables de détruire une surface urbaine de plus de 10 miles carrés[1]. Dans la guerre où nous conduirait vraisemblablement une telle course aux armements, les États-Unis avec leur concentration d'industries et de populations dans un assez petit nombre d'agglomérations urbaines seraient handicapés à l'égard des pays où les populations sont dispersées sur d'immenses territoires.

Nous croyons qu'en raison de ces considérations, l'utilisation de la bombe atomique pour une attaque surprise prématurée au Japon est à déconseiller. Si les États-Unis étaient les premiers à déclencher ce moyen de destruction aveugle sur l'humanité, ils perdraient le soutien de l'opinion publique dans le monde entier, ils précipiteraient la course aux armements, et ils ruineraient les possibilités d'entente en vue d'un accord international pour le contrôle futur de telles armes.

Rapport Franck adressé aux États-Unis, juin 1945.

1. 1 mile : 1,6 km.

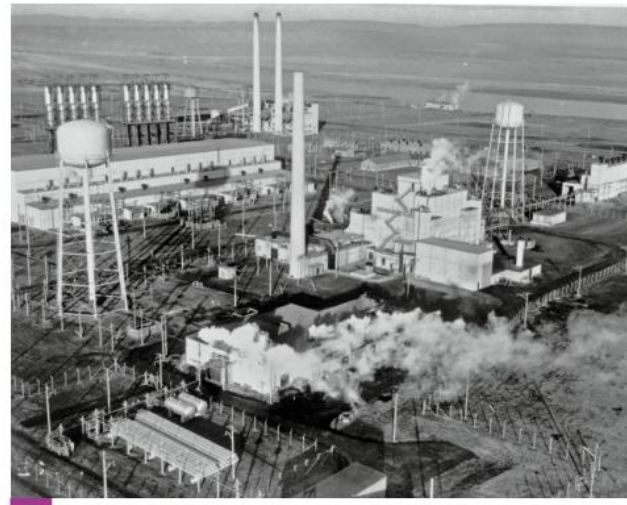

3 Vue aérienne du réacteur B du site de Hanford en juin 1944

5 La première explosion nucléaire lors de l'essai Trinity le 16 juillet 1945 à Alamogordo au Nouveau-Mexique (États-Unis)

QUESTIONS

1. Quelles sont les origines du projet Manhattan ? (doc. 1)
2. Pourquoi est-il un exemple de collaboration entre les scientifiques et les militaires ? (doc. 1 et 2)
3. Quelles sont les conditions matérielles et politiques de l'aboutissement du projet Manhattan ? (doc. 2 et 3)
4. Quelles sont les craintes et les mises en garde des scientifiques au cours du projet ? (doc. 4 et 5)

Pour aller plus loin — site Internet

Émission sur France Culture, « Projet Manhattan : et l'humanité toucha sa fin » (21 janvier 2019).

LEÇON 1

L'alphabétisation, le premier pas vers la diffusion du savoir

Comment les politiques en faveur de l'alphabétisation participent-elles à la diffusion des connaissances ?

1 **Enseignement bilingue au Burkina Faso soutenu par l'Unesco**

A Le développement de l'alphabétisation à l'époque moderne

- **L'alphabétisation s'accélère à partir du XVIe siècle en Europe occidentale.** La multiplication des écoles paroissiales et des congrégations religieuses, comme celles de Mary Ward et ou de François de Sales, soutiennent ce mouvement. Tout au long de l'époque moderne, l'alphabétisation progresse, y compris dans les populations les plus pauvres.
- **L'alphabétisation des filles préoccupe également les élites politiques et religieuses,** avec le rôle de femmes influentes comme Jeanne de Chantal ou encore Madame de Maintenon. Cependant, l'alphabétisation à domicile reste la norme et l'écart entre les hommes et les femmes demeure important.

JALON p. 408-415

B L'éducation et la transmission des savoirs

- **Cette volonté d'alphabétiser et d'éduquer va de pair avec une réflexion sur les modes de transmission du savoir.** Dès le XVIe siècle, les Humanistes, comme Montaigne, revendiquent une nouvelle pédagogie reposant sur la réflexion autonome des enfants. Au XVIIe siècle, Fénelon poursuit cette dynamique et publie *Les Aventures de Télémaque*. Au siècle suivant, dans le sillage de Rousseau et de son *Émile* publié en 1762, nombreux sont ceux qui publient des traités de pédagogie, comme Jean-Pierre de Crousaz et son *Traité de l'éducation des enfants* en 1722, ou encore l'Abbé de l'Épée pour l'éducation des élèves sourds.
- **Au XIXe siècle, des systèmes scolaires universels apparaissent.** Aux États-Unis, dès 1800, l'école est financée par l'impôt et en 1834, la Pennsylvanie institue l'école gratuite pour tous. En France, différentes lois permettent la diffusion des écoles dans toutes les villes et villages (loi Guizot en 1833, loi Duruy en 1867). Les lois Ferry rendent l'école gratuite et laïque en 1881, puis obligatoire pour tous les enfants en 1882, mettant l'école au service de l'enracinement de la République. Au Royaume-Uni, l'enseignement primaire ne devient gratuit qu'en 1891. Les systèmes scolaires accompagnent la démocratisation et la libéralisation des sociétés.

C L'accès à l'éducation, un droit humain

- **Dans le monde actuel, l'accès à l'éducation est un droit humain fondamental.** Il est inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 et est au cœur d'une institution internationale comme l'Unesco. Le droit à l'éducation est un des principes clés du programme de l'ONU « Éducation 2030 », car selon l'Unesco., plus de 250 millions d'enfants ne sont toujours pas scolarisés à l'échelle du monde.
- **L'accès à l'éducation est un enjeu de développement pour les sociétés,** car elle détermine la formation des élites et l'intégration dans les sociétés modernes. L'accès aux techniques modernes de diffusion des connaissances, par le biais notamment de l'informatique et du numérique, demande une maîtrise minimum de la lecture et de l'écriture.

Vocabulaire

- Congrégation : groupe de religieux obéissant à une règle particulière. Certaines s'occupent d'éducation des enfants.
- Humanisme : mouvement de pensée qui se fonde sur la redécouverte de l'antiquité gréco-romaine, le retour aux textes originaux et dans la croyance en la perfectibilité de l'être humain.
- Pédagogie : réflexions sur l'art d'enseigner et de transmettre des connaissances.

LEÇON 2

La diffusion des savoirs

Comment l'enseignement de masse permet-il le développement social et scientifique ?

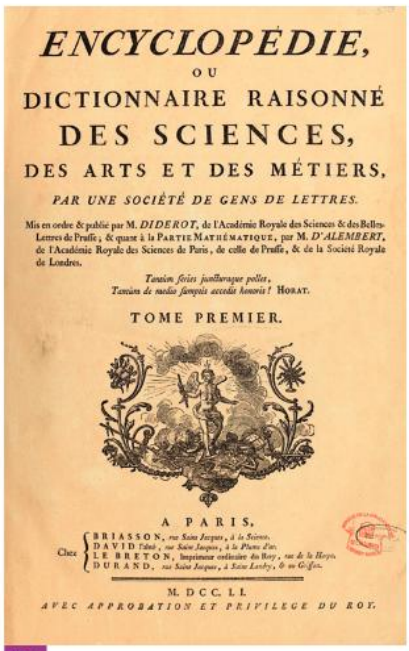

ENCYCLOPÉDIE,
OU
DICTIONNAIRE RAISONNÉ
DES SCIENCES,
DES ARTS ET DES MÉTIERS,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

Mis en ordre & publié par M. DIDEROT, de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Prusse, & quant à la PARTIE MATHÉMATIQUE, par M. D'ALEMBERT, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de celle de Prusse, & de la Société Royale de Londres.

Tantùm series juncturaque pollet,
Tantùm de medio sumptis accedit honoris! HORAT.

TOME PREMIER.

A PARIS,
Chez BRIASSON, rue Saint Jacques, à la Science.
DAVID l'aîné, rue Saint Jacques, à la Plume d'or.
LE BRETON, Imprimeur ordinaire du Roy, rue de la Harpe.
DURAND, rue Saint Jacques, à Saint Landry, & au Griffon.

M. DCC. LI.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

2 **Page de titre du premier tome de *L'Encyclopédie*, 1751**

A La Renaissance, un rapport nouveau au savoir

- **À la Renaissance, l'humanisme en Europe impose un nouveau rapport au savoir.** Si les sciences progressent peu, faute de méthode expérimentale valable, les études littéraires et la philologie s'améliorent grâce à la redécouverte des textes antiques, et une meilleure connaissance du grec et de l'hébreu.
- **Une nouvelle croyance en l'humain et en la connaissance se développe,** dans le contexte des réformes religieuses, protestante et catholique. Cette redécouverte de l'humain et de son corps, permet à la médecine et l'anatomie de progresser grâce aux premières dissections. Les médecins André Vésale et Michel Servet renouvellent un savoir qui n'avait pas évolué depuis l'Antiquité.

B Le développement de la méthode scientifique

- **Aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, l'expérimentation s'améliore** grâce à la précision des matériels d'observation comme la lunette astronomique, ou encore le microscope. Désormais, on aboutit à une démarche scientifique rigoureuse fondée sur l'observation, l'analyse et la vérification des faits. La physique et la chimie s'épanouissent grâce à Newton en Angleterre et à Lavoisier en France. Les Lumières appuient ce mouvement de fond, en revendiquant l'émancipation de l'être humain des religions et de la superstition par la connaissance universelle, comme en témoigne la rédaction de *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert en 1751.
- **Au XIX^e^ siècle, on fonde de grands espoirs dans le progrès scientifiques et techniques.** Le positivisme d'Auguste Comte affirme que les sciences peuvent tout expliquer et que les croyances religieuses ont vocation à disparaître. Dans le même temps, de nouvelles disciplines apparaissent liées à une plus grande spécialisation du savoir. On voit apparaître ainsi les sciences humaines comme la sociologie, dans le sillage d'Émile Durkheim, mais aussi la psychologie, l'anthropologie, ou encore l'ethnologie.

C Une diffusion de plus en plus large des savoirs à l'époque contemporaine

- **À partir du XIX^e^ siècle, la diffusion des connaissances connaît une grande progression grâce aux progrès techniques :** les ouvrages scientifiques ou érudits sont très largement publiés et traduits, disponibles dans les bibliothèques du monde entier. Avec le développement de la radio et de la télévision, les progrès scientifiques sont médiatisés. Ainsi, le premier pas d'un homme sur la Lune, le 20 juillet 1969, est un événement retransmis à travers le monde par de nombreux médias.
- **Aujourd'hui, les médias numériques comme Internet permettent une diffusion presque instantanée des connaissances à travers le monde.** Cependant, certains domaines comme la recherche militaire ou spatiale restent encore très confidentiels pour des raisons stratégiques et géopolitiques.
- **Beaucoup de gouvernements et d'institutions internationales cherchent aujourd'hui à soutenir les carrières scientifiques chez les femmes.** Si ces dernières sont aujourd'hui majoritaires dans l'enseignement supérieur (55 % des étudiants du supérieur), elles sont sous-représentées dans les carrières scientifiques (40 %). C'est pourquoi l'ONU développe par exemple des réseaux de femmes scientifiques ou soutient l'enseignement scientifique chez les jeunes filles, comme au Kenya notamment.

JALON p. 408-415

Vocabulaire

- Lumières : mouvement intellectuel européen fondé sur la raison, et ayant pour but le progrès humain, l'émancipation de l'individu et la recherche du bonheur.
- Philologie : analyse historique et critique des textes.
- Positivisme : doctrine d'Auguste Comte qui affirme que les sciences peuvent mener à la compréhension des faits.

LEÇON 3 La collaboration scientifique à l'échelle mondiale

Comment la collaboration internationale permet-elle de stimuler les progrès scientifiques ?

La collaboration entre scientifiques et militaires

Au Nouveau-Mexique, après les bombardements d'Hiroshima et Nagasaki, Robert Oppenheimer et le Général Leslie Groves (au centre).

A Un réseau scientifique international ancien

- **Les lieux de savoir se multiplient à partir du XVII^e siècle.** Dans le sillage de l'Académie française, créée en 1635 par le cardinal de Richelieu afin de fixer la langue française, et de la Royal Society de Londres en 1662, l'Europe se couvre d'académies des sciences et de sociétés savantes. Ainsi, en 1666, Colbert crée à Paris l'Académie royale des sciences qui rassemble mathématiciens, physiciens, botanistes et chimistes. Ces académies, d'abord nationales, permettent d'organiser un véritable réseau européen de scientifiques qui échangent leurs recherches, s'inscrivant dans le mouvement des Lumières.
- **Avec la Révolution française, de grandes écoles sont instituées** comme l'École normale (chargée de former les enseignants), et l'École polytechnique (chargée de former des ingénieurs) en 1795, pour promouvoir le progrès des connaissances. Parallèlement, pour recruter des étudiants de qualité, on développe tout un système scolaire secondaire, comme les lycées en France en 1808, les *Public school* au Royaume-Uni (en 1868) ou encore les *Realschulen* (enseignement secondaire scientifique) en Prusse.

B La recherche atomique, un exemple de collaboration internationale

JALON p. 416-421

- **Les découvertes techniques et scientifiques favorisent la constitution de communautés scientifiques.** Les échanges sont ainsi facilités par les nouvelles revues scientifiques comme Nature, fondée en 1869, ou encore grâce à la multiplication des laboratoires et des facultés des sciences. La découverte des rayonnements naturels de l'uranium par Becquerel, puis la découverte du radium et du polonium par les époux Curie inaugurent un champ nouveau de recherche pour les physiciens et les chimistes, menant à la découverte de la nature réelle de l'atome. L'avancée des découvertes de la recherche fondamentale, enfin, est couronnée par la création des prix Nobel en 1901.
- **Devant les enjeux des recherches sur l'atome, les collaborations internationales se multiplient.** Ainsi, le projet Manhattan est un exemple tout à fait particulier d'une collaboration entre les plus éminents scientifiques mondiaux, Robert Oppenheimer, Léo Szilárd et Enrico Fermi, réunis aux États-Unis dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale, et soutenus par l'administration américaine qui voit un intérêt militaire à la recherche atomique.

C Des institutions internationales qui se multiplient

- **Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, si la science reste un enjeu de puissance pour les États, la collaboration internationale continue de se développer.** En France, le CNRS (Centre national de la recherche scientifique), créé en 1939, oriente sa recherche autour de la collaboration internationale.
- **De même, sur des problèmes globaux, les scientifiques du monde entier se mobilisent afin d'apporter une expertise.** C'est le cas du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) qui publie régulièrement des analyses sur l'évolution du climat afin de permettre aux dirigeants internationaux de prendre des décisions à l'échelle mondiale.

Vocabulaire

- Recherche fondamentale : ensemble des travaux de recherche théorique dans le but d'élargir le champ des connaissances, sans finalité d'application spécifique.

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

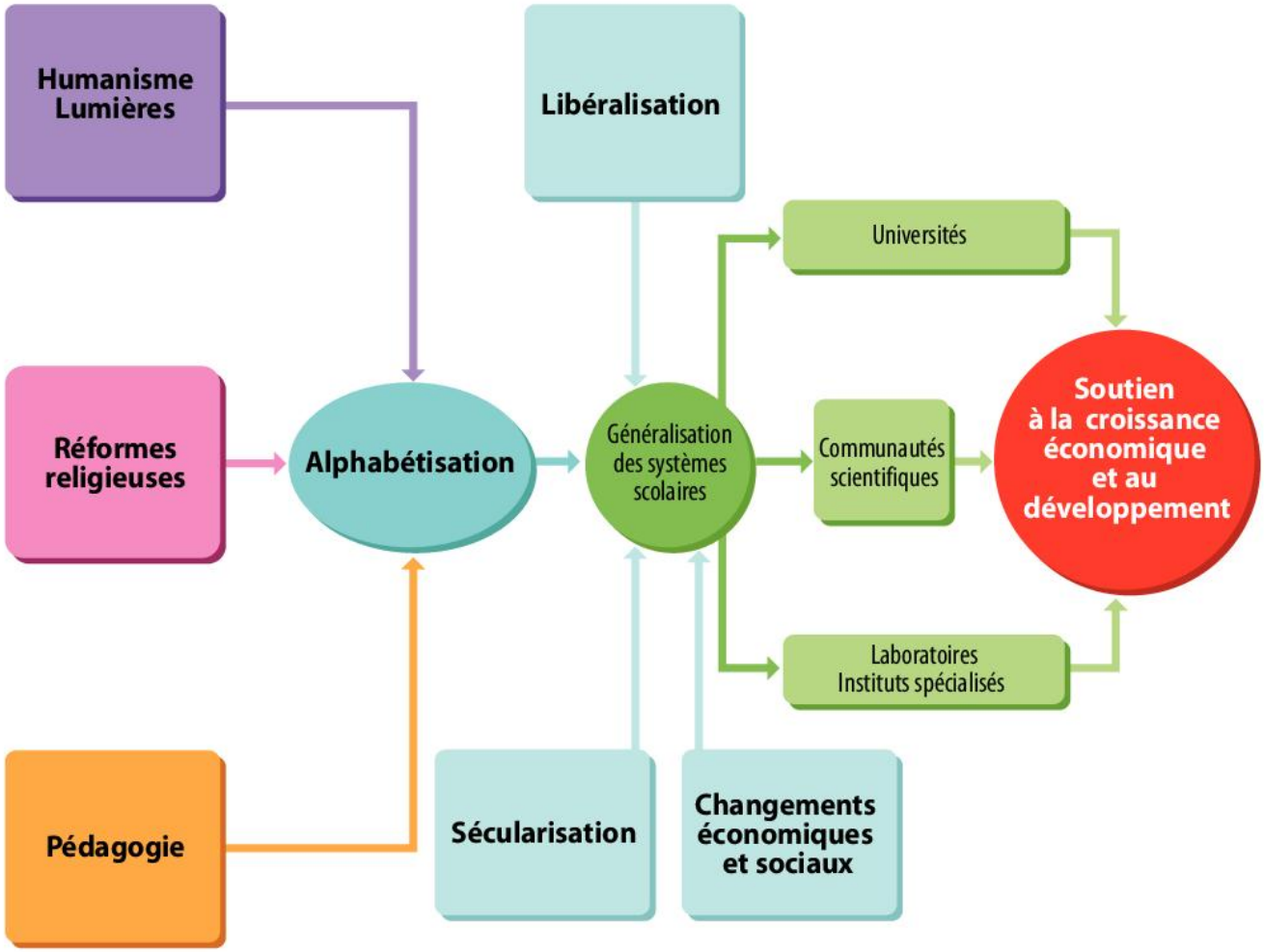

Réviser en se documentant

À VOIR

- Davis Guggenheim, *Il m'a appelée Malala*, 2015. Un documentaire qui raconte l'histoire de Malala Yousafzai.
- Marjane Satrapi, *Radioactive*, 2019. Un biopic sur Marie Curie. Dossier pédagogique consultable sur le Zéro de conduite : https://www.zerodeconduite.net/ressources/6102

À LIRE

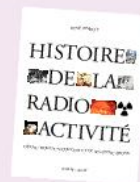

- René Bimbot, *Histoire de la radioactivité. L'évolution d'un concept et de ses applications*, 2006. Une très bonne synthèse sur l'histoire de la recherche sur la radioactivité.
- *Les rebelles de l'illettrisme*, bande dessinée publiée en 2006 par l'association « L'illettrisme, osons en parler », à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation.

SUR LE WEB

- Site de l'Unesco, et notamment de ses actions en faveur de l'éducation : https://fr.unesco.org/themes/education

La connaissance, enjeu politique et géopolitique

Comment la connaissance s'impose-t-elle comme l'un des piliers de la puissance des États ?

1 L'espionnage, le côté obscur de la guerre froide ?

Affiche du film des aventures de James Bond *From Russia with Love* (Bons Baisers de Russie), 1963.

2 Une université en Inde

Depuis 2010, le droit à l'éducation est inscrit dans la Constitution. Si des progrès ont été réalisés (le taux d'alphabétisation est passé de 50 % en 1995 à 75 % en 2019), l'accès à l'enseignement supérieur reste encore limité, particulièrement dans les très sélectifs IIT (Institut indien de technologiques : 2 % d'admission en moins).

Vidéo : « Le travail d'un ancien agent de renseignement français dans la guerre froide »

Ancien commando aéroporté, Jean-Jacques Cécile raconte le travail des services de renseignement militaires français, à l'occasion de la parution de son livre *Un espion français à l'Est*. (IRIS, 25 mars 2014, durée : 8'41)

Vidéo

QUESTIONS

1. Quel aspect de l'espionnage cette affiche de film cherche-t-elle à faire ressortir ? (doc. 1)
2. Comment le doc. 2 rend-il compte du paradoxe du système éducatif indien ?
3. Comment cet ancien militaire décrit-il le travail d'agent de renseignement pendant la guerre froide ? (vidéo)

JALON

REPÈRES 1

Le renseignement au service des États : les services secrets soviétiques et américains durant la guerre froide

La guerre froide du renseignement

A Les services secrets soviétiques

Au lendemain de la Révolution bolchevique de 1917, la Tchéka est créée afin de lutter contre les opposants politiques et assurer les renseignements intérieurs et extérieurs.

Au même moment, l'Armée rouge se dote de son propre service de renseignement. En 1954, Staline décide de s'inspirer du modèle de la CIA pour former le KGB (« Comité pour la sécurité de l'État »). Le KGB n'est pas seulement un service de sécurité, il est aussi une police politique. Son action s'effectue en URSS mais également dans le monde entier. Certains experts estiment le nombre d'agents du KGB jusqu'à 1,5 million de collaborateurs. De très nombreux agents étrangers ont travaillé pour le KGB, notamment dans l'administration américaine. Au moment de la dislocation de l'URSS, le KGB est divisé entre plusieurs services de renseignement indépendants. Il s'appuyait sur un réseau développé d'espions, mais aussi de surveillances par le biais par exemple de chalutiers soviétiques présents dans toutes les mers du globe.

1 La Loubianka, siège du KGB (Moscou)

B Les services secrets américains

Au début du XXe siècle, il existe différents services de sécurité aux États-Unis. Avec la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement souhaite la création d'un service de renseignement pouvant agir sur le terrain, à l'extérieur du pays.

C'est la raison pour laquelle la CIA (*Central Intelligence Agency*) est créée par le biais du *National Security Act* de 1947. La CIA est chargée de la collecte et de l'analyse du renseignement à l'extérieur des États-Unis, mais aussi de missions de déstabilisation d'adversaires, notamment chefs d'État alliés de l'URSS. Ce n'est pas la seule agence de renseignement américaine : pendant la guerre froide, il en existe plus d'une quinzaine. Si la CIA ne dépend d'aucun ministère mais directement du président des États-Unis, les autres dépendent d'un ministère. Ainsi, la NSA (créée en 1952), chargée de la surveillance des communications, dépend du ministère de la Défense. Durant la Guerre froide, elle est à la tête d'un des plus grands projets de surveillance mondial, le réseau Echelon.

2 La CIA, centre du renseignement américain

Hall d'entrée du siège de la CIA à Langley (Virginie).

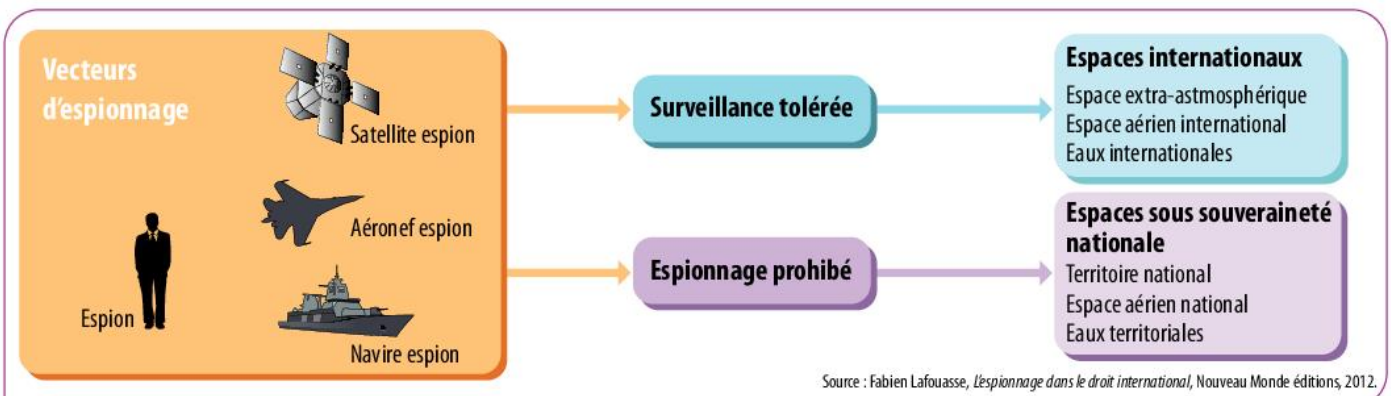

Source : Fabien Lafouasse, *L'espionnage dans le droit international*, Nouveau Monde éditions, 2012.

3 Qu'est-ce que l'espionnage ?

Carte interactive

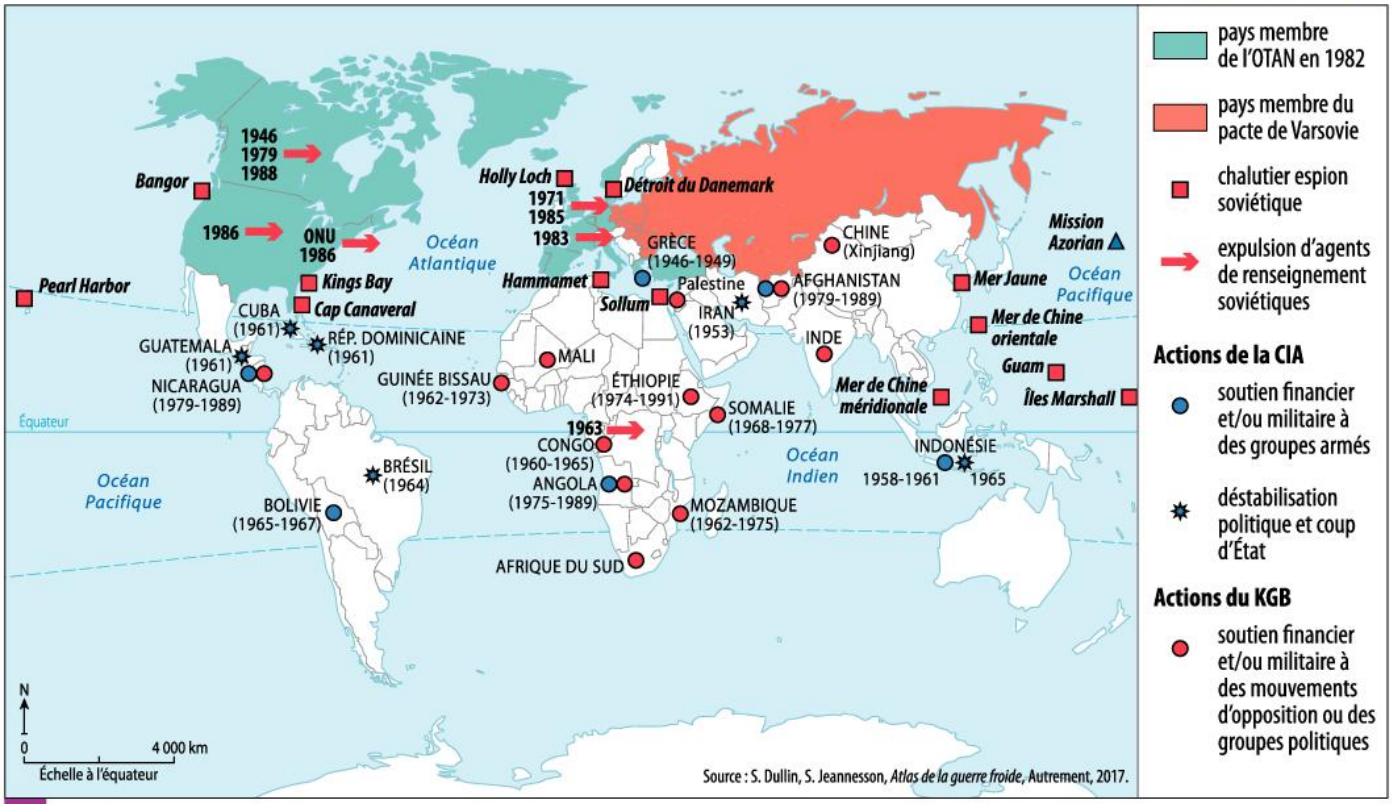

Source : S. Dullin, S. Jeannesson, *Atlas de la guerre froide*, Autrement, 2017.

4 Espionnage et guerre froide (1947-1991)

Carte interactive

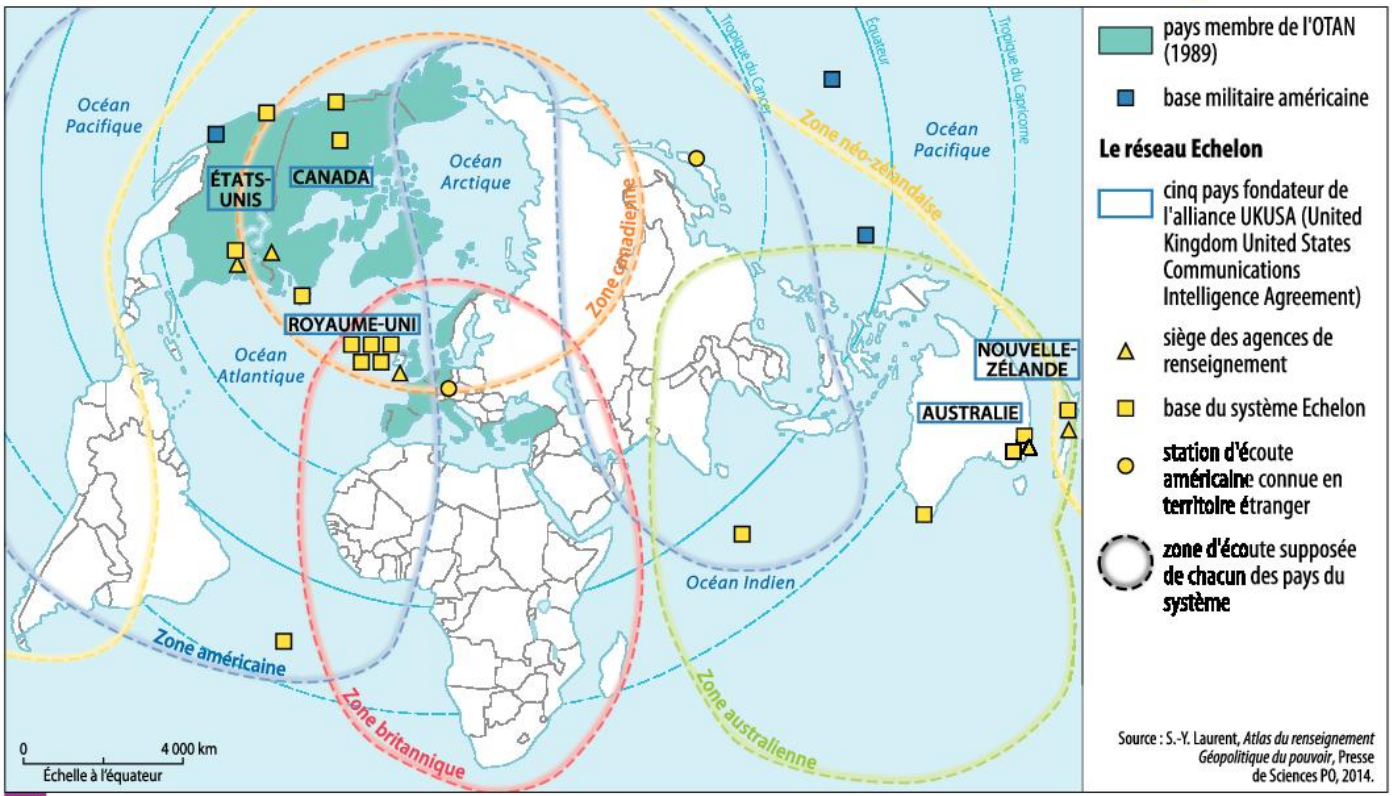

Source : S.-Y. Laurent, *Atlas du renseignement Géopolitique du pouvoir*, Presse de Sciences PO, 2014.

5 Le réseau Echelon, une surveillance à l'échelle mondiale

Durant la guerre froide, les services de renseignement américains, britanniques, canadiens, australiens et néo-zélandais mettent en place un vaste réseau de surveillance des communications publiques et privées. Déployé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il est dévoilé par un journaliste en 1988.

QUESTIONS

1. Qu'est-ce que l'espionnage ? (doc. 3)
2. Quels sont les modes de collecte des renseignements ? (doc. 4 et 5)

JALON

Le renseignement au service des États : les services secrets soviétiques et américains durant la guerre froide

ÉTUDE

CIA et KGB, deux agences concurrentes durant la guerre froide

Durant la guerre froide, la CIA et le KGB sont deux agences de renseignement en concurrence. Si l'espionnage et la collecte d'information sont deux des activités principales de ces deux institutions, elles organisent aussi des missions de déstabilisation de régimes qui leur sont hostiles. Mais CIA et KGB ont aussi deux façons différentes d'agir dans le contexte troublé de la guerre froide.

Comment la CIA et le KGB organisent-ils leurs missions de renseignement à l'échelle de la planète ?

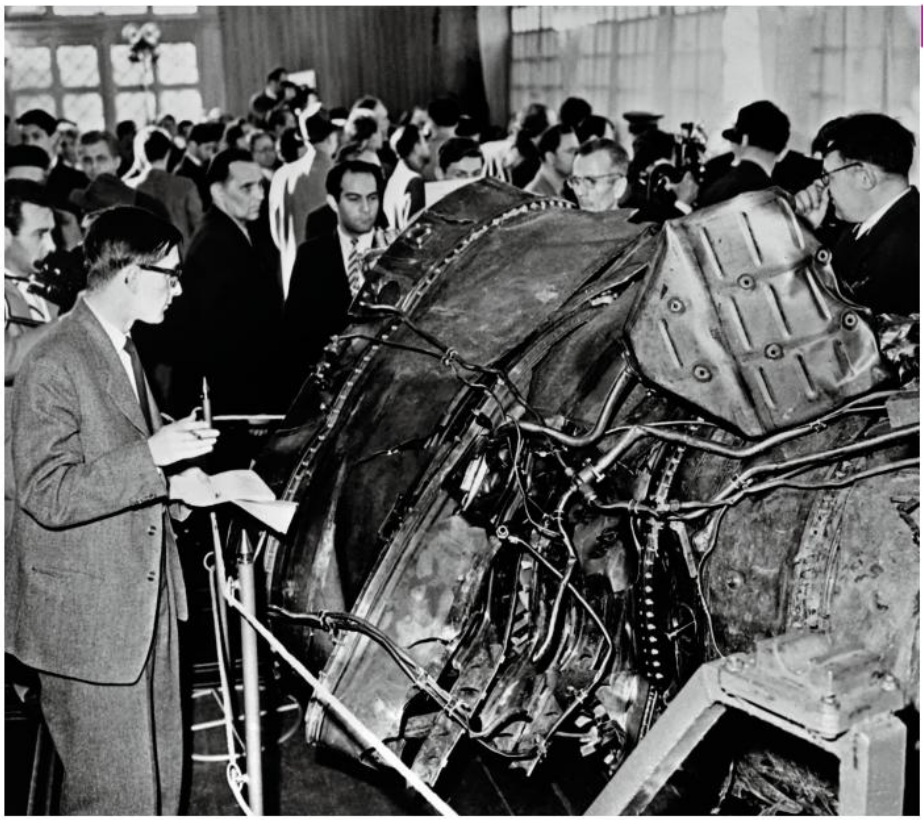

1 L'avion américain espion U-2, capturé par les Soviétiques

Le 14 mai 1960, l'épave de l'avion espion américain U-2 abattu le 1er mai est exposée à Moscou.

Mis en circulation en 1955, l'avion Lockhead U-2, qui peut voler à très haute altitude, sert tout d'abord à photographier les sites stratégiques situés en URSS. Le 1er mai 1960, un U-2 est abattu par l'armée soviétique et son pilote est capturé. Les États-Unis doivent alors reconnaître publiquement leurs missions de surveillance.

Vocabulaire

- **Chiffrement :** procédé de cryptographie par lequel on rend un message lisible uniquement avec une clé de déchiffrement.
- **Département d'État :** nom du ministère des Affaires étrangères aux États-Unis.
- **National Security Agency (NSA) :** organisme gouvernemental américain chargé de la surveillance et de la sécurité des systèmes d'information.

2 Le Projet Azorian

Entre 1968 et 1974, le projet Azorian (aussi appelé Jennifer) a consisté à tenter de récupérer un sous-marin soviétique coulé à plus de 5 km de profondeur au large d'Hawaï.

En mars 1968, un sous-marin soviétique de modèle G-II a été perdu avec tout son équipement, à 5 500 mètres de fonds dans l'océan Pacifique. [...] Parce que le projet Azorian avait aussi une énorme dimension en termes de coûts, de risques et de valeur en matière de renseignement, il a parfois posé des problèmes difficiles aux fonctionnaires qui ont dû prendre des décisions importantes. Certaines questions restaient en suspens et ne pouvaient pas donner lieu à des réponses claires : la valeur en renseignement de la cible après six ans au fond de l'océan par exemple, ou la réponse politique ou physique des Russes s'ils apprenaient l'effort nécessaire pour récupérer l'épave. En raison de ces questions difficiles, il ne pouvait y avoir et n'y avait pas d'unanimité d'opinion parmi les hauts responsables de la CIA, de la Défense, de l'État, de la Maison Blanche et d'autres agences collectivement responsables d'Azorian et de la décision de procéder. Des divergences d'opinions ont été exprimées et débattues durant des réunions, à la fois avant et pendant le lancement de l'opération. [...] Pour conclure, nous pouvons trouver dans des projets comme Azorian que la profession du renseignement est dynamique et vivante, et suit les progrès rapides de la science et de la technologie. En appliquant un savant mélange entre expérience et avancées scientifiques, nous pouvons servir nos objectifs de fournir les informations dont ce pays a besoin.

Auteur inconnu, rapport de la CIA classé secret (entre 1975 et 1978), déclassifié le 4 février 2010.

3 Matériel d'écoute d'agents du KGB

Des objets originaux utilisés par les services de renseignement soviétiques exposés au nouveau musée du KGB de Manhattan, inauguré le 25 janvier 2019 à New York.

4 Crypto-AG, un scandale récent datant de la guerre froide

La société Crypto-AG est devenue après la Seconde Guerre mondiale le leader sur le marché des équipements de chiffrement, vendant pour des « millions de dollars » son matériel à plus de 120 pays, rapportent les trois médias. Parmi ses clients, on trouve « l'Iran, les juntes militaires d'Amérique latine, l'Inde et le Pakistan, et même le Vatican », explique le quotidien américain. Au total, une centaine de pays, dont des pays européens (Portugal, Italie, Irlande, Espagne) et des membres de l'OTAN, ont utilisé la technologie de l'entreprise suisse.

Des clients qui ne connaissaient pas les liens très discrets qu'entretenaient Crypto et le renseignement américain après-guerre. Dès 1960, la CIA et le fondateur de l'entreprise suisse, Boris Hagelin, signent un accord commercial, qui entraîne le versement de 855 000 dollars. [...]

Les deux agences de contre-espionnage américaines et allemandes [...] ont ainsi surveillé la crise des otages à l'ambassade américaine de Téhéran en 1979, fourni des informations sur l'armée argentine au Royaume-Uni pendant la guerre des Malouines, suivi les campagnes d'assassinats des dictateurs sud-américains. [...]

L'opération, nommée « Thesaurus » puis « Rubicon », a été « le coup du siècle » en matière de renseignement, se félicite la CIA dans un rapport de 2004 consulté par les auteurs de l'enquête. [...] L'agence américaine n'a revendu l'entreprise qu'en 2018. « Crypto avait perdu de son importance sur le marché mondial de la sécurité du fait de la diffusion massive d'une technologie de chiffrage fort dorénavant accessible sur les smartphones », analyse le *Washington Post*.

« Les services secrets américains et allemands ont espionné plus de 120 pays après avoir racheté une société de chiffrement », *Le Monde*, 11 février 2020.

5 L'espion, principal vecteur de renseignement pour le KGB

Le KGB conservait l'avantage en matière de pénétration. Parmi ses meilleures recrues, le Canadien Hugh Hambleton qui, à partir de 1951, allait lui communiquer de nombreux documents émanant de l'OTAN. [...] En 1955, les services est-allemands recrutaient Günter Guillaume. Ce membre de l'entourage de Willy Brandt provoqua la chute du chancelier, en 1974, lorsque l'affaire fut connue, ce qui, selon Markus Wolf, ancien dirigeant de ces services, fut leur « échec le plus grave ». À la fin des années 1950, le KGB était parvenu à enrôler pas moins de trois agents de la National Security Agency (NSA), créée en 1952, qui était pourtant l'une des agences les plus secrètes de la communauté du renseignement américaine.

À cause du manque d'informations disponibles, l'ampleur de la pénétration soviétique en Occident au cours de cette période demeure source de controverse. À ce jour, on sait que les autorités judiciaires américaines ont condamné pas moins de 139 personnes pour des activités d'espionnage ayant eu lieu entre 1940 et 1994. [...] L'origine de ces 139 personnes révèle, dans une certaine mesure, les cibles privilégiées de l'espionnage soviétique. 60 % d'entre elles appartenaient aux forces armées américaines. Parmi les 40 % de civils, on trouve 9 agents de la CIA, 3 fonctionnaires du Département d'État, ainsi que quelques membres de l'industrie américaine. Cette dernière, surtout à partir des années 1970, devint l'une des cibles privilégiées du renseignement soviétique. Ne pouvant acheter librement les technologies occidentales, l'URSS avait à cette époque un sérieux retard en la matière. Un effort considérable fut donc fait afin de recruter des agents travaillant dans le secteur industriel occidental, et les agents soviétiques furent à pied d'œuvre afin de recueillir des informations technologiques.

« La guerre secrète du KGB », *L'Histoire*, n° 223, juillet-août 1998.

QUESTIONS

▪ Sélectionner et hiérarchiser des informations

1. Montrez que les services de renseignement constituent un enjeu très géopolitique entre les deux puissances. (doc. 1)
2. Quels sont les différents moyens mis en place par la CIA et le KGB pour récolter de l'information ? (doc. 2, 3 et 5)
3. Montrez que les missions de la CIA sont soumises à des débats, voire à des polémiques. (doc. 4 et 5)

Vers le bac - Dissertation

▪ Organiser des connaissances de manière à traiter le sujet

À partir des documents et de vos connaissances, répondez à la problématique suivante :
Comment les missions de renseignement de la CIA et du KGB participent-elles à la puissance des États-Unis et de l'URSS ?

JALON

Le renseignement au service des États : les services secrets soviétiques et américains durant la guerre froide

ÉTUDE

Berlin, une ville au cœur du renseignement

Berlin-Ouest, durant la guerre froide, est un îlot occidental en plein cœur du camp soviétique, alors que Berlin-Est appartient à la RDA. C'est la raison pour laquelle c'est un véritable repère d'espions occidentaux et soviétiques qui utilisent cette proximité pour chercher à obtenir ou échanger des renseignements.

Comment Berlin s'affirme-elle durant la guerre froide comme un carrefour du renseignement ?

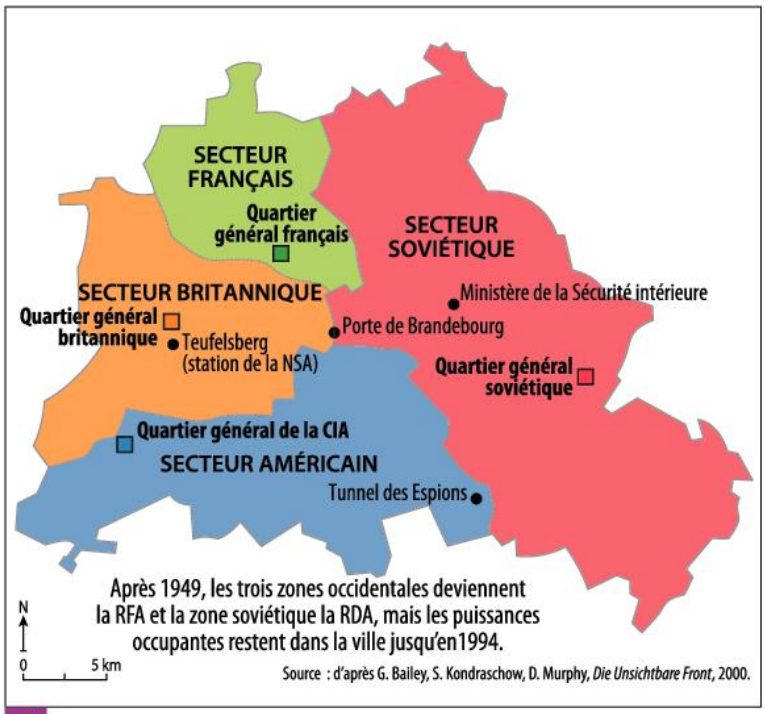

Après 1949, les trois zones occidentales deviennent la RFA et la zone soviétique la RDA, mais les puissances occupantes restent dans la ville jusqu'en1994.

Source : d'après G. Bailey, S. Kondraschow, D. Murphy, *Die Unsichtbare Front*, 2000.

1 Berlin, au carrefour des agences de renseignements

3 Le « tunnel des espions »

Officier soviétique dans le tunnel après sa « découverte », 24 avril 1956.

Le « tunnel des espions » est creusé par la CIA à partir de 1954. L'objectif est d'espionner la partie est de Berlin et d'écouter les communications. Les Soviétiques apprennent par un agent double l'existence de ce tunnel.

2 Un échange d'espions sur le pont de Glienicke

Le dissident soviétique Anatoli Chtcharanski a été libéré, mardi 11 février, sur le pont de Glienicke, entre le secteur américain de Berlin-Ouest et Potsdam. Il y a été accueilli quelques minutes avant 11 h par l'ambassadeur des États-Unis à Bonn, M. Richard Burt. […] En même temps que Chtcharanski, Soviétiques et Américains ont procédé à l'échange de trois personnes détenues à l'Est pour espionnage et de cinq détenues à l'Ouest.

L'échange proprement dit a eu lieu au milieu du pont de Glienicke, à l'abri des regards indiscrets. [...]

L'échange des autres agents s'est ensuite prolongé pendant une demi-heure. Les trois personnes libérées par l'Est sont le ressortissant est-allemand Wolf-Georg Frohn, quarante et un ans, condamné à la prison à perpétuité en RDA ; le Tchécoslovaque Jaroslav Javorski, condamné à douze ans de prison, et l'Allemand de l'Ouest Dietrich Nistroy, condamné à la prison à vie. Trois hommes d'affaires ouest-allemands, arrêtés en Union soviétique sous l'accusation de corruption de fonctionnaires, avaient été, pour leur part, rapatriés dès samedi dernier vers l'Allemagne de l'Ouest.

Henri de Bresson, « Le dissident soviétique Chtcharanski a été libéré à Berlin, un spectacle ambigu », *Le Monde*, 12 février 1986.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Soulignez les différents enjeux que représente Berlin pour l'espionnage. (doc. 1 et 3)
2. Montrez qu'il existe aussi une forme de coopération dans l'espionnage entre Américains et Soviétiques. (doc. 2)

Pour aller plus loin

Steven Spielberg, *Le Pont des espions*, 2015

Comment, dans ce film basé sur l'échange du pilote Francis Powers et l'espion soviétique William Fischer, Steven Spielberg présente-t-il Berlin pendant la guerre froide ?

JALON

ÉTUDE

Les « cinq de Cambridge »

Les « cinq de Cambridge » était un groupe d'espionnage composé de cinq anciens étudiants britanniques de l'université de Cambridge (Kim Philby, Guy Burgess, Donald Maclean, Anthony Blunt et John Cairncross) recrutés par les services secrets soviétiques dans les années 1930 pour devenir agents doubles. Ils jouèrent un rôle important dans la transmission de secrets aux Soviétiques pendant les premières années de la guerre froide.

Comment ce réseau d'agents doubles a-t-il servi les intérêts de l'URSS ?

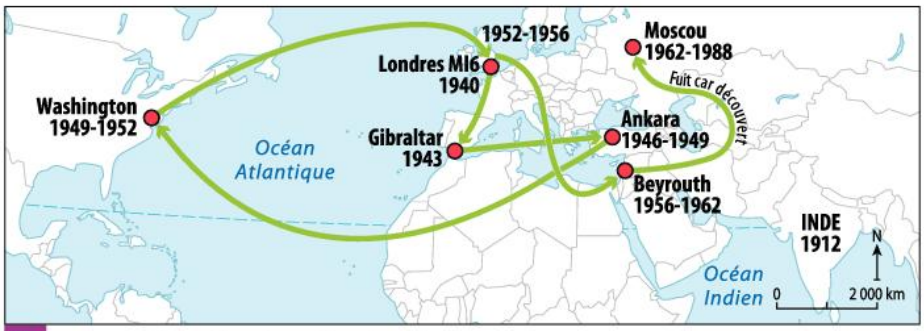

1 La carrière d'espion de Kim Philby

Kim Philby
(1912-1988)
Officier des services secrets britanniques (MI6), Kim Philby est resté célèbre pour avoir été un agent des services de renseignement soviétiques tout au long de sa carrière.

Vocabulaire

- **Agent double :** personne qui travaille pour le compte de deux services de renseignement, à l'insu de l'un des deux.

2 La révélation du rôle joué par Anthony Blunt, novembre 1979

Au début de la semaine dernière, le professeur Blunt a été publiquement identifié comme ayant été un agent soviétique. Cette révélation a naturellement suscité de vives inquiétudes. [...]

Le professeur Blunt a admis qu'il avait été recruté pour le renseignement russe à Cambridge avant la guerre. [...] Le professeur Blunt a déclaré qu'au cours de son séjour au sein du Security Service entre 1940 et 1945, il a régulièrement communiqué aux services de renseignement russes tout ce qui pouvait les intéresser. Nous ne savons pas exactement quelles informations il a transmises. Nous savons en revanche à quelles informations il avait accès en vertu de ses fonctions. Il ne fait aucun doute que ses activités ont porté gravement atteinte aux intérêts britanniques. Mais il est peu probable que des opérations militaires britanniques ou des vies britanniques aient été mises en danger. [...]

En mai 1951, une enquête qui se poursuivait depuis quelques années rattrapa Donald Maclean. C'est Philby qui avertit Burgess qu'il était sur le point d'être interrogé. Et c'est Burgess qui a utilisé Blunt comme contact avec un contrôleur aérien soviétique pour l'aider à organiser le vol de Maclean vers la Russie, un voyage auquel s'est joint Burgess.

Blunt admet qu'une fois entre 1951 et 1956, il a aidé Philby à entrer en contact avec les services de renseignements russes. Il a déclaré qu'il n'avait eu aucun contact avec les services de renseignements russes depuis lors.

Discours de Margaret Thatcher devant le Parlement, 21 novembre 1979.

3 Kim Philby, un agent double à la tête des services de contre-espionnage

8 novembre 1955 : alors que Guy Burgess et Donald Maclean viennent de passer à l'Est, Kim Philby dément toute relation avec des communistes. Il vient d'obtenir le soutien du gouvernement britannique. Sur le point d'être découvert, il s'enfuit en URSS en 1962.

QUESTIONS

- Sélectionner des informations, les hiérarchiser, les expliciter

1. Comment un homme comme Kim Philby peut-il servir les intérêts soviétiques ? (doc. 1 et 3)
2. Quel a été le rôle d'Anthony Blunt dans le réseau des « cinq de Cambridge » ? (doc. 2)

Vers le bac – Étude critique de document

- Comprendre le sens général du document

À l'aide du doc. 2, montrez comment la présence d'agents doubles au sein des services de renseignement britannique peut profondément atteindre les intérêts du pays.

Aide Consultez le doc. 2, p. 461 pour enrichir votre propos.

JALON

REPÈRES 2

Circulation et formation des étudiants, transferts de technologie et puissance économique : l'exemple de l'Inde

La connaissance, un enjeu géopolitique pour l'Inde

LE POINT SUR...

… l'enjeu de la connaissance en Inde

Calqué sur le modèle anglais, le système scolaire et universitaire indien est à la fois performant (notamment dans les sciences technologiques) et inégalitaire (inégalités de genre au détriment des filles moins scolarisées que les garçons, inégalités de castes au détriment des intouchables…). L'enseignement supérieur, soutenu par l'État, a permis à l'Inde de suivre une trajectoire originale, la hissant rapidement dans le peloton de tête dans certains secteurs comme la médecine, l'informatique ou la pharmaceutique. Mais ces succès, parfois encore fragiles (les activités informatiques sont encore souvent des tâches de sous-traitance), ont aussi été portés par l'ouverture des Indiens au monde. Les transferts de technologies depuis les puissances technologiques alliées ont permis des remontées de filière : industries pharmaceutiques ou biotechnologies depuis les États-Unis, technologies aéronautiques depuis la France. Ces transferts sont aussi portés par la forte diaspora étudiante indienne, notamment dans les universités anglo-saxonnes. L'Inde mise donc sur la connaissance pour asseoir sa puissance internationale, notamment face à son voisin chinois.

A La formation des étudiants indiens

	Taux d'alphabétisation, en % (dont femmes)	Part du PIB consacré à l'éducation, en %	Dépenses par étudiant dans l'enseignement supérieur, en % du PIB/hab.	Nombre d'étudiants à l'étranger (rang mondial de mobilité étudiante)	Nombre d'universités parmi les 500 premières mondiales
Chine	97 (95)	1,88	-	928 000 (1er)	51
États-Unis	99	-	-	86 500 (7e)	139
France	99	5,4	35	89 400 (6e)	19
Inde	74 (66)	3,8	49	332 000 (2e)	1
Royaume-Uni	99	5,5	38	35 200 (30e)	34

1 Le système éducatif indien comparé aux autres puissances

Sources : Banque mondiale, 2020, Classement de Shanghai, 2020 et Unesco, 2020.

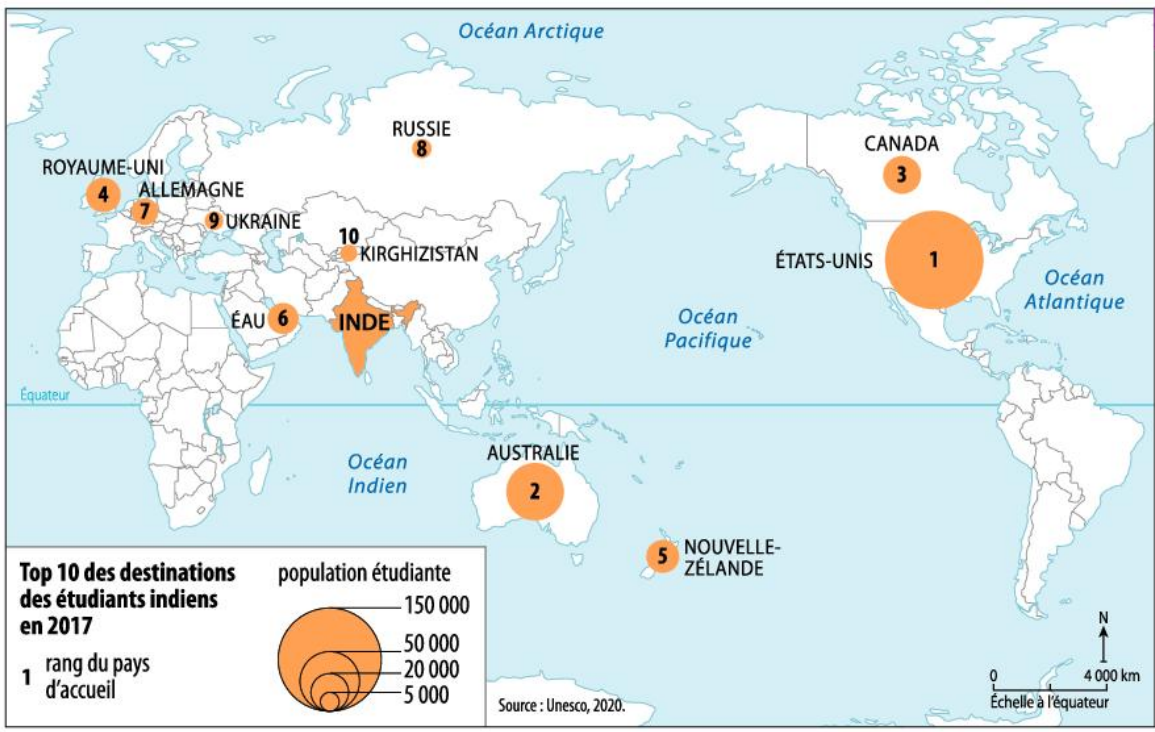

2 La mobilité étudiante de l'Inde

B La connaissance, un outil de puissance pour l'Inde

3 L'attractivité universitaire, un reflet de l'aire d'influence indienne

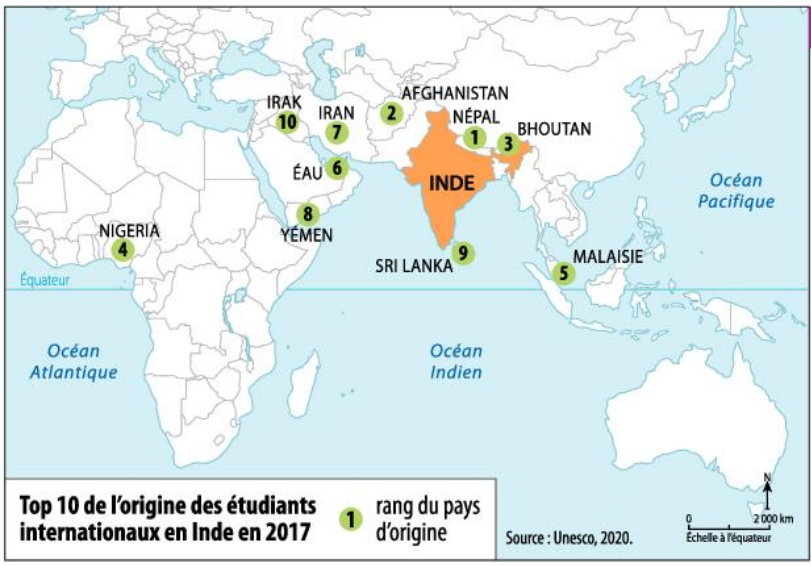

Vocabulaire

- **Transfert de technologie :** transfert d'un pays à un autre de techniques de fabrication, par le biais d'implantation d'entreprises étrangères et/ou de contrats.

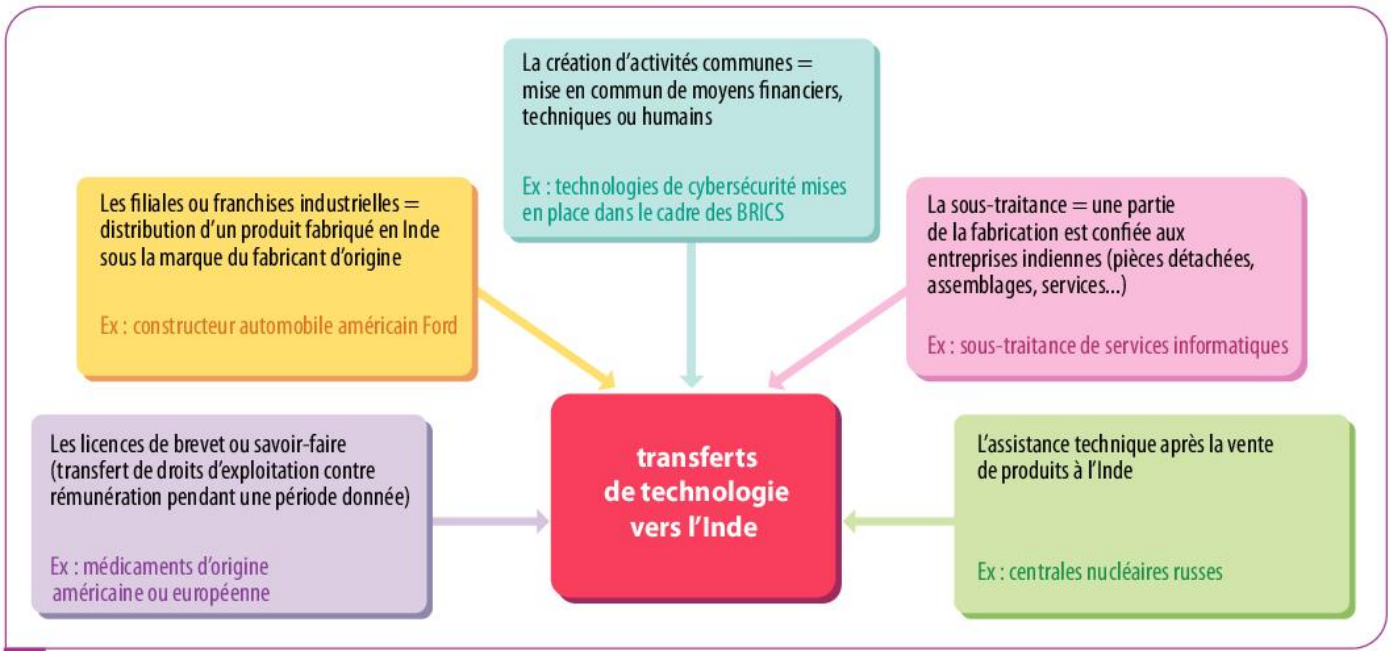

4 Les transferts de technologie, au service de la puissance économique indienne

	Inde	Chine
Nombre d'étudiants (rang mondial)	33 millions (3e)	34 millions (2e)
Nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les universités du pays (dont Afrique)	45 430 (10 700)	178 210 (50 000)
Nombre de brevets déposés en 2018, en millions	0,03	1,4
Nombre de prix Nobel (physique, chimie, économie, médecine)	6	5

5 La connaissance, un outil dans la rivalité indo-chinoise ?

Sources : Fondation Nobel, 2020, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, 2020 et Unesco, 2020.

POUR COMPRENDRE

Le système éducatif indien est empreint de paradoxes, et peut apparaître à la fois insuffisant et performant. Pourtant, la connaissance reste un enjeu pour la puissance émergente de l'Inde.

1. **Quels sont les atouts et les faiblesses du système éducatif indien ?** (doc. 1 et 5)
2. **Par quels moyens l'Inde développe-t-elle la connaissance au service de sa puissance économique ?** (doc. 1, 2 et 4)
3. **En quoi la maîtrise de la connaissance devient-elle aussi un outil de puissance géopolitique ?** (doc. 3 et 5)

JALON

Circulation et formation des étudiants, transferts de technologie et puissance économique : l'exemple de l'Inde

ÉTUDE

ORAL

La diaspora étudiante indienne

Avec le 2e rang mondial de mobilité étudiante, l'Inde encourage aujourd'hui le départ de ses étudiants vers l'étranger. Cette diaspora étudiante devient un atout pour la puissance économique et politique de l'Inde.

Comment les étudiants indiens à l'étranger participent-ils à la puissance de l'Inde ?

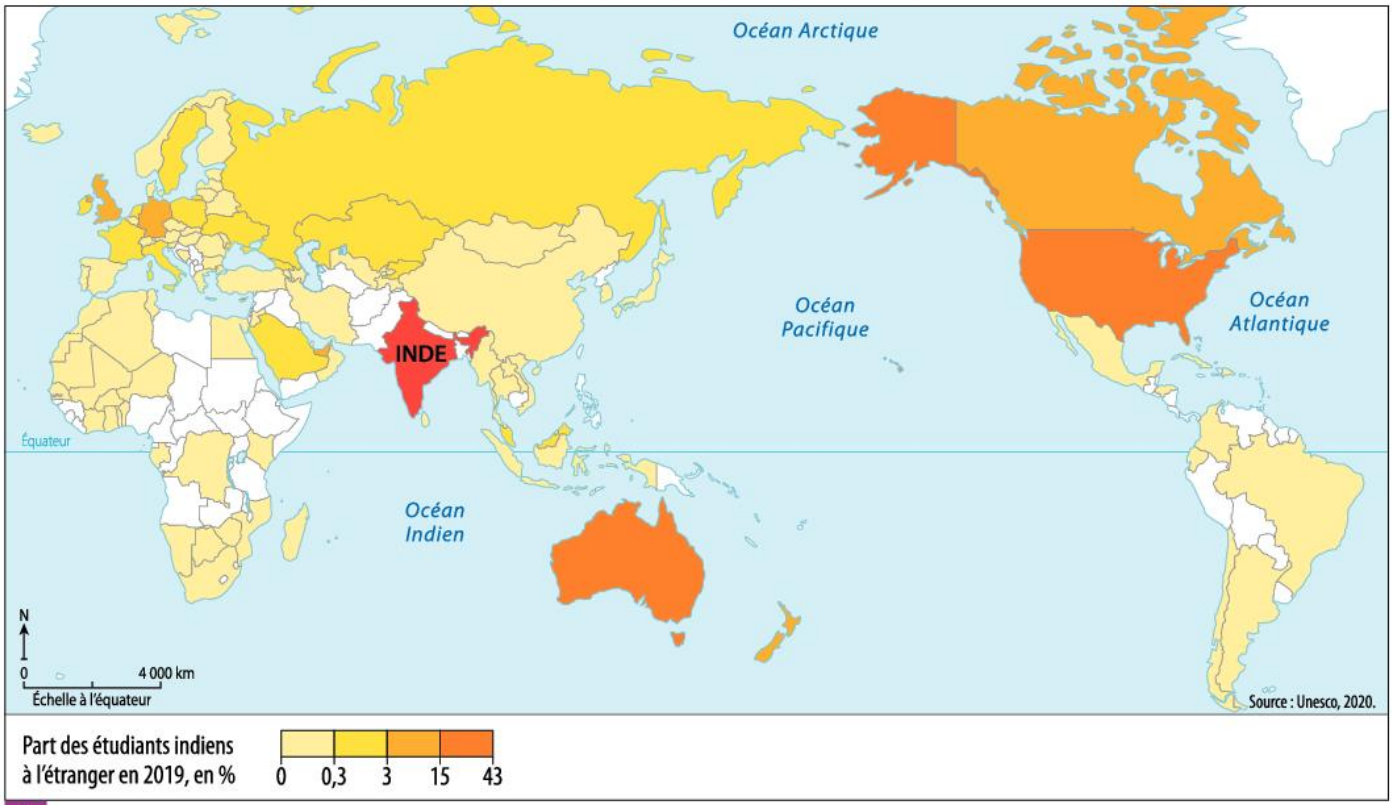

1 La distribution géographique des étudiants indiens à l'étranger

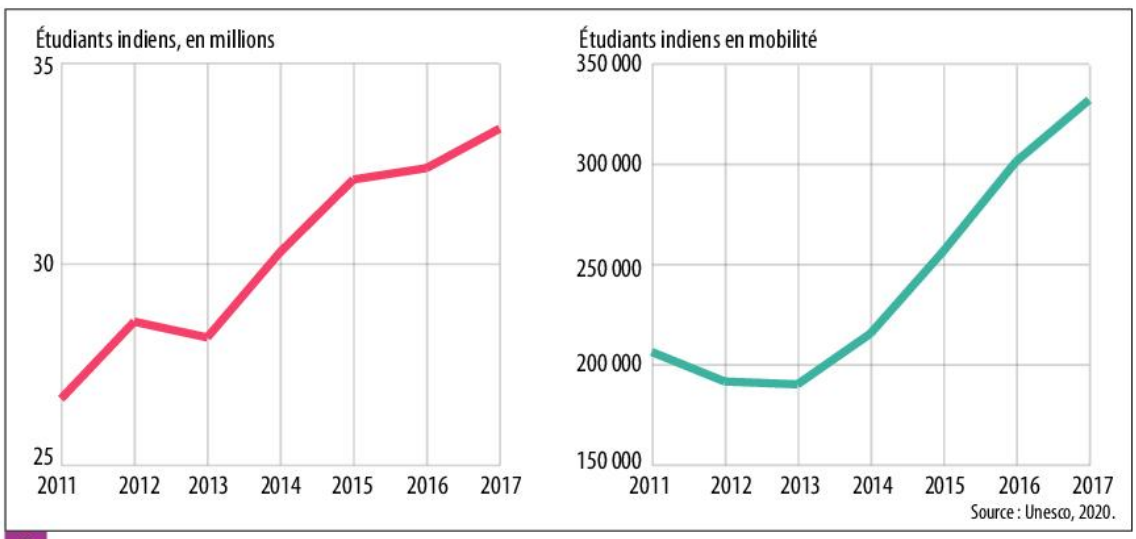

2 Une mobilité étudiante en hausse

Vocabulaire

- **Diaspora :** dispersion d'une communauté ethnique ou d'un peuple à travers le monde.

3 Des étudiants indiens courtisés

Les pays développés multiplient les campagnes de promotion pour attirer les étudiants indiens les plus performants comme ici Angela Merckel en visite au Goethe institut de New Delhi en 2007. 120 établissements français ont signé des partenariats avec 150 établissements indiens. L'Allemagne y consacre un budget 5 fois supérieur à celui de la France. Pourtant, ce sont les pays anglo-saxons qui restent les premières destinations des étudiants indiens.

4 Un enjeu stratégique pour la France

La France n'accueille que très peu d'étudiants indiens (4 000 étudiants) par rapport aux autres grandes puissances également présentes sur ce marché de l'éducation en pleine expansion. La France n'est pas forcément la destination privilégiée des étudiants indiens qui lui préfèrent les universités américaines et canadiennes (plus de 50 % des étudiants indiens à l'étranger choisissent l'Amérique du Nord). Pourtant, beaucoup choisissent l'Allemagne. Notre voisin accueille plus de 9 000 étudiants indiens par an et la facilité d'obtention des visas et de bourses d'études y est pour beaucoup. La France essaye cependant de rattraper son retard : le nombre de bourses pour permettre aux Indiens d'étudier en France a été porté à 500 en 2017 (contre 370 auparavant).

La France a d'autant plus une belle carte à jouer que l'éducation supérieure indienne souffre de plusieurs problèmes au premier rang desquels le manque d'infrastructures. Il existe ainsi une pénurie d'établissements supérieurs pour faire face à la croissance du nombre d'étudiants et ce dans tous les domaines. Hormis quelques grandes institutions élitistes (comme nos grandes écoles de commerce ou d'ingénieur), les universités indiennes peinent à avoir une reconnaissance internationale. Les établissements indiens ont donc besoin de partenaires internationaux afin d'améliorer leur qualité et leur réputation au niveau international. Donner un coup de fouet aux échanges universitaires pourrait également permettre de répondre au développement des implantations d'entreprises de part et d'autre.

Nathalie Belhoste, *The Conversation*, 8 mars 2018.

5 Le parcours de Sundar Pichai, symbole de la réussite des étudiants indiens aux États-Unis

Né en 1972 à Madras, fils d'un électricien, Sundar Pichai a grandi dans un milieu modeste. Après des études à l'Indian Institute of Technology (IIT) à Kharagpur, la voie royale pour prétendre faire carrière aux États-Unis, l'université de Stanford accorde une bourse au jeune homme. Parti en Californie, il entre en 2004 chez Google comme chef de produit. Un ingénieur parmi des centaines d'autres, mais il devient 10 ans plus tard chef de l'entreprise.

Sundar Pichai marche dans les pas d'Indiens ayant réussi dans la Silicon Valley depuis plusieurs décennies. Parmi la première raison de ces succès, au-delà de la culture indienne, vient l'éducation. L'Inde a été pionnière dans la formation d'ingénieurs de pointe, notamment avec la création des IIT qui ont reçu le soutien et l'enseignement en retour d'anciens étudiants revenus au pays après leur expérience aux États-Unis. Sundar Pichai a étudié dans la plus ancienne IIT du pays, au nord-est de l'Inde. Le décollage de la Silicon Valley fut largement alimenté par l'arrivée d'ingénieurs indiens hautement qualifiés : aujourd'hui, un tiers des ingénieurs d'Apple sont indiens. La plupart des start-up majeures en Inde sont nées sous l'impulsion d'Indiens qui sont d'abord venus étudier et travailler aux États-Unis. La reconnaissance de cet esprit entrepreneurial est couronnée par la nomination d'Indiens à la tête de multinationales comme Pepsi Co, MasterCard et d'entreprises technologiques comme Adobe, Nokia, Microsoft et donc Google.

Arnaud Auger, « #Inde : Sundar Pichai, CEO de Google, la victoire d'une nation et de sa diaspora. Pourquoi et comment ? », StartupBRICS, 2020.

PARCOURS 1

▪ Sélectionner des informations, les hiérarchiser, les expliciter

1. Décrivez et expliquez la concentration géographique des étudiants indiens dans le monde. (doc. 1 et 3)
2. Faites des hypothèses pour expliquer l'évolution de la mobilité étudiante indienne. (doc. 2)
3. Pourquoi les étudiants indiens sont-ils courtisés par les universités et grandes écoles des pays développés ? (doc. 3, 4 et 5)
4. Comment la diaspora étudiante est-elle devenue un atout pour l'Inde ? (doc. 5)

PARCOURS 2 ORAL

▪ Organiser un débat

La classe est divisée en deux groupes pour discuter l'affirmation suivante : **La diaspora étudiante est un atout pour l'Inde.**

Aide Le premier groupe soutient que la fuite des cerveaux indiens profite surtout aux pays d'accueil ; le second montre que les étudiants indiens à l'étranger représentent un atout pour l'Inde.

JALON

Circulation et formation des étudiants, transferts de technologie et puissance économique : l'exemple de l'Inde

ÉTUDE

La maîtrise des savoirs informatiques, facteur de puissance en Inde ?

L'Inde doit son surnom de « bureau du monde » aux activités informatiques qui s'y sont développées. Pourtant, ces activités de pointe doivent aujourd'hui relever des défis pour se développer.

Pourquoi l'Inde peine-t-elle à faire de sa maîtrise de l'informatique un facteur de puissance ?

1 Bangalore, la cité indienne de l'informatique

Bagmane, parc de haute technologie de la Silicon Valley.

2 Un vivier de start-up, signe du dynamisme indien

Initialement, le grand vivier des start-up fut la métropole de Bangalore qui a bénéficié de la présence des géants nationaux, comme Infosys (179 000 salariés) ou Wipro (158 000 salariés). Mais d'autres viviers sont apparus à Mumbai, Delhi, Chennai, etc. Le nombre de star-tup est passé de 3 100 en 2004 à plus de 11 500 en 2019 (3e rang mondial). Certes au vu de la population, leur nombre est moins important qu'en France ou aux États-Unis, mais la progression est plus rapide en Inde. Pourtant, seulement 1 % des start-ups reçoivent un financement. Le plus souvent, les autres ne sont pas déclarées, créées par des étudiants qui basent leur activité dans leur chambre sur les campus universitaires. Nombre d'entre eux reviennent des universités américaines ou anglaises. Mais les start-up indiennes (Flickart, Lybrate) se font un nom partout dans le monde, pour l'essentiel dans le commerce en ligne. Elles s'implantent notamment en Afrique de l'Est et au Brésil. Pourtant l'Inde souffre de ses inégalités sociales qui l'empêchent de tirer pleinement profit de son immense marché national et de la proximité d'un marché asiatique environnant en plein essor.

Pierre Antonmattei, *L'Inde de tous les possibles*, Michalon, 2019.

3 Une activité dépendante et concurrencée

Les succès indéniables remportes par l'Inde dans le secteur des services informatiques représentent autant de victoires qui ont donné au pays des champions industriels et qui ont vu émerger un secteur en croissance dans le domaine des infrastructures technologiques et de communication. L'État, s'il n'a pas initié l'aventure indienne dans le domaine informatique, s'est efforcé d'en faciliter la montée en puissance. Cependant, en dépit du dynamisme des acteurs privés, la fragilité du secteur informatique indien reste forte face à la domination de concurrents chinois (BATX – Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi) et américains (Gafam – Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft). Tant que les succès de l'industrie informatique ne reposeront essentiellement que sur la compétitivité-prix et que les entreprises indiennes resteront des preneuses d'ordre[1], le secteur des services informatiques ne constituera pas un réel levier de puissance pour l'Inde, tout au plus un vecteur d'accélération du développement économique et des infrastructures.

Collectif, « L'industrie informatique comme vecteur de puissance de l'Inde », *École de guerre économique*, avril 2018.

1. Sauf exceptions, les entreprises informatiques indiennes réalisent surtout des tâches de sous-traitance pour les entreprises étrangères.

ACTIVITÉ OBJECTIF

- Rédiger une argumentation

- Organiser des connaissances de manière à traiter le sujet

Lors de l'inauguration du nouveau système informatique de gestion intégrée de la Cour suprême en mai 2017, le Premier ministre Narendra Modi a résumé les défis à venir pour l'Inde : « Technologie informatique + talent indien = l'Inde du futur ». Rédigez un texte qui explique et nuance son optimisme.

Pour aller plus loin

Pierre Antonmattei, *L'Inde de tous les possibles*, Michalon, 2019.

Selon l'auteur, quels sont pour l'Inde les grands enjeux des décennies à venir ?

JALON

ÉTUDE

Les transferts de technologie, un enjeu de puissance pour l'Inde

L'émergence de l'Inde s'appuie sur une remontée de filière obtenue par transfert de technologie. Dans la compétition qui l'oppose à la Chine, ces transferts deviennent un outil géopolitique.

En quoi les transferts de technologie constituent-ils un enjeu de puissance pour l'Inde ?

1 Bénéficier de transferts de technologie pour accroître sa puissance économique

À l'occasion de l'achat de 36 rafales, le projet de New Delhi était d'obtenir assez de transfert de technologies pour faire progresser son industrie de pointe, et notamment le constructeur aéronautique indien Hal. L'accord s'accompagne finalement d'un transfert à hauteur de 50 % de la valeur du contrat, donc l'industrie aéronautique indienne va bénéficier d'importantes retombées technologiques (fabrications locales de pièces et d'équipements). Avec le Rafale, l'Inde cherche donc l'avantage technologique sur la Chine. Un avion de taille moyenne, capable de mener des raids très ciblés, de manière rapide et discrète par exemple avec des missiles de croisière. Un avion aux normes occidentales, donc pouvant aussi s'intégrer facilement dans une coalition internationale. Des capacités qui répondent bien aux défis que devra relever l'Inde dans les années à venir.

Olivier Fourt, « Le contrat Rafale approuvé par les autorités indiennes », RFI, 16 septembre 2016.

2 Émettre des transferts de technologie pour accroître sa puissance géopolitique

En Afrique, l'Inde ne peut pas rivaliser avec la Chine en termes d'argent et mise sur son softpower pour se différencier.

Depuis les années 1960, l'Inde se pose en consultant pour le continent africain. En agriculture, en médecine, l'Inde est dans la formation et le transfert de technologie. Elle développe aussi l'e-éducation, avec plus de 22 000 étudiants africains qui suivent des cours à distance en partenariat avec une université indienne. Pourtant, il ne faudrait pas dresser un tableau trop propre de la politique africaine de l'Inde. Les ambitions indiennes en Afrique ne portent pas seulement sur des échanges commerciaux ou des services financiers. Elles sont aussi diplomatiques. L'Inde se bat par exemple pour une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU. Le soutien et les votes des 54 nations africaines sont pour elle un enjeu crucial. D'où l'intérêt d'un *lobbying* en Afrique.

Éloïse Layan, « L'Inde, puissance méconnue en Afrique », TV5 monde, 10 août 2018.

3 Coopérer pour encourager l'acquisition de technologies

Malgré les rivalités politiques et économiques entre la Chine et l'Inde, les deux puissances émergentes coopèrent pour faciliter les transferts de technologie.

Vocabulaire

- **Remontée de filière :** processus économique qui vise à fabriquer des produits de plus en plus innovants et élaborés.
- **Transfert de technologie :** transfert d'un pays à un autre de techniques de fabrication, par le biais d'implantation d'entreprises étrangères et/ou de contrats.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des documents

1. Comment les transferts de technologie contribuent-ils à l'émergence économique de l'Inde ? (doc. 1 et 3)
2. Montrez que ces transferts constituent aussi un enjeu géopolitique. (doc. 1 et 2)

Vers le bac - Étude critique de documents

■ Comprendre le sens général des documents

En analysant les doc. 1 et 2, montrez que les transferts de technologie sont un enjeu de puissance de l'Inde face à la Chine.

LEÇON 1

Détenir la connaissance : un enjeu politique pour être une puissance

En quoi la maîtrise de la connaissance constitue-t-elle un élément central de la concurrence entre les États ?

1 L'appareil de décryptage Enigma mise au point par Alan Turing en 1942

A Les technologies, au service des puissances militaires des États

La technologie est dans les sociétés contemporaines un enjeu important de puissance pour les États. Durant la première moitié du XXe siècle, les deux guerres mondiales ont été des périodes de progrès technologiques majeurs, dans le domaine de l'armement mais aussi de la médecine : développement de la bombe atomique ou recherche sur la pénicilline pour soigner les blessés. Les scientifiques allemands développèrent durant toute la Seconde Guerre mondiale les premiers prototypes de missiles, les V2, qui permirent l'élaboration des premières fusées. Dans la seconde moitié du siècle, la conquête spatiale a fait l'objet d'une véritable rivalité entre Américains et Soviétiques, et aujourd'hui, la mise au point de drones militaires est une véritable révolution dans la façon de faire la guerre. La mise en orbite de satellites de surveillance permet aux grandes puissances de désormais surveiller l'ensemble du globe.

Les moyens de communication sont aujourd'hui un domaine majeur de la recherche scientifique. Dans la guerre moderne, la transmission des informations et leur protection est un élément absolument majeur. Un des tournants de la Seconde Guerre mondiale a été le déchiffrement du code de chiffrement allemand, appelé Enigma, par une équipe de scientifiques autour d'Alan Turing. Dans la guerre dans le Pacifique, l'armée américaine codait ses messages en utilisant des traducteurs navajos (un peuple amérindien d'Amérique du Nord) afin que les Japonais ne puissent les comprendre. Le codage est un aspect important du secret, et beaucoup de services de renseignement cherchent à bénéficier des technologies les plus perfectionnées pour collecter ou transmettre des informations. Le développement des technologies numériques place l'informatique au cœur des enjeux militaires. C'est pourquoi, par exemple à l'échelle de l'Europe, les États collaborent entre eux pour bénéficier d'une avance technologique sur leurs concurrents.

Vocabulaire

- **Archipel des savants :** réseau de centres de recherche spécialisés, le plus souvent cachés, constitué lors de la guerre froide et réparti sur l'ensemble du territoire soviétique.
- ***Brain drain* (drainage des cerveaux) :** migration des élites à la recherche de meilleures conditions de travail.
- **Drone :** petit avion sans équipage embarqué, télécommandé ou programmé.
- **Recherche appliquée :** ensemble des travaux de recherche expérimentale, ciblant un domaine particulier, dans un objectif pratique déterminé.
- **Recherche fondamentale :** ensemble des travaux de recherche théorique dans le but d'élargir le champ des connaissances, sans finalité d'application spécifique.

B Le renseignement, au service de la puissance politique des États

JALON p. 428-433

Toutes les grandes puissances ont organisé des services de renseignement. Mais c'est au XXe siècle que ceux-ci se structurent en de véritables administrations. Le Secret Intelligence Service britannique est créé en 1909, mais les États disposent souvent de plusieurs services de renseignement différents, intérieurs et extérieurs. Ainsi, aux États-Unis, il existe plus d'une dizaine d'administrations de renseignement, dépendant de différents ministères, mais seule la CIA, créée en 1946, est autonome et ne dépend que du président des États-Unis en personne. La fonction première de ces services est la collecte de renseignements de toute nature, qui sont ensuite vérifiés et analysés, puis éventuellement transmis aux dirigeants politiques en fonction de leur importance et de leur pertinence. La collecte d'informations peut être légale, mais aussi illégale, il s'agit alors d'espionnage.

L'espionnage correspond à un aspect de la collecte d'informations, quand celle-ci se fait de façon clandestine. L'espionnage est une pratique extrêmement ancienne, mais elle se diversifie au XXe siècle. Une des pratiques les plus courantes reste l'intégration d'agents dans l'administration étrangère, voire dans les services

JALON p. 428-433

de renseignement adverses, mais il est aussi possible de bénéficier d'informations par le biais de photographies aériennes (par exemple à l'origine de la crise des missiles à Cuba en 1962) ou par le vol de documents.

L'espionnage contemporain utilise massivement l'informatique et les moyens de communication modernes, comme Internet. Ainsi, Edward Snowden a dénoncé en 2013 la vaste entreprise de surveillance des communications à l'échelle du monde que pratique la NSA. L'espionnage est au cœur de tensions géopolitiques : en 2019, les États-Unis ont accusé Huawei et le gouvernement chinois d'espionnage industriel aux dépens des grands groupes de télécommunication américains.

C L'innovation au service de la puissance économique des États

JALON p. 434-439

La production du savoir est un facteur de puissance. Facteur de compétitivité et de domination, la R&D (Recherche et développement) est polarisée : dix États réalisent 78 % de l'effort mondial. Si la recherche fondamentale est majoritairement portée par les capitaux publics (universités, centres de recherche), la recherche appliquée intéresse les centres R&D des entreprises. Cependant, la frontière entre les deux types de recherche est aujourd'hui plus floue, conduisant aux interactions des chercheurs. Pour attirer les cerveaux du monde entier, les États les plus puissants encouragent un *brain drain* à l'échelle des grandes écoles comme à celle l'échelle des entreprises. Les États-Unis, et dans une moindre mesure les autres pays développés, attirent les spécialistes du monde entier séduits par les conditions de travail et de rémunération proposées par les universités et centres de recherche. La Russie réactive aujourd'hui l'« archipel des savants » en favorisant l'immigration qualifiée.

2 Asimo, le robot humanoïde développé par la firme japonaise Honda Motor

La protection de la connaissance est aussi un défi. Le contrôle de leurs innovations est un facteur déterminant pour les entreprises face à leurs concurrents. C'est la raison pour laquelle, malgré leur forte internationalisation, les FTN gardent leurs centres de recherche dans leur pays d'origine (Cupertino en Californie pour Apple, Minato-Ku au Japon pour Sony). Les pays développés et la Chine, qui à elle seule représente près de la moitié des demandes en 2018, protègent juridiquement leurs innovations en déposant leurs brevets. La contrainte peut aussi être utilisée : la réglementation ITAR interdit par exemple le transfert de toute technologie américaine vers la Chine. A contrario, le coût croissant de la recherche conduit également à des coopérations internationales (station spatiale internationale, projet Iter dans la fusion nucléaire).

La maîtrise du savoir est donc très polarisée. Les États-Unis dominent largement cette compétition puisqu'ils disposent de la moitié du total mondial des chercheurs. Les autres économies avancées ne parviennent à concurrencer l'avance américaine que dans des domaines très spécialisés (robotique pour le Japon, aéronautique pour l'UE). Face aux pays développés, seules quatre puissances émergentes (Chine, Inde, Russie, Brésil) s'affirment en matière de R&D. En effet, sa mise en œuvre mobilise des capitaux et de conditions de valorisation exigeantes : savoir-faire technique, qualité des infrastructures.

Carte interactive

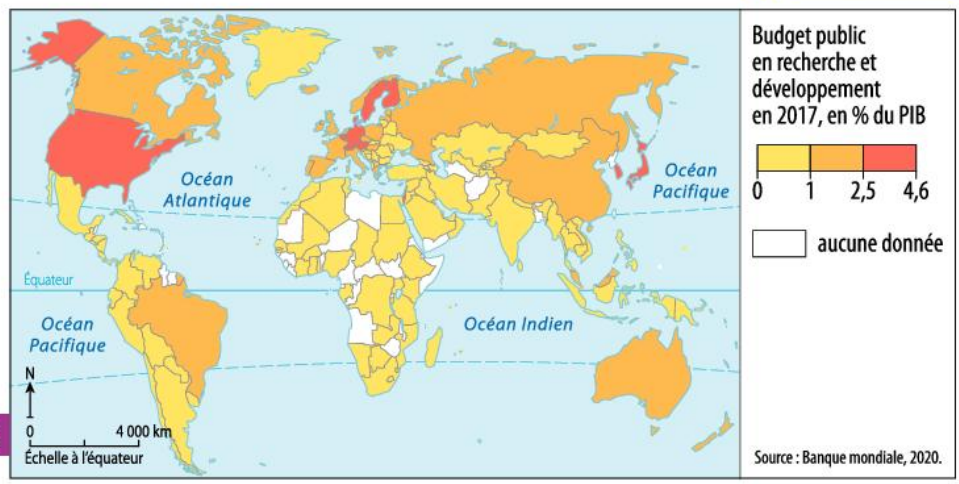

3 La recherche publique dans le monde

LEÇON 2

Acquérir la connaissance : un enjeu pour devenir une puissance

Par quels moyens les États peuvent-ils assurer la circulation et l'acquisition des connaissances ?

Cours d'informatique à l'école technique de Naivasha (Kenya)

A Former sa société

- **Le financement de l'éducation est devenu une priorité à toutes les échelles.** L'alphabétisation a progressé dans le monde pour atteindre 86 % de la population mondiale en 2018 (91 % pour les 15-25 ans). Mais l'effort fourni dans les systèmes éducatifs ne gomme pas les inégalités, notamment de genre (90 % d'hommes alphabétisés dans le monde, contre 83 % des femmes). Si en Asie de l'Est 96 % de la population sait lire et écrire, le taux chute à 65 % en Afrique subsaharienne. Les inégalités sont également intranationales. En Inde, de nombreux jeunes ne sont pas scolarisés, mais en proportion très variable selon les États : 96 % des hommes du Kerala et 92 % des femmes sont alphabétisés pour une moyenne nationale de 60 et 48 %. Quant aux études supérieures, si elles ne se démocratisent pas partout, la population étudiante mondiale est passée de 146 millions en 2006 à 220 millions en 2018.

JALON p. 434-439

- **De nombreux pays encouragent aujourd'hui la circulation étudiante**, notamment ceux en développement vers les universités ou écoles des économies développées. La fuite des cerveaux est alors considérée non plus comme une perte définitive mais comme une source de dynamisme économique. En Inde ou en Chine, qui constituent les plus importantes diasporas étudiantes, les étudiants partis étudier à l'étranger entretiennent des liens forts avec leur pays d'origine, contribuant par leurs transferts financiers à l'apparition de pôles de développement et aux transferts de technologies. En Afrique, en revanche, la fuite des cerveaux continue à hypothéquer les efforts fournis pour la formation de leurs élites : le quart des médecins nés en Afrique n'y exerce pas. Une dizaine de pays africains ont plus de 40 % de leur main-d'œuvre hautement qualifiée en dehors de leurs frontières. Dans les pays développés, des programmes de soutien à la mobilité étudiante sont mis en place (Erasmus en UE).

B Acquérir des technologies de l'extérieur

- **Les transferts de technologie permettent à des pays ou entreprises d'acquérir légalement des connaissances.** Ils prennent la forme d'achats de brevets (à 98 % aux pays développés), voire des actions ou des entreprises : des entreprises chinoises ont ainsi racheté l'entreprise italienne de pneumatiques Pirelli en 2015 et des actions du constructeur automobile allemand Mercedes-Benz en 2018 pour acquérir leurs savoir-faire. L'accueil de tâches de production peut aussi constituer un levier de remontée de filière pour les territoires, par le biais de filiales ou de sous-traitance d'une entreprise mère qui y développe ses techniques. Cette stratégie a permis le développement et la montée en gamme de l'Asie de l'Est (vol d'oies sauvages).

- **L'acquisition illicite des technologies peut être une source de tensions entre les États.** Le non-respect de la propriété industrielle par les pays émergents, en particulier asiatiques, inquiète : les États-Unis justifient notamment la guerre commerciale contre la Chine par ce motif. Les pays en développement légitiment la pratique de la copie des innovations par la nécessité de répondre aux besoins essentiels de leurs populations (ex. : dans le domaine de la santé où la copie de médicaments et de molécules est jugée indispensable dans la lutte contre le sida). L'espionnage industriel est également utilisé par les pays développés comme l'ont montré les informations divulguées en 2013 sur les écoutes de la NSA.

Vocabulaire

- Remontée de filière : processus économique qui vise à fabriquer des produits de plus en plus innovants et élaborés.
- Transfert financier : part de leurs revenus que les migrants envoient dans leur pays d'origine.
- Transfert de technologie : transfert d'un pays à un autre de techniques de fabrication, par le biais d'implantation d'entreprises étrangères et/ou de contrats.
- Vol d'oies sauvages : modèle de développement par vagues d'industrialisation successives dans le temps et dans l'espace. Le pays se spécialise dans la production puis l'exportation de produits de plus en plus complexes (à haute valeur ajoutée).

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

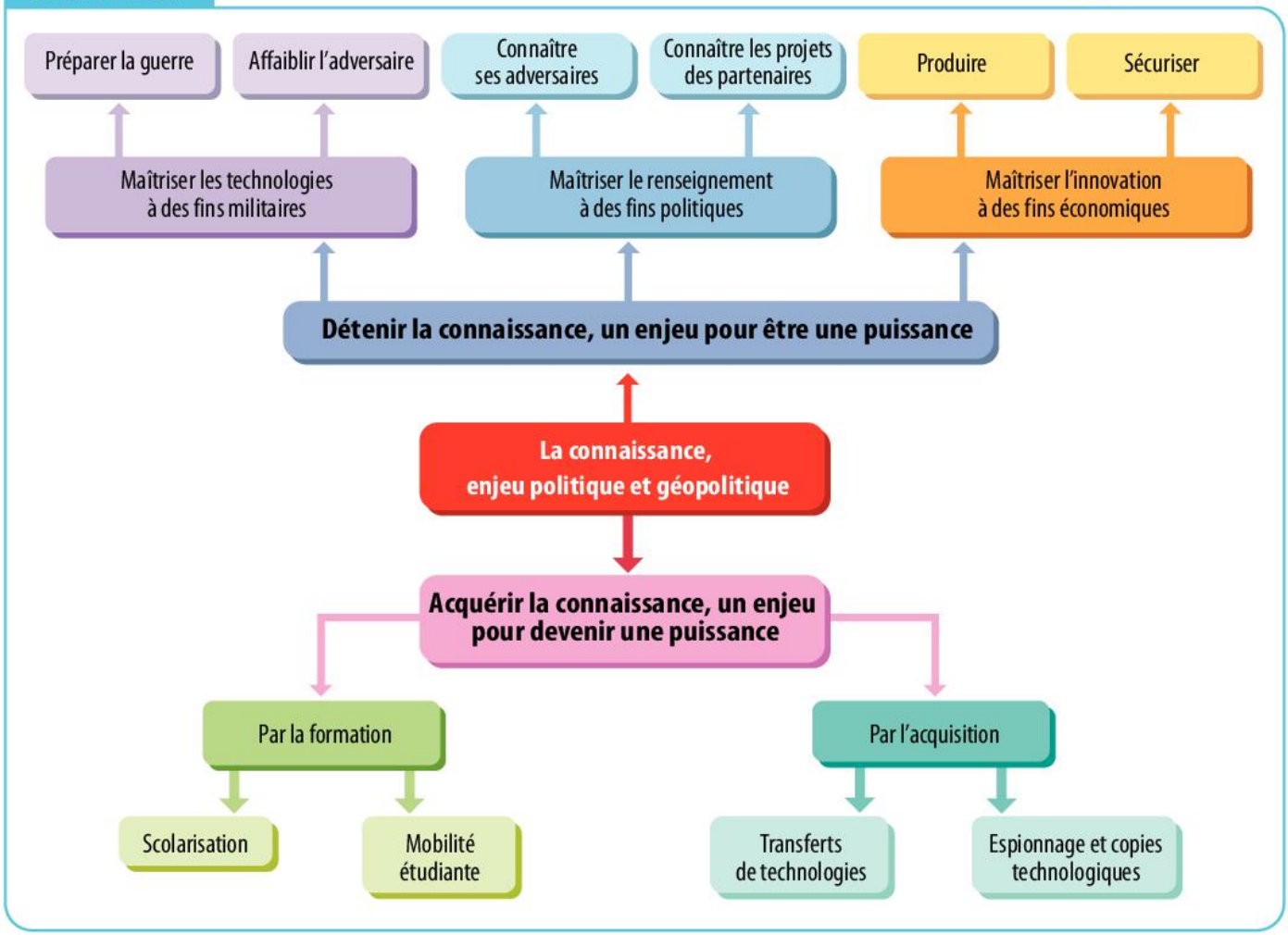

Réviser en se documentant

À VOIR

- « Chine, la guerre du savoir-faire », extrait du Journal télévisé de 20 h de France 2, le 24 mars 2018 sur les moyens utilisés par la Chine pour acquérir les technologies de ses concurrents : https://www.youtube.com/watch?v=Ksw82cxFi4w

À LIRE

- Sébastien-Yves Laurent, *Atlas du renseignement. Géopolitique du pouvoir*, Les Presses de Sciences Po, 2014. Une approche simple et synthétique des questions de renseignement.
- Kévin Limonier, *L'Archipel des savants*, Éditions B2, 2018. Essai historique présentant le vaste réseau de centres de recherche de l'URSS pendant la Guerre froide.
- Catherine Withol de Wenden, *Atlas des migrations. Un équilibre mondial à inventer*, Autrement, 2018. Une présentation des migrations par les cartes consacrant quelques planches au *brain drain* et aux mobilités étudiantes.

SUR LE WEB

- Site de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, qui outre les données statistiques, propose des dossiers thématiques sur divers sujets liés aux innovations. https://www.wipo.int/portal/fr/
- Site de l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) dont les ressources couvrent l'ensemble des champs liés à la formation, la circulation des étudiants et la connaissance. https://fr.unesco.org

Le cyberespace : conflictualité et coopération entre les acteurs

Pourquoi le cyberespace est-il un terrain de coopération mais aussi de conflits ?

1 Des Gafam dont le pouvoir inquiète

Vocabulaire

- Cyberespace : espace de communication créé par l'interconnexion mondiale des ordinateurs par Internet.
- Gafam : acronyme désignant les FTN américaines dominant les technologies du numérique (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft).

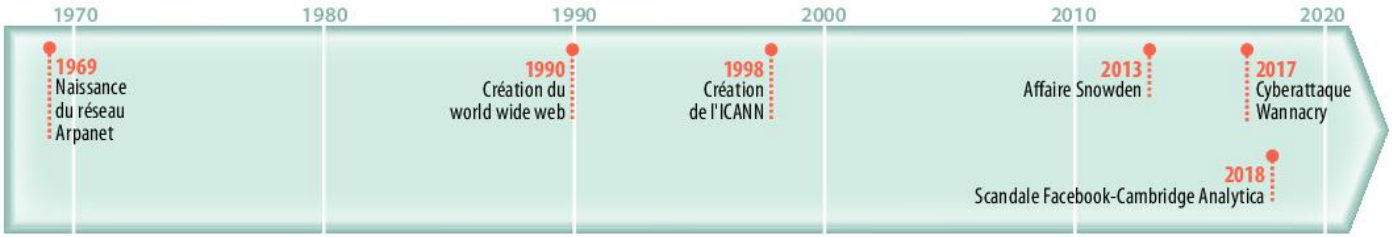

2 La circulation de l'information, un enjeu géopolitique majeur

Un navire dépose un câble de fibre optique sous la mer entre Cuba et le Venezuela en septembre 2011.

Vidéo : « Y a-t-il des cyberguerres ? »

Nicolas Mazzucchi, La cyberconflictualité dans le monde, analyse géopolitique et stratégique. (3 avril 2018, durée 7' 51)

Vidéo

QUESTIONS

1. Pourquoi les Gafam attirent-ils une forme de méfiance ou d'hostilité de la part d'une partie de l'opinion publique ? (doc. 1)
2. Comment cette photographie souligne-t-elle la place de la politique internationale dans le cyberespace ? (doc. 2)
3. Pourquoi ne peut-on pas parler à proprement parler de cyberguerre ? (vidéo)
4. Quels sont les enjeux politiques du cyberespace ? (doc. 1, 2 et vidéo)

REPÈRES

Le cyberespace : acteurs et territoires

1 Le cyberespace : réseaux et infrastructures

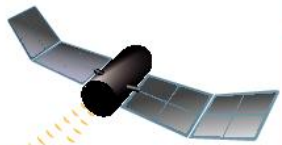

Satellites
(1 % des flux numériques)
2 063 en activité en 2019 (mais seulement 37 % servent aux flux de communication) ;
propriété des États (États-Unis, Chine et Russie en tête) et, depuis 2019, **possibilité de lancement par des entreprises privées** (Space X).

Data centers
lieux de stockage des données numériques qui regroupent des ordinateurs centraux, des serveurs, et toutes sortes d'équipements nécessaires à la distribution des flux numériques ;
4 438 data centers en 2019, dans 122 pays (40 % sont aux États-Unis).

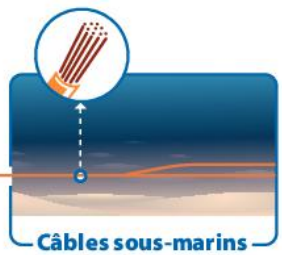

Câbles sous-marins
(99 % des flux numériques)
1,3 million de km (32 fois le tour de la terre) ;
propriété d'entreprises privées spécialisées (français Alcatel, américain TE SubCom, japonais NEC) et de plus en plus les géants du numérique (américains Gafam et Netflix, chinois Huawei, indien Tata).

2 Les acteurs du cyberespace

		Acteurs du fonctionnement du cyberespace et de sa sécurité	Acteurs de conflits dans le cyberespace
Acteurs publics		États légiférant sur le cyberespace et organisant la sécurité dans les secteurs sensibles. Organisations régionales (UE, OTAN) ou internationales (ONU) participant à la collaboration internationale.	Certains États (Chine, Russie, États-Unis, Israël, Iran…) utilisant le cyberespace pour l'espionnage informatique ou la désorganisation des autres puissances.
Acteurs privés	Entreprises	Gafam (indispensables dans la navigation dans le cyberespace et de plus en plus dans les réseaux de câbles sous-marins)	
	Individus ou associations		– Hacktivistes (criminels du cyberespace) individus (hackers) ou associations (Anonymous) qui agissent illégalement pour défendre une cause. – Opposants politiques utilisant le cyberespace comme un lieu de protestation.

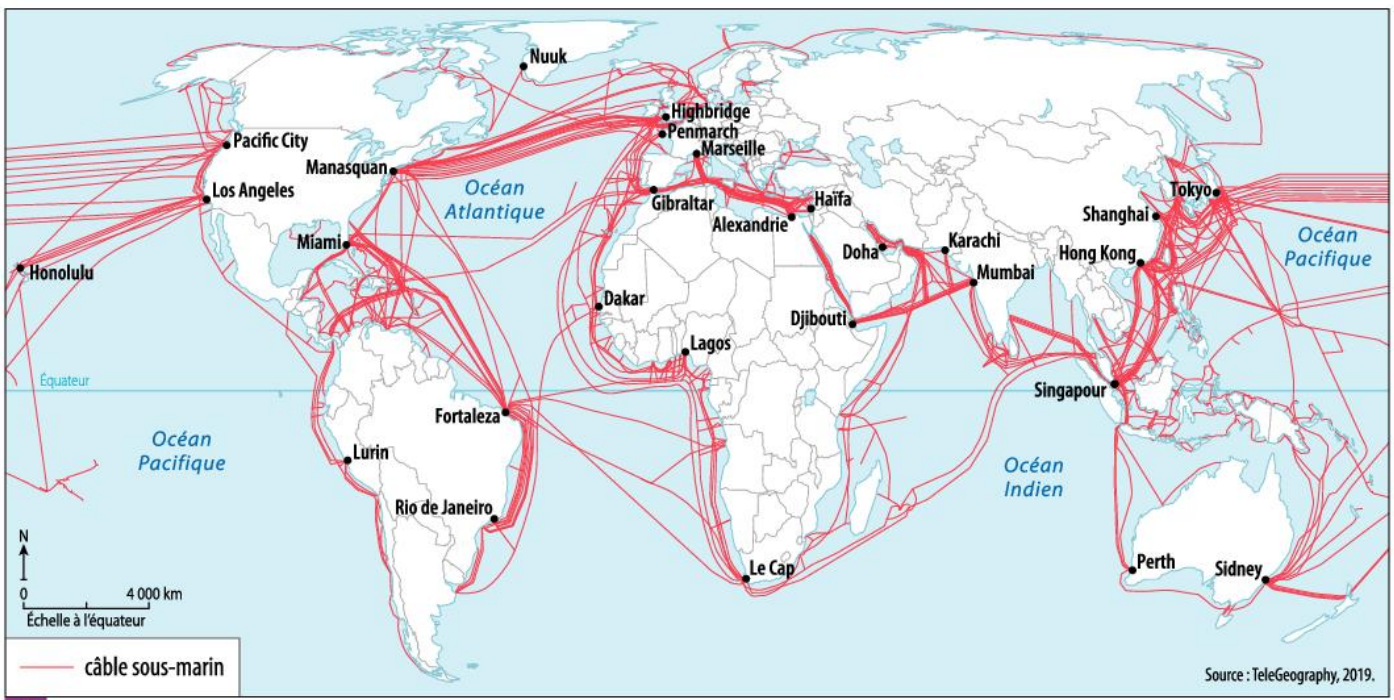

3 Des câbles sous-marins qui relient les continents

Carte interactive

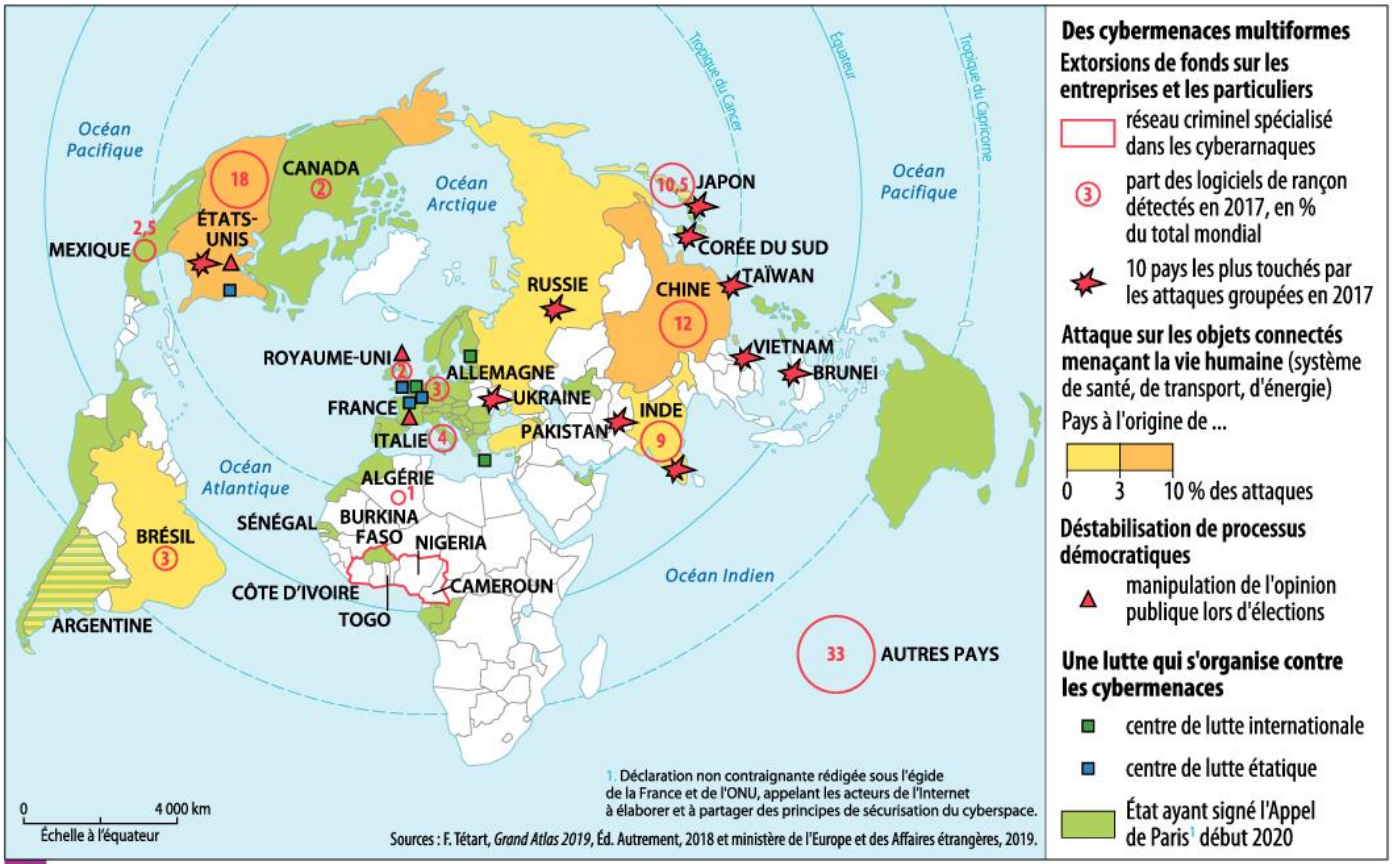

4 Le cyberespace : un territoire de conflictualités

Carte interactive

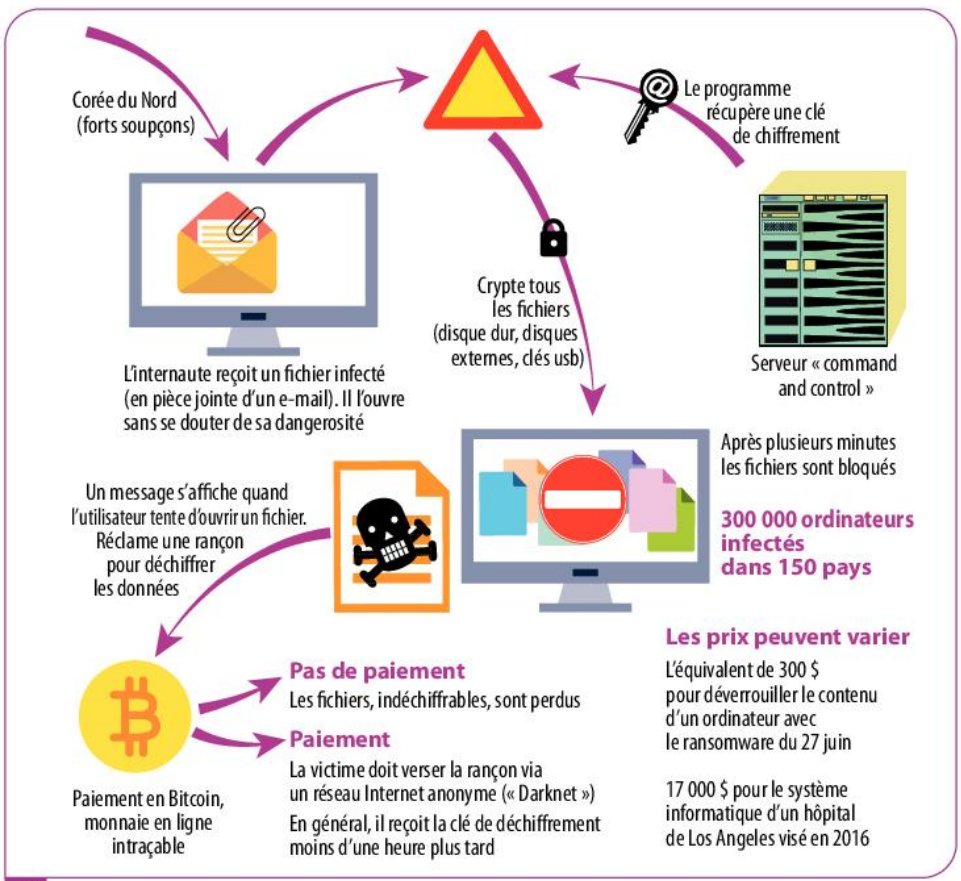

5 Le virus Wannacry (2017), un exemple de cyberattaque

Vocabulaire

- Data center : lieu de stockage des données numériques.

POUR COMPRENDRE

Les informations numériques qui circulent dans le cyberespace empruntent des réseaux matériels, tant pour les flux que pour le stockage. Les acteurs du cyberespace sont multiples.

1. **Quels sont les lignes et les points de ce réseau ? Quels territoires privilégient-ils ?** (doc. 1, 3 et 5)
2. **Quels sont les acteurs qui organisent le réseau ? Quels sont ceux qui en font un terrain de conflictualité ? par quels moyens ?** (doc. 2, 4 et 5)

JALON Le cyberespace, entre réseaux et territoires (infrastructures, acteurs, liberté ou contrôle des données…)

ÉTUDE

Les États-Unis, leader du cyberespace

ORAL

Tant par le rôle historique joué dans la naissance d'Internet que par la supériorité encore marquée dans les réseaux et les acteurs du secteur, les États-Unis apparaissent comme les leaders du cyberespace. Pourtant, des scandales récents et des aspirations concurrentes fragilisent aujourd'hui cette domination.

Quels sont les atouts et les limites de la puissance américaine dans le cyberespace ?

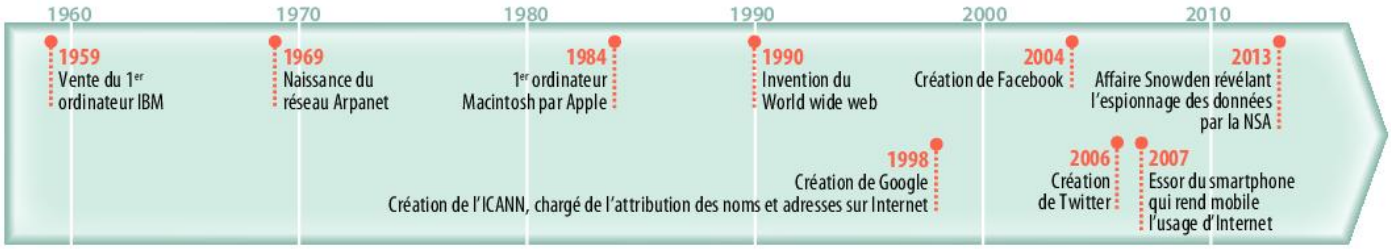

1 L'AVIS DU GÉOPOLITOLOGUE — Le rôle essentiel des États-Unis dans les réseaux du cyberespace

Les États-Unis constituent un nœud souvent incontournable dans l'ensemble des flux mondiaux de données. À titre d'exemple, seuls 3 % des échanges de données entre Europe et Asie font le trajet directement, sans passer par les États-Unis. Ce détour géostratégique n'en est d'ailleurs pas un d'un point de vue technique, puisque la qualité et le haut niveau de technicité des infrastructures américaines vont permettre un transfert des données souvent plus rapide que par un trajet direct. Cette suprématie technologique conforte la centralité des États-Unis puisqu'elle incite les routeurs, qui définissent automatiquement les trajectoires en fonction des délais les plus courts, à orienter les flux vers leur territoire. Dès lors, des tentatives apparaissent pour échapper à l'attraction américaine. Ainsi, des routes alternatives ont été développées ces dernières années, comme le câble Alba 1 reliant Cuba au Venezuela. D'autres projets sont en cours, comme le *South Atlantic interlink* qui devrait relier l'Amérique latine à l'Afrique, en s'affranchissant du passage par les nœuds américains. La prise de conscience qu'une surveillance était réalisée par la NSA en captant les données en transit a amené de nombreux pays à s'interroger sur la possibilité de routages nationaux, qui permettraient aux données envoyées de ne pas sortir du territoire lorsqu'elles n'en ont pas la nécessité.

S. Taillat, *La cyberdéfense, politique de l'espace numérique*, Colin, 2018.

Vocabulaire

- **Gouvernance :** coordination de l'ensemble des acteurs et des règles qui constituent une autorité pour gérer les affaires publiques.

2 L'indépendance de l'ICANN

Tout est dans son nom : Internet Corporation for Assigned Names and Numbers. Cet organisme californien sans but lucratif a pour mission de gérer et attribuer les noms de domaines des sites internet et les adresses IP – les adresses internet – de ces sites. L'ICANN est un peu la Mecque des noms de domaines. Elle est unique et remonte à 1998. Elle avait été créée par Bill Clinton qui voulait garantir un internet unique dans le monde (et pas seulement dans le monde occidental).

Si ce nom remonte à la surface, c'est parce que, voici quelques jours, l'ICANN a décroché son brevet « d'indépendance ». Il ne dépend plus des autorités américaines. Concrètement, ce n'est plus le gouvernement américain qui exerce une tutelle sur l'ICANN. Un combat mené par des États, puis par la Commission européenne depuis 2009. La pression avait encore augmenté en 2013 avec les révélations d'Edward Snowden. L'épée de Damoclès américaine faisait tache.

Désormais, la tutelle est assurée par la communauté mondiale de l'Internet. Et cela fait pas mal de monde. Cette communauté réunit les organismes nationaux qui décernent les noms de domaines. On y trouve encore L'organisme qui attribue les adresses « .com », qui comptent pour la moitié des noms de domaine dans le monde. S'ajoutent des organismes commerciaux, de défense des droits des propriétés intellectuelles et de marques, les États (un conseil consultatif des gouvernements) et même des internautes qui sont représentés dans chaque pays (via l'ISOC). Les institutions européennes sont, elles, aussi représentées. [...]

Aujourd'hui, malgré les réticences politiques des Républicains qui voulaient maintenir la tutelle américaine, l'ICANN est libre.

Jean-Claude Verset, « ICANN, la Mecque des noms de domaines, est libre », rtbf.fr, 10 octobre 2016.

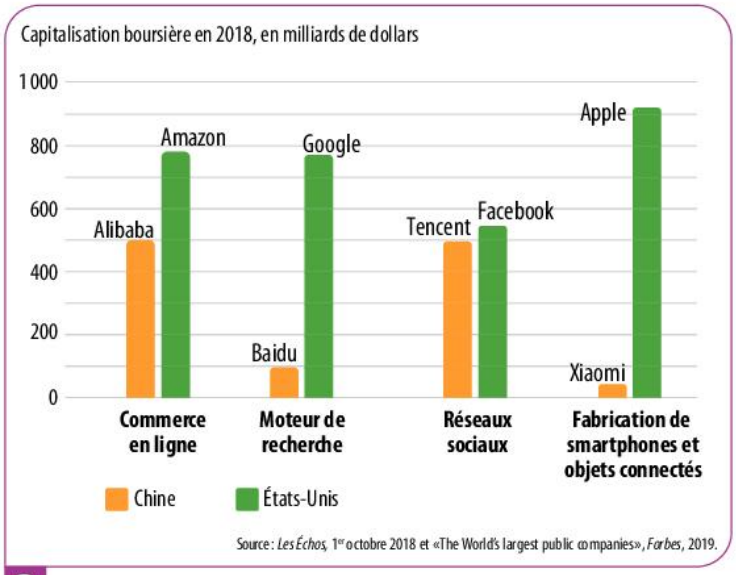

Source : *Les Échos*, 1er octobre 2018 et « The World's largest public companies », *Forbes*, 2019.

3 Des géants du numérique américains encore puissants

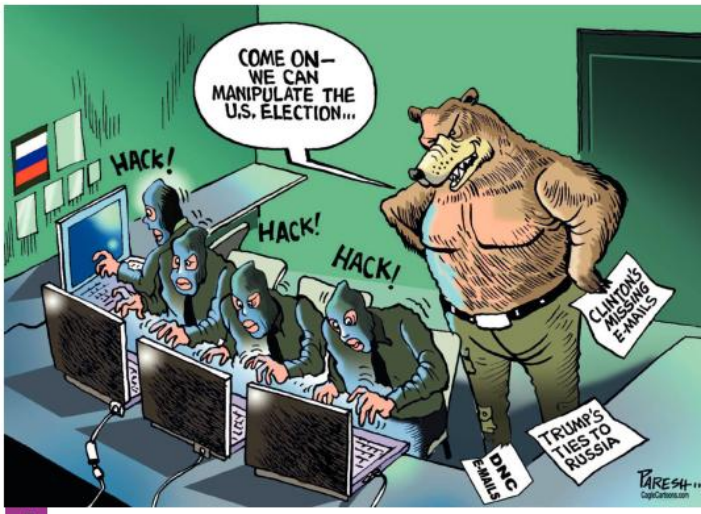

4 L'intrusion du cyberespace dans la vie politique américaine

Source : dessin de Paresh Nath, 29 juillet 2016.

La Russie est accusée d'avoir manipulé l'opinion publique via les réseaux sociaux en faveur de Donald Trump lors de l'élection présidentielle de 2016.

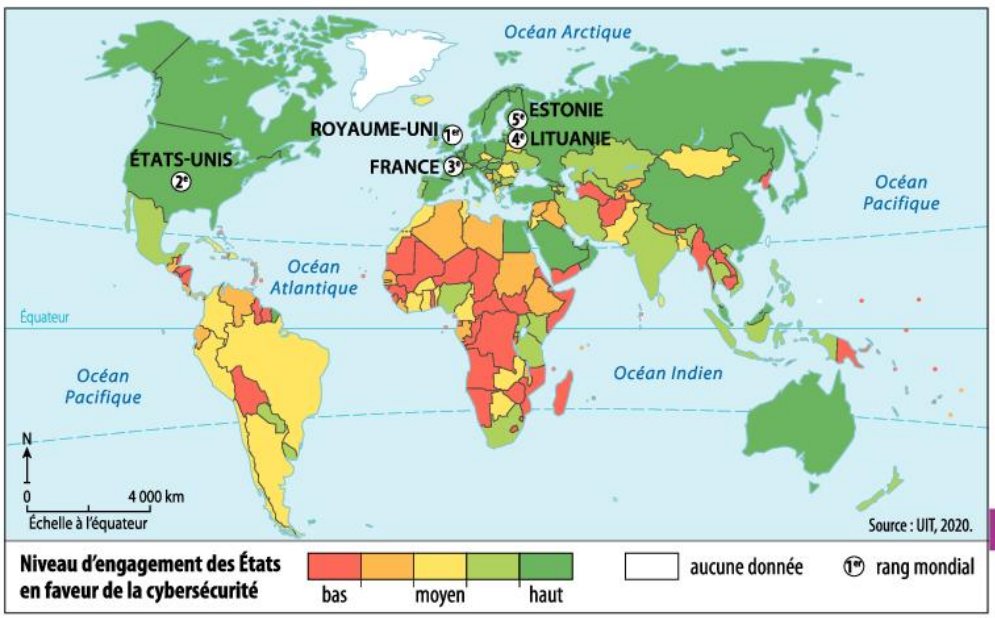

5 Les États-Unis, un leader mondial de la cybersécurité

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ▪ Préparer un exposé **ORAL**

À l'aide des documents, préparez une présentation orale d'une quinzaine de minutes répondant au sujet :

Le leadership américain dans le cyberespace est-il menacé ?

▪ Préparer l'oral

1. Par quels moyens le leadership américain s'exprime-t-il dans le cyberespace ? (frise, doc. 1, 3 et 5)
2. Montrez que la supériorité américaine a longtemps représenté une entrave à la gouvernance collective d'Internet. Comment les États tentent-ils désormais d'y échapper ? (frise, doc. 1 et 2)
3. Pourquoi la concurrence internationale dans le cyberespace représente-t-elle une menace pour les États-Unis du point de vue économique ? du point de vue politique ? (doc. 3 et 4)

▪ Organiser sa prise de parole

4. Lorsque vous passerez à l'oral, proposez une introduction qui présente les enjeux du sujet et une conclusion donnant une réponse nuancée à la question.

Vers le bac – Étude critique de documents

▪ Sélectionner des informations, les hiérarchiser, les expliciter

À partir des doc. 1 et 3, montrez que les États-Unis gardent le leadership du cyberespace, tant dans la maîtrise des réseaux que dans celle des flux d'informations. Ces documents suffisent-ils à mesurer la place actuelle des États-Unis dans le cyberespace ?

Aide Pour vous guider : utilisez les documents 2 et 4 pour montrer les omissions des documents 1 et 3.

ÉTUDE

Des données personnelles menacées sur Internet ?

Les révélations des failles de sécurité liées à la divulgation de données personnelles par les grandes entreprises de l'Internet se multiplient. Or, le phénomène s'impose comme un enjeu crucial pour le fonctionnement de la société et de la démocratie.

Quelles menaces l'utilisation des données personnelles sur Internet représente-t-elle pour la société ?

1 L'affaire Cambridge Analytica

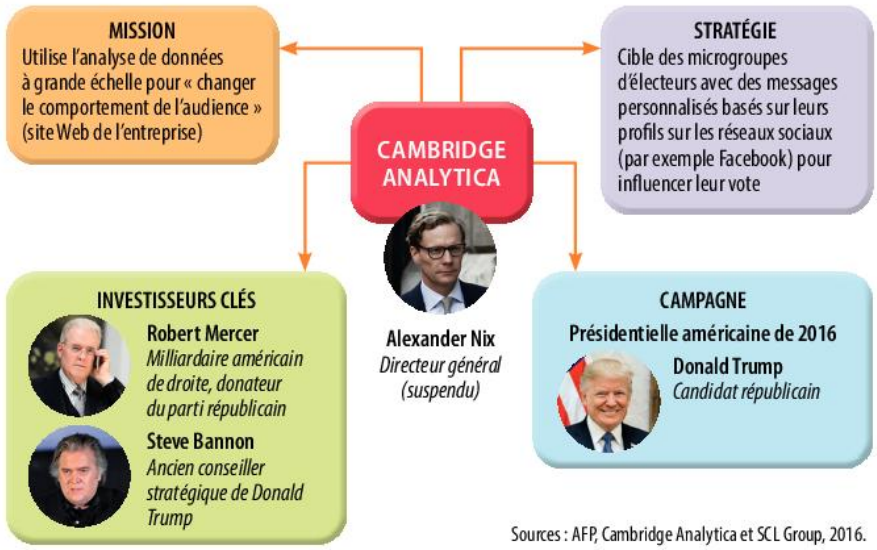

Sources : AFP, Cambridge Analytica et SCL Group, 2016.

Cambridge Analytica est une société britannique spécialisée dans l'analyse des données et l'influence de l'opinion sur Internet et les réseaux sociaux. Elle a joué un rôle controversé dans le référendum sur le Brexit au Royaume-Uni et l'élection présidentielle américaine en 2016 : on lui reproche l'utilisation massive de désinformation, d'utilisation de rumeurs et d'infox grâce notamment à des données Facebook.

Vidéo

Affaire Cambridge Analytica : pourquoi c'est grave pour Facebook et ses utilisateurs
(*Le Monde*, 13 mars 2018, durée : 2' 46)

2 Les risques de la diffusion des données sur Internet

Les données personnelles sont devenues le carburant de la société du XXIe siècle. Toutes nos actions numériques sont captées et sauvegardées, alors que les services en ligne ne cessent de se multiplier. Mais les données des utilisateurs sont aussi, parfois, accessibles à des malfaiteurs. Ils arrivent à contourner la sécurité des entreprises et des applications pour en tirer toujours plus d'informations. Or la question des données personnelle n'est pas un problème d'intimité. C'est un enjeu de liberté collective. Les algorithmes enserrent nos vies : ils nous disent quoi acheter, où partir en vacances, qui rencontrer, quel article de presse lire. C'est la somme et la combinaison des données à l'échelle de millions d'êtres humains qui font leur puissance. Si rien ne change, on décidera à notre place, d'une manière qu'on nous présentera comme optimale puisque conçue sur l'analyse de données de millions de personnes dont la vie nous est similaire, et en nous confisquant une part de notre libre arbitre. Il ne s'agit pas d'intimité vis-à-vis d'une quelconque entreprise de la Silicon Valley, mais de liberté individuelle. Mais comment lutter sans se retirer des connexions, sociales et professionnelles, d'une société désormais numérisée ? Comment renoncer à tous ces avantages ? La solution se trouve quelque part entre le collectif (des règles politiques pour limiter la collecte et l'exploitation des données) et l'individuel (le recours à une technologie plus frugale et plus décentralisée).

Martin Untersinger, « Le contrôle des données numériques personnelles est un enjeu de liberté collective », *Le Monde*, 19 octobre 2018.

QUESTIONS

■ Maîtriser et sélectionner des connaissances

1. Pourquoi la confidentialité des données personnelles est-elle difficile à préserver sur Internet ? (doc. 2)
2. Quelles menaces pèsent sur les individus ? sur la société ? (doc. 1 et 2)
3. Selon vous, pourquoi la solution passe-t-elle par une réaction collective ? (doc. 2)

Pour aller plus loin site Internet

Rendez-vous sur le site de la Cnil (cnil.fr) puis, par groupes de trois élèves, répartissez-vous les thématiques pour compléter le tableau suivant.

	Que dit la loi ?	Quelle démarche pour préserver le droit sur les données personnelles ?
Banque – crédit		
Vie politique et citoyenne		
Travail		
…		

JALON

ÉTUDE

La Chine : contrôler les données et s'affirmer dans le cyberespace

Consciente qu'elle rattraperait difficilement les États-Unis dans les domaines de pouvoir conventionnel la Chine mise aujourd'hui sur le cyberespace pour affirmer sa puissance internationale.

Par quels moyens la Chine parvient-elle à s'affirmer dans le cyberespace mondial, tout en contrôlant son propre accès à Internet ?

1 L'AVIS DU GÉOPOLITOLOGUE — La Chine, un acteur majeur du cyberespace

Économiquement, les BATX (Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi) n'ont rien à envier aux Gafam, assis sur des capitalisations boursières colossales, des montagnes de données et des départements de recherche en intelligence artificielle performants. La Chine est le pays qui compte le plus d'internautes, en particulier mobiles, un phénomène qui a transformé la société chinoise avec le développement du e-commerce, des systèmes de paiement par mobile. Depuis l'apparition d'Internet en Chine à la fin des années 1990, la censure est une réalité omniprésente mais elle n'a pas empêché l'innovation, faisant de la Chine l'une des puissances incontournables de la planète numérique. La Chine est aujourd'hui l'un des seuls États au monde à avoir les moyens d'agir militairement dans le cyberespace. Depuis le début des années 2010, les actions des hackers chinois font parler d'elles, en particulier aux États-Unis où ils ont été accusés de vol de données industrielles et d'espionnage politique. L'ampleur des piratages a amené des négociations entre les deux pays et un code de conduite dans le cyberespace a été négocié.

Pierre Haski, *Géopolitique de la Chine*, Eyrolles, 2018.

2 La stratégie chinoise de cybersécurité : construire un intranet contrôlé

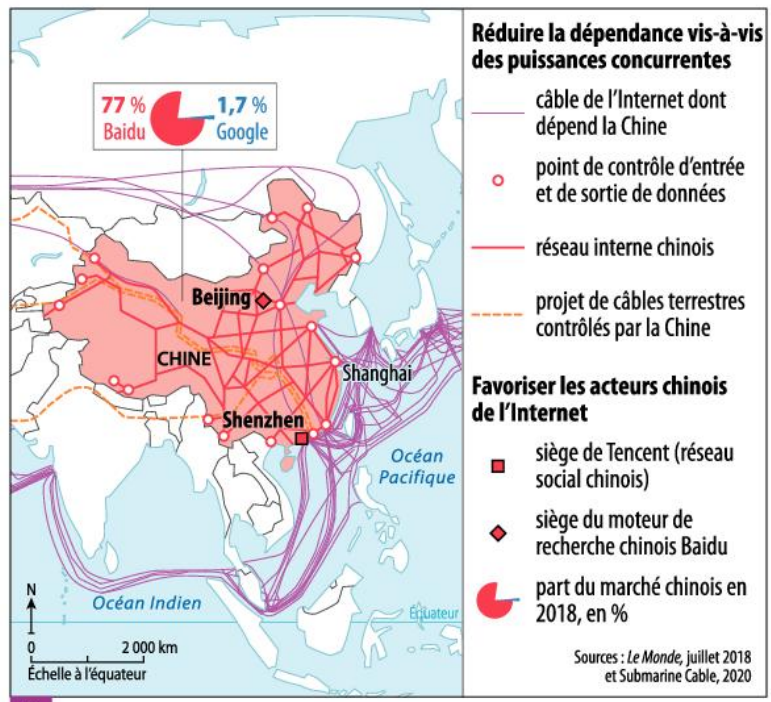

3 L'affirmation des géants du numérique chinois

Hervé Pinel, dessin de presse paru dans le quotidien *Les Échos*, le 22 juin 2018.

a Paiement en ligne ; b Moteur de recherche ; c Commerce en ligne ; d Réseau social ; e Fabrication de smartphones ; f Commission nationale de réforme et de développement.

QUESTIONS

■ Comprendre le sens général des document

1. Pourquoi peut-on affirmer que la Chine est aujourd'hui une grande puissance du cyberespace ? (doc. 1 et 3)
2. Quelle est la stratégie chinoise en matière de cyberespace ? (doc. 2)

Vers le bac - Dissertation

■ Rédiger un texte pertinent

En vous appuyant sur les doc. 1 à 3, rédigez un paragraphe de dissertation sur la place de la Chine dans le cyberespace : réseaux, acteurs et contrôle des informations.

Aide Pour vous aider à comprendre le doc. 3, aidez-vous du document 3 p. 449.

ÉTUDE

La stratégie française de cyberdéfense

Puissance mondiale de premier ordre, la France est chaque jour victime d'attaques de ses systèmes d'information numériques à des fins d'espionnage ou de déstabilisation de ses capacités d'action. Ces cyberattaques ont nécessité la mise en œuvre progressive d'une stratégie de cyberdéfense.

Comment la stratégie de cyberdéfense de la France s'organise-t-elle ?

1 La cyberdéfense : enjeu majeur pour le ministère des Armées

Ce sont plus de deux incidents de sécurité par jour qui touchent tout autant notre ministère que nos opérations extérieures. Certaines attaques sont le fruit de groupes malveillants. D'autres de hackers isolés. Mais certaines, nous le savons, viennent d'États pour le moins indiscrets, pour le moins décomplexés. La guerre cyber a commencé et la France doit être prête à y combattre. Nous nous réservons le droit de riposter. Nous serons aussi prêts à employer en opérations extérieures l'arme cyber à des fins offensives, isolément ou en appui de nos moyens conventionnels, pour en démultiplier les effets dans le plus strict respect des normes du droit international public.

Discours de Florence Parly, ministre des Armées, 17 janvier 2019.

Les questions de surveillance, de défense et de sécurité dans l'espace numérique posent aujourd'hui de nombreux défis au ministère des Armées. Le ministère est en effet responsable des systèmes les plus stratégiques, ceux liés à la dissuasion nucléaire, mais également des systèmes d'armes sophistiqués : aéronefs de combat ou de transport, navires de surface ou sous-marins, véhicules de combat terrestres. Il doit pouvoir fonctionner en sécurité dans un environnement de plus en plus numérisé et assurer les engagements opérationnels en dépit des éventuelles attaques subies par les systèmes. Une atteinte aux systèmes d'information pourrait poser une question de souveraineté majeure en cas de prise de contrôle ou de paralysie de secteurs vitaux pour l'État.

« La cyberdéfense », site du ministère des Armées, defense.gouv.fr, 2020.

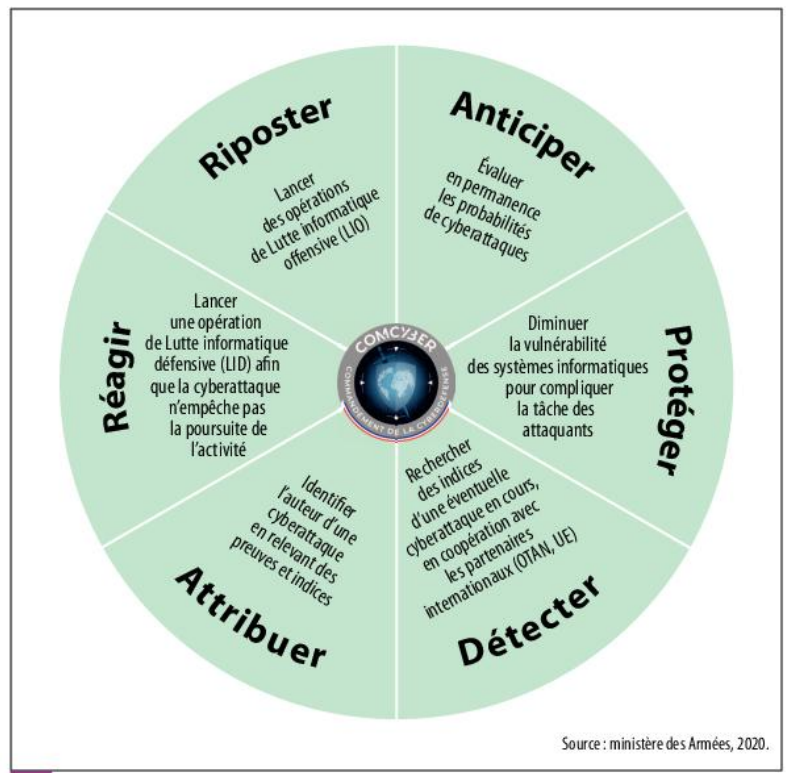

Source : ministère des Armées, 2020.

2 Les six missions du Commandement de la cyberdéfense française

Vidéo

La cyberdéfense, la « 4e armée »
(Défense.gouv, 15 octobre 2019, durée : 3' 28)
https://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/regrouper-les-unites-de-la-cyberdefense-pour-plus-d-efficacite

3 L'ambition française : devenir une puissance mondiale de la cyberdéfense

L'Appel de Paris[1] lancé par la France rassemble des engagements de signataires sur la cybersécurité et la protection des droits fondamentaux des citoyens. La France souhaite à la fois se distinguer « de l'Internet californien et de l'Internet chinois », opposition de deux modèles, l'un entièrement entre les mains d'acteurs privés devenus aujourd'hui proéminents, les GAFA et l'autre qui fait la part belle à un Internet contrôlé. « Il faut inventer un nouveau multilatéralisme adapté aux réalités de l'espace numérique » résume le président français, qui souhaite rassembler derrière son initiative les pays et organisations qui ne se retrouvent pas dans un Internet polarisé entre deux approches.

Le texte propose également « d'empêcher les cyberactivités malveillantes qui menacent des individus et des infrastructures critiques » ou encore « d'empêcher le vol de propriété intellectuelle, notamment des secrets industriels ou autres informations commerciales confidentielles. » [...] Le ministère des Affaires étrangères annonce que le texte est déjà soutenu par plus de 370 pays et organisations (Royaume-Uni, Italie, Qatar, Émirats arabes unis). La France souhaite ainsi normaliser les relations entre les États sur les questions liées au numérique et pousser à la création d'un droit international applicable à ce type de litiges.

Louis Adam, *ZDnet*
(journal en ligne spécialisé dans le numérique),
12 novembre 2018.

1 Appel à la coopération internationale dans la lutte contre les cybermenaces.

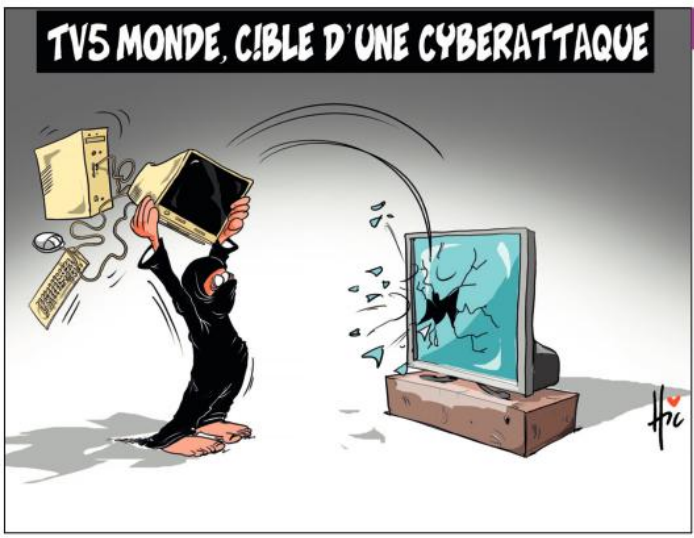

4 Des cyberattaques régulières : l'exemple du piratage de TV5 Monde en avril 2015

Caricature de Hic parue dans le journal algérien *El Watan*, 13 avril 2015.

Alors que la France est engagée dans la lutte contre le terrorisme en France et au Mali, la cyberattaque visant TV5 Monde entraîne la destruction de son serveur de messagerie, l'arrêt des programmes et la publication de messages de soutien à Daech sur ses réseaux sociaux.

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ■ Compléter un schéma

■ Organiser des connaissances

Complétez cet organigramme à l'aide des documents.

Des cyberattaques régulières
Qui ? Pourquoi ? (doc. 3 et 4)
.....

↓

Une stratégie de cyberdéfense essentielle pour la puissance française
(doc. 1, 3 et 5)
.....

↓

Les acteurs (doc. 1, 2, 3 et 5)
.....

↓ ↓

Objectifs des opérations de lutte informatique défensive (doc. 1, 2 et 3)	Objectifs des opérations de lutte informatique offensive (doc. 1, 2 et 5)
.....	.....

≠

Limites de la stratégie de cyberdéfense de la France (doc. 4)
.....

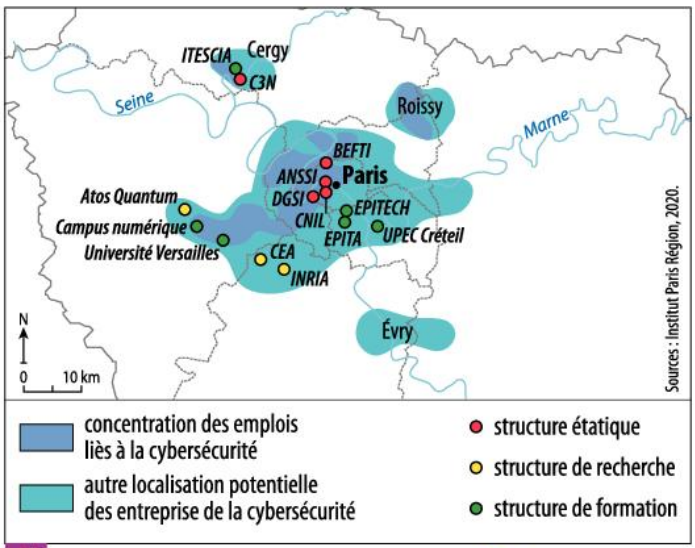

5 Le projet d'un cybercampus en Île-de-France

Carte interactive

Vers le bac - Dissertation

■ Organiser des connaissances de manière à traiter le sujet

En vous appuyant sur les documents, rédigez une dissertation répondant au sujet suivant :
La stratégie de cyberdéfense de la France : objectifs, moyens et limites

Aide Organisez vos idées au brouillon en complétant l'organigramme ci-dessus.

ÉTUDE ORAL

La France dans la coopération européenne de cyberdéfense

Conscients de leur vulnérabilité face aux cybermenaces, les États renforcent leur vigilance et leur coopération. C'est dans ce contexte que la France développe les coopérations avec ses partenaires, notamment à travers sa participation aux politiques mises en œuvre par l'OTAN et l'Union européenne.

Par quelles stratégies la France coopère-t-elle avec ses partenaires européens pour sa cybersécurité ?

1 Développer la coopération bilatérale : l'exemple franco-estonien

Le 9 novembre 2010, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), autorité française de cyberdéfense, et le Centre informatique estonien (EIC), son homologue, ont signé un accord de coopération dans le domaine de la cyberdéfense et de la sécurité des systèmes d'information. Les deux parties sont convaincues de l'importance de la coopération pour résoudre les crises et de ses vertus en matière de prévention. Basé sur le constat que la France et l'Estonie sont susceptibles de faire face aux mêmes menaces et aux mêmes crises, l'accord de coopération formalise le partage d'information et d'expérience entre leurs autorités de cyberdéfense respectives. « Étant le premier pays victime d'une cyberattaque massive en 2007, l'Estonie bénéficie d'une expérience unique » explique le directeur de l'ANSSI pour justifier la signature de cet accord. Pour la Directrice de l'EIC, « Face aux menaces de plus en plus pesantes sur les services en ligne et les infrastructures critiques, la coopération internationale est indispensable pour protéger les systèmes d'information. L'ANSSI ayant une grande expérience de la cyberdéfense », il apparaît indispensable de renforcer la coopération avec la France pour mieux protéger les systèmes d'information face aux menaces de plus en plus pesantes. Ainsi, depuis 2014, la France est membre du Centre d'excellence en cyberdéfense de Tallinn et deux personnels français y sont détachés.

Communiqué de presse de l'ANSSI, « Cyberdéfense : la France et l'Estonie signent un accord de coopération », ssi.gouv.fr, 24 novembre 2010.

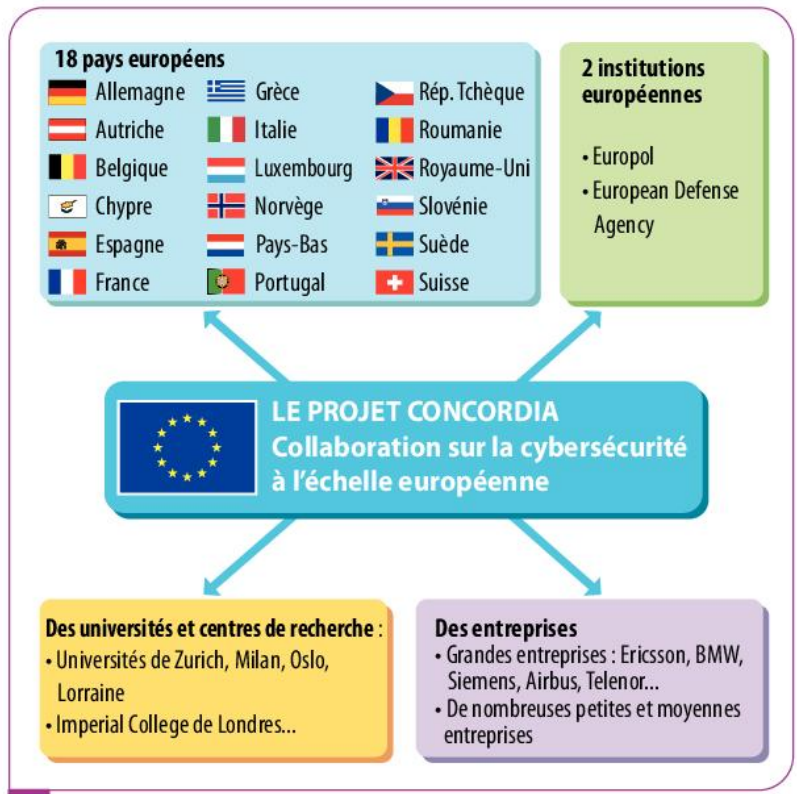

2 Concordia, un projet de coopération européenne

Pour aller plus loin

Sur le site Internet du Forum international de la cybersécurité de Lille, choisissez une action ou un partenariat illustrant la coopération européenne. Puis, présentez le cas choisi au sein de petits groupes constitués dans la classe.

https://www.forum-fic.com/accueil.htm

3 L'AVIS DES GÉOPOLITOLOGUES — Une cyberdéfense européenne à consolider

a La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni disposent chacun d'une agence nationale de cybersécurité de grande qualité. Ils ont chacun un commandement chargé à la fois de sécuriser les infrastructures informatiques des forces militaires et de mener des opérations cyber offensives. Mais les moyens nationaux déployés par les puissances européennes ne sont pas en mesure de peser individuellement face aux trois cybersuperpuissances : États-Unis, Russie, Chine. Or, l'Europe n'a pas, à ce jour, les moyens cyberintégrés ni même significativement coordonnés lui permettant de rivaliser avec ces dernières. Dans ce contexte, le transfert d'un tel domaine de souveraineté à l'UE étant à la fois politiquement inacceptable et pratiquement irréaliste, le couple franco-allemand est le seul vecteur européen pouvant peser face aussi bien aux trois cybersuperpuissances qu'aux géants du numérique.

« Cyber. La guerre permanente », trois questions à Jean-Louis Grégorin et Léo Isaac-Dognin, *Blog de Pascal Boniface*, 4 janvier 2019.

b En 2018, l'Union européenne a promulgué le Règlement général sur la protection des données qui concerne exclusivement les données personnelles et la nature des relations entre consommateurs et grandes plateformes numériques. Le RGPD est une réaction politique et réglementaire pour essayer de desserrer sa dépendance numérique à l'égard des États-Unis d'Amérique, dont l'opinion a pris conscience avec l'affaire Snowden en 2013. [...] À la différence des autres acteurs internationaux, l'UE n'est pas compétente pour les « données souveraines ». Face aux États-Unis, la Russie et à la Chine, elle ne pense guère en termes géopolitiques et géoéconomiques, mais agit pour la défense juridique du consommateur européen. Ce n'est pas rien, mais c'est insuffisant si l'UE veut réellement exister sur le plan de la cyberdéfense.

Thomas Gomart, *L'affolement du monde*, Éditions Taillander, 2019.

4 Partager savoir-faire et expériences avec les partenaires européens

La ministre des Armées Florence Parly au salon du FIC à Lille en janvier 2019.

Le Forum International de la Cybersécurité de Lille réunit chaque année 400 acteurs publics et privés (entreprises, universités et centres de recherche, etc.), essentiellement européens, afin de favoriser la réflexion et les échanges sur la cybersécurité.

ACTIVITÉ **OBJECTIF** ■ Organiser ses connaissances **ORAL**

À l'aide des documents, préparez un débat sur le sujet :
La France peut-elle faire face seule aux cybermenaces ?

■ Critiquer un point de vue

1. Organisez la classe en deux groupes : le groupe 1 défendra que la France renforce ses capacités de cyberdéfense pour devenir un acteur de premier ordre. Le groupe 2 soutiendra que la France ne peut pas y parvenir seule et qu'elle doit absolument inscrire son action dans un cadre européen.
2. Par groupe, préparez vos arguments à l'aide des documents du manuel : les élèves du groupe 1 réalisent l'activité de la page 451. Les élèves du groupe 2 répondent aux questions suivantes :
   – Pourquoi la France n'est-elle pas en mesure de s'imposer toute seule comme une cyberpuissance ? (doc. 4)
   – Comment la France renforce-t-elle sa coopération avec ses partenaires européens ? (doc. 1, 2 et 3)
   – Peut-on réellement parler d'une politique européenne de cyberdéfense ? Quels acteurs peuvent favoriser son émergence ? (frise, doc. 1, 3 et 4)

■ Organiser un débat

3. Désignez une ou un président de séance qui introduira les termes du débat et organisera les prises de parole, deux secrétaires qui établiront le compte rendu final.
4. Pendant le débat : présentez vos arguments en les contextualisant dans la thématique générale de cet objet de travail conclusif sur le cyberespace ; illustrez d'exemples précis issus des documents ou de recherches personnelles.
5. Respectez les règles d'écoute des interlocuteurs (ne pas se couper la parole, prendre des notes des interventions pour pouvoir y répondre).

Vers le bac - Dissertation

■ Rédiger un texte pertinent

En vous appuyant sur les documents, rédigez un paragraphe de dissertation sur la nécessité de la collaboration internationale dans la cyberdéfense, mais aussi ses limites.

LEÇON 1

Le cyberespace : un nouveau défi géopolitique

Comment le cyberespace devient-il un nouveau terrain de conflits ?

Edward Snowden (né en 1983)
Informaticien employé par les agences de renseignement américaines, il révèle en 2013 l'existence d'un système d'espionnage organisé par les États-Unis. Considéré comme traître par les Américains, il vit désormais réfugié en Russie.

JALON p. 444-449

A Le cyberespace : un enjeu majeur du monde contemporain

Le cyberespace, souvent assimilé à Internet, désigne l'environnement d'information créé par l'interconnexion planétaire des systèmes d'information et de communication. Des données numériques y sont créées, stockées et partagées entre utilisateurs. Il recouvre d'une part les infrastructures matérielles (*datacenters*, câbles, satellites) et logicielles (moteurs de recherche, applications des réseaux sociaux ou des sites d'achat en ligne) permettant l'Internet, et d'autre part l'espace immatériel où circulent les données.

Le fonctionnement du cyberespace dépend d'un petit nombre d'acteurs, essentiellement américains. Au niveau matériel d'abord, les États-Unis occupent une place dominante par la concentration géographique des infrastructures : ils abritent 40 % des *data centers* mondiaux et la distribution des câbles sous-marins leur confère une position centrale : 97 % des données échangées par flux numériques entre l'Europe et l'Asie transitent par les États-Unis. Dans le domaine de la Recherche et développement permettant le fonctionnement d'Internet, les États-Unis restent en tête, bien que fortement concurrencés. Enfin, la dimension immatérielle d'Internet est quant à elle dominée par les Gafam, dont la visibilité des contenus sur Internet est inégalée : en 2018, Google assure 90 % des recherches planétaires sur Internet (soit 100 milliards par mois). Pourtant, des concurrents, notamment les BATX chinois, se développent.

Le cyberespace s'impose comme un espace de souveraineté et de puissance des États. L'espace numérique étant intégré à un nombre toujours croissant d'activités économiques, politiques et sociales, la cybersécurité s'impose comme un défi stratégique. Les États s'efforcent donc de protéger le transit des données de toute ingérence extérieure, notamment suite aux scandales mis au jour dans les années 2010, comme les écoutes de la NSA révélées en 2013 par Edward Snowden, et l'utilisation des données de Facebook par Cambridge Analytica pour influencer les élections américaines et le vote en faveur du Brexit en 2018. À l'inverse, certains États comme la Chine exercent un contrôle des données par la censure (sujets interdits, condamnations) ou en imposant leurs propres outils numériques (le moteur de recherche Baidu assure 77 % des recherches chinoises sur Internet contre 1,7 % pour Google).

B Des tensions et des menaces multiples

Le cyberespace introduit de nouvelles menaces sécuritaires. Initiées par des acteurs divers (États, entreprises, criminels, associations), les cyberattaques prennent trois formes : sabotage, espionnage (dont le but est de s'introduire dans un système pour dérober des données) et subversion (afin de ridiculiser l'adversaire ou de rallier des individus à sa cause). L'objectif des pirates peut être politique (écoutes clandestines, attaques en 2010 de sites officiels de pays exerçant la censure sur Internet par le groupe Anonymous), économique ou financier (logiciels exigeant une rançon, fraudes bancaires), moral (divulgation en 2015 des identités d'un site de rencontres extraconjugales). Mais les menaces sont aussi matérielles, car l'essentiel du réseau Internet repose sur des câbles sous-marins qui peuvent faire l'objet de coupures par sabotage (Crimée en 2014). Les États-Unis envisagent d'ailleurs une sécurisation de leurs câbles par barrières soniques.

1 Candidats européens lors du locked shields
Organisée chaque année par le Centre d'excellence de cyberdéfense coopérative de l'OTAN, le Locked Shields est un exercice international unique de cyberdéfense réunissant plus de 1 200 experts en Cyberdéfense des 23 États membres pour tester leur capacité à contrer des attaques informatiques.

Vocabulaire
- BATX : équivalent chinois des Gafam, avec les géants chinois du web (Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi).
- Cyberespace : espace de communication créé par l'interconnexion mondiale des ordinateurs par Internet.

- **Les opposants politiques utilisent également le cyberespace comme un terrain de résistance.** Il peut s'agir de consultation de sites interdits, d'expression à travers un blog ou d'actes de piratage. Créée par l'ONG Reporters sans frontières, une Journée mondiale pour la liberté sur Internet est célébrée chaque année le 12 mars pour dénoncer la cybercensure et la répression des internautes à travers le monde. Selon Amnesty International, la Chine compte le plus grand nombre de cyberdissidents au monde.

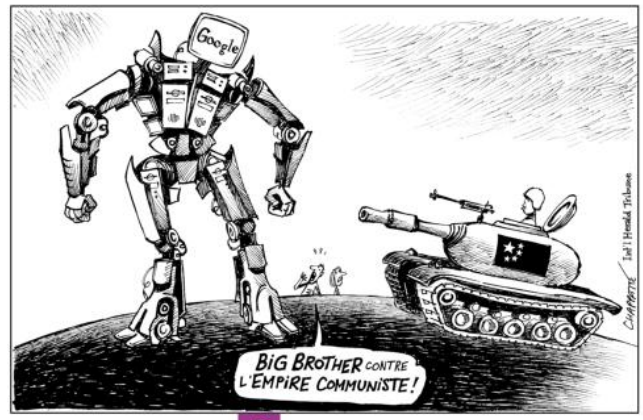

2 Un cyberespace chinois protégé

Source : Dessin de presse de Chappatte pour *International Herald Tribune*.

- **Le cyberespace peut offrir une arme géopolitique nouvelle pour les États :** surveillance, espionnage, manipulation de l'opinion via les réseaux sociaux de manière à influencer le résultat des scrutins électoraux. Selon l'ONG Freedom House, la propagande d'État concerne aujourd'hui trente gouvernements, Chine et Russie en tête, qui l'utilisent pour influencer l'opinion nationale ou internationale ou faire taire leur propre opinion publique. Le Soudan a par exemple institué des cyberdjihadistes dont la mission est d'infiltrer l'opposition sur Facebook et WhatsApp. Les conflits dits « classiques » ont aujourd'hui un prolongement dans le cyberespace : Daech a utilisé la propagande par vidéos sur les réseaux sociaux pour mondialiser un conflit à l'origine syrien.

JALON p. 444-449

C Des stratégies de cyberdéfense en construction

- **Une cyberdéfense efficace reste à inventer car le droit international est limité.** En effet, les formes classiques de sécurité (dissuasion, riposte ou anticipation) ne sont pas transposables. La Cour internationale de justice ou le Conseil de sécurité de l'ONU reconnaissent aux États victimes de cyberattaques le droit de prendre des contre-mesures de légitime défense, uniquement dans les cas où la cyberattaque est considérée comme une agression armée. Or, la vaste majorité des cyberopérations n'atteint pas ce seuil.

JALON p. 450-453

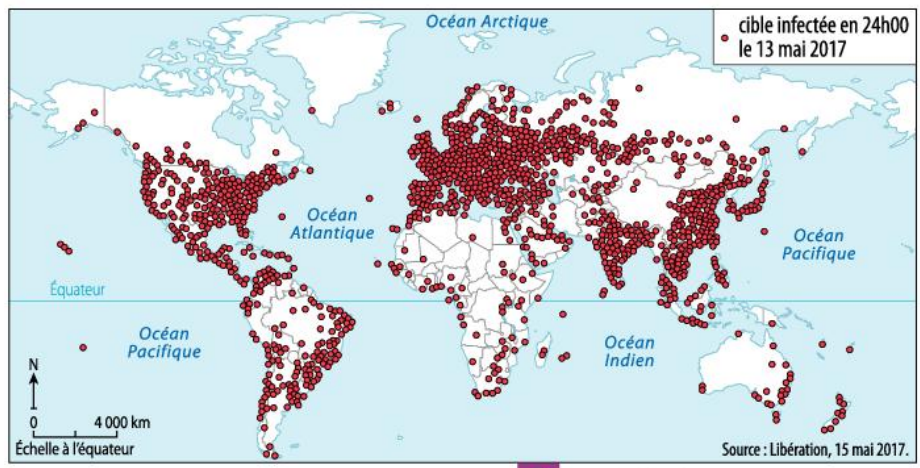

3 La diffusion du rançongiciel Wannacry en 2017

- **Il est de plus en plus difficile d'établir précisément l'identité et les motivations d'un cyberagresseur,** de même que les liens entre un donneur d'ordres étatique et les exécutants privés. Si Twitter a reconnu qu'il y a eu plus de 12 millions de tweets automatisés provenant de Russie durant la campagne électorale américaine, le procureur américain en charge du dossier n'a pas réussi à prouver la collusion entre le candidat Trump et la Russie. Lors de cyberattaques, les données permettant l'identification des criminels sont entre les mains des plateformes privées de réseaux sociaux (Twitter, Google), ce qui freine aussi les contrôles.
- **Les stratégies défensives et offensives se complètent.** En amont, la recherche se poursuit dans les techniques destinées à protéger les données et sécuriser les accès aux comptes, ou dans l'expertise des logiciels malveillants. La sensibilisation des utilisateurs apparaît également comme un enjeu majeur (stratégie française de l'ANSSI). En aval, il s'agit d'adapter le droit national pour intervenir en cas de cyberattaques et juger les activités criminelles. De nombreux pays comme la France, les États-Unis et le Royaume-Uni développent aussi des stratégies de riposte. En mai 2019, Israël a été le premier pays à utiliser un bombardement aérien contre une cyberattaque qu'il estimait provenir du territoire palestinien de Gaza.

LEÇON 2

Une coopération indispensable entre les acteurs du cyberespace

La coopération entre les acteurs peut-elle limiter les conflits du cyberespace ?

L'appel de Paris (2018)

Lancé en 2018 par la France, l'Appel de Paris est soutenu par plus de 500 acteurs (États, organisations internationales, entreprises). Toutefois, les États-Unis, la Russie et la Chine ont refusé de s'engager dans cette tentative de gouvernance mondiale.

Vidéo

A Une coopération encore limitée

La plupart des États reconnaissent la nécessité d'un droit international du cyberespace. Aujourd'hui, le droit des conflits n'est applicable dans le cyberespace que dans le cas où les cyberopérations interviennent dans le cadre d'un conflit armé « classique ». Il existe donc un vide juridique pour juger des hostilités se déroulant exclusivement dans le cyberespace. Mais les discussions internationales sont freinées par les approches contradictoires de la légalité dans l'espace numérique. L'Organisation de coopération de Shanghai (Chine, Russie, Kazakhstan) s'oppose à l'application du droit international dans le cyberespace.

JALON p. 444-449

La gouvernance du cyberespace est longtemps restée une chasse gardée américaine, en raison du poids des géants du numérique et de l'Icann, organisation américaine chargée de la distribution des noms et adresses numériques (.com, .fr, .gouv). Si les Gafam conservent un poids considérable dans les flux d'informations et, de plus en plus, dans la maîtrise des réseaux (en 2019, les Gafam possédaient 50 % des câbles transatlantiques, contre 3 % en 2016), l'ICANN est depuis 2016 indépendante de l'administration américaine.

B Une gouvernance mondiale à construire

De nombreux États militent pour une gouvernance élargie, notamment dans la cybersécurité et dans la protection des données. En effet, peu d'États disposent, seuls, des moyens techniques et financiers pour encadrer les comportements dans le cyberespace. Certaines entreprises numériques comme Microsoft ou Siemens appellent également à des normes de régulation contraignant les comportements dans le cyberespace. Depuis 2006, un Forum mondial sur la gouvernance d'Internet se tient chaque année sous la tutelle de l'ONU. Son objectif est d'encourager le dialogue dans le domaine.

JALON p. 450-453

Un premier pas a été franchi par l'ONU en 2015 avec l'adoption d'un rapport sur les comportements dans le cyberespace : coopération avec les États victimes, lutte contre la prolifération d'outils informatiques malveillants, respect des infrastructures stratégiques d'un autre État qui ne doivent pas être endommagées, partage des informations. L'Appel de Paris pour la confiance et la cybersécurité dans le cyberespace de 2018 a reçu 564 soutiens, dont 67 États, 358 entreprises (Microsoft, Facebook, IBM) et 139 organisations internationales. Il a contribué à relancer le cycle de négociations et les travaux du Groupe d'experts gouvernementaux de l'ONU.

Des exemples de coopération efficaces se mettent en place à l'échelle régionale. Au sein de l'Union européenne, les États œuvrent pour renforcer la protection des données, imposant des normes contraignantes aux différents acteurs du numérique. L'OTAN est précurseur dans la cybercoopération depuis la rédaction du manuel de Tallin en 2013 (proposition de transposition du droit international au cyberespace). Elle a adopté en 2016 une stratégie ambitieuse de cybersécurité qui vise, outre la protection de ses propres réseaux, à renforcer la formation dans les États membres, dont la France. Enfin, des traités bilatéraux sont adoptés, comme le Cyberpacte de bonne conduite signé par les États-Unis et la Chine en 2015, qui vise à mettre fin à l'espionnage et aux cyberattaques.

Vocabulaire

- Gouvernance : coordination de l'ensemble des acteurs et des règles qui constituent une autorité pour gérer les affaires publiques.
- Protection des données : garantie de la protection des données personnelles hébergées sur Internet (non-diffusion sans accord de l'intéressé) encadrée par une législation. En France, c'est la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) qui est en responsable.

L'ESSENTIEL Objet de travail conclusif → Leçons 1 à 2

SCHÉMA BILAN

Schéma interactif

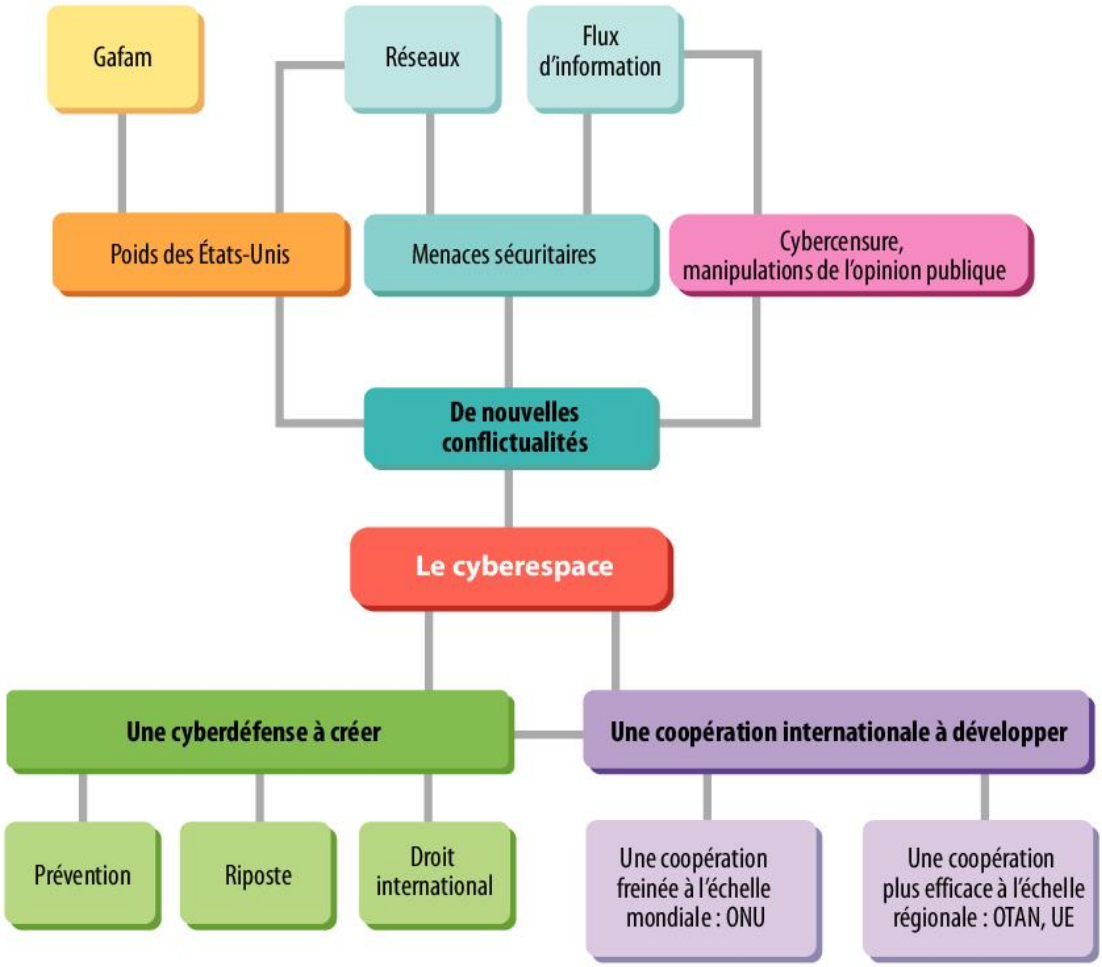

Réviser en se documentant

À VOIR

- Léo Favier, *Dopamine* (série : Facebook, Instagram…), Arte, 2019.
- Oliver Stone, *Snowden*, 2016 : film retraçant la révélation d'une affaire de collecte illégale d'informations menée par la NSA au nom de la lutte anti-terroriste.
- Lana et Lilly Wachowski, *Matrix*, 1999 : film mettant en scène un monde dans lequel la réalité est une simulation virtuelle.

À LIRE

- Gilles Fontaine, *Dans le cyberespace, personne ne vous entend crier*, Lattès, 2019.
- Stéphane Taillat, Amaël Cattaruzza et Didier Danet (dir.), *La Cyberdéfense, politique de l'espace numérique*, Armand Colin, 2018.

SUR LE WEB

- Site de l'Observatoire du monde cybernétique : omc.ceis.eu
- Site de l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) : www.ssi.gouv.fr
- Site de l'Icann (Société pour l'attribution des noms de domaines et des adresses sur Internet) : www.icann.org/fr

RÉVISION

THÈME 6

L'enjeu de la connaissance

A Réviser en mémorisant

1 SCHÉMA

	PRODUIRE LA CONNAISSANCE	DIFFUSER LA CONNAISSANCE
L'ÉMERGENCE DE LA CONNAISSANCE COMME ENJEU CENTRAL DES SOCIÉTÉS DEPUIS L'ÉPOQUE MODERNE	L'humanisme : un nouveau rapport à la connaissance	Développement de l'alphabétisation à l'époque moderne (enjeu de l'éducation des filles)
	Aux XVII^e et XVIII^e siècles, le développement de l'expérimentation	Au XIX^e siècle, apparition des systèmes scolaires universels
	Les XIX^e et XX^e siècles, le développement de la connaissance scientifique et technique (radioactivité)	Au XX^e siècle, l'accès à l'éducation devient un droit humain
UN ENJEU DE PUISSANCE CONTEMPORAIN	Les technologies, au service de la puissance militaire des États	La circulation des étudiants : du *brain drain* au *brain gain*
	Le renseignement, au service de la puissance politique des États	Les transferts de technologie : un outil de remontée de filière
	L'innovation, au service de la puissance économique des États	Une source de tensions géopolitiques : espionnage industriel, non respect de la propriété intellectuelle
LE CYBERESPACE : CONFLICTUALITÉ ET COOPÉRATION	Un petit nombre d'acteurs, essentiellement américains	Un élargissement du cyberespace
	Affirmation de nouveaux acteurs : émergents, pirates…	Des enjeux de contrôle du cyberespace : dictatures, poids des États face aux entreprises et pour une cyberdéfense
	L'émergence d'une volonté de gouvernance du cyberespace (Appel de Paris en 2018)	

2 CHIFFRES CLÉS

- **+ de 250 millions** d'enfants dans le monde ne sont pas scolarisés
- **2** prix Nobel pour Marie Curie (physique en 1903 ; chimie en 1911)
- **33 millions** d'étudiants en Inde
- **99 %** des flux d'Internet passent par les câbles sous-marins
- **50 %** des câbles sont propriété des GAFAM

3 DATES CLÉS

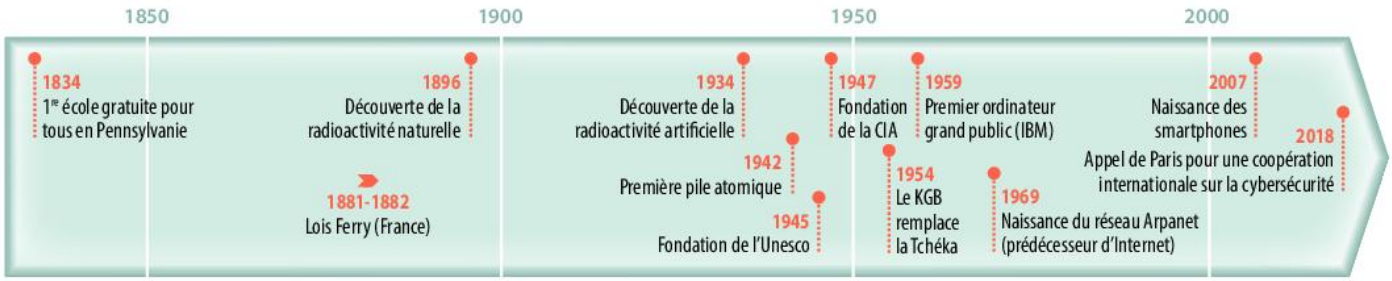

B Réviser en s'entraînant

OBJECTIF 1 Étudier un document iconographique

SUJET L'accès à la connaissance pour les femmes françaises

Consigne **En analysant le document et en mobilisant vos connaissances, vous montrerez que la fin du XIXe et le début du XXe siècle sont marqués par une généralisation de l'accès à la connaissance et à l'alphabétisation des femmes.**

Une classe de filles à Troyes au début du XXe siècle

OBJECTIF 2 Étudier un texte

SUJET L'espionnage durant la guerre froide

Consigne **En analysant la biographie d'Oleg Gordievsky, vous montrerez le rôle des agents doubles durant la guerre froide.**

Oleg Gordievsky est né en 1938 et se distingue rapidement par son don pour les langues. Elles le mènent à Berlin Est où il débarque en août 1961… la veille de la construction du Mur. Premières fissures intimes sur la nature du régime. En 1968, elles se font béantes quand les chars soviétiques écrasent le Printemps de Prague. En 1974, l'espion du KGB est approché par des experts du Secret Intelligence Service anglais (MI6). Il ne se voit pas comme un traître mais un opposant, prêt à combattre le régime de l'intérieur, en livrant des renseignements précieux. Cette conviction ne le quittera jamais alors qu'il monte en grade, ayant accès à des documents de plus en plus sensibles. Il est muté en 1982 à l'ambassade de Londres. Pour le MI6, cela revient à toucher le jackpot : l'officier le plus gradé du KGB au Royaume-Uni travaille en fait pour eux ! Pendant toutes ces années, il leur a donné les clés pour comprendre l'état d'esprit des dirigeants soviétiques. À désormais 80 ans, Gordievsky coule ses vieux jours dans la banlieue de Londres, sous un faux nom. Pour le transfuge le plus gradé de l'histoire du KGB, c'est un miracle d'avoir atteint cet âge canonique. Dès 1985, un tribunal soviétique avait condamné l'agent double à mort par contumace. Après l'effondrement de l'URSS, la justice russe n'a pas cassé le jugement. Poutine, lui-même ancien officier du KGB, poursuit impitoyablement les supposés traîtres à la mère patrie, quelles qu'aient été leurs raisons.

Charles de Saint-Sauveur, « L'espion qui partait du froid : il y a 34 ans, l'exfiltration d'Oleg Gordievsky », *Le Parisien*, 25 août 2019.

Vers le supérieur

Travailler dans le domaine de l'éducation

• **Au lycée :** je m'intéresse particulièrement à une discipline, ou au contraire, tous les champs scolaires m'intéressent. Toute activité de tutorat peut être valorisée.

• **Pour le post-bac :**

– Licence dans le domaine de connaissance choisi (mathématiques, anglais, économie…)

– **Pour l'enseignement primaire**, licence généraliste ou spécialisée dans les sciences de l'éducation ; puis Master au sein de l'Inspé (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation).

– **Pour l'enseignement supérieur**, la préparation d'un doctorat est requise.

OBJECTIF *La conclusion*

SUJET Produire, diffuser et contrôler les connaissances, un enjeu économique et géopolitique renforcé depuis 1947

ÉTAPE 1 Analyser le sujet et élaborer une problématique

Définir et élaborer une problématique

1. Pourquoi la problématique suivante permet-elle de répondre au sujet ?
   → *Pourquoi la connaissance est-elle au cœur des enjeux de puissance depuis la guerre froide ?*

Organiser un plan qui répond à la problématique

2. Parmi les trois propositions suivantes, sélectionnez le plan qui répond le mieux au sujet en justifiant votre choix. Vous pouvez également en proposer un autre qui vous semble mieux adapté.
   → ***I.*** *Connaître l'adversaire pour anticiper ses actions ;* ***II.*** *Augmenter sa maîtrise scientifique pour dominer l'autre ;* ***III.*** *Utiliser la propagande pour faire connaître ses idées.*
   → ***I.*** *La connaissance, un enjeu de puissance économique depuis 1947 ;* ***II.*** *La connaissance, un enjeu du* soft power *;* ***III.*** *La connaissance, un enjeu de puissance géopolitique depuis 1947.*
   → *Un plan chronologique.*

ÉTAPE 2 Rédiger la dissertation

Rédiger la dissertation

3. À l'aide de la **méthode générale p. 16-17**, rédigez la dissertation en suivant le plan sélectionné dans la question 2.

4. Présentez votre travail avec soin et clarté (un paragraphe par idée développée, sauter des lignes…).

> **Méthode**
>
> **La conclusion laisse au lecteur la dernière impression sur le devoir.** Elle ne doit pas être négligée et ne doit donc pas être réalisée à la va-vite à la fin de l'épreuve. Il faut prendre le temps de la rédiger entièrement au brouillon après avoir fini la rédaction du développement.
> - La conclusion apporte des éléments de réponse clairs à la problématique posée dans l'introduction.
> - Elle fait le bilan de votre argumentation en reprenant les points essentiels développés dans vos différentes parties en réponse à la problématique.
> - Elle peut finir sur une ouverture qui ne doit pas être trop vague ni évidente (par exemple, sur un autre pays à étudier, un autre champ…).

→ *Parmi les deux propositions de conclusion ci-dessous, laquelle convient pour ce sujet ? Justifiez votre choix et précisez ce qu'il faudrait améliorer malgré tout dans celui-ci.*

Proposition 1 : *Depuis 1947, maîtriser les connaissances, notamment scientifiques, est devenu un véritable enjeu géopolitique. C'est par le progrès technique, par les inventions, les brevets, que la puissance économique d'un État s'affirme, plaçant les autres pays en situation de dépendance ou d'infériorité technologique, comme dans le domaine des technologies de l'informatique ou de la communication. De plus, produire et diffuser les connaissances, c'est avoir une arme du* soft power *face aux autres pays à qui l'on peut imposer sa manière de penser, son mode de vie, via des agences de presse, des FTN ou la diffusion de sa culture. Ainsi, la connaissance s'est affirmée au fil des décennies comme une excellente arme géopolitique. Mais dans un monde où toute information circule instantanément, qu'elle soit factuelle ou scientifique, peut-on vraiment contrôler les connaissances ?*

Proposition 2 : *Depuis 1947, maîtriser les connaissances, notamment scientifiques, est devenu un véritable enjeu géopolitique. Pendant la guerre froide, les deux « Grands » cherchaient à développer leurs connaissances scientifiques en favorisant la recherche, mais aussi en espionnant l'adversaire. La science a souvent davantage progressé pendant les guerres que pendant les périodes de paix. Avec la chute du bloc communiste (1989-1991), la connaissance a été mieux partagée à l'échelle du globe. Produire, contrôler et diffuser des connaissances reste donc encore aujourd'hui un enjeu économique et géopolitique. Arriverons-nous un jour à dépasser ces concurrences et à mettre en commun les connaissances scientifiques et médicales pour permettre la mise en place d'une gouvernance mondiale permettant d'assurer de meilleures conditions de vie pour les habitants de toute la planète ?*

MÉTHODE BAC

Épreuve de Terminale

La dissertation

■ AXE 1 : Produire et diffuser des connaissances

OBJECTIF *L'introduction de schémas dans la dissertation*

SUJET La connaissance, un enjeu de puissance pour les États

ÉTAPE 1 Analyser le sujet

Définir et élaborer une problématique

1. Pourquoi la problématique suivante permet-elle de répondre au sujet ?

➜ *Comment les États utilisent-ils la connaissance pour affirmer leur puissance ?*

ÉTAPE 2 Organiser le plan

Organiser un plan qui répond à la problématique

2. Sélectionnez parmi les deux propositions suivantes le plan qui répond le mieux au sujet en justifiant votre choix.

➜ ***I.*** *Produire et diffuser des connaissances ;* ***II.*** *La connaissance, enjeu politique.*

➜ ***I.*** *La connaissance, enjeu de puissance économique ;* ***II.*** *La connaissance, enjeu de puissance géopolitique.*

ÉTAPE 3 Rédiger la dissertation

Insérer des schémas dans la dissertation

3. Complétez le schéma suivant illustrant l'enjeu des mobilités étudiantes au départ et vers l'Inde.

Méthode

Le schéma permet d'illustrer un paragraphe ou une notion. Il est intégré au fil de la rédaction. Ce schéma doit être simple par sa forme, par le nombre d'informations (à limiter à 4-6 informations), par sa légende qui peut être organisée en parties ou non.

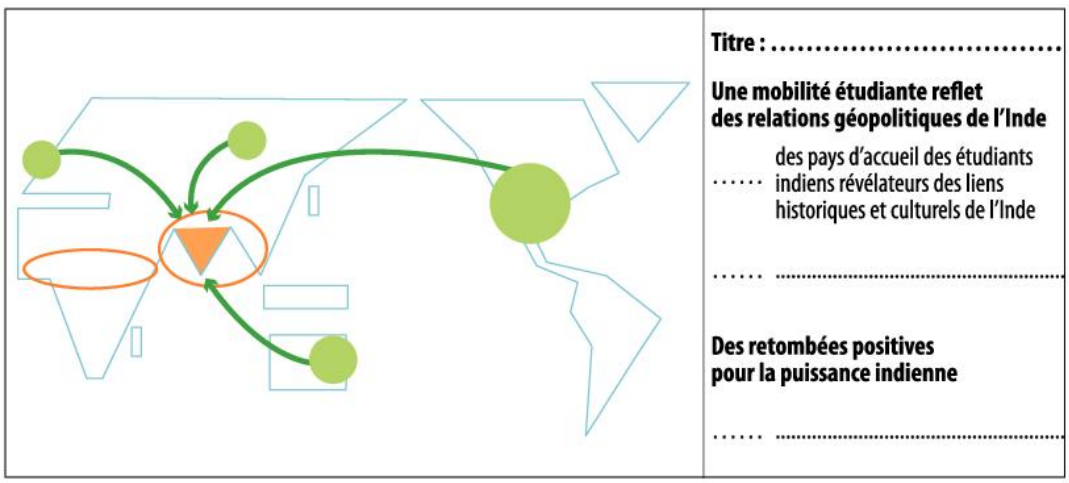

4. En vous aidant du doc. 3 p. 399, proposez un schéma pour illustrer « l'inégal accès à l'éducation, reflet des inégalités de puissance dans le monde ».

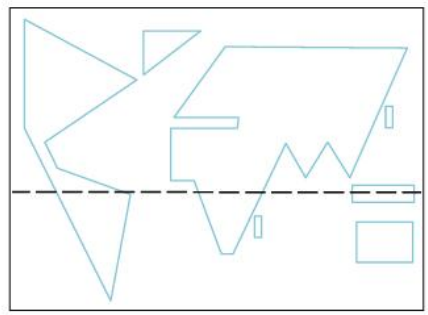

OBJECTIF *Confronter deux documents*

SUJET L'éducation des filles au XVII^e siècle

Consigne **Confrontez le point de vue de ces deux documents pour présenter la vision de l'éducation des filles mise en avant à la fin du XVII^e siècle. Vous devez vous appuyer sur l'analyse des documents tout en mobilisant vos connaissances pour expliciter le sens des informations données.**

1 La vision de l'éducation des filles de Claude Fleury[1] en 1685

L'abbé et historien Claude Fleury publie en 1685 son *Traité du choix et de la méthode des études*, appuyé sur sa douzaine d'années de pratique éducative en tant que sous-précepteur des Enfants de France. Le 36^e des 39 chapitres du Traité porte sur les « Études des femmes », sujet surprenant : « Ce sera sans doute un grand paradoxe, qu'elles (les femmes) doivent apprendre autre chose que leur catéchisme, la couture et divers petits ouvrages ; chanter, danser et s'habiller à la mode, faire bien la révérence, et parler civilement : car voilà en quoi on fait consister, pour l'ordinaire, toute leur éducation ». Certes, pour lui, les filles n'ont pas l'usage de ce que leurs frères apprennent au collège et manquent d'application, mais leur esprit est vif et l'on aurait tort de faire comme « s'il leur était plus facile qu'à nous, de satisfaire à tous (leurs) devoirs, sans rien apprendre ». Fleury leur propose un plan éducatif dans lequel l'instruction religieuse, plus morale que dogmatique, garde la première place ; après quoi les filles apprennent à « penser de suite et à raisonner solidement » au moyen d'une logique simplifiée, et étudient une grammaire appliquée aux écrits qu'elles pourront avoir à rédiger, une arithmétique également pratique, un peu de jurisprudence (toujours utile quand on devient veuve) et une pharmacopée de base. Quant à la « science du ménage », Fleury veut y introduire « un peu plus de raison et de réflexion » car la petitesse d'esprit la gouverne trop souvent. Aucune autre étude n'est nécessaire, et des filles plus savantes sombreraient dans la vanité, mais tant qu'à faire : « Il vaudrait mieux toutefois qu'elles y employassent les heures de leur loisir, qu'à lire des romans, à jouer, ou parler de leurs jupes et leurs rubans ».

Martine Sonnet, « L'Éducation des filles à l'époque moderne », *Historiens et géographes*, Association des professeurs d'histoire et de géographie, 2006.

1. Claude Fleury est l'auteur du *Traité du choix et de la méthode des études*, publié une première fois en 1685, puis une seconde fois dans une édition corrigée en 1740. Il a été précepteur de plusieurs enfants de nobles, puis du fils légitimé de Louis XIV (le comte de Vermandois) et sous-précepteur des petits-fils du monarque.

Sur quoi repose l'éducation traditionnelle des filles au XVII^e siècle ?

Quelles qualités reconnaît-on aux filles à cette époque ?

En quoi consiste cette formation ?

En quoi Fleury déplore-t-il les activités traditionnelles des jeunes filles dans la société du XVII^e siècle ?

2 L'éducation des filles vue par M^me de Lambert[1] en 1690

(Un autre) programme composé à la fin du Grand Siècle, dans la décennie 1690, mais publié au XVIII^e siècle seulement, porte une signature féminine puisqu'il s'agit des *Avis d'une mère à sa fille* de la marquise de Lambert, dispensés en même temps que ses *Avis d'une mère à son fils*, et comme eux marqués par l'influence de Fénelon[2]. Les ajouts au programme révèlent néanmoins l'ouverture d'esprit de la marquise, qui ose affirmer : « Il est bien que les jeunes personnes s'occupent de sciences solides », mais quand son audace lui semble extrême, recourt à une prudente tournure conditionnelle : « Je ne blâmerais pas même un peu de philosophie, surtout de la nouvelle, si on en est capable. Elle vous met de la précision dans l'esprit, démêle vos idées, et vous apprend à penser juste ». M^me de Lambert opte pour l'apprentissage de la langue latine, parce qu'« elle vous ouvre la porte à toutes les sciences » et son plan d'éducation est délivré du présupposé d'une infériorité intellectuelle spécifique au deuxième sexe. Certes M^me de Lambert puise des idées chez Fénelon, mais elle en propose aussi de très personnelles, dérangeantes pour beaucoup.

Martine Sonnet, « L'Éducation des filles à l'époque moderne », *Historiens et géographes*, Association des professeurs d'histoire et de géographie, 2006.

1. M^me de Lambert est l'autrice des *Avis d'une mère à sa fille*, écrits en 1690 et publiés à Lausanne en 1728.
2. Fénelon a écrit plusieurs ouvrages pédagogiques.

En quoi cela peut-il influencer la vision de l'éducation des filles présentée par l'auteure ?

Montrez ce qui apparaît ici comme moderne et comme plus traditionnel pour l'éducation des filles.

Pourquoi le latin ouvre-t-il aux sciences à cette époque ?

ÉTAPE 1 Présenter les documents

La présentation des documents est reprise dans l'introduction.

Identifier la nature, l'auteur, la date, le thème des documents (1)

Préciser le contexte qui entoure les deux textes proposés (2)

APPLICATION

1. Présentez les caractéristiques des documents puis précisez les différences et les points communs des deux textes.
2. Pourquoi la question de l'éducation des filles devient-elle importante en cette fin de XVII^e siècle ?

ÉTAPE 2 Analyser la consigne

Cette étape est essentielle pour comprendre ce qu'il est demandé et définir ensuite les idées à intégrer dans le développement.

Comprendre les attentes de l'étude de document (3 à 5) :
– définir les mots-clés
– repérer les verbes de consigne, les mots de liaison et les signes de ponctuation.

Dégager des axes qui vont guider l'étude à partir de l'analyse de la consigne (6)

APPLICATION

3. Proposez une définition de l'expression « la vision de l'éducation des filles ».
4. Adoptez un regard critique sur les documents, essentiel dans le sujet qui vous est proposé ici, comme le suggère le terme de « point de vue » utilisé dans la consigne.
5. Définissez les termes importants, tels que « confronter » : examiner (des choses, des faits, des idées, etc.) dans un esprit de comparaison, pour mettre en évidence les rapports de ressemblance ou de différence sur lesquels fonder son opinion.
6. Quels semblent être les axes principaux qui vont guider votre réflexion à la lecture de la consigne donnée ?

Utilisez un code couleur pour surligner les informations essentielles dans les textes.

ÉTAPE 3 Mettre les documents en relation avec des connaissances personnelles

Utiliser ses connaissances personnelles pour les confronter aux informations trouvées (7)

APPLICATION

7. Répondez aux questions posées dans les encadrés de couleur pour interpréter les informations des deux documents en vous appuyant sur vos connaissances. Ces questions sont ici pour vous aider.

ÉTAPE 4 Confronter les informations des deux documents

Montrer les points communs des deux documents (8)

Exposer les différences entre les deux documents (9)

APPLICATION

8. En quoi ces deux documents témoignent-ils d'une même vision de l'éducation des filles ?
9. En quoi le regard porté sur l'éducation des filles témoigne-t-il de la personnalité différente des auteurs ? Ne peut-on pas voir une sorte d'opposition entre une vision traditionnelle et une plus moderne de l'éducation des filles ?

Utilisez vos connaissances pour expliquer comment l'éducation des filles a évolué aux XVII^e et XVIII^e siècles.

ÉTAPE 5 Rédiger l'étude de documents

Rédiger l'étude de documents (10, 11)

APPLICATION

10. À l'aide des étapes 2 à 4, rédigez les deux paragraphes de cette étude de document. Voici quelques idées de l'époque qui pourraient être intégrées dans votre plan de manière raisonnée et critique :
- *Les filles sont associées à la frivolité.*
- *Les femmes ont besoin d'apprendre à bien gérer leur maison et à s'occuper de leur famille.*
- *La place de la femme dans la société évolue.*
- *De plus en plus de femmes défendent leur point de vue dans des salons ou par des écrits.*
- *L'éducation des femmes a changé depuis la Réforme protestante et a gagné une grande partie des catholiques.*

11. Pour la conclusion, expliquez que ces documents se complètent pour comprendre la vision que les contemporains ont de l'éducation des filles à la fin du XVII^e siècle.

THÈME 6

BAC BLANC — L'étude critique de document(s)

■ AXE 2 : La connaissance, enjeu politique et géopolitique

SUJET La circulation des étudiants indiens dans le monde

Consigne **En analysant les documents, vous montrerez que la diaspora étudiante indienne est un atout de puissance nationale. Vous porterez un regard critique sur les documents en expliquant qu'ils ne peuvent à eux seuls rendre compte de l'ensemble de la question de la diaspora étudiante.**

1 La destination des étudiants indiens à l'étranger

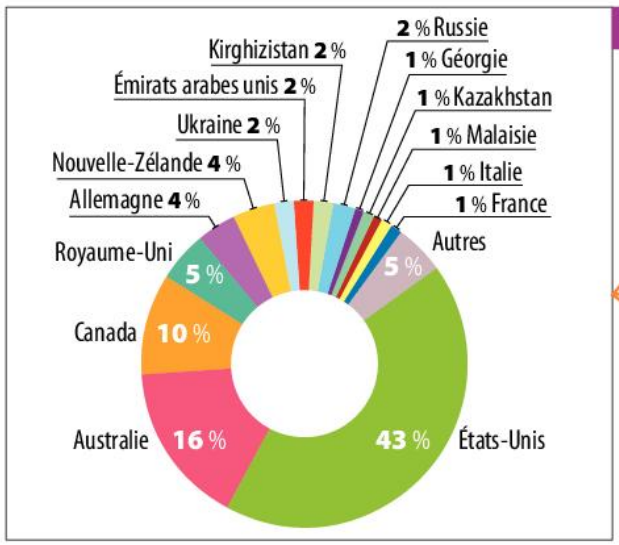

Source : Unesco, 2020.

Pour décrire le graphique, procédez à des regroupements, par exemple en calculant la part des pays anglo-saxons.

2 Les conséquences de la diaspora étudiante pour l'Inde

Que ce soit en Afrique, en Asie, en Europe ou aux États-Unis, les Indiens réussissent plutôt bien dans les affaires, la médecine et la haute technologie. Que le président de Google, Sundar Pichai, et le directeur général de Microsoft, Satya Nadella, soient nés en Inde n'échappe à personne. Dans les années 1950, les Indiens y auraient vu un abandon, une fuite des cerveaux ; aujourd'hui, leur fierté ne connaît plus de bornes.

Ayant grand besoin d'investissements directs étrangers pour son économie, l'Inde se tourne tout naturellement vers ses enfants qui ont réussi. Avec le décollage de la croissance dans les années 2000, un certain nombre d'entre eux ont d'ailleurs abandonné leur carrière européenne ou américaine pour revenir au pays qu'ils avaient quitté pour étudier. Ils sont recrutés en Inde par des multinationales ou de grandes compagnies indiennes, ou fondent leur propre entreprise, généralement dans les secteurs des hautes technologies ou de l'informatique. Leurs réseaux dans leur ancien pays de résidence sont évidemment mis à contribution. Même s'ils sont titulaires d'une autre nationalité, les Indiens de l'étranger restent très attachés à leur culture, à leurs valeurs et à leur communauté. Les petites annonces matrimoniales que publient chaque dimanche les journaux indiens valorisent les Indiens expatriés diplômés cherchant une épouse de leur communauté. Par leur existence même, les Indiens de l'étranger sont autant d'ambassadeurs bénévoles et ils constituent un lobby pro-indien qui a appris à s'organiser et à se faire entendre, notamment aux États-Unis.

Olivier Da Lage, *L'Inde, désir de puissance*, Armand Colin, 2017.

Utilisez vos connaissances sur Sundar Pichai (doc. 5 p. 437) pour illustrer la réussite de certains étudiants indiens à l'étranger.

Expliquez l'expression « fuite des cerveaux » (l. 4).

THÈME 6

BAC BLANC — La dissertation

■ AXE 1 : Produire et diffuser des connaissances
■ AXE 2 : La connaissance, enjeu politique et géopolitique

SUJET La connaissance, entre coopérations et tensions internationales

Utilisez les exemples vus dans le chapitre en termes de coopérations (communauté savante, transferts de technologies, mobilité étudiante, cybersécurité…) et de tensions (technologies d'espionnage, cybermenaces, compétition technologique…).

BAC BLANC

L'étude critique de document(s)

■ OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF : Le cyberespace : conflictualité et coopération entre les acteurs

SUJET Les acteurs du cyberespace, entre conflictualité et coopération

Consigne **En analysant les documents, vous montrerez que le cyberespace met en jeu de nombreux acteurs qui établissent entre eux des relations de coopération mais également de tensions.**

1 Les acteurs états-uniens du numérique

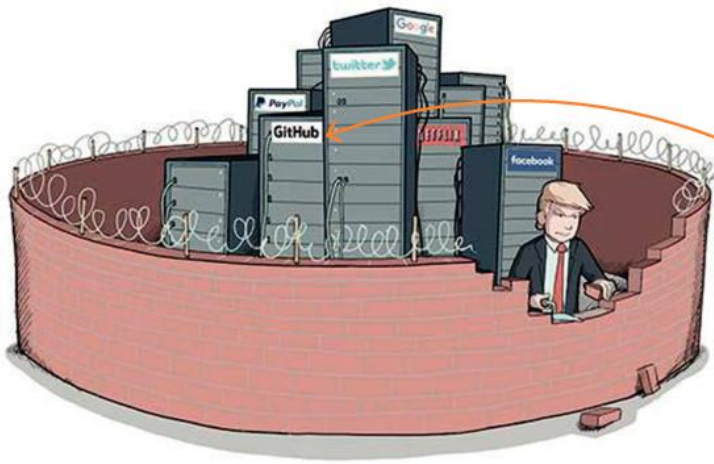

"Let's make the Internet great again!"

Identifiez grâce à vos connaissances les domaines dans lesquels exercent les entreprises présentées sur le dessin. Par exemple, Github est une entreprise de développement de logiciel et de services numériques (stockage de codes), rachetée par Microsoft en 2018.

2 Les acteurs du cyberespace dans l'Appel de Paris[1] (12 novembre 2018)

Le cyberespace relève de la responsabilité d'un grand nombre d'acteurs, chacun dans son domaine propre, de le rendre plus fiable, plus sûr et plus stable. Nous réaffirmons notre soutien à un cyberespace ouvert, accessible et pacifique, devenu partie intégrante de la vie sous tous ses aspects sociaux, économiques, culturels et politiques. Nous réaffirmons également que le droit international, dont la Charte des Nations unies, s'applique à l'usage des technologies de l'information et de la communication par les États. Nous condamnons les cyberactivités malveillantes, notamment celles qui menacent des individus et des infrastructures critiques. Nous reconnaissons que la menace constituée par la cybercriminalité impose de redoubler d'efforts afin d'améliorer la sécurité des produits que nous utilisons, de renforcer nos défenses face aux criminels et de favoriser la coopération entre toutes les parties prenantes, tant à l'intérieur de nos frontières nationales qu'au-delà de celles-ci. Nous reconnaissons les responsabilités des principaux acteurs du secteur privé pour développer la confiance, la sécurité et la stabilité dans le cyberespace. Nous nous félicitons de la collaboration entre les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile en vue d'élaborer de nouvelles normes de cybersécurité permettant aux infrastructures et aux organisations d'améliorer leurs systèmes de cyberprotection. Nous reconnaissons la nécessité d'une approche multi-acteurs renforcée et d'efforts supplémentaires afin de réduire les risques qui pèsent sur la stabilité du cyberespace.

Appel de Paris, 12 novembre 2018.

1. Cet appel a été signé par 67 États, 358 entreprises (Microsoft, Facebook, IBM) et 139 organisations internationales.

Grâce à vos connaissances, rappelez la place de la France dans la lutte contre les cybermenaces.

Illustrez par des exemples précis les différents types d'acteurs évoqués dans le texte.

MÉTHODE BAC

THÈME 6

Épreuve de Terminale

Le grand oral

Rappels sur les attendus de l'épreuve :

- Une question sur les grands enjeux du programme de spécialité (ou des deux spécialités), avec interrogation par le jury sur la présentation du candidat et sur ses connaissances sur le sujet.
- Une ouverture vers le supérieur, montrant les liens avec l'orientation post-bac choisie.

1re partie : exemple de sujet possible :

Pourquoi la maîtrise de la connaissance est-elle devenue un enjeu dans le cadre de la guerre froide ?

Rappel : le sujet du grand oral est choisi par l'élève, en concertation avec ses enseignants de spécialité(s). On est ici sur l'axe 2 du programme.

ÉTAPE 1 Analyser le sujet proposé

→ Voir méthode thème 2 p. 166-167

1. Définissez les termes du sujet et les limites de celui-ci :

Pourquoi la maîtrise de la connaissance était-elle devenue un enjeu dans le cadre de la guerre froide ?

Maîtrise : processus visant à contrôler au maximum un secteur ou un type de données.
Connaissance : définir ce qu'on entend par ce terme, au cœur du thème 6.
Enjeu : définir ce que l'on entend par ce terme, d'un point de vue politique, économique, militaire ou diplomatique (voir aide p. 87).
Dans le cadre de la guerre froide : cette partie de l'énoncé fournit les limites chronologiques du sujet (1947-1991)

2. Faites une recherche bibliographique pour trouver des arguments et des exemples qui viendront étayer votre propos.

- Rechercher dans le cours et les documents du manuel (par exemple, sur la CIA dans la guerre froide).
- Rechercher dans les rubriques « Pour aller plus loin » ou les pages « Révision ».
- Rechercher sur Internet en utilisant des mots-clés, comme « espionnage guerre froide », « renseignements », « guerre froide »…

3. Développez votre argumentation et les exemples précis qui permettent de traiter le sujet avant de les regrouper dans trois grandes parties qui constitueront le plan de la présentation orale de la question.

Pour vous aider, voici quelques exemples d'idées à développer :

– *Développer de nouvelles armes pour maintenir le rapport de force en sa faveur.*
– *Espionner l'adversaire pour copier ses techniques et ses avancées scientifiques.*
– *Espionner le camp adverse pour connaître ses projets et pouvoir ainsi les contrer.*
– *(…)*

Pensez à vous appuyer sur des éléments vus en cours, sur des informations fournies par votre manuel, mais aussi sur les événements récents pour montrer que votre sujet est toujours d'actualité.

4. Listez également les grandes notions qui doivent être explicitées lors de votre présentation.

Exemples : guerre froide, services secrets…

ÉTAPE 2 Organiser le plan

→ Voir méthode thème 3 p. 246-247

Exemple de plan possible :

I. *Utiliser l'information pour influencer le monde*

II. *Développer la connaissance pour contrôler le monde (science, armement…)*

III. *Connaître l'autre pour le contrer (espionnage militaire et politique) et s'en inspirer (espionnage scientifique)*

Listez les principales idées que vous pourriez développer dans chacune des parties proposées et donnez à chaque fois au moins un argument accompagné d'un exemple précis qui illustre votre propos.

ÉTAPE 3 Rédiger l'introduction et la conclusion

→ Voir méthode thème 4 p. 324-325

5. Rédigez entièrement votre introduction et votre conclusion pour être efficace le jour de l'oral et éviter le stress.

ÉTAPE 4 S'entraîner à l'oral → Voir méthode thème 5 p. 394-395

6. Soignez votre prise de parole, adoptez une bonne attitude…

2e partie : se préparer aux questions du jury

Exemples de questions précises que le jury peut poser sur ce sujet :

→ *En quoi la crise de Cuba de 1962 découle-t-elle d'une bonne connaissance du projet soviétique par les Américains ?*

→ *Comment s'informait-on de l'autre côté du « rideau de fer » ?*

À vous de réfléchir à d'autres questions possibles !

3e partie : s'orienter après le bac

Méthode : préparer la présentation orale sur la perspective « Vers le supérieur » (métiers, domaines de formation possibles…)

À partir du sujet que l'on a choisi, il faut montrer en quoi on se prépare à des études post-bac précises et à un parcours professionnel.

- Choisir une formation post-bac qui vous convient, et si possible un métier qui vous attire, en lien avec la thématique retenue pour votre grand oral.
- Faites des recherches pour vous documenter sur ce métier, par exemple sur le site de l'Onisep : www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers
- Découvrez les principales formations qui vous permettront d'accéder à ce métier et sélectionnez-en une ou deux.

Par exemple, choisir de travailler sur le thème de la connaissance, c'est montrer que l'on a compris que la maîtrise des connaissances est un enjeu de plus en plus important aujourd'hui. On peut donc proposer un métier possible, comme archiviste dans une collectivité territoriale, journaliste d'investigation ou knowledge manager.

À vous de réaliser votre propre fiche sur le modèle de celle proposée ci-dessous !

Un exemple de métier de la connaissance : knowledge manager, responsable des connaissances d'une entreprise

• **Que fait-il ?** C'est une sorte d'archiviste 2.0.

Il est chargé de diffuser les savoirs propres à chaque service à l'ensemble d'une entreprise, pour développer chez les salariés l'esprit d'équipe et l'émulation. Ses principales missions sont donc :

– l'installation et la valorisation de la démarche du partage de connaissances auprès des salariés ;

– le regroupement des savoirs, le traitement des informations et la gestion de leur diffusion ;

– la mesure de la pertinence et des performances des techniques des différentes composantes de l'entreprise.

• **Quelles études ?** Il faut avoir un niveau bac + 5 en sciences humaines ou en documentation.

On peut se former via des Masters en gestion de l'information et de la communication, en culture et métiers du web ou en valorisation de l'information.

Des formations spécialisées apparaissent de plus en plus, comme DMKM (Data Mining and Knowledge Management) à l'université Lumière-Lyon-II.

Des exemples de sujets possibles en lien avec le thème 6 :

→ *Comment l'éducation des femmes s'est-elle développée en France depuis le XVIe siècle ?*

→ *La connaissance, un fondement de la puissance indienne actuelle ?*

→ *Assurer la protection de ses recherches scientifiques dans le cyberespace*

→ *Le cyberespace, le nouvel espace de conflit pour la maîtrise des connaissances ?*

LEXIQUE

A

- **Abysses :** ensemble des zones océaniques très profondes, commençant entre 3 000 et 4 000 m de profondeur, qui se caractérisent par une absence totale de lumière, un grand froid et de très hautes pressions. **26, 30**
- **Accords de Minsk 2 :** sommet organisé à Minsk (Biélorussie) les 11 et 12 février 2015 entre les dirigeants de l'Ukraine, de la Russie, de la France et de l'Allemagne afin de faire respecter le cessez-le-feu dans la région du Donbass prononcé le 5 septembre 2014. **98**
- **Acteur transnational :** personne ou organisation non gouvernementale présente dans plusieurs pays. **120**
- **Agence spatiale :** organisme qui coordonne les activités spatiales d'un pays ou d'un groupe de pays, comme la NASA (États-Unis) ou l'Agence spatiale européenne ESA. **53**
- **Agent double :** personne qui travaille pour le compte de deux services de renseignement, à l'insu de l'un des deux. **433**
- **AIFM (Autorité internationale des fonds marins) :** organisme dépendant de l'ONU chargé d'accorder des permis d'exploration et d'exploitation des fonds marins. **61**
- **Analphabétisme :** incapacité à lire, écrire et comprendre un texte. L'analphabétisme est souvent dû à un manque d'éducation et de scolarisation. **408**
- **Anthropisation :** action de transformation des milieux par les activités des sociétés. **328, 348**
- **Anthropocène :** période géologique actuelle, caractérisée par l'impact déterminant des activités humaines sur l'évolution de l'écosystème planétaire. Ce terme fait débat dans les communautés scientifiques (indicateurs, date de début, etc.). **345, 348**
- **Apartheid :** politique ségrégationniste menée par un État. Il s'agit d'exclure de la société toute une partie de la population par une inégalité en droits. La minorité blanche d'Afrique du Sud a ainsi mené une politique d'apartheid entre 1948 et 1991. **171**
- **Apesanteur :** situation dans laquelle les objets sont trop éloignés des corps célestes pour ressentir la gravité. **53**
- **Archipel des savants :** réseau de centres de recherche spécialisés, le plus souvent cachés, constitué lors de la guerre froide et réparti sur l'ensemble du territoire soviétique. **440**
- **Armée républicaine irlandaise (IRA) :** rassemblement de plusieurs groupes paramilitaires luttant contre la présence britannique en Irlande du Nord. Certains groupes ont cessé le combat après l'accord avec la Grande-Bretagne de 1997, mais d'autres ne reconnaissent pas la légalité de ce dernier. **136**
- **Armistice :** arrêt des combats. **136**
- **Art pariétal :** ensemble des œuvres d'art réalisées par des hommes sur des parois de grottes ou d'abris-sous-roche. **300**
- **Astronaute :** être humain qui voyage au-delà de l'atmosphère terrestre (il reçoit un nom différent selon les cultures : spationaute pour la France, cosmonaute pour l'URSS/Russie, taïkonaute pour la Chine). **64**

B

- **Baasiste :** membre du parti Baas, mouvance politique nationaliste arabe, à la tête du pouvoir en Irak (sous Saddam Hussein) et en Syrie. **117**
- **Balistique :** relatif aux mouvements des projectiles, essentiellement des armes à feu. **47**
- **Bassin minier :** région regroupant un grand nombre de mines. **305**
- **BATX :** équivalent chinois des Gafam, avec les géants chinois du web (Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi). **458**
- **BBNJ (*Biological diversity beyond national jurisdiction* – en français, Conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale) :** cycle de réunions de l'ONU visant à assurer la protection de la biodiversité en haute mer. **23, 59, 63**
- **Belligérant :** acteur qui prend part à une guerre. **118**
- **Bombe A (ou bombe atomique) :** bombe à fission nucléaire. Il s'agit du premier modèle de bombe nucléaire mis au point en 1945 par les États-Unis. **417**
- **Bombe H (ou bombe à hydrogène) :** bombe à fusion thermonucléaire. Il s'agit d'un modèle plus complexe et plus puissant que la bombe A, mis au point par les États-Unis en 1952. **417**
- ***Brain drain* (drainage des cerveaux) :** migration des élites à la recherche de meilleures conditions de travail. **440**
- **Brutalisation :** concept forgé par l'historien états-unien Georges L. Mosse en 1990 désignant la banalisation de la violence après la Première Guerre mondiale qui tend à imprégner certaines sociétés, notamment en Allemagne, en Italie, en Hongrie. **192**

C

- **Califat :** territoire vivant sous l'autorité d'un calife, dont le titre fut fondé par les successeurs du prophète Mahomet. Le calife détient les pouvoirs politiques et religieux. Le dernier califat ottoman a été aboli en 1924. **117**
- **Calots bleus :** force de police auxiliaire – ou harkis de Paris – créée par le préfet de police Maurice Papon pour lutter contre le FLN dans la région parisienne. **188**
- **Camp de concentration :** lieu où sont enfermés dans de très mauvaises conditions tous les opposants au régime nazi. Le travail forcé conduisant à la mort était la règle. **218**
- **Capital humain :** ensemble des aptitudes, talents, qualifications, expériences accumulées par une personne et qui détermine en partie sa capacité à travailler ou à produire. **405**
- **Capsule :** engin spatial contenant des hommes ou du ravitaillement, lancé à l'aide d'une fusée. **55**
- **Centre de mise à mort :** lieu créé par les nazis pour exterminer le plus grand nombre de personnes en un minimum de temps. **216, 218**
- **Changement global :** changement multiforme des milieux (changement climatique, urbanisation généralisée, déforestation) par l'action des sociétés. **66, 332, 373**
- **Charte de Nuremberg :** document annexé à l'accord de Londres du 8 août 1945 qui décide de la mise en place d'un Tribunal militaire international. Cette charte, aussi appelée Charte de Londres, fixe « la constitution, la juridiction et les fonctions du tribunal de Nuremberg » (art. 2 de la Charte de Nuremberg). **171**
- **Chiffrement :** procédé de cryptographie par lequel on rend un message lisible uniquement avec une clé de déchiffrement. **430**
- **Chiite :** branche minoritaire de l'islam, présente principalement en Iran et au nord de l'Irak, organisée autour d'un clergé, qui estime que l'autorité dans l'islam doit être aux mains des descendants du prophète Muhammad. **156**
- **« Chocs pétroliers » :** soudaine augmentation des prix du pétrole en 1973 et 1979 liée à des événements géopolitiques (guerre de Kippour en 1973 et révolution en Iran en 1979). **154**
- **CIJ (Cour internationale de justice) :** organe judiciaire de l'ONU chargée d'arbitrer les litiges entre les États. Elle siège à La Haye. **66**
- **Cité minière :** ensemble d'habitations conçues pour accueillir les mineurs. Il en existe de multiples formes : corons, cités-jardins, etc. **307**
- **Climat :** ensemble de caractéristiques atmosphériques et météorologiques (humidité, températures, pression atmosphérique, etc.) propres à une région sur le temps long. **354**
- **Climatoscepticisme :** attitude de rejet des théories scientifiques sur le changement climatique en cours, au nom de convictions religieuses ou de la défense des intérêts économiques. **368, 378, 384**
- **Code forestier :** recueil de textes réglementaires concernant l'exploitation et la protection des forêts. **338**
- **Commémoration :** cérémonie destinée à se souvenir. **214**
- **Comptoir :** cité commerciale ou coloniale littorale favorisant les échanges commerciaux entre une puissance dominante et une région associée ou soumise. **46**
- **Conduite :** assemblage de tuyaux permettant le transport de matières premières ou énergétiques (aqueduc transportant l'eau, oléoduc transportant le pétrole, etc.). **64**
- **Conflit asymétrique :** conflit opposant les forces armées d'un État à un groupe aux capacités militaires moindres. Le rapport de force militaire étant déséquilibré, le groupe « faible » évite les affrontements frontaux et privilégie des stratégies de ruse ou de harcèlement. **156**
- **Conflit d'usage :** concurrence entre différents acteurs pour le contrôle et l'utilisation d'un espace ou d'une ressource. **340, 374**
- **Conflit interétatique :** conflit opposant les armées régulières de deux États. **144**
- **Congrégation :** groupe de religieux obéissant à une règle particulière. Certaines s'occupent d'éducation des enfants. **413, 422**
- **Congrès :** réunion de l'ensemble des parlementaires français, députés et sénateurs, placés à Versailles par ordre alphabétique et non par groupe politique, pour adopter une réforme constitutionnelle ou, depuis 2008, écouter une déclaration présidentielle. **258, 270**

- **Conseil de sécurité :** un des principaux organes de l'ONU. En tant qu'organe exécutif, il est chargé du maintien de la paix à travers le monde. Il est composé de quinze membres, dont cinq permanents. Les dix membres non permanents sont élus pour deux ans, avec un renouvellement par moitié chaque année. **130**
- **Conseil de sécurité des Nations unies :** organe exécutif de l'Organisation des Nations unies. Il est composé de quinze membres dont cinq membres permanents qui disposent d'un droit de veto (États-Unis, Royaume-Uni, Russie, Chine, France) et dix membres élus par l'Assemblée générale des Nations unies pour une durée de deux ans. **174**
- **Convention :** accord de droit international signé par des États qui s'engagent ainsi à respecter les règles qu'elle établit. **248**
- **Coron :** quartier de maisons ouvrières dans les sites miniers. **307**
- **Coupe rase :** opération qui consiste à abattre la totalité des arbres présents sur une parcelle forestière. **341**
- **Cour de justice de la République :** juridiction spéciale créée en 1993 permettant de juger les crimes et délits commis dans l'exercice de leur fonction par des membres du gouvernement. **270**
- **Cour pénale internationale (CPI) :** juridiction internationale instituée par le Statut de Rome en 1998 et mise en place le 1er juillet 2002. Elle juge les auteurs accusés de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité, de crimes d'agression et de génocide. **171, 196**
- **Crime contre l'humanité :** violation délibérée des droits fondamentaux d'un individu ou d'un groupe d'individus inspirée par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux. **99**
- **Crime de masse :** concept forgé pour désigner la mise à mort massive de populations décidée par des organisations gouvernementales ou liées à un État. **174, 210**
- **Cyberespace :** espace de communication créé par l'interconnexion mondiale des ordinateurs par Internet. **444, 456**

D

- **Data center :** lieu de stockage des données numériques. **447**
- **Débris spatiaux :** ensemble des vieux satellites inactifs et des pièces issues des objets spatiaux qui demeurent en orbite. **66**
- **Décroissance :** concept (politique, économique et social) qui remet en cause l'idée selon laquelle l'augmentation des richesses produites conduit à l'augmentation du bien-être social. **349**
- **Dénazification :** politique visant à épurer la société allemande de tous ses éléments nazis. C'est un processus qui se déroule dans le domaine judiciaire, politique, économique et culturel. **228**
- **Département d'État :** nom du ministère des Affaires étrangères aux États-Unis. **430**
- **Déprise agricole :** recul de l'activité agricole qui se traduit par des friches et la progression de la forêt. **337**
- **Détente :** nom donné à la période 1962-1975 pendant laquelle les tensions entre les États-Unis et l'URSS s'apaisent, permettant un rapprochement dans différents domaines (militaire, commercial, etc.). **36**
- **Dette climatique :** concept défendu par des États ou des associations selon lequel les pays anciennement industrialisés seraient responsables du dérèglement climatique contemporain et auraient en conséquence une dette envers les pays en développement, qui en sont les premières victimes. **365**
- **Développement durable :** développement qui permet de répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la satisfaction des besoins des générations futures. **332**
- **Devoir de mémoire :** expression qui désigne la nécessité pour une société de se souvenir d'un événement. **223**
- **Diaspora :** dispersion d'une communauté ethnique ou d'un peuple à travers le monde. **436**
- ***Diktat* :** mot allemand signifiant « chose imposée ». Ce terme est utilisé dès 1919 pour désigner le traité de Versailles que l'Allemagne n'a pas pu négocier. En Allemagne, il est dénoncé par toutes les forces politiques de l'extrême droite aux pacifistes. **179**
- **Diplomatie culinaire :** utilisation des repas pour transmettre un message non verbal dans un contexte de relations entre États. **310**
- **Disneylandisation :** terme popularisé par la géographe Sylvie Brunel désignant la transformation des territoires et des sociétés locales pour répondre aux attentes des touristes. **289, 294**
- **Dissuasion nucléaire :** capacité à faire peur à l'ennemi en se fondant sur le recours à l'arme nucléaire. La crainte de destructions massives dissuade ainsi d'agresser un pays doté d'armes nucléaires. **41**
- **Djihadisme :** idéologie politique et religieuse, islamiste, qui prône l'utilisation de la violence pour développer l'Islam ou lutter contre ses adversaires désignés. **101**
- **Djihadiste :** soldat qui justifie son combat contre des non-musulmans par une invocation des textes sacrés de l'Islam. **113**
- **Doge :** premier magistrat de la République de Venise. **287**
- **Droit de la guerre :** ensemble des lois et des pratiques qui entourent traditionnellement la guerre : respect des prisonniers et des civils, respect des trêves et des traités, non-utilisation de la torture... **113**
- **Droit de veto à l'ONU :** capacité pour un pays de refuser une résolution de l'ONU par sa seule opposition. Elle est réservée aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni et Russie). **137**
- **Droit international :** ensemble de règles et de lois qui définissent les relations entre États ou mises en place par des organisations internationales, telles l'ONU. **155**
- **Drone :** petit avion sans équipage embarqué, télécommandé ou programmé. **440**

E

- **Écocitoyenneté :** comportement individuel ou collectif respectant l'environnement. **350**
- **Écologie politique :** ensemble de courants, largement diffusé depuis les années 1970, qui insiste sur la prise en compte des enjeux environnementaux dans l'action politique et dans l'organisation sociale. **332**
- **Économie circulaire :** système de production qui vise à utiliser plus efficacement les ressources pour éviter le gaspillage et diminuer les impacts sur l'environnement. **349**
- **Économie de la connaissance :** nouveau monde de développement dans lequel la richesse réside désormais dans le savoir et les compétences. Elle correspond à une part croissante de l'immatériel dans l'économie et se caractérise par une accumulation des savoirs et une production de plus en plus collective des connaissances, grâce notamment aux TIC. **405**
- **Économie verte :** ensemble des branches de l'économie engagée dans la transition environnementale. **382**
- ***Einsatzgruppen* :** unités mobiles d'intervention lors de l'invasion de l'URSS, plus particulièrement chargées de l'assassinat des opposants et des Juifs dans les territoires nouvellement conquis. Les Einsatzgruppen ont tué à l'Est plus de 700 000 personnes. **216**
- **Embargo :** dans le domaine maritime, interdiction de libre circulation faite aux navires, généralement étrangers, de quitter ou de rejoindre un port sans autorisation. **47**
- **Embrigadement :** processus consistant, par des discours répétés, à faire en sorte qu'une large part de la population se mette à penser d'une certaine façon. **212**
- **Émeute frumentaire :** révolte causée par l'insuffisance des récoltes de blé et l'augmentation du prix de la farine. **359**
- **EMR (Énergies marines renouvelables) :** technologies permettant de produire de l'électricité à partir du milieu marin (vents, courants marins, etc.). **59, 66**
- **Énergie fossile :** énergie non renouvelable produite à partir du pétrole, du gaz, du charbon ou de l'uranium contenus dans le sous-sol. **347, 348**
- **Enseignement primaire :** premier degré d'enseignement à partir de 6 ans, qui met l'accent sur les apprentissages fondamentaux à savoir la lecture, l'écriture et les bases du calcul. **413**
- **Environnement :** ensemble des relations entre les sociétés et les milieux à différentes échelles d'espace et de temps. **328**
- **ESA (en français, Agence spatiale européenne) :** agence distincte de l'Union européenne chargée de l'étude et des usages civils de l'espace. Elle regroupe 22 pays européens. **65**
- **Espace (ou cosmos) :** milieu extraterrestre. **34**
- **Étiage :** période de l'année où le niveau d'un cours d'eau atteint son point le plus bas. **331**

LEXIQUE

F

- **Federal Communications Commissions (FCC) :** agence indépendante du gouvernement des États-Unis créée en 1934 chargée de la régulation des contenus (audiovisuel et internet) **403**
- **Finance verte :** ensemble des activités financières soutenant des objectifs environnementaux, notamment la transition énergétique. **364**
- **Financement participatif :** mise en commun de capitaux pour soutenir un projet. Mis en œuvre hors des circuits traditionnels de financement, il s'opère le plus souvent par le biais d'une plateforme numérique et peut prendre la forme de don, prêt ou investissement en capital. **292**
- **FLN (Front de libération nationale) :** parti politique créé dans la clandestinité en octobre 1954 pour demander l'indépendance de l'Algérie. Il organise une armée : l'Armée de libération nationale (ALN). **185**
- **Fondation :** association reconnue d'utilité publique financée par des entreprises privées (Agnès B pour la fondation Tara par exemple). **27**
- **Fondation du patrimoine :** organisme privé indépendant à but non lucratif créé par la loi du 2 juillet 1996 dans le but de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine français de proximité. **299**
- **Forêt :** territoire d'au moins 5 000 m^2 occupé par un couvert boisé de plus de 10 %. **337**
- **Fournisseur d'accès à internet (FAI) :** organisme qui assure à l'utilisateur la connexion à internet. Navigateurs web : logiciel qui permet d'accéder au world wide web. **403**
- **FPR (Front patriotique rwandais) :** parti politique créé en Ouganda en 1987 par les exilés tutsi. **210**
- **Front de libération nationale :** organisation créée en 1954 en Algérie pour obtenir l'indépendance. Devenu parti politique, le FLN exerce le pouvoir en Algérie depuis l'indépendance. **194**
- **Fuite des cerveaux :** flux migratoires de scientifiques et de chercheurs vers des pays qui leur offrent de meilleures conditions de vie, d'études ou de rémunérations. **405**

G

- **G5 Sahel :** cadre de coordination et de coopération régionale en matière de sécurité et de développement qui regroupe la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad. **101**
- ***Gacaca* :** cour de justice villageoise mise en place entre 2002 et 2012 pour juger les acteurs locaux du génocide de 1994 contre les Tutsi du Rwanda (prononcez « gatchatcha » ce qui signifie « gazon » ; cela sous-entend un tribunal à même le sol). **196, 211**
- **Gafam :** acronyme désignant les FTN américaines dominant les technologies du numérique (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft). **444**
- **Galerie des Glaces :** conçue et réalisée à Versailles par l'architecte Jules Hardouin- Mansart de 1678 à 1684, longue de 73 m et large de 13 m, elle compte 357 glaces, un record absolu pour l'époque. Elle est aujourd'hui l'emblème du château de Versailles. **262**
- **Gastrodiplomatie :** promotion de la gastronomie par un État ou une collectivité territoriale pour renforcer son dynamisme économique (tourisme, vente de produits agroalimentaires). **309**
- **Génocide de proximité :** expression forgée par les historiens pour mettre en évidence l'implication d'une partie importante de la population dans le processus génocidaire, les victimes étant souvent des connaissances des tueurs dans les campagnes. **202**
- **Gentrification :** afflux d'une population aisée dans un quartier auparavant populaire, à la suite d'opérations immobilières. **277, 292**
- **GES (gaz à effet de serre) :** gaz (CO_2, méthane ou ozone) piégé dans l'atmosphère contribuant au changement climatique. **347, 348, 361 366**
- **Gestapo :** (*Geheime Staatspolizei*, littéralement, « police secrète d'État »), police politique allemande durant la période nazie. **174**
- **Gestion durable :** planification pour une utilisation responsable d'espaces ou de ressources pour atteindre des objectifs environnementaux, économiques et sociaux spécifiques. **338, 349**
- **Ghetto :** quartier fermé et surveillé par l'armée de l'occupant nazi, où les Juifs et les Tsiganes étaient obligés de résider. **216**
- **GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) :** organisme intergouvernemental créé par l'ONU pour étudier les effets du changement climatique. **66, 361, 366**
- **Goulet d'étranglement :** passage stratégique en matière de transports. Les goulets d'étranglement maritimes (détroits, canaux) sont étroits, peu profonds et leur traversée limite la capacité des navires. **44**
- **Gouvernance :** coordination de l'ensemble des acteurs et des règles qui constituent une autorité pour gérer les affaires publiques. **350, 368, 448, 458**
- **Grand Tour :** voyage destiné à faire l'éducation des jeunes aristocrates d'Europe entre le XVII^e^ siècle et le début du XIX^e^ siècle. **256**
- ***Greenwashing* (ou écoblanchiment) :** pratique commerciale qui consiste à utiliser des arguments environnementaux parfois trompeurs pour vendre des produits. **350, 378**
- **Guérilla :** terme emprunté à l'espagnol utilisé pour décrire des combats d'unités mobiles et flexibles pratiquant une guerre de harcèlement, d'embuscades, de coups de main, menée par des unités irrégulières ou des troupes de partisans, sans ligne de front. **113**
- **Guerre asymétrique :** guerre qui oppose des combattants dont les forces humaines et matérielles sont incomparables, par exemple l'armée d'un État contre des groupes terroristes. **101**
- **Guerre de masse :** guerre qui mobilise une part importante de la population dans les combats.**119**
- **Guerre totale :** conflit armé qui mobilise toutes les ressources disponibles d'un État, sa population, l'économie, la politique et la culture. **119**

H

- **Harkis :** combattants supplétifs de l'Armée française recrutés parmi les Algériens, notamment d'anciens rebelles. Ils jouent un rôle majeur dans les grandes opérations contre l'ALN en 1958-1959. Accusés de trahison par le FLN en 1962, ils subissent de violentes représailles. **185**
- **Historiographie :** terme qui désigne la façon de construire et d'écrire l'histoire. **192**
- **Holocauste :** expression utilisée dans le monde anglo-saxon pour désigner le génocide des Juifs mais qui signifie au départ en hébreu moderne un sacrifice religieux par le feu. Les historiens européens lui préfèrent le terme de Shoah. **236**
- **Humanisme :** mouvement de pensée qui se fonde sur la redécouverte de l'antiquité gréco-romaine, le retour aux textes originaux et dans la croyance en la perfectibilité de l'être humain. **410, 422**
- **Hutu, Tutsi :** termes utilisés pour caractériser les différents groupes sociaux que le colonisateur découvre en arrivant au Rwanda à la fin du XIX^e^ siècle. **199**

I

- **Illettrisme :** difficulté à lire un texte et à le comprendre, en dépit parfois, d'une éducation et d'une scolarisation. **408**
- **Imprescriptibilité :** principe juridique garantissant qu'un crime pourra être jugé à n'importe quel moment. Contrairement à la plupart des crimes et délits pour lesquels un individu ne peut plus être jugé passé un certain délai, les crimes contre l'humanité peuvent être jugés tant que la personne soupçonnée d'y avoir participé est vivante. **171, 312, 234**
- **Inaliénabilité :** impossibilité de céder un bien appartenant au domaine public. **312**
- **Ingénierie culturelle :** ensemble d'actions dans le domaine de la culture utilisant les nouvelles technologies. **314**
- **Instruction :** ensemble des moyens mis en œuvre pour former et développer un être humain, en vue d'assurer son bonheur futur. **410**
- **Instruire :** apporter des connaissances et des expériences nouvelles. **410**
- **Insurrection :** soulèvement d'une partie de la population pour renverser le pouvoir en place. **119**
- ***Interahamwe* :** principale milice hutu qui a participé au génocide des Tutsi. Ce nom signifie « ceux qui travaillent ensemble ». Le terme de « travail » était employé pour désigner les massacres. **202**
- **Intifada :** soulèvement au cours duquel de nombreux Palestiniens affrontent les forces armées israéliennes au cours de violentes émeutes. **146**
- **IRA :** Armée républicaine irlandaise, groupe paramilitaire luttant contre la présence britannique en Irlande du Nord. Divisés en différents groupes, certains ont décidé de déposer les armes, tandis que d'autres dénoncent les accords de paix avec la Grande-Bretagne. **102**
- **ISS (en anglais, *International space station*) :** station spatiale internationale développée par les États-Unis en coopération avec d'autres pays. **53, 65**

J

- **Juste ou « Juste parmi les Nations » :** plus haute distinction civile créée par l'État d'Israël et décernée aux personnes non juives ayant aidé les Juifs sous l'occupation nazie au péril de leur propre vie. **223**
- **Justice climatique :** approche sociale et morale du changement climatique, désignant les acteurs publics et parfois les entreprises comme responsables de l'inaction, et les plus démunis comme victimes. **368**

K-L

- **Khmers rouges :** groupe politique d'obédience communiste qui a voulu faire disparaître toute une partie de la population pour imposer son idéologie au Cambodge (1975-1979). **211**
- **Lanceur d'alerte :** personne ou organisation qui, ayant connaissance d'un danger, risque ou scandale, interpelle l'opinion. **382**
- **Lieu de mémoire :** espace qui s'inscrit dans la mémoire collective. **223**
- **Lieu saint :** dans une religion, lieu ou ville qui jouit d'un statut particulier, d'une grande religiosité. **154**
- **Loi d'amnistie :** loi qui permet de suspendre les sanctions et les poursuites. **212**
- **Loi mémorielle :** loi affirmant le point de vue officiel d'un État sur un événement historique. **174**
- **Lumières :** mouvement intellectuel européen fondé sur la raison, et ayant pour but le progrès humain, l'émancipation de l'individu et la recherche du bonheur. **423**

M

- **Mandat :** autorité sur un territoire confiée à un État par une institution internationale (SDN puis ONU après 1945). **142**
- **Mécanisme :** organe créé par l'ONU pour poursuivre l'action des Tribunaux pénaux internationaux après leurs fermetures. **196**
- **Mécénat :** action de protection et de promotion des arts par un particulier ou une entreprise. Pour le ministère de la Culture, depuis 1989, il s'agit du soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général. **262, 292, 312**
- **Mécène :** personne ou entreprise qui aide et protège financièrement les arts et la culture. **299**
- **Mégascience :** science nécessitant de lourds investissements financiers (États, groupements internationaux, entreprises privées), des équipes scientifiques nombreuses, des instruments et des laboratoires de grandes dimensions. La mégascience concerne essentiellement la recherche océanique. **30**
- **Mémoire :** souvenirs des événements vécus par des individus et des groupes, reposant sur des expériences particulières, et donc subjectifs. **192**
- **Mémorial :** ce terme désigne un monument commémoratif ou un livre relatant des faits mémorables. **171, 214**
- **Météorologie :** science qui donne des informations sur l'état du temps, de l'atmosphère sur un temps court. **354**
- **Moghaznis :** Algériens envoyés dans les zones rurales par l'administration française pour promouvoir l'« Algérie française » grâce à des actions de développement. **188**
- **Monument :** édifice choisi par une société pour constituer son patrimoine. Souvent ancien, il est perçu comme le témoin majeur du passé religieux, historique et politique d'une société. **268**
- **MOOC (*Massive Open Online Courses*) :** cours d'enseignement diffusé sur internet et pouvant se conclure par la délivrance d'un diplôme ou d'une attestation reconnue. **405**
- **Multilatéralisme :** mode de relations interétatiques visant à établir des règles communes. **55, 133, 368**
- **Mythe résistancialiste :** expression forgée par l'historien Henry Rousso en 1987. Elle désigne le mythe développé dans l'après-guerre d'une France majoritairement et unanimement résistante entre 1939 et 1945. **234**

N

- **Nakba :** « catastrophe » en arabe. Désigne pour les adversaires d'Israël le déplacement des populations arabes lié à la création de l'État d'Israël en 1948. **142**
- **NASA :** agence spatiale américaine. **65**
- **National Security Agency (NSA) :** organisme gouvernemental américain chargé de la surveillance et de la sécurité des systèmes d'information. **430**
- **Négationnisme :** volonté de nier la réalité du génocide ou d'en minimiser les effets. **234**
- ***New Space* :** terme désignant l'arrivée de nouveaux entrepreneurs privés, souvent issus de l'économie numérique, pour développer des technologies spatiales, en opposition au *Old space* (États et institutions publiques comme la NASA). **39, 48**
- **Nizam :** organisation politico-administrative du FLN, clandestine, présente en Algérie et parmi les communautés immigrées en France. **188**
- **Nomades :** personnes inscrites sur le registre des nomades de la loi française de 1912. Ces personnes doivent avoir un carnet anthropométrique (photographies de face et de profil, empreintes digitales, mesures du corps). **216**
- **Nouvelle frontière :** idée de repousser les limites des connaissances sur de nouveaux terrains d'expérimentation géographiques et scientifiques (espace, mers et océans, cerveau humain, cyberespace…) au service du développement des sociétés. **25**
- **« Nuit de Cristal » :** assassinat et pillages de magasins juifs les 9 et 10 novembre 1938 en Allemagne. Le bilan est d'une centaine de morts, l'incendie de plusieurs synagogues et le pillage d'environ 7 500 magasins. Près de 30 000 hommes juifs sont déportés en camps de concentration. **216**

O

- **OAS (Organisation de l'armée secrète) :** mouvement politique et terroriste créé en février 1961 pour conserver l'Algérie française. Il recrute d'anciens militaires refusant la politique de de Gaulle et dispose de soutiens parmi les Européens d'Algérie. **185**
- **Océanographie :** étude scientifique des mers et océans qui relève des mégasciences, centrée sur la cartographie des fonds marins, la connaissance des courants marins et de la biodiversité. **25, 30**
- **ONF (Office national des forêts) :** établissement public créé en 1964 qui a pour mission la production de bois, la préservation des forêts et l'accueil des publics. **337**
- **Orbite :** trajectoire dessinée par les satellites autour de la Terre. **64**
- **Organisation de libération de la Palestine (OLP) :** organisation politique armée palestinienne fondée en 1964 et pratiquant la lutte armée contre Israël. Entre 1964 et le début des années 1990, l'OLP nie la légitimité de l'existence de l'État israélien, ce dernier considère l'OLP comme une organisation terroriste. Au cours de l'intifada, la reconnaissance mutuelle de ces deux acteurs politiques ouvre la voie aux accords d'Oslo. **102, 146**
- **OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique nord) :** organisation politico-militaire créée en 1949 mettant en place une forme d'alliance militaire entre les États-Unis, le Canada et des pays d'Europe de l'Ouest. Après la fin de la guerre froide, elle s'est élargie à des nombreux pays d'Europe de l'Est, comme l'Ukraine. **98**

P

- **Pacification :** action de permettre un retour aux conditions de paix pour rendre la vie quotidienne de nouveau possible. **212**
- **Panathénées :** frise réalisée sous la direction de Phidias entre 447 et 432 av. J.-C. et placée à l'intérieur du temple du Parthénon, sur l'Acropole d'Athènes. Longue de 160 m, elle comportait 245 animaux et 378 figures humaines. Elle célèbre la fête des Grandes Panathénées, fête civique et religieuse en l'honneur de la déesse Athéna. **264**
- **Panslavisme :** volonté de rassembler dans un même ensemble tous les peuples slaves sous l'autorité de la Russie. **180**
- **Parc naturel :** espace protégé soumis à une réglementation spécifique afin d'y préserver l'environnement tout en favorisant le développement économique (bois, tourisme). Il est soumis à une réglementation pécifique pour assurer la sauvegarde de son patrimoine naturel ou/et culturel. Il peut être régional ou national. **337, 370**
- **Patrimoine immatériel :** notion apparue au début des années 1990 pour protéger les cultures traditionnelles et officialisée en 1993 par une conférence internationale de l'Unesco. Le concept de patrimoine oral de l'humanité a été défini en 1997 à Marrakech. Et la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a été adoptée par l'Unesco en 2003. **253, 268**
- **Patrimonialisation :** processus socioculturel, juridique ou politique par lequel un espace, un bien ou une pratique se transforme en objet du patrimoine digne de conservation et de restauration. **256, 270**
- **Paysage :** aspect visible d'un espace géographique. Il est le produit du milieu physique et des aménagements humains. **332**

LEXIQUE

- **Paysage culturel :** paysage représentatif des relations d'une société avec son environnement, inscrite dans un temps long. **256**
- **Pédagogie :** réflexions sur l'art d'enseigner et de transmettre des connaissances. **422**
- **Petite école :** sous l'Ancien Régime, école chargée des bases de l'instruction, lire, écrire et compter. **410**
- **Pétrole et gaz de schiste :** hydrocarbure piégé dans la roche ou le sable et difficile d'accès, nécessitant des techniques d'extraction complexes qui inquiètent les défenseurs de l'environnement. **374**
- **Philanthropie :** générosité financière des élites à l'égard des pauvres. **366**
- **Philhellénisme :** attachement à l'indépendance nationale de la Grèce au XIXe siècle face à l'Empire ottoman et, plus généralement, à la culture et au passé grecs. **264**
- **Philologie :** analyse historique et critique des textes. **423**
- **Pieds-noirs :** expression à l'origine péjorative utilisée par les Arabes pour désigner les Européens. Elle est reprise par les Européens d'Algérie voulant manifester leur appartenance à cette terre. **185**
- **Plénipotentiaire :** agent diplomatique doté des pleins pouvoirs pour accomplir une mission. **126**
- **Politique publique :** concept de science politique qui désigne l'intervention de l'État ou d'un organisme public dans un domaine particulier (aménagement, protection, développement...). **300**
- **Polonium et radium :** éléments chimiques découverts en 1898 dans la Pechblende, une terre originaire d'Europe centrale riche en uranium. Ils rejoignent le tableau périodique des éléments (PO 84 et RA 88). **419**
- **Populisme :** discours politique qui cherche à séduire le plus grand monde en opposant le peuple et les élites. **191**
- **Positivisme :** doctrine d'Auguste Comte qui affirme que les sciences peuvent mener à la compréhension des faits. **423**
- **Préservation :** protection des espaces naturels qui vise à empêcher leur exploitation en excluant les sociétés. **350**
- **Procédure d'appel :** possibilité pour un condamné de faire revoir son jugement par d'autres juges . **211**
- **Procession :** défilé religieux qui s'accompagne de chants et de prières. **366**
- **Projection :** intervention militaire d'un État en dehors de ses frontières. **41**
- **Protection des données :** garantie de la protection des données personnelles hébergées sur Internet (non-diffusion sans accord de l'intéressé) encadrée par une législation. En France, c'est la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) qui est en responsable. **458**
- **Puissance :** capacité, généralement d'un État, à agir sur le monde qui nous entoure, grâce à son poids territorial, démographique, économique, diplomatique et culturel, lui permettant d'avoir une influence durable sur nos sociétés. **34**
- **« Purification ethnique » :** expression désignant les déplacements forcés de populations par les autorités pour obtenir un peuplement culturellement « homogène ». Cette action s'effectue par la destruction des habitations et par l'exécution des réfractaires pour que le sentiment de terreur pousse les habitants à fuir d'eux-mêmes. **204**

R

- **Radioactivité naturelle :** rayonnement émis par la désintégration des noyaux atomiques d'éléments instables comme l'uranium, le polonium ou le radium. **419**
- **Recherche appliquée :** ensemble des travaux de recherche expérimentale, ciblant un domaine particulier, dans un objectif pratique déterminé. **440**
- **Recherche fondamentale :** ensemble des travaux de recherche théorique dans le but d'élargir le champ des connaissances, sans finalité d'application spécifique. **424 ,440**
- **Reconversion :** changement d'usage/de fonction en adaptant le bâti minier à de nouvelles fonctions. **305**
- **Référendum :** vote qui permet à l'ensemble des citoyens d'approuver ou de rejeter une mesure proposée par le pouvoir exécutif. **137**
- ***Regalia* :** ensemble des objets et symboles d'une royauté (vêtements, couronnes, sceptres, etc.).**256**
- **Remontée de filière :** processus économique qui vise à fabriquer des produits de plus en plus innovants et élaborés. **439, 442**
- **Repas gastronomique des Français :** pratique sociale destinée à célébrer les moments les plus importants de la vie des individus et des groupes (naissances, mariages, anniversaires…) en pratiquant, pour l'occasion, l'art du « bien manger » et du « bien boire ». **309**
- **République serbe de Bosnie :** territoire de la Bosnie majoritairement peuplé de Serbes. Il fait sécession lorsque la Bosnie prend son indépendance de la fédération de Yougoslavie et entre en guerre contre le gouvernement bosniaque en avril 1992. **209**
- **Résilience :** capacité d'un individu ou d'une société à s'adapter ou à atténuer les effets d'un changement ou d'une catastrophe. **361, 384**
- **Résistancialisme :** terme et notion utilisés par l'historien Henry Rousso pour désigner le mythe d'une France massivement résistante pendant la guerre. Il est discuté par d'autres historiens. **194**
- **Ressource génétique :** ressource liée au potentiel génétique des organismes vivants présentant un intérêt pour l'élaboration de traitements médicaux. **63**
- **Ressource non renouvelable :** ressource dont les quantités sont limitées dans le temps. **349**
- **Ressource renouvelable :** ressource fournie par la nature en quantité illimitée (soleil, vent, eau) ou se régénérant à l'échelle humaine (bois, agrocarburant). **349**
- **Ressources halieutiques :** ressources vivantes (animales et végétales) des milieux aquatiques exploitées par l'homme (pêche, aquaculture). **26, 59**
- **Révolution sociale :** mouvement populaire et politique qui a conduit, en 1959, avant même l'indépendance, au renversement du système monarchique au Rwanda. **199**
- **Roms :** terme employé pour désigner les peuples tsiganes vivant en Europe centrale. **214**

S

- **Satellite :** engin construit par l'homme, transporté dans l'espace par une fusée, et placé en orbite autour d'un astre, en particulier de la Terre. **34**
- ***Sea power* (« pouvoir maritime ») :** expression américaine désignant la capacité des États-Unis à contrôler les mers par la puissance navale, le commerce océanique et l'industrie maritime. Par extension, elle est parfois utilisée pour d'autres États. **47**
- **Sécurité collective :** notion selon laquelle des États concluent un accord considérant que la sécurité de l'un d'entre eux est l'affaire de tous les autres, qui répondent donc collectivement aux atteintes et aux menaces d'atteinte à la paix. **130**
- **Shoah :** mot hébreu signifiant « catastrophe » et utilisé pour désigner le processus génocidaire à l'encontre des Juifs entre 1939 et 1945. Il s'est imposé après la parution du documentaire filmé de Claude Lanzmann en 1985. **210, 214**
- **Sintis :** terme désignant les peuples tsiganes vivants en Europe de l'Ouest. **214**
- **Sionisme :** doctrine politique fondée par Theodor Herzl (*L'État des Juifs*, 1896) ayant pour objectif l'implantation d'un foyer national juif en Palestine passant par la migration des Juifs vers la Palestine ottomane puis mandataire. Après 1948, les principaux partis politiques (Parti travailliste, Likoud notamment) se réclament tous du sionisme, mais leurs lectures en sont différenciées en fonction de leurs opinions politiques. **144**
- **SNLE :** sous-marin nucléaire lanceur d'engins à propulsion nucléaire (destiné à la seule dissuasion nucléaire). **43**
- **Souveraineté :** capacité d'un État d'être autonome et reconnu comme tel par les autres États. **155**
- **« Solution finale » :** expression utilisée par les nazis pour désigner leur projet d'extermination des Juifs d'Europe. **218**
- ***Space power* (« pouvoir spatial ») :** capacité d'un État à se projeter dans l'espace pour satisfaire ses besoins en termes d'applications civiles (satellites de télécommunications) et/ou militaires (géolocalisation, envoi de missiles). **47**
- **Sunnite :** branche majoritaire de l'islam (elle représente 90 % des musulmans), qui interprète l'islam uniquement en fonction des actes du prophète Muhammad compilés dans les hadiths. **156**
- **Supplétifs :** combattants ne faisant pas partie des forces régulières françaises. Ils ne se limitent pas aux harkis (moghaznis, assas). **188**
- **Surfréquentation :** processus qui se met en place lorsque la pression des visiteurs est telle qu'elle dépasse la capacité du lieu visité à les absorber. **287**

T

- **Taliban :** mouvement fondamentaliste islamiste présent en Afghanistan et au nord-ouest du Pakistan. **414**
- **Terres rares :** métaux non ferreux servant à la fabrication de produits électroniques de grande consommation (écrans plats, smartphones) et de technologie verte (moteurs hybrides, éoliennes). **382**
- **Territoire sécessionniste :** territoire qui se déclare indépendant sans accord du pouvoir central. **204**
- **Terrorisme :** usage de la violence (sabotages, attentats, assassinats, prise d'otages…) à des fins politiques, en dehors du droit de la guerre, en vue de créer un climat de peur dans un pays donné. L'utilisation du terme soulève la question de la légitimité de la violence, car beaucoup de terroristes politiques estiment combattre à des fins de résistance. **97**
- ***Thalassokrator* (« maître de la mer ») :** expression employée par l'historien Pierre Royer pour qualifier la capacité des États-Unis à entretenir une maîtrise permanente de tous les océans. **48**
- **TIDM (Tribunal international de droit la mer) :** juridiction internationale dépendante de l'ONU chargée de régler les litiges liés à l'interprétation et l'application de la convention de Montego Bay. **61**
- **TPIY (Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie) :** instance judiciaire de l'Organisation des Nations unies chargée de juger les auteurs de crimes de guerre commis pendant les conflits des années 1990 dans les Balkans. Le Tribunal s'est tenu de 1993 à 2017. **204**
- **Traces du passé :** il s'agit de l'ensemble des vestiges laissés par les hommes, par leurs activités et leur mode de vie, dans l'espace qu'ils occupent encore ou dans un espace qu'ils ont occupé autrefois. **268**
- **Transfert de technologie :** transfert d'un pays à un autre de techniques de fabrication, par le biais d'implantation d'entreprises étrangères et/ou de contrats. **435, 439, 442**
- **Transfert financier :** part de leurs revenus que les migrants envoient dans leur pays d'origine. **442**
- **Transition démographique :** passage d'un équilibre démographique caractérisé par un taux de natalité et un taux de mortalité élevés, une natalité et une mortalité basses. Elle se caractérise par une forte croissance de la population. **343**
- **Transition énergétique :** choix d'abandonner les énergies fossiles au profit d'une plus grande efficacité énergétique et des énergies renouvelables. **364**
- **Transition environnementale :** transformations visant à remédier aux changements environnementaux et à en limiter les conséquences. **350**
- **Translocation patrimoniale :** analyse des problèmes relatifs au déplacement forcé d'œuvre patrimoniale. Expression inventée par l'historienne française Bénédicte Savoy. **270**
- **Travail d'intérêt général (TIG) :** possibilité pour un condamné d'effectuer une partie de sa peine sous la forme d'un travail bénéficiant à la communauté (entretien des routes, des terres, etc.). **201**
- **Tribunal d'exception :** tribunal créé pour juger certains crimes précisément définis par une loi spécifique. **210**
- **Tribunal pénal international :** juridiction créée dans le cadre des Nations unies au milieu des années 1990 et qui fait suite à des violations du droit humanitaire international. Ces tribunaux sont chargés d'identifier et de punir les responsables de ces crimes. Ces tribunaux disparaissent une fois les crimes jugés. **171, 206**
- **Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) :** instance judiciaire de l'Organisation des Nations unies chargée de juger les auteurs de crimes de guerre commis pendant les conflits des années 1990 dans les Balkans. **196**
- **Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) :** instance judiciaire de l'Organisation des Nations unies chargée de juger les responsables du génocide des Tutsi. **196, 199**
- **Tsiganes :** populations présentes en Europe et qui sont originaires du nord de l'Inde. Ces populations ont migré entre le IVe siècle et le Xe siècle vers les Balkans puis au XVe siècle en Europe occidentale. **216, 221**

U

- **Unesco :** Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, dont le siège est à Paris. **414**
- **UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) :** agence de l'ONU créée en 1946 et consacrée à l'amélioration et à la promotion de la condition des enfants. **138**
- **Urbanisme :** ensemble des arts et techniques permettant d'adapter l'espace urbain aux besoins de leurs habitants. **275**

V-W-Z

- **Vol d'oies sauvages :** modèle de développement par vagues d'industrialisation successives dans le temps et dans l'espace. Le pays se spécialise dans la production puis l'exportation de produits de plus en plus complexes (à haute valeur ajoutée). **442**
- ***Wilderness* :** terme anglo-saxon désignant le caractère sauvage de la nature et par extension, certains sites protégés. **376, 382**
- **ZEE (Zone économique exclusive) :** espace marin large de 200 milles nautiques (370 km) dans lequel l'État côtier dispose de droits exclusifs sur l'exploration et l'exploitation des ressources. **41, 59**

BIOGRAPHIES

Kofi Annan (1938-2018)

Kofi Annan est un diplomate ghanéen. Il commence à travailler en 1962 pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), puis dans divers organes de l'ONU. Il devient sous-secrétaire général de l'ONU en 1993, puis secrétaire général du 1er janvier 1997 au 31 décembre 2006. Durant son mandat, il doit notamment gérer l'intervention américaine en Irak en 2003. Il reçoit en 2001 le prix Nobel de la paix. **130**

Yasser Arafat (1929-2004)

Dirigeant de l'OLP dès les années 1960, Yasser Arafat négocie les accords d'Oslo (1993-1995) avec Yitzhak Rabin. À la suite de ces accords, il devient le premier président de l'Autorité nationale palestinienne jusqu'à sa mort en 2004. **147**

Hannah Arendt (1906-1995)

Philosophe allemande d'origine juive, Hannah Arendt a fui le nazisme dès 1933. En 1961, elle est envoyée en tant que journaliste par *The New Yorker* pour assister au procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem. Elle en tire un livre intitulé Eichmann à Jérusalem, dans lequel elle développe le concept de « banalité du mal ». **226**

Abou Bakr al-Baghdadi (1971-2019)

Membre d'Al-Qaïda en Irak après le début de la guerre d'Irak en 2003, il est arrêté une première fois par l'armée américaine en 2004. Il devient en 2010 le chef du groupe terroriste État islamique d'Irak, qui rompt avec Al-Qaïda. Il est proclamé « calife » par Daech le 29 juin 2014. À partir de cette date, il dirige le territoire contrôlé par Daech. Il est tué par l'armée américaine le 27 octobre 2019. **116**

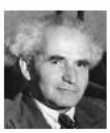

David Ben Gourion (1886-1973)

Né en Pologne, David Ben Gourion émigre en Palestine en 1906. Il proclame l'indépendance de l'État d'Israël en 1948 avant d'en devenir le Premier ministre. **144**

Ferdinand Buisson (1841-1932)

Agrégé de philosophie, il s'intéresse très tôt à la pédagogie. Il est directeur de l'enseignement primaire entre 1879 et 1896. Il publie en 1887 son célèbre Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire. Il est cofondateur de la Ligue des droits de l'Homme en 1898 et reçoit le prix Nobel de la paix en 1927. **412**

Bernhard von Bülow (1849-1929)

Diplomate et homme politique allemand, il est chancelier de 1900 à 1909 et mène une politique étrangère agressive. Durant la guerre, il est chargé d'une mission auprès de l'Italie mais ne parvient pas à éviter son ralliement aux Alliés. **242**

George Bush (1924-2018)

Président des États-Unis (1989-1993) issu du parti républicain. Il dirige l'opération « Tempête du désert » (1991) sous mandat de l'ONU afin de mettre un terme à l'occupation irakienne du Koweït. **150**

George W. Bush (1946)

Président des États-Unis (2000-2008) issu du parti républicain. Il lance la « guerre contre le terrorisme » au lendemain des attentats du 11-Septembre. En 2003, il décide d'envahir l'Irak et de renverser le régime de Saddam Hussein sans mandat de l'ONU. **152**

Jacques Chirac (1932-2019)

Président de la République française (1995-2007). Il s'oppose à l'intervention états-unienne de 2003 au Conseil de sécurité des Nations unies. L'invasion de l'Irak a donc lieu sans mandat de l'ONU ni participation de la France. **152**

Carl von Clausewitz (1780-1831)

Carl von Clausewitz est né dans une famille de la classe moyenne. Son père avait servi durant la guerre de Sept Ans. À l'âge de 13 ans, Clausewitz entre comme porte-enseigne dans un régiment d'infanterie prussien. Il participe aux campagnes contre Napoléon. En 1812, suite à la conquête de la Prusse par les troupes de Napoléon, il refuse de collaborer militairement avec les Français et rejoint l'armée russe. Il participe à la bataille de Waterloo. Son traité, De la guerre, est publié après sa mort par sa femme. L'ouvrage, inachevé, reste sous forme de notes, mais devient un classique de la théorie stratégique moderne. Dans cet ouvrage, il cherche à étudier la théorie de la guerre et la confronte à la pratique. Il développe plusieurs idées qui sont restées célèbres jusqu'à aujourd'hui. **106**

Georges Clemenceau (1841-1929)

Homme politique français, républicain et radical, il est président du Conseil de 1906 à 1909 puis de 1917 à 1920, donc au moment de la fin de la guerre et des discussions sur les responsabilités de l'Allemagne dans le conflit. **181**

Marie Curie (1867-1934)

Marie Skłodowska-Curie est une physicienne et chimiste d'origine polonaise, née à Varsovie, qui entreprend en 1897 une thèse sur les rayonnements de l'uranium. Après la découverte du radium et du polonium, elle reçoit une première fois le prix Nobel de physique avec son mari en 1903, puis une seconde fois, seule, le prix Nobel de chimie en 1911. Elle devient une gloire nationale mais ne parvient pas à se faire élire à l'Académie des sciences. **418**

Peter Drucker (1909-2005)

Économiste et théoricien du management, il est l'auteur de nombreux concepts utilisés dans le monde de l'entreprise et de plus d'une trentaine d'ouvrages. **404**

Adolf Eichmann (1906-1962)

Officier SS, ayant adhéré au parti nazi dès 1932, il coordonne à partir de 1941 les déportations des Juifs d'Europe, en particulier celle des Juifs polonais puis hongrois vers Auschwitz-Birkenau

en 1944. Réfugié en Argentine, il est enlevé par le Mossad (les services secrets israéliens) puis exfiltré vers Israël. Son procès se tient à Jérusalem. Reconnu coupable de crime contre le peuple juif, de crime contre l'humanité et de crime de guerre en 1961, il est exécuté par pendaison en 1962. **226**

Enrico Fermi (1901-1954)

Physicien italien, qui découvre d'autres éléments radioactifs artificiels. Il reçoit le prix Nobel de physique en 1938. Il émigre aux États-Unis en 1939. Ses recherches sont à la base de la libération de l'énergie atomique. Il conçoit ainsi la première pile atomique en 1942. **420**

Fritz Fischer (1908-1999)

Professeur à l'université de Hambourg en 1942, membre du parti nazi, il est pourtant à l'origine de controverses après la guerre en soulignant la continuité d'une politique étrangère allemande expansionniste. **182**

Anne Frank (1929-1945)

Jeune fille juive d'origine allemande vivant à Amsterdam, elle se cache à partir de 1942 avec sa famille pour échapper aux persécutions nazies. Elle tient un journal qu'elle écrit en néerlandais et où elle décrit sa vie quotidienne. Anne Frank est arrêtée le 4 août 1944 avec toute sa famille. Après être passée par le camp d'Auschwitz, elle meurt du typhus au début de l'année 1945 dans le camp de Bergen-Belsen où elle avait été transférée par les Allemands en raison de l'avancée soviétique. **230**

Mohammed Harbi (1933-)

Militant du FLN et historien. Conseiller de Ben Bella, premier président algérien, il est arrêté en juin 1965 lors du coup d'État contre Ben Bella puis exilé en France. Son œuvre sur l'Algérie contemporaine est très importante : *Aux origines du FLN. Le populisme révolutionnaire en Algérie* (1975), 1954, *La guerre commence en Algérie* (1984), *La Guerre d'Algérie* (2004) avec Benjamin Stora. **190**

Georges-Eugène Haussmann, baron (1809-1891)

Homme politique et préfet de la Seine (1853-1870). Nommé préfet de la Seine de 1853 à 1870, Georges-Eugène Haussmann fut chargé par Napoléon III d'assainir et d'embellir Paris pour en faire une capitale moderne. De grandes avenues aérées sont percées, des immeubles réguliers sont construits, des parcs sont aménagés, etc. **278**

Saddam Hussein (1937-2006)

Président à la tête du régime autoritaire irakien entre 1979 et l'invasion irakienne de 2003. Il envahit le Koweït en 1990 puis subit une défaite en 1991. Il perd le pouvoir à la suite de l'invasion américaine de 2003. Il est exécuté par les nouvelles autorités irakiennes en 2006. **149**

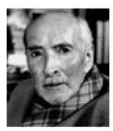

Jules Isaac (1877-1963)

Célèbre historien français de la III^e^ République, à l'origine d'un manuel scolaire très utilisé dans la première moitié du XX^e^ siècle, il œuvre pour un rapprochement avec les Allemands. En 1940, comme Juif, il est révoqué de l'enseignement par le gouvernement de Pétain. 181

Beate Klarsfeld (1939)

Militante antinazie née en Allemagne. En 1968, Beate Klarsfeld gifle le chancelier de RFA (République fédérale d'Allemagne), Kurt Kiesinger, un ancien membre du parti nazi. Elle fait également campagne dans les médias contre plusieurs autres personnalités ayant échappé à la condamnation dans l'après-guerre. **223**

Serge Klarsfeld (1937)

Historien et avocat, fils de déporté, Serge Klarsfeld milite contre l'impunité des anciens nazis. En 1979 il fonde l'association des Fils et filles des déportés juifs de France. Il est l'un des avocats des parties civiles dans le procès Papon en 1987. Il a également publié le Mémorial de la déportation des Juifs de France qui répertorie les 75 500 Juifs français déportés. **223**

Oussama ben Laden (1957-2011)

Oussama ben Laden est un djihadiste saoudien né dans une famille proche de la famille royale saoudienne. Il participe dans les années 1980 à la guerre en Afghanistan contre l'invasion soviétique, puis en 1987 fonde Al-Qaïda. Il reste pendant près de 25 ans à la tête de l'organisation terroriste, et revendique l'organisation de très nombreux attentats. Il est tué le 2 mai 2011 par les forces spéciales américaines. **114**

Claude Lanzmann (1925-2018)

Journaliste, écrivain et cinéaste, il est issu d'une famille juive d'Europe de l'Est et c'est un ancien résistant communiste français. Ayant grandi en dehors de la culture juive, il s'intéresse cependant à ses racines dans l'après-guerre. Il est le réalisateur d'un documentaire monumental (9 h 30 de film) sur la Shoah, dans lequel il prend le parti de n'utiliser aucune image d'archives. **233**

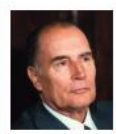

François Mitterrand (1916-1996)

Président de la République française (1981-1995). Il décide de la participation des armées françaises à la guerre du Golfe (1991), menée sous mandat de l'ONU. **151**

David Olère (1902-1985)

David Olère est un peintre et sculpteur juif polonais. Installé à Paris, il est naturalisé français en 1937. Il est arrêté par la police française en 1943 et déporté à Auschwitz où il porte le matricule 106144. D'abord terrassier, il est ensuite membre des Sonderkommando du Crématorium III de Birkenau, des unités de prisonniers chargées d'éliminer les cadavres du camp. Il est évacué du camp d'Auschwitz-Birkenau vers Buchenwald en Allemagne en 1945 et survit aux marches de la mort. Il témoigne dans l'après-guerre de cette expérience particulière à travers ses dessins.

Robert Oppenheimer (1904-1967)

Physicien américain, il fait d'abord des études brillantes en physique à l'université de Harvard,

BIOGRAPHIES

avant de poursuivre des recherches avancées à l'université de Berkeley sur l'atome. En 1943, le général Groves le nomme directeur scientifique du projet Manhattan, qu'il mène à terme, entouré de nombreux savants américains et européens. Il est alors surnommé « le père de la bombe atomique ». **420**

Kim Philby (1912-1988)

Officier des services secrets britanniques (MI6), Kim Philby est resté célèbre pour avoir été un agent des services de renseignement soviétiques tout au long de sa carrière. **433**

Yitzhak Rabin (1922-1995)

Né à Jérusalem, Yitzhak Rabin est militaire de carrière. Il mène ensuite une carrière politique au sein du parti travailliste. Il devient Premier ministre de 1974 à 1977, puis de 1992 à 1995. Au lendemain de la première intifada, il participe aux accords d'Oslo négociés avec Yasser Arafat (1993-1995), ce qui inaugure le processus de paix. Il meurt assassiné par un extrémiste israélien. **147**

Theodore Roosevelt (1858-1919)

Élu au nom du parti républicain, il est le 26e président des États-Unis entre 1901 et 1909. Grand chasseur et passionné par la nature, Theodore Roosevelt a contribué à la valorisation des parcs nationaux, et plus généralement à la protection de l'environnement. **383**

Anouar el-Sadate (1918-1981)

Président de la République d'Égypte de 1970 à 1981. Il lance son pays dans la guerre du Kippour en 1973 afin de reprendre le désert du Sinaï. À partir de 1977, il initie un processus de paix avec Israël conclu par un traité en 1979. **145**

Abel Servien (1593-1659)

Homme d'État et diplomate français. De 1643 à 1648, il est nommé plénipotentiaire pour la France et prend une part essentielle aux négociations. Il signe les traités de Westphalie au nom de la France. **126**

Edward Snowden (né en 1983)

Informaticien employé par les agences de renseignement américaines, il révèle en 2013 l'existence d'un système d'espionnage organisé par les États-Unis. Considéré comme traître par les Américains, il vit désormais réfugié en Russie. **456**

Ceija Stojka (1933-2013)

Née en Autriche dans une famille de marchands de chevaux roms, elle est une rescapée des camps. Elle témoigne de son expérience par des livres et par sa peinture à partir de 1988. Elle produit des centaines de peintures et de dessins sur la déportation et la vie dans les camps. **221**

Benjamin Stora (1950-)

Historien français né en Algérie et spécialiste de l'histoire de l'Algérie contemporaine. Il a également été à la tête du musée de l'Histoire de l'immigration à Paris. **191**

Léo Szilárd (1898-1964)

Physicien d'origine hongroise, il est le premier à avoir eu l'idée d'une réaction en chaîne dans la libération de l'énergie radioactive des atomes, et une application militaire de la radioactivité. Il émigre aux États-Unis et participe avec Fermi au projet Manhattan. **420**

Simone Veil (1927-2017)

Déportée à l'âge de 15 ans à Auschwitz-Birkenau, Simone Veil survit au génocide, mais perd ses parents et son frère. Ministre de la Santé en 1974, elle défend le vote de la loi qui porte son nom sur l'autorisation de l'avortement. Elle est la première femme présidente du Parlement européen en 1979. **215**

Xi Jinping (1953-)

Né en 1953, il est secrétaire général du Parti communiste chinois depuis 2012 et président de la République populaire de Chine depuis 2013. Il est réélu pour un nouveau mandat en 2018. Sa présidence est marquée par la volonté de restaurer la grandeur de la Chine. **73**

Malala Yousafzai (née en 1997)

Malala Yousafzai naît dans la vallée du Swat, à Mingora, au Pakistan. Dès l'âge de douze ans, elle écrit un blog pour la BBC. Le 9 octobre 2012, elle est blessée par balle à la tête dans un bus par un taliban. Elle est alors transférée au Royaume-Uni. Pour son action en faveur de l'éducation pour les jeunes filles, elle reçoit en 2014 le prix Nobel de la paix. En 2017, elle rentre à l'université d'Oxford. **414**

Zheng He (1371-1433)

Explorateur chinois du XIV^e^ siècle, Zheng He a effectué sept voyages jusqu'au Moyen-Orient et en Afrique de l'Est. Sa figure est aujourd'hui utilisée par le régime pour symboliser la puissance maritime chinoise. En 2017, Xi Jinping le décrit comme un « pionnier » et « un émissaire de l'amitié » lors de son discours de présentation des nouvelles routes de la soie qui empruntent les mêmes voies que Zheng He. **70**

CRÉDITS ICONOGRAPHIQUES

Couverture : (Espace) NASA ; (Médaillon) Photo by JARRY TRIPELON/Gamma-Rapho via Getty Images.

3 : EPA/QILAI SHEN/maxppp ; 4 : REUTERS/Pool/Heiko Junge ; 6 : Nicolas Thibaut/Photononstop ; 7 : Andrea PATTARO/AFP ; 9 : Laurent GRANDGUILLOT/REA ; 10 : NY Daily News 1924/Getty Images ; 18 : © Chappatte, Le Temps, Suisse ; 22 : Neil Armstrong/AP/SIPA ; 23 : VCG/D.R. ; 24 : Alamy Stock Photo ; 25 : Kal ; 27 : Vincent Hilaire/Fondation Tara Océan ; 28D : Alamy Stock Photo ; 28GB : Panther Media GmbH/Alamy Stock Photo ; 28GM : AY Images/Alamy Stock Photo ; 30 : Aydrey Armyagov/Alamy Stock Photo ; 32 : LMPC/Getty Images ; 33H : US Navy ; 33B : SIPA/AP/Sergey Dolga ; 36 : akg/Science Photo Library ; 37H : NASA ; 37B : Delcourt 1961 ; 38 : Akshay Chander ; 46H : Sotheby's/akg-images ; 46B : NASA ; 47H : Cole Schroeder/Alamy Stock Photo ; 47B : wikimedia commons ; 48H : Li-brary of Congress ; 48B : Spacex/Leemage/AFP ; 49BG : Universal/Dreamworks ; 49MD : Le Cherche midi, 2017 ; 50 : Léonard Dupond/CNES ; 51 : ONU ; 52 : ESA ; 54 : Montaigne © DARGAUD, 2020 ; 55 : NASA/Planetpix/Alamy Live News ; 56H : NASA ; 56B : M. Kamensky/CartoonStock ; 57H : 20 Minutes/photo : SIPA/NICOLAS MESSYASZ ; 57B : Montaigne © DARGAUD, 2020 ; 61 : DR ; 67BG : D.R. ; 67BD : Editions de L'Olivier ; 68 : STR/AFP ; 69 : EPA/QILAI SHEN/maxppp ; 70 : Alamy Stock Photo ; 72 : ingram pinn 2019/Financial Times/FT.com ; 73H : D.R./ source : IISH/Stefan R. Landberger/Private Collec-tion ; 73B : Shutterstock/photocosmos1 ; 74 : SIPA/AP ; 76H : D.R. ; 76B : Nath Paresh/Cagle cartoon ; 77B : Presses universitaires du Quebec 2019 ; 79 : Chappatte, The New York Times, www.chappatte.com ; 81H : CAM/Cagle Cartoons ; 81M : DigitalGlobe via Getty Images via Getty Images. ; 81B : DigitalGlobe via Getty Images via Getty Images. ; 82 : SIPA/AP Photo/Kim Cheung ; 83BD : Eyrolles 2018 ; 85 : Heng, International New York Times ; 89 : Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Nantes ; 91 : Deng coy Miel/Cagle Cartoon ; 94 : Alamy ; 95 : AFP/Bandar Algaloud/Saudi Kingdom/ANADOLU AGENCY ; 97G : akg-images/ullstein bild/Waizmann ; 97D : REUTERS/James AKENA ; 101 : Damien Glez ; 102 : Eye Ubiquitous/Alamy Stock Photo ; 103 : SEYLLOU/AFP ; 104 : ©Bridgeman Images/Leemage ; 105 : Stringer/AFP ; 106H : Wikimediacommons ; 106BG : akg-images ; 106BD : ©Everett/CSU/Bridgeman images ; 111 : ©Bianchetti/Leemage ; 113G : akg-images/ullstein bild ; 113D : AP/AFP ; 114 : AAR/SIPA ; 115 : MISAM SALEH/AFP ; 116G : ap/sipa ; 116MD : Al Furqaan Me-dia/ROPI-REA ; 116BD : ap/sipa ; 118 : Wikimediacommons ; 119 : ©Aisa/Leemage ; 120 : STR/AFP ; 121G : COLLECTION CHRISTOPHEL © Peregrine/Hawk Films ; 121D : Gallimard ; 122 : Bridgeman ima-ges/leemage ; 123 : REUTERS/Pool/Heiko Junge ; 126 : ©Florilegius/Leemage ; 127 : akg-images ; 128H : akg-images ; 128B : Bridgeman images/leemage ; 129 : Bridgeman images/DHM ; 130 : Marco Okhuizen/HH-REA ; 132 : ONU- United Nations Photo ; 133H : Reuters/Kenny Katombe ; 133M : Damien Glez ; 134 : ONU United Nations Photo ; 135 : ©Ron Haviv/VII/REDUX-REA ; 136 : akg-images ; 137 : ONU United Nations Photo ; 138 : BSIP/UIG Via Getty Images ; 139G : COLLECTION CHRISTOPHEL © BBC/Deep Indigo ; 139D : Libre Expression-Quebecor ; 140 : Marc Simon/akg-images ; 141 : Sipa ; 144MG : Universal History Archive/Universal Images Group via Getty Images ; 144HD : Bildarchiv Pisarek/akg-images ; 145G : HAAS ALAIN/SIPA ; 145D : HAAS ALAIN/SIPA ; 146 : Chip HIRES/GAMMA ; 147H : akg-images ; 147B : akg-images ; 149 : Peter jordan/Alamy Stock Photo ; 150H : akg-images ; 150B : Offi-cial United States Air Force Website ; 151D : Leemage-bridgeman ; 151G : HIRES/MERILLON/GAMMA-RAPHO ; 152G : Patrick ROBERT/Corbis via Getty Images ; 152M : Everett/Bridgeman images ; 152D : Leemage-bridgeman ; 154 : akg-images/arcaid/Marcel Malherbe ; 155 : DOD Photo/Alamy Stock Photo ; 156 : Mikhail Voskresenskiy/Sputnik/AFP ; 157G : COLLECTION CHRISTOPHEL © Voltage Pictures ; 157D : Armand colin ; 163 : Akg Images ; 168 : JT Vintage/Glasshouse Images/Bridgeman Images ; 169 : Nicolas Thibaut/Photononstop ; 170G : akg-images ; 170D : akg-images/ullstein bild ; 171D : ©Alfredo FALVO/CONTRASTO-REA ; 171G : Vincent Fournier/REA ; 172 : DR ; 174 : ©Gonzalo Fuentes/pool/REA ; 175 : Archives du Rhône, 2017 ; 176 : © Bernard Lipnitzki/Roger-Viollet ; 177 : Heritage-Images/Art Media/akg-images ; 179D : © SZ Photo/Scherl/Bridgeman Images ; 179G : akg-images ; 180 : AKG images ; 181HG : Coll dixmier/kharbine tapabor ; 181HD : AFP PHOTO ; 181MG : Bianchetti/Leemage ; 182BG : AFP/DPA FILES/LOTHAR HEIDTMANN ; 182BD : « Historial de la Grande Guerre-Péronne (Somme) » ; 183 : © Caricadoc/Bridgeman Images ; 185 : COLL CHRISTOPHE L ; 186 : DR ; 187G : COLLECTION CHRISTOPHEL © Agat Films et Cie ; 188D : Photo12 ; 188G : JACQUES GREVIN/INTERCONTINENTALE/AFP ; 189 : Gamma Rapho/JM Turpin ; 190H : DeAgostini/Getty Images ; 190B : Ahmed Ferrah ; 191HD : Lahcene Habib/SIPA ; 191HG : AFP Photo ; 191BG : Alain DE-NANTES/GAMMA ; 192 : AKG images ; 193B : AKG images ; 193H : AKG images ; 194 : akg-images/ullstein bild ; 195BD : Editions du Seuil ; 195BG : Collection Christophel/RnB ; 196 : STR/AP/SIPA ; 197 : François-Olivier Dommergues/Alamy Stock Photo ; 198 : 2016 by Ric Francis/ZUMA/REA ; 199 : ONU - United Nations Photo ; 200 : Elisa Finocchiaro ; 202 : Per-Anders Pettersson/Getty ; 203 : Ric Fran-cis/ZUMA/Alamy Fil Live News ; 205 : Ratko Mladic : AP_SIPA ; Biljana Plavsic : ANDREJ ISAKOVIC/AFP ; Karadzic : ©ROBIN VAN LONKHUIJSEN/The New York Times-REDUX-REA ; Vojislav Seselj : TOUSSAINT KLUITERS/The New York Times-REDUX-REA ; Ante Gotovina : STRINGER/PIXSELL/AFP ; Milosevic : eurokinissi/Alamy Stock Photo ; Alija Izetbegovic : ©Rainer UNKEL/REA ; Franjo Tudjman : ©Filip HOR-VAT/REA ; Zeljko Raznatovic : BOZIDAR MILOSEVIC/AFP ; 206H : Pierre Crom/Getty Images ; 206B : ANDREJ ISAKOVIC/AFP ; 208H : Robin van Lonkhuijsen/POOL/AFP ; 208B : AP/SIPA ; 209 : TN/REX FEATURES/SIPA ; 210 : LInton/Getty ; 211 : REUTERS/A. LATIFF ; 212 : ONU - United Nations Photo ; 213BD : Editions du Seuil ; 213BG : COLLECTION CHRISTOPHEL © CAB Productions ; 214 : ©UIG/Leemage ; 215H : JANEK SKARZYNSKI/AFP ; 215B : AFP ; 218G : © SZ Photo/Scherl/Brid-geman Images ; 218D : dpa picture alliance/Alamy Stock Photo ; 220 : BARTOSZ SIEDLIK/AFP ; 221G : Ceija Stojka/ADAGP 2020 : © Estate Ceija Stojka : Hojda Willibald Stojka, Vienna -photo Matthias Reichelt ; 221D : MARKO LIPUS/APA/AFP ; 222 : JACQUES BRINON/POOL/AFP ; 223H : AFP ; 223B : REA ; 224G : akg-images ; 224D : Granger/Bridgeman Images ; 225G : Courtesy of Dokumentationarchiv des Osterreischischen Widerstandes/ISHMM ; 225D : Bridgeman Images ; 226H : Universal History Ar-chive/UIG/Bridgeman Images ; 226B : Effigie/Leemage ; 227G : Der Spiegel ; 227D : France Soir ; 227M : akg-images/Fototeca Gilardi ; 227D : DR ; 229 : Bernd Thissen/POOL/AFP ; 230H : Wikime-diacommons ; 230B : © Anne Frank House Amsterdam ; 230M : Photo12 ; 231 : © 1986,1989,1990,1991 by Art Spiegelman-Pour l'edition française © Flammarion 1992 ; 232H : DR ; 232BD et BG : Prod DB © Roissy Films - Anatole Dauman/DR ; 233M : DR ; 233H : Leemage ; 234 : Get-ty Images ; 235 : alamy : robertharding/Alamy Stock Photo ; 236 : Prod DB © Lanzmann/DR ; 237G : Prod DB ©Laokoon Filmsgroup/DR ; 237D : Kichka © Dargaud, 2020 ; 239 : alamy stock photos ; 242 : AKG images ; 244 : Mémorial de la Shoah/coll. Marc Olere ; 246 : COLLECTION CHRISTOPHEL © le-gende film/gaumont ; 248 : Georg. GERSTER-GAMMA-RAPHO ; 249 : JIMMOYHT/Shutterstock ; 250G : Danson SIMINYU ; 250D : Aerial-motion/Shutterstock ; 252 : Mongi BEJAOUI/Fondation de la Maison de Tunisie : 253 : Fondation de la Maison de Tunisie ; 254 : Tupungato/Shutterstock ; 256 : Marco BRI-VIO/Shutterstock ; 257 : Pics FACTORY/Shutterstock ; 258 : Assemblée nationale, 2018 ; 259 : Pho-to12/Alamy/Incamerastock ; 260 : Jürgen Hollweg/musée Bismarck, Friedrichsruh ; 261H : Photo Josse/Bridgeman Images ; 261B : Thomas GARNIER/Chateau de Versailles ; 262 : Niradj/Shutterstock ; 264 : Norto-photo/Shutterstock ; 265 : Camerapress/Gamma-Rapho ; 266 : Photo12/Alamy/Hercule Milas ; 267 : DR ; 268 : Photo Carioca/Shutterstock ; 269H : © Department of Culture and Tourism Abu Dhabi/Photo : Hufton+Crow - Architect : Jean Nouvel ; 269B : Laboratorio-Rossi ; 270 : Shonagon/Wikimedia Commons ; 270BG : Prod DB © Columbia - American Zoetrope/TCD ; 270D : Editions Perrin ; 272 : Christian HEEB/hemis.fr ; 273 : Alex CIMBAL/Shutterstock ; 276G : Olivier RANSON/MAXPPP ; 276D : Pierre ANDRIEU/AFP ; 277 : Yann ARTHUS-BERTRAND/Hemis.fr ; Giovanni SIMEONE/Sime/Photononstop ; 278H : Tallandier/Bridgeman Images ; 278B : Neurdein/Roger-Viollet ; 279G : Alexandre CHAS-SANG Architecte ; 279M : Studio FUKSAS ; 279D : Nicolas ABDELKADER/Studio NAB ; 280HG : Daniel RIFFET/Photononstop ; 280HD : Werner FORMAN Archive/Bridgeman Images ; 280BG : Trevor KIT-TELY/Shutterstock ; 280BD : Daniel RIFFET/Photononstop ; 281 : Jean-Pierre DEGAS/Hemis.fr ; 282 : Chappatte, Le Temps, Suisse ; 283H : Sébastien Rieussec/AFP ; 283B : Prod DB, films du Corso - Dune Vision ; 284H : Luca PISTONE/NOTIMEX/AFP ; 284BG : Hamdia Traore/Anadolu Agency ; 284BD : MICHELE CATTANI/AFP ; 285HG : Association Ginnadogon ; 285BD : Marco DI LAURO/Getty Images ; 286 : Mattia ATH/Shutterstock ; 287HG : Pani GARMYDER/Shutterstock ; 287HM : Patrick ESCUDERO/hemis.fr ; 287HD : Arnaud CHICUREL/Hemis.fr ; 287BG : Arnaud CHICUREL/Hemis.fr ; 287BD : Ce-dric PASQUINI/Hemis.fr ; 288 : Ferdinando PIEZZI/Alamy/Hemis.fr ; 290 : HAUSER Patrice/hemis.fr ; 291 : Andrea PATTARO/AFP ; 292 : Mauricio ABREU/Alamy ; 293H : Utsukushii-Mura Japan ; 293B : Hethers/Shutterstock ; 294H : The Asahi SHIMBUN/Getty Images ; 294B : Hadi Zaher HADI/Getty Images ; 295 : AIMF ; © Futuropolis/Musée du Louvre Editions/Dist. LA COLLECTION ; 296 : Francis CORMON/Hemis.fr ; 297 : Bertrand GARDEL/Hemis.fr ; 298 : Douai : Olivier LECLERCQ/Hemis.fr ; Strasbourg : Boris STROUJKO/Shutterstock ; Mont Saint-Michel : SARANYA/Shutterstock ; Bretagne : Jean-Sebastien EVRARD/AFP ; Martinique : T photography/Shutterstock ; Thiers : LE MURAT ; Pyre-nées : Jean-Paul AZAM/Hemis.fr ; Calanques : Boris HORVAT/AFP ; 299 : J. BUCCHOLTZ/Ville du Bouscat ; 300 : Jean-Daniel SUDRES/Hemis.fr ; 301H : Thipjang/Shutterstock ; 301B : SPL, Lascaux exposition internationale ; 302 : TAAF ; 303H et 303B : Philippe ROY/Aurimages/AFP ; 304G : FENAIN Mine de la fosse Agache/Association Fenain et son Histoire ; 304D : Xavier TESTELIN/Gamma-Rapho/Getty Images ; 305 : MISSION BASSIN MINIER NORD-PAS DE CALAIS ; 306H : Emmanuel WATTEAU/Centre Historique Minier ; 306B : Louvre-Lens © SANAA, IMREY CULBERT, C. MOSBACH, © 2017 Amal-game, Guillaume Petranto ; 307H et 307B : Antéale/Cité des Électriciens ; 308H : Erich Lessing/AKG-images ; 308B : Sylvain SONNET/Hemis.fr/AFP ; 309 : GoodFrance ; 310 : KEYSTONE-GAMMA-RAPHO ; 311H : Thibault CAMUS/EPA/MAXPPP ; 311B : Gallimard ; 313H : Altitude Drone/Shutters-tock ; 313B : MONNAIE DE PARIS ; 314 : Pierre Jean DURIEU/Shutterstock ; 317 : PETR et Société des historiens du pays de Retz ; 320 : Gianluca RASILE/Shutterstock ; 322 : RATP ; 324 : Journées du Patri-moine de Pays et des Moulins ; 326 : Laurent GRANDGUILLOT/REA ; 327 : Kadir van Lohuizen/NOOR-REA ; 330 : Photo Louis Froissart/Bibliothèque municipale de Lyon (P0546 S 0106) ; 331 : Chris Rinckes/Alamy Stock Photo ; 332 : BNF ; 333 : EPA/CHRISTOPHE PETIT TESSON/via MaxPPP ; 334 : PATRICK BERNARD/AFP ; 335 : © BRUSINI Aurélien/hemis.fr ; 338HG : BNF ; 338MG : BNF ; 338B : ONF ; 338D : Arch. dép. de Meurthe-et-Moselle, [B 12034]. ; 339 : Alexandre Bessard, Mémoire de Cérilly et ses environs ; 340 : Jean Vigne/Kharbine-Tapabor ; 341 : Jean Luc LUYSSEN/REA ; 344 : Photo Danielle Stordeur. Mission archéologique El Kowm Mureybet du Ministère des Affaires Etrangères. France. ; 345 : ©Bridgemanimages/Leemage ; 346 : Maurice Falliés/Musée du Domaine départemental de Sceaux ; 347 : Akg images ; 348 : David Pope ; 349 : Mathieu COLIN/Hemis ; 351BD : François Gemenne, Aleksandar Rankovic, Thomas Ansart, Benoît Martin, Patrice Mitrano, Antoine Rio, « Atlas de l'Anthropocène », Presses de Science Po, 2019 ; 351BG : Collection Christophel © Mercury Films ; 352 : Coll. JeanVigne/KHARBINE TAPABOR ; 353 : / ZUMA Press/ZUMA/REA ; 354 : Library of Congress ; 356 : Josse/leemage ; 357H : © Granger collection/Bridgeman images ; 357B : Fayard ; 358G : ©Bianchetti/leemage ; 358D : Glénat ; 359 : Wikimediacommons ; 362H : COP21/Alamy Stock Photo ; 362B : Frederic MAIGROT/REA ; 364 : Charles Platiau/Pool Photo via AP/SIPA ; 365 : KELD NAVNTOFT/SCANPIX DENMARK/AFP ; 366 : British Library ; 367 : ©PVDE/Bridgeman images ; 369BG : Massot Editions ; 369BD : Paramount Picture France ; 370 : © Nootprapa/Shutterstock ; 371 : CHIP SOMODEVILLA/GETTY IMAGES NORTH AME-RICA/AFP : FLHCS/Alamy Stock Photo ; 375H : Martin Barzilai/HAYTHAM/REA ; 375B : REUTERS/Kevin Lamarque ; 376 : © Mark Ralston/AFP Creative/Photononstop ; 377 : Planetpix/Alamy Live News ; 379BG : Ollie Millington/Getty Images ; 379MD : NAWAK ; 380 : We are still in ; 381 : 8minutenergy-Mount Signal Solar Farm in Calexico California ; 383H : Leemage ; 383B : GettyImages-E. Mac Greg-or/Pacific Press/Light Rocket ; 384 : NYC 2020 ; 385BG : DR/Jersey Films ; 385BD : Autrement 2016 ; 387 : Paresh Nat/Cagle Cartoon ; 389 : Zlatovsky ; 390 : JIHO/ICONOVOX ; 393 : © Chappatte, The New York Times/www.chappatte.com ; 394 : © CARO ; 396 : Photo12/Alamy/CTK ; Page 397 : Marcel Mo-chet/AFP ; 401 : Bruno Jourdain/IPEV/LGGE/CNRS Photothèque ; 404H : RMN-Grand Palais (Château de Versailles)/Gérard Blot ; 404B : Georges Rose/Getty Images ; 406 : Adélaïde BEAUDOIN/MBA, Rennes/Dist. RMN-Grand Palais ; 407 : KEYSTONE-FRANCE/GAMMA-RAPHO ; 410 : Imagno/Wien Museum/LA COLLECTION ; 412H : © Interfoto/LA COLLECTION ; 412B : Interfoto/LA COLLECTION ; 413 : Roger-Viollet ; 414 : Jiji Press/ABC/Andia ; 415 : Dominique GUTEKUNST/PHOTOPQR L'ALSACE/MAXPPP ; 416HG : Science Source/BSIP ; 416HD : Photo Researchers/SCIENCE SOURCE/Biosphoto ; 416MD Wellcome Library/BSIP ; 416MG : UNIVERSITY OF CALIFORNIA/AMERICAN INSTITUTE OF PHYSICS/SPL/PHANIE ; 416B : John B. Carnett Getty Images ; 417G : John B. Carnett/Bonnier Corp./ Getty Images ; 417D : NY Daily News 1924/Getty Images ; 418G : API/Gamma Rapho ; 418D : Agence-Martienne ; 419G : KEYSTONE-FRANCE/GAMMA-RAPHO ; 419D : Musée Curie (Coll. impri-mées) ; 420H : Konrad GIEHR/picture-alliance/DPA/BSIP ; 420M : Science Source/BSIP ; 420B : DOE/Science Source/BSIP ; 421H : AP/SIPA ; 421B : U.S. ARMY/SPL/PHANIE ; 422 : DPA/Pho-to-nonstop ; 423 : Domaine public ; 424 : Photo Researchers/Science Source/Biosphoto ; 425G : Insti-tut Curie ; 425D : Éditions De Boeck Supérieur - Vuibert ; 426 : collection ChristopheL ; 427 : The India Today Group/Getty Images ; 428G : Photo12/Alamy/Maxal Tamor ; 428D : Saut Loeb/AFP ; 430 : Tass/AFP ; 431 : Timothy A. Clary/AFP ; 432 : Picture Alliance/AKG-IMAGES ; 433 : Hulton Ar-chives/Getty Images ; 437G : Steffen Kugler/Bundesregierung/AFP ; 437D : Kenzo Tribouillard/AFP ; 438 : Photo12/Alamy/Noppasin Wongchum ; 439 : DR/ictc.org ; 440 : NSA ; 441 : Pho-to12/Alamy/coward_lion ; 442 : Photo12/Alamy/Jake Lyell ; 443 : courtesy : éditions B2, 2018 - photo : NASA/Bill Ingalls ; 444 : Jules XENARD/CC BY-SA-4.0 ; 445 : Ariana CUBILLOS/AP/SIPA ; 449 : N. PARESH/CAGLE-CARTOONS ; 450M : The Washington Post/Getty Images ; 450HG : Neil p. Mockford/Getty Images/AFP ; 450BG : Sylvain Lefevre/Getty Images ; 450D : U.S. State Department ; 451 : Hervé PINEL ; 453 : Le Hic ; 455 : Sylvain LEFEVRE/ABC/Andia. ; 456H : TheGuardian/EyePress News/AFP ; 456B : Romain LAFABREGUE/AFP ; 457 : P. CHAPPATTE/Globe Cartoon ; 459G : End-game/Vendian/KrautPack/TCD ; 459D : Éditions Lattès ; 461 : Collection IM/Kharbine-Tapabor ; 467 : DR ; 476 (de haut en bas) : Marco Okhuizen/HH-REA ; akg-images ; Effigie/Leemage ; ap/sipa ; Bildarchiv Pisarek/akg-images ; © Interfoto/LA COLLECTION ; akg-images ; Leemage-bridgeman ; Everett/Bridgeman images ; Wikimediacommons ; Bianchetti/Leemage ; Agence-Martienne ; Georges Rose/Getty Images ; Universal History Archive/UIG/Bridgeman Images ; 477 (de haut en bas) : Science Source/BSIP ; AFP/DPA FILES/LOTHAR HEIDTMANN ; Photo12 ; Ahmed Ferrah ; Tallandier/Bridgeman Images ; Peter jordan/Alamy Stock Photo ; AFP PHOTO ; REA ; AFP ; AAR/SIPA ; Leemage ; Leemage-bridgeman ; Konrad GIEHR/picture-alliance/DPA/BSIP ; 478 (de haut en bas) : Hulton Archives/Getty Images ; akg-images ; Leemage ; HAAS ALAIN/SIPA ; ©Florilegius/Leemage ; TheGuardian/EyePress News/AFP ; MARKO LIPUS/APA/AFP ; Alain DENANTES/GAMMA ; Science Source/BSIP ; AFP ; Shutterstock/photocosmos1 ; Jiji Press/ABC/Andia ; Alamy Stock Photo.

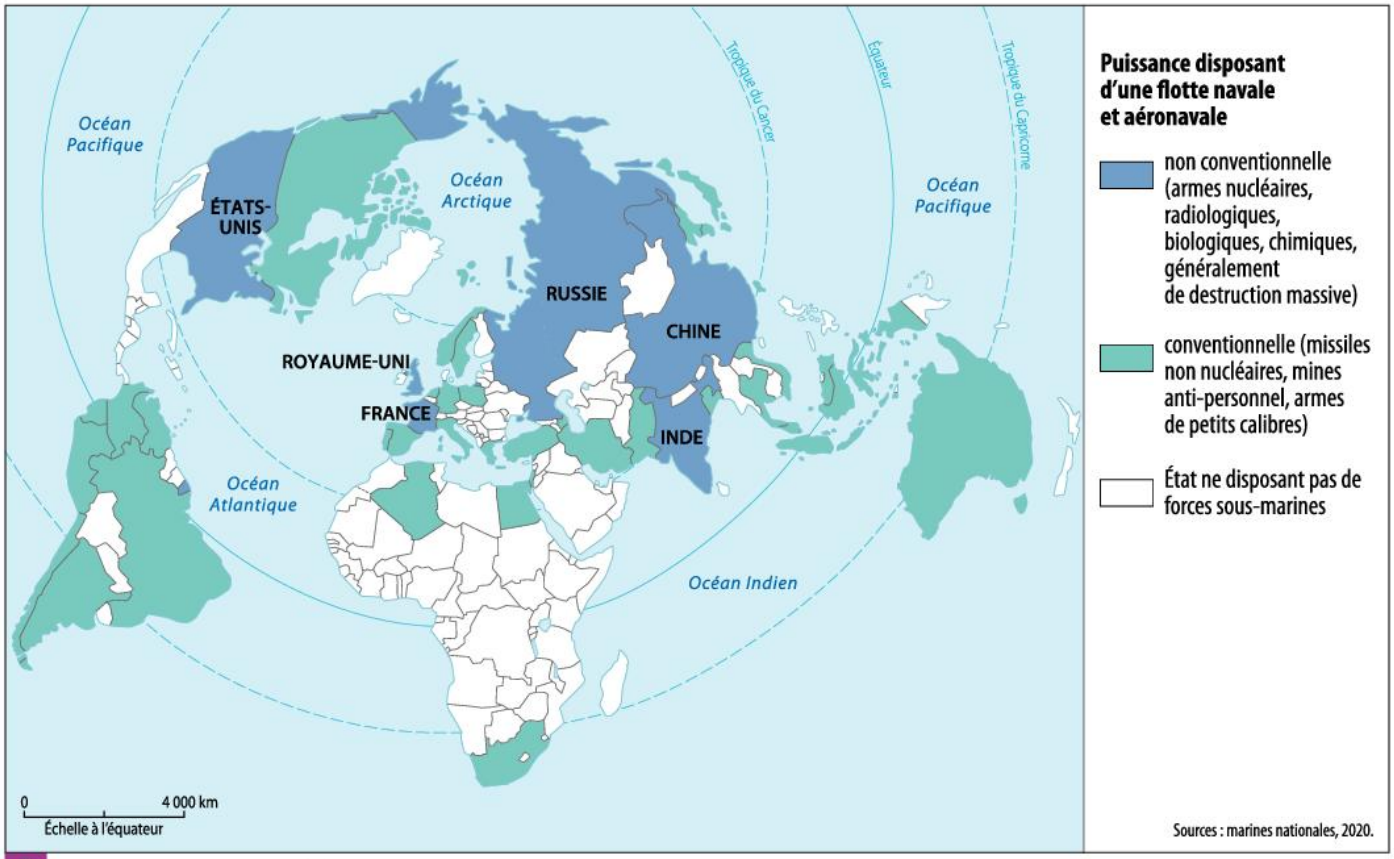

1 Les puissances maritimes

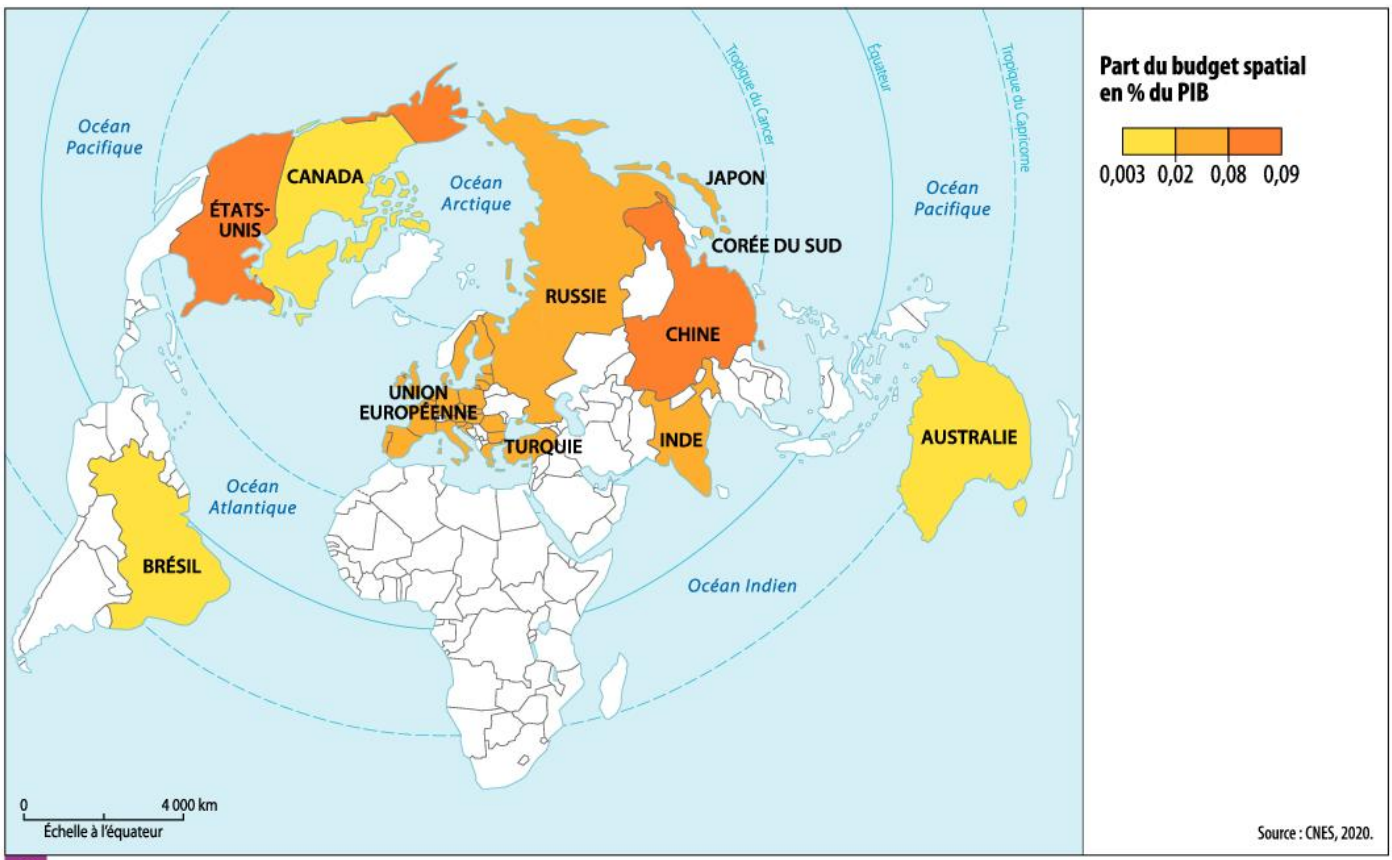

2 Les puissances spatiales

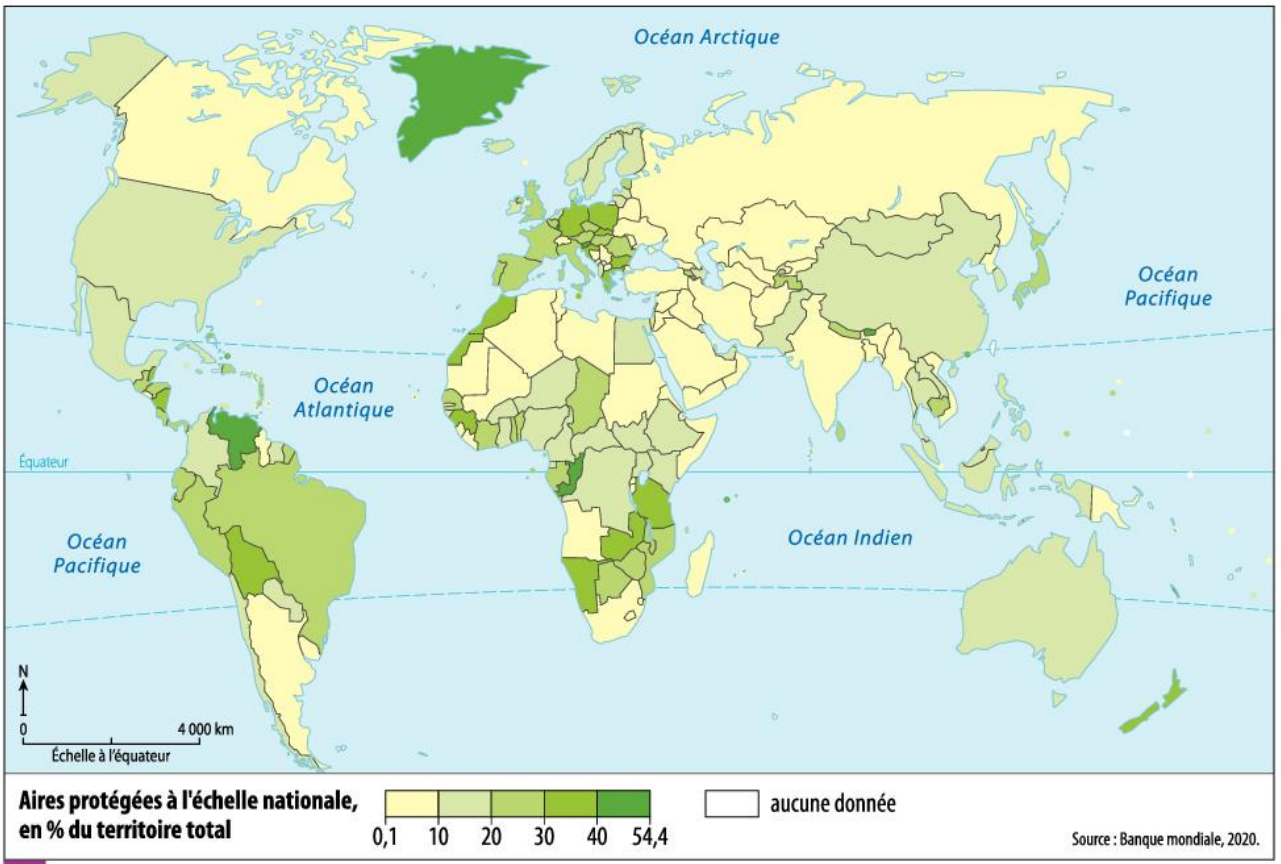

3 Les aires protégées dans le monde

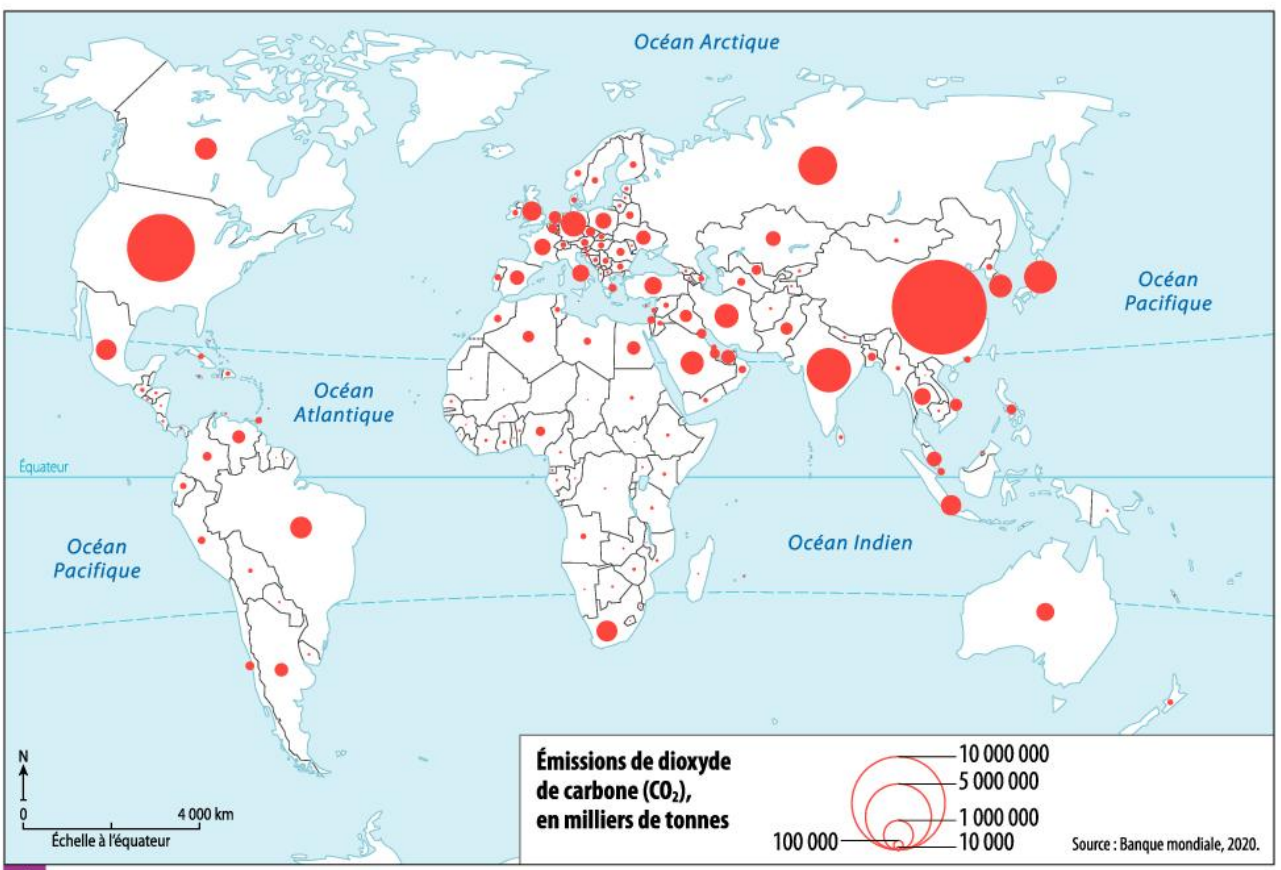

4 Les émissions de GES dans le monde

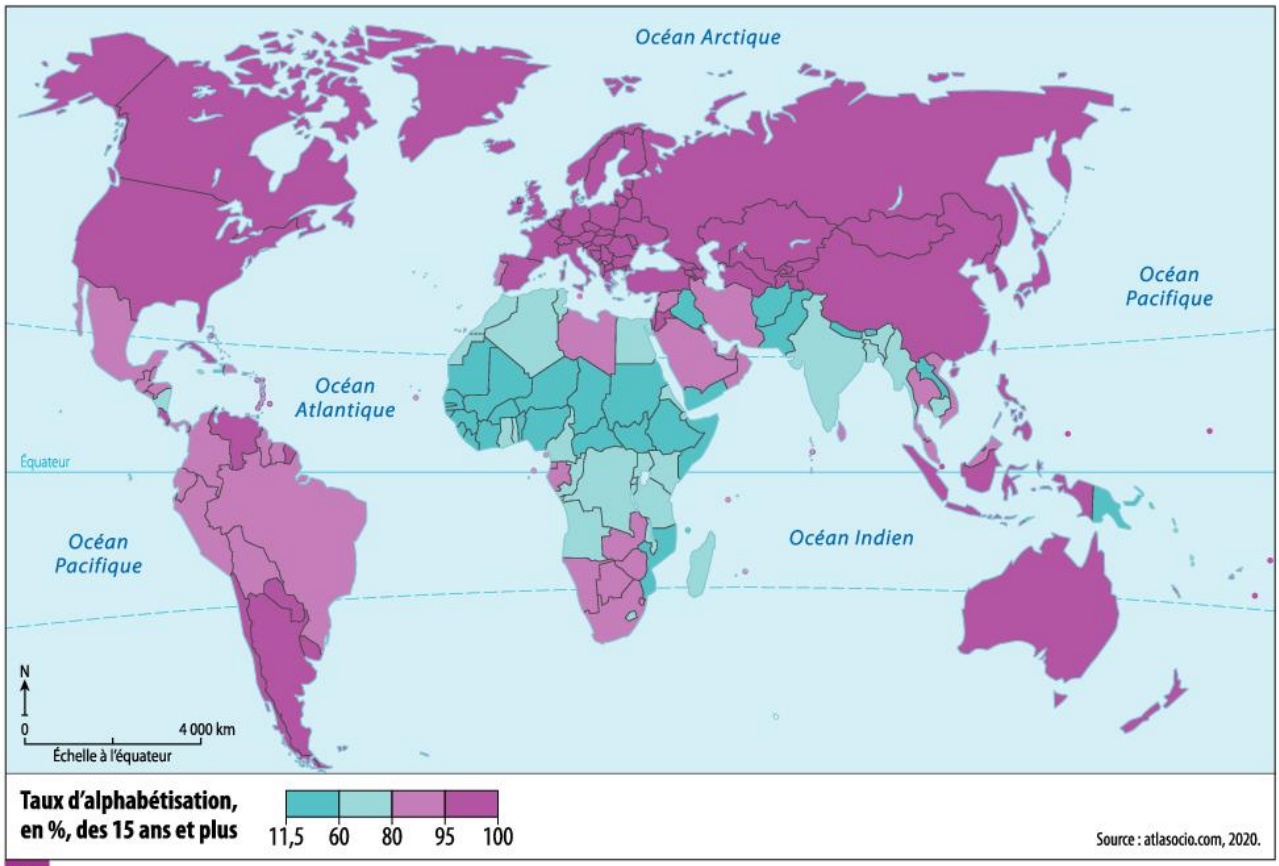

5 L'alphabétisation dans le monde

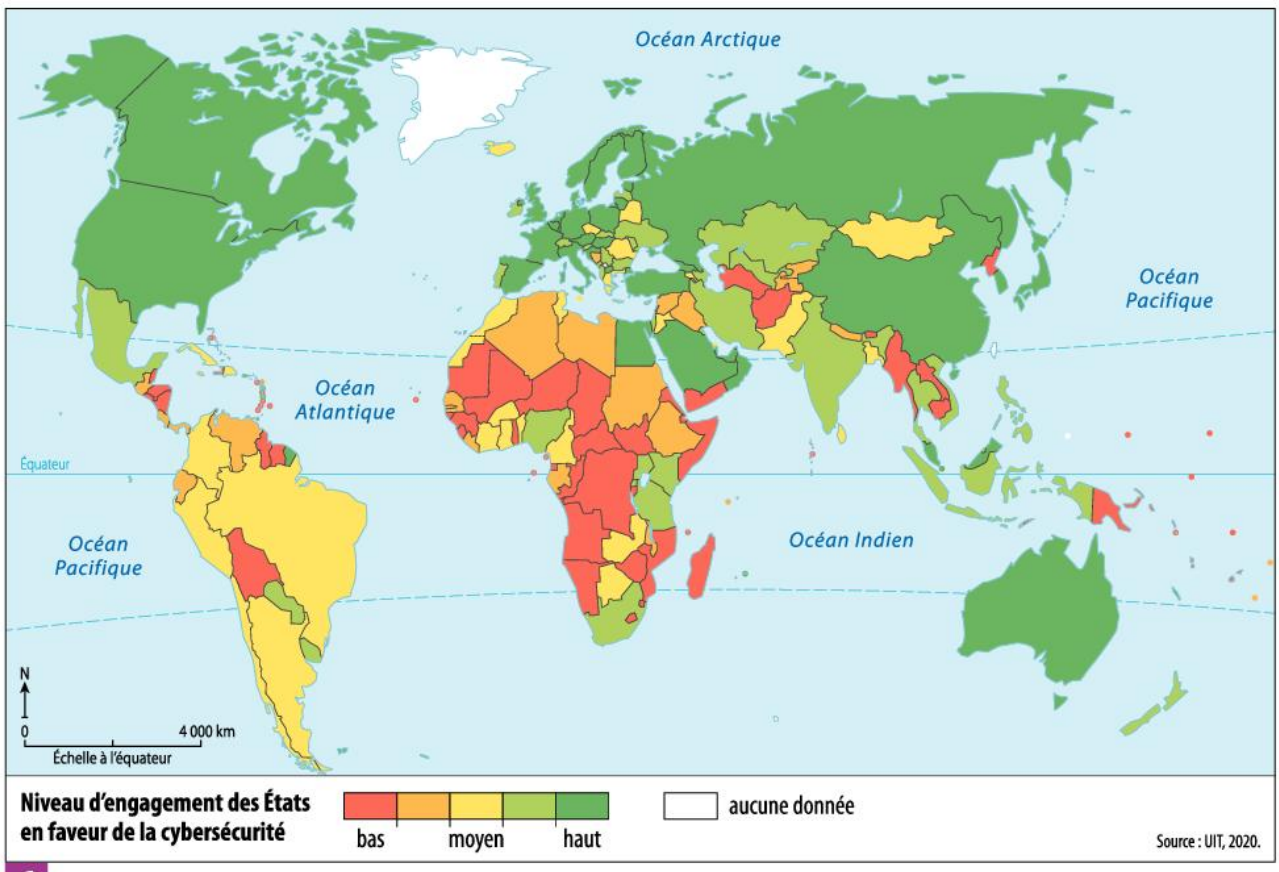

6 La cybersécurité dans le monde

RÉUSSIR SON GRAND ORAL

Temps de préparation : 20 minutes
Temps de passage : 20 minutes

1 Comment se déroule le grand oral ?

+ Vous proposez deux questions au jury.

→ Les questions portent sur vos deux enseignements de spécialité, soit pris isolément, soit abordés de manière transversale.

+ Vous disposez de 20 minutes de préparation.

ÉTAPE 1 La présentation d'une question (5 minutes)

+ Vous présentez cette question au jury, vous la développez et vous y répondez.

→ Pour cette étape, vous devez :
– rester debout devant le jury composé de deux professeurs ;
– parler sans note.

ÉTAPE 2 L'échange avec le jury sur la présentation de la question (10 minutes)

+ Le jury vérifie vos connaissances.

→ Cet échange permet de voir si vous maîtrisez bien votre sujet et si vous savez argumenter de manière efficace.

→ Le jury peut vous interroger sur toute partie du programme des deux spécialités.

→ Pour cette étape, vous pouvez rester debout ou être assis.

ÉTAPE 3 L'échange avec le jury sur votre projet d'orientation (5 minutes)

+ Vous présentez votre projet.

→ Vous expliquez en quoi la question que vous avez traitée éclaire votre choix d'études supérieures, voire votre projet professionnel.

→ Vous présentez les démarches que vous avez entreprises pour concrétiser votre projet d'études ou projet professionnel (rencontres, choix de spécialités, stages en France ou à l'étranger…), et la manière dont vous allez le mettre en œuvre après le bac.

→ Pour cette étape, vous pouvez rester debout ou être assis.

2 Qu'évalue-t-on lors du grand oral ?

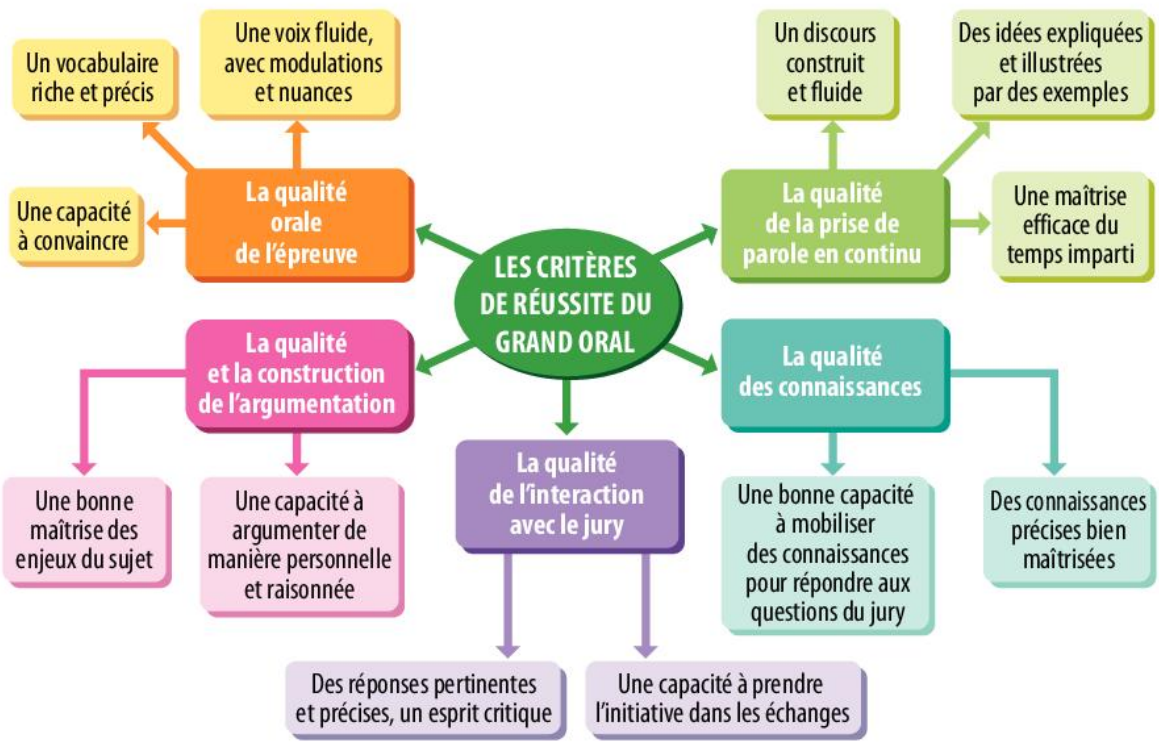

METTRE EN PERSPECTIVE LES ÉVÉNEMENTS DU MONDE CONTEMPORAIN AVEC CEUX DU PASSÉ

ACCÈS LIBRE : Mon manuel toujours accessible en ligne sur **mesmanuels.fr/4600356**

LE MANUEL NUMÉRIQUE PREMIUM

Fini les sacs trop lourds !

Avec :

- Des vidéos
- Des cartes interactives
- Des schémas-bilans interactifs

En vente sur www.kiosque-edu.com/familles

RESSOURCES EN +

Les ressources numériques de votre manuel en accès direct

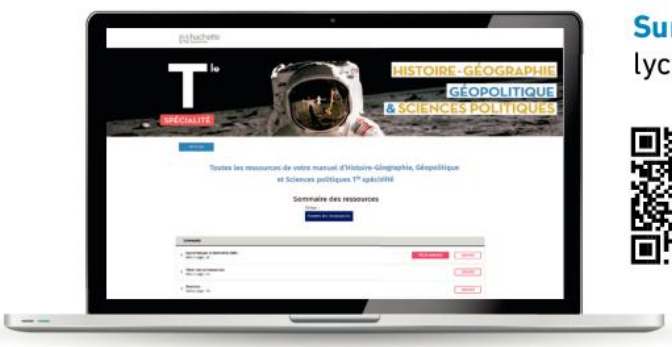

Sur le site collection
lycee.hachette-education.com/hg-scpo/tle

Avec les QR-codes
dans le manuel

Dans la même collection :

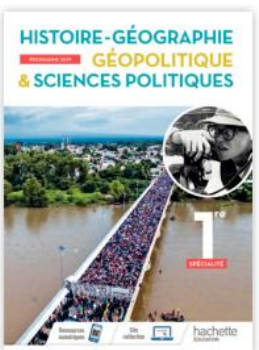

30 5925 5
ISBN 978-2-0170-8811-0

ina

hachette ÉDUCATION

www.hachette-education.com